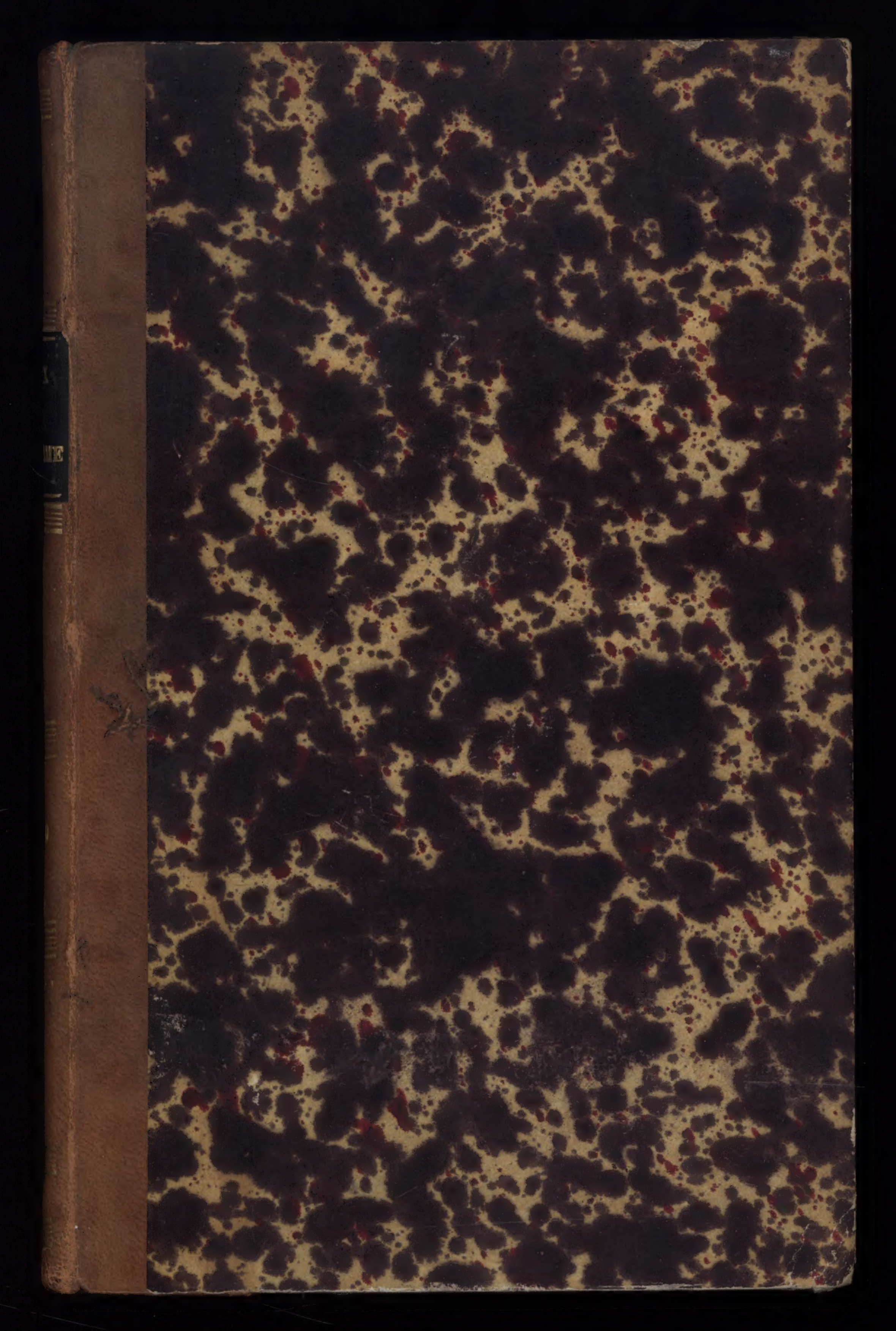



Mon NOTRE-DAME DE CHARTRES
PHOTOGRAPHIES
CARTONNAGES
PAPETERIE, LIBRAIRIE,
ARTICLES DE PÈLERINAGES.
RELIURE
MILAN-LEDUC
25, RUE DU CHEVAL-BLANC, 25,
CHARTRES
MÉDAILLE D'ARGENT, 1869

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 *mai* 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.— O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XIIIe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1869.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Treizième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE.)

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre et l'Archiconfrérie, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

(*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse*).

Treizième année.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1868. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR L'ŒUVRE DES CLERCS.

Parmi les montagnes des Alpes il en est une que l'on gravit jusqu'à une hauteur incroyable sans perdre de vue le point de départ ; nous nous souvenons d'en avoir suivi les détours dans une ascension pénible ; de temps à autre, plongeant le regard au fond de la vallée où les objets nous charmaient de plus en plus par leurs petites proportions, nous pouvions nous rendre compte de l'escarpement visible en toute son étendue, et les obstacles surmontés nous excitaient à vaincre les difficultés nouvelles. L'image que nous présente ce souvenir peut s'approprier à l'histoire de notre Œuvre. Oui, l'institution des Clercs de Notre-Dame de Chartres est pour les prêtres qui en ont la direction et la responsabilité, une montagne sainte aux flancs de laquelle ils s'agitent sous l'œil de Dieu qui jusqu'ici a encouragé leurs efforts en mêlant les consolations aux épreuves. Souvent, eux aussi, ils font une halte, mesurent de l'œil le chemin parcouru et puis, remerciant le Seigneur, gardien de leurs pas, ils cherchent à informer de leur situation tous ceux qui ont voulu subvenir aux frais de la route ; c'est à la *Voix de Notre-Dame* qu'ils confient ce message auprès de leurs amis.

Chers associés, bien des fois déjà nous vous avons entretenus de l'établissement qui intéresse votre charité. Toutefois on nous reproche de ne pas le faire assez souvent. Un moment tout à fait opportun pour ces communications, c'est le commencement d'une nouvelle année ; mais une circonstance plus favorable encore les appelle aujourd'hui. Le Seigneur vient de bénir l'*Œuvre* en admettant au sacerdoce un de ses protégés, le 19 décembre ; ce qui, pour l'année 1868, élève à trois le nombre des prêtres, fournis par la maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

La série des Clercs devenus prêtres a commencé en 1863, dix ans et demi après la fondation de l'œuvre. Car, c'est en octobre 1853, qu'un prêtre zélé, n'ayant pour aide qu'un élève du Grand-Séminaire, venait, sous la haute protection de son évêque, se vouer aux labeurs et aux soucis d'une entreprise jugée alors bien

audacieuse. L'arbre était difficile à planter; grâce aux eaux de la charité, il a pris racine; la croissance continue, et nous demandons au ciel des fruits chaque année plus nombreux.

Au mois de janvier 1857, l'Œuvre eut un organe de publicité; c'était notre modeste revue, dont l'apparition allait être si utile en même temps au pélerinage rentré dans ses droits à la célébrité depuis le couronnement de Notre-Dame au nom du Saint-Père, et les premières restaurations de la crypte.

Par la *Voix* sans doute, plus encore que par les récits des pélerins s'étendit la réputation de l'institution chartraine. Avant ces premières publications périodiques, des demandes avaient été adressées au supérieur pour l'admission de sujets n'appartenant pas au diocèse de Chartres et plusieurs en effet avaient été acceptés; mais dans la suite, ces sortes de propositions se sont bien autrement multipliées, et on y a accédé le plus souvent possible.

Au jour de la rentrée des classes pour l'année scolaire 1861-1862, déjà quinze enfants étrangers à notre diocèse avaient leur place parmi nos élèves. C'est à cette époque que le fondateur de l'établissement, nommé supérieur du petit-séminaire de Saint-Cheron, était remplacé à la Maîtrise, qui avait pris des développements considérables, par un ami, dévoué aux mêmes principes, à la réalisation du même plan. L'ancien supérieur avait dit, quelques jours avant son changement de position : « Qu'on fasse pour le recrutement des vocations pauvres, ce qu'on fait pour la Propagation de la Foi et pour le rachat des petits infidèles. Le premier de ces objets ne mérite pas moins que les deux autres nos plus vives sympathies. » (*Voix de N.-D.*, sept. 1861.)

Ces paroles eurent de l'écho. Nous les trouvons à peu près reproduites, à quelques mois de distance, par les *Annales du Saint-Sacrement* qui se publient à Lyon. « Il faudrait, y est-il dit au nº de mars 1862, une vaste association pour les vocations pauvres, une grande cotisation, une annexe à la Propagation de la Foi. »

C'était bien la pensée qui avait inspiré notre bien-aimé fondateur; et cette pensée il devait mieux que jamais en apprécier l'importance en présence de deux faits dont l'accomplissement était prochain, savoir : 1º L'approbation, à Rome, de l'Association qu'il avait formée en faveur des vocations pauvres, que notre évêque avait canoniquement érigée, et qui allait devenir bientôt une Archiconfrérie; 2º La fondation d'œuvres cléricales dans d'autres cités qui se réjouissaient de l'exemple donné à Chartres. — Des prêtres de Lyon, émus de voir tant de paroisses délaissées sur plusieurs points de la France, voulurent à leur tour favoriser les vocations à l'état ecclésiastique. Les premiers mois de l'année 1862 préparèrent la création de l'*Œuvre des douze Apôtres*. Nous pûmes bientôt lire dans les *Annales du Saint-Sacrement* : « L'Œuvre des douze Apôtres n'est définitivement constituée que depuis le 15 août, jour où ont été publiés pour la première fois des statuts... Les dons reçus cette année ne seront répartis qu'en

1863 où recommencera une nouvelle année. » Depuis cette époque en effet des offrandes ont été adressées au conseil central; c'est au petit-séminaire de Saint-Jodard, du diocèse de Lyon, que ce même conseil place ordinairement les élèves aussitôt qu'il les a acceptés, sur la présentation des évêques ou de leurs représentants ; on nous dit qu'en ce moment une dizaine d'enfants environ sont patronnés par l'œuvre lyonnaise.

Au mois d'octobre 1865, les Pères de la Compagnie de Jésus commencèrent, à Avignon, l'œuvre des Ecoles apostoliques ayant pour *but spécial* d'augmenter le nombre des Missionnaires dans les deux mondes.

Le 2 octobre 1867, douze enfants répondaient à l'appel des Missionnaires d'Issoudun (diocèse de Bourges), pour commencer la petite œuvre du Sacré-Cœur, nouvelle forme de l'œuvre des Vocations ecclésiastiques des enfants pauvres, et, dans le courant de l'année, dit un bulletin d'Issoudun, « la petite œuvre a pris un accroissement qui a dépassé toutes les prévisions. »

Nous avons déjà parlé des petits clercs du Saint-Sacrement dont s'occupe avec tant de zèle M. le curé d'Issy, près Paris. Voici qu'on nous signale, à Cambrai et à Clermont, des institutions analogues récemment établies; nous n'en connaissons pas encore l'organisation. Nous ne savons s'il s'agit, là comme chez nous, de maisons spéciales indépendantes de l'administration des séminaires qui ont leurs moyens particuliers d'existence, ou si l'on s'y occupe seulement de multiplier les bourses et les demi-bourses dans les séminaires au moyen de cotisations collectives. C'est ce dernier mode qu'on a adopté à Strasbourg, il y a quelques années, sur les demandes instantes de feu M. l'abbé Rencker, saint prêtre qui avait tant à cœur les vocations et dont nous conservons tant de lettres précieuses portant cette signature : « *Clerc de Notre-Dame de Chartres.* »

Mais terminons cette petite excursion sur un terrain étranger, si toutefois nous pouvons appliquer ce mot à des villes où l'œuvre-mère de Chartres est véritablement aimée et où elle a si bien porté ses fruits; il est temps de rentrer dans notre propre domaine et d'y fixer les regards de nos associés.

Quelle statistique leur présenterons-nous sur nos *clercs* pour l'année qui finit? Quelles espérances avons-nous pour celle qui commence? Les chiffres contenus dans les lignes suivantes seront, il nous semble, la meilleure réponse à cette double question.

A la rentrée des classes, en octobre dernier, *sept* de nos élèves ont été se joindre à ceux que nous avions déjà au Grand-Séminaire; nous en comptons *trente* au Petit-Séminaire, faisant leur troisième, leur seconde ou leur rhétorique, et *soixante-quatre* à la Maîtrise, tous exerçant les fonctions d'enfants de chœur sans aucun détriment pour leurs études; nous avons acquis le droit de l'affirmer. (Ce service continu de deux grandes églises, précieux noviciat du sacerdoce pour des enfants pieux, donne à l'établissement de Chartres, on le sait, un caractère particulier.)

Un pareil nombre de protégés étonnera certainement plus d'un

de nos bienfaiteurs et causera à tous une vive satisfaction. Voici un aperçu de notre dépense pendant la dernière année scolaire.

Nous avons payé :

Pour habits, linge, chaussures, etc. . .	4,815 f.	95 c.
Pour blanchissage.	1,052	55
Pour costumes d'enfants de chœur . . .	2,670	45
Pour livres.	1,881	60
Pour pensions aux séminaires.	5,500	
Pour le pain.	7,248	

Le pain est, dit-on, la moitié de la vie, et, en effet, la totalité des frais de nourriture à la maîtrise s'est élevée à 14,088 f. 15 c.

Nous ne parlons pas du chauffage, de l'éclairage, des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et de mille autres dépenses accessoires dans toute maison d'éducation.

Et maintenant, quelles sont nos recettes ? Ici nous ne pouvons nous empêcher de répéter ce cri qui nous est devenu familier : « Sans vous, Notre-Dame de Chartres, que pourrions-nous faire?»

Les principaux canaux qui amènent des ressources à notre œuvre sont :

1° Une somme de 3,450 francs allouée par la fabrique de la cathédrale pour les divers emplois que remplissent, à l'église, les directeurs et les élèves de la Maîtrise.

2° Les pensions qui nous ont été payées par nos élèves des trois maisons ont atteint le chiffre de 2,375 francs.

3° Le bénéfice des abonnements à la *Voix de Notre-Dame*, bénie par le Saint-Père le 2 mai dernier, en vue de l'œuvre des Clercs pour laquelle Sa Sainteté a eu de si bonnes paroles.

Il n'est pas, en France, un seul diocèse qui n'ait fourni plus ou moins d'abonnés à notre petite revue ; il y en a aussi quelques uns en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Turquie, en Allemagne, en Bavière; en Amérique, en Asie, en Afrique. Que chacun de nos abonnés soit bien persuadé que ses trois francs nous rapportent plus qu'il ne peut croire. Si ses occupations ne lui permettent pas de feuilleter lui-même ces pages écrites pour la gloire de Dieu et de Marie, qu'il les fasse passer aux mains de ses amis ; ceux-ci les liront et souvent cette lecture leur inspirera le désir de se faire inscrire parmi les membres de l'archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre; ainsi s'accroît le nombre de nos abonnés.

4° Le pélerinage. Les prêtres de la Maîtrise sont les chapelains de Notre-Dame. Toutes les offrandes, excepté celles qui concernent la restauration et l'entretien de la crypte, sont au profit de l'œuvre des Clercs. Nous profitons de l'occasion pour avertir que les lettres relatives au pélerinage deviennent excessivement nombreuses, et nous nous en réjouissons; on ne devra donc pas s'étonner du retard apporté quelquefois à des réponses utiles, sinon nécessaires.

5° Les dons plus importants de certaines personnes qui tiennent à avoir un protégé à elles et se chargent, totalement ou en partie, des frais de son éducation.

Il est facile, d'après ces détails, de conjecturer ce que nous devons à la charité de nos bienfaiteurs et, par conséquent, aux attentions infiniment bonnes de la divine Providence. Dieu a permis que nous passions une année où tout le monde pouvait souffrir de la cherté des vivres, sans diminuer le nombre de nos élèves et sans contracter de dettes. Les recettes réunies, bien qu'elles se composent généralement de légères aumônes, ont formé une somme assez imposante puisqu'elles ont suffi à solder nos dépenses.

Prions, chers associés, pour que Notre-Dame de Chartres continue à nous faire sentir ainsi sa douce assistance. Vous êtes à notre égard, vous, les instruments de sa céleste protection. Vous avez compris que c'est un bonheur de favoriser les vocations ecclésiastiques. « Il est beau, sans doute, dit la *Semaine religieuse* de Cambrai, de concourir à élever à Dieu un temple où il puisse résider et recevoir les hommages de ses enfants ; il est pieux de donner à l'autel le calice où Jésus s'immole chaque jour pour le salut des hommes ; il est touchant d'entretenir devant le tabernacle la petite lampe mystérieuse, symbole de l'adoration et de l'amour. Mais le prêtre n'est-il pas tout cela et plus encore? N'est-il pas le vrai temple de la Divinité? Son cœur n'est-il pas le ciboire vivant dans lequel s'enferme chaque jour Jésus-Christ? N'est-il pas cette lampe qui brûle perpétuellement dans le sanctuaire et où les peuples viennent demander la lumière? Oui, c'est une grande et sainte chose que de concourir à donner un prêtre à l'église de Dieu? »

Dieu vous bénisse, vous tous qui lirez ces lignes; vous surtout qui n'oubliez point le *denier de Notre-Dame de Chartres*. Commencer l'année par des bonnes œuvres c'est répondre au désir du Seigneur qui aime les prémices de toutes choses et récompense au centuple ce que l'on fait pour lui. Ce centuple, les clercs de Notre-Dame vous le souhaitent de tout leur cœur.

L'abbé Goussard.

FLEURS DES SAINTS.

SAINTE AGNÈS.

Sainte Agnès est une des plus ravissantes figures que l'Eglise offre à notre admiration et à nos hommages. Elle nous apparaît avec son petit agneau pour attribut, son jeune âge, son innocence et sa beauté, comme le type le plus achevé de la chaste épouse du Christ, triomphant de l'esprit de ténèbres par sa vertu; des tourments par son courage; de la mort par l'héroïque mépris qu'elle fait de la vie ; et cueillant, avec les palmes du martyre, le lys de la virginité...

L'histoire de cette sainte se trouve écrite tout entière dans les divers fragments qui composent son office; mais à tous les traits

qui s'y rapportent, vient se joindre un caractère distinctif et particulier : c'est son intime union avec le bien-aimé de son âme. Elle le voyait, elle l'entendait, elle entretenait avec lui un échange d'affection pure et réelle. Elle semble sous le charme incessant d'une vision perpétuelle, presque d'une extase suprême, qui la fait jouir de la présence de son divin époux. Il lui a mis au doigt l'anneau des célestes fiançailles, il lui a posé sur la tête une couronne, comme à son épouse bien-aimée. L'œil d'Agnès est réellement fixé sur lui, et cette vue enlève pour elle à tous les objets créés leur prestige et leur attrait.

Chère petite sainte! au moment de décrire tes luttes et tes victoires, mon esprit s'émeut et s'effraie... il craint de ne pas trouver, pour les redire, des pensées assez délicates, des accents assez purs... Pour suppléer à son insuffisance, viens effeuiller sur ce récit quelques unes des blanches fleurs qui forment ta candide couronne, afin qu'il s'en exhale comme un angélique parfum!...

C'était en 305 : l'édit cruel de persécution, lancé par Dioclétien et Maximien-Hercule, faisait couler à flots le sang des généreux athlètes du Christ. Rome surtout était un des théâtres où s'exerçaient, sur une plus vaste échelle, les vengeances impériales, et ni le sexe ni l'âge ne préservaient les chrétiens des tourments et de la mort. Ils se préparaient au martyre en assistant, dans les catacombes, à la célébration des saints Mystères; en se nourrissant du pain divin qui fait les *forts dans la foi* : de plus, chacune de leurs demeures était comme un sanctuaire d'où s'élevaient vers le ciel d'incessantes supplications. Une de ces maisons, située à un mille et demi de Rome sur la voie *Nomentane* (1), offrait entre toutes l'image d'un temple saint par la dignité, les vertus, et la piété des personnes qui l'habitaient. Le chef de la famille, riche patricien aux vertus antiques rehaussées par les sentiments qu'inspire le christianisme, avait pour compagne une noble matrone qui était l'âme du foyer domestique. La jeune Agnès, leur fille bien-aimée, en était l'ange gardien.

Ayant à peine treize printemps, sa douce physionomie réunissait à la simplicité de l'enfance l'intelligence d'un âge plus mûr; ses yeux brillaient de cette innocence *de colombe* dont parle le poète sacré (2), et parfois il s'en échappait une sorte d'éclat d'amour pur comme s'ils découvraient, au dessus des objets sensibles et créés,

1. C'est là que se trouve la basilique de Sainte-Agnès-hors-les-Murs.
2. Cant. chap. I, v. 14.

un être invisible pour tous, mais présent pour elle; comme s'ils voyaient celui qui est si délicieusement nommé, dans les saints Cantiques, « *La fleur des champs et le lys des vallées* (1) ». Son front réflétait la candeur de son âme ; un doux sourire se jouait sur ses lèvres; et ses traits mobiles laissaient apercevoir, tour à tour, une sensibilité profonde et une ardeur ingénue. Ignorante de sa beauté, Agnès joignait à tous ses charmes celui de s'oublier elle-même, et ainsi sans le rechercher, elle attirait à elle tous les cœurs.

Parmi les jeunes gens qui sollicitaient sa main, on remarquait Procope, le fils du préfet de Rome. Non content de l'avoir demandée à ses parents, ne recevant pas de réponse, il voulut s'adresser directement à la jeune fille et, croyant flatter sa vanité d'enfant, il joignit à ses paroles des présents d'un grand prix. Mais Agnès, jetant un dédaigneux regard sur toutes ces richesses : « Ne crois pas m'éblouir, lui dit-elle, par tous ces brillants joyaux... l'époux auquel j'ai donné mon cœur a orné de pierres précieuses et mon bras et mon cou, il a suspendu à mes oreilles des perles d'une beauté sans égale. Quant à toi, n'espère pas devenir jamais son rival, car il possède des qualités qui le rendent incomparable et uniquement digne d'amour. » A ces mots le front de Procope se couvrit d'un sombre nuage. — Agnès continua : « Il est noble, il est beau, il est sage, il est riche, il est bon, il est puissant ; j'ai goûté *le lait et le miel* de sa bouche lorsque le sang de ses joues meurtries s'est imprimé sur les miennes... C'est pourquoi je suis toute à lui, je le préfère à mon âme, à ma vie même et je serais heureuse de mourir pour lui. Quand je l'aime, » ajouta-t-elle encore dans un transport extatique, « je suis chaste, quand je le touche, je suis pure; quand je le possède, je suis vierge. Juge donc si je dois l'abandonner dans l'espoir de quelque récompense ou par la crainte de quelque tourment. »

Procope, ne comprenant rien au symbolisme de ce langage, en fut saisi d'une si violente jalousie qu'elle mit ses jours en danger. Symphrone, son père, apprenant qu'elle était la cause du mal cruel dont son fils était atteint, fit venir Agnès, espérant, au moyen de ses artifices, la faire changer de résolution; mais voyant qu'elle demeurait inébranlable, il ordonna qu'elle eût à comparaître au plus tôt devant son tribunal.

1. Cant. chap. II, v. 1.

... Agnès s'y laissa conduire sans rien perdre de sa douce sérénité.....

Dès que le juge l'aperçut :

« — Jeune fille, lui dit-il, ta vie est entre mes mains.

— Ma vie appartient à Dieu, répondit Agnès en portant vers le ciel un de ces regards inspirés qui lui étaient habituels.

— Tu peux la conserver et recevoir de moi le titre sacré de fille. Si tu le rejettes, les plus horribles tourments seront ton partage.

— Les tourments ne sauraient me faire peur, puisqu'ils me donneront une plus grande ressemblance avec mon sauveur crucifié.

— Il est un supplice que je te réserve et qui aura raison de ton opiniâtreté : Je te ferai conduire dans un lieu d'ignominie.

— L'ange du Seigneur, qui veille sur moi, répondit la vierge avec une sainte assurance, ne permettra pas que la servante de son maître soit profanée; il prendra ma défense : je ne crains donc rien de toi... »

Cependant les menaces du juge furent exécutées, mais Agnès changea, par sa présence, en un paradis de délices le bouge infâme où elle avait été conduite (1). Une lumière toute céleste le remplit d'un merveilleux éclat. Une robe d'une éclatante blancheur était préparée pour elle, et un ange déployait ses ailes pour la couvrir comme d'un manteau de chasteté. Frappés d'un spectacle si nouveau pour eux, tous les jeunes gens qui se présentèrent devant Agnès se convertirent à la foi. Plus téméraire que ses compagnons, Procope fut repoussé par l'ange, et tomba mort aux pieds de la fiancée du Christ.

Le préfet, apprenant cet effrayant trépas, accourt auprès du cadavre inanimé de son fils et, après avoir exhalé sa douleur en menaces et en plaintes, il supplie Agnès de le rendre à la vie...

La prière de la vierge obtient ce miracle... Procope sort tout à coup du linceul glacé de la mort qui le tenait naguère encore enseveli, et va publier hautement, dans les rues de la grande cité, la toute-puissance du Dieu des chrétiens.

A ces paroles, à cette vue, les prêtres des idoles s'irritent; ils ameutent la plèbe et demandent à grands cris la mort d'Agnès, la magicienne et l'ennemie des dieux. Symphrone, trop lâche pour

1. Sur son emplacement s'élève un temple somptueux sous le vocable de sainte Agnès.

résister aux instincts cruels de la multitude, trop orgueilleux pour affronter sans pâlir la présence d'Agnès, charge Aspase, l'un de ses lieutenants, de la punir de son *bienfait*.

La vierge est donc amenée devant le nouveau juge qui, ne pouvant triompher de sa constance, la fait jeter dans un brasier ardent.

Mais les flammes vengeresses se tournent contre les bourreaux, tandis qu'elles environnent la jeune martyre d'un cordon de feu qui jette sur elle un brillant rayonnement, sans lui causer aucun mal. Alors, pénétrée d'une sainte allégresse, Agnès, les mains étendues vers le ciel, fait entendre cet hymne sublime de la reconnaissance et de l'amour :

« Dieu tout puissant, digne de nos louanges, de nos adorations, Dieu redoutable, je vous bénis de ce que, par votre saint Fils, j'ai échappé aux menaces d'un tyran sacrilége, de ce que j'ai foulé, d'un pied sans souillure, un sol impur et dégradé. Voilà que je viens à vous que j'ai aimé, que j'ai cherché, que j'ai toujours désiré. »

Comme elle achevait ces mots, les flammes s'éteignirent et il ne resta aucune trace du feu qui devait dévorer la douce victime.

« Qu'elle périsse par le glaive! » s'écrie Aspase témoin du prodige. L'exécuteur se présente et, pour la conduire plus sûrement au supplice, il prend les menottes les plus petites qu'il peut trouver et les met aux poignets d'Agnès. Celle-ci, se voyant ainsi enchaînée, sourit, secoue ses mains délicates, et les fers impuissants tombent avec fracas à ses pieds.

Aspase, s'apercevant que la foule, toujours changeante dans ses impressions, commence à se laisser émouvoir par tant de jeunesse et de beauté, fait de nouveaux efforts pour gagner Agnès à la cause des idoles.

Mais la sainte enfant résiste à toutes ses perfides suggestions : « Il est inutile de me tenter plus longtemps, lui dit-elle, je méprise tes fausses divinités et je ne puis aimer et servir que le seul Dieu vivant. »

Le juge irrité porte de nouveau contre elle la sentence de mort. A ce signal de la délivrance, Agnès tombe à genoux et, inclinant doucement sa tête sous la main tremblante du licteur, elle reçoit le coup suprême qui introduit son âme pure aux noces éternelles de l'Epoux divin.

Les reliques de son chaste corps furent déposées, près la voie Nomentane, dans un héritage qui appartenait à ses parents.

Un jour que ceux-ci étaient venus prier sur son tombeau, ils aperçurent une multitude de vierges au milieu desquelles était, toute rayonnante de gloire, leur bienheureuse enfant, ayant un agneau plus blanc que la neige à ses côtés.

C'est sans doute en souvenir de cette vision que chaque année, le jour de la fête de sainte Agnès, l'abbé de *Saint-Pierre-ès-Liens* se rend à la basilique de Sainte-Agnès *hors les murs*, pour y bénir deux agneaux dont la laine sert à faire les palliums que le Souverain Pontife prend sur l'autel de saint Pierre et qu'il envoie, comme signe essentiel de leur juridiction, à tous les patriarches et métropolitains du monde catholique. C'est ainsi que ce simple ornement va porter, jusqu'aux extrémités de l'église, dans une union sublime, le sentiment de la force du prince des apôtres et la douceur virginale d'Agnès.

Un humble servant deMarie.

LA PROPAGATION DE LA FOI.

« Jérusalem, éléve tes regards autour de toi. Vois ces multitudes » nombreuses qui viennent à toi. Je jure par moi-même dit le » Seigneur que tu en seras revêtue comme d'un ornement, tu en » seras environnée comme une épouse l'est de ses enfants. Tes » déserts, tes solitudes, tes ruines, se ranimeront et seront trop » étroites pour leurs habitants. Les fils de ta stérilité te confieront à » l'oreille : Je suis trop à l'étroit; agrandissez l'espace pour que j'y » habite. Et toi tu diras dans ton cœur : Qui donc m'a donné tous » ces enfants? J'étais stérile et inféconde, dans l'exil et la captivité. » Qui donc les a nourris durant mon isolement et mon abandon? Et » d'où me viennent-ils donc? (1) » Ces admirables paroles que l'Église chantera le six janvier et qui datent de six cents ans avant Jésus-Christ, font toujours la même impression. C'est la prophétie toujours vivante, annonçant le miracle toujours vivant, la prédication de l'Évangile par les Apôtres et la propagation de la Foi de notre temps. C'est toujours le grain de sénevé et sa merveilleuse fécondité. Imperceptible d'abord, il grandit et se développe, et devient l'arbre gigantesque qui abritera toutes les nations sous son ombrage. C'est Jérusalem transfigurée, c'est la sainte Eglise Catholique.

Le sublime, le merveilleux, c'est toujours la petitesse des moyens avec la grandeur des résultats. Quand cette disproportion des moyens à la fin se maintient malgré tous les obstacles et brave l'expérience du temps, c'est là qu'est le miracle.

Quand le verbe de Dieu se fit entendre à Jean dans le désert et qu'il dit : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers, toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline seront

(1) Isaïe, chap. 49. 18.

abaissées, les chemins tortus deviendront droits et *toute chair verra le Sauveur envoyé de Dieu,* un espace immense, l'infini, séparait Dieu des nations. Afin qu'elles le vissent, il fallait les merveilles de la naissance de Jésus-Christ pour rapprocher Dieu de nous, mais cela ne suffisait pas. Il fallait sa pauvreté, son abaissement, son humilité, ses exemples, ses vertus, sa vie tout entière; mais cela ne suffisait pas. Il fallait ses souffrances, il fallait son sang, il fallait sa mort; mais cela ne suffisait pas. Il fallait la fondation de sa sainte Église, la mission des Apôtres, la prédication de l'Évangile. Et pour cela il fallait que les vallées immenses qui séparent les nations les unes des autres fussent remplies; que les montagnes d'obstacles de races différentes, de législations opposées, de civilisations ennemies, de langues si disparates, fussent abaissées; que les sentiers si tortueux et si croches, des dépravations, des dégradations, des désordres de tout genre, fussent redressés. Eh! bien, regardez autour de vous et voyez quelle est la chair qui n'ait vu le Sauveur envoyé de Dieu? Quel est le peuple, quelle est la nation, la simple tribu sauvage, qui n'ait ressenti sa douce influence? Le missionnaire ne connaît pas d'obstacle. En moins d'un demi siècle il a renouvelé le nord de l'Amérique et établi soixante évêchés là où il n'y en avait qu'un. Il a converti l'Océanie, entamé les déserts de l'Afrique, ébranlé la Chine, la Cochinchine et le Thibet, réveillé le Japon; dans toutes les parties du monde les solitudes se raniment, les îles tressaillent d'allégresse, et les forêts inhospitalières bénissent la sainte Église de Jésus. Partout, même chez les peuples qui avaient fait défection, un mouvement de retour vers elle se manifeste. La Suède se radoucit, la Hollande se rapproche, la Prusse lui tend la main, et l'Angleterre s'attachant à sa tunique, lui dit : Nous irons avec vous, car c'est avec vous qu'est le Seigneur. (1) Et toutes ces merveilles, que d'autres merveilles ne nous présagent elles pas!!

Toutes ces grandes choses, ces heureux résultats, sont l'œuvre de Dieu sans doute; car l'homme sans Dieu ne peut rien. Un écu et Thérèse, disait la Vierge du Carmel, ce n'est rien. Mais Dieu, un écu et Thérèse, c'est tout. Dieu aussi sans l'homme, sans Thérèse et l'écu, ne fera rien. Il veut sa coopération, c'est la condition qu'il met au succès.

Pour vous, pieux fidèles, soutiens de la Propagation de la Foi, vous savez que ces progrès sont le résultat de votre écu, de votre petit sou par semaine. Vous continuerez donc; ce n'est pas assez, vous chercherez, vous trouverez, vous gagnerez d'autres fidèles qui vous imiteront en donnant leur obole, et l'œuvre de Dieu continuera sa marche.

X. X.

Une charmante poésie de circonstance vient de nous être communiquée; nous ne résisterons pas au plaisir de l'insérer.

A JÉSUS DANS LA CRÈCHE.

CHANT D'UN ENFANT.

A l'étable où ta voix m'appelle,
Petit Jésus, divin modèle,

(1) Zacharie, chap. 8. 23.

Oh! j'aime à venir à genoux,
Fidèle,
Sourire à ton regard si doux
Pour tous.

Au saint banquet où l'on t'adore,
Tendre Jésus, moi je t'ignore!...
Là, si je ne vais pas m'asseoir
Encore,
Qu'il m'est doux, ici, de pouvoir
Te voir!

L'étable, c'est le petit temple
Où tu m'instruis par ton exemple,
Où ma jeune âme avec émoi
Contemple
Ce que l'amour a fait de toi
Pour moi.

On dit que, quand tu vins de naître,
Des rois furent te reconnaître,
Petit Jésus si faible encor,
Pour Maître,
Et t'offrirent, riche trésor,
De l'or.

Moi, je n'ai pour toute richesse
Que mon cœur tout plein de tendresse;
Aussi ton jeune serviteur
S'empresse
De te donner avec bonheur
Son cœur.

Aimable Dieu de l'innocence,
Pour que jamais je ne t'offense,
O Jésus, veille sur mes jours
D'enfance,
Prête-moi ton puissant secours,
Toujours!

N. Jobert.

FAITS RELIGIEUX.

Dons au Saint-Père. — Mgr l'archevêque de Cambrai vient de recevoir de l'un de ses diocésains 38,000 fr. pour le souverain Pontife. Cette somme va être versée entre les mains de Son Exc. le nonce apostolique, à Paris.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit, du zèle et du dévouement envers le Saint-Siége, des fidèles de ce grand diocèse qui modèlent leur conduite sur celle de leur vénérable pasteur (1). — Les dames de Paderbonn viennent de réunir, à l'aide d'une loterie, une somme de 11,000 fr. pour le pape. — Sept paroisses catholiques de Saxe, qui parlent la langue vende (*wendisch*) et vivent au milieu des protestants, ont pu réunir mille thalers pour le Saint-Père.

1. On nous annonce les *Annales du denier de saint Pierre*, Bulletin des œuvres pontificales, publié sous les auspices et avec l'approbation de S. E. Mgr le Cardinal-Archevêque de Lyon.

Conditions de l'abonnement : Les *Annales du Denier de saint Pierre* paraîtront le 1er de chaque mois, à partir de janvier 1869, par livraisons mensuelles de 32 pages format in-12, avec couverture imprimée, qui formeront à la fin de l'année un beau volume d'environ 400 pages. Le prix de l'abonnement par an est, pour toute la France, de 2 fr. 50 c.

On souscrit : A Lyon, chez Félix Girard, libraire, *place Bellecour*, 30. A Paris, même Maison, *rue Cassette*, 30.

Le Portrait du Christ. — *La Semaine de Poitiers* insère une lettre du R. P. Bossard, missionnaire apostolique, à un ami. Nous en détachons les lignes suivantes :

« Il est donc vrai que vous êtes allé à Rome, que vous avez vu et visité la Ville Éternelle, si riche en souvenirs pour tout chrétien, et émouvante pour tout cœur sacerdotal! Il est donc vrai que vous avez vu la belle et séraphique figure de Pie IX, la plus grande et la plus exacte personnification de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre! Ah! il me souvient que lorsque j'étais encore en France, je voyais çà et là l'image de Notre-Seigneur, et au bas il était dit : Véritable portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vraiment je croirais mieux que le vrai portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ serait au Vatican, dans la personne de Pie IX, que toute la catholicité aime, respecte et vénère parce qu'il est fort, parce qu'il est doux, parce qu'il est inébranlable dans les principes qu'il défend, en un mot parce qu'il est saint. Vous êtes bien heureux d'avoir vu Pierre, d'avoir pu entendre les paroles de Pierre et d'avoir baisé ses mains et ses pieds! La foi grandit en le voyant; l'amour, la piété de même, à tel point qu'en le quittant on doit être tout changé, tout transporté, je me figure. En venant en Cochinchine, je suis passé tout près des côtes de l'Italie; j'ai salué de loin Pierre, je lui ai dit au fond de mon cœur que je m'en allais chez les infidèles pour Dieu et pour lui... Pendant ces réflexions le navire m'emportait; mais j'envoyais mon cœur à Rome, au tombeau des Apôtres, pour m'offrir en holocauste comme Pierre à Jésus-Christ et à son Père. »

Le Pape et la Pologne. — La Russie vient d'envoyer un de ses ministres pour demander au Saint-Père d'user de son influence afin de ramener à la soumission les catholiques polonais. Cet ambassadeur n'a point été reçu par le Pape. Le cardinal Antonelli lui a répondu avec beaucoup de dignité que, après la persécution exercée par la Russie contre les évêques fidèles à leur devoir, le Saint-Père ne consentirait à user de son autorité en faveur du gouvernement du czar que lorsque ce dernier aurait rendu à l'église dans ses états une situation normale.

Un Prince Turc a Rome. — Dans la matinée du 1er décembre Fuad-Pacha, suffisamment rétabli de sa maladie, a présenté ses hommages au Saint-Père et l'a remercié des preuves d'intérêt et de sympathie que Sa Sainteté lui a données. Il a ajouté qu'il conservait l'espoir de se trouver en mesure de prouver à son tour, d'une manière évidente, la profonde gratitude qu'il ressentait pour le Saint-Père. Pie IX a saisi au vol cette dernière déclaration, et, le sourire sur les lèvres, a dit au dignitaire ottoman : — « Altesse, je prends note de ce que vous me dites. Lorsque vous serez de retour à Constantinople, souvenez-vous qu'il se trouve, sous le sceptre du sultan, beaucoup de mes enfants chéris. »

Il semble que Fuad-Pacha, tout entier sous le prestige du Saint-Père, s'arrêtera à Rome une bonne partie de l'hiver.

Monti et Tognetti. — Les feuilles religieuses donnent au long le récit de la conversion de Monti et de Tognetti, les deux agents principaux de l'attentat du 22 octobre 1867, qui a coûté la vie à vingt-sept zouaves et en a mutilé dix autres, à la caserne Serristori. Rien d'édifiant comme cette fin si admirablement chrétienne des deux condamnés, transfigurés par le repentir; la commisération que leur témoignent nos zouaves oublieux de toute offense; le baiser que leur donne le colonel de Charette, les yeux pleins de larmes, baiser qu'ils ont demandé au nom de Jésus-Christ comme gages de pardon. Leurs derniers jours furent si saints qu'on se recommandait à leurs prières devant Dieu.

Le Saint-Père a adressé un bref à Mgr. l'évêque d'Orléans pour le féliciter de sa lettre sur le futur concile. Sa Sainteté a aussi adressé à Mgr. l'évêque de Montpellier un bref qui approuve hautement sa lettre sur l'éducation des filles.

Belle mort de M. Berryer. — Le plus grand orateur de notre

siècle, M. Berryer, vient d'être ravi à la France par une maladie cruelle.

Une mort chrétienne a couronné cette belle vie. Sans attendre la dernière heure, dès qu'il se sentit atteint du mal qui l'a enlevé, il fit appeler le curé de Saint-Roch, sa paroisse, et voulut recevoir, dans la plénitude de ses facultés, tous les Sacrements de l'Eglise. Ce grand devoir accompli, il quitta Paris pour aller mourir dans la paix de sa belle terre d'Augerville. C'est là qu'il s'est éteint doucement le 29 novembre, à quatre heures du matin, dans les bras de sa famille et de la religion.

Le dernier usage qu'il a fait de sa connaissance a été de réciter tout entier, avec son confesseur, le *Salve Regina!*

M. Auguste de La Rochejacquelein. — La *Semaine du Fidèle* du Mans a raconté, le 19 décembre, la cérémonie des obsèques de M. Auguste de La Rochejacquelein, frère des deux héros vendéens Henri et Louis; héros comme eux, mort le 21 novembre à l'âge de 85 ans. Sa vie et sa mort ont été celles d'un chrétien. « Malgré son grand âge, on le voyait souvent monter à cheval, à quatre heures du matin, et faire seul une tournée dans la campagne jusqu'à ce qu'il entendit sonner l'*Angelus* dans une église retirée. Alors il y accourait, s'agenouillait devant le curé de la paroisse, remplissait ses devoirs religieux et remontait à cheval pour continuer sa promenade.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — Un cœur en cuivre doré, en action de grâces d'une guérison. — Une somme de 20 francs pour la décoration d'un lustre. — Un second cœur à l'occasion d'une éclatante conversion, suivie d'une mort très-édifiante. — Une très-belle lampe modérateur destinée à l'éclairage de la Crypte. La dame généreuse qui nous remet cette offrande, a déjà fait à l'église souterraine plusieurs autres dons précieux; qu'elle reçoive nos sincères remercîments.

Lampes. — 98 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de décembre, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 67 pendant neuf jours; 13 pendant un mois; 1 pendant deux mois; 1 pendant trois mois; 1 pendant six mois; 2 pendant un an. *Devant saint Joseph,* 7 pendant neuf jours; 1 pendant un mois. *Devant Notre-Dame du Pilier*, 2 pendant neuf jours; 1 pendant six mois. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jéus, 1 pendant neuf jours; 1 pendant un mois.

Recommandations, Neuvaines de prières et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues les plus nombreuses demandes, sont ceux d'Orléans, de Saint-Dié, de Cambrai, de Strasbourg, d'Angers, de Rouen, du Mans, de Besançon, de Coutances, de Lyon, de Nantes, de Soissons, etc. Plusieurs recommandations nous sont venues de l'Angleterre, de l'Allemagne, des Etats-Unis.

Consécrations des Petits Enfants. — 18 nouveaux enfants inscrits dont 8 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant décembre. 291
Nombre des visiteurs pour les clochers. 259
Nombre des visiteurs pour la Crypte. 363

Nous donnerons ici le total général, pour l'année 1868, 1° des messes à la crypte : 3394; — 2° des consécrations d'enfants : 296; — 3° des demandes de lampes : 1157; — 4° des visites à l'église souterre en dehors des grands jours de pélerinage : 7416; — 5° des visites aux clochers : 5264.

— La fête de l'Immaculée-Conception est bien chère à tous les enfants de l'Eglise ; elle l'est particulièrement aux dévots serviteurs de Notre-Dame de Chartres. A Lyon, des manifestations publiques admirables viennent témoigner chaque année de l'amour des habitants pour Marie; dans les rues comme dans l'église apparaissent

les marques éclatantes de l'enthousiasme populaire. A Chartres, c'est seulement dans l'intérieur de la basilique que la fête est grandiose : mais quelles splendeurs! La procession aux flambeaux dans la crypte est une de ces cérémonies sans égales et qui défient toute description. La foule l'a contemplée déjà bien des fois; elle y revient toujours à la suite du clergé; nous ne savons si nos pères jouissaient d'un aussi beau spectacle lorsque eux aussi, ils descendaient, le cierge en main, sous ces voûtes antiques, au jour des grandes solennités.

— Le 10 décembre, on célébrait l'anniversaire de la Translation de la *Santa Casa* à Lorette. Ce jour est devenu une de nos fêtes à la crypte, depuis que, par une faveur insigne venue de Rome, notre église souterraine est affiliée à celle de Notre-Dame de Lorette. Aussi les fidèles s'y sont-ils transportés nombreux afin d'y faire leurs dévotions et de gagner l'indulgence concédée pour cette heureuse occasion.

— Le 16, un illustre pélerin passait quelques heures à Chartres dans le but de prier Notre-Dame à son autel. Monseigneur Foulon, évêque de Nancy, ancien supérieur du petit-séminaire de Paris, a célébré la sainte messe à la crypte. Après avoir satisfait ainsi sa piété, Sa Grandeur a visité avec une satisfaction plusieurs fois exprimée, ce que tous les étrangers appellent « un monde de merveilles. »

— Le 19, ordination à la crypte : 3 tonsurés, 2 minorés, 1 sous-diacre, 5 diacres et un prêtre, M. l'abbé Tillard, professeur au petit-séminaire de Saint-Cheron. C'est le clerc de Notre-Dame dont nous avons parlé dans l'article qui commence ce numéro. Le lendemain, le nouveau prêtre a dit sa première messe à l'autel de Notre-Dame, assisté du fondateur de l'œuvre des Clercs. M. le Supérieur actuel de la Maîtrise a prêché ses enfants après l'évangile, en présence de plusieurs bienfaitrices qui s'étaient rendues avec bonheur à cette belle cérémonie.

— A la messe de minuit, une foule pieuse se pressait autour du berceau de l'enfant Jésus, devant Notre-Dame de sous-terre. Des chants religieux ont été exécutés avec accompagnement d'harmonium ; un grand recueillement régnait parmi les assistants heureux de se rappeler Béthléem dans la grotte dédiée depuis tant de siècles la Vierge qui devait enfanter : *Virgini parituræ.* Le nombre des communiants a été considérable.

— Le 8 décembre, trois sœurs de la Communauté de Saint-Paul de Chartres ont fait leurs adieux à Notre-Dame pour se diriger vers la terre étrangère ; elles partaient pour la Guadeloupe ; deux d'entre elles s'y rendaient pour la seconde fois. — Nous recommandons aux prières la vénérable mère Maria, ancienne supérieure, si connue partout ; elle est actuellement à l'extrémité.

— Nous saisissons un petit espace sur les épreuves du numéro pour parler d'un sujet qui demanderait tant de lignes. M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans, vient, aujourd'hui 27, de prêcher à la cathédrale en faveur de l'œuvre de la conférence de St Vincent de Paul. Nous ne pouvons dire qu'un mot résumant les impressions de tout l'auditoire : « C'était *admirable!* »

— Le 28 décembre, fête des Saints Innocents. — Offices capitulaires chantés par les enfants de chœur. Au salut, sermon par M. l'abbé Desvaux, professeur à Saint-Cheron, ancien élève de la Maîtrise.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. La malade de Paris pour laquelle vous avez fait une neuvaine le mois dernier, s'est trouvée beaucoup mieux le neuvième jour après avoir donné de vives inquiétudes le huitième : quelque temps après elle a pu reprendre ses travaux. (Une abonnée d'Evreux).

2. J'ai le cœur rempli de joie et de reconnaissance en vous demandant une lampe devant l'image de Notre-Dame de sous-terre. Nous sommes exaucés; mon fils se trouvera dans la position qui faisait l'objet de nos désirs. (M. D. du Mans).

3. Amour et actions de grâces à la Reine des Vierges! Des obstacles s'opposaient à ma vocation que je croyais ne pouvoir suivre que dans un temps éloigné. J'ai fait prier Notre-Dame de Chartres; et bientôt, toutes les entraves ayant disparu, j'ai pu répondre à l'appel divin. (Une religieuse du diocèse de Chartres).

4. Un de mes fils qui a réussi dans un examen universitaire me prie de vous écrire pour demander une lampe devant Notre-Dame en action de grâces de la protection visible qu'elle lui a accordée.
(L. R. de Bruxelles (Belgique).

5. Notre bonne Mère a eu pitié de nous; la paix et l'union sont rentrées dans cette maison naguère si malheureuse, que j'avais recommandée aux prières des Clercs.
(L'abbé B. de L. diocèse du Mans).

6. Je vous prie de remercier la Sainte Vierge de l'heureuse délivrance qu'elle m'a accordée et de la santé de mon enfant.
(Femme C..., de Mit. près Ramb. diocèse de Versailles).

7. Je dois remercier Notre-Dame de Chartres de la faveur accordée à mon ami E. T.; il m'a déclaré qu'il se sentait redevable à l'intercession de cette bonne Mère du succès obtenu à ses examens.
(N. de Huningue, près Bâle (Suisse).

8. Deux lampes pendant un mois devant la statue de Notre-Dame de sous-terre, en reconnaissance d'une faveur signalée due à sa protection visible. (X. de Strasbourg).

9. Je viens rendre grâces à Notre-Dame pour la guérison d'un ami que j'avais recommandé aux prières lorsqu'il fut atteint de la fièvre cérébrale. (A. J., seminariste).

10. Je double mon abonnement pour remercier la Très-Sainte Vierge des grâces qu'elle m'a obtenues. Mes yeux, si fortement menacés quand je me fis recommander à elle, ont été épargnés et m'ont permis la continuation de mes travaux. (M. C., du Mans).

11. Je demande une lampe en reconnaissance d'une guérison demandée par vos Clercs. (M. T. de Paris).

12. Dès l'ouverture de la neuvaine à Chartres, un mieux très-sensible s'est déclaré dans la santé de ma sœur; le neuvième jour elle était parfaitement guérie; depuis cette époque, elle n'a pas ressenti la moindre atteinte de la triste affection qui nous avait causé de si vives inquiétudes. (L'abbé P. de S.-Q. dioc. de Soissons).

13. Les deux personnes recommandées ont ressenti l'effet des prières faites à leur intention. Elles ont employé des remèdes naturels sans doute, mais Notre-Dame de Chartres est au moins pour une bonne part dans la guérison.
(M. P. de S.-G., diocèse de Saint-Dié).

14. Nous avions demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour la guérison d'un père de famille dont l'état était presque désespéré. Plusieurs personnes pieuses joignirent leurs prières aux nôtres et firent la sainte Communion. Notre bonne Mère nous a exaucés au-delà de toutes nos espérances. Comme Notre-Seigneur avec le paralytique de l'évangile, Elle a d'abord rendu la santé de l'âme à notre cher malade. Il s'est confessé et a communié dans les sentiments les plus admirables de foi et de repentir. La guérison du corps ne s'est pas fait attendre, et le 17 décembre, le bon père de famille se trouvait aux pieds de Notre-Dame de sous-terre pour entendre la sainte messe et communier une seconde fois en actions de grâces. (D. diocèse de Chartres).

Pour les chroniques et les extraits : L'abbé Goussard.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.

2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1869. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

SAINTE MARGUERITE DE CORTONE PÉNITENTE

XIIIe SIÈCLE

On rapporte que le bienheureux Ægidius, (1) après avoir reçu de Saint Bonaventure la consolante assurance qu'un ignorant, une pauvre bonne femme, et même un idiot, pouvaient aimer Dieu davantage qu'un savant théologien, courut à la porte du jardin qui donnait sur la voie publique criant de toutes ses forces : « Venez hommes simples et sans lettres, venez bonnes femmes, venez pauvres idiots, venez tous aimer notre Seigneur, puisque vous pouvez tous l'aimer autant et même plus que le grand docteur Bonaventure.

Et nous, après avoir lu la vie de Sainte Marguerite de Cortone, (la Madeleine de l'ordre Séraphique), nous venons comme l'humble disciple de saint François d'Assise, jeter aussi une parole d'espoir, non à la vérité aux déshérités de la science, mais aux pauvres pécheurs, à tous ceux qui tremblent devant la justice de Dieu, au lieu de se jeter avec confiance dans le sein de sa miséricorde; nous venons leur dire, appuyé sur la sanction de l'Église qui l'a proclamée SAINTE : « Voyez cette femme, elle a beaucoup péché et pendant neuf ans les villes d'Alviano et de Monte-Pulciano furent tour à tour le théâtre de ses folles joies et de ses coupables plaisirs. Mais elle a beaucoup pleuré... Elle a beaucoup souffert... Elle a beaucoup aimé, et le Seigneur, touché de ses larmes, de sa pénitence, de son amour, non seulement lui a remis ses fautes, mais il l'a *de plus établie pour être le refuge*, *la ressource des*

1. L'un des trois premiers compagnons de saint François.

désespérés ; jetez-vous donc aux pieds de votre Dieu, pour implorer votre pardon. Relevant ensuite vos fronts humiliés, livrez vos cœurs à l'espérance, ce doux rayonnement du ciel qui éclaire les ténèbres de l'âme et y fait rentrer la lumière et la paix. Ah! n'objectez pas pour vous soustraire à ses bénignes influences vos résistances à la grâce, vos rechutes, votre endurcissement, l'exemple de Marguerite est là pour faire taire tous prétextes et calmer toutes frayeurs... Car elle aussi a repoussé les avances de son Dieu... Elle aussi l'a oublié, méconnu, offensé, après l'avoir servi, connu, aimé... Elle aussi a dit bien des fois ; « je me levrai, j'irai trouver le père que j'ai dans les cieux, » et elle est restée assise dans la fange du péché... Cependant, par suite d'un de ces coups vainqueurs qui bouleversent une âme en lui montrant la fragilité de l'existence, le peu de durée des plaisirs qui passent, la vanité des richesses et de la beauté, Marguerite essaie de sonder l'abîme des misères dans lequel elle est tombée... elle le trouve sans fond... Alors saisie d'un saint effroi et d'une inénarrable douleur, elle éclate en longs gémissements.

O larmes du repentir et de l'amour tombez, tombez goutte à goutte sur cette âme souillée, déjà tout inondée du sang de Jésus-Christ, et unie à ce sang divin qui a coulé sur la croix pour la purifier, lavez-la de ses iniquités.

Par une inspiration intérieure à laquelle Marguerite obéit fidèlement, elle se dépouille de ses riches parures et quittant Monte-Pulciano qui lui rappelle de si lamentables souvenirs, elle se rend à Cortone, ville de Toscane, afin de solliciter *des frères mineurs* l'habit du Tiers Ordre... Mais il lui faut acheter cette insigne faveur par trois années passées dans les larmes, les bonnes œuvres et la prière... Le jour qu'elle lui est accordée, elle vient humblement s'agenouiller au pied de l'autel devant une croix que l'on montre encore... Aussitôt une voix, qui semble sortir de l'image du crucifix, se fait entendre et lui dit : « PAUVRE FEMME QUE voulez-vous? » Éclairée par le saint Esprit, elle répond aussitôt : « Je ne veux et ne cherche que vous, mon Seigneur. »

A partir de cet instant, décisif pour elle, Marguerite fait alliance avec la pauvreté. A l'exemple de son séraphique Père, elle en embrasse si passionnément les privations, qu'un jour apercevant une cassette en bois où elle déposait son pain, elle la donne au premier mendiant qui passe, et se contente pour son usage d'un vieux plat à moitié brisé. Ce misérable débris lui-même elle le jette bientôt comme une *richesse* superflue...

Afin de soutenir sa frêle existence dans ce dénûment extrême, elle se consacre au service des femmes malades; mais elle renonce bientôt à ce genre de vie, où elle ne peut penser librement à Dieu et se met à mendier.

Voilà donc celle qui autrefois nageait dans les délices et l'abondance, qui va maintenant de porte en porte, vêtue d'étoffes noires et grossières, demandant d'une voix suppliante sa nourriture de chaque jour... Quand on lui offre un pain entier, elle le refuse dans la crainte que l'on agisse ainsi par égard à son ancienne prospérité : plus tard elle l'accepte pour ses pauvres qu'elle aime plus qu'elle même. Elle leur distribue tout ce qui lui reste, et quand elle n'a plus rien à donner, elle détache sa ceinture, les manches de sa robe, le voile qui couvre sa tête... Dans l'hiver elle arrache de son foyer le bois que la charité y jette, doublement heureuse puisqu'au prix d'une souffrance personnelle, elle peut soulager les indigents.

Un jour le seigneur Jésus de sa bouche divine, lui dit : « PAUVRE FEMME, vous n'irez plus mendier à travers les rues de Cortone : une personne charitable vous apportera la nourriture, vous lui parlerez les yeux baissés et en peu de mots, car vous avez beaucoup péché autrefois dans vos paroles... Si vous me désirez cherchez-moi dans le silence... » Et quand, suivant un mouvement de curiosité, il lui arrive de faire quelque question inutile, elle en est aussitôt punie par une soustraction des douceurs célestes.

La cellule de Marguerite est comme un vrai sanctuaire où elle prie et s'immole sans cesse. Le souvenir de ses fautes et la méditation des souffrances du Sauveur sont pour elle comme un glaive à deux tranchants, qui transperce et déchire son tendre cœur... elle participe si visiblement et d'une manière si sensible aux mystères de la Passion, que les habitants de Cortone accourent pour contempler, dans les douleurs et les angoisses qu'elle endure, les douleurs et les angoisses de l'homme Dieu...

Saintement homicide d'elle-même l'intrépide pénitente maltraite et détruit de telle sorte ce corps de péché, dont elle s'est servi contre Dieu, que sa chair naturellement blanche et délicate, devient meurtrie et livide.

Le Sauveur lui a dit « PAUVRE FEMME, sachez qu'aucun de mes serviteurs ne peut être parfait dans le monde, s'il ne se mortifie dans le boire et le manger. » Disciple docile du divin Maître, Marguerite parvient graduellement à ne prendre pour nourriture

qu'un peu de pain et d'eau auxquels elle ajoute parfois quelques herbes crues, où quelques fruits sans saveur.

Cependant l'ennemi de tout bien ne sommeille pas et rôde autour de la sainte pénitente. Tantôt il cherche à l'épouvanter par d'horribles visions, ou par le tableau de ses iniquités : tantôt il l'attaque par la vaine gloire... Pour repousser ces suggestions infernales Marguerite sort de sa cellule et crie en pleurant : « Lève-toi, lève-toi, peuple de Cortone, gardiens de cette ville, pourquoi laissez-vous dans vos murs la plus criminelle et la plus indigne de toutes les femmes? Armez-vous de pierres, chassez-la du milieu de vous. La voici, la voici la Pécheresse qui a rempli le monde de ses scandales. »

Ceux qui l'entendent parler ainsi se frappent la poitrine et disent : « C'est la pauvre pénitente... Que Dieu oublie ses péchés, et les nôtres à cause d'elle! »

Favorisée des apparitions de son ange gardien, de la très sainte Vierge, du Seigneur lui-même qui daigne l'instruire, la diriger, la consoler, Marguerite éprouve pourtant au cœur un ineffable déchirement... C'est que le bon Jésus, en la visitant, lui dit toujours *Pauvre femme, Pauvre Marguerite*, ce qui lui rappelle ses péchés et lui fait craindre qu'ils ne soient pas encore entièrement pardonnés... Dans la tristesse qui la consume, elle conjure le Seigneur de lui donner un autre nom, et le Seigneur, touché de sa plainte amère, lui fait entendre cette douce parole : MA FILLE... (1) A cette ravissante appellation, Marguerite tombe dans un extase d'amour ; elle est si consolée que son ange, venant au milieu de cette joie, elle s'excuse de ne pouvoir comme autrefois goûter sa présence, tant son âme est captivée par la parole du Christ... Nous touchons ici au point culminant de la vie transfigurée de la sainte pénitente.

Le divin époux la conduit sur la *montagne de la Myrre*, *sur la colline de l'Encens*, et les esprits bienheureux, en abaissant sur elle leurs regards, se demandent avec admiration : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, remplie de délices, appuyée sur son Bien-aimé? » (2)

En même temps le ciel s'entr'ouvre, et le sauveur montre à Marguerite la place qui lui est préparée, à côté de sainte Madeleine, au milieu des Vierges et des Séraphins...

1. Voir l'histoire de la Sainte, par Mgr. Luquet, Évêque d'Hesebon.
2. Cant. IV, v. 6.

Redescends maintenant de ces hauteurs divines, ô Marguerite! ô notre sœur! pour porter à la terre d'exil, les suaves émanations de la céleste patrie.

Que les malades s'approchent de toi... En respirant les parfums qui s'exhalent de ta cellule, la santé leur sera rendue.

Qu'ils viennent aussi ces malheureux esclaves du démon qui gémissent sous ses étreintes cruelles, et les fers de leur dur servage tomberont brisés à leurs pieds.

Bien plus encore, que l'on conduise dans ta demeure, que l'on expose à tes regards, au souffle de ta prière, des cadavres inanimés, et ils reviendront à la vie.

Enfin, quand l'heure solennelle de la délivrance aura sonné, qu'elles viennent en foule ces détenues du Purgatoire, délivrées par tes supplications, tes austérités, et tes brûlants soupirs, qu'elles viennent faire à ton âme glorifiée, un cortége d'honneur!

Réjouis-toi, chère sainte, et tressaille d'allégresse, les peines et les épreuves de la vie sont passées. « Voici l'époux, il arrive... Sors, et réunis-toi à lui intimement; goûte la contemplation de son visage tout resplendissant de clarté, et unissant ta voix à celle des Chérubins, ajoute une note d'amour à leurs cantiques éternels!

Ce fut le 22 février 1297 que l'âme de Marguerite, brisant ses liens mortels, prit son vol vers les cieux.

La corruption du tombeau a épargné son corps sanctifié par la pénitence : il est encore exposé de nos jours, à la vénération des fidèles, dans une des églises de Cortone qui appartenait naguère aux Franciscains.

Un humble servant de Marie.

A VOL D'OISEAU.

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

(*Suite et fin.*)

Il est temps de quitter Marseille pour nous diriger vers la solitude illustrée par le séjour de cette grande sainte, dont le nom a traversé les âges, entouré de la double auréole du repentir et de l'amour...

Après bien des fatigues et des détours à travers des montagnes agrestes, nous apercevons, au milieu de roches hautes et alignées, semblables à un rideau de pierre, une habitation qui s'y trouve comme suspendue, et à nos pieds une forêt dont la nouveauté nous saisit. Ce n'est plus le pin maigre et odorant de la Provence, ni le chêne vert, ni rien des ombrages que nous avons rencontrés sur notre route. On dirait que, par un privilège exceptionnel, le nord a jeté là toute la richesse de sa végétation, tandis qu'à deux

pas, sur les flancs de la montagne, on retrouve les arbres ordinaires au pays. Ce lieu seul fait exception, et ce qu'il y a de plus admirable c'est que, semblable à ces bois sacrés des anciens que la hache ne profanait jamais, « les siècles seuls exercent le droit d'abattre les vieux troncs et d'en rajeunir la sève, seuls ils ont régné et règnent encore, instruments d'un respect qui vient de plus haut qu'eux, et qui ajoute au saisissement du regard celui de la pensée[1]. »

Ce bois sert pour ainsi dire d'adossement à l'hôtellerie des pélerins : elle est bien placée pour les reposer un peu de l'ascension d'une haute montagne, et leur faire prendre de nouvelles forces avant d'entreprendre celle qui conduit à la *Sainte Beaume*. On la gravit ordinairement à dos de mulet, mais fi donc ! pour nous une si vulgaire monture, c'est le cas ou jamais de prendre nos ailes rapides afin d'atteindre, au plus vite, le but sacré de notre pieuse pérégrination.

La Sainte-Beaume est, ainsi que l'indique son nom[2], une vaste grotte située dans le flanc d'une montagne de roche en ligne aussi verticale qu'une façade de maison ; dans le fond se trouve un petit rocher sur lequel la sainte pénitente demeurait : il est sec et sain, tandis que tout le reste est humide. Un autel, placé en cet endroit, permet aux prêtres d'y célébrer le saint sacrifice. En dehors, sur la saillie abrupte de la montagne, mais un peu à gauche de la grotte, est le point marqué par la tradition comme celui où sept fois le jour Marie-Madeleine était portée par les anges. Là, ayant pour ainsi dire toute la terre sous ses pieds, elle jouissait, comme saint Paul, dans des extases sublimes, de la vue de Dieu, des anges, de Marie après sa glorieuse Assomption. Un modeste oratoire, appelé le Saint-Pilon, consacre le souvenir de ces merveilleuses translations et y attire la vénération des pélerins.

« La Sainte-Beaume, » dit éloquemment le Père Lacordaire, « a » été le Thabor de Marie Madeleine... Elle y a vécu solitaire dans » cette *tente* refusée au prince des Apôtres, entre les pénitences » de la grotte et les ravissements de la hauteur. Là foi, respec- » tueuse adoratrice de tous les grands souvenirs, habite encore les » deux montagnes et, de leur faîte immaculé, elle regarde en haut » le Dieu qui les visita[3]. »

Pour compléter notre pélerinage à la Sainte-Beaume, rendons-nous à Saint-Maximin, petite ville située à 14 kilomètres du saint Rocher, pour y vénérer le tombeau de Marie-Madeleine.

Voici ce que la tradition rapporte sur la mort de la sainte exilée : L'heure étant venue où elle devait passer de son extase terrestre et interrompue à l'extase immuable de l'éternité, elle voulut recevoir une dernière fois en son âme son Sauveur bien-aimé.

Les anges secondèrent son désir et la transportèrent sur le bord de la Voie Aurélienne, près de l'oratoire bâti par saint Maximin, — un pilier célèbre rappelle au voyageur cette mémorable circonstance du passage de la sainte : on l'y voit au sommet soutenue par des anges qui semblent la transférer d'un lieu à un autre. — L'évêque y attendait l'amie de son maître[4]. Il l'y reçut, lui donna la sainte

1. Le Père Lacordaire, Vie de sainte Madeleine.
2. Dans la langue du pays, beaume veut dire grotte.
3. Vie de sainte Madeleine, p. 171.
4. Saint Maximin, premier évêque d'Aix, avait été l'un des 72 disciples du Sauveur.

Communion, et prise du sommeil de la mort, elle s'endormit en paix. Saint Maximin déposa son corps dans un tombeau d'albâtre. On distingue encore l'endroit du front où Notre Seigneur la toucha après sa résurrection ; seulement depuis un siècle environ, la particule de chair mobile et transparente qui brillait à la tempe gauche de la sainte, s'en est détachée. Déposée dans un vase de cristal, encore aujourd'hui on l'appelle le « *noli me tangere*, » nom sublime parce qu'il a été conservé par la foi pour une pensée digne d'elle [1]. On voit aussi à Saint-Maximin des reliques considérables de Lazare et de Marthe, et une fiole du sang de Notre-Seigneur, que sainte Madeleine avait recueilli sur le Calvaire. Chaque année, avant 93, ce sang divin se liquéfiait le Vendredi saint, mais la fiole ayant été brisée par les terroristes, le miracle ne se renouvela plus... le précieux sang resta coagulé dans le fond. Pour contempler toutes ces pieuses richesses, il nous faut descendre dans une petite crypte placée en dessous de la magnifique Basilique construite par les Comtes de Provence. Au Moyen-Age, la dévotion envers sainte Madeleine était si grande, qu'outre une multitude de pélerins vulgaires, un seul jour y compta 6 rois... un siècle y amena 8 papes... et tous nos souverains, depuis Louis XI [2] jusqu'à Louis XIV, tinrent à honneur de venir incliner leurs fronts couronnés devant les restes mortels de la sainte pénitente.

Auprès de la basilique de Saint-Maximin s'élevait un couvent de Dominicains. Lucien Bonaparte sut, grâce à l'à-propos de son génie conservateur, sauver de la destruction ces deux monuments élevés par la foi des princes et des peuples à l'amour de Marie-Madeleine. Il commandait alors militairement le pays et s'y était marié. On vient un jour lui apprendre que la tourbe révolutionnaire entre dans l'église pour la démolir. Il s'y rend aussitôt, monte à l'orgue qui est superbe, et joue la *Marseillaise* avec un entrain tout patriotique... Puis il s'arrête, et d'une voix fortement accentuée : « Citoyens, dit-il, pourquoi vouloir détruire un instrument qui joue de si belles choses? »

— Ceci est vrai, répondent les meneurs, épargnons-le, mais détruisons l'église.

— Et où mettrez-vous l'orgue?...

— C'est encore vrai... et ils se retirèrent.

Lucien fit aussitôt fermer l'église et ordonna que l'on écrivit à l'entrée ces mots magiques qui en furent le Palladium :

Fournitures militaires.

Le 19e siècle réservait à la privilégiée du Christ une glorification toute nouvelle, et sur le fronton d'un temple qui rappelle par son architecture, les plus beaux monuments de la Grèce antique, on lit cette inscription écrite en lettres d'or : AU DIEU TRÈS-GRAND ET TRÈS-BON, SOUS L'INVOCATION DE SAINTE MADELEINE.

Puisque nous voilà transportés à Paris, ne cherchons pas à le quitter. Où trouverions-nous mieux que dans cette *reine des cités*, le confort qui nous a si souvent manqué dans les lieux agrestes que nous avons parcourus ensemble ? Où verrions-nous réunis autant d'objets capables de satisfaire notre curiosité de touriste, et d'enchanter nos regards?... Et pourtant, faut-il le dire, quand on a longtemps contemplé dans toute leur magnificence les merveilles de la nature, celles de l'art perdent de leur attrait, de leur majesté,

1. Vie de sainte Madeleine., p. 20

2. La Provence fut réunie à la Couronne sous le règne de ce monarque.

de leur grandeur... Faut-il le dire encore, lorsqu'on a contemplé de près les hommes de la prière et de la solitude ; quand on a vu leurs œuvres si grandioses dans leur simplicité ; quand on a respiré le doux parfum de leurs vertus; on se trouve mal à l'aise au milieu de ces foules que la pensée de l'intérêt matériel, du plaisir, du bien-être à tout prix, agite, fait mouvoir autour de soi; cette espèce de tourbillon donne le vertige, et instinctivement on cherche à se soustraire à sa pression, à son entraînement.

Que de fois en passant devant ces habitations splendides qu'autrefois on aurait nommées des palais, et qui maintenant portent le nom vulgaire de maisons, tant elles se sont multipliées ; que de fois me suis-je dit, en passant le matin devant ces fenêtres encore closes à la lueur du jour : « En ce moment peut-être, bien des personnes, renfermées dans ces prisons dorées, pleurent, souffrent, gémissent, sont en proie aux convulsions d'une lente agonie. Dès lors toutes ces magnificences perdaient à mes yeux leur charme... car gémir, souffrir, pleurer, mourir au milieu des splendeurs du luxe, des mille inventions de la richesse, ce doit être doublement pénible pour le cœur, et je sentais bien plus fortement la supériorité des jouissances de l'âme sur celles du corps, et je pensais que l'or avait en réalité bien peu de prix, puisqu'il ne pouvait ni guérir la souffrance, ni calmer les agonies du cœur, ni préserver de la mort!!!....

Mais, je le sens, la misanthropie me gagne, il est temps que je finisse. Un dernier mot seulement comme adieu.

O Carnaval! mot burlesque que je prononce à regret, je t'en conjure, fais taire un peu le bruit de tes fêtes pour laisser parvenir à nos oreilles les doux vagissements qui s'échappent de la CRÈCHE, où repose, petit enfant, le Rédempteur du monde. Ils nous rappelleront du moins, au milieu des enchantements et de l'ivresse des plaisirs, que si notre cœur est triste, malheureux, agité, il trouvera aux pieds du divin Jésus la consolation, le bonheur et la paix.

C.

SOUVENIRS D'UN SERMON

Nous avons parlé dans le dernier numéro, du sermon que M. l'abbé Bougaud a fait entendre à la cathédrale. Nous avons pu en recueillir quelques passages qu'il nous semble bien utile de reproduire. Nous le ferons le moins imparfaitement possible; çà et là une suite de points indiquera des suppressions ou abréviations. On verra que, sans même le secours de l'action si pathétique de M. l'abbé Bougaud, l'orateur éminent, ce langage émeut parce qu'il est vrai.

L'orateur parle de la jeunesse d'aujourd'hui et des périls qui l'entourent.

« Un incrédule à quinze ans! c'est-là ce qui m'étonne, et c'est-là ce qui m'épouvante... D'où vient ce phénomène étrange? — C'est, direz-vous, l'effet des passions qui se déchaînent à cet âge, l'âge critique. — Mais, est-ce que les passions sont d'aujourd'hui? N'ont-elles pas toujours agité le cœur de l'homme, le cœur de l'enfant ?... Autrefois, il fallait avoir foulé aux pieds sa conscience pour que la foi disparût ; aujourd'hui il suffit d'un souffle, d'un orage ; et à quinze ans !!!

Encore une fois, d'où cela peut-il venir?... Cherchons le...

Oui, je le reconnais ; quinze ans est un âge périlleux ! Alors le cœur s'ouvre comme une fleur, alors le besoin d'une affection se fait sentir... Alors l'esprit s'éveille...

Mais si le péril est grand, Dieu a placé à côté de l'enfant des paternités augustes qui le préparent à la crise ; les paternités du *foyer*, de *l'école*, de la *patrie*... Ces paternités ne font pas leur devoir, et voilà pourquoi ces enfants de quinze ans courbent leurs yeux vers la matière et s'y plongent...

I. Le foyer paternel. Un jour sous l'œil de Dieu, à la face des saints autels, deux âmes se sont rencontrées... elles se sont juré amour, fidélité, uniformité de pensées et de sentiments etc. (Ici l'orateur rappelle les devoirs sacrés des deux époux et résume ainsi l'expression de sa pensée) : « Ils mêleront leur esprit et leur amour, pour apprendre à leur enfant à penser et à aimer « *erunt duo in carne unâ; erunt duo in mente unâ* » Puis il s'écrie :

Qu'avez-vous fait de cette communauté de biens, de ce foyer qu'en avez-vous fait? Le père, la mère, aujourd'hui, mêlent-ils leurs âmes, leurs consciences? La mère prie, le père prie-t-il aussi? La mère pleure, le père pleure-t-il? La mère est pure, le père est-il pur? Répondez.

Aussi, de ce contraste effayant au sein de la famille, que résulte-t-il? L'affirmation et la négation coulent dans les veines de l'enfant, et il en contracte je ne sais quelle faiblesse originelle : Il est malade de conscience, il est incomplètement engendré. Et il en est ainsi dès le berceau, que sera cet être à sept ans? Alors il adressera des questions naïves ; à dix ans, il s'étonnera de voir la diversité de sentiments dans son père et dans sa mère ; à quinze ans il s'en fera une arme et dira avec orgueil : Mère, quand donc serai-je assez grand pour ne plus prier, comme mon père?

Voilà ce qu'est le foyer domestique de nos jours... Voyons ce qu'est l'école, deuxième source protectrice de l'enfant.

II. L'école, c'est encore l'unité, ce sont les grands sillons de lumière ;... ce ne peut être le sophisme qui nie, c'est l'unité dans la lumière, la puissance dans la fécondité.

Cette école, qu'en avez-vous fait? En avez-vous muré les portes, calfeutré les fenêtres après que votre enfant y fut entré, pour que le doute et le scepticisme n'exerçassent point leurs ravages sur son jeune cœur qui commence à aimer, sur son âme qui commence à comprendre?

J'accuse mon siècle, mais j'accuse surtout le siècle qui l'a précédé. A cette époque du renversement des principes les plus sacrés, un homme, un génie si vous le voulez, se leva et dit : « L'école sans Dieu, la jeunesse sans Dieu. » Grâce à sa plume éloquente, vous l'avez applaudi. Cet homme était grand par le style, je l'avoue, mais il était bien misérable par l'âme. De lui sont nés tous ces petits sophistes qui eux ne sont grands par aucun côté et qui de nos jours cependant ne cessent de crier : « L'école primaire sans Dieu, l'école secondaire sans Dieu, l'école supérieure sans Dieu! » et vous les applaudissez !

Et quand ces enfants sortent de ces écoles, vous vous étonnez de les voir corrompus, athées, matérialistes !

Nous exagérons, dites-vous? Quoi, nous exagérons! Mais savez-vous une chose? c'est que l'avenir d'un enfant sera ce que l'école l'aura fait... Pompéï et Herculanum sont aujourd'hui enfouies sous

la cendre parce que l'on n'avait pas pris garde aux premiers frémissements du Vésuve. *Cavete posteri, vestra res agitur.....*

Reste la patrie. — Comment l'enfant après avoir senti sa foi s'ébranler au sein de sa famille, après l'avoir perdue presque totalement à l'école, comment cet enfant entrerait-il dans la société sans y être asphyxié?

Ici, je ne citerai qu'un mot, il a trente ans de date et il a été prononcé par un homme digne, à tous égards, de vos respects et de votre vénération.

Royer-Collard disait : Il y a en Europe une cause capitale d'immoralité, ce sont les événements qui se passent tous les jours sous nos yeux. On dit que les consciences s'en vont, mais que fait-on pour les retenir? Que fait-on du droit en Europe? L'homme y succombe, comment l'enfant résisterait-il?

Ces paroles sont trop vraies. Beaucoup ne croient plus de nos jours et ceux auxquels il reste encore un peu de foi sont rares : *Apparent rari nantes in gurgite vasto.....*

Disons maintenant où se trouve le remède.

Aujourd'hui les jeunes gens ne sont pas assez forts pour traverser la crise, par conséquent il y a deux choses à faire : Ralentir les courants, fortifier les âmes.

Mais qui pourra fortifier ces jeunes âmes? Le prêtre?... A quinze ans, l'enfant ne le connaît plus, ou s'il le connaît encore c'est avec des préventions et des méfiances, toutes choses capables de détruire ou du moins de paralyser le zèle et les efforts du prêtre.

Qui donc à sa place? Le père?... Quinze sur vingt en sont incapables, parce qu'ils ont abdiqué le pouvoir que Dieu leur avait confié. Le père? mais par son exemple il entraîne l'enfant dans la boue au lieu de l'élever vers Dieu!

Qui donc pourra fortifier l'âme de ces enfants?... qui donc en sera digne?. .

Je feuilletais l'autre jour une Bible. Dès les premières pages une scène me toucha : les flots s'amoncelaient, grossissaient, emportant tout sur leur passage; au sommet d'un rocher que les eaux n'avaient pu encore atteindre était une femme, une mère à moitié vêtue et toute meurtrie; il ne lui restait plus qu'un souffle de vie, et ce souffle elle s'en servait pour élever son enfant au-dessus des eaux et le sauver du gouffre qui allait le dévorer.

Tournez quelques pages : un enfant placé dans une coquille vogue sur les eaux. Derrière les joncs qui bordent le fleuve, j'aperçois une femme qui prie et qui pleure. Cette femme, c'est une mère, et en priant et en pleurant elle sauve son enfant.

Tournez encore quelques pages : voici la maternité dans son plus auguste ministère : le ciel est noir, couvert de nuages et sur un rocher aride se dressent deux gibets et sur ces gibets sont deux enfants. Les vautours et les loups semblent seuls animer cette scène de mort; ils réclament leur proie; ils veulent les cadavres. Mais ne voyez-vous pas auprès de ces gibets cette femme, aux regards effarés, une verge à la main et placée comme une sentinelle devant l'ennemi! Cette femme, c'est encore une mère; elle éloigne ces animaux rapaces et veille encore nuit et jour sur ces enfants qui ne sont plus.

En contemplant ces scènes, je me disais : dans la crise actuelle pour protéger l'enfant il nous reste quelqu'un, la mère! Le père a presque toujours défailli; mais la mère, au centre de la patrie, à la porte de l'école, au sein de la famille, peut tout sur son enfant

et sur la société. Oui, pour tirer les jeunes gens de la boue, pour les sauver de ce déluge d'impiété et d'immoralité qui semble nous envahir, il suffit d'une mère.....

L'histoire est là pour prouver ce que j'affirme. (Dans des récits présentés sous la forme la plus éloquente, l'orateur parle de Lacordaire, de Châteaubriand, de Berryer, demeurés chrétiens ou convertis, grâce aux souvenirs d'une première éducation surveillée par une pieuse mère.....). M. l'abbé Bougaud a encore été bien intéressant lorsque, après avoir fixé l'attention de son auditoire sur le jeune homme envoyé dans les grandes villes, à Paris; quels dangers du côté des faux amis! Mais le jeune homme sera sauvé s'il s'attache à des amis véritables, c'est-à-dire à des amis chrétiens, saints! C'est ce que firent jadis Ozanam et ses pieux compagnons, fondateurs des Conférences de Saint-Vincent de Paul...

FAITS RELIGIEUX

Rome 2 janvier. — « Le 31 décembre, dit la *Correspondance de Rome*, au moment où Pie IX allait entrer au *Gesû* pour y assister au *Te Deum* d'actions de grâces de la fin de l'année, une foule de peuple l'a entouré.

De toutes parts s'élevaient des cris qui témoignaient des alarmes de ce peuple et de la conscience qu'il a des menaces de la Révolution.

— *Padre santo, non ci abandoni, non ci abandoni! Resti con noi!* (Saint-Père, ne nous abandonnez pas, restez avec nous.)

Pie IX, qui gravissait les marches de la maison du Gesù, s'est alors retourné et a dit à voix très-haute :

— *Allegramente, popolo mio, et non temere!* (Joie et courage, mon peuple, et pas de crainte).

Il était admirable à voir. Son beau visage était encadré par l'hermine du *camauro*, la coiffure antique des pontifes romains; il saluait et bénissait la foule avec une grâce et une majesté incomparables. Des hommes et des femmes pleuraient d'attendrissement; on était remué jusqu'au fond de l'âme.

— Un mot sur le *Santo Bambino* pour lequel les Romains ont une si grande dévotion. C'est un Enfant-Jésus, sculpté en bois de cèdre, par un franciscain de Terre-Sainte, au seizième siècle. Les langes de soie blanche dans lesquels il est emmaillotté sont couverts de diamants et de pierres précieuses. Sa tête porte une riche couronne. Son pied d'or, que l'on baise pieusement, renferme des reliques de la Crèche et de la Vierge.

Deux religieuses le conduisent en voiture chez les malades qui en expriment le désir.

Le futur concile — Ce ne sont pas seulement les âmes, dit le Père Ramière, directeur du *Messager du Sacré-Cœur*, c'est la société entière dont l'Eglise doit satisfaire les aspirations et guérir les maux; aussi hâte-t-elle les préparatifs de l'œuvre de réconciliation et de salut qui rendra l'année présente à jamais célèbre dans les fastes de l'Eglise. Les commissions chargées de divers travaux préparatoires au futur concile, sont en pleine activité; et même avant l'ouverture de cette solennelle assemblée, elle fait sentir au loin ses influences.

Le patriarche schismatique de Constantinople a repoussé, il est vrai, la main paternelle que le successeur de saint Pierre lui avait tendue. L'appel à l'union n'a pas trouvé d'échos dans son cœur; mais, nous pouvons l'espérer, au sein de l'Eglise dont il est le chef, il se trouvera des âmes plus accessibles à la douce influence du Cœur de Jésus. Déjà la communauté bulgare vient de s'émanciper de son joug devenu intolérable. On signale aussi un mouvement parmi les

Arméniens. Enfin dans le nord de l'Europe, une autre église qui depuis la condamnation du jansénisme était demeurée insensible aux anathèmes des Papes, montre un vif désir de rentrer dans l'unité catholique. C'est l'Eglise janséniste de Hollande qui compte un archevêque et deux évêques. Lorsque les erreurs de ces sectaires furent condamnées, ils en appelérent au futur concile, et, dans leur esprit, cet appel dérisoire n'était qu'un prétexte pour colorer leur rébellion. Mais leurs descendants, moins passionnés pour l'erreur, et plus sensibles aux douloureuses suites de leur isolement, ont adressé des pétitions à leurs chefs spirituels pour les engager à profiter de la réponse faite par le souverain Pontife à leur appel.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Une belle lampe qu'on nous a envoyée d'Orléans ; la personne qui a fait cette offrande a voulu garder l'anonyme, mais, que son nom soit inscrit ou ne le soit pas sur la liste des donateurs, Marie le connaît et le bénit. — 2° Deux sommes de vingt francs destinées à la décoration de deux lustres. (Sur quarante lustres, vingt-neuf déjà, depuis un an, ont été dorés grâce à des aumônes semblables à celles que nous venons de signaler). — 3° Deux nouvelles plaques de marbre portant cette inscription gravée en lettres d'or : *Un bachelier reconnaissant.* C'est un bel hommage à Marie, protectrice des étudiants. — 4° Une très-belle aube confectionnée et offerte par une pieuse personne, domestique à Chartres. — 5° Quatre vases contenant des fleurs artificielles d'une remarquable beauté, des feuillages d'or au milieu desquels se détachent des grappes de raisin : c'est l'offrande d'une dame du Mans, reconnaissante d'une grâce obtenue. — 6° Enfin un beau calice de style gothique, en argent doré, donné à l'occasion d'un mariage, comme gage de l'espérance que les jeunes époux et leurs parents ont mise en Notre-Dame.

Lampes. — 111 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de janvier, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 69 pendant 9 jours; 1 pendant 18 jours; 11 pendant 1 mois; 3 pendant 2 mois; 2 pendant 3 mois; 1 pendant 5 mois; 1 pendant 6 mois; 3 pendant 1 an. — *Devant saint Joseph,* 9 pendant 9 jours; 1 pendant 2 mois; 1 pendant 3 mois. — *Devant Notre-Dame du Pilier,* 2 pendant 9 jours; 2 pendant 1 an. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, 1 pendant 9 jours, 2 pendant un mois. — Devant la statue de l'enfant Jésus, 1 pendant 1 mois. — Devant la Sainte-Face de N.-S., 1 pendant 6 mois.

Consécrations des Petits Enfants. — 16 nouveaux enfants inscrits dont 5 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant janvier. 277

Nombre des visiteurs pour les clochers. 92

Nombre des visiteurs pour la Crypte (en dehors des cérémonies publiques). 129

Fête de l'Adoration a l'Église de Notre-Dame-Sous-Terre. — C'est donc une bien douce solennité pour les âmes que celle de l'Adoration. Le Seigneur, qui fait ses délices d'habiter avec les enfants des hommes, semble vouloir ajouter aux saintes jouissances que connaissent les amis du tabernacle une suavité nouvelle dans ces jours bénis où une église particulière convoque les fidèles de toute une ville à une fête du Saint-Sacrement. C'est ce que nous ressentions aux grottes druidiques le 21 janvier. Ce jour-là, fête de sainte Agnès, de cette sainte amante de l'Eucharistie, préparée au martyre par la communion dans les catacombes, nous étions réunis en foule compacte devant l'autel de Notre-Dame pour adorer Jésus. Dès le matin, à cinq heures et demie, on se hâtait de prendre place à la première messe précédée de l'exposition du Saint-Sacrement. Aux messes qui suivirent, et particulièrement à celle de Monseigneur, on remarquait le même empressement.

Nous ne saurions calculer le nombre des communions : on se serait cru au jour de Pâques; c'est bien, il est vrai, une fête pascale que celle où le Seigneur invite tous ses chers disciples à la cène avec des promesses de grâces privilégiées et dans un cénacle si bien préparé. La crypte en effet, dans cette vaste partie qui s'étend devant la chapelle du pèlerinage, présenta tout le jour un éclat sans pareil; la crypte est belle aux heures mystérieuses où quelques âmes solitaires prient dans le silence à la lueur des lampes qui se reflète sur la voûte, ornée ici de peintures sombres et antiques, et plus loin, d'un semis de fleurs; mais elle se prête à une magnificence incomparable quand de nouveaux faisceaux de lumières, s'ajoutant aux flammes symboliques, s'y multiplient dans toutes les directions, présentant vingt dessins divers, des couronnes et des guirlandes de feu. Nous ne savons si l'impie comprendrait la raison de toutes ces splendeurs, mais peut-on en trop faire pour Jésus tant qu'il est avec nous? Quand l'aimable Sauveur se trouvait à la demeure de Simon, eut-on le droit de reprocher à une main pieuse l'abondance des parfums qu'elle répandait sur les pieds du Bien-Aimé? Ce spectacle imposant parut dans toute sa grandeur à la cérémonie du soir. Un bon nombre de personnes adoratrices s'étaient succédé devant le sanctuaire depuis le matin; les dames de l'Association du Saint-Sacrement, les élèves des pensionnats, avaient pris leurs heures pour cette mission si douce; les clercs de Notre-Dame, en habit de chœur, étaient venus chacun leur tour par groupes de quatre; des représentants des communautés s'étaient joints aux fidèles à ce rendez-vous des cœurs. Le soir, à 4 heures, le concours fut général et dépassa toute prévision : C'était la cérémonie finale : Sa Grandeur se trouvait là avec les insignes épiscopaux pour assister au salut qui fut présidé, d'après son invitation, par M. le curé de la Cathédrale et chanté en musique par les enfants de chœur. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. l'abbé G., un des chapelains de Notre-Dame, désigné pour porter la parole, expliqua le texte de saint Thomas qui termine le premier verset de l'*Adoro te supplex.* « Rien n'est plus doux à contempler que Jésus au Saint-Sacrement de l'autel; le cœur, pressé de se soumettre à Jésus par cette contemplation, en devient plus pur et plus fort. »

— La fête prochaine, à l'église Saint-Pierre de Chartres, aura lieu le jeudi 18 février.

NÉCROLOGIE.

Sœur Maria, ancienne Supérieure générale de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. — Le samedi, 16 janvier, le clergé paroissial de Notre-Dame, accompagné de plusieurs chanoines, d'autres prêtres, d'une députation du Séminaire et de la Maîtrise, se rendait à la chapelle de la Communauté des Sœurs de Saint-Paul pour commencer une cérémonie funebre qui devait se continuer à la cathédrale. Les regards émus se portaient sur un cercueil voilé de blanc et la prière, chantée pourtant sur un ton lugubre, semblait prendre sur toutes les lèvres un accent particulier de consolation et d'espérance. On rendait les derniers devoirs à une sainte religieuse, modèle des filles de Saint-Paul; à une ancienne supérieure de la belle congrégation fondée, en 1696, sous le patronage du grand Apôtre; à la digne sœur Maria. Après avoir prié sur la tombe de la défunte, nous devons payer à sa mémoire notre tribut d'éloges si bien mérités, en disant quelque chose de sa vie.

La vénérée mère Maria naquit à Versailles, le 19 septembre 1791, d'une famille aux mœurs patriarcales. Lorsqu'elle eut atteint sa vingt-cinquième année, elle entra, le 19 août 1816, dans l'ordre hospitalier de Saint-Paul et embrassa avec ferveur les épreuves du noviciat qui durèrent deux ans; puis, ce temps expiré, elle fut admise, à l'unanimité des suffrages, à la profession religieuse, le 2 août 1818. Malgré ses aptitudes pour l'enseignement, on la destina au soin des malades, pour répondre au plus ardent de ses désirs ou plutôt à un besoin de son cœur qui déjà se révélait si humble et si charitable; elle fut donc envoyée à l'hospice de Mantes, où elle

trouva pour supérieure la respectable sœur Françoise, encore aujourd'hui attachée à ce poste qu'elle a honoré par plus d'un demi-siècle de dévouement. Sœur Maria, à son insu, devait fixer bientôt l'attention par ses rares qualités; pour en faciliter le développement au plus grand avantage de l'institut, on la chargea jeune encore de la direction de l'hospice de Dreux et, plus tard, de l'hospice général de Blois.

Au mois d'octobre 1834, une élection de la plus grave importance allait donner une remplaçante à la Supérieure générale, qui venait de mourir, la bonne mère Josseaume, encore un de ces noms faits pour l'histoire religieuse de notre pays; la mère Josseaume, déjà supérieure avant la grande révolution, avait rassemblé les éléments épars de l'ancienne communauté et rouvert l'établissement au prix de mille sacrifices, quand la crise révolutionnaire fut apaisée. Les voix se réunirent en faveur de sœur Maria. En l'apprenant, la nouvelle élue se trouble et tombe évanouie; mais, le moment de la défaillance passé, elle revient à son énergie naturelle et accepte courageusement la lourde tâche qu'on vient de lui imposer. Si nous voulons maintenant parler des principes dont sa vie de supérieure a été la parfaite réalisation, nous signalerons l'application à faire observer la règle; l'exactitude dans la visite des divers établissements de son ordre, visite qu'elle savait rendre si fructueuse; enfin l'attention à tous les intérêts tant spirituels que matériels de la communauté; en face de diverses et nombreuses administrations, elle fut toujours prudente et ferme, par conséquent toujours habile; chez elle une bonté extrême savait s'allier à une vigueur inflexible quand il fallait lutter pour le bon droit; ses chères filles, à qui nous adressons spécialement ces lignes, en ont eu bien des preuves.

Sœur Maria passa quinze années, en deux fois différentes, dans la charge de supérieure et, pendant ce temps, elle fonda cinquante établissements en France et plusieurs dans les colonies; nous ne parlons pas des autres qui s'accrurent sous sa haute direction. Et ces religieuses dispersées à tous les coins de l'horizon, en Asie, en Amérique comme en France, elle les connaissait comme le Bon Pasteur de l'Evangile connaît son troupeau; on nous a attesté sur ce point sa prodigieuse mémoire. Une chose qu'on n'avait pas besoin de nous apprendre, c'est sa coopération aux œuvres de toute sorte qui méritaient le concours de sa charité, en dehors même de la sphère où s'écoulait sa vie. Donner pour Dieu et les pauvres, pour Dieu et l'Eglise, était une de ses jouissances; quand son intelligence supérieure avait compris l'utilité d'une entreprise basée sur la religion ou la bienfaisance, elle faisait tous ses efforts pour apporter sa pierre à l'édifice.

Lorsqu'elle fut rentrée dans la vie privée, ses vertus brillèrent d'un nouveau lustre. On la vit, dès le lendemain du jour où elle avait été déposée, se livrer gaiement aux petits ouvrages, aux fonctions les plus vulgaires. Sa grande foi, présidant aux actes les plus simples, avait quelque chose de candide et de ravissant ; sa régularité à tous les exercices de la communauté était telle en tout temps qu'on eût pu soupçonner chez elle le vœu de n'y jamais manquer.

Le Seigneur, qu'elle aimait tant, voulut achever l'embellissement de cette âme d'élite en lui envoyant l'épreuve qui *parfait les saints*, l'épreuve de la souffrance. Son immense désir du ciel éclata alors de plus en plus et se trahit par des paroles modestes que nous aurions voulu recueillir. Les trois années que dura sa dernière maladie montrèrent la femme forte sous le pressoir de la douleur : « Quelle belle âme! » s'écriait un jour le docteur après une de ses visites quotidiennes où il aimait à lui prodiguer les marques du zèle le plus sincère. Craignant d'être l'objet de trop de soins, l'admirable religieuse tenait surtout à ce que ces soins ne fussent jamais l'occasion de la moindre infraction à la règle. Un jour sa chère infirmière lui apportait une potion qu'elle avait fait chauffer elle-même à la cuisine, contre l'usage qui réserve l'entrée en ce lieu à un petit nombre de personnes ; elle croyait sa démarche parfaitement justifiée par des circonstances exceptionnelles; la malade s'en aperçut;

c'était assez; il fut impossible de lui faire accepter la potion ; elle devait être jusqu'au bout la sublime comme l'heureuse esclave de la discipline commune. Du reste, sa reconnaissance était sans bornes pour tous les services dont on l'entourait : quiconque cherchait à lui être utile avait aussitôt pour récompense une de ces paroles qui ne peuvent échapper qu'à un cœur débordant de tendresse.

Si nous avions été nous-mêmes témoin assidu de cette belle existence, il nous semble qu'aujourd'hui nous donnerions un cadre moins restreint à notre sujet; pour l'édification de nos lecteurs, on a bien voulu nous montrer d'abord, puis nous permettre d'esquisser quelques traits d'une de ces figures de sainte comme sait en former la vie du couvent; nous en sommes heureux; pour compléter notre humble récit, nous n'avons plus à dire qu'un mot qui le résume. Sœur Maria restera présente à la mémoire de ses bien-aimées compagnes, de ses filles spirituelles, de tous ceux qui l'ont connue, comme un modèle de la vie religieuse. Elle a quitté cette terre, séjour du travail et de la souffrance, avec le calme du juste, dans la 78e année de son âge; mais l'affection et les regrets de sa communauté lui survivent pour toujours. A l'église, auprès de ses restes vénérés qui allaient être confiés à la terre, bien des larmes ont coulé; elles ont eu pour témoins de nombreux assistants, parmi lesquels on remarquait Monseigneur l'évêque et plusieurs des autorités de la ville. Ces larmes, traduisant un sentiment facile à deviner, semblaient dire : « Elle nous était si chère! Puissions-nous bientôt la revoir au ciel! »

L'abbé GOUSSARD.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. — Un jour, je recevais une lettre de M. le curé de P. qui demandait une neuvaine pour un pécheur dévoré par un cancer. C'était un samedi; je me suis confessé, j'ai communié et j'ai fait brûler un cierge, dans l'intention d'obtenir la guérison du corps, si c'était la volonté du Bon Dieu, mais au moins la guérison de l'âme. Ce jour là même, le malade changea de sentiments, fit une belle conversion et mourut dans la paix du Seigneur.

(Un jeune enfant de Notre-Dame de Chartres).

2. — Veuillez commencer une neuvaine pour Mme M.... Elle se rendra aux pieds de N.-D. de Chartres, si sa santé le lui permet, sinon la personne qui vous écrit le fera à sa place. Elle est heureuse de vous annoncer que les prières adressées à la Vierge de Chartres, après la demande faite par M. le Curé, ont produit les plus heureux résultats. (Mme S... d'Evreux).

3. — L'année dernière, à pareille époque, je recommandais un enfant qui fut guéri après que nous eûmes invoqué cette bonne Mère. Je vous prie aujourd'hui de vouer à N.-D., pour sept ans, la petite T. M. L. (M. P.)

4. Une neuvaine d'actions de grâces et une lampe à brûler pendant neuf jours. Notre-Dame de Sous-Terre a entendu nos prières.

(Une abonnée de Suresnes, près Paris).

5. — Il y a quelque temps, nous avions demandé à vos clercs une neuvaine pour la guérison d'un malade; nous avons été exaucés. J'en remercie notre bonne Mère. (Une abonnée).

6. — Actions de grâces à Marie pour la conversion d'une dame qui n'avait pas communié, qui ne s'était pas confessée depuis *soixante ans.* (A. J. du diocèse de Strasbourg).

7. — Notre mère, qui vient de mourir, nous a quittés dans les plus saintes dispositions, dans des dispositions que lui a obtenues de Dieu la bonne et puissante Notre-Dame de Chartres.

(A. L. du Mans).

8. — Grâce à l'intercession de Notre-Dame de Chartres, invoquée par vos petits clercs, notre malade va très bien ; le mieux a commencé avec la neuvaine; on n'a pas été obligé de lui couper le bras malgré

la gangrène qui s'y était établie. Remerciements à Marie pour cette guérison tout à fait inespérée.

(Comtesse de M., à Libourne, diocèse de Bordeaux).

9. — La neuvaine que je vous avais demandée pour L. A. a donné celui des deux résultats qu'on désirait le plus; le malade est mort après une conversion qu'on avait si ardemment sollicitée.

(X. de Courville, diocése de Chartres.)

10. — Faites brûler une lampe et veuillez dire une messe en remerciement d'une grâce demandée et obtenue pour un enfant voué à Notre-Dame de Chartres. (A. de C).

11. — Actions de grâces pour le succès d'une opération qu'une personne de ma famille a dû subir à la bouche; je vous l'avais recommandée. (P. G. de Strasbourg).

12. — Je vous avais prié de me recommander aux prières des clercs de Notre-Dame et de faire avec eux une neuvaine à mon intention en vue d'obtenir ma guérison; il est vrai qu'alors le mal n'a fait qu'empirer de plus en plus et à tel point que, dans la maison, on me croyait à peu près perdu, mais le lendemain de la clôture de la neuvaine, j'ai éprouvé un mieux *très-sensible*, et, depuis cette époque, mon état ne fait que s'améliorer de jour en jour. Aujourd'hui je ne ressens que faiblement ces douleurs de poitrine dont je souffre depuis plus de six ans; le médecin lui-même est de mon avis. Ce n'est pas la première fois que j'éprouve d'une manière si sensible la protection de la Sainte Vierge. J'ai eu, vers l'âge de dix ans, une maladie terrible qui dura à peu près trois ans. Abandonné des médecins, ma mère fit vœu de me porter en pélerinage à un sanctuaire de Marie qui, dans le pays, jouit d'une grande vénération. Ne pouvant marcher qu'avec une grande difficulté et encore avec *des béquilles*, ma mère me porta elle-même à la Sainte Table; à peine avais-je communié que je me mis à crier tout haut que j'étais guéri, et depuis lors je n'ai jamais ressenti aucune atteinte de cette terrible maladie. Vous voyez que j'ai bien raison de recourir encore à la protection de cette bonne Mère. (Frère N. M. d'Orléans).

Pour les chroniques et les extraits : L'abbé GOUSSARD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
3e NUMÉRO. — MARS 1869. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

SAINT PATRICE ET SAINTE BRIGITTE, PATRONS DE L'IRLANDE (1).

Au moment où le sort de la catholique Irlande occupe si vivement les esprits et les cœurs, il nous a semblé que raconter la vie de ces deux esclaves dont elle reçut la sainte liberté de l'Évangile, serait un moyen d'augmenter encore l'intérêt qu'excite un peuple, animé pour la sainte loi du Christ de l'ardente et tendre dévotion qui est devenue sa vie propre, et son cachet distinctif. Le cours des siècles ne l'a point interrompue; la plus implacable des persécutions n'a pu l'éteindre; et elle entretient encore au milieu des misères de la domination anglo-saxonne, et malgré les sophismes de l'incrédulité moderne, un foyer d'orthodoxie qui se montre toujours, comme par le passé, redoutable à l'erreur.

PATRICE ET BRIGITTE! voilà deux noms que nous ne voulons pas séparer, puisque les habitants de l'antique Hibernie les unissent aussi dans leurs pieux souvenirs.

Le premier, excite sans cesse en eux une admiration passionnée; tradition populaire que treize siècles de durée n'ont pu affaiblir.

Le second, n'a rien perdu à leurs yeux de son doux et consolant prestige. Partout où, de nos jours encore, se répand l'émigration britannique, le nom de Brigitte (2) signale la femme de

1. D'après M. de Montalembert (les moines d'Occident), les petits bollandistes, etc.
2. Ou Brigide, — de l'anglais *Bridget* ou *Bride*.

race irlandaise. Ce nom béni est un témoignage d'amour donné à cette chère mémoire; un noble et touchant hommage d'une race toujours infortunée et toujours fidèle, à la sainte qui fut comme elle esclave et comme elle catholique. Il y a des gloires plus retentissantes et plus splendides, mais on en trouve peu qui aient un caractère plus sympathique et plus émouvant.

Le gallo-romain Patrice, fils d'une parente du grand saint Martin de Tours, avait été enlevé à seize ans par des pirates, puis vendu comme esclave en Irlande où il gardait les troupeaux de son maître, et où la faim, le froid, la nudité, les sévices de ce maître impitoyable, l'initièrent à toutes les horreurs de la servitude. Rendu à la liberté, après six ans de captivité, et revenu en Gaule, il voyait toujours dans ses rêves les enfants de ces païens Irlandais dont il avait connu le joug, qui étendaient vers lui leurs petits bras. Son sommeil en était troublé comme ses études. Il lui semblait ouïr la voix de ces innocents qui lui demandaient le baptême et lui criaient : « Cher enfant chrétien, » reviens parmi nous, reviens pour nous sauver ! » Après avoir étudié dans les grands sanctuaires de Marmoutiers et de Lérins; après avoir accompagné saint Germain d'Auxerre dans la mission entreprise par ce grand champion de l'orthodoxie, dans le but d'extirper de la Grande-Bretagne l'hérésie pélagienne, si chère aux races celtiques; après avoir séjourné deux fois dans la Ville éternelle et obtenu pour l'Irlande une mission du pape saint Célestin, il retourna comme évêque dans ce pays, afin d'y prêcher la foi.

C'était en 432 : Patrice avait alors soixante ans; mais l'âge n'affaiblissait pas son courage. Apôtre infatigable, il foule sous ses pieds *l'aspic et le basilic*, *le lion et le dragon* (1). Il adoucit la férocité des Hiberniens par ses bienfaits, il confond leurs magiciens par ses miracles, il enrôle sous l'étendard de la croix de Jésus-Christ les rois, les chefs, tous les peuples belliqueux et mobiles de la *verte Erin*. Des églises, au nombre de trois cents, s'élèvent sur ce sol déjà évangélisé, au premier siècle, par d'héroïques missionaires, et retombé depuis sous la domination des druides et des prêtres des faux dieux : il leur donne des pasteurs formés à son école, et choisit la ville d'Armagh pour y établir son siége primatial.

Subjuguée par sa parole, la race héréditaire et sacerdotale des

1. Ces paroles de la Sainte-Écriture s'appliquent d'autant mieux à Patrice, que la tradition lui attribue d'avoir, par sa bénédiction, délivré l'île de toute bête venimeuse.

Bardes se convertit et s'attache à ses pas et, chose remarquable, c'est parmi ces chantres célèbres qu'il recrute ses plus fidèles disciples.

La rencontre de Patrice avec Ossian, l'Homère aveugle des Irlandais, est, dans sa légende, tout empreinte de poésie et de nationalité.

Comme l'apôtre menaçait un jour de l'enfer les guerriers trop profanes dont Ossian voulait la gloire, le barde lui répliqua, avec cet enthousiasme qui lui donnait tant d'empire sur les Hiberniens : « Si ton Dieu, à toi, était en enfer, mes héros l'en retireraient... » Les monastères fondés par Patrice devinrent l'asile et le foyer de la poésie celtique, et l'on s'explique ainsi pourquoi la harpe des bardes est demeurée le symbole et le blason de l'Irlande catholique.

Il nous reste de saint Patrice de très-précieux écrits. Dans sa *lettre* à Corotic, chef d'une horde bretonne, qui, débarquant au milieu de chrétiens nouvellement baptisés, en avait massacré plusieurs et enlevé les autres pour les vendre au loin, éclate une merveilleuse énergie : dans le livre de ses *Confessions*, la plus sincère humilité : dans *les actes* des conciles rédigés par ses soins, une profonde sagesse : enfin dans son *ouvrage* des *douze abus*, une grande connaissance des saintes Ecritures.

La sainteté de sa vie était en rapport avec ses enseignements ; sa charité pour ces peuples qu'il avait enfantés à Jésus-Christ au prix de tant de sacrifices et de rudes labeurs, le portait, comme saint Paul, à se faire tout à tous : il distribuait tout ce qu'il possédait aux pauvres et enseignait aux enfants les lettres de l'alphabet, afin de pouvoir graver plus profondément dans leur esprit, par la lecture, les commandements du Seigneur.

Sur la fin de son long pélerinage, à l'exemple du Sauveur des hommes, il monta sur *la hauteur*, et passa quarante jours et quarante nuits sans prendre aucune nourriture. Là, Dieu lui fit voir le fruit de ses travaux et le nombre infini d'âmes qu'il avait attirées à lui.

Le lieu de sa retraite ayant été découvert, les notables de l'île y accoururent pour s'édifier de ses exemples et profiter de ses leçons. A leur vue, le saint, saisi de l'esprit de Dieu, touche la terre de son bâton. Aussitôt elle s'entr'ouvre, laissant apercevoir un abîme d'où s'échappent des cris, des pleurs et des gémissements. Les témoins de ce prodige, saisis de frayeur comme autrefois les Hébreux en présence de l'appareil terrible du Sinaï, se

frappent la poitrine, confessent leurs fautes, et promettent d'être toujours fidèles aux lois du Seigneur.

Cette profondeur mystérieuse fut depuis appelée *le puits* et *le purgatoire de saint Patrice.*

Pour couronner une vie remplie de tant de prodiges et de vertus, un ange apparut au saint apôtre au milieu d'un buisson ardent. « C'est le moment, » lui dit-il d'une voix si harmonieuse et si douce qu'elle semblait un écho du Paradis.

L'âme de Patrice tressaillit à cet appel. Ce frémissement suprême acheva de briser ses liens de chair, et l'heureuse captive sortit radieuse de sa prison de boue pour aller occuper un trône de gloire dans les cieux. Les esprits bienheureux firent entendre aux funérailles du saint vieillard de mélodieux concerts, et, lorsque la troupe angélique remonta au divin séjour, elle laissa autour de son corps une odeur délicieuse, comme si l'on y eût répandu les parfums les plus exquis. De plus, pour toute l'île, pendant douze jours, le soleil se montra sans déclin, et l'on dit même que la nuit éclaircit ses voiles sombres durant tout le cours de l'année de ce bienheureux trépas (464).

Sainte Brigitte, fille d'un barde et d'une belle captive que son maître avait chassée, comme Agar, à la suggestion de sa femme, fut rappelée par son père, au sortir de l'adolescence sous le toit domestique. Ses douces vertus et ses charmes extérieurs lui attirèrent bien des prétendants à sa main. Mais elle avait voué, depuis son enfance, sa virginité au Seigneur, et ne songeait pas à prendre d'autre époux. Ses refus irritant son père, elle supplia le Seigneur de lui enlever sa beauté, bien certaine que si elle devenait laide, personne ne songerait plus à l'épouser. Cette héroïque prière fut exaucée : elle perdit un œil, ce qui la rendit si difforme qu'elle put désormais jouir de toute sa liberté. La sainte en profita pour se retirer dans un bois consacré naguère aux faux dieux. Ses guérisons miraculeuses attirèrent la foule, et bientôt elle y fonda le premier monastère de femmes que l'Irlande ait connu, sous le nom de Kildare, *la cellule du chêne.*

Au moment où l'évêque Malchille posait sur sa tête le voile sacré, son œil et sa beauté lui furent rendus et, par une de ces merveilles dont le Seigneur est prodigue envers les saints, à peine avait-elle imprimé sur la marche de l'autel un humble et respectueux baiser, que le bois qui était sec et vermoulu reverdit; en même temps une colonne de feu parut sur sa tête, symbole de la vive lumière qu'elle devait répandre dans les âmes placées

sous sa maternelle direction. Brigitte mourut septuagénaire après toute une vie de travail et d'amour (525). Sur sa tombe s'alluma aussitôt cette flamme inextinguible, que ses religieuses entretinrent toujours et que surveillèrent, jusqu'au triomphe d'une sacrilége réforme, la vénération et la foi d'un peuple malheureux (1).

D'innombrables couvents de femmes font remonter leur origine à l'abbesse de Kildare. Partout où les moines irlandais ont pénétré, des églises se sont élevées en son honneur, et l'Irlande met au nombre de ses gloires les plus pures d'être placée sous son doux et tutélaire patronage.

Un humble servant de Marie.

SAINT JOSEPH DU SACRÉ-CŒUR.

Une personne amie m'offrit l'autre jour un paquet de gravures pieuses, me priant de prendre, dans le nombre, celles qui me plairaient davantage. Mon choix se fixa aussitôt sur l'image si touchante et si belle de Saint Joseph du Sacré-Cœur (2). Je la déposai ensuite précieusement dans un livre, que je pourrais appeler un petit musée religieux, me réservant de jeter de temps en temps sur elle quelques regards d'amour.... Or, voilà qu'au moment de rendre à notre bien-aimé Père mon tribut annuel de louanges, la petite image m'est revenue à l'esprit; vite je l'ai tirée de sa mystérieuse retraite, et c'est devant elle que je vais écrire ces quelques lignes, dont elle me fournira tout naturellement le sujet.

La gracieuse statue placée sous le même vocable et vénérée dans le béni sanctuaire d'Issoudun, peut donner une idée de l'image de *saint Joseph du Sacré-Cœur*. Le saint Patriarche est debout : d'une main il tient la branche de lys, qui symbolise son inviolable chasteté, de l'autre il montre le divin Enfant debout aussi, et s'adossant légèrement contre ses genoux. Le bras du petit Jésus est levé pour indiquer son père adoptif, et ses lèvres souriantes semblent prononcer ces paroles placées au bas de l'image :

« Il m'a porté dans ses bras, pressé sur son cœur, nourri de son travail,
» que puis-je lui refuser? »

Rien n'est plus ravissant que la pose et la tête de l'Enfant-Dieu. De son cœur, rendu visible, s'échappent des rayons et des flammes; ses pieds sont posés sur des nuages, ce qui donne à l'ensemble de cette délicieuse composition quelque chose d'éthéré, de vaporeux, qui fait songer au ciel : enfin, on peut tirer des paroles que nous avons citées une consolante instruction.

En effet, quoi de plus émouvant à contempler que le petit Jésus porté dans les bras de son Père adoptif et reposant ainsi sur son cœur. Ah ! si saint Jean, pour avoir appuyé quelques instants sa tête virginale sur la poitrine du Sauveur, est devenu l'apôtre de la divine dilection, combien plus encore saint Joseph n'a-t-il pas dû

1. Cette flamme était appelée dans le pays, *le Feu de sainte Brigitte*.
2. Bouasse-Lebel, 29, rue Saint-Sulpice, Paris.

sentir son âme se fondre d'amour, au contact si réitéré de l'Enfant-Dieu?...

Allons donc lui demander de nous donner quelques étincelles de ce feu qui le consumait; de ces flammes ardentes qui s'échappaient du cœur de Jésus pour embraser son cœur! Lorsque le saint Patriarche avait rendu son précieux fardeau à la Vierge-Mère, il employait ces bras qui l'avaient porté, à travailler *pour le nourrir:* car Celui qui donne à la fleur de nos campagnes sa beauté; qui fournit aux bêtes des forêts leurs repaires; aux petits oiseaux leurs nids et leur pâture, a voulu naître, a voulu vivre pauvre, n'ayant pour premier berceau qu'une crèche (encore était-elle d'emprunt), et pour protecteur de son enfance qu'un artisan aux nobles aïeux, mais déshérité de toute fortune, de toute richesse temporelle. Et comme saint Joseph fut fidèle à sa sainte mission, comme il fournit à Jésus, par son travail, le pain de chaque jour, Celui-ci, à son tour, NE PEUT RIEN LUI REFUSER.

Ne peut rien lui refuser! comprenons bien la logique de cette conclusion: qu'elle ranime notre foi; qu'elle ravive notre espérance; qu'elle réchauffe notre tiédeur et la transforme en amour. Et puis, tout près de Jésus et de Joseph, n'apercevons-nous pas la douce figure de MARIE?... Ayons confiance, ce qui manque à nos prières, elle l'ajoutera; à nos mérites, elle y suppléera par les siens. Marie est mère, elle est la Vierge du SACRÉ-CŒUR, et si sa *toute-puissance Suppliante* s'étend sur le cœur de son adorable fils, elle s'étend aussi, croyons-le bien, sur celui de son chaste époux... O sainte famille de Nazareth! avec quel profond attendrissement je vous contemple, avec quelle ardeur je veux suivre vos pas... Partout où vous êtes, l'espérance rayonne au cœur, et pour vivre mon cœur a besoin d'espérance et d'amour... Je le sais, l'exil, les peines, les souffrances, seront votre partage; mais avec vous l'exil se change en patrie, les pleurs en joie, la souffrance en bonheur... Je le sais encore, au retour de la terre étrangère, il vous *faudra fuir les persécuteurs*; la solitude et le mépris viendront vous atteindre; mais à votre suite je ne crains ni la persécution, ni l'isolement, ni les ignominies; car de vous j'apprendrai comment il faut souffrir, comment il faut pleurer!...

Mais où montez-vous, mon Jésus, chargé de cette lourde croix? Où allez-vous, sainte Mère, ainsi éplorée? AU CALVAIRE, me répondez-vous, cher Sauveur, et ma mère m'y suit. Eh bien! moi aussi, j'irai avec vous, et quand le fer du soldat ouvrira votre cœur adorable, enfant de Joseph et de Marie, je m'approcherai avec confiance de cette plaie béante, qui fera jaillir sur mon âme souillée un sang regénérateur!...

Et notre saint Patriarche? me dira-t-on peut-être, vous en voilà bien loin... Non, pas si loin que vous pourriez le croire : quand on est près de Jésus, de Marie, n'est-on pas toujours près de lui? D'ailleurs, n'est-ce pas dans le mois qui lui est consacré que l'Église célèbrera cette année les douloureux mystères de la passion du Sauveur? qu'elle nous le présentera agonisant, le cœur broyé d'amertume au jardin des Olives, et suspendu à un infâme gibet sur la montagne du Calvaire?... Néanmoins, je reviens avec joie vers notre bon protecteur, pour parler de son culte qui s'étend avec une si consolante rapidité. Il a franchi les barrières que lui opposait le vaste Océan, et les échos sauvages de la Nouvelle-Calédonie, comme ceux de l'île de Madagascar, répètent à l'envi le nom de Joseph, que prononcent des miliers de voix.

En France, les confréries établies en son honneur, et qui se rattachent aux grands centres de Beauvais, d'Angers, de Lyon, de Valence, se multiplient et comptent de nombreux associés. Une nouvelle publication, destinée à redire les faveurs obtenues par sa puissante médiation, a paru dernièrement sous le titre de *Messager de saint Joseph,* tandis que le *Propagateur* poursuit sa mission de zèle, avec une ardeur qu'égale seul le succès qui couronne ses constants efforts.

Il faut dire aussi que notre saint Patriarche *y met aussi beaucoup du sien...* Les grâces qu'il obtient à ceux qui l'invoquent sont si nombreuses, qu'il n'est plus possible de les énumérer. C'est surtout au Cordon que l'on porte en son honneur que semble être attachée, pour le moment, une plus grande efficacité ; mis avec cette foi qui obtient les miracles, aucune infirmité ne lui résiste; aucun pécheur ne persévère dans ses voies corrompues; aucun moribond ne s'en va dans son éternité, sans avoir reçu les derniers sacrements. Toutes ces faveurs signalées doivent nous exciter à nous munir de ce cordon sanctifié par les bénédictions de l'Église [1], et qui est une si puissante sauve-garde dans les tentations contre la plus belle, la plus délicate de toutes les vertus.

Enfin, par une heureuse coïncidence, le concile œcuménique doit s'assembler le *mercredi* huit décembre de cette année 1869. Date mémorable qui tracera un sillon lumineux à travers les siècles. Sans doute, les champions de l'erreur redoublent contre notre sainte religion de violence et d'audace; loin de nous laisser effrayer par leurs criminelles agressions, nous tous, *champions de la vérité*, ayons les saintes audaces de la foi; redoublons nos supplications, nos pieux gémissements, nos bonnes œuvres, faisons ce mois de saint Joseph avec un accroissement de ferveur, et attirons ainsi sur l'Eglise, sur le Souverain-Pontife, sur le Concile réuni par ses soins, les grâces tout-à-fait extraordinaires dont on a besoin dans les temps difficiles que nous traversons.

C. de C.

La vénérable supérieure d'une des communautés de Chartres nous fait part d'une lettre qui lui a été adressée de Namur (Belgique), au mois d'avril de l'année dernière. On nous prie de l'insérer pour l'édification de nos abonnés ; nous le faisons d'autant plus volontiers que la guérison, dont elle contient le récit, sanctionne admirablement ce que l'on vient de dire touchant l'efficacité du Cordon de saint Joseph.

« Vive saint Joseph ! Vous savez que depuis quatre mois je suis retenue à l'infirmerie par une maladie de l'épine dorsale. La peine que j'avais à marcher dès le début de cette maladie n'avait fait que croître ; depuis une huitaine de jours j'étais complètement privée de l'usage de mes jambes, au point de ne pouvoir faire un pas sans tomber, ni me tenir debout sans un appui. Dimanche soir, plusieurs de nos mères viennent à moi, et l'une d'elles me présente d'un air tout ému un cordon de saint Joseph qu'une sœur lui avait remis dans l'espoir qu'il me guérirait. On m'excite à la confiance et on me dit que toute la communauté va commencer avec moi une neuvaine au bon saint. La sœur infirmière me met le cordon et je passe une nuit excellente. Le matin, après le pansement de mes cautères, je veux me

1. On peut s'en procurer à Beauvais, à Lyon. Les notices sur l'arch. du saint Cordon et *la vertu du cordon de saint Joseph* se trouvent chez Ruffet, rue Saint-Sulpice, 38. — 30 cent. la douzaine.

lever et marcher; au premier pas je tombe. « Ce n'est rien, dis-je, je ne suis qu'au premier jour de la neuvaine, mais bien sûr que saint Joseph va me guérir. » Une fois vêtue, je me lève encore, et voilà que je me sens ferme sur les jambes. Puis je marche, je vais et viens dans la chambre. Vous dire quelle fut ma joie est chose impossible; aussitôt je récite en action de grâces les litanies de saint Joseph. La sœur infirmière stupéfaite m'accompagne chez nos mères, qui ne le sont pas moins, et à la chapelle où nous remercions Dieu et le bon saint. Tout le monde était on ne peut plus surpris; le médecin, qui m'avait condamnée il y a quelques jours, ne revenait pas de son étonnement; il a assuré que c'était une chose vraiment merveilleuse, un fait inexplicable pour la science médicale. Après la récréation de midi, toutes les sœurs se sont réunies à l'église où on a chanté un cantique, et récité une prière pour exprimer la reconnaissance commune; je ne saurais vous dire l'impression que tout cela m'a causée, à moi si indigne d'un pareil bienfait. Aimons toujours saint Joseph de tout notre cœur. Oh! unissez-vous toutes à nous pour le remercier.

(Sœur E. M) »

A PROPOS DE LA TOUR DE BEURRE.

(DIALOGUE).

Deux hommes d'un âge et d'un caractère différents avaient quitté ensemble la capitale et suivaient sur la même ligne et dans la même voiture le chemin qui devait les conduire à leur demeure respective. Monsieur F... personnage au front pensif et à l'œil observateur était tapi dans un coin, aussi sérieux qu'un bonze qui médite sur les apophtegmes de Confucius; son repos apparent fut interrompu par les questions de son voisin Monsieur A..., ennemi déclaré du silence autant qu'un écolier, ancien aspirant aux grades universitaires et à peu près aussi fort qu'Aristote sur les matières de l'enseignement chrétien, du reste bonne nature et accessible aux idées justes.

— Oh! j'ai fait là une excursion agréable, dit le jeune homme au respectable personnage! une des belles villes qui m'ont plu c'est Rouen; quelle magnifique cathédrale!

— Oui, répond Monsieur F. elle a son mérite; vous n'aurez pas manqué d'y admirer la Tour de Beurre.

M. A. — La plus belle des tours, n'est-ce pas? Si son nom a pour origine véritable celle qu'un Rouennais m'a indiquée, il y a là une singularité plaisante.

— Eh! pourquoi? reprend Monsieur F., chrétien primitif saisissant toujours l'occasion de semer le bon grain sur un sol abordable; la tour en question, vous aura-t-on dit, a été bâtie avec les deniers provenant des dispenses qui avaient été accordées pour l'usage du beurre pendant le carême; et c'est de là que vient son nom.

M. A. — Quelle autorité accordait ces dispenses?

M. F. — L'autorité qui a plein pouvoir à cet effet. La loi du jeûne et de l'abstinence a été portée par l'Église. Les évêques, chefs de l'Église, peuvent, pour des raisons dont ils sont juges, et selon les circonstances, en adoucir la rigueur.

M. A. — Je ne suis pas très-versé dans ce genre de connaissances.

M. F. — C'est possible; il y a ici une théorie dont on n'avait point à s'occuper pour l'admission au diplôme... et alors...

M. A. — Je puis vous dire aussi que le jeûne et l'abstinence, ne sont guère en usage dans ma famille.

M. F. — Et Monsieur suit en tout les habitudes de sa famille! Si elles ne sont pas religieuses, elles pourront peut-être vous conduire jusqu'à la dignité d'honnête homme; c'est-à-dire qu'en fait de vraies vertus vous n'irez pas loin. Il y en a une entre autres qui dépasse de cent coudées au moins la tête des honnêtes gens, c'est celle qu'on nomme la mortification.

M. A. — Voilà encore un de ces mots que je connais sans m'être donné la peine de le définir; j'espère que vous-même vous m'épargnerez cette tâche.

M. F. — Oui, et pour cause; mais voici quelqu'un capable de s'en tirer mieux que nous deux. Et, en disant ces mots, Monsieur F. tire de son nécessaire le catéchisme de Monseigneur Dupanloup (1), dont il s'était procuré le matin plusieurs exemplaires, sur la recommandation d'un excellent bibliographe. Il l'ouvre à un certain endroit et indique un certain passage que le jeune homme est prié de lire :

« La mortification est une vertu qui nous porte à nous imposer » des privations et à embrasser volontiers la peine et la souffrance » pour expier nos péchés et nous rendre semblables à Jésus crucifié. »

Monsieur A. fronça le sourcil; il voyait que l'entretien tournait au sermon, et, pour des esprits comme le sien, le sermon est chose plus rare qu'une comète, aussi plaisante que l'annonce du choléra-morbus. Toutefois fasciné par le regard et la parole de son compagnon de voyage, il dissimula son ennui et lança une objection banale : « Le » jeûne et l'abstinence, c'était bon pour le moyen-âge. »

M. F. — Je suis de votre avis; mais il n'est pas moins bon pour vos contemporains et il a fallu qu'on le jugeât excellent dans les siècles qui précédèrent le moyen-âge proprement dit, puisque c'est dans ces temps reculés que l'observation en était plus générale et plus rigoureuse.

M. A. — Allons donc; mettons à part quelques ermites, sans pitié pour les marchands de comestibles; croyez-vous que les autres chrétiens comme nous ne visaient pas au confortable!

Monsieur F. ne se fit point scrupule d'un petit éclat de rire et reprit : « Oh! mon très-cher, les chrétiens *comme vous* vivaient à l'aise, c'est vrai; le catéchisme ne les incommodait point; ils ne gardaient de l'abstinence que ce qui aurait pu gêner leur désir de se satisfaire en tout. Mais cette existence commode, croyez-le bien, c'était, comme aujourd'hui, le contrepied de la vie des vrais chrétiens, c'est-à-dire de ceux qui s'en tiennent dans leur conduite tout simplement aux devoirs que leur impose leur nom « *christiani* » disciples de Jésus-Christ, disciples qui ne se croient pas plus que le maître, qui suivent le chemin tracé par sa parole et par ses exemples, parce qu'ils tendent au même but, à la gloire et au bonheur de l'autre vie. Comprenez-vous?

Monsieur A. avait pris cette explication comme une potion selon l'ordonnance, il toussa deux fois fort sérieusement : « selon vous, dit-il, cette coutume date de si loin!

M. F. — Il ne me semble ni opportun ni nécessaire d'entrer là-dessus dans de longs détails avec un homme qui a parcouru tout le cercle des études classiques.

M. A. — Ce point de doctrine est du ressort d'un *professeur de religion;* or, en ma qualité d'externe-libre à ma pension, mes parents ne me pressèrent point de suivre les leçons de l'aumônier, une fois ma première communion faite.

M. F. — Je le crois bien. Vous seriez peut-être devenu un *clérical!* C'en serait un malheur! Clérical!!! Et dire que tant d'hommes de génie l'ont été, et que pas un homme de vrai savoir n'a osé se moquer des cléricaux!!! Mais revenons à notre question. Le temps ne me permet point de vous développer quelques pages des livres saints. A propos de la Tour de Beurre, je pourrais remonter jusqu'à la tour de Babel pour vous raconter l'origine du jeûne. Car le jeûne est presque aussi ancien que la douleur. Abraham pleurant Sara, Jacob pleurant Joseph, ont mêlé le jeûne à leurs regrets et à leurs prières. Depuis Moïse, les Hébreux gardèrent strictement celui de l'*expiation solennelle.* Josué et les Israélites demeurèrent

1. Le *Catéchisme chrétien* ou un exposé de la doctrine de Jésus-Christ, offert aux hommes du monde par Mgr. l'Évêque d'Orléans. — Paris, Douniol, rue de Tournon, 29.

prosternés devant l'arche depuis le matin jusqu'au soir sans prendre aucune nourriture; mais dans tous les pays et dans tous les temps, les hommes ont suivi cette pratique, soit pour appeler le secours du ciel et détourner les fléaux, soit pour expier des fautes publiques ou privées, soit enfin pour éteindre en eux l'inclination naturelle au mal. Les mages de la Perse avec leur régal plus que modeste de farines et de fruits, les Grecs s'abstenant de nourriture pour se disposer à entendre la voix de l'oracle, les femmes athéniennes jeûnant et couchant sur la terre nue, suivaient en cela les mêmes principes que maintenant encore, les sectateurs de Boudda parfois si sobres en Chine, et ailleurs les *Croyants* fidèles au Ramazzan ou carême de Mahomet.

M. A. — Le Ramazzan des Turcs ne m'effraierait pas à l'excès : on peut leur pardonner les privations de la journée lorsqu'on sait leur table si bien servie pendant la nuit.

M. F. — Ils sont ingénieux, il est vrai, à interprêter la loi du Prophète; toujours est-il qu'à leurs yeux le principe est sauvé. Je vous ai exposé les motifs d'après lesquels l'idolâtre et le musulman sacrifient souvent le bien-être à un usage religieux. Pour les chrétiens, à ces motifs s'en ajoute un autre beaucoup plus puissant. Ils veulent être, nous le disions tout-à-l'heure, les imitateurs de leur divin Maître. Or le carême est précisément une commémoration du jeûne de N. S. alors que, pendant quarante jours, il resta dans le désert. Lui qui n'avait pas péché n'avait besoin de pénitence; mais il était venu pour enseigner cette vertu aux hommes qui sont tous pécheurs, par conséquent à vous comme à moi.

Le mot « pécheurs » n'était pas une expression bien sonore sans doute pour l'oreille du jeune homme; un petit frémissement nerveux agitant la moustache accusa chez lui un malaise momentané. Ni Cicéron, ni Démosthène, ni certains auteurs modernes, rationalistes de toute couleur, ne l'avaient habitué à une dénomination aussi dure.

— Ainsi, répliqua-t-il, vous voulez que pendant six semaines je renonce à la petite croûte du matin et au bifteak du soir. Si je m'y résignais je deviendrais aussi triste qu'un moine.

M. F. — Un moine triste! ce n'est pas l'ordinaire. Oh! si vous saviez comme de tout temps ces maîtres passés en fait d'abstinence ont pris gaiement la chose. Vous qui avez été à même de forcer maint auteur grec à parler un français quelconque, vous avez traduit du saint Basile, n'est-ce pas?

M. A. — Oui, à peu près...

M. F. — Eh! bien, ce saint docteur dont vous aurez tout au plus goûté l'instruction aux jeunes gens, devient d'une humeur charmante lorsqu'il montre les chrétiens et surtout les moines, si peu soucieux de leur table; il a dû sourire en parlant de ce qu'il appelle le *sabbat des cuisines*. Quel sabbat, mon cher! Les apprêts n'étaient pas compliqués pour une réfection unique faite le soir. Des légumes et des fruits pour nourriture, de l'eau pour boisson et avec cela une bonne dose de joie; c'est plus économique qu'un banquet à l'hôtel de France! c'était aussi, il faut l'avouer, un régime plus sévère que celui que l'Église a exigé depuis de ses enfants fidèles : avec nos dîners maigres mais substantiels et nos collations par-dessus le marché, nous sommes de bien petites gens auprès de nos premiers ancêtres dans la foi.

M. A. — Ce singulier sabbat ne pouvait être de longue durée dans les couvents pas plus qu'ailleurs.

M. F. — Plus longue que vous ne le pensez. On pourrait même dire que pour certaines maisons religieuses il était et *il est* presque continuel. Si dans les positions ordinaires de la société, les personnes désireuses du salut de leur âme se soumettent volontiers aux rigueurs de la sainte quarantaine, au delà de ces grands murs de couvents où se cachent le vrai bonheur et la gaieté douce, sachez-le bien, la loi de la frugalité dans toute l'étendue du mot ne perd jamais rien de son empire; la frugalité c'est un des points de la règle les mieux acceptés, parce qu'elle est sœur de la mortification. Connaissez-vous

l'histoire de la visite de Louis XV dans une maison de Carmélites?

M. A. — Non; je ne vois même pas quels rapports peuvent avoir existé entre un tel prince et des victimes du cloître. Louis XV était, comme nous autres, fort peu amateur de la souffrance et de la gêne.

M. F. — Voilà ce que vous ont appris vos livres; mais, pour votre édification l'auteur de votre cours d'histoire aurait dû ajouter, s'il ne l'a pas fait d'ailleurs, que ce roi aimait naturellement le bien; que malgré les déplorables égarements de son cœur, il était sincèrement attaché à la religion et que plus d'une fois ses yeux se mouillèrent des larmes du repentir. Eh bien! voici le fait: Louis XV allait pour la première fois voir sa fille entrée depuis quelques semaines dans un monastère du Carmel. Il visita la maison et témoigna un vif désir d'être conduit à la cuisine, pour avoir par lui-même quelques indices de l'austérité de la règle. Il était quatre heures, et c'était à six heures que mangeait la communauté. Il n'aperçut encore aucun préparatif. — A quelle heure commence-t-on, demanda-t-il? — A cinq heures. — Quoi! à cinq heures, mais rien ne doit avoir le temps de cuire — Cela n'est pas nécessaire, ce n'est qu'une collation — Pourquoi donc? nous ne sommes pas en carême — C'est vrai, sire, mais pour des pécheresses comme les Carmélites, c'est presque toujours le carême — Dites plutôt pour des saintes, reprit le prince avec un doux sourire — Et, regardant sa fille, il vit bien à ses traits nullement altérés, à sa physionomie joyeuse, qu'elle ne pensait point à regretter la délicate et abondante nourriture du palais de Versailles.

M. A. — Cependant combien de gens répètent que pour la généralité des estomacs une longue abstinence est nuisible à la santé!

M. F. — Mon cher, je regrette bien de n'être pas docteur à la Faculté pour vous répondre d'une manière savante; mais je connais un médecin fort distingué, M. Emile Decaisnes qui combat cette opinion avec vigueur. Son expérience lui a permis d'appuyer ses assertions de plusieurs exemples que je vous citerais si je n'étais tout à l'heure au bout de ma course; je vois là-bas les chaumières voisines de la station ou je m'arrête.

M. A. — Vous m'en raconterez au moins un. Vous m'avez tellement intéressé jusqu'ici que je serais tenté de reprocher au chauffeur l'activité de sa machine.

M. F. — Voyons, rappelons-nous autant que possible le récit du docteur; c'est lui qui parle, remarquez-le bien :

« Un homme du monde, grand viveur, grand mangeur adonné plus qu'il ne faut à la dive bouteille, se plaignait un jour à moi d'être exposé, à chaque retour du printemps, aux étourdissements, aux maux de tête et aux attaques de goutte; il redoutait pour le renouveau les accidents dont je viens de parler et me demandait quelle était la médecine de précaution qu'il fallait employer pour les conjurer. Nous allions entrer en carême et je lui dis qu'une excellente occasion se présentait de tenter une médication que j'avais conseillée déjà plusieurs fois avec succès. Je lui prescrivis de faire son carême. Il se récria bien fort et me demanda si je le prenais pour un capucin. Non, lui répondis-je, je vous prends pour un homme malade et très-malade.

» Je cherchai alors à lui faire comprendre que la loi de l'Église s'accordait parfaitement avec les lois de l'hygiène; que d'ailleurs, de nos jours, le carême était facile à observer... qu'au surplus je ne lui demandais qu'un essai... Sa femme, que j'avais mise dans la confidence, joignit ses instances aux miennes, et mon homme suivit scrupuleusement ma prescription. Il y a cinq ans de cela; il fait chaque année son carême; il fait maigre toute l'année le vendredi et le samedi, et il a réduit sa nourriture de moitié. Eh bien! il n'a eu depuis cette époque qu'une seule attaque de goutte; il n'a plus d'étourdissements, il a perdu son teint apoplectique. » Tel est le récit du médecin, et il en trouve d'autres analogues relativement à d'autres maladies.

M. A. — Très-bien, et la conclusion de tout cela pour ma conduite personnelle, c'est qu'il ne faut pas mépriser le jeûne et l'abstinence.

M. F. — Oui, premièrement, et deuxièmement qu'il faut en essayer.

M. A. — Hum!.... J'aurais peut-être aussi bien fait de ne pas vous questionner sur la Tour de Beurre. (Le jeune interlocuteur était dominé par l'accent convaincu du vieillard; sentant d'ailleurs qu'il perdrait à le réfuter son reste de latin, il répliqua timidement : « Tout le monde ne partage pas le sentiment de Monsieur Decaisnes; quand j'aurais la bonne volonté de faire le carême on ne le souffrira point autour de moi. Avec une santé délicate, je suis forcé de me lever de fort bon matin et de vaquer à des fonctions très-fatigantes; on n'est pas de bronze. »

M. F. — A cela nulle difficulté, mon cher; l'Eglise ne veut point tuer ses enfants et moyennant des conditions faciles déterminées par l'Évêque, moyennant la volonté d'expier ses péchés par d'autres moyens, elle a toujours été prête à accorder des dispenses du jeûne à ceux qui ne peuvent le supporter; c'est toujours l'histoire de la Tour de Beurre. Tenez un petit mot pour finir. Savez-vous qui est-ce qui prêche contre la dureté des lois ecclésiastiques? Ce sont uniquement ceux qui n'ont jamais eu la moindre envie de les observer; et ces personnes se divisent en deux classes; la classe des gens sans souci de leur avenir et celle des gens sans instruction religieuse. Vous apparteniez à la dernière. Une rencontre providentielle m'a permis de commencer à débrouiller le chaos de vos idées. Je vais vous laisser un livre qui, Dieu aidant, fera le reste sur ce point et sur bien d'autres. Acceptez-le comme souvenir de notre entretien.

Et il lui fit présent d'un exemplaire du catéchisme de Mgr. Dupanloup. On était au débarcadère : des salutations amicales terminèrent la conversation. Le jeune homme ébranlé dans ses petites opinions et reconnaissant en lui-même une certaine inclination vers le retour au bien, remercia le bon vieux qui lui serrait une dernière fois la main en lui murmurant à l'oreille : « pénitence, mon ami! et avec cela je vous souhaite une vie plus que centenaire, comme celle de saint Antoine et d'autres chrétiens fameux qui se passaient parfaitement de punch, de poulardes et de rosbiff. »

L'abbé Goussard.

SOUSCRIPTION POUR PROCURER DES CHEVAUX

A L'ARMÉE PONTIFICALE.

C'est un beau et touchant spectacle de voir l'élan avec lequel les fidèles de tous les pays s'empressent de venir en aide au Saint-Père. La France catholique a déjà donné bien des preuves de son amour, mais elle veut les multiplier; aussi ce sont chaque jour de nouvelles œuvres qui apparaissent comme une protestation en face des efforts sacriléges des ennemis de l'Eglise et une consolation pour le cœur paternel de notre bien-aimé Pontife.

A mesure que les besoins surgissent, les catholiques y pourvoient et ces ressources, suppléant à celles qui lui ont été ravies, permettent au Saint-Père de faire face aux charges de son gouvernement dont la sollicitude s'étend à toute l'Eglise.

Le diocèse de Chartres n'est pas resté en arrière; de nombreuses offrandes sont venues témoigner de sa foi et de son dévouement au Saint-Siége.

Mais il est une œuvre qui y est encore peu connue et dont nous voulons dire quelque chose aujourd'hui.

Il y a un an, le lendemain de la bataille de Mentana, un comité s'organisait à Poitiers, sous le nom de comité pour l'artillerie Pontificale, dans le but de procurer à cette armée le matériel qui lui faisait défaut. Cette œuvre hautement approuvée par le général pro-ministre des armes de sa Sainteté, encouragée par Nos Seigneurs Évêques et Archevêques, a fait son chemin et a obtenu déjà de beaux résultats. Des sommes importantes recueillies dans les

provinces de l'ouest et du midi ont permis d'envoyer à Rome un matériel d'artillerie assez considérable; mais les chevaux manquent encore. C'est une dépense considérable; aussi le comité désireux de ménager les faibles ressources du gouvernement pontifical, et toujours plein de confiance, fait un chaleureux appel à quelques diocèses qui voudraient s'associer à cette œuvre.

Il s'adresse en particulier au diocèse de Chartres qui, nous en sommes certains, ne sera pas sourd à cet appel, et voudra prendre part à cette souscription. Il s'agit en effet d'une œuvre par excellence : venir en aide au Saint-Siége et offrir à Pie IX, pour le 11 avril prochain, 50e *anniversaire de son ordination*, un gage d'amour filial et de généreux dévouement. A cette occasion, un riche album sera présenté au Saint-Père, il contiendra la liste des souscripteurs et au dessous du nom et des armes de la ville épiscopale sera inscrit le don fait par ce diocèse. Ce souvenir de ses enfants réjouira le cœur de Pie IX, et de sa main paternelle il bénira tous ceux qui auront tenu à honneur d'apporter leur offrande. (On peut remettre les offrandes à M. H. de Boissieu, correspondant du comité, à Chartres, rue Chantault, 3).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1. Un cœur en reconnaissance d'une importante faveur. — 2. Une belle nappe de communion pour la chapelle de Saint-Joseph. — 3. Un cœur d'argent envoyé par l'organiste de Saint-V. à Ch. — 4. Un grand cœur d'argent, ex-voto annuel de la confrérie de Notre-Dame-de-Chartres. (Il doit contenir les noms de toutes les personnes inscrites dans le cours de l'année). — 5. Quatre autres cœurs de diverses grandeurs, tous offerts en action de grâces de diverses faveurs. — 6. Une plaque de marbre portant cette inscription : *J'ai invoqué Marie, elle m'a exaucée. E. P.* 1869. — 7. Une somme de 20 fr. destinée à l'achat d'un objet quelconque; on a fait choix de deux beaux chandeliers. (Dans notre crypte, où les combinaisons de lumière produisent d'admirables effets, les chandeliers nous font toujours défaut; jusqu'ici, à chacune de nos grandes solennités, nous avons été obligés d'emprunter des flambeaux; avec le temps nous espérons nous procurer le nombre nécessaire). — 8. Deux personnes ont fait une offrande d'argent en vue des dépenses nécessitées par les peintures décoratives qui se continuent actuellement à la crypte. — 9. Deux volumes offerts par un auteur tout dévoué au culte de Notre-Dame de Chartres.

Hommages d'auteurs. — Nous avons déjà parlé de la nouvelle édition des *Etudes rurales* que M. l'abbé Méthivier, curé-doyen d'Olivet, près Orléans, vient de publier. Cet excellent ouvrage, honoré d'un bref du Saint-Père et des approbations d'un grand nombre d'évêques, de monseigneur l'évêque de Chartres entre autres, est appelé à faire un bien réel, surtout dans les campagnes. L'auteur, en 1854, avait fait le pèlerinage de Chartres pour dédier sa première édition à Notre-Dame; cette année, il s'est fait pèlerin de nouveau pour la seconde. Il est venu offrir à Celle qu'il aime tant, ses charmants livres dont voici la dédicace telle que nous l'avons trouvée dans le trésor.

« Daignez, ô Notre-Dame de Chartres, prendre sous votre protection ces pages écrites avec l'amour de l'Église, l'amour de la France chrétienne et l'amour des populations agricoles. Depuis un demi-siècle l'auteur est au service des habitants de la campagne et il a voulu les servir encore longtemps après sa mort par ce livre consacré à la défense de leurs intérêts matériels, moraux et religieux. Bénissez, ô tendre Mère, et fécondez par votre intercession cet obscur dévouement et cet humble travail. Amen. »

— Que Notre-Dame de Chartres bénisse aussi un autre ouvrage dont l'apparition nous réjouit. M. l'abbé Baunard, chanoine honoraire

d'Orléans, aumônier de l'Ecole normale, docteur en théologie, docteur ès-lettres, publie en ce moment un livre intitulé : *L'Apôtre saint Jean et l'Église du Cénacle* (1 vol. in-8°, Paris, Poussielgue frères, avec une belle gravure inédite d'un tableau de Flandrin). L'auteur a été bien inspiré de faire hommage de son travail à Marie, à Celle qui adopta saint Jean pour son fils. M. l'abbé Baunard rend un véritable service aux amis de la science ecclésiastique, en éclairant de nouvelles lumières l'histoire trop inconnue des origines chrétiennes; aux défenseurs de l'Église, en montrant l'aigle de Pathmos aux prises avec les erreurs et les vices des sectaires du premier siècle, avec la méchanceté des ennemis de Jésus-Christ; aux âmes pieuses, « en faisant rayonner de son pur et immortel éclat la physionomie à la fois forte et douce » du disciple bien-aimé. Un exemplaire de ce livre, qui est appelé à prendre place, en bien des demeures, entre le crucifix et l'image de la Vierge, doit rester, dans le trésor de Notre-Dame de Chartres, auprès de la Sainte-Châsse; la préface y a même été déposée avant que l'ouvrage fut annoncé au public.

Lampes. — 92 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de février, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 57 pendant neuf jours; 1 pendant dix-huit jours; 11 pendant un mois; 2 pendant deux mois; 1 pendant trois mois. — *Devant saint Joseph,* 13 pendant neuf jours. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 2 pendant neuf jours; 3 pendant un an. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, 2 pendant neuf jours, 1 pendant un mois.

Recommandations, neuvaines et cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues, pendant le mois de février, les plus nombreuses demandes, sont, après celui de Chartres, ceux de Fréjus, d'Auch, d'Evreux, de Blois, d'Orléans, de Versailles, de Séez, du Mans, de Rennes. De l'Italie et de la Prusse nous avons reçu plusieurs recommandations.

Consécrations des Petits Enfants. — 11 nouveaux enfants inscrits dont 4 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant février : 306.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 125

Nombre des visiteurs pour la Crypte (en dehors des cérémonies publiques) : 254

— La station quadragésimale est prêchée à la cathédrale par M. l'abbé Poirier, missionnaire apostolique du diocèse de Séez, l'auteur des belles conférences sur Notre-Dame de Chartres, annoncées sur la couverture de *la Voix.*

— Dans l'église de Saint-Aignan, la station est prêchée par le R. P. Coubard, de Coutances.

Nécrologie. — N'est-ce pas grâce digne d'envie que celle de mourir un jour de fête consacré à la Sainte-Vierge quand on a vécu à son service? Un de nos respectables associés a eu ce bonheur. M. l'abbé Tailfer, chapelain de l'hospice de Vimoutiers (diocèse de Séez), avait toujours eu à cœur de faire aimer Marie dans cette ville où il était né et où sa famille jouit de la plus grande considération; aussi, à peine eut-il connu la dévotion spéciale à Notre-Dame de Chartres qu'il l'adopta avec ardeur et entra dans l'archiconfrérie de Notre-Dame-de-Sous-Terre. Ce digne prêtre, usé par la souffrance, est décédé le 2 février, fête de la Purification. Le matin, il avait eu la consolation de célébrer l'office solennel dans l'église de l'hospice; de retour dans sa demeure, une indisposition subite le saisit, s'aggrave rapidement et le conduit jusqu'à l'agonie; le Ciel, imploré en sa faveur, permet qu'il recouvre la connaissance assez longtemps pour recevoir l'Extrême-Onction, et il meurt. Ce jour était le quarante-septième anniversaire de sa première communion à Vimoutiers; nous signalons cette coïncidence; entre les principales circonstances de la vie des justes il y a souvent des relations mystérieuses qui donnent lieu aux plus douces conjectures.

— Si nous ne tenions à respecter, même après le passage de la mort, le silence et l'humilité dont s'entourait une existence qui nous était chère et qui vient de s'éteindre, nous citerions ici encore un autre nom inscrit le 1er février dans notre nécrologe. Dieu appelait à lui en ce jour la plus ancienne, la première bienfaitrice de la maison des Clercs de Notre-Dame. Nous la recommandons aux prières de nos associés sans la désigner d'une manière plus explicite, malgré le droit que ses vertus et son dévouement de plus de quinze années lui ont acquis à une mention exceptionnelle dans le bulletin de notre œuvre. Marie la récompensera des sacrifices faits pour la gloire de l'Église de son Fils comme déjà, depuis plusieurs mois sans doute, elle récompense les deux religieuses de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou qui, après avoir travaillé au service de Notre-Dame dans l'intérieur de notre maîtrise, s'en allèrent finir leur sainte vie au milieu de leur chère communauté, laissant parmi nous les souvenirs les plus édifiants.

— C'est le 31 janvier que la paroisse de Notre-Dame de Chartres a célébré la fête toujours si belle de sa confrérie. Le R. P. Massias, de la Société de Jésus, étant alors à Chartres pour prêcher une retraite à la communauté des sœurs de Saint-Paul, a bien voulu prêter son concours à la solennité; il a donné, le soir, une délicieuse et solide instruction.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. La messe dite en l'honneur de Notre-Dame de Chartres pour le père et les enfants G. qui tous étaient malades a attiré sur eux des grâces visibles; toute la famille se porte bien maintenant.
(Bergues, diocèse de Cambrai).

2. Notre petite fille âgée de douze ans et demi fut prise, il y a déjà quelques semaines, d'un commencement de fièvre typhoïde. Le jour que je vous avais demandé une neuvaine à son intention, sa mère lui appliqua sur la poitrine un morceau de la soutane de de N. S. Père le Pape. A l'instant même notre enfant éprouva un mieux sensible. Elle s'endormit et ferma la bouche; ce qu'elle ne pouvait plus faire à cause de la violence de la fièvre qui gênait la respiration. Quelques jours après elle était en pleine convalescence. Nous sommes pénétrés de reconnaissance envers Notre-Dame de Chartres et d'attachement au Souverain Pontife, le grand serviteur de Marie; nous tenions à vous l'exprimer.
(Le père et la mère de l'enfant guérie, au dioc. de Chartres).

3. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres pour la réussite de notre œuvre. Les deux petites filles nées schismatiques sont entrées dans la religion catholique. Depuis un an les instructions et les bons conseils les entouraient de toutes parts et cependant tout pouvait nous faire craindre l'insuccès. Tout-à-coup le père a lui-même demandé la première communion; cette belle cérémonie a eu lieu le 25 janvier. Veuillez faire remercier notre Bonne Mère et saint Joseph. (V. H., diocèse de Paris).

4. Une mère de famille, qui inspirait de grandes inquiétudes au médecin, avait été recommandée à Notre-Dame de Chartres; le mari avait promis de dire chaque jour un *ave Maria*. Aujourd'hui nous venons remercier la Sainte-Vierge pour *l'heureuse délivrance* obtenue.
(T. de S. G., dioc. de Versailles).

5. Dans mon voyage à Chartres, à la fin du mois d'août dernier, la Sainte-Vierge s'est vengée sur moi comme peut le faire une miséricordieuse mère. Vous souvenez-vous du doute que j'avais osé émettre sur la réalité des nombreuses guérisons obtenues à Chartres. En réparation de cette faute dont votre charité m'a reprise, je viens vous rendre compte de deux grâces précieuses que m'a accordées la Sainte-Vierge. (Ctesse L. d. F., à Al., dioc. de Séez).

6. Veuillez remercier pour nous Notre-Dame de Chartres; la faveur que l'on croyait impossible et qu'on désespérait d'obtenir, nous a été accordée... Le mieux a commencé le jour de l'Immaculée-Conception et il a continué jusqu'à présent.
(A. R. de Mulhouse, dioc. de Strasbourg).

7. Remerciements à Marie après une heureuse délivrance : Notre-Dame de Chartres avait été beaucoup invoquée à cette intention; le nouveau-né lui sera voué. (X., à Vendôme, dioc. de Blois).

8. Nous avons prié ensemble Notre-Dame de Chartres à l'intention d'un prêtre de ce diocèse que des douleurs intérieures mettaient dans un état désespéré. Nous sommes exaucés; dès les premiers jours de la neuvaine, les douleurs ont cessé; depuis, il n'a plus rien ressenti et a pu vaquer à ses fonctions. Action de grâces à Marie, etc.
(L. de B., diocèse de Chartres).

9. Ma femme a éprouvé des douleurs sciatiques qui l'ont fait beaucoup souffrir au point qu'elle a dû passer cinq nuits dans un fauteuil. Je l'ai fait recommander à Notre-Dame de Chartres et je crois que la Bonne Vierge en a fait plus que tous les remèdes. Je suis heureux de ce résultat et je rends grâce à Notre-Dame.
(J. B., du Mans).

10. J'ai bien tardé à vous remercier de la neuvaine que vous avez faite pour ma mère. Je vous avais dit qu'elle était paralysée de tout un côté avec enflure, et hors d'état de faire le moindre mouvement dans son lit. Tout ce que nous demandions au Ciel c'est qu'elle put rester quelque temps encore avec nous et s'aider de ses membres. Nos vœux ont été dépassés. Notre malade de 78 ans ne se sert plus de béquilles; de petits bâtons lui suffisent; elle s'en passe même quelquefois et elle peut s'occuper de la surveillance de la maison. « Il n'est pas étonnant, disent mes paroissiens, que votre mère soit maintenant en si bon état; vous avez fait prier pour elle Notre-Dame de Chartres. »
(B..., curé d'O..., dioc. de Chartres).

Pour les chroniques et les extraits : L'abbé GOUSSARD.

AVIS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.

4e NUMÉRO. — AVRIL 1869. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Nous ne sommes plus en mesure de satisfaire les personnes qui demandent les premières années de la *Voix*. — Les collections 1857-1858-1859-1860 sont épuisées. Celle de 1861 l'est bientôt. Les premières livraisons de 1863 nous manquent aussi, comme celle d'avril 1864, et celles de janvier et de février 1865.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE BIENHEUREUX BENOIT-JOSEPH LABRE.

Avant de retracer la vie du bienheureux *Benoit-Joseph* LABRE dans tous ses édifiants détails, nous croyons utile de la faire précéder de quelques réflexions et de quelques vues d'ensemble, qui feront mieux comprendre cette « leçon sensible et notoire de la mortification chrétienne (1). »

En portant ce pauvre, ce *déguenillé* sur nos autels, Pie IX le présente à notre siècle, si léger, si délicat, si sensuel, si soucieux de bien-être, si avide des richesses qui passent, « comme une » lumière dans la nuit de son indifférence..., comme une énergique protestation contre les abaissements de son matérialisme, » comme personnifiant en lui les vertus austères que l'on oublie » le plus de nos jours (2). »

Benoit Labre ne fut ni un religieux, ni un ermite ; il fut un pieux pèlerin. Cette vocation *qui le promenait* par le monde, « était la seule qui lui permît de pratiquer l'abnégation chrétienne » dans toute sa plénitude ; la seule qui ne lui permît pas de se » dérober entièrement aux regards des peuples (3). »

1. Mgr Parisis, instruction pastorale du 25 janvier 1860.
2. Idem.
3. Idem.

Mais, combien d'écueils ce genre d'existence extraordinaire, étrange même, n'offre-t-il pas à la vertu !... Benoit le comprit, et c'est ce qui explique comment, afin d'y échapper, il fit mourir impitoyablement en lui tout ce qui touchait à la vie des sens.

Ainsi, ses *yeux*, qu'il tenait ouverts et fixés pleins de lumière et d'amour, pendant des heures entières, sur le Tabernacle ou sur l'image de la Madone, jamais il ne les ouvrit pour satisfaire la curiosité la plus innocente, la plus légitime.

Ses *oreilles*, qu'il cherchait à rassasier de saintes prédications, étaient fermées à tout discours inutile, vain ou frivole.

Sa *parole*, dont il se servait si à propos pour consoler la douleur, pour soutenir la faiblesse, il s'en montrait pieusement avare, et le plus souvent ses réponses étaient un monosyllabe..., ses remerciements un geste.

Si nous joignons à cet effrayant aperçu, celui plus effrayant encore des fatigues qu'il endure, non seulement dans ces continuels pélerinages, faits toujours à pied, à travers tous les temps et tous les chemins; mais aussi pendant ces longues prostrations de la prière, qu'il prolonge jusqu'au déclin du jour, sans interruption et sans appui : ne donnant à son corps qu'un bien court sommeil pris sur la terre nue, sur une froide pierre, dans la cavité d'un four; ou bien sous un toit fragile, dans une hutte abandonnée...

Si nous jetons ensuite un regard sur ces dégoûtants débris qui lui servent de nourriture ; sur ces vêtements en lambeaux, impuissants à le garantir des ardeurs du soleil et des rigueurs des frimas, haillons grossiers envahis par une légion d'insectes, qui déchirent son corps et lui causent un douloureux martyre ; oui, si, dans un esprit de foi, nous remuons « *ces ordures précieuses* (1); » si, de plus, nous considérons l'humilité dont il s'enveloppe comme d'un manteau d'ignominie, la patience qui lui fait conserver sous de durs soufflets , d'ignobles crachats , des pieds qui le meurtrissaient douloureusement, la plus radieuse sérénité ;

Oui, si nous sommes attentifs à contempler cette lutte intrépide, incessante, et constamment victorieuse de l'esprit contre la chair, de l'élément surnaturel contre les lois les plus imprescriptibles de la nature, l'admiration fera place à l'éloignement instinctif que nous causent tant de saintes excentricités, et, faisant taire notre

1. Bossuet, panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry.

vaine et fausse délicatesse, nous étudierons une si belle vie avec une humilité profonde et un religieux respect.

Le Bienheureux Benoit-Joseph Labre naquit au village d'Amettes (province de l'Artois, diocèse de Boulogne-sur-Mer), le 26 mars 1748. Ses parents, recommandables par leurs vertus, jouissaient d'une honnête aisance. Ce premier né des 15 enfants qui vinrent, *comme des plants d'oliviers*, entourer successivement la table de ces patriarches de la loi nouvelle, laissa poindre dès son plus bas âge l'inexprimable attrait pour la pénitence et l'oraison ; caractère dominant d'une existence que l'on peut résumer ainsi : SOUFFRIR ET PRIER.

Vainement sa tendre mère posait-elle sur le chevet de son fils chéri un oreiller du plus fin duvet, il trouvait le moyen d'y substituer pendant la nuit une planchette, sur laquelle il posait sa tête enfantine, toute couverte de jolis cheveux blonds.

Parfois, durant sa prière, il étendait ses petits bras en forme de croix, et, lorsque devenu plus grand il lui fut permis de sortir seul, on pouvait, s'il était absent du logis, le chercher à l'église avec la certitude de le trouver à genoux au pied du Tabernacle, rendant de fervents hommages au divin Prisonnier d'amour!

En servant la sainte Messe il semblait l'émule des anges dont ses traits charmants reflétaient la beauté ; aussi, se souvenant de son maintien modeste, de sa tendre piété, de son inaltérable recueillement en s'acquittant de ces saintes fonctions; bien des années après, les vieillards aimaient à rappeler à leurs petits-fils, cette douce image encore gravée dans leur mémoire et dans leur cœur.

Les parents du jeune Benoit, espérant qu'il embrasserait un jour la prêtrise, l'envoyèrent chez son oncle, le curé d'Erin, pour y commencer ses études. Ce digne ecclésiastique le prépara d'abord, avec un soin extrême, à sa première communion : Benoit, en recevant son Dieu, ressentit de telles délices qu'il perdit le goût de tout ce qui ne lui rappelait pas son bien-aimé Sauveur... La nourriture même lui devint insipide, et souvent il se privait en faveur des pauvres, des aliments qui lui étaient destinés... L'oncle du Bienheureux ne tarda pas à s'apercevoir qu'il préférait la lecture des ouvrages ascétiques à l'étude du latin, ce qui ralentissait les progrès de l'élève et paralysait les efforts du professeur : en conséquence, il lui interdit l'entrée de sa bibliothèque, croyant avoir trouvé ainsi un remède infaillible

au *mal* qu'il voulait guérir. Mais comment résister à l'attrait de la grâce? Tandis que les Saintes-Écritures et les livres de piété inondaient le jeune Benoit d'une joie surnaturelle, les auteurs profanes au contraire, lui inspiraient un vif dégoût et une indicible tristesse.

Sans cesse il avait à l'esprit cette maxime sacrée : « A quoi sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme? » Sans cesse aussi il se sentait intérieurement porté à la pratique d'un dénuement et d'un renoncement absolus. Croyant par là que Dieu l'appelait à la vie religieuse, il conjura ses parents de le laisser entrer à la Trappe de Mortagne, qui avait embrassé la rigoureuse réforme de l'abbé de Rancé : il n'avait alors que 16 ans...

Le père et la mère de notre Bienheureux repoussèrent avec énergie la proposition de ce fils sur lequel reposaient leurs plus chères espérances. Ne pouvant donc avoir leur consentement, mais ne désespérant pas de l'obtenir plus tard, celui-ci fit autant qu'il lui fut possible, l'apprentissage d'une règle qu'il avait l'intention d'embrasser un jour. Deux années environ s'étaient écoulées dans ces pieux et mystérieux labeurs de la pénitence, quand une cruelle épidémie éclata tout-à-coup dans la paroisse d'Erin. Le jeune Labre se dévoua au service des malades, avec son oncle qui mourut bientôt victime de sa charité (15 août 1766). Ces grandes leçons de la fragilité humaine que la mort mettait à chaque instant sous ses yeux, ne firent qu'augmenter en lui le désir de renoncer à tout pour acquérir *le Centuple,* et mériter le royaume promis au *petit troupeau* du Seigneur...

Nous touchons ici à l'une des phases les plus crucifiantes de l'existence du Bienheureux; parce que, cherchant avant tout l'accomplissement de la volonté de Dieu, il verra lui échapper tour à tour les moyens de l'accomplir; parce qu'après avoir brisé les liens si doux et si forts de la famille, il sera obligé de les renouer de nouveau ; parce qu'enfin le cachet méprisant de l'inconstance s'attachera à des actes qui ne seront au contraire, que le résultat d'une admirable constance et d'une persévérance héroïque.

Des personnes graves, voyant d'une part son attrait pour le Cloître, et de l'autre l'éloignement insurmontable de ses parents pour la Trappe, l'engagent à y renoncer et à se retirer dans une chartreuse de l'Artois. Le jeune Labre suit ce conseil, et va se présenter à celle du Val Saint-Aldegonde, ou *de Longuenesse,* située près de Saint-Omer.

Malheureusement sa demande est rejetée; des désastres récents ayant de beaucoup réduit les ressources de cette abbaye.

Il va frapper alors à celle de Neuville (1), où il est admis après quatre mois d'études de la dialectique et du plain-chant.

Le pieux Benoit, dans les premiers moments de son séjour parmi les fils de Saint-Bruno, se croit parvenu au comble de ses vœux. Il va vivre enfin dans *le creux de la pierre,* goûter les jouissances ineffables d'une vie cachée en Dieu ; mais un marasme insupportable succède bientôt à cette vive allégresse. Le Seigneur, qui a d'autres vues sur lui, ne fait pas descendre dans son cœur cette grâce sympathique qui forme le lien entre un ordre religieux et ceux qu'elle y appelle. Il sent son âme comme enlacée dans un cercle de fer : elle s'agite sous cette pénible étreinte, et gémit d'un servage qui, pour tant d'autres, est un avant-goût de la liberté des cieux!...

Le pauvre Postulant se voit donc obligé de quitter la Chartreuse, et de retourner chez ses parents... Mais, malgré leurs prières et leurs larmes, ne pouvant plus résister à la voix intérieure qui lui dit d'en sortir, il part pour la Trappe au milieu de l'automne, sans bagages, sans moyens de transport; par des pays inconnus; par des pluies torrentielles, faisant à pied les 60 lieues de chemin qui séparent Amettes de Mortagne.

Il y arrive le 25 novembre 1767. Le Père abbé, bien que touché de son généreux courage, lui déclare qu'il lui est impossible de le recevoir avant l'âge de 24 ans.

Il lui faut donc baisser la tête, et retourner dans son village qu'il rejoint au milieu de l'hiver, transi, exténué; les habits déchirés, les pieds meurtris, et l'âme navrée de douleur!...

(La suite au prochain numéro).

Un humble servant de Marie.

DES TIERS-ORDRES.

Le XIIIe siècle avait déjà inauguré, depuis quelques années, cette glorieuse période qui devait être pour le moyen-âge l'apogée de sa splendeur, quand deux hommes étrangers l'un à l'autre, mais conduits à Rome par une même pensée, se rencontrent dans une église, s'étreignent d'un fraternel embrassement, et se promettent devant Dieu une mutuelle et sainte affection.

Ces deux hommes étaient François d'Assise, le *pauvre* de Jésus-Christ, et Dominique de Gusman, le *porte-voix* de la doctrine

1. Désignée aussi sous le nom de *Montreuil.*

catholique pour les peuples entraînés dans l'erreur par les hérétiques Albigeois.

Tous deux, ainsi qu'il est donné au grand pape Innocent III, de le voir dans un songe prophétique, ont reçu du ciel une sublime et même mission ; soutenir, défendre la sainte Eglise contre ses ennemis, et renouveler parmi les fidèles la pratique des conseils évangéliques et des commandements du Seigneur.

Tous deux fondent une milice destinée à perpétuer leur œuvre et à instiller dans les âmes, par les exemples et la parole, l'amour de la pauvreté, du renoncement et du sacrifice.

Tous deux, à côté de ce premier ordre, en élèvent un second composé de femmes, de jeunes vierges, destinées à venir en aide par leurs prières, à leurs *Frères* jetés dans la mêlée des combats.

Tous deux enfin établissent un *troisième ordre* qui, répandu au milieu du monde, formera avec les deux autres une triple phalange poursuivant le même but, animée du même désir, répondant au même signe de ralliement : SE SANCTIFIER, GLORIFIER DIEU ET SAUVER LES AMES. Admirable institution qui, sans jamais disparaître entièrement, subira cependant des vicissitudes diverses, selon que l'esprit du mal sera triomphant ou vaincu.

Les *tiers-ordres* de saint Dominique et de saint François sont véritablement des ordres religieux, ayant leur règle, leurs supérieurs, leur habit, leurs obligations et surtout leur *esprit propre*. Il en est de même de ceux de Notre-Dame du Mont-Carmel, des Augustins, de saint Benoît, en un mot de tous les tiers-ordres qui, se rattachant à l'une des grandes familles monastiques établies dans l'Eglise, en reçoivent la vie, et participent à leur fécondité.

Donner un exposé succint de la règle des *tiers-ordres Dominicain*, *Franciscain et des Carmes;* faire connaître leur esprit, les besoins auxquels ils répondent, les maux qu'ils peuvent guérir, le bien qu'ils sont appelés à faire, tel est le sommaire des quelques articles que nous voulons leur consacrer.

Nous les terminerons par l'exposé du *tiers-ordre* de Marie, fleur charmante fraîchement éclose dans le jardin de l'Eglise, dont les doux parfums révèlent la présence, alors même que les yeux n'ont pu encore l'apercevoir et l'admirer. (1)

Le midi de la France, et en particulier cette belle province du Languedoc dont Toulouse était la capitale, voyait ses villes, ses bourgs, ses campagnes ravagés par les hérétiques Albigeois : fougueux sectaires, qui renouvelaient par leurs doctrines anarchistes et subversives de toute religion, de toute morale, les criminelles erreurs des Manichéens. Le meurtre, l'incendie, accompagnaient leurs pas, et jetaient l'épouvante dans les cœurs. Cependant, grâce à cet effrayant appareil, leurs adeptes augmentaient chaque jour; le venin de l'hérésie se glissait dans les âmes, et des populations entières abjuraient la vraie foi pour adopter de mensongères croyances.

1. Nous suivrons ainsi la date de fondation de ces différents tiers-ordres, sans prétendre leur imprimer par là, ni primauté, ni infériorité.

Le pape Innocent III, comprenant toute la portée de cette grande attaque de l'esprit du mal contre la sainte Eglise de Jésus, fit prêcher une croisade dont Simon de Montfort fut déclaré le chef.

A côté de la noble et martiale figure du Machabée chrétien, apparaît sur un plan plus élevé encore, celle toute pacifique de saint Dominique de Gusman.

Ses armes pour vaincre l'obstination des hérétiques furent le *Rosaire* de la Vierge Marie, ses *écrits*, et sa *parole* inspirée; de plus, à côté de la vaillante armée des croisés, vint bientôt se placer celle non moins intrépide des *frères prêcheurs*, rassemblée sous le souffle puissant de l'homme de Dieu.

Avant qu'elle ne fut formée, d'héroïques vierges s'étaient réunies à sa voix, dans un pieux asile, pour échapper aux dangers que couraient leur foi et leur vertu; elles y recueillirent aussi de jeunes filles, catholiques comme elles, que la naissance et la pauvreté exposaient à tomber dans les piéges des sectaires.

Le saint ne s'arrêta pas là. Il avait compris que dans ces temps désastreux pour la foi, il fallait que chaque chrétien devint, lui aussi, un soldat, c'est-à-dire un défenseur de l'église de Jésus-Christ, s'opposant selon son pouvoir, mais sans recourir à la force du glaive, aux injustes spoliations des hérétiques. Cependant, comme les efforts individuels auraient été impuissants contre de tels ennemis, il institua une association à laquelle il donna le nom de *Milice de Jésus-Christ*. Le Saint traça, « pour cette » œuvre nouvelle qui n'était ni le monde ni le cloître, et qui » participait de l'un et de l'autre des règles appropriées à sa double » destination, et qui en assujettissaient les membres à des pratiques » de piété et de mortification religieuse compatibles cependant avec » les devoirs ordinaires de la vie domestique et civile (1). »

Les historiens ne s'accordent pas sur l'époque précise de l'établissement du Tiers-Ordre de saint Dominique. Le père Jandel et le père Lacordaire la font remonter au voyage que le Saint fit en 1220 dans la haute Italie, où il avait vu avec douleur de bien tristes signes de l'affaiblissement de la foi. Grégoire IX, en 1227, approuva l'institution de la Milice de J. C. Lorsque la paix eut été rendue à l'Église, les nombreux fidèles, hommes et femmes, qui s'étaient enrôlés dans ce bataillon sacré, en appliquèrent les règles aux combats et aux luttes spirituelles de l'*homme intérieur*, et en changèrent le nom en celui de *Tiers-Ordre des frères et des sœurs de la Pénitence de saint Dominique*. C'est sous ce nom que *Munion de Zamora*, septième maître-général des Frères prêcheurs, la confirma et en modifia les règlements. Plusieurs Papes et notamment Innocent VII et Eugène IV, confirmèrent solennellement cette règle qui a traversé six siècles pour parvenir jusqu'à nous sans altération.

On a pu le voir par ce simple aperçu, le but de saint Dominique fut d'opposer une digue aux progrès du vice et de l'erreur, de for-

1. Le père Jandel. — Manuel du Tiers-Ordre de saint Dominique.

tifier, en les unissant, les âmes ferventes et courageuses; de prémunir contre leur propre faiblesse et le danger de l'isolement, celles moins énergiques qui ont besoin de se soutenir dans les chemins parfois si pénibles de la vie; d'attirer sur les chrétiens de bonne volonté une plus abondante effusion de l'esprit d'humilité et d'amour; enfin de les initier plus profondémeut aux joies mystérieuses et sévères du renoncement et de la pénitence. Ce but si grand; si utile, au point de vue chrétien, à la société et à chacun des membres qui la composent, le saint Instituteur a su l'atteindre et, ce qu'il y a peut-être de plus remarquable, de plus étonnant dans son œuvre, c'est qu'elle a toujours conservé sa jeunesse, sa force et sa vitalité.

Ainsi, tandis que le tiers-ordre dominicain nous présente, avec un noble orgueil, cette *Catherine de Sienne* qui projeta sur la fin du XIVe siècle une si brillante clarté; cette *Rose de Lima*, qui fleurit au XVIIe, sous le ciel du Nouveau-Monde; il met aussi devant nos yeux ces *Martyrs* héroïques du *Ton-kin* dont le sang généreux a coulé, il y a seulement quelques années, pour la défense de la foi de J. C. (8 juillet 1838) : enfin, pour nous encourager à venir augmenter ses rangs, il nous fait remarquer tous ces chrétiens d'élite qui, de nos jours, tiennent à honneur de faire partie de la grande famille dominicaine : heureux de participer à ses mérites, et d'assurer leur salut par la pratique des vertus dont cette *règle* leur fait un doux et rigoureux devoir.

(La suite au prochain numéro).

C. de C.

ÉDUCATION DES CLERCS ORIENTAUX.

Le sujet annoncé par ce titre convient parfaitement à la *Voix*, organe d'une œuvre de clercs. Dans un récent numéro de la *Terre-Sainte* (1), M. Girard, directeur du journal, a fait paraître, sur l'œuvre religieuse de l'Orient un rapport remarquable qu'il avait lu à Lyon devant une nombreuse assemblée: nous croyons devoir en donner un extrait. Les solennités lugubres de la Semaine-Sainte ont fixé notre esprit sur cette contrée lointaine où s'accomplirent les grands mystères du salut, et sur les pays limitrophes qui furent le berceau de l'église; c'est l'occasion de nous instruire de son état présent au point de vue religieux :

« Plus on connaît l'Orient, dit M. Girard, plus on se convainc de cette vérité que ce seront nos Eglises orientales unies qui ramèneront à l'unité les Eglises orientales dissidentes. Aussi Pie IX presse-t-il de former véritablement un clergé indigène pour chaque nation ou Eglise et de le seconder puissamment.

Malgré les efforts de nos missionnaires occidentaux, qui sont nécessaires aux latins et utiles aux catholiques orientaux, on voit par le passé qu'ils n'aboutiront pas dans l'avenir à opérer ce bien : Ils n'ont pas la nationalité; ils ne parlent pas les langues orientales parfaitement; et puis, il faudrait des saints... comme les réclame Pie IX... Ces peuples nourrissent contre les étrangers des préventions; ils sont stationnaires autant qu'ignorants; aussi les vices des Latins sont pour eux des

1. Prix de l'abonnement : 5 fr. S'adresser à M. R. Girard, rue Chenoise, 10, Grenoble (Isère).

triomphes. Enfin, l'humanité, toujours maladive, mérite d'être traitée comme un convalescent. L'apôtre était obligé de se faire Juif avec les Juifs, Gentil avec les Gentils, c'est-à-dire faible et petit avec les petits et les faibles pour ne scandaliser personne... Toutes ces difficultés disparaissent, si nous comprenons le rôle de nos Eglises orientales : même nationalité, même langue, mêmes cérémonies, mêmes usages et discipline... alors nos frères séparés ne peuvent plus dire qu'on veut les latiniser.

— Pour toutes les Eglises unies à Rome, la religion est la même; ils ne doit donc pas s'agir de rendre catholiques latins des catholiques grecs, syriens ou chaldéens, mais bien de former un clergé à ces peuples, de les munir de professeurs et d'institutrices, de rétablir la dignité et la décence du culte, et de seconder le zèle et la charité des Prêtres orientaux en subvenant un peu à leurs besoins.

Sur cette question, sachez que nos chrétiens sont tellement pauvres, que, dans le centre de la Turquie d'Europe et d'Asie, où il n'y a ni industrie ni commerce, où le chrétien fait juste de quoi se nourrir, car plus il travaillerait, plus il enrichirait le pacha, nos frères ne peuvent rien donner à nos prêtres qui leur administrent les sacrements, pas même un honoraire de messe, pas même la moindre rétribution pour les enfants qui fréquentent l'école... Tout doit être gratuit, surtout pour ceux qui reviennent à l'unité.

Comprenez jusqu'où va la misère des simples prêtres en sachant que quatre Evêques arméniens, qui sont de l'Eglise la plus favorisée des aumônes catholiques, écrivent qu'ils seraient heureux d'avoir chaque jour un honoraire de messe, parce qu'alors ils pourraient vivre et s'entretenir convenablement... ce sont leurs expressions.

La Chaldée et la Perse, qui sont moins connues, parce qu'elles sont plus éloignées, et par conséquent moins visitées, sont dans une pauvreté plus grande encore. Je sais que son clergé fait des *économies forcées* de bas et de souliers, et qu'un Evêque marcha plus de six lieues pieds nus, ne pouvant mieux faire et voulant, à Ourmiah, sauver un chrétien de quelque avanie turque. Mgr Millos, archevêque d'Akra en Chaldée, m'a rapporté que ses Eglises étaient des cahutes; que les autels étaient sans tabernacle; que pour chandeliers il prenait deux cailloux sur lesquels il appliquait une petite bougie, et qu'ainsi il célébrait les saints mystères... Ce n'est pas étonnant, le Turc n'est qu'un perpétuel destructeur... Ainsi, le grand séminaire de Mgr Gregorios fut détruit quatre fois... Le Turc ne veut rien voir de grand, de riche chez les chrétiens... il pense que c'est un vol qu'on lui fait; aussi il s'en empare ou le détruit. Il y a plus : lorsqu'un village se convertit, s'il reste quelques schismatiques, ces derniers gardent tout : églises, ornements, vases sacrés, écoles, cimetières même. Il faut tout refaire à nouveau; aussi, dans ces localités, souvent l'Eglise se compose d'une mauvaise tente qui abrite un peu le prêtre et la victime de nos autels. S'il y a trente ou soixante familles converties dans le village, c'est une fois par mois ou par deux mois que le curé va dans chaque maison solliciter son pain quotidien.

La pauvreté de nos Eglises, la parcimonie dans nos fêtes religieuses est si grande que le R. P. Feneck, jésuite, conducteur des pélerins orientaux à Jérusalem, a publié qu'un grec converti depuis plusieurs années, qui édifiait Beyrouth par sa foi et ses vertus, comparant dans la sainte Cité la pauvreté du culte catholique avec les splendeurs du culte schismatique, disait : *La vérité ne peut se trouver unie à une pareille misère.*

La richesse des schismatiques provient de l'or russe qui enrichit tous les couvents, toutes les églises. Un prêtre, de mes dignes amis de Tripoli, a sacrifié sa fortune et a quêté pendant quinze ans pour élever une église décente... Il a commencé : il n'a pu achever; le prêtre schismatique, stimulé par l'exemple du prêtre maronite, a couru en Russie et en a rapporté, au bout de quelques mois, 280,000 fr. Son église est achevée.

L'argent des protestants favorise aussi les schismatiques; les écoles

qu'ils fréquentent sont splendidement dotées; leur seul collége de Beyrouth reçoit une subvention annuelle de 300,000 fr... ceux de Mgr le Patriarche melchite n'ont rien, ne reçoivent rien, et les comptes s'égalisent par des déficits. Bien plus, les directeurs ne jouissent d'aucun traitement et n'ont pas même quelques honoraires de messes pour subvenir à de petits frais.

Combien il serait consolant d'envoyer à leur Patriarche respectif, pour ces pauvres prêtres qui n'ont ni casuel ni traitement, quelques intentions de messes. Nous avons près de cent diocèses en France. Sans nuire à personne, si deux ou trois cents honoraires en partaient chaque année, cela ferait de 20 à 30,000 fr., et cela suffirait pour venir en aide à nos Prêtres orientaux et à leurs Evêques.

— Mais l'œuvre capitale pour la régénération de l'Orient est l'œuvre de l'éducation et de l'instruction du clergé. Mgr le Secrétaire vous dira, comme il l'a dit à Rome, que tout réside dans cette question sacerdotale. Il a été missionnaire, et il assure que vingt ou trente bons Prêtres de sa nation suffiraient pour détruire le schisme, et que s'il avait eu avec lui quatre Prêtres lors du mouvement bulgare, il en aurait retenu 10 ou 12,000 au catholicisme. Le manque de Prêtres catholiques fait que ces populations à instinct religieux se livrent aux prêtres schismatiques. Cela a été tellement le fléau de l'Orient, qu'autrefois Rome, à cause de cette pénurie, a permis à nos frères, pour quelques sacrements, d'aller les recevoir des mains des Prêtres schismatiques... Et combien de fois, dans mes pérégrinations, ne m'a-t-on pas dit, *comme à Cana :* « Frangi, relève donc cette ruine catholique ! » *Comme à Samarie :* « Là, il y avait des Maronites... Ici, il y avait des Grecs catholiques... Depuis bientôt cent ans, ils ont passé au schisme, puis du schisme à l'islamisme !... » Et le prédécesseur de Mgr Gregorios ne pleurait-il pas en nous racontant combien de ses ouailles vivaient abandonnées, parce que sa pauvreté ne lui permettait pas de leur envoyer des pasteurs ?...

Or, le mal presse ; le protestantisme a vraiment envahi l'Orient. Rien qu'à Ourmiah et à Siva, il a entraîné plus de 25,000 nestoriens chaldéens... La Syrie, la Palestine sont remplies de ses orphelinats, de ses hospices, de ses écoles, de ses missions... Un missionnaire américain m'a énuméré douze établissements protestants, lorsque dans la même circonscription nous ne comptions pas cinq prêtres catholiques, dénués de tout. Un médecin-pasteur, M. Vendek, vient encore d'établir une école de médecine à Beyrouth, pour s'étendre et multiplier ses progrès; et les américains n'y établissent-ils pas une université ?... Vous voyez donc toujours le lion rugissant rôder partout pour dévorer tout ce qu'il rencontre...

Les schismatiques tendent au russisme; ceux qui se font protestants deviennent Anglais... Que restera-t-il à Dieu et à la France ? Je crois volontiers que ces vieux schismatiques, convertis prostestants, moyennant finance, sont de mauvais aloi, autant que ces catholiques de Palestine qui menacent nos franciscains de passer au camp protestant s'ils ne leur donnent pas plus que ne leur offre l'erreur. Ce qui m'épouvante davantage, ce sont ces écoles protestantes, qui se multiplient partout pour s'emparer de l'enfance... Après... que restera-t-il au catholicisme ?

Hâtons-nous donc de répondre à la demande de Pie IX; formons de bons prêtres indigènes, de bonnes institutrices indigènes...

Grâce à Dieu et à la charité de l'Episcopat français, nous avons déjà pu placer en France trente orientaux ou orientales, à qui leurs Patriarches ont fait apprendre notre langue... nous les avons placés dans les séminaires et les couvents, pour s'y former à l'enseignement et à la vie sérieuse de missionnaire... mais il nous en faudrait deux ou trois cents pour répondre aux plus pressants besoins... C'est là l'œuvre par excellence. En effet, notre clergé a fait notre France; c'est aussi par son clergé que l'Orient renaîtra. Oh ! il n'y a que la religion de civilisatrice... Laissez parler les libres penseurs... s'ils sentaient un peu seulement la dureté du knout, ou le tranchant du cimeterre... ils n'auraient plus assez de larmes pour pleurer leurs outrages contre le catholicisme qu'ils insultent parce que, eux aussi, ne savent ce qu'ils font.

Cette œuvre de l'éducation des clercs orientaux, existe déjà à Valence, à Romans, à Toulon, à Chambéry, à Orléans, à Paris... »

FAITS RELIGIEUX.

LES NOCES D'OR DE PIE IX. — Cette qualification de noces d'or est ordinairement appliquée au cinquantième anniversaire d'un mariage ou d'une promotion au sacerdoce; le vingt-cinquième est appelé « noces d'argent. » Or, nous l'avons déjà dit, il y aura, le 11 avril prochain, cinquante ans que le Saint-Père a dit sa première messe, le lendemain de son ordination par le Cardinal Caprara : Sa Sainteté, répondant à l'immense hommage de tendresse qui lui arrive de toutes parts à l'occasion de cet anniversaire, vient d'accorder une indulgence plénière, *applicable aux âmes du purgatoire,* à tous les fidèles qui, « le 11 du mois d'avril de la présente année, assistant au saint sacrifice de la messe dans une église ou un oratoire quelconque, s'étant confessés et nourris de la Sainte Communion, avec un vrai repentir de leurs péchés, répandront devant Dieu des prières ferventes pour la conversion des pécheurs, la propagation de la foi catholique, la paix et le triomphe de l'Eglise romaine. » Le bref est daté du 16 mars 1869.

Cette fête coïncidera avec celle du Bon Pasteur; le Souverain Pontife pourra, mieux que jamais, s'appliquer à lui et à son troupeau, le texte de l'Evangile; les paroles du missel et du bréviaire sembleront prendre cette année un sens plus direct.

SOUSCRIPTION POUR LA CAVALERIE DE L'ARMÉE PONTIFICALE. — Dernièrement, le Saint-Père, recevant des mains du vicaire-général de Mgr l'Evêque de Beauvais une offrande de 10,200 francs pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, et 500 francs pour l'entretien d'un zouave pontifical, disait : « Ceci est une merveille de la Providence... » Mgr Ferrari, mon ministre des finances, vient de sortir d'ici : je » lui avais tout donné! » — Et il ouvrit et laissa béant le tiroir droit de sa table, qui se montra parfaitement vide. — « Ce sera pour » mercredi... Je donne audience deux fois la semaine à Mgr Fer- » rari, le samedi et le mercredi. Et voici la merveille : j'ai toujours » eu quelque chose à lui donner ; tantôt c'est beaucoup ; tantôt » peu, tantôt très-peu : c'est 10, 12, 20,000 fr.! mais je ne me suis » jamais vu avec *tabula rasa!...* — Et il se prit à rire de bon cœur, ainsi que le faisaient les heureux visiteurs — C'est que je suis » franciscain : je suis *terziario!...*

» Et, comme franciscain, la Providence ne m'a jamais laissé man- » quer de rien. »

Dieu, en effet, se charge lui-même d'intéresser les fidèles au sort du chef de son Eglise ; partout où quelques sollicitations autorisées sous une nouvelle forme viennent s'adresser à la charité publique pour un nouveau besoin, Dieu semble exciter dans les âmes de merveilleux désirs et encourager l'aumône. Que voyons-nous, en effet, dans ce moment à Chartres? La *Voix de Notre-Dame* parlait, il y a un mois, d'une souscription pour procurer des chevaux à l'artillerie pontificale et indiquait comme correspondant d'un comité spécial, M. H. de Boissieu (Chartres, rue Chantault, 3). Immédiatement l'estimable collecteur a vu, par des correspondances et des visites, que l'appel de la *Voix* avait été compris. Nous ne nous sommes pas proposé de relater ici les différentes sommes qui lui ont été adressées, ni d'en indiquer les provenances; à l'égard de plusieurs personnes nous serions par trop indiscrets; d'autres ont formellement exprimé le désir de l'incognito; dans cette dernière catégorie nous rangerons un brave homme de la campagne qui, en apportant sa pièce de vingt francs, voulait cacher son nom, mais, en revanche, montrait dans ses paroles toute l'ardeur de son amour pour le Saint-Père. A côté de la somme de 50 francs offerte par le petit séminaire de Saint-Cheron et d'une autre de même valeur

donnée par la maison des Clercs de Notre-Dame, la liste de souscription porte un chiffre d'une importance relative, provenant d'une collecte à la Petite-Ecole de Notre-Dame de Chartres. Plusieurs petits enfants de cet établissement bien connu avaient entendu leurs maîtresses converser sur l'œuvre d'achat de chevaux pour l'armée pontificale ; aussitôt ils se prennent d'un zèle admirable pour cette œuvre ; ils se préoccupent tant du Saint-Père ! Le dernier terme de bonheur pour eux, l'an dernier, ce fut d'être nommés zouaves ou légionnaires dans ce que l'on a nommé « la milice spirituelle du Pape. » Or, que se dirent donc nos nos petits ingénus? « Il faut que nous payions un cheval au Saint-Père! — Impossible, mes amis, leur répond-on, c'est trop cher. — Eh bien! la moitié d'un cheval. — C'est encore beaucoup plus que vous ne pouvez. — Nous paierons quelque chose. — On leur rappelle que leur bourse a été épuisée par les cotisations récentes en faveur de la Sainte-Enfance, puis de la Société des Amis de l'Enfance ; rien n'y fait ; les mamans sont tourmentées de nouveau et plusieurs ne se montrent point difficiles ; les demandes étaient si justes et si naïves! Et puis, ces bons parents peuvent-ils tous refuser? Ils ont si bien appris à leurs enfants ce que c'est que l'amour du Souverain-Pontife, que certains, fidèles à la leçon, nous ravissaient l'autre jour en nous disant au catéchisme que ce qu'il y avait de plus aimable sur la terre, c'était le Pape !... Pieuses mamans, ne soyez pas jalouses; si, de concert avec leurs institutrices, vous entretenez ces sentiments dans ces innocentes créatures, leur cœur pur et eclairé vous gardera toujours la part d'affection que vous devez en attendre.

L'AMENDE HONORABLE DES PETITS ENFANTS. — Ce que nous venons de dire des petits enfants nous amène à parler d'une chose bien grave, effrayante, et sur laquelle on ferme trop les yeux. Des ennemis de Jésus-Christ, voulant à tout prix lui ravir les âmes, n'ont pas reculé devant l'entreprise la plus abominable ; elle consiste à arracher à l'Eglise le plus grand nombre d'enfants possible, en livrant à l'athéisme la première éducation, en bannissant de l'instruction primaire tout enseignement religieux, en remplaçant cette doctrine qui rend l'enfant pieux, chaste, docile, aimant, expansif, par la morale de l'égoïsme, de la sensualité, de l'insubordination, de l'orgueil; tel est le plan que veulent réaliser les sociétés sécrètes et que révèle si bien Mgr Dupanloup en dénonçant à la malédiction publique la fameuse *Ligue de l'enseignement*, organisée même en France. Or, pour opposer une digue à cet envahissement du scandale, nous supplions à notre tour, à l'instar des *Annales de Saint-François de Sales et du Messager du Sacré-Cœur*, oui, nous supplions les mères chrétiennes de faire prier beaucoup leurs petits enfants. Qu'elles leur apprennent à lever les mains au ciel et à bégayer ces trois mots si expressifs : *Mon Jésus, miséricorde!* Dernièrement un vieux prêtre octogénaire donnait ce conseil en déclarant qu'il mourrait de bonheur s'il le savait suivi par les millions de mères qui existent en France.

FRÈRES DE SAINT-JEAN DE DIEU. — On nous prie d'insérer les lignes suivantes qui ont déjà paru dans la *Chronique de la Lorraine* :

Le département de la guerre, en France, a fait un essai qui aura d'heureuses conséquences. Il a depuis quelque temps confié le service de l'hôpital militaire de Nancy aux frères de la charité de Saint-Jean-de-Dieu. Or, les résultats ont répondu à tous les besoins et dépassé toutes les espérances. Il est à remarquer que bon nombre de ces religieux sortent de l'armée; sous le froc, ils continuent d'être alertes, d'humeur joviale, patients, industrieux, dévoués. Ils ont le genre voulu pour traiter avec le militaire; ils ont le mot propre pour le consoler et lui faire accepter avec résignation les différents traitements auxquels ils sont soumis. Les supérieurs de l'ordre sentent plus que jamais le besoin d'alimenter et de renforcer leur noviciat; ils espèrent, à cet égard, être secondés par les hommes de zèle qui patronnent l'Œuvre des Militaires. Il n'est pas rare de voir à ces réunions poindre la vocation religieuse d'un caporal

ou d'un sergent, près de rentrer dans leurs foyers, et qui demandent conseil. Il sera aisé de leur faire comprendre que le recrutement de l'Ordre de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu est devenu en France d'une importance majeure, au point de vue des services qu'il peut rendre à l'armée dans nos hôpitaux. — Les Supérieurs de l'ordre reçoivent à 18 ans les jeunes gens qui désirent y entrer.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un grand cœur offert en action de grâces. — 2° Une somme de 50 francs, offrande collective de plusieurs personnes, membres de la Confrérie de Notre-Dame ; cette somme a été donnée pour contribuer aux frais des peintures de la crypte. — 3° Une somme de 10 francs pour payer en partie la décoration d'un lustre. — 4° Un cœur offert à Saint-Joseph, le jour de sa fête, par une dame de la ville. — 5° Une personne, par suite d'un vœu, a voulu payer l'entretien de dix lampes pendant un mois.

Lampes. — Jamais les demandes de lampes n'avaient été aussi nombreuses que pendant le mois de mars de cette année ; il y en a eu 177 ; et elles nous ont été adressées tant de l'étranger que de différentes parties de la France. Voici le détail : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 60 pendant 9 jours, 21 pendant un mois, 1 tous les samedis et les fêtes de la Sainte-Vierge, 3 pendant un an. — *Devant saint Joseph,* 52 pendant neuf jours. 22 pendant un mois, 1 pendant 6 mois. — *Devant Notre-Dame du Pilier,* 4 pendant 9 jours. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus,* 1 pendant 9 jours, et 2 pendant un mois.

Recommandations, neuvaines et cierges. — Les chiffres de demandes sur ces différents points ont augmenté en proportion directe de celui des lampes. Ceux de nos lecteurs qui désirent une part aux recommandations qui se font chaque samedi, après la première messe, à l'autel principal de la crypte, ne devront pas oublier que leurs demandes par écrit doivent nous parvenir le vendredi au plus tard.

Consécrations des Petits Enfants. — 18 nouveaux enfants inscrits dont 6 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte : 318.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 52

Nombre des visiteurs pour la Crypte (en dehors des cérémonies publiques) : 83

Station du Carême. — M. l'abbé Poirier, missionnaire apostolique, a terminé la station quadragésimale, comme nous l'avions espéré, en donnant jusqu'à la fin de nouvelles preuves de son talent connu à Chartres depuis plusieurs années, et de son zèle pour les âmes. La paroisse de Notre-Dame rend un hommage unanime aux qualités oratoires et au dévouement apostolique de l'auteur des *Conférences sur Notre-Dame de Chartres.* Le missionnaire ne s'est pas contenté de la tâche ordinaire imposée aux prédicateurs ; il a bien voulu prêter le concours de sa parole pour les exercices d'une retraite par laquelle les dames de la ville désiraient se préparer à la communion pascale. Ces exercices ont eu lieu à la crypte du lundi 15 mars au samedi 20, et ont été suivis avec beaucoup d'édification.

Mois de Saint Joseph. — La dévotion spéciale au chaste époux de Marie pendant le mois de mars, est décidément passée dans les habitudes des chrétiens ; toutes les communautés de la ville ont fait leur mois de Saint Joseph ; la chapelle de Sainte-Foy a eu le sien présidé par le digne supérieur, le R. P. Baylot, qui s'était chargé lui-même de la prédication ; l'église de Notre-Dame-de-Sous-Terre a vu tous les jours une grande affluence aux abords de l'autel de Saint-Joseph. La chapelle était gracieusement décorée et illuminée à l'aide des nombreuses bougies offertes par la générosité des personnes pieuses

et des lampes données ordinairement en ex-voto. Monseigneur est venu y donner le Salut le 19, fête du patron; chaque semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, il y avait allocution pendant une des messes; les autres jours, un des chapelains de Notre-Dame lisait les recommandations aux prières et nous avons la confiance que beaucoup de ces supplications auront été exaucées. Pourquoi Saint Joseph se montrerait-il sourd à nos supplications, auprès du sanctuaire de Marie, sa miséricordieuse épouse? pourquoi n'aimerait-il pas à manifester sa puissance là comme ailleurs, comme en Bretagne, par exemple; la plupart des journaux religieux ont déjà reproduit la narration du fait merveilleux que vient d'opérer sa protection visible au château de Kerguenec, près de Guérande. M. le Chauff de Kerguenec, cet honorable gentilhomme, président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Guérande, était à sa dernière heure, au témoignage de plusieurs médecins, des membres de la famille et de tous les visiteurs. Il avait reçu les derniers sacrements et se disposait au jugement de Dieu. Sa femme et ses fils, dont l'un ancien zouave pontifical et maintenant novice jésuite, prient, prient ardemment; des vœux sont faits à Saint Joseph et à Sainte Anne d'Auray, et voilà que tout à coup, le 2 juillet, le moribond se déclare absolument guéri : les docteurs accourent, appelés par la famille et les nombreux amis; et tous s'accordent à publier la guérison subite et parfaite à la gloire de Saint Joseph.

Fête de Notre-Dame de La Brèche. — Le 15 mars, la procession annuelle du chapitre de la cathédrale à la chapelle de Notre-Dame de La Brèche ou de la Victoire, s'est faite avec toute la solennité possible; quelques rayons de soleil venaient diminuer la rigueur du froid et donner un aspect plus gai à la marche triomphale; les notes joyeuses de la musique de l'école des Frères alternaient avec la grave psalmodie et les cantiques de la confrérie de Notre-Dame. La chapelle où se rendait le cortége avait été brillamment ornée; Monseigneur et les prêtres qui l'entouraient s'y arrêtèrent pour chanter les louanges de la Céleste Libératrice de notre ville comme l'ont fait nos aïeux, et pour invoquer de nouveau le Seigneur des miséricordes en faveur des héros qui se distinguèrent et périrent sur nos murs pendant le siége des Huguenots. Au retour de la procession, le clergé reprit sa place au chœur de la cathédrale, où la messe devait être chantée solennellement. Nous avons déjà dit plusieurs fois que le 15 mars est la fête patronale de l'Institution de Notre-Dame de Chartres. Aussi ce jour-là les élèves de cet établissement laïc si bien dirigé par des prêtres dévoués ont pu donner libre cours à leur dévotion envers Marie d'abord, par de belles cérémonies à la Crypte, puis à leur gaîté bien naturelle, bien légitime, par des récréations exceptionnelles dans l'intérieur de la maison. Notre-Dame veille avec amour sur ces jeunes gens chrétiens et studieux! Que leur nombre s'accroisse de plus en plus, comme nous avons lieu de nous y attendre! Que, chez eux, la foi protégée et développée par les soins inappréciables qui les entourent, soit à jamais la lumière de l'intelligence et la sauvegarde de la vertu!

Un vieux capitaine, dévot serviteur de Notre-Dame de Chartres. — Nous transcrivons avec bonheur la lettre suivante :

« Je vous annonce la mort d'un fidèle serviteur de Notre-Dame de Chartres. Le capitaine Hurtaux, décoré de la Légion d'honneur, s'est endormi hier soir, du sommeil des justes. Il n'avait pas toujours été un chrétien pratiquant; mais il ne se confessait pas encore qu'il priait déjà. Surtout, il affectionnait singulièrement le sanctuaire de Notre-Dame du Pilier. Sa conversion ne se fit pas attendre longtemps : comme celle d'un soldat, elle fut complète, solide et énergique.

Un jour qu'il était agenouillé devant le grand Christ d'une chapelle de la cathédrale, un prêtre zélé, au cœur franc comme sa parole, lui frappe sur l'épaule et lui dit : « Cela ne vous avance guère, capitaine, entrez donc plutôt dans *ma guérite.* » Le capitaine y entra, fit sa confession, et sortit bientôt, la joie sur le front et la grâce dans le

cœur. Ce fut dès lors le chrétien fervent. Il ne laissa plus passer un seul jour sans réciter les sept psaumes de la pénitence. Chaque jour aussi, heure militaire, il allait se prosterner aux pieds de Notre-Dame de Chartres et ne se relevait jamais sans fixer quelques instants ses regards sur la sainte image. Il était touchant de voir ce vieillard à haute stature, se tenir debout et lever avec une affectueuse tendresse sa tête vénérable, vers celle qu'il appelait sa meilleure amie.

N'apercevant plus venir son serviteur au pied de sa colonne, Notre-Dame dut sans doute se rendre elle-même à son chevet, pour bénir et consoler ses derniers moments. Sa mort fut pleine d'édification. Il reçut les sacrements avec une foi ardente, et lorsque le prêtre lui présenta le corps de Jésus-Christ : « Mon Dieu, s'écria-t-il, je ne suis pas digne!... » L'humilité n'empêchait pas l'amour, et comme le prêtre l'exhortait à aimer Dieu. « Oui, oui, répondit-il, » en accentuant ce bref monosyllabe. Jusqu'à sa mort, il aima à tracer sur lui le signe de la croix; sans cesse la prière remuait ses lèvres, et quand fut venu l'instant suprême, le vieux capitaine trouva encore la force de lever ses mains vers le ciel, et il rendit son âme à Dieu.

Le capitaine Hurtaux n'était pas homme à faire mystère de ses convictions religieuses, et il savait au besoin faire respecter sa foi. « Où vas-tu donc? » lui dit un jour un de ses amis, le voyant entrer à l'église. « Je vais, répliqua-t-il, où tu devrais aller toi-même. » Par ce caractère aussi simple que ferme, il s'était acquis l'estime universelle. La cérémonie de ses funérailles ne se fit pas, sans qu'un nombreux cortége d'amis vînt honorer, en l'accompagnant jusqu'à la tombe, celui qui emporte les regrets de tous.

(L'abbé J. P., vicaire de Saint-Aignan.)

Le grand orgue de la cathédrale de Chartres. — Ce bel instrument vient d'être reconstruit par M. A. Deceunynck, résidant à Chartres. Il a été examiné le 16 mars par une commission d'experts qui a reconnu l'emploi le plus sage et le plus habile des perfectionnements introduits dans la facture d'orgue depuis plusieurs années. L'ancien mécanisme, qui était en très-mauvais état, a disparu; la soufflerie refaite restera l'objet d'une admiration générale ; quelques jeux nouveaux ont été ajoutés; plusieurs centaines de tuyaux ont été remplacés; on a retouché les autres; le récit est renfermé dans une vaste boîte à lames d'expression. La perfection du travail dans les différentes parties des sommiers, et dans la combinaison des mouvements; les procédés adoptés pour l'accouplement facile des claviers, la disposition de tout l'ensemble dans un emplacement bien restreint où la multiplicité des détails ne devait point nuire à l'ordre, tout honore le savoir faire du facteur; l'harmonie et la variété des trente-huit jeux répartis sur trois claviers à la main et un aux pieds, n'ont pas mérité une moins belle part aux éloges. Grâce aux nouveaux conduits de vents, à l'ouverture plus grande des soupapes et aux accouplements, le grand orgue offrira désormais à l'auditeur une sonorité plus puissante que par le passé; et l'organiste, servi par un mécanisme plus commode, devra trouver dans l'assortiment des timbres anciens et nouveaux les effets les plus agréables.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Un homme de trente ans allait mourir, succombant aux dernières crises d'une phthisie; et il était encore bien éloigné du retour au bon Dieu. Nous avons fait avec vous une neuvaine à Notre-Dame de Chartres ; elle nous a exaucés. Quel a été notre bonheur quand nous avons vu cet homme, jusqu'alors plutôt hostile que favorable à la religion, changer soudain de sentiments, appeler le prêtre, se confesser admirablement, puis supplier sa femme de se convertir à son tour, demander pardon de ses mauvais exemples et témoigner au prêtre, en l'embrassant, la joie de mourir en paix avec le ciel!

(X. de M., diocèse de Chartres).

2. Je vous serai obligé de faire brûler une lampe pendant neuf

jours à la crypte, en reconnaissance de l'amélioration qui a eu lieu dans ma position, et pour prier Notre-Dame de me continuer sa protection. (G., capitaine, au diocèse de Saint-Dié).

3. Je vous avais demandé des prières pour obtenir une heureuse délivrance ; j'ai été exaucée. Gloire à saint Joseph et à Notre-Dame. Je voue mon enfant à la Sainte-Vierge. (F. M.).

4. Nous sommes exaucés ; la personne qui souffrait tant et que je vous avais recommandée est complètement guérie.
(Un abon. de Voves, diocèse de Chartres).

5. Je suis l'interprète de la famille du jeune homme pour qui on vous avait demandé des prières. Nous voyons maintenant en lui l'Enfant prodigue de retour... Les parents ne peuvent tarir sur la consolation qu'ils éprouvent. Bénissons le Seigneur et sa Sainte-Mère. (Sœur Ste-H., à Gren. Paris).

6. L'opération qu'a subie notre chère sœur a très-bien réussi ; le médecin nous promet une prompte et complète guérison. Une messe en action de grâces, s'il vous plaît.
(Sœur M., au monastère du Bon-Pasteur de Metz).

7. Une enfant de sept ans, atteinte d'une maladie mortelle, a trouvé du soulagement dès qu'une messe a été dite pour elle en l'honneur de Notre-Dame de Chartres ; elle jouit maintenant d'une santé parfaite. (E. J., de Sig., dioc. de Reims).

8. Je dois aux prières de Notre-Dame de Chartres l'amélioration survenue dans ma santé, si mauvaise depuis longtemps. Il en a été de même pour M. d'A. qui est remis complètement.
(de R. d'A, diocèse de Chartres).

9. Un mieux sensible s'est opéré dans l'état de notre chère malade. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres.
(M., curé de N.-D. des Aydes, Orléans.

10. Dans une grande détresse, j'ai tourné les regards vers Notre-Dame de Chartres et j'ai ressenti visiblement la puissance de sa protection. (M., instituteur à Ch., diocèse de Langres).

11. Je suis heureux de vous annoncer que le baptême en question a été fait par moi aujourd'hui même, avant la messe paroissiale, deux jours après la réception de votre lettre. Je ne doute nullement que ce ne soit par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. Ainsi, je vous prie de vouloir bien m'aider à lui en rendre grâce et lui demander qu'elle achève son œuvre en obtenant la conversion de cette malheureuse famille. (B. à Ch.-L.-G. diocèse de Strasbourg).

12. J'avais fait prier Notre-Dame de Chartres pour un jeune malade poitrinaire qui avait bien besoin de conversion. Au moment de l'*ordination* de l'ancien petit Clerc, je la suppliai d'appliquer à mon pauvre malade, en grand danger, la part qui pouvait me revenir des prières du nouveau prêtre. Le jour même, confession du moribond ; puis communion et extrême-onction reçues ; calme et résignation jusqu'à la mort. Gloire à la Mère de miséricorde !
(M. F. de Lev. dioc. d'Aire).

13. Je vous ai écrit pour vous prier de faire dire une messe et une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour une jeune femme dangereusement malade ; le deuxième jour, le délire a cessé et c'est avec un grand bonheur que je vous annonce qu'elle est hors de danger. Nous en remercions Marie. (F. R. de Ch. dioc. de Chartres).

14. Les parents de cette enfant reconnaissent qu'elle doit à Notre-Dame de Chartres la faveur singulière d'avoir échappé à la terrible épidémie qui a sévi dans notre ville. (M. D., de St-A., dioc. de Bourges).

15. Merci à Notre-Dame de Chartres de nous avoir préservés d'un danger pour ainsi dire inévitable, et de nous avoir obtenu un succès qui semblait tout d'abord impossible. (Un habitant du Bas-Bugey).

Pour les chroniques et les extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.

5e NUMÉRO. — MAI 1869. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

AVIS. — Les abonnés qui ne tiennent pas à collectionner les livraisons de la *Voix* nous rendraient un véritable service en nous procurant les numéros des années 1857-1858-1859-1860-1861; les quatre premiers de 1863 et de 1864; les deux premiers de 1865 et de 1866.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE BIENHEUREUX BENOIT-JOSEPH LABRE.

(*Suite et fin*).

Le Bienheureux vivait en solitaire au milieu de sa famille. Après y avoir séjourné près de deux ans, sur le conseil de Monseigneur de Pressy, évêque de Boulogne, il rentra aux Chartreux; mais il en sortit bientôt pour les mêmes raisons que la première fois, et, reprenant la route de la Trappe, il fit de nouvelles instances afin d'y être reçu : elles échouèrent devant l'inflexible *veto* de la règle; alors il prit la route du monastère cistercien de Sept-fonds, en Champagne, où il fut admis et reçut l'habit de novice sous le nom de frère Urbain, le 11 novembre 1769. Une maladie grave, compliquée d'indicibles tourments de conscience, le força d'en sortir au mois de juillet de l'année suivante.

Où ira-t-il? que fera-t-il? Chercheur *désespéré* de la volonté de Dieu, il le conjure de diriger ses pas, d'être son guide, son soutien, dans cette nouvelle et poignante épreuve. Sa prière, portée aux pieds du Très-Haut par l'ange des saints Désirs, redescend sur son âme comme une bienfaisante rosée; en même temps un rayon illuminateur lui fait connaître qu'à l'exemple de saint Alexis, il doit abandonner sans retour, patrie... parents... amis... pour mener au milieu du monde une vie voyageuse,

pénitente et remplie par de continuels et lointains pélerinages dans les sanctuaires les plus favorisés des grâces divines.

Le voilà donc connu ce secret du Seigneur, si longtemps caché à notre Bienheureux !.. Les voilà donc expliqués ces inexplicables tourments ressentis à l'ombre des cloîtres ! La voilà tracée cette voie extraordinaire, étrange même, dans laquelle Dieu l'appelle à courir avec une infatigable ardeur !.. Arrière donc désormais les troubles, les inquiétudes, les perplexités; elles ne sauraient plus l'atteindre. Aussi, quand quelque questionneur officieux ou indiscret voudra ralentir sa marche et modérer ses austérités , Dieu *le veut*, répondra-t-il avec un céleste sourire... DIEU LE VEUT, telle sera la devise de cet intrépide croisé de la prière, qui aura pour blason une croix surmontée du rosaire de la Vierge Marie !...

Notre-Dame de Lorette eut les prémices de ses pieuses pérégrinations (6 nov. 1770). Sa seconde station fut le tombeau du *Séraphin d'Assise* dont il rappelait la sainte folie d'amour pour les opprobres et pour la pauvreté : et comme si aucun genre de gloire ne devait manquer à la grande famille Franciscaine, le Bienheureux se fit inscrire dans l'Archiconfrérie du *Saint-Cordon*, ceignit son corps de ce lien béni qui en est une des marques distinctives.

D'Assise, Benoit se dirigea vers Rome; après y avoir pris trois jours de repos à l'hospice Saint-Louis, il s'achemina, tout recueilli dans une prière fervente, vers la Basilique de Saint-Pierre; voulant avant tout humilier son front, et courber sa tête devant le tombeau du prince des Apôtres.

Sainte-Marie Majeure, la reine de l'Esquilin, où l'on vénère la *Crèche de l'Enfant Dieu*, eut ensuite sa visite.

Il parcourut après successivement toutes les églises de Rome : dans ce trajet journalier son cœur s'épanouissait de joie en voyant l'image de Marie, de Marie sa Mère, sa bonne Mère, comme il l'appelait dans ses transports de filial amour, placée au coin des rues, des carrefours et à l'angle des maisons, et constamment illuminée. Oh ! comme il la priait... comme il lui demandait de protéger, de soutenir, de bénir le pauvre Pélerin !.. Benoit ne tarda pas à connaître toutes les dévotions publiques qui se pratiquaient dans la ville éternelle. Il les suivait assidûment et, malgré le soin qu'il prenait de se tenir à l'écart, son attitude extatique dans la prière, son air tout céleste au sortir de ses longues oraisons, le faisaient remarquer et l'on

voyait avec édification des vieillards, des *vétérans* du sacerdoce s'approcher bien près de lui pour recevoir quelques suaves émanations de sa tendre piété. Certaines personnes au contraire s'en éloignaient: car Dieu lui révélait le secret des cœurs, ce secret que beaucoup de gens préfèrent ne pas voir divulguer!.. c'est un *saint*... c'est un *saint*, disaient les uns... c'est un *fou*, disaient les autres... et plusieurs, regardant sa vie comme un insultant défi jeté à la leur, l'accablaient de coups et d'injures. Le Bienheureux, au lieu de s'en irriter, trouvait qu'on lui rendait justice, et, à l'exemple de saint François d'Assise, il appelait *bonheur et gloire* toutes ces souffrances, toutes ces ignominies. Chaque semaine Benoit, pour raviver sa compassion envers la passion du Sauveur, montait à genoux cet escalier du *Prétoire*, excellemment nommé la *scala sancta,* puisque l'adorable Jésus en gravit et en descendit les degrés de ses pieds divins. Parvenu au sommet, Joseph Labre se prosternait et, plongé dans la méditation des opprobres de l'Homme-Dieu, il restait là immobile, jusqu'à ce que la venue d'autres pélerins lui donnât le signal du départ.

Dans le mois de mai 1771, Benoit retourna à Lorette, d'où il se rendit à Fabriano pour y prier sur le tombeau de saint Romuald, le fondateur des Camaldules; ce fut dans cette ville que, consulté par de pieuses personnes sur la manière dont il fallait aimer Dieu, il laissa tomber de ses lèvres, si souvent silencieuses, ce salutaire enseignement : « Pour aimer Dieu, comme il mérite d'être aimé, dit-il, il est nécessaire d'avoir trois cœurs dans un seul... Le premier doit être tout de *feu*, tout pur, tout saint, rapportant tout à Dieu, n'aimant que lui, souffrant tout pour lui prouver son amour. Le second doit être tout pétri de *commisération* pour le prochain, surtout pour les pauvres pécheurs, et pour les âmes souffrantes du Purgatoire. Le troisième doit être de *bronze*, de *fer*, vis à vis de ses passions, de son amour-propre, des exigences d'une nature corrompue; enfin, au fond de ce cœur *triple* et *un* tout ensemble doivent régner une humilité sincère, une douceur inaltérable et une profonde paix. »

Retourner à Lorette, à Rome, visiter cette montagne de *l'Alverne*, qui fut le calvaire du Patriarche des Frères mineurs, côtoyer l'Adriatique, parcourir en tous sens le royaume de Naples; toutes ces pérégrinations ne furent que de faibles essais de celles si lointaines que Benoit devait entreprendre, pour suivre l'inspiration qui lui disait au fond du cœur : « Va, marche encore, traverse le » midi de la France, franchis les Pyrénées, dirige-toi vers la Ga-

» lice, le tombeau de saint Jacques t'attend... Après lui avoir
» rendu tes hommages, gravis le mont Serrat; entre dans le
» temple célèbre où tant de captifs des Maures ont suspendu leurs
» chaînes à l'autel de la Madone..... Repasse en France, pour
» revenir en Italie... Lorette est toujours *là* qui présente à tes
» brûlants baisers les murs sacrés de la *Santa-Casa*...; longe
» maintenant l'est de la France; entre en Suisse, *Notre-Dame*
» *d'Einsiedeln* t'appelle dans son magnifique sanctuaire; lève les
» yeux et contemple avec amour cette statue miraculeuse de Marie,
» seul bien que possédât sur la terre Méinrad le martyr !... quitte
» maintenant Einsiedeln et reviens-y encore, après avoir parcouru
» une partie de l'Allemagne. Mais il est temps de retourner à
» Rome. Le Jubilé, avec ses cérémonies de pénitence et ses pré-
» cieuses indulgences, t'en fait un pieux devoir... Viens, ne
» tarde pas; mais après que ton âme aura recouvré sa primitive
» innocence, reprends le chemin de Lorette... retourne en Suisse
» par le Piémont, Einsiedeln te convie encore à venir goûter
» d'inénarrables joies sous ses voûtes séculaires... A présent,
» ô pèlerin pieux et docile, que Rome soit ta demeure per-
» manente, et mérite par ton zèle à visiter les églises où Jésus
» Hostie est exposé aux adorations des fidèles, le titre si beau, si
» glorieux de *Pauvre des Quarante-Heures*...»

Et Benoît, attentif à la voix de son Dieu, suit avec une héroïque fidélité cet itinéraire de la Providence.

Revêtu d'un habit misérable et déchiré, un crucifix sur la poitrine, un chapelet à la main, un autre à son cou, un petit sac sur le dos, une écuelle de bois à demi cassée rattachée à la corde qui lui sert de ceinture, les pieds à peine couverts par des souliers troués, il part, suivant les routes détournées; franchissant les fossés, les cours d'eau, les marais, les montagnes; rien ne l'effraie, rien ne l'arrête, il est trop mortifié pour s'inquiéter de si peu;... trop dévoré d'amour de Dieu pour compter les sacrifices!... Ah! voilà, Seigneur, ce qui explique les merveilles qui éclatent dans la vie de vos Saints, c'est qu'ils ne *comptent* pas avec vous, et qu'alors vous ne *comptez* pas non plus avec eux, et que vous les remplissez de force, de courage et d'amour!... Que fait en chemin notre Bienheureux ? Que fait-il dans les villes, dans les bourgades? il prie... il prie encore, il prie toujours... Benoît ne s'inquiète ni du coucher, ni de la nourriture, ce sont des *détails* qui passent comme inaperçus dans sa vie... ce qui la remplit, ce qui l'absorbe tout entière, c'est d'ac-

complir la sainte, l'aimable, la toute puissante volonté de Dieu. Il sait bien qu'en agissant ainsi le reste lui sera donné par surcroît. Et en effet, tandis que son corps a succombé sous le poids des austérités du cloître, cependant sagement limitées par la règle, il supporte cette mortification sans *limites* qui n'a pour ainsi dire pas de nom, et dont l'histoire des Saints elle-même n'offre guère de modèles.

Benoît passa les cinq dernières années de sa vie à Rome, qu'il ne quitta que pour aller à Lorette. On montre encore l'arcade du Colysée où ce vrai pauvre du Christ prenait la nuit quelques heures de repos ; cependant, étant tombé malade, il consentit, sur l'ordre de son confesseur, à coucher dans un hospice... Forcé alors de rentrer le soir à un moment prescrit, il ne pouvait plus se rendre aux adorations nocturnes ; mais par un de ces prodiges qui coûtent si peu au Seigneur, on le vit néanmoins plusieurs fois prosterné devant le très-saint Sacrement à une heure prolongée de la nuit! Il assista de cette manière à l'office de Noël dans l'église de *Notre-Dame-des-Monts*, et il ne disparut qu'après le baisement des pieds du Saint Enfant Jésus. Cette église, dédiée à Marie, était une de celles qu'il allait le plus souvent visiter, c'était sa paroisse à lui... il y passait des heures entières devant la douce figure de la Madone, qui est représentée jetant un regard de maternel amour sur saint Jacques et saint François prosternés à ses pieds.

Ce fut sur les degrés de ce temple, si cher à son cœur, que le matin du 16 avril 1783 il fut trouvé étendu presque sans vie. C'était le mercredi de la Semaine Sainte. Transporté chez un brave homme du nom de Zaccarelli, il perdit entièrement connaissance vers le milieu du jour; et le soir tandis que l'on prononçait auprès de son lit ces paroles des litanies de la très-Sainte Vierge, *Sancta Maria ora pro nobis*, son visage prit la blancheur du lait, en même temps son cœur cessa de battre... à ces deux signes on reconnut qu'il venait de s'endormir dans le Seigneur. Au même instant des enfants se mirent à parcourir la ville en disant : *le Saint est mort, le Saint est mort*... A cette nouvelle la population s'émeut et s'ébranle; la maison de Zaccarelli est envahie, tous et chacun en particulier, veulent faire toucher à ces restes inanimés des linges, des chapelets ou des médailles... La même foule accourt à ses funérailles ; le flot populaire devient même si grand, il grossit avec une telle rapidité, que des gardes sont préposés pour maintenir l'ordre et prévenir les pieux larcins.

Afin d'éviter des irrévérences inévitables, on transporte le très-saint Sacrement dans l'oratoire du collége voisin, et comme on ne fait pas d'inhumation à Rome pendant les derniers jours de la Semaine Sainte le corps de Benoit resta à découvert dans l'église jusqu'au soir de la solennité de Pâques, sans rien perdre de sa blancheur et de sa flexibilité.

Tandis qu'on le porte dans le tombeau qui lui est préparé près de l'autel de *Notre-Dame-des-Monts*, ces cris mille fois répétés se font entendre : GRACE, MIRACLE... Un perclus venait d'être guéri en touchant le cercueil du Bienheureux!... Des prodiges sans nombre opérés, depuis cette époque, par son intercession, sont une preuve irréfragable du pouvoir dont il jouit auprès du Rois des Rois, et un pressant motif pour nous d'y recourir avec foi, confiance et amour!...

Un humble servant de Marie.

VIRGINI PARITURÆ.

(*Notre-Dame de Sous-Terre au 1er siècle avant l'ère chrétienne.*)

I

LE VIEUX GAULOIS.

Le sol est dur; la plaine aride,
En ce midi pèse le jour :
Un instant sous la grotte humide
Cherchons sommeil, espoir, amour.

Hélas! pour ma Gaule chérie
Non, plus d'espoir, plus d'avenir.
Bientôt aux champs de ma patrie
Vainqueur le Romain va venir.

Puissé-je en cette solitude
Trouver alors libre séjour!
Déjà je sens la lassitude,
J'y vais chercher repos, amour.

II

LE DRUIDE.

En nos vastes forêts parmi les noirs autans,
Quand est venu *l'an neuf*, j'ai couru bien longtemps :
Teutatès est muet, et le gui se fait rare :
Un nouvel avenir, je le crois, se prépare.

C'est le secret du ciel : pour l'apprendre, à genoux
Dans notre grotte séculaire
Répandons notre humble prière :
Là, près du puits sacré, d'abord recueillons-nous.

« O Ciel ! quel avenir ! Au front de nos grands chênes
« Je vois les verts rameaux se faner et pâlir ;
« Je vois le fier Romain nous apporter des chaînes,
« Périr la liberté, Teutatès défaillir.

« Dans le fracas de la mêlée
« Je cherche un bruit consolateur
« Pour ma liberté désolée
« Je cherche un mot réparateur.
« J'écoute ; au camp romain le jour de la victoire
« Deux soldats eux aussi parlent de l'avenir.
« Fatigués de combats, fatigués de la gloire
« Eux aussi dans la paix demandent d'en finir.
« Et puis d'une sibylle et d'une *Vierge mère*
« Je n'entends que le nom... Je ne sais, mais j'espère...

« Et vous, dans ce plein jour qui s'étend jusqu'à nous,
« Prophète d'Israël, dites, que voyez-vous?
« — Je vois l'Emmanuel, voici la Vierge mère :
« C'est la paix, c'est l'amour, c'est l'avenir, mon frère. »

III

Le Druide à ses bois dit adieu sans retour
Et *sous-terre* à jamais il cacha sa demeure.
Le Gaulois chaque soir revenait à son heure
Y délasser son cœur dans l'espoir et l'amour.
On s'appelait « mon frère ; » et la fureur romaine
Arrivée en ces lieux devint moins inhumaine.
Pour les fils de Brennus, oubliant son courroux,
Le soldat de César pria même à genoux.

X.

Mai, 1869.

RESTAURATIONS ET DÉCORATIONS

PEINTES DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME SOUS-TERRE.

C'est avec un vrai bonheur que les visiteurs assidus de la crypte qui s'intéressent à sa restauration, ont vu M. Paul Durand reprendre ses crayons et ses pinceaux pour y continuer ses travaux de décorations symboliques.

Les magnifiques peintures murales de la principale chapelle, par lesquelles il avait si heureusement inauguré l'œuvre qui lui avait été confiée, semblaient solliciter depuis longtemps la lente activité de son génie artistique en faveur des autres chapelles si nues du vénéré sanctuaire.

Mais, il faut bien le comprendre, ces chapelles secondaires ne pouvaient recevoir que des décorations très-simples, en rapport avec le style de leur époque, et ne devaient point rivaliser de splendeur avec le riche sanctuaire de Notre-Dame, qui doit tenir le premier rang dans l'église souterraine.

En entrant dans la crypte du côté du nord, on a déjà pu remarquer que la galerie a subi quelques travaux de maçonnerie et de peinture qui en font une entrée plus digne et plus convenable. Les murs et la voûte ont été décorés d'une manière fort simple ; ce

travail du reste, n'est point fini; commencé au mois de février dernier, il ne pourra être terminé que plus tard.

CHAPELLE DE SAINT-MARTIN.

La voûte de la chapelle de Saint-Martin est divisée en deux parties : une seule est aujourd'hui décorée.

Au sommet brille une croix en or (*crux splendidior astris*) placée au milieu d'une sorte de *velum* ou pavillon garni de franges d'or.

La voûte d'une église ou d'une chapelle figure le ciel : ses décorations doivent toujours parler du ciel et porter l'âme chrétienne vers le séjour du repos et de la gloire.

La croix au sommet de cette voûte, *la croix plus brillante que les astres*, c'est le symbole du triomphe, après avoir été l'instrument du salut.

De longs rinceaux s'enlacent sur les arêtes de la voûte; ils s'élèvent vers le pavillon où brille la croix et s'épanouissent en grands ramages de feuilles et de fruits. Les mérites et les vertus naissant de la croix remontent vers le ciel où le divin crucifié les couronne.

Toute la voûte est couverte de colombes se dirigeant vers le point culminant, comme pour se rapprocher de la croix près de laquelle elles trouvent une nourriture céleste.

Ces colombes figurent les âmes quittant la terre et s'élevant au ciel par leurs pieuses aspirations : *sursùm corda!*

Les arcs qui touchent à la voûte sont aussi décorés de plusieurs rangées de tourterelles blanches qui d'un vol rapide franchissent les airs. Chacun de ces arcs offre à son sommet une image symbolique vers laquelle se dirigent ces oiseaux.

Le premier symbole est une branche de palmier; c'est le signe de la victoire comme l'indique l'inscription : *Palma victoriæ, la palme de la victoire,* destinée aux combattants de la foi.

Le second symbole est une couronne avec ces mots : *Corona vitæ, la couronne de la vie*, promise aux âmes qui auront vécu dans le détachement des choses terrestres.

Le troisième symbole est un trône royal : *Thronus gloriæ, le trône de la gloire*, préparé pour les élus qui auront passé ici-bas en faisant le bien, à l'exemple du divin Maître.

Les représentations anciennes ou les tableaux de la vie de saint Martin nous montrent quelquefois ce héros de la charité chrétienne entouré d'oiseaux. C'est pour se conformer à cette tradition iconographique, dont le sens est tombé dans l'oubli, que M. Durand a employé principalement des oiseaux dans la décoration de cette chapelle. Du reste, quand il n'aurait pas eu cette raison pour agir ainsi, bien des textes de la Sainte Ecriture pourraient motiver ce genre d'ornementation.

Combien de fois n'est-il pas parlé des oiseaux dans l'ancien et le nouveau Testament? Le Roi-Prophète, dans le ps. 48, invite les oiseaux à louer le Seigneur : *volucres pennatæ laudent nomen Domini;* dans le ps. 54, il voudrait avoir des ailes comme la colombe pour s'envoler au ciel: *quis dabit mihi pennas sicut columbæ!...* Daniel commande à tous les oiseaux du ciel de bénir, de louer, de chanter le Seigneur dans tous les siècles, *benedicite Domino omnes volucres cœli .... Laudate et superexaltate eum in secula.* Et Jésus-Christ a dit lui-même : voyez les oiseaux du ciel, *respicite volatilia cœli;* il nous les donne pour modèles d'abandon à la divine Providence.

La seconde partie de la voûte n'est point terminée. L'on voit seulement au-dessus de l'autel le monogramme du Christ. Ce sont les deux premières lettres de ce nom béni écrit en grec suivant l'ancien et constant usage de l'Église. Elles sont accompagnées de l'Alpha et de l'Oméga, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec qui nous rappellent que ce nom divin est le commencement et la fin de toutes choses : *nomen super omne nomen.* Le répons qui se chante au salut, le jour de Pâques, commence par ces mots : *ego sum Alpha et Oméga..., je suis l'alpha et l'oméga,* c'est-à-dire, le principe et la fin. C'est le sens de ces lettres accompagnant le monogramme du Christ. Les premiers chrétiens savaient cela par cœur, comme l'A B C de la religion.

La chapelle de saint Martin étant presque toujours sombre et ne recevant les rayons du soleil que pendant de courts instants, il était important de choisir des couleurs et des tons clairs et brillants ; il fallait penser aussi à n'employer que des nuances auxquelles la lumière des lampes et des cierges ne fût pas défavorable. Nous trouvons que le décorateur s'est heureusement tiré de ces difficultés. Ces décorations sont d'un ensemble séduisant à la vue par la douceur des couleurs : elle s'harmonisent également à la lumière du jour et à celle des lampes.

CHAPELLE DE SAINTE-MADELEINE.

La voûte de cette chapelle a recu aussi un commencement d'exécution pour les décorations. On a peint sur les nervures un ornement qui est la reproduction identique de celui qui y avait été exécuté au XIII[e] siècle.

Sur la voûte qui domine l'autel, on distingue encore les vestiges de peintures représentant un buste du Sauveur bénissant, accompagné de deux anges qui l'encensent. Ces anciennes peintures seront restaurées. Rien de mieux que de conserver scrupuleusement et de rendre même à la vie, s'il le faut, ces œuvres vénérables par leur antiquité.

En fait de peintures religieuses, nous ne ferons jamais mieux que nos pères; ils sont encore nos maîtres sous bien des rapports. Si l'art a fait des progrès à notre époque, ce n'est certes pas l'art religieux, à en juger par les décorations modernes de nos églises; ou, du moins, là où l'art brille, c'est presque toujours aux dépens de la pensée et du sentiment religieux.

Aussi sommes-nous bien convaincu que les compositions de M. P. Durand, si simples et en même temps si profondes par leur symbolisme, seront tôt ou tard appréciées et goûtées des fidèles comme des vrais connaisseurs.

C'est que l'habile iconographe a étudié à fond son art de prédilection. Il a été puiser ses connaissances aux sources mêmes, dans ces contrées si riches de monuments qui furent le berceau du christianisme. Et il nous est revenu plein de souvenirs, d'enthousiasme et de foi pour ressusciter au milieu de nous un art qui était mort depuis des siècles.

L'abbé Hénault.

SEMAINE EUCHARISTIQUE.

DEUXIÈME ÉDITION DITE POPULAIRE OU DE PROPAGANDE.

La préparation des enfants à la première Communion est pour le prêtre un ministère laborieux. Il voit en ces petites âmes les temples

futurs de Jésus-Christ et pour orner ces temples, il a deux moyens d'action : la prière et la parole. Que de fois la parole manque de puissance, si habile, si zélée qu'on la suppose! Trop souvent elle trouve un accès difficile auprès de ces esprits parfois inintelligents, parfois peu dociles; ou bien elle les effleure pour disparaître bientôt comme la semence jetée sur le bord du chemin. Le prêtre, après avoir réussi par ses enseignements continus à donner l'instruction suffisante, s'étonne douloureusement de n'avoir pu exciter les ardeurs de l'amour, de n'avoir pu former de vrais aspirants à l'Eucharistie. Il nous semble que la parole écrite présentée, dans une sage mesure, par un livre aimé à l'élève du catéchisme, aiderait singulièrement sur ce point le travail du prêtre. La piété peut se développer sous l'influence du langage apostolique ; mais comme elle s'insinue doucement dans l'âme qui, tous les jours, peut rester solitaire devant Dieu, conduite de réflexions en réflexions aux actes de foi et d'amour par les attraits d'une lecture choisie! L'eau qui tombe goutte à goutte et sans interruption sur la pierre y creuse son sillon plus sûrement que les ondées violentes mais passagères des orages.

L'important est de bien choisir le livre que l'on veut mettre aux mains de l'enfant. L'an dernier, à pareille époque, la *Voix* en annonçait un intitulé : la *Semaine Eucharistique*[1]; les éloges donnés à ce petit ouvrage ont été pleinement justifiés par le succès qu'il a obtenu; depuis son apparition encore récente, l'écoulement en a été si rapide qu'on a dû penser à un nouveau tirage, et l'on vient de mettre en vente la seconde édition, augmentée des prières pour le chemin de croix et la sainte messe, les actes avant et après la réception des Sacrements, en un mot de tout ce qui pouvait en faire un manuel complet de piété, à l'usage de la jeunesse, un *vade mecum* pour les années de préparation à la première communion et pour celles qui la suivent, temps précieux de l'action de grâces.

Dirons-nous les hautes approbations qui sont venues garantir la doctrine et l'onction répandues dans cet ouvrage? Les pieux suffrages de vingt-six pontifes sont venus confirmer celui de Mgr l'Evêque de Chartres, en faveur de la *Semaine Eucharistique* que l'un appelle « le Livre d'Or de l'enfance; » un autre, « une fleur offerte à l'enfance pour l'attirer par son doux parfum au pied du Saint Tabernacle ; » un autre, « un ouvrage écrit sous l'influence et la dictée du Dieu du Tabernacle. » Plusieurs s'attachent à le recommander aux écoles et aux familles comme devant amener la formation d'une association de petits adorateurs. Et nous devons dire que tel est le point de vue préféré par l'auteur, mère chrétienne et tendre, qui se montre sous la pression d'un désir magnifique : celui de multiplier et de grouper ensemble, s'il est possible, des imitateurs de Berchmans, de Stanislas Kostka et autres saints dont elle redit les noms avec complaisance dans les traits édifiants épars au milieu de ces jolies pages.

En terminant cet article, nous féliciterons l'éditeur d'avoir réduit le prix de la seconde édition, tout en conservant, à quelques détails près, la beauté typographique de la première. C'est maintenant un charmant volume in-18 de 320 pages; broché avec couverture glacée, il coûte 75 centimes ; cartonné avec beau papier chagrin, 1 franc 10 centimes (c'est sous cette dernière forme surtout qu'il peut être donné en prix dans les écoles et les catéchismes). Il se vend à Bar le-Duc, chez Guérin et C[ie], éditeurs ; — à Paris, chez Palmé, libraire, rue de Grenelle-Saint-Germain ; — à Chartres, chez Pétrot-Garnier.

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX.

— Les journaux nous apprennent qu'une encyclique du Souverain Pontife annonce un jubilé pendant toute la durée du concile.

Les Noces d'or. — Manifestations du 11 avril. — Les hommages

1. Par Mme la Baronne de Chabannes, auteur d'un grand nombre d'ouvrages pour la jeunesse chrétienne.

rendus par les empereurs et les rois au Saint-Père à l'occasion de ses *noces d'or* constatent le tout-puissant ascendant de l'enthousiasme catholique, dit M. l'abbé Allemand, de Nimes. Mais les adresses signées par des millions d'hommes! mais l'adresse de Francfort, couverte de 1,230,000 signatures (on avait exclu les femmes et les enfants)! Mais la souscription populaire de France qui, depuis près d'un mois, envahit les colonnes de l'*Univers!* Mais ces 180,000 francs tombés, sou par sou, de l'épargne des ouvriers et des ouvrières, ce tribut de l'économie laborieuse des classes qui s'occupent! mais ces larges contributions d'un clergé, presque indigent et si généreux! Tout cela signifie un immense amour. L'Allemagne, en cette occasion, a voulu être sans rivale! Impossible de raconter, à moins de faire un volume, toutes les inventions de son zèle. Là, on a donné des millions; nous ne préciserons de chiffre que lorsque les totaux réels seront connus. Ici ce sont des fondations pieuses en l'honneur du jubilé de Pie IX ; des autels élevés à cette occasion; des églises construites par souscription et décorées du nom de *Pia*.

La Prusse catholique a été saintement prodigue; la Hongrie s'est montrée digne de son titre d'*apostolique:* à elle seule, elle a plus que doublé la souscription des journaux français, La Bohême s'est ébranlée, et sa vieille université a marché en tête du mouvement. L'Autriche, qui semblait livrée aux nouveaux Joséphistes, plus avancés que leurs prédécesseurs, s'est levée à la voix de ses évêques. La Bavière, les petits Etats, tous ont été sublimes d'élan et de générosité. Il faudrait mentionner les adresses des Belges et leurs riches présents; la petite mais fervente église de Hollande a payé largement son tribut. L'Irlande a donné de sa pauvreté; et l'Eglise catholique d'Angleterre, elle aussi, a voulu parler et donner. Mais l'Italie! Disons que, à lui seul, un journal catholique de Turin, l'*Unità cattolica* a porté au pape 250,000 francs, montant des souscriptions qu'il avait recueillies. Les sujets immédiats du Pape, les habitants des Etats-Romains ont offert des présents empreints d'un caractère plus filial, d'un abandon touchant et d'une respectueuse familiarité : c'est du vin, c'est de l'huile; ce sont les divers produits du sol; ce sont des cadeaux de toute sorte, mais avec tant d'abondance et un tel entrain que le majordome débordé ne savait où donner de la tête. Les juifs ont fait agréer de riches présents; ceux de Florence ont envoyé du drap pour les soutanes du Pape.

On cite un lord anglais, qui, par un pieux stratagème, s'est procuré l'avantage de posséder la calotte du Pape. Avant de proposer l'échange, il avait fait agréer au Pape une calotte très-riche, pleine d'or, et dont le nœud était formé par un diamant.

Avant tout, la fête du 11 avril a été chrétienne et sainte. A Rome, les communions étaient innombrables. Dans la plupart des villes d'Europe, c'était comme des pâques nouvelles; nous citerons particulièrement Paris et Florence. A Paris, le Nonce apostolique, représentant du Saint-Siége, a été l'objet d'une ovation publique et singulièrement significative. Il a officié à Saint-Sulpice. A son entrée dans l'église, comme à sa sortie, il a été accueilli par des cris unanimes et empressés de : *Vive Pie IX!* La foule encombrait la place et les rues adjacentes; tous agitaient leurs mouchoirs, élevaient leurs chapeaux, et les acclamations se prolongeaient. L'église était tendue, même à l'extérieur, de magnifiques draperies, velours et or, avec les armes pontificales. Une tiare surmontait l'entrée du sanctuaire, et des drapeaux aux couleurs pontificales l'encadraient. La décoration n'était pas moins significative et moins riche à la Madeleine. Toutes les églises de Paris étaient richement ornées et partout les communions ont été nombreuses.

Cérémonies de Rome. — La basilique de Saint-Pierre était tendue de draperies pourpre et or. La statue de saint Pierre était revêtue des ornemenls sacerdotaux et portait la tiare; devant elle brûlaient deux énormes cierges peints supportés par de gigantesques candélabres de bronze. Aux pilastres étaient adossés deux

bouquets, je devrais dire deux mosaïques de camélias blancs et rouges. Les bouquets avaient quatre mètres de diamètre. L'un porte, écrites en camélias rouges, les paroles :

Pio Papæ IX, Genua; Gênes à Pie IX; l'autre : *Tu es Petrus, tu es Pierre.*

En effet, c'est la ville de Gênes qui a envoyé les deux bouquets. Le *faldistorium* sur lequel le pape s'est assis était un présent de Florence. Gênes et Florence, ces noms disent tout!

Le 10 avril, illumination de la coupole; le 11, illumination de la girandole sur le Janicule et sur divers points, le 12, illumination générale de la cité. Nous avons sous les yeux le livret qui se distribuait dans les rues et qui contient de curieux détails.

A l'entrée des deux rues qui conduisent du château Saint-Ange au Vatican, s'élevait un magnifique arc de triomphe dont les deux arcades s'ouvraient sur les deux voies. Au-dessus des nuages apparaissait la figure de Notre-Seigneur montrant ses plaies, avec cette inscription : « *Je suis la voie, la vérité et la vie.* »

Les feux d'artifice, les feux de bengale, les feux des illuminations éclairaient les cirques, les colonnes, les monuments. Les ruines semblaient revivre. La vieille Rome des rois, la Rome des Consuls, la Rome des Césars, apparaissait à travers les splendeurs de la Rome nouvelle comme un géant vaincu qui porte son vainqueur triomphant et ne semble pas humilié de ce rôle.

Rome a le don des inscriptions émouvantes ou grandioses. Au-dessus de l'arc de triomphe que nous avons mentionné, on lisait en italien l'inscription suivante :

« Peuples, sectateurs du Christ, entrez par la voie triomphale » dans le temple du Vatican. Pie IX, pontife souverain, offre sur » l'autel de S. Pierre l'éternel holocauste, après le dixième lustre de » son sacerdoce, avant-coureur de plus grands succes pour le Prin- » cipat romain. Vous reviendrez, avec des branches d'olivier et des » palmes, pour saluer dans le Concile œcuménique le triomphe » de la vérité, de la justice. L'univers, en un seul vœu, est uni. »

Et en effet les peuples entraient en foule et passaient sous l'arc triomphal pour entrer dans Saint-Pierre, où toutes les nations semblaient s'être donné rendez-vous.

Souscription pour procurer des chevaux a l'armée pontificale. — L'appel fait par *la Voix de Notre-Dame* en faveur de cette œuvre, dans les numéros de mars et d'avril, a été entendu. M. Henri de Boissieu (Chartres, rue Chantault, 3) a déjà recueilli environ cinq mille francs. C'était une belle offrande chartraine pour les noces d'or. Nous aurions bien eu davantage, si un grand nombre de personnes ne s'étaient adressées à d'autres journaux pour l'envoi et l'inscription de leurs dons.

— Les Annales d'Orléans annoncent, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, par Jeanne d'Arc, le 8 mai, une fête qui dépassera en splendeur toutes les précédentes; quatorze évêques se proposent de s'y rendre; Mgr Dupanloup fera lui-même le panégyrique.

— A Bourges, vient de paraître un Catéchisme du Concile à l'usage des enfants et des grandes personnes, par un docteur en droit canonique. C'est un livre de circonstance que nous recommandons bien volontiers; il se vend au profit du denier de Saint-Pierre : 1 exemplaire 20 cent. — 10 exemp. 1 fr. 80 (en timbres-poste, si l'on veut), chez M. Pigellet, imprimeur de l'archevêché, à Bourges (Cher).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — Une somme de 40 francs offerte par une dame de Chartres, en reconnaissance de deux grâces très-importantes. Cette somme est destinée à l'acquisition de plusieurs paires de flambeaux pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — 2° Une somme de 20 francs, offerte par une dame du Mans, pour la décoration d'un

lustre. — 3° Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre pour obtenir la guérison d'un malade. — 4° Un cœur offert par les pélerins de Tillières et de Bérou. — 5° Un autre cœur à Notre-Dame de Sous-Terre. — 6° Deux cœurs offerts pour la chapelle de Saint-Joseph à la Crypte. — Plus que jamais, comme on peut le constater par ce petit exposé, l'usage des cœurs en actions de grâces est en honneur pour le pélerinage de Notre-Dame de Chartres. Nous approuvons grandement cet usage et nous sommes ravis de compter par centaines ces *ex-voto* suspendus aux boiseries de Notre-Dame du Pilier. Cependant, sous terre, un autre genre d'*ex-voto* conviendrait peut-être mieux. Nous voulons parler des plaques de marbre blanc avec inscriptions. Dans ce but, nous avons fait placer un large encadrement pouvant recevoir des plaques de deux grandeurs différentes. Du reste, pour le prix de ces *ex-voto,* il ne dépasse par celui des cœurs. Une petite plaque de marbre coûte 3 francs, et une grande 7 francs ; de plus, pour l'inscription en lettres d'or, 20 centimes par lettre. Pour 8 ou 10 francs l'on peut donc se procurer une plaque de marbre avec inscription. Pour se procurer ces plaques, qui ne peuvent être d'une dimension arbitraire, on est prié de consulter les chapelains de Notre-Dame de Chartres ou de s'adresser directement à M. Dubois, marbrier. (Indiquer l'inscription que l'on désire y faire graver).

Lampes. — 93 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'avril, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 55 pendant 9 jours, 13 pendant un mois, 3 pendant deux mois. — *Devant saint Joseph,* 14 pendant neuf jours. 4 pendant un mois, 1 pendant deux mois. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, 1 pendant 9 jours, 1 pendant un mois.

Recommandations, Neuvaines et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues, pendant le mois d'avril, les plus nombreuses recommandations, sont, après celui de Chartres, ceux du Mans, de Paris, de Blois, de Versailles, de Strasbourg, de Fréjus, de St-Claude, de Besançon, de St-Dié, de Séez, d'Orléans, de Cambrai, etc.

Consécrations des Petits Enfants — 37 nouveaux enfants inscrits, dont 12 de diocèses étrangers. (Le 1er mardi de chaque mois, une messe est dite à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, à l'intention de tous les enfants consacrés et inscrits sur notre registre particulier.)

Nombre de messes dites à la Crypte : 243.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 199
Nombre des visiteurs pour la Crypte (en dehors des cérémonies publiques) : 436

Pélerinage des Tillières et de Bérou. — La paroisse de Tillières (diocèse d'Evreux), celle de Bérou (diocèse de Chartres), et d'autres encore de la même contrée avaient formé le projet d'un grand pélerinage à Notre-Dame de Chartres ; c'était un véritable enthousiasme au sein de ces populations confiantes envers notre céleste Patronne, surtout depuis que des preuves de sa puissance ont éclaté au milieu d'elles. Mais, des circonstances impossibles à prévoir ont dérangé ces plans magnifiques. Pourtant une soixantaine de personnes ont voulu être les interprètes de leurs compatriotes et n'ont pas reculé devant les difficultés d'un voyage en voitures particulières. Elles sont venues avec quatre prêtres, MM. les Curés de Tillières, de Bérou, de Condé, de Fessanvilliers, et on leur a fait à Chartres le meilleur accueil. Messe à la crypte, à leur arrivée, et dans l'après-midi, procession, allocution et salut en musique, précédé de la consécration des paroisses à Notre-Dame et de l'offrande d'un beau cœur, *ex-voto* des pélerins ; puis, entre les deux principales cérémonies, repas de famille pour les curés, à la table de la maison des Clercs, et pour les autres, sous les ombrages de la terrasse de

l'évêché; tout s'est passé à merveille et à la satisfaction générale. Nous avons été assez heureux pour obtenir de M. le Curé de Tillières le bel acte de consécration qu'il a prononcé, et nous le reproduisons :

Filii tui de longe venerunt. Vos enfants sont venus de loin, ô bonne Mère, Notre-Dame de Chartres. Bien des obstacles ont failli arrêter leur bonne volonté; Satan, dont vous avez brisé la tête, cherchait encore à remuer ses tronçons pour souiller, ou pour mordre; enfin, après des efforts dont nous ne venons demander ni la gloire ni la récompense, enfin nous sommes à vos pieds! C'est notre consolation, notre joie, et surtout notre espérance. Puisque les prêtres des faux dieux vous avaient déjà devinée et entrevue, nous venons saluer en vous la mère du divin Pasteur, *salve sancta parens.* Les rois et les princes sont accourus, avec un brillant cortége, pour vous demander grâce et bénédiction, et beaucoup, parmi eux, n'ont pris congé de vous qu'après avoir été consolés, soulagés et sanctifiés. Notre cortége n'est pas royal, ô divine Mère; mais Notre-Dame de Chartres se souviendra toujours qu'elle a habité la chaumière de Nazareth, et que là, elle s'est comparée à une humble servante, *Ecce Ancilla.* Mère affectueuse et tendre, vous savez, comme reine du ciel, compatir aux douleurs des rois de la terre, et comme épouse de Joseph, artisan, donner la main aux humbles et aux petits.

« Que venez-vous faire? que cherchez-vous, mes enfants? » Vous le savez, ô Marie! nous cherchons avant tout le salut éternel et par là même une paix consolante au sanctuaire de nos consciences. En un mot, nous venons honorer en vous deux mères; celle qui a donné le jour à Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi, *Virgo quæ peperit Salvatorem mundi.* Nous invoquons avec autant de confiance la seconde mère qui par sa toute puissance suppliante, peut enfanter encore la contrition et la grâce dans le cœur des pauvres pécheurs. Les Gaulois, nos ancêtres, avaient érigé une statue à la Vierge qui devait enfanter : *Virgini parituræ.* Nous voici donc prosternés à vos genoux, pasteurs et brebis, obtenez la foi à ceux qui l'ont perdue, l'espérance aux pécheurs désespérés comme le traître Judas; à tous la charité, la dilection de Celui qui vous a tant aimée. Enfin, mère du Créateur, créez vous-même, enfantez, produisez, faites des merveilles. Vous êtes une mère admirable, *mater admirabilis,* et par là même, capable de faire des miracles. Nos ouailles, ressemblent aux brebis ordinaires; toujours empressées de suivre le mouvement d'impulsion. Eh bien! Celui qui a dit à St Pierre « *duc in altum*, conduisez en pleine mer! » peut vous commander encore; priez-le de vous réitérer l'ordre donné au prince des apôtres, *duc in altum.* Conduisez-nous, étoile de la mer, sur l'océan du monde, jusqu'au port du salut.

Pour tant de bienfaits sollicités, vous avez le droit, ô sainte et digne mère, de réclamer des gages; les premiers sont nos cœurs, et ceux de toutes les brebis, que vous nous avez confiées, puisque la divine bergère, est aussi la mère du divin pasteur. Recevez nos hommages et celui de nos paroissiens; les prières et les souvenirs vont se symboliser (et c'est là notre second et modeste gage) dans la représentation et l'image matérielle de la plus belle portion de l'homme après l'âme, ressemblance imparfaite de Dieu votre fils. *La Voix de Notre-Dame de Chartres* nous dit : donne-moi ton cœur. *fili mi, præbe cor tuum mihi.* Le voici dans son emblême; nos noms que vous connaissiez déjà d'avance, y sont renfermés. Oh! qu'ils soient un jour inscrits de votre main au livre de vie; un fils tel que Jésus, ne pourra jamais annuler la signature de sa mère. *Non patitur genitrix repulsam.*

Tel est l'espoir, que vous, la mère de la Ste Espérance, vous nous avez autorisés à conserver, *reposita est hæc spes mea in sinu meo.* Pardon seulement au plus humble de vos serviteurs, d'avoir osé élever la voix devant vous, et dans un tel sanctuaire, dont les voûtes mêmes sont

éloquentes; on m'a donné la parole, je l'ai prise, et pourtant, il me sera permis de dire avec St Paul, *ego enim sum minimus inter fratres meos*, je suis le plus petit entre mes frères : Cependant, ô Marie sauvez-nous tous, pasteurs et troupeaux, et nous chanterons avec Notre-Dame de Chartres.

Fecit mihi magna qui potens est,

Parce que la vierge, la mère admirable a enfanté des merveilles.

Fiat. Fiat. Amen

Nouvelles Images de Notre-Dame de Chartres. — Une image bien faite vaut un sermon, a-t-on dit bien des fois. Cela est vrai si l'on a en vue les grandes Images catholiques dont l'auteur, M. Bertin (rue Saint-Sulpice, 6, Paris), a reçu du Saint-Père un bref si élogieux. C'est encore une vérité si l'on veut parler des gravures de moindres proportions où l'artiste a su présenter sous un même coup d'œil plusieurs sujets pleins d'intérêt pour l'amateur, pleins de sens pour l'âme religieuse. Les Chapelains de Notre-Dame de Chartres ont confié à M. Bertin l'exécution d'une image de ce genre, et nous pouvons certifier un succès complet. Le dessin présente dans un même cadre Notre-Dame de Sous-Terre ; Notre-Dame du Pilier; une perspective de la Cathédrale, de la Sainte-Châsse et de la Sainte-Tunique développée. (S'adresser, pour l'achat, au Concierge de la Maison des Clercs de Notre-Dame).

— La ville de Chartres attend, le 9 mai, la visite de Sa Majesté l'Empereur, à l'occasion de l'Exposition départementale et du Concours régional. — Nous espérons que, pour cette époque, les travaux commencés depuis quelque temps à la Cathédrale, seront bien avancés, sinon terminés tous. Nous voulons parler de la chapelle de l'Abside (peintures murales et autel); de la grille à l'entrée du chœur; de la grille extérieure autour de l'église.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Vous vous rappelez ce jeune homme poitrinaire dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. Il est revenu au bon Dieu et avec quelle foi et quelle confiance! Vous comprendrez combien j'ai été heureux de ce changement. Remerciement à N.-D. de Chartres que nous avions invoquée ensemble.
(Un curé du diocèse de Chartres.)

2. Ma femme, pour qui j'avais demandé des prières, est en pleine voie de guérison et retrouve ses forces. Action de grâces à N.-D. de Chartres. (L. d'Yvetot, dioc. de Coutances.)

3. La personne que j'avais recommandée à N.-D. a ressenti d'une manière admirable l'effet des prières; témoignez-en notre reconnaissance à Marie. (M. à D., dioc. de Saint-Claude.)

4. La messe que je vous ai demandée au nom de la famille Ch. était une messe d'action de grâces pour la guérison d'un enfant attaqué d'un mal qui n'avait plus laissé d'espoir. Je l'ai vu hier, frais comme une rose et gai comme un pinson. On remercie notre bonne Mère de sa visible protection.
(De R. à B.-S.-W., diocèse de Cambrai.)

5. La jeune écolière au sujet de laquelle je vous ai écrit dernièrement, est parfaitement guérie. A partir du jour où je l'ai recommandée à Notre-Dame, elle ne s'est plus réveillée en poussant des cris, comme cela lui arrivait fréquemment. Tout symptôme de mal a cessé. La mère espère ne pas laisser se passer la belle saison sans aller offrir ses remerciements à N.-D. de Chartres.
(L., instituteur à Bér., dioc. de Chartres.)

6. Actions de grâces à Celle que vous avez bien voulu faire implorer pour la conversion d'un vieillard qui vivait dans l'incrédulité et l'impiété depuis plus de cinquante ans. Pendant la semaine où j'eus l'honneur de vous écrire, il a demandé à *se confesser*, contre toute prévision, contre toute espérance. Il a beaucoup édifié ceux qui l'entouraient par sa préparation à la réception de la sainte Eucharistie. Gloire à Notre-Dame de Chartres.
(T. D., à à B.-S.-L., diocèse de Lyon.)

7. Je viens vous rendre compte de l'heureux succès de la neuvaine que je vous avais demandée pour le rétablissement de la paix dans une famille. (B, curé de Ch. l. g., dioc. de Poitiers.)

8. Le jeune homme que j'avais fait recommander à N.-D. de Chartres pour le succès d'une opération à la jambe, a subi cette opération sans douleur, au grand étonnement des médecins. Ce bon jeune homme est si pieux et il avait tant de confiance aux prières faites à son intention! Les parents s'unissent à lui pour témoigner leur reconnaissance. (B. M. d'Orléans.)

9. Si le pouvoir de Notre-Dame de Chartres nous était moins connu, je devrais, au sentiment de la reconnaissance, ajouter l'expression de la surprise. La demande d'une neuvaine pour M. L. ne vous fut pas plutôt adressée que tout symptôme alarmant avait disparu. M. L. se propose d'aller en personne témoigner sa reconnaissance à la bonne Notre-Dame.
(B., curé de P. S. E., dioc. de Chartres.)

10. Une mère vous priait, il y a quelques mois, de faire célébrer le Saint-Sacrifice pour la conversion de ses enfants. Celui dont elle désespérait le plus, vient de mourir après être revenu au bon Dieu et avoir montré les dispositions les plus chrétiennes.
(D. B. de Dunk. dioc. de Cambrai.)

11. Notre pauvre malade de M. s'est confessé; il a été fort édifiant au milieu de ses souffrances, et il est mort en baisant l'image du bon Sauveur. Quelle merveille de grâce! Tout le monde avait redouté de parler de prêtres à ce pécheur jadis si éloigné de la religion, et voilà le changement opéré. Oui, Marie peut tout sur le cœur de son divin Fils. (J. G. de M., dioc. du Mans.)

Nous aurions pu joindre à ces lettres plusieurs autres conçues à peu près dans les mêmes termes et roulant sur des sujets analogues. Plusieurs autres ont pour but de remercier N.-D. pour des *délivrances* heureuses : on sait la dévotion des mères à la Vierge chartraine, *Virgini parituræ*.

— On signale à notre attention « l'*Imitation de Jésus-Christ,* » nouvelle traduction française accompagnée de traits choisis de la vie des Saints, à la fin des chapitres par M. l'abbé Joseph Dupont, 2e édition suivie de la messe tirée de Fénelon et des vêpres du dimanche. (Paris, Ambroise Bray, rue Cassette, 20, Paris).

Pour les chroniques et les extraits de la correspondance :

L'Abbé Goussard,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
6e NUMÉRO. — JUIN 1869. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS

SAINTE JULIENNE DE FALCONIERI (XIIIe et XIVe siècles).

En commençant ce beau mois de Juin, qui vient à nous, cette année, tout embaumé des parfums de l'Eucharistie, que pouvons-nous faire de plus en rapport avec l'attrait secret des cœurs pieux, que de venir redire la vie d'une Sainte dont le caractère dominant fut un ardent amour pour Jésus-Hostie, l'adorable victime de nos autels?...

Julienne était son nom... Les Falconieri, sa famille... Florence, sa ville natale... [1] *La prière*, son unique délassement... *La modestie*, sa compagne fidèle... *La mortification*, sa sauvegarde contre l'entraînement du plaisir... *La charité*, l'inspiratrice de toutes ses actions... *Le recours à* Marie, sa ressource dans les tentations et les périls... L'EUCHARISTIE, enfin, son soutien, son espérance, sa consolation, son amour, sa vie, son tout...

Ah ! comme elle gémissait, la chère Sainte, de voir son Jésus, si peu connu, si peu aimé!... Comme elle cherchait à le dédommager, par ses fervents hommages des outrages auxquels elle le voyait en butte en son adorable Sacrement ; car, si bien des manières de voir, d'agir, se transforment sous l'action du temps ; si bien des sentiments se modifient avec les années ; si les siècles, en se succédant apportent aux idées comme aux actes de l'humanité de sensibles modifications, il y en a pourtant hélas ! qui ne changent pas. C'est le mépris, c'est l'indifférence des mauvais chrétiens pour l'adorable Eucharistie, et ce qui est bien triste à

1. On y admire encore la belle Eglise de l'Annonciade due à la munificence des parents de Julienne.

dire, c'est que *les mauvais* ne sont pas les seuls à être indifférents!!!

Oh! comme le cœur de Julienne se brisait de douleur et d'amour, à cette pensée de l'indifférence de ceux que Jésus traite en amis; qu'il admet à sa table; qu'il comble de ses faveurs... Aussi, lorsqu'après avoir reçu des mains de saint Philippe Beniti l'habit religieux des *Mantellates* (3e ordre des servites), elle vit se ranger sous sa conduite un grand nombre de personnes pieuses qui, à son exemple, se consacraient au service des pauvres et des malades, elle les conjurait avec larmes de visiter souvent le *Délaissé* du Tabernacle; elle les suppliait de consoler par leur assiduité et leurs adorations, les inénarrables tristesses de son cœur divin.

Julienne puisait dans ses entretiens avec son Dieu une si grande pureté de conscience, que le nom seul du plus léger péché la rendait toute tremblante. On rapporte même qu'un jour le simple récit d'un crime qui s'était commis dans la ville, lui fit perdre l'usage de ses sens.

Dans les temps de discordes intestines où vivait la Vierge de Florence, les querelles entre concitoyens étaient parfois si violentes, qu'elles ensanglantaient cette importante cité. Julienne avait reçu de Dieu une grâce toute particulière pour apaiser ces cruels différents. A sa voix inspirée, les ressentiments et les colères qui, semblables aux flots tumultueux d'une mer en furie, bouillonnaient dans les âmes, s'apaisaient aussitôt; les plus noirs projets de vengeance faisaient place à une cordiale fraternité; les coupables avouaient généreusement leurs torts; et l'on voyait paraître à l'horizon, naguère encore couvert de sombres nuages, l'Arc-en-Ciel de la Paix!

En dehors de ses œuvres de charité et de ses effrayantes pratiques de mortification, la vie de Julienne était une perpétuelle extase. Elle ne prenait quelque nourriture que le samedi : le pain Eucharistique qu'elle recevait chaque jour, suffisait pour ranimer et soutenir ses forces défaillantes.

Saint Philippe Beniti avait une si haute idée de la vertu et de la sagesse de Julienne, qu'avant de mourir il lui remit le gouvernement général des *Servantes de Marie*. Toujours humble, toujours défiante d'elle-même, la Sainte frémit à la vue d'un fardeau qu'elle se croyait incapable de porter. Mais le Bienheureux promoteur de cet ordre nouveau, et cependant déjà si florissant, la rassura au nom de Dieu Alors Julienne obéit, et ses craintes exagérées s'évanouirent...

La souffrance est le creuset dans lequel les actions des saints

achèvent de se dépouiller de tout alliage terrestre. Elle est aussi le couronnement de toutes les grandes et fortes vertus, il ne faut donc pas s'étonner de voir Julienne en proie, sur la fin de sa longue existence, à d'horribles douleurs d'estomac qu'aucun remède ne pouvait adoucir; elle les supportait avec une patience angélique, et pourtant si d'inexprimables tortures et de continuels vomissements épuisaient son pauvre corps, son âme, forcément privée de l'EUCHARISTIE, était plus languissante encore.

L'heure du départ suprême étant près de sonner, Julienne, dans l'impossibilité de recevoir son Dieu, demanda au prêtre qui l'assistait de lui apporter le « *Pain qui donne l'immortalité* » et de l'approcher bien près de sa poitrine.

Le ministre du Seigneur se rend à sa prière, et alors ô prodige! ô miracle de grâce! ô ineffable invention de l'amour d'un Dieu pour sa pauvre petite créature, l'Hostie sainte disparaît; et l'âme de Julienne, brisant dans un transport extatique, les liens de chair qui la retiennent captive, va terminer son action de grâces au Paradis (1340).

Par un second prodige qui confirma le premier, on aperçut, après la bienheureuse mort de Julienne, la forme d'une Hostie représentant l'image de Jésus crucifié, imprimée au côté gauche de sa poitrine.

Le bruit de ce miracle augmenta encore la vénération du peuple de Florence pour cette chère Mémoire, et la foi en son intercession, multipliant les faveurs divines, le pape Benoit XIII permit à l'ordre *des Servites* de faire l'office de la *Bienheureuse* JULIENNE DE FALCONIERI.

Clément XII étendit ensuite son culte à toute l'Eglise, en l'inscrivant au nombre des *Saintes* VIERGES.

Un humble servant de Marie.

LA CROISADE EUCHARISTIQUE

DES PETITS ENFANTS.

« Laissez-venir à moi les petits enfants. »

Ces paroles que le Divin Maître adressait à ses disciples, ne les répète-t-il pas avec une indicible tendresse, du fond de ses Tabernacles, où, trop souvent, les anges du Ciel, seuls, l'adorent en répétant le SANCTUS ETERNEL... Oui, il les appelle ces *anges* de la terre, il les attend pour les fortifier... pour les éclairer .. pour les consoler... POUR LES BÉNIR!.. Mais hélas! qu'il y en a peu qui répondent à la voix du Prisonnier d'amour!.. Combien

au contraire s'en trouve-t-il qui passent et repassent devant les Saints-Autels avec des airs distraits, s'inclinant à peine, sans murmurer une prière, ou si leurs lèvres prononcent quelques pieuses paroles, leur cœur y demeure étranger!

Est-ce par un sentiment de mépris que ces pauvres petits agissent ainsi?... Non, on ne méprise pas ce que *l'on ignore*, et c'est parce qu'ils *ignorent* les beautés, les tendresses, les perfections infinies de l'adorable Eucharistie, qu'ils se montrent en sa présence si légers, si indifférents... Ah! oui, c'est que Jésus hostie est pour beaucoup d'entr'eux le Dieu inconnu, et voilà pourquoi ils ne lui rendent que des hommages superficiels; reflets épars, affaiblis, des rayons de la foi que le sacrement de la régénération a deposés dans leur cœur... Cependant, on peut assurer que l'âme des enfants, encore revêtue de son innocence baptismale, s'ouvre aux douces et pures émanations de la piété, comme la fleur qui présente sa corolle à la rosée du matin. On peut aussi affirmer qu'elle recevra du soleil de l'Eucharistie, si elle s'expose à ses brulants rayons, la virginale fécondité de toutes les vertus...

Il est certain que cette âme si candide et si pure est apte à comprendre les grandes et sublimes vérités de notre sainte religion; apte à aimer Celui qui est amour!.. L'enfant, en effet, n'aime-t-il pas ceux qui l'aiment... qui s'occupent de lui... qui le consolent, lui sourient, le caressent?.. Il a *foi* en leur aide; et se confie en leur bonté, en leurs soins vigilants... Eh bien! qu'on montre à l'enfance, à la jeunesse, et celà, sous toutes les formes, par tous les moyens possibles, [1] que le Jésus du tabernacle est son plus tendre, son meilleur ami; qu'on lui apprenne à le prier, à venir chaque jour à ses pieds l'*adorer* pour ceux qui le méconnaissent et qui l'oublient, le *consoler* pour ceux qui l'outragent, *qui lui font de la peine au cœur*; qu'on lui dise qu'il y a encore des Judas dans le monde, que le doux maître est encore trahi; trahi par ceux qu'il comble de ses bienfaits, qu'il nourrit de sa Chair adorable, qu'il enivre de son Sang divin: qu'on engage ensuite ces *Benjamins* du bon Jésus à se réunir pour lui former une garde d'honneur, *défensive*, *réparatrice*, pleine d'élan généreux et d'une sainte ardeur, et l'on verra ces petits Croisés de la prière et de l'amour venir, au cri de Dieu le veut, Dieu le veut, s'enroler en foule dans la sainte milice des ADORATEURS DU TRES-SAINT-SACREMENT... Ah! en ce moment suprême où l'Eglise de Jésus-Christ prépare les Assises solennelles, où seront jugées tant de graves questions, qui intéressent le bonheur moral de l'humanité, enfants du monde catholique, levez-vous... Approchez-vous des saints Tabernacles, vous surtout qui allez devenir les heureux convives du ROI DES ROIS, et par vos pieuses clameurs, vos ferventes supplications,

1. Nous recommandons aux jeunes mères l'excellent petit livre de M. l'abbé Tridon, intitulé la Prière de l'Enfance (Mame éditeur), elles y trouveront le secret de ces touchantes industries, avec l'aide desquelles on peut former à la piété le cœur des plus petits enfants.

attirez sur l'Eglise de Jésus-Christ, sur son Chef vénéré, sur la société en souffrance, toutes les bénédictions du Ciel!...

Cette belle, cette consolante, cette touchante pratique *de la visite au Saint-Sacrement*, de la part des petits candidats de l'Eucharistie, existe depuis un an dans l'Eglise de Saint-Etienne d'Issy-sur-Seine.

A l'une de ces heures du jour, où la maison de Dieu est une vaste solitude, une petite députation d'enfants, fournie à tour de rôle, par les différentes pensions de la paroisse, se dirige vers l'Eglise pour y faire SON ADORATION. Ces chers petits y entrent avec un religieux respect, et s'avancent à pas comptés vers le sanctuaire, où des places leur ont été préparées... Des cierges brûlent à droite et à gauche de l'autel.

L'un des petits adorateurs (ce mot s'applique aussi bien aux filles qu'aux garçons), prononce à haute voix l'acte de vertu, qui commence, dans la *Semaine Eucharistique*, [1] la visite de chaque jour; le reste se lit à voix basse. Avant de se retirer, tous font en commun la *communion spirituelle*, récitent quelques courtes invocations, puis ils s'en vont en silence, gardant un maintien modeste et recueilli.

Un fait bien touchant se rattache à cette visite au Saint-Sacrement des enfants d'Issy, nous allons le rapporter dans toute sa simplicité.

L'un de ces chers enfants faisait, un jour, son adoration, quand sa mère vint le demander à la Maîtrise, déclarant qu'elle voulait aussitôt voir son fils et lui parler.

Il est à l'Eglise, lui fut-il répondu. — Mon enfant à l'Eglise, fit la mère avec un mécontentement marqué... Que peut-il y faire à cette heure? et sans en dire davantage, elle se rend dans le temple saint, bien décidée à ne pas y laisser plus longtemps ce fils qu'elle est si impatiente de pouvoir entretenir. Elle entre, elle s'avance rapidement jusqu'au milieu de la nef. Là, elle s'arrête, ses jambes fléchissent, ses yeux se mouillent de douces larmes... Son enfant lui apparaît comme à travers un céleste rayonnement... Il est si recueilli... si absorbé dans sa pieuse lecture, qu'elle n'ose l'interrompre, le déranger; et même quand il se lève pour le départ, elle s'écarte afin qu'il ne puisse l'apercevoir.

Pauvre mère! avec quelle joie elle l'embrasse alors, avec quels transports elle le presse entre ses bras, au sortir de la maison du Seigneur... Elle sent qu'il lui est plus cher que par le passé, qu'elle l'aime davantage encore!... Elle ne se lasse pas de contempler ses traits charmants, embellis

1 A l'usage des enfants qui se préparent à leur première communion, 2e édition, revêtue d'un grand nombre d'approbations. Joli volume in-18 de 320 pages, prix broché : 75 centimes. Guérin, Bar-le-Duc, Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25; — Chartres, Pétrot-Garnier.

par une ravissante expression d'innocence et de candeur; d'entendre sa voix enfantine lui raconter les détails de sa vie d'écolier. Cependant le moment des adieux approche : la cloche a fait entendre son inflexible signal... il faut lui obéir. L'enfant reçoit et donne un dernier baiser, et s'éloigne ensuite, non sans tourner plusieurs fois la tête vers celle qui, de son côté, le suit du regard tant qu'elle peut l'apercevoir.

Le lendemain le bon petit fut saisi d'une fièvre ardente, ses souffrances étaient vives; mais *lui* ne se plaignait pas... il avait puisé, à l'avance, du courage et de la force dans le cœur de Jésus-hostie : et quand il comprit que bien jeune encore (il n'avait que 11 ans), il fallait pourtant mourir, il fit en *saint* ses préparatifs de départ pour le Ciel.

Sa mère, malgré sa vive tendresse, se montra bien courageuse aussi, et après que son fils eut exhalé son dernier soupir : « je souffre cruellement, disait-elle aux personnes qui cherchaient à la consoler, mais cependant quand je me *le* représente en adoration devant le saint-tabernacle, cette douce image suffit pour adoucir et calmer ma douleur ! »

C. de C.

DES TIERS-ORDRES

(*Suite*).

Si Dieu, dans un dessein de miséricorde et d'amour, suscita saint Dominique pour combattre l'hérésie des Albigeois et pour défendre, par le glaive à double tranchant de la parole, la vérité catholique attaquée par ces audacieux sectaires, il investit saint François d'Assise d'une mission ni moins grande ni moins belle : celle de rappeler les chrétiens à l'observance de sa divine loi, en leur donnant l'exemple de la pratique des conseils évangéliques dans tout ce qu'ils ont de plus parfait.

A sa voix inspirée, de nombreux disciples se groupent autour de lui et, sous l'humble nom de *Frères Mineurs*, ils vont prêcher à un monde tout enivré de sa force brutale et de sa vaine sagesse, la douceur évangelique et la sainte folie de la croix.

De jeunes vierges, sous la conduite de la noble Claire de Schiffi, reçoivent aussi de lui une règle fondée sur un détachement absolu. Bientôt les murs, muets témoins de leurs veilles, de leurs jeûnes, de leurs incessantes prières, se trouvent trop étroits pour contenir les saintes *amantes de la pauvreté*. L'entraînement vers la vie du cloître devient même si général que, pour ne pas dépeupler les cités, les campagnes, François est obligé de dire à la plupart de ces généreux chrétiens : « restez dans le monde; mais édifiez-le par vos vertus et la pratique constante des commandements du Seigneur. » Le saint eut dès lors l'inspiration d'établir un troisième ordre, qui fut pour les séculiers comme une extension de la vie religieuse, et un puissant moyen de sanctification.

Comme il était dans cette pensée, un riche marchand de Poggi-Bonzi, du nom de Luchesiou, et sa femme Bona Donna, lui demandèrent de leur tracer une règle de vie très-parfaite qui leur permît pourtant de demeurer dans l'état qu'ils avaient embrassé. Le saint Patriarche consentit à leurs pieux désirs; il leur fit prendre un habit modeste, de couleur cendrée; il leur prescrivit certains règlements dont ces quelques mots — mortification, prière, détachement, charité — contiennent toute la substance, puis il les bénit au nom du Seigneur. D'autres saintes âmes, avides de perfec-

tion, suivirent l'exemple des deux époux toscans: *Le Tiers-Ordre était fondé* (1221).

De l'Italie, il se répandit en France, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, comme un vaste incendie d'amour. Ce n'était pas seulement les pauvres qui entraient dans l'*Ordre de la pénitence;* mais les évêques, les cardinaux, les rois, les reines, les princes, les princesses venaient en foule augmenter ses rangs; sanctifiant leurs vêtements de pourpre ou de soie, au contact béni de la bure grossière qu'ils portaient avec respect sous les somptueuses livrées du rang suprême. Les riches, sans abandonner leurs richesses, les méprisaient en leur cœur, et cet or qu'ils foulaient aux pieds, leur servait de marche-pied pour atteindre le sommet de la perfection chrétienne. Aussi, les séides de l'empereur Frédéric écrivaient-ils à ce prince « que la nouvelle institution était plus contraire, que de nombreuses armées, à l'exécution de ses projets. »

La gloire des aïeux rejaillit sur les familles, nous dirons donc, en parcourant les siècles écoulés, (1) que le tiers-ordre de saint François s'honore de compter parmi ses membres, *sainte Elisabeth de Hongrie*, qui mérita l'insigne faveur de posséder le manteau du glorieux *pauvre d'Assise; saint Ferdinand de Castille,* ce vainqueur des Maures qui faisait porter devant ses armées la blanche bannière de MARIE; *sainte Rose de Viterbe,* la petite vierge apôtre; *sainte Zite,* l'humble servante de Lucques; *saint Louis,* le plus pieux comme le plus grand de nos rois; *sainte Marguerite de Cortone,* la Madeleine franciscaine; *sainte Angèle de Foligny*, que le Seigneur favorisa des plus merveilleuses visions; *saint Yves,* curé breton que sa charité fit surnommer l'avocat des pauvres; *saint Elzear de Sabran,* aussi brave sous les armes, que recueilli aux pieds des autels; *saint Roch de Montpellier*, le recours des pestiférés; *sainte Elisabeth de Portugal,* l'auguste colomniée; *sainte Brigitte*, princesse de Nérici, si dévote à la passion du Sauveur; *sainte Françoise Romaine,* dont un ange était le moniteur la lumière et le soutien; *sainte Jeanne de Valois*, qui fonda l'ordre royal des Annonciades; *sainte Angèle de Mérici*, que les Ursulines regardent comme leur mère; *saint Ignace de Loyola,* qui légua à ses fils spirituels cette noble devise. « Tout pour la plus grande gloire de Dieu; » *saint Vincent de Paul,* le fondateur des Lazaristes; *les dix-neuf martyrs japonais,* dont la canonisation récente a jeté tant d'éclat sur le tiers-ordre franciscain, et cette *Marie Françoise des cinq plaies,* qui fut communiée de la main des anges et que Pie IX a proclamée SAINTE.

Si maintenant nous voulions énumérer tous les terciaires qui ont reçu les honneurs de la béatification, nous prolongerions par trop cette édifiante nomenclature. Nommons seulement le *bienheureux Luchesio*, le premier terciaire franciscain; le *bienheureux Pierre de Sienne,* qui se sanctifia dans le métier ambulant de marchand de peignes; de la *bienheureuse Delphine de Glandeves* qui, après avoir occupé un rang illustre à la Cour de Naples, se fit mendiante pour l'amour de Jésus-Christ; de la *bienheureuse Lidwine de Hollande*, la douce martyre de la souffrance; de la *bienheureuse Angeline,* la promotrice du tiers-ordre régulier, enfin du *bienheureux Benoît-Joseph Labre,* l'infatigable pélerin de la Madone.

Plusieurs Souverains Pontifes firent aussi partie du Tiers-Ordre de saint François. Le dernier anneau de cette chaîne glorieuse se rattache à PIE IX, qui définit le Dogme de l'IMMACULÉE CONCEPTION, dont les fils du Séraphin d'Assise ont toujours été les intrépides défenseurs. Parmi les autres personnages illustres qui ceignirent la corde franciscaine,, nous citerons *Christophe-Colomb* qui planta la croix du Christ sur les plages inconnues du Nouveau-Monde; *Michel Ange*, dont l'immortel génie jeta dans les airs la coupole de Saint-

1. Nous sommes obligés de faire ici de l'*éclectisme*, ne pouvant citer tous les saints du tiers-ordre, dont le chiffre total, y compris les Bienheureux honorés d'un culte public, s'élève à 82.

Pierre de Rome; *Raphaël,* le peintre inspiré de la Vierge-Mère; *M. Olier,* le fondateur des Sulpiciens et des séminaires; le *Cardinal de Bérulle,* qui établit en France les Oratoriens; *Anne d'Autriche,* la mère de Louis XIV; la *reine Marie-Thérèse,* l'épouse du Grand Roi, Supérieure de la Fraternité de Paris; le doux, le pieux, le saint *Curé d'Ars;* et tant d'autres qui sont nos contemporains et qui vivent au milieu de nous, évitant toute singularité; mais se distinguant par une plus grande régularité de vie, une plus constante fidélité à remplir leurs devoirs d'état, une plus tendre charité envers les pauvres, une plus vive compassion pour tous les êtres qui portent le double cachet de la souffrance et du malheur! (1)

On l'a dit : *Noblesse oblige.* Mais, si la noblesse du sang *oblige,* combien plus encore cette noblesse de la grâce qu'on appelle la SAINTETÉ. Il nous semble donc que la vue de cet arbre héraldique, si chargé de verdoyants rameaux, doit être pour les terciaires franciscains un puissant encouragement à suivre leur règle d'amour. D'ailleurs, si leur propre faiblesse les effraie; si leur impuissance à pratiquer de grandes austérités les décourage, qu'ils se rassurent en songeant qu'ils participent aux souffrances, aux travaux, aux expiations, aux veilles, aux oraisons, aux jeûnes de leurs frères et de leurs sœurs du premier et du deuxième ordre; nous dirons plus : qu'ils se réjouissent, qu'ils tressaillent d'une sainte allégresse, en pensant que le SOLEIL DE LA PRIÈRE ne se *couche* jamais sur la grande famille franciscaine répandue dans les deux mondes : *Soleil* mystérieux dont les vivifiants rayons viennent réchauffer et raviver le cœur de tous les heureux enfants du saint Patriarche d'Assise!...

C.

La suite de l'exposé du tiers-ordre franciscain, au prochain numéro.

LEURS MAJESTÉS L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE

A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

La visite dont Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice ont honoré la ville de Chartres, le 9 mai dernier, à l'occasion du concours régional, a donné lieu à une grande fête dont plusieurs journaux ont publié le récit. Il appartenait à la *Voix de Notre-Dame* de montrer dans tout son jour le côté religieux de cette fête, celui qui tout d'abord devait appeler notre attention. On attend de nous des détails sur ce point; nous les donnerons avec bonheur, puisque Marie doit y trouver sa gloire.

On a lu, il y a onze ans, dans la chronique de notre célèbre pèlerinage (numéro de septembre 1858) que l'Empereur passant à la gare de Chartres, lors de son retour de Bretagne, avait terminé sa réponse au compliment de Monseigneur notre Evêque par ces mots : « J'espère, Monseigneur, que je viendrai un jour visiter votre sainte » cathédrale. »

Cette espérance devait se réaliser le 9 mai 1869. L'avis officiel qui vint promettre d'une manière positive cet événement, ne pouvait trouver un meilleur accueil! La municipalité hâta les préparatifs dans les rues de la ville; le clergé s'occupa de ceux qui convenaient à l'église; des démarches furent faites à Paris; déjà il était

1. Ce portrait est celui de tout membre des différents tiers-ordres qui conforme sa vie à l'esprit de sa règle.

convenu que le chœur de la cathédrale serait tendu en entier avec les draperies du garde-meuble de la couronne; mais on sut bientôt à l'évêché que les intentions de l'Empereur étaient tout autres; se souvenant de la magnificence de la cathédrale de Chartres qu'il avait contemplée, il y a vingt ans, il demandait à la revoir avec toutes les lignes de son architecture et sans ornements factices. On obéit à ce désir nettement exprimé. Quelques drapeaux groupés autour des chiffres de Leurs Majestés furent suspendus çà et là aux galeries de l'abside; des tapis furent tendus dans toute la longueur de la nef et du chœur jusqu'au maître-autel qu'entourait un vrai bosquet d'arbres verts; le sanctuaire déjà si vaste fut prolongé en avant par l'adjonction d'une estrade réservée aux Souverains. Il n'y eut pas d'autres apprêts pour la décoration.

Mais le grand jour est arrivé. Les populations des campagnes ont envoyé leurs députations. Les chartrains et les étrangers se croisent innombrables sur tous les points; le mouvement a pris d'instant en instant des proportions plus considérables. Les longues oriflammes qui flottent au sommet des clochers de Notre-Dame semblent, en ondoyant sous mille formes, exciter à la joie toute cette multitude et l'appeler au lieu saint qui sera le premier rendez-vous de Leurs Majestés.

Il est une heure de l'après-midi; les portes de la basilique, fermées depuis la fin de la messe capitulaire, s'ouvrent à la foule impatiente. Selon le programme indiqué, les uns, munis de carte, vont remplir la nef du milieu; les autres, qui ne paient point, restent dans les bas-côtés; le clergé et les élèves des institutions ecclésiastiques se rangent dans le chœur; on ne pouvait compter sur la présence de beaucoup de curés à cause de leurs offices du dimanche. C'est à une heure cinquante minutes que le train impérial devait arriver à la gare où l'attendaient les hauts fonctionnaires du département et le Conseil municipal. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette première réception dont le trait marquant fut la réponse de l'Empereur au Maire qui lui offrait les clefs de la ville; on connaît ce discours. Pendant que la voix du Souverain lançait, on peut le dire, à tous les échos de la France ces paroles que méditent maintenant les hommes d'Etat, une autre voix tonnait du haut de nos tours; les notes graves du bourdon annonçaient le moment de la cérémonie religieuse.

Le spectateur qui se trouvait alors à la porte royale de l'église, avait sous les yeux un double tableau difficile à décrire. Au dehors, sur la place bordée de verts feuillages, des sapeurs-pompiers en grande tenue forment la haie et font étinceler leurs armes; au-dessus et autour d'eux des masses de curieux ferment toutes les issues; l'agitation devient plus vive aux fenêtres du voisinage; on a entendu dans le lointain le bruit toujours croissant des *vivat* qui signalent l'approche des augustes visiteurs. Pendant ce temps, à l'intérieur de l'église, s'avance lent et majestueux le cortége épiscopal; et l'on sait si ce coup-d'œil est imposant dans l'enceinte d'une basilique éclairée par le demi-jour qui jaillit des verrières.

Enfin les cris de : Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! se sont élevés sur la place du parvis de Notre-Dame; les voitures de la cour sont là précédées de gendarmes, de piqueurs, de cent-gardes.

Monseigneur, revêtu de sa chape, mitre en tête et crosse en main, va jusqu'auprès de Leurs Majestés à leur descente de voiture, et, après un échange de respectueuses et aimables salutations, les Souverains avec leur suite entrent conduits par Sa Grandeur. Au seuil de la cathédrale, Leurs Majestés laissèrent paraître sur leur front un sentiment que nous avons pu lire sans peine : celui de l'admiration. L'Impératrice, après avoir embrassé d'un regard rapide et étonné l'immensité de l'édifice, exprima son saisissement à l'Empereur qui, par un signe d'assentiment, montra que cette impression était aussi la sienne. Ils prirent place tous deux sous le dais et Monseigneur, après avoir présenté l'eau bénite et l'encens, leur adressa un discours que nous sommes heureux de reproduire :

« Sire,

« Les Empereurs et les Rois, de siècle en siècle, se sont agenouillés » dans ce sanctuaire pour adorer le Tout-Puissant et honorer la » très-sainte Vierge. Vous-même, Sire, au temps de la Présidence, » vous êtes venu appeler ici sur vous les bénédictions du Ciel, et le » souvenir de votre religieux recueillement ne s'est point effacé » parmi nous. C'est qu'en effet Votre Majesté avait compris que » l'homme, venant de Dieu et étant fait pour Dieu, doit s'appuyer » sur Lui. Aujourd'hui encore, en venant dans nos murs encourager » les arts et constater les améliorations apportées dans nos produits » agricoles, vous avez voulu commencer par rendre gloire à l'auteur » de tout bien, au Rémunérateur de tout véritable progrès. Ce » progrès, Sire, doit être avant tout dans les vertus, et c'est la » Religion qui en est la seule base solide. La vraie science n'a point » non plus d'autre appui. Celle qui s'isole de l'enseignement » chrétien et qui veut exercer son action à part, n'enfantera » qu'orgueil, erreurs, et n'arrêtera aucune passion mauvaise. Les » cités les plus polies de l'antiquité, Athènes, Rome et d'autres » encore, en même temps qu'elles étalaient leurs chefs-d'œuvre » littéraires ou artistiques, voyaient éclore les systèmes les plus » extravagants, et la corruption des mœurs fut plus grande à cette » époque qu'au temps des vertus simples et mâles des Solon et des » Cincinnatus. Les arts aussi ont besoin d'être dirigés par la » Religion. L'excès sur ce point est dangereux comme dans tout le » reste. Le luxe, qui n'a pas de frein, est une des causes de la ruine » des Etats.

» L'Eglise a toujours encouragé les sciences et les arts; elle les a » même conservés et elle les conservera jusqu'à la fin, et en affirmant » les vrais principes, elle contribuera plus efficacement que ne le » pourraient faire tous les efforts purement humains, à développer » le progrès utile et la véritable civilisation.

» Vous avez promis, Sire, de garantir la liberté du Concile, vous » avez protégé celui qui a toujours présidé ces augustes assemblées

» et, tant que vous continuerez à placer un soldat français sur la » plage qui avoisine Rome, nous serons tranquilles. La plus belle » mission des Princes, ici-bas, est de protéger la Religion en sauve- » gardant la liberté de l'Eglise : « Nous n'estimons pas heureux, » disait saint Augustin, les Empereurs, lorsqu'ils règnent longtemps, » qu'ils laissent leur race en possession de leur puissance, ou bien » encore lorsqu'ils ont dompté les ennemis de l'Etat et ceux qui » s'élevaient contre leur autorité; bien d'autres ont eu cet avantage, » et ils n'appartenaient pas à la cité de Dieu; mais nous les appelons » heureux lorsque, au milieu de la foule des courtisans, qui louent » et s'empressent, ils se souviennent qu'ils sont hommes, lorsqu'ils » rendent plus solennel le culte de Dieu, lorsqu'ils le craignent, » l'aiment et l'adorent, et qu'ils cherchent avant tout ce règne » éternel où ils n'auront point à craindre de trouver des adversaires, » lorsqu'ils sont d'autant plus réservés qu'il leur serait plus facile » d'user pour eux-mêmes de toute liberté, et s'ils font ces choses » non par un désir ardent de la gloire humaine, mais pour l'amour » de la félicité éternelle, nous les appelons heureux maintenant » par l'espérance, et heureux plus tard par la possession du sou- » verain bien. »

» Belles paroles, Sire, qui iront bien à votre cœur noble » et généreux. Pour nous, prosternons-nous au pied des autels » pour faire descendre les grâces d'en haut sur votre auguste » personne.

» Madame,

» Vous, dont la foi et la piété nous édifient, et qui vous réjouissez » sans doute d'entrer dans un sanctuaire où tant de mères ont » invoqué Marie et ne l'ont jamais fait en vain, nous nous unirons » à vous et nous prierons pour ce jeune Prince impérial, l'objet » de toutes vos sollicitudes et espérances et de tant d'affections. » Que ce jour soit pour tous, clergé et fidèles, un jour de joie! » Qu'il soit célèbre dans nos annales; que Dieu le sépare des jours » ordinaires en y attachant de spéciales bénédictions! »

L'Empereur a répondu que l'Impératrice et lui n'entraient jamais dans un de ces monuments consacrés par la religion, surtout dans un saint temple comme celui de Chartres, sans être profondément émus à la pensée de Dieu; qu'ils ne s'agenouillaient jamais au pied des autels, sans laisser de côté les préoccupations du dehors pour se livrer avec bonheur au recueillement de la prière. Puis Sa Majesté a remercié Monseigneur de lui avoir rappelé les graves devoirs imposés au chef d'une grande nation et d'avoir appelé les bénédictions du ciel sur le Prince Impérial, sur l'Impératrice et sur lui.

Sa Grandeur entonna de suite le *Te Deum* que continuèrent les harmonies du grand orgue et un bel unisson de plus de deux cents voix.

Cependant les deux Souverains, toujours sous le dais, à la suite de Monseigneur et de son chapitre, passaient au milieu de la grande nef et gagnaient, en saluant la foule, l'estrade préparée au bord du sanctuaire. Là étaient placés deux prie-Dieu en velours cramoisi et deux coussins en velours vert semé d'abeilles d'or.

Les jeunes clercs de Notre-Dame de Chartres, revêtus de leur gracieux costume dont les couleurs tranchaient sur le brillant uniforme des fiers cent-gardes, formaient deux lignes courbes en avant des prie-Dieu de Leurs Majestés dont ils semblaient être la couronne d'honneur. Monseigneur avait pris place, sur le sanctuaire, du côté de l'Empereur, entre l'estrade et le maître-autel.

On a remarqué la religieuse attitude des Souverains qui restèrent longtemps à genoux. L'Impératrice garda cette posture jusqu'à la dernière prière de l'Evêque. A l'intonation du *Domine salvum*, on surprit chez Leurs Majestés un tressaillement qui trahissait l'émotion, et l'Impératrice, absorbée dans la prière, leva plus d'une fois vers la statue de Marie, le groupe fameux de l'Assomption, des yeux attendris. Ce beau motet du *Domine salvum* fut exécuté avec beaucoup de succès par le chœur de chant ordinaire du chapitre de Notre-Dame; les notes des petits choristes de la maîtrise étaient plus que jamais mélodieuses et hardies; enviaient-ils donc le sort de cet enfant de chœur d'autrefois qu'Anne de Bretagne, après son pèlerinage à Chartres en 1510, emmena avec elle pour en faire le clerc de sa chapelle, laissant en échange au chapitre le don d'une cloche qui, pendant bien des années, sonna « depuis la Quasimodo » jusqu'à la Trinité, une heure par jour, de six à sept heures du » soir. »

Après cette station, le grand orgue commença un allegro solennel : c'était le signal du départ. Tout n'était pourtant pas fini.

Les Souverains debout s'expliquaient avec Monseigneur qui venait les prier de visiter la célèbre Crypte de la cathédrale, l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Les instances ne furent pas longues; bien que leurs minutes fussent comptées pour l'emploi de leur demi-journée, Leurs Majestés acceptèrent volontiers l'invitation. L'église souterraine avait été illuminée à l'avance en prévision de ce consentement. Sur les arcades des portes qui y conduisent, à l'entrée de la *chapelle des Fonts* se dessinaient, encadrées de belles draperies, de larges inscriptions dont voici la principale : « Cette crypte a été visitée par des Princes et des Princesses, des Rois et des Reines. »

Une partie du clergé seulement assista à cette procession nouvelle imprévue pour le public. Bientôt le chant du *Magnificat* retentit sous les voûtes des caveaux sacrés. Leurs Majestés descendaient l'escalier et apercevaient déjà cette longue série de lampes et de couronnes lumineuses qui se reflétaient sur les peintures murales et allaient finir à des festons de flammes merveilleusement disposés autour de la Madone. « *Que c'est beau!* » s'écria tout d'abord l'Impératrice, et les Souverains s'avancèrent suivis du général Fleury, grand-écuyer, du vice-amiral Jurien de la Gravière, aide-de-camp, des chambellans, des dames d'honneur et de plusieurs maires de campagne en écharpe. Suivant une des conventions du programme, les autorités civiles et militaires de la ville n'étaient pas venues à la cathédrale.

Voilà les deux Souverains priant à genoux dans le sanctuaire an-

tique, principal centre du pélerinage, où, dans le cours des siècles, tant de Grandeurs ont prié. L'Impératrice, la tête entre les mains, semblait heureuse aux pieds de Notre-Dame bien des fois invoquée pour Elle.

C'est à cet autel en effet que le 15 mars 1856, le chanoine fondateur de l'œuvre de la Maîtrise, ou des clercs de Notre-Dame de Chartres, chapelain de la crypte à cette époque, terminait une neuvaine de messes pour l'heureuse délivrance de l'Impératrice, selon l'usage adopté jadis par le chapitre de Chartres en faveur des princesses régnantes, et, le lendemain, 16 mars, naissait le Prince impérial. C'est une parcelle du précieux voile de Marie, exposé en ce moment dans la sainte châsse sur cet autel, que le même chanoine avait envoyée au mois de décembre 1853 à l'impératrice Eugénie, et nous nous souvenons de l'offrande faite par Sa Majesté, au commencement de 1854, pour renouveler les vêtements des enfants de chœur de la cathédrale. Ces faits ont été consignés dans *la Voix de Notre-Dame,* au numéro de septembre 1858.

Le cortége reprend sa marche jusqu'à l'autre extrémité de la nef souterraine, la plus belle de France sans doute (elle compte 110 m. de longueur, ou 220 m. de circuit, sur une largeur moyenne de 5 à 6 mètres.) Les Souverains questionnaient sur les détails artistiques et historiques de ce monument extraordinaire et admiraient les nombreuses chapelles ouvertes sur le pourtour. Ce furent, nous en sommes persuadés, des moments bien doux pour eux que ceux qu'ils passaient ainsi sous la seule égide de Notre-Dame; nous l'avons compris à ce sourire plein d'un bienveillant abandon auquel se plie si difficilement l'étiquette ordinaire de la Cour.

On revient par l'escalier du vieux clocher, à l'intérieur de la cathédrale, que Leurs Majestés quittent aussitôt pour remonter en voiture. Monseigneur prend congé des augustes visiteurs, et le clergé rentre à l'église.

Les *vivat* recommencent dans les rues de la cité. L'Empereur et l'Impératrice se rendent au concours hippique, au Palais de l'Industrie et des Beaux-Arts, au joli jardin d'horticulture, au clos Pichot, où se trouvaient exposés les bestiaux et les machines et où l'on avait dressé une tente pour la cérémonie de distribution des récompenses. C'est sous cette tente que, bientôt après, Monseigneur se réunit aux autres autorités de la ville. L'Empereur et l'Impératrice s'entretinrent alors quelques instants avec Sa Grandeur et le Président de la Commission récemment organisée pour le dégagement des abords de la cathédrale. Nous connaissons maintenant l'heureux résultat de cette dernière entrevue.

Le 16 mai, une dépêche officielle, transmise par M. le Préfet à Monseigneur, annonçait que l'Empereur accordait à la ville de Chartres une somme de vingt mille francs, destinée à lui venir en aide pour l'exécution du projet de dégagement dont nous venons de parler. Ce don est indépendant du crédit annuel alloué pour les travaux de la cathédrale. Ajoutons que, quelques jours après, le *Journal de Chartres* annonçait un nouveau don de dix mille francs à répartir entre les diverses œuvres et sociétés de bienfaisance de la ville.

Nous ne terminerons point notre récit sans mentionner l'entretien de l'Impératrice avec les religieuses de plusieurs communautés qui lui furent présentées à son entrée dans le Palais de l'Exposition, et le compliment que lui adressa ensuite une jeune demoiselle, la fille du maire de la ville, en lui offrant un bouquet : « MADAME, » Permettez qu'au nom de mes compagnes je vous exprime la » reconnaissance dont nous sommes pénétrées, pour la bonté avec » laquelle Votre Majesté a daigné se rendre à nos vifs désirs. Nous » conserverons toujours dans nos cœurs le souvenir de cette » journée, où il nous est donné de paraître devant notre gracieuse » Souveraine, et, chaque jour, nous adresserons d'ardentes prières » à Notre-Dame de Chartres pour qu'Elle veille, du haut du Ciel, » sur une vie si précieuse, ainsi que sur celle de l'Empereur et du » Prince impérial, son fils bien-aimé. » — Le train impérial quitta la gare de Chartres à cinq heures moins dix minutes.

L'Abbé GOUSSARD.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Mardi 1er juin, grand pèlerinage de la ville de Versailles à Notre-Dame de Chartres; arrivée vers 8 heures et demie.

EX-VOTO. — Douze, savoir : 1. Un grand et magnifique cœur à N.-D. de sous terre, en action de grâces d'une importante faveur. — 2. Un cœur à N.-D. sous terre, par suite d'un vœu fait pour le succès d'une union désirée. — 3. Un cœur à N.-D. du Pilier, pour obtenir diverses grâces. — 4. Un cœur offert par la même personne et aux mêmes intentions à N.-D. de sous terre. — 5. Une belle étole en tapisserie offerte par une personne anonyme; elle a été remise avec un petit billet contenant ces mots : « A N.-D. de Chartres, pour la remercier de bien des grâces qu'elle m'a accordées à moi et à tous les miens... Je désire que cette étole serve à la chapelle du Pilier c'est à cette intention que je l'offre à ma bonne Mère. » — 6. Un cœur offert par un pèlerin de Paris. — 7. Un thabor offert par une mère chrétienne pour l'église de N.-D. sous terre en reconnaissance du plein succès obtenu par son fils dans des examens récents. — Cinq autres ex-voto dont nous parlerons plus bas.

LAMPES. — 163 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mai, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre,* 90 à brûler pendant 9 jours, une pendant 15 jours, 34 pendant un mois, 1 pendant deux mois, 1 pendant 3 mois, 1 pendant 4 mois, 1 pendant 6 mois, 3 pendant un an — *Devant Notre-Dame du Pilier,* 1 pendant neuf jours, 3 pendant un mois. — *Devant saint Joseph,* 9 pendant neuf jours, 4 pendant un mois, 1 pendant un an. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, 1 pendant 15 jours, 1 pendant un mois.

CONSÉCRATIONS DES PETITS ENFANTS — 37 nouveaux inscrits, dont 13 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de mai : 239. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 1384. — Nombre des visiteurs pour la Crypte : 4064.

Nous ne comprenons pas dans ces chiffres les visiteurs qui sont venus aux grands jours de pèlerinage. — Le soir du 9 mai, la Crypte illuminée a eu plusieurs milliers de visiteurs.

PÈLERINAGES. — 1° Le samedi 22 mai, les Sœurs de Saint-Paul de

La Loupe ont amené leurs élèves à N.-D. de Chartres et, avec elles, ont offert un cœur, comme symbole de leur amour.

2° Le mardi 25, on remarquait devant l'autel du pélerinage, dès 6 heures du matin, plusieurs religieux étrangers à la ville ; ils assistaient à la messe que célébrait un des leurs, en priant et en chantant; vers dix heures, on les revoyait au même sanctuaire, recevant la bénédiction du Saint-Sacrement avant leur départ. C'étaient dix-huit profès de la Société des Pères du Saint-Sacrement. Cette Société, fondée en 1854 par le R. P. Eymard, mort il y a quelques mois, a pour but, on le sait, d'adorer *jour et nuit* Jésus-Hostie, qui doit être continuellement exposé dans les chapelles de ses établissements, puis de propager, par tous les moyens possibles, le culte eucharistique; actuellement elle a des résidences à Paris, à Bruxelles, à Angers (lieu choisi précisément à cause des blasphêmes de Béranger contre l'Eucharistie), à Marseille, à Saint-Maurice, doyenné de Dourdan (Seine-et-Oise). La maison de Saint-Maurice est le noviciat; la sainte Vierge y est honorée avec une dévotion extraordinaire, sous le titre de N.-D. du très-saint Sacrement. C'est de cette maison que venaient nos pélerins, après avoir passé une partie de la nuit en voyage. L'un d'eux, tout récemment ordonné prêtre, dit sa troisième messe à l'autel de N.-D. de sous terre, heureux d'y consacrer ainsi à Marie son sacerdoce; six autres, sur le point de partir pour Marseille, lui consacraient leur future position. Ces bons religieux se félicitèrent d'avoir choisi ce jour-là, qui les rendit témoins du pélerinage de Saint-Sulpice, inattendu pour eux. Leur dernier mot à Notre-Dame de Chartres et à ses chapelains, fut celui-ci : « Au revoir. » Ce mot témoignait leur reconnaissance envers Marie et l'espérance de goûter plus tard de nouveau les douces jouissances, que leur piété avait trouvées à la Crypte.

3° Le même jour, 25, la paroisse de Saint-Sulpice amenait sa phalange de pélerins. Sept cents personnes environ arrivaient de Paris à Chartres, vers neuf heures du matin, conduites par M. le Curé de Saint-Sulpice et son clergé, auxquels s'étaient joints plusieurs prêtres, entre autres M. le Curé de St-Etienne du Mont et M. le Curé de Bonne-Nouvelle. Le R. P. Petit, religieux de la Miséricorde, de la maison d'Orléans, prédicateur du mois de Marie à Saint-Sulpice, a prêché à la messe. Les cérémonies de ce pélerinage ont été les mêmes que les années précédentes; mais ce qu'il y a eu de particulier cette fois, c'est l'étonnante richesse de l'ex-voto, déposé au trésor de Notre-Dame de Chartres pour paraître seulement à certains jours de fête. C'est un cœur en vermeil pur et de très-grande dimension, fixé sur un support en beau velours; dessus est gravé le chiffre de Marie qu'entourent deux branches de lis; à l'entour se détachent quinze jolis médaillons peints sur émail, représentant les mystères joyeux, douloureux et glorieux : ceux de la première série sont renfermés chacun dans une couronne de lis; ceux de la seconde dans une couronne d'épines; ceux de la troisième dans une couronne de roses. Au sommet du cœur, que surmonte une belle croix, une banderolle porte cette double inscription : « Pélerinage de la paroisse Saint-Sulpice, mai 1869. — L'association du Rosaire vivant à Notre-Dame de Chartres. » Au bas est une autre banderolle sur laquelle on lit : « O Vierge immaculée, protégez Pie IX, protégez le Concile. » (A cause de cette dernière invocation, Mgr le Nonce apostolique a voulu bénir lui-même ce superbe *ex-voto.*) — Un autre cœur en nacre, orné de pierreries, mais beaucoup plus petit, a été offert dans la même circonstance, il porte cette inscription : « Mai 1869. — Association des Catéchismes de Saint-Sulpice (Paris). Division de Notre-Dame des Vertus. »

LE MOIS DE MARIE A LA CATHÉDRALE. — Pendant que les serviteurs et servantes de Marie viennent ainsi de la capitale ou d'autres points pour de glorieuses manifestations en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, les fidèles de notre ville, de leur côté, suivent

avec bonheur l'impulsion qui leur est donnée par l'éloquent prédicateur de la station, M. l'abbé Le Vicomte, chanoine de Quimper. Sur une simple invitation du missionnaire, on les a vus, par centaines, s'empresser d'inscrire leurs noms au bas d'un acte de consécration à N.-D. — En tête de la liste sont les lignes suivantes qui expliquent le but qu'on s'est proposé : A Marie Immaculée. — A Notre-Dame de Chartres. — A notre bonne et tendre Mère.

Hommage de la foi la plus vive. — Expression de la confiance la plus entière. — Gage de la fidélité la plus constante. — Promesse du dévouement le plus inaltérable. — Serment de l'amour le plus sincère, le plus filial, le plus affectueux.

Souvenir reconnaissant du beau jour de notre première Communion.

Chacun aussi s'est hâté d'apporter son offrande pour l'achat d'un grand cœur qui renfermera cette liste. De plus, avec le fruit de ces dons généreux, on a eu l'heureuse idée d'offrir des clefs de la ville à Notre-Dame. Sur l'une des gardes sera gravé le chiffre de Marie ; sur l'autre, ces mots : *Carnutum Civitas*. Ces pieux objets doivent paraître dans la procession du 31 mai, ainsi qu'un cierge de dix livres qui portera les armes de Chartres.

— M. l'abbé Legué, un de nos clercs de Notre-Dame, a dit sa *première messe* à l'autel principal de la Crypte, le dimanche de la Trinité, en présence de toute la Maîtrise, qui partageait son bonheur.

CORRESPONDANCE.

Nous sommes forcés d'ajourner au N° de juillet les récits des faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres. Nous ne donnerons aujourd'hui que l'extrait suivant de nos correspondances pour recommandations, neuvaines, etc.

« Vous avez sans doute appris la nouvelle catastrophe arrivée à un bateau de la Compagnie Valéry, qui a été abordé dans la nuit par un autre navire auprès de Calvi et qui a sombré. 47 victimes ont péri.

Le Consul était à bord avec sa femme et une jeune fille de 18 ans, admirablement belle, qui allait se faire religieuse à Rome et qu'on avait confiée au consul.

Après le choc, quand tout le monde était sur le pont et que la mort inévitable jetait tous ces malheureux dans un désespoir farouche, au milieu des cris, des promesses d'argent et des malédictions, cette jeune fille qui, un moment avant, promettait elle-même *deux cent mille francs* qu'elle avait sur elle, à qui la sauverait, s'est transformée tout d'un coup ; elle est devenue pour ces cinquante condamnés à mort l'ange de l'agonie. Elle s'est écriée : Mes amis, ne mourons pas ainsi ! tous à genoux ! un acte de contrition, et, dans un moment nous serons au ciel !

Les cris et le tumulte ont immédiatement cessé ; tout le monde s'est agenouillé machinalement ; la jeune fille a commencé à haute voix l'acte de contrition et, comme elle achevait, le navire s'est enfoncé avec tout ce monde à genoux sur le pont.

C'est un matelot sauvé, témoin oculaire, qui a raconté ces détails. »

Pour les chroniques et les extraits de la correspondance :

L'Abbé Goussard,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
7e NUMÉRO. JUILLET 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

JEANNE D'ARC.

Nous avons redit dans la *Voix* la vie merveilleuse de *Geneviève*, l'humble bergère de Nanterre; nous avons raconté la touchante histoire de *Germaine de Pibrac*, la petite gardienne de troupeaux; aujourd'hui nous venons retracer les vertus héroïques d'une autre fille des champs, dont l'histoire a buriné en lettres d'or le nom glorieux, et qu'un jour l'Eglise placera peut-être aussi sur les autels. JEANNE D'ARC! nos lecteurs l'ont prononcé ce nom béni avant que notre plume ait eu le temps de l'écrire... Oui, c'est JEANNE D'ARC, la bergère de Domrémy, la vierge de Vaucouleurs; JEANNE D'ARC, l'envoyée de Dieu pour délivrer la France; JEANNE D'ARC, la martyre, qui doit la racheter; c'est JEANNE D'ARC, la *sainte* encore plus que la guerrière, dont nous venons esquisser quelques traits; traits si parfaits, linéaments si fins et si purs, que malgré notre impuissance à les reproduire, ils ne perdront pas entièrement leur charme attractif et leur incomparable beauté (1).

Jeanne naquit à Domrémy, petit village de la Lorraine situé sur les bords riants de la Meuse entre Neufchâteau et Vaucouleurs, le 6 janvier 1412, en la fête de l'Epiphanie. Son père, *Jacques d'Arc*, et sa mère, *Isabelle Romée*, étaient de cette race

(1) En donnant à Jeanne d'Arc le titre de sainte nous ne sommes que l'écho des voix les plus autorisées; néanmoins nous ne voulons en rien devancer le jugement de l'Eglise, qui seule a droit d'accorder à ses enfants ce *diplôme* d'honneur.

antique de cultivateurs dont la Bible offre de si remarquables types.

La pureté de leurs mœurs se trouvait en rapport avec la vivacité de leur foi, et ils justifiaient pleinement, par leur attachement à leur souverain, et la continuité de leurs rudes travaux, cette devise que l'on retrouve placée au-dessus de leur porte :

VIVE LE ROI! VIVE LABEUR!

La petite Jeanne apprit donc de sa mère d'abord à prier Dieu pour le salut de son âme et celui de la France ; ensuite à garder ses troupeaux, à filer la laine et le chanvre, enfin à la seconder dans les soins du ménage. Au milieu de ses occupations champêtres la *Bergerette* sut trouver le secret du vrai bonheur! Ah ! c'est que ce grand secret que tant de savants ignorent, il est donné de le connaître aux cœurs purs et droits... aux cœurs qui cherchent Dieu et qui l'aiment.. .. Et c'est parce que la petite Jeanne « *aimait Dieu de toute l'ardeur, de toutes les forces de son âme et de son cœur*, » qu'elle était heureuse, qu'elle était SAINTE! car l'amour divin est la *source* d'ou découlent les joies sans mélange ; le *Foyer* d'où s'échappent les flammes inextinguibles du dévouement et du sacrifice ; le *moteur* de cet héroïsme chrétien qui s'appelle LA SAINTETÉ ! et c'est parce que Jeanne *aimait son Dieu,* qu'elle était si pieuse et si bonne, si éloignée de toute duplicité, de tout mensonge. *Sine defectu*, sans manque, disait-elle, et l'on croyait à sa parole. C'est parce qu'*elle l'aimait* qu'aux premières vibrations de la cloche qui appelaient les fidèles aux saints offices, elle se dirigeait vers l'église. Ou, si elle ne pouvait abandonner le soin de ses brebis, elle s'agenouillait au milieu des champs, et récitait « *sous le ciel* » le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, que lui avait appris sa mère.

C'est parce qu'elle l'aimait qu'elle interrompait les jeux de son âge pour redire à l'écart « ses petites oraisons (1) ».

C'est parce qu'elle l'aimait, qu'elle se prosternait devant *les* crucifix pour honorer la Passion du Sauveur ; et qu'à la Messe ses yeux fixés sur l'autel se remplissaient de larmes. Car elle avait déjà, cette petite enfant, le don des larmes pieuses « que tous les saints ont répandues aux pieds de Jésus-Christ » (2).

C'est parce qu'elle l'aimait qu'elle ressentait une vive horreur du péché, et qu'elle confessait ses moindres fautes avec une grande douleur !...

(1) Mgr Dupanloup, Panégyrique de Jeanne d'Arc.
(2) Mgr Dupanloup, *idem*.

C'est parce qu'elle aimait son Seigneur et son Dieu, réellement présent dans l'adorable EUCHARISTIE, qu'au beau jour de sa première communion, son âme fut enivrée des plus chastes délices, et que son front candide brillait d'un céleste rayonnement.

Jeanne avait aussi un tendre amour pour la Vierge Marie. Chaque samedi elle allait avec sa mère en pélerinage à *Notre-Dame de Vermont*, et le dimanche à *Notre-Dame de Domrémy*. Elle aurait bien voulu, la chère petite, leur offrir de riches présents; mais n'en ayant pas, de ses mains enfantines elle leur tressait des guirlandes et des couronnes, qu'elle suspendait autour de leurs images chéries. De plus si le sonneur du village oubliait de tinter l'*Angelus*, — cette dévote louange adressée à la mère du Sauveur, — Jeanne lui en faisait de doux reproches et lui promettait *des gâteaux* pour qu'il fût plus exact à l'avenir; et certes ce n'était pas en friandises qu'elle dépensait son petit argent; car dès qu'elle avait pu réunir quelque monnaie, elle l'employait à faire dire des Messes pour le repos de l'âme des défunts!... A l'amour de Dieu et de Marie se joignait dans le cœur de Jeanne l'amour du prochain, l'amour des êtres souffrants et malheureux. Elle était si charitable, si compatissante, que lorsqu'elle rencontrait des pauvres sur son chemin, elle les conduisait au *logis;* leur servait à manger, et, si c'était en hiver, elle allumait un grand feu dans l'âtre pour réchauffer leurs membres glacés et leur donner *liesse au cœur!*... Elle allait plus loin encore la généreuse enfant, elle cédait son lit aux vieillards attardés dans leur route, et prenait gaiement son repos sur la terre nue. Enfin apprenait-elle qu'il y avait des malades dans le village, vite elle accourait auprès d'eux; et elle les *soignait*... elle les VEILLAIT, ELLE LES CONSOLAIT... « et lorsque Jeanne faisait ces choses et pratiquait ces grandes vertus, c'était une petite fille de 13 ans!... » (1) et ce fut cette petite fille des champs, cette humble bergerette que Dieu choisit (ô profondeur impénétrable de ses jugements), pour relever le *trône des lis* et délivrer LA FILLE AÎNÉE DE L'EGLISE du joug honteux de l'étranger.

Voici comment *Jeanne* eut connaissance de l'étonnante mission que le roi du ciel allait lui confier.

Un jour d'été vers l'heure de midi elle se trouvait dans le jardin de son père, quand tout à coup, elle entendit une voix à droite du côté de l'Eglise. C'était celle de l'Archange saint Michel, comme elle le connut plus tard; il portait des ailes, avait l'air

(1) Mgr Dupanloup. — Panégyrique de Jeanne d'Arc.

d'un vieillard vénérable et semblait plongé dans un océan de clarté.... Un grand nombre d'esprits bienheureux l'environnaient... La pauvre Jeanne fut d'abord très-effrayée de cette apparition; mais comme elle se renouvela souvent ses terreurs s'évanouirent, et même elle finit par en éprouver une vive joie : car le prince de la milice céleste l'encourageait à être toujours bien pieuse, *bien bonne fille*, lui disait la *grande pitié* qui régnait au royaume de France, et lui annonçait aussi qu'elle délivrerait le roi Charles de tous ses ennemis et le conduirait sacrer à Reims. A quoi la bergère de répondre *qu'elle ne savait ni monter à cheval ni manier les armes* : « Dieu t'aidera, lui répondait l'archange, et je te promets en son nom que sainte Catherine et sainte Marguerite t'assisteront de leurs conseils et viendront te visiter. »

Elles vinrent en effet, les chères Saintes, parler à l'enfant prédestinée. Leurs têtes virginales étaient ornées de brillants diadèmes, et leurs voix remplies de charme et de douceur. Elles lui répétèrent ce que saint Michel lui avait dit. Jeanne, en les écoutant, eut soudain cette haute inspiration de vouer à Dieu sa virginité... C'est que cette pauvre petite villageoise venait de comprendre, par une intuition toute divine, que pour porter dignement l'épée libératrice de la France, pour devenir elle-même « l'ÉPÉE DE DIEU » (1) elle devait *rester pure de corps et d'âme.* Comme dans l'élan de sa foi, et la naïveté de son langage, elle le promit au Seigneur; en retour ses saintes protectrices lui accordèrent ce qu'elle leur demanda « de la conduire en Paradis après sa mort. »

A partir de ce moment solennel, Jeanne sentit palpiter dans son âme à côté de l'amour de Dieu, de la Vierge et du prochain, l'AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE !...

Il y avait déjà trois ans que les voix avaient parlé pour la première fois... Elles devenaient chaque jour plus pressantes... « *Va*, *va*, *fille de Dieu* » disaient elles à Jeanne, *va* trouver à Vaucouleurs le sire de Baudricourt pour qu'il te fasse conduire au roi... Orléans est environné d'Anglais de toutes parts ; *va* faire lever le siége de la cité fidèle... VA!.. Et Jeanne voulait obéir, mais elle n'en trouvait pas le moyen, car son père ayant déclaré, à la suite d'un songe, où sa fille bien aimée lui était apparue suivant le parti *des gens d'armes*, qu'il préférerait qu'elle fût morte que de la voir agir ainsi, elle ne pouvait lui confier son secret.

Cependant, comme elle avait un oncle qui habitait avec sa femme

(1) Mgr de Poitiers. — Panégyrique de Jeanne d'Arc.

un petit bourg situé non loin de Vaucouleurs, elle pria ses parents de lui permettre d'aller passer quelques jours chez lui. Ils y consentirent, et Jeanne quitta Domremy pour ne plus le revoir!...

La jeune fille décida facilement son bon oncle à la conduire au sire de Baudricourt ; mais celui-ci traita Jeanne d'insensée et, par trois fois différentes, il la congédia sans vouloir lui accorder l'escorte qu'elle lui demandait de la part de son Dieu.

Le temps fuyait avec rapidité, Jeanne se consumait en larmes et en prières (1), *et ne pouvait plus durer* devant tant de délais. « Il faut que j'aille trouver le roi, disait-elle sans cesse, car mon « Seigneur le veut ainsi. Il faut que je sois auprès du roi avant la « mi-carême ; j'irai, j'irai, ajoutait-elle, avec un juvénile enthou- « siasme, *fallût-il pour cela user mes pieds jusqu'à mes genoux.* » — Mais qui vous envoie, chère enfant, lui demanda un jour Jean de Metz preux chevalier qui était entré par hasard chez la veuve où Jeanne demeurait à Vaucouleurs. — C'est mon Seigneur. — Quel est votre Seigneur ? — C'est le Roi du ciel.

Alors le gentilhomme mit sa main dans les siennes, et jura que Dieu aidant, il la mènerait jusqu'au roi. Mais Jeanne, lui dit-il, quand voulez-vous y aller ? *Plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après*, répondit Jeanne. Le noble chevalier se montra fidèle à son serment, et quand Baudricourt se décida à laisser partir la jeune inspirée, il fit partie de l'escorte qui devait l'accompagner dans son long et périlleux voyage (2).

Le dimanche 13 février 1429, une foule compacte se pressait sur la place de Vaucouleurs pour assister au départ d'une petite troupe de cavaliers tous bien équipés, bien armés, au milieu desquels se trouvait Jeanne qui, sur l'ordre de ses *voix*, avait changé sa robe de bergère contre l'armure du guerrier. « Ne partez pas, ne partez-pas, » lui criait-on au milieu des frémissements et des larmes « ne partez pas, les routes ne sont pas sûres, le pays est sillonné en tous sens par des bandes ennemies! » — Je ne les crains pas, répondait Jeanne, si le Bourguignon et l'Anglais me barrent le chemin, *j'ai pour moi mon Dieu qui m'ouvrira un passage jusqu'à monseigneur le Dauphin*, C'EST POUR CELA QUE JE SUIS NÉE. »

(1) On voit encore la *crypte* dans laquelle Jeanne passait en oraison de longues heures chaque jour. — L'église supérieure, où elle assistait à la messe et faisait la sainte communion, a été détruite.

(2) Jean d'Arc, le troisième des frères de Jeanne, en était aussi ; ses parents ayant à la fin permis à leur sainte enfant d'affronter les hasards de la guerre pour suivre l'inspiration du ciel.

En ce moment eut lieu une scène bien attendrissante, les mères tendaient à Jeanne leurs nouveaux nés, afin qu'elle les bénît en les embrassant, pour qu'ils deviennent un jour sages et purs comme elle.

Enfin le signal est donné, Jeanne s'élance au galop de son cheval hors de l'enceinte qui l'a si longtemps retenue captive.

La vie de l'enfant, de la simple fille de campagne est finie. Celle de l'héroïne commence ; mais dans la PUCELLE d'ORLÉANS, dans l'intrépide guerrière qui fera fuir devant son glorieux étendard les bataillons ennemis, ce sera toujours Jeanne *la bien aimée de Dieu*, Jeanne LA SAINTE qui viendra s'offrir à nos regards !

Un humble servant de Marie.

DES TIERS-ORDRES
(*Suite*).

Le Tiers-Ordre de saint François a toujours été, on peut le dire, le *Benjamin* de la sainte Eglise romaine. Ses pontifes lui accordèrent en tous temps aide et protection contre ses ennemis. Grégoire IX alla jusqu'à menacer de l'excommunication ceux qui oseraient censurer ce saint ordre, et il dit de plus que « quiconque empêcherait ou détournerait, sans motif légitime, quelqu'un d'y entrer, commettrait une faute grave. » Approuvé de vive voix par *Honorius III*, le tiers-ordre fut confirmé solennellement par *Nicolas IV* qui le recommanda au monde catholique, et en inséra textuellement la règle dans sa bulle, afin de lui donner plus de relief et plus d'autorité.

Le trésor des indulgences lui a été ouvert avec une libéralité sans pareille. Les terciaires peuvent, aussi bien que les Frères Mineurs et les Clarisses, gagner par jour plusieurs indulgences plénières et des *millions* d'indulgences partielles; notamment chaque fois qu'ils récitent les 6 *Pater, Ave, Gloria Patri*, connus sous le nom de STATION DU SAINT-SACREMENT : car ils profitent par là des innombrables indulgences attachées à la visite des *lieux saints*, des sanctuaires de *Lorette et d'Assise*, et des 7 *basiliques de Rome*.

Mais ce qui constitue la plus grande richesse des trois ordres franciscains; ce qui est le plus beau fleuron de la couronne *séraphique*, c'est la grâce insigne et tout à fait exceptionnelle de l'ABSOLUTION GÉNÉRALE, octroyée à saint François, pour tous ses enfants spirituels, par le Sauveur lui-même, à la prière de la Très-Sainte Vierge et des Anges. Cette absolution que tout terciaire, peut recevoir 31 fois par an, lui restitue, s'il est en état de grâce et repentant de ses fautes, l'incomparable trésor de l'innocence baptismale. Le pape Léon X, voulant accorder aussi une précieuse *faveur* à ce tiers-ordre déjà si magnifiquement *favorisé*, y joignit la BÉNÉDICTION PAPALE pour quatre jours de l'année.

Le troisième ordre de saint François se divise, comme celui de saint Dominique, en trois fractions formant un seul et même ordre. Les terciaires doivent porter sous leurs vêtements ordinaires un scapulaire en laine de couleur brune ou grise, assez grand pour être retenu autour des reins par une corde de moyenne grosseur.

La règle n'oblige pas sous peine de péché; mais, comme les terciaires sont tenus par leur profession *à une pratique plus exacte, plus stricte des commandements de Dieu et de l'Eglise, à un plus grand renon-*

cement de toutes les pompes du siècle, il leur est défendu de quitter ce saint institut à moins que ce ne soit pour entrer dans un ordre approuvé par l'Eglise. — Les supérieurs du tiers-ordre peuvent commuer les austérités et les prières prescrites par la règle, en des pratiques faciles et en rapport avec la faiblesse de la santé et les exigences de la position sociale. Ce béni tiers-ordre reçoit dans ses rangs tous les Chrétiens, sans distinction ni d'état (pourvu que celui qu'ils ont embrassé n'ait rien de contraire à la loi évangelique), ni d'âge, ni de sexe. Les forts et les faibles ; les riches et les pauvres, les vierges et les personnes mariées peuvent en faire partie ; mais il faut pourtant le dire bien haut, si les directeurs du tiers-ordre ont toute autorité pour dispenser de la règle dans ce qui touche *à son côté extérieur,* ils ne sauraient rien lui enlever de l'esprit qui lui est propre, — esprit de mortification, de pauvreté, d'abnégation, d'humilité, de douceur et d'amour.

Nous dirons donc après un saint Prélat qui s'est *photographié* lui-même à son insu en traçant le portrait du vrai terciaire[1] : « Que tout ce qui est évangélique, tout ce qui est bon et saint, tout ce qui est aimable, tendre et miséricordieux, tout ce qui est pur et beau, tout ce qui est grand, noble et fort, doit resplendir comme un rayonnement du Christ dans la vie d'un enfant de saint François. Il doit être humble et doux, joyeux dans la pénitence (ô oui *joyeux*, la joie et la liberté du cœur étant les traits les plus saillants de l'esprit franciscain), pauvre et détaché au milieu des richesses, très-simple et très-aimant. Il doit aimer beaucoup les pauvres pour l'amour de Jésus-Christ, le *pauvre de Béthléem, l'indigent du Calvaire.* Il doit vénérer la sainte chasteté, et la garder fidèlement dans l'état où il se trouve.

» Il doit aimer son Seigneur et son Dieu, présent *au Très-Saint Sacrement de l'autel.* Il doit l'aimer de toute son âme, de toutes ses forces et de tout son esprit; plus que ne l'*aiment les autres fidèles* (quelle douce, quelle ravissante obligation, et comme il sait la remplir ce saint terciaire qui a mérité le beau surnom d'*apôtre de la communion fréquente*), il doit l'y adorer souvent, l'entourer de toutes sortes d'hommages, et surtout le recevoir avec grande révérence, grand amour et grande confiance, le plus souvent que cela lui est possible.

» Il doit aimer profondément la Très-Sainte Vierge Immaculée et le Saint-Siége apostolique romain, le dévouement à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ étant un des caractères distinctifs du terciaire franciscain. »

Il doit avoir en outre pour la passion du Sauveur une dévotion tendre, confiante, expansive.

» Enfant du *Stigmatisé de l'Alverne,* la Croix n'est-elle pas *le signe* par lequel il sera vainqueur du démon, du monde et de lui-même? Mais il faut que lui aussi gravisse en la portant le sentier de la douleur, s'il veut imiter CELUI qui mérita, par les brûlantes ardeurs dont son âme était consumée au souvenir des souffrances de l'Homme-Dieu, le glorieux surnom de SÉRAPHIN! »

Terminons ces réflexions par un trait tiré de la vie de saint François, qui sanctionne admirablement tout ce que nous venons de dire.

Une nuit que le saint patriarche veillait dans la prière, il fut tout à coup ravi en extase : une immense flamme très-ardente et très-douce formait comme un dôme au-dessus de sa tête. Du sein de cette flamme toute suave le Seigneur Jésus daigna lui parler ainsi : « François, donne-moi ce que tu possèdes. » — Eh! mon Seigneur, lui répondit le saint, vous savez que j'ai tout quitté pour l'amour de vous ; je n'ai plus que cette méchante robe qui couvre mes membres, la voulez-vous? — « Mets la main dans ta poitrine, lui dit le Seigneur, et donne-moi ce que tu y trouveras. » — François obéit

1. Du Tiers-Ordre de saint-François, par Mgr de Ségur. Prix, 20 cent. — Tolra et Haton, libraires, rue Bonaparte. — Nous recommandons tout spécialement cet excellent opuscule qui renferme les détails les plus intéressants et les plus précis sur le tiers-ordre franciscain.

aussitôt, et il trouva, à sa grande surprise, une large pièce d'or qu'il donna au Seigneur. — « François, lui dit une seconde fois le Maître, mets encore la main dans ton sein, et donne-moi ce que tu y trouveras. » Il y trouva une 2e pièce d'or et la lui offrit comme la première, — Une troisième fois le Seigneur lui fit la même demande, une 3e fois il trouva une pièce d'or qu'il lui offrit comme les autres; alors le Seigneur lui dit avec un extrême amour : « François, ces trois pièces d'or que tu m'as données, ce sont les *trois familles* que tu as fondées pour l'honneur de mon nom. En échange, moi, ton CRÉATEUR ET TON RÉDEMPTEUR, je te promets ici trois choses : *la première, c'est que les trois ordres que tu as fondés dureront jusqu'à la fin; la seconde, c'est que je bénirai et aimerai tous ceux qui les aimeront; la troisième, c'est que j'assisterai avec une providence toute particulière, au moment de leur mort, tous ceux qui en feront partie.* »

Bénissons notre bon Sauveur d'une telle munificence, et cherchons à dilater le plus possible ce cher *tiers-ordre*, puisqu'il procure à ses membres tant de secours pendant la vie, et qu'il leur donne pour l'instant suprême où il faudra la quitter, l'ineffable assurance d'une protection toute divine ! C. de C.

VIRGINI PARITURÆ [1].

Le premier clerc de Notre-Dame de Chartres (*1er siècle de l'ère chrétienne.*)

I

LA MÈRE.

« Vierge, l'enfant qu'à ma prière
« Un jour accorda votre cœur,
« Il a sept ans : donnez, ô Mère,
« Donnez-lui sagesse et bonheur.

« Donnez à l'âme qui s'éveille
« Un rayon du céleste jour;
« Versez sur sa lèvre vermeille
« La grâce et dans son cœur, l'amour.

« Qu'il aime Dieu, Vous et sa mère;
« Qu'il porte haut un beau regard;
« Au délaissé qu'il dise : Espère;
« Des Forts qu'il suive l'étendard.

« Mais le blanc manteau de mon ange,
« Le deuil viendrait-il le flétrir?
« Non, non : ou bien, Vierge, en échange
« Donnez le secret de souffrir. »

Ainsi près de la Vierge Mère
Son âme s'épanchait en un doux entretien.
Longtemps s'exhala sa prière :
Et le soir au logis on vit Potentien.

II

EN FAMILLE.

Le noble Carnute à Potentien son hôte :

Vous nous venez de Rome? Eh bien! quelle nouvelle?
Est-il nouveau triomphe en la Ville Eternelle?

1. Voir le numéro de mai, page 70.

Nos sages, nos guerriers par de récents exploits
Au fond de l'Orient ont-ils porté nos lois?
Rome a-t-elle du monde enfin conquis l'empire?
Et le divin César...

POTENTIEN.

Pierre et Paul au martyre,
Les chrétiens aux lions, notre Christ insulté;
La vérité pourtant...

LE CARNUTE.

Qu'est-ce la vérité?

POTENTIEN.

Le Verbe était en Dieu, le Verbe s'est fait homme,
Et la Vierge est sa mère et Jésus on le nomme.
Aux cœurs aimants la foi le révèle.

LA MÈRE.

Je crois!

POTENTIEN.

Aux petits, aux cœurs purs il se montre.

L'ENFANT.

Je vois!

Je vois la Vierge mère... Otez encore un voile!
— Et déjà du *Matin* il avait vu *l'Etoile*.

III

LE SAMEDI-SAINT.

Cependant avait fui la suite des saints jours;
De la grande vigile on achevait le cours.
Le diacre dit : « Du Christ saluez la lumière ! »
On se mit à genoux; et le vieux sanctuaire
Se recueillit.
Puis retentit la prophétie antique
Et tout autour la pierre druïdique
En tressaillit.

Bientôt on entendit ces mots : « Je vous baptise. »
Et quand Rome écrivit, Chartres fut une Eglise.

IV

LA VIERGE MÈRE AU CIEL.

Vinrent les jours mauvais; et le Christ aux combats
D'une joyeuse ardeur animait ses soldats.
Le lévite aux *saints Forts* demanda de leur gloire;
En invoquant Marie il cueillit la victoire.
Sa mère avait appris le secret de souffrir
Et pourtant se mourait de ne pouvoir mourir,
Et bientôt elle vit, heureuse et désolée,
Sur l'habit du martyr la pourpre au lis mêlée.

Et dans l'Église on lut : « Il est né pour le ciel ! »
La Vierge était sa mère au bonheur éternel.

Mai, 1869. X.

FAITS RELIGIEUX.

ROME, LE 17 ET LE 21 JUIN. — Ce sont là deux dates chères aux cœurs catholiques. C'est le double anniversaire de l'élection et du couronnement de Pie IX. Le Pape vient d'entrer dans la vingt-quatrième année de son pontificat. Rome a eu de grandes fêtes à cette occasion.

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE. — Telle est la préoccupation de Rome comme celle du monde entier. En vain Satan multiplie-t-il ses efforts pour empêcher ce grand acte. Beaucoup d'évêques ont déjà fixé leur logis à Rome pour les mois d'octobre ou de novembre. Les travaux préparatoires pour le concile continuent, et le Saint-Père y prend une part très-active.

LES ORNEMENTS OFFERTS PAR LYON A PIE IX POUR L'OUVERTURE DU CONCILE (d'après l'*Echo de Fourvières*).

La chasuble, conformément aux usages romains, porte sur le devant une croix au centre de laquelle l'artiste, heureusement inspiré, a dessiné le Sacré-Cœur de Jésus, exprimant une dévotion pour laquelle Pie IX a une prédilection particulière. Sur le dos, au milieu de la colonne perpendiculaire décrite par les galons, est encadrée, dans une auréole de forme elliptique, la figure du Christ enseignant, autour duquel on lit ces paroles : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sœculi.* La bordure de la chasuble est formée par les noms et les dates des dix-neuf Conciles œcuméniques, y compris le Concile du Vatican, 1869. La chape, toujours conformément aux usages romains, a son chaperon suspendu au-dessous de l'orfroi. Au centre du chaperon, l'œil se repose sur la suave image de la Vierge Immaculée, revêtue du soleil, couronnée d'étoiles et posant son pied vainqueur sur la tête du serpent. Les orfrois sont occupés par les emblèmes traditionnels de la Reine des Anges et des Saints : *Turris Davidica, Domus aurea, Sedes sapientiœ, Vas honorabile, Turris eburnea, Janua cœli, Speculum justitiæ, Vas insigne devotionis.* Au bas des orfrois, accusant la provenance et la pensée des donateurs, seront brodées, d'un côté les armes de la ville de Lyon, avec l'inscription dédicatrice ; de l'autre celles des Mastaï. L'agrafe a été commandée à la célèbre fabrique d'orfévrerie de M. Armand Caillat. L'exécution de ces nobles vêtements est confiée à la maison Tassinari, Châtel et Viennois. L'un et l'autre se composeront, pour étoffe de fond, d'un tissu dit *fond frisé argent.*

LES SÉMINARISTES ITALIENS. — On connaît la nouvelle loi piémontaise qui vient d'assujettir les séminaristes au service militaire, loi incroyable dont le résultat doit être de diminuer le nombre des ministres des autels. Heureusement, Dieu a suscité l'idée d'une association pour empêcher de si tristes effets : la *Société de la jeunesse catholique* fonctionne déjà avec zèle à Bologne et ailleurs et se procure des ressources pour exonérer les jeunes lévites.

LE CATHOLICISME EN IRLANDE. — La destruction de l'église établie (anglicane) d'Irlande a été votée par la Chambre des Communes à une majorité considérable. La conséquence de la nouvelle loi permettra aux évêques catholiques de poursuivre leur œuvre avec plus d'indépendance.

NOUVEAU TRAIT DE GÉNÉROSITÉ DE PIE IX. — Le pape, faisait une promenade à pied dans la villa Borghési. Des paysans occupés là à travailler la terre s'approchent aussitôt et l'un d'eux dit : « Très-Saint-Père, je suis accablé de vieillesse et de misère. — Mon ami, répond le Pape, quant à la misère j'y puis remédier; quant à la vieillesse vous conviendrez que je n'y puis rien. Quel âge avez-vous d'ailleurs? — Soixante-six ans. — Soixante-six ans? Vous travaillez, vous respirez l'air des champs et vous vous plaignez. J'ai dix ans de plus que vous et ne me sens pas vieux. Courage donc mon bon ami. » — Et il lui donna sa bourse.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — Le dernier ex-voto du mois de mai, nous l'avons dit, consistait dans l'offrande d'un cœur magnifique, des clefs de la ville de Chartres, d'une chaîne d'or, d'un anneau, d'un cierge de très-grande dimension et de forme gracieuse, offrande faite par les paroissiens de Notre-Dame, à l'occasion du mois de Marie et du renouvellement de leurs promesses de première communion à leur Auguste Patronne. Nous avons aujourd'hui à consigner de nouveaux dons. Ce sont : 1° Un ornement sacerdotal offert par une pieuse institution de Paris où la dévotion à Notre-Dame de Chartres est traditionnelle depuis bien longtemps. — 2° Le cœur de vermeil donné par les pélerins de Versailles dont nous devons parler plus loin. (Nous pourrions inscrire également ici une somme versée dans le trésor de Notre-Dame par les mêmes pélerins qui n'ont pas oublié les œuvres *dont Marie est la protectrice et la gardienne*). — 3° Un cœur offert par une dame qui faisait partie du grand pélerinage du 1er juin, en reconnaissance de la guérison d'un enfant. — 4° Une très-belle nappe d'autel avec une précieuse garniture; c'est le don d'une personne de Chartres qui sollicite ardemment les bénédictions de Marie pour ses deux enfants; déjà une lampe brûlait à la même intention. — 5° Un cœur, en reconnaissance d'une grâce reçue. — 6° Une somme de vingt francs pour la décoration de l'un des lustres de la crypte (il n'en reste plus que cinq à décorer). — 7° Un cœur à Notre-Dame du Pilier, en actions de grâces. — 8° Deux nappes, l'une donnée pour l'autel de Saint-Joseph, l'autre pour l'autel de Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de sa fête; c'est une pieuse famille de notre ville qui a fait cette double offrande.

Lampes. — 121 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de mai, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 78 à brûler pendant 9 jours, 11 pendant un mois, 1 pendant trois mois, 1 pendant 6 mois, 3 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier*, 1 pendant 6 mois. — *Devant saint Joseph*, 4 pendant neuf jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, 11 pendant neuf jours, 7 pendant 1 mois. Une devant la Sainte Face pendant 6 mois.

Recommandations, Neuvaines et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues, pendant le mois de juin, les plus nombreuses demandes, sont, après celui de Chartres, ceux de Paris, de Versailles, du Mans, de Blois, de Séez, d'Evreux, de Sens, de Quimper, de Montauban, de Laval, de Nantes, de Strasbourg, d'Orléans, de Rennes, etc. De Rome, de la Belgique et des Etats-Unis (Amérique), nous avons reçu plusieurs recommandations.

Consécrations des Petits Enfants — 38 nouveaux inscrits, dont 26 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de juin : 240. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 471. — Nombre des visiteurs pour la Crypte : 395.

LE PÈLERINAGE DE VERSAILLES

A NOTRE-DAME DE CHARTRES. [1]

Nous ne valons pas nos pères, mais nous sommes encore leurs fils.

1. Ce récit, publié le 9 juin dans le *Monde*, devait avoir sa place dans les annales de notre auguste sanctuaire. L'auteur, M. l'abbé V. Davin, chanoine de Versailles, écrivain d'une rare érudition, a fait là, nous pouvons le dire, une œuvre d'une haute importance pour l'histoire de Notre-Dame de Chartres. G.

Au plus fort de l'insurrection calviniste, à la tête de laquelle venait de se mettre Henri de Navarre, abjurant le catholicisme qu'il avait embrassé, « le 28 décembre 1583, les habitants de la ville de Dreux et de trente-six paroisses circonvoisines, au nombre de quinze à seize mille personnes, toutes vêtues de blanc, vinrent en procession depuis Dreux jusqu'à Chartres. » La distance est de huit lieues; on ne regarda pas à l'hiver. Les pèlerins partirent après la grand'messe, célébrée dans l'église Saint-Pierre, à deux heures du matin. « Tous portaient en main une croix de bois blanc de la longueur d'un pied, au bas de laquelle était attaché un chandelier garni d'un cierge de cire blanche : quelques-uns portaient des torches. » Le Saint-Sacrement était entre les mains de l'archidiacre de Dreux, sous un dais de damas blanc. Une compagnie d'hommes ayant chacun une torche ardente à la main fermait la marche. Le clergé de Chartres, revêtu de chapes, vint recevoir la procession hors de la ville; elle s'achemina par des rues toutes tendues de blanc vers la cathédrale. L'Evêque était à la porte. Il prit le Saint-Sacrement des mains de l'archidiacre et alla l'exposer dans le chœur. Les prières et les hymnes ne cessèrent pas le jour et la nuit, soit là devant le Saint-Sacrement, soit dans l'église basse, aux pieds de Notre-Dame-sous-terre. A trois heures du matin, l'Evêque entonna les matines qu'il présida; puis il porta le Saint-Sacrement autour de l'église haute et de l'église basse; il chanta la messe; et, après le sermon, reportant le Saint Sacrement jusqu'à la porte de la cathédrale. il le remit à l'archidiacre de Dreux; et la procession s'en retourna, comme elle était venue la veille, dans un ordre parfait, fruit non moins beau que naturel du recueillement, au sein de cette multitude immense. Le 1er février de l'année précédente, le roi et la reine de France, accompagnés chacun de sa cour, s'étaient rendus à pied de Paris à Notre-Dame de Chartres; et le 13 mars de l'année suivante, ce même roi, qui était Henri III, allait y venir avec des princes, des cardinaux, des seigneurs formant la confrérie des Pénitents, revêtus d'habits blancs en forme de sacs, portant un grand chapelet et un fouet de cordes nouées à la ceinture, tous partis de Paris le 6 à pied, et presque tous pieds nus (1).

On sait la conclusion. Henri de Navarre, devenu Henri IV, abjurera à Saint-Denys et sera sacré à Notre-Dame de Chartres; et si cette abjuration et ce sacre ont quelque chose de gallican et d'irrégulier, Notre-Dame amènera Henri IV à se réconcilier pleinement avec le Pape, et à établir son règne sur des bases tout à fait catholiques.

Au milieu de l'insurrection révolutionnaire qui vient nous submergeant à cette heure, nous n'avons pas été d'aussi vaillants pèlerins de Chartres. Versailles s'y est rendu le 1er juin, pour clore le mois de Marie et implorer le secours tout puissant de la Vierge dans le sanctuaire le plus ancien et le plus illustre qu'elle ait dans les Gaules. Nous étions quinze cent soixante-dix : c'est le chiffre le plus élevé de tout pèlerinage à Chartres en ce siècle; mais il nous humilie plus qu'il ne nous rend tiers, quand nous songeons que les dizaines de Versailles au XIXe siècle étaient des centaines à Dreux au XVIe. Au moins était-ce tout Versailles, et surtout la paroisse de Saint-Louis, celle de la cathédrale, religieusement représentée. Mgr l'Evêque, en visite pas-

(1) Chevard, « Histoire de Chartres, » t. I, p. 393-401 ; M. l'abbé Bulteau, « Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Chartres. » Chartres, 1855, in-18, p. 156-162.

torale, témoignant bien haut de son regret de ne pouvoir marcher en tête du pèlerinage, y avait envoyé sa maison. Le Chapitre, dont le doyen était retenu, comptait là cinq chanoines. On y voyait la moitié du clergé paroissial de Saint-Louis, le grand et le petit séminaire, un détachement de l'Orphelinat impérial des Frères de la doctrine chrétienne, un de l'Orphelinat des Filles de la Charité, la confrérie de Saint-Louis pour les hommes, celle du Rosaire pour les jeunes filles, qui, vêtues de blanc, portaient les insignes des quinze mystères et des oriflammes déployant en l'air les litanies de Lorette; enfin des fidèles de tout âge et de toute classe, où la noblesse tenait bien son rang. Différentes paroisses du diocèse, Saint-Cloud, Sèvres, Saint-Cyr et Louveciennes avec soixante pèlerins, allaient se joindre à Versailles et figuraient à son contingent, où Paris même a voulu avoir sa place.

Les cloches de la cathédrale, après l'*Ave Maria* du matin, ont accompagné de leurs carillons les pèlerins quittant leurs demeures et accourant de toutes parts au rendez-vous. Nous n'avions pas le bourdon à la main; nos pieds n'avaient point à faire la route; l'eau et le feu nous ont pris sur leurs ailes, et deux convois de chars volants nous ont emportés comme un vent impétueux dans l'espace. Nous n'avions pas non plus de disciplines suspendues à nos ceintures; nous n'avions des anciens pèlerins que le rosaire, dont la couronne roulait dans nos doigts, et dont les vierges portaient le trophée à notre tête. Mais la mortification avait sa place cependant. Cette petite armée, dont les enfants et les femmes étaient l'immense majorité, s'était mise debout avec l'aurore, et elle devait porter le jeûne jusqu'au delà de onze heures. Elle n'épargnait pas néanmoins ses voix et ses forces; elle s'en allait toute retentissante de cantiques, qui s'élançaient très-ardents et très-doux de la file des chars au bruit terrible, à travers la verdure de la Beauce. De la gueule du lion de l'industrie sortait le miel de l'inspiration angélique. Versailles a été ainsi porté vers Chartres. Nos pères eussent été bien étonnés de voir passer de tels pèlerins; mais n'eussent-ils pas reconnu en nous leurs enfants?

Vers neuf heures, la cathédrale est apparue tout à coup au détour d'une colline, portant sur sa haute flèche de pierre fleurie, à la triple couronne, l'oriflamme blanche et bleue de la Vierge, flottant dans le ciel sous l'image d'or du soleil et celle de la croix. Les acclamations l'ont saluée et nous sommes entrés en gare. Le chanoine-archiprêtre de la cathédrale, M. l'abbé Dallier, vicaire-général, le maître des cérémonies du chapitre, secrétaire archiviste de l'évêché, M. l'abbé Germond, le grand séminaire de Chartres, le petit séminaire venu de Saint-Chéron, à une demi-lieue de Chartres, la maîtrise de la cathédrale avec ses soixante pensionnaires de Marie, la confrérie de Notre-Dame avec ses vierges vêtues de bleu et de blanc, les élèves des Frères de la Doctrine chrétienne avec une riche fanfare, ont reçu les pèlerins. Chacun de nos corps a reconnu son frère et s'est joint à lui. La procession s'est ainsi formée, déployant ses bannières et ses oriflammes au milieu d'une haie épaisse de Chartrains aimables. Le bourdon de la cathédrale a donné le signal, suivi de la volée des cloches; les chœurs de cantiques et de musique sont partis des groupes divers; et Versailles, donnant la main à Chartres, s'est mis en marche vers le divin sanctuaire. L'émotion a été grande parmi tout notre peuple quand il s'est trouvé en face du sublime colosse, et plus grande encore quand il a pénétré dans son enceinte immense, qui arrachait à Napoléon ce cri : « Un athée doit être mal à l'aise ici! »

Chacun a pris sa place fixée d'avance; et toute la nef s'est trouvée pleine de fidèles, et le chœur de lévites et de prêtres. Monseigneur était à son trône, assisté de ses deux grands vicaires. Le vénérable chapitre de l' « illustre église, » comme Pie IX a qualifié Chartres, a bien voulu céder aux pèlerins, pour la journée, son autel. Le R. P. Perdereau, chanoine honoraire de Versailles, professeur de morale au grand séminaire, y a offert le saint sacrifice au milieu des chants du grand séminaire de Versailles et de la maîtrise de Chartres. A l'entrée du chœur était exposé dans sa châsse, au sein des lumières, le trésor incomparable de l'église, le palladium de la cité, le Voile de soie de la Vierge, illustré par dix siècles de miracles, don de Charles-le-Chauve au sanctuaire des Carnutes, don de l'Orient à Charlemagne.

Après l'Evangile, l'Evêque est monté en chaire. Dans une courte homélie, toute pleine de sève et de chaleur apostolique, il a souhaité la bienvenue aux pèlerins, les a accueillis dans ses bras de Pasteur au nom de Marie, leur a dit sa grande joie de cette magnifique et énergique démonstration de piété, leur a recommandé « la fermeté dans les temps où nous sommes, » les a invités à prier pour le Pape, pour le Concile, pour que Dieu donne aux princes chrétiens l'esprit de sagesse et de concorde, et, enfin, leur a montré dans ce pélerinage de Chartres l'image du pélerinage de la vie qui doit aboutir au temple du Ciel. Il était beau l'Evêque, semblant porter sur son cœur, aux divins élancements, tous les pèlerins de la cathédrale de Chartres dans la cathédrale du Paradis!

Monseigneur a distribué la sainte communion, dans le chœur, au grand séminaire et au petit séminaire de Versailles, aux hommes du pèlerinage. Parmi eux on pouvait remarquer M. le comte H. de Vanssay, l'ami de l'auguste fils de saint Louis, dont l'image tient tant de place dans la cathédrale de Chartres. M. de Vanssay, qui vient de lever si haut et si ferme le drapeau du *Syllabus* et de s'écrier : « Il ne suffit pas de dire « jamais » avec M. Rouher; il faut dire « toujours » avec Pie IX, » aux applaudissements partis du fond de l'Autriche, du chef de la maison de Bourbon. On voyait là aussi le chevalier Morel de Boncourt, dont les aïeux, suivant Louis VIII à la croisade des Albigeois, se sont probablement rencontrés avec Louis IX sous ces voûtes. M. l'archiprêtre de la cathédrale et le R. P. Perdereau donnaient en même temps la sainte communion aux femmes des deux côtés de l'entrée du chœur. Neuf cents pèlerins environ ont reçu le pain des anges.

La bénédiction solennelle donnée par l'Evêque a suivi l'*Ite missa est* du célébrant. Après quoi le peuple s'est séparé pour aller prendre sa réfection. Chacun emportait comme prémices sa part de pain bénit, dont trois immenses monceaux apportés à l'autel par les membres de la Confrérie de Notre-Dame avaient été offerts par elle aux pèlerins et distribués dans des corbeilles rondes et hautes, dont le modèle apparaît au vitrail central du chœur, celui de la Vierge donné par les boulangers au XIIIe siècle. Le grand séminaire de Chartres a cédé son réfectoire au grand séminaire de Versailles; le petit séminaire a été installé par Monseigneur sur la verdure du tapis de son jardin, tondu exprès; Monseigneur a réuni à sa table des représentants des diverses parties du pèlerinage. Les communautés religieuses et les hôtels de la ville ont accueilli avec l'antique grâce chartraine les pèlerins dont la plupart avaient d'avance leur billet de repas. Les prix étaient modestes : les tables relativement somptueuses. Les jeunes filles de la confrérie de la paroisse de Notre-Dame ont

voulu servir elles-mêmes les jeunes filles de la confrérie du Rosaire, et payer la moitié de leur dépense.

Vers midi et demi, tout ce peuple se remuait, comme des abeilles débandées sur les fleurs, dans la cathédrale, qui avait ouvert à sa pieuse curiosité tous les coins de son église basse, de son église haute, de ses combles, de ses tours : vaste monde, où il était facile de tout voir, difficile de tout parcourir, et où l'on ne cessait de se perdre pour se retrouver heureusement.

Pendant ces courses, le Petit Séminaire de Versailles, se réunissant devant Notre-Dame-du-Pilier, dans l'église haute, faisait à Notre-Dame sa consécration solennelle ; et Mgr l'Evêque de Chartres accouru de son palais, disait à ces jeunes lévites des paroles tout particulièrement sorties de son cœur pastoral et pieux ; et remplaçant son vénéré frère, leur évêque absent, il semblait se complaire à garder quelques instants sous sa houlette, aux pieds de Marie, la partie la plus tendrement chérie d'un troupeau qui lui est tout entier si cher à lui-même.

A deux heures et demie, les cloches avaient remis en place tous les pèlerins dans la basilique. On a chanté à grande voix les vêpres du petit office de la sainte Vierge. Le R. P. Matthieu dominicain du couvent de Poitiers, prédicateur du mois de mai à la cathédrale de Versailles, organisateur du pèlerinage et notre Pierre l'Hermite dans cette pacifique Croisade, a prononcé le sermon devant l'Evêque. De sa voix partout entendue dans cette immensité, il a dit avec son éloquence la théologie et les enseignements pratiques de ce pèlerinage sur le texte : « En ces jours-là, Marie, se levant, s'en alla en grande hâte dans les pays de montagne, en une ville de la tribu de Juda. » La bénédiction du Très-Saint-Sacrement a suivi. Le chœur et les bras de l'église brillaient au triphorium d'un cordon serré de lumière. Un cordon pareil encadrait de ses trois arceaux le groupe colossal de marbre blanc représentant l'Assomption, au pied duquel repose le maître-autel. Après quoi, a eu lieu la procession à l'intérieur de la cathédrale, avec une armée de flambeaux mobiles ou stationnaires, les bannières et les oriflammes passant lentement sur ce champ de feu, et les chœurs de voix et d'instruments qui vont bientôt retentir de toutes parts, dessus et dessous terre. La procession a d'abord descendu la grande nef ; puis, tournant vers la chapelle qui est sous la tour du nord de la façade principale, la tour de Marie, elle a plongé dans la crypte.

Quelle apparition ! Toutes les poitrines ont été saisies ; et les yeux en exprimaient des larmes. Au fond d'une grotte basse de deux cents pieds de long (1), incendiée de lumières et devenue comme un brasier, où retentissait comme un tonnerre le chant du *Magnificat*, se montrait la Vierge assise sur son siége, offrant aux générations son Fils qui trône en son giron à la manière d'un Roi ou plutôt d'un Dieu ; la Vierge telle que l'ont conçue, il y a vingt ou trente siècles, ou plus encore, les princes du collége des Druides et leur Souverain-Pontife, telle qu'ils l'ont taillée ici dans un bois qui n'est plus, mais dont voici l'image pareille à celle qu'ils ont posée ; la Vierge avec l'inscription celtique que leurs fils devenus chrétiens ont traduite ainsi que nous la lisons : *Virgini pariturœ.* On rencontre ailleurs la Vierge-Mère : ici c'est la Vierge qui doit être Mère ! Ici les Druides, plus heureux

(1) Il n'est question ici que de la longueur de la galerie qui s'étend devant l'autel principal ; dans son entier, la crypte chartraine, la plus vaste et la plus remarquable qui soit en France, compte 110 mètres de longueur ou 220 mètres de circuit sur une largeur moyenne de 5 à 6 mètres.

qu'Isaïe, ont fait applaudir à toutes les Gaules, qu'ils dirigeaient de Chartres, cet oracle que le Prophète avait tant de mal à faire entendre à Jérusalem, « à la maison de David » elle-même : « Voici qu'une Vierge enfantera ! » Ici tout l'avenir des Gaules était en germe. La Vierge enfantera la Fille aînée de l'Eglise, comme elle enfantera le Christ. *Virgini pariturœ* : ce mystérieux oracle veut dire aussi : A la Vierge qui doit enfanter la France ! Les Gaules mettent la Vierge sur le trône, la Vierge y mettra les Gaules ; et les Gaules y sont encore, comme Marie y sera toujours.

Où est César Auguste, au bureau duquel la Vierge de Nazareth, devant enfanter, vint s'inscrire à Bethléem ? Son empire est au Fils de la Vierge : il tient le monde, il tient les siècles ; et voici qu'il nous a donné à nous, les vaincus de Jules César, la plus belle province de cet empire ; et, à cette heure, le sceptre à la main, nous montons la garde dans la capitale des Césars, occupée par le Vicaire du Fils de Marie, pendant qu'à Chartres nous lisons sous terre la prophétie de nos destinées, en répétant le Cantique de Marie elle-même. Les Gaules ont secoué César : les Gaules sont au Christ ; et, la main droite toujours appuyée sur les Gaules, « le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande. » Si la France n'a plus de « Roi Christianissime, » on reconnaît à chaque instant quelle est la Nation « Christianissime » encore. L'enfer n'y peut rien. La parole donnée « à Abraham et à sa race » s'étend à nous, prémices exquises de sa foi parmi les Gentils, fils de ces Druides chartrains qui désirèrent voir le jour du Christ et qui l'ayant vu se réjouirent, héritiers de ces nobles Mages de l'Occident. Il y a bientôt dix-neuf siècles qu'ils se prosternèrent à cette place, comme en une autre grotte de Bethléem, saluant la Vierge qui avait enfanté, adorant son Fils l'Emmanuel, le recevant de ses mains pour l'offrir au Ciel, Hostie éternelle, Agneau de Dieu, Dieu même exposé aux regards d'un Dieu, Rédempteur des hommes, Déificateur des hommes et des anges, Médiateur de toute créature, « Roi immortel » et non « invisible des siècles. » Et nous voilà ! Nous voilà avec la Vierge de bois des Druides, nous voilà avec la sainte Eucharistie en son tabernacle aux pieds de la Vierge, nous voilà avec le Voile de la Vierge, son Voile royal dont elle a fait don à nos pères, symbole de la royauté de David qui s'était étendue sur eux, récompense de la foi d'Abraham dont ils avaient gardé avec tant d'amour les espérances. Non, jamais le *Magnificat* ne nous avait paru aussi sublime. Chacun avait en soi une conscience plus lumineuse de ses merveilleux versets, tant ils sortaient puissants et enflammés de toutes les poitrines ! Quels oracles ! quel lieu pour les redire ! et aussi quel temps ! *Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles... Sicut locutus est ad patres nostros, Abraham et semini ejus in sæcula.*

Ah ! vraiment, Druides de Chartres qui nous avez ainsi faits rois, vous étiez de la race d'Abraham ! Vos fils jurent ici, à votre place, devant la Vierge, de tout faire pour que cette race dure dans les Gaules à jamais ! Entendez nos serments, sacrés os du Puits des Saints-Forts qui est sous nos pieds, os des premiers Apôtres de cette cité qu'a envoyés saint Pierre, os de ses premiers chrétiens, dont furent les Druides sans doute, dont fut la vierge Modeste, la fille du Préfet de Chartres, os des martyrs qui gardez et embaumez Notre-Dame-sous Terre !

C'est au milieu de ces émotions que nos cœurs se sont unis à la voix du vénérable curé de la cathédrale, récitant devant l'autel de Notre-

Dame-sous-Terre l'oraison liturgique : « Accordez, Dieu de miséricorde, le soutien à notre fragilité, afin que nous, qui célébrons la mémoire de la sainte Mère de Dieu, nous nous relevions de nos iniquités avec le secours de son intercession par le même Christ, Notre-Seigneur ! » Et en songeant à la France, qu'on vient de tant abaisser avec des iniquités, mais qui se relèvera, car elle aime « la Sainte Mère de Dieu, » et ce qu'elle a de plus cher ici-bas, le Vicaire de son Fils, le Vicaire de Dieu, nous avons répondu : « Amen. »

Pendant cette oraison, la procession remplissait la crypte, dont l'immense ellipse tronquée va tournant autour du foyer placé sous l'autel supérieur, là où, dans les entrailles les plus profondes de la cathédrale, a reposé durant tant de siècles le Voile de la Vierge. Elle remplissait en même temps une partie de la nef latérale de l'église supérieure, où déjà elle émergeait sous la tour du Midi, quand le clergé allait descendre sous la tour du Nord. Sa tête était arrêtée à l'entrée du chevet, près de Notre-Dame de la Belle Verrière, image peinte sur un vitrail, qui est la plus ancienne de la haute église, et dont le type remonte à l'origine des Croisades. La procession a salué ou va saluer dans son parcours toutes les saintes images de la cathédrale, apparaissant radieuses au fond de leurs vingt chapelles illuminées. C'est comme une promenade au paradis des Bienheureux, qui est la juste couronne du pèlerinage.

Le chœur des prêtres, après avoir fait, à la suite de la procession, le tour presque entier de l'église supérieure, s'est arrêté devant Notre-Dame-du-Pilier : c'est la Vierge Noire, dont la devise, si consolante pour les pauvres humains, est celle du divin Cantique : « Je suis noire, mais je suis belle. » Elle est à peu près au dessus de Notre-Dame-sous-Terre, dont elle marque la place ; et elle est voisine du portail incomparable construit par Saint-Louis et achevé par son fils. Jadis placée au devant du jubé dont une colonne la porte aujourd'hui, la Vierge Noire était saluée chaque soir par les feux éblouissants et célestes de la *Rose de France* : c'est le nom donné à la rosace de ce portail. Toute la procession, repliée dans la cathédrale avec sa forêt de lumières et ses étendards, tournait à présent ses regards vers l'image sacrée et chérie. Une jeune fille de la Confrérie du Rosaire est venue lui offrir sur un coussin de soie rouge un cœur de vermeil. Le R. P. Matthieu l'a déposé sur l'autel au nom de tous les pèlerins présents et aussi de tant de fidèles moins heureux qui, retenus dans leurs foyers, ont voulu être représentés par cette offrande auprès de Notre-Dame-de-Chartres. C'est l'humble mais précieux monument de la journée.

Alors s'est ouverte la porte de Marie, au côté Nord. Toute la procession a eu devant elle le tableau de l'apothéose de la Reine du ciel, étalé avec une magie divine dans la *Rose de France*. Le soleil abaissé commençait précisément à embraser d'aplomb la mer de ses diamants indescriptibles. Nous avons passé, en sortant, au milieu du poëme sans rival des sept cents statues de ce portail Nord offertes par saint Louis et les siens à Marie, pour dire ses gloires avec un génie au-dessus même du Dante. Nous avons salué l'image du saint roi, se tenant parmi les rois, à distance de Marie et se frappant la poitrine sous le sac uni au sceptre. Nous avons salué aussi la statue de sainte Modeste, où la beauté chrétienne a atteint son apogée suprême, et qui, de son angle, brille comme le plus bel astre plastique de la cathédrale et de tout le Moyen-Age. Elle semblait inviter les jeunes vierges et leurs mères à revenir auprès de la Vierge-Mère, qui fait fleurir la virginité d'un si haut et si ravissant éclat.

Les pèlerins sont rentrés en procession à la gare, au milieu du même concours empressé de la population. Avant de rompre les rangs, tous se sont tournés vers la cathédrale et vers l'oriflamme de Marie, que la flèche jetait au vent entre le ciel et la ville, et ont chanté le *Salve Regina*. Les genoux ou les têtes se sont abaissés à l'*Eia ergo Advocata nostra;* et le chant d'adieu étant fini, le R. P. Mathieu s'est écrié : Vive Notre-Dame de Chartres ! Vivent les bons habitants de Chartres ! Et tout le pélerinage a redit chacun de ces cris. Le chanoine vicaire-général et archiprêtre de la cathédrale nous a remis à la grâce de Dieu et de Marie, et il est remonté avec le clergé paroissial. Les séminaristes, les enfants de la Maîtrise et les enfants des Frères nous ont suivis jusqu'à l'intérieur de la gare, ainsi que les jeunes filles de la Confrérie de Notre-Dame, tenant leurs bannières déployées sous la voûte, en tête du train où nous prenions place. La musique jouait là ses fanfares ; elle a fait un moment silence, et la Maîtrise, à l'extrémité opposée du train, a entonné un puissant et admirable chœur : *Vivat in æternum*, adieu chrétien aux pélerins de Marie. Au départ est apparu un autre spectacle : deux ou trois mille Chartrains couvraient la place et les talus des anciens remparts sous la cathédrale. Ils saluaient en agitant leurs blancs mouchoirs et en jetant des cris affectueux : notre train jetait des bordées semblables de toutes ses fenêtres. C'était une joie ineffable. Elle s'est continuée jusque dans les champs, où des groupes nous attendaient jusqu'à une demi-heure de la ville, pour échanger les mêmes saluts. Nous sommes rentrés à Versailles à huit heures un quart et huit heures et demie. Une foule immense stationnait devant la gare : chacun est accouru reconnaître et embrasser les siens. On disait de toutes parts les louanges de Notre-Dame de Chartres et les allégresses d'une journée passée sous ses ailes. Il est certain qu'il sera parlé longtemps de cette journée; et l'on assure qu'on est impatient de la recommencer plus solennelle encore.

« Je chantais, je priais, je pleurais, » c'est tout ce qu'en a pu dire un digne prêtre de Versailles à son digne Evêque, qui, dans sa tournée pastorale, en demandait avec empressement des nouvelles. L'Evêque s'est contenté de cette réponse, et il se plaît à la répéter.

Un trait manquait au tableau : il est venu le compléter. Un *monsieur, ému du spectacle* des pèlerins de retour, s'est écrié en se frappant le front : « Et dire qu'on voit de pareilles choses au XIXe siècle ! »

C'est de Versailles qu'est parti le dernier pèlerinage royal pour Chartres. C'était en 1682. Louis XIV avait depuis deux ans fixé à Versailles la résidence des rois. Il se souvint qu'il avait préludé à son règne en allant, à l'âge de dix ans, en 1648, en pèlerinage à Chartres avec sa mère, son frère et toute sa cour. Il tint à ce que Versailles eût, comme son règne, le baptême de Notre-Dame de Chartres. Le petit Dauphin, le futur élève de Fénelon, venait de naître le 6 août, au milieu de cordialités enthousiastes du Roi et du peuple, qui rappelaient en pleine cour babylonienne l'antique et belle France. Le Roi se rendit à Chartres en septembre, accompagné de la Reine, du duc et de la duchesse d'Orléans, et d'une foule de prélats et de grands seigneurs. Les prélats de l'Assemblée de 1682 ne devaient pas y être : le Roi avait chassé ces messieurs dans leurs diocèses le 29 juin, épouvanté qu'il était de la Révolution dont ils lançaient le char à fond de train sur Rome et les Jésuites. « Le monarque et sa brillante suite arrivèrent à Chartres le 21 septembre, et y demeu-

rèrent jusqu'au 24, passant chaque jour plusieurs heures devant la vénérable image de Notre-Dame-sous-terre (1). » Ce fait, trop ignoré et qui peint Louis XIV, explique bien comment, trompé plus ou moins, en 1682, par une surprise janséniste, il a mis à leur place ceux qui, après l'avoir faite, voulaient l'exploiter; et comment, après bien des erreurs encore et des fautes, il obligera, onze ans plus tard, les prélats et abbés de 1682 à faire amende honorable au Pape. Il me semble que Notre-Dame de Chartres a mis un peu le pied sur la tête à quatre faces du Serpent de la Révolution, qui s'appelle les Quatre-Articles.

Tous les souverains de France, à peu près, depuis le roi Eudes en 889, étaient venus en personne mettre leur couronne sous la protection de Marie à Chartres. Louis XV ne vint pas; la Reine, le Dauphin et la dauphine vinrent à sa place. Mais un jour qu'il était à Crécy-Couvé, chez la marquise de Pompadour, Louis XV voulut voir du château les clochers de Chartres. On tira à cet effet, la nuit du 6 au 7 juin 1754, vers minuit, vingt-quatre fusées du haut de la flèche, du Midi, et on alluma un fanal colossal sur la croix du clocher du Nord. Louis XV vit vingt-deux fusées, et ce fut tout. Ces fusées étaient l'image de la monarchie, et comptaient d'assez près ses dernières années de vie. Chartres ne vit pas non plus Louis XVI : Voltaire ne l'eût pas souffert. Le pèlerinage que les fils de Voltaire gardaient à Louis XVI était celui du Temple et de l'échafaud. La Vierge de Chartres visitée par son père et sa mère, vint l'y assister, et l'on sait par quelles grâces elle en fit le Roi-Martyr.

Versailles, dernier séjour des rois de France, garde le souvenir des traditions royales. C'est l'héritage du peuple catholique de la cité. Il sait tout ce qu'un pèlerinage à Chartres contient de bénédiction et d'avenir : il vient de l'affirmer et de l'éprouver. Le diocèse de saint Louis montrera désormais, et peut-être annuellement, qu'il a pour Notre-Dame de Chartres le cœur du saint roi. Versailles, d'ailleurs, comprend une bonne part de l'ancien diocèse de Chartres; Chartres fut dix-neuf ans du nouveau diocèse de Versailles ; Louis XIV, qui chaque jour disait son rosaire, avait voulu que Versailles s'appelât, comme Chartres, « la cité de Marie. » Versailles est lié à Chartres comme Jonathas à David, comme Lyon à Vienne. Les Chartrains l'ont bien dit par leur hospitalité : nous saurons le redire par notre piété envers le premier sanctuaire de Marie dans les Gaules et la plus sublime demeure, ou je me trompe, que la Reine des Cieux ait sur la terre.

L'abbé VINCENT DAVIN.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Nous sommes exaucés, je puis le dire avec bonheur. La fièvre a subitement quitté notre chère malade; les médecins ne peuvent comprendre comment la maladie s'est ainsi arrêtée au milieu de son cours. Nous qui avions tant prié N.-D. de Chartres, pouvions-nous ne pas reconnaître le secours du ciel?

(L. N. de Strasbourg.)

2. La grande faveur que je désirais depuis longtemps vient de m'être accordée. Le Saint-Père a accueilli ma demande. Gloire à N.-D. de Chartres et à saint Joseph. (X. du diocèse du Mans.)

3. La malade recommandée s'est bientôt trouvée hors de danger.

(1) M. l'abbé Bulteau, *Manuel*, p. 169.

La demande de prière vous a été adressée le 25 du mois, et c'est le 27 que se déclara une réaction favorable dans la maladie.
(Une abonnée du diocèse de Saint-Claude.)

4. Faites brûler une lampe en action de grâces pour une faveur insigne que je dois vous signaler; il s'agit d'une valeur de douze mille francs offerte à deux églises par une seule pieuse et généreuse main, tant pour messes de fondation que pour dons spontanés dans l'ordre temporel. (D. curé de D. diocèse de Bayeux.)

5. La dame pour qui vous avez prié s'est trouvée beaucoup mieux dès le lendemain de la recommandation; aujourd'hui son rétablissement est complet et elle peut vaquer aux soins que réclame sa famille. (E. J. de S. diocèse de Reims.)

6. Une lampe devant Notre-Dame, s'il vous plaît, à l'intention de ma belle-sœur qui, après une maladie de douze ans, a retrouvé la santé pendant la neuvaine que nous avons faite en l'honneur de N.-D. de Chartres; jugez de notre joie.
(A. L. de C. diocèse de Chartres.)

7. Nous avions recommandé aux prières qui se font devant N.-D. de Sous-Terre, une personne à l'occasion de sa prochaine délivrance; cette délivrance a été heureuse, comme on l'espérait de la protection de notre céleste Mère. (L. L. de V. diocèse de Blois).

8. J'avais demandé des prières à N.-D. de Chartres avant de subir l'amputation de la cuisse droite; les suites de cette opération ont été plus heureuses qu'on ne s'y était attendu ; je viens témoigner ma reconnaissance à Marie. (C. L. d'Orléans.)

9. Depuis que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec vous, l'affaire délicate qui intéresse à un si haut point l'avenir de ma fille a eu la plus heureuse issue; Notre-Dame de Chartres a mis la main à cette union. Action de grâces! (A.-P. d'A., dioc. de Lyon).

10. Dans ma reconnaissance, je regrette de n'avoir qu'une voix pour publier les faveurs que N.-D. de Chartres nous a accordées, et qu'un cœur à offrir à cette Bonne Mère.
(T. S. de V., dioc. de Besançon).

11. Je viens remercier N.-D. de Chartres pour une grâce temporelle que je crois devoir à son intercession.
(M. M. de St M., dioc. de Rennes).

12. La première opération douloureuse pour laquelle je m'étais fait recommander à la *Crypte*, a eu plein succès à Paris; je veux de suite remercier Marie. (Une abonnée de Saint-V., dioc. d'Amiens).

13. Voici une jeune personne, tout heureuse d'avoir obtenu la guérison d'une pleurésie mortelle. Oh! vraiment la ville de Chartres est privilégiée. Merci à notre mère!
(B. C. de G., dioc. de Verdun).

14. N.-D. nous a exaucés dans les prières que nous lui avons adressées en même temps que vos Clercs, en faveur d'un enfant prodigue. Marie soit bénie pour cette conversion!
(X., curé de J., diocèse de Chartres).

15. — La personne *âgée* que je vous avais prié de recommander à vos clercs, et aux fidèles qui se trouvent le samedi à la crypte, a fait sa *première communion* à l'église avec une joie bien douce; maintenant elle ne demande pas mieux que de mourir.
(R. M. de Versailles).

Pour les chroniques et les extraits de la correspondance :

L'Abbé Goussard,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.

8e NUMÉRO. AOUT 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

JEANNE D'ARC (*Suite*).

Il lui fallait une grande Foi au cœur à cette jeune fille de 17 ans, pour entreprendre un si long et si périlleux voyage avec une faible escorte dont une partie la traitait de visionnaire, et simulait de fausses attaques pour éprouver son courage. — Mais elle de leur dire avec calme : — « En mon Dieu ne fuyez pas, il ne vous sera fait aucun mal. » — Croyez-vous ce que vous dites? lui demandait-on en jetant sur elle des regards investigateurs : — « Tout m'est commandé par mes frères du Paradis, » répondait Jeanne avec simplicité... *Ses frères du Paradis!* Délicieuse expression qui montre à l'insu de la naïve enfant qu'elle était réellement la SŒUR DES ANGES. La seule préoccupation de Jeanne quand le matin on arrivait dans quelque village, était d'assister au Saint Sacrifice. — « Si nous pouvions entendre la messe, *que ce serait bien,* » disait-elle, et lorsque par une timide prudence on l'empêchait de réaliser le vœu de sa piété, elle se taisait; mais en passant devant la maison du Seigneur, elle se signait dévotement, et ses yeux voilés de larmes se tournaient avec amour vers le Saint lieu...

Jeanne exerça bientôt sur tous ceux qui d'abord avaient douté de sa mission, l'irrésistible empire de la vertu. En la voyant si *dure à la fatigue, et si douce à la peine;* en écoutant ses paroles

inspirées, ils crurent en elle; et même, la regardant comme une Sainte, ils s'unissaient à sa prière et obéissaient à sa voix.

Après onze jours de route la petite troupe atteignit Fierbois, ville de Touraine, où il y avait, en l'honneur de sainte Catherine, un pèlerinage très-fréquenté.

Jeanne, voulant se dédommager des privations du voyage, y entendit trois messes de suite. Elle envoya de là un message au roi Charles, qui se trouvait avec sa cour à Chinon, « *perdant gaiement son royaume* », pour le prévenir qu'elle avait fait 150 lieues de chemin afin d'arriver jusqu'à lui, et lui demander de la recevoir : car elle lui apportait de bonnes nouvelles. — *De bonnes nouvelles* étaient choses tellement inconnues de ce prince, qu'il s'émut à la pensée d'en recevoir. Il assembla son conseil, et il fut longuement agité si le roi devait accéder ou non aux désirs de l'intrépide voyageuse. On fit comparaître les deux gentilshommes qui l'avaient accompagnée : « C'est une Sainte, dirent-ils au Monarque, un ange venu du Ciel pour délivrer la patrie en péril... croyez à sa parole... » Deux jours, deux mortels jours pour la juste impatience de la pauvre Jeanne, se passèrent en pourparlers, en doutes, en consultations, enfin le troisième elle reçut l'ordre de se présenter devant Charles VII.

Paraissez, ô jeune fille, au milieu de cette cour, brillante encore, malgré les malheurs de son roi. Paraissez comme Cyrus, avec votre force *invincible*... Comme Judith avec votre céleste beauté et votre incomparable modestie... Qu'à votre aspect le sourire malin des courtisans expire sur leurs lèvres entr'ouvertes, et qu'à la vue de tant de simplicité et de noblesse; de tant d'aisance et de grandeur; le silence de l'admiration fasse place à une railleuse incrédulité!.....

Jeanne, éclairée d'une lumière surnaturelle, va droit au Roi qui se tient à l'écart sans porter aucune marque de rang suprême, elle embrasse ses genoux et lui dit de sa voix claire et mélodieuse : « Dieu vous donne bonne vie, gentil Sire. » — Je ne suis point le Roi, répond Charles : « C'est vous qui l'êtes et non un autre », dit encore Jeanne sans se déconcerter. — Mais quel est votre nom, lui demande le monarque étonné? « Je m'appelle » Jeanne la pucelle (1) et vous avertis par moi le roi du Ciel que » vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieu» tenant du roi du Ciel qui est roi de France. » L'entretien se pour-

(1) Ce mot, qui est synonyme de celui de vierge, était en usage du temps de Jeanne d'Arc.

suivit longuement à voix basse, puis Jeanne d'un ton saintement prophétique prononça ces paroles solennelles qui répondaient au doute mystérieux et cruel que Charles avait eu sur la légitimité de sa naissance. « Je te le dis, de la part de MESSIRE, *que tu es vrai héritier de France et fils de Roi* (1). » Elle lui parla ensuite de la prière mentale qu'il avait faite à ce sujet dans le secret de son cœur et dont nul au monde n'avait eu connaissance... Tel était le beau signe que ses *Saintes* lui avaient dit qu'elle donnerait au Dauphin pour sanctionner la vérité de ses promesses.

Charles était convaincu et néanmoins, non content de soumettre l'envoyée de Dieu à l'examen de plusieurs Evêques qui portèrent tous sur elle un jugement favorable, il la fit conduire à Poitiers, où se trouvaient le parlement et l'Université, afin d'y subir de nouveaux interrogatoires sur le caractère de la mission qu'elle disait avoir reçue du Seigneur.

« Je sais que j'aurai bien à faire, dit Jeanne en apprenant cette décision, mais *Messire* m'aidera, allons de par Dieu. »

Oh oui, *elle eut bien à faire* la simple bergerette pour soutenir pendant trois semaines le feu roulant des arguties, des questions, des investigations de cette armée de docteurs. Mais aussi l'aide du Ciel ne lui fit pas défaut, et par ses réponses étincelantes de Foi et de Génie, elle confondit tous ces théologiens; elle fit plus encore, elle les persuada.....

« Je ne sais ni *A* ni *B*, leur dit un jour la sublime ignorante, mais je viens de la part du Roi des Cieux pour délivrer Orléans et mener le Roi à Reims pour qu'il y soit sacré! » — Mais si Dieu veut sauver la France, objecta un de ces savants, comme vous l'assurez, il n'a pas besoin d'armée? — En mon Dieu, répondit Jeanne, avec un saint enthousiasme, les hommes d'armes batailleront, mais c'est Dieu qui donnera la victoire. — Mais vous avancez des choses qu'on n'a jamais lues nulle part. — C'est qu'il y a dans les livres de MESSIRE des *choses* que nul clerc n'a jamais lues quelque parfait qu'il soit en cléricature. »

Il lui était donné d'y lire à la sainte enfant dans ce livre Divin, et c'est ce que les *sages* et les *savants* ne pouvaient comprendre.

— Mais quels sont les signes que vous donnez de votre mission, ajouta un autre? — Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, reprend Jeanne d'un ton assuré, mais menez-moi à Orléans, et je vous montrerai *les signes pourquoi je suis envoyée.* »

(1) Quelques historiens disent qu'elle fit cette révélation dans une autre entrevue.

Les docteurs étaient vaincus. Ils le reconnurent avec sincérité, et déclarèrent au Roi qu'il pouvait et qu'il devait même accepter le secours de la Pucelle..... D'un autre côté la reine de Sicile et les dames, aux soins desquelles Jeanne avait été confiée, édifiées de sa vie si pieuse et si pure, affirmaient « qu'elles » n'avaient trouvé en elle qu'humilité, virginité, dévotion, honnê» teté, *simplesse.* » Dès lors Charles VII n'hésita plus. Il lui donna le titre de chef d'armée, lui fournit une armure complète, et lui composa une maison qui la mit à même de le porter dignement.

Jeanne se fit faire une bannière blanche parsemée de fleurs de lis avec l'image du Sauveur assis sur les nuées portant le Globe du monde dans la main, et portant cette inscription JÉSUS MARIE!... Elle prit pour épée celle à *cinq croix* que l'on trouva, d'après l'indication des *Saintes* de Jeanne, au-dessous du sol, derrière l'autel de Fierbois : Épée victorieuse « qu'elle aima cependant *quarante fois moins que sa bannière* », qui ne versa jamais le sang, et qu'elle devait briser un jour au service de la pudeur (1). Un étendard représentant le Sauveur crucifié, et une sorte de panonceau sur lequel était peint l'Archange Gabriel offrant un lis à la Vierge Marie (on le voit, les lis se retrouvent à chaque instant sur ce sentier virginal), furent confiés à des religieux qui formaient dans l'armée de la Sainte guerrière un bataillon sacré!... c'étaient les *Moïses* de la prière; les *Josués*, commandés par la *Débora* chrétienne, devaient attaquer l'ennemi, et affronter les périls du combat.

Cependant au milieu de sa détresse, Orléans renaissait à l'espérance... Les courriers arrivaient coup sur coup rapportant des choses merveilleuses :

« Le long des rives de la Loire, émaillées de fleurs sous un soleil de mai, une jeune fille envoyée de Dieu marchait à la tête d'une armée ressuscitée du désespoir et de l'abattement. Le cortége gardait l'appareil des solennités sacrées. Les prêtres paraissaient en tête, chantant des hymnes, comme jadis les lévites aux jours du roi Josias; L'EXTATIQUE CHEVALERESQUE (2) venait ensuite, répétant sans cesse aux gens d'armes *d'avoir confiance et que Dieu leur donnerait la victoire.* Un grand nombre de chevaliers l'accompagnaient, tous gagnés par une religieuse émotion, et suivant, sans comprendre, le *signe de Dieu.* »

» Derrière s'avançait une armée de quatre à cinq mille hommes

(1) Mgr Gillis, panég. de Jeanne d'Arc.
(2) Mgr de Poitiers, idem.

avec des troupeaux et des provisions de guerre. Chaque matin on dressait un autel dans la campagne *sous les gouttes de la nuit,* et, devant toute l'armée agenouillée, L'ANGE DE LA FRANCE renouvelait avec son Dieu, reçu et possédé par la sainte Communion, le contrat de sa mystérieuse alliance. » (1)

Ces bruits qui ressemblaient aux riantes conceptions d'un songe trompeur, étaient une réalité. Le soir du 29 avril 1429, Jeanne d'Arc entrait dans Orléans montée sur un blanc coursier. Dunois, Xaintrailles, La Hire, Florent d'Illiers, lui faisaient escorte : deux cents lances la suivaient. Sa sainte bannière flottait devant elle comme un gage de victoire, et le tintement des cloches se mêlait dans les airs aux bruyantes clameurs d'un peuple en délire, qui se portait sur le passage de la Messagère du Ciel tenant entre les mains des torches allumées... Pour Jeanne, pieuse et recueillie comme une *fille du Carmel*, au milieu de cet énivrant tumulte, elle renvoyait à Dieu toute gloire, « *et ne voulut prendre aucun repos* » avant d'avoir humilié son front dans le temple du Seigneur.

Après avoir inauguré par la prière et le chant de l'action de grâces, l'œuvre de salut qu'elle venait accomplir, la *Bergère* de Domremy sortit de l'antique basilique, transformée en HÉROÏNE par la vertu du Seigneur.

Un humble servant de Marie.

Erratum du dernier numéro, page 102, ligne 7, au lieu de fille de campagne, lisez *fille des campagnes*.

DES TIERS-ORDRES

(*Suite*).

Pour parler dignement du Tiers-ordre de NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, on sent qu'il faut s'y préparer dans le secret de la prière afin d'emprunter, s'il était possible, une note d'amour aux concerts des esprits bienheureux... on comprend également que pour effeuiller des *roses et des lis*, il est nécessaire de se purifier les mains.

Notre sujet nous porte en effet sur ces hauteurs éthérées d'où l'on entrevoit, pour ainsi dire, les horizons éternels; de là, planant sur les différentes sphères dont la société se compose, on s'écrie avec un saint enthousiasme en contemplant cette phalange angélique : « *Qu'elle est belle la génération chaste! Quelle auréole brille autour de son front! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes. Elle triomphe couronnée d'un éternel diadème; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire.* » (2)

(1) L'abbé Perreyve, panég. de Jeanne d'Arc.
(2) Au livre de la Sagesse, ch. IV.

On suit, pour la profession du Tiers-Ordre du Carmel la cérémonie de la consécration des vierges. Ce langage liturgique est si plein de force et de douceur, qu'en l'écoutant on se figure entendre un écho du chœur des séraphins.

Le tiers-ordre du Mont-Carmel n'admet dans ses rangs que les personnes qui ne sont point engagées dans les liens du mariage, et leur impose les vœux simples et temporaires d'obéissance et de chasteté.

C'est donc la vie religieuse transportée au milieu du monde; mais la vie religieuse se pliant, par la douceur de la règle et les commutations qu'elle peut recevoir encore, aux plus faibles tempéraments; et par ses faciles prescriptions, à un état dépendant de sa nature, comme celui de simple *servante*; à un état d'un continuel labeur, comme celui d'*ouvrière*; ou bien encore à la vie de famille telle que la mènent ces personnes pieuses et dévouées que l'on a si délicieusement nommées les ANGES DU FOYER.

Il se rencontre bien des âmes généreuses, tendres et candides, qui voudraient se consacrer entièrement au Seigneur. Le monde et ses plaisirs, ses enivrements d'un jour et ses fallacieuses promesses, n'ont pour elles aucun charme.,. elles ont besoin pour vivre d'ombre, de prière, et de silence... elles ont besoin d'*Immolation* et de *sacrifice...* Elles ont besoin d'aimer, d'aimer uniquement le DIEU QUI EST AMOUR.

Mais des devoirs impérieux à remplir, une santé trop faible pour supporter les austérités du cloître, ou même encore une certaine disposition d'esprit qui ne saurait se ployer aux assujettissements constants d'une règle inflexible, les empêchent d'entrer au couvent. Eh bien! elles trouveront dans le Tiers-ordre du Carmel tous les moyens, toutes les saintes industries qu'elles peuvent désirer pour suivre leur attrait, et se donner tout à Dieu.

La pensée de devenir les épouses de Jésus-Christ ne sera plus pour elles un de ces mirages trompeurs qui s'évanouissent bientôt sans laisser de traces; — et chacune d'elles pourra répondre à cette ravissante invitation du Divin Maître VENI.....

« Oui, je viens à vous, Seigneur, à vous que j'ai aimé, en qui j'ai » cru, que j'ai chéri, *dilexi*, à qui j'ai donné tout mon amour.

« *Ecce sponsus tuus*, voilà votre époux, » dira le Pontife ou le Père « supérieur à la nouvelle professe en lui remettant l'image du Sau- « veur crucifié. Voilà votre époux, votre étude, votre modèle, votre « soutien et votre récompense, » et dans l'élan de sa reconnaissance, elle répondra : « Recevez-moi, Seigneur, recevez-moi selon votre « parole afin que l'iniquité n'ait aucun pouvoir sur moi, » et lorsqu'il lui présentera l'anneau des mystiques fiançailles, elle dira : « Le « Seigneur m'a donné des arrhes, je suis l'épouse de celui qui a les « anges à son service et dont les astres admirent la beauté, » enfin, en recevant la couronne d'*excellence virginale*, elle s'écriera, dans les transports d'une douce allégresse : « Le Seigneur m'a revêtue d'une « couronne tissue d'or et m'a ornée d'immenses richesses. »

Les terciaires du Carmel appartiennent d'une manière toute particulière à leur *époux* JÉSUS; elles sont aussi les filles privilégiées de la très-sainte Vierge dont elles portent le nom glorieux; enfin leur sainte règle, ayant pour objet spécial d'honorer l'Incarnation et la vie cachée du Sauveur du monde, elles puisent dans la contemplation de ces touchants mystères un aliment pour leur piété, et de puissants encouragements à rester *ignorées, cachées, oubliées* même, si ce n'est de Dieu, de la Vierge et des Saints!

Victimes volontaires, elles offrent pour les pécheurs leurs prières, leurs mortifications, et elles répètent incessamment ces paroles de SAINTE THÉRÈSE, leur séraphique mère : « *Ou souffrir ou mourir* : » souffrir, Seigneur, pour vous prouver notre amour; mourir pour vous voir, vous posséder, vous aimer à jamais. » — Elles goûtent, au milieu de leurs privations et de leurs sacrifices, ces joies chastes, ces joies silencieuses, ces *joies baignées de larmes*, qui sont ici-bas le partage des épouses du Christ; elles font de la sainte communion

leurs plus chères délices et s'efforcent, par leurs pénitences et par leurs constants hommages, de réparer les outrages faits à la majesté de Dieu, et à l'amour de notre divin Sauveur dans la Sainte Eucharistie. » Oh! que ce point de leur règle, que j'ai copié textuellement, agrandit et divinise pour ainsi dire leur vie! Des âmes *réparatrices*! Mais c'est par elles que le cœur de Jésus est consolé des horribles outrages qu'il reçoit dans sa *captivité* du tabernacle; c'est par elles qu'un peuple, une cité, une paroisse sont préservés des plus cruels châtiments.....

Ames priantes, souffrantes et dévouées, les impies vous prodiguent le mépris et l'insulte : cependant ils profitent à leur insu de vos mystérieuses expiations, et, tandis qu'ils vous blâment, vos oraisons ferventes, portées aux pieds de l'Eternel, par l'ange des saints désirs, désarment sa justice et font descendre sur leurs têtes coupables le pardon du Seigneur.

Qu'ils se multiplient donc ces *oasis* bénis au milieu de notre terre désolée et stérile, et s'il n'est pas donné de s'y arrêter à tous les pélerins de la vie, que leurs brises vivifiantes et parfumées parviennent du moins jusqu'à eux, et leur donnent force et courage pour achever leur course au milieu des sables brûlants du désert.....

La règle du Tiers-ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel fut approuvée par Nicolas V, en 1453 et par le pape Sixte IV, en 1476. Ces deux pontifes accordèrent à tous ses membres les mêmes grâces et priviléges dont jouissaient les tiers-ordres de Saint-Dominique, de Saint-François et des ermites de Saint-Augustin. Mais, bien avant cette époque, un grand nombre de personnes suivaient la *religion* du Carmel, y étaient reçues par les supérieurs et pratiquaient dans leurs maisons les mêmes austérités que les religieuses réunies en communauté; cette manière de vivre remonte aux premiers siècles du christianisme, et l'on en trouve des preuves évidentes dans les écrits des saints Pères.

La règle primitive du Tiers-ordre est très-austère; mais le pape Grégoire XVI, par un décret du 7 juin 1837, a daigné approuver une mitigation qui a prévalu dans la plus grande partie de la France.

Le Tiers-ordre du Carmel, ainsi adouci, est très-florissant au *Mans* d'où il rayonne sur les provinces environnantes.

Il doit sa fondation dans cette ville au père *Bignon*, humble prêtre tout rempli de l'esprit de Dieu. Triomphant, à force de douceur et de persévérance, des obstacles qui ne manquent jamais quand on veut faire le bien, il est parvenu à fonder une maison où les terciaires se réunissent pour les professions et les retraites; on y reçoit aussi celles qui voudraient s'y retirer pour suivre la règle dans toute sa perfection et sa religieuse ponctualité.

Quand une Terciaire du Carmel a rendu le dernier soupir, on la revêt du saint habit de l'ordre et l'on dépose sur son front sa couronne de roses blanches, symbole touchant et virginal d'une bienheureuse immortalité.

C. de C.

VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES PARMI LES ENFANTS PAUVRES.

Au moment où des enfants vont être présentés aux examens et demander l'admission dans les écoles ecclésiastiques, séminaires ou maîtrises, on nous a prié de répondre par les belles et fortes paroles du R. P. de Maccarty à une objection que l'on entend parfois dans la bouche des gens du monde à propos des vocations ecclésiastiques. Les Annales du Saint-Sacrement ont déjà refuté cette objec-

tion par les arguments que nous invoquons aujourd'hui dans le bulletin de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame.

« ...Si l'impiété nous demandait avec une insultante ironie, d'où vient qu'on ne voit presque plus que des pauvres entrer dans les rangs de la milice sacrée, nous répondrions d'abord que nous ne rougissons pas de cette humiliation apparente ; qu'ainsi commença l'Eglise ; et, qu'après avoir eu pour premiers prêtres et pour premiers évêques de pauvres pêcheurs du lac de Génésareth, elle conquit le monde, reçut les royaumes et les empires dans son sein, et, conformément aux prédictions des prophètes, vit les riches, les grands et les Césars eux-mêmes se courber sous son joug, et baiser humblement la trace de ses pas : *Pulverem pedum tuorum lingent* ; qu'elle y est accoutumée, depuis dix-huit siècles ; qu'opulente et dépouillée, libre ou dans les fers, habitant les palais ou les catacombes, assise auprès des trônes ou montant sur les échafauds, elle ne craint pas plus l'indigence et les ignominies que les supplices : parce que sa destinée est de sortir victorieusement de toutes les épreuves, de survivre à tous ses persécuteurs et de demeurer seule impérissable, au milieu d'un monde dont la figure passe et dont la haine ne saurait lui nuire. Si donc aujourd'hui, comme au temps de saint Paul, elle ne compte parmi ses ministres ni beaucoup de fortunés du siècle : *Non multi potentes,* ni beaucoup de ceux que distingue une une illustre naissance : *Non multi nobiles* : elle ne s'en trouble point ; Elle est l'épouse de Celui qui se plaît à choisir ce qu'il y a de plus faible, pour briser toute la force de ses ennemis ; ce qui est vil et méprisable à leurs yeux, ce qui leur semble un pur néant, pour anéantir tout l'ouvrage de leur orgueil, et faire évanouir en fumée leurs plus superbes espérances : *Et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus et ea qua non sunt, ut ea quœ sunt destrueret.* Laissez croître ces petits, ces humbles et ces pauvres ; ils ont la même noblesse et les mêmes trésors, les mêmes armes que les apôtres ; ils n'ont besoin comme eux, que de la croix de Jésus-Christ ; avec elle, ils vaincront le monde, et prouveront encore une fois que « la faiblesse de Dieu est plus forte que toute la puissance humaine, et la folie de Dieu plus sage que toute la sagesse et toute la vaine philosophie des hommes. »

« Voilà notre première réponse. La seconde, c'est à vous, grands et riches du siècle, que nous l'adressons. Comment se fait-il que vos enfants, qui autrefois se pressaient en foule autour du sanctuaire, en forçaient presque les portes et en montaient les degrés avec tant d'ardeur, lorsque le faste et l'opulence environnaient encore les dignités saintes, n'aspirent plus à servir l'Eglise depuis qu'Elle a perdu ses possessions terrestres, et depuis qu'Elle n'est plus la dispensatrice que des trésors du Ciel ? Que vous seriez à plaindre, s'ils avaient appris auprès de vous, à ne voir dans une vocation divine que les espérances de fortune qu'elle présente, et à n'estimer le sacerdoce de Jésus-Christ que par l'or et l'argent qu'il promet ! Ah ! souffrez que je le dise, car c'est ma sincérité qui m'inspire : Si nous voyons trop souvent de nobles et antiques races s'éteindre, ne serait-ce pas parce qu'elles sont devenues stériles pour la religion ? Si quelques noms illustres, effacés ou obscurcis par des noms nouveaux, perdent de jour en jour leur éclat, ne serait-ce pas parce qu'ils ne brillent plus dans les sacrées archives de la maison de Dieu ? Le Tout-Puissant, qui ne voit que ses propres desseins, qui a tout fait pour son Fils unique, ne rejette-t-il pas

comme inutile un grand qui ne veut plus contribuer à sa gloire, et ne laisse-t-il pas sécher dans ses racines l'arbre qui ne porte plus de fruits pour son Eglise? Voulez-vous que vos familles reprennent leur première splendeur ? Renouez leur ancienne alliance avec l'Epouse de Jésus-Christ ; que chacun de vous demande au Ciel un enfant de plus, qui soit appelé, comme Aaron, aux fonctions augustes du Sanctuaire, et qui en soit l'ornement par ses vertus encore plus que par sa naissance et ses titres. Imitant la mère de Samuel, consacrez à l'autel cet enfant de bénédiction ; il attirera tous les genres de grâces et de faveurs sur les auteurs de ses jours, sur ses frères et sur toute sa race ; et ce rejeton béni fera reverdir le tronc où il aura reçu la vie.

Est-ce trop demander? Eh bien ! assistez, du moins, de votre or, dans sa détresse, Celle dont les richesses et les dignités ont tant contribué autrefois à l'éclat du nom que vous portez ; Aidez-la du moins à nourrir les enfants qui remplacent les vôtres dans le service du Sanctuaire; Elle vous recommande ses nourrissons qui lui sont si chers, ses futurs ministres. » . . . .

. . . .

Le R. P. de Maccarty, l'éloquent orateur, l'homme de Dieu, disait cela il y a longtemps; l'appel par lequel il termine ce discours sur les séminaires a été entendu; il est compris par un grand nombre de riches vraiment catholiques; *les œuvres cléricales* établies depuis un certain nombre d'années, *la nôtre en particulier*, en sont la preuve. *Dieu en soit loué!* mais combien de familles encore où règnent relativement au sacerdoce l'oubli ou des préjugés coupables!

LIGUE IMMACULÉE.

C'était en Novembre 1848, le TOLLE et le CRUCIFIGATUR avaient fait place au triomphal HOSANNA et aux chants d'allégresse, qui acclamèrent les premières années du pontificat de Pie IX. Le représentant du Sauveur était traité comme le *Maître* lui-même, et sur son front auguste brillait le caractère indélébile et sacré que le Malheur imprime à la Vertu.

Résigné et confiant dans un meilleur avenir, il avait pris le chemin de l'exil, et Rome, privée de son Pontife et de son Père, ressemblait à une Reine découronnée tristement assise sur la poussière de son trône détruit!... Gaëte avait ouvert ses portes à PIERRE fugitif, et c'est de cette ville, devenue la Cité sainte, que partit, comme un éclair qui fend la nue, cette sublime enquête faite auprès de tous les évêques du monde catholique, dont la bulle *ineffabilis* devait être le magnifique couronnement.

Rappeler à *Marie* par de ferventes invocations qui embrassent la Sainte Eglise dans ses trois états de *Gloire*, de *Souffrance* et de *Combat*, le beau privilége de son *Immaculée Conception* que Pie IX a placé au rang des dogmes de la Foi, c'est dans les circonstances où l'on se trouve un de ces délicats à-propos dont il est impossible de mesurer la divine portée.

Vainement le démon redoublera-t-il d'efforts pour entraver la réunion du Concile; ces mots vainqueurs *Marie Immaculée*, répétés par des millions de voix et de cœurs, atténueront les effets de sa rage, et la barque de PIERRE, conduite par son indomptable Pilote, dominera les flots en furie et atteindra le rivage, portant dans ses

flancs dilatés la Sainte Eglise de Jésus qui est le salut du monde.

Ces invocations ont une simplicité qui va au cœur; elles découlent à la vérité de bonne et sainte source, comme il est facile de s'en apercevoir en les lisant. Elles ont en outre, pour les enfants si nombreux et si dévoués de *Notre-Dame de Chartres*, un attrait tout particulier, puisque son nom chéri s'y trouve deux fois rappelé. Touchant souvenir! Heureuse initiative! qui placent sous le glorieux patronage de la *douce et puissante* Reine du Clergé tous les pontifes accourus des quatre vents du ciel, à la voix du Vicaire de Jésus-Christ pour former cette majestueuse Assemblée qui dictera au monde d'infaillibles oracles.

C. de C.

POUR LE FUTUR CONCILE

POUL L'EXALTATION DU SAINT NOM DE MARIE

A toutes les intentions des personnes qui réciteront ces prières.

Dieu le Père, par votre Fille IMMACULÉE, exaucez-nous.

Dieu le Fils, par votre Mère IMMACULÉE. exaucez-nous.

Dieu le Saint-Esprit, par votre épouse IMMACULÉE, exaucez-nous.

O Marie IMMACULÉE, Notre Dame de Chartres, Reine du Clergé, priez pour nous.

Saint Joachim et sainte Anne, père et mère de Marie IMMACULÉE, priez pour nous.

Saint Joseph, chaste époux de Marie IMMACULÉE, priez pour nous.

Saints Anges du Ciel, serviteurs de Marie IMMACULÉE, priez pour nous.

Saints et saintes du Paradis, serviteurs de Marie IMMACULÉE, priez pour nous.

Saints et Saintes du Purgatoire, serviteurs de Marie IMMACULÉE, priez pour nous.

En union avec les *Saints et Saintes de la Terre*, nous vous disons : O Marie IMMACULÉE, douce et puissante Dame de Chartres, priez pour nous.

(*Louée, bénie, honorée, soit à jamais l'*IMMACULÉE Conception *de la Vierge Marie*).

100 jours d'indulgences.

Jusqu'au 8 décembre 1869.

Réciter sans cesse ces invocations, le jour, la nuit, en priant, en travaillant, à la messe, à la communion, à la visite au Saint-Sacrement, etc.

Copier et répandre ces prières de tous côtés par amour pour Marie Immaculée et pour l'Eglise.

FAITS RELIGIEUX.

Souscription pour l'artillerie pontificale. — Le président du Comité de l'artillerie pontificale a écrit récemment à M. de Boissieu, correspondant de Chartres, d'abord pour accuser réception d'un envoi qui porte à plus de cinq mille francs les offrandes recueillies dans le diocèse de Chartres; puis pour le charger d'être l'interprète des remerciements du Comité auprès des souscripteurs. Les généreux abonnés de la *Voix de Notre-Dame*, dit-il, ont montré par leur concours zélé jusqu'où allait leur amour pour notre bien aimé Pontife. — Ils apprendront avec plaisir que 90 chevaux de choix ont été

envoyés au Saint-Père et sont arrivés à Rome sans accident; on y avait joint un beau cheval offert au général Kanzler, ministre des armes de Sa Sainteté. Cet hommage était bien dû à ce noble et vaillant général si grand par son dévouement à la plus sainte des causes. Le gouvernement du Saint-Père a envoyé les lettres les plus flatteuses et les plus chaleureux remerciements au Comité d'artillerie, témoignages qui s'adressent à toutes les personnes qui ont répondu à son appel.

Le Pape a la Scala-Santa. — Le 13 juillet dernier, le comte Gabriel Mastaï Ferretti, frère aîné de Pie IX, a succombé, à Sinigaglia, aux suites d'une chute; il était dans sa 90e année. Très-vivement affecté de ce malheur, le Pape est allé prier à la Scala-Santa (l'escalier de la Passion de Notre-Seigneur), et en a monté les vingt-huit degrés *à genoux*, afin de gagner pour l'âme de son frère les nombreuses indulgences attachées à cette dévotion. Il avait agi ainsi jadis à la mort de son père et à celle d'un autre de ses frères.

Le clergé de Pologne. — L'évêque catholique Lubienski, encore une victime du gouvernement russe, vient de mourir en exil. « Vous le voyez, disait naguère Pie IX à des religieux Polonais, tous les évêques disparaissent : Felinski n'y est plus; Lubienski n'y est plus; Krasinski n'y est plus; Popiel n'y est plus; Kalinski est mort en Sibérie!... Je ne sais plus à qui écrire. Ah! mon fils, prions Dieu pour notre sainte Pologne. » Monseigneur Lubienski est mort tel qu'il avait vécu, en saint, en confesseur et en martyr. Mgr Rudigier, évêque de Lintz, vient d'être condamné à quatorze jours de prison.

Le sénateur Thayer et le protestantisme. — On vient de publier (à la librairie P. Lethielleux, 23, rue Cassette) la vie de M. Amédée Thayer, sénateur, mort l'année dernière, emportant les regrets de tous ceux qui le connurent et pleuré des pauvres. M. Thayer n'avait quitté la religion protestante pour embrasser le catholicisme qu'après de longues et mûres réflexions. C'est une entrevue avec le pasteur Coquerel qui mit fin à ses hésitations. M. Thayer avait posé au ministre cette question : « Si on vous démontrait que l'Eglise catholique possède et enseigne la doctrine de Jésus-Christ comme elle a été enseignée par les apôtres, que répondriez-vous? — Eh! bien, dit M. Coquerel impatienté, si on me démontrait cela, je dirais que les apôtres se sont trompés. — Vraiment, s'écria M. Thayer. Dans ce cas, j'aime mieux me tromper avec les apôtres qu'avoir raison avec vous. — Et il se retira, fermement décidé à abjurer le protestantisme. Il devint catholique fervent, pieux, consacrant ses forces, sa fortune, son talent aux intérêts de la sainte Eglise et de la charité.

— Monseigneur de Las Cases, évêque de Constantine et d'Hippone, va quitter la France pour regagner sa ville épiscopale. Sa Grandeur a parcouru cet hiver la plupart de nos diocèses, faisant chaque jour, dans ses prédications, un chaleureux appel à la charité chrétienne en faveur de ses orphelinats arabes, et travaillant à fonder, pour leur entretien, une œuvre que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs.

ŒUVRE DE SAINT AUGUSTIN ET DE SAINTE MONIQUE.

Appel aux mères chrétiennes pour les orphelinats agricoles du diocèse de Constantine et d'Hippone créés avec le concours de N.-D. de Sion.

L'association a pour but : 1° La régénération de l'Afrique par la religion et par le travail, au moyen d'orphelinats agricoles pour les deux sexes créés à Tagaste, à Hippone, à Constantine. 2° L'union de prières, sur la terre de saint Augustin et de sainte Monique, de toutes les mères pieuses, de tous les pères chrétiens, pour le retour ou la persévérance de leurs enfants.

Deux sanctuaires construits à Hippone et à Tagaste deviendront les centres de cette union de prières placée sous le patronage de

saint Augustin et de sainte Monique. En attendant, le saint sacrifice de la messe est célébré chaque jour pour les associés dans les chapelles des orphelinats de ces lieux vénérés. Les intentions particulières que les associés adresseront au bureau de l'œuvre seront religieusement envoyées aux sanctuaires d'Hippone et de Tagaste et recommandées aux prêtres qui y célèbrent le saint sacrifice. Les messes dites chaque jour dans les chapelles des orphelinats de Tagaste et d'Hippone aideront puissamment à la conversion des pécheurs, à la persévérance des justes. L'orphelinat de Constantine, créé en dernier lieu par Monseigneur de Las Cases, à l'aide de la charité des associés, ne devait pas demeurer étranger aux prières qui se disent à leur intention sur la terre d'Afrique. Sa Grandeur vient d'y fonder, à perpétuité, une messe célébrée le vendredi de chaque semaine pour les âmes du Purgatoire intéressant les bienfaiteurs. Ainsi, après avoir travaillé à la conversion et à la persévérance des vivants, l'association travaillera au soulagement des morts que ses prières auront contribué à réconcilier avec Dieu, sinon à laver entièrement de leurs fautes passées. On fait partie de l'œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, on participe aux indulgences dont elle est enrichie et aux prières dites dans jour dans les chapelles d'Hippone et de Tagaste, en souscrivant pour une somme à verser annuellement au mois de mai.

Le chiffre de la souscription demeure entièrement libre.

La souscription, dans chaque ville, doit être versée entre les mains de madame la Présidente de la Confrérie des Mères-chrétiennes ou de madame la Présidente de l'œuvre de saint Augustin et de sainte Monique.

Les offrandes extraordinaires et les souscriptions annuelles seront envoyées par les soins de mesdames les Présidentes à M. le Directeur général de l'archiconfrérie des Mères-chrétiennes, rue Duguay-Trouin, n° 3, ou à M. l'abbé Caussanel, vicaire général de Constantine, directeur de l'œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, rue de Las Cases, n° 6, à Paris.

Le fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. — Tous ceux qui apprécient les bienfaits de l'éducation donnée par les Frères des Écoles chrétiennes, sont heureux de voir se poursuivre activement à Rome la cause de béatification et de canonisation de M. de La Salle, fondateur de cet admirable Institut qui a tant de droits à la reconnaissance publique. D'ailleurs, on sait, d'après les correspondances des différentes *Semaines* diocésaines que la France, en ce moment, postule auprès des tribunaux de la Sainte-Congrégation des rites la béatification de quarante de ses enfants. Nous citerons celles de Mgr Gault, évêque de Marseille, mort en 1643; de Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline; de Madeleine de Saint-Joseph, carmélite. Les Sulpiciens s'occupent de la cause de M. Olier, leur fondateur; les Jésuites, de celle du P. Lefèvre, compagnon de Saint Ignace; les Doctrinaires, du vénérable César de Bus, leur fondateur; les Dominicains, du P. Abelon; les Pères du Saint-Esprit, du P. Liebermann, leur fondateur; les Frères des Écoles chrétiennes, du vénérable de la Salle; les Capucins, du P. Champigné; les Dames de la Présentation du bourg Saint-Andéol, de la vénérabe Marie Rivier, leur fondatrice; les Carmélites, de Mme Louise de France, tante de Louis XVI; les sœurs de Notre-Dame, de Jeanne de Lestonnac, de Bordeaux; les diocèses d'Orléans et de Sens, de la bergère Alpaix; le diocèse de Luçon, du vénérable Louis Grignon de Montfort et de l'abbé Baudoin; le diocèse de Dijon, de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement et de M. Bénigne Joly; le diocèse de Belley, de M. Vianney, curé d'Ars; le diocèse d'Avignon, du marquis de Vidaud; celui de Nimes, de l'abbé François de Chaussiergue; celui de Rodez, de la Mère Emilie, fondatrice des sœurs de la Sainte-Famille; celui de Toulouse, du chanoine Jean de Cambolas et d'une sainte fille du nom de Germaine; le diocèse de Sens, du P. Muard; le diocèse

d'Alger, du vénérable Géromino, le martyr arabe du Fort-des-vingt-quatre heures.

Œuvre du denier de Saint-Pierre. — L'œuvre du denier de Saint-Pierre par cotisations annuelles a pour président à Paris, M. Edmond Lafond, un des abonnés de la *Voix*, cet écrivain distingué dont nous annoncions récemment un nouveau livre intitulé : *Pélerinage à Assise.* Ce digne président avait invité M. l'abbé Millaut, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, encore un des bienfaiteurs de nos Clercs, à porter la parole dans la dernière réunion semestrielle. La *Semaine de Paris* a reproduit le chaleureux discours de l'orateur; nous ne résisterons pas au plaisir de citer le passage suivant :

« Messieurs, tous ces biens de la sainte Eglise catholique, faites-y attention, à qui les devez-vous ? C'est à N. S. P. le pape; il porte l'édifice; *super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam,* sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; il est le centre de l'unité, le juge des controverses, le gardien de la foi. Là où il n'est pas, il n'y a plus rien de ferme ni d'inébranlable. Ils le comprenaient bien ces nobles chrétiens, prêtres, laïques, saintes femmes qui, il y a peu d'années encore, montaient à l'échafaud, martyrs du Souverain Pontife. Ne vous y trompez pas, c'était bien martyrs du pape qu'ils mouraient. On ne leur demandait pas de renoncer à Jésus-Christ, ni, que je sache, à aucun autre dogme de la religion chrétienne; la constitution civile du clergé et de l'Eglise de France ne voulait que les détacher du pape, de l'obéissance du Saint-Siége; ils ont mieux aimé mourir, mourir martyrs de ce que nous aimons, de ce que nous défendons, de ce que nous aimerons, de ce que nous défendrons toujours. Le sang du chrétien catholique n'est pas refroidi dans nos veines; s'il le fallait, nous aussi, avec la grâce de Dieu, nous donnerions pour cette sainte cause notre vie, sans ostentation comme sans faiblesse, suivant cette parole que notre digne archevêque adressait naguère à tout son clergé réuni et qu'il a tant de fois répétée à son peuple : *Donner sa tête pour rester uni au souverain pontife, rien de si simple que cela.*

» J'ai à ma droite un généreux zouave, un victorieux de Mentana. Il était venu là librement offrir son sang et sa vie. Nous lui ressemblons tous, messieurs; l'uniforme est différent, mais le cœur est le même. Et du reste nous ne sommes pas seuls. N. S. P. le Pape va bientôt réunir au Vatican son concile de l'Eglise enseignante. Nous, l'Eglise enseignée, nous l'avons déjà eu notre concile œcuménique; et au 11 avril dernier, c'est par centaines de mille et par centaines de mille que nous nous sommes levés sur tous les points du globe, prêts à signer de notre sang notre attachement inébranlable au vicaire de Jésus-Christ. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un cœur offert par une mère à l'occasion de la première communion de sa fille. — Un autre cœur offert par une autre mère chrétienne à la même occasion. — Un cœur offert par les enfants de la première communion de la paroisse de Saint-Aignan de Chartres. — Plusieurs purificatoires offerts à Notre-Dame de Sous-Terre par une personne anonyme.

Lampes. — On nous a adressé dans le cours du mois de juillet 90 demandes de lampes, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 63 pendant 9 jours; 7 pendant un mois; 1 pendant trois mois ; 2 pendant six mois; 1 pendant un an. Devant Notre-Dame du Pilier : 3 pendant 9 jours. Les treize autres étaient destinées à d'autres chapelles qu'à celles du pélerinage, savoir : à celles de Saint-Joseph et de Sainte-Anne dans la crypte ; à celle du Sacré-Cœur de Jésus dans la cathédrale.

RECOMMANDATIONS, NEUVAINES ET CIERGES. — Les diocèses d'où nous sont venues, depuis un mois, les plus nombreuses demandes sont, après celui de Chartres, ceux de Bayeux, de Soissons, de Versailles, de Poitiers, de Besançon, d'Orléans, du Mans, de Saint-Claude, de Blois, de Meaux, de Cambrai, de Verdun, d'Amiens, etc. Nous avons reçu plusieurs recommandations et des demandes de lampes des Etats-Unis (Amérique).

CONSÉCRATION DES PETITS ENFANTS. — 34 nouveaux inscrits, dont 16 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de juillet.	265
Nombre des visiteurs des clochers.	448
Nombre des visiteurs de la Crypte.	591

PÉLERINAGES. — Nous avons remarqué parmi les pélerins du mois :

1° Les enfants de la première communion des paroisses qui ne sont pas trop éloignées de la ville ; nous avons signalé plus haut ceux de la paroisse de Saint-Aignan.

2° Un prêtre de la mission, sur le point de s'embarquer pour le Pérou ; il est venu mettre sous la protection de Notre-Dame de Chartres, sa traversée et les futurs travaux de son apostolat.

3° Une compagnie de religieux lazaristes de Paris.

4° Un professeur du séminaire de Saint-Sulpice avec un autre prêtre et quinze séminaristes ; plusieurs de ces pèlerins ont fait le trajet de Paris à Chartres *à pied*.

5° Plusieurs ecclésiastiques d'Orléans, de Versailles et de Blois.

6° Un prélat romain, Monseigneur Sivé : Sa Grandeur, qui a sa résidence ordinaire à Rome, est venue faire le pélerinage de Chartres pour prier Notre-Dame *au nom et aux intentions du Saint-Père!* Elle se propose de rendre compte de son voyage à Sa Sainteté Pie IX.

7° Monseigneur Maigret, de la congrégation de Picpus, vicaire apostolique des îles Sandwich (Océanie). Le vénérable Prélat, en sortant de la Crypte, où il a célébré la sainte messe à l'autel du pélerinage, a exprimé son bonheur en ces termes : « Ce jour comptera parmi les beaux jours de ma vie. Nous avons sur Monseigneur Maigret quelques détails que nous fournit la *Semaine de Rouen*, son pays natal, où il a enseigné la philosophie pendant cinq ans. Ce fut en 1834 qu'il quitta le diocèse, et la France et l'Europe, pour aborder sur ces plages lointaines où l'apostolat devait enchaîner son existence et le retenir captif dans la pleine liberté du Christ jusqu'en 1869.

« Appelé au concile, il fallut bien se séparer de ses chers Kanacs ; vainement ils lui dirent et lui répétèrent avec cet accent du cœur qui est d'autant plus irrésistible, qu'il est plus naïf et plus tendre : « Père, ne t'en va pas ; reste, père, reste. » Pie IX avait dit : « Venez, » et à la voix du Pasteur suprême, les autres Pasteurs se font brebis et donnent à leur troupeau l'exemple de la docilité qu'ils demandent pour eux-mêmes. L'Evêque se mit donc en route le 28 mai, emportant avec lui la lettre que ses néophytes adressent au Saint-Père pour le prier de bien vouloir dispenser leur Evêque du concile et le leur renvoyer sans délai. Charmante simplicité qui, sous les dehors d'un égoïsme ingénu, rappelle l'amour des premiers chrétiens pour les Apôtres et ces adieux touchants dans lesquels on priait les genoux en terre et où l'on conduisait Paul en pleurant au vaisseau qui l'attendait dans le port ; mais Paul ne devait plus revenir, tandis que ces bons chrétiens peuvent encore espérer « de revoir le visage de leur Evêque. » (*Act. des Ap.*, XX, 38.)

Monseigneur Maigret, avant ce grand voyage, n'avait jamais vu de chemin de fer. En 1834, il avait mis un an pour se rendre aux îles Sandwich, et voilà que, grâce aux wagons qui traversent l'Amérique, de San-Francisco à New-York, il a pu effectuer son retour en moins d'un mois. Qui n'admirerait ici l'industrieuse providence du Dieu qui vole sur le char des vents et dont les Pontifes, « aux beaux pieds, » plus rapides que ceux du héros antique, accourent à Rome sur les

ailes de la vapeur et du feu, rapides comme ces colombes et ces nuées que saluait Isaïe en disant : « Qui sont ceux qui volent comme des nuées, comme des colombes, qui regagnent les trous de la montagne hospitalière? » *Qui sunt isti ut nubes volent et quasi columbæ ad fenestras suas?* (Isaïe, LX, 8.)

Le vénérable missionnaire parle avec bonheur de ses églises qui ont eu tant à souffrir de terribles catastrophes; l'une d'elles avait été emportée de fond en comble par une vague de quarante mètres de hauteur; il n'en était resté absolument aucun vestige; une autre, faite de bois, cédant à la violence de la tourmente, avait glissé sur ses fondements et avait été transportée intacte à une distance de quelques pieds. Il est bien permis au missionnaire de parler longuement et avec amour des églises qu'il a cimentées de ses sueurs et souvent bâties de ses propres mains. L'Eglise, c'est pour lui la patrie dans l'exil, le foyer où il devient père d'une nouvelle famille, lui qui a quitté la sienne. Aussi il aime son église, ne fût-elle construite que de roseaux et de bois; et quand il peut dire, comme Monseigneur Maigret : « Nous n'avons plus d'églises de paille, mais nous en avons de pierres et de très-belles, » il y a dans son regard et dans le ton de sa parole une joie que ne pouvait connaître cet empereur qui montrait sa Rome de marbre remplaçant la Rome de brique qu'il avait trouvée.

8° Le 29 juillet, quatre-vingts jeunes gens de l'Externat des lycéens et de la maison des Hautes-Etudes de Paris sont amenés aux pieds de N.-D. de Chartres par leur supérieur, M. l'abbé Thénon.

— La *première communion* faite sous les yeux de Notre-Dame, dans sa cathédrale, par plusieurs centaines d'enfants a été pour les fidèles un grand sujet d'édification. M. l'abbé Brasier, curé de l'église de Saint-Joseph (Paris), l'avait préparée avec toute la foi d'un pieux pasteur, avec toute l'ardeur qui distingue cet ancien aumônier des soldats français sur plus d'un champ de bataille. Nous devons signaler aux éloges l'heureuse innovation introduite cette année à l'office de la première communion. On s'est contenté d'une messe basse avec cantiques chantés par les enfants; leur dévotion ne pouvait que gagner à l'expression des sentiments dont sont remplis nos beaux cantiques de Saint-Sulpice.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je vous avais demandé des prières à N.-D. de Chartres pour une paralytique; cette femme s'en est parfaitement trouvée; son état est bien meilleur. Gloire à notre bonne Mère.
(V. de B., diocèse de Bayeux).

2. Dans cinq jours je recevrai l'onction sacerdotale, et, j'ose le dire, après Dieu c'est la Vierge bénie qui a tout fait pour moi. Depuis le jour où je me vouai à N.-D. de Chartres j'ai rencontré moins d'obstacles, et ceux qui se sont présentés m'ont trouvé plus fort, plus heureux. Soyez assez bon pour déposer aux pieds de votre statue miraculeuse l'hommage de ma reconnaissance et de mon amour, (T., des Chartreux de Lyon).

3. N.-D. de Chartres m'a prouvé encore une fois qu'elle n'abandonne pas ses enfants qui la prient avec confiance. Notre fameux procès, qui durait depuis deux ans et demi, vient de se terminer, et nous reconnaissons la protection de Marie dans l'heureuse issue de cette affaire. (A. P. d'A., dioc. de Lyon),

4. L'année dernière, à peu près à pareille époque, je vous demandais une neuvaine de prières pour la guérison de notre vénérable pasteur, vieillard de 75 ans; sa guérison ne s'est pas fait attendre

longtemps : gloire en soit rendue à Notre-Dame de Chartres.
(L. M. de M., dioc. de Saint-Claude).

5. Une lampe à N.-D. de Chartres en action de grâces pour une faveur que j'ai obtenue par son intercession.
(G. de L.-en-B., dioc. de Verdun).

6. Notre cher malade, en mourant, a laissé aux siens les plus grands motifs de consolation : sa conversion a été si sincère, ses sentiments de résignation si édifiants. Il ne nous reste plus qu'à rendre grâce à Dieu de son ineffable miséricorde et à la très-sainte Vierge de sa puissante protection sur les pécheurs.
(Comtesse de F. d'A., dioc. de Séez).

7. Notre ancienne malade pour qui nous avons tant prié N.-D. de Chartres a recueilli sur les lèvres de son médecin les paroles suivantes : « Remerciez Dieu premièrement ; il a opéré en vous une » chose bien étonnante ; je n'aurais jamais cru vous revoir dans » l'état où vous êtes, et je n'ai fait mystère à personne que vous » étiez irrévocablement perdue. »
(G., curé de M., dioc. de Toulouse)

8. Les prières de votre pieuse communauté à notre bonne Dame de Chartres ont été promptement exaucées, tant pour le concours qui m'était si nécessaire en ce moment difficile que pour le retour à la santé qui m'a permis de reprendre mes fonctions.
(S., curé de Z., dioc. de Cambrai).

9. J'ai la joie de vous annoncer que mon beau-père, que j'avais recommandé à vos prières, s'est confessé (chose qu'il n'avait pas faite depuis soixante ans) et a fait la sainte communion dans les meilleures dispositions. Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame des Victoires ont donc exaucé nos vœux.
(L. L. de V., dioc. de Chartres).

10. Je vous écrivais, il y a quinze jours, demandant des prières à Notre-Dame de Chartres pour une de mes petites filles, malade d'une bronchite qui résistait aux remèdes les plus énergiques ; je viens aujourd'hui vous annoncer une complète guérison ; le mieux a été sensible dès le commencement de la neuvaine.
(H. D. de C., dioc. de Séez).

11. Veuillez faire brûler une lampe pendant neuf jours à N.-D. de Chartres en reconnaissance d'une faveur obtenue par une neuvaine faite, il y a un an, pour la réussite d'un établissement qui, depuis cette époque, a prospéré au-delà de toute espérance.
(A. C., d'Angers).

12. J'ai placé ma paroisse tout entière ainsi que ma personne sous la protection de N.-D. de Chartres. J'espère que cette bonne Mère m'accordera le bonheur de faire du bien ici, grâce que je sollicite avec tant d'empressement.
(J., curé de S.-S., dioc. de Blois).

13. Nos deux bons religieux Récollets ont obtenu plein succès. Sur quatorze cents âmes, nous avons compté huit cents communiants. Remerciements à N.-D. de Chartres.
(A. F., curé de P., dioc. de Reims),

Pour les chroniques et les extraits de la correspondance :

L'Abbé Goussard,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
9e NUMÉRO. SEPTEMBRE 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

JEANNE D'ARC (*Suite*).

Au sortir de *Sainte-Croix*, Jeanne d'Arc fut conduite en grand appareil dans la maison de maître Boucher, argentier du Roi, dont la femme et la fille partagèrent leur chambre avec elle. Un banquet lui avait été préparé; elle refusa de s'y rendre, et ne voulut accepter qu'un peu de pain qu'elle trempa dans du vin mêlé d'eau. Elle n'avait cependant rien bu ni mangé le long du jour; mais la sainte jeune fille pouvait s'appliquer avec vérité ces paroles du Divin Maître, « *Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyée*, » et puis il faut le dire, parce que tout dans cette admirable vie porte à glorifier le Seigneur, « Dieu avait développé en elle, avec une symétrie de formes gracieuses, des forces physiques proportionnées aux fatigues de sa mission toute exceptionnelle, » (1) et cette bergère qui se plaignait naguère à ses protectrices du Ciel de *ne savoir ni chevaucher ni conduire la guerre*, maniait à présent la lance, et conduisait son coursier *aussi gentiment*, « *que si elle n'eût fait autre chose de sa vie.* »

Jeanne avait envoyé de Blois au duc de Bedfort, pour le sommer, au nom de Dieu, de quitter la France et de retourner en son pays, une lettre telle qu'aurait pu l'écrire César, si, à la

(1) Mgr Gillis, panég. de Jeanne d'Arc.

fierté de son génie militaire, était venue se joindre en lui la grâce du christianisme. — Les Anglais, contre tout droit des gens — ils ne s'y croyaient pas engagés envers une femme, une *vachère*, comme dans leur langage grossier ils appelaient la Pucelle, — les Anglais retinrent captif l'un de ses messagers, et pourtant quand cette *femme*, cette simple *bergère* vint comme un général expérimenté inspecter les fortifications; quand elle s'avança *bravement* entre leurs redoutes pour protéger, par sa présence, son armée qui revenait de Blois (1), ils restèrent comme enchaînés dans leurs bastilles; et leurs bras, habitués à vaincre, retombèrent sans force sur leurs glaives impuissants.

Messagère de la paix, avant de devenir, par l'élection de Dieu, un foudre de guerre, Jeanne renouvela plusieurs fois aux Anglais l'intimation de retourner dans leur pays. Mais eux de lui répondre par la terrible menace de la faire *ardoir* (brûler), et de lui adresser des injures déchirantes pour une âme virginale. « *Tu mens, tu mens*, » dit-elle, dans sa juste indignation, à Glacidas, un de leurs chefs, « *et moi je te prédis que les Anglais s'en iront et que tu ne le verras pas.* » Elle se retourna ensuite brusquement pour cacher ses larmes, et se plaignit au Seigneur qui daigna la consoler..... O saintes larmes de la pudeur! Pleurs sacrés de la modestie, que vous êtes dignes d'admiration et de respect!.... Les larmes, c'est le sang du cœur.. . Chez Jeanne elles sont la manifestation du plus chaste et du plus magnanime amour. La virginité qu'elle a vouée au Seigneur, au sortir de l'enfance, est l'arôme céleste qui embaume toute sa vie, et dont la bonne odeur s'exhale de sa personne comme de ses actes.

Au milieu des camps, sur les champs de bataille, au fond de la prison, jusque sur son bûcher, on retrouve en elle des délicatesses de pudeur, des soins de virginale innocence qui ravissent..... Jeanne, dont un naïf chroniqueur a dit que hors du fait de guerre « *elle était moult simple et peu parlant :* » qu'un autre représente le *front serein et les yeux voilés de larmes*, Jeanne rayonne non seulement le feu, l'enthousiasme, l'honneur, l'amour de la patrie; mais la pureté, l'amour de Dieu et des saints..... Brave comme son épée, ardente comme un lion, elle est pudique comme un

(1) Les chefs, contre l'avis de Jeanne, lui avaient fait prendre la route de la Sologne, ce qui mettait la Loire entre la ville et son armée. La plus grande partie de ses troupes, faute de bateaux pour traverser le fleuve, fut donc obligée de rétrograder jusqu'au pont de Blois et de revenir à Orléans par la route de Beauce, ainsi que la guerrière l'avait indiqué.

ange, douce et tendre comme un agneau....., elle purifie les camps par ses paroles et ses exemples, et, bien loin que sa vue ait jamais éveillé en ses compagnons une pensée dont elle eût pu rougir, ils se sentaient meilleurs devant cette céleste créature..... Est-il étonnant, après cela, qu'un homme de bien, consulté sur ce qu'il savait de la Pucelle ait fait cette réponse : « Elle est *telle* que je voudrais qu'elle fût si elle était ma sœur. » Une mère aurait dit : que n'ai-je *une telle fille* !.... L'envoyée de Dieu bannit de son armée les désordres, les déprédations et les blasphèmes : Dunois devient chrétien par l'ascendant et l'autorité de sa vertu; La Hire se confesse, ne jure plus que par son bâton, et prie à sa manière ; les plus fougueux compagnons suivent l'exemple des chefs, et son camp, bien mieux que le Sénat de Rome, ressemble à un temple dont le cœur de la Vierge de Domremy est l'autel!.....

Chaque jour à l'heure du crépuscule au son de la cloche, le père Pasquerel, aumônier de Jeanne, et les autres prêtres se réunissaient à l'église pour y chanter en sa présence des hymnes et des cantiques, *et ne pouvaient assister à cette pieuse assemblée que ceux qui s'étaient réconciliés avec Dieu.* — AINSI JEANNE L'AVAIT ORDONNÉ. — Dans son humilité, elle mettait tout son bonheur à communier avec les petits enfants que les religieux mendiants réunissaient à certains jours dans leurs chapelles..... Quel touchant tableau que celui de cette guerrière, assise à la table du Seigneur, entourée de ces *petits*, de ces pauvres qu'elle aime, car ils lui rappellent sa famille, son village et toute sa vie d'enfant..... Il y a dans cette grande épopée, dont nous retraçons les principales phases, des scènes plus solennelles et plus grandioses, nous ne sachons pas qu'il s'en trouve de plus poétique, de plus gracieuse et de plus touchante..... Nourrie chaque matin de la manne du ciel, Jeanne, pour correspondre à cette grâce ineffable, priait continuellement..... On rapporte que la nuit, quand elle croyait que tout le monde dormait, elle se levait doucement pour parler avec son Dieu le langage des Séraphins; et, alors même qu'elle se livrait au repos, son cœur, comme celui de l'épouse du cantique sacré, veillait dans le saint et pur amour : c'est ce que cette histoire merveilleuse va nous révéler.

Après être rentrée dans Orléans à la tête de son armée, la Pucelle s'était jetée sur son lit pour sommeiller quelques instants. Profitant de son absence, et malgré la promesse qu'on lui avait faite de ne pas attaquer l'ennemi sans elle, un gros de nos troupes en était venu aux mains avec les Anglais devant la bastille de Saint-

Loup. Tout à coup éveillée en sursaut par un mystérieux avertissement, Jeanne se lève : « *Où sont ceux qui me doivent armer,* » s'écrie-t-elle..... « *le sang des nôtres coule par terre,* MES VOIX *me* » *le disent..... En mon Dieu c'est mal fait....., mes armes.....* » *apportez-moi mes armes..... amenez-moi mon cheval.....* » On voit qu'elle s'exprime ainsi dans un moment d'extase. La bataille, le combat, le sang des siens étaient devant les yeux de son esprit qui, même au milieu du sommeil, ne cesse de veiller sur ceux que Dieu lui a donnés..... Avec l'aide de son écuyer, la guerrière remet son armure, et, rencontrant son page sur le seuil de la maison qu'elle habite « *Ah! méchant garçon,* » lui dit-elle, *tu ne me disais pas que le sang de France fut répandu*; s'élançant ensuite sur son cheval, elle saisit son étendard, qu'on lui passe par la fenêtre, dirige son cheval *droit* vers la porte de Bourgogne, bien qu'elle en ignore le chemin, et, franchit cette distance avec une si grande vitesse que le feu jaillit des pavés, sous les pas de son coursier rapide. Cependant, ayant rencontré des soldats blessés elle s'arrête : « *jamais* » dit-elle, dans un élan de patriotique ferveur, « *Je n'ai vu couler le sang français sans que les cheveux* » *me dressassent sur la tête.* » Alors se précipitant au milieu des lignes ennemies, elle y sème l'épouvante, et, après trois heures d'une lutte acharnée, elle emporte le retranchement, y fait mettre le feu, et le rase au niveau du sol, — ce fut sa première victoire. — En entrant dans la ville au son de toutes les cloches, environnée des seigneurs et des chevaliers, au lieu de s'enorgueillir de son triomphe : « elle pleurait, dit Pasquerel, » sur les ennemis morts dans le combat, en pensant qu'ils n'avaient » pas eu le temps de recevoir le pardon de leurs fautes »..... Pour elle, l'innocente enfant, elle se confessa, et le lendemain, fête de l'Ascension, elle fit publier cette ordonnance : « *que nul* » *ne soit si hardi d'aller le jour suivant à l'attaque, s'il n'a* » *d'abord été se confesser, parce que pour punir les péchés des* » *hommes, Dieu permet la perte des batailles.* » Grande leçon qui devrait être burinée en lettres d'or dans le cœur des peuples et des rois!.....

En ce même jour elle envoya aux Anglais sa dernière lettre attachée à une flèche, avec ce cri tout martial : « LISEZ, CE SONT DES NOUVELLES. » Ils y répondirent par leurs grossières injures et leur terrible menace de la faire *brûler* vive..... L'insulte et la menace furent bientôt vengées, et le vendredi six mai, après un combat à outrance, le fort des Augustins, situé sur la rive gauche de la

Loire, était emporté. Restait la fameuse bastille des Tourelles où s'étaient réunies et massées les meilleures troupes anglaises. Nos généraux, satisfaits des succès déjà obtenus, avaient résolu de suspendre l'attaque — « *Vous avez été à votre conseil, dit fièrement la Pucelle*, aux Dunois et aux Xaintrailles, *et moi j'ai été au mien, et le conseil de* Messire *vaut mieux que le vôtre : il demeure et celui des hommes ira à néant* : — NOUS COMBATTRONS DEMAIN »..... On combattit en effet, et avec tant d'acharnement qu'on eût pu croire « en voyant l'ardeur des Français, qu'ils pensaient être immortels, et la résistance des Anglais, qu'ils ne devaient jamais mourir. »

Cependant, vers le milieu du jour, Jeanne d'Arc s'aperçoit que les siens fléchissent : alors pour tout enlever par un coup d'audace, elle prend une échelle, l'applique contre la bastille... Elle y plantait son étendard, quand une flèche lui traversa le cou vers l'épaule. Instruite à l'avance par ses *voix*, elle avait dès la veille prédit cette blessure. — Les Anglais poussent des cris de joie. — On l'emporte, et Jeanne pleure en voyant son sang couler : — c'est la femme qui se retrouve dans l'héroïne; mais lui propose-t-on de *charmer* sa blessure : — « Plutôt mourir, répond-elle, que de rien faire contre la loi de Dieu. » — C'est le cri de la sainte qui connaît l'amertume du calice, et préfère le boire jusqu'à la dernière goutte, plutôt que de pécher contre le Seigneur..... Dunois, n'espérant plus vaincre, ordonne la retraite; mais la guerrière, retrouvant alors toute son énergie, arrache elle-même, sans pâlir, la flèche qui lui ressort derrière l'épaule gauche, y fait poser un simple appareil, *s'agenouille* quelques instants à l'écart, puis, saisie d'une force surnaturelle, elle se relève et s'écrie : « *En » avant, en avant, retournez à l'assaut; sans nulle faute les » Anglais vont céder..... entrez hardiment ils sont tous vôtres,* » ET SERONT PRISES LEURS TOURELES »..... Sa voix inspirée, son étendard, le sang qui teint son armure, la flamme divine que ses soldats voient dans ses regards, les retournent, les rallient, les soulèvent d'enthousiasme, et les Tourelles sont emportées... Glacidas, et un grand nombre de ses compagnons, tombent dans le fleuve en traversant le pont qui s'effondre sous eux : » Tu m'as *indignement* outragée, » crie la Pucelle au chef Anglais, « *mais j'ai pitié de ton âme, rends-toi au Roi du ciel;* » et quand elle voit que le courant les entraîne, l'héroïne de la charité fond en larmes « à la pensée que leurs âmes coupables paraissent en ce moment devant le Dieu qui doit les juger. »

A la fin de cette glorieuse journée, Jeanne rentre dans Orléans au milieu d'un enthousiasme indescriptible ; Dunois l'accompagne avec respect, et les soldats cherchent à faire toucher leurs armes à son épée nue, afin de les rendre invincibles ; mais elle les éloigne doucement. Plus on exalte sa vaillance et ses exploits, plus elle se fait petite devant Dieu. « *Mon fait n'est qu'un ministère*, » dit-elle, avec une simplicité sublime ; « JE NE SUIS QUE LA SERVANTE DU SEIGNEUR !.....

Les Anglais levèrent de grand matin un siége qui durait depuis sept mois et cinq jours ; trois coups d'épée avaient suffi à la MESSAGÈRE DU CIEL pour opérer cette merveilleuse délivrance. — C'était le dimanche huit mai, fête de l'apparition de l'archange saint Michel au mont Gargano : deux Messes solennelles furent célébrées en plein air ; Jeanne et toute l'armée victorieuse y assistèrent ; et l'on fit dans l'après-midi, pour rendre grâces à Dieu, cette procession solennelle dont chaque année la ville d'Orléans renouvelle le glorieux anniversaire.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LES LITANIES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

La Société des Mères chrétiennes d'Illiers a tenu son Assemblée générale le 24 juillet, fête de Sainte-Anne. Avant la lecture du compte rendu annuel, Madame la Présidente a distribué aux dames de l'association des litanies de Notre-Dame de Chartres, dont elle leur a fait une paraphrase que nous sommes heureux de reproduire.

Au fond d'une grotte mystérieuse entourée d'un bocage sacré, les druides, plus de 100 ans avant la naissance du Sauveur, avaient élevé une statue à laquelle ils rendaient un culte de vénération et d'hommage, sous le titre prophétique de *Virgini parituræ, la Vierge qui doit enfanter*... Ainsi, semblable à un rayon de soleil qui, à travers de rares éclaircies, pénétrait dans les sombres forêts où les prêtres des Gaulois rendaient leurs oracles, cette sainte croyance répandait une céleste clarté sur les ténèbres du paganisme dans lesquelles nos pères étaient plongés..... Quand *saint Potentien et saint Altin* vinrent, au Ier siècle de l'ère chrétienne, évangéliser les Carnutes, ils trouvèrent donc des cœurs tout disposés à croire au FILS DE LA VIERGE..., au Rédempteur Divin... ; des cœurs assez généreux pour souffrir le martyre en témoignage de leur foi, et voilà pourquoi nous disons dans nos litanies : NOTRE-DAME DE CHARTRES, honorée par les Druides, priez pour nous !

Au VIIIe et au IXe siècle, la France eut beaucoup à souffrir des ra-

vages des Northmans. Chartres fut livrée aux flammes par ces hommes farouches en 853; et en 911 ils vinrent de nouveau mettre le siége devant cette ville, ayant à leur tête le fameux Rollon, leur chef redouté..... Les habitants de l'antique *Autricum* tremblaient derrière leurs remparts, impuissants à les défendre, quand l'évêque Gausselin, saintement inspiré, monte sur la porte Neuve et déploie aux regards des ennemis le Voile de la très-sainte Vierge : don inestimable fait à Charlemagne par l'impératrice Irène, et à l'église de Chartres par l'empereur Charles le Chauve. A la vue de ce palladium sacré, Rollon, frappé d'épouvante, donne à ses fiers compagnons l'ordre de la retraite..... et les assiégés sortant de leur torpeur, les poursuivent en foule jusque dans leurs retranchements. Elles sont donc bien motivées ces pieuses invocations :

Notre-Dame de Chartres, *force des remparts de notre Cité,* p. p. n.
Par votre Saint Vêtement que Chartres a le bonheur de posséder, nous vous en supplions, O Marie ! protégez-nous.

Le temple privilégié de Notre Dame de Chartres possède non-seulement le voile ou vêtement intérieur de la Vierge de Nazareth, appelé aussi la *Sancta Camisia,* mais il offre de plus à la vénération des pèlerins deux miraculeuses statues — celle de Notre Dame de Sous-Terre qui reproduit fidèlement la statue druidique, réduite en cendres par les terroristes de 93, et la Vierge Noire, connue sous le nom de *Notre-Dame du Pilier*...

Ai-je besoin de vous dire le saisissement pieux que l'on éprouve à leurs pieds. Vous répéterai-je ce mot charmant d'une religieuse *servite* en sortant de la sainte chapelle du pélerinage, construite dans la crypte (1) sur l'emplacement de la grotte des Druides. — « On ne prie pas là comme ailleurs !..... »

Vous parlerai-je de cette *Vierge — Noire,* — et cependant si belle qui, du pilier sur lequel elle repose, apparaît toute radieuse de clarté ? Non ces douces et saintes choses vous les connaissez ; vous les sentez mieux que moi surtout ; prêtez-moi donc votre ferveur pour redire avec Foi, avec confiance, avec amour : Notre-Dame de Chartres *assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs,* p. p. n.
Notre-Dame de Chartres, *élevée sur une colonne couverte des baisers de pèlerins,* p. p. n.
Notre-Dame de Sous-Terre, Notre-Dame du Pilier, p. p. n.

Après les désastres de Poitiers, Édouard III, roi d'Angleterre, se vit arrêté dans sa course rapide vers Paris, par la cité chartraine, qui refusa de lui ouvrir ses portes. Le monarque irrité menace d'en faire le siége, quand tout à coup éclate un furieux orage, accompagné d'une grêle affreuse qui fait mourir à ses côtés un grand nombre de ses soldats et de ses plus braves chevaliers : dans ce péril extrême le monarque anglais se tourne vers le temple de Marie, dont on aperçoit dans les airs les flèches aériennes, et, tombant à genoux, il promet à la *bonne Dame de Chartres* de consentir à la paix si elle fait cesser, par sa puissante médiation, la plaie terrible qui frappe son armée. A peine a-t-il formulé ce vœu que la foudre cesse de gronder, et c'est sous un ciel pur et serein qu'Edouard entre dans Chartres, non en

1. Construite par saint Fulbert, l'église souterraine échappa aux flammes qui dévorèrent l'église supérieure en 1194. Ce sinistre amena la construction de cette majestueuse cathédrale, qui est une des plus sublimes productions de l'art chrétien au XIII[e] siècle. Ce fut en 1260 que l'évêque Pierre de Maincy en fit, en présence de saint Louis, la dédicace solennelle.

vainqueur, mais en *pèlerin* pieux et reconnaissant.... Le traité de Brétigny, signé le 8 mai 1360, vient bientôt apprendre à la France que délivré du danger, le prince anglais n'a pas oublié le vœu de la détresse.

C'est donc en toute vérité que nous répéterons :
NOTRE-DAME DE CHARTRES, *terreur de nos ennemis,*
NOTRE-DAME DE CHARTRES, *gardienne de la France,* p. p. n.

La tiare, cette triple couronne qui ombrage le front auguste des souverains pontifes, est devenue pour un grand nombre un sanglant diadème; pour presque tous une couronne d'épines.....En effet, que de Papes ont été persécutés! Combien d'entre eux ont dû prendre le chemin de l'exil, bannis de cette Rome dont ils sont à la fois les rois, les pontifes et les pères... Et la France, en fille aînée de la sainte Eglise catholique, se glorifie à juste titre de leur avoir donné une noble hospitalité..... Mais en France, où les *Pascal,* les *Innocent,* les *Alexandre,* ces glorieux fugitifs, viennent-ils épancher leur cœur et puiser de nouvelles forces en espérant un meilleur avenir? A Chartres, Mesdames, dans la crypte, aux pieds de la Vierge-Mère.

Ah! devant de si grands, de si majestueux souvenirs, on comprend le respect qu'inspirent ces voûtes séculaires, ces murs bénis, ces parvis sacrés, en un mot tout ce merveilleux ensemble d'architecture gothique que l'on appelle LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, et c'est avec une profonde conviction que l'on récite ces invocations de nos litanies.

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *notre refuge dans nos malheurs,*
NOTRE-DAME DE CHARTRES, *qui défendez le Saint-Siége apostolique,* p. p. n.

L'indifférence, en matière de religion, est le mal chronique de notre époque..... Il n'en était pas ainsi au XVIe siècle. On se montrait ou fervent catholique ou ardent sectaire..... L'hérésie protestante, appuyée sur ces deux *forces motrices*, l'ambition et la politique, faisait en France d'immenses progrès. Les Huguenots, comme on appelait alors les disciples de Calvin, soutenaient avec le fer et la flamme leurs nouvelles croyances, et le 1er mars 1568 ils investissaient la ville de Chartres, ayant pour chef le prince de Condé.

Une large brèche était déjà pratiquée du côté de la porte Drouaise, et les assiégeants espéraient être bientôt maîtres de la place entière quand apparut, dit-on, à leurs regards. une femme angélique tenant entre ses bras un enfant d'une merveilleuse beauté..... Vainement veulent-ils s'élancer dans la ville par l'ouverture qu'ils ont pratiquée; la céleste apparition enchaîne leurs pas, émousse leurs traits, confond tous leurs calculs..... Condé averti, accourt, presse les siens; mais ils demeurent immobiles..... lui-même veut avancer, et il reste..... Alors, sans s'expliquer ce prodige, mais ne pouvant en récuser la réalité, ce *roi des huguenots*, demande une suspension d'armes, dont le 15 mars au matin les ennemis profitèrent pour se retirer (1). C'est donc avec un tressaillement de sainte allégresse que nous dirons à Marie :

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *qui avez écrasé l'hérésie,* p. p. n.

1. Une procession solennelle se fait annuellement le 15 mars pour rappeler ce miracle; une charmante chapelle s'élève, sous le vocable de Notre-Dame de la Brèche, à l'endroit même où les ennemis avaient voulu, mais en vain, pénétrer dans la ville de Marie.

La protection que la douce Vierge de Chartres accorde aux voyageurs, aux malades, à tous les êtres souffrants et malheureux, s'est révélée de siècle en siècle par des traits multipliés, rapportés dans les annales de ce pélerinage si célèbre dans tout l'Occident. Mesdames, sans remonter le cours des âges, il nous suffit d'interroger les temps où nous sommes, pour nous convaincre de la puissante médiation de la Vierge *aux Miracles*, qui justifie toujours ce surnom glorieux.

Reportons-nous en 1832, époque néfaste où le choléra (cette peste noire venue de l'Asie), envahit notre France et fit tant de victimes.

Paris était comme enveloppé d'un voile funèbre, et la ville de Chartres commençait à devenir la proie de ce grand *faucheur de la mort,* quand de tous les cœurs glacés d'épouvante, partit ce cri de confiant appel : — *Marie montrez-vous notre mère..... Sans vous nous périssons.*

Mgr de Montals seconde le vœu de ce peuple en souffrance : par ses ordres la Sainte *Châsse* est portée processionnellement dans toutes les rues de la ville. Aussitôt le fléau cesse de sévir... L'ange exterminateur remet dans le fourreau son épée vengeresse, et les Chartrains reconnaissants offrent à Marie, comme ex-voto, une médaille commémorative de cette miraculeuse délivrance, et nous, en mémoire d'un si tutélaire patronage, nous dirons avec un filial abandon :

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *notre sécurité dans les périls, notre consolatrice dans les afflictions, notre refuge dans les malheurs,* p. p. n.

Chaque mois, mes très chères consœurs, la *Voix de Notre-Dame de Chartres,* que vous connaissez bien, nous transmet de ces fragments de correspondance que je ne puis lire sans une douce émotion. Ils contiennent l'expression si franche, si naïve des faveurs obtenues à la suite de prières adressées à la bonne Dame de Chartres par les petits *clercs* élevés à l'ombre de ses autels, qu'ils réveillent la foi, excitent la confiance, redoublent l'amour; et c'est avec bonheur qu'après avoir parcouru ces lignes touchantes, on adresse à Marie ces paroles de louanges :

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *lumière des aveugles, ouïe des sourds, refuge assuré des pécheurs*; NOTRE-DAME DE CHARTRES, *protectrice des étudiants, salut du nautonnier, bouclier du soldat,* nous vous en supplions, priez pour nous.

Mesdames, il m'en souvient (et il y a ici un cœur de mère qui ne l'a point oublié), c'était en 1861, pendant l'octave de la Nativité : un jeune enfant, — l'enfant d'une de nos sœurs — jouait dans une cour où il y avait une pierre de dalle posée en équilibre contre le mur; quand, tout à coup, cette pierre, haute de 90 centimètres, large de 35, pesant 200 livres environ, perd son aplomb, tombe sur le pauvre enfant qu'elle renverse violemment à terre, et dont le petit corps se trouve, pour ainsi dire, enseveli sous cette masse énorme, à l'exception de la tête qui reste libre.

Un homme, accouru au bruit, soulève avec peine ce lourd fardeau et relève l'enfant qu'il croit trouver mutilé, presque sans vie..... O merveille ! ô bonheur ! son petit corps ne présente aucune trace de meurtrissure; seulement, et c'est ici le secret de cette miraculeuse préservation, la médaille de Notre-Dame de Chartres, que le cher ange porte sur sa poitrine, se trouve légèrement aplatie... sa mère le dépose dans son lit par précaution, mais bientôt, ennuyé de ce repos forcé, il se lève et se met, comme par le passé, à courir et à jouer.....

Le petit *miraculé* doit faire prochainement partie des Clercs de Notre-

Dame, vous pouvez juger avec quelle foi il dira, pour toutes les intentions qui lui seront recommandées :

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *miraculeuse en vos saintes images*, p. p. n.

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *secours des enfants*, priez pour nous.

Aucun genre d'illustration n'a manqué au Pélerinage de N.-D. de Chartres.....

Tous nos Rois, depuis Robert le Pieux jusqu'à Louis XIV-le-Grand, sont venus incliner leurs fronts couronnés devant ses pieuses images; et, si je voulais énumérer les Reines, les princes, les princesses, les personnages remarquables par leur science et leur vertu, qui ont tenu à honneur de se rendre à Chartres en pélerins, je fatiguerais votre attention, dont j'abuse peut-être, entraînée par l'ampleur et le charme de mon sujet : du reste il me serait facile de faire ici du *passé* le *Présent* ; mais je me contenterai de rappeler ce pélerinage de Versailles qui a offert aux regards des pieux habitants de Chartres, de ces scènes indescriptibles qui honorent notre siècle, et rappellent ces grands mouvements religieux dont les âges de Foi offraient de si nombreux exemples.

Que ne puis-je, Mesdames, emprunter la voix et le cœur de ces pieux pélerins en prononçant ces dévotes invocations :

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *souvent visitée par les rois et les princes de la terre,*

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *objet du culte et de la vénération de tout l'Occident,*

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *si chère aux pélerins*, priez pour nous.

Je finis, Mesdames, en vous parlant de cette touchante dévotion des jeunes femmes envers NOTRE-DAME DE CHARTRES, qui les porte à lui consacrer leurs enfants avant même qu'ils aient vu le jour; consécration qu'elles renouvellent après leur naissance. Coutume bien douce dont vos cœurs doivent comprendre la bienfaisante portée.

Une mère, quelle que soit sa tendresse, son dévouement et son amour, est si impuissante à protéger le petit être qu'elle porte dans son sein contre les dangers qu'il peut courir! Qu'il est consolant pour elle de trouver en Marie une Mère plus vigilante, plus aimante qu'elle ne peut l'être, et qui veillera sur *lui*, qui priera pour *lui*! et, quand il aura poussé ce premier cri, qui est à la fois un signe de *Vie et de Douleur*, avec quelle pieuse joie elle le revêtira des blanches livrées de la Reine du Ciel! Avec quelle saint orgueil elle dira, en couvrant de baisers ce fils *chéri*, cette fille bien-aimée. « Enfant de mon cœur, tu » appartiens à Marie Immaculée... à Marie, la meilleure, la plus » tendre, la plus pure des mères!... » Ah! Mesdames, laissez-moi vous le dire, il y a dans cette pensée comme un Océan de bonheur! C'est donc avec une pieuse joie que nous réciterons ensemble cette invocation que nous devons préférer à toutes les autres,

NOTRE-DAME DE CHARTRES, *doux espoir des mères*, priez pour nous!

Permettez-moi, très-chers consœurs, d'ajouter dans un transport de filial amour,

« O MARIE, protégez-nous... MARIE ! — On ne peut se lasser de » prononcer ce nom béni, ce nom sauveur. — MARIE, veillez sur » nous..., BÉNISSEZ-NOUS ! »

FAITS RELIGIEUX.

Décret sur l'indulgence du Jubilé. — La Sacrée-Pénitencerie a décidé, par un décret du 1er Juin 1869, que quiconque a gagné l'indulgence du Jubilé, peut l'obtenir de nouveau en répétant les œuvres imposées.

Exposition a Rome. — Un projet d'une très-heureuse conception est dû à Pie IX, et sera réalisé, nous n'en doutons pas. Il s'agit d'une exposition universelle qui s'ouvrirait à Rome le 1er février prochain et durerait jusqu'au 31 mai. On n'y admettrait que les objets d'art chrétien.

Le sentiment religieux en Espagne. — L'église del Pino, à Barcelone, a été le théâtre d'une cérémonie attendrissante et imposante à la fois. Quatre mille personnes de toutes les classes de la société (nobles, commerçants, officiers en uniforme, industriels, étudiants, ouvriers) ont protesté contre les blasphèmes proférés au sein des Cortès. Mgr l'Evêque présidait la cérémonie. Le livre des Evangiles était ouvert à la vue de tout le monde. Un étudiant a demandé à la foule réunie : « Croyez-vous aux vérités saintes qui ont été niées aux Cortès ? » Et une voix formidable, la voix de quatre mille personnes a répondu : « Oui, nous y croyons. » — Protestez-vous contre les blasphèmes qui ont été proférés du haut de la tribune ? — Oui, nous protestons. — Jurez-vous de conserver et de défendre la religion indignement attaquée ? — Oui, nous jurons ! L'émotion a été profonde ; tous se retiraient attendris, et beaucoup essuyaient des larmes qui coulaient de leurs yeux.

Cause du bienheureux Benoit-Joseph Labre. — Le postulateur de cette cause auprès de la cour de Rome, François Virili, missionnaire apostolique, sollicite de la générosité des fidèles des offrandes pour subvenir aux frais que doit occasionner la canonisation prochaine du bienheureux Benoît-Joseph. On peut adresser ces aumônes à M. François Virili, Rome, près Sainte-Marie *in Trivio Crociferorum*.

Trait de courage d'un pieux soldat italien. — Nous lisons dans une correspondance : « En Italie, l'effronterie est arrivée à un tel point que partout la vue et l'oreille sont blessées. Des scènes ignobles se produisent dans les wagons, surtout dans ceux de troisième classe. Nous avons dû assister à l'une de ces scènes. Comme toujours, les bons se taisaient. Cependant j'ai été grandement édifié par un jeune soldat italien. Quand il a vu la tournure que prenaient les choses, il a sorti le petit office de la Sainte Vierge et s'est mis à prier. Ni les clameurs de ses compagnons de voyage, ni les quolibets de ses camarades ne pouvaient l'interrompre. On était arrivé à une station ; il a fermé son livre. — Eh bien ! as-tu fini, cafard, s'est écrié un des voyageurs ? — Oui, j'ai fini de prier pour ma mère et pour moi, a repris le soldat. Mais je vais recommencer et je prierai pour vous. Et si cela ne vous va pas, je vous montrerai qu'on peut être chrétien et faire passer un homme par cette fenêtre. — Un instant, son regard nous a paru de flamme : l'homme n'a rien répondu, et lui, ouvrant son livre, a fait le signe de la croix et repris ses oraisons.

Mort chrétienne du maréchal Niel. — Tous les journaux ont annoncé la mort de l'illustre maréchal Niel ; mais bien peu ont fixé l'attention sur les sentiments chrétiens qui ont sanctifié sa fin et qu'il avait d'ailleurs montrés dans le cours de sa vie. Car le Maréchal était un bon catholique. On raconte de lui le fait suivant : On venait de prendre Bomarsund, et les soldats français rasaient la ville avec cet entrain qui en fait les premiers raseurs du monde ; ils démolissaient tout, et on marchait vite. M. Niel, qui était alors général, aperçoit tout à coup une croix qui dominait la flèche d'une église : « Tu ne peux pourtant pas renverser cette croix, se dit-il en lui-même ! Renverser une croix ! ta vieille mère ne te le pardonnerait jamais ! » Il se tourne vers ses soldats et s'écrie : « Deux hommes pour aller me chercher cette croix. » Il s'en présente cinquante. La croix fut détachée avec soin et rapportée en France. Elle appartient à l'église de Muret, où le maréchal Niel fut baptisé et fit sa première communion.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une plaque de marbre avec cette inscription : Guéri deux fois par la bienheureuse Vierge Marie, 1868-1869. G. B. — 2. Une somme de 20 fr. en action de grâces, pour la décoration d'un lustre. — 3. Une seconde somme de 20 fr. pour la même destination. — 4. Un cœur en action de grâces d'une guérison. — 5. Une plaque de marbre offerte par une dame du Mans avec cette inscription : A Marie, trois cœurs reconnaissants.

Lampes. — 91 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 64 à brûler pendant 9 jours, 8 pendant un mois, 1 pendant deux mois. — Devant Notre-Dame du Pilier : 3 pendant neuf jours, 1 pendant un mois. Puis celles qui étaient destinées à d'autres chapelles qu'à celle du pèlerinage, savoir : devant saint Joseph : 9 pendant 9 jours ; 1 pendant un mois. — Dans la chapelle du Sacré Cœur de Jésus : 2 pendant 9 jours, 2 pendant un mois.

Consécrations des Petits Enfants — 18 nouveaux inscrits, dont 6 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois d'août : 302. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 290. — Nombre des visiteurs pour la Crypte : 596.

Institution Notre-Dame de Chartres. — L'établissement qui porte ce nom et qu'il ne faut pas confondr avec l'œuvre des Clercs ou la Maîtrise, répond de mieux en mieux à la confiance des familles. Destiné aux enfants et aux jeunes gens *laïques* que l'on veut confier à la direction des prêtres pour la formation du cœur et de l'esprit, il a droit aux sympathies et ces sympathies ne lui manquent pas. Nous avons pu en juger par l'assistance plus nombreuse que jamais réunie, le 5 août, dans la cour de l'Institution, pour la distribution solennelle des prix. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur le compte-rendu de la fête publié ailleurs ; quelques réflexions ici nous suffisent. Nous dirons d'abord que la liste des principaux lauréats commençait par le nom d'un nouveau bachelier ès-lettres : c'est un certificat d'études solides et complètes pour la maison. Quant aux principes d'éducation chrétienne, les maîtres, zélés et vertueux ecclésiastiques, savent les appliquer là dans toute leur étendue, comme l'orateur de la cérémonie, M. l'abbé Lemonier, les a expliqués dans toute leur clarté. Nous ne sommes pas les premiers à féliciter humblement mais sincèrement M. l'abbé Rouillon, directeur de l'institution, et ses collègues, de mettre aussi franchement sous les yeux d'un public choisi le programme de leur conduite. Oui, nous le dirons comme eux, étudiants laïques tout comme les autres ont un impérieux besoin des habitudes religieuses ; bien plus la piété leur est indispensable sans être aussi rigoureuse pour eux que pour les futurs ministres de l'autel ou les novices du cloître. Quoi qu'en puissent dire les rationalistes, si malavisés en fait de système d'éducation, la piété est pour le jeune homme la garantie de l'honneur et de la foi, le guide le plus sûr de l'activité, la condition des grands succès.

Un détail qui a singulièrement fixé l'attention au milieu de la cérémonie, c'est l'appel des lauréats de la petite école de Notre-Dame de Chartres. Depuis les élèves plus grands ou plutôt moins petits qui vont prochainement franchir le seuil de la première classe de latin jusqu'aux jolis bébés à peine initiés aux soucis de l'A B C, tous ont dû paraître sur l'estrade. Il nous semble que la vue seule de ces enfants innocents, dont la plupart suivront en temps opportun les cours de l'Institution, était propre à éveiller ou à fortifier chez plus d'un spectateur de belles espérances sur l'avenir de la jeunesse chrétienne en notre pays.

— Le mercredi, 18 août, a eu lieu à la cathédrale le baptême d'une petite Arabe, âgée de près de dix ans. Cette enfant a perdu ses parents par suite de la famine qui a décimé la population algérienne

dans les dernières années; Dieu a permis qu'elle rencontrât, pour la secourir, un capitaine français noble de cœur comme de nom, M. Vallet de Lubriat, de Chartres. Amenée par lui dans notre ville, elle a été confiée pendant quelque temps aux soins de pieuses maîtresses dans l'asile de la Sainte-Famille, puis, après une préparation suffisante, présentée à l'église pour le baptême. M. l'abbé Teyssier, chanoine, a été le parrain, et Mlle de Lubriat la marraine. Cette touchante cérémonie, accomplie en présence de nombreux témoins, s'est terminée par la consécration solennelle à Notre-Dame de Chartres.

Il y a quelques mois un fait semblable se passait dans la chapelle, de la maison du Cœur-de-Marie. Une jeune algérienne, amenée en France par le frère de la pieuse directrice de cette maison, entrait dans le sein de l'Eglise, baptisée par M. le curé de la cathédrale et assistée par la noble famille V. de L.

— Pélerinages. — Le 20 août, nous avons eu le bonheur de voir aux pieds de Notre-Dame de Chartres Monseigneur Jean G., archevêque de New-York (Amérique). accompagné de son vicaire-général et d'un Père Mariste de la Nouvelle-Orléans.

— Un nouveau pélerinage s'est accompli, jeudi dernier, dans l'antique basilique de Notre-Dame de Chartres.

Cette fois, c'est une famille religieuse, la Congrégation des Pères des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration perpétuelle, dite de Picpus, qui est venue de Paris déposer, à son tour, aux pieds de Marie Immaculée, dans son sanctuaire béni, le tribut de sa vénération, de sa reconnaissance et de son amour. Heureux et fiers des hommages rendus à leur Reine bien-aimée, les habitants de notre chère cité se sont montrés, comme toujours, très-sympathiques aux pélerins. Nous regrettons que la communication insérée dans notre dernier bulletin n'ait pas été suffisamment remarquée. Plusieurs familles nous ont assuré que si l'arrivée de ces nouveaux pélerins eût été connue, une multitude, aussi nombreuse que dans d'autres circonstances, serait accourue au-devant d'eux. Tous les habitants qui se sont trouvés sur leur passage ont paru édifiés : et ces bons religieux eux-mêmes ont été charmés de l'accueil qu'ils ont reçu. Ils ne tarissaient pas dans l'expression de leur gratitude, surtout à l'égard de Mgr l'Evêque de Chartres, de M. le Curé de la Cathédrale et de ceux des membres de son clergé qui se sont réunis à lui, et dont l'obligeance a été au-dessus de tout éloge.

L'espace nous manque pour faire une description complète des belles cérémonies qui ont eu lieu le matin et le soir. Nous n'en donnerons qu'une bien faible esquisse.

Vers 10 heures 50 minutes, les pélerins, au nombre de près de cent, mettaient pied à terre à la gare. Ils ont été reçus par le vénérable curé de la Cathédrale, en habit de chœur et en étole. Il était suivi d'un nombreux personnel avec croix et bannière. Les pélerins étaient aussi en habit de chœur. On s'est mis en marche sur deux rangs. A la tête de la procession on voyait de jeunes musiciens sous la conduite de leurs maîtres. C'étaient des élèves de l'école communale, si bien dirigée par les enfants du Bienheureux de la Salle. Les sons harmonieux et retentissants des instruments alternaient avec le chant du *Magnificat*. Tous les yeux aimaient à se porter sur un apôtre de l'Océanie, Mgr d'Arati, venu des extrémités du monde, à l'appel du Souverain Pontife, pour le Concile général. Membre de la pieuse Congrégation des Sacrés-Cœurs, Mgr Maigret était accouru avec bonheur pour honorer Notre-Dame de Chartres et lui recommander ses chers diocésains, les Kanaques des îles Sandwich.

Arrivés à la cathédrale, les pélerins ont pris dans le chœur la place qui a été gracieusement indiquée à chacun. Le Supérieur général, le très-révérend Père Eutyme Rouchouze, qui gouverne avec tant de zèle et de sagesse cette Congrégation religieuse, s'est fait l'interprète de tous ses membres auprès de Dieu. Il est monté

à l'autel pour remercier la bonté divine de tant de grâces accordées à Marie et par Marie, et pour en demander de nouvelles effusions. La grand'messe de l'Assomption a été chantée solennellement et avec un entrain admirable. Il y a eu communion générale. Presque tous les Frères s'étaient réservés, malgré la fatigue du voyage et l'heure avancée. Ils sont venus retremper leur ferveur au divin banquet, et acquérir un titre nouveau aux maternelles attentions de Marie. La messe s'est terminée, selon l'usage de cette pieuse Congrégation, par le chant du *Salve Regina*. Après la messe et l'action de grâces, les pélerins sont allés se reposer et rompre le pain de la fraternité sous un toit hospitalier et bien connu.

Le soir à 4 heures, tous sont revenus à la Cathédrale et ont revêtu l'habit de chœur. La procession s'est formée. Partant de l'autel de Notre-Dame du Pilier, elle s'est déployée à travers les vastes nefs de la basilique, au chant des litanies de la Sainte-Vierge. On est descendu dans la crypte. Mille flambeaux étincelants l'inondaient de flots de lumière. Mais, ce qui frappait le plus les regards, c'était la brillante illumination qui faisait resplendir merveilleusement l'autel et la statue vénérée de Notre-Dame de Sous-Terre : Deux symboles de ces rayons de lumière céleste que la puissante intercession de Marie fait briller si souvent dans les âmes qui l'invoquent avec confiance, et refoulent sans cesse, au fond du puits de l'abîme, ces nuages sombres et chargés de tempêtes que les passions humaines en font sortir pour désoler de nouveau le monde.

A la fin des litanies, tous ayant pris place autour de l'autel et dans chacune des deux chapelles latérales, un père de cette pieuse famille, le R. père Joseph, missionnaire dans le diocèse de Rouen, a reçu l'ordre de son supérieur général d'adresser quelques mots d'édification à ses frères en l'honneur de Marie. Ce père s'inclinant aussitôt humblement sous la main de l'obéissance, est monté sur le marchepied de l'autel. Là, son âme ardente et si dévouée à la gloire et à l'amour des divins Cœurs, a trouvé des accents dignes de la circonstance. Nous n'essayerons pas de reproduire cette allocution si vive, si entraînante et si solide, quoique improvisée. L'orateur a fait ressortir, en traits de feu, les gloires de Marie dans son immaculée Conception, dans sa maternité divine et dans le triomphe de son Assomption. Il a fait parler tour à tour, après saint Bernard et saint Ambroise, les grandes et illustres voix qui, dans la suite des siècles, ont jeté tant d'éclat sur l'église de Notre-Dame de Chartres, les Fulbert, les Yves, les Arnoult. Il a évoqué avec autant d'à-propos que de bonheur les antiques traditions druidiques, précieusement conservées sur le lieu même, relatives à la Vierge qui devait enfanter, *Virgini parituræ*. On sentait bien que les paroles qui sortaient de son cœur si impétueuses et si brûlantes n'étaient qu'un faible écho de ses sentiments et des sentiments de tous ses frères pour ces divins Cœurs de Jésus et de Marie, qu'ils ont mission spéciale de glorifier, d'aimer et de faire aimer. Après cette touchante prédication, Mgr d'Arati a exposé le Très-Saint Sacrement. Quatre morceaux de chant, analogues à la circonstance, entremêlés de solos, ont été chantés en musique. L'exécution n'a rien laissé à désirer.

Le salut terminé, la procession s'est remise en marche. On a parcouru de nouveau les galeries souterraines de la crypte, toujours brillamment illuminée. On est remonté dans la basilique en chantant le *Magnificat*; et, après une nouvelle et dernière station à Notre-Dame du Pilier, on est rentré à la sacristie. Les pieux exercices du pélerinage étaient terminés. Mgr l'Evêque de Chartres l'avait autorisé avec joie et bonheur. Il avait donné avec une grâce parfaite tout pouvoir à l'Evêque Missionnaire. L'illustre prélat a voulu honorer ce pieux apôtre d'une nouvelle marque de son affectueuse et respectueuse estime. Il lui a fait les honneurs de sa table, ainsi qu'au Supérieur général et à quelques autres pères de la Congrégation.

A 7 heures 50 minutes le sifflement de la locomotive donnait le signal du départ. Pour dernier adieu à Notre-Dame de Chartres les pèlerins ont entonné l'*Ave maris Stella*, qu'ils ont continué pendant que le train les emportait à toute vapeur et leur dérobait trop tôt la vue de ces tours qui surmontent le sanctuaire de leur Mère bien-aimée.

Cette journée a été bonne. Notre-Dame de Chartres a été honorée, et son divin Fils glorifié. Qu'ils sont doux et consolants ces magnifiques spectacles de la foi et de la piété chrétienne dont nous sommes les heureux témoins! Ils calment les tristesses du présent, et dissipent les craintes de l'avenir. Mais ce sont des grâces. A la vue de ces beaux exemples, nous tous catholiques de Chartres, ne nous en tenons pas à une admiration stérile. Que notre foi se raffermisse, que notre piété devienne plus vive et plus pratique! La reconnaissance envers Marie nous en fait un devoir, car nous devons lui appliquer cette parole du prophète : *Non fecit taliter omni nationi*, non, il n'est point de ville, il n'est point de peuple pour qui cette reine du ciel et de la terre ait prodigué tant de faveurs.

Un de vos abonnés.

— La fête de l'Assomption a eu son éclat ordinaire à la cathédrale. Le prédicateur, le R. P. Soimié, de la compagnie de Jésus, a donné un beau développement de ce texte : *Beatam me dicent omnes generationes*, toutes les générations m'appelleront bienheureuse. La Sainte-Châsse a été portée processionnellement dans les rues de la ville. Cette solennité attire toujours beaucoup de spectateurs. Mais nous pouvons le présumer d'après l'usage de chaque année, ils seront bien plus nombreux aux grandes cérémonies de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, surtout au salut du 15 septembre, à l'heure de la *procession aux flambeaux* dans les nefs souterraines.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. On vient de me présenter une personne qui, à la suite d'une neuvaine de prières et de lampes à Notre-Dame de Chartres, a obtenu une grande grâce; elle doit se rendre à Chartres pour remercier sa céleste Bienfaitrice. (L. de Versailles).

2. Je vous avais prié de faire une neuvaine et de mettre une lampe à l'intention de ma belle-fille, dont quatre médecins consultés annonçaient la mort prochaine; quatre heures après le départ de ma lettre une crise effrayante a amené toute une journée d'angoisses; puis le mieux s'est déclaré; elle est aujourd'hui entièrement rétablie, au grand étonnement de tous. Actions de grâces!

(T. de La F., diocèse de Blois).

3. Ayant obtenu par l'intercession de Marie plusieurs grâces que mon frère et moi nous lui demandions depuis longtemps et en vue desquelles j'ai fait un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres au mois d'octobre 1868, je prends, comme ex-voto, un abonnement à la *Voix*. Mon frère, malgré son âge fort avancé, vient de commencer les études du grand-séminaire; on nous fait espérer que l'ordination ne se fera pas beaucoup attendre pour lui; l'aplanissement des difficultés que présentait cette vocation exceptionnelle avait été une des intentions de mon pèlerinage.

(X., prêtre du diocèse de Bayeux).

4. La demande que j'ai faite, l'an dernier à N.-D. de Chartres, a eu un succès merveilleux.

(D. de M., diocèse d'Amiens).

5. Encore une grande grâce due à l'intercession de N.-D. de Chartres! Je vous avais demandé des prières pour l'issue d'un procès dans lequel mon fils était engagé en Afrique, au sujet de terrains dont le pouvoir militaire lui disputait la possession. L'affaire s'est terminée de la façon la plus heureuse. Remercîments à Marie!

(L. H. de M., diocèse du Mans).

6. Veuillez faire brûler une lampe pendant un mois devant N.-D. de Chartres en action de grâces de la guérison si étonnante de ma mère, Mme de R.

(D'A. de F., au diocèse de Chartres).

7. Remerciez notre Bonne Mère pour la faveur que nous avions sollicitée ensemble et que j'ai obtenue.

(F. B. de P. — Paris).

8. Nous sommes exaucés; je vous envoie mon ex-voto. Ma sœur a traversé aussi bien que possible l'épreuve attendue; l'épidémie a cessé dans le lieu qu'elle habite sans que personne de sa maison ait été atteint. (A M. de P., diocèse d'Amiens).

9. La Sainte Vierge m'a guéri; je peux travailler maintenant; je me trouve bien heureux.

(Mme de R. de St-A., dioc.du Mans).

10. Parmi les conversions de vieillards que j'ai recommandées à N.-D. de Chartres, il a plu à la miséricorde du Seigneur de m'en accorder une, et c'est celle que j'espérais le moins. La pauvre malade, qui a plus de quatre-vingts ans, s'est confessée et a communié jeudi dernier. (R. M., du dioc. de Versailles).

11. Marie nous a exaucés bien des fois, surtout après les dernières prières que nous avons faites avec vous pour une jeune personne perdue par les mauvaises lectures. Maintenant cette pauvre fille fait l'édification de tous.

(J. G. de M., diocèse du Mans).

12. Ma fille qui, ainsi que moi, fait partie de l'archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, a été atteinte d'un terrible mal; après une recommandation à notre bonne Mère, le mieux est arrivé; dès le soir elle était bien. (R. de Paris).

13. Notre malade est parfaitement guéri; nous n'avons qu'à remercier Dieu et Marie du succès de l'opération sérieuse qui a été nécessaire.

(De P. du diocèse de Meaux).

14. Un des trois enfants que j'ai fait consacrer à Notre-Dame était sérieusement malade il y a quelques semaines. Je fis vœu de réciter pendant neuf jours une dizaine de chapelet en l'honneur de N.-D. de Chartres, si tout danger disparaissait et de vous informer du résultat de ce vœu. Dès le lendemain tout symptôme inquiétant avait disparu. Aujourd'hui le malade est entièrement rétabli.

(E M., curé d'H., diocèse de Soissons).

15. Le malade que j'avais recommandé aux prières de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre est tout-à-fait rétabli. Lui et sa femme reconnaissent l'intervention divine dans la guérison obtenue.

(A. R. de La Rochelle).

AVIS.

Propagande de livres soi-disant religieux.

Une œuvre de propagande sous le titre de *Bibliothèque populaire* s'exerce en ce moment sur une vaste échelle et de la façon la plus audacieuse. On a déjà surpris la bonne foi d'un grand nombre de personnes. Il est utile que le public religieux et charitable soit prévenu de ces impudentes manœuvres. Nous prions les différents journaux, revues et bulletins auxquels parviendra la *Voix de N.-D. de Chrrtres*, de reproduire cet avis.

Pour les chroniques et les extraits :

L'abbé Goussard,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
10e NUMÉRO. OCTOBRE 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

JEANNE D'ARC (*Suite*).

Jeanne, oublieuse de son propre repos, quitta Orléans le surlendemain de la prise si glorieuse des Tourelles, pour se rendre auprès de Charles VII, afin de le décider à se diriger immédiatement vers Reims, second terme de sa miraculeuse mission. Le Monarque l'accueillit avec toutes sortes de démonstrations de joie et d'honneur; mais lorsqu'elle le pressait de sortir de son inaction « et *de se hâter de venir recevoir son digne Sacre*; » lorsqu'elle lui disait avec un mélancolique sourire : « *Je ne durerai guère qu'un an, il faut tâcher de bien m'employer pendant ce temps,* » elle ne recevait que des réponses évasives, qui lui faisaient verser d'abondantes larmes!...

Le conseil du Prince objectait la témérité de l'entreprise et démontrait, en s'appuyant sur la prudence humaine, qu'il était nécessaire d'enlever avant aux Anglais les fortes positions qu'ils occupaient sur la Loire. Jeanne consentit à suivre ce plan qui ne détruisait pas le sien. Pour le réaliser promptement, un nouvel appel est fait à la Noblesse. Elle y répond avec enthousiasme. Le Duc d'Alençon reçoit du Roi le commandement de la valeureuse armée, à la condition formelle de ne rien faire sans l'avis de la *Pucelle.*

On marche d'abord vers la place de Jargeau où commande Suffolk en personne; mais la bravoure du chef anglais, et la

valeur de ses troupes, ne peuvent tenir contre l'impétuosité de la jeune guerrière, et son rare talent pour diriger l'artillerie; néanmoins, s'apercevant que le Duc d'Alençon, malgré sa bravoure, semble craindre de monter à l'assaut. — « *Gentil Duc as-tu peur*? » lui dit-elle avec un enjouement tout français? « *Ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf*? » En même temps elle s'élance vers la muraille, monte sur une échelle et détermine les Français à la suivre; mais comme elle touche presqu'au sommet du rempart, une pierre énorme, lancée avec force, frappe son étendard, tombe sur sa tête, et fait voler son casque en éclats. La violence du coup la renverse dans le fossé. Un cri de triomphe, un cri d'épouvante, sont poussés à la fois par les Anglais et par les Français. Jeanne se relève aussitôt plus fière et plus terrible, — « *sus*, *sus*, » dit-elle aux siens, *bon courage*, *à cette heure ils sont tous nôtres*. Elle remonte à l'assaut; le Duc et les siens partagent son audace. La ville est prise « et le Duc de Suffolk n'a que le temps de faire un chevalier pour lui rendre son épée. » (1) Meung et Beaugency tombent peu à près au pouvoir de l'armée royale : la présence de la Pucelle déconcerte tous les courages et triomphe, de toutes les résistances. Cependant on apprend que le Duc de Bedfort envoie aux Anglais des renforts considérables, et il faut, à tout prix, empêcher les garnisons des villes qui bordent la Loire de se réunir à ces forces nouvelles. — « *Avez-vous de bons éperons*? » demande Jeanne au Duc d'Alençon. — Comment s'écrient les hommes d'armes, est-ce pour fuir devant l'ennemi? — *Non*, réplique Jeanne, *ce sont les Anglais qui vont fuir devant nous, si vous avez* de *bons éperons pour les poursuivre.* — Et comme on les cherchait sans les découvrir, même aux derniers horizons de ces grandes et interminables plaines de la Beauce : « *En mon Dieu*, » dit Jeanne, « *il faut les chercher et les combattre : quand ils seraient pendus aux nues nous les aurons : car Dieu nous a envoyés pour les chasser en leur pays.* » On les rencontre enfin auprès de PATAY. Les Français sont victorieux et, après le combat, Jeanne toujours tendre, toujours compatissante, se prend à fondre en larmes à la vue du champ de bataille, jonché de morts et de mourants! puis, se transformant en sœur de charité, la sainte guerrière descend de cheval et soutient sur sa poitrine la tête d'un pauvre blessé, d'un *Anglais* expirant,

1. Mgr de Poitiers, panégyrique de Jeanne d'Arc.

tandis qu'il balbutie à l'oreille d'un prêtre penché sur ses lèvres défaillantes, ses derniers aveux et l'expression de son repentir!... La plume frissonne entre les doigts en retraçant de pareils faits qui font de *Jeanne d'Arc* une de ces figures incomparables, sans précédent dans l'antiquité, et sans imitation dans l'histoire des temps modernes!

Cette victoire de Patay triomphe enfin des indécisions du Monarque. Il se met à la tête d'un corps d'armée qui, de six mille hommes, arrive bientôt à douze mille, et, entraîné par les paroles inspirées de la Pucelle, il se jette dans un pays tout hérissé de places ennemies dont une seule suffit pour l'arrêter. Mais Jeanne l'a dit au Dauphin : « *Dès que vous voudrez agir en homme vous recouvrerez votre royaume. Les bourgeois de Reims viendront au-devant de vous et sur la route* » (quelle route, 80 lieues de chemin!) *Vous trouverez peu de résistance*. En effet *Auxerre*, en présence des troupes royales, capitule et obtient de garder la neutralité. *Troyes*, à la vue de la Pucelle qui assiége ses murs, se trouble et se rend à Charles ; — Châlons se range sous son obéissance ; enfin *Reims* envoie une députation au Monarque qui fait son entrée solennelle dans cette ville le 16 juillet 1428... On était parti de Gien le 24 juin ; ainsi cette grande marche guerrière s'effectua en 22 jours... Ce fait, accompli dans des conditions aussi difficiles, tient à lui seul du prodige.

Charles reçut l'onction sainte des mains de Régnault de Chartres, (1) chancelier de France, et archevêque de Reims ; en présence de plusieurs princes du sang royal et de l'élite de la Chevalerie. Jeanne se tenait debout auprès du monarque, le casque en tête et son étendard à la main. Quand toutes les cérémonies furent achevées, on vit avec attendrissement la Pucelle se jeter aux pieds du Roi, lui embrasser les genoux, et lui dire d'une voix toute tremblante d'émotion : « *Gentil Sire, or est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que levasse le siège d'Orléans et vous amenasse en cette cité de Reims pour y recevoir votre digne sacre, montrant ainsi que vous êtes vrai Roi et celui auquel le Royaume de France doit appartenir.* » Et tous ceux qui entendirent parler ainsi l'humble jeune fille, choisie de Dieu pour faire de si grandes choses, pleuraient avec elle, et ne pouvaient se lasser d'admirer celle que la voix du peuple,

1. L'un de ceux qui s'était toujours montré le plus opposé aux desseins de Jeanne dans le conseil.

qui est si souvent la voix de Dieu, appelait l'ANGÉLIQUE.

Jeanne, en ce jour solennel, écrivit une lettre à Philippe, duc de Bourgogne, pour le déterminer « *à ne plus faire la guerre au saint Royaume de France, mais, s'il voulait combattre, à tourner plutôt ses armes contre le Sarrasin* ; » cette lettre, toute brûlante de patriotisme et de foi, resta sans réponse...

Le lendemain du sacre, la PUCELLE DE FRANCE, la VIERGE AU GRAND COEUR, déposa sa bannière et sa miraculeuse épée devant l'autel de Notre-Dame et supplia le Roi de lui permettre de retourner dans son village « *auprès de sa mère pour reprendre sa quenouille et garder les troupeaux en compagnie de ses frères et de ses sœurs* ; » mais le Monarque, bien loin d'accéder à sa touchante requête, lui enjoignit de continuer à l'accompagner avec sa glorieuse bannière.

En cet instant décisif, Jeanne a recours à ses voix chéries, mais elles se taisent... dans ce silence du Ciel son devoir est d'obéir à à L'OINT du Seigneur; elle se soumet donc et consent à suivre l'armée, non plus, il est vrai, comme une mandataire du Très-Haut, mais comme une victime destinée au sacrifice; sa bravoure lui reste; son inspiration et sa joie l'ont quittée! A présent que Dieu ne lui révèle plus ses secrets, elle se soumet aux conseils des hommes..., ce que d'autres ordonnent elle l'exécute, *sans nulle indication de ses voix ni pour ni contre;* son rôle dirigeant est fini, elle le *sait*, elle le *sent*, elle l'*exprime* par des paroles déchirantes de tristesse, et tout empreintes d'une céleste résignation... Mais si la mission *militante* de Jeanne est terminée, sa mission RÉDEMPTRICE commence; si l'héroïne cesse d'être invincible, la VICTIME reste toujours sainte, toujours immaculée!!! (1)

O France! o mon pays! tu avais corrompu les voies : au lieu de défendre la sainte Église catholique tu avais outragé le CHRIST dans la personne de *Pierre*, par la main sacrilége de l'un de tes enfants. Tu avais enchaîné ses Pontifes par celle de tes rois, dans l'étroite enceinte d'une ville, et préparé ainsi ce grand schisme d'Occident si fatal à la Chrétienté... Tu avais renié, sans pudeur comme sans remords, les lois de la morale et de la justice ; et,

1. Jeanne n'avait-elle reçu de Dieu, comme mission personnelle et directe, que de *délivrer Orléans et de faire sacrer le roi à Reims*, et bien cette mission aurait-elle été ainsi limitée par la faute des gouvernants ou celle du monarque lui-même, c'est là une question controversée que nous ne cherchons pas à trancher. Nous exposons simplement les faits, sans prétendre en déterminer la cause.

bien loin d'expier tes crimes, tu les multipliais, tu les aggravais encore. Voilà pourquoi les cataractes de la colère divine s'étaient ouvertes sur toi, et que tes armées, malgré leur vaillance, ne connaissaient plus que les revers... Mais le Seigneur s'est souvenu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, et LUI, le Dieu des batailles, a combattu pour toi sous l'armure d'une jeune fille, et la victoire a de nouveau salué tes étendards...

Cependant si tu es sauvée, tes fautes sont *là*, qui restent sans expiation, criant toujours vengeance. Alors le Seigneur qui veut encore se servir de ta glorieuse épée pour défendre l'Église, la chaste épouse de son fils Jésus, le Seigneur qui veut que ton drapeau flotte au pied de la croix sur les plages infidèles, transforme la guerrière en VICTIME. Innocente de toutes les hontes, de toutes les souillures, elle est un holocauste digne de lui et mérite un sort achevé... Dieu le lui prépare afin que Vierge, femme, hostie, martyre portant toutes les couronnes, resplendissant de toutes les gloires, elle puisse, après avoir été le glaive libérateur qui t'a relevée de l'opprobre, payer, ô France, le prix onéreux de ta rançon!

Un grand nombre de villes du Nord étant rentrées sous l'obéissance de Charles VII, ce Monarque consentit (trop tard hélas!) à se rapprocher de Paris, occupé par les Anglais. Jeanne fit à l'attaque de cette ville des prodiges de valeur; mais blessée par une pierre et renversée sur un talus en face du rempart, ce fut en vain qu'elle s'écria avec tout l'élan de son âme ardente : « que le Roi paraisse, qu'il vienne, *le Roi*, *le Roi* ! » Charles ne parut pas ; il était resté à Saint-Denis avec l'arrière-garde, et comme si tout devait être douleur pour Jeanne à cette heure suprême, son porte-bannière fut frappé de mort, et le saint étendard roula dans la poussière !!! Le lendemain, dans un mouvement de reconnaissance et « *d'indignation sublime*, » (1) la guerrière suspendit son épée et sa blanche armure à l'autel de l'apôtre de la France, et d'après l'ordre de ses voix, elle conjura de nouveau Charles VII et les seigneurs de la laisser partir...

« ON NE LE VOULUT PAS!!! » (2)

(Suite et fin au prochain numéro).

Un humble servant de Marie.

1. Mgr Gillis, panég. de Jeanne d'Arc.
2. Mgr Dupanloup, 2e panég. de Jeanne d'Arc.

AUTORITÉ DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

Le Concile général ou œcuménique est la représentation de l'Eglise universelle, composée de tous les évêques du monde catholique, réunie dans un centre commun et présidée par le Souverain Pontife ; c'est en quelque sorte le parlement du christianisme où les évêques, députés naturels de tous les diocèses, sont convoqués par l'autorité du Pape pour délibérer sur les grandes questions dogmatiques, morales et disciplinaires qui intéressent, de siècle en siècle, l'Eglise et la société ; c'est la cour d'assises et le tribunal suprême, où les prélats de tous les royaumes viennent s'asseoir comme juges de la vérité et de l'erreur, et prononcent des sentences que l'impiété en fureur doit subir comme la flétrissure de toutes ses productions malsaines, que la religion recueille avec amour comme le remède à tous ses maux et que la société respecte comme la base de sa sécurité ; c'est une immense démonstration où l'Eglise Romaine, en réunissant autour de son chef la couronne de l'épiscopat catholique, oppose sa force toujours puissante aux grandes faiblesses du monde, son immutabilité doctrinale aux grandes fluctuations de l'erreur, sa science aux grandes ignorances de la fausse philosophie, sa sainteté aux grands empiètements de la corruption. Sans doute il est beau de voir et d'entendre, assemblés au cœur d'une grande nation, tous ces hommes que leurs mérites, leurs services, leurs talents ont désignés à la confiance du peuple et que la confiance du peuple a chargés de défendre les affaires, l'honneur, les droits et les devoirs de leur pays ; souvent, lorsqu'ils parlent, l'écho de leur voix fait tressaillir d'admiration les peuples et les rois. Cependant quels sont les principes sur lesquels s'exerce l'activité de leur esprit ? Quelquefois des préjugés injustes, souvent des opinions incertaines, toujours des intérêts matériels qui, pour être utiles à une nation, n'en sont pas moins bornés à la durée du temps, et l'autorité de leurs décrets, fondée essentiellement sur l'élément humain, n'a pas d'autres garanties, bien qu'elle vise à l'infaillibilité, que la puissance du nombre, de la force, de la circonstance et de l'éloquence. Quoi qu'il en soit, le spectacle magnifique que donne cette représentation nationale, perd de son éclat devant les grandeurs d'un *concile œcuménique*. Portez en effet les regards de votre pensée vers Rome, la ville éternelle, et voyez, rassemblés autour du Souverain Pontife comme des enfants autour de leur père, tous les docteurs du monde chrétien. Les uns, blanchis dans l'étude des sciences ecclésiastiques et divines, viennent mettre en commun le fruit de leurs travaux et les richesses de leur génie ; les autres, mêlés à tous les combats d'une vie apostolique, hardis propagateurs de la

civilisation dans les forêts de l'Amérique, dans les déserts de l'Afrique et dans les montagnes de l'Asie, apportent les trésors de leur expérience; tous se distinguent autant par la beauté de leur vertu que par la grandeur de leur dignité. Venus de tous les points du globe, ils se reconnaissent par l'identité de leurs pensées et se rencontrent dans l'unité des mêmes vues; élevés dans les hautes régions de l'intérêt catholique, ils demeurent étrangers aux intérêts vulgaires, aux préoccupations personnelles, à l'esprit de parti, aux préjugés de nationalité; et leur intelligence, confondue dans une harmonieuse unité, examine les questions à la lumière de l'Evangile, pèse tout au poids du sanctuaire, et leurs décisions mûries dans la liberté de leur conscience portent le double cachet de la justice et de la vérité; ces décisions sont un enseignement universel et cet enseignement brille de tous les caractères de la certitude.

Mais que dis-je? la science, la sagesse et la sainteté ne seraient pas des titres suffisants pour garantir le corps épiscopal de toute erreur dans la doctrine et pour imposer un dogme à la croyance des peuples. Sans doute considérée au point de vue purement humain, la réunion de ces qualités élève l'autorité des conciles généraux au-dessus de toutes les assemblées parlementaires et législatives et constitue une forte présomption en faveur de la vérité; mais la science, quelle que soit son étendue, mais la sagesse, quelle que soit sa profondeur, mais la sainteté, quelle que soit sa grandeur, unies ou séparées, elles n'ont point reçu les promesses de l'infaillibilité; il faut quelque chose de plus que la science, la sagesse, la sainteté de l'homme; il faut la science, la sagesse, la sainteté de Dieu, source de toute science, de toute sagesse et de toute sainteté. Oh! réjouissez-vous, amis de la vérité et de la religion; mais vous, sectateurs effrénés de la raison, partisans du vain philosophisme et de la licence, reconnaissez votre impuissance et tremblez, l'*Esprit de Dieu,* source *infaillible* de toute lumière, préside dans les conciles généraux.

L'infaillibilité du concile œcuménique est un droit fondé sur les promesses de Dieu, un fait constaté par l'histoire. X.

DES TIERS-ORDRES

(*Suite et fin.*)

L'association des enfants de Marie a une si touchante popularité; son titre est si expressif, qu'en le prononçant on est compris, même des personnes qui restent étrangères aux voies de la spiritualité. Aussi, pour donner une idée *exacte* du *Tiers-Ordre* de Marie, dont la

suite de nos réflexions nous conduit à parler, il nous suffit de dire qu'il est comme le COURONNEMENT RELIGIEUX de cette pieuse association.

En effet, c'est le même *esprit* d'humilité, de simplicité, de détachement, de douceur; de charité ; c'est la même facilité dans les pratiques de dévotion; c'est le même *but* : arriver à la perfection chrétienne par l'imitation des vertus de MARIE ; par une dévotion tendre, filiale, confiante envers MARIE !

Ce sont les mêmes livrées.; le cordon et la médaille de MARIE ; c'est enfin la même dévise :

TOUT POUR JÉSUS PAR MARIE.

Seulement, par son institution canonique (1), le Tiers-Ordre *de la Reine du Ciel* participe, en plus, aux avantages spirituels et aux mérites de la société de MARIE, à laquelle il appartient et qui, née d'hier, a déjà reçu, sur *les plages océaniennes*, la glorieuse sanction du MARTYRE !..

Nous ne reviendrons pas ici sur les avantanges qu'offrent les *Tiers-Ordres*, surtout dans ce siècle où la multiplicité des devoirs d'état qui *absorbent*; les rapports avec le monde qui *dissipent*; les exigences sociales qui *entraînent*; forment un courant contre lequel la piété doit lutter avec énergie, si elle ne veut pas perdre ce calme intérieur, cette ineffable paix qui est tout à la fois son charme et sa beauté, Mais il nous reste encore un mot à dire... dernier mot d'un cœur qui déborde de reconnaissance et d'amour envers MARIE, la patronne chérie, la protectrice, la *directrice* invisible de *tous* les Tiers-Ordres; il nous reste à dire à ceux de nos lecteurs que l'exposé des avantages sans nombre offerts aux différents Terciaires, aurait touchés, mais qui flotteraient encore, indécis entre le désir et la crainte : « Ouvrez vos cœurs à l'Espérance... En entrant selon *votre attrait* dans l'une de ces saintes institutions, vous appartiendrez, par un lien indissoluble, à la MÈRE IMMACULÉE du Sauveur ; vous aurez un droit tout spécial à sa maternelle protection, et vous le savez, en MARIE tout console, rien ne fait peur. » Elle est comme un transparent placé entre Dieu et nous... Elle laisse passer assez de rayons pour nous éclairer, elle en retient assez pour calmer nos frayeurs... Allons donc à MARIE, recourons à MARIE, de toutes les puissances de notre âme, de toute l'étendue de nos affections, de toute l'ardeur de nos désirs... « Si nous la prions le désespoir fuira loin de nous; si elle nous soutient nous ne ferons point de chute; si elle nous protège, nous n'avons rien à craindre ; si elle nous conduit nous marcherons sans peine, enfin, si elle nous est propice, nous arriverons infailliblement au port du salut. » (2)

O Marie! O notre mère ! nous vous le demandons à genoux : que votre nom béni ne soit jamais loin de nos lèvres, et surtout que toujours il soit près de nos cœurs !.....

C. de C.

LES PÉLERINAGES ET LES SITES DU MIDI.

Vous me demandez, mon cher confrère, les impressions que j'ai éprouvées en parcourant les principaux sanctuaires du midi et par la même occasion les beaux sites où la piété a eu soin de les placer.

Là j'ai senti surtout que Dieu est grand à tel point que quelquefois je n'ai pu taire mon admiration. Je me promenais un jour, seul sur

1. En date du 5 décembre 1851.
2. Saint-Bernard.

un chemin étroit au-dessus d'un précipice de quinze ou seize cents pieds de profondeur; au bas, un torrent que j'apercevais à peine, roulait avec fracas parmi des rochers déracinés, j'avais en face de moi des montagnes qui ne semblaient qu'une pierre aride et cependant jusqu'à la moitié couvertes de sapins qui s'élevaient à des hauteurs prodigieuses et dont le tronc pouvait avoir quatre à cinq pieds de diamètre; le reste ne formait plus qu'un roc à pic surplombant, sur une immense étendue, à une hauteur de six à sept mille pieds. Ce rocher à chaque instant prenait les aspects les plus variés et les plus bizarres; il présentait tantôt un vieux château en ruines, tantôt des fûts de colonnes brisés, des bancs de diverses couleurs comme s'ils avaient été peints par la main d'un artiste. A l'opposé, la montagne non moins élevée mais aussi riante que l'autre était agreste et sauvage, offrait, comme enchassée dans une mosaïque naturelle, des moissons dorées, des prairies verdoyantes, des vignes habilement étagées, des bouquets d'arbres fruitiers, enfin dans des gorges impénétrables, des neiges éblouissantes de blancheur. A cette vue, ému jusqu'au fond de l'âme, j'avisai, au bord du chemin, un brave paysan occupé de son travail, et lui ayant fait remarquer ce spectacle, je lui dis : « il me semble, mon cher ami, » que dans ces lieux vous voyez le bon Dieu à découvert, ou au » moins vous ne pouvez vous empêcher d'apercevoir son grand bras ! » — C'est vraiment comme vous le dites monsieur le curé, me répon- » dit-il naïvement et d'un air vivement pénétré. »

J'eus la curiosité de monter sur les plus hautes cimes et les rocs les plus élevés, 2,050 mètres au-dessus du niveau de la mer, un matin pour voir de là le lever du soleil et le paysage qu'on dit vraiment féérique. Près d'atteindre le faîte, malheureusement je perdis la route, mais du point où j'étais parvenu, j'avais encore beaucoup à admirer; devant moi des montagnes à perte de vue avec tous les accidents de terrain dont j'ai précédemment parlé, un lac de plusieurs lieues d'étendue dont les bords enchanteurs contrastaient merveilleusement avec l'aride rocher sur lequel j'étais posé. Ajoutez le soleil levant baignant dans sa blanche lumière ces rocs noircis par les siècles, avec une légère brume qui, jetée au devant comme une gaze transparente, ne voilait un peu cette beauté que pour exciter plus vivement à la contempler.

Un soir je me trouvais à de pareilles hauteurs au moment où le soleil allait se coucher. Sa lumière rouge inondait tous les sommets qui paraissaient véritablement embrasés; au même moment de chaque côté de la montagne, un nuage s'avançait sur ses flancs comme la fumée d'une immense fournaise, un orage qui venait de finir laissait encore entendre les roulements du tonnerre répétés par tous les échos d'alentour, et les éclairs n'avaient pas cessé de sillonner la nue qui couvrait le rocher; jamais peut être on n'aura une image plus frappante du Sinaï lorsque Dieu y descendit pour nous donner ses ordres.

Parmi toutes ces merveilles j'aimais donc à répéter : *Magnus Dominus et laudabilis nimis*, le Seigneur est grand et digne de toute louange. Puis me repliant sur moi-même, je me disais : qu'est-ce que l'homme comparé à Dieu? qu'est-ce que ses œuvres comparées aux siennes?

Justement j'avais sous les regards quelques-uns des grands travaux dont notre siècle est fier. A quelque distance on perçait un rocher pour élargir la voie, plus loin on traçait un chemin de fer pour relier

deux villes, il me vint à la pensée le fameux canal que l'on creuse pour relier deux mers, et je me disais : que de bras en mouvement, que de sueurs, que de peines, que de temps, que d'argent, et Dieu d'une parole a creusé le lit des torrents et des fleuves, les bassins de toutes les mers, il a élevé les montagnes, abaissé les vallées, uni les plaines, et d'un seul acte de sa volonté il tient tout dans l'ordre et à la place qu'il a marqués. *Magnus Dominus et laudabilis nimis.*

Dans ces contrées non-seulement Dieu mais Marie et les saints resplendissent d'une gloire incomparable. Leurs sanctuaires les plus vénérés sont tous placés au sommet de la montagne ou aux deux tiers de son élevation; témoins Notre-Dame de Rocamadour, près Périgueux ; Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille ; auprès de la même ville, la Sainte-Baume, grotte où sainte Marie-Magdeleine passa ses trente-trois dernières années; Notre-Dame-de-Fourvières, à Lyon ; La Louvesc, tombeau de saint François Régis, dans le Vivarais ; Notre-Dame-de-la-Salette dans les Alpes.

Là, le ciel les pare, la vierge et les saints, d'une couronne de rochers et de nuages avant que la terre leur offre une couronne d'hommages et de fleurs. Mais il faut dire à la louange des habitants de ces contrées, qu'ils prennent bien garde d'y manquer. Sur ces hauteurs inaccessibles, ils construisent à la mère de Dieu et à ses serviteurs des demeures admirables; ils se rendent dans tous ces lieux bénis par centaines et par milliers, sans être un instant arrêtés par la longueur et la difficulté des chemins, ils sont tout à la fois expansifs et recueillis dans la manifestation de leur foi et de leur piété ; ils ne quittent jamais le sanctuaire sans s'être déchargés du poids de leurs fautes et s'être unis par une fervente communion à Dieu auteur de tout bien et de toute joie. Faut-il s'étonner après cela s'ils s'en retournent joyeux et chantants comme ils étaient arrivés, et si Dieu leur accorde par l'entremise de Marie ou des saints à peu près tout ce qu'ils lui demandent. Un bon père peut-il refuser quelque chose à l'enfant qui fait tout pour lui plaire ou au moins pour l'apaiser ?

Ils ont encore une adresse pour relever la gloire de Jésus et de Marie et pour n'en perdre jamais la pensée ; quand ils ne peuvent élever une chapelle sur les plus hautes cîmes, ils y placent une croix ou une statue que leur dimension énorme permet d'apercevoir aù loin dans toute la contrée. Pendant une nuit je demandais à quelqu'un : quelle est donc cette étoile que je vois là-bas plus brillante que toutes les autres? Ce n'est pas une étoile, me dit-il, c'est un flambeau qu'on allume tous les soirs auprès de la statue de la Sainte-Vierge placée sur une montagne dont le sommet avoisine le ciel. Ainsi Marie, l'étoile qui dirige sur la mer du monde, ils veulent ne la perdre de vue ni le jour ni la nuit et à tous les instants être sous sa sauvegarde et sous sa protection puissante.

Ces heureuses populations ont compris la vraie dignité de l'homme qui n'est grand que lorsqu'il s'unit à l'auteur de son être, et, pour multiplier les rapports avec lui, ils emploient toutes les inventions du plus tendre et du plus ingénieux amour.

J'ai eu peu de temps, pendant mon pélerinage, pour étudier le caractère et les mœurs des habitants ; je puis dire cependant que ceux à qui j'avais affaire, je les ai trouvés partout simples, ouverts, confiants, hospitaliers, obligeants. Le dimanche j'ai vu les églises pleines, sans distinction d'hommes et de femmes, et pourtant dans beaucoup d'endroits, la moisson pouvait encore les retenir, et la

pompe des cérémonies n'était pas certes capable de les attirer. Devant voyager plusieurs fois en des petites voitures, j'avais pris la résolution d'être généreux envers le cocher, chaque fois que durant la route je ne l'entendrais pas blasphêmer. J'ai toujours voyagé à côté de ces braves gens sur leur siége, ou non loin d'eux sur l'impériale, et je n'en ai pas entendu un seul jurer, ni même élever la voix dans deux trajets de douze lieues, à travers les montagnes, les gorges et les précipices, et à chaque fois il a fallu m'exécuter. J'en aurais été quitte à meilleur marché, je pense, si j'avais été conduit par un charretier de nos contrées.

Enfin, mon cher ami, j'ai rapporté de mon voyage un sentiment de joie en voyant qu'il est encore des populations dévouées au culte de Jésus et de Marie; puissent enfin les nôtres leur ressembler et comprendre que dans l'amour et le service de Dieu et de sa Mère, consistent le solide bonheur de l'homme et sa véritable dignité !

Tout à vous en N. S.

Popot, curé d'Auneau.

FAITS RELIGIEUX.

Un souvenir de M. Olier. — Parmi les œuvres actuelles dont l'origine remonte à M. Olier, *le grand dévot à N.-D. de Chartres*, il en est une qui a reçu du temps et des circonstances d'importantes modifications et qu'un ouvrage récent vient de nous rappeler. La Communauté des *Sœurs de la Mère de Dieu*, chargée par l'ancien curé de Saint-Sulpice du soin des pauvres orphelins, a survécu à la grande Révolution et est devenue, en 1808, sous la direction de l'illustre Madame de Lézeau, une congrégation véritable avec vœux et habits religieux; environ deux ans après, le premier empereur lui confia les maisons de la légion d'honneur, établissements fondés et dotés pour l'éducation des orphelines de chevaliers. Depuis lors, la Congrégation de la Mère de Dieu, protégée par les divers gouvernements, n'a cessé de s'agrandir; comme couronnement de ses succès et en récompense du bien qu'elle a fait, elle a reçu, le 12 mars 1869, l'approbation de l'Eglise et a été reconnue par le Saint-Père *institut religieux*. Tout cela vient d'être raconté par M. l'abbé de Verdalle, aumônier de la maison d'Ecouen, dans sa *Vie de madame Marguerite de Lézeau* (1). Quelle existence étonnante que celle de la fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu ! Issue d'une famille de saints, parmi lesquels on remarque saint François de Paule et le bienheureux Herluin, madame de Lézeau montra bien, elle aussi, l'âme d'une prédestinée. Elevée dans une famille de chrétiens primitifs, puis dans un monastère de la Visitation; eprouvée par des souffrances de toute sorte pendant les années de désordres révolutionnaires; placée ensuite entre l'obscurité d'un cloître où elle formait tant de cœurs pour le ciel et les grandeurs d'un monde qui admirait en elle l'ascendant de la vertu; enfin, après soixante-deux ans de religion, entourée à son lit de mort par plusieurs évêques qui honoraient sa sainteté, cette grande religieuse a laissé à l'histoire une physionomie dont M. de Verdalle a su rendre les traits avec une pieuse délicatesse et une grande fidélité. Nous recommandons la lecture de ses deux volumes aux prêtres et aux fidèles que sait intéresser l'étude du plan de la Providence dans les entreprises des hommes ; à l'hagio-

1. Paris, Ambroise Bray, 82, rue Bonaparte.

graphe qui saura y saisir plusieurs esquisses de personnages chers à l'église; aux érudits avides de précieux documents pour l'histoire de la République et de la Restauration de l'Empire, enfin à toute personne désireuse de s'édifier au contact des âmes privilégiées de Dieu.

Un nouveau miracle du vénérable de la Salle. — « Il y a huit jours, dit la *Semaine de Tours*, nous avons eu le bonheur de nous prosterner sur la tombe du vénérable de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, dans la chapelle des Frères, à Rouen. Cette tombe est l'objet de fréquents pèlerinages. Les grâces qu'y reçoivent les fidèles sont nombreuses : une guérison miraculeuse, régulièrement constatée par les médecins, avait eu lieu quelques semaines avant notre arrivée, à la suite d'une neuvaine renouvelée trois fois pour un pauvre homme atteint d'une verrue cancéreuse. A la fin de la troisième neuvaine, la verrue s'est détachée d'elle-même et sans laisser aucune trace; elle est conservée comme pièce de conviction par le Frère directeur de l'école normale de Rouen. La relation de ce miracle doit être adressée à Rome au tribunal chargé de la canonisation du Vénérable. On est plein d'espoir à Rouen sur l'issue de ce procès, et nous avons pensé que les amis des Frères, si nombreux dans notre diocèse, apprendraient ce détail avec joie.

Œuvre de saint Augustin et de sainte Monique au diocèse de Constantine et d'Hippone (Algérie). — Mgr de Las Cases, évêque de ce beau diocèse, fait un nouvel appel en faveur de cette œuvre que nous avons expliquée dans un de nos derniers numéros. Sa Grandeur annonce en même temps qu'Elle a pu régler, de concert avec le vénéré métropolitain Mgr d'Alger, et son bien-aimé collègue Mgr d'Oran, la question si importante de la séparation des Grands-Séminaires pour les trois diocèses de l'Algérie ; Constantine et Oran auront leurs séminaires spéciaux probablement dès la rentrée prochaine.

— On nous prie d'insérer :

Rome, Septembre 1869.

actualité : la presse catholique. — Le Pape, parlant récemment à un personnage ecclésiastique, disait : Un bon journaliste vaut mieux en ce moment pour la diffusion de la vérité qu'un prédicateur, et l'on a tort de s'étonner que j'écrive beaucoup de lettres pour louer, encourager et bénir les feuilles catholiques.

Il faut que votre modestie, m'écrit un prélat romain, accepte la part de ces paroles qui revient naturellement au *Magasin catholique* (1), et que vos lecteurs y trouvent une justification nouvelle de la sympathie dont ils entourent votre œuvre.

Pie IX estime les choses, les événements et les hommes avec sa justesse d'esprit et son élévation habituelles, et il n'est que trop vrai qu'aujourd'hui les journaux répandus dans les lieux publics saisissent les populations avides plus qu'elles ne le furent jamais de lectures rapides et régulières. Il n'est que trop vrai également que la parole des orateurs chrétiens arrive à l'oreille d'un petit nombre seulement, et que cette parole

1. Le *Magasin catholique illustré* paraît toutes les semaines avec de magnifiques gravures dans le texte, pour 8 francs par an (les abonnés de *la Voix de Notre-Dame de Chartres*, par une faveur toute particulière, l'obtiennent pour 7 francs au lieu de 8); les écrivains les plus distingués lui prêtent le concours de leur talent. Les *Mémoires de Marie de Savoie* et les anecdotes piquantes de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à Charles X, qu'y publie actuellement Mme d'Orgeval, obtiennent un succès prodigieux chez nous et à l'étranger. On s'abonne au *Magasin catholique*, chez M. Clarisse, propriétaire à St-Omer, qui vient de s'associer avec M. Lefort, le plus grand éditeur du Nord de la France, pour en faire une publication morale de premier ordre.

elle-même, pour avoir toute son efficacité, a besoin d'être reproduite par les journaux.

La semaine dernière, Pie IX, recevant un journaliste allemand, fondateur de deux nouvelles feuilles catholiques, a dit des choses du même genre. Et comme ce journaliste lui demandait une bénédiction, le Pape s'est écrié : — Oui, je vous donne cette bénédiction de tout mon cœur; mais je veux que vous emportiez pour vous, pour vos rédacteurs et pour le chanoine X..., qui vous a donné des fonds, des gages de ma tendresse.

Et sur ce, le Pape ouvrant un tiroir, en a retiré plusieurs écrins à ses armes et renfermant des médailles pour le Chanoine et pour les rédacteurs de ces journaux.

Mgr l'Evêque suffragant de Prague avait accompagné et présenté le journaliste allemand à Sa Sainteté. On sait que ce prélat a fait exprès le voyage de Rome pour y célébrer le Cinquantenaire de son sacerdoce, et que Pie IX l'a autorisé par un bref pontifical à célébrer le saint sacrifice de la messe au grand autel même de Saint-Pierre, où le Pape seul a le droit de célébrer. E. C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux magnifiques fleurs artificielles pour l'autel de N.-D. Sous-Terre. — Don de même nature pour la chapelle de Sainte-Madeleine et pour la chapelle de Sainte-Anne. — Un cœur en reconnaissance d'une grâce reçue ; deux riches flambeaux offerts par une pieuse dame dont l'enfant, vouée à N.-D., a terminé ses sept années de consécration. — Un cœur à N.-D. du Pilier. — Une bague d'or en action de grâces pour une faveur importante. Une somme de 20 fr. pour la décoration d'un lustre.

Lampes. — 132 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de Septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 90 à brûler pendant 9 jours, 1 pendant 18 jours, 13 pendant un mois, 3 pendant deux mois, 1 pendant deux mois et demi, 1 pendant six mois, 3 pendant un an. — Devant Notre-Dame du Pilier : 4 pendant neuf jours, 1 pendant six mois, 1 pendant un an. — (Puis celles qui étaient destinées à d'autres chapelles que celle du pélerinage, savoir : devant saint Joseph : 6 pendant 9 jours; 3 pendant un mois. — Dans la chapelle du Sacré Cœur de Jésus : 2 pendant 9 jours, 3 pendant un mois).

Consécrations des Petits Enfants — 53 nouveaux inscrits, dont 19 de diocèses étrangers.

Nombre de messes dites à la Crypte pendant le mois de septembre: 245. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 669. — Nombre des visiteurs pour la Crypte : 2115.

Pélerinages. – Plusieurs paroisses ou députations de paroisses sont venues en pélerinage à Notre-Dame pendant le mois écoulé; nous citerons particulièrement celle de Pont-de-Gennes, du diocèse du Mans. Le digne curé, deux religieuses et une cinquantaine d'autres personnes ont franchi avec bonheur la longue distance qui nous sépare de Pont-de-Gennes; nous les avons vus bien fervents et bien émus à la Crypte où une messe a été dite à leur intention, et où ils sont revenus le soir pour une allocution et un salut; ils ont ainsi sanctifié une journée auprès de Notre-Dame; que Notre-Dame bénisse pour eux toutes les journées jusqu'à celle qui l'an prochain, nous l'espérons, les ramènera au même autel.

Fête et octave de la Nativité. — La Nativité de la Sainte Vierge a été l'occasion de solennités exceptionnelles dans plusieurs villes. A Issoudun, la madone déjà célèbre, quoique si récente, connue sous le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur, a été couronnée

au nom du Saint-Père en présence de 15 prélats, de 700 prêtres, de 20000 étrangers; cérémonie qui rappelait le couronnement de Notre-Dame de Chartres (31 mai 1855). A Cléry, la Vierge antique a été entourée aussi de magnifiques hommages et de nouveaux *ex-voto* sont venus attester la puissance miraculeuse de Marie dans son beau sanctuaire du Loiret. A Chartres, c'est toujours le même enthousiasme qu'on sait; le 8, nombre incroyable de mères présentant leurs petits enfants aux bénédictions des chapelains; pendant l'octave, affluence continuelle de touristes et de pélerins; le 15, foule remplissant les nefs de l'immense cathédrale, surtout pour le salut solennel du soir et la procession aux flambeaux dans la crypte. Bien que cette dernière cérémonie se renouvelle deux fois l'année, on y revient de toutes parts; cette fois, la circulation en masse dans la large nef souterraine a duré près d'une heure. Chaque soir de l'octave, un prédicateur est en chaire instruisant les fidèles et excitant leur dévotion envers la Sainte Mère; cette année, M. l'abbé Devrais, vicaire de Saint-Germain-en-Laye, missionnaire apostolique, avait bien voulu accepter cette importante mission; nous serons l'interprète des paroissiens de Notre-Dame pour lui répéter ici des éloges que lui ont adressés déjà des voix plus autorisées que les nôtres.

Le jeudi, 9 septembre, la solennité de l'*Adoration* mensuelle ajoutait un nouvel éclat à celle de l'octave à la cathédrale : le sermon a été prêché par M. l'abbé Devrais. — Nous pensons que la prochaine *Adoration* aura lieu dans la chapelle des Dames des Sacrés-Cœurs.

Dons au Saint-Père. — Depuis que nous avons enregistré le don de Mme de Beaucorps et un autre aussi important à l'adresse du Souverain Pontife, nous avons gardé vis-à-vis des offrandes pour Rome un silence qui étonne peut-être bien des gens; c'est qu'on nous croit informé des versements faits au trésor pontifical par nos compatriotes; il n'en est rien pourtant; sans cela, la *Voix*, comme d'autres semaines religieuses, aurait de belles colonnes de chiffres. Aujourd'hui nous saisissons au vol une nouvelle bien sûre et qu'on nous autorise à reproduire : c'est que M. le baron d'Aubigny, en résidence à Bérou, au diocèse de Chartres, vient de remettre à Monseigneur une somme de 500 francs destinée à l'entretien d'un zouave pontifical.

Mort édifiante d'un Clerc de Notre-Dame. — Une cérémonie touchante réunissait, il y a quelques semaines, dans l'église de Saint-Pierre de Chartres, les jeunes élèves de la Maîtrise assistés de leurs maîtres : ils venaient accompagner à sa dernière demeure un condisciple chéri, A. L., mort chez ses parents au hameau de Beaulieu.

Clerc de Notre-Dame de Chartres depuis six ans bientôt, A. L. se distinguait entre tous par sa douceur, son obéissance et sa piété. Il ne savait pas proférer un murmure, ni une parole amère, et jamais, au témoignage de ses maîtres, il ne se mit dans le cas de recevoir le moindre reproche. Tel il était à la Maîtrise, tel il fut au petit-séminaire où il passa une année; mais sa santé s'affaiblissait; une maladie de poitrine le minait sourdement, et bientôt il fut contraint de se retirer dans sa famille. A la fin de juillet dernier, sentant ses forces défaillir de plus en plus, il fit commencer une neuvaine pour obtenir de N.-D. une faveur, c'était de voir encore une fois sur terre la belle fête de l'Assomption, et de communier ce jour-là : cette double grâce lui fut accordée. Quelques jours après il communia de nouveau mais pour la dernière fois. « Une seule chose m'afflige, disait-il la veille de sa mort, c'est la peine que je vais causer à mes parents! » Le lendemain il reçut l'Extrême-Onction en pleine connaissance, et comme son supérieur lui demandait s'il souffrait beaucoup : Oh! oui, répondit-il, mais j'ai tant péché!... Puis s'adressant à son père et à sa mère en pleurs, il les remercia de leurs tendres soins, les consola et leur dit : Bien-aimés parents, si je vous ai offensés quelquefois, pardonnez-moi : je vais mourir! Ensuite il offrit le sacrifice de sa

vie pour sa chère Maîtrise, et bientôt après il expirait en jetant ce dernier cri : *O Marie! O ma bonne Mère!*

Ainsi finissait ce jeune élève du sanctuaire, couronnant une belle vie par une belle et sainte mort! Aussi la foule attendrie partageait-elle les sentiments du Supérieur des Clercs lorsqu'il commença l'éloge funèbre par ces paroles consolantes : Un ange de plus au ciel, mes frères, un ange de plus au ciel!

Départ des Sœurs de Saint-Paul. — On nous signale deux nouveaux départs des Sœurs de St-Paul de Chartres pour leurs établissements dans les colonies; trois religieuses ont quitté leur maison-mère, le 12 septembre, pour se diriger vers la Guadeloupe; trois autres étaient parties, vers la fin du mois d'août, en Cochinchine, sous la conduite de sœur Benjamin, qui va reprendre ses anciennes fonctions de supérieure-principale des maisons d'Asie, à la place de sœur Saint-Honoré, rappelée en France à cause de l'état très-inquiétant de sa santé. N.-D. de Chartres a été ardemment invoquée pour la bénédiction de ces longs voyages.

— Monseigneur l'Évêque de Chartres vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale annonçant l'indulgence plénière en forme de jubilé accordée par Notre Saint Père le Pape Pie IX à l'occasion du concile œcuménique. Lex exercices du jubilé dans la ville épiscopale commenceront le 28 novembre et se termineront le jour de Noel. Sa Grandeur avertit qu'Elle se propose d'entreprendre le voyage de Rome, dans le courant du mois de novembre prochain.

— La réunion annuelle du *Congrès scientifique* de France a eu lieu à Chartres dans la première quinzaine de septembre; le clergé y était représenté par plusieurs de ses membres, savants distingués venus de Poitiers, de Pontlevoy, de Rouen, etc., et même de Côme en Italie. Nous avons constaté avec bonheur l'esprit chrétien qui dominait cette assemblée. Les procès-verbaux paraîtront bientôt et nous diront les témoignages d'admiration rendus à la magnificence de notre cathédrale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. J'avais fait une promesse à N.-D. en cas de succès dans une affaire qui lui était recommandée; je viens accomplir cette promesse en témoignant toute ma reconnaissance.

(Un instituteur de M., dioc. de Besançon).

2. Action de grâces pour une faveur obtenue du ciel après l'invocation de N.-D. de Chartres.

(X. de Font., dioc. de Meaux).

3. Mme de B., favorisée d'une heureuse *délivrance* après avoir tant prié N.-D. de Chartres, remercie son aimable et puissante protectrice et voue son enfant aux couleurs jusqu'à l'âge de douze ans.

(C. de L. à B.)

4. Pour notre enfant le médecin avait compté sans le secours de Notre-Dame de Chartres que nous invoquions; ce pauvre petit était condamné par le docteur et pourtant, après notre neuvaine, il a été guéri.

(A. M., de Paris).

5. Nous vous avions demandé des messes à la crypte pour la guérison d'une personne menacée d'une cécité complète. Le Bon Dieu a béni au-delà de toute espérance l'opération devenue nécessaire. Le

premier objet que la malade a pu entrevoir, ç'a été l'image de la Sainte Vierge, et maintenant elle est dans un état parfait de santé et peut lire et écrire.

(Sœur P. de B., dioc. de Chartres).

6. Le jugement de D. a été favorable à la pauvre mère de famille que j'avais recommandée à Notre-Dame de Chartres la semaine dernière. Action de grâces.

(X., du dioc. de Cambrai)

7. La jeune fille pour qui je vous avais demandé des prières a ressenti vivement la protection de Notre-Dame; elle est revenue à un calme parfait.

(J. G. de Mam., dioc. du Mans).

8. Notre-Dame de Chartres a exaucé vos supplications et les nôtres; elle nous a rendu notre mère. Dès le premier jour de la neuvaine un mieux s'est fait sentir en elle; le mieux a continué jusqu'à ce jour; maintenant elle peut vaquer à ses occupations. En action de grâces, veuillez faire brûler une lampe à la crypte.

(J., sémin. de Fr., dioc. de Chartres).

9. Veuillez faire dire une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres pour ma petite fille qui lui est consacrée et qui, ayant été brûlée par du lait bouillant, a été guérie en quelques jours sans qu'il en reste trace sur le visage.

(A. P. de Paris).

10. Je suis heureuse de vous annoncer que ma fille vient d'entrer en convalescence; veuillez faire brûler une lampe en action de grâce à N.-D. de Chartres.

(R., ph. à Paris).

11. Je reçois toujours avec bonheur la *Voix de Notre-Dame,* le pieux journal de Marie à qui je dois tout, probablement la vie même. La raison pour laquelle je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, la voici : J'ai quitté Maurice pour une mission en Afrique très-dure et difficile. Tout y était à commencer et je me trouvais seul, sans moyen de communication. Je suis resté là pendant dix-huit mois. A mon retour à *Maurice* j'ai été malade de la mauvaise fièvre au point qu'il y avait peu d'espoir de guérison; j'ai dû alors partir pour mon pays, la Belgique flamande. Grâce à Dieu et à N.-D. de Chartres, j'ai pu reprendre des forces afin de retourner à ma chère mission d'Afrique; j'aurais bien désiré passer par votre ville pour remercier personnellement notre Sainte Mère; les circonstances ne l'ont pas permis. Me voici à Maurice. Que ne puis-je aller évangéliser de nouveau une pauvre île abandonnée sans prêtres, et où j'ai tant souffert! J'ai du moins la consolation de vivre au milieu des pauvres qui ont si grand besoin du secours de la Religion. Priez pour moi afin que je puisse faire encore un peu de bien, etc........

(Un de nos abonnés, missionnaire en Afrique).

12. Que je serais reconnaissante si vous m'envoyiez par la personne qui va prier à nos intentions au sanctuaire de N.-D. de Chartres, qnelques gouttes de l'huile qui brûle dans une des nombreuses lampes de la Crypte! Amour à Notre Sainte Mère! qui nous a déjà tant de fois exaucés!

(D. de F. B., dioc. du Mans).

Pour les chroniques et les extraits :

L'abbé Goussard,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.

11e NUMÉRO. NOVEMBRE 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

JEANNE D'ARC (*Suite et fin*).

Après des exploits entremêlés de succès et de revers, la Pucelle se rendit à Melun, qui s'était soumis à Charles VII : comme elle en visitait les fortifications, la voix de ses Saintes se fit entendre. — *Jeanne tu seras prise avant la Saint-Jean. Il* FAUT *qu'il en soit ainsi, ne t'en étonne pas, accepte avec joie cette croix de la main de Dieu : il te viendra en aide pour la porter* » !!!... En écoutant ces paroles, la sainte guerrière courba la tête... se soumit... et se prit à pleurer.

Pauvre Jeanne! On était encore, comme l'année précédente, en ce beau mois de mai où les fleurs renaissent, et où tout se ranime dans la nature. « Mais cette fois elle ne marchait plus comme vers Orléans d'un pas joyeux ; l'épine blanche de l'amère douleur était l'unique fleur que le mois de mai de l'année 1430 dut lui apporter (1) »... et au lieu de voir les portes d'une ville s'ouvrir à son approche, elle entendit le bruit des lourdes chaînes qui se levaient devant elle, et les braves soldats dont elle protégeait la retraite, le pont-levis de Compiègne.

Reconnue à son étendard déployé, à son manteau d'écarlate, flottant au-dessus de son armure, elle tomba entre les mains de Lionel de Vendôme, lieutenant du duc de Luxembourg, qui la remit à son

(1) Gœrres, Vie de Jeanne d'Arc, traduite par L. Boré.

maître ; celui-ci, après de longues et pressantes négociations, la vendit aux Anglais, le prix de *la rançon d'un roi?*

Lorsque ce *marché* eut été conclu, Jeanne, qui avait déjà subi plusieurs mois de captivité (1), fut conduite à Rouen, la ville *normande* des Anglais, et enfermée dans cette tour où une rage infernale devait épuiser sur la sainte victime, ses plus ténébreux secrets.

Au moment de commencer le récit de cet infâme procès, dans lequel les apparences d'une hypocrite légalité couvrent les infractions les plus révoltantes du droit et de la justice, un frémissement d'horreur nous saisit; et pour oser dire hautement que c'est un Evêque qui fut le véritable bourreau de l'Ange de la France, il faut se souvenir que ce fut un Apôtre qui trahit le Rédempteur Divin !...

Pierre Cauchon, c'est le nom de cet indigne Pontife, avait été expulsé du siége de Beauvais par un mouvement du peuple en faveur de Charles VII, à la suite de son couronnement. Si l'amour de l'argent amena chez Judas le *déicide,* l'ambition détermina cet homme, d'ailleurs tout dévoué aux Anglais, à servir leur implacable haine contre la Vierge de Domremy. Il se chargea donc d'intenter contre elle, ce que dans un langage satanique, il appelait *un beau Procès.*

Pour y parvenir il s'adjoignit le vice-inquisiteur Jean le Maître, qui s'en défendit longtemps, afin de couvrir ses propres actes de son autorité respectée. Un promoteur, (Jean d'Estivet), peut-être plus haineux encore que Cauchon lui-même, trois greffiers, un appariteur, et un grand nombre de conseillers ou assesseurs, dont six choisis parmi les plus fameux docteurs de l'Université de Paris, complétaient cette Cour judiciaire, dans laquelle la captive ne comptait que des partisans de l'étranger ou des accusateurs (2).

Ainsi, détenue dans une prison par des Anglais et jugée, en apparence, selon le code inquisitorial, l'accusée subissait tous les désavantages de la double position de prisonnière de guerre et d'accusée en matière de foi, que le génie souple et inventif de Pierre Cauchon lui avait faite.

(1) La guerrière cherche deux fois à s'évader; mais ces tentatives furent sans succès.

(2) Il y eut cependant quelques nobles exceptions, comme on peut le voir dans le deuxième procès dit de réhabilitation, qui condamna et annula tous les actes du premier procès de Rouen. Il fallut à Jean le Maître un ordre formel du grand inquisiteur pour accepter la fonction de juge qui lui était assignée.

L'innocente jeune fille était conduite enchaînée devant ce redoutable prétoire qui lui adressait les questions les plus captieuses et les plus multipliées, mais ses voix le lui avaient dit : « *Parle hardiment, le Seigneur t'aidera;* » et Jeanne, saintement inspirée, trouvait dans son âme simple et candide, de ces illuminations subites, de ces traits de génie chrétien qui auraient éclairé tous ces aveugles s'ils avaient voulu, s'ils avaient osé surtout ouvrir les yeux à la lumière : car, il faut le dire, outre les préjugés de parti, un système constant d'intimidation venait joindre ces épouvantements aux astucieux détours de la procédure. L'accusation tourna longtemps dans son cercle, les visions, le signe du roi, l'étendard, l'habit d'homme; (étrange aberration de ces juges qui lui faisaient une faute capitale de ce qui était pour elle la sauvegarde de sa vertu); mais nul crime n'en sortait « rien n'était plus pur que cette foi; plus français que ce courage; plus chrétien que cette résignation et cette espérance »......

— Etes-vous en état de grâce, lui demande-t-on ?

Question terrible, même pour de doctes théologiens : « Si je *n'y suis*, répond humblement la sublime ignorante, Dieu daigne m'y mettre, et si *j'y suis*, Dieu veuille m'y conserver. »

— Dieu hait-il les Anglais ? (quelle perfidie recèle une telle demande !)

— De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglais j'en ignore, mais ce que je sais bien, ajoute l'intrépide VOYANTE, *c'est qu'avant 7 ans ils perdront un gage plus grand qu'Orléans, qu'ils seront tous boutés hors de France* »(1), et que, fussent-ils 100,000 pas un seul n'y restera. Un frémissement courut dans l'assemblée. La jeune Captive avait fait pâlir ses accusateurs.

Après une pause l'interrogatoire continua. — L''espérance d'avoir victoire était-elle fondée sur vous ou sur votre étendard ?

— Elle était fondée sur Notre-Seigneur.

— Pourquoi fut-il porté au sacre en l'Eglise de Reims plutôt que ceux des autres capitaines ? Ici les yeux de Jeanne jetèrent des éclairs.

— Il avait été à la peine, dit-elle, en relevant fièrement la tête, il était juste qu'il fut à l'honneur !!...

— Vos Saintes ne vous ont-elles pas dit que vous seriez déli-

(1) Six ans après, en 1436, Paris tombait aux mains de Charles VII, et en 1558 la bannière de France flottait sur les murs de Calais, le dernier gage que les Anglais eussent conservé en France.

vrée? (c'était une tactique de l'accusation de sauter sans cesse d'un fait à un autre).

— Mes voix me disent que je serai délivrée à *grande victoire*, et elles ajoutent : « *Prends tout à gré, ne te soucie pas de ton martyre, tu t'en viendras enfin au* ROYAUME DU PARADIS. »

L'évêque de Beauvais, s'apercevant que les interrogatoires n'amenaient pas de charges graves contre la victime, concentra sur cette question à double sens, — sa soumission à l'Eglise militante, — c'est-à-dire en *réalité au tribunal réuni par ses soins et dont Jeanne, à bon droit, récusait la compétence*, toutes les ruses de son infernale habileté. Aussi, malgré son recours au Pape et au concile alors réuni à Bâle, appel qui lui fut conseillé par deux courageux assesseurs ; malgré ses protestations de fidélité et d'amour envers la sainte Eglise, dont elle disait, dans sa foi forte et naïve : « *Notre-Seigneur et l'Eglise* C'EST TOUT UN ; *j'aime l'Eglise de tout mon cœur et je veux lui obéir dans tout ce qui m'est possible*, » elle ne put convaincre le terrible juge qui l'enlaçait de plus en plus dans ses rets mystérieux.

Après les *interrogatoires* vinrent les *consultations* à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen (1); puis les *admonitions charitables* pour amener Jeanne à la soumission, à la pénitence, suivies des *menaces de la torture* : enfin *le refus* à Pâques de la sainte communion malgré « ses regrets ineffables, ses supplications désolées »... Le calice de la douleur débordait... Jeanne tomba malade... « Qu'on la guérisse, s'écria de Warwick, le gouverneur d'Henri VI, et le gardien de la captive; le roi (2) l'a chèrement payée, il ne veut pas qu'elle meure, si ce n'est par sentence des juges, sur *le bucher.* » A peine revenue à la santé Jeanne fut conduite sur le cimetière de Saint-Ouen pour y abjurer *ses crimes* ou entendre prononcer sa condamnation. Effrayée par la vue du bourreau, étourdie par le tumulte qui régnait autour de l'échafaud sur lequel elle était montée; affaiblie par la faim, l'insomnie, la souffrance, la douce victime consentit à répéter une formule de rétractation assez courte, et dont elle ne comprenait qu'à demi le sens. Mais quand, rentrée dans la prison (la prison des Anglais, et non celle de l'église, comme elle y avait droit ; comme *Loyseleur* le *traître*, l'homme *au double visage*, le lui avait promis), les

(1) Véritables réquisitoires dont chaque question résolue à l'avance, ne pouvait avoir d'autre solution que celle fournie par l'évêque de Beauvais, ce qui arriva en effet.

(2) Un enfant de neuf ans.

voix chéries de la malheureuse enfant vinrent lui reprocher sa faiblesse ; quand elle sentit les ciseaux courir sur sa chevelure ; quand, revêtue d'une robe de femme, elle entendit les rires dérisoires des soldats anglais (ces vils ***houspilleurs*** qui lui servaient de gardiens); quand elle se vit en butte à leurs grossières insultes, oh! alors elle comprit qu'elle avait failli, et versant un torrent de larmes, elle demanda pardon à Dieu d'avoir un instant éloigné le *calice* de la douleur, au lieu de le boire d'un seul trait jusqu'à la lie.

Le dimanche suivant (27 mai) un bruit se répand tout à coup : Jeanne a repris ses habits d'homme (1). Elle est *relapse*, elle est digne de mort.

L'Evêque, instruit du fait se rend à la prison, accompagné du vice-inquisiteur et de plusieurs conseillers ; mais la captive dédaigne de s'excuser, et soutient de nouveau avec intrépidité la divinité de sa mission..... Pierre Cauchon réunit le mardi 29 mai dans la chapelle du Palais une nombreuse assemblée d'abbés et de docteurs, auxquels il apprend la *rechute* de la victime, et après avoir réuni les suffrages, il fait assigner Jeanne à comparaître le lendemain sur la place du Vieux-Marché; c'était là qu'il devait achever la procédure, en la livrant au juge civil, et par ce juge au bourreau...

Frère Martin Ladvenu, bon religieux dominicain, fut chargé par l'Evêque de préparer la *relapse* à la mort .. Lorsque l'infortunée connut qu'elle était réservée pour le bucher, la nature reprit ses droits : des sanglots s'échappèrent de sa poitrine avec de chastes regrets; (admirable douceur d'âme), et, l'Evêque étant survenu, elle lui jeta pour tout reproche ces simples et véridiques paroles : « *Evêque, je meurs par vous.* » Ensuite elle se confessa; et Cauchon, ayant permis qu'on portât à la sainte *excommuniée* l'adorable Eucharistie, Jeanne put enfin recevoir dans son âme le Dieu caché dont elle allait bientôt contempler, sans nuages et sans voiles, l'éternelle beauté. En ce moment d'ineffable tendresse, les ombres se dissipent; la lumière se fait dans son âme; toute incertitude cesse; elle accepte la mort pour la *délivrance* promise; elle n'entend plus le salut dans un sens judaïque et matériel comme elle l'a fait jusqu'alors; elle voit clair enfin, et dans ce contact surnaturel avec Jésus-hostie, elle reçoit ce qui lui manque encore de lumière et de sainteté.

(1) Les soldats, s'étaient fait, dit-on, un jeu barbare de lui enlever ceux de femme qu'elle avait quittés pour se livrer au sommeil!...

Aussi, quand l'ignoble charrette vient prendre la victime, elle est prête pour le dernier combat... Sa ressemblance avec le divin accusé s'achève... elle verse des larmes sur *Rouen* comme Jésus sur *Jérusalem*. Comme lui, elle est revêtue de la robe d'ignominie... Une mitre, portant les titres de sa condamnation — *hérétique*, *idolâtre*, *relapse*, — lui sert de couronne d'épines. « Un bûcher, que l'Angleterre a fait aussi grand que sa rancune, » devient son calvaire ; une croix de bois repose sur sa poitrine ; et le poteau, auquel la retient une chaîne de fer, est son gibet d'infamie... Cependant la flamme s'élève et pétille (1) ; mais de ce temple de feu une voix pure comme celle des anges se fait entendre ; Jeanne se révèle tout entière — *Mes Saintes ne m'ont pas trompée*, dit-elle, MA MISSION ÉTAIT DE DIEU.... *saint Michel*, *sainte Marguerite et sainte Catherine...*, *vous tous mes frères et sœurs du Paradis, venez à mon aide....* Le silence se fait ensuite... La sainte victime jette un languissant et dernier regard sur l'image du Sauveur crucifié (2), puis, laissant tomber sa tête virginale, elle pousse un grand cri — JÉSUS —.

TOUT ÉTAIT CONSOMMÉ !....

Dix mille hommes pleuraient. — Nous avons brûlé une Sainte, disaient les uns. — Nous avons vu de sa bouche s'échapper une colombe, disaient les autres.

Ils avaient raison ces hommes, l'âme de la MARTYRE, comme une pure et fière colombe, s'était envolée dans les cieux !....

Un humble servant de Marie.

TABLEAUX.

Depuis quelques années le goût des tableaux *vivants* s'est généralisé ! Du théâtre il a passé dans les salons ; des salons il s'est glissé dans les pensionnats; et même dans quelques maisons religieuses, où l'on a vu de jeunes filles représenter des personnages bibliques, ou quelque scène émouvante empruntée à nos livres saints.

Puisque ces *tableaux* sont si répandus, pourquoi n'en présenterions-nous pas à nos lecteurs? Seulement, au lieu d'être *vivants*, ils

(1) Déjà le feu allait atteindre frère Martin Ladvenu qui assistait Jeanne sur le bucher, mais la sainte veillait sur lui, et l'avertit qu'il fallait descendre.

(2) Sur sa prière un courageux dominicain, Isambard de la Pierre la tenait bien haut devant elle pour qu'elle pût la voir jusqu'à la fin.

seront écrits; mais qu'importe, espérons que malgré cette substitution qui leur enlève une partie de leur charme, ils pourront encore leur offrir quelque intérêt.

PREMIER TABLEAU.

Le bonheur en famille.

Autour d'une table ronde couverte de livres, d'albums, d'images, de jeux de toute espèce, sont réunis de beaux et joyeux enfants. Sans regrets du passé, et insoucieux de l'avenir; ils jouissent de leur bonheur, et ne s'inquiétent guère de cette succession rapide du temps qui forme les différentes périodes de la vie. Joseph, l'aîné de cette bande folâtre, compte à peine douze printemps, les autres s'échelonnent autour de lui de telle sorte, que le *dernier* est encore au nombre des *Bébés*; et l'on peut dire que ce charmant enfant, aux joues roses, à la tête blonde, n'est ni le moins tapageur ni le moins aimé.

M. et Mme de Melcourt, le père et la mère de cette petite tribu, assis à quelque distance la contemplent avec bonheur. Sur l'arrière plan, un vieillard, à demi couché dans un grand fauteuil, placé au coin d'une cheminée antique, retrouve un des sourires de sa jeunesse pour encourager leurs gracieux ébats.

DEUXIÈME TABLEAU.

Un mariage chrétien.

L'intérieur d'une église gothique s'offre à nos regards. Sa vaste nef est remplie d'une foule curieuse et empressée, tandis que le chœur de ce bel édifice est occupé par de pieux fidèles, habillés avec élégance, mais dans l'attitude du recueillement et de la prière.

Le velours, l'or et la soie, ornent le sanctuaire. L'autel resplendit de mille feux. Une jeune fille, revêtue de la blanche parure des vierges, et un jeune officier d'artillerie, sont agenouillés devant l'autel sur de riches Prie-Dieu.

Un prêtre, dans tout le rayonnement d'une première ferveur sacerdotale, offre les saints mystères.

En jetant les yeux sur cette pieuse assemblée, on comprend la majestueuse gravité de la parole de saint Paul : « Je vous le dis. Ce Sacrement est grand en J.-C. et en son Eglise », et l'on prend part au religieux saisissement des deux époux et de leurs familles, en apprenant que ce jeune prêtre si ému et si fervent, n'est autre que Joseph de Melcourt, qui donne la bénédiction nuptiale à sa sœur Marie, et à son cousin, le capitaine Delville.

TROISIÈME TABLEAU.

La mère et l'enfant.

Une jeune femme, couverte de longs habits de deuil, veille auprès d'un berceau où semble dormir un bel enfant, aux paupières closes, au front décoloré..... Les traits de la mère expriment d'indicibles angoisses, et ses yeux, noyés de larmes, se fixent avec un déchirement inexprimable sur le cher petit ange que le Ciel est venu réclamer à la terre, avant qu'il n'ait terni ses blanches ailes à son contact souillé.

On aperçoit appendu au-dessus du berceau, un tableau, à demi

voilé par un crêpe funèbre; il représente un officier expirant dans une ambulance en pressant sur sa poitrine, où brille la croix du brave, le signe sacré de la Rédemption.

Perdre un époux bien aimé et voir un fils chéri enlevé à sa tendresse, quelle cruelle épreuve pour un cœur de vingt ans? Marie Delville la supporte cependant avec une touchante résignation..... Dieu ne ménage-t-il pas aux mères pieuses qui perdent leurs petits enfants, les *douces visions du* PARADIS, pour adoucir et calmer leur douleur!

QUATRIÈME TABLEAU.

Le champ du Repos.

Des bosquets de mélèzes et de cyprès contournent gracieusement des pierres tumulaires, des monuments funèbres, des croix de marbre, de bronze ou de bois... des allées de gazon les séparent, et des touffes de roses et de lis placées, çà et là, autour de tombes nouvellement creusées, enlèvent à ces tristes lieux leur sombre aspect, leur teinte lugubre.....

On remarque à l'extrémité de ce champ *du repos* une chapelle entr'ouverte sur le frontispice de laquelle sont inscrits ces mots en lettres d'or :

SÉPULTURE DE LA FAMILLE DE MELCOURT.

Un ministre de Dieu, à la démarche noble, aux cheveux blanchis avant l'âge, vient pour la *huitième* fois d'y introduire un cercueil!... Son regard a cette expression ascétique qui caractérise l'union intime de l'âme avec Dieu; et, malgré la douleur empreinte sur son visage, on croit entendre s'échapper de ses lèvres ces consolantes paroles : AU CIEL ON SE REVOIT.

Oui, mon Dieu, au ciel on se *revoit* dans le bonheur, dans la gloire; on se *retrouve* pour ne plus se quitter; et perdus, absorbés dans votre sein, ô charité par essence, on *s'aime* de cet amour pur, infini, qui se renouvelle toujours, sans jamais s'épuiser.

Ah! tandis que séparés de ces HEUREUX que la mort a faits, tristes enfants de l'exil, nous pleurons!... Rappelons-nous, que pour arriver comme eux au séjour du bonheur, comme eux il faut avoir *souffert*..... Comme eux aussi il faut avoir *aimé*..... *Aimé* jusqu'à l'entier dépouillement de soi-même, *aimé jusqu'à la fin* Celui qui est AMOUR..... N'oublions pas non plus — car cette pensée est bonne et *salutaire* — que pour être admis aux noces de l'époux divin, la robe nuptiale des *candidats du ciel* doit être pure, doit être immaculée..... Si donc il reste aux âmes quelque souillure en quittant leur prison de boue; avant d'entrer dans la salle du festin, elles seront jetées dans une prison de feu, dont les flammes purifiantes leur rendront leur première blancheur.

Ah! ne versons pas sur ces âmes souffrantes et chéries, des pleurs stériles. Offrons à Dieu, pour hâter l'heure de leur délivrance, nos prières, nos épreuves, nos mortifications, nos bonnes œuvres..... Faisons *tous la* CHAÎNE afin d'éteindre l'immense incendie qui les dévore, et soyons bien certains qne le bon Dieu permettra qu'on *la* fasse aussi un jour pour nous, en récompense de notre charité.

C. DE C.

SOUVENIR DE MARIE EN ANGLETERRE. — LONDRES.

Nous arrivions en Angleterre où nous avaient conduit des motifs qui importent peu à nos lecteurs. Après une traversée de plus de dix heures à la lueur des étoiles d'abord et plus tard sous les rayons du soleil qui vint nous faire oublier les insolences de la mer, nous avions pu contempler Greenwich, son magnifique hôpital des Invalides de la marine, son Observatoire, puis les chantiers de la compagnie des Indes; enfin ces mille vaisseaux, hôtes de la Tamise, destinés à cingler vers l'orient qui les chargera de trésors et aussi à porter vers les plages lointaines le poison doctrinal, les funestes opuscules de la Société Biblique. Une de nos premières visites au-delà du pont de Londres et de la *Tour* célèbre, fut pour l'église abbatiale de Westminster. Un chartrain, habitué dès son enfance à la vue d'une cathédrale magnifique, est nécessairement d'un goût difficile en face des merveilles du style ogival; il porte partout avec lui un idéal, le souvenir d'un type auquel il compare les réalités qui frappent ses yeux. C'est dans cet esprit que nous avons étudié les grandes nefs de Westminster. Pour nous l'avantage de la comparaison est resté à notre église de Chartres; mais, comme nous l'avons trouvée grandiose l'enceinte abbatiale! Hélas ! Il lui manque depuis plusieurs siècles ce qui donne à un temple l'éclat, la vie, savoir : la présence permanente de l'Homme-Dieu au tabernacle. On sent que la sainteté ne circule pas dans cette atmosphère; sans les causeries scandaleuses des promeneurs, en dehors de l'office anglican, on se croirait dans une vaste nécropole.

O contradiction! Les disciples de Calvin et d'Henri VIII, pleins de mépris pour les images des saints, jusqu'à les proscrire du lieu de la prière, se sont avisés de donner pour décoration à l'ancienne église catholique, les statues et les mausolées des grands hommes de leur nation. Comment avoir rapetissé ainsi et ramené aux proportions d'un musée terrestre un monument sacré qui, dans l'intention des fondateurs, devait donner une idée du ciel. Là on s'extasie devant les inscriptions funéraires et les bustes des Addison, des Shakespeare et des Palmerston et l'on ne trouve plus ces verrières où jadis des couleurs magiques avaient rendu les traits des vrais modèles de vertu, des vrais bienfaiteurs de l'humanité. On a exilé la figure céleste par excellence dont les doux reflets illuminent nos temples et rappellent à nos âmes le ravissant souvenir de la plus tendre et de la plus puissante des mères. De ces hauts murs de noir granit, de ces vieilles arcades, de ce hardi jubé, votre œil descend sur les longues séries de marbres blancs à la fine sculpture mais aux formes trop modernes, puis il prend une teinte mélancolique pendant que vos lèvres murmurent cette plainte : « Je voudrais voir MARIE ! »

Quel dommage aussi que la musique en honneur à l'abbaye ne soit pas là au service d'un culte orthodoxe ! Nous avons entendu en deux grandes églises anglaises des chœurs fugués et d'un style large selon les traditions du seizième siècle (traditions auxquelles fort heureusement la France revient depuis quelques années); ces motets, calmes accents de la prière, nous ont profondément ému, malgré notre ignorance du texte qui était une traduction de l'Ecriture en langue vulgaire. Ce dernier détail n'est pas de trop ici. Nous considérons sans doute comme très-désirable pour l'appréciation d'un morceau de musique l'intelligence des paroles sur lesquelles a travaillé le compositeur ; mais aussi convaincu de la presque impossibilité où est un chœur de chant nombreux de faire sonner clairement

les syllabes dans un vaisseau étendu, nous nous déclarons moins exigeant sur ce point que certaines personnes, souvent peu sobres de critiques incompréhensibles envers une musique sérieuse, à l'office, sous le seul prétexte que l'*air* sur des mots peu distincts doit nécessairement fatiguer les auditeurs, qu'il n'emporte aucun sens avec lui; ajoutons que ces mêmes personnes, insensibles soi-disant aux mélodies mal prononcées, vont se pâmer de bonheur au bruit d'une vilaine fanfare qui pourtant, il nous semble, ne joue que des airs sans paroles. Mais ce n'est pas le lieu d'une discussion plus ou moins artistique. En écoutant les religieux motets, nous avons conjuré le Seigneur de donner aux exécutants plus qu'ils ne demandaient, c'est-à-dire avec les vertus qu'ils devaient solliciter en répétant les paroles du psalmiste, la foi aux dogmes de la véritable Eglise, l'amour de Rome et de Pie IX, l'amour de MARIE.

Avant de sortir de l'édifice, nous lisons auprès d'un grillage cette simple inscription : « chapelle de Saint-Benoît. » Nous faisons alors ce que nous avions déjà fait à l'aurore du même jour sur le steamer, en cherchant du regard la direction de Cantorbéry. Nous inclinant devant le nom du patriarche des moines d'Occident, comme le matin devant la terre évangélisée par Saint Thomas Becket, nous appelons un regard miséricordieux du Seigneur sur l'ancienne *Ile des Saints*.

Le Parlement n'est pas loin de l'abbaye; les étrangers professent une grande admiration pour la Chambre des lords et la Chambre des communes ; l'enceinte où parla O'Connel, le défenseur de l'Irlande, le lieu précis où siège Gladstone ne pouvaient échapper à notre examen. Le croirait-on ? Malgré notre désir de jouissances pures et légitimes, le fantôme du protestantisme venait sans cesse troubler notre imagination. Il nous semblait lire sur tous les fronts le même aveu : « Je ne suis pas des tiens. » C'était là, Dieu merci, une illusion qu'un mot inattendu devait dissiper. En effet, pendant que le *cicerone* un peu surpris de l'arrivée d'un ecclésiastique français au costume évidemment papiste, faisait mille efforts pour improviser un patois à notre portée, un bon bourgeois de sa compagnie s'approche en souriant comme pour élucider notre singulier dialogue, puis, sans nul égard pour les opinions diverses de ses voisins, tire de sa poche un joli chapelet qu'il agite en disant : « Ami ! » Et les voisins de passer graves et silencieux au lieu de crier au scandale comme l'eussent fait des libres penseurs de Paris. « La liberté pour tous, » serait-ce le dernier mot de la tolérance anglicane? Oh ! alors ne nous étonnons plus du mouvement du catholicisme à Londres, mouvement qui s'étendrait davantage parmi les protestants de bonne foi très-nombreux, si la conduite de nos mauvais compatriotes émigrés n'était un obstacle. La vue du chapelet nous causa une vive satisfaction ; il avait un tout autre prix qu'un collier de diamants dans ces salles parlementaires ; c'était comme une irradiation subite et rapide qui nous avertissait de la présence du Soleil de la foi là où nous avions craint de ne rencontrer que ténèbres de l'erreur. Les *Ave* que récite ce brave homme pour le salut de ses frères, nous disions-nous, seront plus utiles au pays que bien des phrases pompeuses de nos milords ; les échos de ces galeries sont accoutumés aux tirades éloquentes des Derby et des Russel ; combien nous préférons à tant de belles paroles, un mot, un nom que le chapelet nous rappelle « MARIE !! »

Nous avons hâte d'aller prononcer ce doux nom de notre Mère en un lieu spécialement consacré à son culte. Beaucoup n'ignorent point que les Pères Maristes ont construit récemment dans un quartier

assez pauvre de Londres une chapelle qui porte ce vocable : Notre-Dame de France. La *Voix* a publié autrefois une demande d'aumônes en faveur de cette fondation; car c'est particulièrement sur les deniers de ses compatriotes que le R. P. Faure a fait reposer le succès de son entreprise. Le Bon Dieu n'aime-t-il pas à se servir des Français pour ses œuvres? « *Gesta Dei per Francos* ». Avant notre départ pour le pays d'outre-Manche, prêtre de la Vierge chartraine dite de *Sous-Terre,* nous avions célébré le saint-sacrifice devant l'image miraculeuse de Bon-Secours près Rouen et devant celle de Boulogne; nous allions retrouver une Notre-Dame au terme de notre course, et c'était encore Notre-Dame de France; dans nos recommandations du samedi à la Crypte nous prions souvent pour les Anglais, et chez les Anglais notre prière nous faisait souvenir de la Crypte de Chartres : le culte de Marie ne connaît pas de distances; son manteau protecteur est aperçu de tous les horizons; les anges vont chanter sous toutes les zônes son nom qui est partout le même : « Reine et Mère de Miséricorde. » Il y a maintenant à Londres beaucoup de chapelles du culte romain; devant les superbes palais, les places et squares si gracieux, les tours et clochers qui ornent les façades des églises anglicanes, l'immense cathédrale protestante de St Paul, dont le dôme serait plus beau s'il portait la croix, se cachent de modestes asiles, parfois d'assez vastes monuments où se dresse un autel catholique. Nous n'avons pu voir que deux de ces saints temples, celui où une pierre tumulaire rappelle la mémoire précieuse du cardinal Wiseman, et celui de Leicester square, dédié à Notre-Dame de France. A ce dernier sont annexés des établissements de Sœurs de Saint-Vincent de Paul, couvent, école, hôpital; les maisons de charité s'élèvent sur les terres privilégiées où Marie passe et laisse la trace de ses pieds bénis. Aussi plus que dans les grands centres où tourbillonne la foule anglaise, nous avons trouvé des satisfactions bien douces au sanctuaire de Leicester! c'est que nos regards reposaient sur un riche autel où réside Jésus, délices de l'âme, et que sa divine Mère était là, *Et erat Mater Jesu ibi.* Vive Marie!! L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Un des événements du mois a été la pose solennelle de la première pierre du monument du Concile à élever devant l'église de Saint-Pierre *in Montorio,* sur le Janicule. Les médailles du pontificat de Pie IX ont été scellées dans la pierre; une grande en or avait été frappée avec cet exergue : *Fundamenta ejus in montibus sanctis.*

Préparatifs du Concile. — Tous les travaux matériels dans la basilique de Saint-Pierre sont terminés. Les peintres s'occupent d'exécuter les dix-sept tableaux représentant les Conciles œcuméniques tenus depuis les temps apostoliques, comme aussi de copier les portraits des Papes qui ont présidé ces Conciles. Ces portraits sont pris sur les médaillons gigantesques qui ornent les frises de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs. — La Congrégation du cérémonial a, dit-on, réglé tout ce qui est de sa compétence; et l'on sait que la cérémonie de l'ouverture du Concile durera plus de douze heures, à moins que le Pape, usant de son autorité suprême, n'en retranche les parties secondaires. Cette cérémonie comprendra la procession qui se rendra du Vatican à Saint-Pierre, l'obédience des évêques, la messe solennelle du Saint-Esprit chantée par le Pape, la lecture de la bulle d'ouverture du Concile, le discours en latin du prédicateur apostolique, et le *placet* des pères du Concile. Le *placet*

est l'acte par lequel les membres du Concile donnent leur approbation aux décrets qui leur sont soumis.

Les dix francs de la pauvre Bretonne. — Que de gens, à la campagne et à la ville, égarés par les insinuations de diverses feuilles publiques, s'imaginent que le Pape n'a pas besoin d'argent. Si nous venions leur adresser une nouvelle demande de fonds, *à l'occasion des frais du Concile*, comme on le fait dans plusieurs diocèses, ils fermeraient leur bourse en murmurant : « Le Pape peut se passer de mes deniers. — Qui vous l'a dit? — Le journal. — Je vous félicite d'être si bien renseignés ; » des écrivains souvent sans foi ni mœurs, qui ont barbouillé du papier à votre adresse entre deux parties de plaisir, méritent donc plus de confiance que des chrétiens dont vous connaissez la parole franche et sérieuse. Ecoutez l'anecdote suivante dont M. l'abbé Massabiau, de Rennes, nous fait le récit, pour vous montrer ce que pensent de véritables catholiques.

« Je rentrais, avant hier, à l'Archevêché, venant de remplir une des fonctions de mon ministère, lorsque je fus accosté par une pauvre vieille femme.

— C'est bien vous qui vous appelez M. Massabiau, me dit-elle.

— Oui.

— Me connaissez-vous?

— Non, pas du tout.

— Eh bien! voilà dix francs que je vous prie de remettre à Monseigneur l'Archevêque, afin qu'il les porte à N. S.-Père le Pape. Ce n'est pas mon superflu que je lui donne, c'est mon nécessaire.

— Mais, ma pauvre femme, il ne faut pas faire cela, gardez au moins la moitié de votre argent ; cinq francs ce sera encore beaucoup, comme offrande, dans votre position.

— Non, reprit-elle, je tiens à me priver pour le Souverain Pontife. Si j'avais dix mille francs, je les lui enverrais. Je désirerais seulement une chose ; ne pas être connue. C'est pour cela que je n'ai pas été trouver M. le Curé. Vous ne me connaissez pas, cela me suffit.

J'ai pensé que je ne pouvais insister davantage, et j'ai laissé cette admirable chrétienne s'éloigner. en espérant que Dieu ne permettrait pas qu'elle manquât jamais de ce nécessaire, dont elle se dépouillait si généreusement pour son plus auguste représentant sur la terre. »

Le nom de Pie IX chez les sauvages convertis. — Voici, dit M. l'abbé Ricard, de Marseille, un trait de la foi qui éclate souvent chez les peuplades errantes, que le missionnaire du Nord-Ouest suit des semaines et des mois entiers pour y faire pénétrer les vérités de la religion. C'était en février dernier. Le P. Lacombe, des Oblats de Marie, était déjà depuis quelque temps campé avec une tribu, lorsqu'un soir arrive un courrier de Saint-Albert qui lui apportait ses lettres de la part de Mgr Grandin, Il y avait plusieurs sauvages en ce moment dans la loge du P. Lacombe. Comme on le pense bien, le bon Père se mit de suite à dépouiller sa correspondance, car souvent le missionnaire en courses apostoliques ne la reçoit qu'une fois par année. Tout-à-coup ses yeux tombent sur la lettre encyclique de Notre Saint-Père le Pape, dont Mgr Grandin lui adresse une copie, et il en commence la lecture. Les sauvages attentifs le regardaient faire en silence. Tout-à-coup le plus ancien, un vieux chef, appelé l'*Herbe odoriférante*, l'interpelle : « — Le papier que tu lis, mon Père, doit te donner de bien bonnes nouvelles pour que tu paraisses si content? — En effet, répond le missionnaire, ce papier vient du chef des croyants, du représentant de Jésus-Christ sur la terre, et ses paroles portent la joie et la consolation partout où il a des enfants. — Quel est son nom, reprend le chef? — Pie IX. — Il n'y a, n'est-ce pas, que les lèvres pures des croyants à qui il soit permis de répéter un si grand nom? Nous ne le pouvons pas, nous? — Oui, dit le bon Père, vous le pouvez, car vous êtes catéchumènes, et vous serez avant peu les enfants de Pie IX. — Eh bien! répète-le donc ce grand nom du chef de la reli-

gion, pour que nous l'apprenions. » Le missionnaire, ému, prononça le nom auguste de Pie IX à plusieurs reprises... — « Alors, nous dit le P. Lacombe, je vis un spectacle unique dans ma vie : le vieux chef se leva avec les siens, sa figure parut se transfigurer. — Pie IX ! s'écria-t-il d'une voix forte, et tous ses compagnons de répéter : Pie IX ! après lui. — Maintenant, reprit l'*Herbe odoriférante*, Wikaskiseyin, montre-moi la place où le chef des *Français divins* a mis la main et fait son signe. — Le missionnaire lui indiqua la signature du Saint-Père; le vieux chef la baisa avec amour et vénération, et tous firent comme lui. — Je pleurais, ajoutait le P. Lacombe, en voyant le seul et auguste nom de notre Père commun toucher si profondément le cœur et l'esprit de mes sauvages hôtes, et je ne pouvais m'empêcher de songer que c'était peut-être un dédommagement aux blasphèmes dont ce nom vénéré est l'objet parmi les nations qui se disent civilisées. »

Les Canadiens. — Quatre-vingt-quatre jeunes gens du Canada sont venus de nouveau grossir le corps des zouaves pontificaux. Leur passage à Rouen, capitale de la Normandie, berceau de leur nation, a été signalé par la réception brillante que leur ont faite le clergé et le cardinal de Bonnechose. Les Canadiens parlent aujourd'hui la langue française du XVIIe siècle; ils ont dans leur manière et leurs sentiments quelque chose de l'ancienne société.

L'ignorance bavarde a propos de choses de religion. — Le *Syllabus* est une liste de quatre-vingt-trois *propositions*, qui expriment et résument les principales erreurs du monde moderne. Cette liste a été annexée à l'encyclique publiée par Pie IX le 8 décembre 1864. Aucun de nos lecteurs n'ignore cela. Que d'inepties on a dites et écrites au sujet de ce pauvre *Syllabus!* Dans tous les clubs, dans tous les journaux de bas étage, on crie contre lui, comme les chiens aboient après la lune. Je mets en fait, dit Mgr de Ségur, que sur vingt personnes qui en parlent, il n'y en a pas deux qui sachent clairement ce que c'est. Aux dernières élections de Paris, un barbier causait politique avec un monsieur qui se faisait couper les cheveux. On discutait deux candidatures, dont l'une ouvertement catholique. Ce barbier était un honnête homme ; il allait même à la messe le Dimanche. « J'espère, mon cher, lui dit sa pratique que vous allez voter avec nous pour M. C... — Oh ! pour cela, monsieur, je ne peux pas vous le promettre. — Eh ? pourquoi donc ? M. C... est le plus excellent homme du monde ; il a toutes les qualités que nous cherchons dans un bon député. — C'est vrai, monsieur, on dit que c'est un bien brave, bien charitable, bien ami du pauvre monde; mais il paraît que c'est un *Syllabus.* — Un *Syllabus!* répond le monsieur tout étonné. Voulez-vous rire? — Non, monsieur ; c'est très-réel: on m'a assuré que c'était un *Syllabus.* — Et qu'est-ce que c'est qu'un *Syllabus?* — Ma foi, monsieur, je ne le sais pas bien, mais il paraît que c'est très-mauvais. » Le fait est historique. Le monsieur expliqua au digne perruquier ce que c'était que le *Syllabus;* et le brave homme voyant qu'on s'était moqué de lui, vota chrétiennement.

Pologne. — Les journaux donnent de nouveaux détails sur l'affreuse entreprise de la Russie vis-à-vis de la Pologne. Un ukase vient de supprimer l'antique et vaste diocèse catholique de Minch en donnant la cathédrale aux Russes qui en ont déjà pris possession.

Avis. — Le journal *le Gaulois* dans un de ses numéros du commencement d'octobre, avait joint le nom de Mgr l'Evêque de Chartres à celui de quelques Prélats qui, d'après le journal, devaient prendre la défense de l'ex-père Hyacinthe au prochain Concile. Monseigneur plus que surpris de cette inconcevable assertion a chargé M. l'abbé Barrier, son grand vicaire, d'écrire à M. le rédacteur pour qu'il eut à désavouer immédiatement cette fausse nouvelle. C'est ce que le journaliste a fait dans son numéro du 17 octobre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Un cœur d'actions de grâces à Notre-Dame du Pilier. — 2. Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre pour une faveur signalée obtenue par son intercession. — 3. Un cœur d'argent offert par suite d'un vœu fait pour la conservation de deux enfants dont l'état de santé inspirait des inquiétudes. — 4. Une grande plaque de marbre avec cette inscription : *Les enfants de Marie de l'hôpital du Callao* (Pérou, Amérique), *se recommandent dans leur détresse à Notre-Dame de Chartres.* — 5. Un cœur d'argent en reconnaissance d'une guérison. — 6. En reconnaissance aussi d'une guérison attribuée à l'intercession de Notre-Dame de Sous-Terre, il a été offert une magnifique chasuble avec tous ses accessoires, fond moire blanche, le tout garni d'une très-belle broderie en tapisserie soie et laine, œuvre de patience et de goût; la croix qui forme l'ornement est surtout remarquable par l'harmonie des nuances et le choix du dessin. Nos remerciements les plus sincères à la pieuse dame qui nous a remis cette utile et précieuse offrande.

Lampes. — On nous a adressé dans le cours du mois d'octobre 94 demandes de lampes, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 54 pendant 9 jours, 13 pendant un mois, 1 pendant un mois 1/2, 1 pendant 3 mois, 1 pendant 6 mois; 5 pendant 1 an. — Devant Notre-Dame du Pilier : 5 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois, 1 pendant 2 mois. — Puis en dehors des deux chapelles de la Sainte-Vierge : 1° devant saint Joseph : 7 pendant 9 jours et 1 pendant 6 mois. — 2° à l'autel de Sainte-Anne, une pendant 9 jours. — 3° à l'autel du Sacré-Cœur de Jésus : 2 pendant 9 jours et 1 pendant un mois.

Recommandations, Neuvaines et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues pendant le mois d'octobre les plus nombreuses demandes sont ceux du Mans, de Laval, de Versailles, de Paris, de Cambrai, de Séez, de Lyon, d'Évreux, de Moulins, de Strasbourg, d'Arras, de Blois, de Bourges, etc.

Consécration des petits enfants. — 34 nouveaux inscrits, dont 21 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'octobre : 323.
Nombre de visiteurs pour les clochers : 442.
Nombre des visiteurs pour la Crypte : 955.

Pélerinages. — Décidément la chaîne des traditions pour le culte de Notre-Dame de Chartres se renoue de toutes parts; les instituts religieux envoient comme autrefois, même de loin, des députations vers Celle qui bénit leurs fondateurs ; après les Sulpiciens, cette année, nous avons vu les Pères du Saint-Sacrement, les religieux de Picpus et d'autres : une nouvelle légion arrivait de Paris et se présentait aux portes de notre église le 29 septembre dernier; c'était une compagnie de 39 prêtres et étudiants de la congrégation de La Mission, présidée par un de leurs Directeurs. On les voyait revêtus du surplis, portant un cierge à la main, sortir de la maîtrise et se rendre processionnellement à la Crypte où ils devaient assister à une messe; là leurs chants furent beaux et des prières ferventes les préparèrent à une fervente communion. A deux heures et demie, ils devaient revenir à l'autel du pélerinage ; aussi fit-on en sorte de ne pas prolonger outre mesure la cérémonie du matin. Les pélerins d'ailleurs étaient fatigués, et à la Maîtrise une table hospitalière les attendait pour un repas dont ils avaient voulu eux-mêmes faire les frais. Des excursions aux clochers, puis dans l'intérieur de la cathédrale occupèrent le temps d'une façon bien agréable jusqu'au moment du rendez-vous nouveau devant Notre-Dame du Pilier. Le chant du *Salve* dans ce sanctuaire ouvrit les exercices de l'après-midi ; il fut suivi de la récitation d'une dizaine de chapelet, de la visite faite en chantant à la Sainte-Châsse derrière le groupe de l'Assomption, puis de la procession à la Crypte illuminée pour cette heure. Quand les religieux eurent pris place dans la nef, l'un des Pères fit l'instruction et rappela par des paroles heureuses les

gloires de Notre-Dame ; puis après le salut solennel merveilleusement chanté par les musiciens lazaristes, on donna le signal du départ. Les pélerins ont témoigné avec enthousiasme le bonheur que leur avait procuré cette journée ; comme la permission du voyage à Notre-Dame de Chartres avait été donnée à titre de récompense, ils se sont promis tous de remplir l'an prochain les conditions qui mériteraient le retour; ils ont dû même émettre le vœu que le coutumier de la maison, après une décision des supérieurs, indiquât cette promenade pieuse comme un des usages annuels et obligatoires.

— Le 20 octobre, un Prélat missionnaire, Mgr Croc, évêque de Laranda, vicaire apostolique du Tonquin méridional a dit la sainte messe à la Crypte. Monseigneur revenait des environs de Saint-Brieuc, de son pays natal, et se rendait à Rome pour le Concile. Non content d'avoir invoqué lui-même à son autel, N.-D. de Chartres pour ses chrétiens d'Asie et pour les infidèles qu'il voudrait ramener à la foi, l'ardent missionnaire est allé dans plusieurs communautés réclamer des prières ; nous l'avons vu ainsi dans la salle d'étude de nos Clercs qu'il a charmés par sa parole et bénis. Nous l'avions vu la veille dans la communauté de Saint-Paul où Sa Grandeur avait reçu l'hospitalité, comme ami et protecteur des établissements de l'Institut en Cochinchine. C'est à la maison des sœurs de Saint-Paul que nous l'avions entendu raconter les plus intéressants détails sur l'état de sa mission. Une chose dont nous avons été particulièrement frappé, c'est qu'au Tonquin, malgré les tracasseries de mandarins hypocrites, et la terreur causée fréquemment par les bandes de pillards impunis, les élèves des missionnaires sont nombreux; grâce à une intelligence rare et de bonnes dispositions, plusieurs peuvent être formés pour le sacerdoce; le nombre des prêtres indigènes s'accroît et répond aux espérances de l'évêque par un esprit de foi solide et de vrai dévouement; la meilleure preuve a été la persécution qui fit 25,000 martyrs dans cette contrée pendant la guerre de la France avec la Chine ; aucun des prêtres ne faillit à son devoir en face du bourreau. La mission de Mgr Croc a été désolée l'an dernier encore par un incendie de trente-deux villages où les brigands avaient d'abord fait main basse sur tout ce qu'ils pouvaient prendre ; ce qui a réduit pour longtemps à une extrême misère les habitants du pays. Ajoutez à ces malheurs les ouragans terribles qui par trois fois sont venus amonceler les ruines dans les établissements des missionnaires. Malgré toutes ces épreuves, Monseigneur a poursuivi son œuvre avec résolution; on voit en lui la ténacité du Breton s'alliant au zèle de l'apôtre.

— On attend une visite très-prochaine de Mgr Pie à Chartres. L'illustre évêque de Poitiers est en ce moment dans sa paroisse natale, à Pontgouin (diocèse de Chartres), où il doit officier le jour de la Toussaint. Le 28 octobre, Sa Grandeur a dû bénir une jolie chapelle que M. le marquis d'Aligre vient de faire bâtir près de son château entre les deux paroisses de Saint-Maurice et de Pontgouin.

Le 3 novembre, Mgr Pie prononcera une homélie à la cérémonie de consécration de la chapelle et du nouvel autel au Petit-Séminaire de St-Cheron-lez-Chartres. On sait que Mgr l'Evêque de Poitiers a été élève et plus tard professeur dans cet établissement.

— Mgr l'Evêque de Chartres, se disposant à partir prochainement pour Rome, a avancé et fixé au 31 octobre l'ordination de Noël.

— Cette année, pour la première fois, les membres du Tiers-Ordre de Saint-François ont eu, à Chartres, les exercices d'une retraite; le R. P. Jules, franciscain, définiteur de l'ordre, les a prêchés à la Crypte le soir, et à la chapelle Saint-Piat le matin; plus de cent personnes assistaient à l'exercice de cinq heures et demie du *matin*.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Je viens remercier Notre-Dame de Chartres de la grâce qu'elle m'a obtenu. Depuis quelque temps mes idées s'égaraient; je n'avais

de repos ni jour ni nuit. Le dernier jour d'une neuvaine faite à mon intention en l'honneur de Notre-Dame de Chartres, j'ai senti un mieux extraordinaire et le mieux a continué depuis. (D. B. du Mans.)

2. Le 6 octobre au soir, je vous écrivis à la demande de la pauvre mère du jeune Ch. T. de l'Aud. paroisse de Sen., pour vous prier de faire recommander le malade âgé de seize ans; et le lendemain 7, à neuf heures du matin, une amélioration se déclarait, et l'enfant qui jusqu'alors avait été sourd et muet, sans connaissance aucune, se mit à parler au grand étonnement des personnes présentes. Peut-être était-ce l'heure à laquelle vous aviez commencé la recommandation. Quoiqu'il en soit, le doigt de Marie, notre bonne et sainte Mère, est là... Aujourd'hui même le jeune homme s'est levé; il a toujours été de mieux en mieux depuis le 7 octobre. Le père, la mère, l'enfant ne doutent nullement que la guérison ne soit due à la protection visible de Notre-Dame de Chartres; je suis tout à fait de leur sentiment. Tous les trois, pour prouver leur reconnaissance, se promettent un pélerinage aux pieds de Notre-Dame, dans le cours du mois de mai, et feront dire une messe d'actions de grâces à laquelle ils veulent assister. (C. H. Big., ch. h., curé de Sen., dioc. du Mans.)

3. Une religieuse vient remercier Notre-Dame de Chartres de sa guérison par l'intercession de cette Bonne Mère; elle avait été condamnée par les médecins et maintenant elle remplit ses fonctions sans difficulté. (Une religieuse du Saint-Nom de Jésus, r. de Vanve, Paris).

4. J'ai souvent fait des neuvaines à Notre-Dame de Chartres avec mes élèves pour différentes intentions; elle nous a aidées et protégées bien des fois ; en ce moment, je travaille à la confection d'une étole que j'offrirai à son sanctuaire; c'est une consolation pour moi de montrer ainsi ma reconnaissance envers la Sainte-Vierge.
(Une institutrice allemande).

5. Mon enfant que j'avais recommandé aux prières des Clercs s'est trouvé guéri aussitôt la neuvaine commencée : depuis sa santé est très-bonne. Merci à Notre-Dame qui m'a déjà tant de fois secourue.
(Veuve M. de D., diocèse de Versailles).

6. Je viens d'obtenir à la suite d'une neuvaine une grâce que nous sollicitions depuis longtemps, et je vous prie de vouloir bien faire brûler pendant neuf jours une lampe dans la chapelle de Marie en action de grâces. (M. de La R. de V.).

7. Nous avons reçu d'un prêtre tout dévoué à Notre-Dame de Chartres, une feuille manuscrite pour laquelle il demande la bénédiction de cette bonne Mère, assuré que sous ses auspices elle trouvera partout bon accueil et portera son fruit. En voici le contenu : une *invocation* peut fort bien couronner nos extraits de correspondance qui attestent précisément le succès des invocations à Marie :

— (Seigneur, vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle (Ps. VIII, v. 3).

— *Prière à faire réciter aux petits-enfants au-dessous de sept ans*, pour le Concile, pour l'exaltation du Saint-Nom de Marie, à toutes les intentions de ceux qui feront réciter ces prières : « O VOUS QUI AVEZ DIT : JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION, PRIEZ POUR NOUS. » (Le 25 mai 1858, la bergère de Lourdes à qui apparaissait la très-sainte Vierge, lui ayant dit par trois fois : « Madame, qui êtes-vous? » la Sainte-Vierge répondit : « Je suis l'Immaculée-Conception. » Comme si elle eut dit, non pas : « Je suis blanche, » mais : « je suis la blancheur; » non pas : « je suis pure, » mais : « je suis la pureté même ; » autant du moins que cela peut se dire d'une créature. Rien ne lui est plus cher que le privilége de son Immaculée-Conception).

Pour les chroniques et les extraits :

L'abbé Goussard,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Treizième année.
12e NUMÉRO. DÉCEMBRE 1869.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION !...

Le pélerinage de *Notre-Dame de Lourdes* se rattache si essentiellement à l'ineffable mystère de l'Immaculée-Conception, que nous croyons devoir choisir le mois où l'Église célèbre cette fête si chère à tous les cœurs dévoués à MARIE, pour en redire l'émouvante origine.

Nous trouvons, au début, une pauvre petite enfant des Montagnes, toute chétive, toute simple, tout innocente, ne sachant en fait de prières que son chapelet qu'elle récite partout, à toute heure, en gardant ses brebis. Elle répond au nom de Bernadette : son père, François Soubirous, est un pauvre meunier qui fait vivre de son travail sa femme et ses quatre enfants. Sa mère prend soin de la famille ; après l'avoir laissée jusqu'à quatorze ans chez les bons paysans qui l'ont élevée, elle l'a fait venir à Lourdes pour l'envoyer à l'école et au catéchisme... La chère petite est en apparence la plus ignorante de ses compagnes, mais elle a cependant la plus grande des sciences : cette naïve simplicité qui plaît tant au bon Dieu... Son âme candide et paisible ressemble à ces lacs inconnus jetés par la main divine sur le sommet des montagnes, et dans lesquels se mirent en silence toutes les étoiles du ciel. Les traits de son visage n'ont rien de remarquable ; elle est petite et sa taille disparaît sous une bure grossière : cependant elle possède un charme indéfinissable qui n'est point de ce monde, et qu'on pourrait appeler la majesté de l'innocence...

Le mois de février de l'année 1858 n'est point encore au milieu de son cours ; il fait froid dans le misérable logis des Soubirous. L'âtre est sans feu... L'heure du repas approche, et il n'y a pas un morceau de bois pour le préparer...

« Va vite en chercher dans les communaux ou sur les bords du Gave, » dit la mère à Marie, sa plus jeune fille... J'irai avec elle, s'écrie Jeanne leur petite voisine. — Maman, laissez-moi y aller aussi, demande timidement *Bernadette*. — Mais elle tousse beaucoup, et pour obtenir la permission désirée, il lui faut promettre de bien se vêtir : elle prend donc son capulet, blanc

comme la neige qui couvre encore les montagnes, et part avec les deux enfants. Mais, tandis que le tablier de Jeanne et celui de Marie se remplissent de branchages et de copeaux, le sien reste vide... ; elle a bonne volonté pourtant : les forces seules et l'agilité lui manquent... Tout en les suivant de loin, la petite bergère arrive à l'extrémité de l'île du Châlet, juste en face la grotte de *Massabielle*. Ses compagnes, plus alertes, ont déjà franchi le cours d'eau qui baigne le pied des rochers : comme elle se dispose à les rejoindre, elle croit entendre, au milieu du silence et de l'immobilité de la nature, un coup de vent venant de la prairie avec une irrésistible puissance. — Bernadette lève instinctivement la tête, regarde vis-à-vis d'elle et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque sorte par ce qu'elle aperçoit, elle s'affaisse sur elle-même et tombe à deux genoux. Un spectacle inouï venait de frapper ses regards. Au-dessus de la grotte devant laquelle Marie et Jeanne ramassaient du bois mort; dans une niche rustique qui couronne le rocher, se tenait debout, environnée d'une clarté céleste, une femme d'une incomparable splendeur. Son voile et sa robe, tissés, sans doute, dans l'atelier mystérieux où s'habille le lys des vallées, étaient d'une blancheur éblouissante ; sa ceinture avait la couleur du firmament : sur chacun de ses pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient une branche d'églantier sauvage, s'épanouissait la rose mystique couleur d'or ; un chapelet d'albâtre pendait entre ses mains jointes avec ferveur; ses doigts faisaient rouler les grains l'un après l'autre, mais les lèvres de cette reine des vierges restaient immobiles. Au lieu de dire le rosaire, elle paraissait écouter dans son cœur l'écho éternel de la *salutation angélique*, et le murmure immense des invocations venues de la terre pour y attirer ses bienfaits. Bernadette éblouie, charmée, se mit à réciter sa couronne de prières ; quand elle fut arrivée au dernier *Gloria Patri*, l'apparition disparut... L'enfant rentra tout émue chez sa mère avec les deux petites filles qui n'avaient *rien vu*, *ni rien entendu*.

Le lendemain elle y retourna, munie d'eau bénite : « si c'est le diable, lui avaient dit Marie et Jeanne (*graves* théologiennes qui se mêlaient, comme on le voit, du *discernement des esprits*), tu lui en jetteras, et *il s'en ira.* »

Le cœur de l'enfant lui disait tout bas que l'esprit de ténèbres n'était pour rien dans la radieuse apparition. Néanmoins, quand prosternée devant la grotte, elle aperçut *la belle dame*, obéissant aux avis qu'elle avait reçus, elle l'aspergea de son mieux. Mais la sainte Vierge (car c'était elle-même, quoique Bernadette ne le sût pas), au lieu de s'éloigner, s'avança vers le bord de la grotte en souriant à la chère petite *exorciste*. Celle-ci tomba aussitôt dans une ravissante extase et, prenant son chapelet, elle le récita, comme toujours, avec une grande ferveur. Lorsqu'elle l'eut achevé, l'apparition s'évanouit.

La *jeune voyante* se rendit encore à la grotte le jeudi 18 février ; mais cette fois elle était accompagnée de deux pieuses femmes de Lourdes. Tout-à-coup l'enfant poussa un cri et, levant ses yeux tout rayonnants de bonheur, elle contempla avec délices la beauté

sans tache, comme l'appelle la sainte Église de Jésus, « *Tota pulchra es, Maria.* » — Viens ici pendant quinze jours, dit la sainte Vierge à la bergère. — Je vous le *promets*, répondit Bernadette. — Et moi, reprit l'Apparition avec un céleste sourire, je te *promets* le bonheur, non en ce monde mais *en l'autre* !...

La petite privilégiée de Marie fut fidèle à cet engagement sacré; mais pour le remplir, elle eut bien des difficultés à vaincre, bien des difficultés à surmonter...

Les autorités de Lourdes croyaient peu au surnaturel et, de *par la loi*, on voulait l'empêcher de retourner à la grotte. Sans la fermeté du curé, on l'aurait même conduite de force dans un hospice d'aliénés... Pauvre innocente ! il y avait trop de sincérité, trop de rectitude dans ses dires, trop de simplicité chrétienne dans tout son être pour qu'on l'accusât de fraude ou de mensonge. Donc, afin de sortir d'embarras, *ces messieurs de la libre pensée* (car il y en avait dans ce petit pays pyrrénéen), la disaient folle ou hallucinée... Mais le bon peuple, celui qui *croit* encore et qui *prie*, ne pensait pas ainsi : et, saisi d'une indéfinissable attraction, il se portait en foule à la grotte pour contempler cette humble fille de la terre quand, transfigurée par l'extase, elle ressemblait à un ange du ciel plongé dans d'inénarrables délices.

Le mardi, 23 février, la sainte Vierge appela l'enfant par son nom : « Bernadette, lui dit-elle de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit les Séraphins, « j'ai à te révéler une chose que toi seule dois savoir. » Puis, abaissant sur cette enfant qui avait déjà souffert pour elle, un regard de maternel amour, elle la rendit dépositaire d'un secret : « Va dire aux prêtres, » ajouta-t-elle ensuite, « que je veux qu'on m'élève ici une chapelle » et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard, son geste semblaient promettre qu'elle y répandrait des grâces sans nombre.

Après ces paroles elle disparut, et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y rentre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La petite ambassadrice de Marie alla aussitôt trouver le curé de Lourdes, homme plein de foi, de science et de piété, et lui fit part du message dont elle était chargée. Le prudent pasteur, avant de prendre aucun engagement, dit à Bernadette de demander à la céleste vision, comme signe de sa puissance, que la branche d'églantier, sur laquelle elle appuyait ses pieds délicats, fleurit instantanément.

L'enfant transmit le lendemain la décision du pasteur à la reine du Ciel qui se prit à sourire, et pour toute réponse, lui confia un second secret; mais le rosier ne fleurit pas... Quelques instants après, au grand ébahissement de la foule, Bernadette se mit à marcher sur ses genoux depuis les bords du Gave jusqu'au fond de la grotte, en répétant ces mots que prononçait la Divine maîtresse : *Pénitence*, Pénitence, PÉNITENCE... La mère de miséricorde faisait ainsi comprendre que, lorqu'il y a tant de pécheurs qui se perdent; tant de malheureux qui souffrent; il y a d'autres grâces à solliciter de sa puissance et de sa bonté que de faire éclore une fleur qui ne brillera qu'un matin. Marie

se réservait d'ailleurs de donner un signe bien autrement évident de son apparition dans ces lieux agrestes et solitaires. Cette heure solennelle est proche... Suivons Bernadette à la grotte où l'a déjà devancée une multitude curieuse, empressée et cependant recueillie. La Vierge lumineuse apparaît à l'enfant et lui révèle un troisième secret, — triple armure qui la défendra contre les agitations et les tentations de la vie. — Bernadette, en la joie de son cœur, écoute l'ineffable musique de cette parole si douce, si tendre, si maternelle qui charmait il y a 1800 ans les oreilles filiales de l'Enfant Dieu... « et maintenant, reprend la Vierge, après un silence, va boire, lave-toi à la fontaine, et mange de l'herbe qui croît à côté, » — et comme l'enfant se dirige vers le Gave, elle lui indique au côté droit de la grotte, ce même coin desséché vers lequel, la veille, au lever de l'aurore, elle l'a fait monter à genoux. Bernadette s'y rend ; mais ne trouvant à l'endroit désigné aucune trace de fontaine, elle se baisse et, grattant le sol de ses petites mains, elle pratique une ouverture qui se remplit d'eau mêlée de terre détrempée. Le cœur de l'enfant se soulève devant un pareil breuvage, cependant pour obéir à L'APPARITION qui domine cette scène étrange, elle *boit*, se *lave*, et *mange* de l'espèce de cresson sauvage qui verdoyait au pied de la grotte. La Vierge arrête alors sur elle un regard satisfait, et disparaît à ses yeux.

Le bruit de ce prodige se répandit avec la rapidité de l'éclair. Un nombre incalculable de visiteurs se rendit à la grotte pour voir cette *eau* qui, s'étant frayée un passage, jaillissait avec abondance et ruisselait sur le sol incliné de la grotte. (1) Plusieurs malades, poussés par un mouvement de foi, en burent et furent guéris... Et ces premiers miracles en amenant de nouveaux, les cures, opérées par la source de la Vierge *puissante*, se multiplièrent à tel point qu'on ne les compta plus.

Depuis la fin de *la quinzaine* Bernadette était retournée à la grotte, un peu comme tout le monde, sans entendre en elle-même cette voix intérieure qui l'attirait irrésistiblement. Le 25 mars, jour de l'Annonciation, elle s'y rendit encore, mais cette fois avec le doux pressentiment du bonheur qui l'y attendait.

Nous touchons au point culminant de ces célestes apparitions. Les pressentiments joyeux de l'enfant ne l'ont point trompée. La Vierge se manifeste à ses regards charmés... comme toujours, rayonne autour d'elle une auréole ineffable, dont la splendeur est sans limite, dont la douceur est infinie. — O *ma Dame*, dit la *voyante* dans la contemplation de l'extase, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom ? — Trois fois elle réitère cette naïve demande, mais la royale-Apparition, au lieu de lui répondre, semble rentrer dans sa gloire et se concentrer dans sa félicité... Bernadette, sans se décourager, répète d'une voix suppliante son humble supplique. L'apparition avait les mains jointes, et le visage dans le rayonnement de l'éternelle

1. Cette eau, d'après les résultats d'une analyse scientifique, ne contient par elle-même aucune propriété thérapeutique.

béatitude. A la dernière question de l'enfant, elle ouvrit ses deux bras et les inclina vers le sol, pour montrer à la terre ses mains virginales pleines de bénédiction... Elle les rejoignit ensuite avec une incomparable modestie et prononça ces paroles solennelles :

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Ayant dit ces mots elle disparut dans l'espace, et l'enfant se trouva comme la multitude, devant un rocher désert.

Onze ans se sont écoulés depuis ce grand jour. La source tombe par trois tuyaux de bronze dans une vaste piscine creusée pour la recevoir. Une belle statue de l'APPARITION, placée dans la niche rustique est l'objet de la vénération des pélerins, qui viennent par caravanes immenses visiter ces roches illustres, d'un aspect sauvage, et autrefois inconnues. Un temple, aux proportions grandioses, s'élève déjà jusqu'à la naissance des voûtes ; depuis longtemps on célèbre le saint sacrifice à tous les autels de la Crypte de *Massabielle*.

Bernadette n'est plus à Lourdes, elle s'est faite *sœur de la Charité* (1) ; Dieu la *visite* encore, non plus, comme aux jours de son enfance, par des visions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la douleur. Morte à toutes les gloires de ce monde, à toutes les vanités d'ici-bas, elle vit dans l'humilité du Seigneur : aussi, la sœur MARIE-BERNARD ne lira-t-elle jamais l'admirable ouvrage (2) dont nous avons tiré tous ces détails et qui parle si éloquemment de *Bernadette*, la petite *voyante* de la Vierge Immaculée !..

Un humble servant de Marie.

SOUVENIR DE MARIE EN ANGLETERRE. — OXFORD.

Voulez-vous voir une des villes les plus curieuses du moyen-âge ; une cité dont les principales rues séparent deux longues files de monuments gothiques noircis par les siècles ; dont les habitants chrétiens dans leurs souvenirs et leurs habitudes sont encore en grande majorité hérétiques dans leur foi et leur culte ; une ville où temples, bibliothèques, images exposées au public, tout enfin parle de Dieu et de Marie, mais où l'on persiste à méconnaître la véritable église de Dieu et de Marie ; allez à Oxford.

Oxford, sans importance pour l'industrie et le commerce, partage avec Cambridge l'honneur d'avoir fourni à l'Angleterre la plupart de ses hommes d'état, de ses savants, de ses artistes ; c'est le siége d'une fameuse université ; plus de vingt colléges y distribuent à une jeunesse d'élite l'enseignement de toutes les connaissances humaines ; malheureusement la théologie, qui a toujours une large place dans les programmes scolaires, a dévié sur bien des points de la ligne tracée aux fidèles disciples de l'Evangile et de la tradition.

Au milieu de ces palais de la science et de la religion respectés par le temps, nous nous attristions devant une ruine grande, lamentable,

1. Dans l'ordre des dames de Nevers.

2. Notre-Dame de Lourdes par Henri Lasserre. — Palmé, éd. Paris. — « Prenez et lisez, » voilà à notre avis le plus bel éloge que l'on puisse faire de ces pages charmantes, écrites sous la double inspiration de la réconnaissance et de la Foi.

mais réparable encore surtout à une époque de concile œcuménique; c'est la ruine de l'orthodoxie romaine. Dans cette agglomération de colléges dont le reste de la ville ne semble être qu'une dépendance, faites aimer de nouveau l'écho des oracles de Pierre, renouez un anneau rompu à la chaîne qui part du Vatican, rétablissez le sacrifice et le sacerdoce tels qu'ils se sont perpétués ailleurs depuis les apôtres; et Oxford aura retrouvé toute sa physionomie primitive. Aujourd'hui le froid formalisme des rites anglicans, les divisions de sectes, les envahissements du scepticisme, voilà ce qu'acceptent volontiers tant d'étudiants astreints aux mêmes études, à la même discipline, au même costume que leurs ancêtres, mais différant avec eux de croyances, bien que les pierres des édifices semblent leur crier sans cesse : « Souvenez-vous de notre origine : *Una fides :* Une seule foi.

Nous faisions ces réflexions en visitant les grandes chapelles anglicanes, surtout celle où l'on nous a montré la crosse d'un ancien évêque catholique conservée précieusement dans une armoire près de la Table de communion; puis en gravissant les degrés d'une bibliothèque riche de 200,000 volumes, arsenal bien pourvu de puissantes armes à notre service contre les Réformés; comme aussi en entendant les noms des différentes maisons universitaires : colléges de Saint-Jean, de Sainte-Madeleine, de Sainte-*Marie*, etc.

Ce n'est pas sans intérêt que nous avons rencontré sur notre passage la porte des appartements du docteur Pusey, personnage dont le nom est devenu un drapeau pour un parti religieux diversement apprécié. Ce docteur qui a demandé l'union de son Eglise nationale avec l'Eglise du Pape moyennant des conditions inacceptables; qui, en proposant son traité de paix, s'est présenté, comme on l'a dit, une branche d'olivier dans une main et un glaive dans l'autre, a fait avancer pourtant d'un grand pas beaucoup de ses compatriotes vers le catholicisme; il faut lui savoir gré de ce résultat. Mais un grief terrible dont on l'accuse, c'est la persistance qu'il met à restreindre les droits de la Sainte-Vierge et à vouloir diminuer l'exercice de son culte qu'il appelle faussement : un vaste système de dévotions inconnu dans la primitive Eglise. » Cet homme, après avoir conduit les Neumann, les Manning et d'autres jusqu'au seuil du temple de la vérité, s'est privé jusqu'à ce jour du bonheur d'y entrer lui-même. N'y a-t-il pas là un aveuglement qui ressemble à une punition? Nestorius a senti jadis le poids de la vengeance céleste, pour avoir porté atteinte à la gloire de la Mère de Dieu. Puisse le docteur Pusey ne ressentir que les effets de la céleste miséricorde, désavouer les assertions erronées de son *Eirenicon* et saluer enfin à genoux sous les yeux de ses adeptes l'Immaculée-Conception, *Marie*.

Mais quelle est là-bas, à l'extrémité d'une grande rue, cette modeste demeure où pénètrent en certains jours tant de personnes à l'attitude pacifique, recueillie? Un édifice à la fois simple et gracieux, surmonté d'une croix est la partie principale de cette propriété un peu solitaire; il est facile de reconnaître la résidence du prêtre catholique. Depuis que nous avons vu sa chapelle, éloignée du centre de la ville, nous nous la représentons comme une ruche perdue au fond d'un vaste jardin, et que cependant savent trouver les abeilles pour y former et savourer le miel. Les deux cent cinquante ou trois cents catholiques dispersés dans Oxford et les environs, savent aussi trouver le tabernacle de Jésus pour lui présenter le miel de la prière et recevoir en échange le miel de la parole divine et des Sacrements. On nous a cité un vieillard de la campagne qui, malgré son âge plus que septuagénaire, faisait tous les dimanches sept lieues à pied pour aller à la chapelle et en revenir. Là près de l'autel sont deux belles

statues, celles de Marie et de son chaste Epoux. Le pieux curé, un irlandais d'origine, que nous serions tenté de nommer ici parce qu'il est connu de beaucoup de nos lecteurs, se rappelle, aux pieds de la madone de son oratoire, sa chère Notre-Dame de Chartres à laquelle jadis tout près de nous il consacrait les études de sa jeunesse et les premiers essais de son talent musical; maintenant, seul prêtre de sa religion dans une cité qui est le foyer de la science protestante, il demande la conversion des anglicans dont souvent d'ailleurs il a eu à reconnaître la bonne foi, et répète avec ses vieux amis cette invocation de nos litanies : « Notre-Dame de Chartres, qui avez écrasé l'hérésie, priez pour nous. »

Un jour, il faut l'espérer, le champ cultivé par le missionnaire d'Oxford s'élargira en avançant sur le terrain de l'erreur; un jour peut-être un monument rival de ceux du schisme élèvera sa flèche au milieu des clochers et des tours de l'université en témoignage du catholicisme rentré dans son antique domaine. Récemment la bourse des milords a versé assez de schellings entre les mains des quêteurs pour bâtir ici une église *ritualiste*, riche, coquette même, avec autel, chemin de croix peint aux verrières et autres décorations qui seraient de nature à tromper un œil catholique; là, un couvent de religieuses aussi ritualistes, pâle imitation de nos établissements de Filles de Saint-Vincent-de-Paul; plus loin, un nouveau collége fondé dans le seul but d'honorer la mémoire d'un poète contemporain, de Keble, l'auteur de chants religieux célèbres. Et toi, ô petit oratoire *romain*, ne verras-tu pas des ressources inattendues t'arracher à l'humilité de tes proportions et de ta solitude? Bethléem, terre de Juda, resteras-tu la moindre entre les principales résidences chrétiennes, toi qui seule parmi elles sers d'asile à la vérité. Dieu le sait; mais pourquoi, à l'heure de la Providence, la Reine qui trône dans ta pieuse enceinte, n'irait-elle pas vaincre l'erreur et soumettre à son amour le peuple de la grande ville pour le rendre de nouveau le peuple de Dieu : *ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel.* Nous avons auguré de cet avenir en lisant une inscription, ex-voto d'une conversion touchante, gravée sur le mur de la chapelle auprès de la statue de Marie.

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Offrandes de Tierçaires-Carmélites au Saint-Père. — On nous prie d'insérer les lignes suivantes : « Une touchante cérémonie suivie d'une bien touchante action vient d'avoir lieu dans une des chapelles de Chartres. M. le curé de la cathédrale, à la veille de son départ, pour Rome, a donné l'habit du tiers-ordre du Carmel à quatre nouvelles novices. Rien de beau comme ce spectacle où de jeunes personnes viennent promettre à Dieu de mener une vie religieuse au milieu du monde! Un certain nombre de tierçaires professes étaient venues de la ville et d'ailleurs pour les encourager par leur exemple, les fortifier par leurs prières. En les voyant revêtues de leurs manteaux et de leurs voiles, on aurait dit un intérieur de Carmélites. Après un discours tout paternel du bon et saint curé, elles ne voulurent pas se séparer sans remettre entre ses mains une offrande que le pieux pèlerin ira déposer aux pieds du Saint-Père en lui demandant sa bénédiction pour ce petit troupeau choisi de Dieu. En quelques minutes on avait trouvé cent francs. *Les fleurs du Carmel ont donné leur parfum.* Flores dederunt odorem suum. L'une d'elle en donnant 20 francs a bien imité la veuve de l'Evangile dont parle Notre-Seigneur; elle a donné tout ce qu'elle avait. *Omnem victum suum quem habuit misit.* »

Monseigneur Pie de passage dans son pays natal. — Le jeudi 28 octobre eut lieu la bénédiction de la Chapelle du Chateau des Vaux, et la consécration de l'autel dédié à la très-Sainte-Vierge.

Résidence splendide, ce château est la propriété de M. le marquis d'Aligre. Il est assis au bord de l'Eure et construit sur le territoire des deux paroisses limitrophes, Pontgouin et Saint-Maurice, au sein de ce vallon qui déjà longe si agréablement les antiques forêts du Perche et plus loin semble un long sillon de verdure au milieu des vastes plaines du pays chartrain.

La chapelle à trois nefs et en style Louis XVI, n'est pas moins admirable par sa richesse que par le bon goût qui a présidé à sa décoration. L'autel en pierre parfaitement sculptée, le rétable orné d'un beau tableau couleur grisâtre, représentant l'Assomption, une gracieuse coupole où se dessinent les figures inspirées des quatre Évangélistes, dominées au fond par l'Esprit-Saint sous la forme traditionnelle de la colombe, enfin trois jolis vitraux sortis des ateliers de M. Maréchal, de Metz, ornés d'armoiries et où sont peints, avec la sainte Vierge et saint Joseph, les patrons des deux paroisses voisines, tout contribue à rendre ce petit oratoire véritablement magnifique.

La cérémonie fut commencée à neuf heures et demie. Mgr l'Évêque de Poitiers s'était rendu aux désirs de la noble famille et ce fut Sa Grandeur qui fit la cérémonie avec cette dignité toute gracieuse qu'on lui connaît, et qui a tant de charmes dans la personne de l'illustre prélat.

Empêché le même jour par une cérémonie analogue. Mgr l'Évêque de Chartres, n'avait pu se rendre à l'aimable invitation et s'était fait remplacer par M. l'abbé Barrier, vicaire général du diocèse. L'assistance était nombreuse; parmi les ecclésiastiques on remarquait M. l'abbé Héline, secrétaire général de Monseigneur, M. le curé doyen de Pouancé et M. le curé de la Prévoire (diocèse d'Angers), M. le curé de La Loupe, M. l'abbé Breton, curé de Chuisnes, et plusieurs prêtres des paroisses environnantes. De nobles familles s'étaient également fait un devoir de venir assister à cette fête religieuse. Citons seulement M. et Mme la marquise de Pontoi-Poncarré et leur famille, Mme la comtesse de Boisguyon, M. et Mme du Tillé, et cette autre famille de Cossé-Brissac sitôt visitée par le deuil et la douleur.

Les orphéonistes de la société de Saint-Thibault de La Loupe s'étaient empressés d'offrir leur concours pour la cérémonie.

Mais ce qui fit les délices de tous, ce fut la belle allocution où Sa Grandeur se plût à rappeler l'infinie bonté du Verbe Divin qui daigne habiter au milieu des hommes, de Celui qui s'est appelé lui-même l'Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous, Dieu chez nous, *Emmanuel quod est interpretatum : nobiscum Deus.*

Deux noms appartenant à l'illustre famille trouvèrent leur place dans ce discours : Elisabeth Le Chapellier et Elisabeth Lhuillier, qui auxiliaires zélées de l'incomparable Vincent de Paul, se trouvèrent mêlées à toutes les saintes œuvres de ce grand homme et de ce grand siècle.

Enfin une parole fut accordée à d'autres souvenirs : « Pour moi, dit le prélat, je vous remercie de la joie que vous m'avez ménagée aujourd'hui. Ce sera l'un de mes plus chers souvenirs; d'avoir laissé le long de ces vallons qu'ont foulés tant de fois mes pas d'enfant, un autel consacré par des mains auxquelles il eut été difficile de présager que ce ministère était réservé.

Trop heureux d'avoir pu, par ces larges effusions du chrême et des bénédictions qu'il contient, acquitter la dette de tant de fleurs dérobées à vos prairies, de tant de courses furtives à travers vos champs, vos bruyères et vos forêts ! »

A la cérémonie religieuse succéda une distribution de pain aux pauvres de la contrée; puis M. et Mme d'Aligre firent à leurs invités les honneurs d'une réception toute princière. Que ne peut-on faire avec une telle fortune et un bon cœur! Mais les proportions d'une chapelle privée n'avaient pu donner place à tout un peuple avide de recevoir l'enfant privilégié du pays. Sa Grandeur elle-même aspirait à visiter l'église de son baptême, l'église de Pontgouin, à

s'y trouver au milieu de tous ses compatriotes. Les solennités de la Toussaint allaient combler tous les vœux. Nos lecteurs savent la majesté imposante des cérémonies pontificales : inutile de les dépeindre. L'oreille était plus avide que les yeux; ce que l'on souhaitait par dessus tout, c'était d'entendre la parole si éloquente de l'évêque. Ce désir fut satisfait, à la grande joie de tous. Dès le dimanche, jour de la réception solennelle, le prélat, dans un simple entretien semé de gracieux à-propos, donnait libre cours aux inspirations de son cœur. Quant au discours du lendemain, l'orateur y a déployé son beau talent : on ne peut rien dire de plus simple et tout à la fois de plus magnifique sur le ciel, terme de notre carrière, et sur la vie chrétienne qui y conduit.

Est-il donc si difficile de gagner le ciel? L'accomplissement d'un devoir par jour, d'un devoir par semaine, d'un devoir par an, est-ce trop demander? Dieu, qui pouvait tout exiger, se montre-t-il trop rigoureux?

Que dire maintenant de cette belle péroraison empruntée au Psalmiste : *Lœtatus sum in his quœ dicta sunt mihi: Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem.* La terre, ce vestibule du ciel, ne nous offre que le spectacle de la souffrance et des larmes; la vie n'est qu'une série de séparations cruelles et de deuil. Ne demeurons pas oisifs en ce lieu... *In domum Domini ibimus.* Voilà mon espérance, ma consolation.

Le savant évêque l'avait bien dit : tout passe en ce monde, et rien de plus fugitif que les jours de bonheur... Les offices du soir terminés, il fallait bien songer au départ; l'illustre pèlerin de Notre-Dame avait à cœur de se rendre à Chartres, son autre patrie, pour vénérer la Vierge du Pilier et passer auprès d'elle la journée du lendemain. La foule qui stationnait aux abords de l'église et du presbytère l'a compris ; la séparation aura lieu, mais il ne tiendra pas à elle de la retarder : cette foule s'ébranle à la suite des voitures, et se dirige, musique en tête, jusqu'à la gare, où se firent les derniers adieux. Nous ne terminerons point ce compte-rendu sans féliciter la fanfare de Saint-Ferdinand de Chartres, sur la bonne exécution des morceaux qui ont été entendus à Pontgouin dans cette journée mémorable.

Une aimable intervention nous a procuré le discours adressé à Mgr l'Évêque de Poitiers, par M. le curé de Pontgouin, nous le publions en entier :

« Monseigneur,

» Je ne puis me défendre en ce moment d'un vif sentiment d'émotion. La présence d'un prélat que l'Église vénère comme l'un de ses plus vaillants défenseurs, que le monde lui-même admire comme l'un des princes de l'éloquence, serait assurément plus que suffisante pour m'imposer une crainte respectueuse; mais ce n'est pas de la crainte que je ressens.

» Pour se rendre plus accessible, l'homme de génie sait faire oublier sa supériorité; les riches facultés que la divine Providence lui a si largement départies, sont mises comme en réserve pour les circonstances voulues, et les inférieurs de bonne foi le trouvent toujours indulgent. Aux ennemis de la vérité, aux fauteurs du mal de trembler. *Qui tametsi pacati ac moderati, hac in re leves et faciles esse non sustinent, cum per silentium et quietem, Dei causa proditur, verum hic admodum bellaces sunt atque in confligendo acres* (Grég. Naz. oratio 21, de Sancto Athanasio, N° 25), car leurs perfidies, leurs trames ténébreuses seront mises au grand jour, et les ténèbres n'ont pas de plus terrible ennemie que la lumière.

» Pour nous, Monseigneur, ces lumières, ce talent, loin de nous effrayer, nous rassurent, s'il est dit de la science qu'elle repose sur les lèvres du Pontife, il est dit aussi qu'il faut la puiser à ce réceptacle. Cette science est pour nous un auxiliaire, une source féconde.

» Le mobile de notre émotion, faut-il le demander à ces prêtres vénérables, à tous ces fidèles qui nous environnent? C'est un sen-

timent de bonheur, de reconnaissance, disons-le hautement, de fierté bien légitime.

» Le bonheur! vous pouvez le voir empreint sur tous les fronts. Ah! que n'est-il là ce modeste prêtre qui applaudissait si naïvement aux succès du jeune lévite! qu'il serait heureux de le rencontrer aujourd'hui dans toute la majesté de vingt années de pontificat, de luttes et de triomphes.

» Si en quittant le beau ciel du Poitou, vous avez dû, Monseigneur, pour répondre à l'appel du chef de l'Eglise, vous arracher à l'affection d'un troupeau chéri, d'une mère tendrement aimée, prendre en main le bâton du pèlerin et vous diriger vers la ville éternelle, une autre famille s'offre à vous sur le chemin. Vous rencontrez ici des cœurs dévoués que votre visite rend heureux, oui, bienheureux, j'ajouterai même reconnaissants.

» Le bonheur et la reconnaissance ne se dominent pas partout, la main, l'égoïsme du siècle nous l'a trop souvent prouvé, l'égoïsme ne se figure-t-il pas que tout lui est dû. Pour nous, pourrions-nous méconnaître l'honneur insigne fait en ces jours à cette paroisse. Déjà, répondant aux vœux d'une illustre (1) famille, vous avez consacré la pierre sainte destinée au sacrifice, vous avez appelé les bénédictions de l'Eternel sur la demeure somptueuse des bienfaiteurs de ce pays, vous avez rendu par là un hommage bien mérité à cette noble fille du Ciel, la charité qui donne aux deshérités de la fortune le secours et la consolation. Si on ne l'eut déjà fait avec tant de grâce et d'esprit, nous parlerions ici de la sagesse et de la piété de cette famille d'Aligre qui a compris par excellence que tout édifice n'est pas solide et que l'homme travaille en vain si Dieu lui-même n'en pose les assises. Pourquoi l'œil du prêtre visitant la demeure des malades et des affligés ne rencontre-t-il pas jusque dans la plus modeste chaumière l'image de Celui qui a tant aimé les hommes? Si tout le monde ne peut élever des autels et consacrer à Dieu un palais, ne pourrions-nous pas du moins offrir à Jésus-Christ notre *Redempteur*, une modeste place sous le toit qui nous abrite, pourquoi pas même la place d'honneur?

» Enfin, Monseigneur, la présence de Votre Grandeur nous inspire certain sentiment de *fierté bien légitime.* Une matrone romaine, une de ces mères indifférentes aux vanités dont se pavane la femme mondaine, montrait avec bonheur ses enfants, les considérant comme ses plus belles parures. L'antiquité a beaucoup vanté cette vertu maternelle et elle fait encore l'admiration de nos contemporains; pourquoi serait-il défendu à cette paroisse qui vous a vu naître de donner cours à un même sentiment?

» S'il n'est pas permis de se glorifier soi-même, l'apôtre nous a appris à mettre notre gloire dans les œuvres de Dieu, et l'Eglise ne dit-elle pas de l'Evêque : *Elegit eum Dominus et prœelegit eum...* Que l'église de Poitiers vénère en vous le successeur du grand saint Hilaire, que l'église de Chartres vous suive des yeux comme une mère suit son enfant, Pontgouin aura toujours sa première part, et sans lui, le *Tuus sum ego*, cet hommage rendu à Notre-Dame de Chartres n'existerait pas.

» J'aurai peut-être, Monseigneur, alarmé votre modestie, mais pourquoi nous faire un crime d'exprimer librement notre pensée dans cette fête de famille? Nous glorifions l'esprit de Dieu, cet esprit que l'Apôtre s'efforçait de réveiller dans son cher disciple au temple des épreuves, cet esprit qui a transformé les douze premiers évêques, lui seul peut faire de telles merveilles : *Mirabilis Deus in sanctis suis!*

» Encore quelques jours, et Votre Grandeur sera aux pieds de Pie IX, le digne et vénéré successeur de Pierre, l'anneau principal auquel se rattachent tous les autres. Si des fils ingrats le méconnaissent et l'abreuvent de fiel, ah! portez à ce Père bien-aimé

1. Allusion à la devise des trois chanceliers d'Aligre : *Non uno gens splendida sole*, devise si heureusement alliée aujourd'hui à celle de la noble famille de Préau : *Virtus in nobilibus placet.*

l'hommage de notre soumission; présenté par vous, cet hommage lui sera cher, et nos vœux vous accompagneront dans ce glorieux pélerinage. Oui, en priant pour le pasteur suprême et pour le vénérable Evêque de ce diocèse si heureux de vous savoir en ce jour parmi nous, Pontgouin n'oubliera point son fils de prédilection : *Angelus Domini comitetur vobiscum*, que l'Ange du Seigneur vous accompagne en ce long voyage, qu'il vous ramène sain et sauf parmi nous. Après avoir fêté votre départ pour une si noble cause, nous saluerons plus joyeux encore votre heureux retour. *Amen. Amen.* »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur pour l'heureuse conclusion d'un mariage. — 2. Une plaque de marbre, avec cette inscription : A Notre-Dame de Chartres, santé des malades, deux cœurs reconnaissants, A. F., C. G. — 3° Deux autres cœurs pour grâces obtenues.

Lampes. — On nous a adressé dans le cours du mois de novembre 78 demandes de lampes, savoir : Devant Notre-Dame de Sous-Terre : 49 pendant 9 jours, 11 pendant 1 mois, 4 pendant 2 mois, 1 pendant 6 mois, 1 pendant 9 mois, 3 pendant 1 an. — Devant Notre-Dame du Pilier : 2 pendant 9 mois, 1 pendant 1 mois. — Puis, en dehors des deux sanctuaires du pèlerinage, savoir : dans la chapelle de Saint-Joseph : 5 pendant 9 jours, 2 pendant un an. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur : 1 pendant un mois.

Consécration des petits enfants. — 14 nouveaux enfants incrits, dont 6 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de novembre : 278. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 271. — Nombre des visiteurs pour la Crypte : 264.

Un deuil pour l'œuvre des clercs. — Nous demandons des prières, pour un pieux et vénérable vieillard de 82 ans, M. de Rochecave, propriétaire à Bergues-Saint-Winoc (Nord), qui vient de rendre sa belle âme à Dieu, succombant à d'horribles et longues souffrances. C'était, nous pouvons l'affirmer, un des plus zélés propagateurs du culte de Notre-Dame de Chartres; il avait consacré ses vieux jours à son service, ne pensant qu'à multiplier partout les associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, pour concourir à l'Œuvre des Clercs qu'il nommait ses enfants. Pendant les crises fréquentes de sa dernière maladie, ses gémissements étaient sans cesse interrompus par ce cri d'amour... « O Notre-Dame de Chartres! » Sa mort, digne fin d'une sainte vie, a été celle d'un prédestiné. Son éloge demanderait bien des pages; nous ne pouvons offrir ici à sa mémoire que quelques lignes; mais nous y suppléerons plus tard en le faisant connaître par des extraits de sa correspondance. La noble famille dont M. de Rochecave était le chef vénéré, se ressentira longtemps, nous l'espérons, des bénédictions qu'il a appelées sur elle, en se montrant le serviteur si dévoué de Marie!

Départ de Monseigneur l'Évêque de Chartres pour Rome. — Après l'évangile de la messe pontificale, le jour de la Toussaint, Monseigneur l'Evêque de Chartres a annoncé de nouveau son prochain départ pour Rome. Sa Grandeur a profité de la circonstance pour adresser aux assistants une éloquente allocution sur l'amour de l'Eglise, sur l'autorité du concile, et en même temps sur le mépris des journaux irréligieux auxquels doit être fermée la demeure de tout homme qui se respecte et respecte les siens. Le 14 novembre, on savait en ville qu'à l'issue des Vêpres et du Salut, d'après une délibération du Chapitre et du consentement de Monseigneur, on chanterait les prières de l'Itinéraire. Le clergé des différentes paroisses se rendit à la cathédrale pour cette cérémonie à laquelle prirent part un très-grand nombre de fidèles. Il nous serait impossible de dire combien on trouva imposante cette masse de voix pieuses chantant, en présence de Notre-Seigneur encore exposé sur l'autel, le *Benedictus* et

les réponses aux versets qui suivent. C'est sous le coup de ces fortes impressions que, la cérémonie finie, MM. les chanoines, tous les prêtres de la ville, les élèves de la maîtrise et les autres officiers du bas chœur, se rendirent au palais épiscopal pour les adieux à l'Evêque vénéré et en même temps pour les souhaits de fête ; car on était à la veille de la fête de St-Eugène, patron de Monseigneur. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, fut l'interprète de l'assemblée dans un discours dont la composition évidemment avait été dictée par un respectueux attachement au premier Pasteur du diocèse, et dont la lecture trahit une émotion qui n'étonna personne. Monseigneur, trop ému de son côté, dut se faire violence pour répondre; ses remerciements et son appel à la prière pour le voyageur qui ne se séparait que forcément de ses bienaimés, furent dits avec un accent de bonté toute paternelle. Le lendemain, les mêmes prêtres se trouvant presque tous à la table du Père de famille pour de fraternelles agapes, reçurent la nouvelle preuve d'une touchante affection et, le mercredi 18, après avoir dit de fort bonne heure la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Chartres, Sa Grandeur quitta son palais et sa ville épiscopale aux sons graves du bourdon de Notre-Dame. M. l'abbé Dallier, archiprêtre de la cathédrale, accompagne Sa Grandeur à Rome, mais seulement pour quelques semaines; on ne nous a nommé aucun théologien qui doive assister Monseigneur au concile. Voici maintenant le discours de M. l'abbé Barrier :

« Monseigneur,

» Nous sommes heureux de venir chaque année à pareil jour offrir à Votre Grandeur, je dirai mieux à votre paternité, l'hommage de notre affectueux respect, de notre filial dévouement avec l'expression des vœux que nos cœurs forment pour la conservation de votre santé, pour la prolongation de vos jours et pour le succès de votre auguste ministère.

» A ces sentiments viennent cette année s'en joindre d'autres, dont le vénérable Chapitre de votre cathédrale et le clergé de votre ville épiscopale me chargent d'être l'interprète; et j'ose dire que je suis de plus l'organe du clergé tout entier de votre diocèse.

» Plusieurs fois déjà, Monseigneur, la piété a guidé vos pas vers la ville éternelle. Un simple désir exprimé par le Père commun des fidèles a suffi pour vous faire affronter les fatigues du voyage. Il a été bien consolant pour votre foi d'entendre proclamer par la bouche du chef de l'Eglise un dogme qui a la liaison la plus étroite et la connexion la plus intime avec celui de la divine Maternité, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, et nous n'oublierons jamais avec quelle expansion de joie et de bonheur vous avez fait au nom de Pie IX dans votre cathédrale la touchante cérémonie du couronnement de la Vierge pure et sans tache. Permettez à ma reconnaissance, Monseigneur, de rappeler seulement pour mémoire le voyage de 1861, dans lequel vous m'avez procuré l'insigne faveur de vous accompagner. Plus tard deux grandes solennités, l'anniversaire dix-huit fois séculaire du glorieux trépas du prince des apôtres et la canonisation de plusieurs martyrs et autres serviteurs de Dieu, vous ont vu avec près de quatre cents évêques former dans la magnifique basilique de Pierre une belle et splendide couronne autour du bien-aimé Pie IX. C'était là vraiment une fête du ciel.

» Mais aujourd'hui, Monseigneur, de plus graves intérêts vous appellent de nouveau à Rome, cette autre Jérusalem que le prophète Zacharie avait sans doute en vue, parce qu'elle est plus digne que l'ancienne d'être appelée la ville de la vérité. — *Et vocabitur Jerusalem civitas veritatis.* — C'est l'Eglise de la terre si violemment combattue, c'est la société même en péril qu'il s'agit de défendre contre les envahissements de l'impiété, qu'il faut sauver des flots toujours montants de l'erreur qui se produit dans notre siècle sous mille aspects divers et sous les formes les plus monstrueuses.

» Toutes les fois qu'il l'a fallu, votre voix, Monseigneur, s'est élevée avec cette noble et sainte liberté qu'inspire le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Comme saint Ambroise vous n'avez pas

craint de dire la vérité devant les puissants maîtres du monde. — Mais quand elle sera unie à celle de vos collègues rassemblés autour de la chaire principale, autour de cette pierre fondamentale sur laquelle repose l'édifice sacré dont N. S. J. C. est l'architecte, oh! alors quel majestueux concert de témoignages se fera entendre! Quelle imposante autorité, quelle irrésistible influence ce concert unanime devra exercer sur le monde entier? C'est une des gloires que la divine Providence réservait à votre épiscopat, Monseigneur, d'être après le fils de Dieu l'un de ces fidèles témoins de la vérité, *testis fidelis et verus*, et nous serons fiers de voir notre Evêque figurer dans cette assemblée solennelle qui n'a point de devancière plus rapprochée que celle qui s'est tenue à Trente il y a trois siècles.

» Puisqu'il ne nous est pas donné de vous suivre, vous voudrez bien, Mgr, déposer aux pieds du St-Père les sentiments des vénérables chanoines de votre cathédrale et de tous les prêtres de votre diocèse. Ces sentiments sont ceux que professe Votre Grandeur, nous le savons, Monseigneur, les sentiments du plus profond respect, de l'affection la plus vive, du dévouement le plus entier. Oui, Monseigneur, dites au Saint-Père combien nous le vénérons et l'aimons, et tous les vœux que nous ne cessons de faire pour la consolation de sa belle vieillesse et pour l'heureuse issue du grand concile qu'il va présider. — Mais ce qui nous réjouit nous attriste en même temps, Monseigneur, car la nécessité va vous tenir pour un temps éloigné d'un troupeau qui vous est bien cher, bien dévoué. — Dieu veuille que ce temps ne se prolonge pas au détriment de votre santé. — Nous le souhaitons vivement et nous l'espérons de la bonté divine. Pendant que l'esprit du Seigneur planera sur l'auguste assemblée du Vatican, notre rôle à nous sera de supplier par d'humbles et continuelles prières qu'il daigne remplir de sagesse et de lumière tous les pères du concile. — Un autre devoir que nous avons commencé à remplir tout à l'heure, et que nous remplirons chaque jour avec bonheur, ce sera de conjurer le Seigneur tout-puissant et miséricordieux de nous conserver notre pasteur, notre père, et de le rendre à son diocèse avec la paix, la santé et la joie, *ut cum pace, salute et gaudio, revertatur ad propria*, afin qu'il nous rapporte avec le trésor des vérités saintes qui auront été définies et des sages règlements qui auront été décrétés par le Concile, les précieuses bénédictions de l'immortel Pontife, qui occupe si dignement le siége de Pierre, et remplit si saintement les fonctions de vicaire de Jésus-Christ. »

CÉRÉMONIES DE CONSÉCRATION OU DE BÉNÉDICTION. — *Fête au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres.* — Depuis un mois les archives du diocèse de Chartres ont eu à enregistrer six grandes cérémonies de consécration ou de bénédiction. Nous avons raconté plus haut celle qui eut lieu le 28 octobre sur la propriété de M. le marquis d'Aligre; le même jour, Mgr l'Evêque de Chartres consacrait l'autel de Saint-Joseph dans la charmante église de Dancy. Le jour de la Toussaint, la magnifique abside de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou était solennellement rendue au culte à la fin des travaux d'une habile restauration. Le 8 novembre, bénédiction de la nouvelle chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, où, le jeudi suivant, devait se célébrer la fête de l'Adoration mensuelle. Le 15, dans l'après-midi, bénédiction de la vaste salle neuve annexée au sanctuaire de Notre-Dame de La Brèche dans le but de faciliter le service religieux que réclamaient les habitants du quartier : le budget de la Fabrique de la cathédrale et des dons généreux que nous ne pourrions peut-être désigner plus clairement sans indiscrétion ont fait les frais de cette construction récente. Ici la fête a été rehaussée par le chant de plusieurs musiciens amateurs; dans l'asile des Petites-Sœurs, les vieillards s'étaient acquittés eux-mêmes de ce rôle, et nous devons dire qu'il y avait charme à entendre cantiques et motets exécutés par eux avec un entrain vraiment juvénile.

Enfin une solennité plus grande encore que celles dont nous venons de parler, a été celle du 3 novembre au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-les-Chartres; il s'agissait là d'une

consécration d'église et d'une consécration d'autel. Cette double dédicace fut pour la jeunesse cléricale du diocèse et bien d'autres spectateurs l'occasion d'étudier un chapitre de liturgie trop ignoré des fidèles, malgré son incomparable beauté. Ce n'est pas ici le lieu de dire le sens des cérémonies multipliées, des admirables prières récitées ou chantées qui composent cet office. Pourquoi les trois processions autour de l'église, les trois coups de crosse à l'entrée, l'alphabet en grec et en latin écrit sur la cendre avec la crosse, les douze croix de Saint-Chrême, les douze cierges et le reste! pourquoi encore les nombreuses onctions sur l'autel, la translation et inclusion des saintes reliques dans cet autel, les encensements et autres honneurs prodigués à la Table du Sacrifice? la réponse à toutes ces questions appartient aux leçons du catéchisme de persévérance plutôt qu'à un compte-rendu de fête. Nous avons été témoin de tous ces détails dans la belle nef ogivale de St-Cheron, et devant le charmant autel en pierre du même style qui vient d'y être placé.

Mgr l'Evêque de Chartres s'était prêté avec bonheur aux fatigues d'un office si long, mais désiré depuis longtemps dans une maison qui lui est chère; Mgr l'Evêque de Poitiers présent, comme nous l'avions précédemment annoncé, devait reposer l'attention des assistants en la fixant sur un autre objet; l'éloquent Prélat, ancien élève et professeur du petit-séminaire, se proposait de dire l'histoire de saint Cheron, le grand apôtre chartrain, le patron de la maison cléricale qui conserve ses reliques sacrées et porte son nom. On nous avait fait espérer l'impression prochaine de ce délicieux travail si justement admiré par l'auditoire; à cause de son départ pour Rome Mgr Pie a dû ajourner cette publication à laquelle d'ailleurs le temps ne pourra ôter aucun charme.

Pendant la messe dite par M. l'abbé Barrier, les élèves ont chanté plusieurs morceaux bien choisis. Nous devons les féliciter aussi de la cantate qu'ils firent entendre à la fin du repas offert à NN. SS. les Evêques, après la lecture d'une jolie poésie composée pour la circonstance par un rhétoricien. Voilà donc une journée bien mémorable, une grande date pour les annales du Petit-Séminaire, bien plus pour l'histoire du clergé de notre diocèse.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Que les Clercs prient bien Notre-Dame pour mes besoins particuliers; je vous envoie le prix de mon abonnement. En même temps voici quelques pièces de monnaie que je veux donner au Saint-Père; je profite du voyage de Monseigneur à Rome pour les lui adresser; je voudrais bien la bénédiction particulière du Saint-Père. Le secret, je vous en prie, sur la provenance de cette offrande. (Nous respecterons ce secret, bien entendu; il nous suffit, pour l'édification de nos lecteurs, de dire que l'offrande est celle d'une simple domestique et qu'elle monte à *soixante* francs : aux yeux de Dieu ces *quelques pièces* de monnaie en valent mille, quand elles sont données dans de telles conditions.)

2. Une lampe, s'il vous plaît, devant notre bonne Mère de Sous-Terre que je viens remercier de ma guérison. (J. B. de Paris.)

3. Que je suis heureuse de vous annoncer aujourd'hui la convalescence de M. ... Vous avez su quelles angoisses nous avons éprouvées pendant plusieurs jours. Je croyais que Dieu allait encore me demander ce grand sacrifice, il me semblait que j'avais bien payé ma dette en me privant de mes deux petites filles. Enfin le bon Dieu a eu pitié de moi en exauçant les prières et neuvaines faites pour mon cher malade que l'on a arraché à la mort. Remercions ensemble Notre-Dame de Chartres.

(A. d. S. d'A., diocèse de Versailles.)

4. Nous avons beaucoup à remercier Notre-Dame de Chartres; la malade que je vous avais fait recommander est hors de danger.

(P. de Versailles.)

5. Marie Immaculée et notre bon saint Joseph nous ont exaucés pour le bon vieillard octogénaire à *convertir*. « J'ai eu, dit son vénérable curé, le bonheur de le confesser non une fois, mais plusieurs » fois. Oh! comme vous auriez été édifiée de le voir au moment où » je lui ai annoncé qu'il recevrait la visite de son Dieu; dès cet » instant il a demandé son christ et exigé qu'on le laissât seul livré » à la méditation : qu'il était beau de le voir lever les yeux au ciel » avec reconnaissance et amour. Depuis sa communion, lui, dont » vous connaissiez la grande vivacité, il est d'un calme et d'une patience admirables. » En action de grâce d'une telle conversion je demande deux lampes à son intention pendant un mois devant Notre-Dame et Saint Joseph. (M. d. M. de S., diocèse de Moulins.)

6. Je vous avais fait faire une neuvaine pour ma petite fille; elle n'a pas guéri de suite. Espérant en notre bonne Mère, nous nous sommes alors décidés à faire le voyage de Chartres. Quelques jours après la neuvaine, la malade a été guérie.... (V. D.) Et *en post-scriptum de cette lettre l'enfant écrit elle-même* : « Je m'unis à ma grand' mère afin » remercier Notre-Dame de Chartres. Je n'oublierai jamais le grand » bienfait de ma guérison. Oh! c'est bien vrai qu'on ne l'invoque » jamais en vain. » (V. D. de Venda. diocèse de Blois.)

7. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres pour la guérison d'une petite fille que je vous avais recommandée vers la fin de mai dernier. Aussitôt que j'eus parlé de la faire recommander à Notre-Dame, un mieux sensible et presque inespéré se manifesta. Avant la fin de la neuvaine, elle était guérie. Toute la famille attribue cette grâce à la puissante intercession de Notre-Dame de Chartres

(X. du dioc. de Chartres.)

Pour les chroniques et les extraits :

L'abbé Goussard,

Directeur du Journal.

TABLE POUR L'ANNÉE 1869.

I. Œuvre des Clercs et de la Voix de Notre-Dame.

II. Œuvre de la Crypte.

III. Chronique de N.-D. de Chartres.

IV. Articles biographiques.

V. Religion, littérature, beaux-arts.

VI. Faits divers.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES sur le recto de la couverture.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME

Le 1er *Août* 1869.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Jean Caratje, de Malras (diocèse de Carcassonne). — 2e prix : Hippolyte Lefèvre, de Beaudreville.

Cinquième. — 1er prix : Gabriel Brillet, de Seurdes (diocèse d'Angers). — 2e Prix : Auguste Rousseau, de Brou.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, de Saint-Denis (diocèse de Paris). — 2e prix : Victor Bouchage, de Paris. — Accessit : Théodore Pichard, de Brou.

Septième. — 1er prix : Emile Thireau, de Chartres. — 2e prix : Casimir Pichot de Chartres. — 1er accessit : Jules Métivier, de Friaize. — 2e acc.: Louis Hubert, de Romilly-sur-Aigre.

Huitième. — 1er prix : Justin Etienne, de Joinville-sur-Marne (diocèse de Langres).— 2e prix : Désiré Garanché, de Châteaudun.— Accessit : Honoré Julliot, de Chartainvilliers.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, de Brest (diocèse de Quimper). — 2e prix : Jules Durand, de Barjouville.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Rousseau, 2 fois nommé.—2e prix : Jules Vassor, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, 2 fois nommé. — Access. : Victor Bouchage, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Louis Bourgeois, de Neuvy-en-Dunois. — 2e prix : Paul Legendre, de Châteaudun. — 1er accessit : Jules Rouleau, de Bouville.— 2e acc.: Jules Béchu, de Janville.

Huitième. — 1er prix : Louis Hubert, 2 fois nommé. — 2e prix : Désiré Garanché, 2 fois nommé. — Accessit *ex-æquo* : Marie Lécuyer, de Bérou-la-Mulotière, et Joseph André, d'Ermenonville-la-Grande.

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, 2 fois nommé. — 2e prix : Jean Caratge, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Paul Leroy, de Gasville. — 2e prix : Jules Vassor, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Joseph Presles, de Pannes (diocèse d'Orléans). 2e prix : Victor Dirringer, 3 fois nommé. — Acc.: Florent Darsonville, de Besny-Loisy (dioc. de Soissons).

Septième. — 1er prix : Casimir Pichot, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Legrand, de Toury. — 1er acc.: Louis Hubert, 3 f. nommé. — 2e acc.: Jules Métivier, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Désiré Garanché, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Porcher, de Moriers. — Accessit : Justin Etienne, 2 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, 3 f. n. — 2e prix : Jules Durand, 2 f. n.

Cinquième. — 1er prix: Paul Leroy, 2 f. n. — 2e prix : Paul Beaudouin, de La Ferté-Villeneuil.

Sixième. — 1er prix : Victor Bouchage, 3 f. n. — 2e prix : Florent Darsonville, 2 f. n. — Acc.: Théodore Pichard, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Casimir Pichot, 3 f. n. — 2e prix : Alexandre Clerval, de Blussans (dioc. de Besançon). — 1e acc.: Eugène Vallée, de Dammarie. — 2e acc.: Emile Thireau, 2 f. n.

Huitième. — 1er prix : Marie Lécuyer, 2 f. n. — 2e prix : Eugène Porcher, 2 f. n. — Acc.: Joseph André, 2 f. n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Paul Reinert, de Paris. — 2e prix : Alexis K/maïdic, 4 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Achille Savary, de Paris. — 2e prix: Auguste Rousseau, 3 f. n.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Durand, 3 fois n. — 2e prix : Ernest Fourmond, de Réclainville.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Hippolyte Lefèvre, 2 f. n. — 2e pr. : Alexis K/maïdic, 5 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Jules Vassor, 3 f. n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 4 f. n.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, 4 f. n. — 2e prix : Florent Darsonville, 3 f. n. — Acc.: Victor Bouchage, 4 f. n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, 6 f. n. — 2e prix : Jules Durand, 7 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Paul Leroy, 3 f. n. — 2e prix : Jules Petit, de Voise.

Sixième. — 1er prix : Victor Bouchage, 5 f. n. — 2e prix : Victor Dirringer, 5 f. n. — Acc.: Florent Darsonville, 4 f. n.

Septième. — 1er prix : Jules Métivier, 3 f. n. — 2e prix : Casimir Pichot, 4 f. n. — 1er acc.: Louis Hubert, 4 f. n. — 2e acc.: Eugène Vallée, 2 f. n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, 7 f. n. — 2e prix : Paul Reinert, 2 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Paul Leroy, 4 f. n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 5 f. n.

Sixième. — 1er prix : Victor Bouchage, 6 f. n. — 2e prix : Victor Dirringer, 6 f. n. — Acc.: Théodore Pichard, 3 f. n.

Septième. — 1er prix : Jules Métivier, 4 f. n. — 2e prix : Louis Hubert, 5 f. n. — 1er acc.: Eugène Vallée, 3 f. n. — 2e acc.: Emile Thireau, 3 f. n.

Huitième. — 1er prix : Eugène Porcher, 3 f. n. — 2e prix : Joseph André, 3 f. n. — Acc.: Marie Lécuyer, 3 f. n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Paul Beaudouin, 2 f. n. — 2e prix : Jules Vassor, 4 f. n.

Sixième. — 1er prix : Théodore Pichard, 4 f. n. — 2e prix : Louis Bourgeois, 2 f. n. — Acc.: Paul Legendre, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Ernest Marigault, de Chartres. — 2e prix : Alexandre Clerval, 2 f. n. — 1er acc.: Hilaire Quentin, de Sours. — 2e acc.: Louis Hubert, 6 f. n.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, 7 f. n. — 2e prix : Paul Legendre, 3 f. n. — Acc.: Jules Rouleau, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Ernest Marigault, 2 f. n. — 2e prix : Léon Manceau, de Luplanté. — 1er acc.: Joseph Tissier, de La Ferté-Beauharnais. — 2e acc.: Hilaire Quentin, 2 f. n.

Huitième. — 1er prix : Eugène Porcher, 4 f. n. — 2e prix : Marie Lécuyer, 4 f. n. — Acc.: Honoré Julliot, de Chartainvilliers.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Durand, 5 f. n. — 2e prix : Ernest Fourmond, 2 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Gabriel Brillet, 2 f. n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 6 f. n.

Sixième. — 1er prix : Florent Darsonville, 5 f. n. — 2e prix : Victor Dirringer, 8 f. n. — Acc.: Théodore Pichard, 4 f. n.

Septième, — 1er prix : Emile Thireau, 4 f. n. — 2e prix : Charles Rabœuf, de Trosly-Loire (diocèse de Soissons). — 1er accessit : Alexandre Clerval, 3 f. n. — 2e acc.: Louis Hubert, 7 f. n.

Huitième. — 1er prix : Joseph André, 4 f. n. — 2e prix : Justin Etienne, 3 f. n. — Acc.: Romain Duménil, 2 f. n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Ernest Fourmond, 3 f. n. — 2e prix : Jean Caratge, 3 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Jules Petit, 2 f. n. — 2e prix *ex-æquo* : Paul Beaudouin, 3 f. n., et Gabriel Brillet, 3 f. n.

Sixième. — 1er prix : Florent Darsonville, 6 f. n. — 2e prix : Jules Rouleau, 3 f. n. — Acc.: Victor Dirringer, 9 f. n.

Septième. — 1er prix : Charles Rabœuf. 2 f. n. — 2e prix : Louis Hubert, 8 f. n. — 1er acc. : Martin Gourgues, de Cauneille (dioc. d'Aire). — 2e acc.: Joseph Tissier, 2 f. n.

Huitième. — 1er prix : Romain Duménil, 3 f. n. — 2e prix : Eugène Porcher, 5 f. n. — Acc.: Désiré Garanché, 4 f. n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Alexis K/maïdic, 8 f. n. — 2e prix : Ernest Fourmond, 4 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Jules Vassor, 5 f. n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 7 f. n.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, 10 f. n. — 2e prix : Jules Rouleau, 4 f. n. — Acc.: Théodore Pichard, 5 f. n.

Septième. — 1er prix : Casimir Pichot, 5 f. n. — 2e prix : Louis Hubert, 8 f. n. — 1er acc. : Emile Thireau, 5 f. n. — 2e acc. : Joseph Tissier, 3 f. n.

Huitième. — 1er prix : Romain Duménil, 4 f. n.— 2e prix : Eugène Porcher, 6 f. n. — Acc.: Joseph André, 5 f. n.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Jean Caratge, 4 f. n. — 2e prix : Alexis K/maïdic, 9 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Auguste Rousseau, 8 f. n. — 2e prix : Paul Beaudouin, 4 f. n.

Sixième. — 1er prix : Victor Dirringer, 11 f. n. — 2e prix : Florent Darsonville, 7 f. n. — Acc.: Théodore Pichard, 6 f. n.

Septième. — 1er prix : Casimir Pichot, 6 f. n. — 2e prix : Léon Manceau, 2 f. n. — 1er acc.: Alexandre Clerval, 4 f. n. — 2e acc. : Ernest Marigault, 3 f. n.

Huitième. — 1er prix : Désiré Garanché, 5 f. n.— 2e prix : Romain Duménil, 8 f. n. — Acc. *ex-æquo* : Marie Lécuyer, 5 f. n., et Honoré Julliot, 3 f. n.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — 1er prix : Eugène Vallée, 4 f. n. — 2e prix : Ernest Marigault, 4 f. n. — 1er acc. : Casimir Forrière, de Senonches. — 2e acc.: Désiré Garanché, 6 f. n.

Chant : alto. — Prix : Paul Reinert, 3 f. n. — Acc. : Charles Rabœuf, 3 f. n.

Chant · autre division. — Prix : Narcisse Dourdan, du Coudray.

Plain-chant. — 1er prix : Jules Vassor, 6 f. n. — 2e prix : Lucien Moreau, de Rouvray-Saint-Florentin.

Etude du piano. — *1re division.* — 1er prix : Achille Savary, 2 f. n. 2e prix : Jules Durand, 6 f. n.

2e *division.* — Prix : Victor Dirringer, 12 f. n. — Acc. : Constantin Alleaume, d'Amilly.

PRIX D'ACCESSITS.

Sixième. — Théodore Pichard, pour 5 accessits.

Septième. — Louis Hubert, pour 5 acc. — Joseph Tissier, pour 3 acc. — Eugène Vallée, pour 3 acc. — Emile Thireau, pour 3 acc.

Huitième. — Joseph André, pour 3 acc. — Marie Lécuyer, pour 3 acc. — Honoré Julliot, pour 3 acc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE JANVIER 1869.

Missions diocésaines. — Parmi les paroisses qui ont reçu dernièrement le bienfait d'une mission, on nous cite Lucé, Voves, Prasville; nous n'avons pas reçu des renseignements assez précis sur les deux premières pour en parler; ceux qu'on nous a donnés sur la première auraient trouvé place au numéro de janvier s'ils nous avaient été adressés plus tôt; aujourd'hui nous ne pouvons que les résumer. Le missionnaire de Prasville a été le R. P. Rocipon, mariste; chaque soir, malgré la pluie, une foule considérable se rendait à l'église et entendait la parole apostolique qui ne devait pas rester stérile. Le pasteur a eu la consolation de voir parmi les hommes comme parmi les femmes de nombreux retours aux devoirs de la religion.

Nécrologie. — Une lettre de l'évêché nous a appris, le 18 janvier, la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Simon (Mathurin), curé de Combres, décédé le matin de de ce jour à Nogent-le-Rotrou, à l'âge de 65 ans et dix mois.

— Il y a une quinzaine aussi est décédé M. l'abbé Marchand, curé de Septeuil (au diocèse de Versailles) et chanoine honoraire de Chartres. M. l'abbé Marchand est un ancien professeur du grand séminaire de Chartres. Nous avons entendu plusieurs vénérables ecclésiastiques rendre hommage à ses vertus et à ses talents.

RAPPORT

A monseigneur l'Evêque de Chartres sur ce qui s'est passé pendant le cours de l'année 1868 dans le sein de la société de l'Œuvre des pauvres malades, établie dans la paroisse de la cathédrale, fait par M. le curé de la cathédrale, directeur de l'Œuvre.

Monseigneur,

L'année qui va finir n'a pas eu moins besoin que les précédentes des secours que tenait pour elle en réserve l'Œuvre des Pauvres-Malades. Sur ces trois cent soixante-cinq jours, pas un seul qui n'ait amené, et plus d'une fois très-souvent, au chevet d'un lit de douleur, soit une de nos dames, soit une de nos sœurs de charité. C'est que par suite des rapports établis de Dieu entre l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce, à mesure que la foi va s'affaiblissant et diminuant dans les âmes, le corps doit s'attendre lui-même à plus de misères et d'infirmités : à part ceux qu'on veut bien appeler les heureux du siècle... Et encore, si l'on savait tout! Moins l'homme s'élève vers le ciel pour y chercher appui et consolation, plus il reste près de terre pour n'y trouver qu'angoisse et souffrance. Le corps a besoin de l'âme. Elle est la maîtresse de la maison; si elle néglige d'en prendre soin, si elle en laisse portes et fenêtres ouvertes à tous les vents, Dieu sait ce qu'il y entre d'air mauvais

et malsain. Je n'ai point oublié que Notre-Seigneur a dit que nous aurions toujours des pauvres, toujours aussi des malades, sans doute, parmi nous; mais, parce que la foi devient de jour en jour plus rare, n'en voyons-nous pas le nombre s'accroître et se multiplier tous les jours!

Par bonheur, la charité, si elle s'en afflige, ne s'en effraye pas trop cependant. Elle n'a pas seulement des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, elle a l'intelligence du besoin qu'éprouve le pauvre dans la maladie surtout, son cœur s'en émeut; et si elle sait multiplier ses œuvres en raison de la difficulté des temps, elle sait aussi les soutenir parmi les sacrifices, parmi les épreuves même ménagées à sa persévérance. Comme le feu trouve un aliment à sa flamme au milieu des épines qu'il rencontre sur son chemin, on dirait qu'elle puise une force nouvelle dans les obstacles mêmes qui semblaient lui barrer le passage. Ah! c'est que la charité, la vraie charité, c'est l'amour de Dieu, et que l'amour de Dieu, en attendant qu'il vive de repos et de jouissance dans le ciel, ne vit guère que de travail et de sacrifices sur la terre. La charité vivante et personnifiée, Notre-Seigneur y a-t-il vécu lui-même d'une autre vie!

Aussi leur œuvre est-elle toujours plus chère au cœur de nos Dames, monseigneur; faute de temps ou de liberté, elles ne peuvent pas toutes visiter leurs pauvres malades; mais leur aumône arrive pour eux à la maison, et, à défaut des bonnes paroles dont elles seraient heureuses de l'accompagner, il y a tous les jours dans leur cœur une prière qui demande au bon Dieu les grâces dont ils ont besoin.

Et cette année encore, Monseigneur, que de bénédictions descendues sur l'Œuvre dont nous avons l'honneur de vous entretenir! De vingt-huit malades qui ont dû quitter ce monde, pas un seul qui n'ait reçu les derniers sacrements, et plusieurs d'entre eux avec des sentiments de foi et de piété qui auraient fait honneur à la vie la plus régulière et la plus chrétienne.

Ainsi en janvier, sur soixante malades assistés dans trois cent sept visites, si nous avons eu six décès à regretter, six fois aussi les secours de la religion sont arrivés au pauvre mourant après ceux de la charité. Et il y avait là trois retours aux pratiques de la foi, après de longues années de négligence et d'oubli. Une pauvre mère, sur les six, allait avoir à dire adieu, encore dans la force de l'âge, à un mari, à de jeunes enfants surtout qui auraient encore eu besoin d'elle pendant quelques années. Le sacrifice a coûté cher à son cœur; mais la grâce, plus forte enfin que la nature, a fini par triompher et par amener de son cœur sur ses lèvres un acte généreux de résignation pour elle à la volonté de Dieu, et d'abandon pour tout le reste à la divine Providence.

Février et mars, avec leurs cent trente et un malades, leurs six cent quatre-vingt-quatre visites et leurs cinq décès, tous munis des sacrements, ont droit à une mention honorable, c'est justice leur rendre, sans nous avoir rien laissé pourtant à enregistrer ici que le souvenir précieux de morts chrétiennes.

Avril nous ramenait cette année la grande fête de Pâques. Grâce aux pieuses exhortations de leurs charitables visiteuses, un certain nombre de nos malades, hommes et femmes, rendus à la santé, accomplissaient leur devoir pascal; et de cinquante-neuf malades assistés dans deux cent soixante-dix visites quatre quittaient cette vie dans la grâce de Dieu, nous l'espérons; mais surtout une pauvre

jeune fille atteinte d'une longue et douloureuse maladie, et une femme avancée déjà, elle, en âge, nous ont laissé de leurs derniers moments une bien douce et bien consolante impression.

Le mois de mai, le mois de Marie, devait avoir aussi pour nous sa particulière bénédiction, et elle ne lui a pas manqué. Avec ses quarante-trois malades et ses deux cent cinq visites il nous donnait deux décès, et accompagnés, tous les deux, de bien grands sentiments de foi, celui d'une jeune mère particulièrement à qui la mort, en la séparant de sa petite famille, demandait un sacrifice plus grand que celui même de sa vie. Et pourtant une fois résignée, et tout remis aux mains du bon Dieu, elle s'endormit doucement la prière sur les lèvres et la paix dans le cœur.

De juin avec ses quarante-trois malades, ses cent quarante-cinq visites et son décès encore chrétien, passons au mois de juillet. Sur ces quarante malades, et ses cent soixante visites trois décès, dont deux aussi édifiants que l'avaient peu été de longues années d'indifférence, pour ne rien dire de plus. L'un avait laissé là toute pratique de religion depuis cinquante ans; l'autre depuis quand? il ne le savait plus. Mais s'ils revenaient à la santé, ils se promettaient bien de racheter le temps perdu. Pauvres amis! c'était tout ce que leur demandait le bon Maître, et il se contenta de leur bonne volonté.

Dans les mois d'août, de septembre et d'octobre cent cinq malades, quatre cent soixante-quinze visites et trois décès; mais tous les trois, celui d'une chère enfant surtout, précédés de sacrements plusieurs fois reçus et toujours avec une grande piété.

En novembre enfin, trente-neuf malades, cent cinquante-sept visites et deux décès. Mais la belle mort que celle qui va terminer ce nécrologe, monseigneur! Atteint depuis de longs mois d'une de ces maladies qui ne laissent d'espoir qu'à sa victime, le cher défunt avait accepté de bonne heure les secours de la religion, et une fois entre autres avec tant de consolation, avec un mieux si sensible même, que pendant huit jours il se crut en pleine convalescence. Ce n'était qu'une halte avant d'arriver au terme. Mais le retour de la souffrance, plus aiguë que jamais, ne fit qu'accroître aussi sa piété, et ses dernières paroles, après un acte de résignation toute chrétienne, furent l'expression de sa reconnaissance pour les charitables visites qu'il avait reçues durant tout le cours de sa maladie.

Si consolantes qu'elles soient, voilà bien des morts, Monseigneur. Pourquoi faut-il qu'à cette première liste, déjà trop longue, nous en devions ajouter une autre encore. Sept de nos dames associées sont allées recevoir au ciel la récompense de leurs bonnes œuvres, nous en avons la confiance. Mme Joly des Hayes qui se survivra pour nous heureusement dans la personne de Mme de Villiers. La charité de la mère sera pour sa noble et digne fille la plus précieuse portion de son héritage. Mme Gougis qui a voulu témoigner de son attachement à l'Œuvre avant de mourir, en payant deux années de sa cotisation. Mme Delzons dont la dernière carte de visite à ses chers pauvres malades a été un billet de cent francs. Mlle Batault, d'heureuse mémoire, mais qui malheureusement avait achevé de vivre trop longtemps avant de mourir. Mlle Brochand, femme de cœur autant que d'intelligence, et dont les pauvres se souviendront souvent, le bon Dieu toujours. Mme Darcelle, une de ces bonnes et vraies chrétiennes que l'accomplissement du devoir sanc-

tifie dans l'ombre et sans bruit. Enfin M[me] de Caqueray qui, bien qu'éloignée de Chartres, avait voulu rester des nôtres, et nous envoyait chaque année un souvenir de sa fidélité. Son nom reste attaché depuis des années à une autre œuvre bien chrétienne encore dans ce diocèse. Avec un billet d'entrée signé ainsi par la charité, on ne doit pas attendre à la porte du paradis.

Toujours est-il qu'à notre grand regret il nous restait à nous sept vides à combler, sept places à remplir. Mais la divine Providence y a pourvu, et Dieu en soit béni! Douze nouvelles recrues sont venues offrir leurs noms à notre chère Œuvre; et inutile de dire l'accueil fait à leur demande.

Sous le rapport du personnel, l'Œuvre des Pauvres-Malades va donc compter cinq membres de plus que l'année précédente; et ce que nos recettes y pourront gagner ne nous laissera pas sans doute, en fin de compte, l'année prochaine, à pareille époque, un excédant plus considérable de beaucoup que celui de la présente année.

(Suit le tableau des recettes et des dépenses; et le rapport se termine ainsi :)

« Notre sermon de charité ne devant pas avoir lieu d'ici un mois, dans le cas même où notre rente de vingt-trois francs nous arriverait de la caisse d'épargne dès les premiers jours de la nouvelle année, nous voilà donc avec vingt-neuf francs quatre-vingt-six centimes, pour faire face à toutes les éventualités d'un des plus longs et des plus durs mois de l'année. J'allais oublier nos souscriptions; mais à défaut même de cette ressource nous nous confierons encore assez, Monseigneur, en cette Providence divine qui nourrit les oiseaux du ciel, pour aller en avant et ne pas laisser un seul de nos pauvres malades manquer du secours dont il pourrait avoir besoin. La Providence et la Charité! deux vieilles connaissances qui se sont toujours si bien entendues l'une avec l'autre. » ...

— Le sermon annoncé dans le rapport a eu lieu dimanche 24, entre Vêpres et Complies. Le R. P. Monsabré, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, connu par ses belles conférences, qui circulent maintenant entre bien des mains, a prononcé un magnifique discours. Des aperçus larges et élevés sur l'histoire de la charité qui est celle même du christianisme, nous ont révélé une fois de plus l'orateur, que l'on apprécie et que l'on suit avec empressement à la capitale.

— Au commencement de janvier nous avions entendu un autre sermon de charité. M. l'abbé Blot, missionnaire apostolique, était venu de Saint-Germain-en-Laye, prêcher en faveur des Jeunes Économes; nous avons déjà dit, l'an dernier, à l'occasion de son mois de Marie, que sa parole est très-goûtée par les paroissiens de Notre-Dame.

LES QUARANTE HEURES.

Cette sainte pratique de réparation et d'amour pénitent, ayant lieu dans un grand nombre d'églises, les trois jours qui précèdent immédiatement le Carême, nous venons en rapporter l'origine qui n'est peut-être pas connue de tous les fidèles.

C'était en 1544. François I[er] alors en guerre avec Charles-Quint, avait envoyé des forces nombreuses dans la Lombardie. Milan

tremblait derrière ses murailles, et de ses campagnes désolées par le pillage et l'incendie, s'élevait le cri déchirant de la plainte et de la terreur...

Le Père Joseph (célèbre prédicateur de l'ordre des Capucins), inspiré de Dieu, convie tous les habitants de la grande cité à venir, pendant 3 jours, aux pieds du Très-Saint Sacrement exposé sur les autels, pour demander au divin Sauveur, en mémoire des *quarante* heures que son corps adorable est resté dans le tombeau, de faire cesser le terrible fléau qui les désolait.

Ces prières de tout un peuple humilié devant son Dieu furent exaucées, et un traité de paix, passé entre les puissances belligérantes, mit fin à ces cruelles calamités. La dévotion des *quarante heures* s'étendit bientôt à toute l'Italie.

Saint Philippe de Néri les institua dans les sept basiliques de Rome, où elles attirèrent un nombre prodigieux de fidèles de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Enfin, pour qu'aucune sanction ne manquât à cette touchante dévotion, les souverains pontifes attachèrent aux adorations des fidèles en ces jours bénis, des indulgences particulières. Clément XIII fit plus encore, il voulut que les *quarante heures* fussent célébrées à Rome sans interruption. Elles commencent le premier dimanche de l'Avent dans la chapelle *Pauline* du Vatican ; elle passe de là à Saint-Jean-de-Latran et successivement dans toutes les basiliques, églises, chapelles et oratoires de la ville éternelle.

La guerre, les fléaux, les calamités, dont les pieux fidèles doivent demander la fin pendant ces prières des quarante heures, ne les menacent pas directement. C'est Dieu lui-même qui est attaqué ; c'est sa loi sainte qui est violée ; c'est son amour pour les hommes qui est méconnu, méprisé par un monde coupable, insoucieux de ses châtiments sans fin, comme de ses récompenses éternelles !

Ah ! qu'il est beau de voir dans ces derniers jours de Carnaval (dont les folles joies rappellent en quelque sorte *les lupercales* des païens), l'adorable Eucharistie exposée sur nos autels.

Victime par excellence, Jésus-Hostie se place entre ceux qui l'offensent et la justice de son Père, pour en amortir les coups.

Ah ! tandis que les méchants l'outragent, il détourne de leurs têtes les maux prêts à les frapper...

Tandis que les impies vomissent contre lui l'injure et le blasphème, il déverse sur eux des flots de mansuétude et d'amour...

Tandis que les indifférents l'oublient et vont étourdiment se jeter dans le tourbillon de la vanité et du plaisir, lui, il pense à eux, il veille sur eux, il inspire à son église de multiplier la pompe de ses fêtes pour les attirer, pour les amener à ses pieds, pour leur parler au cœur...

Tandis enfin qu'embrassant l'univers de son providentiel regard, il voit les temples du plaisir remplis d'une foule compacte qui se renouvelle sans cesse, il n'aperçoit le plus souvent dans ses églises qu'un bien petit nombre d'adorateurs...

Et pourtant il demeure là, fidèle à son poste d'amour (ne craignons pas de répéter ce mot quand il s'agit de l'Eucharistie). Il y est les mains remplies de grâces pour les répandre sur nous... le cœur ouvert pour nous y recevoir..., les yeux fixés sur nos misères pour les guérir, sur nos douleurs pour les consoler, sur nos joies pour les sanctifier. Et nous ingrats, nous restons insensibles à tant de bienfaits ! Nous comptons les minutes passées à ses pieds, et quand, réunies ensemble, elles remplissent ce cycle

borné qu'on appelle *une heure*, notre consigne est achevée, nous partons contents, et peut-être pour ne plus revenir. Si du moins nous laissions notre cœur, notre mémoire, notre esprit, toutes les puissances de notre âme auprès du Tabernacle; si nous ne quittions notre Sauveur bien-aimé que pour aller remplir d'impérieux devoirs, l'adorable *solitaire* ne se plaindrait pas de notre absence, et son doux souvenir nous suivrait au milieu de nos occupations... Mais, hélas! qu'il est loin d'en être toujours ainsi... Nous éparpillons, sans les énumérer, les parcelles de temps qui forment notre vie, il n'y a qu'avec le bon Dieu que nous en sommes avares, parcimonieux... D'où vient donc que notre conduite réponde si mal à notre foi? La réponse est facile — *c'est que nous n'aimons pas le bon Jésus comme il nous aime!!!* Que cette réponse si vraie remplisse nos cœurs d'une sainte tristesse et d'un immense désir de rendre à notre Dieu, *amour pour amour.*

Un moyen bien simple nous est offert : c'est de redoubler d'empressement pour le visiter, de zèle pour lui former une nombreuse garde d'honneur; c'est de bien nous persuader qu'en ces jours de joies profanes, notre devoir à nous, qui nous glorifions du titre de Chrétiens, est de tenir compagnie à NOTRE JÉSUS; de le consoler de *ses douleurs*; d'unir nos réparations aux siennes; et de nous disposer, par ces prières de quarante heures, à ces quarante jours de pénitence qui auront pour magnifique couronnement les solennités de la résurrection.

Oui, si nous voulons sortir de notre assoupissement et de notre tiédeur; si nous voulons que le Carême qui va bientôt commencer, devienne pour nous une ère de rénovation dans la foi et la piété, approchons-nous de l'autel, et dans un saint élan de confiance et d'amour, allons réchauffer les glaces de notre âme au SOLEIL DE L'EUCHARISTIE. C. de C.

FÉVRIER 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE.

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Février 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière, etc. Voir le mois précédent.

1er février, lundi. — St. Ignace, évêque et mart., *double*, messe *Mihi.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois, la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.).

2, mardi. — PURIFICATION DE LA SAINTE-VIERGE, *double de 2e classe.* — Avant la messe, bénédiction des cierges et procession, messe *Suscepimus.* — A vêp., mém. : 1° de la Commémoraison de la Passion, ant. *O vos omnes,* ℣ *Oblatus est;* 2° de saint Blaise, évê. et mart., ant. *Iste sanctus,* ℣ *Gloria.*
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du Sacré-Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scap. bleu; — 6° pour l'archiconf. de saint Joseph; — 7° pour le Rosaire; — 8° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulg.; — 9° pour les personnes qui récitent chaque jour les litanies de la Sainte-Vierge.

3, merc. — Commémoraison de la Passion de J.-C., *double-majeur,* messe *Humiliavit.*

Indulg. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour le scap. du Carmel.

4, jeudi. — St Aventin, évêq. de Chartres et conf., *double*, m. *Statuit.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

5, vend. — Ste Agathe, vierge et martyre, *double,* messe *Gaudeamus.*
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains. (Méditer pendant quelques instants sur la Passion de N. S. J.-C.).

6, sam. — Ste Jeanne de Valois, veuve, *double,* messe *Cognovi.*
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indul., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

7, dim. — Quinquagésime, *semi-double* messe *Esto.* — 1res vêp., de St. Jean de Matha, au comm. d'un conf. non pontife, mém. du dim., ant. *Stans,* ℣ *Dirigatur.*
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le Rosaire.
Aujourd'hui, demain et après demain, en réparation des désordres auxquels se livrent les mauvais chrétiens, on fait, dans plusieurs églises, l'oraison des *Quarante-Heures.*

8, lundi. — St Jean de Matha, conf., *double,* messe *Os justi.*
Ind. plén.: 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (j. au ch. des fid.).

9, mardi. — St Tite, évêq. et conf., *double,* messe *Statuit.*
Indulg. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir fait chaque jour pend. un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fidèles).

CLOTURE DES NOCES.

10, mercr. — Les Cendres. Bénédiction et imposition des cendres, messe *Misereris.*
Indul. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au choix des fidèles).

11, jeudi. — St Paul, ermite, *double*, messe *Justus.*
Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour avoir récité l'*Angelus,* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

12, vend. — La sainte Couronne d'épines de N.-S. J.-C., *double-majeur*, messe *Egredimini.*

13, sam. — St Raymond de Pennafort, conf., *semidouble,* m. *In virtute.*
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

14, dim. — 1er de Carême, messe *Invocabit.* — 1res vêp., de St Antoine, abbé, au com. des conf. non pontifes, mém. du dim., ant. *Ecce nunc,* ℣ *Angelis.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois la prière *Angele Dei,* etc., Ange de Dieu, etc. (jour au choix des fidèles).

15, lundi. — St Antoine, abbé, (du 17 janvier), *double.* messe *Os justi.*
Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 février.

16, mardi. — Ste Julienne, vierge et martyre, *semidouble,* messe *Me expectaverunt.*
Ind. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent

gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

17, merc. — *Quatre-Temps* — St. Thimothée, évêq. et mart., *double*, (du 24 janvier), messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph (mercr. au choix des fid.).

18, jeudi. — St Polycarpe, évêq. et mart., *double*, (du 26 janvier), messe *Sacerdotes*.

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.); — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., (comme au 6 février).

19, vend. — *Quatre-Temps*. — La Ste Lance et les SS. Clous de N.-S. J.-C., *double-majeur*, messe *Foderunt*.

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

20, sam. — *Quatre-Temps*. — St Pierre Nolasque, conf., *double*, (du 31 janv.), messe *Justus*.

Indul. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

21, dim. — 2e de Carême, *semidouble*, messe *Reminiscere*. — 1res vêp., de la chaire de St Pierre, à Antioche, mém. : 1° de St Paul, ant. *Sancte*, ℣ *Tu es;* 2° du dim., ant. *Visionem*, ℣ *Angelis*.

Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

22, lundi. — Chaire de St Pierre, à Antioche, *double-majeur*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception.

23, mardi. — St Pierre Damien, évêq. et doct., *double*, m. *In medio*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

24, merc. — St Mathias, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

Indulgences plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles).

25, jeudi. — St Romuald, abbé, *double*, (du 7 février), messe *Os justi*.

Indulg. plénière pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).

26, vend. — Le St Suaire de N.-S. J.-C., *double-majeur*, m. *Humiliavit*.

Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au choix des fid.).

27, sam. — Ste Scolastique, vierge, *double*, (du 10 fév.), m. *Dilexisti*.

Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

28, dim. — 3e de Carême, messe *Oculi*. — A vêp., mém. : 1° de saint Albin, évêq., ant. *Sacerdotes*, ℣ *Amavit*, puis les suffrages.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., (com. au 6 fév.) (jour au ch. des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE FÉVRIER 1869.

Quêtes et Souscriptions. — Les œuvres, dans le diocèse de Chartres comme ailleurs, sont très-nombreuses ; et la charité se prête à tout. Nous avons eu, pendant l'hiver, les sermons et les quêtes au profit des pauvres ; en ce moment, les sociétés de Saint-Vincent-de-Paul et des Jeunes Economes font les préparatifs de leurs loteries ; nous avons inséré plus haut le nouvel appel du Comité qui s'occupe de l'armée pontificale ; dans quelques semaines, l'Œuvre des Séminaires parlera à son tour. Eh bien ! les personnes chrétiennes donnent, donnent toujours, et Dieu ne permet pas qu'elles s'appauvrissent. Vous verrez que la quête de Pâques pour les séminaires aura un bon accueil. Voulez-vous savoir les merveilles de la charité à Paris, dans cette ville où les grandes fortunes s'unissent souvent à de si grandes vertus. Voici quelques traits :

Un correspondant de la *Semaine Catholique de Lorraine,* écrit de la capitale : — On me disait, un de ces jours, que M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, ayant fait, au prône, un appel à ses paroissiens pour achever de construire la maison des vieillards, reçut, le lendemain, un *don anonyme de* 42,000 francs. La semaine passée, on parlait d'une jeune dame, du meilleur monde, qui envoyait spontanément la moitié de son budget de toilette (7,500 francs), à un pauvre curé des faubourgs de Paris. Allez ! c'est là un bien grand sacrifice. Affirmez hardiment que celle qui l'a fait, est une âme bien trempée et une vigoureuse chrétienne. Sur la paroisse Saint-Laurent, s'élève une splendide maison pour les Petites Sœurs des Pauvres : elle a été fondée par deux négociants qui voulaient remercier Dieu des bénédictions qu'il avait accordées à leur travail.

Fête de l'Adoration dans l'église Saint-Pierre de Chartres. — Une fête chère aux âmes pieuses devait avoir lieu à Saint-Pierre de Chartres le 18 février dernier. Dans la paroisse, pasteur et troupeau voulaient célébrer, avec toute la solennité possible, N. S. dans le sacrement de son amour, et chacun rivalisait de zèle, et la fête fut splendide.

La veille, les cloches envoyaient dans les airs leurs notes les plus gaies, et le jour, dès six heures et demie, elles faisaient aux paroissiens un appel bien harmonieux sans doute, mais plus éloquent encore : le chœur de la vaste église, la nef, une partie des bas-côtés, se trouvèrent bientôt remplis de fidèles. Le Saint-Sacrement devait être porté solennellement de la chapelle de la sainte Vierge au maître-autel. Les jeunes filles de la Persévérance, voilées et un flambeau à la main, allaient en avant ; les frères des Ecoles chrétiennes, suivant le dais, formaient comme l'arrière-garde de cette marche triomphale : Notre-Seigneur allait prendre

possession d'un trône que lui avaient préparé des mains habiles et dévouées.

Après l'exposition du Très-Saint-Sacrement, monsieur le Curé fit, du haut de la chaire, une courte, mais substantielle et pieuse méditation, qui fut suivie de la sainte Messe.

Le recueillement de la piété régnait dans le saint lieu; voilà qu'une certaine petite agitation se fait remarquer... le moment de la communion générale était venu. L'assemblée presque tout entière, et nous avons dit qu'elle était nombreuse, se dirigeait vers la sainte Table. Accourus pour présenter, dès le matin, leurs adorations à Jésus Eucharistique, ces chrétiens tenaient à honneur de lui offrir, dans leur âme, une hospitalité toujours acceptée. Quel édifiant spectacle pour les anges et pour les hommes.

A huit heures, les élèves de l'institution Notre-Dame, conduits par tous leurs maîtres, se pressaient autour de l'autel du Dieu qui réjouit leur jeunesse! Deux d'entre eux servaient la messe célébrée par un de leurs anciens professeurs, vicaire de la paroisse. Les élèves de l'institution Notre-Dame, ont, comme toujours, habilement exécuté des morceaux d'excellente musique.

Aux maîtres et aux élèves du petit séminaire de Saint-Cheron revenait l'honneur de chanter la grand'messe. Monsieur l'abbé Ychard, supérieur, assisté par deux professeurs, offrait le saint sacrifice, et tous les élèves chantaient les paroles de la liturgie sacrée. Rien n'est imposant comme cette masse de voix jeunes encore, mais graves déjà. On reconnaissait dans leur chant si religieux les accents d'une foi et d'une piété pleines d'espérances pour l'Eglise. Naturellement, la pensée se reportait vers les religieux qui, dans cette même église, donnaient, il y a bientôt un siècle, un si grand éclat aux cérémonies du culte catholique.

Après les différentes messes, Notre-Seigneur fut visité par un nombre incalculable de personnes. Le sanctuaire était occupé par un et quelquefois par deux prêtres, en habits de chœur, ayant à leurs côtés deux clercs avec leur gracieux petit costume : au bas du sanctuaire, des religieuses et des jeunes filles de la Persévérance. Dans le chœur et dans la nef, une foule sans cesse renouvelée et toujours considérable de prêtres, de religieuses, d'hommes et de femmes du monde, de communautés, de pensions, et cela depuis 11 heures du matin jusqu'à 7 heures et demie du soir.

Alors commença la cérémonie présidée par Monseigneur; elle fut ouverte par le chant si majestueux du *Miserere*, suivi d'un sermon par M. l'abbé Genet, premier vicaire de la Paroisse.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci ità et vos faciatis.

Le prédicateur a développé avec un zèle tout apostolique ces deux pensées :

Dans l'Eucharistie, Notre-Seigneur nous donne l'exemple :

1° De l'humilité par ses abaissements profonds;

2° De l'obéissance, par sa condescendance de tout instant envers les hommes.

Conclusions faciles : soyons humbles et obéissants! Le salut fut chanté par les élèves du Petit-Séminaire, et ils ont prouvé qu'ils savaient aussi interpréter avec ensemble et expression la musique religieuse.

L'église avait été préparée pour une illumination splendide.

Un dôme de verdure, aussi léger que le style incomparable de

l'église, dominait l'ensemble et laissait tomber le long du pilier du chevet de gracieuses guirlandes de feuillage! Entre chacune de ces guirlandes brillaient des clochetons gothiques de lumière, et au-dessous des clochetons d'éblouissantes ogives; la fenêtre du milieu de l'abside était remplie par un immense calice de feu surmonté de la blanche hostie; et l'autel, de quels feux il resplendissait!

Mais un spectacle plus beau et plus consolant, c'était cette foule attentive et recueillie; la vaste église de Saint-Pierre était comble. Ceux qui n'avaient pu commencer la journée par une prière devant le Saint-Sacrement, avaient voulu se réunir à d'autres plus heureux pour venir, le soir, offrir à Dieu leurs adorations! Et qui donc répète sans cesse que la foi est morte? Ah! sans doute le monde n'est pas parfait, le fut-il jamais? Soyons justes et reconnaissons dans cet empressement de toute une ville à célébrer Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel, une manifestation qui a bien sa valeur. Oui, cette fête doit être pour notre zélé pasteur et pour tous ceux qui aiment les âmes une douce consolation.

Un Paroissien de Saint-Pierre.

— A l'heure où nous mettons *sous presse*, le jour de la fête prochaine de l'Adoration à Saint-Aignan n'est pas encore fixé.

— Le 19 février, une cérémonie de prise d'habit dans la chapelle des Carmélites avait rassemblé beaucoup de fidèles, toujours avides de ces spectacles si touchants. Le R. P. Yvetot, de Coutances, était venu de Paris où il prêche une station, pour donner le sermon de circonstance.

— *La Sainte-Enfance*. — A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Sainte-Enfance, le Saint-Père vient d'accorder une indulgence plénière qui peut être gagnée pendant tout le cours de l'année 1869, jusqu'au 1er janvier 1870 exclusivement, au jour qu'ils choisiront :

1° Par chacun des associés à l'œuvre et par tous ceux ou celles qui s'en occupent à quelque titre que ce soit;

2° Par les protégés de l'œuvre;

3° Par les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion, ainsi que cela a été déjà accordé le 12 janvier 1851, sur la demande de S. Em. le cardinal Barnabo.

Cette indulgence est applicable aux défunts.

— La lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres, pour le saint temps de carême 1869, roule sur le Saint-Sacrifice de la messe.

— *Société des Amis de l'Enfance*. — La société des Amis de l'Enfance a tiré sa loterie annuelle le lundi 8 février; quatorze mille billets à 10 centimes avaient été placés. C'est une preuve que l'intérêt qui s'attache à cette œuvre va croissant; il suffisait d'ailleurs pour cela qu'elle fut connue.

Le but de la Société, comme l'indique son titre, est de venir en aide à l'enfance; de s'occuper spécialement des petits garçons pauvres qui fréquentent les écoles, jusqu'à leur entrée en apprentissage; de chercher à

améliorer leur condition par des secours en vêtements ou en objets nécessaires pour le dessin.

Ces secours doivent être la récompense du travail et de la bonne conduite des enfants; car les *Amis de l'Enfance* ont pour but d'aider les maîtres dans la tâche si difficile de former d'honnêtes et laborieux ouvriers, de bons et vrais chrétiens. La Société prend pour protecteur et patron Jésus-Enfant, qu'elle a intention d'honorer particulièrement dans la personne des enfants pauvres. (On peut demander des renseignements plus détaillés sur cette œuvre à M. l'abbé Robé, directeur de la Société, ou à M. Gilbert, rue des Quatre-Coins).

— *Les Jésuites et les Sœurs de Saint-Paul de Chartres à la Guyane Française.* — Les *Missions Catholiques* publient d'intéressants détails sur l'état religieux des pénitenciers de la Guyane. Le ministère du prêtre trouve souvent de grandes consolations auprès de ces malheureux frappés par la justice humaine, et la miséricorde de Dieu agit d'une manière bien sensible sur ces âmes qui, la plupart, semblent fermées à tous les sentiments les plus nobles et les plus délicats.

Voici quelques extraits des *Missions Catholiques :*

Les religieux de la Compagnie de Jésus ont la charge spirituelle de trois hôpitaux, où les Sœurs de Saint-Paul de Chartres soignent en moyenne cinq cents malades. Ces hôpitaux sont installés à Saint Laurent, à l'Ile Royale et à l'Ilet-la-Mère. Les mêmes religieux visitent aussi quelquefois les transportés malades de l'hôpital de Cayenne. Cette année-ci (1868), comme les années précédentes, presque aucun moribond catholique n'a refusé les sacrements. Plusieurs mahométans et autres infidèles ont demandé le baptême.

Il est mort, tant dans les pénitenciers qu'à l'hôpital de Cayenne, environ cinq cents transportés. Les Arabes encombrent les hôpitaux, mais il en meurt peu. Sur ce nombre de cinq cents, on peut donc compter quatre cent cinquante catholiques, dont plus de quatre cent quarante munis des sacrements. Quelques-uns ont donné dans leur maladie et à la mort de grands exemples d'édification. « A Saint-Laurent, écrit un des aumôniers, Stanislas-Alexandre D..., paralysé de tout le côte gauche, après avoir été, pendant une maladie de neuf mois, un modèle de résignation et de piété, est mort au milieu des transports de la foi la plus vive. « Quelle belle mort? disaient ses camarades. Oh! que nous » voudrions mourir comme cela! »

Ce n'est pas seulement à l'hôpital que la grâce opère des conversions; partout elle fait des conquêtes. Voici, parmi les libérés de Saint-Pierre, un trait frappant de la miséricorde divine.

Un pauvre Belge, après une longue série de désordres et de crimes, commencée dès l'âge de treize ans, avait fini par subir en France une condamnation de dix ans de travaux forcés avec la transportation. Sa peine terminée, il s'est vu astreint à passer le reste de ses jours à la Guyane. Son impatience du joug l'eut bientôt entraîné dans l'épaisseur des forêts, où il vécut huit mois, à trois journées de marche de Saint-Jean. Dénoncé par un Arabe égaré dans le bois et qu'il avait remis sur sa route, il fut ramené par des surveillants; enfin, il est devenu concessionnaire dans les forêts de Saint-Pierre.

« Je le rencontrai, écrit l'aumônier de ce pénitencier, cultivant des patates ; il était hâve, décharné, à peine vêtu. Après quelques mots indifférents, je l'exhorte à la patience et à la confiance en Dieu. Fixant alors sur moi ses grands yeux :

« — Ne me parlez pas de Dieu, me dit-il ; s'il y en avait un et » qu'il fût bon et puissant, je ne serais pas si malheureux. Depuis » neuf mois, j'ai constamment la fièvre, et si je ne fais pas ma » tâche, je suis puni !... »

« — Mais comment l'avez-vous servi, pour exiger qu'il ait soin » de vous? »

« — Je ne m'en occupe pas ; laissez-moi tranquille. »

« A une seconde visite, même réception. Peu à peu, cependant, il s'adoucit, la grâce toucha ce grand coupable et l'amena aux pieds du prêtre. Il fit l'aveu de ses fautes avec une douleur si vive, qu'il éclatait en gémissements et en sanglots. Après sa confession, il s'est agenouillé devant le tabernacle, et s'est écrié avec une expression de visage et un accent de voix indescriptibles :

« — O mon Dieu ! en quel état je vous ai mis ! Et c'est pour » l'amour d'un bandit comme moi que vous êtes mort sur une » croix et que vous demeurez dans ce tabernacle ! »

« Il a fait ses pâques et persévère. »

Voyez quelle délicatesse de conscience le Saint-Esprit met dans ces âmes, longtemps si dures. Un des concessionnaires de Saint-Pierre, qui a trois quarts d'heure de chemin à faire par d'affreux sentiers pour se rendre à l'église, était venu se confesser la veille de Pâques. Quelques jours après, son aumônier le rencontre.

« — Eh bien ! je crois que vous n'avez pas communié le jour de » Pâques. Pourtant vous vous étiez confessé la veille. »

« — C'est vrai, mon père ; voici pourquoi. Deux de mes cama- » rades s'étant pris de querelle, j'ai voulu les séparer ; mais je me » suis tellement animé, que je ne me suis plus souvenu ensuite de » ce que j'avais dit ou fait dans ce moment-là. J'ai craint d'avoir » laissé échapper quelques paroles grossières, sans m'en aperce- » voir. Un de mes voisins, que je consultai, fut d'avis que je ferais » mieux d'attendre et de me confesser de cela. Demain j'irai vous » trouver. »

Il tint parole ; le lendemain, avant cinq heures, il s'était confessé.

Voici un bon conseil sous une forme énergique :

« — Malheureux ! si je ne craignais les jugements de Dieu, je » vous abattrais la tête avec ce sabre ! »

L'indignation arrachait ce cri à un brave forgeron, entendant un de ses camarades proférer d'affreux blasphèmes. Ce zélé chrétien est un homme doux et humble, dont la voix ne se fait jamais entendre, si ce n'est lorsqu'il remplit ses fonctions de chantre à l'église. Chaque mois, il apporte sa contribution pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Depuis sa condamnation, jamais sa douceur, sa bonne et pieuse conduite ne se sont démenties.

MARS 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE.

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Mars 1869, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer, tous les jours, par quelque pieuse pratique, saint Joseph, époux de la B. V. Marie.

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Remplir les conditions ordinaires.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er mars, lundi. — St Albin, conf. pont., *semidouble*, m. *Sacerdotes.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains, (visite de la chapelle du tiers-ordre, ou, en cas d'empêchement, d'une église quelconque); — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois, la prière : *O ma Souvraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid).

2, mardi. — St André Corsini, év., *double*, m. *Statuit*, (du 12 février).
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indul., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

3, merc. — Ste Marguerite de Cortone, pénitente, *semidouble*, (du 26 février), messe *Cognovi.*
Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph. (Tous les mercredis du mois de mars l'on peut gagner la même indulg.)

4, jeudi. — St Casimir, roi, *semidouble*, messe *Os justi.*
Indulg. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vend. — Les Cinq Plaies de N.-S. J.-C., *double-majeur*, messe *Humiliavit.*
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (A la condition de méditer pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C.); — 3° pour les Tertiaires-Franciscains.

6, samedi. — Du samedi, messe *Verba.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

7, dim. — 4e de Carême, messe *Lætare.* — 1res vêpres, de St Jean de Dieu, (au commun d'un conf. non pont.), *double*, mém. du dim., ant. *Subiit*, ℣ *Angelis.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

8, lundi. — St Jean de Dieu, conf., *double*, messe *Os justi.*
Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 2 mars.

9, mardi. — Ste Françoise, veuve, *double*, messe *Cognovi.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

10, merc. — Les Quarante Martyrs, *semidouble*, messe *Clamaverunt.*
Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph.

11, jeudi. — St Thomas d'Aquin, conf. et doct., *double*, (du 7 mars), messe *In medio*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au choix des fid.).
12, vend. — Le très-précieux Sang de N.-S. J.-C., *double-majeur*, messe *Redemisti*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).
13, sam. — St Grégoire, pape et docteur, *double*, messe *Sacerdotes*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).
14, dim. — Dimanche de la Passion, *semidouble*, messe *Judica*. — A Chartres, 1res vêpres de N.-D. de la Brêche, *double-majeur*, (au commun des fêtes de la Ste Vierge), et mém. du dimanche, ant. *Abraham*, ℣ *Eripe*. — Ailleurs, vêpres de ce dim. sans les suffrages. Prières à complies.
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains (jour au ch. des fidèles).
15, lundi. — A Chartres, Notre-Dame de la Brêche, *double-majeur*. — Avant la messe, procession, messe propre *Hæc dicit*. — Ailleurs, de la férie, messe *Miserere*.
Indulg. plén. : 1° première des deux indulg. plén. que peuvent gagner les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).
16, mardi. — De la férie, messe *In Deo*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *O Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fidèles).
17, merc. — St Patrice, év., *double*, messe *Statuit*.
Indulgences plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph.
18, jeudi. — St Gabriel, archange, *double-majeur*, messe *Benedicite*.
Ind. plén. : 1° deux des deux indulgences plénieres que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fidèles).
19, vend. — Saint Joseph, époux de la bienheureuse V. Marie, *double de 2e classe*, messe *Justus*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° Indulg. de sept ans et sept quarantaines pour les assoc. à l'arch. de Notre-Dame de Sous-Terre, (vis. de la chapelle de l'arch. ,ou, en cas d'empêchement, de l'égl. paroissiale).
20, sam. — Notre-Dame des Sept-Douleurs, *double-majeur*, (d'hier) messe *Stabant*.
Indulg. plénière : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fidèles).
21, dim. — Rameaux, *semidouble*. — Avant la messe, bénédiction et distribution des Rameaux, ensuite procession, messe *Domine*. — Vêpres du dim. sans suffrages. A complies, prières.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

22, Lundi-Saint, messe *Judica.*

Indul. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (jour au ch. des fid.).

23, Mardi-Saint, messe propre *Nos autem.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 2 mars (jour au ch. des fidèles).

24, Mercredi-Saint, messe *In nomine.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les associés à l'arch. de St Joseph.

25, Jeudi-Saint, *double de 1re classe,* messe *Nos autem.* — Après la messe, on porte en procession le Saint-Sacrement au monument qu'on lui a préparé, et on chante le *Pange lingua.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

26, Vendredi-Saint, *double de 1re classe*; point de messe ce jour-là. Chant de la Passion, adoration de la Croix pendant laquelle on chante les *impropères,* c'est-à-dire les reproches que Dieu fait à son peuple. Après cela, on se rend en silence au monument pour en retirer le Saint-Sacrement et le reporter en silence à l'autel où doit se terminer l'office.

Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains. — De plus ind. plén. pour une heure ou une demi-heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la Compassion de Marie, faite dans l'intervalle de trois heures le vend.-saint à dix heures du matin le samedi-saint.

Nota. — La sainte communion faite le jeudi-saint ou le jour de Pâques suffit pour participer aux ind. plén. parce que le vendredi-saint on ne communie pas.

27, Samedi-Saint, *double de 1re classe,* bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, de l'eau baptismale, messe sans introït.

A partir de midi aujourd'hui, jusqu'à midi du samedi veille de la Trinité, on doit dire debout et au son de la cloche le *Regina cœli* à la place de l'*Angelus.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

28, Paques, *double de 1re classe avec octave,* messe *Resurrexit.* (A l'aspersion, avant la messe, on dit : *Vidi aquam,* jusqu'à la Trinité); 2mes vêpres de la fête. — A complies, ant. fin. de la Vierge : *Regina cœli.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

29, lundi. — De l'octave, *double de 1re classe,* m. propre *Introduxit.*

Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

30, mardi. — De l'octave, *double de 1re classe,* messe propre *Aqua.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 2 mars (jour au ch. des fid.).

31, merc. — De l'octave, *semidouble,* messe *Venite.*

Indulg. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph; — 3° pour les exercices du mois de St Joseph (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE MARS 1869.

Œuvre des Tabernacles et des Églises pauvres de la Campagne. — Cette Œuvre si précieuse pour les pauvres églises a fait, il y a un mois, selon ses bonnes traditions, l'exposition publique des objets accordés aux églises du diocèse. Cette exposition a eu lieu à l'évêché, ainsi qu'elle avait été annoncée, le samedi 27, le dimanche 28 février, et le lundi 1er mars dernier.

L'abondance des matières, que comporte notre présent numéro, ne nous permet pas de nous étendre beaucoup sur le mérite des objets confectionnés pour les sanctuaires de la campagne par les pieuses dames patronesses et zélatrices de cette œuvre si recommandable. Nous nous bornerons, pour ne pas répéter les mêmes éloges, toujours également mérités, à déclarer que cette exposition ne le cédait en rien à celles qui l'ont précédée, et que, si le linge y était un peu moins abondant, les ornements d'église s'y trouvaient plus nombreux qu'à aucune des autres expositions.

Voici le détail de ces objets : 31 chasubles, trois chapes, quatre étoles pastorales, quatre dais en drap d'or, une bannière de la Sainte-Vierge, trois écharpes de salut, sept pavillons de ciboire, quatre ciboires en argent, un calice en argent, deux ostensoirs en argent, une petite custode en argent, trois croix d'autel et huit chandeliers d'autel argentés, deux chandeliers d'acolyte argentés, un bénitier et son goupillon argentés, un instrument de paix argenté, quatre petits chandeliers de salut, un tabernacle en bois doré, deux niches ou expositions, neuf aubes et leurs cordons, trois nappes d'autel, seize lots de linges d'autel et six canons ou tableaux d'autel.

Ces différents objets ont été assignés par le conseil de l'œuvre, aux soixante-sept églises dont les noms suivent :

Armenonville-les-Gâtineaux, Aulnay-sous-Crécy, Beauche, Blévy, Boncé, Boncourt, Boutigny, Bullou, La Chaussée-d'Ivry, Charonville, Charpont, Cherisy, Dampierre-sous-Brou, Favières, Fessanvilliers, Fontaine-les-Riboust, Fontenay-sur-Eure, Fresnay-le-Comte, Gas, Gâtelles, Gironville, Gohory, Houx, Ivry-la-Bataille, Louvilliers-au-Perche, Lucé, Luisant, Mainvilliers, Marchéville, Le-Mesnil-Simon, Mesvoisins, Montharville, Monthireau, Montlandon, Montreuil-sur-Eure, Mézières-au-Perche, Moriers, Ouerre, Pierres, Poinville, Pré-Saint-Martin, Réclainville, Rohaire, Saint-Ange, Saint-Avit, Saint-Cheron-des-Champs, Saint-Denis-de-Moronval, Saint-Denis-les-Ponts, Saint-Eliph, Saint-Jean-de-Rébervilliers, Saint-Laurent-la-Gatine, Saint-Maurice-Saint-Germain, Saint-Ouen-Marchefroy, Saint-Pellerin, Saint-Piat, Saint-Remy-sur-Avre, Senantes, Soulaires, Trancrainville, Trisay-les-Bonneval, Vaupillon, Viabon, Vichères, Villiers-Saint-Orien, Yèvres, Ymeray et Ymonville.

On comprendra facilement l'étendue du bien que fait cette œuvre éminente, lorsqu'on saura que depuis huit ans à peine, qu'elle est établie dans le diocèse, elle a fourni aux églises pauvres cent soixante-seize chasubles de différentes couleurs et cent deux aubes, objets les plus nécessaires pour la célébration du saint sacrifice.

Nous engageons donc MM. les curés et les personnes pieuses, qui sont jalouses de voir le culte divin se célébrer avec plus de décence dans les pauvres églises de campagne, à continuer de diriger le plus d'offrandes qu'il leur sera possible vers cette œuvre si remarquable par l'esprit de dévouement qui anime ses membres. Les dons de toute nature doivent être adressés à Mme de Possesse, château de Boutonvilliers, par Bonneval, ou à M. l'abbé Olivier, chanoine, à l'Evêché.

Les demandes d'objets nécessaires aux pauvres églises doivent toujours être adressées directement à Mme de Possesse, présidente de l'œuvre pour le diocèse, et surtout, avant le 1er octobre de chaque année.

Fête de l'Adoration dans l'église de Saint-Aignan, a Chartres. — La fête de l'Adoration mensuelle a été célébrée dans l'église de Saint-Aignan le jeudi 18 mars. Dès le matin, un grand nombre de personnes étaient présentes à la procession, pour la translation du Saint-Sacrement de la chapelle de l'abside à l'autel du chœur. L'assistance, aux messes basses et à l'office solennel de dix heures présidé par M. l'abbé Barrier, vicaire général, a été un éclatant témoignage de la dévotion envers Jésus-Hostie, centre vers lequel doit converger tout pur amour. Pendant la journée, on a vu, constamment agenouillés près de l'autel, un prêtre, deux frères des Écoles chrétiennes et des jeunes gens, puis, dans le chœur, plusieurs élèves du pensionnat de Mlle Lamy et d'autres personnes qui se succédaient pour la garde d'honneur ; de pieux visiteurs occupaient aussi la nef.

La cérémonie du soir a été magnifique ; en présence de Monseigneur et d'un vaste auditoire, le prédicateur de la station, le R. P. Coubard, eudiste de Coutances, a donné un beau discours sur l'Eucharistie, symbole d'amour, en développement de ce texte : « Ayant aimé les siens, il les a aimés jusqu'à la fin. » Au salut, quelques motets ont été chantés par des amateurs de la ville, et d'autres par les élèves de l'École normale; l'exécution de ces morceaux a été fort agréable. Nous devons ici un éloge au goût qui a dirigé les décorations du chœur; on a su faire ressortir les gracieuses peintures murales encore toutes récentes en usant, avec sobriété mais avec art, des ornementations factices. Bref, voilà encore une belle journée pleine de consolations pour les âmes qui ont soif de la gloire du Seigneur.

La fête prochaine aura lieu à Sainte-Foy, le jeudi 29 avril.

Église Saint-Pierre, a Chartres. — M. le curé de Saint-Pierre a fait, cette année encore, un appel aux hommes pour des conférences qui leur seraient spécialement adressées ; plusieurs centaines d'auditeurs ont répondu à cette invitation; c'était un spectacle imposant que cet immense unisson de voix chantant les cantiques sacrés, que cette réunion de cœurs jusque-là peut-être oublieux de leurs devoirs (nous pouvons l'affirmer d'un grand nombre) et écoutant la parole évangélique. Monseigneur était présent le jeudi 11.

Érection d'un chemin de Croix a Saint-Aubin-des-Bois. — Au commencement du mois de mars, M. l'abbé Olivier, chanoine, secrétaire-général de l'évêché, a solennellement érigé un chemin de croix dans l'église de Saint-Aubin. Un haut intérêt s'attache toujours à une cérémonie de ce genre dans les paroisses; mais, à Saint-Aubin, des circonstances particulières en relevaient l'importance; les paroissiens avaient déployé une générosité admirable et, chez plusieurs, vraiment spontanée, pour couvrir les frais d'achat des tableaux; ils voyaient avec bonheur le fruit de leurs offrandes. Aussi, quelle foule à la cérémonie d'érection! M. l'abbé Brière, vicaire de Châteauneuf, avait été invité à l'honneur de la prédication. A chacune des stations du *Via Crucis*, une allocution nouvelle, solide et touchante, venait éclairer la foi et exciter les sentiments pieux. Une preuve que cette fête a fait sentir aux âmes de précieux attraits, c'est que, pendant le carême, autant de fois le digne pasteur a-t-il convoqué ses paroissiens au saint exercice du chemin de croix, autant de fois y sont-ils revenus avec empressement.

Œuvre des Sœurs de Notre-Dame de Chartres. — Cette œuvre a eu son assemblée générale le 23 février. M. l'abbé Teyssier, directeur, a donné un compte-rendu dont quelques extraits doivent trouver ici leur place. M. le chanoine démontre l'influence des sœurs sur les enfants pour leur instruction en tout conforme aux programmes ordinaires et leur éducation religieuse; sur les parents pour lesquels elles sont souvent les intermédiaires de la grâce; sur les malades à la grande satisfaction desquels elles remplissent une mission dont Dieu les récompensera. Le rapport contient, relativement à ces trois points, des faits très-intéressants; les assertions de M. le Directeur ne pouvaient être confirmées par de meilleures preuves; nous en détacherons quelques-uns en omettant les transitions qui les relient dans le cadre du discours.

— « Une petite fille, aveugle de naissance, se préparant à la première communion, avait été tellement frappée d'apprendre quel bonheur procurait à l'âme la grâce sanctifiante, qu'on la remarquait, veillant attentivement sur elle pour ne pas perdre, disait-elle, la moindre partie d'un tel bonheur, et, un jour que certaines paroles un peu vives lui étaient échappées envers sa sœur aînée, elle fut si désolée d'avoir perdu quelque chose de la grâce divine qu'aussitôt elle fondit en larmes et ne retrouva le calme et la joie de sa conscience qu'après ses plus ferventes prières à Marie. » — « Grâce aux prières d'un enfant pour la conversion de ses parents, un brave homme vient trouver les sœurs de la paroisse. Il commence par déplorer avec elles le malheur d'un impie récemment écrasé et mort sans le secours de la religion. Bientôt, les réflexions des religieuses sur ce triste événement l'émeuvent et l'attendrissent; il avoue qu'il a lui-même jusqu'ici vécu à peu près sans religion, et, la grâce redoublant ses instances, il ne quitte pas les sœurs sans leur promettre de revenir au plus tôt à la pratique de ses devoirs. Il tint parole et, nouvel apôtre, il amena son père que les sœurs préparent, comme son fils, à retrouver en Dieu la paix et le bonheur qu'ils ne connaissaient plus. » — « Une pauvre infirme, qui avait reçu pour le corps et pour l'âme les soins les plus assidus et les plus dévoués d'une religieuse de Notre-Dame, proférait ces naïves et bien expressives paroles : « Tenez, ma sœur, monsieur le Curé

et puis vous, c'est tout de même ce qu'il y a de meilleur. » — Une autre malade témoignait ainsi sa reconnaissance : « Si j'ai le bonheur d'aller avec le Bon Dieu, je ne vous oublierai pas, ma bonne sœur, je sens bien ce que vous avez fait pour moi; là-haut je m'acquitterai. »

L'œuvre a perdu deux religieuses dans le cours de l'année 1868, savoir : sœur Célestine, décédée au mois de février à l'âge de 38 ans, après 6 ans de religion, et sœur Marie-Therèse, décédée au mois d'octobre, dans sa 26ᵉ année, après 2 ans et 11 mois de religion; cette dernière avait été fixée par la maladie à la Maison-Mère, en août dernier, au moment de subir ses examens pour le brévet.

Le rapport se termine par un tableau qui indique le nombre des établissements des Sœurs de Notre-Dame par ordre de fondation, et leurs travaux pendant l'année 1868. Nous y voyons signalées 21 maisons : Berchères-l'Évêque, Ver-lès-Chartres, Moutiers, Saint-Victor-de-Buthon, Châtillon, Louville, Boisville, Sours, Prunay, Gasville, Dammarie, Coudray-au-Perche, Frétigny, Lanneray, Les Etilleux, la Bazoche-Gouet, Allaines, Marolles, Saint-Bomert, Boullay-Thierry, Le Thieulin. — 14,038 visites réparties entre 2,256 malades et 1189 élèves.

La Chapelle d'Andeville. — L'année dernière, à pareille époque, le 25 mars 1868, a eu lieu à Andeville, hameau de la paroisse de Meslay-le-Vidame, une cérémonie dont les habitants garderont un profond souvenir. En ce jour, a été solennellement bénite une chapelle que M. et Mme Lestang-Royneau venaient de faire construire à la place de l'ancienne église. Une notice vient de paraître (Chartres, imprimerie Garnier) contenant des détails intéressants sur le passé du village d'Andeville. C'était autrefois une paroisse sous le vocable de sainte Marie-Madeleine ; les archives du département y désignent un nombre de 120 communiants dès le douzième siècle. Lorsque l'église, fermée au culte dans les jours de la Révolution, fut démolie en 1810, les habitants emportèrent chez eux les statues des saints pour les conserver avec respect; ils les ont rendues. Celle de sainte Madeleine a été remise par une pieuse veuve qui allait mourir, Mme Recoquillay, à Mme Lestang-Royneau, qui, aussitôt, de concert avec son mari, forma le projet de construire la chapelle en question. Rien n'a été négligé pour la solidité et l'élégance de l'édifice dont M. Elie Dubois, de Chartres, a conçu le plan ; les généreux propriétaires ont voulu aussi que rien ne manquât à la solennité de la bénédiction : la musique de l'Ecole des Frères de Chartres y fut convoquée; un grand nombre de fidèles de la paroisse et des alentours s'y rendirent ; la *notice* relate avec soin toutes les circonstances de cette délicieuse journée.

Académie littéraire du Petit-Séminaire. — Le jeudi 4 mars, nous avons assisté à une séance littéraire au petit séminaire de Saint-Cheron ; M. le supérieur avait offert la présidence à M. l'abbé Poirier, prédicateur de la station du carême à la cathédrale. M. l'abbé Poirier s'était fait un plaisir de représenter, auprès de nos jeunes académiciens, ceux du séminaire de Séez qui, depuis longtemps, voient son nom inscrit sur la liste de leurs anciens présidents. Rien d'intéressant pour les amis de la belle littérature (et où doit-on en trouver plus que dans les rangs du

clergé dont les premières études ont toujours été réputées à bon droit fortes et brillantes), rien d'intéressant, disons-nous, comme ces tournois pacifiques où les spectateurs viennent applaudir aux premiers succès des jeunes humanistes qui puisent, dans les leçons de la poésie et de l'éloquence, le goût du beau, l'habitude des pures et nobles satisfactions de l'intelligence, l'art de bien écrire, cet art si difficile que tant de gens pensent connaître et que, pourtant, les maîtres nous disent trop généralement ignoré.

— Le même jour, une séance littéraire publique était aussi donnée par les élèves du petit séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Restauration de l'Eglise de Nogent-le-Roi. — Un article de M. le curé de Senantes, inséré au *Journal de Chartres* (n° du 14 mars) nous apprend la restauration de l'église de Nogent-le-Roi, restauration entreprise par le pieux et zélé pasteur, M. l'abbé Piébourg, aux frais de la charité des paroissiens. Cette église, un des plus beaux monuments dont se glorifie le diocèse de Chartres, semble rendu à sa première splendeur ; le badigeon a disparu ; les richesses d'architecture, de sculpture et de blason, le bas-relief de la chasse de Saint-Hubert, les armoiries des Seigneurs de Brézé, les fresques, les nouvelles verrières, tout trahit l'habile direction donnée aux travaux. La fin de ces travaux a donné lieu à une belle fête avec sermon par M. le curé de Pierres et chants bien rendus par l'orphéon de Nogent.

Une translation funèbre en 1791. — M. Ad. Lecoq, le savant archéologue de Chartres, a publié récemment un intéressant travail sur la translation de six cercueils de l'ancien séminaire de Beaulieu au cimetière de Notre-Dame. Racontant cette cérémonie d'après les documents les plus certains, il dit :

« Deux de ces cercueils, n'ayant aucune inscription ni indication des personnages qu'ils contenaient, furent marqués, à l'aide d'un couteau, des numéros 1 et 2 ; le 3me portait une inscription sur cuivre et gravée, qui indiquait qu'il renfermait le corps de Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, décédé le 26 septembre 1709 ; le 4me avait également une inscription sur cuivre, qui faisait connaître qu'il contenait les restes mortels de Ferdinand de Neufville, autre évêque de Chartres, mort le 8 janvier 1690 ; le 5me avait une inscription gravée sur plomb, et portant que là gisait le corps de Charles Moustiers de Mérinville, évêque de Chartres, décédé le 10 mai 1746 ; et le 6me renfermait celui de Pierre Berthault, chanoine, sous-doyen du Chapitre de Chartres, vicaire général et official de l'évêque Ferdinand de Neufville, décédé le 19 octobre 1681.

La Chapelle où reposaient en 1791 trois de nos évêques chartrains, au Grand Beaulieu, est actuellement un vaste terrain livré à la culture, et la fosse où ils furent ensuite inhumés, au cimetière de Notre-Dame, emplacement que nous avons soigneusement recherché d'après les indications un peu ambiguës portées au procès-verbal, n'a pu être découverte, attendu qu'il ne reste aucune indication, aucun document, ni tradition sur l'endroit précis où ces restes furent déposés ; et qu'ensuite divers remaniements de terrain et de clôtures furent successivement opérés en ce cimetière.

Dans une circonstance aussi embarrassante, désirant, cependant,

pour notre satisfaction personnelle d'archéologue, aider à la solution de cette grave difficullé, nous avons procédé au relevé géométrique et exact du terrain, et nous croyons pouvoir affirmer que cette fosse commune aux six cercueils de plomb est limitrophe de la propriété Marteau, et située dans la baie de la porte charretière de ce cimetière, servant à l'introduction des matériaux.

Nous laissons à qui de droit le soin de contrôler notre opération, de vérifier notre dire et de décider en même temps s'il ne serait pas convenable et décent de mettre un terme à l'état de choses actuel. Si ces vénérables restes ne devaient pas être exhumés du lieu qu'ils occupent et déposés dans la Crypte de Saint-Brice, ne serait-il pas au moins convenable, que sur le mur mitoyen et limitrophe de la sépulture fût apposée une inscription destinée à relater le fait, et à transmettre le souvenir de ces prélats chartrains à nos arrière-neveux? »

AVRIL 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE.

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Avril 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Remplir les conditions ordinaires.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er avril, jeudi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Victricem*.
Indulg. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid).; — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

2, vend. — De l'octave, *semidouble*, messe *Eduxit*.
Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette ind., chaque vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pend. quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaq. vend. l'exercice du chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

3, sam. — De l'octave, *semidouble*, messe *Eduxit*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois la prière : *Angele Dei* (jour au choix des fid.).

4, dim. — 1er après Pâques, *double*, messe *Quasi modo*. — 1res vêpres de l'Annonciation de la Ste-Vierge, mém. du dim., ant. *Post dies*, ℣ *Mane*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

DEMAIN OUVERTURE DES NOCES.

5, lundi. — ANNONCIATION DE LA SAINTE-VIERGE, *double de 2e classe*, (du 25 mars), messe *Vultum*. — A vêp., mém. de St Benoît, abbé, ant. *Similabo*, ℣ *Amavit*.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le rosaire; — 5° pour le scap. bleu; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

6, mardi. — St Benoît, abbé, *double*, (du 21 mars), messe *Os justi*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

7, merc. — St François de Paule, conf., *double*, (du 2 avril), messe *In medio*.
Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

8, jeudi. — St Isidore, év. et doct., *double*, (du 4 avril), m. *Os justi*.
Indulg. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

9, vend. — Saint Vincent Ferrier, conf., *double*, (du 5 avril), messe *Os justi*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

10, sam. — St Fulbert, év. de Chartres et conf., *double*, m. *Sancti*.
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indul., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

11, dim. — 2e après Pâques, St Léon, pape et doct., messe *In medio.*, mém. du dim. — A vêpres, mém. : 1° du dimanche, ant. *Ego sum*, ℣ *Mane;* 2° de St Odillon, abbé, ant. *Similabo*, ℣ *Amavit*.

CLOTURE DES PAQUES.

Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. m. les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

12, lundi. — St Odillon, abbé, *semidouble*, messe *Os justi*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

13, mardi. — St Herménégilde, mart., *double*, messe *Protexisti*.
Ind. plén. : pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.).

14, merc. — St Bernard de Thiron, abbé, *semidouble*, messe *Os justi*.
Indulgences plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fidèles):

15, jeudi. — Office votif du St-Sacrement, *semidouble*, messe *Cibavit*.
Indulg. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fid.).

16, vend. — De la férie, m. du dim. précédent, *Misericordia*.
Indul. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

17, sam. — De l'Immaculée-Conception de la bienheureuse Vierge Marie, *semidouble,* messe *Gaudens.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 10 avril (j. au choix des fid.).

18, dim. — 3e après Pâques. Patronage de St Joseph, *double de 2e classe,* messe *Adjutor*, mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° du dim., *Amen dico,* ℣ *Mane;* 2° de la bienh. Marie de l'Incarnation, ant. *Simile est,* ℣ *Specie.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph.

19, lundi. — La Bienheureuse Marie de l'Incarnation, veuve, *semidouble,* (d'hier), messe *Cognovi.*

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

20, mardi. — De la férie, messe du dim. précédent, *Jubilate.*

Ind. plén. : Pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fidèles).

21, merc. — St Anselme, év. et doct., *double,* messe *In medio.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au ch. des fidèles).

22, jeudi. — SS. Soter et Caïus, papes et mart., *semidouble,* m. *Sancti.*

Indul. plén. : Pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc., vis. (jour au ch. des fid.).

23, vend. — St Georges, mart., *semidouble,* messe *Protexisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

24, sam. — St Fidèle de Sigmaringen, mart., *double,* m. *Protexisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 10 avril.

25, dim. — 4e après Pâques, St Marc, évang., *double de 2e classe,* messe *Protexisti*, mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° du dim., ant. *Vado,* ℣ *Mane*; 2° des SS. mart. Clet et Marcellin, ant. *Lux,* ℣ *Sancti.* (On ne fait point abstinence aujourd'hui).

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

26, lundi. — SS. Clet et Marcellin, mart., *semidouble,* m. *Sancti.*

Indulg. plén. : pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fidèles).

27, mardi. — De la férie, messe du dim. précédent, *Cantate.*

Deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles).

28, merc. — St Vital, mart., *simple,* messe *Protexisti.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fidèles).

29, jeudi. — St Pierre, martyr, *double,* messe *Protexisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 10 avril.

30, vend. — Ste Catherine de Sienne, vierge, *double,* messe *Dilexisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour avoir récité l'*Angelus,* au moins une fois par jour, pend. un mois (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS D'AVRIL 1869.

Nominations. — M. l'abbé Billarand a été installé curé de Margon, le dimanche 18. M. l'abbé Gromard, précédemment à Saint-Ouen, est maintenant curé de Luray, avec résidence à Dreux.

— Fête de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement, jeudi 29 avril, à la chapelle Sainte-Foy.

Lundi, mardi et mercredi, *Triduum* préparatoires ouverts le dimanche précédent au Salut de 8 heures. — Pendant ces trois jours, tous les matins, messes à 5 heures 15 m., 6 heures, 7 heures et 8 heures; — celle de 7 heures suivie d'une instruction.

Le soir, à 8 heures, sermon par le R. P. F. Gay, mariste. — Salut.

Jeudi, à 5 heures, exposition du Saint-Sacrement, suivie de la première messe. — Messes aux heures suivantes : 6, 7, 8, 9 et 10. — A 8 heures, messe de communion générale, accompagnée de chants, célébrée par Mgr l'Évêque. — A 4 heures, exercice avec chants, et sermon suivi d'une amende honorable. — A 8 heures précises, deuxième sermon et salut solennel donné par Mgr l'Evêque.

— La Fête de l'Adoration, pour le mois de mai, sera célébrée, le 20 de ce mois, dans l'église de l'hospice des pauvres, au faubourg Saint-Brice.

— Vendredi, 30, bénédiction solennelle de l'*Exposition départementale*, par Monseigneur, avant que le public soit admis à visiter cette exposition établie sur la place Châtelet.

Tournées de confirmation en 1869. — Le mardi de Pâques, à Mainvilliers. — En avril : le 11, à Senonches. — Le 12, le matin, à Louvilliers (Louvilliers, Dampierre, Le Mesnil-Thomas et Gaudrais réunis); le soir, à la Framboisière (La Framboisière et la Saucelle). — Le 13, à la Ferté-Vidame (la Ferté-Vidame, les Ressuintes et la Puisaye); à Beauche (Beauche et Morvilliers). — Le 14, à Boissy-le-Sec; à Rohaire (Rohaire et la Chapelle-Fortin). — Le 15 à Digny. — Le 18, à Gohory. — Le 19, à Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou (Notre-Dame, Saint-Jean-Pierre-Fixte et Margon); à Saint-Hilaire et à Saint-Laurent de Nogent. — Le 20, à Brunelles (Brunelles et la Gaudaine); à Trizay-Coutretot. — Le 21, à Souancé. — Le 22, à Coudray-au-Perche; aux Etilleux. — — Le 23, à Saint-Bomer. — Le 24. à Chapelle-Guillaume; à Chapelle-Royale. — Le 25, à la Bazoche-Gouet; aux Autels-Villevillon. — Le 26, à Authon (Authon, Béthonvilliers et Soizé). — Le 27, à Beaumont-les-Autels (Beaumont, Argenvilliers, Vichères et Miermaigne). — Le 28, à Luigny; à Nogent-sur-Eure (Nogent et Meslay-le-Grenet).

— L'association pour le dégagement des abords de la Cathédrale fait un appel à la générosité des personnes qui comprennent l'importance de cette œuvre; et qui donc ne la comprendrait pas? Les démolitions sont commencées; il faut des fonds pour les continuer, selon le désir général. On est prié de remettre son offrande à M. Levassort, notaire, rue du Cheval-Blanc, Chartres.

NÉCROLOGIE.

Pendant le mois d'avril, le diocèse de Chartres a perdu trois prêtres, M. l'abbé Lucquet, M. l'abbé Lépine, M. l'abbé Bassière.

1° M. l'abbé Lucquet (Louis-Auguste) desservait depuis de longues années la paroisse de Saint-Christophe où il accomplissait l'œuvre de Dieu avec zèle et prudence; sa vie a été celle d'un pasteur édifiant, aimé des siens, estimé de tous; c'est avec une rapidité effrayante que la mort l'a séparé de ses chers paroissiens. Le digne curé chanta la messe pour la dernière fois dans son église le dimanche 18 avril; et, le lendemain il n'était plus, ayant succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante; il était âgé de soixante-cinq ans.

2° M. l'abbé Lépine (Charles-Auguste) est décédé à Dreux, le même jour, 19, à l'âge de 54 ans. Il y a quelque mois seulement qu'il résidait à Dreux. Sa vie sacerdotale s'était écoulée jusqu'à cette époque dans le diocèse de Reims. Après avoir été vicaire de Charleville, de cette paroisse si importante que gouverna longtemps comme curé Mgr l'Évêque actuel de Chartres, M. l'abbé Lépine devint, à Charleville aussi, aumônier des Dames du Sacré-Cœur, charge qu'avait remplie avant lui Mgr Regnault. On nous a dit ses aptitudes pour ce ministère saint et laborieux, ses vertus et ses talents. Il s'était fait une habitude de l'isolement; il ne paraissait guère hors de sa demeure que pour vaquer à ses fonctions. Des confessions toujours nombreuses lui prenaient la plus grande partie de son temps; mais il savait trouver des heures pour le travail; nous en avons la preuve dans les ouvrages qu'il a publiés. Le dernier paru a pour titre : Vie de Madame de Gerlache, religieuse de la Providence, puis du Sacré-Cœur de Jésus, à Charleville (in-8°, Casterman, Tournai). Les *Études religieuses* des Jésuites ont donné un article bibliographique sur cet intéressant travail qui contient de précieux détails sur les deux communautés dont Mme de Gerlache fut membre. M. l'abbé Lépine, chanoine honoraire de Chartres et de Reims, a séjourné quelques années dans cette dernière ville qu'il a quittée à la fin de 1868. Désirant consacrer le reste de ses forces, sur lesquelles il comptait trop encore, au service des âmes vouées à Dieu, il reçut alors de son illustre ami, Mgr notre évêque, une mission qui répondait parfaitement aux habitudes de sa vie; il succéda à feu M. l'abbé Cochin comme aumônier du monastère de la Visitation de Dreux. La maladie mit bientôt obstacle à l'exercice de son zèle. Il attendit la mort avec résignation; son âme était prête; elle s'en alla en paix vers Dieu.

3° M. l'abbé Bassière (Louis-Félix) a quitté cette vie le 23 avril; la petite vérole l'a emporté après huit jours de cruelles tortures; il était âgé de trente ans et demi et desservait, depuis six ans, la paroisse de Dammarie où il avait succédé à M. l'abbé Philippe, inhumé le 23 avril 1863. M. l'abbé Bassière avait passé trois années dans le professorat, une à la maîtrise et deux au petit séminaire de Saint-Cheron; nous nous rappelons quelles étaient son activité et son énergie au milieu des labeurs de l'enseignement. Une fois curé, il se livra à son ministère avec une ardeur peut-être encore plus grande; la paroisse se souviendra longtemps du bien qu'il lui a voulu, du bien qu'il lui a fait; la jeunesse surtout s'est ressentie de son zèle tenace pour l'instruire et la préserver du mal; les exercices de diverses confréries et associations, les catéchismes de persévérance faisant suite à ceux de la première communion, et les prédications ordinaires, il avait tout entrepris avec zèle et succès; il était aidé sans doute par sa grande facilité pour

le travail et par son talent oratoire, mais, il faut le dire aussi, par les prières des bonnes âmes nombreuses à Dammarie. C'est au milieu de ces œuvres que l'a surpris le fléau qui venait de s'étendre sur les hameaux sans conduire les victimes au tombeau toutefois; le jeune curé s'était montré courageux en cette circonstance comme toujours; il avait visité ses malades; il fut malade à son tour et à un degré qui étonna le médecin lui-même. L'agitation fut extraordinaire et continuelle; le délire, d'abord fréquent, devint bientôt permanent : on pouvait craindre qu'il ne succombât sans pouvoir se recueillir en face de la mort. Dieu épargna cette épreuve à son serviteur, par une grâce merveilleuse dont nous devons le récit à nos lecteurs pour leur édification. C'était dans la dernière moitié de la nuit du 21 au 22; un des cultivateurs qui ont témoigné à tour de rôle un si beau dévouement pour leur curé pendant sa maladie, était couru à la ville et avait amené le confesseur. Le moribond revient tout à coup à l'usage de la raison ; il comprend ce qu'il s'agit de faire et il s'y met de tout cœur. Il oublie ses horribles souffrances, et reçoit les derniers Sacrements avec une ferveur angélique. Quel fut le saisissement des témoins de cette scène touchante lorsque faisant un effort de voix il s'écria en levant la tête : « Mon Dieu, vous me demandez ma vie; oui, je vous offre ce sacrifice, je vous l'offre pour ma chère paroisse! » — Si quelques-uns de vos paroissiens, dit le confesseur, vous ont fait de la peine, vous leur pardonnez, n'est-ce pas? — Oh! oui, de bien grand cœur. — Si vous aussi parfois vous leur avez causé quelque chagrin, vous êtes prêt à leur en demander pardon. — Oui ; mais il me semble que je n'ai toujours eu en vue que leur bien! » L'assistance fondait en larmes; l'assistance c'était avec la sœur de Bon-Secours, les sœurs de Notre-Dame, institutrices de la localité, le respectable instituteur et plusieurs autres personnes prévenues à temps. Avant d'être administré le pieux malade parla encore à ceux qui l'entouraient et qu'il pouvait entendre pleurer sans les voir; il leur dit quelques mots sur l'avantage de l'Extrême-onction reçue en pleine connaissance, sur l'efficacité de ce Sacrement, et les pria de reporter dans leur famille ce dernier avis du pasteur. Ce fut bien le dernier en effet; car après avoir communié et fait tout haut son action de grâces, il fut saisi de nouveau par le délire qui n'eût presque plus d'interruption jusqu'à la mort. Il avait obtenu du bon Dieu de précieux instants pour se préparer à l'éternité, et il en avait profité admirablement. Son agonie finit le lendemain 23 à midi. La nouvelle de sa mort parcourut comme un éclair le bourg et les hameaux ; nous avons été témoin du deuil universel, le 24, à la cérémonie des funérailles. Bien que ce fut le jour du marché à Chartres, les cultivateurs étaient là; les familles avaient leurs réprésentants; la foule était considérable et tout le monde était ému. Nous avons vu les pleurs de ces hommes et de ces femmes qui avaient à regretter un ami, un père, un pasteur, comme l'a si bien exprimé dans son éloge funèbre, M. le curé du canton, M. l'abbé Vassar, officiant. Une procession parfaitement organisée où figuraient les enfants des écoles, les demoiselles de la confrérie, le clergé de la paroisse, les vingt-cinq prêtres venus de Chartres ou des alentours, conduisit à sa dernière demeure le défunt bien-aimé que suivait un flot de peuple; tout ce cortége portait l'expression de la douleur; mais une pensée devait adoucir la peine ; la pensée qu'avait fait ressortir le prédicateur en terminant son discours; savoir : l'espérance de rejoindre un jour le bon prêtre au milieu

des joies du ciel, si, comme lui, l'on voulait vivre ici-bas en vrai disciple de Jésus-Christ. L'abbé Goussard.

Origine de la paroisse de Levainville. — On nous a témoigné quelquefois le désir de voir dans notre *revue* des renseignements sur l'historique des paroisses. Dans certains diocèses, les semaines religieuses s'occupent en effet de ces matières. Pour nous, nous avons à Chartres des hommes qui se livrent à ce travail avec un succès bien digne d'éloges. Qui ne connaît les *annuaires* du département d'Eure-et-Loir rédigés par M. Lefèvre, ancien chef de bureau à la Préfecture. Qu'on ouvre celui qui vient de paraître pour l'année 1869 et l'on verra que la *Voix* ne peut rien faire de mieux que d'indiquer à ses lecteurs cette source de précieux documents.

Par honneur pour Notre-Dame de Lorette à laquelle la Crypte est agrégée, nous choisissons la page suivante comme extrait :

Au xvie siècle, Levainville dépendait encore de la paroisse de Bleury, quoiqu'il y eût déjà une chapelle fondée par Georges de Cochefilet, l'un de ses seigneurs, sous le vocable de Notre-Dame de Lorette. En 1536, Jeanne d'Angest, sa veuve, dame de Levainville, voulant mettre fin aux justes plaintes de ses vassaux qui ne pouvaient assister aux offices dans l'église de Bleury à cause de sa grande distance de Levainville, surtout pendant l'hiver et la saison des pluies, obtint de Louis Gaillard, évêque de Chartres, l'érection de cette chapelle en église paroissiale. Les hameaux de Levainville, de Garnet et du Moulin-de-Ville furent distraits de Bleury et formèrent la nouvelle paroisse de Levainville. Au nombre des anciens titres de l'église et fabrique de Levainville, conservés aux archives d'Eure-et-Loir, nous avons été heureux de trouver copie ou dictum de la sentence rendue à cet effet ; ce titre inédit nous a paru offrir assez d'intérêt pour être reproduit *in extenso*. En voici le texte et la traduction :

« L'an du Seigneur mil cinq cent trente-six, le samedi vingt-troisième jour du mois de décembre.

» Au nom du Seigneur, ainsi soit-il. Vu le procès mu dans notre auditoire au sujet de la nouvelle chapelle de la bienheureuse Marie de Lorette, à Levainville, en dehors des limites de la paroisse de Bleury, la dite chapelle érigée en église paroissiale par dame Jeanne d'Angest..... Vu le consentement de circonspect homme François Disque, archidiacre de Chartres, conseiller de notre seigneur et roi en sa cour du Parlement de Paris ; vu la déclaration de vénérable homme Jérôme Moderne, curé de Bleury, docteur en théologie, et des vénérables doyen et chapitre de Chartres; vu le désistement d'opposition des gagers et paroissiens de l'église de Bleury, l'acceptation de ladite dame requérante au dit nom, et les dépositions des témoins tant sur les causes et moyens que sur la nécessité de séparer ladite chapelle de la paroisse de Bleury et l'avantage de son érection en église paroissiale; après avoir entendu le promoteur des causes de l'official de notre cour, attendu qu'il est appert légitimement de ce qui précède et qu'il est constant pour nous que la ville de Garnet, le Moulin-de-Ville et Levainville sont tellement éloignés de l'église paroissiale de Bleury que pendant l'hiver, surtout dans la saison des pluies, les paroissiens ne peuvent y arriver sans grandes difficultés, d'où résulte qu'ils ne peuvent en temps opportun assister aux offices divins ni recevoir les sacrements de l'Eglise.....

Considérant qu'il en est déjà resulté de grands et nombreux inconvénients et qu'il est vraisemblablement à craindre de les voir se renouveler dans la suite ; que d'ailleurs le desservant de l'église de Bleury peut convenablement subvenir à ses besoins sans les revenus des dits lieux de Levainville, de Garnet et du Moulin-de-Ville, Nous, suivant notre devoir, pour le remède des âmes, des corps et des intérêts des paroissiens desdits lieux et de leurs successeurs, accueillant avec bienveillance, comme étant louable, sainte, juste et raisonnable, la supplique de ladite Jeanne d'Angest, pour l'accomplissement du salutaire dessein et de la pieuse invention dudit chevalier de Cochefilet, son mari, libéral fondateur de ladite chapelle, approuvons et homologuons en premier lieu le revenu de trente livres tournois de rente (environ 800 francs) appartenant à ladite Jeanne et par elle donné et assigné sur la terre et le domaine de Levainville, comme dotation de ladite chapelle, pour l'usage du prêtre de la paroisse, à charge de célébrer dans ladite chapelle le service divin comme on a coutume de le faire dans l'église paroissiale de Bleury, en y ajoutant un psaume et des oraisons pour les morts à la messe et aux vêpres paroissiales, selon qu'il est contenu plus expressément dans les lettres rédigées à ce sujet. Ensuite, par la même dévote, honnête et opportune occasion, nous confirmons ladite chapelle élevée à Levainville sous le vocable de Notre-Seigneur-Jésus-Christ et de sa mère immaculée la vierge Marie de Lorette, et nous l'érigeons à perpétuité en église paroissiale et bénéfice curial, et nous l'établissons avec un cimetière, une croix boisée, un sacraire, une fontaine baptismale, un clocher, l'étendard de la croix, un processional, un presbytère et autres droits et insignes paroissiaux quelconques, en faveur desdits Jeanne, Jacques et des autres habitants présents et à venir de Levainville, de Garnet et du Moulin-de-Ville, autrefois paroissiens de Bleury, les exemptant de toute obéissance et sujétion à ladite église de Bleury, et nous les assujétissons à l'érection de l'église ou presbytère et du cimetièrc de Levainville, à leur réparation et entretien et à toutes obligations quelconques envers ladite église et son curé, suivant la coutume du diocèse de Chartres. La présentation actuelle du curé dans ladite église et toutes les fois qu'elle deviendra vacante de quelque manière que ce soit, appartiendra à l'archidiacre de Chartres, mais la collation et toute institution de la cure appartiendra à nous et à nos successeurs. L'évêque et l'archidiacre auront chacun sur le desservant et les paroissiens précités la juridiction accoutumée telle et aussi étendue qu'ils avaient auparavant sur le curé et les paroissiens de Bleury, avec le droit de synode et de garde des processions de la Pentecoste ou des cires, et autres droits et redevances dus à l'évêque et à l'archidiacre sur ledit recteur ou curé de Levainville, comme ils les avaient et les ont encore sur le curé et l'église de Bleury. Pour subvenir à ces charges, le curé de Levainville percevra pour son gros six setiers de grain que jusqu'à présent le curé de Bleury avait à prendre sur les granges des dîmes à Bleury, par les mains du doyen et chapitre de Chartres ainsi que de l'abbé et couvent de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres. Lesdits paroissiens de Levainville, de Garnet et du Moulin-de-Ville rendront audit recteur ou curé toutes et chacunes des menues dîmes et la portion des grosses dîmes qu'ils avaient coutume de fournir pour les terres situées depuis le grand chemin de Paris vers Garnet et Levainville, sans préjudice du droit de percevoir par les mains des doyen et chapitre de Chartres la moitié des grosses dîmes de

l'ancienne paroisse de Bleury, droit auquel nous n'entendons point déroger par les présentes.

» Prononcé judiciairement par révérend père en Jésus-Christ et seigneur dom Louis, par la grâce de Dieu et du Saint-Siége, évêque de Chartres, séant dans son auditoire pour tribunal, en présence : de maître Guillaume Le Blanc, occupant au lieu de maître Jean-Jean, absent; du procureur de ladite requèrante et de ses adjoints, et aussi dudit Leblanc, procuré dudit curé de Bleury ; de maître Jean Gazier, procureur du grand-archidiacre de Chartres; de maître Philippe Percheron, procureur des mêmes doyen et chapitre de Chartres, et en l'absence de maître de Jean Thevard, procureur des autres intimés procurants. »

MAI 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

Ce mois est consacré à honorer d'un culte spécial la très-sainte Vierge Marie. Si, dans ce but, on fait un exercice de piété tous les jours, on gagne une indulgence de 300 jours chaque fois, et une indulgence plénière dans le courant du mois, au jour que l'on choisit.

1er mai, sam. — St Philippe et St Jacques, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Clamaverunt*.

Indulg. plén. : 1° pour les assoc. à l'archiconfrérie de St Joseph ; — 2° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

2, dim. — 5me après Pâques, patronage de la Ste-Vierge, *double de 2e classe*. — 1res vêp. de l'Invention de la Ste-Croix, mém. : 1° du patronage, ant. *Beatam*, ℣ *Dignare*; 2° du dim. ant. *Petite*, ℣ *Mane*.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale le premier dimanche de chaque mois.

3, lundi. — Rogations. (Pas d'abstinence cette année pendant les trois jours des Rogations). Invention de la Ste-Croix, *double de 2e classe*, messe *Nos autem*.

Aujourd'hui, demain et après demain ont lieu les Rogations. Dans les églises où il y a procession, messe de la station *Exaudivit*.

Ind. plén : 1° pour les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour le scap. bleu.

4, mardi. — (Rogations). Ste Monique, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

Indulg. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid).

5, merc. — (Rogations, vigile sans jeûne). St Pie V, pape, *double*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

6, jeudi. — Ascension de N.-S. J.-C., *double de 1re classe* avec octave, (fête d'obligation), messe *Viri*. — A vêp., mém. de Saint Stanislas, év. et mart., ant. *Lux perpetua*, ℣ *Sancti*.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur ; — 2° pour le scap. du Carmel ; — 3° pour le scap. bleu ; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 5° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph ; — 6° pour le rosaire ; — 7° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés ; — 8° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vend. — St Stanislas, év. et mart., *double*, messe *Protexisti*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour avoir fait chaque jour, pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.).

8, sam. — Apparition de St Michel, archange, *double-majeur*, messe *Benedixisti*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (j. au ch. des fid.).

9, dimanche dans l'oct. de l'Ascension, office de St Grégoire de Nazianze, év. et doct., *double*, messe *In medio*, mém. du dim. — A vêp., à partir du capitule, l'office est de St Antonin, év., mém. : 1° de St Grégoire, ant. *O Doctor*, ℣ *Justum*; — 2° du dim., ant. *Hæc Locutus*, ℣ *Dominus*; — 3° de l'oct. de l'Ascension, ant. *O rex*, ℣ *Ascendit*; — 4° des SS. Gordien et Epimaque, mart., ant. *Lux*, ℣ *Sancti*.
Ind. plén. : pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

10, lundi. — St Antonin, év. et conf., *double*, messe *Statuit*.
Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indul., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

11, mardi. — Notre-Dame, mère de Miséricorde, *double-majeur*, messe propre *Gaudeamus*.
Ind. plén. : 1° deuxième des deux indulgences plénières que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli*, au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

12, merc. — St Nérée et ses comp. mart., messe *Sapientiam*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de saint Joseph (mercredi au ch. des fidèles).

13, jeudi. — Octave de l'Ascension, *double*, messe *Viri*.
Indulg. plénière : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

14, vend. — St Jean devant la Porte-Latine, *double-majeur* messe *Protexisti*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

15, sam. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne pour le diocèse de Chartres). Bénédiction de l'eau baptismale, messe privée *Cum sanctificatus*.
Pour les porteurs du scapul. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 10 mai (j. au choix des fid.).

16, dim. — Pentecôte, *double de 1re classe avec oct.*, messe *Spiritus*. Vêpres de la fête.
Indul. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scapulaire du Carmel; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

17, lundi. — De l'octave, *double de 1re classe*, messe *Cibavit*.
Indulg. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

18, mard. — De l'octave, *double de 1re classe*, messe *Accipite*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

19, merc. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'oct. *semidouble*, messe *Deus*.
Indulgences plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fidèles) :

20, jeudi. — De l'oct., *semidouble*, m. *Spiritus*.
Indul. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

21, vend. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'octave, *semidouble*, messe *Repleatur*.
Indulg. plén. : 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour le scapul. rouge.

22, sam. — (Quatre-Temps, *jeûne*), de l'oct., *semidouble*, m. *Charitas*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 10 mai.

Ce soir, on reprend l'*Angelus* à la place du *Regina cœli*.

23, dim. — 1er après la Pentecôte. Fête de la très-sainte Trinité, *double de 2e classe*, m. *Benedicta*, mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° de Notre-Dame Auxiliatrice, ant. *Ecce Maria*, ℣ *Dignare* ; 2° du dim., ant. *Nolite*, ℣ *Dirigatur*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains.

24, lundi. — Notre-Dame Auxiliatrice, *double-majeur*, messe *Salve*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire.

25, mardi. — St Grégoire VII, pape, *double*, messe *Statuit*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc., (j. au ch. des fid.).

26, merc. — St Philippe de Néri, conf., *double*, messe *Charitas*.
Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

27, jeudi. — FÊTE DU TRÈS-SAINT SACREMENT, *double de 1re classe*, avec octave, messe *Cibavit*.
(La solennité est transférée au dimanche suivant avec les ind. plén. y attachées).
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner etc., comme au 10 mai (jour au ch. des fid).

28, vend. — St Cheron, mart., *double*, messe *Mittam*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc., (jour au ch. des fidèles).

29, sam. — De l'oct., *semidouble*, m. *Cibavit*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté jour au choix des fidèles).

30, dim. — 2e après la Pentecôte. Au chœur, solennité du très-saint Sacrement, messe de la fête, *Cibavit*, mém. du dim. — 1res vêpres de Ste Angèle de Mérici, vierge, mém. : 1° du dim., ant. *Exi*, ℣ *Cibavit*; 2° de l'oct., ant. *O Sacrum*, ℣ *Panem* ; 3° de Ste Pétronille, vierge, ant. *Simile est*, ℣ *Diffusa*.
Ind. plén. — 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le rosaire ; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

31, lundi. — Ste Angèle de Mérici, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. du mois de Marie (jour au choix des fidèles).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE MAI 1869.

Ordination. — Ont pris part à l'ordination de la Trinité dans la cathédrale de Chartres : 18 tonsurés, 18 minorés, 5 sous-diacres, 2 diacres et 8 prêtres dont voici les noms : MM. Gatineau, Griard, Mesnil, Auger, Esnault, Legué, Lérondeau, Villemont. La question des nominations pour les nouveaux prêtres et pour ceux qu'ils doivent remplacer ne sera terminée qu'après la publication du présent numéro.

Nécrologie. — Notre feuille n'est point un nécrologe, mais un recueil de faits religieux, où les récits de vie chrétienne et surtout sacerdotale, les détails sur les morts édifiantes ont une place d'honneur. Aussi, quand un ecclésiastique vient de rendre son âme à Dieu, nous avons à cœur de livrer à la publicité tous les renseignements qu'on a bien voulu nous communiquer sur son compte, sans avoir l'intention de mesurer la longueur de l'article sur le dégré d'estime que nous professions pour le défunt. On ne peut connaître, ici-bas, la somme de mérites qui distingue chacun des élus, dont les uns ont gagné la récompense dans l'exercice d'une vie cachée et les autres au milieu des œuvres d'éclat. Nous écrivons donc ce que nous avons vu ou appris ; qu'on le lise en se souvenant du Livre de vie où les plus belles pages souvent seront réservées à ce qu'il y a de plus obscur ici-bas.

— Aujourd'hui nous avons encore à inscrire les noms de deux prêtres sur la liste mortuaire ; M. l'abbé Alleaume (Alexis-Placide), chanoine titulaire de l'église de Chartres, est décédé dans la soirée du 3 mai, à l'âge de 71 ans et neuf mois. Les registres de l'évêché nous disent qu'il naquit le 27 juillet 97 ; qu'il fut nommé le 2 mars 1822, curé d'Happonvilliers ; le 20 juin 1831, curé de Chassant ; le 12 janvier 1847, chanoine titulaire. Ceux qui l'ont connu à ce dernier poste, disent sa piété expansive, son amour de l'étude et sa régularité à l'office ; M. l'abbé Alleaume s'était montré tel partout où il a exercé le saint ministère. Les derniers temps de sa vie se sont passés dans de cruelles souffrances qu'il a supportées avec résignation dans la solitude ; depuis plus de deux ans il ne pouvait plus paraître au chœur ni même dire la sainte messe ; ce qui était pour lui une grande privation. Nous avons su la belle préparation qu'il a apportée à l'Extrême-Onction et au Saint-Viatique, le bonheur qu'il a éprouvé en recevant la visite de son évêque et enfin ses derniers instants. Le bon vieillard est mort bien pauvre, dans une pauvre demeure ; les richesses spirituelles n'étaient-elles pas le seul objet digne de son ambition, parce que seules elles achètent le ciel?

— Quelques jours après la mort du chanoine titulaire, nous apprenions celle de M. l'abbé Aubert, curé d'Oinville et vicaire d'Auneau, depuis quelques années seulement. M. l'abbé Popot, curé d'Auneau, a porté la parole devant son cercueil. Il a dit avec larmes, raconte M. Ed. D., la bonté de celui qu'il appelait son ami, son enfant; il nous a rapporté ses sentiments admirables dans sa longue *maladie de poitrine*, sa mort si édifiante. Après le premier office, le convoi funèbre s'est dirigé vers Oinville. A la limite de la paroisse, un grand nombre d'hommes, les conseillers municipaux en tête, attendaient la dépouille mortelle de leur pasteur; ils tenaient à honneur de la porter eux-mêmes jusqu'à l'église, où devait être célébré un second office. Non content de respecter fidèlement l'intention du défunt sur le lieu de la sépulture, le conseil municipal d'Oinville a voté un crédit pour payer les frais d'inhumation et du monument. M. l'abbé Aubert est mort à l'âge de trente-six ans.

— Quelques renseignements nous ont été aussi communiqués sur un jeune ecclésiastique qui vient de mourir à Nogent-le-Roi; nous nous faisons un devoir d'en profiter; quoi de plus touchant que le départ pour le ciel d'une de ces âmes privilégiées qui, de si bonne heure, ont compris la valeur du sacrifice, l'étendue de la récompense, et par dessus tout, les douceurs de l'amour de Dieu. M. l'abbé Léon Piébourg, neveu de M. le curé de Nogent-le-Roi, était élève de philosophie au grand séminaire, depuis quelques mois, quand la maladie le força d'aller prendre du repos chez son oncle. Au moment de l'ordination de la Trinité 1868, il revint au séminaire, avec l'espérance de recevoir la tonsure; il accomplit les exercices de la retraite dans ce but, mais la nuit qui précéda la cérémonie, une crise terrible faillit l'emporter, et le lendemain, il dut se résigner à la volonté de Dieu qui ajournait pour lui l'honneur tant désiré. Jusqu'au mois de décembre dernier, il languit consumé de plus en plus par la terrible phthisie, malgré les soins que lui prodiguait sa famille.

Arrive l'ordination de Noël. Le bon jeune homme sollicite de nouveau l'admission à la tonsure, malgré l'état de sa santé. Il motive sa demande sur le regret qu'il aurait de ne faire point partie au ciel de la tribu ecclésiastique, et d'être séparé ainsi de ses chers condisciples reçus clercs. On fit droit à cette demande si touchante, et le malade, comptant sur les forces que Dieu lui donnerait pour la circonstance, vint à Chartres et vit, avec une joie inexprimable, son vœu réalisé. Depuis cette époque, son âme, enchaînée au service de Dieu par un nouveau lien, montre un nouvel accroissement de vertu qui fit l'admiration de la paroisse de Nogent. On le voyait souvent se diriger vers le presbytère d'une paroisse voisine pour suivre un cours de théologie, se livrant à cette étude avec un courage extraordinaire que soutenait toujours l'espérance de la guérison, et par conséquent du retour au séminaire. C'est le jour de l'Ascension qu'une dernière défaillance l'arrêta sur le lit de douleur pour le conduire bientôt à la tombe, et, dans les jours suivants, il réclamait encore sa chère soutane et fatiguait son esprit par des préoccupations d'étude.

Le mercredi 12, il devait rendre son âme à Dieu. Le matin de ce jour, il fit ses adieux à ses parents et à ses amis. Les prières ordinaires de l'église achevées, il demanda qu'on récitât les

litanies de la Sainte-Vierge, sa bonne Mère. Quand on fut aux invocations *salut des infirmes, secours des chrétiens*, on l'entendit murmurer ce mot « *bis*, » et l'on répéta; puis craignant qu'on n'eut pas le temps d'arriver à la fin, il dit vite, avec ardeur, « *Regina sine labe concepta, ora pro nobis*. »

Quelle ne fut pas l'admiration des spectateurs quand on le vit ensuite, assis sur son lit, écartant d'un signe ceux qui l'approchaient pour essuyer une sueur abondante, et restant ainsi près d'une demi-heure les yeux levés au ciel; il n'interrompit le silence de ces merveilleux instants que pour jeter cette exclamation : « Oh! la belle figure! Comme nous serons heureux dans le Ciel! » Puis, il entonna, d'une voix forte encore, le *Magnificat*, priant les assistants de le continuer. Il promit de nouveau des prières au paradis pour ses parents, ses maîtres, ses condisciples et d'autres personnes; et commença le chant du psaume *In exitu*. Il expira peu de temps après.

La paroisse de Nogent-le-Roi connut bientôt ces détails. On aimait beaucoup le pieux séminariste; toute la population se porta à la cérémonie des funérailles, pour rendre un hommage à sa mémoire, et donner un nouveau témoignage de sympathie à l'oncle du défunt, leur bien-aimé pasteur.

FÊTE DE L'ADORATION MENSUELLE. — Cette fête a eu lieu, le 20, à l'hospice des pauvres, dans l'église de Saint-Martin-au-Val, comme nous l'avions annoncé. Cette année encore, les vieillards ont voulu contribuer eux-mêmes, par leurs offrandes, à la magnifique décoration de l'église et se sont succédé, tout le jour, devant l'autel pour l'adoration; leur générosité pour le Seigneur ne peut plus nous étonner après les sacrifices pécuniaires qu'ils ont su faire, il y a environ un mois, en faveur de la souscription pour l'artillerie pontificale. Nous avons remarqué aux offices de cette solennité messieurs les Administrateurs de l'hospice, un bon nombre d'ecclésiastiques et beaucoup de fidèles de la ville. Le matin, les messes de communion et la grand'messe ont été très-suivies; le soir, après le beau sermon prêché par M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, Monseigneur a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

— La fête de l'Adoration sera célébrée dans la chapelle de la maison-mère des Sœurs de Saint-Paul, le dix-sept Juin.

SAINT-BOMER. — On nous signale une jolie fête qui a eu lieu à Saint-Bomer le lundi 17 mai. Les maîtres et les élèves du petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou s'étaient rendus dans ce village où les attendaient les habitants et des fidèles de plusieurs paroisses voisines. Les chants et les morceaux de musique instrumentale, le sermon sur Marie, douce Reine du ciel et de la terre, tout était bien fait pour justifier l'enthousiasme de cette religieuse population.

BÉVILLE-LE-COMTE. — Le mardi de la Pentecôte, le pélerinage de Sainte-Julienne, à Beville-le-Comte, a été célébré très-solennellement. La musique des Frères de l'école Saint-Ferdinand, de Chartres, avait été demandée pour cette circonstance.

TOURNÉES DE CONFIRMATION EN 1869. — En *Mai :* Le 10, à Bû (Bû et Marchezais réunis). — Le 11, le matin, à Berchères-sur-Vesgres (Berchêres, St-Lubin-de-la-Haye et St-Ouen-Marchefroy); le soir, à Rouvres. — Le 12, à Abondant. — Le 13, à Broué. — Le 17, à Sours; à Prunay-le-Gillon. — Le 23, à Challet (Challet et Clévilliers). — Le

24, à Anet, (Anet, Boncourt, Saussay et Oulins). — Le 25, à Gilles (Gilles et Le Mesnil-Simon) ; à La Chaussée-d'Ivry. — Le 26, à Guainville ; à Sorel-Moussel. — Le 27, à Dreux (Dreux, Vert-en-Drouais et Ouerre). — Le 28, à la Visitation de Dreux.

En *Juin :* Le 7, à Fresnay-le-Comte. — Le 8, à La Madeleine (La Madeleine, St-Valérien et St-Jean, paroisses de Châteaudun). — Le 9, à Moléans ; à Marboué.

EXPOSITION INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE A CHARTRES. — Cette exposition a été inaugurée le vendredi 30 avril, vers quatre heures de l'après-midi par un acte chrétien que la ville avait sollicité, nous le disons à son honneur. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, est venu suivi du clergé de Notre-Dame bénir les nombreuses artères et les annexes du palais, en présence des autorités civiles et militaires qui avaient voulu entourer cette manifestation catholique de toute la solennité possible.

Voici le discours que prononça M. le vicaire-général :

« Messieurs,

Vous comptiez, pour cette cérémonie religieuse, sur la présence de notre vénéré pontife : c'est en effet à ce haut dignitaire de l'Eglise qu'il convenait de la présider. Il l'aurait fait avec plaisir, si une indisposition, causée par les travaux de son ministère, ne l'en avait empêché. Vous serez donc privés des bonnes et sages paroles qu'il n'aurait pas manqué de vous faire entendre dans cette occasion.

Pour moi, Messieurs, qui n'ai point de discours à vous adresser, je me borne à vous féliciter de l'excellente pensée que vous avez eue de demander les bénédictions d'en haut pour cette exposition des produits de l'industrie chartraine. Vous ne partagez pas l'injuste et odieux préjugé de ceux qui regardent le christianisme comme un ennemi des sciences et des arts, et vous avez raison ; car la religion ne condamne que ce qui est opposé à la vérité, à la justice et aux bonnes mœurs. Loin de faire la guerre au progrès, elle est la première à l'encourager, à y applaudir ; mais elle veut, et qui oserait lui en faire un crime ? que l'homme fasse hommage à Dieu de ses inventions et de ses découvertes. L'auteur de toutes les merveilles qui frappent nos yeux, au-dessus et autour de nous, n'est-il pas le premier des artistes ? Ne s'appelle-t-il pas lui-même dans nos Saintes-Ecritures, le Maître des sciences ? *Deus, scientiarum, Dominus.* N'est-il pas l'intelligence suprême dont les intelligences créées ne sont qu'une faible émanation et un pâle reflet ? Le génie de l'homme ne fait qu'exploiter à son profit la matière que la toute-puissante bonté de Dieu a mise à sa disposition. Avec des efforts persévérants il peut bien reculer indéfiniment les limites de la science ; mais il ne parviendra jamais à pénétrer tous les secrets de la création. Le vrai savant, comme l'habile industriel, trouvent en tout et partout mille motifs de glorifier l'immensité de Dieu dans les insondables mystères de la nature.

Pénétrons-nous, Messieurs, de cette pensée, qui abaisse l'orgueil, mais qui élève l'esprit de l'homme en le plaçant dans la sphère du vrai. Que chacun cultive, étende, accroisse par le travail et la

réflexion le talent qu'il a reçu du ciel; c'est fort bien. Mais que tous, dans un concert unanime, disent : Gloire, louange, honneur à celui qui d'un seul mot a tiré le monde du néant, à celui dont l'aimable Providence manifeste son action à chaque point du temps et de l'espace, dans le gouvernement de l'Univers. »

M. le vicomte Reille, portant les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur, répondit dans les termes suivants :

« M. le Vicaire général,

Nous ne pouvons que regretter vivement que la santé de Mgr ne lui ait pas permis de relever par sa présence l'éclat de cette solennité, mais nous sommes heureux qu'il ait bien voulu vous confier le soin de le remplacer.

Votre présence n'ajoute pas seulement à l'éclat de notre réunion, elle en est la consécration : vous avez pensé, et nous vous en remercions, que la prospérité matérielle ne saurait être complète, si elle n'est dominée et purifiée par ces hautes idées de moralité et de religion qui justifient le succès et légitiment la gloire. Vous avez bien voulu donner à l'industrie, à cette manifestation de notre génie moderne, la seule chose que nos intelligents coopérateurs n'y pouvaient apporter, la sanction religieuse.

Je suis heureux d'être en ce moment leur interprète en vous adressant l'expression de la gratitude et de la reconnaissance de tous ceux qui, par leur concours, ont contribué au succès de l'œuvre qui nous rassemble aujourd'hui. »

Un grand nombre de personnes ont en main le catalogue de l'exposition : la partie archéologique et artistique nous offrirait ici une nomenclature fort longue et intéressante, si nous voulions inscrire les objets qui provenaient des églises; nous signalerons seulement ceux qu'a fournis la cathédrale avec le numéro respectif. — 405. Reliquaire en forme de triptyque, bois recouvert d'émaux de Limoges, XIIIe siècle. — 406. Autel portatif en granit, donné par les Anglais en 1420. — 407. Deux tuniques et trois accessoires en or, XVIIe siècle. 408. — Chape brodée en or, XVIIe siècle. — 409. Chasuble avec les accessoires, brodés en or, XVIIe siècle. – 410. Trois chapes brodées en laine : descente de croix, résurrection, noli me tangere, XVIIe siècle. 411 Nappe en guipure, XVIIe siècle. — 466. Navette, coquille de nautile, donnée en 1540 par Miles d'Illiers, doyen de Chartres. — 467. Canons d'autel, brodés en soie, XVIIe siècle, donnés par l'abbesse de Fontevrault. — 1306. Calice en vermeil, fin du XVIe siècle. — 1307, Calice en vermeil, XVIIe siècle. — 1308. Nappe à paint bénit en guipure.

Nous pourrions ajouter les fac-simile de plusieurs vitraux de la cathédrale, dessins exposés par M. Paul Durand.

Souscription pour l'artillerie pontificale. — Le diocèse de Chartres s'est montré très-généreux pour cette œuvre dont on continue à s'occuper. M. de Boissieu (rue Chantault, 3, Chartres), reçoit les offrandes qui ont cette destination ; le comité de Paris dont M. de Boissieu est correspondant nous apprend que quarante chevaux ont été envoyés à Rome à l'époque du jubilé cinquantenaire de Pie IX ; le général Kanzler en demande quatre-vingts. Donnons, donnons pour les besoins du Pape. On sait que récemment une somme énorme qui était destinée au Saint-Père, a été engloutie dans la Méditerranée, par suite du naufrage du bateau *Abattucci.*

Faveurs récemment accordées par Pie IX aux écoles des frères. — Indulgences plénière et annuelle; 1° A l'un des jours consacrés à la dévotion à Saint-Joseph, au choix des aumôniers pour ceux des élèves préparés à la première communion; 2° Au jour de la première communion pour les élèves et leurs parents qui s'approcheront de la sainte table.

JUIN 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Juin 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer le Sacré-Cœur de Jésus. Entre autres pratiques, on peut dire souvent l'oraison jaculatoire suivante : Aimé soit partout le Cœur sacré de Jésus (cent jours d'indulgence chaque fois).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Remplir les conditions ordinaires.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juin, mardi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Cibavit*.

Indulg. plén. : 1° Première des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au choix des fidèles).

2, merc. — De l'octave, *semidouble*, messe *Cibavit*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de saint Joseph (jour au ch. des fid.).

3, jeudi. — Octave du très-saint Sacrement, *double*, messe *Cibavit*.

Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei, Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

4, vend. — Fête de la Réparation des injures faites au Sacré-Cœur de Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie, *double-majeur*, messe propre *Quanta*.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Pour gagner cette indulg. chaq. vend. de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotement pend. quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaque vend. du mois le chemin de la croix, satisfont amplement à cette obligation).

5, sam. — Notre-Dame de Grâce, *double-majeur*, messe *Vultum*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. (Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

6, dim. — 3e après la Pentecôte. Fête du Sacré-Cœur de Jésus, *double de 2e classe*, messe *Egredimini* avec mém. du dimanche. — A vêp., mém. : 1° de St Yves, év., ant. propre, *Elegit*, ℣ *Amavit*; 2° du dim., ant. *Quæ mulier*, ℣ *Dirigatur*.

Ind. plén. : 1° *à tout fidèle* qui communie en ce jour, fait une visite à l'église et prie selon les intentions du Souverain Pontife; — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les assoc. à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dimanche de chaq. mois.

7, lundi. — St Yves, év. de Chartres, (du 20 mai), *double-majeur*, messe *Dilectus*.

Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (j. au ch. des fid.).

8, mardi. — St Médard, év., *double*, messe *Sacerdotes*.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

9, merc. — St Athanase, év. et doct., *double*, (du 2 mai), m. *In medio*.

Indul. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph (jour au ch. des fidèles).

10, jeudi. — Ste Marguerite, reine d'Ecosse, *semidouble*, m. *Cognovi*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 5 juin.

11, vend. — St Barnabé, apôtre, *double-majeur*, messe *Mihi*.

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

12, sam. — St Jean de Facundo, conf., double, messe *Os justi*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (jour au choix des fidèles).

13, dim. — 4e après la Pentecôte. Fête de St Antoine de Padoue, conf., *double*, messe *Os justi*, mém. du dim. — A vêp., à partir du capitule, office de St Basile, év. et doct., mém. : 1° de St Antoine, ant. *Hic vir*, ℣ *Justum*; 2° du dim., ant. *Præceptor*, ℣ *Dirigatur*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois, le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

14, lundi. — St Basile-le-Grand, év. et doct., *double*, messe *In medio*.
Ind. plén. : pour le scap. du Carmel.

15, mardi. — St Isidore, laboureur, conf., *double*, messe *Justus*.
Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie. Visite (jour au ch. des fid.).

16, merc. — St François Régis, conf., *double*, messe *Os justi*.
Indulgences plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fidèles).

17, jeudi. — St Avit, abbé, *semidouble*, messe *Os justi*.
Ind. plén. pour le scapulaire bleu.

18, vend. — St Eman, martyr du pays chartrain, *double*, (du 16 mai), messe *Protexisti*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fidèles).

19, samedi. — Ste Julienne Falconieri, vierge, *double*, m. *Dilexisti.*

Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains.

20, dim. — 5e après la Pentecôte, *semidouble*, office de ce jour, messe *Exaudi*, avec mém. : 1° de St Gervais et St Protais, mart.; 2° de St Sylvère, pape et mart. — 1res vêpres de St Louis de Gonzague, conf., mém. du dim., ant. *Si offers*, ℣ *Dirigatur.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaq. jour pend. un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

21, lundi. — St Louis de Gonzague, conf., *double*, messe *Minuisti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc. (Voir le 5 juin).

22, mardi. — St Pascal Baylon, conf., *double*, (du 17 mai), m. *Os justi.*

Ind. plén. : Pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (j. au ch. des fid.).

23, merc. — (Vigile sans jeûne). St Venance, mart., *double*, (du 18 mai), messe *Protexisti.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

24, jeudi. — Nativité de St Jean-Baptiste, *double de 1re classe, avec octave*, messe *De ventre.* — A vêp., mém. de St Guillaume, abbé, ant. *Similabo*, ℣ *Amavit.*

Indul. plén. : 1° pour les assoc. à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapul. bleu; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

25, vend. — St Guillaume, abbé, *double*, messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

26, sam. — St Jean et St Paul, martyrs, *double*, messe *Multæ.*

Indul. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.).

27, dim. — 4e après la Pentecôte, office du dim., *semidouble*, messe *Dominus.* — Vêpres du dim., mém. : 1° de St Léon, pape, ant. *Sacerdotes*, ℣ *Amavit;* 2° de l'octave de St Jean, ant. *Puer*, ℣ *Iste.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

28, lundi. — (Vigile de la fête de St Pierre et de St Paul, le jeûne est transféré au samedi suivant). St Léon II, pape et confesseur, *semidouble*, messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains.

29, mardi. — St Pierre et St Paul, apôtres, *double de 1re classe*, avec octave, messe *Nunc scio.* (La solennité est transférée au dimanche suivant ainsi que les ind. attachées à cette fête).

Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fid.).

30, merc. — Commémoraison de St Paul, apôtre, *double*, messe *Scio.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc. (Voir au 5 juin).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE JUIN 1869.

— Nous venons d'apprendre que M. l'abbé Marc Ardle, aumônier des Dames des Sacrés-Cœurs de Chartres, est décédé à Paris la semaine dernière.

— Monseigneur a donné la confirmation aux élèves des Sœurs de la Providence dans la chapelle de leur communauté, le 14 juin.

Nominations. — M. l'abbé Auger, nouveau prêtre, a été nommé curé de Gilles. — M. l'abbé Blin, précédemment vicaire de Nogent-le-Roi, curé de Marchezais. — M. l'abbé Chevallier, précédemment curé de Levesville, curé de Saint-Ouen-Marchefroy. — M. l'abbé Ferron, précédemment curé de Prunay, curé de Souancé. — M. l'abbé Legué, nouveau prêtre, curé de Saint-Léger. — M. l'abbé Lemaire, précédemment curé de Souancé, chapelain de la Visitation, à Dreux. — M. l'abbé Lérondeau, nouveau prêtre, vicaire de Cloyes. — M. l'abbé Nivet, précédemment vicaire de Maintenon, curé de Voise. — M. l'abbé Rivierre, précédemment curé de Voise, curé de Prunay. — M. l'abbé Sevray, précédemment curé de Marchézais, curé de Dammarie. — M. l'abbé Valentin, précédemment curé d'Allaine, curé de Civry. — M. l'abbé Vilmont, nouveau prêtre, vicaire de Nogent-le-Roi.

— Souscription pour procurer des chevaux a l'artillerie pontificale. — Jusqu'ici, dans chacun de nos numéros nous avons parlé de cette souscription sans nommer les personnes qui avaient répondu à l'appel de la *Voix*. La liste, toujours entre les mains de M. H. de Boissieu (rue Chantault, 3, Chartres), correspondant du comité romain de Paris, continue à s'enrichir de nouveaux dons. Au commencement de juin, un habitant de Chartres, affligé de la perte survenue au trésor pontifical par suite du naufrage du *Général-Abattucci*, apportait une somme de cent francs. Une somme de même valeur était offerte, il y a quelques jours, par une noble dame, propriétaire dans la Beauce où elle est bien connue par ses bonnes œuvres et surtout par la fondation d'un établissement de religieuses. Nous citerons encore un bon chrétien du midi de la France qui avait promis de prélever, sur le chiffre annuel de ses affaires dans notre diocèse, *tant pour cent* au profit du Saint-Père; il vient d'envoyer cent francs pour la souscription dont nous parlons.

— Prières pour le Concile. — Monseigneur l'évêque de Chartres a envoyé une lettre pastorale à son clergé à l'occasion du jubilé pour le prochain concile. Ce ne sera qu'après la cessation des travaux des champs que les exercices de ce jubilé s'ouvriront dans les différentes paroisses du diocèse. Mais déjà, depuis le 1er juin, les prêtres doivent réciter à la sainte messe l'oraison du Saint-Esprit et, tous les jeudis où il n'y a pas de fête double de première ou de seconde classe, la messe conventuelle ordinaire

est suivie d'une autre messe en l'honneur du Saint-Esprit à la cathédrale.

— La première communion dans la paroisse de Notre-Dame, a lieu le 30 juin. Les exercices préparatoires ont été prêchés par M. l'abbé Brazier, curé de la paroisse Saint-Joseph, à Paris.

— Pie IX et le Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Dernièrement, le R. P. L. Jos. Marie C. de la Compagnie de Jésus, admis à une audience particulière par le Souverain Pontife eut le bonheur d'aider Sa Sainteté au dépouillement de la correspondance. Le bon religieux rend compte, dans le *Messager* du Sacré-Cœur, de ses impressions en cette circonstance; nous transcrivons le passage suivant qui honore le diocèse de Chartres en honorant une de ses maisons lévitiques : « Le Saint-Père me parlait comme à » un fils... Les magnifiques dessins du Petit-Séminaire de Nogent- » le-Rotrou ont attiré son attention. Il admirait la belle croix » avec ses encadrements, le *Tu es Petrus et portæ inferi non præ-* » *valebunt. In hoc signo vinces*, etc. Lorsque ses regards se sont » portés vers le cri de Vive Pie IX qui terminait la liste des élèves, » il s'est écrié avec le ton ordinaire de nos acclamations françaises : » Eh oui! vive Pie IX! » Plusieurs autres communautés ou écoles, inscrites dans les cadres de la milice spirituelle du pape, comme le séminaire de Nogent, ont aussi leur part d'éloges dans la lettre du respectable Jésuite.

— Fête de l'Adoration mensuelle a la chapelle des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. — Cette solennité du 17 juin, ouverte à 5 heures du matin, ne pouvait avoir un plus agréable début. Au moment où le prêtre se préparait à monter à l'autel pour l'exposition du Saint-Sacrement, les élèves de l'École Normale occupaient déjà la tribune et se mettaient en devoir d'offrir leurs plus beaux chants au Dieu Eucharistique ; ils avaient sollicité cet honneur et leur demande avait été accueillie avec empressement ; ils chantèrent pendant la première messe. A sept heures, les religieuses exécutèrent, elles aussi, plusieurs morceaux de leur répertoire, comme elles devaient le faire le soir au salut; à huit heures, le chœur de musique de l'institution Notre-Dame se fit entendre à son tour; la grand'messe, les vêpres, furent chantées par des ecclésiastiques avec accompagnement d'orgue. L'assistance à ces différents offices fut nombreuse; le matin, la pieuse enceinte était remplie de communiants; le soir, elle l'était encore d'auditeurs pour le sermon prêché par M. l'abbé Brière, curé de Belhomert. Le prédicateur avait choisi un sujet d'une grande utilité pratique : la *Visite au Saint-Sacrement*, et il l'a traité pieusement, en termes clairs, précis et élégants. Monseigneur a présidé la cérémonie du soir.

Comment finir ce petit compte-rendu sans parler de la décoration de la chapelle? nous ne pouvons mieux la louer qu'en la disant aussi grandiose et d'un aussi bon goût que celle de l'an dernier; les draperies suspendues au-dessus du sanctuaire imposaient aux regards, comme les légendes fixées sur les murs et les riches groupes de flambeaux allumés invitaient l'âme à une ardente dévotion.

— La fête prochaine de l'Adoration aura lieu dans la chapelle des Religieuses Carmélites le quinze juillet.

Procession de la Fête-Dieu. — Nous croyons que la procession

générale de la Fête-Dieu à Chartres a été plus belle encore cette année que les années précédentes. Voici l'ordre du cortége : groupe de soldats; suisses de Saint-Pierre et de Saint-Aignan; bâtons de confrérie ; bannière de la sainte Vierge ; (paroisse Saint-Aignan;) groupe de petites filles conduites par des sœurs ; bannière de saint Joseph ; pensionnat de la Sainte-Famille; groupe de chanteuses; bannière de la sainte Vierge ; confrérie de la paroisse Saint-Pierre ; bannière du Saint-Cœur de Marie de la paroisse Notre-Dame ; pensionnat du Saint-Cœur de Marie ; groupe de chanteuses; bâtons de confrérie ; deux enfants dont l'un rappelle saint Jean avec son mouton et l'autre, sainte Madeleine à la longue chevelure ; plusieurs petites filles portant des guidons ; bannière et oriflammes ; bannière de Notre-Dame de la Brèche; bannière de saint Paul ; élèves du pensionnat des sœurs de saint Paul ; bannière de Notre-Dame des Anges de la même communauté ; guidons avec légendes sur l'Eucharistie; groupe des enfants de l'ouvroir de Saint-Michel; bannière de la sainte Vierge (de la paroisse Notre-Dame) ; bannière de Notre-Dame du Pilier (*Nigra sum sed formosa*) ; oriflammes ; une autre bannière de la sainte Vierge ; bannière de la confrérie de Notre-Dame de Chartres (*ex-voto* des associés) ; religieuses de plusieurs communautés ; bannière de saint Piat suivie par les élèves de l'Ecole Normale ; bannière de Notre-Dame-de-sous-Terre suivie par les élèves de l'Institution Notre-Dame-de-Chartres; bannière du Saint-Sacrement ; élèves du petit-séminaire de Saint-Cheron ; — clergé — suisses de la cathédrale ; bannière de sainte Cécile (de la maîtrise) ; croix et acolytes ; enfants de chœur des trois paroisses de la ville ; chantres, prêtres, chanoines; très-nombreux induts en dalmatiques et choristes en chapes; 14 thuriféraires avec autant de petits clercs jetant des fleurs ; *dais* escorté de gendarmes, suivi par les dames du Saint-Sacrement, les Frères des écoles et les membres de la conférence de saint Vincent de Paul ; fidèles suivant la procession. Une double haie de soldats s'étendait le long du cortége et la musique instrumentale des élèves des Frères, faisait entendre de joyeuses fanfares au milieu des rangs.

Comment, dans la bonne ville de Notre-Dame, la procession du *Corpus Domini* n'aurait-elle pas tout l'éclat possible lorsque nous savons que sur tous les points du monde, on sait donner à cette fête tant de solennité. Les journaux nous ont dit avec quel enthousiasme et quel luxe de décorations on la célébrait en Belgique, où les catholiques prennent en pitié les stupides défenseurs de la libre-pensée; en Turquie où depuis la guerre de Crimée, les pompes de notre culte peuvent se produire sans exciter le fanatisme musulman, bien plus avec le concours des milices turques ; en Espagne, à Madrid où les membres du nouveau pouvoir exécutif figuraient dans le cortége un cierge à la main, malgré le triste mouvement anti-religieux dont ce pays vient d'être témoin.

— Un renouvellement de consécration a N.-D. de Chartres. Le samedi 26 juin, une petite fête de famille réunissait à la Crypte un bon nombre de parents et d'amis. Auprès de l'autel se groupait un choix de tout jeunes enfants, élèves de la petite école de Notre-Dame de Chartres ; l'un d'eux occupait une place de faveur, assisté de son père et de sa mère ; c'était pour lui qu'allait être célébré le saint sacrifice. Ce petit personnage nous rappelait les Nazaréens de l'ancienne loi, les enfants voués au Seigneur dès leur naissance, les Samuel et les Jean-Baptiste dont parle l'Ecriture ; lui aussi il

avait été, dès les premiers jours de sa vie, donné au Seigneur et à sa Sainte Mère et depuis sept ans il n'avait cessé de porter les livrées de Marie; il s'agissait pour lui d'entrer dans la catégorie des enfants auxquels l'on suppose une plus grande part de responsabilité dans leurs actions; il allait quitter publiquement les couleurs du lys et du ciel azuré, tout en demandant la conservation de l'innocence que ces couleurs symbolisent. Après la messe, une courte allocution expliqua aux assistants le fait dont ils allaient être témoins, et à l'enfant les devoirs qu'il s'engageait à remplir; puis les anges de l'autel vinrent recueillir sur les lèvres de leur petit frère de la terre les promesses qu'il fit à la Madone. Cette charmante cérémonie, enfantine en apparence, n'est-elle pas sérieuse en réalité? Un engagement solennel pris publiquement par une âme innocente qui a conscience de ses actes est d'un touchant exemple et pour la jeunesse qui ne peut être trop tôt enlacée dans les réseaux de la grâce, et pour les personnes d'un âge mûr qui, selon l'Evangile, doivent rester ou devenir semblables aux petits enfants pour avoir part au royaume des cieux.

— Sanctification du Dimanche. — Nous voici bientôt à l'époque funeste où nos Beaucerons, cédant à une illusion fatale, s'imaginent tout gagner en ne se permettant aucune trève à leurs travaux, dimanches et fêtes, et courent risque de tout perdre: leur santé, leurs biens dont Dieu seul est le maître, et surtout leur âme. Dernièrement un cultivateur, des mieux considérés de notre riche contrée, protestait énergiquement contre cette violation de la loi du Seigneur; il en démontrait toutes les funestes conséquences avec une forte logique devant plusieurs autres personnes de la même profession que lui. Voilà un bon exemple à citer. Quand donc les habitants de la Beauce reviendront-ils à la foi de leurs ancêtres qui n'étaient pas plus malheureux en s'abandonnant à *la Grâce de Dieu* pour le succès de leurs récoltes comme pour la prospérité de leur famille. Nous apprenons avec bonheur que, dans plusieurs pays de la France la loi, de l'observation du dimanche commence à reprendre faveur, et, par contre le chômage du lundi y est sous le coup de rudes menaces. — A Paris, la cause sacrée de l'observation du dimanche vient de faire un pas considérable. Près de 22,000 employés de commerce ont pris l'engagement *de s'abtenir de tout travail* les dimanches et fêtes et ont commencé à mettre à effet leur excellente résolution. Leur démarche amènera la fermeture des magasins; et il faut espérer que les commerçants seront imités par les gens d'autres professions. — Dans une paroisse du diocèse du Mans, trois maréchaux ferrants ont fait savoir que, d'un commun accord, ils s'engageaient à ne jamais allumer leur forge et à ne jamais travailler le dimanche. — A Anzin (diocèse de Cambrai) l'administration vient de prendre une mesure à laquelle on ne saurait trop applaudir; elle a décidé qu'elle accorderait une prime à ses ouvriers pour le travail du lundi. — A Valenciennes, des médailles sont proposées pour les ouvriers qui, depuis longtemps, travaillent la journée du lundi.

Travailleurs du dimanche, si, dans vos veillées d'hiver, vous aviez l'heureuse pensée de lire des écrits aussi utiles que spirituels et amusants, comme les journaux le *Clocher*, l'*Ouvrier*, ou des livres un peu plus sérieux que peut vous indiquer votre pasteur; que d'arguments vous trouveriez contre de funestes usages, spécialement contre l'habitude d'un labeur interdit par la loi sainte! vous

finiriez par comprendre quelle folie c'est de vouloir s'enrichir en désobéissant à Dieu. A ce propos on me permettra de signaler un charmant petit ouvrage que vient de publier Mgr. Gaume sous ce titre : *La vie n'est pas la vie* ou *la Grande erreur du XIXe siècle* (Chartres, chez Pétrot, libraire; prix : 2 francs). C'est une suite de lettres qui résument des enseignements d'un intérêt majeur sous la forme la plus piquante. Voici un passage qui nous a particulièrement frappé.

« A l'esclavage et aux sollicitudes incessantes, s'ajoutent aujourd'hui plus souvent que jamais, des regrets inconsolables. Plus heureux que la plupart des bacheliers modernes, élevés comme s'ils devaient être des citoyens de Rome ou d'Athènes, tu as étudié autre chose que des auteurs païens : la Bible t'est connue. Un mot te suffira pour te rappeler toute l'histoire de Michas. Au lieu d'adorer, comme ses pères, le Dieu du ciel, ce Michas s'était fabriqué de petits dieux d'or et d'argent, qu'il adorait secrètement dans sa maison. Ces dieux étaient sa vie, son trésor : il n'en connaissait pas d'autre.

» Or, il arriva qu'une troupe de soldats, passant devant sa maison, lui enleva ses dieux. Alors, Michas de se lamenter et de courir après les soldats réclamant ses idoles. — Qu'as-tu? lui crient les soldats en se retournant. Pourquoi cries-tu? — Vous m'avez enlevé mes dieux et vous me demandez ce que j'ai! — Tais-toi, sinon tu es mort et ta maison saccagée.

» L'erreur cruelle qui fait prendre la vie d'ici-bas pour la vie, tend à peupler de Michas les villes et les campagnes. Au lieu de faire du vrai Dieu le trésor de leur cœur, trésor inaccessible aux vers et aux voleurs, voici des hommes qui se sont épuisés à se créer une fortune grande ou petite et à se faire, comme ils disent, une position. Pour eux tout est là. »

— Le petit écho de rome. Un nouveau journal vient de paraître à Chartres, imprimé chez Durand, rue Serpente. C'est le petit écho de rome, journal du concile, des monuments, des mœurs et des usages romains, avec une chronique spéciale des zouaves pontificaux. Publication hebdomadaire. Directeur : B. Gassiat, protonotaire apostolique. — Le titre et le sous-titre de cette publication, qui paraît depuis le 28 février de cette année, en disent assez l'intérêt et l'actualité qui iront, on le comprend, toujours croissant, à mesure que s'avancera l'époque de la tenue du concile. Depuis le 15 mai, le petit écho de rome, *devenu politique*, résume chaque semaine, d'une façon succincte et piquante, toutes les nouvelles importantes pour le public. Très-variée et très-instructive, cette revue a déjà publié des travaux entièrement neufs et remplit parfaitement son vaste programme.

Honoré de la bénédiction du Saint-Père et des nombreuses lettres d'encouragement de l'Episcopat, le petit écho de rome vient de recevoir de Pie IX un nouveau et brillant témoignage de sympathie (ainsi s'exprime le rosier de marie). Prix d'abonnement : France, 10 francs; Etranger, 13 francs. On s'abonne chez le rédacteur, M. B. Gassiat, 15, rue Cherche-Midi, Paris.

— Une nouvelle Association. — On vient de nous faire connaître une association de prières placée sous le patronage de saint Jean l'Evangéliste, établie dans la paroisse de Fère-Champenoise (Marne) par autorisation de Mgr l'évêque de Châlons. Elle a pour but de ranimer la foi des fidèles à l'excellence du sacerdoce de Jésus-

Christ, d'exciter leur zèle et leur charité en faveur des prêtres afin d'attirer sur eux et leur ministère les bénédictions et les grâces du Seigneur. Pour faire partie de cette association, il suffit de donner son nom à M. l'abbé Guyot, curé-doyen de Fère-Champenoise, qui enverra un imprimé contenant tous les renseignements possibles. — M. l'abbé Guyot, le savant auteur de la *Somme des Conciles généraux*, vient de faire paraître sous ce titre : le *Sacerdoce dans N.-S.-J.-C. et dans les prêtres*, un livre qui deviendra le manuel de son œuvre (se vend à Paris, chez Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25; prix : un franc).

JUILLET 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Juillet 1869, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ponr cela, il est bon de faire à Dieu, tous les jours, l'offrande qui suit : *Père éternel, je vous offre le sang très-précieux de Jésus-Christ en expiation de mes péchés et pour les besoins de la sainte Eglise.* (Ind. de 100 jours chaque fois).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc. » Remplir les conditions ordinaires.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la Communion Réparatrice, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juillet. jeudi. — Octave de Saint Jean-Baptiste, *double*, messe *De ventre*.

Ind. plén. : Pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

2, vend. — Visitation de la Ste-Vierge, *double de 2e classe*, m. *Salve*.

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. rouge, aux conditions ordinaires; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour le rosaire.

3, sam. — (Vigile de la fête de St Pierre et de St Paul, *jeûne*), Ste Monégonde, veuve, *semidouble*, messe *Cognovi*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. (Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

4, dim. — 7e après la Pentecôte. Fête du Très-Précieux Sang de N.-S. J.-C., *double de 2e classe*, messe *Redemisti*. Au chœur, solennité des SS. apôtres Pierre et Paul, messe *Nunc scio*. — Vêpres du précieux Sang, mém. : 1° de St Irénée, év. et mart., ant. *Iste*, ℣ *Gloria;* — 2° du dim., ant. *Non potest*, ℣ *Dirigatur*; — 3° de l'oct. des SS. Apôtres, ant. *Hodie*, ℣ *Annuntiaverunt*.

Indul. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les possesseurs de

chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 6° pour les assoc. à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du soir; — 7° indulg. de sept ans et de sept quarantaines pour les assoc. à l'arch. de Notre-Dame de Sous-Terre.

5, lundi. — St Irénée, év. et mart., *double*, messe *Lex*.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (j. au ch. des fid.).

6, mardi. — Octave de St Pierre et de St Paul, *double*, messe *Sapientiam*.

Indulg. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. pour l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au choix des fidèles).

7, merc. — St Pierre Célestin, pape et conf., *double*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de saint Joseph (merc. au ch. des fid.).

8, jeudi. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, *semidouble*, m. *Cognovi*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

9, vend. — Notre-Dame de la Paix, *double-majeur*, messe *Salve*.

Indulg. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

10, sam. — Les SS. sept Frères, Ste Rufine et Ste Seconde, martyrs, *semidouble*, messe *Laudate*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 3 juillet (jour au ch. des fid.).

11, dim. — 8e après la Pentecôte. Commémoration de tous les SS. Pontifes Romains, *double*, messe *Congregate*, mém. : 1° du dim.; 2° de St Pie. — A vêpres, à partir du cap. Office de St Jean Gualbert, abbé, mém. : 1° des SS. Pontifes, ant. *Dum essent*, ℣ *Elegit*; 2° du dim., ant. *quid Faciam*, ℣ *Dirigatur*; 3° des SS. Nabor et Félix, mart., ant. *Istorum*, ℣ *Lætamini*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei, etc.*, *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fidèles).

12, lundi. — St Jean Gualbert, abbé, *double*, messe *Os justi*.

Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

13, mardi. — St Anaclet, pape et mart., *semidouble*, messe *Sacerdotes*.

Ind. plén. : 1° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (jour au choix des fidèles).

14, merc. — St Bonaventure, év. et doct., *double*, messe *In medio*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le scap. du Carmel,

15, jeudi. — St Henri, empereur, *semidouble*, messe *Os justi*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois, le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

16, vend. — Notre-Dame-du-Mont-Carmel, *double-majeur*, messe *Gaudeamus*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le rosaire.

17, sam. — St Alexis, conf., *semidouble*, messe *Os justi*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 3 juillet (jour au ch. des fid.).

18, dim. — 9e après la Pentecôte. Fête de St Camille de Lellis, conf., *double*, messe *Majorem*, mém. : 1° du dim.; 2° de Ste Symphorose avec ses sept fils. — 1res vêp. de St Vincent de Paul, ant. propres, mém. : 1° de St Camille, ant. *Hic vir*, ℣ *Justum*; — 2° du dim., ant. *Scriptum*, ℣ *Dirigatur*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir

récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.).

19, lundi. — St Vincent de Paul, conf., *double,* messe *Justus.*
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à la Sainte-Enfance, à la condition prescrite par le Souverain Pontife de prier pour l'accroissement de l'Œuvre; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet brigitté.

20, mardi. — St Jérôme Emilien, conf., *double*, messe *Effusumest.*
Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scap. du Carmel.

21, merc. — St Jean Népomucène, mart., *double*, messe *Dedit.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

22, jeudi. — Ste Marie-Madeleine, pénitente, *double,* messe *Me expectaverunt.*
Indul. plén. : 1° pour les assoc. à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fidèles).

23, vend. — St Apolinaire, év. et mart., *double*, messe *Sacerdotes*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

24, sam. — Ste Clotilde, reine de France, *double*, messe *Cognovi.*
Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fidèles).

25, dim. — 10e après la Pentecôte. Féte de St Jacques-le-Majeur, apôtre, *double de 2e classe,* messe *Mihi*, mém. du dimanche et de St Chrystophore. — A vêp., mém. : 1° de Ste Anne, ant. *Simile,* ℣ *Specie*; 2° du dim., ant. *Descendit,* ℣ *Dirigatur.*
Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

26, lundi. — Ste Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie, *double-majeur*, messe *Gaudeamus*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir fait chaq. jour pend. un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

27, mardi. — St François Caracciola, conf., *double,* (du 4 juin), messe *Factum est.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (j. au ch. des fid.).

28, merc. — St Nazaire et ses compagnons, mart., *semidouble*, messe *Intret.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le petit chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fid.).

29, jeudi. — Ste Marthe, vierge, *semidouble,* messe *Dilexisti.*
Ind. plén. pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.).

30, vend. — St Norbert, év. et conf., *double,* (du 6 juin), m. *Statuit.*
Ind. plén. pour le scap. rouge.

31, sam. — St Ignace de Loyola, conf., *double,* messe *In nomine.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc. (Comme au 3 juillet, jour au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOÇÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE JUILLET 1869.



Grand Pardon de saint François d'Assise. — Comme tous les ans, le 1er et le 2 août, depuis 3 heures jusqu'au coucher du soleil, les fidèles pourront faire leurs visites à la chapelle de Sainte-Madeleine à la Crypte, pour gagner l'indulgence de la Portioncule; à chaque visite il suffit de prier quelques instants aux intentions du Saint-Père. Salut à 7 heures du soir. On peut demander aux chapelains de Notre-Dame des notices sur le *Pardon de saint François*.

Nominations. — M. l'abbé Pouclée, directeur au grand séminaire de Chartres a été installé chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres, le 24 juillet, à l'heure des vêpres. — M. l'abbé Esnault, prêtre de la dernière ordination, est, depuis trois semaines, vicaire de Maintenon et desservant de Houx. — M. l'abbé Hénault, précédemment curé de Lucé, est maintenant chapelain des religieuses de la Providence, auprès de M. l'abbé Binet, supérieur de la communauté. — M. l'abbé Grégoire, précédemment curé de Magny, est maintenant curé de La Chapelle-Fortin.

Nécrologie. — Mercredi 14 juillet a eu lieu, à Beaumont-les-Autels, l'inhumation de M. l'abbé Thirouard, curé de cette paroisse; environ quarante prêtres, puis les habitants de Beaumont, les autorités en tête, et une partie de ceux de Béthonvilliers, ancienne paroisse du défunt, assistaient à cette cérémonie. M. l'abbé Bourlier, supérieur de l'Œuvre des Clercs, compatriote du défunt, a fait l'éloge funèbre; il avait à louer dans l'ami qu'il venait de perdre, un cœur pieux, dévoué au saint ministère, généreux, hospitalier, plein de franchise, toujours respectueux envers l'autorité; un cœur vraiment sacerdotal. M. l'abbé Thirouard a été enlevé par une mort prompte; un mal de talon qu'il avait négligé n'y ayant attaché d'abord que peu d'importance, s'aggrava par la gangrène, et il fallut y succomber.

— Les exercices de la retraite pastorale doivent s'ouvrir le dimanche 22 août; ils seront prêchés par M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice de Paris.

Fêtes au monastère du Carmel. — N'est-ce pas tous les jours fête chez les religieuses Carmélites? Recueillies au fond de la

solitude, rendant témoignage aux charmes du divin Agneau dans le chemin du ciel, ces Vierges pieuses ne goûtent-elles pas sans cesse de pures délices, comme elles le chantent à l'office du matin : *In viâ testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis*. Oui assurément elles sont heureuses comme au sein de toutes les richesses; ce serait peu dire; elles le sont mille fois plus. Cette jubilation que les gens du siècle devraient bien comprendre, elles la goûtent surtout dans des jours — comme le 15 juillet dernier, fête de l'Adoration; un universel hommage rendu au Jésus-Hostie, c'est le vœu continuel, l'aspiration immense de leur cœur — comme le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Carmel; en cette solennité les Carmélites demandent à leur auguste Mère, plus ardemment que jamais, d'arriver sous sa protection *aux joies éternelles;* ce sont les termes de la collecte de la Messe — enfin comme le 22 juillet; une jeune sœur, appartenant à l'une de nos principales familles de laboureurs de la Beauce, a pris ce jour-là le saint voile, se dérobant ainsi aux regards du monde et promettant de tenir les siens tournés vers le ciel. Les sermons du 15 et du 16 ont été prêchés par M. l'abbé Roche du clergé de Paris; celui du 22 par M. l'abbé Leroy, vicaire de Dreux.

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu dans la chapelle du monastère de la Visitation, le jeudi 19 août; sermon par M. l'abbé Vassard. Dans la même chapelle, le samedi 21, fête de sainte Jeanne de Chantal, sermon par M. l'abbé Hamon, que nous avons nommé plus haut.

Fête de saint Vincent de Paul. — Le 19 juillet, l'Hôtel-Dieu de Chartres a eu sa fête de saint Vincent de Paul avec offices très-solennels présidés, messe et vêpres, par M. l'abbé Bigarne, chanoine honoraire, curé de Senonches, et le salut par Monseigneur. Avant les complies, le R. P. Dubroca, dominicain de la maison de Paris, a donné un fort beau sermon sur la sainteté, en résumant à grands traits la vie de celui qu'on appelle le grand apôtre de la charité dans les temps modernes; MM. les administrateurs des hospices étaient présents ainsi qu'un grand nombre de personnes de la ville qui étaient venues s'édifier auprès des religieuses et de leurs malades.

Le soir, à 8 heures, la société de Saint-Vincent de Paul de Chartres a tenu une séance générale, aussi sous la présidence de Monseigneur, dans la salle ordinaire des conférences, à l'évêché. On nous permet d'emprunter quelques détails à l'intéressant compte-rendu lu pendant cette séance; la publicité pourra en être utile; elle accroîtra l'intérêt que doivent exciter les charitables efforts des bienfaiteurs des pauvres, des imitateurs d'Ozanam, des disciples de saint Vincent. — Nombre des membres actifs de la conférence de Chartres : 34. — Nombre des membres honoraires : de 15 à 20. — Nombre des familles assistées : de 55 à 60 (Nous ne comprenons pas dans cette assistance les soins dont les apprentis sont l'objet). — Nombre des enfants ou jeunes gens patronés : 54 dont 13 ont plus de quinze ans (51 apprentis et 3 aspirants). — Recettes depuis le 1er janvier : 2,818 francs 05 cent. (quêtes, loteries, abonnements aux Petites Lectures); cette somme jointe à celle qui était déjà en caisse à cette époque, donne un chiffre de 4,562 francs 90 cent. — Dépenses depuis le 1er janvier 2,060 francs 40 cent. — La Conférence vient d'ajouter une nouvelle charge à son budget en fondant pour les pauvres une *caisse de loyers* et un *prix* pour

la famille qui se sera fait le plus remarquer pour la bonne tenue du ménage.

Distribution des prix. — Le lundi 2 août, à 10 heures, au petit-séminaire de Saint-Cheron ; le 4, au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou ; le 5, à l'institution Notre-Dame de Chartres.

Voves. — Dans l'église de Voves, sainte Philomène, la thaumaturge du dix-neuvième siècle est honorée solennellement deux fois par an : savoir, le mardi dans l'octave de l'Ascension et le *mardi dans l'octave de l'Assomption.* La première fête a été établie en mémoire de l'invention de la précieuse relique de la Sainte; la seconde en l'honneur de sa mort. En considération des nombreux pélerins qui viennent à Voves réclamer la protection de la glorieuse Vierge martyre, Monseigneur a bien voulu désigner pour ces deux pélerinages un jour fixe et invariable. A la prochaine fête, mardi 17 août, le R. P. Constant Popot, frère prêcheur de l'ordre de Saint-Dominique, donnera un sermon sur le culte de sainte Philomène.

Œuvre des Campagnes dans le diocèse de Chartres. — Une réunion des principaux associés à l'Œuvre des Campagnes a eu lieu a l'évêché au commencement du mois de juillet. On sait quel est le but de cette œuvre admirable : Proposer des missions au plus grand nombre possible de paroisses rurales, sur la demande de l'autorité ecclésiastique; concourir à l'établissement des sœurs à la fois institutrices et hospitalières ; répandre de bons livres pour la formation de bibliothèques choisies; patroner les jeunes filles et réunir les jeunes gens dans des assemblées intéressantes où des récréations honnêtes remplacent les débauches du cabaret.

En un mot, transporter toutes les inventions de la charité, non-seulement dans le lieu où l'on habite, mais dans toutes les communes rurales où peuvent s'étendre l'influence et l'action : voilà ce que veut faire l'Œuvre des Campagnes. Pour y arriver, elle demande à chacun de ses membres :

1° De verser dans la caisse centrale une cotisation de 12 fr. par an ou de recueillir douze souscriptions de 1 fr. (Les personnes qui ne donnent qu'un franc par an participent aux mérites et aux priviléges de l'Œuvre.)

2° De se mettre en relations avec le Conseil diocésain, et là où il n'existe pas encore, de s'entendre avec le Curé de sa paroisse et ceux des paroisses voisines pour réunir toutes les personnes capables de représenter l'Œuvre des Campagnes dans le canton ou l'arrondissement.

3° De prendre, de concert avec ces personnes, les mesures nécessaires à l'établissement et au développement des œuvres utiles et possibles.

Depuis le commencement de l'Œuvre la récapitulation générale produit au 1er mai 1868 les chiffres suivants : 1,574 œuvres ont dû leur existence ou leur développement à nos secours, savoir : 645 missions, 305 écoles, 504 bibliothèques, 120 patronages et associations diverses.

Dans le cours de l'année 1868, plus de 400 œuvres ont attesté les heureux développements de l'association, et au nombre des paroisses secourues se trouvent, dans le diocèse de Chartres, les communes de Beauvillers, Saint-Eliph, Ozoir-le-Breuil. Arrou, Ouarville, Voves, Villeau.

Toutes les demandes de secours doivent être :

1° Signées par MM. les Curés ;

2° Apostillées par l'autorité diocésaine ou par le Directeur du Conseil diocésain, M. l'abbé Barrier, vicaire-général ;

3° Adressées à Mme Casenave, Trésorière générale de l'Œuvre des Campagnes, rue de Bellechasse, 11, à Paris ;

4° Les cotisations peuvent être remises, vers la fin de l'année, à celle des dames Conseillères à qui il serait plus facile de s'adresser.

Hospice de Cloyes. — Le dimanche, 11 juillet, la ville de Cloyes a inauguré son nouvel hospice. Voici le discours prononcé par M. l'abbé Barrier, vicaire-général, ancien curé de Cloyes, à la magnifique cérémonie de bénédiction. Les divers détails contenus dans cet intéressant discours peuvent nous dispenser de raconter d'abord l'histoire d'une fondation qui fait tant d'honneur à la charité chrétienne.

Beatus qui intelligit super egenum et pauperem. Heureux qui comprend ce que c'est que l'indigent et le pauvre ! — (Psaume).

« Mes bien chers frères ! Le Dieu qui étant riche de son propre fonds s'est fait pauvre par amour pour nous, a bien compris ce que c'est que le pauvre. Aussi l'a-t-il pris tout spécialement sous sa protection, en glorifiant la pauvreté dans sa personne. Tout homme qui le comprend comme lui est la vivante image de Dieu sur la terre. N'est-ce pas ici l'occasion de rappeler à vos souvenirs l'homme de bien que la plupart d'entre vous ont connu, [1] l'homme de bien à qui est due l'initiative de l'œuvre qui reçoit aujourd'hui son premier couronnement ? Ah ! qu'il a bien compris, avec sa vertueuse et sainte compagne, ce que c'est que le pauvre ! Non, vous n'avez point oublié que, dans une année de pénurie et de cherté extraordinaire, pendant trois mois d'hiver, cent trente pauvres reçurent chaque jour un repas copieux dans sa maison : il y a de ces traits de charité dont le temps n'efface point la mémoire...

» Mais, si le pauvre dans la santé est digne d'intérêt, quand le fruit de son travail quotidien ne suffit plus à son entretien et à celui de sa famille, combien est plus digne de commisération le pauvre dans la maladie, puisqu'alors tout lui fait défaut à la fois ! Voilà ce qu'a compris avec son cœur l'homme excellent dont l'éloge ne saurait vous déplaire dans ma bouche. C'est parce qu'il avait l'intelligence bien sentie de cette profonde misère, qu'il a conçu et exécuté le dessein de construire une maison pour y recueillir les malheureux que visite la maladie. Enlevé trop tôt de ce monde, il n'a pas eu la consolation de voir ses projets réalisés ; mais nous ne doutons pas qu'il n'ait reçu dans le ciel la récompense de Celui qui, selon le langage de nos Livres Saints, écoute la préparation du cœur : *Præparationem cordis eorum audivit auris tua*.

» Quant à l'œuvre en elle-même, elle était, pour ainsi dire, morte avant d'avoir pris naissance, et, selon les prévisions humaines, elle ne devait jamais voir le jour. Mais la divine Providence en avait décidé autrement ; et lorsque Dieu veut une chose, il emploie ordinairement des instruments faibles en apparence pour l'accomplir. Vous connaissez, M. F. l'instrument qu'il a choisi pour mener à bonne fin l'œuvre présente. N'avez-vous pas déjà nommé la personne pauvre elle-même, mais admirable de charité et de dévouement pour les pauvres [2], qui en a pris à cœur le succès ? Qui de vous ignore l'incroyable activité qu'elle a déployée, les démarches qu'elle a multipliées pour solliciter des offrandes sans lesquelles il était impossible d'aboutir ? C'est un rude et pénible métier que celui de solliciteur, même quand on le fait pour autrui et avec le plus parfait désinté-

1. M. Pétard.
2. Mlle Vinsot.

ressement. Malgré de belles et nombreuses souscriptions, les ressources ne suffisaient pas, et l'œuvre demeurait en suspens, lorsque, tout à coup, descend, pour ainsi dire, du ciel un secours inespéré. Honneur à la noble et généreuse bienfaitrice qui, elle aussi, a puisé dans sa foi et dans son cœur l'intelligence des besoins du pauvre! Ce n'est pas sur la terre qu'elle attend la récompense de son bienfait : Dieu seul, qui le lui a inspiré, se charge de lui en rendre le prix au centuple. Mais c'est justice à nous de l'en remercier, et je me fais volontiers l'organe de notre reconnaissance envers la pieuse châtelaine[1], envers son honorable famille et tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours.

Je ne m'arrête pas à discuter des chiffres; ce n'est pas mon affaire. A vous, messieurs les Administrateurs de la ville de Cloyes, le soin d'utiliser les dons de la charité publique. Vous l'avez fait déjà, je me plais à vous en rendre le témoignage, et vous continuerez à le faire avec ce zèle aussi actif qu'intelligent qui vous distingue. Le dernier appoint de 60,000 francs vous a permis de redonner la vie à une œuvre qui ne faisait que languir. Cette maison, vide et déserte depuis son origine, est enfin en état de recevoir ses hôtes. Le pauvre éprouvé par la dure étreinte de la maladie n'aura plus besoin d'aller chercher au loin l'asile et le soulagement à ses souffrances. Ici même, il verra tout près de son lit de douleur des anges consolateurs qui lui prodigueront leurs soins de tous les instants avec une tendresse toute maternelle. Les deux Sœurs de Saint-Paul, à qui nous avons confié ce ministère, ne sont point à leur coup d'essai; car l'une d'elles l'a rempli bien loin d'ici : l'hôpital de Saïgon, en Cochinchine, a été le théâtre de son dévouement. Elle y serait encore si le climat meurtrier de cette contrée étrangère ne l'eût obligée de venir redemander au ciel de sa patrie le rétablissement d'une santé profondément altérée. C'est, du reste, votre vocation, mes chères filles; vous savez renvoyer à Dieu, sans en rien garder pour vous-mêmes, la gloire de tout ce qu'il fait par vous; et j'ai la confiance que, de concert avec vos compagnes chargées de l'éducation de l'enfance, vous répondrez en toute simplicité et modestie à ce qu'on attend de vous dans la nouvelle mission qui vous est confiée.

Mais n'est-il pas temps d'élever nos esprits et nos cœurs vers Celui de qui procèdent tous les biens : *Deus ex quo cuncta bona procedunt*. Rendons d'humbles actions de grâces au Seigneur, et prions-le de répandre ses plus riches bénédictions sur cette maison hospitalière, afin que tous ceux qui viendront l'habiter, y recouvrent la santé de l'âme et du corps. Ce n'est aujourd'hui qu'un premier couronnement de votre œuvre ; car il reste encore beaucoup à faire ; mais, avec le temps et la grâce de Dieu, elle se perfectionnera, j'en ai la douce conviction. Les nobles exemples qui ont été donnés seront suivis, et ceux qui, désirant cette œuvre, n'ont pas osé l'entreprendre, en voyant de si beaux débuts, voudront augmenter sa marche et accélérer son progrès. Un petit ruisseau tout seul ne produit pas grand effet; mais, plusieurs ruisseaux réunis forment des rivières qui, mêlant à leur tour leurs eaux, forment ces grands fleuves dont le cours répand la fertilité et l'abondance sur son passage. Apportez donc, mes frères, apportez donc votre tribut, si minime qu'il soit, apportez-le, selon que vous le suggèreront vos moyens et votre bonne volonté. Si le modeste hôpital de Cloyes est loin d'atteindre la magnificence de ces hôpitaux dont la splendeur fastueuse éblouit, ayez tous à cœur que les pauvres malades y trouvent les soulagements et les secours que réclame leur triste position. Ah! si vous me le permettez, mes frères, j'exprimerai, en terminant, un vœu qui est dans bien des cœurs ; c'est que l'antique et vénérable sanctuaire qui se trouve tout près d'ici, sorte de l'usage profane auquel l'a réduit le malheur des temps et se relève de ses ruines. Quel beau jour que celui où la chapelle de Notre-Dame d'Yron, restaurée et rendue au culte, serait comme l'ombre tutélaire de cet asile de la pauvreté et de la souffrance! Que de grâces et de faveurs descendraient du Ciel par la médiation de la Reine des cieux! Je

1. Mme la duchesse de Lévis-Mirepoix.

vous confie cette pensée, messieurs, et, en attendant que la Providence nous donne les moyens de la réaliser, réjouissons-nous tous dans le Seigneur. Oui, cette fête est vraiment la fête de la charité ; jour de joie et pour le pauvre qui reçoit, et plus encore pour le riche qui donne, parce qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir : *Beatiùs est dare quàm accipere* ; jour de joie pour notre digne et vénéré pasteur, qui me permettra bien de partager à ce titre les sentiments qui l'animent et voudra bien recevoir, avec messieurs les administrateurs, mes remerciements pour l'honneur qu'ils m'ont fait de m'inviter à présider cette ravissante cérémonie. Que ce jour soit aussi un jour de bénédiction pour toute la paroisse. — Oui, mes frères, en bénissant cet hôpital, je supplie humblement le Dieu de toute bonté de bénir aussi vos maisons, vos familles, vos propriétés, vos travaux, et de vous réserver à tous la bénédiction finale dans le royaume immortel où il n'y a plus de misères à soulager, plus de larmes à essuyer, plus d'infortunes à secourir, parce que c'est le séjour de la gloire, du bonheur et de l'immortalité. — Ainsi-soit-il.

AOUT 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Août 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

Ce mois est consacré à honorer le saint Cœur de Marie. On peut, à cette fin, lui adresser cette courte prière : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (300 jours d'indulg. chaque fois).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O très-bon et très-doux Jésus, etc. »

Chaque semaine, indul. plén. pour la *communion réparatrice.*

1er août, dim. — 11e après la Pentecôte. Fête de St Pierre-aux-Liens, *double-majeur*, messe *Nunc scio*, mém. : 1° de St Paul; 2° du dim.; 3° des SS. Machabées, mart. — A vêpres, mém. : 1° de St Paul, ant. *Sancte Paule*, ℣ *Tu es;* — 2° de St Béthaire, év., ant. *Sacerdos*, ℣ *Amavit;* — 3° du dim., ant. *Bene*, ℣ *Dirigatur*; — 4e de St Etienne, pape et mart., ant. *Iste*, ℣ *Gloria.*

Indul. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le Rosaire; — 4° pour les assoc. à la conf. de N.-D. de Chartres, assistant à la proces. qui a lieu, à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

A partir de trois heures du soir, aujourd'hui 1er août, jusqu'au coucher du soleil, demain 2 août, ind. plén. de la Portioncule à gagner par tous les fidèles autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Ste Madeleine, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intentions du Souverain Pontife. (La confession et la communion sont requises : la communion peut se faire le 2 août ou la veille : la confession de tous les huit jours ou de tous les quinze jours suffit).

2, lundi. — St Béthaire, év. de Chartres, *double*, messe *Statuit*,

Indulg. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

3, mardi. — Invention du corps de St Etienne, premier martyr. *semidouble*, messe *Sederunt.*

Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi, visite de l'église paroissiale; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (j. au ch. des fid).

4, merc. — St Dominique, conf., *double*, messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

5, jeudi. — Notre-Dame-des-Neiges, *double-majeur*, messe *Salve.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur,* etc.

6, vend. — Transfiguration de N.-S. J.-C., *double-majeur,* messe *Illuxerunt.*

Indulg. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains.

7, sam. — St Gaëtan, conf., *double,* messe *Os justi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois, le *Memorare* ou *Souvenez-vous.*

8, dim. — 12e après la Pentecôte, *semidouble,* messe *Deus.* — 1res vêp., de St Alphonse de Liguori, év.; mém. : 1° du dim., ant. *Homo,* ℣ *Dirigatur;* 2° des SS. Cyriaque, etc., mart., ant. *Gaudent,* ℣ *Exultabunt;* 3° de St Romain, mart., ant. *Iste sanctus,* ℣ *Gloria.*

Indulg. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

9, lundi. — St Alphonse de Liguori, év. et conf., *double* (du 2 août), messe *Spiritus.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nomb. indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. (Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

10, mardi. — St Laurent, mart., *double de 2e classe, avec octave,* messe *Confessio.*

Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.).

11, merc. — St Taurin, év., *double,* messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

12, jeudi. — Ste Claire, vierge, *double,* messe *Dilexisti.*

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fidèles).

13, vend. — Ste Radegonde, reine, *double,* messe *Cognovi.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

14, sam. — Vigile de l'Assomption (*jeûne*). De l'oct. de St Laurent, *semidouble,* messe *Confessio.*

Indulg. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archicon. du saint et immaculé Cœur de Marie (j. au ch. des fid.).

15, dim. — 13e après la Pent. L'Assomption de la très-sainte Vierge, *double de 1re classe, avec octave,* messe *Gaudeamus,* (fête d'obligation), mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° de St Roch, conf., ant. *Similabo,* ℣ *Amavit;* 2° du dim., ant. *Unus,* ℣ *Dirigatur.*

Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° pour le rosaire; — 10° pour les litanies de la Sainte-Vierge, récitée chaque jour (visite).

16, lundi. — St Roch, conf., *double,* messe *Justus.*

Ind. plén. : 1° pour les assoc. à la Propagation de la foi. (Elle peut être gagnée le jour de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

17, mardi. — Octave de St Laurent, *double,* messe *Probasti.*

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., com. au 9 août.

18, merc. — St Hyacinthe, conf., *double*, messe *Os justi*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

19, jeudi. — Ste Philomène, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

20, vend. — St Bernard, abbé et doct., *double*, messe *In medio*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

21, sam. — Ste Jeanne Françoise-de-Chantal, veuve, *double*, m. *Cognovi*.
Indul. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid.); — 2° ind. plén. que l'on peut gagner en visitant une chapelle de la Visitation et en accomplissant les autres conditions ordinaires.

22, dim. — 14e après la Pentecôte. Octave de l'Assomption et commémoration du vœu de Louis XIII, *double-majeur*, messe de l'Assomption *Gaudeamus*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (jour au choix des fidèles).

23, lundi. — St Philippe Béniti, conf., *double*, messe *Justus*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 9 août (jour au ch. des fid.).

24, mardi. — St Barthélemy, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

25, merc. — St Louis, roi de France, *double de 2e classe*, messe *In virtute*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.)

26, jeudi. — St Joachim, père de la Sainte-Vierge, *double-majeur*, messe *Dispersit*.
Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fid.).

27, vend. — St Joseph Calasang, conf., *double*, messe *Venite*,
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

28, sam. — St Augustin, év. et doct., *double*, messe *In medio*.
Ind, plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid).

29, dim. — 14e après la Pentecôte. Fête du St Cœur de Marie, *double-majeur*, messe *Omnis*, mém. : 1° du dim.; 2° de Ste Sabine. — A vêp., mém. : 1° de Ste Rose de Lima, vierge, ant. *Veni*, ℣ *Specie*; — 2° du dim., ant. *Propheta*, ℣ *Dirigatur*; — 3° des SS. Félix et Adaucte, mart.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le Rosaire.

30, lundi. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.
Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaq. jour pend. un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fidèles).

31, mardi. — St Raymont Nonnat, conf., *double*. messe *Os justi*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc. (Comme au 8 août jour au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT

A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS D'AOUT 1869.

ŒUVRE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

La paroisse de Saint-Aignan vient d'être agrégée à l'apostolat de la prière : elle a reçu du directeur général de l'Œuvre son diplôme d'agrégation, daté du 9 juillet dernier. C'est là une bonne nouvelle qui réjouira tous les amis du Cœur de Jésus. Il faut souhaiter vivement que cette œuvre soit mieux connue et qu'elle se propage parmi les fidèles. C'est à l'heure présente une des grandes forces de l'Eglise. On sait qu'elle compte plus de cinq millions d'associés. Cinq millions de suppliants rangés avec ferveur autour du Cœur de Jésus, s'unissant à lui et demandant chaque jour et à tous les instants du jour une même chose avec lui, LE SALUT DES AMES : Quelle ligue admirable! quelle armée toute-puissante de la prière!

Nous avons déjà fait connaître les avantages de cette Œuvre, et les conditions à remplir pour en faire partie, mais à cause de son importance exceptionnelle nous y reviendrons.

Toute personne qui désire s'associer à l'Apostolat de la prière peut s'adresser à Mlle Nancy Claire, zélatrice, tertre Saint-Aignan, ou à l'un des prêtres de la paroisse.

NOMINATIONS. — M. l'abbé Brière, ancien vicaire de Cloyes, a été nommé curé de Saint-Christophe ; — M. l'abbé Legendre, ancien prof. au petit-séminaire de Saint-Cheron, curé d'Allaines ; — M. l'abbé Renard, vicaire de Brou, curé de Magny ; — M. l'abbé Griard, professeur au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou, vicaire de Brou ; — M. l'abbé Drouin, professeur à l'Institution Notre-Dame, curé de Beaumont-les-Autels ; — M. l'abbé Durand, vicaire de St-Hilaire de Nogent-le-Rotrou, profes. à l'Institution Notre-Dame ; — M. l'abbé Genet, ancien professeur de seconde dans le même établissement, est appelé à remplacer M. l'abbé Pouclée, chanoine, dans la chaire de théologie dogmatique.

— La fête prochaine de l'adoration aura lieu à la cathédrale, le jeudi 9 septembre 1869.

— L'octave de la Nativité sera prêchée par M. l'abbé Devray, missionnaire apostolique, vicaire de Saint-Germain-en-Laye.

— On nous annonce l'ordination d'un prêtre à la fin des exercices de la retraite pastorale.

PÉLERINAGE DE SAINTE FÉLICITÉ A MONTIGNY-LE-GANNELON. — Cette paroisse a possédé pendant quelques jours, au mois de juillet dernier, M. l'abbé Poirier, l'auteur des conférences sur Notre-Dame de Chartres ; ce zélé missionnaire avait été invité par le digne curé à prêcher une retraite. Dans le but d'édifier nos lecteurs, M. l'abbé Poirier a bien voulu, après nos instantes demandes, nous livrer les notes qu'il a recueillies et redigées sur l'intéressant pélerinage de Montigny. Ce sera un monument de plus pour l'histoire diocésaine.

Alençon, juillet 1869.

Cher Monsieur et ami,

Vous m'avez si aimablement rappelé ma promesse de quelques notes sur sainte Félicité, martyre de nom propre, vénérée à Montigny-le-Gannelon, que, dès le premier moment libre après le retour, je suis à l'œuvre pour vous.

Aimez-vous la méthode, comme saint Thomas d'Aquin, même en une simple lettre? Voici l'ordre dans lequel les idées se présentaient au travers des occupations de la retraite et de la fête de Montigny.

Vous visiterez avec moi *la Châsse;* vous assisterez à *la Fête;* vous serez témoin *du Pélerinage* continuel de sainte Félicité. Ce sera la première partie, celle de la Description. L'Histoire de la sainte, de ses restes précieux et de son culte en formera une seconde, et, s'il plaît à Dieu, une troisième s'intitulera timidement les Graces, avec toute la réserve que comporte une pareille matière.

1re Partie. — La Description.

Pourquoi ne feriez-vous pas ce que fait tout dévot pélerin, quand il arrive à Montigny?

L'église paroissiale, dont très-peu de caractères architectoniques constatent l'origine romane, ne vous occupera que peu de temps par sa bonne tenue, par son autel au grand retable grec, avec les statues de la Très-Sainte Vierge, de saint Gilles et de saint Michel, par l'autel de saint Joseph, au bout du sanctuaire, à droite, et par la chapelle, du côté de l'épître, déjà plus basse que l'église et, de plus, coupée en deux parts, dans la hauteur, pour la tribune des châtelains.

De prime abord, quand vous aurez adoré Notre Seigneur au Très-Saint Sacrement, vous demanderez, suivant la formule usitée dans le pays : *La Sainte! la Sainte! je voudrais voir la Sainte!*

C'est une bonne fortune pour les étrangers d'être forcés de recourir à l'obligeance de M. le curé de Montigny. Il s'empressera, muni de la clef que seul il tient en dépôt, de vous ouvrir les panneaux du grand autel, et vous vous sentirez certainement très-ému devant cette douce et céleste figure de sainte Félicité.

Il semble qu'elle vient de s'étendre, un peu inclinée vers la droite, sur les coussins de soie blanche recouverts d'une tenture rouge, dans ses habits élégants de noble dame romaine. Sa tête blonde est à peine posée sur le double oreiller qui la soutient. La main gauche retombe au dessous de la ceinture; le bras droit s'allonge et la main tient une palme. Les pieds sont chaussés de sandales dont les courroies passent entre les doigts et se croisent et s'entrelacent sur la jambe, selon l'usage de l'époque, arrivé jusqu'à nous par les mosaïques et les peintures. C'est bien ici une noble matrone de la Rome du deuxième ou troisième siècle de l'ère chrétienne. Vous remarquerez avec intérêt tous les détails de couleurs et de broderies.

Les bandelettes des sandales sont étroites, d'un velours vert foncé, garnies de paillettes. La robe est de soie bleue, brodée et bordée d'argent; le haut du col et le bout des poignets est en dentelles. Par dessus la robe, la jeune dame porte une tunique blanche rehaussée de larges dessins en fil d'or et semée de pierreries; la même broderie couvre la riche ceinture de velours vert. Deux larges agrafes retiennent sur les épaules les bords supérieurs d'un manteau rouge rejeté en arrière.

Dans cette multitude d'ornementations il y a pourtant une sobriété de bon goût, une simplicité de nuances, un choix de dessins emblématiques, qui ont tous une pensée. Dans les moindres détails, tout a été combiné de manière à offrir au spectateur instruit les indices traditionnels et symboliques, non pas seulement de l'illustre matrone romaine, mais de la chrétienne et de la martyre.

La chrétienne se reconnaît au monogramme du Christ, formé des deux lettres grecques X et P (le *khi* et le *ro*). Un auteur d'une notice sur sainte Félicité interprète ce monogramme : *pro Christo*, pour le Christ. Vous serez libre, cher ami, d'accepter cette interprétation; elle est vraie pour la pensée qui inspira la vie et la mort de la Sainte. *Pour le Christ;* elle avait renoncé aux douceurs de la vie païenne et aux

satisfactions sensuelles que justifiaient des dieux pétris de tous les vices des hommes. — *Pour le Christ* elle avait accepté le joug de l'Evangile. *Pour le Christ* et à son exemple, placée entre l'apostasie et la mort, elle avait choisi la mort.

Mais je vous entends me dire que ces deux lettres X et P, formant le monogramme célèbre, ne sont pas des initiales latines P et X, qui serait alors mis pour ch : ce sont des caractères grecs; leur réunion et leur entrelacement, si multiplié dans les peintures et les sculptures des Catacombes, est connu ; on y lit les deux premières lettres du nom de N. S. : *Christ*, Χριστος. C'était ce monogramme qui se voyait sur le fameux *Labarum* de Constantin. Que ne direz-vous pas encore? En supposant que l'une des lettres puisse passer pour une préposition abrégée, ce ne serait pas la préposition *pro*, pour, car souvent, dans les inscriptions des Catacombes, le monogramme complet, tel qu'il est dans la châsse, était une autre préposition *in : In Christo quiescit.* Elle repose dans le Christ. Affaire d'érudits et d'archéologues; vous vous y entendez; vous en penserez et direz ce que j'approuve d'avance, et je passe outre.

Les emblêmes du martyre sont plus nombreux et plus fréquemment répétés : des *roses*, les *étoiles*, les *palmes*, les branches d'*olivier*, la *couronne* et le *diadème*.

Les *roses*, image, par leur couleur et leur nom, du sang pur versé pour la cause sacrée de la Religion ; les roses sèment les coussins et les vêtements; les roses se tressent en *couronne*, et le juste juge, qui la montrait à ses athlètes pendant qu'ils souffraient dans l'arène, la pose sur leurs fronts, alors qu'ils ont touché le bout de la carrière après un légitime combat. Ainsi encore, pour figurer la même et royale récompense que notre Agonothète, comme disait saint Jérôme, nous prépare et nous réserve, on a surmonté d'un *diadème* les palmes croisées.

Les *palmes*, marque de la victoire chez tous les peuples. Et quelle plus noble victoire que celle des martyrs? Ce n'est pas en répandant le sang d'autrui et ménageant le leur, c'est en versant leur propre sang qu'ils triomphent. Pour eux, la vie est dans la mort, la victoire dans la défaite, la fécondité dans l'extermination ; — le sang des martyrs était une semence et un germe de nouveaux chrétiens : *Sanguis martyrum, semen christianorum.* Aussi les *palmes* sont partout dans la châsse de sainte Félicité. Elles ressortent brodées du bord supérieur de la tunique, elles reposent dans leur couleur native entre les doigts de la sainte; elles dominent, sculptées avec le monogramme, au sommet de la châsse. Elles forment comme les anses de l'urne dorée terminée encore par le monogramme, évidée au centre et laissant voir, dans un cristal nouveau, les débris de la vieille fiole, remplie du sang de la martyre, et qui reposait à ses pieds comme on le voit ici.

Autre preuve, et cette fois indubitable, du martyre de cette dame chrétienne. Au temps des persécutions, les chrétiens recueillaient pieusement, quelquefois au risque de leur vie, le sang généreux de leurs frères martyrisés, puis, dans les cimetières souterrains où ils inhumaient leurs restes, ils constataient aux générations futures, en déposant aux pieds du martyr un vase rempli de son sang, qu'il l'avait répandu pour Dieu.

Avec les palmes, voici à la base du sarcophage deux branches d'*olivier*. Ce fut toujours l'emblème de la paix et, nulle part, il n'est si bien placé. Voyez-vous, au fond de la châsse, au-dessus des pieds, cette pierre blanche? Vous lisez : *Felicitas in pace.* Avant ces mots, vous apercevez un cœur surmonté d'une flamme, après eux, une double palme, — expression complète de l'amour de Dieu, du bonheur et de la gloire que l'on a dans le ciel pour l'avoir servi sur la terre. — Mais cette pierre est celle-là même qui fermait le tombeau de la sainte dans les Catacombes romaines, au cimetière de saint Cyriaque.

Vous souvient-il de ces intéressants chapitres de *Fabiola :* Ce que Diogène ne pouvait pas dire et ce qu'il pouvait dire au sujet des Catacombes? Le cardinal Wiseman y condense les plus curieux renseignements sur les sépultures des premiers chrétiens. Les allées étroites des cimetières souterrains sont remplies de tombeaux à quatre et cinq étages superposés, comme une ruche à miel est formée de cellules. Ces tombeaux sont des excavations dans les parois de terre ou de tuf, suffisamment longues pour y recevoir un corps humain. Lorsque le corps enve-

loppé de son linceul était couché dans son étroite case, l'entrée en était aussitôt fermée avec soin, tantôt par une table de marbre, tantôt et plus fréquemment par de larges tuiles, posées de champ dans une rainure pratiquée dans le roc, et entourées de ciment. L'inscription se gravait dans le marbre ou s'inscrivait sur le mortier encore frais avec un instrument aigu. C'était quelquefois l'extrémité de la pioche du fossoyeur... on se hâtait de mettre le nom, un indice rapide et succinct, un cœur enflammé, l'amour ardent pour Dieu, la palme du triomphe, — le sang du martyr, le souhait et la constatation du repos après le travail, de la paix après la bataille. De phrases régulières, de verbes avec leurs temps, leurs modes et leurs personnes, on n'avait pas le temps d'en mettre. Celui qui écrit aujourd'hui, demain peut-être, à son tour et suivant ses désirs, aura une inscription semblable dans l'étage d'au-dessus. Aux époques primitives de l'Eglise, il fallait s'y attendre; on inscrivit donc au plus vite : *Felicitas in pace. Félicité* repose *en paix*, — ou que *Félicité* était *en paix*, — ou plus vraisemblablement *Félicité* déposée *en paix*. Elle est à Montigny, la pierre même, et l'inscription de ce tombeau qui dit une martyre de nom propre. Elle est encadrée d'or, surmontée des palmes et du monogramme.

Enfin, pour compléter l'idée emblématique, il y a çà et là des étoiles. Tout ne finit pas à la terre. Elle n'est que le lieu d'épreuve : la vie même que l'on y coule.

La vie est un combat dont la palme est aux cieux, et les étoiles rayonnantes rappellent cette pensée.

Tout cela est beau, cher ami, comme pensée et comme exécution, beau comme on sait le faire à Rome; tout cela est saisissant jusque dans les détails, mais après avoir tout examiné, et plus d'une fois pendant l'examen et après, vous reviendrez à ces ossements de la martyre, ossements des doigts et des bras laissés visibles dans la cire qui forme les membres, ossement de la tête qui est tout entier apparent au milieu de la couronne; vous reviendrez à ce visage, à cette expression de sérénité, à cette joie surnaturelle, à cet air de calme et de vertu.

« Quiconque a le bonheur de la vénérer, dit la petite Notice du Pèle-
« rinage, ne peut s'empêcher de s'écrier intérieurement : Que la mort
« des saints est précieuse devant le Seigneur! Puissé-je mourir comme
« eux! »

N'est-ce pas saint Bernard qui écrivait du saint évêque Melchiade :
« Il s'endormit heureusement dans le Seigneur, et ce fut véritablement
« un sommeil. Son visage paisible était l'indice de son paisible trépas.
« Après comme avant le passage, c'était même vivacité de figure, même
« sérénité telle qu'on la voit d'ordinaire dans le sommeil. » « Eh donc!
« ajoutait Benoît XIV, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'on compte ces
« marques de paix et de tranquillité parmi les signes du glorieux trépas
« des saints? Puisque, au jugement de saint Jean de la Croix, la mort
« ne peut être amère à l'âme aimante : elle y trouve toutes les délices
« et les suavités de l'amour, sa pensée ne lui saurait apporter de tristesse,
« quand elle y rencontre la joie et le bonheur. »

Vous auriez bien d'autres souvenirs, cher Monsieur, en face de sainte Félicité. Félicité! son nom propre est le nom du bonheur, et l'inscription lapidaire qui accompagne ses reliques raconte bien, dans la concision du langage funéraire des cimetières souterrains de Rome, la cause tout ensemble et l'effet de la mort dans la paix et de la joie dans la mort. *Felicitas in pace.* Bonheur dans la paix. Tenez, c'est tout à fait l'idée de l'inscription que respire ce visage; d'autre part l'inscription traduit la pensée du visage. Il y a une harmonie d'ensemble qui frappe, saisit et captive. Vous verriez tel pélerin restant de longs quarts-d'heure incliné, renversé, la tête penchée, presque hors des lois de l'équilibre, pour contempler entre les têtes pressées des autres pèlerins ce doux visage qui n'a rien de fade dans sa beauté, rien de forcé dans sa bouche entr'ouverte ni dans ses paupières légérement soulevées, rien de prétentieux dans l'expression.

Chaque année, une semaine entière, la sainte châsse est sortie de l'autel, exposée au milieu du chœur à la vénération des fidèles, pour le jour de la fête et son octave.

II. La Fête.

J'avais l'avantage, vous savez, d'y être cette année (27 juin 1869), au trentième anniversaire de la translation. Ce qui s'est fait n'était que la reproduction annuelle, sauf, m'a-t-on dit, un plus grand concours cette année. D'ailleurs, c'est une remarque faite, le nombre va toujours croissant.

Dès la veille, aux premières vêpres, a lieu l'exposition de la châsse. Ce n'est pas un petit travail, car il faut bien vous figurer une châsse en bois doré, richement sculptée, en forme de sarcophage, garnie de vitrines de trois côtés : la face antérieure et les deux extrémités, et mesurant 2 mètres à sa partie supérieure; la base a 1 m. 64 c. et la hauteur est de 80 c. Le corps de la sainte, quoique raccourci par sa position sur les oreillers du chevet, compte 1 m. 43 c. On place un couronnement varié, en fleurs, en mousselines, etc., sur la châsse; tout est fait, — je m'étonnais de cette sobriété de décors : le lendemain, j'en avais l'explication.

Mais, au premier moment, à l'angelus de midi, des pélerins arrivaient. Quelques uns, et plût à Dieu qu'ils fussent plus nombreux, vinrent au saint tribunal, dans l'après-midi et dans la soirée, préparer leur âme pour la sainte communion, — la première pratique d'une bonne fête chrétienne.

De grand matin, le dimanche, l'église de Montigny est envahie; une multitude avait surgi; elle s'augmentait, elle montait, comme les flots. Les pélerins allumaient des cierges, versaient des aumônes, s'agenouillaient sur les dalles et priaient la sainte martyre. Ils passaient sous la châsse vénérée, comme autrefois nos rois sous les châsses de nos saints français, ils baisaient les glaces du reliquaire, ils y appliquaient des linges et des objets pieux qu'ils sanctifiaient par ce contact et qu'ils emportaient à leurs enfants, à leurs malades; ils se rangeaient à la balustrade du sanctuaire pour s'abriter sous les paroles sacrées de l'Evangile. L'émotion me gagnait; la piété de tous est contagieuse pour chacun; la confiance de chacun s'accroît de la confiance de tous; j'étais impressionné vivement; j'aurais voulu dire alors ce qui se passait en mon âme, cher ami, vous le sentez, vous. Ces chrétiens si dévotieux à la martyre et à la récitation de plusieurs évangiles n'obtiendront pas tous l'objet de leurs prières; il est une chose première et indispensable que beaucoup n'ont pas et ne songent pas à demander... Les voilà à la sainte table, *pour se faire dire un évangile*. Sont-ils venus à la sainte table au temps de Pâques pour y recevoir le maître et le docteur de l'évangile? Ils ont respect pour les paroles du Christ, mais le Christ lui-même, le Christ de l'Eucharistie!

A peine fut-il possible d'arrêter cette foule pour la première messe et pour laisser libre le passage aux personnes qui venaient communier et gagner l'indulgence plénière, car il y en a une accordée par le Souverain Pontife, à perpétuité, pour le jour de la fête et l'octave. — A l'annonce d'une suspension de quelques instants pour la messe, on entendait des observations touchantes : « Ah! monsieur le curé, recevez-nous; nous « sommes à jeun et nous sommes venus de quatre... de cinq lieues. — « Nous avons besoin de repartir. »

Nombre de pélerins repartent en effet, après avoir rempli leurs devoirs et satisfait leur dévotion. Il en revient d'autres plus tard qui ne sont pas aussi fervents et que les jeux de billards, les boutiques de marchands forains et les loteries de faïences, étalés sous les grands tilleuls de l'avenue du château, attirent plus que les psaumes de vêpres. Il est bien enjoint de n'ouvrir toute cette bimbeloterie de foire qu'après la rentrée de la procession dans l'église; rien même ne devrait se dresser sur son parcours, mais entre le droit et le fait, il y a souvent un abîme... on clôture cela, tant bien que mal, d'un mauvais lambeau de toile quand paraît la bannière de la procession, puis, la châsse disparue, on reprend la partie.

La procession, voyez-vous, à part ces infractions et les inconvénients plus ou moins inhérents à toute foule peu habituée au silence et à la discipline, la procession a quelque chose de spécial et d'imposant.

Un cortége de vingt-quatre femmes et jeunes filles de la paroisse, vêtues de blanc, divisées en trois sections de huit, doivent porter, sur

leurs épaules, cette grande châsse, après le défilé ordinaire, mais à cause de la pesanteur et de l'étroitesse des passages, huit notables en habit noir la prennent dans le chœur, la descendent le long de l'église et la sortent du cimetière pour la consigner entre les mains des porteuses. Vous ne sauriez vous faire une idée de l'effet que produit cette grande dame romaine, dans son riche costume antique, portée ainsi triomphalement par nos chrétiennes parées de blanc, heureuses et fières de leur fardeau. Le mouvement imprimé à la châsse par la marche, les oscillations qu'elle éprouve, semblent mobiliser ces immobilités de la mort et donner de la vie à ces ossements, — vrai, tout s'anime, tout parle, tout chante, et quelque préoccupés que soient les groupes de curieux échelonnés sur le passage, quand la sainte paraît, elle absorbe toutes les attentions, elle arrête tous les regards, j'ose dire elle gagne les affections. Ne fût-on que spectateur, on n'est pas spectateur insensible.

La châsse est suivie de soixante ou quatre-vingts jeunes filles, petites et grandes, tantôt marchant sur deux rangs, tantôt formant des figures et dessins, tels qu'on les exécute, en moindre nombre, pour les processions de la Fête-Dieu, dans nos *troupes angéliques* de thuriféraires et de fleuristes. Ici toutes sont fleuristes et elles jettent devant la sainte martyre les fleurs effeuillées qu'elles portent en de jolies corbeilles. Ne vous étonnez pas de ce nombre et de ces exercices bien faits, — à Montigny il y a un pensionnat, un excellent pensionnat des sœurs de la Providence de Ruillé. Sans doute je rends grâce aux éléments humains : la protection d'une vénérable châtelaine, la direction de la première supérieure et fondatrice, mais je ne ferai peine à personne des vivants si j'affirme que la défunte sainte Félicité est aussi pour sa part dans la bonne éducation de ses suivantes.

A un moment donné, sur une simple estrade, près des grilles du château, on dépose la châsse, et pendant l'hymne, le *Magnificat* et les cinq *Pater Ave*, pour l'indulgence, les voyages sous la châsse recommencent pour ceux qui n'ont pu le matin se courber humblement et prier sous les restes de la martyre.

Ces transits perpétuels et pressés expliquent surabondamment l'absence de décorations qui ne sauraient y résister; il faut au reliquaire sa pesanteur et tout un système d'engrenage à ses pieds pour conserver l'équilibre. Mais ce spectacle même, cette dévotion qui s'affiche, cette confiance qui ne craint rien, vous toucheront. Vous lèverez les yeux sur le visage placide de la martyre, vous relirez : *Felicitas in pace*, et l'écho de votre cœur entendra le souhait du mien : Bonheur dans la paix.

Cher ami, quel verbiage! Je n'ai pas encore dit un mot du Pèlerinage qui était la troisième division de ma première partie, mais à bientôt j'espère; vous prierez pour m'obtenir du temps... le cœur ne manquera pas à l'ouvrage.

Tout à vous en N.-S. et N.-D.

SEPTEMBRE 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Septembre 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.*

1er septembre. — St Loup, évêque, *double*, messe *Statuit.*
Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Mont-Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.
2, jeudi. — St Etienne, conf., *semidouble*, messe *Os justi.*
Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère* (jour au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.
3, vend. — St Lazare, év. et mart., *semidouble*, messe *Dominus.*
Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur

de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le scap. rouge, aux conditions ordinaires.

4, samedi. — Ste Rose de Viterbe, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.
Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

5, dim. — 16e après la Pentecôte. Office du dim., messe *Miserere*. — 1res vêpres de la Décollation de St Jean-Baptiste, mém. : 1° du dim., ant. *Cum vocatus*, ℣ *Dirigatur*; 2° de St Laurent Justinien, év., ant. *Amavit*, ℣ *Justum*.

6, lundi. — Décollation de St Jean-Baptiste, *double-majeur*, messe *Loquebar*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

7, mardi. — St Cloud, conf., *semidouble*, messe *Justus*.
Ind. plén. : 1° Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc, à l'Œuvre de la Propagation de la foi (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

8, merc. — Nativité de la B. V. Marie, *double de 2e classe, avec octave*, messe *Salve*. — A vêp., mém. de St Gourgon, mart., ant. *Iste sanctus*, ℣ *Gloria*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le Rosaire; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scap. bleu ; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 8° pour les possess. de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° pour les litanies de la Ste Vierge récitées chaque jour.

9, jeudi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Salve*.
Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

10, vend. — St Nicolas de Tolentino, conf., *double*, messe *Justus*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — pour les assoc. à l'Apostolat de la prière.

11, sam. — De l'octave, *semidouble*, messe *Salve*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pend. un mois au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

12, dim. — 17e après la Pentecôte. Fête du St Nom de Marie, *double-majeur*, mém. du dim. — A vêp., mém. du dim., ant. *Quid vobis*, ℣ *Dirigatur*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le Rosaire.

13, lundi. — De l'octave, *semidouble*, messe *Salve*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 septembre (jour au ch. des fid.).

14, mardi. — L'Exaltation de la Ste-Croix de Notre-Seigneur, *double-majeur*, messe *Nos autem*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.).

15, merc. — Quatre-Temps, *jeûne*, octave de la Nativité de la B. V. M., *double*, messe *Salve*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les associés à l'Archiconfrérie de St Joseph (jour au ch. des fid.).

16, jeudi. — St Lubin, évêque de Chartres, *double-majeur*, messe propre *Elegit*.
Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les associés à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie.

17, vend. — Quatre-Temps, *jeûne*. Les Stigmates de St François, *double*, messe *Mihi*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

18, sam. — Quatre-Temps, *jeûne*, St Joseph de Cupertino, confes., *double*, messe *Dilectio*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

19, dim. — 18e après la Pentecôte. Fête des Sept-Douleurs de la B. V. Marie, *double-majeur*, messe *Stabant* et mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° de St Eustache et ses compagnons, mart., ant. *Istorum*, ℣ *Lœtamini;* — 2° du dim., ant. *Tulit*, ℣ *Dirigatur.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le Rosaire.

20, lundi. — St Eustache et ses comp., mart., *double*, m. *Sapientiam.*
Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

21, mardi. — St Mathieu, apôtre et évangél., *double de 2e classe*, messe *Os justi*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 2° pour les possess. de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

22, merc. — St Maurice et ses comp., mart., *double*, messe *Intret.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (mercredi au ch. des fid.).

23, jeudi. — St Lin, pape et mart., *semidouble*, messe *Statuit.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 6 septembre (jour au ch. des fid.).

24, vend. — Notre-Dame de la Rédemption des Captifs ou de la Merci, *double-majeur*, messe *Salve*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

25, sam. — St Solenne, év. de Chartres et conf., *double*, messe *Ecce*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare ou Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

26, dim. — 19e après la Pentecôte. Fête de St Thomas de Villeneuve, év., *double*, messe *Statuit*, mém. du dim. — A vêpres, mém. : 1° du dim., ant. *Intravit*, ℣ *Dirigatur*; 2° des SS. Côme et Damien, mart., ant. *Istorum* ℣ *Lœtamiui*; 3° des SS. Florentin et Hilaire, mart., ant. *Vestri Capilli*, ℣ *Exultabunt.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

27, lundi. — St Côme et St Damien, mart., *semidouble*, m. *In virtute.*
Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei, Ange de Dieu* (jour au ch. des fid.).

28, mardi. — St Wenceslas, duc, mart., *semidouble*, messe *In virtute.*
Ind. plén. : pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fid.).

29, merc. — Dédicace de St Michel, archange, *de 2e classe*, messe *Benedicite.*
Ind. plén. : 1° pour le scapul du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le petit chapelet de l'Immaculée Conception.

30, jeudi. — Saint Jérôme, conf et doct., *double*, messe *In medio.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc. (jour au ch. des fid.).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE SEPTEMBRE 1869.

Nominations. — M. l'abbé Brou, fondateur et ancien directeur de l'Institution Notre-Dame de Chartres, a été installé chanoine titulaire le 23 août. — M. l'abbé Mesland, ordonné le 22 août, a été nommé vicaire de Brezolles et curé de Fessanvilliers. — M. l'abbé Carrier, ancien aumônier du pensionnat des Frères de Dreux, est maintenant vicaire de Bonneval, en remplacement de M. l'abbé Thibault, nommé vicaire d'Anet.

Nécrologie. — Deux lettres mortuaires nous sont venues de l'évêché depuis un mois; l'une recommandait aux prières M. l'abbé Leconte (Jules-Euphémie), ancien aumônier de Saint-Brice, retiré à Paris, et décédé à Chartres, le 28 août, à l'âge de soixante-quatre ans huit mois; l'autre recommandait également aux prières M. l'abbé Legendre (Jean-Pierre-Joseph), curé de Trancrainville, mort le 11 septembre à la suite d'un mal charbonneux.

— La communauté de *La Sainte-Famille*, à Chartres, vient d'entrer en jouissance d'une jolie chapelle, construite pour son usage, et bénite solennellement le 13 par M. l'abbé Barrier, vicaire-général.

— La paroise de Tremblay-le-Vicomte possède maintenant une école de Sœurs; des religieuses de Saint-Paul y ont été installées il y a quinze jours.

— Un confrère nous apprend qu'une réunion de l'*Œuvre des Campagnes* a eu lieu récemment à Châteaudun et que plus de cinquante prêtres y assistaient.

Compliment *adressé par M. l'abbé Carré, curé d'Illiers, à M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, prédicateur de la retraite ecclésiastique de Chartres, 1869.*

Plusieurs fois déjà nous nous sommes trouvés, mes confrères et moi, réunis dans ce sanctuaire, au pied de la chaire sacrée pour entendre la parole de Dieu. Parmi ceux qui étaient chargés de nous l'annoncer il s'en est rencontré qui savaient nous la présenter sous des formes brillantes, l'encadrer dans des périodes fleuries, l'embellir d'ornements du plus riche éclat. C'était de la poésie. Mais la poésie est un parfum, et quelque doux que soit le plaisir que l'on goûte à le respirer, il n'en reste bientôt plus néanmoins qu'un léger souvenir, fugitif comme le souvenir d'un parfum qui s'est évaporé. D'autres s'élevant plus haut ont dans un style pompeux, dans des discours à effet, développé d'une manière élevée les magnificences de la vérité, et les doux charmes de la vertu. Ils ont fait entendre contre le vice le tonnerre de leurs paroles et lancé les foudres de leur indignation. C'était de la rhétorique et de l'éloquence. Mais cette éloquence est comme le tonnerre; et quelque puissante que soit la foudre qui déracine les forêts et ébranle les montagnes, elle s'affaiblit en s'éloignant et finit bientôt par s'éteindre comme un lointain écho.

Pour vous, Monsieur, vous avez laissé de côté la poésie; vous avez dédaigné l'éloquence du rhéteur, vous avez préféré la peinture pour nous tracer, pour nous peindre, pour nous achever le portrait du *Bon Prêtre*. Chacune de vos instructions, chacune de vos conférences était un coup de pinceau. Quand vous représentiez son zèle qui doit sauver les populations, la société tout entière, la religion; quand

vous nous retraciez avec ses caractères divins ce zèle qui doit être éclairé par la foi, dirigé par la prudence, animé par la charité, quelle touche fine, pleine de tact et de délicatesse! Quand vous nous exprimiez la dignité du prêtre à l'autel, offrant, créant, immolant un Dieu, et la sainteté qui découle de cette dignité, personne, non personne parmi mes frères n'oubliera jamais ces traits grands, nobles, sublimes que vous nous traciez de cette dignité! Quelle position vivement sentie! Quel coup de pinceau hardiment et fortement donné! Et lorsqu'enfin vous nous exprimiez son amour du pauvre, de l'ignorant, du pécheur, des petits enfants surtout, on sent que pour faire mieux ressortir le caractère saillant de cette belle et touchante figure, ses teintes qui doivent être si douces et le ton qui doit être, permettez ce mot, si bon et si miséricordieux, vous aviez avec une délicatesse infinie trempé votre pinceau dans la douceur, dans la bonté, dans la miséricorde. Et il se trouvait que votre peinture était à la fois une belle poésie et une admirable éloquence.

Mais ce qui nous a frappés par dessus tout ce sont deux phénomènes dont je veux parler. C'est que d'abord, en y regardant de près, mes confrères et moi, nous avons découvert que cette image du *Bon Prêtre*, à votre insu sans doute, c'était la vôtre. Et puis en y regardant de plus près encore, nous avons remarqué qu'au lieu d'une copie vous en aviez fait deux cents, que vous avez fait passer, imprimées profondément, dans nos âmes. Merci, merci, Bon Prêtre, de votre image.

Oui, de même qu'une lame d'argent dûment préparée et rendue impressionnable par un procédé chimique, se trouve, lorsqu'elle est en face d'une image, frappée et comme imprégnée de cette image; ainsi nos âmes préparées par la grâce et vivement sensibles, placées en présence de votre image de Bon Prêtre, ont été frappées par elle, en sorte que tous ses traits les plus délicats sont venus fortement s'y graver.

Et maintenant, photographies vivantes, nous allons nous séparer; mais tous nous emporterons votre image; tous, mes frères et moi, nous la conserverons, c'est là notre espérance, d'une manière ineffaçable; en sorte qu'un jour dans le ciel vous puissiez les reconnaître toutes sans exception; et que plus heureux que ce peintre de l'antiquité qui disait : *Œternitati pingo*, vous puissiez dire avec plus de vérité : J'ai travaillé pour l'éternité.....

PÉLERINAGE DE SAINTE-FÉLICITÉ A MONTIGNY-LE-GANNELON *(Suite)*.

Cher Monsieur l'Abbé et bon ami,

Sans préambule ni transition, je continue tout de suite la copie de mes notes sur le pélerinage de Sainte Félicité à Montigny-le-Gannelon.

III. — Le Pélerinage.

Ces voyages et visites que l'on fait à quelque sanctuaire privilégié sont de vieille date dans le monde, et pour qui, comme vous, en a étudié l'histoire, ils sont providentiellement établis.

A propos du Pélerinage de Chartres, nous disions ensemble, il y a trois ans, que ces différents centres, çà et là disposés au milieu des régions parcourues par les Hébreux ou habitées par les Catholiques, ne se sont point faits arbitrairement. Si l'*on ne déplace pas une source*, on ne la place pas non plus selon son caprice. La volonté d'un homme, si puissant qu'il soit, n'imposera pas un pélerinage; il faut, pour le créer, pour le maintenir, des choses qui ne sont pas du ressort des hommes. Tantôt une apparition miraculeuse, tantôt une suite de prodiges, tantôt le passage d'un saint, tout au moins le dépôt, consacré par des signes

extraordinaires, de ses reliques vénérables; mais tout cela dépend exclusivement de Dieu.

Quoiqu'on le prie efficacement partout, quoique nulle part on n'invoque vainement les Saints, nos intercesseurs auprès de lui, toutefois faut-il convenir, forcés par les faits éclatants et perpétuels, conduits bien un peu aussi par une raison judicieuse, qu'il est des lieux où la prière est plus puissante, dont les Saints ont fait choix, où Dieu se manifeste davantage, et cela, pour des raisons à lui connues et qu'il nous permet souvent de découvrir.

Dieu l'avait voulu, dans les temps anciens, pour la Synagogue, il le veut pour l'Eglise. Les Hébreux avaient Béthel, Phanuel, Gerasa, Mambré. Jérusalem fut un centre de pélerinage pour les enfants des douze tribus d'Israël, comme pour les fils des saints Apôtres. Avec Béthléem et Nazareth, avec le Jourdain et la mer Morte, avec son Thabor et son Calvaire, le mont des Béatitudes et celui de la Tentation, la terre de Judée attira l'Occident, et l'Occident bientôt, quand le sang des martyrs eut abreuvé l'arène du Colisée, appela tout l'Orient aux *Confessions* des apôtres et de tous les glorieux témoins des premiers âges de l'Eglise Romaine, centre à son tour.

Si l'Italie se glorifia de Rome, l'Espagne fut justement fière de Compostelle, et la France n'eut rien à envier aux autres nations qu'elle vit se prosterner dans la grotte druidique de Chartres, visiter le tombeau du Thaumaturge des Gaules, le grand évêque de Tours, et gravir les flancs escarpés de la Baume de sainte Marie-Madeleine.

Chaque saint avait un sanctuaire de prédilection; ceux de la Très-Sainte Vierge furent nombreux, et pourtant espacés le long des siècles et des pays avec un ordre et une mesure qui suivaient évidemment un plan certain et répondaient à une organisation supérieure. Cela n'est pas douteux pour qui sait l'histoire et la topographie des sanctuaires de pélerinage.

Comme les villes de refuge, chez les Israélites, durent être doublées lorsque la conquête de la Terre-Promise au-delà du Jourdain s'ajouta à la portion occupée en-deçà du fleuve, de même, chez les Chrétiens, se multiplièrent les asiles de grâces à mesure que la vérité gagnait du terrain sur l'erreur et la piété sur l'indifférence.

Cher ami, ce n'est plus pour vous seul que j'écris ces choses, puisque vous imprimez bravement, sans retranchement, correction ni retouche, mes épanchements et mes secrets; je l'écris pour ceux qui auraient encore quelque vieux levain de préjugés contre les Pèlerinages. Aux sottises de l'incrédulité, aux craintes exagérées d'un mysticisme outré, aux moqueries de la demi-science, les traditions des peuples, l'approbation de l'Eglise et la sanction de Dieu ont répondu.

On signale des abus. Où n'y en a-t-il pas? Quelle est la chose du monde, quelle est l'institution qui en soit exempte, dès qu'elle est remise aux mains des hommes? Pour les abus du pouvoir, faut-il se jeter dans l'anarchie? Dites-leur donc aux déclamateurs contre les Pélerinages en raison des abus, de se vouer strictement à l'eau claire, en raison des abus du vin.

Oui, il y a eu, il y a encore des abus. A l'occasion de pélerinages et de fêtes, il y a, dans les villes et les villages surtout, des réunions qui s'appellent *Louées* dans votre pays chartrain, ailleurs *Ducasses* (pour dédicace), ici *Kermesses* ou *Apports*, là simplement *Assemblées*. Elles ont eu généralement la dévotion pour principe; nos vieilles *Foires* commerciales n'en ont pas d'autre. On accourait de loin pour une cérémonie épiscopale, pour la fête du saint patron de l'endroit, pour la *dédicace* d'une église ou son anniversaire, pour l'*apport* et le transport de reliques. La nécessité de subvenir aux besoins corporels motiva des repas nombreux. Les familles de la localité invitèrent parents et amis; peu à peu le plaisir vint se mêler à la piété; l'intérêt mercantile se mit de la partie; les divertissements s'affichèrent; les marchands affluèrent et n'oublièrent rien pour attirer les chalands. Heureux encore s'il n'y a que mélange de piété et de festins. Quelquefois le plaisir l'emporte sur la dévotion : la fête religieuse a disparu, et l'autorité diocésaine est obligée d'interdire toute manifestation extérieure, toute procession. Nous verrons, dans l'histoire du culte de sainte Félicité, une interdiction de ce genre menacer Montigny. Et tout homme juste apprécie les motifs de souve-

raine convenance qui dictent alors une mesure rigoureuse. La fête dégénère en marché, la procession n'est plus qu'un rendez-vous profane, et la débauche et les retours tardifs, et les chants et les tapages nocturnes... taisons-nous. L'autorité a mille fois raison.

Que jamais une morale relâchée ne légitime les abus et ne les substitue à la religion des ancêtres, ou n'en fasse, avec elle, un composé inqualifiable, sous prétexte que rien de tout cela n'est mauvais en soi. Sans doute, mais à chaque chose son lieu et son temps. Toutefois, que l'exagération non plus ne prescrive pas l'usage légitime pour l'abus inconsidéré.

Toujours sage, l'Eglise catholique agit ainsi; elle approuve les pélerinages dans les formes voulues; elle y voit le souvenir et la figure de notre vie errante et passagère en ce monde: elle enjoint, comme inséparables conditions des faveurs spirituelles que sa générosité prodigue, les œuvres expiatoires de la mortification, de la prière et de l'aumône, et ses autels se consacrent sous l'invocation de saints qui sont arrivés au degré suréminent de vertu, que nous honorons en eux par la pratique parfaite des pélerinages. Le dernier et l'un des plus célèbres pélerins est notre compatriote, le bienheureux Labre; dans les deux volumes de sa Vie, que je lisais précisément à Montigny, toute la doctrine du pélerinage catholique est excellemment exposée et longuement développée, suivant les exigences du sujet.

Le pélerinage de Montigny est donc appuyé sur des bases très-solides en théologie et en logique. Il s'appuie aujourd'hui sur un concours très-considérable le jour de la fête et presque perpétuel dans l'année. Le point capital est d'arriver, non pas à une multiplication de nombre, mais à une perfection de dispositions que j'ai pu moi-même constater dans un pélerinage tout récent dont je faisais partie comme prédicateur de la retraite qu'il clôturait. Un admirable silence pendant vingt lieues de chemin de fer, une pieuse modestie et un profond recueillement pendant une longue procession de la gare au sanctuaire; la sainte Messe entendue, après, l'instruction et la communion presque générale de trois à quatre cents personnes, tout cela était bien beau, cher Monsieur; combien je souhaite qu'un pareil spectacle, si agréable aux anges, si édifiant pour les hommes, si béni de Dieu, se reproduise chaque année à Montigny. Cette année-ci, à la suite de la retraite de première communion et de persévérance, nous avions un bon exemple; il sera suivi. Sans abus, le pélerinage de sainte Félicité sera couronné de grâces d'autant plus nombreuses que l'on sera mieux préparé à les recevoir et plus digne de les obtenir. Les oisifs, qui vont se pâmer sur les tronçons de colonnes et les ruines du palais des Césars, sur l'emplacement problématique des jardins de Salluste et des villas d'Horace, n'auront rien à reprendre dans nos pieux voyages si l'on veut suivre les conseils de l'Eglise, bien résumés et offerts au pélerin de sainte Félicité dans le petit opuscule que nous avons déjà signalé. Il contient encore, fort abrégée, l'histoire de la Sainte et de son culte que nous allons étudier.

2e Partie : L'HISTOIRE.

I. Extraction des Reliques.

L'imprimeur, sans doute, a fait erreur en écrivant saint Cyriaque au lieu de sainte Cyriaque; c'est en effet ce nom de sainte Cyriaque, bien connu d'ailleurs, que porte le cimetière souterrain de Rome d'où furent retirés les ossements de sainte Félicité.

L'ancienne voie Tiburtine et la grande porte de ce nom, conduisant à Tivoli (Tibur), était riche en cimetières souterrains. A un demi-mille de Rome, on rencontre, sur cette voie et en dehors de cette porte, la basilique de Saint-Laurent-hors-des-Murs. Si vous la visitez, monsieur l'abbé, vous remarquerez, dans la seconde chapelle, à droite en montant, une peinture de Savonanzio, qui représente sainte Cyriaque donnant la sépulture aux martyrs; montez plus haut, et, sur la gauche du large escalier qui descend à la Confession de saint Laurent et de saint Etienne, vous trouverez un autre escalier d'une douzaine de degrés qui vous conduira à la chapelle souterraine, dédiée à sainte Cyriaque et célèbre par les indulgences extraordinaires accordées à ceux qui visiteraient ce lieu et feraient célébrer le saint Sacrifice de la Messe à cet autel. Tout

près de cette chapelle est l'entrée du cimetière souterrain appelé *Catacombes de Sainte-Cyriaque.*

En exécutant des travaux d'agrandissement du cimetière public de la ville qui est proche de la basilique, on a retrouvé des galeries de la catacombe de sainte Cyriaque.

Vous aurez lu peut-être, dans les *Sept Basiliques de Rome,* par M. Th. de Bussières, ce qu'il y raconte de sainte Cyriaque, d'après les actes authentiques; en voici un fragment:

« Or, dans ce temps, (au temps de saint Laurent et du pape saint Xiste, au milieu du IIIe siècle, 258), vivait Cyriaque, matrone chrétienne de noble origine. Elle avait passé jadis onze années dans l'état du mariage. Veuve depuis plus de trente ans, elle employait ses immenses richesses au soulagement des pauvres de Jésus-Christ. Cyriaque possédait une propriété étendue dans les *Champs Véraniens* (in agro Verano), sur la route de Tibur. C'était, au dire des anciens auteurs, un agréable verger entouré de collines qui l'isolaient et lui formaient une sorte de verdoyante ceinture. La pieuse veuve offrit ce lieu pour y ensevelir saint Laurent. De nouveaux convertis, trompant la vigilance des persécuteurs, réussirent à y transporter les restes du glorieux martyr... Telle fut l'origine de la Catacombe de Sainte-Cyriaque. »

Comme tous les cimetières souterrains de Rome, celui-ci se compose de nombreuses galeries creusées dans la couche de tuf *granulaire* exclusivement exploitée par les Chrétiens, d'abord parce que les païens la dédaignaient comme inutile (prenant de préférence les couches de *tuf lithoïde,* propre à la construction, et celles de *pouzzolane,* terre sablonneuse rouge dont on se sert pour la fabrication du ciment romain), et ensuite parce que ce *tuf granulaire,* matière friable, se creusait facilement, soit pour les galeries ou allées souterraines, soit pour les *loculi* ou cellules étroites de la longueur d'un corps humain, souvent plus resserrées à l'endroit des pieds et percées horizontalement, à plusieurs étages, le long des galeries.

Devant ces notions exactes que nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui, par suite des recherches et des progrès de la vraie science, combien paraissent stupides les accusations et les moqueries que l'on nous jetait à la face en nous disant que nous honorions, sous le nom de reliques des martyrs, les os méprisables de quelque vil Romain tout pourri de vices.

Nous avons vu, en parlant de la châsse, les précautions de l'Eglise primitive dans la sépulture de ses martyrs, et voici aujourd'hui ses précautions et ses études minutieuses dans la découverte et l'extraction des corps saints du milieu des Catacombes. Elle constate que le cimetière est une sépulture exclusivement chrétienne; elle constate la présence des signes du martyre dans tels ou tels *loculi;* elle retrouve les noms gravés et ne nous offre comme un corps saint, digne de notre vénération, que celui autour duquel se réunissent toutes les marques générales et particulières du Christianisme, de la Sainteté et du Martyre.

Ce procédé a été suivi pour notre sainte Félicité de Montigny-le-Gannelon, qui avait été déposée dans la catacombe de sainte Cyriaque par la piété des Chrétiens et sous la sauvegarde du respect que le Paganisme lui-même professait pour les tombeaux. Ils étaient sous la protection de la loi qui tenait pour sacré le lieu où il y avait une sépulture et défendait qu'il pût jamais être vendu. Du reste, généralement, les Catacombes ont commencé par être des tombeaux de famille possédés par de riches chrétiens. Au lieu de ses affranchis et de ses esclaves, comme le faisaient les païens généreux, le chrétien riche et charitable admettait à partager sa sépulture ses frères en religion et surtout les martyrs. Aussi les Catacombes ont-elles souvent un nom propre, qui n'est pas celui des martyrs, ni même des papes, mais le nom du premier propriétaire qui a payé le terrain et creusé la crypte. Dans le cas présent, la catacombe s'appelle de Sainte-*Cyriaque.*

Ce fut le 26 mars 1828 qu'eut lieu l'extraction du corps de sainte Félicité, martyre de nom propre. — Il ne faut pas dire : « Il était couvert d'une pierre sépulcrale sur laquelle était gravée cette inscription latine : *Felicitas in pace* [1]. » Cette pierre n'est que la fermeture du *loculus,*

1. *Guide du Pèlerin.*

excavation longue et étroite où avait été glissé le corps de la Sainte. Les dimensions exiguës de cette pierre ou de ce mortier qui porte l'inscription, démontrent au premier coup-d'œil que ce n'est point la couverture d'un tombeau, — et la façon dont étaient creusées, dans les parois des galeries, les sépultures chrétiennes, prouve surabondamment qu'elles n'avaient pour les couvrir rien autre chose que la couche même du tuf granulaire dans l'épaisseur de laquelle on les avait perforées.

II. Déposition des Reliques.

Les précieux ossements de sainte Félicité furent renfermés dans la magnifique châsse que l'on voit à Montigny et insérés dans la tête, les bras et les pieds, modelés en cire, décrits au commencement de cette lettre, et le Souverain Pontife Léon XII en fit gracieusement le don à M. le duc de Laval-Montmorency.

Permettez-moi, monsieur l'abbé, de vous citer *in extenso* l'acte authentique de la donation :

« Dom Placide, de l'Ordre de Saint-Benoît, de la Congrégation des Camaldules, Cardinal-Prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Croix en Jérusalem; Zurla, vicaire-général de Sa Sainteté le Pape et juge ordinaire de la Cour romaine et de son district.

» A tous et à chacun de ceux qui verront nos lettres, nous rendons témoignage et attestons que Nous, pour la plus grande gloire du Dieu tout-puissant et l'honneur de ses Saints, nous avons donné en présent, au très-excellent Seigneur Anne Pierre-Hadrien, duc de Laval, de la cité de Montmorency, en France, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté très-chrétienne près du Saint-Siége, le corps saint de sainte Félicité, martyre de nom propre, extrait par Nous, sur l'ordre de Sa Sainteté notre Seigneur Léon XII, le 26 mars 1828, du cimetière de Sainte-Cyriaque, dans les Champs Véraniens, avec une petite fiole teinte de son sang et avec cette inscription gravée *in calce*, sur la fermeture (ou sur la chaux) de son sépulchre, ainsi : *Felicitas in pace;* le dit corps couvert de vêtements variés de soie, enrichis de broderies, de pierreries, de perles et d'autres ornements disposés avec élégance, à la manière des anciennes nobles matrones romaines. Nous l'avons déposé dans une châsse (*Urnâ*, c'est le mot usité) de bois, artistement travaillée et dorée, garnie de quatre glaces, bien fermée et munie de nos sceaux. Nous la lui avons remise et consignée et nous lui avons accordé dans le Seigneur la faculté de la garder chez lui, de la donner à d'autres, de la transférer hors la ville, de l'exposer à la vénération des fidèles et de la placer en n'importe quelle église, oratoire ou chapelle, toutefois sans office ni messe. En foi de quoi, etc.

» Rome, de notre palais, le 29 septembre 1828. »

Je suis encore obligé, cher monsieur l'abbé, de clore ici ma lettre et de remettre à plus tard la suite de cette histoire qui s'étend devant moi à mesure que je l'étudie.

N'aurai-je pas mérité une petite prière aux pieds de N.-S. et N.-D. dans lesquels je suis votre tout affectionné

Alf. Poirier, miss. apost.

OCTOBRE 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois d'Octobre 1869, et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est consacré à honorer les Anges Gardiens.

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O très-bon et très-doux Jésus, etc. »

Chaque semaine, indul. plén. pour la *communion réparatrice.*

1er oct. vend. S. Remy, évêque, *double,* messe *Statuit.*

Ind. plén. 1° pour les Membres de la confrérie du Sacré-Cœur, — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le scap. rouge.

2, samedi. — Les Saints Anges, *double,* messe propre *Benedicite.*
Ind. plén. 1° pour le scap. bleu ; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Ste-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement.

3, dim. 20e après la Pent. — Fête du saint Rosaire, *double majeur*, messe *Salve*, mémoire du dimanche. — A vêp. mém. 1° de saint François d'Assise, conf. ant. *Similabo*, ℣ *Amavit*; 2° du dim., ant. *Cognovit*, ℣ *Dirigatur.*
Ind. plén. 1° pour le scapulaire bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le Rosaire.

4, lundi. — St François d'Assise, conf. *double*, messe *Mihi.*
Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

5, mardi. — St Corneille, pape et mart. et saint Cyprien, év. et mart. *semidouble,* messe *Intret.*
Ind. plén. 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la foi ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

6, mercredi. — Ste-Foi, vierge et mart., *double,* messe *Loquebar.*
Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les associés à l'archiconfrérie de St-Joseph (messe au ch. des fid.).

7, jeudi. — Saint Serge et saint Bacque, mart., *semidouble,* messe *Sapientiam.*
Ind. plén. 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les personnes qui récitent, le premier jeudi, en présence du St-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, vend. — St Calétric, év. de Chartres, *double,* messe *Sacerdotes.*
Ind. plén. 1° pour les Membres de la Confrérie du Sacré-Cœur ; — 2° pour le scap. rouge ; — 3° pour les Tert.-Franciscains.

9, samedi. — St Denis et ses com., mart., *double*, messe *Sapientiam.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste-Vierge (jour au choix des fidèles).

10, dim., 21e après la Pent. — La Maternité de la Ste-Vierge, *double*, messe *Salve*, mém. : 1° du dim. ; — 2° de St François. — A vêpres, mém. 1° de saint Bruno, ant. *Similabo*, ℣ *Amavit ;* 2° du dim., ant *Serve,* ℣ *Dirigatur ;* 3° de saint François Borgia, conf., ant. *Hic vir*, ℣ *Justum* ; 4° des saints Nicaise et comp., martyrs, ant. *Istorum,* ℣ *Lætamini.*
Ind. plén. 1r pour les Membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les Tert.-Franciscains.

11, lundi. — St Bruno, conf., messe comm. *Os justi.*
Indulg. plén. 1° deuxième des deux ind. plén. pour la Propagation de la foi (jour au ch. fid.) ; — 2° pour récité chaq. jour *Ange de Dieu*, etc.

12, mardi. — Ste Brigitte, veuve (du 8 oct.), *double*, messe *Cognovi.*
Ind. plén. 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

13, mercredi. — St Edouard, conf., *semid.*, messe *Os justi.*
Indulg. plén. 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

14, jeudi. — St Calixte, pape et mart., *double*, messe *Sacerdotes.*
Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

15, vend. — Ste Thérèse, vierge, *double* messe *Dilexisti.*
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour le scap. bleu ; — 3° pour le scap. rouge.

16, sam. — Ste Soline, vierge et mart., *semidouble,* messe *Loquebar.*
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc. (jour au ch. des fid.).

17, dim. — 22e après la Pentecôte. Anniversaire de la Dédicace de Chartres, *à Chartres*, *double. de* 1re *classe, avec oct.*, messe *Terribilis,* mém. du dim. — Aux 2es vêpres, mém. de St Luc, évangéliste, ant. *Tradent*, ℣ *In omnem* ; 2° du dim., ant. *Reddite,* ℣ *Dirigatur.*

Pour le reste du diocèse, Fête de la Pureté de la Sainte-Vierge, *double-majeur*, messe *Salve*. — 1res vêpres de St Luc, évangéliste, mém. : 1° de la Pureté, ant. *Beata*, ℣ *Cum Jucunditate;* 2° du dim., ant. *Reddite*, ℣ *Dirigatur*.

Ind. plén. : pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vendredi au ch. des fid.).

18, lundi. — St Luc, évang., *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

Ind. plén. — 1° deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie ; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison.

19, mardi. — St Savinien et St Potentien, mart., *double-majeur*, messe *Annuntiate*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous*.

20, mercr. — St Jean de Kenti, conf., *double*, messe *Miseratio*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph,

21, jeudi. — St Pierre d'Alcantara, conf., *double* (du 19 oct.), messe *Justus*.

Ind. plén. : Pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid).

22, vend. — A Chartres. Pureté de la Ste-Vierge, *double-majeur*, messe *Salve*. Dans le reste du diocèse, anniversaire de la Dédicace de la cathédrale de Chartres, *double* (du 17 octobre), messe *Terribilis*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (jour au ch. des fid).

23, sam. — Fête du très-saint Rédempteur, *double-majeur*, messe *Gaudens*.

Pour les porteurs du scap. bleu. nombreuses indulg. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 9 oct. (jour au ch. des fid.).

24, dim. — 24e après la Pentecôte. *Pour la cathédrale*, oct. de la Dédicace, *double*, messe *Terribilis*, mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° du dim., ant. *At Jesus*, ℣ *Dirigatur*.

Dans le reste du diocèse, office du dim., *semidouble*, messe *Dicit Dominus*. — A vêpres, mém. des SS. Crépin et Crépinien, mart., *Istorum*, ℣ *Lætamini*, puis les suffrages.

25, lundi. — SS Crépin et Crépinien, mart., *double*, messe *Sapientiam*.

Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. uu mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, visite (jour au ch. des fid.) ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc., (jour au ch. des fid.).

26, mardi. — St Raphaël, archange, *double-majeur*, m. prop. *Benedicite*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

27, merc. — Ste Hedwige, veuve, *semidouble* (du 17 oct.), messe *Cognovi*.

Ind. plén. pour le scap. du Carmel.

28, jeudi. — St Simon et St Jude, apôtres, *double de 2e classe*, m. *Mihi*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph ; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

29, vend. dans la cathédrale, St Piat, *double-majeur* (du 30 oct.), messe *Mihi*. Ailleurs, St Janvier et ses comp., mart., *double* (du 19 sept), messe *In virtute*.

Ind. plén. : 1° pour le scapulaire rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

30, sam. — Vigile (*jeûne*), St Lucain, mart., *semidouble*, messe *Loquebar*.

Pour les porteurs dn scapul. bleu, nombreuses indulg. plénières et partielles pour le saint Sépulcre et la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., comme au 9 octobre.

31, dim., 24e après la Pent. — Office du dimanche, messe *Dicit*. Premières vêpres de la Toussaint, mém. du dim., ant. *Domine*, ℣ *Dirigatur*,

Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains, pour la récitation quotidienne du petit chapelet de l'Immaculée-Conception.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS D'OCTOBRE 1869.

Nominations. — M. l'abbé Joly, ancien vicaire de Saint-Aignan, est nommé curé de Montireau; — M. l'abbé Morel, précédemment à Orrouer, est nommé curé de Lucé; il est remplacé à Orrouer par M. l'abbé Brière, précédemment curé de Santeuil; cette dernière paroisse reste vacante; — M. l'abbé Boudet, précédemment à Gallardon et à Montlouet, est curé de Saumeray; — Le nouveau chapelain des Dames des Sacrés-Cœurs est M. l'abbé Courgenouil.

La fête de l'Adoration dans la chapelle des Dames des Sacrés-Cœurs, au faubourg Saint-Maurice (Chartres) a été, comme l'an dernier, très-digne et très-belle. Le prédicateur a été le R. P. Baylot, supérieur des Maristes. — La fête du mois de novembre aura lieu à l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres.

Œuvre des Campagnes. — Assemblée générale a Chateaudun. — Nous avons regretté, au mois dernier, de ne pouvoir donner quelques détails sur l'assemblée générale de l'*œuvre des campagnes*, tenue le 23 septembre à Châteaudun; les renseignements que nous avons obtenus depuis nous permettent d'en parler aujourd'hui.

Le 23 septembre donc, on remarquait à Châteaudun une affluence considérable d'ecclésiastiques accourus de toutes les directions sur une invitation qui leur avait été adressée. Leur but était de s'édifier en entendant plaider une cause qui les intéresse hautement; de se consoler en voyant poindre l'aurore de jours meilleurs pour le milieu où ils vivent. Le curé de campagne, on l'a dit mille fois avec raison, a besoin d'un grand courage pour résister aux obstacles sans nombre qui menacent de stérilité les efforts de son ministère; une des pierres d'achoppement où se brise sa bonne volonté, c'est souvent l'individualisme dans le travail. Il est seul à lutter contre le mal. Lorsqu'il jette un regard sur la ville, il y voit les éléments extraordinaires du bien; le zèle des prêtres travaillant en commun et puisant ainsi la force dans l'union, puis le concert des fidèles disposant de ressources précieuses pour aider leurs prêtres; les œuvres de charité auxquelles lui-même, malgré sa pauvreté personnelle, il s'empresse souvent de donner son concours. Mais vis-à-vis de ses paroissiens, en face d'un troupeau contre lequel tant d'ennemis se déchaînent, il se voit pasteur isolé, sans soutien, sans défense : Dieu veille sur lui; mais Dieu, dans l'accomplissement de ses desseins sur les hommes, met ordinairement pour condition au succès la coopération des hommes eux-mêmes; et le pasteur regarde vainement autour de lui; les coopérateurs font défaut. C'est pour remédier à cet état de choses que l'on songea, il y a une douzaine d'années, à fonder l'*Œuvre des Campagnes*. Cette association magnifique, installée dans le diocèse de Chartres le 3 juillet 1868, en était, le 23 septembre, à sa quatrième séance et déjà cinquante-trois prêtres étaient en présence; dans leur empressement à entourer le représentant de leur évêque pour chercher avec lui les moyens de vaincre les ennemis de leur ministère, ils pouvaient rappeler le verset de la sainte Écriture : *hi præbuerunt auxilium David adversus latrunculos : omnes enim erant viri fortissimi, et facti sunt principes in exercitu* (Paral. XII, 21). M. l'abbé Barrier, directeur de l'association pour le diocèse, présidait; à côté de M. le vicaire-géné-

ral était le R. P. Bazin, supérieur de l'œuvre. Nous avons suivi jadis au séminaire une retraite prêchée par ce docte et pieux fils de saint Ignace, et nous savons, comme beaucoup de nos confrères, l'heureuse influence que peut exercer cette âme de feu sur une fondation comme celle dont nous parlons ici. Nous ne nous sommes point proposé d'analyser le discours du P. Bazin; à la prochaine séance, le procès-verbal le fera connaître à un nombre d'auditeurs bien grand encore, nous l'espérons. Plusieurs observations pourtant ont été tirées de ce discours et signalées à notre attention; les voici : MISSIONS. — L'œuvre donne aux curés pour les frais d'une mission une somme de 100 à 200 francs. La demande doit être faite à M. l'abbé Barrier qui la communique au conseil central de Paris; de plus une somme de 50 francs sera ordinairement accordée pour achat d'objets de piété à distribuer aux fidèles. Le demandeur aura soin de préciser l'époque de la mission. — BIBLIOTHÈQUES. Il faut que le Curé destine chez lui ou chez les Sœurs un appartement où cette bibliothèque, qui devient *un bien paroissial,* puisse être rangée avec ordre. Les livres, de 50 à 60, sont donnés tout reliés, et plusieurs paroisses peuvent les échanger entre elles et renouveler ainsi leurs bibliothèques. Au bout de deux ans, les paroisses peuvent faire de nouvelles demandes. — ECOLES. Lorsqu'il se produit dans quelques unes un besoin ou une souffrance extraordinaire, l'Œuvre accorde un secours.

Après de si belles promesses dont l'expérience dans plusieurs paroisses du diocèse de Chartres a déjà prouvé tout le sérieux, l'association n'a-t-elle pas lieu d'attendre la multiplicité des adhésions ? On nous assure que, grâce à la collecte d'un sermon de charité et au produit du travail de deux ouvroirs de Paris, l'Œuvre donne plus aux campagnes qu'elle n'en reçoit. Les associés donnent 12 francs par an ou réunissent douze souscriptions de 1 franc, reçoivent le bulletin et en propagent le plus possible la lecture. Les personnes qui ne peuvent apporter qu'une souscription de 1 fr. n'en ont pas moins droit aux mérites et priviléges spirituels accordés en si grand nombre par Pie IX. Nous savons que Mme de Pinon a été désignée à Châteaudun pour recevoir les offrandes; la liste des conseillères appelées à rendre le même service dans le diocèse est trop longue pour être reproduite ici. Nous prions de réclamer le prospectus de l'Œuvre à M. l'abbé Barrier, directeur, ou à M. l'abbé Chevallier, curé de Voves; M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou; à Mesdames de Gouvion-Saint-Cyr, de Salvert, de Cossé-Brissac; ou à Mlle Peluche, secrétaire, résidant à Chartres.

La réunion de Châteaudun a été dignement terminée par un salut solennel dans l'église de Saint-Jean. — La prochaine séance est fixée au huit novembre : elle se tiendra à Nogent-le-Rotrou. A. F. G.

PÉLERINAGE DE SAINTE FÉLICITÉ A MONTIGNY-LE-GANNELON *(Suite)*.

III. — Translation des Reliques.

La châsse de sainte Félicité fut mise à la disposition de M. le duc de Laval Montmorency, non pas le 19 septembre, comme l'imprime la *Notice du Pélerin,* mais le 29, date précise de la pièce authentique, dont je vous donnais la traduction, cher monsieur et ami, dans ma lettre du mois dernier.

Elle fut déposée dans l'église de Saint-Claude-des-Bourguignons, édifice rebâti par les Français dont il a conservé le nom de Province, dédié par eux en 1662 à saint André et à saint Claude, archevêque de Besançon au VIIe siècle. Un saint français recevait à Rome le dépôt qui

devait revenir à la France, comme la cité Romaine avait admis le culte de l'Evêque français, lorsque, dans les désastreuses guerres des Protestants, dix ou douze mille Bourguignons allèrent demander à la patrie commune l'hospitalité tranquille, que refusait alors le sol natal. Cette communauté Franc-Comtoise introduisit le culte de saint Claude et bâtit en son honneur l'église et l'hospice de ce nom dans une rue aboutissant au *Corso* et qui a pris elle-même la dénomination de Saint-Claude. N'aimerez-vous pas, M. l'abbé, des mains françaises et romaines, qui s'unissent pour offrir à votre sainte Félicité, le premier abri sur terre.

Elle y resta jusqu'au commencement de l'année 1838. « C'est à cette » époque seulement que, après avoir été léguée par ce digne descendant » des anciens barons chrétiens, à la paroisse de Montigny-le-Gannelon, » elle fut transportée en France au lieu de sa destination. » (1) Si j'ai bonne mémoire, on conserve dans le pays, et on m'a raconté un détail qui a sa valeur. M. le duc de Laval n'avait pris, à l'égard de la châsse, aucune disposition légale; un simple petit bout de papier trouvé après sa mort, écrit de sa main, indiquait sa volonté. Ce fut assez pour une noble et religieuse famille. Le don fut fait, et fait grandement. Pourquoi les volontés des mourants n'obtiennent-elles pas toujours, chez leurs fils et successeurs, un accomplissement aussi loyal et sincère ? Pourquoi tant d'entraves aux legs pieux? Pourquoi tant de scandaleux procès, entre parents? Vous me pardonnerez cette réflexion malheureusement trop motivée.

Malgré toutes les précautions prises dans le transport, les pieds de *la Sainte* avaient souffert. L'Evêché en fut informé et donna permission, le 6 avril 1838, d'ouvrir la châsse, en présence de témoins désignés et d'enlever pour la restauration les parties de cire endommagées. Ce ne fut que le 25 octobre de la même année qu'il put être procédé au replacement des parties enlevées; et cela, avec toutes les formalités prescrites en pareil cas, et l'envoi d'un commissaire, délégué épiscopal, avec les cachets de Sa Grandeur, pour affirmer l'inviolabilité du dépôt aux générations futures.

Dans l'intervalle, le 24 juin, Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, avait constaté lui-même l'authenticité des Saintes Reliques; il en avait fait la translation solennelle du château à l'église paroissiale. Ce 24 juin était un dimanche et la cérémonie eut lieu aux vêpres, avec toute la pompe et l'éclat qu'il fut possible d'y donner. Les triomphateurs de l'ancienne Rome envieraient les hommages que nous rendons à nos saints martyrs. Il n'y a ni pleurs, ni plaintes discordantes; on ne trouve à ce char triomphal, ni rois vaincus, ni peuples captifs; mais au lieu de l'esclave qui criait au vainqueur: souviens-toi que tu es un homme, c'est la voix de tout un peuple en allégresse, qui crie l'invocation à *la Sainte*. *Sancta Felicitas, ora pro nobis.* Les anciens Romains avaient cru devoir avertir leur triomphateur de sa condition mortelle, de peur que l'orgueil, au milieu de tant de grandeurs, ne lui inspirât de fausses pensées et une trop haute estime de lui-même. Nous disons à nos Saints des choses tout opposées; ils ont vécu dans l'humilité et la souffrance, les humbles sont exaltés et celui qui a partagé les souffrances du Christ, le Roi des martyrs, et le modèle des Saints, entre en participation de sa gloire. Les fidèles de Montigny, des paroisses environnantes, de lieux même éloignés, célébraient à l'envi l'héroïne des premiers âges, et venaient recueillir ses premières bénédictions. *Sancta Felicitas, ora pro nobis.*

Mais quelle était cette sainte Félicité, que l'on fêtait ainsi?

Ce n'était vraisemblablement aucune des nombreuses martyres de ce nom que l'Afrique, la Mauritanie et l'Espagne honorent d'un culte patriotique. L'Italie compte plusieurs martyres de ce même nom, à Reggio, à Rimini, à Rome. A Rome il en est une célèbre par les prières que lui adressent les jeunes femmes — une autre, mère de sept enfants qui furent tous martyrisés; après l'exécution de ses fils, elle-même fut décapitée, par ordre de l'empereur Marc-Antonin.

Mais toutes ces Saintes étaient connues et vénérées avant la découverte des reliques du cimetière de Sainte-Cyriaque. On écrivit à Rome,

(1) Notice du Pélerin.

pour avoir là-dessus quelques renseignements, qui ne pouvaient être bien probablement que très-vagues. Voici la réponse :

« Sainte Félicité, martyre, donnée au duc de Laval, n'est pas celle qui » souffrit le martyre au second siècle, avec ses sept enfants; ni celle qui » fut martyrisée près de Carthage, au commencement du troisième siècle; » c'est une autre martyre, sans aucun doute; mais sa vie est inconnue, » comme il arrive presque toujours pour les corps des Saints martyrs, » extraits des cimetières sacrés. »

15 septembre 1838.

La curiosité eût été plus satisfaite, si des particularités remarquables, si des faits extraordinaires eussent été révélés. Nous nous occupons tant des rôles que chacun remplit sur cette terre et des péripéties du drame personnel de la vie humaine; trop oublieux hélas de la réalité des choses, qui ne laisse au temps de l'épreuve qu'un médiocre intérêt, pour attacher les regards et fixer la sollicitude des âmes sur l'éternité.

La piété savait, à n'en pouvoir douter aucunement, que sainte Félicité était une chrétienne des premiers âges et une martyre. Que faut-il davantage? Et les personnages de ces siècles de foi ne cachaient-ils pas leur nom patronymique et leurs brillantes positions, pour ne répondre à toutes les interrogations des juges, sur le nom, la famille, l'état, la patrie, que ce mot : *Je suis chrétien?*

Et quand le nom de chrétien était soutenu et défendu au prix du sang, quand l'auréole du martyre entourait ce nom, tout disparaissait dans cette lumière. N'est-ce pas ce qui arrive aujourd'hui encore, pour nos récents martyrs? N'est-ce pas la pensée de l'Église qui superpose le titre de martyr à tous les autres dans les offices de ses Saints? Nous savons tout de sainte Félicité avec ce mot de la réponse Romaine : *Martyr procul dubio.* Indubitablement martyre.

IV. — Faveurs épiscopales.

Mgr l'Evêque de Chartres l'avait ainsi entendu, lorsqu'il vint présider à la translation des restes de cette femme inconnue; lorsqu'il accorda tous les priviléges, faveurs et indulgences qu'il pouvait accorder. Pour perpétuer la mémoire de la translation, il autorise, « tous les ans, le » dimanche le plus rapproché de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste une » procession solennelle avec la châsse de sainte Félicité martyre.....

» Secondement, nous faisons concession à perpétuité de quarante jours » d'indulgences à tous ceux qui viendront vénérer la sainte Relique, et » réciteront pieusement au lieu de la station, et auprès de la sainte » châsse, cinq *Pater* et cinq *Ave.* »

Puis, dans ces *lettres*, Sa Grandeur fixait les hymnes, psaumes et cantiques à chanter devant la procession. La date est du 20 juin 1839.

V. — Faveurs du Saint-Siége apostolique, messe et indulgence plénière.

Il y avait quinze ans que Léon XII de vénérable mémoire avait donné *la Sainte* à M. le duc de Montmorency; cinq ans bientôt qu'elle reposait dans l'église paroissiale de Montigny, entourée d'une religieuse vénération; et nulle fête ne s'était encore célébrée en son honneur. On ne pouvait chanter l'office ni la messe de *la Sainte*. Sans doute, le dimanche dans l'octave de la Toussaint, on fêtait les Saintes Reliques en général, en vertu d'une permission accordée le 25 octobre 1838 par un de MM. les Vicaires-Généraux, renouvelée par Mgr l'Evêque, le 20 juin 1839, et plus tard approuvée par la S. Congrégation des rites; et, dans cette fête des Reliques, on avait bien l'intention de comprendre et l'on comprenait spécialement et l'on vénérait surtout sainte Félicité; mais elle n'avait rien de propre et de personnel; c'était un vrai chagrin pour le pasteur et les fidèles. Une supplique, rédigée en latin, est adressée à Sa Sainteté Grégoire XVI; la priant instamment d'accorder un indult particulier pour une fête avec office et messe de sainte Félicité.

Le secrétaire de la S. Congrégation des rites fait un rapport et Sa Sainteté accorde avec bienveillance que, au jour fixe que déterminera le révérendissime Evêque de Chartres, et qui ne devra plus être changé sans consultation du Siége apostolique, on puisse célébrer une seule messe solennelle du commun, en l'honneur de sainte Félicité martyre, pourvu qu'elle soit réellement de nom propre, et qu'il n'y ait pas occur-

rence d'un double de seconde classe; et cela, en dehors de toute approbation des reliques, sur lesquelles le Pape ne veut rien statuer et à la condition ordinaire de l'observation des rubriques. C'était le 12 mai 1843. (1)

Le 17 du même mois de cette année 1843, le secrétaire de la S. Congrégation des indulgences expédiait un indult plus précieux encore.

Nous avons trouvé le texte italien de la demande formulée par M. l'abbé Radais, curé de Montigny, diocèse de Chartres, en France. La réponse latine y était annexée. (2)

De l'audience de Sa Sainteté.

Notre très-saint Père le Pape Grégoire XVI a bénévolement accordé, à perpétuité, à tous les fidèles chrétiens de l'un et de l'autre sexe, véritablement pénitents, confessés et nourris de la sainte communion, qui visiteront l'église paroissiale de Montigny, le jour de la fête de Sainte-Félicité ou l'un des jours de l'octave et y prieront pendant quelque temps selon les intentions de Sa Sainteté, une indulgence plénière, à commencer aux premières vêpres de l'anniversaire de la Translation, jusqu'au coucher du soleil de l'octave; une fois seulement dans cet intervalle; et ce, sans aucune expédition de bref, et avec la faculté d'appliquer l'indulgence aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, etc...

Après le visa des deux rescrits et la reconnaissance de leur authenticité, Mgr l'Evêque de Chartres en ordonne l'exécution dans leur forme et teneur.

De l'autorité du Saint-Siége apostolique, il désigne et fixe le jour où sera célébrée la messe solennelle en l'honneur de sainte Félicité, « savoir : le dimanche le plus près de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste ; » c'est-à-dire le dimanche qui précédera. Lorsque cette fête tombera le » lundi, le mardi et le dimanche qui suivra, lorsque le jour de son inci- » dence sera le jeudi, le vendredi ou le samedi. » Si le 24 est un dimanche, comme en 1838, c'est ce propre jour qu'a lieu la procession.

Je ne vous citerai pas, M. l'abbé, cette ordonnance *in extenso*, pour ce qui concerne la fête. Certaines de ses prescriptions basées sur les usages du diocèse de Chartres et sur ses rubriques particulières ont dû être et ont été abrogées par la liturgie Romaine, comme nous en verrons plus tard la constatation officielle; mais je crois devoir vous transcrire intégralement la partie relative à l'indulgence plénière, parce que la *Notice du Pélerin* garde un silence absolu sur ce point important, soit qu'elle fût alors terminée et qu'on n'ait rien ajouté dans la réimpression de 1867, soit qu'il y ait eu oubli dans la première et que le respect pour son auteur empêche de la lui faire remarquer. J'ignore ces choses; assurez moi, si vous connaissez l'auteur, cher ami, qu'il ne me gardera pas rancune de ce complément que je donne à son œuvre; si besoin est, vous serez mon avocat, et ma cause est gagnée.

Je transcris :

« Secondement, nous publions, par notre présente ordonnance, l'in- » dulgence plénière, accordée à perpétuité par notre Saint-Père le Pape » Grégoire XVI, par le second des deux rescrits précités, daté du 17 » mai de l'année 1843, à tous les fidèles, à quelque diocèse qu'ils appar- » tiennent, qui, après s'être confessés et avoir communié, visiteront avec » piété la dite église de Montigny-le-Gannelon, en notre diocèse, l'un des » jours de l'octave de la Translation des Reliques de sainte Félicité, et y » prieront pendant quelque temps, selon les intentions du Souverain » Pontife; nous exhortons tous les fidèles à se procurer cette faveur spi- » rituelle qui leur est offerte, en remplissant avec empressement les » conditions qu'elle exige; et, afin que la connaissance de cette indul- » gence et des conditions prescrites pour la gagner se conserve à perpé- » tuité parmi les fidèles, nous ordonnons à MM. les Curés de la dite » paroisse de Montigny d'en faire, chaque année, l'annonce expresse, au » prône de la messe paroissiale, le dimanche qui précédera la célébration » de la messe et procession en l'honneur de sainte Félicité, et le » dimanche même de cette célébration. »

(1) Pièce authentique des archives de la fabrique, N° 8.
(2) Pièce authentique, ibidem, N° 9.

Ici le prélat insère une formule par laquelle MM. les Curés pourront faire cette annonce, leur laissant toutefois la faculté de termes équivalents; c'est à peu près la traduction que je vous donnais plus haut du rescrit pontifical.

A cette formule, Monseigneur ajoute :

« Pour prévenir toute incertitude dans l'esprit des fidèles, nous les » avertissons que la confession requise pour gagner l'indulgence plé» nière, que nous publions par notre présente ordonnance, peut être faite » quelques jours avant la visite de l'église, mais que la sainte commu» nion et la visite de l'église de Montigny doivent se faire en un seul » et même jour.

» Nous autorisons MM. les Curés de Montigny à faire exposer, dans » un endroit apparent de leur église, notre présente ordonnance ou un » abrégé exact et clair des clauses et avis qu'elle contient, afin que les » fidèles puissent toujours en prendre connaissance. »

Et sera notre présente ordonnance, avec les deux rescrits pontificaux, ci-dessus mentionnés, soigneusement conservée aux archives de l'église de Montigny-le-Gannelon.

Donné à Chartres, etc., 20 novembre 1843.

C'est aux archives de l'église de Montigny que j'ai copié cette pièce indispensable à l'histoire du culte de sainte Félicité. Vous le voyez, cher ami, parfaitement régulier; vous voyez remplies les conditions des rescrits, et le martyr des jours du Christ, Saint-Jean-Baptiste, fixant par sa fête celle de la martyre de la primitive église, et se faisant en quelque sorte son précurseur.

VI. — Autorisation de Binage.

Le concours du peuple au jour de cette fête allait croissant, à tel point que dès l'année suivante 1844, il fallut songer à donner une seconde messe à Montigny. Absolue impossibilité pour les pélerins d'assister au Saint Sacrifice. Par une permission du 18 juin, Mgr l'Evêque autorise le binage, le jour de la fête de Sainte-Félicité et il constate l'accroissement du concours *propter concursum crescentem.*

Alf. Poirier, miss. apost.

NOVEMBRE 1869.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres, pour le mois de Novembre* 1869, *et Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du même mois.

Ce mois est particulièrement consacré au soulagement des âmes souffrantes du Purgatoire. Ne pas manquer de remplir un devoir si sacré et si consolant.

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : « O bon et très-doux Jésus, etc., récitée après la communion. »

Chaque semaine, indul. plén. pour les assoc. de la *communion réparatrice.*

1er Novembre, lundi. — Fête de tous les Saints, *double de* 1re *classe, avec oct.* (Fête d'obligation), messe propre *Gaudeamus.* — 2es vêp. de la fête. Immédiatement après le *Benedicamus*, on chante les vêpres des morts.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les posses. de chap., méd., cruc. indulg.

2, mardi. — De l'octave, *semidouble.* Dans toutes les églises, l'on fait la Commémoration des Fidèles Trépassés. Toutes les messes sont

de *Requiem*. Aujourd'hui tous les prêtres jouissent de la faveur de l'autel privilégié.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

3, merc. — N.-D.-des-Suffrages, *double-majeur*, messe *Concupiscet*.

Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

4, jeudi. — St Charles Borromée, év. et conf., *double*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vend. — A la cathédrale, St Janvier, év. et ses compagnons, mart., *double* (du 19 sept.), messe *Salus*. Ailleurs, St Piat, mart., *double* (du 3 oct.), messe *Caro*.

Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

6, sam. — De l'oct. de tous les Saints, *semidouble*, messe *Gaudeamus*.

Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

7, dim. — 25e après la Pentecôte. Fête des Saintes-Reliques, *double-majeur*, mém. du dim. et de l'octave, messe propre *Multæ*. — A vêpres, mém. : 1° du jour de l'oct. de la Toussaint, ant. *Angeli*, ℣ *Lætamini*; 2° du dim., ant. *Colligite*, ℣ *Dirigatur;* 3° des Quatre-Couronnés, mart., ant. *Istorum*, ℣ *Lætamini*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le Rosaire; — 4° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu, après les vêpres, le premier dimanche de chaque mois.

8, lundi. — Octave de la Toussaint, *double*, messe de la fête.

Deuxième des deux ind. plén. pour la Propagation de la Foi.

9, mardi. — Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur, *double*, messe *Terribilis*.

Ind. plén. : 1° pour le tiers-ordre de St Dominique; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*.

10, merc. — St André d'Avellino, conf., *double*, messe *Os justi*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le Tiers-Ordre de St Dominique.

11, jeudi. — St Martin, év. et conf., *double-majeur*, messe *Statuit*.

Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pend. un mois (j. au ch. des fid.).

12, vend. — St Martin, pape et mart., *semidouble*, messe *Sacerdotes*.

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à l'Apostolat de la prière.

13, sam. — St Stanislas Kostka, conf., *double*, messe p. *Consummatus*.

Pour les porteurs du scap. bleu, comme au 6 novembre.

14, dim. — 26e après la Pentecôte et VI après l'Epiphanie. — A la cathédrale, office du dimanche VI après l'Epiphanie, messe *Dicit Dominus*. — 1res vêpres de Ste Gertrude, vierge, mém. : 1° du dim., ant. *Simile*, ℣ *Dirigatur;* 2° de St Brice, év., ant. *Amavit*, ℣ *Justus*. Ailleurs, Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises, *double de 1re classe*, mém. du dim., messe *Terribilis*. — A vêp., mém. : 1° de Ste Gertrude, ant. *Veni*, ℣ *Specie;* 2° du dim., ant. *Simile*, ℣ *Dirigatur;* 3° de St Brice, ant. *Amavit*, ℣ *Justus*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au ch. des fid.).

15, lundi. — Ste Gertrude, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.

Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner les associés à l'arch. du saint et immaculé Cœur de Marie.

16, mardi. — St Didace, conf., *semidouble* (du 13 oct.), messe *Justus*.

Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir

récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

17, merc. — St Grégoire, Thaumaturge, év., *semidouble*, messe *Statuit*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

18, jeudi. — Dédicace des basiliques de saint Pierre et de saint Paul, *double*, messe *Terribilis*.
Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 2° pour les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles).

19, vend. — Ste Elisabeth, reine de Hongrie, veuve, *double*, messe *Cognovi*.
Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

20, sam. — St Félix de Valois, conf., *double*, messe *Justus*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au ch. des fid.).

21, dim. — 27e et dernier après la Pentecôte. Fête des saints Patrons du dioc. de Chartres, *double de 2e classe*, messe *Sacerdotes*, mém. du dim. — A vêp., mém. : 1° de Ste Cécile, vierge et mart., ant. *Est secretum*, ℣ *Specie*; 2° de l'oct. de la Dédicace, ant. *O quam metuendus*, ℣ *Domum*; 3° du dim., ant. *Amen dico*, ℣ *Dirigatur*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 3° pour le scap. du Carmel; 4° pour le Rosaire; — 5° pour le Tiers-Ordre de St Dominique; — 6° ind. de sept ans et de sept quarantaines pour les assoc. à l'arch de N.-D. de Sous-Terre (visite de la chapelle de l'arch., ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale.

22, lundi. — Ste Cécile, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.
Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois, cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid).

23, mardi. — St Clément, pape et martyr, *double*, messe prop. *Dixit*.
Pour les porteurs du scap. bleu, voir le 6 novembre,

24, merc. — Saint Jean de la Croix, conf., *double*, messe *Os justi*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

25, jeudi. — Ste Catherine, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.
Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au ch. des fid.)

26, vend. — Présentation de Marie au Temple (du 21 nov.), *double-majeur*, messe propre *Salve*.
Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

27, sam. — St Ubalde, év. et conf., *semidouble* (du 22 mai), m. *Statuit*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 6 nov. (jour au ch. des fid.).

28, dim. — 1er de l'Avent, *semidouble*, messe *Ad te levavi*. — A vêp., mém. : 1° de St Saturnin, év. et mart., ant. *Iste*, ℣ *Gloria*; 2° d'un autre St Saturnin, mart., ant. *Qui odit*, ℣ *Justus*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fid.).

29, lundi. — St Saturnin, év. et mart., *semidouble*, messe *Sacerdotes*.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

30, mardi. — St André, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

SUPPLÉMENT
A LA VOIX DE NOTRE-DAME.

BULLETIN RELIGIEUX DU DIOCÈSE DE CHARTRES.

MOIS DE NOVEMBRE 1869.

– Monseigneur l'Evêque de Chartres vient d'envoyer à son Clergé une ordonnance et une lettre au sujet des bibliothèques cantonales qu'il établit dans son diocèse.

— La fête prochaine de l'Adoration aura lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le jeudi 16 décembre.

— M. l'abbé Petit, curé d'Unverre, a été frappé d'apoplexie dans la matinée du lundi 15 novembre, à l'âge de 69 ans. Le dimanche soir, l'état apparent de sa santé n'annonçait point ce coup de foudre; il se coucha très-dispos après avoir rempli tranquillement les fonctions de son ministère; le lendemain matin son âme était devant Dieu; prions pour le défunt qui jouissait à bon droit de l'estime affectueuse de ses confrères et de ses paroissiens.

— M. l'abbé Chapron, curé de Chaudon, est nommé à la cure d'Unverre.

PÉLERINAGE DE SAINTE FÉLICITÉ A MONTIGNY-LE-GANNELON.

Suite et fin.

VII. — Menace de cessation.

Croiriez-vous, cher Monsieur, qu'au milieu de telles espérances, toutes ces belles fêtes faillirent être interdites? L'homme ennemi semait l'ivraie dans le bon grain. L'appât d'un honteux profit avait attiré des bateleurs; les règles posées ne s'observaient pas, la dévotion se mêlait d'éléments contraires et qui auraient fini par absorber la religion dans le désordre.

Quelques jours avant la solennité de 1845, M. le curé de Montigny recevait la lettre suivante :

Evêché de Chartres, 14 juin 1845.

Monsieur le Curé,

« Monseigneur vient d'apprendre, avec une profonde douleur, que la cérémonie qui a lieu chaque année dans votre paroisse à l'occasion des Reliques de sainte Félicité, est sur le point de devenir une fête toute profane par l'établissement d'une *Louée* et de tous les divertissements qui en seront la suite inévitable. Si l'exposition des Reliques d'une si grande sainte devait plus profiter au démon qu'au culte du vrai Dieu, et à l'honneur de celle qui est l'objet d'une si grande vénération dans votre paroisse, Monseigneur vous donnerait l'ordre de laisser les précieux restes dans le lieu secret où elles sont et de ne pas les obliger à être témoins d'un scandale comme celui qui semble vous menacer. Il est difficile de croire, monsieur le curé, que la piété de vos paroissiens et leur juste confiance dans l'intercession puissante de Sainte Félicité ne s'opposent pas à l'établissement de plaisirs aussi contraires aux bonnes mœurs qu'au culte des saints. »

« Monseigneur vous prie de l'informer si ce qui lui avait été rapporté est vrai, et si ses craintes sont fondées, afin qu'il prenne des mesures que demandent de lui la gloire de Dieu et l'honneur dû aux reliques de sainte Félicité.

« Je vous prie d'agréer...

Sureau Vicaire-Général.

P. S. « Vous pourrez faire de cette lettre l'usage que vous croirez le plus utile à vos paroissiens, comme de la lire et de la commenter en chaire. »

Monseigneur avait eu raison de compter sur les bonnes dispositions des paroissiens de Montigny, La *Louée* ou Assemblée ne fut pas établie; le calme règne et la piété eut toute son expansion.

Battu pour une fois, l'ennemi revint à la charge; et l'orage dissipé en 1845, reparut plus formidable en 1854. J'ai lu des correspondances échangées alors entre Montigny et Paris. Les craintes sont grandes, le désappointement perce. Les représentants de la noble famille à laquelle Montigny doit ce trésor, se montrent vivement contrariés; ils ne peuvent donner d'ordre formel; mais ils insistent pour que l'autorité ne laisse établir aucune boutique dans l'avenue du château, avant que la procession ne soit rentrée à l'église.

M. le maire défend qu'il s'en établisse dans les rues que suivra la procession.

Les choses semblent à tout jamais pacifiées, — vous n'avez pas oublié peut-être, cher monsieur l'abbé, que, dans ma première lettre, en vous rendant compte de la fête de cette année, j'avais glissé un petit mot relatif à ce point. On s'arrange pour que les boutiques, dressées d'avance ne soient pas ouvertes au moment de la procession, dans l'avenue du château; un mauvais et sale lambeau d'étoffe en fait tous les frais, triste contraste avec la belle verdure et les fleurs embaumées des grands tilleuls, frauduleuse interprétation d'un texte clair : Aucune boutique ne doit être *établie* sur le passage de la procession — aucune ne doit-être ouverte *avant la rentrée* de la procession à l'église. Ce sont des étrangers à Montigny qui se rendent coupables des infractions au réglement; c'est par des étrangers peu scrupuleux que les abus s'introduisirent; ce seraient ces étrangers qui priveraient une bonne paroisse des magnifiques cérémonies de *la Sainte*. Que la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, douce toujours et bienveillante, avertisse les bons de se tenir en garde contre les empiétements du mal; les gens de la paroisse contre les intrus; l'autorité même, j'ose le dire, l'autorité que l'on abuse et que l'on trompe contre les frauduleuses manœuvres qui se jouent de ses arrêtés et de ses défenses. Ne tenez pas compte de quelques badauds qui trouveraient amusement et jouissance à ces loteries de verres et d'assiettes, à ces petits billards où s'engouffrent assez facilement des sommes relativement importantes, roulette en miniature, abrégé de *bouillotte*, *brelan* public, que j'ai vu interdit formellement par les maires en d'autres localités, précisément dans les mêmes circonstances. Une bonne fête est menacée; — la voix de l'évêque a promulgué sa sanction; ami de tous, je crie : gare. Priez avec moi, cher ami, pour que le mal n'empire pas, que les débits soient corrigés, et qu'une active vigilance, qui est dans l'intérêt commun s'oppose avec énergie à toute menée malséante et par laquelle l'ordre, la décence et la piété seraient compromis.

VIII. Ouverture de la Chasse et Réparations.

Vous serez étonné de ce titre, monsieur l'abbé, et bien organisées qu'étaient les choses, elles n'auraient pas dû, pensez-vous, avoir besoin si vite d'être restaurées. Vous avez raison et monsieur le curé de Montigny eut pourtant aussi raison en 1858 de se faire autoriser à ouvrir la châsse et à la réparer. Jugez-en.

La châsse avait été renfermée près de l'autel, du côté de l'épitre, dans une sorte de cache pratiquée dans une muraille trop fraiche, fermée soigneusement par des boiseries qui interceptaient toute circulation d'air. L'humidité pénétra, sans qu'on aperçût tout de suite ses ravages. Ce ne fut qu'à la longue, quand les taches se montrèrent sur le visage et sur les mains, quand les habits se marquèrent de moisissures, quand les paillettes furent noircies, quand les dorures tombèrent, qu'enfin il fut trop clair que l'endroit était mauvais et qu'il fallait vite empêcher de plus irremédiables désastres.

Le vicaire-général de Mgr Regnault évêque de Chartres, M. Paquert, désigna trois témoins : M. le curé doyen de Cloyes, M. le curé de Douy et M. le curé de Saint-Hilaire-sur-Yère, pourqu'en leur présence, M. le curé de Montigny fit l'ouverture de la châsse, l'extraction des parties endommagées, la reconnaissance des reliques et leur inclusion intégrale, dans un lieu sûr d'où elles seraient replacées dans la châsse, après la restauration.

« L'an mil huit cent cinquante huit, le vingt-quatrième jour de sep-
« tembre, nous, curé de Montigny-le-Gannelon, avec l'autorisation de
« Mgr Louis-Eugène Regnault, expédiée par M. l'abbé Paquert, vicaire-
« général, en date du 27 juillet, de la même année, nous avons procédé

« à l'ouverture de la châsse de sainte Félicité, dame Romaine, martyre, « déposée dans l'église de notre paroisse, dans le but de la restaurer....

« Les sceaux ayant été brisés et la partie antérieure de la châsse en- « levée, nous en avons extrait le corps de la sainte martyre, et après l'avoir « recouvert d'un voile, nous l'avons remis avec les coussins sur lesquels « il repose, à l'endroit même où était la châsse avant l'ouverture, dans « notre église, près du maître-autel, du côté de l'épitre. »

Au bas de ce procès-verbal, nous trouvons à la place de M. le curé de Douy empêché, la signature de M. l'abbé Mauté, chanoine honoraire de Chartres, aumônier de madame la duchesse de Lévis-Mirepoix; puis celles de M. Cochin, curé doyen de Cloyes, de M. Chapron, curé de Saint-Hilaire et de M. Piébourg, curé de Montigny.

Le travail fut long. Des ouvriers doreurs nettoyèrent la châsse, la redorèrent en entier sur place, et la consolidèrent, en lui conservant religieusement sa parure primitive et toutes ses sculptures, avec les nuances mêmes de la première dorure, remplaçant le bruni par le bruni et l'or mat par de l'or mat.

Un artiste modeleur en cire fut appelé de Paris pour réparer, également sur place, et en présence de M. le curé de Montigny, les ravages que le temps et l'humidité avaient faits au corps de sainte Félicité.

Il nettoya et rafraichit toutes les parties en cire, sans déplacer les Saintes Reliques qu'il traita avec beaucoup de religion.

Il orna la tête d'une couronne et d'une perruque neuves, il renouvela les dentelles parant le cou et les bras. Toutes les soieries bleues et rouges furent également remplacées par d'autres de même couleur (1).

Le mercredi, 2 mars 1859, M. l'abbé Barrier vicaire-général de Chartres délégué de Monseigneur l'évêque, prenait connaissance des travaux; et « après avoir constaté, dit-il dans son procès-verbal, la parfaite identité « des reliques, nous avons fermé la châsse et apposé les sceaux de l'évê- « ché, sur les deux vis placées aux deux extrémités. »

Le procès-verbal est signé de MM. Mauté chanoine honoraire, — Cochin, curé de Cloyes, — Chapron, curé de Saint-Hilaire, — Brazon, curé de Romilly, — Brière, vicaire de Cloyes, — Bruneau, curé de Bouffry (diocèse de Blois), — Piébourg, curé de Montigny — et Barrier vicaire-général.

C'était alors sous l'autel - majeur de l'église paroissiale que reposait la sainte châsse; elle n'avait plus à craindre l'humidité. — Contre les ravages du temps, il était impossible de rien opposer. Nous allons voir tout à l'heure d'autres ennemis.

IX. Nouvelle ouverture de la Chasse.

Quoi donc peut encore motiver l'ouverture de la châsse ? Quoi ?

La dévotion mal entendue.

Il est d'usage apostolique, d'usage antérieur même aux apôtres, car le saint Evangile le rapporte plusieurs fois, il est d'usage de faire toucher, au corps ou aux vêtements des saints, comme l'hémorrhoïsse le faisait au manteau de Notre-Seigneur, divers objets que l'on porte aux malades ou dont on fait usage soi-même, que l'on conserve au moins en souvenir. L'histoire a gardé des faits nombreux qui tiennent du prodige, qui sont indubitablement des miracles et par lesquels la foi en ces attouchements est appuyée et autorisée. L'hémorrhoïsse fut guérie en touchant la frange des vêtements du Sauveur. Nombre de fois, dit l'écrivain sacré, *une vertu sortait de lui et guérissait tous les infirmes.* Les linges dont s'était servi l'apôtre saint Paul opérèrent des miracles analogues; Notre-Seigneur avait promis à ses disciples ce don des miracles aussi grands, plus grands même que les siens. Ces traditions ne se perdent pas dans l'église, vous les avez reconnues en toutes les régions et à toutes les époques.

A Montigny — l'attouchement d'objets pieux ou de linges destinés aux malades est perpétuel; mais, pour le rendre plus efficace, des pélerins s'imaginèrent qu'il serait mieux d'arriver immédiatement à *la sainte* et à l'aide d'un instrument en fer, étroit et solide, ils tentèrent d'écarter les deux glaces juxtaposées qui closent la partie antérieure de la châsse

(1) Extraits des procès-verbaux conservés aux archives de la Fabrique. Nos 15 et 16.

et d'introduire quelques médailles et linges. Vous devinez que la poussière, petits insectes, etc. s'introduisirent aisément à la suite ; et les premiers efforts excitant l'avidité des pélerins successifs, on allait avoir à déplorer des abus énormes.

Monseigneur en fut informé, et monsieur l'abbé Germond transmettait le 31 août 1866 une autorisation en vertu de laquelle monsieur l'abbé Graffin, curé de Montigny, avec monsieur le curé de Saint-Hilaire-sur-Yère, et madame la supérieure du pensionnat de la Providence, ouvrit la châsse.

« Après avoir nettoyé nous-mêmes tout l'intérieur de la châsse, et « rapproché les deux vitres de la partie antérieure, qui avaient été écar- « tées par je ne sais quels pélerins, nous l'avons scellée provisoirement « de notre cachet (1). »

Monsieur Piébourg, curé-doyen de Nogent-le-Roi, ancien curé de Montigny, fut délégué par Monseigneur l'évêque ; il constata la parfaite identité des reliques qu'il connaissait mieux que tout autre, il vit le procès-verbal, reconnut le cachet de M. Graffin, et apposa les sceaux de l'évêché, sur les deux vis placées aux deux extrémités. En présence de M. l'abbé Brazon, curé de Romilly, de M. le curé de Saint-Hilaire-sur-Yères, et de M. l'abbé Vilmont clerc-minoré.

Le mardi, 2 juillet de l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mil huit cent soixante sept.

3e Partie : LES GRACES.

Vous allez dire : *Enfin*, n'est-ce pas ? Oui j'arrive enfin — et ici, je ne serai pas long. Ce n'est pas que déjà je n'aie à ma disposition des faits nombreux et cependant ils le seraient bien davantage, si chaque année, ils eussent été conservés avec les attestations voulues dans les registres du pélerinage ; — quelques bouts de lettres seulement s'y rencontrent; j'ai fait appel à des témoins sérieux ; j'ai pu voir même une enfant guérie ; mais que de choses perdues ! Ce n'est pas toutefois le manque de renseignements qui me rendra court dans cette troisième partie; c'est la prudente réserve que les règles de l'Eglise imposent sagement en ces cas. — Il n'est pas nécessaire, monsieur l'abbé, que je vous formule les protestations expresses de ma soumission à ces lois.

La possibilité des miracles n'est plus une question. — Leur réalité incontestable dans une multitude d'occasions que l'Eglise cite en ses offices, leur réalité, fait d'expérience, leur réalité matière de foi en certains cas; les preuves que l'histoire, les monuments, la raison même et la science en ont apportées, je ne vous les rappellerai pas ici ; un beau soir, à Notre-Dame de Chartres, devant votre excellent clergé, sous la présidence de son vénérable pontife, il m'a été permis de dire ces choses, et elles furent comprises, parce que nous étions là dans la ville et le sanctuaire des miracles de Notre-Dame.

Pour sainte Félicité à Montigny, je ne veux citer que des faits.

Le premier date de 1838; les reliques étaient encore au château. Une petite fille de Montigny, âgée de douze ans n'avait pas l'usage de ses jambes; elle ne marchait qu'avec peine à l'aide de deux bâtons ; chaque jour, pendant deux semaines, elle se recommandait ardemment à l'intercession de sainte Félicité qu'elle visitait souvent. Au bout de quinze jours, l'enfant était guérie; sa famille et la paroisse entière furent témoins de sa guérison.

A la suite d'un coup violent sur les reins, un homme resta estropié ; à peine pouvait-il marcher et se remuer, le jour même de sa venue à Montigny, on fut obligé de le descendre de sa voiture, il vint fort difficilement à l'église près de la *Sainte*. Durant la messe qu'il entendit pieusement, il demandait avec instance sa guérison, lorsque tout-à-coup il se sent exaucé ; il sort de l'église librement; l'heure venue du départ, il attelle lui-même son cheval à sa voiture, à la grande stupéfaction de ceux qui l'avaient vu arriver en si piteux état.

Voyez-vous, cher ami, cet homme qui amène une enfant de six à sept ans, ? Cette enfant est sa fille; et jusqu'ici elle n'a pas parlé. Le père se met à prier, il suit la procession. Au retour, il prend sa petite muette sur les bras, et la fait passer sous la châsse. A l'heure même l'enfant

(1). Procès-verbal. de M. l'abbé Graffin.

prononce très-distinctement ces mots: Papa, papa. — Elle parle, s'écrie l'heureux père tout transporté, oubliant qu'il est dans l'église et qu'on donne la bénédiction du Très-Saint Sacrement; *elle parle*, *elle parle*... L'assistance devient tumultueuse; chacun veut voir l'enfant et crier au miracle. — « J'étais près de la sainte châsse « à ce moment, nous écrit « le témoin, j'ai donc vu et entendu. »

Depuis plusieurs années, venait à Montigny, le jour anniversaire de la Translation des Reliques, une personne de 40, à 45 ans, tout-à fait infirme; ne pouvant s'appuyer que sur deux béquilles, désespérée des médecins. Sans se rebuter de pélerinages inutiles, elle revenait à chaque fête ; le matin elle communiait, puis elle passait la journée en prières; elle assistait à la procession, s'inclinait sous la châsse et n'obtenait rien. Une fois pourtant, elle s'approche du Saint corps, se courbe et pose là ses béquilles, pour ne les plus reprendre — elle marche à l'aise et tout en larmes, dit à qui veut l'entendre: Je suis guérie. Longtemps on l'a revue tous les ans revenir témoigner sa gratitude à sa protectrice.

Il me faut aller, cher ami, jusqu'en votre bonne ville de Chartres, chercher une cliente du docteur G... père; qui, reconnaissant l'impuissance de la médecine, avait abandonné sa malade. Elle est à Montigny, et demande qu'on lui ouvre les portes de l'endroit où repose la châsse de la *Sainte*. Le jeune enfant de chœur, envoyé pour ouvrir, voit cette femme approcher des glaces son bras malade et contrefait; le coude est ramené à l'intérieur. — La crainte et l'espérance bouleversaient tour à tour ce visage que regardait l'enfant. — Tout-à-coup la femme pousse un cri, si fort que l'enfant épouvanté court avertir M. le curé. M. le curé arrive à l'instant — et la malade guérie lui raconte comment elle exposait son bras aux regards de *la Sainte* en l'invoquant, lorsqu'une douleur aigüe l'a saisie, et lui a malgré elle arraché le cri qui effrayait l'enfant. Des témoins m'ont assuré avoir vu le mouchoir, qui soutenait le bras malade, déposé près de la châsse.

Illiers, 6 décembre 1861.

« Dernièrement je me suis adressée à sainte Félicité, pour obtenir « d'être délivrée d'une infirmité dont j'étais atteinte depuis bien des « années; sainte Félicité, je n'en doute pas, m'a obtenu ce que je de- « mandais. Je l'en remercie de tout mon cœur. J'irai, si Dieu me le permet « le jour de sa fête à Montigny; mais, en attendant, je vous prie d'offrir « le saint sacrifice en action de grâces pour ce bienfait obtenu. »

X...

Brou 10 juin 1862.

Monsieur le Curé,

« Il y a quelques années, ayant eu un enfant atteint des fièvres « typhoïdes, nous allâmes en pélerinage à Montigny, et Dieu, touché « sans doute de nos prières, rendait la santé à notre petit malade.

« Nous nous trouvons encore dans le même cas; cette fois c'est une jeune « fille de 15 ans...» — Et la mère demandait à M. le curé la messe, pour le jour du pélerinage. Nous ignorons la suite de la seconde démarche.

Des femmes de Ceton, diocèse de Séez, nous disaient naïvement cette année, sous la même impression que cette dame de Brou: Nous sommes si contentes des miracles de sainte Félicité que nous lui revenons tous les ans.

Je ne puis mieux clôre toute cette nomenclature, mon bon monsieur l'abbé, qu'en vous faisant part d'une lettre que m'adresse M. le curé de Montigny ces jours derniers; (5 septembre 1869).... « Deux dames « viennent me prier d'aller à l'église, toutes deux veulent remercier sainte « Félicité des faveurs signalées qu'elle leur a obtenues.

« L'une d'elle (d'Il...) était atteinte d'une maladie d'entrailles des plus « graves, et les médecins de la capitale ne pouvaient lui apporter que peu « de soulagement. Elle a été guérie dès le second jour d'une neuvaine en « l'honneur de *la Sainte*. »

« L'autre (de Ch...) et dont je pourrais vous dire le nom a été guérie « aussi, d'une maladie affreuse, à la suite d'une neuvaine à sainte « Félicité. »

Excellent ami, joignons-nous à toutes ces actions de grâces et animons notre confiance. Donc méritez et j'obtiendrai pour vous tout le bonheur que mon cœur vous souhaite ; et vos prières seront tellement agréables à

Dieu que, malgré l'indignité de celui pour qui vous emploierez l'intercession de *la Sainte*, vous serez exaucé dans tous les vœux que vous formerez pour moi.

La fin de ma notice ne sera pas j'espère la fin de mes rapports avec *la Voix de Notre-Dame*. J'ai là bas, sous terre, et au pilier et... presqu'à toutes les places de l'immense basilique tant de chers souvenirs — et à l'ombre des murs sacrés les souvenirs si délicieux de nos petits clercs et de leurs maîtres et, là tout autour les souvenirs de si hautes bienveillances et de tant d'affections honorables, que je reviens toujours dans les pensées du cœur, chez vous, et à vous.

En N.-S. et N.-D.

Alf. Poirier, miss. apost.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE
pour le mois de Décembre 1869.

1er décembre, merc. — St Eloi, évêque, *double*, messe *Statuit*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel et pour la récitation quotidienne de la prière : *O ma maîtresse*, etc. (j. au ch. des fid.).

2, jeudi. — Ste Bibiane, vierge et mart., *semidouble*, messe *Me Expectaverunt*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière et pour la récitation en ce jour de la prière : *Regardez, Seigneur*.

3, vend. — St François Xavier, conf., *double*, messe *Loquebar*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° à la Ste-Enfance; — 3° pour le scap. rouge.

4, sam. — St Pierre Chysologue, év. et doct., *double*, messe *In medio*.
Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des Sept Basiliques de Rome (jour au ch. des fid.).

5, dim. — 2e de l'Avent. — 1res vêp. de St Nicolas, avec mém. du dim. et de Ste Barbe, vierge et mart.
Ind. plén. : 1° Confréries du Sacré-Cœur; — 2° de Notre-Dame de Chartres; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains.

6, lundi. — St Nicolas, év. et conf., *double*, messe *Statuit*.
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).

7, mardi. — St Aignan, év. de Chartres, *double*, messe *Sacerdotes*.
Ind. plén. pour la récitation quotidienne : 1° du *Memorare;* — 2° du Trisagion.

8, merc. — Immaculée-Conception de la Très-Sainte-Vierge, *double de 2e classe avec octave*, messe *Gaudeamus*. — A vêp., mém. : 1° du dim. : 1° de St Ambroise, év. et doct.; 2° de la férie.
10 ind. plén. : 1° Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° Archiconfrérie du saint Cœur de Marie; — 3° rosaire; — 4° scapul. du Carmel; — 5° scap. bleu; — 6° tiers-ordre franciscain; — 7° pour les possesseurs de chapelet, etc. indulgenciés; — 8° pour la récitation quotidienne des litanies de la Ste-Vierge; — 9° archiconfrérie de St Joseph; — 10° visite de l'église Notre-Dame Sous-Terre, affiliée à Notre-Dame de Lorette.

9, jeudi. — St Ambroise, év. et doct., *double*, messe *In medio*.
Ind. plén. : 1° Tertiaires-Franciscains; — 2° associés à la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).

10, vend. — Translation de la Ste Maison de Lorette, *double-majeur*, messe *Terribilis*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour la visite à l'église de Notre-Dame Sous-Terre, affiliée à Notre-Dame de Lorette.

11, sam. — St Damase, pape et conf., *semidouble*, messe *Sacerdotes*.
Pour les porteurs du scap. bleu, les indulg. de la visite des sept Basiliques de Rome.

12, dim. — 3e de l'Avent, messe *Gaudete*. — 1res vêpres de Ste Lucie, vierge et mart., avec mém. du dimanche.
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'arch. du St Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

13, lundi. — Ste Lucie, vierge et mart., *double*, messe *Dilexisti*.
Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour la récitation quotidienne de l'*Angelus*.

14, mardi. — De l'octave, *semidouble*, messe de la fête, *Gaudens.*
Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour la récitation quotidienne de l'invocation : *Doux Cœur de Marie*, etc. (jour au ch. des fid.).

15, merc. — Quatre-Temps, *jeûne*, de l'oct. *semidouble*, messe de la fête.
Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

16, jeudi. — St Eusèbe, év. et mart., *semidouble*, messe *Sacerdotes.*
Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'arch. du St Cœur de Marie ; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, commençant en ce jour une neuvaine de prières pour se préparer à la fête de Noël.

17, vend. — Quatre-Temps, *jeûne*, St Bernardin de Sienne, conf., *semidouble* (du 23 mai), messe *Os justi.*
Ind. plén. : 1° scap. rouge; — 2° tiers-ordre franciscain.

18, sam. — Quatre-Temps, *jeûne*, L'Attente du divin enfantement, *double-majeur*, messe *Rorate.*
Pour les porteurs du scapul. bleu, toutes les indulg. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte.

19, dim. — 4° de l'Avent, messe *Rorate.* — A vêp., mém. de sainte Madeleine de Pazzi.
Ind. plén. : 1° pour le Tiers-Ordre de St François; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

20, lundi. — Ste Marie Madeleine de Pazzi, vierge, *semidouble* (du 27 mai), messe *Dilexisti.*
Ind. plén. : 1° Confrérie du Sacré-Cœur (jour au ch. des fid.); — 2° pour la récitation quotidienne de l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fid.).

21, mardi. — St Thomas, apôtre, *double de 2° classe*, messe *Mihi.*
Ind. plén. : 1° archiconf. de St Joseph; — 2° possesseurs de chapelets, etc. indulgenciés.

22, merc. — Ste Marie, mère de Jacques et de Marie Salomé, veuve, *semidouble*, messe *Gaudeamus.*
Ind. plén. : 1° scapul. du Carmel; — 2° apostolat de la prière (jour au ch. des fid.).

23, jeudi. — St Pothin et ses compag., mart., *semidouble* (du 2 juin), messe.
Ind. plén. pour la récitation quotidienne du chapelet brigitté (jour au ch. des fid.).

24, vend. — Vigile de Noël, *jeûne, double*, messe propre *Rorate.*
Ind. plén. : 1° scap. rouge; — 2° conclusion de la neuvaine préparatoire.

25, sam. — Nativité de N.-S. J.-C., *double de 1re classe, avec octave.* (Fête d'obligation), messe de minuit, *Dominus*, messe de l'aurore, *Lux*, messe du jour, *Puer.* — A vêp., mém. de St Etienne et de tous les martyrs.
Ind. plén. : 1° confrérie du Sacré-Cœur; — 2° archic. du St Cœur de Marie; — 3° archic. de St Joseph; — 4° possesseurs d'objets indulgenciés.

26, dim. — St Etienne, premier mart., *double de 2° classe, avec octave*, messe *Sederunt.*
Ind. plén. : 1° Tertiaires-Franciscains; — 2° pour l'oraison quotidienne d'au moins un quart d'heure.

27, lundi. — St Jean, apôtre et évang., *double de 2° classe*, messe *In medio.*
Ind. plén. : 1° Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° archic. du St Cœur de Marie; — 3° archic. de St Joseph; — 4° Possesseurs d'objets indulgenciés.

28, mardi. — Les Saints Innocents, martyrs, *double de 2° classe, avec octave*, messe *Ex ore.*
Ind. plén. pour la récit. quotid. : 1° des actes de Foi, d'Espérance et de Charité; — 2° du chap. de l'Immaculée-Conception, ind. de sept ans et de sept quarantaines pour les assoc. à l'arch. de Notre-Dame de Sous-Terre.

29, merc. — St Thomas de Cantorbéry, év. et mart., m. *Gaudeamus.*
Ind. plén. : 1° scap. du Carmel; — 2° archic. de St Joseph.

30, jeudi. — Du dim. dans l'oct. de la Nativité, *semidouble*, messe *Dum medium.*

Pour les porteurs du scapul. bleu, toutes les indulg. du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte.

31, vend. — St Sylvestre, pape, *double*, messe *Sacerdotes.*

Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière.

TABLE DU BULLETIN DIOCÉSAIN POUR L'ANNÉE 1869.

N. B. — Les faits de chaque mois sont mentionnés dans le mois suivant. Pour trouver un article porté à cette table sous le titre de juin, il faut prendre le numéro du mois de juillet. Du reste il suffit de s'en rapporter à la pagination.

Sujets divers.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES,

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous

(*S. Paul aux Gal.* c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(*Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers*, 31 *mai* 1855.)

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Étranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XIVe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1870.

S'adresser directement pour les abonnements, à M. le SUPÉRIEUR ou à l'un de MM. les DIRECTEURS de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES,

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Quatorzième année d'existence

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame*.

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une Messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre *le 25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME DE LORETTE.)

La *Voix de N.-D. de Chartres* paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

S'adresser, tant pour les abonnements à la *Voix de Notre-Dame* que pour l'admission des enfants, et en général pour tout ce qui concerne l'Œuvre, l'Archiconfrérie et le Pélerinage, à M. le Supérieur des Clercs de Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir).

(*Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est bien difficile de faire droit aux réclamations*).

Quatorzième année.
1er NUMÉRO. JANVIER 1870.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LA QUATORZIÈME ANNÉE.

Notre petite revue voit s'ouvrir la quatorzième année de son existence. Ils avaient donc raison ceux qui, à son début, lui présageaient un heureux avenir, malgré les défiances qu'elle devait exciter autour d'elle comme tout ce qui est nouveau. A une époque où l'on ne connaissait encore aucune *Revue diocésaine*, si ce n'est la feuille d'annonces vendue aux portes des églises de Paris, la *Voix de Notre-Dame* inaugurait ce genre de publications à 3 ou à 5 francs qui sont venues, à son exemple, faire l'expérience de leur opportunité au milieu des imprimés de toute sorte qui assiégent les familles catholiques. C'est le 1er janvier 1857 que notre organe de publicité est entré en circulation. Depuis cette date, bien des feuilles périodiques ont paru, puis disparu, sans que les meilleures garanties du succès pussent prolonger leur vie éphémère. Pourquoi jusqu'ici avons-nous été plus heureux? Nous le devons bien certainement au patronage de Notre-Dame de Chartres, qui voulait attirer l'attention sur les échos de sa voix et, par là, raviver auprès et au loin l'antique dévotion à son culte. La proclamation du dogme de la Conception Immaculée a été un signal de réveil pour la foi en tout pays; dès lors la presse a puisé à des sources plus nombreuses, multiplié ses productions, pour mieux faire connaître la gloire et les œuvres de Marie; c'est maintenant un

essor continu de notes mélodieuses qui montent de toutes parts et s'harmonisent sur le chemin du ciel; l'église de Chartres, si anciennement privilégiée de la Sainte-Vierge, ne devait pas être pour rien dans le prélude de ce nouveau concert, et elle continue chaque mois son chant d'amour; chant qui retentit à d'incroyables distances, et dont les pauvres interprètes ne peuvent assigner à l'approbation générale d'autres raisons d'être que la bénédiction de Marie.

Cette continuation de prospérité, notre petit journal la doit aussi à vous, bien-aimés lecteurs. Il s'est présenté à votre demeure comme le messager de Celle que priait la France de nos aïeux et dont la renommée est redevenue florissante; vous l'avez vu apportant des nouvelles de son pélerinage, de son archiconfrérie de la Crypte, de son Œuvre des Clercs; et vous vous êtes plu à lui faire bon accueil. Puis un courant de sympathie s'est établi entre votre cœur et le nôtre; nous nous sommes habitués à nous regarder comme les membres d'une même famille, la famille de Notre-Dame de Chartres. Votre aumône annuelle, votre *denier de Notre-Dame*, nous prouve quel intérêt particulier vous offre cette réunion d'enfants et de jeunes gens qui nous entourent à l'ombre de l'un des plus grands sanctuaires catholiques et dans deux établissements voisins, attendant là l'honneur de monter à l'autel. Cet honneur, terme d'une vocation favorisée par vos offrandes, doit rejaillir sur vous, bien-aimés lecteurs; aussi nous est-il permis de dire que votre *denier*, prix du froment qui nourrit les Clercs, si reconnaissants et si fiers de votre affection, sera aussi une semence bien productive pour vous-mêmes: semence de grâces, semence de joie.

Puisse l'année qui commence, voir déjà se réaliser, pour vous et les vôtres, cette promesse qu'ose faire entendre la Voix de Notre-Dame; c'est le vœu que formulent vos protégés devant l'autel du pélerinage de la Crypte et auprès du Pilier séculaire!

L'abbé Goussard.

FLEURS DES SAINTS. — Saint Meinrad.

Dans les riches vallées de la Souabe qu'arrose le Necker, s'étendaient, au VIIIe siècle, les domaines des seigneurs de Hohenzollern dont les vieux donjons couronnaient aussi les hauteurs.

Le noble Berthold était allié de cette famille princière. Il avait

épousé la fille du comte de Sülchen, et habitait avec elle un château-fort baigné par le fleuve, tandis que ses tours crénelées s'élevaient audacieuses vers le ciel.

Ils vivaient heureux du bien que leurs mains fécondes en bonnes œuvres répandaient parmi leurs vassaux, mais leur cœur cependant était rempli d'amertume. C'est qu'ils n'avaient point d'héritier de leur nom, de leur fortune, de leurs vertus... Dieu se laissa toucher par tant de charité et de confiante tristesse. Il bénit leurs désirs et leur donna un fils qui reçut au saint baptême le nom symbolique de Méginrad — *excellent conseil* — dont plus tard on fit Meinrad.

A l'âge de 12 ans, il entra chez les Bénédictins pour y continuer ses études commencées au foyer paternel. Le monastère des fils de saint Benoît était situé dans une île que *saint Firmin* avait enlevée aux reptiles venimeux qui la désolaient (750). Rendue fertile par les patients labeurs des moines, elle avait pris le nom de *Reichenau*, riche plaine. L'abbaye était plus riche encore en science et en vertus que le sol en produits, aussi l'esprit et le cœur du jeune Meinrad y reçurent une culture qui porta les fruits les plus abondants.

En 822 il embrassa la vie monastique, et se fit remarquer entre tous ses frères par une profonde connaissance de l'Ecriture sainte, et cette éloquence entraînante qui réunit la force à la douceur.

Le fils de Berthold enseigna non-seulement à Reichenau, mais encore à Bollingen, où de nombreux élèves venaient s'instruire de ses doctes leçons.

Cependant l'amour divin qui dévorait son cœur l'entraînait vers la solitude, aimant puissant pour les âmes qui, dans les ineffables mystères de l'extase, ont entrevu les perfections infinies du Dieu trois fois saint.

Cédant à cette irrésistible attraction, il se retira à l'âge de 31 ans (828) sur le sommet du mont Etzel : tel l'aigle qui établit son aire sur des pics inaccessibles afin de pouvoir fixer de plus près le soleil.

Rien de majestueux et de grandiose comme le paysage qui se déroulait aux regards de Meinrad. A ses pieds le lac de Zurich dont les eaux cristallines reflétaient l'azur du ciel ; derrière lui les arbres séculaires de la *Forêt Sombre*, ainsi nommée de ses ténébreuses profondeurs, — plus loin des montagnes bleuâtres

et des glaciers portant leur cime altière jusque dans les nues : autour de lui, un silence solennel, interrompu seulement par les rugissements lointains de quelque animal sauvage, ou le craquement subit d'un vieux sapin agité par le vent. Meinrad vécut sept ans sur cette montagne dont les échos répétaient ses ardentes prières ; mais la foule des pélerins qui venaient recevoir ses conseils et s'édifier de ses vertus, troublant le repos de sa solitude : il quitta l'Etzel, suivi d'un religieux de Bollingen qui portait les quelques objets indispensables à l'ermite. En descendant vers la *Shile* qui, après mille détours dans la forêt sombre, vient arroser une gracieuse vallée, le frère aperçut sur une branche de sapin un nid de corbeaux; il y trouva deux petits que Meinrad adopta pour compagnons. Quelques troncs d'arbres, quelques branchages arrangés par ses mains en forme de cabane, formèrent sa demeure. La prière et le chant des psaumes étaient son unique occupation. C'était la première fois que de pareils accents montaient vers Dieu de cette vallée déserte. Les démons, qui en avaient fait leur demeure, rugirent de rage en les entendant, et, afin d'effrayer le saint ermite, ils imprimèrent à la forêt un tel mouvement qu'elle semblait prête à l'écraser ; mais lui, calme et paisible, priait... Alors un ange apparut avec un radieux visage, sourit à Meinrad, et de son souffle puissant fit retomber les esprits mauvais au fond de leurs brûlants abimes. Depuis ce jour, la solitude du saint lui fut doublement chère, puisque le Seigneur lui-même semblait l'avoir consacrée. Sa pauvre cabane paraissait à ses yeux plus belle que le palais des rois... C'était une porte du ciel inconnue au reste des hommes.

Rapproché, par l'innocence de sa vie et la pureté de son cœur, de l'état d'Adam avant son péché, il avait comme lui sur la nature un empire absolu. Tandis que ses deux corbeaux voltigeaient sur ses épaules, les bêtes de la forêt accouraient pleines de douceur auprès de lui; et, sur le moindre signe de sa main, elles s'éloignaient sans bruit pour ne pas troubler le silence de sa prière.

L'hiver, lorsque son ermitage était enseveli sous les neiges, et que d'épais glaçons fermaient sa porte, la vie surnaturelle que son âme puisait dans une étroite union avec Dieu, rejaillissait sur son corps et réchauffait ses membres engourdis par le froid.

La mystérieuse retraite de Meinrad ne resta pas longtemps inconnue et, comme sur le mont Etzel, une foule de *souffrants*

de la terre vint demander des remèdes et du soulagement, à ce pauvre anachorète si favorisé des dons du ciel.

On l'accablait de présents ; il les acceptait, mais pour les distribuer aux pauvres... La princesse Hildegarde, fille de l'empereur Louis le Débonnaire et première Abbesse du monastère de Zurich, lui fit construire une petite chapelle, et lui offrit en même temps une statue de la Vierge que le saint plaça au-dessus de l'autel.

La vénération que Meinrad avait pour cette pieuse image passa bientôt dans tous les cœurs. Les miracles, fruits de la confiance et de la foi, se multiplièrent ; des faveurs sans nombre furent accordées aux pélerins. Dès lors, la chapelle de la *forêt sombre* s'appela le LIEU DE GRACE, et la statue de la Madone l'IMAGE MIRACULEUSE. Telle fut l'origine de l'illustre pélerinage de Notre-Dame d'Einsilden (1), où, depuis plus de mille ans, on offre à Marie tant de vœux, de prières et de larmes.

Pour reconnaître les communications célestes dont il était comblé, Meinrad redoublait ses mortifications et ses prières, de sorte qu'il s'établit entre le Créateur du monde et sa pauvre petite créature (devant Dieu qui pourrait se dire grand ?), une lutte incessante d'amour !...

Un religieux de *Reichenau* qui était allé visiter le Saint, rapporte qu'il vit, une nuit, la petite chapelle de Meinrad éclairée d'une lumière subite... Voulant s'assurer du prodige, il entre dans l'oratoire et aperçoit l'ermite agenouillé sur les degrés de l'autel, ayant à son côté un ange resplendissant de clarté, qui soutenait son missel et unissait sa voix à la sienne !...

Toutes les puissances de l'âme du saint étant absorbées dans la contemplation de la Divinité, son visage en recevait comme un reflet béatifique ; et sur sa tête vénérable, semblait resplendir l'auréole des élus !...

Cependant le moment de la porter plus éclatante dans le ciel était arrivé... Deux hommes, poussés par le démon de l'argent, se dirigèrent vers la cellule de Meinrad, se figurant qu'elle devait receler d'immenses richesses.

« *Faisons périr le juste*, » s'étaient dit ces misérables, « et nous prendrons ensuite son or. »

Donc, au point du jour, ils s'acheminèrent vers l'Etzel et se dirigèrent ensuite vers la forêt sombre. C'était le 21 *janvier* 861.

(1) Canton de Scwitz (Suisse).

A leur approche, les deux corbeaux, ces familiers de l'ermite, poussèrent des cris perçants, et se mirent à voleter autour de la cabane avec tous les signes de la frayeur.

Meinrad, qui célébrait en ce moment les saints mystères, reçut du Seigneur la *bonne* nouvelle de sa *délivrance*. Il prit alors le corps de J.-C. comme le viatique du mourant, et, dans une extase d'amour, il remercia Dieu de la grâce insigne qu'il lui accordait: se recommanda avec ferveur à la très-sainte Vierge, à tous les saints du Paradis; puis, vrai disciple du Maître divin, le martyr pria pour ses bourreaux!...

Ayant ensuite quitté la chapelle, il alla courageusement au devant de ces messagers de la mort, les fit entrer dans sa cellule et, le sourire sur les lèvres, leur servit un frugal repas. Mais les misérables avaient une autre nourriture à prendre. L'eau du torrent ne pouvait étancher leur soif : il leur fallait le breuvage du sang dont les émissaires du démon sont toujours altérés. Au lieu donc de se laisser toucher par tant de prévenances et de mansuétude, ils se jetèrent sur Meinrad et l'assommèrent à coups de massue. A cette vue, les deux fidèles corbeaux s'élancèrent sur la tête des meurtriers et les accompagnèrent dans leur fuite. Un brave homme de Vollereau, ami de Meinrad, apercevant les corbeaux de l'ermite, présage quelque malheur, court à la retraite du saint, entre dans sa cellule et voit, avec effroi, étendu par terre le corps inanimé de Meinrad. Sans perdre une minute, il se met à la poursuite des assassins et les retrouve bientôt à l'aide des corbeaux qu'il aperçoit, frappant à coups de bec les vitres de la maison où ils se sont refugiés...

Les meurtriers reconnus avouèrent leurs crimes et en reçurent le juste châtiment.

Le corps du saint, transporté à Reichenau (1), fut inhumé avec honneur dans la cathédrale de l'Ile...

Au xe siècle, Eberhard, grand prévôt de l'église de Strasbourg, acheta la *forêt sombre*, y établit un couvent de Bénédictins, et fit bâtir une magnifique église dans laquelle fut enclavée la chapelle de la Vierge aux Miracles (2).

Un humble servant de Marie.

1. 29 supérieurs d'abbayes, 60 évêques, 18 archevêques et un grand nombre de savants d'Allemagne sortirent de Reichenau.

2. Voir pour les détails concernant le pélerinage et la consécration angélique de l'église de Notre-Dame de Einsilden ou des Ermites, le numéro de décembre de la Voix, année 1867.

LES FLÈCHES DU DIVIN AMOUR.

Nous sommes enfin arrivés à ces heures solennelles appelées par tant de vœux, de prières, de soupirs et de larmes pieuses.

Le 8 décembre, féte de l'Immaculée-Conception de Marie, la sainte Église a ouvert ses assises universelles dans lesquelles vont être discutées et jugées les grandes questions soumises à leur examen. Pie IX, qui les a réunies, les préside, comme pasteur suprême des *agneaux* et des *brebis* du Christ : Pie IX, le plus doux des hommes, le plus doux des chrétiens, le plus vigilant des èvêques, le plus respecté des Souverains, l'un des plus grands Pontifes qui se soient assis sur la chaire de saint Pierre : Pie IX, qui dans une vie pleine de jours et d'œuvres, a eu le privilége de rassembler les mérites de la charité à *Tata Giovanni;* les fatigues de l'apostolat en *Amérique ;* les souffrances de la persécution durant l'exil de *Gaëte ;* les labeurs de l'enseignement chrétien dans ses nombreuses *encycliques* (1); Pie IX qui a mérité l'insigne honneur d'attacher pour toujours à la couronne de la Vierge-Mère le radieux fleuron de sa Conception Immaculée (2).

C'est donc revêtu de toutes les vertus comme de toutes les gloires, que cet auguste Pontife apparaît aux yeux éblouis de tant de majesté, inaugurant le Concile par des paroles à la fois tendres et grandioses, pleines de force et de suavité. Après avoir montré les maux qui désolent le monde; la guerre acharnée des impies qui *machinent* la destruction de l'église de Dieu ; la puissance indestructible de cette Eglise appuyée sur la *pierre* immuable de la parole du Maître divin; Pie IX, *dévoré du zèle de la maison du Seigneur,* a convié *ses frères* autour de lui pour apporter ensemble le remède à cette immense perversité; ne doutant pas, dans la joie et l'espérance dont son âme est remplie, que de cette « *réunion synodale,* » ne sortent des fruits « *abondants et ardemment désirés.* »

Le Saint Père termine son admirable allocution par de pieux élans qu'il lance vers le ciel comme des flèches d'amour, *saette d'amor!*

En les rapportant ici, nous les approprierons au langage des fidèles. En effet, où pourrions-nous trouver, enfants soumis de la sainte Eglise catholique romaine, des prières plus ferventes et plus belles? Des accents plus pénétrants et plus enflammés? D'ailleurs, en répétant ces brûlantes invocations, nous serons en parfaite union avec le cœur de Pie IX; avec ce cœur de Pontife et de Père, si étroitement uni lui-même au cœur adorable de Jésus!

« *O Saint-Esprit,* vous qui êtes la source de la *lumière* véritable et de la *sagesse* divine, versez la lumière de votre grâce dans *les*

(1) Ar. Ravelet, dans le *Monde*, numéro du 3 décembre.

(2) Nous ne briserons pas pour cela les doux liens qui nous attachent à la LIGUE IMMACULÉE, dont nous répéterons fidélement les aspirations jusqu'à la fin du Concile.

cœurs *de tous nos pères dans la Foi*, afin qu'*ils voient* ce qui est juste, ce qui est salutaire, ce qui est le meilleur. »

« Dirigez, échauffez, inspirez *leurs* cœurs, afin que les actes du Concile soient régulièrement commencés, heureusement poursuivis, et salutairement terminés. »

« Pour vous, *Mère du bel amour*, de l'Intelligence et de la sainte Espérance, *Reine et Protectrice* de l'Église, prenez *leurs* délibérations, *leurs* travaux, sous votre tutelle et votre sollicitude maternelle; et obtenez de Dieu, par vos prières, qu'*ils demeurent* toujours, *et nous avec eux*, dans un même esprit et dans un même amour.

» Vous aussi, donnez votre assistance *aux* vœux de *Notre Pontife vénéré*, Anges, Archanges *et* Saints *du Ciel*; vous, *Bienheureux* Pierre, prince des apôtres, et vous encore son collègue dans l'apostolat, Paul, docteur des nations, qui avez prêché la vérité dans tout l'univers, obtenez, par vos prières toutes puissantes, que tous les membres du saint Concile remplissent fidèlement leur ministère; et qu'ils obtiennent, dans ce temple où *ils sont* réunis, la miséricorde de Dieu, à qui l'honneur et la gloire appartiennent dans tous les siècles. » — Ainsi soit-il.

C.

LES FRANCISCAINES DE VARSOVIE.

Il y a quelques jours, passaient à Chartres de pauvres Franciscaines polonaises dispersées, comme un troupeau sans bercail et sans pasteur, par le décret qui, en 1864, vint frapper, *de par le Czar* la plupart des ordres religieux. Racontons en quelques mots leur simple et touchante histoire; mais avant, disons qu'elles sont en ce moment à Paris, excitant les bienveillantes sympathies de toutes les personnes qui les approchent, par leur distinction, leur courage, et « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu. »

Ces dignes filles de saint François remplissaient à Varsovie les douces et multiples fonctions de nos Sœurs de Charité. La Maison-Mère, établie au centre de la grande cité polonaise, comptait 200 religieuses; plusieurs établissements secondaires rayonnaient dans les campagnes. Le pauvre peuple, très-dévot à saint Félix, les nommaient *Sœurs Féliciennes;* confondant ainsi dans une même appellation et un même amour, le patron de l'*enfance*, et les mères adoptives de leurs *petits enfants*. Lorsque vint pour ces saintes filles le douloureux moment de la séparation, soudainement inspirées, elles se rendent à la chapelle, et là, d'une même voix et d'un même cœur, elles *élisent* pour leur supérieure générale la très-sainte Vierge Marie. Elles se donnent ensuite le baiser de paix, et quittent, avec le cœur gros de soupirs et de larmes, leur paisible retraite pour retourner dans leurs familles, cachant leur habit religieux sous des vêtements séculiers. Plusieurs de *leurs* orphelines s'attachèrent à leurs pas; d'autres, en rentrant dans le monde n'y trouvèrent que la misère et l'abandon!...

Parmi les Sœurs *Féliciennes*, un assez grand nombre étant originaires de la Gallicie, purent, à titre de *sujettes* de l'Autriche, franchir la frontière et se rendre à Cracovie dans une maison de leur Ordre. Mais cet établissement étant trop restreint pour les contenir toutes:

trop dénué de ressources pour subvenir à leurs besoins; elles éprouvèrent bientôt les tristes conséquences de l'insalubrité, provenant du manque d'espace, et de l'absence presque totale de ce qui est nécessaire pour soutenir, pour alimenter la vie. A ces peines personnelles vinrent s'adjoindre les regrets indicibles de ne pouvoir admettre d'autres compagnes, comme elles manquant de tout et comme elles exilées, et d'être forcées aussi de refuser un toit hospitalier aux pauvres petites orphelines qui venaient frapper à leur porte, en les appelant leurs mères! Dans cette extrémité, quelques-unes se sont dévouées. Ne demandant à leurs Sœurs que des prières, elles sont parties pour la France, afin d'y glaner quelques *épis* d'argent ou d'or, qui leur permettent d'agrandir le pieux asile de la misère et du malheur. »

Ces *courageuses persécutées* doivent, nous le savons, en quittant Paris, parcourir plusieurs de nos grandes villes; Orléans, Tours, Angers, Lyon, font partie de leur itinéraire. Puissent-elles entendre les *Booz* français dire à leurs filles, comme autrefois *celui* de la Judée : « Laissez, laissez tomber beaucoup d'épis de vos javelles, pour épargner à ces *étrangères* la confusion de vous les demander. »

Croyons-le bien, en les ramassant dans les champs de la charité, elles y déverseront, par un juste retour, des trésors de reconnaissance qui les rendront encore plus féconds.

C. de C.

M. GABRIEL MÉNARD DE ROCHECAVE.

Le style c'est l'homme; toute personne qui sait écrire et qui écrit souvent à des amis, sans prévision de la publicité, leur a bientôt livré un tableau de son caractère et de ses qualités; l'ensemble de ses lettres vaut à leurs yeux un cliché de photographe.

C'est ainsi que nous avons connu M. Gabriel Ménard de Rochecave, décédé à Bergues-Saint-Winoc (Nord), le 22 novembre 1869, dans la 82e année de son âge.

Possesseur d'une centaine de lettres par lui adressées à notre Supérieur ou à nous depuis qu'il était devenu comme l'agent-comptable de notre œuvre dans le Nord de la France, il nous est facile de puiser çà et là quelques phrases tombées de sa plume, qui feront ici son meilleur éloge.

M. de Rochecave n'a pas été surpris par la mort; une maladie cruelle était venue lui donner un suprême avertissement; mais depuis longtemps il était prêt; pendant les douze dernières années de sa vieillesse, nous avons été à même de constater que la pensée de l'éternité ne le quittait guère.

« Demandez à votre Vierge Immaculée qu'elle m'accorde un heureux » *dernier jour* après une vie déjà bien longue. Ajoutez vous-même cette » prière à celle que vous faites déjà pour la guérison de ma jambe. La » première prière est plus nécessaire que l'autre, quoique je sois convaincu » qu'un miracle seul peut me rendre ma marche facile d'autrefois ; mais » il vaut mieux sauver son âme que ses jambes. Que m'importe, à soixante- » dix ans surtout, de marcher un peu mieux ou un peu plus mal! »

(Lettre du 8 janvier 1858).

« Cet abonné est mon intime depuis quarante-six ans. Je n'ai jamais été » lié plus longuement avec personne, et vous voyez qu'il y a longtemps » que nous nous sommes dit : à la vie, à la mort! Unis, dans notre jeu-

» nesse, par la foi monarchique, nous n'aspirons plus qu'*à nous réunir* » *dans le sein de Dieu*, et nous espérons y arriver, si vous ne refusez pas » de prier pour nous. » (17 avril 1861).

« Vous prierez aussi pour moi *quand vous aurez appris ma fin ;* vos prières, » si elles ne peuvent pas me mériter le salut, me vaudront du moins un » regard de miséricorde du grand Dieu que nous voudrions toujours avoir » servi sans faiblesse .. Implorez cette Mère Immaculée sur l'intercession » de laquelle je compte si bien, lorsque j'aurai à paraître devant son divin » Fils. » (30 juin 1864).

« Faites prier pour moi *nos* chers enfants ; car je commence à éprouver » qu'il ne me reste plus beaucoup de temps à les servir. »

(23 octobre 1867).

« Quand je ne serai plus, qu'ils prient pour moi qui fus, sans les con- » naître, l'un de leurs meilleurs amis. » (7 octobre 1869).

Qui donc en effet eut plus de droits à notre souvenir devant le Seigneur? qui, parmi les membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, peut avoir plus de titres aux faveurs de l'auguste Patronne de notre œuvre que ce bon vieillard qui, au lit de mort, ne consentait à une prolongation de vie que pour travailler encore à la glorification de Notre-Dame de Chartres. Nous pouvons donner ici des chiffres qui constateront l'activité de sa propagande en faveur de notre pèlerinage. Le produit des abonnements, des honoraires de messes ou de neuvaines, ou d'autres petits dons envoyés chaque mois par M. de Rochecave, s'est monté : en 1857, à 167 fr. ; en 1858, à 66 fr.; en 1859, à 99 fr.; en 1860, à 99 fr.; en 1861, à 180 fr.; en 1862, à 308 fr.; en 1863, à 419 fr.; en 1864, à 586 fr. 15 cent., en 1865, à 687 fr. 40 ; en 1866, à 940 fr. 65 ; en 1867, à 1,004 fr. 25 ; en 1868, à 1,419 fr. 11 ; en 1869, jusqu'au 18 novembre où il nous a fait son dernier envoi, c'est-à-dire quatre jours avant son décès, à 1458 fr. 90. Dans les deux dernières années, le nombre des abonnés à la Voix, dont il nous a fait passer l'offrande, a été d'environ trois cents.

C'est vraiment extraordinaire! On voit, en comparant les chiffres, comme le filet d'eau primitif a grossi merveilleusement et est devenu un joli ruisseau dont nous avions du reste grand besoin. Mais, que d'efforts cette progression a coûté à cet homme d'une charité héroïque, depuis le jour où il écrivait à M. l'abbé Y..., notre prédécesseur dans la direction de la Voix :

« Je me demande en vain quel motif pourrait m'empêcher de consentir à » devenir votre zélateur et correspondant de Bergues, dans l'intérêt de » votre journal. Si vous croyez que je puisse vous être plus utile que je ne » l'ai été jusqu'à ce jour à la propagation de votre œuvre, vous pouvez » compter sur moi. Je pense toutefois que vous vous exagérez mon in- » fluence dans un pays où je vois et je fréquente peu de monde. Mais » enfin je ne m'oppose point à votre désir ; au contraire, j'y réponds avec » un entier abandon, heureux de pouvoir donner une nouvelle preuve de » mon amour et de ma confiance à Celle que j'invoque tous les jours pour » ma famille et pour *mon heure dernière*. Loin donc de trouver le moindre » inconvénient à satisfaire à vos vœux, je n'y trouve que des avantages » pour moi et pour les miens. C'est vous dire en peu de mots que je suis » tout à vous, pour l'avenir, comme je l'ai été par le passé, pour tout ce » qui peut contribuer au succès de vos pieux efforts. »

(Lettre du 22 février 1858).

Il a tenu parole, et pour cela il usait de tous les moyens permis. Ancien employé des finances publiques, ancien directeur des contri-

butions directes, il savait à merveille, dans sa retraite, lever des contributions d'un nouveau genre pour la caisse de la sainte Vierge ; et nous ne sachions pas que les contribuables s'en soient mal trouvés. Amis, voisins, fournisseurs, tous recevaient une invitation à l'impôt.

« Notre-Dame de Chartres m'a appris à ne douter de rien en fait de » charité ; je continuerai à faire appel aux honnêtes gens, et j'espère que » les garanties que je leur offre me mériteront un plein succès, » (15 mai 1869).

Au premier rang de ces honnêtes gens il mettait, bien entendu, les ecclésiastiques. Voyez :

« A l'instant où je termine ma lettre, je reçois la visite d'un bon vicaire » de M...; je l'enrôle parmi mes abonnés. » (29 août 1867).

Et le 20 octobre 1868 il nous disait plaisamment :

« Au moment où je termine cette phrase, il m'arrive un quêteur comme » il m'en vient souvent. Ces visites sont toujours pour la reconstruction » d'une église, ou pour l'ornementation d'une chapelle, ou bien pour des » vitraux à restaurer, des orgues, que sais-je? Il n'en est pas moins vrai » qu'il faut toujours donner et que le peu de sang qui coule dans les » déserts de ma bourse se dissipe ainsi que s'appauvrit celui qui soutient » encore mes veines épuisées. Ma foi! pour tirer parti de ces dignes curés, » je viens de me décider à me raidir contre leurs doléances, en ce sens que » je me fais plus enragé quêteur qu'aucun d'eux. Les plus forts en argu- » ments seront désormais obligés de me céder. Voici ce que j'obtiens : ils » ont beau dire ; s'ils veulent avoir quelque chose de moi, j'en fais des » abonnés à la *Voix*. C'est ce qui vient de m'arriver avec celui qui me » quitte à l'instant. »

La sainte impatience du succès, le violent désir d'être utile à l'œuvre de Notre-Dame inspira à M. de Rochecave des résolutions étonnantes dont nous devons parler pour l'édification de nos lecteurs.

« Je n'avance point et cela me désole, nous écrivait-il le 7 février 1867. » Si vous saviez tous les métiers que je fais ponr me donner une situation » meilleure. Vous me croiriez autorisé à chanter ce vers d'une vieille » romance : *Ayez pitié de mes vieux ans*. Enfin je viens de trouver une » nouvelle spéculation à exploiter et je suis déjà à l'œuvre. Il y a deux ou » trois ans que j'ai fait une opérette dont le sujet était tiré de la vie du » grand peintre Murillo. Ce libretto a eu un tel succès (je vous dis cela » avec toute la modestie possible) que l'on m'a demandé à le laisser jouer » dans une maison d'éducation religieuse de Lille, au séminaire d'Arras, » etc.; ce à quoi j'ai consenti. Cette année on me demande de nouveau » pour un établissement semblable : j'ai accepté, mais cette fois je ne me » suis décidé qu'à la condition qu'on me trouverait un certain nombre » d'abonnés à la *Voix de Notre-Dame de Chartres*. Fatigué de ce que mes » œuvres, depuis soixante ans, ne m'ont pas rapporté un rouge liard, j'ai » trouvé ce moyen de donner un peu de prix à ma marchandise. Vous allez » peut-être rire de mes prétentions et vous en ferez rire M. Y... et M. B..., » votre digne supérieur, mais cette dépense de gaîté et les produits » seront pour vous. Le marché est conclu ; vous aurez tout le profit et moi » la peine. Je me sens capable de tout pour nos enfants ; mais qu'ils prient » pour moi afin que je réussisse. »

Nous nous sommes bien gardés de ce rire auquel semblait s'attendre l'auteur ; nous étions trop touchés et de tant de générosité et d'une humilité si grande dans l'emploi de son beau talent pour la composition littéraire, talent dont les années n'avaient point altéré la fraîcheur.

Depuis cette époque, le tableau mensuel de ses offrandes contenait souvent une colonne à part où était inscrit ce qu'il appelait un produit dramatique, expliqué par des notes comme les suivantes :

« Prenez tout cela pour votre œuvre ; il ne peut y avoir de bien mieux » acquis, même la part provenant des théâtres d'écoliers. Dans tous les cas, » si cette part vous semble payée trop cher, ce cas de conscience me reste » tout-à-fait personnel, j'en assume la responsabilité et je voudrais bien ne » pas avoir de plus gros péchés à porter en terre. »

(2 juillet 1868),

« J'ai déjà en caisse 85 fr., grâce à un don de 50 fr. qui vient de m'être » fait pour nos enfants au sujet d'un nouveau drame. Je m'y attendais si peu » que j'ai encore les yeux humides de quelques larmes de joie, versées en » remerciant notre sainte Mère. » (7 avril 1868).

« Je ne mets aucune importance à ce que j'écris, si ce n'est celle des » recettes qui m'en reviennent pour vous. »

A. F. G.

(*La suite prochainement*).

NOUVELLES DU CONCILE.

2 Décembre. — Réunion pro-sydonale à la chapelle Sixtine. Sa Sainteté publie les cardinaux qui présideront les congrégations générales du Concile, puis les noms des officiers majeurs. Chacun de ces officiers vient prêter le serment, la main appuyée sur le livre des Evangiles posé sur les genoux du Pape. Les maîtres de cérémonie distribuent aux Pères du Concile, la bulle imprimée qui porte le réglement du Concile. Cette bulle institue quatre congrégations dont la première s'occupera du dogme (1), la seconde de la discipline, la troisième des ordres réguliers, la quatrième des rites orientaux.

7 Décembre. — Jour de pénitence et de réjouissance pour Rome. Jeûne. A midi toutes les cloches en branle. Visite du Saint-Père à l'église des Apôtres; foule immense sur son passage. Le Pape donne le salut et ne se retire qu'après avoir admis des religieux et des étrangers au baisement de pied.

Ouverture du Concile.

8 Décembre. — Dès six heures du matin, les trois nefs de St-Pierre et les abords de la basilique sont encombrés. A neuf heures seulement on aperçoit la croix précédant les abbés mitrés, les abbés *nullius*, les évêques, les archevêques, les primats, les patriarches, les cardinaux suivis par le Pape porté sur la *Sedia gestatoria*. Il a fallu plus d'une heure pour que la procession traversât l'*atrium* et la longueur de la nef de St-Pierre, au chant du *Veni Creator*. Après l'arrivée à la Salle du Concile, établie dans un bras du transsept, *temple dans un temple*, messe solennelle dite par un cardinal, sermon par Mgr Luigi de Trente sur ce texte du psaume 125 : « Ils allaient et pleuraient en jetant leur semence; mais un jour ils viendront dans la joie, portant les gerbes de leurs moissons. » Ensuite bénédiction Pontificale avec

1. Sur 24 Prélats qui ont été élus pour faire partie de cette congrégation *de fide*, la première dont on se soit occupé, il y a deux français, Mgr Pie, évêque de Poitiers, nommé le second à la presque unanimité des suffrages, et Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, le quatrième.

indulgence plénière; puis l'obédience: les cardinaux baisent les mains; les patriarches, primats et évêques, le genou; les autres membres du Concile, les pieds. — Après l'obédience, le Saint-Père revêtu de la chasuble, commence les cérémonies propres du Concile. Oraison, belle prière du Pape, versets des chantres, chant des litanies avec réponse enthousiaste par tout le peuple, chant de l'évangile, allocution du Saint-Pière pendant vingt minutes; Veni Creator. Les portes de la salle conciliaire restent ouvertes par une permission du Pape, faveur inespérée, et le public voit les Pères assis, écoutant la lecture du décret d'ouverture du Concile et donnant leur *placet* à haute voix par acclamation. Le Pape proclame le décret, fixe la prochaine session générale au 6 janvier et entonne le *Te Deum*; il était trois heures.

10 Décembre. Première congrégation générale à 9 heures dans l'*Aula conciliaris*, la Salle conciliaire, le Pape non présent.

11 Décembre. Promulgation d'une constitution pontificale réglant la vacance du siége pendant la durée du Concile. En cas de mort du Pape avant le Concile, l'élection d'un nouveau Pape serait exclusivement dévolue aux Cardinaux.

14 décembre. Bulle pontificale réglant les cas et les censures *latæ sententiæ*.

— Les journaux ont rendu compte de plusieurs audiences données par le St-Père, entre autres de celle du 19, où 400 prêtres français étaient reçus avec une affabilité charmante; puis d'une revue générale des troupes où les zouaves pontificaux ont été particulièrement l'objet de l'admiration: de nombreux évêques français ont tenu à honorer de leur présence cette cérémonie militaire, où brillaient les défenseurs du Saint-Siége, soutenus par les offrandes de la chrétienté.

CANTIQUE SUR L'ÉGLISE (Air : Célébrons ce grand jour).

Cette poésie de circonstance a été destinée à la *Voix de Notre-Dame* par un curé du diocèse de Chartres. Nous l'insérons avec plaisir.

1.

J'ai rencontré le Temps au milieu des colonnes
D'un palais fameux renversé.
Je vis autour de lui des débris de couronnes,
Les éclats d'un sceptre brisé :
Je le conjurai de me dire
La fin de la Sainte Cité :
« Elle n'est pas de mon empire,
» Dit-il, parle à l'Éternité. »

Refrain. La sainte Eglise est immortelle
Sur Pierre elle a ses fondements;
Immobile elle voit contre elle
Et l'homme et l'enfer et le temps.

2.

Je parle, on me répond : Interroge l'histoire
Sur ses luttes, sur ses combats.
Elle dit : « En chantant son triomphe et sa gloire

La sainte Eglise ne meurt pas :
Tous les potentats de la terre,
Et l'orgueilleux et le savant
De tout temps lui firent la guerre
Et leur effort fut impuissant. » — La sainte Eglise etc.

3.

L'inébranlable roc, dans le fort de l'orage,
De l'Océan bravant les flots
Nous offre de l'Eglise une fidèle image ;
Elle a bravé tous les complots;
Tous les méchants heurtent la *pierre*
Tour à tour ils vont s'y briser;
Et cette lutte meurtrière,
L'homme ne veut pas la cesser. — La sainte Eglise etc.

4.

O vous maîtres, jouets d'une ruse infernale,
Vous avez cru son joug pesant.
L'erreur à vos pouvoirs fut tristement fatale;
Tout joug humain devint blessant;
De toutes parts la résistance
Osa dès lors paraître au jour;
Dès lors périt l'obéissance,
Fruit du respect et de l'amour. — La sainte Eglise, etc.

5.

Aux flancs d'un dur rocher le lierre s'entrelace
Et faible monte vers les cieux;
Mais seul et sans soutien il rampe à la surface
D'un terrain humide et fangeux;
Docile ou rebelle à l'Eglise
Comme un lierre, l'homme est traité.
On méprise qui la méprise;
Qui la respecte est respecté. — La sainte Eglise, etc.

6.

L'insensé qui bâtit son toit sur la poussière
Des chocs n'a pas su le garder.
Mais celui du chrétien appuyé sur la pierre
Résistera dans le danger.
La poussière est la créature;
En elle on se confie en vain.
La pierre nous dit l'Ecriture,
C'est Jésus et son bras divin. — La sainte Eglise, etc.

7.

Courons, faibles mortels, courons à cette pierre
Et demandons lui son appui.
Donnons-le pour soutien au trône, à la chaumière;
Tout s'en va chancelant sans lui.
Oui cette pierre immortalise;
Son ombre est une sûreté;
Tout ce qui s'attache à l'Eglise
Repose sur l'Eternité. — La sainte Eglise, etc.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Une plaque en marbre avec cette inscription : Reconnaissance à Notre-Dame de Chartres, à Jésus. — 2° Un cœur offert pour fin des sept années de consécration d'un enfant. — 3° Une nappe et une belle garniture brodée à la main pour l'autel de Notre-Dame Sous-Terre. — 4° Plusieurs sommes pour la continuation des peintures décoratives de la Crypte.

Lampes. — 80 demandes de lampes ont été adressées pendant le mois de décembre, savoir : Devant Notre-Dame de Sous-Terre : 59 à brûler pendant 9 jours, 10 à brûler pendant 1 mois, 2 pendant 1 an. — Devant Notre-Dame du Pilier : 1 pendant 9 jours. — Puis en dehors des deux sanctuaires du Pélerinage, savoir : Devant Saint-Joseph : 5 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus : 1 pendant 1 mois. — Dans la chapelle de Saint-Anne ; 1 pendant 6 mois.

Consécrations des petits enfants. — 27 nouveaux inscrits, dont 9 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de décembre : 272. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 124. — Nombre des visiteurs pour la Crypte après les heures des messes : 342.

Tableau général pour l'année 1868 et 1869 des lampes, consécrations d'enfants, messes dites à la Crypte, visiteurs pour les clochers, visiteurs de l'église Notre-Dame Sous-Terre.

	En 1868	en 1869
1. Lampes........................	1,157	1,321
2. Consécrations d'enfants...........	296	337
3. Messes..........................	3,394	3,308
4. Clochers.........................	5,264	4,567
5. Sous-Terre......................	7,416	8,324

Fête de l'Immaculée-Conception. — Ce grand jour du 8 décembre était pour toute la catholicité une double fête ; l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et l'ouverture du Concile. Aussi quel saint enthousiasme dans un grand nombre de villes en cette circonstance! On en cite plusieurs, Lyon et Marseille entre autres, où ont eu lieu des illuminations dans les rues et aux fenêtres des maisons particulières. A Chartres les offices de la Cathédrale ont été aussi solennels qu'ils peuvent l'être dans les cérémonies pontificales. Le matin, à l'office capitulaire, le chœur de chant a exécuté une messe en musique avec un beau *Tota pulchra es* à l'offertoire. Le soir, au salut, un morceau à grand effet, le *Tu es Petrus,* a produit une vive sensation dans l'assemblée sainte qui s'unissait d'intention aux chanteurs pour affirmer sa foi à l'autorité de Pierre. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, a commencé la magnifique procession aux flambeaux, que la foule pressée dans les nefs de la cathédrale attend toujours avec impatience, comme un spectacle des plus imposants. L'immense crypte où tout ce monde allait défiler en chantant les litanies pendant environ trois quarts d'heure, étincelait de mille feux dans toute son étendue ; Quel joli coup d'œil se présenta soudain au détour du sanctuaire de la Sainte-Vierge, dans un enfoncement plus obscur ! Une charmante peinture ressortait sur un très-large transparent encadré de milliers de points lumineux ; sur cette toile apparaissait en grand l'image de Notre-Dame de Sous-Terre ayant près d'elle, d'un côté, le portrait de Sa Sainteté Pie IX et de l'autre celui de Monseigneur Regnault, notre évêque ; on lisait sous le premier cette inscription : « Dé-

fendez-le » et sous le second, cette autre : « Protégez-le ». Au bas de la toile étaient tracés en plus gros caractères ces mots : « Veillez sur le Concile. » Et nous, en livrant notre âme à une impression de joie comme la vue de ce tableau devait en inspirer à tous les spectateurs, nous répétions tout bas une autre invocation analogue empruntée aux litanies particulières et bien connues de notre pélerinage : « Notre-Dame de Chartres, qui défendez le Saint-Siége Apostolique, priez pour nous. » Quelques autres transparents très-gracieux avaient trouvé place ailleurs, mais nous ne tenions à signaler que le plus important, celui qui résumait si bien en symboles l'histoire du 8 décembre 1869.

Décès d'un clerc de Notre-Dame. — Nous recommandons aux prières un clerc de Notre-Dame qui vient de mourir *dans sa vingt-sixième année*, le jour de Saint-Etienne, 26 décembre, M. l'abbé Joseph Morel, natif de Polliat (diocèse de Belley). Entré comme élève dans notre établissement en octobre 1858, ordonné prêtre le 6 juin 1868, M. l'abbé Morel a été nommé desservant d'abord d'Orrouer, puis il n'y a que deux mois, de Lucé près Chartres. Malade d'un squirre au côté, il a enduré de longues souffrances avec une admirable résignation, entretenant son âme dans le souvenir du bon Dieu et de Notre-Dame de Chartres dont il portait la sainte chemisette avec tant de bonheur. L'abbé Morel était aimé de tous ceux qui le connaissaient; de si précieuses qualités le recommandaient à l'affection. Il se montrait prêtre ce qu'il avait été dans son éducation cléricale. La conformité à la volonté de Dieu, tel avait été, nous le savons, l'objet constant de ses résolutions pendant son séminaire : Tout souffrir sans se plaindre, telle était sa maxime et nous avons vu comment il la pratiquait dans bien des circonstances ; particulièrement en présence des nouvelles de deuil dans sa famille qui vinrent deux fois le frapper au cœur. Sa foi vive et sa piété charmante se sont manifestées plus que jamais pendant la maladie de langueur qui l'a consumé. Les habitants de Lucé n'ont pas eu le temps d'apprécier leur jeune pasteur comme l'avaient fait ceux d'Orrouer, et déjà ils lui portaient un intérêt touchant.

Nous les remercions de leur sympathie, au nom de la famille éplorée, au nom de l'œuvre des clercs qui perd en l'abbé Morel un de ses meilleurs protégés.

Une de ses sœurs, religieuse hospitalière de Sainte-Marthe, était venue le soigner pendant les dernières semaines, et sa pieuse mère, accourue aussi du pays natal était là pour lui fermer les yeux.

Sermons a la Cathédrale. — Depuis le sermon du jour de la Toussaint, prêché par M. l'abbé Durand, professeur à l'Institution de Notre-Dame, nous n'avions pas entendu d'instruction entre Vêpres et Complies jusqu'à l'ouverture du Jubilé, qui s'est faite le 1er dimanche de l'Avent. Les sermons de cette station ont été donnés en semaine par M. l'abbé Maréchal, vicaire de Saint-Louis de Versailles et missionnaire apostolique, avec une distinction de langage et un à-propos de matières qui ont charmé son auditoire. Le dimanche et les fêtes, la chaire a été occupée par différents prédicateurs qui ont bien droit aussi aux éloges : ce sont M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Pierre (Chartres); M. l'abbé De Lassalle, vicaire de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou; M. l'abbé De La Marche, curé de Pierres; M. l'abbé Laurenson, vicaire de N.-D. de Lorette (Paris); le R. P. Massias, de la Société de Jésus; M. l'abbé Foucault, professeur au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou.

— La fête de Noël s'est passée d'une manière bien édifiante à la Crypte. A la messe de minuit un ordre parfait a régné au milieu de l'assistance nombreuse qui ne comptait presque que des communiants. A l'office capitulaire du lendemain dans la cathédrale, on a chanté la messe *Æterna Christi* de l'immortel Palestrina, musique de la Chapelle Sixtine, et le chœur des bergers, *Laudamus te* de Le Sueur.

— La quête au profit du denier de Saint-Pierre, le jour de Noël, à la cathédrale, a été abondante, quoique Monseigneur ait déjà emporté à Rome une fort jolie somme provenant des offrandes de ses diocésains au Saint-Père. Le lendemain, la charité des fidèles a pu se manifester, une fois de plus en faveur des pauvres soutenus par la conférence de Saint-Vincent de Paul ; le R. P. Massias avait plaidé leur cause avec une rare éloquence.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

(Certaines personnes se sont plaintes de ce que leurs lettres d'actions de grâces avaient été passées sous silence. Nous les prions d'agréer pour excuse de cette omission cette réponse : « Il nous est impossible de tout reproduire immédiatement; le cadre du journal ne nous permet pas les longueurs; nous ajournons forcément plusieurs extraits). »

1. J'avais eu l'honneur de vous écrire, il y a quelques semaines, pour vous recommander une personne de ma paroisse dont l'état moral donnait des inquiétudes. Je suis heureux de vous apprendre que cette personne est beaucoup mieux ; elle ne s'inquiète plus inutilement comme par le passé. Honneur donc à N.-D. de Chartres qui nous a exaucés. (J. M. Curé de S. S., diocèse de Laval).

2. Ce que nous demandions est obtenu. Marie a levé toutes les difficultés. Gloire à Notre-Dame!
(Sœur F., de Sub. diocèse de Tours).

3. Notre cher enfant A. L. est sauvé après plus de deux mois de maladie. Actions de grâces à Notre-Dame et merci pour les ferventes prières adressées à notre intention. Tout mon désir est de voir grandir mon enfant ainsi guéri par Marie sous sa maternelle protection. (V. T. de St-G., diocèse de Versailles).

4. Je vous avais demandé deux neuvaines de lampes et de prières pour un jeune instituteur dont l'œil avait été très-grièvement blessé, même perforé pendant la classe par un bec de plume de fer. Grâces en soient rendues à Notre-Dame de Chartres! Notre jeune homme, qui ne voyait plus du tout, voit bien maintenant; il peut même lire de cet œil, si bien guéri maintenant que l'on a peine à distinguer quel est celui qui a été malade. (M. Curé de L., diocèse de Sens).

5. J'ai été longtemps à vous remercier d'avoir eu la bonté de recommander M. le Curé d'A. à notre Bonne Mère; mais ma reconnaissance, pour être tardive à s'exprimer, n'en est pas moins sincère. Il va très-bien; il a repris toutes ses fonctions. Évidemment, vu son âge et la grièveté de sa maladie, si la bonne Vierge n'était pas intervenue, il n'en serait pas là. (C. Curé de B., dioc. de Chartres).

6. Il y a quelques temps je vous demandais une neuvaine pour un enfant malade; je suis heureux de vous faire part du succès. Le samedi, le malade était très-souffrant; dans l'après-midi son état donna beaucoup d'inquiétudes, le soir il y avait du mieux, et le lendemain jour de la Présentation, il allait tout-à-fait bien; je pense que c'est le jour où s'est terminée la neuvaine. (M. B. abonnée à La Voix).

7. Veuillez faire brûler une lampe pour remercier notre bonne Mère qui m'a si bien guérie de ma surdité; je n'oublierai jamais un si grand bienfait. (Femme Leb. de D, diocèse de Versailles).

8. Je suis heureux de vous apprendre les beaux succès de nos deux missions données à mes deux petites paroisses par deux prêtres lazaristes, missionnaires diocésains. Sur 550 paroissiens, nous avons eu 380 communiants; peu de personnes ont manqué à la Table Sainte; tout a été très-édifiant, et tous, sans exception, ont assisté exactement aux instructions. Gloire à Dieu, honneur à Marie, à Notre-Dame de Chartres! Ma domestique, affligée d'un ulcère se porte mieux; espérons que Notre-Dame de Chartres achèvera ce qu'elle a si bien commencé. (F. M., Curé de B. S. C., diocèse d'Amiens).

9. Le jeune homme que je vous avais recommandé est maintenant en convalescence; on regarde cette guérison comme une protection évidente de Notre-Dame de Chartres.
(E. J., de S., diocèse de Reims).

10. La personne pour laquelle je vous demandais une neuvaine, il y a un mois, a obtenu ce qu'elle désirait le jour où finissait cette neuvaine. (P. B., de T., diocèse d'Orléans).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

AVIS. — Un bon nombre de personnes étrangères au diocèse de Chartres ont témoigné le désir de recevoir le supplément de huit pages joint ordinairement au cahier commun de seize pages, supplément que nous n'adressions j'usqu'ici qu'aux abonnés de notre pays. Nous avions pensé que les matières contenues dans ce bulletin diocésain étaient d'un intérêt trop local pour convenir également à tous; puis le surcroît de frais que devait occusionner cette grande multiplicité d'exemplaires du supplément nous semblait énorme. Cette année, enfin, nous avons pris le parti de donner à tous les abonnés indistinctement vingt-quatre pages par mois, sans compter les quatre de la couverture qui sont les plus chères; vingt-huit en tout par conséquent, et toujours avec le même beau papier satiné qu'on rencontre rarement dans les revues du genre de la nôtre. A la fin de chaque numéro se trouveront quelques nouvelles locales, mais plus souvent des matières mixtes qui peuvènt satisfaire tous les lecteurs. Le mémorial mensuel des indulgences est d'une utilité générale. Malgré cette addition considérable à nos dépenses, rien n'est changé pour le prix des abonnements.

Madame la marquise de Cossé-Brissac. — Les paroisses de la campagne voient rarement une cérémonie funèbre aussi solennelle que celle du 3 novembre dernier à Saint-Luperce. Les tentures noires couvrant les murailles dans toute l'étendue de l'église, une population entière entourant une famille éplorée et de noms illustres, tout annonçait un deuil bien grand; c'est qu'il est rare que tant de cœurs soient aussi profondément atteints par une douleur commune, et que le souvenir d'une fortune si noblement portée et alliée à tant de vertus, plane sur un cercueil. Mme la marquise de Cossé-Brissac Marie-Antoinette-Françoise de Clusel, décédée le 29 octobre 1869, était inhumée dans le cimetière paroissial, auprès de son château de Blanville; ce château, cette maison seigneuriale où elle a laissé dans les larmes, un vénérable vieillard, des enfants et des petits-enfants, est depuis longtemps, on le sait, le refuge des pauvres, l'asile de toutes les bonnes œuvres. Il eût fallu assister au prône du digne curé le dimanche qui précéda les funérailles, et au discours prononcé

devant le catafalque, pour s'édifier et des éloges si bien mérités par la défunte, et de la tristesse de tous; car tous ont dans l'âme et conserveront longtemps le regret d'une chrétienne accomplie chère à la paroisse, d'une grande bienfaitrice précieuse pour la contrée.

— La Société des Amis de l'Enfance a tenu le dimanche 5 décembre, sa réunion annuelle sous la présidence de M. le Préfet, dans l'une des salles de l'école Saint-Ferdinand. — M. l'abbé Roussillon a lu sur le but et les effets de l'œuvre, un spirituel rapport qui a été écouté avec beaucoup de plaisir. Après lui, M. l'abbé Robé, directeur de la Société, a pris la parole pour faire connaître l'état de la caisse et rendre compte des secours accordés. Puis M. le Préfet, en quelques mots, a exprimé sa vive sympathie pour la Société des Amis de l'Enfance. Enfin est venue la distribution des prix aux jeunes enfants qui se sont fait remarquer par leur conduite, leur assiduité et leur travail à l'école. — Une quête pour les besoins de l'œuvre et le salut chanté en musique par des amateurs, ont terminé cette intéressante cérémonie.

— La Fête de l'Adoration mensuelle du Très-Saint Sacrement a été célébrée à l'Hôtel-Dieu, le jeudi 16 décembre. Les offices ont été chantés en musique par les élèves de l'Ecole Normale. Le soir, avant le salut, M. l'abbé Bouchet, chapelain de l'Hôtel-Dieu, a donné le sermon en présence d'un nombreux auditoire qui était venu se joindre aux religieux et aux malades habitués à sa parole toujours instructive et pieuse. La fête prochaine de l'Adoration aura lieu à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre le jeudi 20 janvier.

Une page de l'histoire de la Révolution. — Avant de reproduire la lettre suivante, nous tenons à remercier, au nom de nos lecteurs, le respectable curé qui nous l'a écrite; le service qu'il rend à l'histoire diocésaine sera apprécié de tous.

Saint-Denis-des-Ponts, 18 décembre 1869.

Mon bien cher ami,

La persécution religieuse de 1792-3 l'emporte sur la plupart des autres : car tandis que les premiers martyrs n'endurèrent souvent qu'un supplice qui mit vite fin à leurs jours, les confesseurs de la Révolution furent abreuvés de tant d'outrages, soumis à tant de tortures morales et physiques, qu'aucune forme de souffrance ne manqua à leur martyre, plus lent et plus savamment combiné. Aussi la plupart des grands diocèses ont-ils conservé, comme un livre d'or, leurs archives ou martyrologes de cette époque lamentable, mais glorieuse. Chartres vit à ses malheurs s'ajouter celui de sa suppression comme diocèse. Perdant sa personnalité, cette illustre Eglise ne put, comme les autres, recueillir ses titres de gloire; les quelques notes de M. Roux sur l'ancien chapitre, sont *jusqu'ici*, tout ce que l'on possède. Ce que sont devenus un millier peut-être d'écclésiastiques, aucune relation ne nous l'apprend. Encore quelques années et les souvenirs auront eux-mêmes disparu. Il faudrait sauver tout ce que l'on pourra de l'oubli. Ayant eu la bonne fortune de déterrer à la fin d'un des volumes de l'histoire de l'église du Mans, par Don Piolin, une liste qui nous intéresse, je vous l'adresse avec quelques notes destinées à la *compléter*.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE

Des Ecclésiastiques détenus, du département d'Eure-et-Loir, transférés de Chartres à la prison de Rambouillet.

Age en 1793

Joseph-J.-S. Acher de Cahuzac, chanoine de Chartres.. 45 ans.
Jacques-J. Alleaume, curé de St-Victor-de-Buthon...... 65
Joseph-A. Andrieux, curé de Levesville-la-Chenard..... 58
Marin-Barthélemy Barentin, prêtre chapelain, mort supérieur de la communauté de St Paul................. 39
Etienne Blanquet (de Rouville, archev. de Reims) chanoine. 26
Alexandre L. R. Boutigny-Descorches, curé d'Yèvres... 65
Louis-N. Claye, curé de Saint-Aignan................. 65
Louis-P. Cognairie, prêtre chapelain, mort chanoine de Chartres.. 35
Pierre-François Courtin, chanoine à Nogent-le-Rotrou.. 47
François Deshayes, curé de Brière-les-Sellés (près d'Arpajon).. 66
Henry Dimier, curé de Bleury......................... 59
Claude-J.-M. Duplessis, chanoine, archidiacre vicaire général.. 58
Pierre Duval, curé de Jouy........................... 45
Mathieu-C.-F. Flamichau, curé de St-Sauveur 54
René-J. Frapaise, chanoine à Nogent-le-Rotrou........ 37
Michel Guerrier, curé de St-Cheron.................. 66
Jacques Huët, prêtre à Chartres..................... 29
Jacques-M. Journois, chanoine, grand pénitencier...... 59
(Un abbé Journois, enseigne la philosophie à Chartres en 1768. Sous lui étudia François Doublet, médecin célèbre).
Michel Jousseau, curé d'Ardelles..................... 57
Joseph-H. Juge de Brassac, chanoine, vicaire général... 63
Louis-A. Juge de Brassac, chanoine, vicaire général.... 59
Jacques-A. Lacroix, vicaire à St-Pierre de Dreux....... 39
est mort dans les mêmes fonctions depuis la Révolution.
Michel Lalande, chanoine de St-Piat.................. 48
Pierre-A.-M. Laugier de Beaurecueil, chanoine....... 51
Mathieu Lepage, chanoine de St-Piat.................. 48
François Magny, curé d'Hauterive..................... 57
Louis-C.-F. Mallet, ancien curé de St-Hilaire-sur-Yerre. 69
Joseph-M. Méhérenne de St-Pierre, chanoine, vicaire général.. 43
Jacques Miette, desservant à Chartainvilliers........... 34
Julien Morizet, chanoine de St-Piat.................. 72
André Pellerin, prêtre à Chartres.................... 34
Jean-Baptiste Pledet, prêtre à Chartres............... 27
(jeune prêtre non encore entré dans le ministère, mort curé de St-Jean-de-la-Chaîne).
Nicolas Pillu, chapelain à Bellegarde, près Montfort.... 66
Louis Poëte, prêtre à Chartres....................... 57
Louis-R. Presleur, curé d'Ecrosne.................... 66
Jacques Quatranvaux, chanoine....................... 57
doyen du chapitre de Nogent-le-Rotrou.
Pierre Roger, curé de St-Maurice..................... 61
François Romeru, chanoine de St-Piat................. 60

Age en 1793

(et quelques autres noms dont la mention est moins expresse ou qui nous sont moins propres.)

Je vais les donner à part.

Nicolas Balthazart, prêtre à St-Poix.................... 42
Gilles-D. Bouvier-Desnos, curé de Bivillers............. 76
(est-ce Béville ou Beauvilliers?)
Antoine Chauveau, prêtre religieux carme.... 45
Jean-François Closier, prêtre........................ 30
Miles-F. Corneville, chanoine.......................... 60
Pierre-J. Dauplex-Bonneval, chanoine à Mortagne...... 67
(ressemblance de nom avec le curé de Voves pendant et après la Révolution.)
François Decolle, prêtre du Mans.................... 35
Sébastien Edmond, religieux capucin................. 45
Philippe Fontaine, religieux trappiste................ 64
Louis Joubard, curé d'Osme.......................... 70
Pierre Legrand, chanoine............................ 64
Julien Tison, curé de Feings.......................... 75

*Déportés à la Corogne, sur l'*Aurore *en* 1792.

Gabriel-Hubert Daveau, curé de Montmirail, diocèse de Chartres.

Jean-Julien Guesne (ou Gaisne), curé de Saint-Jean-du-Bois (diocèse du Mans), originaire de Chartres, déporté à Angers puis à la Corogne.......................... 50

Paul-Louis-François Lecointre, né à Nogent-le-Rotrou en 1721, devint chanoine de la Collégiale de cette ville, garde de la prévôté du chapitre en même temps que clerc de la chapelle du Roi.

Il est pourvu en 1773 d'un canonicat dans la cathédrale du Mans et il fait partie du clergé de cette ville.

Fermement dévoué à l'orthodoxie il cherche un refuge à Paris après avoir refusé tous les serments. Il dit secrètement la messe dans des réunions de fidèles chez des religieuses, rue Neuve Saint-Etienne. Découvert, il est jeté en prison, condamné à mort comme conspirateur le 11 mai 1794 et conduit le même jour à l'échafaud. On le regretta vivement à cause de ses excellentes qualités. Il était connu au Mans comme l'ami des pauvres.

Avec M. l'abbé Barentin furent *incarcérées* à Rambouillet.

1er Marie Josseaume, religieuse hospitalière (ancienne supérieure générale de Saint-Paul)..................... 46 ans.

2e Madeleine Gervais, religieuse hospitalière........... 33
(On pense que c'est sœur Madeleine qui mourut à l'hopital général de Blois vers 1833).

3e Rose-G. Denis, religieuse hospitalière........ 43
(Sœur Rose, depuis supérieure à Mantes, mourut en cette ville vers 1830).

4e Marie-J. Rousset, religieuse hospitalière............ 61
(selon toute apparence, de la même communauté).

5e Elisabeth Levêque, religieuse, supérieure de l'Union-Chrétienne.. 50

J'ai le plaisir de confier à vos colonnes ces noms que le diocèse et la communauté de Saint-Paul liront avec un légitime orgueil.

Agréez, etc...

L'Abbé Marquis.

Vitraux d'église. — Lors de notre passage à Amiens nous avions admiré dans la belle église neuve de Saint-Anne des verrières qui ont reçu déjà bien des visites et bien des éloges (particulièrement celle qui représente l'Adoration des Mages); elles avaient pour nous un intérêt particulier puisqu'elles sortaient d'une maison chartraine. Aussi, informés il y a un mois que M. Lorin, chef de cette maison, allait exposer le 5 et le 6 décembre dans ses vastes ateliers de Chartres différentes verrières dont plusieurs en cours d'exécution, nous avons voulu comparer l'effet attendu là avec celui que produisent sur place des œuvres aussi importantes.

Parmi les verrières exposées on remarquait deux scènes destinées à l'église Saint-Michel de Saint-Mihiel, représentant le baptême de Notre-Seigneur et Jésus au milieu des docteurs. Avec la transparence des vitraux, ces deux pages admirablement traitées présentaient les allures et le caractère de la grande peinture comme dessin. Une coloration vive, étincelante et chaude de ton, toute inspirée de nos magnifiques verrières de la cathédrale de Chartres, embellisait ces compositions de premier ordre.

On remarquait aussi un personnage (saint Hilaire) surmonté d'une architecture, style XIIIe, d'une fort belle exécution, et destiné à l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou.

M. Lorin a justifié ainsi les succès hors ligne qu'il a obtenus cette année dans plusieurs expositions et plusieurs concours. Nous croyons être utile à messieurs les curés en rendant compte ainsi du jugement porté en faveur de cet artiste sérieux par les visiteurs du 5 et du 6 décembre.

Guide des offices. — Vient de paraître, se vend chez tous les libraires du département, le Guide des offices divins précédé du Calendrier spécial au diocèse de Chartres pour l'année 1870.

Inutile d'insister sur son utilité de plus en plus reconnue. On y trouve indiquées très-exactement la translation des fêtes et offices si variés du rit romain et la pagination des différents livres de chœur et du paroissien le plus répandu. Par suite de l'adjonction du calendrier (le seul vrai de tous ceux qui sont en circulation), le prix est de 15 centimes.

Remise considérable à MM. les ecclésiastiques suivant le nombre qu'ils demandent.

— Nous recommandons l'*Almanach* de l'Archiconfrérie de St-Joseph de Beauvais pour 1870. Prix : 30 centimes. — Beauvais, chez Père, rue Saint-Jean.

Piété, intérêt, variété, trois choses qui se trouvent réunies dans cet almanach dont le but est de *populariser* de plus en plus la dévotion au père adoptif de l'Enfant-Dieu; nous lui souhaitons prompte diffusion et nous lui prédisons plein succès.

— Nous avons déjà annoncé les livres suivants : 1° *Pie IX est-il infaillible,* par le R. P. Weninger de la compagnie de Jésus (traduit

sur l'allemand par M. l'abbé Bélet. Prix : 5 francs; franco, 5 fr. 50). — 2° Le *Gallicanisme réfuté par Bossuet*. Prix : 1 fr. 50. (S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Bélet, rue des Deux-Princesses, à Besançon, Doubs).

JANVIER 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de janvier 1870.

Ce mois est consacré à honorer la Sainte-Enfance de Jésus, en imitant les vertus dont il nous donne l'exemple dans son jeune âge.

Chaque jour, indulgence plénière pour quiconque s'étant confessé et ayant communié, récite devant une image quelconque de Jésus crucifié la prière : ***En ego, ô bone et dulcissime Jesu***, etc. O bon et très-doux Jésus, etc. Il faut, en outre, pour gagner cette indulgence, prier quelques instants aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque semaine, indul. plén. pour les assoc. de la ***communion réparatrice***, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er janvier, samedi. — Indulg. plén. : 1° pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour le scapul. du Carmel; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

2, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° ponr les associés à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

3, lundi. — Ind. plén. : pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine*, *ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fidèles).

4, mardi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, visite de l'église paroissiale, jour au ch. des fidèles; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fidèles).

5, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph, (mercredi au ch. des fid.)

6, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir fait chaq. jour pendant un mois au moins un quart d'heure d'oraison, jour au ch. des fidèles; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vend. — Ind. plén. : 1° Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. Pour gagner cette indulg. chaque vendredi de l'année, il faut, outre les conditions ordinaires, méditer dévotemeut pendant quelque temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui ont la sainte habitude de faire chaq. vendredi l'exercice du chemin de croix, satisfont amplement à cette obligation.

8, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. de sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste-Vierge (jour au choix des fid.)

9, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 4° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés,

10, lundi. — Deuxième des deux indulg. pour la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

11, mardi. — Ind. plén. : pour avoir récité chaque jour pend. un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.)

12, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.)

13, jeudi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Archic. du saint et immaculé Cœur de Marie (jour au choix des fid.)

14, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge. Conditions comme au 7 janvier ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

15, sam. — Comme au 8 janvier.

16, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

17, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au ch. des fid.)

18, mardi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux ind. pour l'archic. du Sacré-Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fid.)

19, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour récit. quotid. pend. un mois du chapelet brigitté (jour au choix des fid.)

20, jeudi. — Ind. plén. pour la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fid.)

21, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vendredi au choix des fid.)

22, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plénières. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc., comme au 8 janvier (jour au choix des fid.)

23, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour l'archic. de St Joseph; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

24, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.

25, mardi. — Ind. plén. pour les associés à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie.

26, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les associés de l'arch. de St Joseph, mercredi au choix des fid.

27, jeudi. — Comme au 8 janvier, jour au ch. des fidèles.

28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

29, sam. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour le chapelet de l'Immaculée-Conception, jour au choix des fid. Pour les personnes qui, ayant rempli les autres conditions ordinaires, visitent une chapelle de la Visitation.

30, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour l'Apostolat de la prière (jour au choix des fid.)

31, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour récit. quotid. pend. un mois du trisagion: *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles.)

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Quatorzième année.

2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

FLEURS DES SAINTS. — SAINT-JEAN L'AUMÔNIER.

Le surnom *d'Aumônier* qui fut donné au Bienheureux Jean, patriarche d'Alexandrie, résume sa vie entière : et la fête de ce fidèle intendant de la Providence, en rappelant le souvenir des pauvres et des *souffrants* à cette époque de l'année où leurs privations s'augmentent des rigueurs de la saison, renferme pour nous une instruction profonde... « Vous appelez les pauvres des *gueux* » et des mendiants » disait le bon Évêque à ses officiers « et moi, » je les appelle mes *maîtres* et mes *seigneurs*, parce qu'ils peuvent » me donner le Royaume des cieux »... Ses actions répondaient à ses paroles, et l'on peut affirmer que les indigents avaient acquis droit de propriété sur sa bourse et sur tout ce qu'il possédait. Il est vrai que dès sa jeunesse, il avait eu une de ces visions dont le bon Dieu favorise parfois les âmes prédestinées... Une femme, d'une incomparable beauté, lui était apparue dans toute la splendeur de l'éternelle béatitude. Une couronne de lauriers ornait son front, et le plus céleste sourire errait sur ses lèvres entr'ouvertes..., s'approchant doucement du saint, elle lui dit : « je suis » la première des filles du grand Roi ; si tu veux m'avoir pour » épouse, je pourrai te faire trouver accès auprès de lui : car » personne n'en approche avec plus de confiance, et même je

» l'ai fait descendre du ciel sur la terre, afin que devenu chair il » pût racheter tous les hommes. »

Cette femme resplendissante avait pour nom la Charité. En s'éloignant elle laissa le Bienheureux Jean si transporté d'amour pour le prochain, qu'ayant rencontré un pauvre presque nu, il lui donna son habit… au même moment un homme qu'il ne connaissait pas lui remit un sac contenant 100 pièces d'or… Jean à cette époque n'avait pas encore seize ans!!!…

Lorsqu'il fut appelé au siége d'Alexandrie par le concours unanime du Clergé et du peuple, un de ses premiers soins fut de commander un récensement exact de tous les indigents qui se trouvaient dans la ville. — On en compta jusqu'à 7,500… Chaque jour il leur faisait l'aumône, et comme parmi eux se glissaient des gens qui n'étaient pas dans le besoin, les Intendants de l'Évêque lui signalèrent cet abus.

« Jésus-Christ et son serviteur Jean » leur répondit le Patriarche d'un ton sévère « ont besoin de ministres non *curieux*, mais » *intelligents.* » — Ils croyaient pourtant bien l'être, ces vigilants officiers, en agissant de la sorte, peut-être même sommes-nous aussi de leur avis. Mais les saints ont des points de vue bien différents des nôtres, et comme le bon Dieu, par les merveilles qu'il fait en leur faveur, leur donne *raison*, il en résulte qu'ils deviennent des *incorrigibles* aux yeux de la prudence humaine. Nous qui sommes de ces *sages* dont parle St-Paul, nous ne comprenons rien à cette sublime *folie* des serviteurs de Dieu, et lorsque par hasard l'idée nous prend d'imiter certains points de leur conduite extérieure, les effets ne répondent pas toujours à notre attente : c'est qu'il y a de ces choses que l'on ne peut *risquer* si l'on n'a pas comme garant de succès, cette pauvreté d'esprit, cette confiance sans bornes, cette pureté d'intention, cette prière persévérante, ce détachement complet des *autres* et de *soi-même* auxquels le centuple est promis…

Dans un temps de famine, le St-Patriarche se trouvant à court d'argent et de blé pour secourir ses pauvres, fut obligé d'aller aux emprunts. Un homme riche qui avait été marié deux fois, désirant devenir diacre, lui offrit une forte somme d'argent pour qu'il le relevât de son irrégularité ; mais Jean la refusa en disant « je n'ai pas besoin de recourir à des moyens iniques » pour faire la charité, puisque le trésor divin ne m'a jamais » manqué. »

Il parlait encore, quand on vint lui apporter la nouvelle que,

deux vaisseaux chargés de grains, lui arrivaient de Sicile.

Une autre fois, treize nacelles, appartenant à l'église d'Alexandrie firent naufrage par la faute des mariniers. Ceux-ci tremblants et confus n'osaient se présenter devant lui ; mais il les fit venir, les rassura et les tint quittes de ce qu'ils lui devaient pour cette perte... « La Providence aura bien d'autres moyens de nourrir mes pauvres, » leur dit-il avec bonté, et en effet, le confiant Pontife reçut bientôt au double ce qu'il avait perdu.

Voici maintenant un trait qui prouve que le bon Dieu ne *bénit* pas les restrictions dans la charité. Un jour que le saint allait à l'église, un homme auquel des voleurs avaient enlevé tous ses biens, le conjura en pleurant, de lui accorder quelques secours. — Donnez-lui 15 pièces d'or, dit le Patriarche à l'un de ses officiers : mais celui-ci voulant épargner la bourse de son maître, ne lui en remit que cinq. Le Bienheureux Jean, en sortant de la maison du Seigneur, fut accosté par une dame qui tenait un papier à la main. « Daignez Seigneur » lui dit-elle, « accepter cette reconnaissance de 1,500 livres pour vos bonnes œuvres. » Le saint la remercia, prit la cédule, l'ouvrit, et vit avec chagrin qu'elle n'en contenait que 500 par écrit, la main mystérieuse de Dieu, ayant effacé le reste, en punition de ce que l'intendant du Patriarche avait ainsi retenu l'aumône du pauvre.

Cette sorte de prodige se reproduit peut-être plus fréquemment qu'on ne le pense... Ne voit-on pas dans maintes familles, la charité de quelques-uns de ses membres enrayée par certains calculs étroits, certaines oppositions latentes ou même déclarées?... surviennent ensuite des tiraillements, des non-réussites dans les affaires les mieux conduites, dans les plans les plus sagement combinés..., on s'en plaint, on s'en étonne..., on en cherche la cause sans pouvoir la trouver..., en y refléchissant devant Dieu, ne serait-on pas porté à croire que ces disgrâces imprévues sont un peu le fait de la cédule du Patriarche d'Alexandrie?... Avec le bon Dieu, soyons-en bien assurés,

Plus on *offre*, plus il *donne*
Plus on s'*abandonne*, plus il *soutient*
Plus on *espère*, plus il *accorde*
Plus on vient *en aide à ses frères*, plus il *protège*, plus il BÉNIT !...

Le bienheureux Jean se montrait aussi dur pour lui-même que tendre et compatissant pour les autres : habitation, nourriture, vêtement, tout était revêtu chez lui du sceau glorieux de la pauvreté. On rapporte à ce sujet qu'un habitant d'Alexandrie, à la

fois riche et généreux, s'étant aperçu que le Pontife n'avait à son lit qu'une *méchante* couverture, lui en envoya une bien chaude et bien belle, le conjurant de s'en servir et de *la garder* pour l'amour de lui. Le Bienheureux Jean voulut bien en faire usage, mais la *garder,* c'était là le point difficile. Voilà que pendant la nuit, l'image de tous ceux qui en manquaient lui revint à l'esprit et l'empêcha de dormir; aussi tardait-il au compatissant patriarche que le jour vint pour se débarrasser d'un si *lourd fardeau.* La somptueuse couverture fut donc vendue et le prix distribué aux indigents.

Le donataire, instruit du fait, la racheta et l'offrit à l'évêque qui la revendit au plus tôt. Cet ingénieux *trafic*, fruit d'une mutuelle charité, s'étant reproduit plusieurs fois, « nous verrons lequel des deux se lassera le premier, » dit avec un joyeux entrain le bon évêque. L'histoire ne nous l'a pas appris!...

Nous lisons dans les Annales du *Peuple Roi,* que lorsque les triomphateurs montaient au Capitole; ils avaient derrière eux un esclave chargé de leur dire : « Souviens-toi que tu es un homme. »

L'humble Pontife n'avait pas besoin de cet avertissement pour éviter les fumées de l'orgueil; néanmoins, comme préservatif de la vaine gloire, non-seulement chaque jour il faisait creuser sa fosse, mais un de ses officiers était chargé de lui dire, au milieu des plus pompeuses cérémonies :

« Votre tombeau n'est point encore achevé, donnez des ordres » afin qu'on le finisse, car vous ignorez l'heure de votre mort. »

Le saint se servait de la douce influence que ses bienfaits exerçaient sur son peuple pour en bannir les discordes et faire régner dans Alexandrie le bonheur et la paix. Aussi, ayant appris qu'un seigneur nourrissait une haine profonde contre une personne dont il croyait avoir reçu quelque grosse injure, il le fit venir chez lui, et l'exhorta à la miséricorde, au pardon; ne pouvant rien en obtenir, il le pria d'assister du moins à sa messe qu'il dirait le lendemain dans son oratoire secret. Le vindicatif y consentit. Quand l'Évêque fut arrivé à ces paroles du *Pater* : *pardonnez-nous nos fautes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, il fit signe au diacre de s'arrêter avec lui; puis, voyant que l'autre poursuivait, il se tourna de son côté, le conjurant par la sainteté du plus auguste des mystères, de penser à ce qu'il venait de dire. La douce majesté du Pontife, sa voix vibrante, son air inspiré, frappèrent à tel point le Seigneur que,

terrassé, anéanti, il tomba à ses pieds et lui fit la promesse solennelle de se reconcilier avec son ennemi. Grande et touchante leçon dont chacun peut, à des degrés différents, retirer d'heureux fruits...

Le patrice Nicétas, gouverneur d'Alexandrie, ayant persuadé au bon Patriarche de l'accompagner à Constantinople pour bénir l'empereur Héraclius qui allait faire la guerre aux Perses (1), ils s'embarquèrent bientôt tous deux par un temps des plus favorables; mais lorsqu'ils furent arrivés, en vue de l'île de Rhodes, une furieuse tempête les força d'y aborder.

« Je ne puis vous suivre plus loin » dit le patriarche à Nicétas, quand celui-ci parla de remettre à la voile. Et pourquoi demanda le gouverneur tout affligé? — « c'est qu'un personnage mystérieux m'est apparu pendant mon sommeil, en me disant : « Viens, LE ROI DES ROIS T'APPELLE. » Vous le voyez, ajouta le Saint, en portant vers le ciel un regard extatique, « je ne puis aller visiter l'*Empereur*, puisque le MONARQUE DIVIN veut que j'aille vers lui. » Nicétas n'insista plus... et tandis que son vaisseau cinglait vers le Bosphore, un navire conduisait le Bienheureux Jean dans l'île de Chypre, où il mourut l'an 619, âgé de 63 ans.

Un humble servant de Marie.

BAL ET INCENDIE.

Tu ne sais pas, Julie?... une grande, une bonne nouvelle...

— Non, je ne sais rien, répondit la jeune fille, interrompant une lecture *classique*, qui au fond l'intéressait fort peu.

— Hé bien! reprit Marie, la gentille interlocutrice, je vais te la confier. Mais, sœur, ajouta-t-elle, en prenant un air de mystère, je t'en supplie, garde-moi le secret.

— Je te le *jure*, fit Julie, en rapprochant sa chauffeuse du fauteuil Voltaire sur lequel Marie était nonchalamment assise, tenant en main un écran, pour garantir ses jolies joues couleur de rose du contact trop approché d'un brasier ardent. Se penchant alors vers la petite curieuse, elle lui glissa dans l'oreille ces mots magiques et enchanteurs pour une tête de quinze ans.

— Nous sommes engagées au bal de madame la Marquise — comme elle était seule à porter ce titre dans la petite ville *normande* qu'habitaient les deux sœurs, on ne lui donnait pas d'autre nom. — Bah! elle a donc bien besoin de danseuses, dit ingénuement la jeune fille, puisqu'elle a pensé à nous, qui ne la connaissons que pour l'avoir vue passer dans sa belle voiture armoriée, devant notre modeste demeure...

1. Ce fut dans cette expédition qu'Héraclius recouvra la vraie croix tombée au pouvoir du monarque persan. L'Eglise a institué la fête de l'*Exaltation de la Sainte-Croix*, pour en rappeler le glorieux souvenir!...

— Ceci n'est pas la question, reprit Marie, assez peu flattée de l'observation de sa sœur, dont elle sentait au fond la justesse. Les toilettes, voilà le nœud gordien de la chose... Papa dit qu'il n'a pas d'argent à donner pour ces futilités! Que nous avons un train de maison trop médiocre pour nous lancer ainsi dans le grand monde : que, ah! vois-tu les *que* n'en finissent pas.

— Va, toujours.

— Hé bien que... tu ne le devinerais jamais... Il dit que nous allons trop souvent à l'Eglise pour aller si souvent au Bal!!!

— Comment, il dit cela, papa? s'écria Julie tout étonnée.

— Oui, il le dit, maman me l'a confié.

— C'est drôle tout de même, reprit Julie d'un air pensif, que des hommes qui ne *s'occupent* pas pour eux de religion, remarquent si bien ce que l'on devrait faire quand on la pratique.

Joséphine, l'intime amie des deux jeunes filles, entra au moment où Julie faisait cette réflexion pleine de vérité.

— De quoi parlez-vous donc? demanda avec l'enjouement qui lui était naturel, l'aimable visiteuse.

— Nous parlions bal d'abord, répondit Marie en lui tendant la main... puis ce sujet si léger nous a conduites à des réflexions sérieuses.

— Des *études de mœurs*, reprit Joséphine en riant. Quant à moi je viens vous annoncer...

— Ton mariage, dirent ensemble les deux sœurs..... — Non, non, bien mieux que cela... je viens vous faire part... ici il y eut une pause, qui permit à Joséphine de reprendre son sérieux. Je viens vous apprendre..... *Ma conversion*.....

Un grand éclat de rire accueillit cette communication importante.

— Vous vous moquez, rien pourtant n'est plus vrai. Pendant que j'étais à la campagne, deux bons Pères franciscains ont donné, dans notre village, une mission qui a ému tous les cœurs... y compris le mien, bien entendu..... Ces saints religieux, avec leurs pieds nus, leur robe de bure, leur extérieur simple et mortifié, prêchaient le détachement, la pénitence, avant même que leurs bouches ne se fussent ouvertes pour démontrer les ineffables beautés des vertus évangéliques..... L'un des deux avait abandonné, pour courir après le *centuple* promis par le Maître Divin, une fortune brillante... une famille dont il était l'espérance et la gloire, et ce *centuple* il l'avait sans doute trouvé : car la paix du ciel rayonnait sur son visage amaigri, et, quand il nous parlait des joies pures et suaves de la piété, on aurait dit un ange faisant entendre à la terre un écho des harmonies célestes et.....

— La conclusion de tout ceci? interrompit Marie, qni ne partageait pas le pieux enthousiasme de Joséphine.

— La conclusion, c'est que j'ai complétement renoncé aux plaisirs du monde.....

— Tiens, reprit naïvement Julie, moi aussi j'ai suivi cet été une mission, et cependant il me semble qu'il est possible de prier le matin et de se divertir le soir sans encourir d'*anathème*.

— Voilà un bien grand mot qui, dans ta bouche, m'a tout l'air d'un défi jeté, si ce n'est au remords, du moins à certaines petites révoltes de ta conscience que tu voudrais étouffer... du reste, quoique *convertie*, je ne veux pas faire la *casuiste* ni la *théologienne*... et, pour vous montrer que je suis au *fait* de ce qui vous occupe, je vous dirai que la *Marquise* a fait une *battue générale* dans tous les rangs de la

société pour remplir ses salons; plusieurs deuils, et absences imprévues, lui enlevant un grand nombre de ses habitués.

— Ah! je comprends maintenant, dit Julie, pourquoi madame la Marquise a pensé à nous.

Marie se mordit les lèvres... elle comprenait aussi... Pauvre petite! que ce qu'elle avait pris pour une distinction, n'était plus qu'une banalité!....

Cependant, affectant un air dégagé, « figure-toi ma chère, dit-elle à Joséphine, que nos toilettes de bal ne sont pas encore choisies. »

— Il est donc bien décidé que vous y allez? demanda Joséphine d'un ton fortement accentué.

— Maman ne s'en soucie guère, mais elle est si bonne qu'elle consent à nous y conduire... Pour être bien certaines d'avoir nos robes faites, continua Marie avec volubilité, nous allons nous adresser au magasin le plus eu renom, ce sera un peu plus cher, mais quand *il le faut.*

Il le faut, *il le faut*, objecta Joséphine d'un ton malin, ce n'est pas bien prouvé, puisque le père *blâme* et que la mère *faiblit* plutôt qu'elle ne *consent*...

Oui, il le fallait pour satisfaire la petite vanité de ces demoiselles, et le lendemain au soir, oubliant à dessein, qu'elles étaient *françaises*, elles figuraient en *napolitaines* au bal costumé donné par la marquise!...

Au moment où la danse était le plus animée, un cri sourd d'abord, mais bientôt strident et répété se fait entendre. L'orchestre, dominé par lui, suspend tout d'un coup ses bruyants accords. Les danseurs, comme poussés par un mouvement galvanique, tournent et s'agitent encore quelques instants puis ils s'arrêtent frappés de stupeur... Au feu! au feu! entend-on du dehors... Au feu! répètent avec effroi les jeunes filles et les mères... et sans savoir où il est, d'où il vient, on se précipite vers la sortie; on se foule, on s'écrase pour éviter le péril dont on se croit menacé.

« Que faites-vous? dit avec force le maître de la maison, en se plaçant avec ses fils à l'entrée de l'escalier... le feu n'est pas ici, il a pris dans le faubourg qui suit la grande rue; deux manufactures sont déjà la proie des flammes; revenez donc, revenez, vous n'avez rien à craindre... » et le flot docile des fuyards de retourner au salon avec la même vélocité qu'il s'en était éloigné. Du balcon qui longeait la salle de fête un lugubre spectacle s'offrait aux regards: des gerbes enflammées se dessinaient à l'horizon; tantôt elles s'élevaient avec rapidité, tantôt elles s'étendaient au loin, projetant sur les ténèbres de la nuit leurs rougeatres clartés.

Le tocsin remplissait les airs de son glas funèbre; semblables aux grondements de la foudre, les roulements du tambour se faisaient entendre de distance en distance; les pompes traversaient lourdement les rues; une chaîne, immense comme le danger, s'étendait de la rivière jusqu'au lieu du sinistre; les secours étaient multipliés, courageux, dévoués. Mais l'incendie étreignait dans ses bras de feu tout ce qu'il rencontrait sur son passage, et, messager infatigable de la destruction et de la mort, il causait d'affreux ravages et d'épouvantables malheurs.

Chez les femmes, même les plus légères, le cœur ne perd jamais entièrement ses droits : aussi en vit-on plusieurs arracher instinctivement les roses qui ornaient leur chevelure. C'est que devant ce deuil général, ces gémissements et ces pleurs, dont leur imagination

sensitive leur peignait l'émouvant tableau, elles regardaient comme une insulte faite à l'infortune, d'être couronnées de fleurs!...

Les deux sœurs haletantes, épouvantées, conjurèrent leur mère de les emmener au plus vite ; leurs toilettes de bal leur faisaient mal à voir. Aussi, quand rentrées dans leur appartement, elles se furent dépouillées de tous ces brillants atours, elles tombèrent à genoux et se prirent à pleurer.

Les dégats causés par le feu étaient incalculables, plusieurs personnes avaient péri ; des familles entières se trouvaient sans asile, sans pain.

Des secours furent alloués par la commune et une quête à domicile vint en augmenter le chiffre hélas ! trop restreint.

Quand les notables chargés de la faire se présentèrent chez le père de nos deux jeunes filles, il fit appeler celles-ci dans son cabinet.

« Mes enfants, » leur dit-il, d'un ton grave et triste, « on vient solliciter ma charité en faveur des victimes que le feu a faites ! » Tirant alors de sa caisse entr'ouverte un rouleau de 500 francs, « tenez Marie, voici pour payer vos deux toilettes de bal... » puis prenant une pièce de 5 francs, la seule qui restât dans le tiroir, « voici pour les INCENDIÉS !... »

La leçon était sévère... mais elle a porté ses fruits. Les deux sœurs ont généreusement renoncé à ces plaisirs coûteux et vains qui laissent le cœur si vide et si froid ; et leur bon père, entraîné par la douce contagion de l'exemple, se montre ouvertement ce qu'il est devenu, *un loyal et parfait chrétien*!

C. de C.

M. GABRIEL MENARD DE ROCHECAVE.

Suite.

M. de Rochecave songeait à nous non seulement dans son cabinet d'études mais encore en pleine récréation. Bien au-dessus des préoccupations d'intérêt qui parfois gâtent le charme des divertissements licites, il savait sanctifier les siens en les mettant sous la sauvegarde de la charité, en en consacrant les petits profits à l'œuvre des Clercs. Un mot, pourtant inoffensif, de l'une de nos lettres lui ayant fait craindre que nous ne le regardions comme un oisif amateur d'amusements trop vulgaires, il nous répliqua :

« Ne parlez pas de Pamphile et du brelan ; est-ce que nous nous occu-
« pons à ces vilains jeux dans notre royale Flandre ? Nous laissons le brelan
« aux casernes et aux estaminets et Pamphile aux bons paysans Picards.
« Nous avons, nous, le wisth et le boston, ou le plus souvent le piquet à
« écrire. Ces nobles jeux qui nous donnent *de temps en temps* des distrac-
« tions assez bêtes ne ruineront pas plus, je l'espère, nos consciences que
« nos bourses. Je vous suppose assez charitable pour le croire, et assez bon
« trésorier de maîtrise pour le comprendre à la maigreur des produits que
« nous vous envoyons. » (Lettre du 20 octobre 1868).

Le bon vieillard s'accommodait mieux d'une autre industrie plus lucrative et sans péril pour sa dignité, vu que le but de ses démarches n'était un mystère pour personne. Un beau jour il s'avisa de nous demander un fort paquet de médailles, se réservant, à notre insu, d'inventer un tarif tout particulier pour ses nombreux amis, acheteurs qui ne pouvaient être dupes avec lui d'ailleurs. Quelque temps

après il nous informait ainsi de la marche de ses petites affaires.

« Si je continue ainsi jusqu'à la fin, j'espère que vous me reconnaîtrez « quelques capacités commerciales, si même vous n'allez pas jusqu'à me « trouver un peu juif... Quand même, pour Notre-Dame de Chartres je « vends à tort et à travers; j'ai l'effronterie des boursicotiers d'aujourd'hui « et je ne me damnerai pas pour cela. (Lettre du 2 mars 1866).

Nous n'avons pas été à même de contrôler ce négoce la théologie en main; mais, malgré le ton jovial de ce compte-rendu par trop sommaire, nous persistons à croire que M. de Rochecave resta toujours aussi juste qu'adroit et ardent.

Vraiment notre cher bienfaiteur était sous l'empire d'une idée fixe qui l'honore. Rappelons-nous cet homme que le poète nous représente emportant ses soucis partout, même dans une course à cheval bien faite pour les dissiper; « le chagrin monte en croupe et galope avec lui. » Le zèle, dirigé vers une fin particulière, a quelque chose de plus tenace encore que ce chagrin, parce que l'âme y trouve son avantage et s'y complaît. M. de Rochecave en fit l'expérience pendant deux longues excursions qu'il nous raconte :

« Vous devez être étonné de ne plus entendre parler du vieil ermite de « Bergues; le vieux percepteur de vos deniers du Nord est devenu un « vagabond ; poussé par l'amitié, il a voulu prouver, lui aussi, qu'on fait « des folies à tout âge ; ce n'est pas une excuse, c'est un axiôme. Me voilà « donc à L.... chez l'une de vos fidèles protectrices... *N'avais-je pas encore « l'espoir, en faisant ce voyage, d'augmenter le nombre de nos clients pour « la maîtrise de Chartres*? Je vous le dis sincèrement, cet intérêt puissant « entre toujours pour beaucoup dans toutes mes démarches. J'ai déjà deux « nouvelles souscriptions figurant sur le bulletin d'aujourd'hui »
(Lettre du 15 mai 1867).

« J'espère trouver de nouveaux abonnés dans ce pays protégé par Notre-« Dame de Liesse. » (Juin 1867).

Et le 29 août suivant, se trouvant dans une autre ville, à M... auprès de son beau-frère, le respectable M. des Lyons de Feuchin, il nous écrivait encore :

« Vous me trouverez l'humeur terriblement vagabonde en 1867. A L. au « mois de mai, et à M.-s-m, au mois d'août ; c'est à n'y pas croire ; cette « sorte de jouissance ressemble on ne peut plus au chant du cygne. Vous « direz avec raison que je joue de mon reste. Heureusement que *dans mes « pérégrinations, je n'oublie point les intérêts de nos enfants* et que ma « *comptabilité* pour eux, avec tous les éléments qu'elle comporte, *voyage « toujours avec moi*. Voilà pourquoi je puis vous faire d'ici le septième « envoi de fonds reçus pour la maîtrise de Chartres en l'année 1867. Ce ne « sera pas le dernier s'il plaît à Dieu. »

Ces éléments de comptabilité, *vade mecum* de ce généreux collecteur, n'étaient pas sans quelque complication; nous en avons jugé par le tableau des inscriptions et recettes qui nous arrivait chaque mois de Bergues. M. de Rochecave a conservé jusqu'à la fin l'habitude de l'ordre qu'il avait montré jadis dans les bureaux de l'Administration. Quatre jours avant sa mort, le 18 novembre, madame de La Couture, sa fille, digne héritière de son zèle, nous disait en nous transmettant une liste pour laquelle il l'avait cette fois constituée secrétaire :

« Mon cher malade m'observe comme un chat guette une souris, pour « voir si je transcris exactement dans chaque coin indiqué les ordres qu'il « me donne. »

Son petit cadre financier contenait-il un certain nombre de noms nouveaux à porter sur nos registres, sa joie était grande, mais toujours tempérée par le désir de plus gros chiffres, et à un sentiment d'humilité sur les actes vraiment méritoires qui l'avaient conduit à ce succès.

« Je me mets à genoux devant ma Vierge Immaculée pour la remercier « de ce résultat... Chantons le *Deo gratias* et le *Gloria in excelsis*, si vous « avez été aussi heureux là où je vous ai trouvé des correspondants. Je prie « Dieu chaque jour pour qu'il me fasse la grâce de progresser sans cesse « dans la même voie. (Lettres du 2 juillet 1868).

« Voici une somme... Vous savez que les petits ruisseaux font les grandes « rivières, et, malheureusement, je n'ai jamais que des filets d'eau à envoyer « à un *pauvre réservoir que je voudrais transformer en lac*; d'autres y par- « viendront peut-être avec l'aide de Dieu et un fardeau d'années moins pesant « que le mien. » (Lettre du 25 mai 1866).

Un tel souhait, nous sommes, nous directeurs de l'Œuvre des clercs, les premiers à le formuler, cela se comprend. Oui, béni soit quiconque entreprend de faire connaître ce pauvre réservoir ! Le flot d'aumônes dirigé vers ce but sera remplacé dans les âmes des bienfaiteurs par un flot de grâces ! Mais nous sommes peut-être moins surpris que M. de Rochecave, lorsque un associé, tournant ses vues charitables vers d'autres besoins à secourir, rompt tout à coup avec ses habitudes passées et croit devoir refuser le denier de Notre-Dame de Chartres. De pareilles désertions attristaient le bon vieillard ; qu'on en juge par les paroles suivantes :

— « Je ne dirai pas autant de coups d'épingle pour moi, mais autant de « coups de canif; vous voyez que cela devient sérieux. »
(Lettre du 7 février 1867).

— « Malgré vos excuses pour ces braves gens, mon cher rédacteur, je nie « qu'ils puissent remplacer notre bonne œuvre par une meilleure, à moins « que ce ne soit celle du *Denier de saint Pierre*. Je connais un d'entre eux qui « a présenté cet argument unique*: C'est qu'étant de B. on ne doit rien » qu'aux pauvres de B. Comme si la charité n'était pas cosmopolite*.
(Lettre du 14 juin 1866).

— « Quand on me déclare ne plus vouloir de la *Voix de Notre-Dame*, « j'éprouve en moi des impatiences pénibles. Ce n'est pas très-chrétien, je le « sens bien, et je m'en confesse à vous dans l'espoir d'un bon conseil et « peut-être d'une absolution. » (Lettre du 25 mai 1866).

Des malins penseront peut-être qu'en pareille matière notre correspondant choisissait un confesseur trop intéressé à l'indulgence pour le pénitent. Libre à eux de le croire; plus d'une fois néanmoins, le pieux zélateur, cédant à nos humbles observations, a dû espérer comme nous que la plupart de nos ex-abonnés ne nous retiraient que pour un temps le concours de leurs offrandes, et nous conservaient celui de leur amitié.

Mais voilà assez de détails sur le vénérable vieillard présenté comme un modèle de générosité à l'égard de l'Œuvre des vocations pauvres; quelques autres extraits de ses lettres nous serviront maintenant à compléter le portrait de ce généreux chrétien.

A. F. G.

(La suite prochainement.)

Anneau nuptial de la sainte Vierge.

A propos de la fête des épousailles de Marie, qui se célèbre le 23 janvier, on a recueilli quelques notes historiques sur l'anneau nuptial de cette incomparable Vierge. — Cet anneau, lisons-nous dans l'ouvrage des Bollandistes, était formé d'une pierre d'améthyste, symbole de virginale fidélité. Il fut apporté, au XI[e] siècle, en Italie, par un Juif de Jérusalem, qui le vendit, avec d'autres bijoux, à la comtesse Judith, épouse d'un noble et puissant seigneur nommé Hugues. Le juif livra l'anneau de Marie avec les autres joyaux à Rainier de Clusium, intendant de la comtesse. Mais celui-ci ne remit point cette relique à Judith; il la garda comme un objet précieux sans lui rendre d'honneurs. Dix années après, son fils unique lui fut enlevé par une maladie soudaine. Au moment où on allait le descendre au tombeau, se réveillant comme d'un profond assoupissement au milieu de la foule étonnée, il se leva, raconta la faute de son père et révéla l'existence du trésor qu'il recélait. Quand il eut achevé cette accusation terrible, il s'enveloppa de son linceul, se recoucha dans sa bière, et s'endormit du sommeil des morts. Le malheureux Rainier, hors de lui-même, anéanti, avoua son crime; il remit le dépôt sacré, qui devint dès lors la richesse de Clusium et l'objet de la vénération des fidèles. Quelques années après, on dit qu'une princesse du sang royal, nommée Valdrade, eut la témérité d'essayer l'anneau béni de la Vierge. En retirant son doigt, il se trouva desséché, et nul remède ne put jamais lui en rendre l'usage.

Plus tard, l'anneau nuptial de saint Joseph passa en la possession des habitants de Pérouse, auxquels, après de longs et sanglants débats, il fut enfin solennellement octroyé par le Pape Innocent VIII.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — *Le saint Concile.* — Un correspondant classe les matières traitées ou à traiter sous huit titres. 1° Ce qui a pour objet la gloire de Dieu; 2° l'intégrité de la foi; 3° la splendeur du culte divin; 4° la discipline du clergé séculier et régulier; 5° l'éducation salutaire du clergé; 6° l'observation des lois ecclésiastiques; 7° l'éducation de la jeunesse; 8° la paix et la concorde de l'univers par la propagation de la foi et l'exaltation de la sainte Eglise.

Voici les noms des prélats français faisant partie des commissions du Concile. Dans celle chargée de recevoir et d'examiner les propositions que chaque Père peut faire en vertu de son droit d'initiative : Nosseigneurs de Rouen et de Tours. Dans celle qui concerne les questions relatives à la foi : Nosseigneurs de Poitiers et de Cambrai. Dans celle de la discipline : Nosseigneurs de Nîmes, du Mans et de Quimper. Dans celle où l'on doit s'occuper des ordres religieux : Nosseigneurs de Strasbourg, de Rennes. Dans celle des rits orientaux et des missions : Nosseigneurs d'Alger et d'Angoulême.

— Le 6 janvier, *deuxième session publique :* Formule de la profession de foi de Pie IV, solennellement prononcée par Pie IX; ensuite les Pères de diverses dignités viennent aux genoux du Pape, d'abord un à un, puis quatre à la fois, ratifier le serment fait au nom de tous : « Moi, N. N., je promets, je voue et je jure suivant la formule qui vient d'être lue. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles. »

Le 10, sixième congrégation générale, secrète pour le public, clôture de la discussion sur les premières propositions soumises à l'examen des Pères; les procès-verbaux des séances et des discours prononcés sont remis à la Congrégation de la Foi.

Le 14 et le 15, examen de quelques questions concernant la discipline.

— Parmi les évêques qui ont parlé dans les différentes séances conciliaires, on nomme Nosseigneurs : de Grenoble, de Sens, de Montauban, de Saint-Brieuc, de Châlons, de Perpignan, de Besançon, de Paris, d'Orléans, de Sozopolis (Mgr Charbonnel), et Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon.

— Octave de l'Epiphanie. Dans l'église de Saint André della Valle, messe dans tous les rits, sermons dans toutes les langues. Des auditeurs ont affluè aux sermons de NN. SS. de Tulle, d'Aire, de Belley, de Carcassonne, de Saint-Brieuc, de l'évêque nommé d'Angers, M. Freppel. — On parle beaucoup d'un discours de Mgr Pie prononcé le jour de saint Hilaire; on en a annoncé l'impression.

— Le 9 janvier, environ 1200 personnes étaient admises au Vatican en présence du Pape. Le Souverain-Pontife leur paraphrasa avec éloquence un passage de l'évangile du jour : « Pourquoi suis-je ici, si ce n'est pour faire la volonté de mon Père céleste. »

— Le ministre des affaires étrangères de Turquie, Aali-Pacha, a chargé Monseigneur Hassoun, patriarche catholique de Constantinople, de remettre, en se rendant au Concile, un riche anneau au Pape, de la part de Sa Hautesse le Sultan.

— Le Saint-Père, pour officier le jour de Noël, s'est revêtu des magnifiques ornements pontificaux que lui ont offerts les catholiques de Lyon.

— *Audience du Comité français pour l'artillerie pontificale.* On sait qu'une trentaine de diocèses de l'Ouest, du Nord et du Centre spécialement, entre autres celui de Chartres, ont vu se former des comités, à l'imitation et sous l'initiative de celui qu'avait institué à Poitiers un zélé catholique, M. de La Chevasnerie. Une batterie rayée de 12 de campagne, huit cents obus, le matériel de rechange d'une batterie de montagne, deux canons de montagne et quatre mille fusées d'obus, soixante mulets d'artillerie et quatre-vingt-dix chevaux, six cents mousquetons Remington, représentant près de 220,000 fr., témoignent du zèle, de l'activité et de l'utilité des offrandes que les catholiques se plaisent à multiplier pour le service de la cause pontificale. Déjà le général Kanzler avait transmis aux divers comités la nouvelle de la bénédiction accordée par Pie IX à tous ceux qui avaient coopéré à l'œuvre des Comités. Le Pape vient de récompenser de nouveau leur zèle en admettant à une audience spéciale le président et les membres des divers Comités présents à Rome : Sa Sainteté après avoir reçu la liste des bienfaiteurs, a répondu par une allocution familière et touchante au discours si catholique de M. de La Chevasnerie.

— *Denier de Saint-Pierre.* Le 2 janvier, une réunion publique a été tenue dans la Ville Éternelle, sous la présidence de Mgr Mermillod, en vue d'arriver à une organisation plus générale et plus pratique de l'Œuvre du denier de Saint-Pierre. On doit savoir que depuis la perte de ses riches provinces, le Saint-Siége a vu son revenu tomber à

30 millions et se maintenir aussi faible, tandis que s'augmentait la dette générale. Aujourd'hui le Saint-Siége se trouve avec un budget dont les dépenses nécessaires s'élèvent à 60,574,000 fr. et les recettes à 30,471,000 fr. Comment peut se combler un tel déficit? La grande et indispensable ressource sur laquelle le Pape doit compter chaque année, c'est le *Denier de Saint-Pierre.* M. de Corcelles a fait sur cette question un important travail. La conclusion facile à tirer de ses renseignements, c'est que les catholiques ont fait beaucoup pour leur Père commun, mais qu'il faut faire plus encore : il faut faire mieux connaître et propager l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre méprisée par tant de gens plein d'ignorance ou de mauvaise foi.

— Alger. On lit dans l'*Echo de Notre-Dame d'Afrique*, l'intéressante revue religieuse d'Alger :

« M. le recteur de l'Académie d'Alger vient d'adresser à M. Barthe, directeur de l'école des frères de Blidah, une lettre dont nous extrayons le passage suivant ;

» J'ai l'honneur de vous annoncer qu'à la suite du concours départemental ouvert à la fin de l'année scolaire 1868-1869, M. le ministre de l'instruction publique a accordé le 1er prix à l'école que vous dirigez. »

» Cette nouvelle n'a rien qui nous étonne; depuis bien longtemps nous sommes convaincus de la supériorité de l'enseignement que l'on appelle *congréganiste* et que nous appelons, nous, *enseignement de la science et du zèle, sous l'influence et la sauvegarde de la religion.* La distinction que vient de recevoir l'école des frères de Blidah, la place au-dessus des autres écoles du département d'Alger, mais elle ne la place pas plus haut dans l'estime de ceux qui l'avaient depuis longtemps appréciée. »

La Biographie du R. P. Eymard, fondateur de la Société du Saint-Sacrement, vient de paraître à Marseille. Cette vie toute brûlante de l'amour de Jésus-Hostie et de Marie Immaculée, est mise en relief d'une manière très-saisissante dans cet intéressant et pieux ouvrage. En attendant qu'il nous soit possible d'en faire le sujet de nos esquisses, nous recommandons cette histoire simple et touchante aux lecteurs de la Voix ; elle se trouve au prix de 2 fr. 20, franco, à Marseille, 7, rue Nau, chez le Supérieur des religieuses du très-saint Sacrement.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur à Notre-Dame de Sous-Terre, pour une faveur précieuse, obtenue par son intercession. — 2° Un cierge de 25 fr., en action de grâces à Notre-Dame de Chartres. — 3° Une nappe et une garniture offertes à l'autel de Notre-Dame Sous-Terre, par une personne de Paris. — 4° Un cœur en reconnaissance de ce que certains symptômes fâcheux n'eurent pas les suites graves que l'on redoutait.

Lampes. — 88 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de janvier, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre :* 50 à brûler pendant 9 jours, 11 pendant 1 mois, 1 pendant 3 mois, 6 pendant 1 an. *Devant Notre-Dame du Pilier :* 3 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. — Puis en dehors des deux sanctuaires du Pèlerinage, savoir : Devant Saint-Joseph : 8 pendant 9 jours, 2

pendant 1 mois. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus : 2 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. — 3 pendant 9 jours devant la Crèche de l'Enfant Jésus.

Recommandations Neuvaines et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues les plus nombreuses demandes sont ceux du Mans, de Paris, de Blois, de Versailles, de Metz, de Poitiers, d'Orléans, de Lyon, de Strasbourg, de La Rochelle, de Rouen, etc.

Consécration des petits enfants. — 23 nouveaux inscrits, dont 7 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de janvier : 276. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 103. — Nombre des visiteurs pour la Crypte après les heures des messes : 166.

Fête de l'Adoration a la Crypte, le 20 Janvier. — On aime à voir dans une nuit sereine le firmament semé d'étoiles qui célèbrent à leur manière le Dieu créateur.

O quel sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps!
Quelle grandeur infinie!
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords!

Le 20 janvier, les fidèles pensaient à ce spectacle de la nature en prenant place à la Crypte pour la solennité de l'Adoration ; ils admiraient sous la voûte séculaire, noircie par les peintures du 12e et du 17e siècle, une image du ciel étoilé. Une quantité considérable de petites lampes séparées par des cœurs en vermeil qui reflétaient leur lumière, planaient sur le sanctuaire du pélerinage comme des constellations ; Marie, belle comme la lune, *pulchra ut luna*, rayonnait au milieu de ces groupes de points lumineux : et cet admirable système de radiation était là pour louer le Dieu-Hostie, lui-même soleil de justice : *laudate eum omnes stellæ et lumen*. A l'entrée de la nef, l'étable de Béthléem, nouvelle décoration de cette année, avait disparu ; l'âme allait fixer son attention non plus sur Jésus dans son berceau, mais sur Jésus au calvaire et à la Cène, sur Jesus glorifié. Toutes les magnificences de la fête devaient répondre à ces splendeurs, qui dès le matin avaient réjoui nos regards. Dire le nombre des communiants aux messes qui se succédèrent d'heure en heure nous serait chose impossible ; nous avons constaté une fois de plus que la Sainte-Grotte était bien vraiment considérée à Chartres comme le principal centre de la dévotion. Dans le cours de la journée, nous vîmes constamment, en avant de la foule pieuse que nous n'avons point comptée, quarante-deux adorateurs ou adoratrices choisis parmi les membres de diverses confréries, et les élèves des pensionnats de la paroisse ; on remarquait quatre clercs de Notre-Dame en habits de cœur, agenouillés au pied de l'autel. La longue et large nef eut peine à contenir toutes les personnes qui désiraient assister à la clôture de la fête. M. l'abbé Bourlier, supérieur des Chapelains de Notre-Dame, avait le matin après l'exposition du Saint-Sacrement, par quelques mots d'édification, demandé aux âmes pour Jésus les prémices de la journée ; à la cérémonie du soir, le sermon annoncé expliqua les jouissances béatifiques que l'on goûte devant les bien-aimés tabernacles : *Quàm dilecta tabernacula tua*. M. l'abbé Piau, vicaire de Saint-Aignan, exprimait ainsi dans un style doux et pur,

les sentiments qui avaient dû retenir à la Crypte les adorateurs. Disons en finissant, que la bonne musique ne fit point défaut; quel charmant effet produisirent le soir l'*Ave verum* de Mercadante et l'*Ave Maria* d'Hœndel, mais bien plus encore le matin, le *Gratias agimus* de Lesueur ; ce suave *duo* de soprani, exécuté par les clercs que n'apercevait point l'assistance semblait, nous a-t-on dit, un écho de voix célestes ; on pensait à l'hymne d'action de graces, au chant eucharistique des anges.

— La fête prochaine de l'Adoration aura lieu le 17 février, dans l'église de Saint-Pierre, à Chartres.

— Le 31 décembre, à 5 heures du soir, ont eu lieu à la Crypte le salut et la bénédiction du Saint-Sacrement, en action de grâces des bienfaits reçus pendant l'année. Bienfaits personnels, faveurs accordées à l'Eglise surtout pendant le mois de décembre, époque de l'ouverture du Concile; que de motifs de remercier le Seigneur! En cette circonstance on était encouragé à la prière pour le Souverain Pontife, en pensant qu'à Rome, vers la même heure, Sa Sainteté accompagnée des cardinaux assistait au *Te Deum* solennel, chanté dans l'église du *Gesù*. Depuis, les correspondants des familles catholiques ont donné des détails sur cette cérémonie du *Gesù*. Ils disent que les avenues de l'église étaient occupées par une multitude compacte à peine contenue par une double haie de soldats. Les cardinaux en manteaux de pourpre, trois cents évêques peut-être, l'Impératrice d'Autriche, le Roi de Naples et les Princes exilés entouraient le Saint-Père. Le Pape, après une courte adoration, se leva et entonna l'hymne d'action de grâces qui fut poursuivi alternativement par les musiciens de l'orchestre et par toute l'assemblée ; puis au *Te Deum* succéda le *Tantum ergo*. Au sortir de l'église, les *vivats* de la foule suivirent le Saint-Père sur toute la route du Vatican. Il faut espérer que le Seigneur comblera de bénédictions tous ceux qui l'aiment pendant l'année commencée si heureusement ; puissent aussi ceux qui ferment les yeux aux preuves de sa miséricorde rentrer enfin dans la voie des élus ! C'est ce qu'ont demandé sans aucun doute à Rome, le 31 décembre les successeurs des Apôtres, c'est ce que nous demandions aussi, nous, petite portion du troupeau, au Divin Pasteur, par l'entremise de Notre-Dame.

Grâce de la profession religieuse obtenue par l'entremise de Notre-Dame de Chartres.

Collége Sainte-Croix-Neuilly-Paris, 1er janvier 1870.

Monsieur le Directeur.

L'année 1870 s'est ouverte pour nous par une de ces cérémonies qui font époque dans la vie de l'homme et laissent dans l'âme d'ineffables souvenirs. Samedi dernier, premier jour de l'an, à huit heures du matin, le son de la cloche nous réunissait tous dans la modeste chapelle du collége. Un jeune confrère, monsieur l'abbé Charles Vallée, du diocèse d'Orléans, s'avançait au pied de l'autel pour offrir son holocauste au Seigneur et s'attacher à son service par les liens étroits et indissolubles de la profession religieuse. Depuis longtemps

dans la ferveur de son désir, il sollicitait la grâce de présenter son sacrifice à Dieu; mais Dieu dont les desseins sont impénétrables, pour éprouver sa vertu, semblait se plaire à éloigner ce moment heureux, chaque fois qu'il croyait le saisir. Une si longue attente n'a pu ni désespérer son courage, ni refroidir son amour, et après trois années de la plus rude épreuve, *grâce à N.-D. de Chartres à laquelle il avait tout dernièrement confié ses intérêts,* le bon Maître récompensait généreusement sa persévérance en acceptant son immolation. Le R. P. Champeau, supérieur du collége, délégué par le T.-R. P.-Général, a prêté avec joie le concours de son ministère à une fête si touchante. Après quelques cérémonies préparatoires il celébra la sainte messe...

Vêtu de noir comme un homme qui va mourir au monde, entouré des religieux de la maison, le jeune novice était pieusement agenouillé au milieu du sanctuaire, un cierge à la main. Nous pûmes tous le voir recueilli et attentif, suivre avec émotion le mystère adorable. Sans doute qu'en face de la grande victime, il préparait son sacrifice et apprenait d'elle à s'immoler avec autant de joie que d'amour... La messe achevée, le célébrant quitta la chasuble et revêtit la chape pour entonner les litanies des saints; pendant qu'on invoquait ainsi la cour céleste, le jeune novice était étendu sur le pavé du sanctuaire, les bras étendus en forme de croix, figurant par là le sacrifice qu'il allait consommer dans un instant. — Le chant terminé il se releva, les traits empreints d'une vive émotion et s'avança jusqu'aux pieds du célébrant, plaça ses mains dans les siennes et lut la formule de ses vœux, engagements sacrés qui mettaient entre lui et le siècle une barrière désormais infranchissable; sa voix tremblait à force d'émotion, des larmes tombaient de ses yeux; ces larmes, larmes d'adieu suprême données au monde, à soi-même, à des parents chéris qui n'avaient pu se rendre à cette cérémonie, larmes de joie sainte et pure en se consacrant au Seigneur, nous exprimaient bien éloquemment et la grandeur de son sacrifice et le ravissement ineffable de son âme dans son union intime avec Jésus. Une émotion vraiment sentie est toujours une émotion partagée. Les anciens profès déjà blanchis sous les drapeaux de la religion, habitués à une vie pleine d'abnégation et de renoncement, sentaient cependant leurs cœurs émus en voyant cette jeune âme briser les derniers liens qui l'attachaient à la terre et se jeter brûlante d'amour dans le sein de Dieu. Le novice devenu profès signa en présence de l'assemblée les engagements qu'il venait de contracter; en même temps son ange gardien sans doute les écrivait dans les cieux où il les retrouvera un jour sur le livre de vie, comme des titres glorieux qui lui donneront droit à l'immortelle couronne. Ensuite au chant si doux de l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum,* le nouveau profès reçut du président le baiser de paix pour le donner à tous les membres de la religieuse famille qui venait de le recevoir dans son sein. Les anges ont recueilli sans doute les larmes de joie qui tombèrent alors de tous les yeux sur ce frère bien aimé à qui le Président venait de promettre de la part de Dieu, en récompense de son sacrifice, le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.

La cérémonie se termina par le chant solennel du *Te Deum.*

Et maintenant, puisse-t-il à l'ombre du tabernacle grandir pour la gloire de Dieu et le salut des âmes! puisse-t-il persévérer dans le sacrifice qu'il a si généreusement accompli, dans la tâche qu'il s'est imposée; c'est le vœu et l'attente de tous ses frères en religion.

Pour moi qui écris ces lignes, j'attends avec impatience le moment

où au pied du même autel, je pourrai, conduit par ce frère bien aimé me lier au Seigneur par un serment solennel. Puissé-je apprendre de lui à devenir dans le creuset une victime d'agréable odeur pour le jour de l'immolation !

J'espère que *Notre-Dame de Chartres* aplanira les difficultés qui s'opposent à la réalisation du plus ardent de mes vœux.

Un enfant de Marie.

Un jeune homme délivré, contre l'attente du médecin lui-même, d'une maladie qui l'a conduit aux portes du tombeau, a voulu remercier, par un *ex-voto* poétique, Notre-Dame qu'on a beaucoup priée à son intention et qu'il appelle sa libératrice.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES

UN MALADE RECONNAISSANT.

I. — L'AGONIE.

C'était minuit : cloué sur mon lit de douleur,
Je me sentais broyé par un mal destructeur.
Debout, à mes côtés, veillait ma pauvre mère :
Elle avait recueilli, de son rêve éphémère,
Ce qui reste d'un rêve : un regret et des pleurs!...
Et moi, je maudissais le temps et ses lenteurs,
Quand soudain une voix à mon cœur bien connue
Retentit doucement jusqu'en mon âme émue.
On eût dit, à l'entendre, un ange qui parlait :
C'était la voix du prêtre, et le prêtre disait :
« Au nom du ciel, mon fils, partez : Dieu vous appelle!
« Vous serez son élu, si vous êtes fidèle.
« Voyageur délaissé sur un mauvais chemin,
« Accourez vîte au port où Dieu vous tend la main.
« Vous êtes affamé? Quelques instants encore,
« Dieu même apaisera la faim qui vous dévore!
« Vous avez soif peut-être, et ce feu malfaisant
« A déjà consumé votre cœur haletant?...
« Quelques instants encore, et par-delà ces rives
« Vous puiserez, mon fils, à la source d'eaux vives!
« Vous vous enivrerez de ce vin généreux
« Qui faisait les martyrs, et qui fait les heureux! »
Et moi, dans mon transport, je lui disais : « mon père! »
— « Eh! bien, mon fils? » — «Je vais mourir? » — «Non, je l'espère;
« Mourir élu de Dieu, cela n'est pas mourir :
« C'est combattre Satan pour vaincre et conquérir! »
Puis, je joignis les mains... Un rayon d'espérance
Ranima tout-à-coup mon corps en défaillance.
Jésus me visita! je pris le pain des forts,
Ce pain qui fait germer les plus belles des morts!

Je reçus dans mon cœur ce baume salutaire
Dont le parfum console au départ de la terre!
Je me tus aux abords de l'esquif fortuné
Qui m'emportait du temps dans mon éternité!!!

II. — LA GUÉRISON.

— « Mais que vois-je? Où sont-ils les apprêts funéraires,
« Et la tombe, et la croix, et les draps mortuaires?
« Je regarde partout... Aucun signe de deuil :
« Ni prêtres, ni parents, ni cierges, ni cercueil...
« Un jour plus tôt hélas! et mon âme saignante
« Peut-être eût recueilli de sa bouche expirante,
« Avant qu'il s'envolât dans les bras de son Dieu,
« Et son dernier soupir, et son dernier adieu! »
— Ami, consolez-vous : la fleur n'est point flétrie;
Sur sa tige en langueur l'étoile de Marie
Dès l'aurore a versé le plus doux de ses feux,
Et la fleur a repris son éclat radieux.
Comme un tigre sur nous le mal se précipite :
Mais la Vierge a veillé sur son ancien lévite!
Pendant quinze longs jours les cierges ont brillé;
Au temple souterrain tous ses Clercs ont prié,
Et le prêtre pour moi, pendant le Sacrifice,
Y demanda l'appui de sa main protectrice,
Et tous, unis au prêtre, imploraient par sa voix,
Celle que jeune encore je servis tant de fois!
Qu'il est doux, qu'il est beau d'être aimé de Marie!
Prenons-la tous pour mère à la mort, à la vie :
Soyons près d'elle unis dans la fraternité
Du Dieu qui dit un jour : « *Amour et Charité!* »
— *Amour et Charité;* loi du christianisme,
Mobile des grands cœurs, source de l'héroïsme.
J'ai vu cet héroïsme et généreux et pur
Dans la Religieuse, au ministère obscur,
Quinze nuits près de moi combattant ma souffrance,
N'ayant d'autres témoins que l'ombre et le silence!
Que le Ciel te bénisse, ô sœur du *Bon-Secours!*
Ce nom seul t'appartient : qu'il te garde toujours!
Ton égide au milieu du monde où l'on t'envoie,
Qu'il soit ta gloire au lieu de l'éternelle joie!
Du Dieu *de bon Secours* ici-bas assisté,
L'élu retrouve au ciel l'*Amour*, la *Charité!*

III. — LA RECONNAISSANCE.

Honneur et gloire à vous, Notre-Dame, ô ma Mère,
Vous qui, des profondeurs du temple séculaire,
Fermez soudain la tombe ouverte sous mes pas,
Et dérobez mon corps aux horreurs du trépas?
Vers les heureux sommets de la montagne sainte
Chacun de vos enfants lève ses yeux sans crainte.

Messagère d'amour, canal mystérieux,
Vous répandez sur tous les doux trésors des cieux!
Du pilote effrayé, quand surgit la tempête,
Vous écartez la mort qui plane sur sa tête ;
Au courageux soldat qui se dit votre enfant
Vous réservez l'honneur d'un triomphe éclatant...
Ici-bas, c'est la mer si féconde en orages,
Où Satan contre nous exerce ses ravages.
Ce monde est notre arène et le champ des combats :
Chrétiens, nous sommes tous pilotes et soldats,
Nous voguons vers le ciel ; éloignez le naufrage !
Nous voulons servir Dieu mais la lutte s'engage.
Levez contre Satan votre bras glorieux,
Et, vainqueurs, nous irons crier victoire... aux cieux!
Là, réunis ensemble autour de votre trône,
Formant de votre cœur l'immortelle *couronne*,
Pilotes et soldats, courbés à vos genoux,
Nous redirons sans cesse : « Honneur et gloire à vous! »

CH. G.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Une jeune personne de ma famille a été dernièrement atteinte d'une maladie qui a mis pendant quelques heures sa vie en danger. Je me suis adressée à Notre-Dame de Chartres, et je viens vous prier d'acquitter ma dette de reconnaissance en faisant brûler devant son image un gros cierge de la valeur que je renferme dans ma lettre.
(V. M. de Strasbourg).

2. Je vous avais prié de recommander dans le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres la conversion d'un jeune homme de ma famille. Ce pauvre jeune homme avait toujours vécu dans un grand éloignement de ses devoirs religieux et, très-malade, il ne comprenait pas le danger de sa situation. Il a répondu au premier appel que lui a fait un prêtre zélé, et lui a donné l'assurance de son sincère retour au bon Dieu, bien avant sa dernière heure qui vient de sonner. Comment vous exprimer toute notre reconnaissance envers Marie?
(T. D. de B.-s.-L., diocèse de Lyon).

3. Mme la baronne Ch. de S. avait demandé au mois dernier qu'on fit brûler deux lampes pendant neuf jours devant la Sainte-Vierge ; elle a obtenu presque de suite une grâce qu'elle sollicitait ; elle en remercie tous les jours la bonne Mère.
(Une personne du dioc. de St-Claude).

4. Un homme de notre paroisse était gravement malade ; on a écrit aux chapelains de Notre-Dame de Sous-Terre pour demander des prières et, aussitôt la neuvaine commencée, la position du malade a changé ; la guérison a été obtenue.
(E. de V. diocèse de Chartres).

5. Les prières que vos Clercs ont bien voulu faire pour moi ont été exaucées. En allant à Paris prochainement, je compte m'arrêter à Chartres pour remercier notre bonne Mère.
(Marquis de M. près Ev. diocèse du Mans).

6. Une lettre qui me vient des parents de mon mari et qu'ils ont écrite après leur pélerinage à Chartres, m'annonce une grace toute spéciale pour laquelle ils avaient tant prié. Mon neveu, enfant âgé

de douze ans environ, sourd-muet de naissance, prononce maintenant quelques mots et semble entendre un peu; jugez combien nous devons remercier Dieu et sa sainte Mère. Je me suis empressée de demander ici une messe d'actions de grâces avec prière à la Sainte-Vierge d'obtenir de son divin Fils que mon neveu parle et entende parfaitement. (Veuve F. des R. diocèse de Troyes).

7. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres! La jeune personne pour laquelle je vous avais demandé des prières a complètement retrouvé sa tranquillité; veuillez faire brûler une lampe en reconnaissance de cette faveur obtenue.
(Sœur S. J. de Mont. diocèse de Tours).

8. Veuillez faire brûler une lampe devant Notre-Dame de Chartres, en action de grâces d'une heureuse délivrance pour laquelle nous avons beaucoup prié cette auguste Vierge : *Virgini parituræ*.
(J. D. de M.-s.-H. diocèse de Rennes),

9. Le 20 octobre, j'ai eu l'honneur de vous adresser une demande de messes et de prières pour un pauvre jeune homme dont la conduite et le défaut de travail affligeaient grandement sa famille très-chrétienne. Depuis ce moment on a signalé en lui un changement de conduite réel; la famille me charge d'exprimer sa reconnaissance.
(Sœur D. de S. diocèse de Blois).

10. Ma femme étant tombée malade, j'avais promis de faire bruler, aussitôt qu'elle irait mieux, deux cierges, un à Notre-Dame de Sous-Terre et un à Notre-Dame du Pilier. Voici un franc en timbres; veuillez offrir ces deux cierges à mon intention.
(A. un pauvre ouvrier).

11. Permettez-moi de vous signaler un fait qui est à nos yeux une preuve éclatante de la protection de Marie sur un jeune enfant. Au mois de septembre dernier, j'étais à la B. G. dans ma famille; J'avais avec moi mon petit-fils qui vint un jour nous dire : « Au bout du parc de mon oncle, il y a un petit garçon qui vient d'avaler un haricot. » L'enfant allait toujours de plus mal en plus mal. Le médecin ne voyait aucun soulagement possible pour ce petit être; moi, j'avais une médaille de Notre-Dame de Chartres, je la passai au cou de l'enfant en recommandant à la mère de dire des *Ave Maria* et de la faire baiser à l'enfant. Enfin, après beaucoup de souffrances, le petit garçon a rendu le haricot par le nez et a été sauvé; la pauvre mère a été bien heureuse et a vivement remercié Marie.
(H. G. de Vend. diocèse de Blois).

12. Gloire encore une fois à Notre-Dame de Chartres qui vient d'obtenir de son divin Fils la conversion du mien, après lui avoir déjà fait gagner un procès qui nous inquiétait depuis si longtemps!
(L. H. au J. diocèse du Mans).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

Lettre Pastorale de Monseigneur l'Évêque de Chartres sur l'ouverture du Concile Œcuménique. — Sa Grandeur Monseigneur Regnault, notre vénérable évêque, a écrit de Rome une lettre pastorale à ses diocésains. Monseigneur, désirant associer toute sa famille spirituelle à ses joies et à ses espérances, lui fait part de ses impressions pendant les fêtes qui ont préludé aux sessions du Saint-Concile. Après avoir excité notre admiration sur la cérémonie d'ouverture dont la description imagée se termine par ce cri du cœur : « Que vos tentes sont admirables, ô Israël! que vos pavillons sont beaux, ô Jacob! » Sa Grandeur présente des réflexions dont nos lecteurs apprécieront la profonde sagesse.

« Cette vénérable assemblée, nos très-chers Frères, n'était pas

seulement un spectacle, elle était un grand enseignement. Là, en effet, se rendait visible la plus grande autorité qui soit sur la terre. L'Eglise catholique touche à l'origine du monde et doit durer jusqu'à la fin des siècles. Elle est l'accomplissement de toutes les figures de l'ancienne loi. Jésus-Christ, son fondateur, a été l'attente et comme la religion de tout un peuple, pendant quatre mille ans ; maintenant qu'il a paru, il soutient et dirige la société chrétienne à travers les siècles. Cette société c'est l'Eglise, une dans sa foi, universelle par son ministère et sa prédication, apostolique dans ses chefs et ses conducteurs, puisqu'elle se rattache aux Apôtres par une chaîne non interrompue de Pontifes, et qu'en remontant de Pie IX à chacun de ses prédécesseurs, on arrive à saint Pierre sur lequel l'Eglise a été bâtie. Cette autorité frappe tous les yeux, c'est bien là cette montagne élevée qui a été préparée, selon le langage du prophète Isaïe, et dont la cime dépasse en hauteur toutes les collines environnantes; les peuples l'aperçoivent de loin et se dirigent vers elle.

Il était digne de la bonté divine, nos Très-Chers Frères, qu'il en fût ainsi. Dieu aime tous les hommes ; il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité. Or la plupart d'entre eux n'ont ni le temps d'étudier; ni l'aptitude propre à un examen approfondi de la religion et à de longues recherches. C'est donc la plus grande autorité de fait qui est le plus facilement connue de la multitude et qui est le plus à la portée de toutes les intelligences. Nulle part on ne voit une société aussi bien constituée que l'Eglise catholique : c'est une armée dont tous les rangs sont serrés, qui compte un nombre immense de soldats et de capitaines, tous obéissant à un seul chef. Celui qui n'écoute plus l'Eglise n'écoute plus Jésus-Christ ; il se sépare du corps et se place lui-même parmi les infidèles ; ce sont les paroles du saint Evangile. Voilà comme la vue d'un Concile général instruit tout d'un coup et apprend aux hommes du monde qui vivent dans le tourbillon des affaires, aux indifférents, à ceux qui tournent à tout vent de doctrine, qu'il y a, dans le catholicisme, quelque chose de grand qui n'est pas l'œuvre de l'homme, et qui a des droits à leur obéissance et à leur respect. Nos frères égarés, les protestants, doivent aussi réfléchir. Où sont leurs évêques? C'est à peine si en Angleterre ils ont pu en réunir quelques-uns. En Allemagne, il y a eu division dès le principe de la Réforme ; les sectes s'y sont multipliées, et après des confessions de foi, des variations sans nombre, plusieurs ont abouti à un pur déisme, qui n'est au fond que l'indifférence pratique pour tout culte religieux.

Qu'il est consolant pour nous, au contraire, nos Très-Chers Frères, de voir que tant de vénérés pasteurs, venus de si loin et représentant de nombreuses populations, ont tous la même foi, révèrent le même chef, s'abordent comme des frères! Et ici il faut encore faire remarquer la sagesse de l'Eglise qui, malgré les reproches et les inculpations de ses adversaires, a toujours voulu retenir l'usage de la langue latine. Sans cet idiôme commun, on ne pourrait s'entendre au Concile. Outre qu'il a empêché les interpolations dans les Ecritures et les livres liturgiques, il est pour nous aujourd'hui le seul moyen de communiquer avec nos collègues qui ont reçu la même mission que nous et qui poursuivent le même but, la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

Sa Grandeur, qui dirige vers ce double but toutes ses forces et toute l'énergie de sa foi, nous en avons eu tant de preuves, insiste ensuite dans sa lettre pastorale sur plusieurs avis que son zèle ne se lasse pas de faire entendre à ses diocésains. De ces avis qui empruntent aux circonstances une autorité nouvelle, nous ne reproduirons que le premier, notre cadre ne nous permet pas de tout dire. « Fermez l'oreille aux conseils pervers des auteurs de tant d'écrits et de feuilles périodiques qui, bien qu'ils aient quelque esprit, de la facilité dans la diction, n'affirmeront certes pas les principes d'ordre et de morale chrétienne qui sont la seule sauvegarde des familles et de la

société. » La parole épiscopale indique ici un grand péril dont ne se garantissent pas assez certains chrétiens eux-mêmes prêts à tout écouter et à tout lire; oh! quand donc tout le monde comprendra-t-il que les mots d'ordre, de paix, de liberté, d'espérance, ne sont que de vains mots sur les lèvres de ceux qui oublient ou méconnaissent l'enseignement de nos Pères dans la foi.

— Des lettres envoyées par Monseigneur à Messieurs les Chanoines et les Supérieurs des séminaires, en réponse à celles qui lui avaient exprimé les vœux de tous pour la nouvelle année, nous apprennent que Sa Grandeur n'a cessé de jouir à Rome d'une parfaite santé, malgré les longs travaux occasionnés par le Concile.

A. F. G.

Nécrologie. — M. l'abbé Brou, curé d'Oulins, est décédé dans sa paroisse à la fin du mois de décembre; il était âgé de 76 ans. Le bon vieillard a été enlevé bien promptement à l'affection de ses paroissiens; la mort a été presque subite; nous recommandons son âme aux prières.

— M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, directeur de l'*Association des Mères Chrétiennes* de Chartres, a lu, en assemblée générale, son rapport annuel sur les faits passés au sein de l'association. Nous en extrayons les lignes suivantes : « Plusieurs saintes et édifiantes Mères-Chrétiennes sont allées recevoir la récompense, ce sont : MMmes de Bruleux, Alban, Legendre, Lefebvre, Ychard, Darcelle, et parmi les Dames étrangères, Mme de Mercier de Caladon, qui de loin était restée si dévouée à notre Association de Chartres, et dans sa dernière lettre me priait encore ardemment de la recommander, elle, ses enfants et ses œuvres, à vos pieuses communions : nous ne faillirons pas à ce dernier vœu de son cœur, et nous aurons pour elle un souvenir dans une de nos plus prochaines communions. Mme Legendre, qui nous était également si attachée, quoiqu'elle ne pût pas assister souvent à nos réunions, à cause de sa mauvaise santé, a voulu en mourant se souvenir de son Association des Mères-Chrétiennes et nous a laissé une offrande pour la complète restauration de notre chapelle Sainte-Anne de Sous-Terre. »

Œuvre des campagnes. — Le bulletin de cette Œuvre a donné un compte-rendu général de l'année 1869. « La providence, y est-il dit, daigne continuer à bénir nos travaux, et nous devons tout d'abord lui rendre de vives actions de grâces! De nouveaux conseils diocésains ont été fondés; dans plusieurs contrées où nous ne sommes pas encore organisés, nous avons conquis de chaleureuses sympathies et nous comptons des amis dans cinquante-sept diocèses. — A Chartres, nous avons à signaler de consolants progrès. Douze missions, deux bibliothèques, un secours d'école et une recette de 2,715 francs, prouvent quel bien y fait l'Œuvre et combien on l'apprécie. Une réunion des Dames a eu lieu en avril, à Paris, chez Mme la marquise de Gouvion-Saint-Cyr, présidente. Une deuxième séance s'est tenue en juillet dans le palais épiscopal et sous la bénédiction de Monseigneur. Enfin, Mme la présidente, efficacement secondée par Mme la comtesse de Cossé et Mme la comtesse de Baulny, est parvenue, après beaucoup de difficultés, à former à la fin de l'année deux réunions : l'une à Châteaudun et l'autre à Nogent-le-Rotrou. A Châteaudun, plus de cinquante prêtres de l'arrondissement et un grand nombre de souscripteurs sont venus se grouper autour de M. l'abbé Barrier,

vicaire-général, et de M. l'abbé Bazin. On espère renouveler chaque année ces assemblées si utiles à l'Œuvre et si profitables à la gloire de Dieu. »

Nous rappelons que les *associés à l'Œuvre des Campagnes* donnent 12 francs par an ou réunissent douze souscriptions d'un franc. Les personnes qui ne peuvent apporter qu'une souscription d'un franc n'en ont pas moins de droit à tous les mérites et priviléges de l'Œuvre. Ces offrandes ont pour but de subvenir aux missions, aux écoles, aux bibliothèques paroissiales. M. l'abbé Barrier est le directeur diocésain.

Les jeunes Économes. — On appelle ainsi à Chartres les jeunes demoiselles, de famille aisée, associées pour venir en aide aux jeunes filles pauvres; elles ont ainsi des protégées dans les *différents Ouvroirs de la ville*; une des ressources qui viennent grossir chaque année la bourse commune, c'est le produit d'une quête après un sermon de charité. Ce sermon a été prêché, le 16 janvier, à la cathédrale, par le R. P. Choizin, actuellement Provincial des Maristes, à Paris. Le prédicateur a fixé l'attention tout particulièrement sur la maison du Saint-Cœur de Marie, appelée souvent par le public *maison bleue*, l'un des ouvroirs auxquels s'intéressent les jeunes Economes; mais sa thèse générale roulait sur les caractéres auxquels on doit reconnaître comme grandement chrétienne l'œuvre bienfaisante qui coopère à l'éducation des filles pauvres.

FEVRIER 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1870.

(Voir le calendrier sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu.* (Voir le mois précédent).

Chaque semaine, indul. plén. pour la *communion réparatrice.*

1er février, mardi. — 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fidèles).

2, merc. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'Archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le scapul. du Carmel; — 5° pour le scapul. bleu; — 6° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 7° pour le Rosaire; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés; — 9° pour les personnes qui récitent chaque jour les litanies de la Sainte-Vierge.

3, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la récitation quotidienne de la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

4, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scapul. rouge; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains.

5, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces ind., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Ste-Vierge (jour au ch. des fid.)

6, dim. — Ind. plén. 1° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains;

— 4° pour les associés à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

7, lundi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles).

8, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fid.); — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fid).

9, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph, (mercredi au ch. des fid.)

10, jeudi. — Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles).

11, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fidèles).

12, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 5 février.

13, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

14, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaque jour le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

15, mardi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.)

16, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au choix des fid.)

17, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le trisagion: *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles.)

18, vend. — Ind. plén. : 1° ponr le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

19, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc., comme au 5 février (jour au ch. des fid.)

20, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).

21, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour, pend. un mois, l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fid.)

22, mardi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.)

23, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

24, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les possesseurs de chapelet, crucifix, médaille, etc., indulg.; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

25, vend. — Ind. plén. pour le scap. rouge.

26, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 5 février (jour au ch. des fidèles).

27, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° deuxième des deux ind. plén. pour les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au choix des fid.).

28, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quatorzième année.

3e NUMÉRO. MARS 1870.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE FRÈRE FIACRE. (1)

Le règne de Louis XIV a tracé dans notre histoire un sillon glorieux. Le Grand Roi, comme le Grand Siècle, y apparaissent avec la pléiade des hommes illustres qui ont imprimé le sceau de leur génie aux merveilles enfantées sous le souffle inpirateur de LOUIS.

Nous ne venons pas ici rappeler leur mémoire, puisque nos annales sont là pour la rendre immortelle, mais nous allons redire la vie d'un humble religieux dont les prières ferventes ont fait descendre sur la reine Anne d'Autriche, jusqu'alors stérile, la douce bénédiction de la fécondité ; et obtenu, par suite, la naissance d'un prince qui devait élever la monarchie française à l'apogée de sa splendeur !

. . . .

Suzanne et Anthaume étaient de pauvres laboureurs qui gagnaient leur pain à la sueur de leur front. Ils demeuraient à *Marly-la-Ville* près Paris, et se faisaient remarquer par leur foi vive et leur tendre piété.

Le 21 février 1609, Suzanne mit au jour un petit garçon qui reçut au saint Baptême le nom de Denis. Sa mère le nourrit et lui donna mieux encore que son lait, elle instilla dans son âme *les sentiments si purs dont elle était animée...*

(1) D'après sa vie, écrite au XVIIe siècle, *avec app. des supérieurs*, sur les manuscrits les plus authentiques.

Quand l'enfant eut grandi, on l'envoya à l'école ; il y apprit promptement à lire et à écrire ; car il était laborieux et intelligent. Les ANTHAUME avaient pour toute bibliothèque deux livres d'Heures et une VIE DES SAINTS. Le soir, à la veillée, l'enfant la lisait tout haut : la *maman* y ajoutait après quelques bons petits mots du cœur, pour mieux graver dans celui de son fils les beaux exemples qui venaient de passer sous ses yeux. On se couchait ensuite, et le petit Denis s'endormait en pensant au CIEL !...

Chose remarquable, le désir de la vie religieuse s'épanouissait déjà comme une belle fleur dans cette petite tête d'enfant. Cependant il gardait son secret au fond de son âme, et, quand ses parents l'envoyèrent dans la capitale pour y gagner sa *pauvre vie*, il choisit le métier de potier d'étain, espérant bien que le bon Dieu ferait *le reste*...

Or il se trouva que le maître chez lequel il travaillait habitait le faubourg Montmartre, non loin du couvent des AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS. Ces religieux étaient privés de toutes ressources ; aussi par compassion les appelait-on dans le quartier *les Petits Pères*, surnom qu'ils conservèrent lorsqu'ils vinrent s'établir près de la place qui porte encore leur nom. Le jeune Denis ne pouvait, en les voyant, se lasser d'admirer leur simplicité, leur modestie ; aussi, lorsqu'il eut fini son apprentissage, sans s'effrayer de leur dénûment, il se rendit auprès du père Anselme, lui demandant avec instances de l'admettre au nombre des *frères*.

« Votre complexion me paraît frêle et délicate, lui répondit le prieur, et votre métier *de potier d'étain* ne pourrait guère vous servir au couvent... cependant, ajouta-t-il, *nous verrons*. »

Notre jeune homme s'en retourna tout triste chez son maître, et bien souvent il renouvela sa requête auprès des bons religieux ; mais pour toute espérance, il recevait toujours le *désespérant* « NOUS VERRONS. » Vingt mois s'écoulèrent ainsi ; Denis n'y tenant plus se jeta au pied d'une image de la Très-Sainte Vierge, suppliant Marie de prendre sa cause en main, et cette tendre mère, touchée de cet acte de confiance et de foi, disposa si bien le cœur du père Anselme que, lorsque le postulant se représenta devant lui, il le reçut à bras ouverts, et lui donna le saint habit sous le nom de FRÈRE FIACRE de sainte Marguerite (19 mai 1631) ; Denis Anthaume avait alors 22 ans. — Quelque temps après sa vêture, le fervent novice fut pris d'une grosse fièvre qui le faisait beaucoup souffrir. L'infirmier, admirant sa patience et son égalité d'âme, lui témoigna de l'affection et lui apprit que c'était la reine ANNE D'AUTRICHE

qui fournissait libéralement à toutes les dépenses des malades. Cette princesse gémissait de ne pas avoir d'enfant, et pour obtenir cette grâce, si vivement désirée, elle répandait d'abondantes aumônes dans les monastères et dans les hôpitaux. Elle avait raison, la pieuse Reine, c'est une puissante médiation auprès du Seigneur, que celle des religieux et des pauvres !

Le frère Fiacre, ému de compassion et de reconnaissance en écoutant l'infirmier, se mit à prier la Très-Sainte Vierge de toute son âme pour qu'elle obtienne, par sa puissante médiation, un héritier à la couronne des *lys*. Le moment n'était pas encore venu où les vœux du bon frère devaient être exaucés...

Ce fut au monastère d'Argenteuil que le novice fut admis à la profession (20 mai 1632). Un an après, ses supérieurs l'envoyèrent à Lyon en qualité de *cuisinier*. Comme il exerçait cette charge, deux religieux franciscains vinrent frapper à la porte du couvent. Il était trois heures de l'après-midi, et ils n'avaient encore rien mangé. Par malheur il ne se trouvait plus rien dans *la dépense*, ce que vint leur annoncer le cher frère tout attristé. De retour dans sa cuisine, « Hé quoi ! mon Dieu » dit-il avec une incomparable simplicité, « allez-vous laisser sans dîner ces bons religieux qui viennent de faire à jeun un si long chemin ? » puis ouvrant de nouveau l'armoire aux provisions, ô bonheur ! ô prodige, il *aperçoit* deux beaux poissons tout accommodés. On peut croire avec quelle joie il les porta aux deux franciscains qui les trouvèrent excellents.

Ce prodige fit du bruit dans Lyon. L'humilité du frère en fut effrayée. Aussi se trouva-t-il très-heureux d'être rappelé à Paris, se figurant qu'il passerait inaperçu dans la foule, comme le ciron qui se glisse et se cache sous l'herbe de la prairie. Mais il se trompait : « c'est un parfum subtil que la vertu, on a beau l'en« velopper, il passe à travers l'*enveloppe* et se fait sentir. »

Lorsque le frère Fiacre revint à Paris, les Augustins n'habitaient plus le faubourg Montmartre, ils étaient établis au nouveau monastère bâti par le père Anselme dans l'intérieur de la capitale. Le roi Louis XIII avait consenti, sur sa demande, à poser la première pierre de leur église (9 décembre 1629), à la condition qu'elle serait consacrée à la Très-Sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame des Victoires*; voulant par là lui rendre grâces de la prise de la Rochelle, cet important boulevard de l'hérésie protestante dont il s'était emparé un an avant cette époque. Lorsque le saint temple fut achevé, on déposa sur le maître-autel une

image *miraculeuse* de Marie apportée de Belgique par le père Ange, surnommé le flamand (1). C'est en priant à ses pieds que nous verrons le FRÈRE FIACRE obtenir ces guérisons et ces grâces merveilleuses dont tout Paris sera témoin.

Arrivé dans la grande cité on lui donna l'office de *quêteur* qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Il allait par la ville, la besace sur le dos, le chapelet en main, les yeux baissés, l'esprit au ciel, marchant toujours uni à Dieu au milieu des bruits discordants qui frappaient son oreille, et portant sur son visage, selon la belle expression de Tertullien, « un certain air de l'Eternité. »

D'ordinaire silencieux, il ne tarissait pas quand il parlait du divin amour. « Pour trouver *tout* facile, » disait-il, « il ne faut qu'AIMER! » et le bon frère faisant comme il disait, il en résultait que *rien* ne lui paraissait pénible, et qu'il ajoutait à la *règle*, déjà si rigoureuse qu'il avait embrassée, d'incessantes prières et d'effrayantes austérités !... Le bon religieux ne quêtait pas seulement pour ses *frères* en religion, il quêtait aussi pour les pauvres, ses *frères* en Jésus-Christ. Il le reconnaissait, se plaignant de *la faim* chez les uns ; de la *nudité* chez les autres... Aussi un jour, voyant un malheureux sans vêtements, et tout exténué de besoin, il lui donna toutes ses provisions, et comme saint Martin il partagea avec lui son manteau. A peine s'était-il ainsi dépouillé que le PAUVRE disparut, et le bon frère de s'écrier dans un céleste ravissement : « Je vous remercie, ô doux Jésus ! de l'honneur que vous m'avez « fait en me permettant de vous donner à manger et à boire, et « de couvrir votre nudité !... »

Le saint religieux avait aussi des paroles embrasées quand il parlait de la Très-Sainte Vierge... Il l'appelait son *étoile*, son *échelle*, sa *mère* ; sans cesse il recourait à sa douce médiation, et toujours il en recevait de précieuses faveurs. On doit mettre au nombre des plus signalées les quatre apparitions de Marie dans dans lesquelles la naissance d'un Dauphin lui fut révélée, avec charge de dire à la Reine qu'elle fit faire trois neuvaines : l'une à NOTRE-DAME DE GRACE en Provence ; l'autre à NOTRE-DAME DE PARIS; et la troisième à NOTRE-DAME DES VICTOIRES... Le bon frère communiqua ses inspirations et ses visions à ses supérieurs qui, tout en croyant à sa véracité, lui demandèrent un signe. La

(1) En 1666, cette image de *Notre-Dame de Montaigu*, comme on l'appelait, fut remplacée par une statue de NOTRE-DAME DES VICTOIRES, tenant son Divin Fils d'une main et un sceptre de l'autre.

Très-Sainte Vierge le donna, en faisant au bon frère la description de l'église et de l'image de *Notre-Dame de Grâce* qu'il n'avait jamais vues; description déclarée exacte par des pélerins qui revenaient de ce béni Sanctuaire.

Cependant les enquêtes faites, le *signe* obtenu, la permission n'arrivait pas : c'est que les bons pères craignaient de s'exposer aux risées de la cour en se faisant les messagers de la *bonne nouvelle*.

Tout ce que le frère put obtenir, c'est qu'il irait trouver M. Bernard, surnommé le *Pauvre prêtre*, avec lequel il était lié d'une étroite amitié. Il se trouva que lui aussi avait eu des révélations semblables à celles du bon frère : « alors, saintement inspiré, et ne doutant plus de la volonté de Dieu, il se rendit dès le lendemain au Louvre, pénétra auprès de la reine qu'il allait souvent implorer en faveur de *ses prisonniers*, lui fit part des visions du frère Fiacre, et il lui promit un fils si elle s'engageait à faire les trois neuvaines demandées par la Très-Sainte Vierge. (1) En écoutant cette consolante prédiction Anne d'Autriche se sentit animée d'un sentiment de foi qu'elle n'avait jamais jusqu'alors éprouvé : « Je crois à vos paroles, répondit-elle au *Pauvre prêtre*, et j'obéirai avec joie aux ordres de la Reine du Ciel. » — Tout n'était pas fini, il fallait encore l'assentiment du Monarque; le père Sirmond, son confesseur, se chargea de l'obtenir : toutefois, de concert avec le cardinal de La Rochefoucault, il prit avant les moyens que dictait la prudence pour s'assurer de la réalité des visions du saint religieux. On était en novembre 1637... le 7 février de l'année suivante, le roi enjoignait au Père Chrysostôme (sous-prieur des Augustins déchaussés) de se diriger avec le *frère Fiacre* vers le sanctuaire de NOTRE-DAME DE GRACE, afin d'y prier aux *intentions de la reine*. Trois jours après le pieux monarque consacrait à la Très-Sainte Vierge sa personne, sa couronne, son état, ses sujets; et pour perpétuer le souvenir de cette solennelle offrande, il fit paraître une ordonnance par laquelle il décrétait que chaque année *on ferait, en la fête de l'*ASSOMPTION DE MARIE, *une procession générale dans toutes les églises du royaume* (2). Le bon frère n'avait pas attendu l'ordre du départ, pour invoquer la Mère Im-

(1) De son côté le Père Bernard invoquait avec ferveur N.-D. de Chartres, aux pieds de laquelle le Frère Fiacre devait venir aussi tant de fois s'agenouiller!.....

(2) Le monarque ordonna aussi que l'on reconstruirait le grand autel de l'église de Notre-DAME avec un tableau de la Vierge, tenant entre ses bras son Fils détaché de la croix; et qu'il y serait représenté déposant à leurs pieds sa couronne et son sceptre!.....

maculée du Sauveur sous les vocables qu'elle avait elle-même indiqués. La dernière des trois neuvaines finit le 5 décembre 1637... Par une coïncidence remarquable, 9 mois après (le samedi *4 septembre* 1638), la France entière tressaillait d'allégresse, en apprenant l'heureuse délivrance de la Reine, et la naissance d'un Dauphin. *Un humble servant de Marie.*

(La suite au prochain numéro).

UN FLEURON DE PLUS A LA COURONNE DE SAINT JOSEPH.

Le zélé fondateur de l'Archiconfrérie de Saint Joseph de Beauvais vient de prendre une bien heureuse initiative. Il a présenté à la signature de ses 484 directeurs affiliés, un mémoire tendant à obtenir du Concile œcuménique, *l'établissement d'une fête en l'honneur de la Sainte Famille,* et la PROCLAMATION DE SAINT JOSEPH COMME PATRON DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

La France catholique n'est pas la seule nation qui tourne ses espérances vers le père adoptif de l'enfant Dieu. L'Italie partage cet heureux mouvement.

Une société s'est établie à Ferrare dans le but d'accroître et de propager la dévotion des Chrétiens envers le chaste époux de la Vierge-Mère, et les Evêques du royaume de Naples sont unanimes pour désirer que la suprême dignité *du patronage de la Sainte Eglise* lui soit décernée : ceux des autres provinces d'Italie, formant divers groupes, partagent ce sentiment. Des démarches pressantes sont faites dans ce sens auprès des Evêques de France, des deux Amériques, et des pontifes missionnaires accourus de toutes les parties du globe pour faire partie de la majestueuse *assemblée* réunie au Vatican. Le pieux et savant *Père Bernardino da Porto gruaro,* général de l'ordre séraphique, est l'actif promoteur de cette grande affaire dont il a recommandé le succès aux prières de ses enfants. Prier (faire violence au ciel par ses supplications et ses larmes), tel est le devoir sacré que tous les catholiques ont à remplir envers la Sainte Eglise leur Mère... Devoir doux et touchant... Mission de paix et d'amour!...

Hélas! combien n'est-il pas à regretter le temps que l'on perd en conversations oiseuses, en *discussions* inutiles..... Et ce temps qui s'envole, ces heures qui s'égrènent sans porter aucun fruit, on pourrait les employer d'une manière si avantageuse, en faisant de bonnes œuvres, en s'entretenant *dans le secret de son âme* avec le doux Jésus!... Ah! si au lieu de ces *coups* de langue qui ne font trop souvent qu'aigrir les esprits et refroidir les cœurs, on *frappait* davantage à la *porte du Tabernacle,* on en ferait jaillir des étincelles de lumière, des étincelles de ce feu dont le Cœur de Jésus est l'inextinguible foyer; de ce feu qui purifie les âmes comme le charbon embrasé de l'autel, purifiait les lèvres du prophète Isaïe... D'ailleurs fut-il jamais une époque plus propice pour *demander et pour obtenir*?..... La Sainte Quarantaine s'approche avec son triple cortége de pénitences, de supplications et de larmes. Tous les Evêques du monde catholique réunis autour de la *Chaire de Pierre* reçoivent dans leur ineffable plénitude, ces offrandes de l'*esprit saint* qui doivent « renouveler la

face de la terre. » Enfin nous inaugurons ce mois de mars consacré à notre bien-aimé protecteur, le grand, le puissant, le tout aimable Saint Joseph.,......

Ayons donc confiance, et pour achever d'attirer sur la Sainte Eglise, sur son auguste Chef, sur nos familles, sur nous, les regards paternels de notre BIENHEUREUX PATRIARCHE; redisons souvent ces belles strophes de son office tout empreintes de grâce et de suavité :

« Je vous salue, *Gardien* de mon Sauveur, je vous salue *époux* de la Mère de Dieu, admirable SAINT JOSEPH ! »

« Que de charmes vous trouviez auprès du berceau de Jésus enfant ! »

« Qu'ils étaient délicieux les jours et les années que vous avez employés à le nourrir ! »

« Qu'elle était digne d'envie votre vénérable onction quand vous gardiez le Fils de Dieu ! »

« Vous aviez JESUS sous les yeux, vous le portiez dans les bras; ô bonheur ineffable ! »

« Tenir JESUS dans ses bras, et le posséder tout entier, quel trésor ! »

« Converser avec MARIE, embrasser le FILS DE DIEU, quelles délices ! »

« JOSEPH, ô vous, nouvelle lumière annonçant la nouvelle alliance, ce fils que vous gardez en silence est un dépôt sacré que Dieu vous a confié. »

« Il vous fait partager, en sa faveur, les fonctions et la tendre sollicitude des anges. »

« O JOSEPH, lys de pureté, vous êtes digne de la tendresse que JÉSUS et MARIE ont pour vous. »

« Vous avez reçu de l'auteur de la grâce des prérogatives plus glorieuses qu'aucun mortel. »

« O qu'il est heureux, qu'il est fortuné celui auquel il est donné de vivre sous votre sainte garde; qui mérite de vous avoir pour patron ; de vivre et mourir sous votre protection puissante et tutélaire. »

Nous vous en conjurons, ô Joseph! ô notre Père, notre Guide, notre Ami, soyez-nous propice........ prenez notre cause en main..... Vous le voyez, le monde souffre et s'agite; il court après le bonheur, et ne peut le saisir.... Il veut *tout voir, tout analyser, tout connaître, et l'erreur s'attache à ses pas.... Hé bien, si vraiment une ère de paix doit s'ouvrir quand votre culte béni sera répandu dans tout l'univers* (1), avancez, par votre puissante médiation, ce moment si désiré, et que sous votre GLORIEUX PATRONAGE, la Sainte Eglise de Jésus, réunissant dans une immense étreinte tous les peuples de la terre, les presse sur son cœur maternel, en les appelant SES ENFANTS. C. de C.

M. GABRIEL MENARD DE ROCHECAVE.

(Suite et fin.)

Nos précédents articles sur M. de Rochecave ont mis en relief son infatigable coopération à l'Institution chartraine des Vocations pauvres. Ce zèle était chez lui l'épanouissement d'une foi qui sent le besoin continuel de s'affirmer par des actes, comme la vie de l'arbre se prouve par les feuilles ou les fruits. Laissons parler encore aujourd'hui notre vénéré défunt dans quelques-unes des lettres que nous gardons comme précieux souvenir de sa belle existence. En voici

(1) C'est la pensée de la Vierge Marie d'Agreda, confirmée par plusieurs pieuses révélations.

d'abord trois extraits où nous verrons de nouveau quelles intentions pures et élevées guidaient son dévouement :

« J'ai trouvé dans le numéro du 20 octobre de la *Semaine des familles*,
» le compte-rendu de l'*Histoire de Notre-Dame de Chartres*. Je ne saurais
» vous dire combien ces quelques lignes m'ont fait plaisir. D'abord elles
» m'ont prouvé que l'œuvre, remarquablement écrite de votre anonyme, est
» appréciée comme elle le mérite ; et ensuite elles m'ont dit ce que je
» répète moins bien depuis dix ans : *ouvrons aux enfants des pauvres les*
» *portes du sanctuaire, ce seront peut-être eux qui ouvriront à nos enfants*
» *les portes du ciel*. Je bénis, au déclin de ma vie, l'auteur de ces belles
» paroles si bien faites pour stimuler le zèle des familles chrétiennes et re-
» cruter des souscriptions à votre œuvre admirable des Clercs. »

(Lettre du 1er novembre 1866.)

— « Dites à vos Clercs tous mes vœux pour qu'ils deviennent des prêtres
» faits pour honorer le sanctuaire. Si jamais Satan, qui trompe souvent les
» plus sages, faisait introduire parmi *nos* enfants une seule brebis galeuse,
» j'en éprouverais une profonde douleur, mais j'espère bien qu'il n'en sera
» jamais ainsi. » (Lettre du 1er février 1869.)

— « Voilà les vacances finies et je vois d'ici vos chers Clercs rentrant au
» bercail après de doux moments passés dans leurs familles respectives. Je
» demande à Dieu qu'il les inspire afin qu'ils deviennent de nobles et saints
» desservants du sanctuaire... Je les prie de bien employer l'année d'études
» qui va commencer pour eux ; qu'ils n'oublient pas les succès dont ils
» sont redevables à la Vierge qui enfante les savants, les martyrs, les saints.
» Je serai heureux de leurs progrès tout autant que ceux qui leur ont donné
» le jour. Je serai fier de leur savoir et de leur vertu, de leur *vertu* surtout;
» car *je fais peu de cas de la science dont la source ne vient pas du ciel*.
» C'est à cette science-là que nous devons les Ren., les libres-penseurs,
» les faux philosophes aux lumières nouvelles. »

» Voir tout excepté Dieu, n'est-ce pas un blasphème,
» Le péché des péchés, l'impiété suprême?
» Tout s'affaiblit, se perd et se meurt sans la foi...

» Dites cela de ma part à mes chers enfants. Puissent-ils comprendre un
» vieillard qui, sur le bord de sa fosse, fait des vœux ardents pour leur
» bonheur en ce monde et en l'autre. » (Lettre du 3 octobre 1866.)

Cette sortie sur les aggresseurs de l'Eglise et de la religion n'est qu'un spécimen de celles qui échappèrent souvent à la plume de M. de Rochecave. Mais nous avons remarqué qu'en homme selon le cœur de Dieu, il aimait à exprimer des souhaits de pénitence pour ceux qui excitaient ainsi son indignation.

« Je viens vous prier de faire recommander à Dieu bien des malades, et
» cependant je ne vous ai encore rien dit des plus dangereusement atteints.
» Priez donc par charité pour les D... les R... les L... les S.-B .. J M...
» et *tutti quanti* .. sans oublier mesdames les épouses de ces faiseurs et
» faiseuses elles-mêmes de ces bêtes de livres qui témoignent de la gra-
» vité de leur folie. Dieu seul peut les guérir; ils sont incurables pour la
» science humaine. » (Lettre du 15 avril 1868.)

— « Monseigneur de Chartres doit être bien préoccupé maintenant des
» luttes qui se préparent pour..... Fasse le ciel que les aveugles ouvrent
» les yeux ! car, quoi qu'en aient dit et voulu prouver les L... et les Ren.,
» Dieu n'est pas un vain mot pour la majorité de la nation »

(Lettre du 24 janvier 1865).

— « Je viens de lire l'admirable brochure de Monseigneur d'Orléans. On
» a eu raison de le dire : c'est militaire, c'est enlevé à la baïonnette. Ici
» l'imposture est prise à la gorge ; l'évidence la tient sous ses pieds. Com-
» ment se défendront contre cette écrasante éloquence les journalistes im-

» pies?... Comment?... Avec de nouveaux mensonges. Au lieu de s'avouer
» vaincus, ils calomnieront de plus belle, avec l'espoir qu'il en restera tou-
» jours quelque chose. Ne sont-ils pas les dignes élèves de leur maître
» Voltaire? Ah! que n'ouvrent-ils les yeux! ils verraient que la Vérité qui
» les regarde en pitié, leur tend aussi une main amie, attendu que, si elle
» peut gémir de leur cécité, elle n'a rien à redouter de leurs coups. »

(Lettre du 3 février 1865).

— « Mes préoccupations de famille ne paralysent point celles que nous
» donne notre Père commun (le Souverain-Pontife) et je prie le Seigneur
» avec vous pour les excommuniés de Rome et des nations, afin que le
» repentir leur rende la paix de l'âme, et à nous, le repos qu'ils nous en-
» lèvent. » (Lettre du 17 avril 1861.)

La foi est la racine des vertus; on a dit souvent aussi que l'humilité en était la mère. M. de Rochecave qui, comme nous venons de le voir, se tenait attaché à l'Eglise et à ses enseignements par toutes les fibres du cœur, profitait également des leçons divines qui condamnent les séductions de l'amour-propre. Toutes les circonstances favorables à sa propagande pour l'œuvre de Chartres, il les considérait comme des attentions particulières de la divine Providence et diminuait ainsi à ses propres yeux le mérite de ses démarches.

« J'ai lu avec un grand intérêt les détails que vous me donnez à propos du
» voyage de M l'abbé P. à Rome. Puisque vous croyez qu'il me revient une part
» dans les bénédictions du Saint-Père, je m'incline avec humilité et, quelque
» mince qu'elle soit, je l'accepte avec une profonde reconnaissance J'ai déjà
» fait part à nos abonnés, à qui j'ai eu l'honneur d'écrire, de la faveur qu'ac-
« corde à votre œuvre l'admirable et vénéré Pontife... Espérons que cette
» nouvelle grâce de l'immortel Pie IX nous amènera quelques nouveaux
» bienfaiteurs. » (Lettre du 18 mai 1868.)

— « Nous serons en progrès cette année et nous ne pourrons nous dissi-
» muler que la bénédiction du Saint-Père nous aura porté bonheur. »

(Lettre du 3 juin 1868.)

Voyons maintenant notre vénérable ami en présence de la douleur; la résignation aux grandes et aux petites croix est la pierre de touche d'un cœur fort, la marque du disciple de Jésus-Christ. Des infirmités amenées par la vieillesse, puis la perte de ceux qui lui étaient chers, c'étaient autant d'occasions qui préparaient cette âme si sensible aux dernières luttes de la vie.

« Mon asthme augmente chaque année : il faut bien que la maladie nous
» tue, quand ce n'est pas l'âge; et pour moi ce sont deux ennemis à la fois.
» Je n'en aurais qu'un à combattre, je serais encore le plus faible. Priez pour
» moi, vous et nos enfants; c'est pour la maîtrise que ma vie se prolonge. »

(Lettre du 17 février 1868).

— « Je souffre toujours; la toux, devenue moins fréquente, n'en est pas
» moins continuelle et, catarrhe ou asthme, je crois avoir endossé un de
» ces manteaux de cuisine que les vieillards ne quittent plus une fois qu'ils
» en sont couverts. *A la volonté de Dieu!* J'ai plus vécu que beaucoup
» d'autres et je n'ai pas le droit de lui demander de plus longs jours. »

(Lettre du 15 avril 1868).

— « Ce coup de foudre (une mort subite dans sa famille) nous a tous mis
» dans un état indicible. J'en suis encore tout bouleversé et je me demande
» quand finira pour moi la série des maux qui m'accablent depuis deux ans.
» *Aujourd'hui éclairé sur ce que vaut la vie*, je ne pleure plus ma petite
» fille plus heureuse que nous au milieu des anges; mais son père! mais sa
» mère! Priez et faites prier pour eux, afin que Dieu protége une famille
» éprouvée. » (Lettre du 1er juin 1865.)

— « J'ai tardé à vous remercier des sages réflexions que vous me faites
» (c'était à l'occasion d'un deuil bien grand) et que, Dieu merci, je com-
» prends avec toute la résignation d'un chrétien, quoique, hélas ! je m'in-
» quiète plus que je ne devrais le faire sans doute J'espère que Dieu par-
» donnera à ma faiblesse. S'il n'exauce pas ma prière, et quels *que soient*
» *les maux dont je suis menacé, je bénirai son saint nom en acceptant la*
» *rigueur de ses décrets*. Quand il frappe de douleurs sans nom des personnes
» aussi saintes que... qui donc pourrait se flatter d'avoir plus de droits à ses
» miracles? » (Lettre du 28 mai 1863.)

Les miracles, le bon M. de Rochecave les demandait avec confiance. On le savait à Bergues-Saint-Winoc ; aussi combien de fois ses compatriotes le choisirent-ils pour intermédiaire auprès de Notre-Dame de Chartres, ou, si l'on veut, pour correspondant auprès des chapelains du pèlerinage? Un grand nombre de grâces spirituelles ou temporelles ont été sollicitées de cette sorte, et, en ce moment, nous avons sous les yeux *dix-huit lettres* attestant des faveurs importantes dont les pieux Flamands se sont dits redevables à l'intercession de notre Auguste Patronne après neuvaines et recommandations; ces lettres ont paru presque toutes dans notre bulletin à l'époque où elles nous parvenaient.

Le pieux vieillard vit enfin les jours douloureux où l'attention de ses amis dévots à Notre-Dame de Chartres devait se fixer spécialement sur lui-même; et les neuvaines faites à son intention devaient avoir pour résultat de le sanctifier sans doute mais non de le guérir. Au mois d'août 1868, nous avions célébré l'anniversaire de sa naissance ; nos Clercs, dont il reçut les félicitations au sujet de ses quatre-vingts ans, avaient fêté le nouvel octogénaire par quelques douceurs supplémentaires accordées à leur modeste table. Touché de ces marques d'amitié, M. de Rochecave nous avait écrit des choses charmantes :

« A quelque chose malheur est bon, disait-il avec sa gaieté bien connue,
» c'est parce que l'âge m'a réduit à un régime assez sévère que *mes* enfants
» de Chartres sont à la curée des gâteaux. Grand bien leur fassent ! Je vais
» faire en sorte qu'il leur arrive encore pareille aubaine plus d'une fois et
» jusqu'à mes cent ans, ainsi que le souhaite le rédacteur de la *Voix*...
» Mais que dis-je ! Ne dois-je pas me contenter de ce que le Bon Dieu veut
» bien faire pour moi. » (Lettre du 7 août 1869.)

M. de Rochecave fut en effet content de ce que le bon Dieu voulut; il accepta avec foi et patience les supplices d'une maladie terrible, comme nous l'avons dit en commençant cette petite notice ; puis la mort, sourde à nos vœux de l'année précédente, vint le ravir à notre affection dans sa quatre-vingt-deuxième année. Notre-Dame de Chartres trouvait sans doute que la gerbe de son cher serviteur était assez belle ; qu'il était temps de le faire jouir du saint repos et de susciter à sa place d'autres moissonneurs zélés dans le champ destiné au soutien de ses Clercs. L'Abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Foi des Marins. — Les marins du vaisseau *La Conception*, rentré au Hâvre le 9, avec la *roue du gouvernail brisée*, ont été *pieds nus*, à l'église de Notre-Dame, pour y entendre la messe; ils en avaient fait le vœu pendant la traversée.

Œuvre de sainte Monique et de saint Augustin. — On nous a communiqué dernièrement un rescrit de N. S. P. le Pape Pie IX, adressé à Mgr l'Evêque de Constantine, pour l'extension à l'œuvre ou association nommée plus haut, de toutes les indulgences dont

jouit l'archiconfrérie parisienne des Mères chrétiennes; de plus, le rescrit porte d'autres grâces particulières. Nous sommes heureux de cette nouvelle bénédiction accordée à une œuvre si intéressante, établie, comme nous l'avons déjà dit dans la *Voix*, pour le soutien au spirituel et au temporel des maisons destinées à recueillir les petits algériens délaissés. (Pour les demandes d'affiliation à l'association, s'adresser à M. le Directeur général de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, rue Duguay-Trouin, n° 3, ou à M. l'abbé Caussanel, vicaire-général de Constantine et d'Hippone, rue de Las Cases, n° 6, Paris).

Pie IX et le zouave manceau : audience imprévue. — Un de nos amis, dit M. l'abbé Lochet, du Mans, dans son intéressante revue, un de nos chers zouaves manceaux, raconte ainsi à sa bonne mère une rencontre des plus heureuses de la vie, dont le souvenir embaume toute une existence. « Aujourd'hui même (29 janvier), écrit-il, je me suis rendu au Vatican pour voir de nouveau les loges de Raphaël. Il y avait peut-être un quart d'heure que j'y étais, lorsque j'entendis une porte s'ouvrir; je me retournai subitement et j'aperçus tout d'abord le cardinal Antonelli, puis quelques camériers, le cardinal Bonaparte; enfin après eux venait dans la plus grande simplicité Sa Sainteté Pie IX. Quitter mon manteau et mon képi, me précipiter à genoux fut fait en moins de temps que vous n'en mettez à me lire. Le Pape arriva près de moi, je me jetai sur son pied pour le baiser, et me relevant je lui pris la main pour baiser son anneau, les yeux remplis de larmes. Sa Sainteté s'arrêta devant moi qui restai stupéfait, puis elle fit signe à son escorte de s'arrêter aussi. Pour moi, toujours à genoux, je sentais mon cœur battre à me briser la poitrine. Sa Sainteté daignant m'interpeller, me regarda en face et, me reconnaissant; Elle me dit : « Mais, je ne me trompe pas, tu es bien celui qui était malade l'été dernier, et tu as contracté un nouvel engagement avant de partir? »

« — Oui, très-Saint-Père, et depuis trois mois je sers de nouveau Votre Sainteté. »

« — Debout, mon fils. »

Puis, le Saint-Père me tendant la main, dit à l'un des cardinaux : « La France! oh! la France, bénie soit-elle dans ses enfants! bénie soit la famille de ce cœur dévoué à la sainte Eglise. Dans ses veines coule le sang des martyrs de la Révolution. Sa famille a fait beaucoup durant les désordres de 1793... C'est le plus jeune des membres de sa famille qui continue l'œuvre de ses pères... »

Alors mon pauvre cœur éclata en sanglots!... larmes de joie, de saint orgueil et d'amour pour celui que ce cœur bénit chaque jour. Puis Sa Sainteté me donna sa bénédiction.

« — Très-Saint-Père, lui dis-je encore, je suis en effet l'avant-dernier de ma famille... J'ai une petite nièce qui malheureusement ne peut armer son bras pour votre défense ; mais ses prières et celles de toute ma famille montent bien vives pour Votre Sainteté vers le trône de celui dont vous êtes le vicaire. »

« — *Oh! figlio mio, grazie tante volte* (mon fils, merci! tant de fois), ajouta le Pape, et puis en bon français : « Ecris à ta famille, à tous mes enfants, que je les bénis, eux, tous leurs alliés et amis! »

Jamais, non jamais mon cœur ne fut plus rempli de joie, ma bonne mère. Sa Sainteté était déjà loin que j'étais encore à genoux, pleurant de toute mon âme... Enfin je rentrai à la caserne, je me jetai sur mon lit, littéralement abattu par l'émotion que je venais d'éprouver.

Je m'enveloppai dans mon manteau afin de pouvoir tout à mon aise donner libre cours à de douces larmes, et vider ainsi le trop plein de la joie qui inondait mon pauvre cœur.

Il me fallut ensuite aller à Sainte-Sabine faire chanter un salut avec cinquante zouaves. Mais sitôt après la bénédiction du très-saint Sacrement, je me retirai dans la cellule de Saint-Dominique pour y prier à l'aise et remercier Dieu... Ne puis-je pas dire que c'est là un des plus beaux jours de ma vie? »

Nous avons préféré l'insertion de ce fait si touchant à celle d'une longue série d'alinéas comme nous pourrions en puiser dans divers journaux que nos abonnés lisent comme nous. La plupart des nouvelles qu'apportent ces feuilles, ont besoin de la sanction du temps pour mériter toute notre confiance. Il en est cependant de plus certaines ; en voici quelques-unes :

Le Saint Concile en est à la 27e congrégation générale ; il n'y a eu encore que deux sessions publiques. Plus de cent discours ont été entendus. A la liste des orateurs français que nous avons donnée au numéro de février, on peut joindre Nosseigneurs de Coutances, d'Albi, de Besançon, de Tours, de Nevers, d'Orléans. La discussion a été close sur quatre *Schemata*, un sur le dogme, trois sur la discipline ; bien d'autres restent à examiner ; on vient de s'occuper du *Schema* sur le petit Catéchisme ; c'est dans cette discussion, dit-on, que Monseigneur Dupanloup a prononcé un magnifique discours.

En dehors des Congrégations, les Pères se réunissent par groupes pour mettre leurs lumières en commun. Monseigneur Regnault, notre évêque, résidant au séminaire français, fait partie de la conférence qui s'y tient sous la présidence de Mgr l'Evêque de Meaux ; le secrétaire est M. l'abbé Darras, auteur de « l'Histoire ecclésiastique. »

— Les obsèques du colonel d'Argy, chef de la légion romaine, et du Grand-Duc de Toscane, un des princes détrônés par les révolutions italiennes, ont été célébrées avec une grande solennité. — La fin si chrétienne du colonel d'Argy a été d'un grand exemple pour l'armée ; il a ordonné qu'on mît à l'ordre du jour la bénédiction pontificale qu'il venait de recevoir avec tant de joie de Pie IX, et le crucifix qui reçut son dernier baiser passa dans les rangs des officiers présents qui le baisèrent à leur tour.

— Dix Prélats sont morts à Rome depuis l'ouverture du Concile ; il y en a un français, Mgr l'évêque de Tarbes.

— L'inauguration de la Grande *Exposition* Romaine a eu lieu le 17 février. Le Saint-Père, répondant au discours qui lui était adressé en cette circonstance, a déclaré que l'Eglise catholique, la reine des sciences et des arts, avait toujours été à la tête des vrais progrès.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 1. Une dame voulant mettre une entreprise commerciale sous la protection de Marie, a offert deux beaux vases à N.-D. du Pilier. — 2. Un cœur en action de grâces pour une guérison. — 3. Deux nouveaux vases avec fleurs artificielles, en reconnaissance d'un plein succès dans les affaires temporelles. — 4. Offrande par une excellente famille de Tours, d'une certaine quantité de litres de vin blanc pour le sacrifice de la messe à l'autel du pélerinage. — 5. Un cœur pour faveur obtenue. — 6. La Confrérie de N.-D. de Chartres a offert, le jour de sa fête, le cœur annuel contenant les noms de tous les nou-

veaux associés. — 7. Une nouvelle et magnifique lampe a été offerte à N.-D. de Sous-Terre. Elle porte cette inscription : *Hommage de reconnaissance à N.-D. de Chartres, le collége de l'Immaculée-Conception, Vaugirard-Paris, 22 janvier 1870.* (Le feu venait de se déclarer dans le principal corps de bâtiment, tout le premier étage contenant la lingerie était la proie des flammes; on concevait les craintes les plus sérieuses pour le reste du collége. En ce moment arrive à Chartres une dépêche ainsi conçue : Des prières à N.-D. de Chartres; le collége de Vaugirard est en feu. Or, le lendemain nous apprenions que l'incendie n'avait point eu toutes les funestes suites que l'on redoutait. Aussi dans leur reconnaissance, les Révérends Pères Jésuites nous faisaient parvenir l'assurance que bientôt ils enverraient un témoignage de leur reconnaissance à notre toute-puissante Patronne).

LAMPES. — 111 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 66 pendant 9 jours, 20 pendant 1 mois, 1 pendant 3 mois, 5 pendant 1 an, 1 tous les samedis et tous les jours de fête de la Ste-Vierge. — Devant Notre-Dame du Pilier : 2 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois, 1 pendant 1 an. — Puis en dehors des deux sanctuaires du pèlerinage, savoir : devant saint Joseph : 6 pendant 9 jours, 4 pendant 1 mois, 1 pendant 3 mois. — Dans la chapelle du Sacré Cœur de Jésus : 1 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois, 1 pendant 3 mois.

RECOMMANDATIONS, NEUVAINES ET CIERGES. — Les diocèses d'où nous sont venues les plus nombreuses demandes sont ceux de Paris, d'Evreux, de Vannes, de Nantes, de Blois, de Bayeux, de Rennes, d'Arras, de Rouen, de Besançon, du Mans, d'Orléans, de Grenoble, d'Autun, de Bourges, etc.

CONSÉCRATION DES PETITS ENFANTS. — 27 nouveaux inscrits, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de Février : 256. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 70. — Nombre des visiteurs à la Crypte après l'heure des messes : 127.

— C'est le dimanche 20 février, que la paroisse de Notre-Dame de Chartres a célébré la fête patronale de la Confrérie. Une messe en musique a été brillamment exécutée par l'excellent orphéon de l'École Normale, qui a prêté également le concours de ses nombreuses voix pour le salut du Saint-Sacrement. Le lendemain, à 8 heures, une messe a été célébrée pour les associés défunts.

— NOTRE-DAME DE CHARTRES ET NOTRE-DAME DE DOZULÉ. — La *Semaine de Bayeux* nous disait dernièrement qu'une mission avait été prêchée dans l'église de Dozulé et couronnée par des conversions nombreuses après de ferventes prières adressées à Notre-Dame de Chartres. Qu'est-ce donc que Dozulé? Nous avons des raisons toutes spéciales de le dire à ceux de nos lecteurs qui pourraient l'ignorer. M. l'abbé Durand, le vénérable curé de cette paroisse, a récemment publié, d'après les ordres de son évêque, une notice au triple point de vue de l'histoire, de l'art et de la foi, sur *N.-D. de Dozulé, ci-devant le Plessis-Esmangard, ville ancienne de l'ancien diocèse de Lisieux.* Nous avons puisé dans ce livre fort intéressant des renseignements qui conviennent au bulletin de notre *Pèlerinage*; nous y avons encore remarqué bien d'autres choses utiles à savoir pour un chrétien; aussi engageons-nous nos lecteurs à se le procurer; ils le feront d'autant plus volontiers qu'il se vend au profit de l'œuvre sainte

commencée par le pieux pasteur; les bâtisseurs ou restaurateurs d'églises, comme il y en a tant aujourd'hui grâces à Dieu, trouveront dans ces pages un intérêt tout particulier; ils verront de nouveau ce que la confiance en Dieu peut donner de force, quelles merveilles elle peut produire au milieu des longues et amères contradictions réservées à toute entreprise sérieuse.

M. l'abbé Durand, arrivé à Dozulé en 1837, y trouva une pauvre église trop distante de la population, trop petite pour une paroisse de neuf cents âmes, et menaçant ruine. Bientôt, confiant en sa devise : « Tout par Marie », il rêve un monument à la gloire de Notre-Dame. Le 17 octobre 1843, la première pierre est posée; la dédicace en est faite le 3 novembre 1846; 190000 francs ont été dépensés; la réalisation complète du devis en réclame encore 60000. Au témoignage de nombreux artistes, c'est peut-être la mieux réussie des églises ogivales bâties en ces derniers temps : « pas une pierre qui ne redise et ne chante à sa manière Dieu, la Vierge Marie et l'Eglise de Jésus-Christ.»

Et quel moyen puissant a conduit à un aussi beau résultat, malgré une série incroyable de difficultés? La bénédiction du Seigneur qui sait procurer les aumônes à ceux qui les lui demandent uniquement pour sa gloire. Le pieux desservant commença par faire prier les religieuses d'un grand nombre de communautés, puis les enfants de son catéchisme : « Voilà, dit-il à son évêque en parlant de ces derniers, voilà mes maçons, mes plus habiles ouvriers! » — « Les » religieuses de la *Visitation de Chartres*, en 1840, s'imposent la » généreuse et héroïque résolution de ne commettre aucune infidélité » volontaire, délibérée, pour le succès de l'église de Dozulé... Comment ne pas réussir avec de tels moyens... (Voir la notice page 28).

M. l'abbé Durand aime à constater comme fondement de ses espérances et comme raison des heureux résultats déjà obtenus la *protection visible de Notre-Dame de Chartres*. Son livre contient de longs paragraphes sur ce sujet. Nous lisons à la page 157 :

« Dans le plus délicieux pélerinage de ma vie, où je fus si heureux » de donner sans réserve à la grande Vierge de Chartres mon passé, » mon présent et mon avenir, je rapportai de Chartres l'image bénite » de ce fait miraculeux (la prédiction druidique de la Vierge qui de» vait enfanter *Virgini pariturœ*), image que je possède encore. » C'était en 1834, en sortant de la Solitude d'Issy, près Paris : Dieu » nous favorisa d'avoir pu faire à pied, de Paris à Chartres, le péle» rinage, par une chaleur tropicale — 44 lieues aller et retour). »

En parlant de la petite portion de notre Grande Relique chartraine qu'il put obtenir en 1843 par une faveur exceptionnelle *sur laquelle on ne doit plus compter aujourd'hui*, le bon curé laisse voir une joie enthousiaste et bien naturelle ; cette parcelle du Voile de la Sainte Vierge a porté bonheur à son entreprise et maintenant à son ministère ; c'est un trésor dont le Curé d'Ars aurait été jaloux, dit M. Durand.

« Pour garder ce *voile* miraculeux, écrit-il à la page 165, nos pères » ne crurent pas faire trop belle l'une des merveilles de la chrétienté » (la cathédrale) de Notre-Dame de Chartres. — Pour en posséder » même une petite partie, est-ce trop des sacrifices légers que nous » faisons pour Notre-Dame de Dozulé ?.... Merci! merci! douce Vierge » Marie! grande Notre-Dame de Chartres, ô merci! »

Nous nous réjouissons, nous à notre tour, de voir Notre-Dame de Dozulé ou du Plessis rendre hommage à sa sœur aînée, à sa sœur *protectrice*, ou, pour parler avec plus de vérité, il nous semble que

Marie, honorée d'un culte particulier à Dozulé depuis qu'on y a construit un si beau temple à sa gloire, y trouve avec joie mille occasions nouvelles de parler aux fidèles de Normandie . « Ici je vous bénis, leur dit-elle, que serait-ce si vous alliez à Chartres, dans ma grotte, dans ma basilique? Si chez vous une vertu s'échappe d'une frange minime de mon vêtement, quels effets salutaires mes pélerins de Chartres doivent ressentir chaque jour de la présence de mon vêtement tout entier! Toutefois je suis partout, pour ceux qui m'aiment et me servent, Notre-Dame-du-*Plessis*, selon le langage de vos aïeux, oui du *plaisir* pur, prélude des plaisirs célestes. »

— Nous citerons parmi les pélerins que nous avons remarqués récemment dans nos augustes sanctuaires, Monseigneur Viard, prélat romain, résidant à Paris, et le docteur Herr, médecin célèbre de la capitale; nous venons d'apprendre que le docteur Herr s'engage comme simple soldat parmi les zouaves du Saint-Père; ce généreux projet avait sans doute été le but de son pélerinage. On nous a cité de même un autre zouave pontifical qui était venu recommander son avenir à Notre-Dame de Chartres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. L'année dernière, à cette époque-ci, j'avais recommandé à vos prières un de mes oncles gravement malade. Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui qu'elles ont été exaucées au-delà de toute espérance. Le malade, qui se croyait aux portes de l'éternité, a pu reprendre ses travaux peu de jours après; il se porte aujourd'hui mieux que jamais. (F. N. d'Orléans).

2. Je viens remercier la Sainte-Vierge d'une grande grâce. Mme L. qui est à l'Hôtel-Dieu depuis cinq mois, est bien mieux; elle jouit maintenant de sa raison, et sa santé est aussi bonne qu'on pouvait l'espérer. (S. D. de Paris).

3. Notre fils est guéri; nous attribuons cette grâce aux prières qu'on a bien voulu adresser à Notre-Dame de Chartres. Deux autres de nos enfants réclament deux scapulaires bénits à Chartres; veuillez nous les faire parvenir.
(G. R. de Mulhouse, diocèse de Strasbourg).

4. Ma fille vous avait demandé une lampe pour un mois. C'est justement le jour où cette lampe commençait à brûler, qu'a eu lieu l'heureuse naissance de l'enfant recommandé. Ma fille remercie Notre-Dame de Chartres pour elle et pour son petit J. bien portant.
(I. P. de L. B., diocèse d'Orléans).

5. A. T., sourde et muette a été bien longtemps recommandée pour sa double infirmité à Notre-Dame de Chartres; elle doit faire sa première communion cette année; maintenant elle *entend* et *parle*. Sa sœur va se faire religieuse pour remercier la Sainte-Vierge de ce grand bienfait.
(Au nom de F. Q..., X. une de nos abonnées du Mans).

6. J'ai sollicité, il y a quelques mois, vos bonnes prières en faveur de ma jeune fille, institutrice, atteinte d'une grave maladie. Nous avons ressenti les effets du secours de N.-D. de Chartres.
(L. de B. S. C., diocèse de Rouen).

7. Ma chère mère qui était gravement malade est guérie; nos prières ont été exaucées au-delà de toute espérance. Il nous reste à remercier Notre-Dame de Chartres, notre consolatrice, notre libératrice. (E. B., de V. F., diocèse de Saint-Claude).

8. Connaissant les faveurs innombrables obtenues par l'intercession de N.-D. de Chartres, et étant affligée de maux d'oreilles qui me

rendaient quelquefois sourde; je fis une neuvaine à Notre-Dame de Sous-Terre; il y a deux jours que cette neuvaine est finie, et mon état s'est beaucoup amélioré. (M. V., de P., diocèse de Besançon.

9. Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance contractée envers Notre-Dame de Chartres. Après de cruelles inquiétudes, j'ai été exaucée au-delà de toute espérance; en action de grâces je m'efforcerai de répandre le culte de cette Bonne Mère.

(J. G., de Mam., diocèse du Mans).

10. Remerciements à Notre-Dame de Chartres pour l'heureuse naissance de l'enfant que nous lui avons consacré.

(Le S. de St-J., diocèse de Nantes).

11. P. R. est entièrement guéri; il dit à tout le monde que c'est une grâce qui lui vient de Notre-Dame de Chartres.

(Une personne d'Évreux).

12. Je vous avais écrit pour une jeune personne bien malade; son état faisait peine à voir; elle ne pouvait plus marcher; tous ses membres se contractaient; elle ne pouvait manger sans aide; vous avez eu la bonté de faire faire une neuvaine à son intention, et la voilà radicalement guérie.... La même lettre relate le fait suivant :

13. De même, deux neuvaines ont été faites pour un jeune homme de M., près Meung (Loiret); sa santé est meilleure et, ce qui vaut mieux encore, il s'est converti. « Il ne suffit pas qu'on prie pour » moi, a-t-il dit, il faut de mon côté que je me prépare à faire une » bonne confession. » Dieu soit béni!

(H. J. de C., diocèse de Chartres).

14. J'ai eu le bonheur, il y a quelques mois, de célébrer la sainte messe à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre; j'y ai obtenu la guérison de ma mère; je tiens à le constater. J'espère y retourner bientôt en actions de grâces. (J. P., vicaire de B.-s.-L., diocèse d'Angers).

15. Nous avons obtenu de Notre-Dame la grâce d'une bien sainte mort pour le jeune homme recommandé. Notre cher malade, après un séjour de quatre mois à Paris, sollicita le retour au foyer paternel; le médecin y consentit. La pauvre mère implora N.-D. de Chartres pour la bénédiction du retour qui fut heureux en effet. A peine rentré chez lui, le malade sentit les douleurs s'accroître; il n'y eut bientôt plus d'espoir. Sentant l'approche de sa fin, il voulut préparer ses parents à la cruelle séparation; leur ayant dit qu'il fallait se quitter, il fit une prière pour demander à Dieu de fortifier ses parents et offrit toutes ses souffrances à cette intention. Au milieu de ses crises on l'entendait s'écrier : Mon Dieu, je souffre beaucoup, mais je souffrirais davantage que je vous dirais que vous êtes encore bon; et la Sainte-Vierge, oh! quelle est bonne aussi! Pendant son séjour de Paris il avait communié plusieurs fois; il eut ce bonheur de nouveau quelques jours avant sa mort; il eût désiré que la sainte communion lui fût apportée cette fois ostensiblement, mais la chose était impossible, la cérémonie ayant dû se faire de trop bonne heure parce que le malade voulait être à jeun. Après l'action de grâces, il demanda à sa mère si elle était contente, et sur sa réponse affirmative, il dit : « Et moi aussi! » Il a reçu le Sacrement d'Extrême-Onction en pleine connaissance le soir de sa mort qui était le vendredi. M. le curé lui donna une dernière absolution. Au milieu des angoisses de l'agonie, il formait sans cesse sur lui le signe de la croix. Quelques minutes avant de mourir, il voulut encore le faire sans pouvoir finir, on l'aida; ce qui était le plus frappant, c'est que ce bon jeune homme qui semblait n'avoir plus le sentiment de ce qu'il était, avait encore assez de force pour tourner son regard suppliant vers une image de la très-sainte Vierge, suspendue à côté de son lit. Pour moi, qui en ai été témoin, je n'oublierai jamais cette circonstance touchante; on comprenait tout ce que son cœur pouvait dire à cette bonne Mère. Aussi, malgré les

crises de l'agonie, ses traits sont restés aussi calmes après sa mort qu'aux jours de son innocence.

(X. de La Ferté-Vid., diocèse de Chartres).

— Contre le luxe des toilettes. Au moment de mettre sous presse, on nous fait connaître l'*Union des Femmes Chrétiennes*, brochure qui expose les statuts d'une association contre le luxe des toilettes. L'auteur, Madame de Gentelles, honorée d'un bref de Pie IX au sujet de son premier opuscule si répandu : *Appel aux Femmes Chrétiennes*, vient d'en recevoir un autre plus élogieux encore peut-être et plus encourageant pour une association si utile. (Pour se procurer les statuts, s'adresser à Madame de Gentelles elle-même, à Caen (Calvados); l'*Appel* se trouve chez plusieurs libraires; à Chartres, chez Durand-Pie).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

Œuvre des Pauvres malades. — Le dimanche 13 février, nous avons eu la faveur, car c'en est une, d'entendre M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent de Paris; le célèbre prédicateur plaidait dans la chaire de la cathédrale de Chartres la cause des *Pauvres Malades* de la paroisse Notre-Dame. « L'Eglise catholique est divine, parce qu'elle seule soulage efficacement les souffrances morales; elle est divine parce qu'elle seule soulage efficacement les souffrances physiques. » Tel a été le sujet de ce beau discours.

Quelques jours auparavant avait été publié le rapport de M. l'abbé Dallier, curé de Notre-Dame, directeur de l'Œuvre. Nous avons lu dans ce rapport qu'en 1869, les Dames sociétaires avaient visité six cents et quelques malades; il y a eu trente-trois décès et pas un seul sans le secours des derniers sacrements. Nous citerons ici des traits qui prouvent la bénédiction particulière accordée aux malades secourus par la Société.

« — Une pauvre femme ne s'était plus approchée du Bon Dieu depuis quarante ans; mais la divine Providence réservait à sa dernière maladie la charité de vos secours, de vos visites surtout, Mesdames; et après une bonne confession et une communion faite dans les meilleurs sentiments, elle acceptait la mort avec une douce et sainte résignation, laissant édifiés et pleins de confiance pour son salut tous les témoins de son heure dernière. — Une jeune fille, celle-là, vingt-trois ans seulement, regrettait bien la vie, et ne pouvait se faire à l'idée de la quitter sitôt. Aussi que de délais apportés, que de résistances opposées aux sollicitations de sa charitable visiteuse lorsqu'enfin, touchée par la grâce, un beau jour — jour heureux à jamais pour elle — elle demande elle-même un prêtre, et reste, corps et âme, désormais résignée et confiante entre les mains de Dieu jusqu'à son dernier soupir. — Pour quelques mois qui lui manquaient encore une pauvre petite fille n'avait pas pu faire sa première communion avec ses compagnes à l'église. Elle acheva de s'y disposer, pendant sa maladie, et Notre-Seigneur voulut bien aller lui-même à sa pauvre petite malade, et lui laisser avec la sainte communion dans le cœur la clef du Paradis entre les mains. — Un jeune homme allait mourir à dix-huit ans. Mais que de liens déjà rattachent à la vie, que de projets, que d'espérances d'avenir encore à cet âge! aussi que de prétextes pour ajourner toujours la réception des derniers sacrements! Mais la grâce de Dieu et le zèle persévérant de la charité finirent

pourtant par avoir le dernier, et plusieurs fois même ce pauvre ami eut le bonheur de recevoir la sainte communion. C'est vous dire dans quelles dispositions il s'en est allé. »

Le rapport recommande aux prières tous ces défunts, et de plus celles des dames sociétaires qui elles aussi ont quitté cette terre pour un monde meilleur. Ce sont : Mesdames Grin, Duval, de Bruleux, Lefebvre, Hue, Legendre, Gibon et Hue-Perrier.

Fête de l'Adoration dans l'église Saint-Pierre (Chârtres).

Le matin, procession aux flambeaux et exposition du saint Sacrement; allocution de M. le Curé; aux messes, morceaux d'orgue et chants exécutés par les élèves des pensionnats et d'autres personnes de la ville; pendant tout le jour, présence au sanctuaire d'un ou de plusieurs prêtres, et de membres de la conférence de St-Vincent-de-Paul; dans le chœur, des demoiselles de la Confrérie se succédant aussi pour prier. Le soir, sermon par M. l'abbé Lavanne, curé de Morancez, et salut en musique chanté par le chœur paroissial auquel étaient venus se joindre quelques amateurs distingués.

Dammarie. « La *Voix* aime à redire ce qui est glorieux à la Sainte Vierge : elle aura un mot pour la paroisse de la *Sainte-Dame*, pour Dammarie.

Le dimanche 16 février on y célébrait la fête de l'Archiconfrérie. L'église avait été décorée avec richesse et bon goût ; l'autel de la Sainte Vierge surtout était du meilleur effet, et le soir il devait encore resplendir d'une gracieuse ilumination.

Le chœur musical a exécuté une Messe et de nombreux morceaux qui font honneur à l'intelligente direction de M. l'Instituteur. La Confrérie aussi a marqué dignement sa fête par son *Monstra te* et ses cantiques.

M. l'abbé Genet, directeur au grand séminaire, portait la parole. Doublement sympathique et à la paroisse où il est connu et au sujet qu'il traitait, il a su rendre en termes bien sentis la tendresse de Marie, asile, refuge, mère des pécheurs et l'inépuisable confiance dont elle veut être honorée.

Un mot encore : et c'est ici que la *Voix* voudrait parler haut pour répandre au loin la bonne odeur de Jésus-Christ. Elle dirait avec attendrissement les émotions plus intimes de cette première Messe où les communions étaient si nombreuses et si recueillies.

Mais non, la piété fuit les louanges : elle se nourrit dans le silence, dans l'oubli. Notre voix même, en parlant d'elle, lui causerait des alarmes.

Il suffira de dire que la piété est ce parfum du cœur qui donne la joie aux bonnes fêtes et fait de toute la vie un beau jour. X.

NÉCROLOGIE.

Le 10 février, une lettre de l'évêché nous apprit la perte que venait de faire le diocèse en la personne de M. l'abbé Géray (Denis-Désiré), curé de Bréchamps, lequel était décédé le matin à l'âge de 67 ans et demi. — Ce respectable ecclésiastique était malade depuis fort peu de temps; une paralysie était survenue comme signe avant-coureur de sa fin; il s'était vivement recommandé à Notre-Dame de Chartres pour la sanctification de ses derniers jours.

Ce sont là tous les détails qu'on nous a transmis sur M. l'abbé Géray. Nous serions pourtant heureux d'insérer des articles plus

complets sur les prêtres que la mort vient enlever au diocèse; faute de documents la chose nous est souvent impossible.

Nous avons regretté, au mois dernier, de ne pouvoir donner que quelques lignes à la mémoire de M. l'abbé Brou, curé d'Oulins; aujourd'hui un confrère mieux informé que les personnes consultées par nous en premier lieu, vient réparer un silence dont nous nous étions plaints; laissons-lui donc la parole après l'avoir remercié de son obligeance.

« L'abbé Brou, dit notre correspondant, fut un des plus brillants sujets sortis du séminaire de Versailles, sans jamais se douter de sa propre valeur. Nommé l'an 1818, je crois, vicaire d'Anet et curé d'Oulins, il ne tarda pas à attirer l'attention d'hommes compétents, de juges éclairés. Mgr Frayssinous l'ayant entendu un soir de carême, sans qu'il s'en doutât, fut à la sacristie d'Anet le complimenter et l'embrasser, et le pauvre vicaire était tout confus d'avoir eu dans son auditoire de pareilles oreilles; dès ce moment des liens particuliers, que l'humble curé d'Oulins attribuait à une extrême bienveillance, s'établirent entre lui et l'illustre personnage, qui ne venait pas séjourner à la Ronce, chez Mme de L...., sans aller passer quelques doux moments auprès de son ami le bon curé d'Oulins, comme il l'appelait. La cure d'Oulins avait été antérieurement assez mal occupée. L'abbé Brou ne voulut jamais habiter un presbytère profané par le scandale, et ce presbytère fut rasé. De tels antécédents ne lui avaient pas préparé dans sa paroisse une position riante : il le comprit. Il était doué d'un jugement rare, d'une prudence consommée et en même temps d'un goût prononcé pour le travail, qui l'aida à supporter les ennuis d'un ministère peu fructueux au milieu d'une population prévenue si défavorablement au point de vue religieux. Ces préventions néanmoins s'affaiblirent à la longue par l'influence lente, mais efficace, des bons conseils, des bons procédés, des services, du dévouement généreux et patient du bon curé. Sans jamais heurter, et par sa douceur inaltérable, il parvenait à adoucir les caractères les plus rebelles. Nous, ses amis, nous avons été souvent les confidents intimes de ses peines dans un milieu si indifférent pour les choses de la foi; mais son esprit d'abnégation ne supportait pas l'idée d'un autre poste que celui où la Providence l'avait placé, et il demandait à l'étude, principalement à l'étude de *la botanique*, un délassement, un adoucissement aux chagrins dont son cœur sacerdotal était tant abreuvé. Je ne vous dirai pas l'estime, la considération dont l'honorait le monde des savants dans cette branche des sciences; la position qu'il y avait prise par ses écrits scientifiques pleins de finesse et d'atticisme. Lorsque des éloges lui en revenaient, il les attribuait toujours à une indulgence imméritée. Quinze jours avant Noël il m'écrivait encore qu'il allait voir prochainement un de nos amis communs, le vieux confident des secrets de son âme; des liens de plus quarante ans les unissaient : et le 28 décembre, au moment où l'on procédait à ses obsèques, j'apprenais par une lettre retardée d'un de ses honorables paroissiens la perte qu'ils venaient de faire : la mort fut douce à sa dernière heure à celui qui fut si doux envers tous pendant sa vie.

Agréez... etc. »

— Nous devons à M. Gouverneur, imprimeur de la *Voix*, l'article suivant qui intéressera certainement nos lecteurs :

L'Église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou et sa restauration.

« La mention des importantes réparations qui se font actuellement

à l'abside de Saint-Hilaire nous fournit l'occasion naturelle de dire quelques mots sur l'église elle-même.

S'il est facile de trouver l'époque de fondation de presque tous nos édifices nogentais, disparus ou encore debout, — Hôtel-Dieu, Aumône, Saint-Laurent, Notre-Dame-du-Marais, Saint-Denis, Saint-Jean, Saint-Robert, Capucins, — rien n'est moins aisé que de fixer l'origine de l'église Saint-Hilaire.

Les premiers jalons historiques, sans parler des légendes de Saint-Cenery et de Sainte-Ceronne, se rencontrent dans Grégoire de Tours. On voit qu'à cette époque (moitié du VIe siècle), le diocèse de Séez, formé du démembrement de l'antique diocèse d'Exmes ou Hyesmes, fut agrandi, et que du consentement du Souverain Pontife il lui fut ajouté une portion du Grand Perche qui, alors faisait partie du diocèse de Chartres. Ces nouvelles possessions s'étendirent jusqu'au cours de la rivière d'Huisne, et à cette extrême limite fut construite une chapelle qui devait devenir plus tard l'église paroissiale de Saint-Hilaire. A quelle époque cette partie du Perche retourna-t-elle au diocèse de Chartres, c'est ce que nous ne saurions préciser.

En 1031, Geoffroy II, comte du Perche, fonde le monastère de Saint-Denis, pose la première pierre de la basilique de ce nom, et au nombre des largesses dont il dispose en faveur du nouvel établissement figure « l'église de Saint-Hilaire de Nogent, sise et située sur la » rivière d'Huisne, avec le droit de sépulture, dîmes et tout ce qui en dépendait ; » en 1160, une bulle du pape Alexandre III confirme l'église Saint-Hilaire aux religieux de Saint-Denis de Nogent avec les chapelles en dépendant.

Ces titres nous fixent donc sur un point : c'est que la construction de l'église ne peut être postérieure à 1031 ; et qu'à cette époque déjà Saint-Hilaire était assez importante pour être église paroissiale, puisqu'elle avait ses dîmes, ses droits de sépulture et tous les revenus d'une paroisse. Le style seul de l'édifice, ou plutôt d'une partie de l'édifice, de l'abside, peut donc guider le chercheur, pour fixer d'une manière à peu près précise l'époque de sa construction.

En examinant cet élégant chevet, on peut y reconnaître, sans hésiter, l'architecture romane. Or, les archéologues et les savants sont convenus de fixer de 400 à 950, le roman *primordial*, qui se distingue par ses gros piliers cylindriques surmontés de chapiteaux carrés, ornés de sculpture, représentant habituellement des hommes ou des animaux fantastiques, — ces caractères ne se remarquent pas dans l'abside de Saint-Hilaire. — Passons au roman *secondaire*, lequel règne de 950 à 1100, remarquable par ses arcades, dites en fer à cheval, transition du cintre à l'ogive qui va commencer, par ses colonnettes légères, ses modillons figurés presque immédiatement sous les toits, etc. N'est-ce pas là l'architecture de l'abside Saint-Hilaire et ne peut-on pas, sans s'éloigner beaucoup, placer cette construction entre 950 et 1031, c'est-à-dire vers la 2e moitié du Xe siècle.

Sans aucun doute l'église primitive était loin d'avoir la dimension actuelle, et pourtant elle devait être suffisante, car un pouillé du diocèse de Chartres, rédigé dans la seconde moitié du XIIIe siècle, ne lui assigne que 421 paroissiens; la cure valait alors 30 livres de revenu. Elle dut donc subsister sans grande modification jusqu'au milieu du XVIe siècle, époque à laquelle le *bourg-neuf* (devenu rue St-Hilaire) se peuplant de constructions, la population augmentant sensiblement depuis que ce quartier était réuni à la ville, la chapelle romane fut

coupée dans son axe, fermée par une large arcade ogivale dont on doit remarquer la jolie dentelle, et flanquée d'une vaste nef avec bas-côtés, le tout construit dans ce style gothique flamboyant qui nous fixerait suffisamment sur l'époque de son origine, si la date de 1588 n'était incrustée dans la pierre (1). Le pouillé de 1738 lui donne 2,400 communiants et la cure, qui était toujours à la nomination du doyen de Saint-Denis, valait 900 livres de revenu. De cette même époque date l'édification du clocher, remarquable par la délicatesse des sculptures de ses gargouilles, fenêtres et corniches. Rappelons que la belle cloche de la tour provient de la collégiale de Saint-Jean ; c'est la seule épave qui nous soit restée de ce beau monument détruit.

Il est regrettable que les architectes de l'époque ne se soient point inspirés pour l'édification de la nef-annexe, du joli spécimen qu'ils avaient sous les yeux, mais nous arrivions à un moment où l'on se piquait de connaître mieux les règles de la théologie que celles de l'art; c'est le temps où les savants chanoines de Chartres faisaient enlever leur splendide jubé sous prétexte de dégager le chœur de la cathédrale, où ils faisaient briser les magnifiques verrières du chevet pour voir plus clair à lire leurs oraisons; rien d'étonnant donc à ce que l'église de Saint-Hilaire payât aussi son tribut au triste goût de l'époque.

A la place de l'autel roman qui devait orner le chœur, il vint à l'idée des paroissiens nogentais d'édifier quelque grosse pyramide, bien massive, bien haute, chargée de lourdes volutes, flanquée de niches dorées, marquetée de marbres brillants, et étalant aux yeux éblouis des fidèles un luxe qui devait singulièrement jurer avec la simplicité première. Pour monter cet autel, au style si ridicule, il fallut boucher les fenêtres, couper les colonnettes, cacher les peintures murales sous un épais badigeon; on ne recula devant rien, pas même à saper les vénérables pierres de l'antique rétable du x[e] siècle, pour servir de degrés au nouveau maître-autel.

Une partie de ces côtés de l'ancien rétable ont été retrouvés dans les démolitions : on reconnaît dans les vestiges de sculpture échappés au marteau tous les caractères du plus pur roman.

Cette superbe entreprise fut faite, ainsi que nous l'apprennent deux inscriptions encadrées dans deux plaques de marbre noir placées de chaque côté de l'autel, en 1647, grâce aux libéralités de M. Jules Aubin, curé de la paroisse, de Philippe Gouhier, docteur-médecin, et de Michel Laflèche, et aux souscriptions des pieux paroissiens. Que leurs noms passent à la postérité en faveur de leur excellente intention !

Notre siècle, certainement inspiré d'un goût meilleur, a fait justice de ce clinquant, et par un heureux retour semble revenir à la simplicité sévère de la primitive église dont le roman est le sincère reflet. D'un autre côté les échantillons historiques de ce beau style sont fort rares en France, et quand un monument a pu impunément

(1) Cette pierre, qui porte l'inscription de 1588 était scellée dans le mur de l'ancienne sacristie dite *sacristie noire*. Une autre date commémorative à moitié effacée et où nous croyons lire 1578 existe sur le mur du bas-côté gauche de la nef. Nous croyons que ces dates ne doivent pas être toutefois prises à la lettre et que la construction de la nef a dû être faite ou du moins commencée dans la première moitié du XVI[e] siècle.

traverser tant d'années, il a droit au respect et à la vénération de tous (1).

C'est pour obéir à ce double culte que M. l'abbé Percebois, curé de Saint-Hilaire, a entrepris l'œuvre de restauration avec une délicatesse de goût et un sentiment de l'art dont on ne saurait trop le remercier. Sur les dessins et sous la direction de M. Heurteau, architecte à Orléans, les baies des charmantes fenêtres romanes, honteusement murées, ont été débouchées, les arcs brisés ont été moulés, les meneaux rétablis, les fûts de colonnes ont été remontés, le tout avec un soin et une intelligence dignes d'éloges; mais la réparation capitale a consisté dans la reconstruction de la voûte dont la naissance était à peine indiquée par des arceaux brisés, et qui est aujourd'hui complétement terminée. Cette voûte ogivale, est composée de huit branches encadrant les sept fenêtres du chevet. Les voussoirs sont en briques taillées de façon à ce que leurs angles arrondis forment d'élégants arceaux qui se relient aux faisceaux des colonnes primitives. Clef de voûte, modillons, chapiteaux, tout a été moulé sur les échantillons échappés à la destruction et l'imagination pourra bientôt retrouver, grâce à ces travaux si habilement exécutés, l'abside contemporaine des Fulbert et des Rotrou.

Ces réparations ont naturellement amené la démolition du massif maître-autel de 1647. Peut-être les mânes du pieux curé Aubin et du bon docteur Gouhier ont-elles gémi, en voyant tomber une à une ces niches, ces pyramides, ces ornements rocailles qu'ils s'étaient plu à faire miroiter dans le sanctuaire; peut-être les paroissiens qui avaient ouvert leur bourse pour cette grande œuvre ont-ils même laissé des représentants dans notre génération actuelle, qui auront regretté les belles petites marqueteries de marbres multicolores et les dorures des grosses volutes qui brillaient si bien au soleil... Respectons le culte des souvenirs, faisons la part des regrets quand ils s'adressent à des objets qui reportent nos vieillards aux beaux jours de leur jeunesse; mais en fait de monuments, de monuments religieux principalement, ne consultons point le caprice ni la fantaisie, et renfermons-nous dans les règles sévères, invariables de l'art.

Les démolitions du massif maître-autel ont fait retrouver une partie du rétable primitif. Comme nous l'avons dit, les côtés avaient été brisés et tronqués pour en former des marches; de plus une charmante piscine a été découverte sous la maçonnerie, elle est actuellement rétablie; mais la perte irréparable et dont il ne reste que de trop rares vestiges, consiste dans les peintures murales qui décoraient les entre-baies des fenêtres et très probablement tout le pourtour du chevet. Quelques échantillons de ces peintures ont été recueillis par notre maître dans l'étude du vieux Nogent, — nous avons nommé M. Desmurs, — qui a donné de judicieuses appréciations sur cette page disparue de l'histoire de nos monuments.

On voit, par l'intéressante description qu'il en a faite, ce qu'a coûté à l'art la générosité du bon curé Aubin. La fraîcheur des tons, qui

(1) Après les prétendus restaurateurs, la rivière d'Huisne fut la plus terrible ennemie de l'abside Saint-Hilaire : en 1134, le 23 décembre, l'église fut envahie par les eaux, gonflées par la fonte subite des neiges. — En 1506, la rivière déborda au point d'entraîner le livre du lutrin jusque dans la rue du Bourg-Neuf, à l'endroit connu sous le nom de *Plancher du Pape-Gaux*. En 1579, les eaux s'élevèrent au-dessus du tabernacle du maître-autel; — on peut encore citer les inondations des années 1792, 1793, 1820, 1821 et 1839, dont Saint-Hilaire eut beaucoup à souffrir.

n'ont point été grattés, l'originalité et la naïveté du dessin de quelques peintures sauvées, doivent faire amèrement regretter la perte d'un spécimen intéressant et curieux à tous égards.

Souhaitons maintenant voir à la place du massif autel qui vient de disparaître, s'élever prochainement un rétable simple et en rapport avec le style de son entourage : et, quoi qu'il arrive, l'inspirateur de ces intelligents travaux pourra sans crainte se complaire dans son œuvre et s'appliquer les deux mots du poète : *exegi monumentum*.

A. G.

MARS 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1870.

(Voir le calendrier, pour le diocèse de Chartres, sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu.* (Voir le mois précédent).

Chaque semaine, indul. plén. pour la *communion réparatrice.*

1er mars, mardi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

2, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph. (Tous les mercr. du même mois, l'on peut gagner la même indulg.).

3, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour la récitation quotidienne de la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.); — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

4, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

5, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

6, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

7, lundi. — Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles).

8, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

9, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

10, jeudi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.)

11, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

12, sam. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu.

13, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Francisc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

14, lundi. — Deuxième des deux ind. plén. pour les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au choix des fid.).

15, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc. comme au 8 mars. (jour au ch des fid.).

16, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

17, jeudi. — Ind. plén. Pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles.)

18, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

19, sam. — (St Joseph). Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les assoc. à l'Archic. du saint Cœur de Marie; — 3° pour le scapul. du Carmel; — 4° pour le scap. bleu; — 5° pour les assoc. à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour l'accroissement de cette œuvre; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés; — 9° ind. de sept ans et de sept quarantaines pour les assoc. à l'arch. de Notre-Dame de Sous-Terre (visite de la chapelle de l'arch.; ou, en cas d'empêchement, de l'église paroissiale).

20, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.)

21, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 8 mars. (jour au ch. des fidèles).

22, mardi. — Ind. plén. : pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fid).

23, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

24, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (jour au choix des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois l'invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.).

25, vend. — (*Annonciation*). Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 3° pour les associés à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 4° pour le scap. du Carmel; — 5° pour le scapul. bleu; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains; — 7° pour les associés à l'arch. de St Joseph; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés; — 9° pour les personnes qui récitent chaque jour de l'année les litanies de la Sainte-Vierge (visite).

26, sam. — Ind. plén. pour le scapulaire bleu.

27, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.).

28, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fid.); — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (j. au ch. des fid).

29, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc., comme au 8 mars (jour au ch. des fid.).

30, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St Joseph.

31, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fid.); — 2° pour les exercices du mois de St Joseph (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quatorzième année.
4e NUMÉRO. AVRIL 1870.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE FRÈRE FIACRE. (*Suite*).

Le pèlerinage, que le frère Fiacre avait fait par ordre de Louis XIII, à Notre-Dame-de-Grâce; ses prophéties sur la naissance du Dauphin; les bontés que la Reine lui témoignait; les éloges que faisaient de sa vertu tous les courtisans, portèrent au comble le nom et la renommée de l'humble frère. Mais lui, bien loin de s'enorgueillir de ce concert de louanges, rendait à Dieu la gloire de toutes choses, et s'abaissait dans son cœur... Néanmoins, il souffrait de l'estime publique, et aspirait à s'éloigner de Paris pour y vivre inconnu... Ses supérieurs ne le permirent pas...

Tant de prodiges s'opéraient par les prières du fervent religieux, que les *Pères* ne doutaient pas que Dieu n'agît en lui, et que dès lors il ne *marchât dans la voie* qui devait le conduire à la perfection.

Entre une foule de traits, dans lesquels éclate l'action bienfaisante qu'il exerçait sur la maladie, citons la guérison de la dame *Mercier*, personne de grande vertu et charité, chez laquelle il déposait sa quête, quand il parcourait en mendiant le quartier Saint-Séverin : C'est le frère lui-même qui l'a racontée dans un de ses manuscrits..... C'était le cinquième jour du mois d'avril 1641, comme le frère Fiacre entrait chez la pieuse *recéleuse* de ses

aumônes, celle-ci, affligée depuis bien des années d'un mal de tête aigu, lui dit d'un air *tout fâché* : « Mon frère vous priez » *comme vous le voulez;* je sais que vous avez prié pour beau- » coup de personnes, qui ont obtenu du soulagement par vos » prières auprès de Dieu, je n'ai pas *moins de foi* qu'elles ; je sais » que si *vous vouliez* prier Dieu pour moi COMME IL FAUT, je » serais guérie ; mais *vous doutez*, et puisque vous n'avez rien pu » obtenir de Dieu par vos prières, or ça, faites ce que je vous » dirai, et vous et moi accomplirons la volonté de Dieu. »

Et le bon frère de répondre : « si c'est une chose bonne je la ferai. » — « Oui, elle est bonne, reprit la solliciteuse, Dieu m'a » inspirée de vous demander de me toucher la tête, et alors je » crois que le Seigneur me guérira. »

Le religieux s'en défendait, objectant qu'il n'appartenait qu'aux saints d'agir ainsi.

Mais la malade sans se décourager insistait, insistait toujours; alors le bon frère, voyant la foi de cette femme, lui fit un signe de croix sur le front, en disant : « Je prie Dieu qu'il te guérisse ainsi que tu le désires, » et au même instant les douleurs disparurent pour ne plus jamais revenir...

Cependant bien des idées passaient par la tête du bon Frère; il trouvait sa vie *inutile*, et voilà qu'un beau jour il se mit en instances auprès du Père Archange, (1) (qui venait de fonder une mission en Afrique dans le bastion de France), afin d'aller le rejoindre, espérant par là mériter un jour la couronne du martyr. Mais la Sainte-Vierge lui fit connaître intérieurement qu'il n'avait aucun des talents nécessaires pour faire du *bien* dans ce pays, et qu'il eut à demeurer en paix dans le poste où ses supérieurs l'avaient mis.

Ce désir d'un genre de perfection à laquelle Dieu ne les appelle pas, est souvent la tentation des saintes âmes. Le démon, qui ne peut les porter au mal, cherche à exciter du trouble dans leur esprit, et à leur inspirer le dégoût de leur état, en plaçant devant leurs yeux le mirage trompeur d'un bien plus grand qu'elles n'ont pas reçu la mission d'accomplir.

Ne pouvant pas aller verser son sang sur les plages de l'Afrique, le frère Fiacre fut inspiré de faire avec la souffrance, *avec la croix*, une alliance indissoluble..., il en signa le contrat le ven-

(1) De la noble maison de Lisle, qui, de capitaine de vaisseau, était devenu *augustin déchaussé*, à l'âge de 33 ans.

dredi saint de l'année 1443, en appliquant sur son cœur et sur son bras droit un cachet rougi au feu, et portant l'empreinte du signe sacré de la Rédemption.

Depuis cette époque il supporta avec une sainte joie toutes les contradictions, toutes les épreuves, tous les chagrins qu'il plût à Dieu de lui envoyer, les regardant comme les *enfants de ses désirs*, les *fils premiers nés* de son union avc la Croix du Sauveur!...

Louis XIII était mort, le 14 mai suivant, laissant la régence à la Reine Anne d'Autriche. Cette princesse, sentant le poids immense du lourd et glorieux fardeau qui lui était imposé, se prosterna devant l'image de la Vierge Marie, conjurant cette tendre mère de la fortifier, de la soutenir, et de bénir le Fils qu'elle avait obtenu par sa puissante médiation.

Toujours pieuse, toujours dévouée à Marie, elle annonça l'année suivante au frère Fiacre, qu'il devait repartir pour NOTRE-DAME-DE-GRACE, afin de lui offrir un tableau qu'elle avait fait peindre, et dans lequel le jeune Roi, à genoux devant la Très-Sainte Vierge, lui présentait sa couronne et son sceptre; elle chargea aussi le Frère d'offrir ses actions de grâces à la miraculeuse *Madone*, et lui fit remettre une forte somme destinée aux pauvres et aux mendiants qu'il rencontrerait durant le cours de son pèlerinage.

Le religieux s'acquitta fidèlement de son message et, de retour dans la Capitale, il se rendit au Louvre pour donner à la Reine les détails du voyage qu'il avait entrepris par ses ordres.

Anne d'Autriche et toute la Cour lui firent le meilleur accueil; c'était un spectacle singulier de voir un pauvre frère, avec sa besace sur le dos, ses pieds nus, sa robe de bure, environné des princes et des princesses du sang royal, qui lui demandaient à l'envi de ses nouvelles, et se plaisaient à l'entendre parler de Dieu et de la Sainte-Vierge, avec cette onction et cette simplicité qui les charmait. Le saint religieux, malgré toute sa douceur, ne se faisait *pas faute* de dire aux courtisans de *bonnes* vérités, dont plusieurs profitaient...; il n'y a que des siècles de Foi qui puissent offrir de tels spectacles.

Le frère Fiacre eut, par ses prières, une grande part à la conversion du prince Palatin, que les plus savantes controverses n'avaient pu ni toucher, ni convaincre... Le Prince, devenu fervent catholique, se fit apôtre à son tour et eut le bonheur de

ramener à la foi sa sœur, la fameuse princesse Palatine, qui mourut, abbesse de Maubuisson, en odeur de sainteté.

Une bien grande affliction vînt bientôt fondre sur le cœur de la Reine... Son fils, *son Dieu-donné*, l'enfant du miracle et de la prière, tomba dangereusement malade, (12 novembre 1647...) Le frère Fiacre en fut instruit par révélation..., aussi lorsqu'on l'avertit que la Reine lui demandait d'entreprendre au plus tôt le pèlerinage *royal* de Notre-Dame de Chartres, pour obtenir la guérison du jeune Louis, il n'en parut nullement étonné et partit aussitôt pour la ville de Marie... Quand il revint, le jeune Prince était radicalement guéri. Le saint homme confia à la Régente les pensées de la Paix qui lui étaient venues aux pieds de la Madone séculaire... Elle en fut tellement frappée, qu'elle renvoya peu de temps après le saint Religieux à Chartres, et pour La remercier d'avoir rappelé le roi des portes du tombeau, et pour obtenir, en faveur du Royaume, ce grand bienfait de la Paix, dont la France éprouvait un si grand besoin.

Le frère Fiacre, malgré le but si pieux de ses voyages et le recueillement qui ne le quittait jamais pendant ses courses lointaines, sollicita et obtint de faire une retraite de dix jours pendant laquelle il se livrerait tout entier au saint exercice de la prière et de la contemplation.

« Le troisième jour de ma solitude, dit-il, dans un de ses » écrits, au sortir de l'oraison du matin et de la communion, je » fus dans de continuels ravissements... Mon cœur était dans moi » sans y être... Il voltigeait à l'entour du cœur de Dieu, comme » les abeilles voltigent autour de leur Roi! O communion! » O noces! O jardin délicieux! O mon Roi de gloire et de misé- » ricorde, je n'ai pas encore commencé à pleurer mes péchés et » à me sanctifier. Ou êtes-vous, divin amour de Jésus-Christ? »

« Je suis, lui répond le Sauveur, dans le cœur de mes serviteurs. » « O mon Dieu! qu'il fait bon vous aimer. Votre amour ressemble » au soleil, il éclaire et il brûle; je le sens, l'amour de Dieu entre » en moi, s'augmente en moi comme le flux et reflux entre dans » la mer. »

Et quand il fut sorti de son cénacle, il ne tarissait pas sur les regrets d'avoir été religieux pendant 25 ans, sans faire de retraite... « Que j'ai perdu de bel *argent spirituel*, » ajoutait-il dans son naïf langage, « pour moi et mes amis! O que la solitude est sainte! »

Ces paroles du bon religieux sont une éloquente prédication!... Relancé de nouveau au milieu du monde, le cher Frère comprit davantage encore les maux qu'entraînent après eux les discordes civiles. La guerre de LA FRONDE avait éclaté au bruit du canon qui annonçait la victoire *de Lens*. Qualifiée avec esprit, mais un peu trop légèrement peut être par un de nos historiens, « *une échappée d'écoliers entre deux maîtres sévères*, RICHELIEU et LOUIS XIV, » elle mêla l'étranger dans nos affaires, fut une tache pour les révoltés, un malheur pour la Cour et pour le Pays.

Dans le but d'apaiser ces troubles funestes, la Reine employait, non-seulement des moyens énergiques, mais aussi l'arme si douce et si puissante de la prière : « Il faut que nous ayons recours à Dieu par Marie, » disait-elle au bon frère Fiacre dans ces crises suprêmes... « Allez prier Notre-Dame de Chartres..., » et le saint religieux, prenant son bâton de pèlerin, s'acheminait vers le sanctuaire vénéré. Il y vint jusqu'à neuf fois, recevant toujours de nouvelles grâces, de nouvelles forces, de nouvelles lumières... Dieu lui donna la vue distincte des principaux événements de cette guerre civile, et lui révéla à l'avance le peu de durée du traité de paix de Rueil; la victoire remportée par le comte d'Harcourt sur les Espagnols; l'emprisonnement des princes, et ce combat de la porte Saint-Antoine où Turenne, par sa fidélité et son courage, immortalisa son apparente défaite. (1)

Le cher Frère éprouvait tant de chagrin de ces terribles dissensions qu'il disait à Dieu, dans l'élan d'une prière fervente : « Mon » Dieu, si je pouvais découvrir quelque prière, quelque pénitence » qui put vous apaiser, qui put faire cesser les désordres et » effacer les péchés des Parisiens, je m'en servirais aussitôt. »

Le moment n'était pas encore venu. Les orages de la Régence semblent avoir eu pour objet de faire mieux ressortir encore l'éclat d'un règne qui, semblable au soleil, devait en des jours de paix, *conquis par la victoire*, illuminer le monde de ses feux.

Un humble servant de Marie.

(Suite et fin au prochain numéro).

(1) Le prince de Condé et le comte de Turenne, combattirent avec une égale vaillance Le véritable *vainqueur* dans cette lutte mémorable, fut le canon de la Bastille, que mademoiselle de Montpensier fit tirer sur les troupes du Roi.

LE SIGNE DE LA CROIX. (1).

« Par ce signe tu vaincras. »

Ce mot divin est toujours ancien et toujours nouveau : car il est la formule d'une loi... Constantin, qui le premier mérita de l'entendre, est le type de l'homme... Par ses soins, le signe céleste resplendissant d'or et de pierreries, brille aux regards des légions et devient le célèbre Labarum. Les *aigles romaines*, comme épouvantées, fuient devant la CROIX ; le *paganisme* devant le *christianisme*; SATAN, le vieux tyran de Rome et du monde, devant JÉSUS-CHRIST SAUVEUR DE ROME ET DE L'HUMANITÉ...

Il devait en être ainsi : « De même que Moïse éleva le serpent dans » le désert, » avait dit le Messie, *le vrai signe de croix*, le SIGNE DE CROIX ÉTERNELLEMENT VIVANT, « il faut que le fils de l'homme soit élevé, » afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie » éternelle ; » et dans une autre circonstance solennelle. « C'est » maintenant que le monde va être jugé, » annonce-t-il au peuple qui l'environne : « C'est maintenant que le Prince du monde va être » chassé dehors, et moi quand j'aurai été *élevé de terre*, j'attirerai » tout à moi. » Ce qu'il disait, fait observer l'Évangeliste Saint-Jean, pour marquer de quelle *mort il devait mourir*.

« Chose remarquable quand une *âme*, un *pays*, est de nouveau » abandonné au démon, le premier acte de *l'usurpateur* est de faire » disparaître le blason du souverain légitime : LE SIGNE DE LA CROIX. »

De 1520 à 1530, aurore de la prétendue réforme, quel spectacle nous présente l'Allemagne? Du Rhin au Danube, la plupart des croix qui, depuis la victoire du christianisme sur l'idolatrie scandinave, dominaient les montagnes et les collines, bordaient les chemins, brillaient au sommet des églises, décoraient les appartements du riche ou consolaient la chaumière du pauvre, furent abattues par un peuple en délire. Même spectacle en Prusse, en Saxe, en Angleterre, en Suisse, dans toutes les contrées où le règne de l'erreur vint brutalement renverser l'Empire séculaire de l'éternelle vérité.

« Qui pourrait compter les croix abattues et mutilées sur le sol de » la France en 93?... » Qu'annonçait l'ouragan destructeur? si non » l'arrivée du vainqueur et le rétablissement de sa domination » tyrannique et sanguinaire. »

Nous ne sommes plus à ces époques néfastes où le signe Rédempteur de la croix était violemment arraché des églises et des calvaires ; mais il n'en est pas moins vrai qu'un grand nombre de chrétiens, non seulement le bannissent de leurs demeures, mais qu'ils ne le font presque jamais, ou qu'ils le font sans attention et sans respect ; sans comprendre qu'il nous *ennoblit*, qu'il nous *enrichit*, qu'il nous *protège*, qu'il nous *défend*, qu'il nous *guide*, qu'il nous *instruit* ; enfin qu'il est pour nous une nécessité et un signe de victoire.

Mgr Gaume, dans son beau livre sur *le signe de la Croix*, développe admirablement toutes ces propositions.

« La première chose que l'église fait sur l'homme, le fils de sa » tendresse, » dit-il dans un pieux élan, « c'est le signe de la croix, voilà son premier *bonjour* et son dernier *adieu*. » Voilà le sceau

(1) D'après l'excellent ouvrage de Mgr Gaume, protonotaire apostolique. Se trouve chez Gaume frères, éditeurs, 6, rue de l'Abbaye, Paris. — Prix : 2 francs.

divin qu'elle imprime sur son front, comme un gage de victoire et d'immortalité !

L'usage presque continuel que les chrétiens de la primitive église faisaient de ce signe sacré, fournit à l'auteur les réflexions les plus élevées, appuyées sur d'intéressantes citations. Il montre ensuite, avec autant de justesse que d'esprit, quels sont *ceux* qui ont conservé cette sainte pratique, et *ceux* qui ne l'ont jamais eue... La conclusion qu'il en tire, est, il faut l'avouer, peu flatteuse pour ces derniers.

Il revient souvent sur cette pensée fondamentale, que « depuis la » chute de l'homme ; la nature entière est asservie à l'esprit du mal ; » l'Univers, dit-il énergiquement, est un grand *captif*, un grand » POSSÉDÉ..., une grande *machine de guerre* toujours dirigée contre » nous. » De là les fréquents exorcismes de l'Église sur toutes les créatures,... même sur celles qui sont inanimées, comme l'eau, le sel et le feu... Il nous fait voir ces milices innombrables du Prince des ténèbres *habitant les airs*, comme dit Saint-Paul, planant sur nos têtes, amassant les orages et les tempêtes, et rappelle cette coutume que le peuple *des campagnes*, qui a perdu tant de choses en fait de croyances, a cependant encore assez généralement conservée, de se *signer* dévotement quand l'éclair brille et que la foudre gronde.

Il parle aussi en détail des différentes manières de faire le signe de la croix. Le trait suivant, choisi entre une foule d'autres, nous a paru une preuve évidente du prix que le Seigneur lui-même attache à cette pieuse pratique.

« Sainte Edith, fille d'Edgard, roi d'Angleterre, eut dès l'enfance la croix dans le cœur. Cette petite princesse, une des plus belles fleurs de virginité qui aient orné l'ancienne *île des saints*, ne faisait rien sans marquer du signe salutaire, son front et sa poitrine. »

« Ayant fait bâtir une église en l'honneur de St-Denis, elle pria St-Dunstan, archevêque de Cantorbery, de venir la consacrer. Il y consentit volontiers, et, dans les diverses conversations qu'il eut avec la sainte, il fut frappé de la voir faire très-souvent, à l'exemple des premiers chrétiens, le signe de la Croix avec le pouce sur son front.

Morte bientôt après à l'âge de 23 ans, la Sainte lui apparut... « Vous leverez, lui dit-elle, mon corps de sa tombe, vous le trouverez » sans corruption, hormis les parties dont j'ai fait un usage profane » dans la légèreté de mon enfance. » Ces parties étaient les yeux, les pieds et les mains qui se trouvèrent effectivement consumées, à la réserve du *pouce*, dont elle avait coutume de faire le signe de la Croix...

Le savant auteur appuie beaucoup sur la nécessité du *signe de la Croix* précédant et suivant les repas.

« La prière sur les aliments, « fait-il observer, » est aussi ancienne que le monde, aussi étendue que le genre humain. » Il en fournit d'irrécusables exemples...

Mgr Gaume joint à ces preuves que viennent appuyer la dégénération physique de l'homme, les cas multiples de suicide et d'aliénation mentale, une curieuse nomenclature des arbustes, plantes et végétaux qui sont atteints de maladies inconnues jusqu'à nos jours. Que faut-il donc faire pour jouir de la santé demande-t-il ?... Sa réponse est prévue, *il faut prier* pour détruire l'empire du démon sur les êtres créés ; « il *faut faire* le signe de la Croix, ce trait d'union le plus » universel et le plus ordinaire qui met l'homme et les créatures en » rapport avec la vie. »

Ah ! qu'il était beau le spectacle qu'offraient autrefois les familles

chrétiennes à l'heure du repas... Au milieu de plusieurs générations qu'il avait vues naître, l'Aïeul s'avançait à pas lents auprès de la table : là, élevant ses yeux vers le ciel, il demandait au Seigneur de bénir cette nourriture qu'ils allaient tous prendre, afin d'y puiser plus de force pour le servir et pour l'aimer... Le vieillard faisait ensuite sur la table le signe de la Croix, que l'assistance formait sur sa poitrine en disant Amen... Quand le repas était fini, venait la prière de l'action de grâces, l'acte d'amour de l'âme qui se souvient du bienfait reçu!... On se livrait ensuite à une joyeuse récréation, le cœur était en paix parce que Dieu l'avait béni...

Ces mœurs patriarcales, *ce pontificat de la paternité*, n'existent plus de nos jours; il y a bien encore bon nombre de personnes pieuses qui élèvent leur cœur vers Dieu avant et après les repas; mais pour beaucoup de chrétiens, cette pratique devient comme une sorte de *sauve-qui-peut* quand ils sont en présence de ces gens qui, au lieu de sanctifier leur nourriture par des prières, préfèrent manger à *la façon des crocodiles et des perroquets...*

Chose étrange, ils ne craignent pas, eux, qu'on les remarque : la PEUR est du côté des *autres*..., et dire que ces *autres* sont pourtant des personnes de foi..., c'est à n'y pas croire...

« En faisant le signe de la croix, conclut Mgr Gaume, nous avons » derrière nous, autour de nous, avec nous, tous les grands hommes » et tous les grands siècles de l'Orient et de l'Occident, toute » l'immortelle nation catholique, l'élite de l'humanité... En ne le » faisant pas nous avons derrière nous, autour de nous, avec nous » *les petits hérétiques, les petits mécréants, les petits ignorants*..... » (Faut-il achever? oui puisque nous copions) les petites et les grosses, non, nous n'acheverons pas, le lecteur intelligent comprendra notre silence, et saura y suppléer.

Finissons par un touchant tableau qui renferme de précieux enseignements.

Dans un monastère de Bethléem, fondé par ses pieuses largesses, PAULA, l'illustre matrone romaine, va rendre le dernier soupir... Auprès de la pauvre couche sur laquelle elle est étendue, on voit la Vierge Eustochium qui, s'inclinant vers l'agonisante, essaie d'adoucir ses souffrances, en formant successivement sur ses lèvres et sur sa poitrine le signe consolateur de la Rédemption... Ange de tendresse et de dévouement, elle n'a rien négligé de ce qui pouvait adoucir les souffrances d'une mère bien aimée; mais avant tout elle a eu recours aux remèdes de l'âme, aux prescriptions du Divin médecin... Et quand la sainte eut répondu à *l'appel de la mort*; quand EUSTOCHIUM eut pressé une dernière fois entre ses bras ces restes vénérés et chéris, ce fut par un *signe de Croix* qu'elle calma les premiers élans de sa douleur : car son cœur si chrétien lui disait qu'en la Croix est la force, la consolation, l'espérance et le salut!...

« Seigneur, Prêtre très-saint, vous nous avez légué trois choses im- « périssables; le calice de votre sang, le signe de la croix et l'exemple » de vos vertus. » Nous servant de ces paroles de l'un de vos plus grands saints, (1) nous venons vous dire, ô Jésus, dans l'humilité de nos pensées et la vivacité de notre foi :

Nous boirons à ce CALICE malgré notre indignité, puisque vous daignez nous l'offrir... Nous formerons sur nous en toute occasion le SIGNE SAUVEUR qui nous rappelle le prix sanglant de notre ran-

(1) Saint-Sulpice, évêque de Carthage.

çon; (1) enfin, les yeux baignés de larmes, l'âme inondée de douleurs et d'amour, nous prierons Marie, la Vierge du CALVAIRE, d'imprimer pour jamais dans nos cœurs LES PLAIES DE JÉSUS CRUCIFIÉ.

C. DE C.

LE SANCTUAIRE DE L'ANNONCIATION A NAZARETH.

Depuis que l'Église de Notre-Dame de Sous-Terre est affiliée à celle de Notre-Dame-de-Lorette, par une faveur dont les Chartrains ne pourront jamais être assez reconnaissants, la fête de l'Annonciation nous semble offrir un charme tout particulier à la Crypte. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'entendre les récits de pèlerins de Lorette; d'autres nous ont fait part des impressions qu'ils avaient éprouvées à Nazareth même. Tout cela nous revient en mémoire, le 25 mars surtout, lorsque, aux pieds de la Madone, nous évoquons le souvenir des vieux Druides priant « *la Vierge qui doit enfanter.* » Au temps où ces derniers représentants du paganisme obéissaient ainsi à une inspiration prophétique, les habitants de Nazareth instruits par Isaïe appelaient sans doute de leurs vœux la même Vierge, et sans savoir qu'elle serait leur compatriote, la gloire de leur cité.

La maison de Marie, détachée de ses bases et emportée par les anges, l'an 1291, se fixa en Dalmatie et plus tard en Italie où, depuis bientôt six siècles, des flots de peuple vont baiser ses murs. On ne voit donc plus, à Nazareth que le sol occupé jadis par la *Santa Casa* ; cet emplacement sacré, sans changer de niveau, est devenu la chapelle souterraine de l'église de l'*Annonciation* dont le chœur le domine et les hautes nefs l'environnent. Ses dimensions actuelles sont à peu près celles de la *Santa Casa* savoir : 10 mètres 710 en longueur, et 4 m. 680 en largeur. Au fond, un autel est érigé à l'endroit même où s'opéra le mystère ; sur le marbre blanc du pavé on lit ces mots : *Et verbum caro factum est.* Plusieurs lampes brûlent alentour et à quelques pas de là sont deux colonnes en granit, dont l'une marque le lieu où se tenait l'archange Gabriel. Derrière l'autel est une chambre taillée dans le roc ; d'après la tradition, ce fut la chambre du divin Fils de Marie ; on y a placé cette inscription *Hic erat subditus illis* ; ici il leur était soumis.

Figurons-nous les pèlerins agenouillés dans ce sanctuaire de l'Annonciation, méditant sur la visite de l'Envoyé céleste, sur le ravissement de l'Epouse de l'Esprit-Saint, sur ces jets de flamme, qui auraient traversé son corps virginal, selon les assertions de Catherine Emmerich, au moment du sublime *Fiat.* Quelle doit être leur émotion si le son de la cloche vient soudain retentir à leurs oreilles pour la prière de l'*Angelus*. Il paraît que l'usage des cloches, défendu par les Mahométans dans tout le reste de la Palestine est permis à Nazareth. Heureux privilège qui aura été pour bien des âmes l'occasion d'ineffables jouissances !

Non loin de cette église desservie par les Pères Franciscains, on voit une chapelle bâtie là où fut l'atelier de saint Joseph; puis à une

(1) Le souverain Pontife, Pie IX, pour *exciter les fidèles* à former souvent sur eux le signe salutaire de la *Croix*, a daigné attacher 50 jours d'indulgences à ce signe sacré, chaque fois que les fidèles le feraient en invoquant la très-sainte Trinité, et 100 jours quand ils le feraient, dans les mêmes conditions, avec de l'eau bénite (applicable aux défunts).

petite distance, la fontaine de Notre-Dame-Marie où la Sainte-Vierge est venue puiser l'eau nécessaire à son ménage ; enfin, dans une autre chapelle franciscaine, une grande pierre sur laquelle, dit-on, Notre-Seigneur prit plusieurs fois ses repas avec ses disciples et qu'on a appelée pour cette raison : « Table du Christ. »

Voilà Nazareth avec ses touchants souvenirs. Nazareth ! nous voulons en voir l'image dans notre Église souterraine ; qu'y manque-t-il donc pour la vérité du tableau ? Lisez près de l'autel, au lieu où s'agenouillèrent des suppliants avant comme après la naissance de Marie : Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils. — Et le Verbe s'est fait chair ; deux textes qui résument l'histoire de Nazareth dans son attente et dans le glorieux accomplissement des promesses divines. L'une des chapelles voisines est celle de saint Joseph, dont la statue nous rappelle le chef de la Sainte-Famille, l'ouvrier laborieux, humble et silencieux, le *Juste*, notre modèle à tous.

La Table du Christ, elle est bien connue des fidèles amants de l'Eucharistie; ils aiment à la trouver sous les yeux de Notre-Dame qui semble avec son Fils présider au banquet divin. Il n'est pas jusqu'à la fontaine elle-même que nous ne puissions rencontrer ici, en faisant disparaître par l'imagination cet amas de terre qui recouvre malheureusement dans l'enceinte où nous sommes le Puits des Saints-Forts, ce réservoir béni dont les eaux symbolisaient pour nos aïeux les torrents de grâces qui découlaient du trône de Notre-Dame de Chartres.

L'abbé Goussard.

LETTRE DU R. P. DÉNIAU

de la Société de Marie, missionnaire en Océanie.

Le R. P. Déniau, actuellement missionnaire en résidence à Vérata (îles Fidji, Océanie), est originaire de Châteaudun ; nous l'avons connu lorsqu'il était élève du séminaire de Chartres. Il s'est souvent recommandé, lui et sa mission, à ses anciens maîtres ; souvent ses intentions ont été déposées aux pieds de Notre-Dame de Chartres. Il vient d'écrire à un ami une lettre que nous allons reproduire ; ces pages sont offertes à Marie comme témoignage de reconnaissance pour la protection qu'elle a accordée à un de ses enfants.

Je vous remercie sincèrement de toutes les bonnes prières que vous avez adressées et fait adresser au ciel pour ma chère mission des Fidji. Cette pauvre mission, qui, jeune encore comme son pasteur, ne comptait il y a deux ans que sept cents catholiques, en compte aujourd'hui plus de deux mille; aussi vient-elle d'être divisée en deux. Une partie forme comme auparavant le district de Vérata qui est le mien et compte treize cents catholiques. L'autre forme aujourd'hui un nouveau district qui compte huit cents catholiques.

C'est pourquoi bon courage : tandis que moi, votre petit Josué, j'irai combattre dans la plaine, tandis que j'irai à la tête de mes braves, à la tête de mes catéchistes, me mesurer avec l'Amalec de l'enfer, vous, Moïses de la prière, tenez-vous sur la montagne, levez vos mains suppliantes vers le Seigneur, vers Notre-Dame, et l'avantage sera pour moi.

Un mot maintenant sur les dix principaux villages de mon district où la grâce sollicitée par vous a opéré ses merveilles.

1° Kaba. Kaba, le plus ancien des villages catholiques de mon district ne comptait il y a quatre ans que trente-huit catholiques, il

en compte aujourd'hui soixante-dix. Kaba a été le premier à ressentir l'effet de vos bonnes prières. Kaba a répondu le premier à mon appel. Il s'est dit un jour : c'est à nous qui sommes les plus anciens à marcher les premiers à la conquête des âmes. Trois de ses baptisés sont partis avec femme et enfants, et de pêcheurs de poissons qu'ils étaient, ayant comme Saint-Pierre, quitté barque et filets, ils sont devenus pêcheurs d'hommes. La récompense a suivi de près leur dévouement. Trente de leurs compatriotes viennent de se convertir à Kaba. A leur tête est un ancien catéchiste hérétique, aujourd'hui leur catéchiste catholique.

Il est à Kaba deux jeunes gens que je vous recommande d'une manière toute particulière. Ils se nomment Athanase et Léon, c'est moi-même qui les ai élevés. Athanase, aujourd'hui bien barbu, se prépare lui aussi à partir pour la pêche des âmes; quant à Léon, doux et timide comme une petite colombe, il restera à Kaba pour y prêcher par son exemple, la foi, la piété et le dévouement à celui qui lui a donné tout à la fois et son instruction et son baptême et son Dieu.

2° Bau. Le village qui se distingue aujourd'hui, c'est Bau, capitale des Fidji. Le second fils du roi est catholique. Son aîné, lui aussi, dit vouloir prendre la religion catholique. Plus de quarante habitants de Bau ont pris la religion cette année. Le roi est bien porté pour nous. Il veut à tout prix être mon ami, dit-il. Son nom et le titre d'ami qu'il me donne partout publiquement me servent pour le bien.

Un jour j'étais allé à Bau. En longeant le bord du chemin, je trouvai un enfant âgé de 9 ou 10 ans; il pleurait, je lui demandai pourquoi. Il me répondit : il est mort! Et qui donc cher enfant? — mon papa. — Et où est ta maman? Ah ! me répondit-il en sanglotant, elle aussi elle est morte! Une larme de compassion roula dans mes yeux. Pauvre petit, lui dis-je en lui touchant la joue, tu es bien malheureux! — Oui, me répondit-il, bien malheureux ! et il recommença à pleurer. — Je lui dis alors : enfant viens avec moi, je serai ton père, je t'aimerai, je prendrai soin de toi, tu seras mon petit enfant, tu me suivras partout. — L'enfant leva vers moi ses deux grands yeux tout pleins de larmes, puis, saisissant ma main, il la couvrit de baisers et de pleurs et me répondit : — Prêtre, sois mon papa, je suis ton enfant, et il me suivit. Bientôt je lui parlai de Dieu, je façonnai sa petite âme (elle est si facile à travailler l'âme d'un petit enfant), j'en fis un petit ange, je le baptisai, je l'appelai Joseph. J'étais heureux de lui, il était si sage mon petit Joseph!

Mais voici qu'un soir Marie, la bonne Mère (c'était la veille de Noël), cherchant sans doute un bouquet pour l'offrir à Jésus au beau jour de sa fête, vint se promener dans mon petit jardin; elle y vit le lys que j'y avais planté, que vous arrosiez et soigniez si bien. Marie fut charmée de son parfum, elle le cueillit pour l'offrir au Jésus des enfants, et lorsque je me réveillai, je ne vis plus que de loin mon petit lys que Marie emportait en souriant dans les cieux.

J'avais aussi trouvé à Bau un jeune homme, le scandale de son pays. Gagné par vos prières, il était devenu le modèle des catéchistes, Je l'avais envoyé à Nukurua. Il était vraiment pieux. Chaque matin, avant le lever du soleil, vous l'auriez trouvé se promenant seul sous les arbres qui environnent l'église, et récitant son chapelet en attendant que le premier coup de la cloche lui ouvrît les portes de l'église. Lui aussi, il s'est envolé dans les cieux.

Le roi me l'avait demandé pour l'accompagner dans une guerre; je le lui avais prêté, et il ne me l'a pas rendu. Au lieu de mon cher catéchiste, je ne vis revenir de la guerre, le mardi de Pâques, qu'une lettre dans laquelle le roi me disait : « Je t'avais demandé Joachim pour l'avoir à côté de moi; je lui avais défendu de sortir sans moi; mais tu sais comme il était ardent. Le Samedi-Saint il sortit sans me prévenir. Quand je m'aperçus de son absence, j'envoyai à sa recherche. On le trouva sur le soir, il n'avait plus de vie. Son catéchisme arrosé de son sang était tombé à ses pieds; sa main droite pressait sur ses lèvres la croix de catéchiste que tu lui avais donnée; dans sa main gauche était son chapelet qu'il semblait réciter; ses yeux étaient fixés vers le ciel. » J'ajoute, moi : son âme y était sans doute depuis longtemps.

(*A continuer*).

LES LAMPES DU SAINT-SACREMENT ET LE LUMINAIRE ECCLESIASTIQUE.

Je viens de lire avec plaisir un livre composé par un prêtre et que tous les prêtres seront heureux de lire à leur tour. Il est intitulé : *Etudes sur les lampes du Saint-Sacrement et le luminaire ecclésiastique* (1). C'est une véritable Etude liturgique et scientifique. Les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* n'ont pas oublié les articles si intéressants de M. l'abbé G. sur le luminaire de la cathédrale de Chartres; les pages que M. l'abbé Jobin nous donne sur l'éclairage des églises en général n'offrent pas moins d'attraits. La division que l'auteur nous dit, dans sa préface, avoir voulu donner primitivement à son ouvrage : Lampes, cierges, appareils de lumière, substances propres à l'éclairage, résume parfaitement son sujet, et semble épuiser la matière.

Nous n'entrerons pas dans tant de détails dignes d'une minutieuse attention; il faut les lire dans l'auteur même pour s'en faire une juste idée. « Dans ces quatre parties, nous dit-il, le luminaire ecclé« siastique est tour à tour étudié aux points de vue historique, « liturgique, mystique, archéologique et économique. C'est je crois, « une des études les plus complètes qui aient été faites sur ce sujet. »

Je ne veux pas critiquer l'auteur, je ne veux que l'encourager. Cependant je regrette qu'aux sept ou huit significations mystiques qu'il nous donne de la Lampe brûlant devant le Saint-Sacrement, il n'en ait pas ajouté une qui m'a toujours semblé extrêmement touchante. Cette lampe devant l'autel c'est l'âme chrétienne qui brûle et se consume devant Dieu. Ces nombreuses lampes qui dans notre admirable cathédrale brûlent nuit et jour devant l'image de notre sainte patronne et devant son divin Fils, représentent autant de cœurs chrétiens qui ne pouvant toujours rester là, se font remplacer par ces sentinelles vigilantes, et leur donnent mission de parler à Dieu pour eux. Pour qui connaît l'histoire de ces lampes, l'une est un soupir brûlant, un élan d'amour vers Dieu; l'autre un cri de détresse d'un cœur maternel ou conjugal vers Marie; celle-ci une pieuse demande, une humble requête à notre bonne Mère; celle-là une action de grâces à l'auguste Vierge et à Notre-Seigneur. Toutes ont leur intention; toutes parlent, ont leur voix, leur prière et leur amour. Quand le

(1) Ce livre qui a pour auteur M. l'abbé Jobin, curé de Môlay, se vend à Paris, chez Joseph Albanel, 15, rue de Tournon. Prix : 3 fr. — Un certain nombre d'exemplaires, ont été déposés au Grand-Séminaire de Chartres.

pauvre Curé de campagne, après une journée pénible passée à visiter ses malades et soulager ses pauvres dans ses hameaux éloignés, va le soir alimenter la lampe de sa modeste Eglise qui voit si peu d'adorateurs; lorsqu'il a épanché son âme et sa prière au pied du saint autel pour lui et sa chère famille, il pourra en allant prendre son repos, dire comme l'époux des Cantiques : Je dors; mais mon cœur veille.

L'auteur indique bien la place où doit brûler la lampe, *ante tabernaculum*, mais j'aurais désiré, qu'il insistât davantage, à la suite de Mgr de Ségur qu'il cite, sur l'abus trop fréquent encore d'avoir de magnifiques lampadaires suspendus devant l'autel et d'envoyer la lumière sacrée bouder dans un coin du sanctuaire. Souvent, en entrant dans une Église où était pendue devant l'autel une fort belle lampe sans lumière, comme un corps sans âme, j'ai pensé, qu'on me pardonne ma distraction et ma mauvaise pensée, j'ai pensé involontairement à la lanterne de Falaise. Il fallait franchir toute la nef, tout le chœur, entrer même dans le sanctuaire pour découvrir enfin dans un coin une malheureuse petite lumière qu'on aurait volontiers prise pour un ver luisant égaré et se noyant dans un verre d'eau. Certes ce n'est pas là l'esprit de l Église. « La lumière du Saint-Sacrement, dit « Mgr de Ségur, doit briller devant le tabernacle, devant l'autel, et « non point dans un coin du sanctuaire. La loi est formelle sur ce » point; le but que se propose l'Église n'est point atteint si la lumière « ne frappe pas tout d'abord les regards des fidèles. »

Au résumé ce livre est un bon livre dont bien des prêtres pourront faire leur profit.

A. B. C.

FAITS RELIGIEUX.

— Le Schema sur l'Infaillibilité. — Le lundi 7 mars, pendant qu'il y avait chapelle cardinalice à l'église de la Minerve, en l'honneur de Saint-Thomas-d'Aquin, tandis que les nombreux fidèles vénéraient dans l'église des SS. Dominique et Sixte, les reliques insignes du Docteur angélique, les *cursores* du Concile ont déposé aux domiciles des Pères, sous enveloppe scellée, le *Schema* sur l'Infaillibilité du Pape.

— Les directeurs de l'Œuvre de Saint-Michel nous prient d'avertir nos lecteurs qu'ils viennent de publier une *Étude sur la Question d'Honorius*. Cette Étude avait paru en Allemagne en 1864, en dehors de toutes les préoccupations de l'heure présente.

S'adresser à M. Téqui, rue de Mézières, 6, Paris.

— Le 18 mars, congrégation générale; discussion sur le *Schema de fide*, revisé par la Commission.

— Le 22 mars, nouvelle congrégation générale; discussion sur le même sujet; la 32e congrégation a dû avoir lieu le 23 mars.

— Le travail des Pères du Concile est incessant; les commissions se réunissent chaque jour pendant plusieurs heures pour discuter les objections, présenter les points débattus et poser les termes des décrets à rendre.

— L'Archevêque de Vera-Cruz, mort a Rome. — Au sein du Concile, il y a des actes de la plus sublime vertu et de la foi la plus admirable. Je tiens d'un médecin, homme très-honorable qui a assisté au moment de la mort l'archevêque de Vera-Cruz, que ce bon Prélat n'est

mort que des pénitences et des mortifications qu'il s'est imposées depuis l'ouverture du Concile. Les nuits qui précédaient les Congrégations générales, il les passait à genoux au pied de son crucifix, et il jeûnait au pain et à l'eau; le temps qu'il ne donnait point à l'étude était consacré à visiter les pauvres, les malades et à leur distribuer la modique pension que lui servait le gouvernement de Juarez qui l'avait exilé. On n'a pas trouvé de quoi payer les frais de son enterrement, et un autre exilé, l'archevêque de Mexico, a demandé comme un honneur de suppléer à cette sainte pauvreté.

(Semaine lit. de Marseille).

— La Bénédiction des Cendres. — Un des plus grands spectacles dont le Concile du Vatican aura été le témoin est probablement la bénédiction des cendres par le Saint-Père. Tous les Pères étant rangés en chœur dans l'abside de la basilique vaticane, le Pape est venu à pied de la salle du Concile, portant le pluvial rouge, qui, liturgiquement, remplace pour lui le violet marqué de deuil, et la mitre blanche au lieu de la mitre d'or. Parvenu à son trône, on a enlevé la mitre de sa tête, on l'a dépouillé de la calotte blanche, et le cardinal pénitencier s'avançant a semé sur elle, en forme de croix, la cendre sacrée en silence. Le respect empêche de dire au Vicaire de Jésus-Christ : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière. » Mais la leçon, pour être muette, n'en est que plus éloquente, surtout étant donnée entre deux tombeaux, celui de Paul III et d'Urbain VIII.

Les cardinaux, les patriarches, les princes en habits militaires, deux princesses en longs habits de deuil, les sénateurs et les conservateurs de Rome, des ambassadeurs, toute la maison du Saint-Père, sont allés recevoir de sa main, les clercs inférieurs et les laïques en baisant son pied marqué de la croix, la cendre sainte.

— Pie IX et son ancien batelier. — Pie IX se promenant dernièrement en compagnie de nos seigneurs de Poitiers et d'Angoulême, rencontra sur la route un cocher tenant la bride de ses chevaux et agenouillé :

— Comment, te voilà, mon cher Michel, mon pauvre Michel, s'est écrié le Pape, tu as donc quitté les rames de ton canot!... Bien des jours se sont passés depuis Gaëte. Voyez, a fait Pie IX aux évêques, ce brave homme était mon batelier pendant mon exil à Gaëte.

Michel pleurait de joie d'être ainsi reconnu après vingt ans par le Vicaire de Jésus-Christ.

Plus loin, un pauvre se tenait sur le bord de la route : le Pape s'est approché de lui et l'a béni, l'appelant par son non et lui remettant quelques pièces de monnaie : *Cognosco oves meas*, a-t-il dit aux évêques avec un accent indéfinissable de tendresse.

— Les journaux reproduisent un bref de Sa Sainteté à Dom Guéranger, daté du 12 mars, à l'occasion de ses écrits : *De la Monarchie Pontificale, — Défense de l'Église romaine*.

On y lit ce passage : « Nous pensons que vous avez rendu un très » utile service à l'Eglise en entreprenant la réfutation des principales » assertions que l'on rencontre dans les écrits publiés sous cette » influence (le but d'agiter les esprits), et en mettant à découvert » l'esprit de haine, la violence et l'artifice qui y règnent, et vous » avez accompli cette œuvre avec une telle solidité, un tel éclat et » une telle abondance d'arguments puisés dans l'antiquité sacrée et

» dans la science ecclésiastique, que, réunissant beaucoup de choses » en peu de mots, vous avez enlevé tout prestige de sagesse à ceux » qui avaient enveloppé leur pensée sous des discours dépourvus de » raison. »

— Une *Propositio* signée par 151 évêques missionnaires, a été présentée à la commission des *Postulata,* demandant un décret par lequel l'Eglise accorde à l'Œuvre de la Propagation de la Foi une consécration solennelle et une nouvelle recommandation (Les aumônes deviennent de plus en plus nécessaires pour les besoins des missions; les catholiques ne peuvent oublier les sectes protestantes prodiguant des sommes immenses pour pervertir et acheter les âmes).

— La persécution sévit au Japon; plusieurs centaines de chrétiens ont été exilés.

— M. de Riancey. — M. Henry de Riancey, rédacteur en chef de l'*Union*, vient de mourir. L'église perd en lui un de ses plus fermes défenseurs, la Presse, un de ses représentants les plus estimés. M. de Riancey venait chaque année passer quelque temps dans sa propriété de Tréon (au diocèse de Chartres). C'est au cimetière de cette paroisse qu'il a été inhumé. Un nombre considérable de personnes étaient accourues des campagnes d'alentour pour unir leurs hommages à ceux des habitants de Tréon, devant la tombe de celui qui les avait toujours édifiés par ses vertus et son dévouement. La *Voix de Notre-Dame* doit un hommage particulier à la mémoire de ce publiciste chrétien qui sut comprendre notre œuvre et plus d'une fois la recommanda dans ses colonnes; quelques jours avant sa mort, sa famille avait demandé pour lui des prières à Notre-Dame de Chartres; ces prières auront attiré des grâces pour le dernier moment. M. de Riancey reçut la bénédiction du Saint-Père avant de rendre sa belle âme à Dieu.

— M. de Montalembert. — Quelques jours après, un autre personnage illustre mourait aussi. M. de Montalembert, ancien pair de France, défenseur si puissant des intérêts de l'Eglise dans les assemblées de l'Etat; auteur de plusieurs ouvrages politiques et religieux. Un service a été chanté à Rome par les ordres mêmes du Pape, dans l'église de Santa Maria Transpontina; le Saint-Père y a assisté.

— Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, *chanoine d'honneur de Chartres.* — Son Eminence le cardinal de Bonald est décédée le 25 février dernier, à l'âge de 83 ans. Sa mort a été sainte comme sa vie. Plusieurs journaux ont reproduit la notice écrite par M. l'abbé Blanchon, directeur de *l'Écho de Fourvières*, sur cette carrière si longue et si bien remplie. Nous lisons dans cette notice le détail suivant : « En 1817, l'abbé de Bonald reçut de Monseigneur de Latil, » alors évêque de Chartres, les titres de grand-vicaire et d'archidiacre. » Il se livra pendant quelques années, à la prédication, avec beaucoup » de talent et de zèle, et fut chargé de la station du carême de 1822, » dans la cathédrale de Chartres. » C'est à Chartres qu'il fut sacré évêque en 1823, par Monseigneur de Latil. En 1840, il quitta l'évêché du Puy pour l'archevêché de Lyon. Depuis cette époque, on l'a vu se dévouer avec une activité incroyable à tous les intérêts de cette grande église. Ses vertus privées laissent aussi d'impérissables souvenirs. Toute la partie de ses revenus que laissait disponible le modeste

entretien de sa maison, passait entre les mains des malheureux. Dans son testament, l'illustre et saint cardinal avait exprimé le désir qu'on gravât sur son tombeau ces paroles : *Cor Jesu, miserere mei. Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu nos ab igne defende.*

— Contre le luxe. — Nous avons dit en mars, quels précieux encouragements Pie IX avait adressés à Madame Marie de Gentelles, au sujet de l'association contre le luxe : nous avons parlé du bref approuvant le règlement de l'*Union des Femmes chrétiennes*. Le Saint-Père a fortement excité les prédicateurs de station de Rome à sévir dans la chaire contre le *luxe*, ce vice qui cause tant de ravages dans les familles et la société. — Nous rappelons que pour se procurer le réglement de l'Association désignée plus haut, on pourra s'adresser directement à Madame Marie de Gentelles, à Caen (Calvados).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur à Notre-Dame du Pilier, offrande d'une mère remplie de reconnaissance pour Notre-Dame de Chartres qui a protégé visiblement sa petite fille pendant les sept années qu'elle a porté les couleurs de la Vierge. — 2° Plusieurs corporaux et plusieurs purificatoires. — 3° Plusieurs offrandes en argent pour l'acquisition d'objets utiles à l'Eglise de Notre-Dame de Sous-Terre. — 4° Deux corbeilles de fleurs artificielles pour la chapelle de St Joseph. — 5° Un cœur pour la même chapelle.

Lampes. — Jamais les demandes de lampes n'avaient été aussi nombreuses que pendant le mois qui vient de s'écouler. Elles se sont élevées au chiffre de 179, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre* ; 62 pendant 9 jours, 10 pendant 1 mois, 3 pendant un an. *Devant Notre-Dame-du-Pilier* : 1 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois, 2 pendant 6 mois. Dans *la chapelle de Saint-Joseph à la Crypte* : 70 pendant 9 jours, 28 pendant 1 mois, 1 pendant 1 an. Dans la chapelle du Sacré-Cœur : 1 pendant 1 mois.

Recommandations, Neuvaines de Prières et Cierges. — Les diocèses d'où nous ont été adressées les plus nombreuses demandes sont après celui de Chartres, ceux de Paris, du Mans, d'Arras, d'Orléans, d'Angers, de Blois, de la Rochelle, de St-Dié, de Cambray, de Strasbourg, de Reims, de Besançon, de Luçon, de Coutances, etc.

Consécration des petits enfants. — 23 nouveaux enfants inscrits, dont 9 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de mars : 285. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 114. — Nombre des visiteurs pour la Crypte après les heures des messes : 132.

Fête de Notre-Dame de La Brèche. — C'est une délicieuse fête que celle-là. Si les souvenirs historiques qui se rattachaient à nos remparts ont disparu avec ces remparts eux-mêmes dont il ne nous reste plus qu'une faible partie, ils demeurent inscrits dans nos cœurs et ils semblent reprendre toute leur actualité pendant la procession du 15 mars. Le chapitre de la cathédrale, précédé des autres prêtres de la ville, des séminaristes, de la maîtrise, de la confrérie va, bannières déployées, et au son de la fanfare, remercier Marie de la délivrance de Chartres assiégée par les Huguenots, le 15 mars 1568.

Cette année le magnifique cortége a pu se déployer plus à l'aise dans la longue nef que l'on vient d'ajouter au sanctuaire de Notre-Dame de la Victoire. On a profité de cette circonstance pour bénir plusieurs statues et ornements nouveaux de cette chapelle. La foule était nombreuse sur le parcours de la procession qui retourna dans le même appareil et le même ordre à la cathédrale pour la messe solennelle. A onze heures, les élèves de l'Institution de Notre-Dame qui avaient commencé leur fête patronale en prenant part à la cérémonie capitulaire, revinrent à la crypte où une messe particulière devait être célébrée à leur intention par M. l'abbé Ychard, supérieur du Petit-Séminaire. Le célébrant leur adressa une allocution sur leurs devoirs envers Notre-Dame de Chartres, patronne de leur établissement. Nous avons entendu avec plaisir les chants du chœur de musique de l'Institution; jeunes gens, enfants de Marie, célébrez à l'envi ses louanges maintenant; et plus tard ne rougissez jamais de les redire; qu'on reconnaisse plus tard au milieu du monde les traces des enseignements de votre jeunesse; ce sera votre gloire.

Le Mois de Saint-Joseph. — Chaque jour de mars nous a rendus témoins à la Crypte d'une manifestation publique et bien touchante de piété envers saint Joseph. Les messes ont été suivies par beaucoup de fidèles, surtout les jours où il y avait sermon; Messieurs les chapelains s'étaient partagé les instructions du mois et, le 19, ce fut M. l'abbé Barrier, vicaire-général, que nous eûmes le bonheur d'entendre, avant le salut de la fête. Nous ne saurions dire le nombre des recommandations aux prières qui ont été lues devant l'autel de saint Joseph. Comment ne pas avoir confiance au puissant Patriarche, quand on l'invoque dans le temple particulièrement affectionné de sa sainte Epouse? Il y a bien des manières d'exprimer son amour et sa reconnaissance; une pieuse dame, appartenant à un diocèse passablement éloigné du nôtre, a voulu témoigner sa reconnaissance envers saint Joseph, en composant à son honneur quelques strophes. Plusieurs fois déjà nous avons recommandé ses intentions à la Crypte sans publier son nom ni celui de sa demeure; nous sommes tenus à la même réserve en livrant ses vers à la *Voix*.

ALLEZ A JOSEPH.

Il porta dans ses bras, Celui, qui sur la terre
Descendit et se fit pour nous petit enfant.
Peuple de Nazareth, tu le nommais son père.....
Ce qui te fut caché, notre foi nous l'apprend.

Oui l'on sait qu'il était son nourricier fidèle,
Que de la Vierge Mère, auguste et doux soutien,
Il vécut ici-bas comme la fleur si belle
Dont le Très-Haut le fit le virginal gardien.

On sait qu'entre les mains du Fils et de la Mère
Tranquille il expira; les Séraphins aux cieux
Lui réservaient un trône éclatant de lumière
A lui dont Jésus-même avait fermé les yeux.

On sait que sur son front, resplendit la couronne
Faite des chastes lis de la virginité.....
Nul ne peut l'invoquer sans qu'aussitôt il donne
Un gage d'espérance et d'immortalité.

Sur le monde il étend sa main toute-puissante;
Il s'unit à Marie et demande à Jésus
De laisser découler sur l'âme pénitente
Un peu de son amour, beaucoup de ses vertus.

A Marie, à Jésus il transmet la prière;
Ce n'est jamais en vain. Que d'âmes chaque jour
A ses autels, *surtout dans l'Eglise Sous-Terre*
Obtiennent plus de foi, d'espérance et d'amour!

O saint Joseph, bénis la candeur du jeune âge
Et les pieux désirs de tout cœur maternel;
De nous tous exilés protège le voyage
Vers la patrie, au lieu du bonheur éternel.

Station quadragésimale. — Nous avons pour prédicateurs de la station à la cathédrale, M. l'abbé Blot, missionnaire apostolique, et à Saint-Aignan, le R. P. Pesnelle, religieux de la Miséricorde. Les auditeurs disent beaucoup de bien de ces deux missionnaires; pouvons-nous leur adresser un plus bel éloge? Leur réputation ne nous avait point trompés; M. l'abbé Blot a entrepris cette année une tâche dont n'avaient point eu à se préoccuper ses prédécesseurs; outre les sermons ordinaires qui sont donnés à la cathédrale, il y en a maintenant de particuliers à la chapelle de N.-D. de la Brèche; c'est pour le missionnaire un surcroît de fatigue dont Dieu le bénira, nous l'espérons.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Mlle L. G. était très-dangereusement malade; son état paraissait bien plus grave encore au dernier jour de la neuvaine; mais le lendemain, le mal avait perdu beaucoup de sa violence et quelques jours après il avait disparu. (L. G. de N., dioc. de Chartres).

2. Le malade que je vous avais recommandé pour la guérison d'une fluxion de poitrine, va bien maintenant. Le troisième jour de la neuvaine, celui où l'on disait une messe à son intention, la fluxion disparut au grand étonnement du médecin qui revenait tout prêt à user de remèdes extrêmes. Actions de grâces à Notre-Dame de Chartres. (L. B. du diocèse de Versailles).

3. La protection de Notre-Dame de Chartres s'est manifestée à mon égard d'une manière bien visible à la suite de plusieurs neuvaines. Remerciement à cette Bonne Mère. (G. de J., dioc. de Chartres).

4. Notre enfant est revenu à la santé; le mieux se déclarait le jour même où commençaient les prières pour elle.
(B. de R., diocèse d'Evreux).

5. Je viens vous annoncer deux grâces obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres; l'une, c'est la guérison d'un malade condamné par de célèbres médecins de Paris; l'amélioration de sa santé a commencé avec la neuvaine faite à son intention.
(P., diocèse de Versailles).

6. Le Bon Dieu est venu à mon aide au moment où j'y pensais le moins. Aussi je viens, par reconnaissance, prendre un nouvel abonnement à la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, de notre Mère que je prie de me protéger. (A. de D., diocèse de Nantes).

7. Notre-Dame de Chartres a daigné exaucer les Clercs et nous en faveur de la personne recommandée à votre pieuse sollicitude; le changement heureux demandé et obtenu, nous ne l'attribuons qu'à l'intervention de la Bonne Dame de Chartres.
(A. L., diocèse de Strasbourg).

8. Mille actions de grâces soient rendues à Marie pour les témoignages de bonté maternelle qu'elle nous a donnés après les recommandations qui lui ont été adressées à Chartres en notre nom.
(S. A. de V., diocèse d'Evreux).

9. Ma reconnaissance envers Notre-Dame est sans bornes; après m'avoir consolée dans l'affliction, elle m'a rendu la santé qui semblait compromise à jamais. (R. M., du dioc. de Nancy).

10. Notre malade est maintenant en pleine convalescence; veuillez en remercier Notre-Dame de Chartres.
(S. A. de B., du diocèse du Mans).

11. Dans le rétablissement de la santé de nos malades nous voyons une grâce toute spéciale obtenue par l'entremise de Notre-Dame de Chartres que nous invoquions avec confiance.
(J. de V., diocèse de Blois).

12. Je viens vous donner avis que ma femme et moi nous nous croyons redevables de notre guérison à tous deux aux prières que l'on a adressées pour nous à Notre-Dame de Chartres.
(R. de Paris).

13. Les recommandations que j'avais prié de faire la semaine dernière à Notre-Dame de Chartres ont un bon résultat.
(M. D. de St-A., du diocèse de Bourges).

14. Je viens m'acquitter d'une dette que j'ai contractée envers Notre-Dame de Chartres en reconnaissance d'un bienfait qu'elle m'a accordé.
(L. V., du diocèse du Puy).

15. Grâces soient rendues à Notre-Dame de Chartres de son aide puissante dans l'accomplissement de plusieurs œuvres que nous avons pu voir menées à bonne fin pour la gloire de Dieu et le grand avantage des jeunes filles que nous sommes chargées d'instruire.
(S. St-P. diocèse d'Arras).

16. Un enfant de Marie me charge de vous faire part d'une bien grande grâce obtenue par l'intercession de Notre-Dame de Chartres et de St Joseph. Nous avions prié beaucoup pour un membre de sa famille, et notre cher malade a recouvré la santé du corps; de plus nos Saints protecteurs lui ont obtenu la grâce d'un sincère retour à l'accomplissement de ses devoirs religieux.
(C. d'I., diocèse de Chartres).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

Les Œuvres dans le diocèse de Chartres.

A la vue des progrès du mal dans la Société, les fidèles sont parfois tentés de découragement. N'est-ce pas faire une chose utile que de tourner leur attention sur un point de vue opposé, sur les progrès du bien? C'est un des résultats que doivent se proposer les *Revues diocésaines* en signalant tout ce qui constate la vie chrétienne, le mouvement religieux autour d'un siége épiscopal. La *Voix de Notre-Dame de Chartres* a tâché jusqu'ici d'être fidèle à ce devoir. Aujourd'hui la même pensée nous a conduit à présenter dans un tableau sommaire et général les œuvres diverses auxquelles, depuis un certain nombre d'années surtout, le diocèse de Chartres a fait un si bon accueil.

— Nous citerons en première ligne une Œuvre qui à elle seule suffirait pour illustrer un évêque : l'*Œuvre de la restauration de l'Eglise de Notre-Dame de Sous-Terre.* Grâce à cette restauration, la Crypte de la cathédrale, prolongement immense d'une grotte druidique, redevient, depuis 1855 comme avant la Révolution, le rendez-vous des archéologues et des artistes, mais surtout le centre de l'un des plus fameux pélerinages de l'Occident. L'inscription « *Virgini Pariturœ* » qui domine l'autel dans la plus importante des chapelles du pourtour, explique l'objet de la dévotion séculaire; selon la tradition, Marie fut honorée là, dès avant sa naissance, sous ce titre prophétique : « La Vierge qui doit enfanter. »

— Une Œuvre que nous pouvons considérer comme annexe de la précédente, c'est celle des *Clercs de Notre-Dame de Chartres.*

Suivant le vœu du Concile de Trente : *Pauperum filios præcipue eligi vult* (S.S. 23 cap. 18 de Ref.) elle a pour but d'augmenter le nombre des prêtres en offrant aux enfants des pauvres les moyens de faire leurs études. Elle recueille dans un internat spécial et elle élève, pour le service de l'Eglise, des enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent de l'aptitude pour l'état ecclésiastique et que leur position de fortune empêche d'entrer dans les séminaires. Fondée par un chanoine plein de zèle qu'encourageait notre évêque, cette Œuvre a été commencée en l'année scolaire 1853-1854. Notre Saint-Père le Pape l'a bénie plus tard avec les témoignages d'une touchante affection; elle est soutenue par les aumônes des fidèles, surtout des membres de l'*Archiconfrérie* de Notre-Dame de Sous-Terre. La desserte du double pélerinage de Notre-Dame du Pilier dans la cathédrale et de Notre-Dame de Sous-Terre à la Crypte, l'exécution du chant et des cérémonies aux offices capitulaires, enfin le service de la paroisse et de plusieurs communautés de la ville, telles sont les fonctions des jeunes Clercs; mais leur nombre est assez considérable et leur règlement assez bien organisé pour que leurs études n'aient à souffrir d'aucun dérangement. Arrivés aux classes supérieures, ils quittent la Maîtrise pour entrer au Séminaire où l'Œuvre continue à se charger des frais de leur éducation jusqu'à l'époque du sacerdoce. Les prêtres de la Maîtrise sont chargés de la direction complète du pélerinage, de la tenue des sacristies et de plusieurs autres emplois à la cathédrale.

— En même temps que l'Œuvre des Clercs (en l'année scolaire 1853-1854) apparaissait à Nogent-le-Rotrou, à l'extrémité du diocèse, une maison ecclésiastique dite *Petit Séminaire Notre-Dame de Nogent;* précieuse ressource pour le Perche, contrée assez éloignée de cette partie de la Beauce où, depuis plus de quarante ans, est établi le *Petit Séminaire diocésain de Saint-Cheron.* Ces asiles lévitiques se recommandent tous deux par les bonnes études, le zèle des maîtres et les heureuses dispositions des élèves.

— *L'institution secondaire libre dite aussi de Notre-Dame de Chartres,* ouverte aux jeunes gens laïques figure avec honneur parmi les établissements dirigés par les prêtres. L'utilité de cette maison ne pouvait manquer d'être justement appréciée par un bon nombre de parents désireux d'abriter sous la sauvegarde de la religion le cours complet d'instruction qui doit conduire leurs enfants à une position honorable dans la Société. Parmi les élèves de l'Institution, beaucoup ont été initiés dès l'âge le plus tendre aux premiers principes de vertu et de discipline classique dans une maison préparatoire appelée : *Petite Ecole de Notre-Dame de Chartres.*

— L'éducation des filles a été aussi pour Monseigneur notre évêque l'objet d'une attention particulière. Le désir de multiplier les institutrices congréganistes a donné naissance à une nouvelle famille religieuse : celle des *Sœurs de Notre-Dame de Chartres*, destinées à l'enseignement de l'enfance et en même temps au soin des malades dans les paroisses rurales. Cette fondation devait être une gloire de plus pour notre diocèse, berceau déjà de cinq autres congrégations religieuses, savoir : celle des Sœurs de Saint-Paul, hospitalières et institutrices, si répandues en France et à l'étranger; celle des Sœurs de la Providence; celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception (à Nogent-le-Rotrou); celle des Filles de la Réparation, à Gallardon; celle des Sœurs de Bon-Secours ou Gardes-Malades, à Chartres et ailleurs. (La liste des Communautés, qui sont depuis

plus ou moins longtemps dans le diocèse, sera complète quand nous aurons indiqué plusieurs établissements de Sœurs de Saint-Vincent, un couvent de Carmélites, deux de Visitandines, un de Trappistines, deux de Dames des Sacrés-Cœurs, une maison de Petites-Sœurs des Pauvres, puis quelques autres de Directrices d'Ouvroirs ou d'Orphelinats, telles que les Filles du Saint-Cœur de Marie, la Sainte-Famille. Il y a aussi à la tête de quelques écoles rurales des Sœurs de la Présentation de Tours, de la Providence de Ruillé, de Saint-Joseph de la Franche-Comté).

— Nous n'avions pas eu, avant ces dernières années, d'autres Communautés d'hommes que celles des Frères des Ecoles Chrétiennes, des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Frères de Saint-Joseph de Ste-Croix, tous bien dévoués aux pénibles labeurs de l'éducation. Enfin, Notre-Dame de Chartres a vu d'autres réguliers fixer leur résidence près d'Elle; Monseigneur avait appelé des *Prêtres Maristes* pour fonder, avec leur concours, *l'Œuvre des Missions diocésaines.* Déjà sous le patronage de Sainte-Foi dont ils ont habilement restauré la belle et antique église, et avec la protection de Notre-Dame, les Pères Maristes ont pu, dans beaucoup de paroisses, seconder le zèle des pasteurs ordinaires par leurs travaux apostoliques.

— Nous pourrions signaler encore comme indice de la sève chrétienne qui circule abondamment au milieu des fidèles de notre pays, une foule d'institutions récentes auxquelles plusieurs d'entre eux prennent une part toute personnelle. Sans parler de toutes les confréries, archiconfréries ou Sociétés de dévotion, citons l'Adoration solennelle du Saint-Sacrement, l'Œuvre des Tabernacles, l'Œuvre des Campagnes, l'Association de Saint-François-de-Sales, celle des Mères Chrétiennes, les exercices des Tiers-Ordres franciscain, dominicain, du Carmel et des Enfants de Marie, le *Denier de Saint-Pierre* dont les collectes annuelles n'ont pas empêché des offrandes pour l'Œuvre des Zouaves (neuf zouaves en 1869), et celle de l'Artillerie Pontificale (plus de cinq mille francs de recettes dans ce dernier but); enfin l'Œuvre des Pauvres-Malades, l'Œuvre de Sainte-Elisabeth pour les orphelines et l'Œuvre de Saint-François-Régis.

Joignez à cela l'impulsion donnée à celles que nous voyons établies chez nous d'ancienne date. Telles sont d'abord l'Œuvre des Œuvres : celle des Séminaires (Grand et Petits); puis, la Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance; la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul avec ses ramifications nouvelles, le Patronage des Apprentis et la Société des Amis de l'Enfance; l'Association des Dames Adoratrices du Saint Sacrement; celle du Clergé pour les Prêtres défunts; celle des jeunes Economes pour le soutien des jeunes ouvrières.

— A nos yeux, l'accroissement de la dévotion à Notre-Dame de Chartres a été une des causes les plus efficaces de ce redoublement d'activité pieuse dans les âmes chartraines à notre époque. Notre-Dame soit donc bénie de ce progrès du bien! Puisse le Concile du Vatican, objet de tant d'espérances, inaugurer une ère nouvelle où la foi catholique s'affirme avec plus d'ardeur encore. A. F. G.

— MONNAIES PONTIFICALES. — Par suite de la mesure adoptée à l'égard des monnaies pontificales, le secrétariat de l'Evêché de Chartres a consenti à faire échange au pair de ces monnaies contre les monnaies françaises. Mais les ressources dont on pouvait disposer à cet effet se trouvant épuisées, nous sommes priés de faire savoir au public qu'il

n'est plus possible au secrétariat de l'Evêché de continuer cet échange. Les personnes qui sont en possession de monnaies du Saint-Père sont donc invitées à attendre. Un moment viendra, nous avons lieu de l'espérer, où pourra s'opérer de nouveau le placement de ces monnaies sans perte pour ceux qui s'en trouvent actuellement nantis.

— Œuvre des Tabernacles du Diocèse de Chartres. — L'Œuvre des Tabernacles vient de faire son exposition publique à l'Evêché, comme les années précédentes. Elle a eu lieu les 5, 6 et 7 mars. Nous n'avons pas le temps de nous étendre sur cette Œuvre précieuse pour les pauvres églises de notre diocèse. Bornons nous à dire qu'elle n'est pas restée au-dessous de son mérite ordinaire, et qu'elle réunissait même une plus grande quantité d'objets que les années passées.

Soixante-dix-sept paroisses ont été gratifiées des dons de l'Œuvre.

Allainville, Amilly, Achéres, Bailleau-sous-Gallardon, Berchères-l'Évêque, Billancelles, Bleury, Blévy, Boissy-en-Drouais, Boncé, Bullainville, Challet, Charpont, Clevilliers, Conie, Civry, Dangeau, Dommerville, Ecluzelles, Ecublé, Ermenonville-la-Petite, Favières, Fontenay-sur-Eure, Fontenay-les-Riboust, Fresnay-le-Comte, Friaize, Garancières-en-Drouais, Gas, Gellainville, Gilles, Gohory, Gouillons, Havelu, Intréville, Jouy, Le Favril, Levainville, Louvilliers-en-Drouais, Luplanté, Magny, Marchezais, Marolles, Marville-Moutiers-Brûlé, Meslay-le-Grenet, Mézières-en-Drouais, Mondonville, Montireau, Montlouet, Moriers, Poinville, Pré-St-Martin, Prunay-le-Gillon, Ormoy, Orlu, Ouerre, Oulins, St-Avit, St-Denis-les-Ponts, St-Eliph, St-Denis de Moronval, St-Léger-des-Aubées, St-Pélerin, St-Remy-sur-Avre, St-Ouen-Marchefroy, St-Sauveur, Saussay, Serville, Senantes, Theuvy, Le Thieulin, Tréon, Thivars, Trizay-lès-Bonneval, Vitray-en-Beauce, Yèvres et Yermenonville.

L'Œuvre a pu donner à ces diverses églises :

39 Chasubles; 3 chapes; 6 dais; 7 étoles pastorales; 4 écharpes de salut; 1 calice en argent; 1 ciboire en argent; 3 vases aux saintes huiles en argent; 3 ostensoirs en argent; 2 custodes en argent; 2 encensoirs argentés; 2 navettes argentées; 5 paires de chandeliers argentés; 1 croix de procession; 1 croix d'autel; 18 bouquets d'autel; 12 aubes et leurs cordons; 17 lots de linge d'autel; 8 nappes d'autel; 2 bannières.

Le diocèse n'a que des remerciements à adresser aux pieuses Dames qui ont bien voulu consacrer avec tant de talent et de persévérance, leur travail et leur temps à confectionner ces jolis objets, qui, d'année en année, contribuent à relever le culte public dans nos pauvres églises de la campagne.

— Eglise de Notre-Dame a Nogent-le-Rotrou. — Le 8 mars, a eu lieu dans cette église, une brillante cérémonie pour l'inauguration de l'orgue nouvellement restauré par M. Aug. Deceunynck, facteur d'orgues d'églises à Chartres. Le journal de Nogent a donné un long et charmant récit de cette fête. L'assistance était très nombreuse; M. le Curé, dans une éloquente allocution, a retracé l'historique de la musique d'église depuis le saint roi David jusqu'à nos jours. La musique municipale, dirigée par l'organiste de la paroisse, M. Guérin, et le chœur de chant du Petit-Séminaire, ont fait entendre de très-bons morceaux. M. Guérin, musicien habile, a exécuté un délicieux solo de haut-bois; mais les harmonies de l'orgue devaient avoir la préférence sur toutes les autres. M. Delangle, l'organiste de notre cathédrale, avait été invité à faire valoir les ressources de ce bel

instrument; il s'est acquitté de sa mission avec le talent qu'on lui connaît. Tous les auditeurs se sont accordés à dire que l'œuvre du facteur, M. Deceunynck, méritait de sincères éloges tels que les lui a donnés du haut de la chaire M. le Curé de Notre-Dame.

— Eglise Saint-Aignan a Chartres. — La fête mensuelle de l'Adoration a été célébrée dans l'église Saint Aignan, le jeudi 24 mars. Le R. P. Pesnelle, prédicateur de la station, a prêché le sermon de circonstance ; les chants ont été exécutés par les Elèves de l'Ecole Normale et d'autres amateurs de la ville. La décoration du sanctuaire était bien ordonnée et de bon goût : l'église Saint-Aignan d'ailleurs, peut désormais se passer d'ornementation factice ; les peintures murales lui ont donné le plus bel aspect. — La fête prochaine de l'Adoration est fixée au 28 avril, dans l'église Sainte-Foi.

— Nécrologie. — Encore un curé à inscrire sur le nécrologe. M. l'abbé François-Bénigne Pichon, est décédé le 23 mars, à l'âge de 51 ans et demi. Une pleurésie l'a emporté après deux jours seulement de souffrances. Les habitants de Berchères-la-Maingot et de Poisvilliers, deux paroisses qu'il desservait depuis tant d'années, ont perdu en lui un bon pasteur ; leurs regrets sont unanimes ; la forte constitution dont il était doué leur avait fait espérer qu'ils jouiraient de son ministère longtemps encore, et maintenant ils prient sur sa tombe ; nous nous unirons à leurs prières.

AVRIL 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

1er avril, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour le scap. rouge.

2, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu ; — 2° pour avoir récité chaq. jour, pendant un mois, la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

4, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; — 2° pour avoir récité chaque jour la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

5, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

6, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fid.)

7, jeudi. — Ind. plén. : Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, vend. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie ; — 2° pour le scap. bleu ; — 3° pour le scapul. rouge ; — 4° pour le rosaire ; — 5° pour les Tertiaires-Franciscains.

9, sam. — Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie ; — 2° pour le scap. bleu.

10, dim. (Rameaux). — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ;

— 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

11, lundi-saint. — Ind. plén. : 1° pour les Tert.-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois.

12, mardi-saint. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

13, mercredi-saint. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

14, jeudi-saint. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tert.-Franc.

15, vendredi-saint. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains. De plus, ind. plén. pour une heure ou une demi-heure d'oraison mentale ou vocale en l'honneur de la Compassion de Marie, faite dans l'intervalle de trois heures le vendredi-saint à dix heures du matin le samedi-saint.

Nota : La sainte Communion faite le jeudi-saint ou le jour de Pâques, suffit pour participer aux ind. plén., parce que le vendredi-saint on ne communie pas.

16, samedi-saint. — Ind. plén. pour le scap. bleu.

17, dim. Pâques. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au choix des fid.); — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

18, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc. comme au 5 avril (jour au ch. des fid.).

19, mardi. — Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Jésus (jour au choix des fid).

20, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

21, jeudi. — Ind. plén. : 1° Pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc.; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au ch. des fid.)

22, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fidèles).

23, sam. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

24, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.).

25, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fid.).

26, mardi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 5 avril (jour au ch. des fidèles).

27, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (mercredi au choix des fidèles).

28, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté. (jour au ch. des fid.).

29, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour la récitation quotidienne du chapelet de l'Immaculée-Conception.

30, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc., comme au 5 avril (jour au choix des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Quatorzième année.
5e NUMÉRO. — MAI 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE FRÈRE FIACRE. *(Suite et fin).*

Après le combat de la porte Saint-Antoine, la *Fronde* ne fit que languir, mais la capitale restait toujours fermée au Roi. Mazarin, pour seconder le mouvement de restauration qui se préparait, s'exila volontairement à Sedan. Les Parisiens, satisfaits de cette concession, dépêchèrent vers le Roi, qui se trouvait à Pontoise, pour qu'il revienne dans leur ville. Le Monarque y consentit. « Sa rentrée fut si paisible, » remarque l'historien qui nous sert de guide, « qu'il eût été difficile d'ima- » giner que, quelques jours auparavant, tout était dans le trouble » et la confusion. »

La joie que le frère Fiacre éprouva de cette heureuse pacification fut empoisonnée par la mort du Père Anselme, procureur général de l'ordre, qui lui avait, comme on sait, donné l'habit de religion. Rien de plus expressif et de plus touchant que la lettre qu'il écrivit au vicaire de son ordre, au sujet de ce bienheureux trépas.

» Dieu, dit-il, l'avait attiré dans notre province pour y vivre » et mourir comme *la tourterelle dans l'édifice et le nid qu'il* » *nous avait faits* (1); sa principale sépulture, ajoute-t-il, est

1. On se souvient que c'est lui qui avait fondé cette maison. Le couvent des Petits-Pères était primitivement situé près de la porte Montmartre.

» dans le cœur de ses religieux ! » Ce charme, cette tendresse, cette suavité d'expression, se retrouvent dans tous les écrits du bon frère.

L'âme des saints, quand elle se révèle, a des accents d'une incomparable douceur. Rendant compte à son directeur des impressions intérieures qu'il avait éprouvées le jour de la fête de saint Ignace de Loyola : « Mon âme, avoue-t-il, s'ouvrait aux
» délices *comme le lis qui s'épanouit à l'aube du jour.* »

Mais le Thabor, avec ses joies indicibles et ses vives splendeurs, n'est pas un séjour permanent pour l'exilé de la vallée des larmes; le frère Fiacre connut, lui aussi, les délaissements, les sécheresses, les tortures, qui purifient le cœur et le rendent digne du bonheur sans limite et sans fin.

Pendant 3 ans, aucune goutte de la rosée céleste ne vint raffraîchir son âme haletante, altérée; toujours humble, il attribua cette épreuve à un manque de conformité au divin vouloir : « Dieu,
» écrit-il, me présenta à boire de son calice, *je le trouvai amer*,
» je le rejetai... Alors le Seigneur me priva de ses lumières et de
» ses grâces... »

Grande leçon qui nous est donnée de ne pas fermer les yeux à ces illustrations subites qui éclairent parfois nos ténèbres; à ces touches secrètes qui nous portent à une perfection plus grande. La grâce a ses moments, *ses occasions*, si l'on peut s'exprimer ainsi, il faut savoir les saisir, au risque de les voir passer sans retour.

Au lieu de se rendre à Reims pour le sacre de Louis XIV, ainsi qu'il y était invité, le frère Fiacre prit le bâton du pélerin et s'achemina, tout *en priant*, vers la demeure de Marie :

« O mon Dieu, » disait-il dans son langage inspiré, « le
» Roi va être sacré, faites que cette onction lui attire vos béné-
» dictions. O onction de David que tu fus heureuse, de *berger*
» tu devins *Roi!*... O France, *tressaille d'allégresse*, ton *Dieu*
» *donné* sera oint. L'huile adoucit tout ce qu'elle touche. O douce
» huile, je te prie d'adoucir l'âme du roi; qu'il ait de la clémence
» pour son peuple et de l'amour pour l'église. »

Le frère Fiacre se livra, dans la sainte obscurité de la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, à tous les élans de sa fervente piété. Après avoir épanché son âme pendant de longues heures aux pieds de la Vierge *aux Miracles*, il se présenta à l'évêché où il était toujours bien reçu; mais l'Evêque étant absent, force lui fut d'aller frapper aux portes des chanoines et des principaux

bourgeois. Toutes restèrent fermées devant l'humble Frère et le Père qui l'accompagnait. Le jour baissait; la faim se faisait sentir et il fallait avoir un gîte... Qui se ressemble s'assemble, dit-on vulgairement, *pauvres* et *pauvres* s'entendent et se comprennent, se soutiennent, surtout quand ils font partie de ces grandes familles de mendiants volontaires qui ont pris pour Maîtresse et pour Souveraine, cette sublime déshéritée de la terre que saint François appelait, dans les transports naïfs de la foi, *la Dame pauvreté*.

Les deux religieux sortirent de la ville et allèrent au couvent des Capucins où ils reçurent une cordiale hospitalité. Le frère Fiacre y fut favorisé des plus enivrantes consolations. « O heureux » refus des habitants de Chartres, s'écriait-il, vous m'avez refusé » les biens de la terre et Dieu m'a donné ceux du ciel. O pèlerin » de *peu* de foi, je craignais de ne pas nourrir mon corps, et » Dieu, après avoir nourri mon corps, *a si bien nourri mon âme!!...* » C'est ainsi que lorsqu'on vit *sur les fonds* de la Providence, on reçoit toujours au-delà de ce que l'on a demandé.

Dieu révélait à l'humble Frère les destinées des empires, il connut le danger suprême que courrait la Pologne de perdre sa nationalité et la foi, et, se plaçant comme victime volontaire entre la justice de Dieu et ce royaume désolé par l'invasion simultanée des Moscovites et des Suédois, il s'imposait les plus rudes pénitences et avait recours à toutes les rigoureuses industries que lui imposaient son zèle pour le salut des âmes et l'extension du règne de Dieu. Animé du même esprit, Vincent de Paul, de son côté, importunait le ciel *à la manière des saints,* c'est tout dire.

Des vœux si fervents et si purs furent exaucés. La fameuse journée de Jaroslaw, où Jean Casimir de Pologne fut vainqueur de ses ennemis coalisés, força l'hérésie et le schisme à demander la paix (12 mars 1656).

Ce fut dans la retraite que le frère Fiacre fit à cette époque, que ses frères commencèrent à s'apercevoir d'une merveille qui se reproduisit maintes fois depuis : l'odeur ravissante qu'il exhalait en sortant de la table sainte.

« Interrogé par mes frères d'où provenaient ces parfums, » écrit-il naïvement, « je ne répondais pas, parce que l'odeur venait » de la sainte communion que j'avais reçue. C'était une *odeur* du » Paradis et *je ne voulais pas mentir.* »

Cependant la guerre continuait avec l'Espagne. A la joie

causée par la glorieuse bataille des Dunes, et la prise de Dunkerque, succéda une mortelle inquiétude : le Roi, qui ne s'était pas épargné pendant le siége, tomba dangereusement malade à Calais. *L'avertissement intérieur* de cette terrible nouvelle, précéda celui que le frère Fiacre reçut de la Reine mère... Toujours confiant envers Marie, le saint religieux fit aussitôt un vœu à Notre-Dame de Chartres, et le Roi fut sauvé...

Le serviteur de Dieu remplit alors sa promesse : ses pieds *voyageurs* foulèrent encore les saints parvis de la majestueuse basilique et ceux de sa crypte vénérée. Mais cette fois son pélerinage eut un pieux retentissement. Mgr de Neuville, qui était de retour dans sa ville épiscopale, assista, ainsi que tout le clergé et les notables, à la messe d'actions de grâces dite à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, et mêlèrent leurs voix au chant du *Salve Regina* que le Frère avait *voué* pour la santé du Monarque.

La très-sainte Vierge lui inspira le triple *Vœu*,— ce mot sacré et cette chose sainte, se retrouvent souvent dans l'histoire du *pauvre* moine, — de retourner à *Chartres*, d'aller à N.-D. de *Grâce*; enfin à N.-D. de Lorette, si Dieu accordait à la France la fin des hostilités.

La paix des Pyrénées (1659), et le mariage de Louis XIV avec l'infante mirent le bon Frère dans la douce nécessité d'accomplir ses pieux engagements. Ce fut à cette occasion qu'*Anne d'Autriche* confia au saint religieux un ange en argent de grandeur naturelle, tenant un enfant d'or massif représentant le jeune Louis, alors qu'il n'était encore que Dauphin (1).

La pieuse reine, en destinant ce riche *ex-voto* au temple majestueux qui renferme la *Santa Casa*, voulait par là témoigner de sa foi, de sa reconnaissance et de son amour, envers la *Vierge bénie entre toutes les femmes,* qui l'avait toujours si miraculeusement protégée.

Le frère Fiacre éprouva dans cette chapelle, divinement sanctifiée, cette joie ineffable que ressentent tous les pélerins en contemplant cette petite demeure de Nazareth où vécut pendant 30 ans le Rédempteur du monde!...

Le bon frère avait un grand ennemi — lui qui ne faisait que du bien — cet ennemi lui jouait souvent de *mauvais tours...*

1. On voit à la solitude d'Issy où la Santa Casa est reproduite, une copie de cet admirable groupe.

Nous n'en citerons qu'un seul; il suffira pour donner une idée des autres.

Comme le saint religieux, de retour en France, venait de faire ses dévotions à Notre-Dame-de-Pitié dans la magnifique église de *Brou,* cet être implacable le jeta par terre d'une hauteur considérable. Dans sa chute il se cassa une côte et manqua perdre la vie. — « A quoi t'ont servi tes pélerinages, » lui dit en ricanant son persécuteur... « Veux-tu en faire encore? » — « Oui, je suis tout prêt, » répondit le saint religieux qui avait la mort sur les lèvres... Voyant qu'il avait à faire à un incorrigible, le *diable*, car c'était lui-même, le laissa, et le frère revint promptement à la santé.

Le frère Fiacre reparut une dernière fois à Chartres sur la prière de la Reine Marie Thérèse (1) et de la Dauphine (septembre 1681).

La naissance du Duc de Bourgogne arrivée, moins d'un an après ce pélerinage, vint réjouir la famille royale, et montrer une fois de plus l'efficacité des prières du bon religieux.

Le *Grand* Roi, la Reine Marie Thérèse et une partie de la Cour se rendirent peu de temps après dans la cité de Marie, pour offrir à *la Vierge mère* de solennelles actions de grâces... Ainsi, après Dieu, c'est à *Notre-Dame de Chartres*, à sa tutélaire médiation, que la France fut redevable de la naissance d'un prince, qui devait devenir l'élève si accompli de l'illustre Fénélon!...

Le frère Fiacre connut par inspiration céleste le moment de son départ pour la bienheureuse patrie. Il mourut, comme il avait vécu, en priant; les yeux tendrement tournés vers son crucifix (16 février 1684), « il avait 75 ans d'âge et 53 de religion. »

« Le bruit de son trépas traversa comme une étincelle la ville » et la cour. Le saint est mort, disait-on, et on accourait de tous » côtés pour le voir. »

On l'enterra au bas du dernier dégré de la *Cave* des morts, ainsi qu'il l'avait demandé; et, pour remplir un de ses plus chers désirs, son cœur fut porté à Notre-Dame de Grâce et déposé sous le marche-pied de l'autel de la très-sainte Vierge. Pélerinage *d'outre-tombe* qui devait mettre le sceau à tous les pieux voyages du pauvre moine dont nous venons d'écrire la belle vie...

Un humble servant de Marie.

1. Anne d'Autriche était morte le 20 janvier 1666. Le frère Fiacre, ce pieux messager de ses dévotions, avait fait pour elle plus de quarante pélerinages. Il la pleura comme une bienfaitrice, et s'engagea à prier pendant un an pour le repos de son âme.

TRADITION DE L'ÉGLISE DE CHARTRES

TOUCHANT L'AUTORITÉ DU SOUVERAIN-PONTIFE (1).

Fille bien-aimée du Siége apostolique, l'Église de Chartres a vu dans tous les temps ses plus illustres pontifes proclamer les titres glorieux du Pasteur suprême et lui donner des preuves éclatantes de leur soumission, de leur filial dévouement.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Nos pères, les Francs de Mérovée, étaient encore barbares et idolâtres quand déjà un évêque de Chartres, *Palladius* (451) affirmait sa confiance invincible en la parole de Pierre.

« Vos lettres apostoliques, écrivait-il à saint Léon, sont comme le *Symbole de la foi* que l'on grave dans son cœur et que l'on met en réserve pour confondre les erreurs de l'hérésie... Le Siége apostolique est la source, l'origine de notre religion... *Jésus-Christ lui-même a parlé par votre bouche.* »

Telle est la profession de foi de l'antique Eglise des Gaules : près de cinquante évêques la signèrent avec Palladius.

MOYEN-AGE.

En butte aux persécutions des puissants, le pieux et docte *Fulbert* (1024) se tourne vers Rome. Là réside « le Seigneur universel — celui que le Tout-Puissant a élevé au faîte des honneurs, — le seul d'entre les mortels que les hommes appellent bienheureux, — à qui le soin de toute l'Eglise a été confié. »

A la mort de saint *Fulbert*, le Chapitre de Chartres (1029), le premier, le plus ancien Chapitre de France, montre un zèle égal pour repousser les empiètements de l'autorité laïque et défendre les immunités de l'Eglise. Il ose rappeler un archevêque au respect des décrets apostoliques. « Les méconnaître serait conspirer contre votre autorité. » Il se retranche derrière l'autorité inviolable des papes et s'en fait un rempart contre l'arbitraire du roi et d'un métropolitain trop complaisant.

Dans le siècle suivant, les témoignages de déférence au Saint-Siége sont plus explicites encore s'il est possible.

C'est d'abord *Geoffroy de Lèves*, légat du Saint-Siége en France (1133). Prêt à prononcer l'anathème contre Abailard dans le Concile de Sens, dès que l'accusé en appelle à Rome, il arrête et suspend son jugement *par respect pour l'autorité de la Chaire apostolique.*

C'est *Arnaud*, abbé de Bonneval (1155), « tout fier de ce qu'il n'est personne en deçà des monts qui ait autant souffert d'injures et d'outrages pour son attachement au vicaire de Jésus-Christ, sa fermeté à soutenir ses décisions. »

C'est *Jean de Salisbury* (1177), l'ami, le confident du saint martyr Thomas Becket, déclarant avec les Pères de Latran que l'Eglise romaine ne connaît point de supérieur.

C'est enfin *Pierre de Celles* (1180), exaltant « la chaire de Pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne peuvent rien. » — Nous montrant reproduite sur la terre la hiérarchie des cieux : « Ici-bas, la Divinité est représentée par une suprême autorité, c'est ce Pontife souverain qu'on appelle le Pape, le vicaire de Dieu » (summum apicem velut Deum constituens).

1. Nous déclarons devoir à M. l'abbé J. M. l'initiative et les principaux éléments de cet article.

SAINT YVES.

Mais entre tous ces pontifes chartrains, il en est un, *saint Yves,* qui mérite une étude spéciale ; car son autorité, son influence s'est perpétuée à travers les siècles et dans l'Eglise entière.

Comme évêque, il a vaillamment combattu pour la cause sacrée de la religion ; il n'a pas craint de s'élever contre la coupable docilité de certains prélats disposés à seconder les caprices et les vues ambitieuses du pouvoir civil. « Vous levez la tête contre le Siége apostolique, écrivait-il à l'archevêque de Sens, mais aller contre ses jugements c'est encourir évidemment la note de perversité hérétique... Il est hérétique celui-là qui ne s'accorde pas avec l'Eglise romaine. » Nobles et courageux conseils que confirma la vie tout entière du saint Pontife. C'est lui que le pape Innocent XI offrait comme modèle aux évêques de l'Assemblée de 1682. « Et vous qui aimez à citer Yves de Chartres, » vous auriez dû, l'occasion l'exigeant, imiter sa conduite. Vous » savez tout ce qu'il a fait et souffert dans les jours périlleux de cette » orageuse dissension entre le pape Urbain et le roi Philippe ; » comment il se crut obligé par son devoir d'évêque, à s'exposer à » toute l'indignation royale, à affronter la spoliation, la captivité et » l'exil, alors que les autres abandonnaient la bonne cause. (Innocenti » XI Epist. ad clerum Gallican). »

Comme docteur, il a laissé son *Décret,* vaste recueil de canons résumant les croyances et la discipline du monde chrétien. Or, dans ce *Décret,* vingt passages constatent, affirment les prérogatives du Pasteur universel : « Au Saint-Siége il appartient de juger l'Eglise entière, mais lui ne saurait être soumis à aucun jugement. — Par la grâce de Dieu, cette Eglise apostolique n'a jamais dévié du droit sentier des traditions apostoliques, n'a jamais défailli en face des attaques de l'hérésie, et jusqu'à la fin elle demeurera inviolable. Celui-là même qui commanda à Pierre de confirmer ses frères lui a promis que sa foi ne défaillirait point. — Si quelqu'un méprise les dogmes, les prohibitions, etc. promulgués par le Pontife du Siége apostolique, qu'il soit anathème. »

Telle était la foi de saint Yves : nous pouvons ajouter telle était la foi de nos pères, car son *Décret* fut tout à la fois pour l'Eglise l'écho du passé et la règle de l'avenir.

TEMPS MODERNES.

Déjà, sous Philippe-le-Bel, la fidélité de notre Eglise de Chartres au Saint-Siége lui avait mérité le privilége d'être dépouillée par le roi faux-monnayeur. — Au temps du schisme et de la pragmatique sanction, malgré les insinuations et les menaces de la politique, *Jean Burgundus* et d'autres évêques de Chartres, maintiennent intacte l'union avec Rome, en reçoivent l'institution canonique, et se conservent dans une légitime subordination à l'égard du vicaire de Jésus-Christ.

Supposerait-on que les séductions de la Réforme, le despotisme des rois, les fureurs de la Révolution ont affaibli en nous cette respectueuse soumission ? Mais en 1528 *Louis Guillard* et le Concile de Sens mettent en même ligne les décrets des Conciles et des Papes, et ils se demandent de quel front les hérétiques oseraient les méconnaître.

En 1657, dans le compliment public adressé au nouvel évêque, le pape est nommé le suprême modérateur de l'univers (maximus arbiter orbis).

En 1697, un simple bref condamne les erreurs de Fénélon ; et aussitôt *Mgr Godet des Marais,* de concert avec Bossuet et le cardinal de Noailles, s'écrie dans l'Assemblée de Paris : « Pierre a parlé par la bouche d'Innocent : telle est notre foi. »

En 1793, *Mgr de Lubersac* et son futur successeur M. l'abbé *Clausel de Montals*, plutôt que de signer une constitution qui porte atteinte à l'unité catholique, bravent les dangers de la persécution et les misères de l'exil.

A ceux enfin qui voudraient connaître les sentiments de la génération actuelle des Chartrains sur l'autorité du Saint-Père, ne pourrions-nous pas nommer l'illustre enfant de Notre-Dame de Chartres, Mgr *Pie*; ce nom seul en dit assez.

Comment n'aimerions-nous pas à rappeler les fermes et belles paroles de notre vénéré pontife, Mgr *Regnault*? (voir sa lettre circulaire au sujet de l'encyclique... 1865). « Pour nous, chers coopérateurs, nous suivrons toujours les enseignements du vicaire de Jésus-Christ : les propositions qu'il condamne, nous les condamnons ; celles qu'il approuve, nous les retenons fidèlement. Dieu nous garde de jamais scinder les lettres apostoliques ! Quand l'Eglise parle, tous doivent l'écouter, s'ils veulent revendiquer le nom de catholiques. Quand le pontife romain, du haut de la chaire de Pierre, publie certains points de doctrine, il n'est permis à personne d'adopter les uns et de rejeter les autres. »

L'HYMNE DE LA DILECTION (1).

Marie Eustelle, la vierge de Saint-Pallais, l'*Ange de l'Eucharistie*, rappelle plusieurs fois dans ses lettres admirables, l'HYMNE DE LA DILECTION, composée par l'abbé *Briand*, ce directeur si pieux, si éclairé, si embrasé d'amour pour JÉSUS-HOSTIE, chez lequel, selon l'expression imagée d'Eustelle, elle allait chercher *du feu*.

Nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur faire connaître quelques extraits de ce beau livre dont on nous promet une deuxième édition, la première étant épuisée. Nous choisirons de préférence les versets les plus connus de l'épithalame sacré composé par Salomon au jour de son innocence, et qui trouvent dans l'adorable Eucharistie une si frappante application....

Donnez-moi une instruction (2), *un baiser de votre bouche, ô mon Dieu, car votre amour est plus délicieux que le vin !*

Cette expression sainte rappelle l'enfant candide qui, non content de recevoir de la part d'une mère chérie un signe de la main révélant un salut plein d'affection, veut de plus, pour être heureux, le baiser bien tendre de la bouche maternelle.

Oh ! heureuse l'âme qui, souvent dans le jour, sait faire renaître, par l'acte de la reconnaissance la *joie du baiser divin*, de la *parole* incréée, reçue et entendue dès le matin dans la sainte communion. O mon Dieu, votre charité pénètre si bien le cœur qui vous cherche, elle le dilate si merveilleusement, elle le fortifie d'une manière si admirable, qu'elle est comparée à un breuvage délicieux qui flatte le goût en renouvelant les forces.

Votre nom est comme une huile répandue.. L'huile pénètre le corps sur lequel elle est répandue : le nom de Jésus, pour l'âme qui communie dignement, la charme, la pénètre de reconnaissauce, la remplit du plus délectable espoir. Plus elle le prononce dans ce

1. Considérations spirituelles sur le Cantique des Cantiques appliquées à l'Eucharistie, app. par Mgr l'Evêque de la Rochelle.

2. *Osculare*, embrasser, a aussi en latin le sens d'*erudire*, instruire, enseigner.

précieux moment, plus elle sent augmenter en elle le feu du saint amour. Le cœur qui aime Notre-Seigneur peut seul savoir tout ce que la répétition de ce nom sacré apporte de foi et de charité, de bonheur et d'espérance. Ce nom divin retentit comme une mélodie angélique dans ce sanctuaire où Jésus réside.

« *Attirez-moi, nous courrons sur vos pas à l'odeur de vos parfums.* » Pour goûter les délices de votre manne divine, il faut être attiré par le sentiment d'une foi vive et par les attraits intérieurs de la grâce. Dès qu'on *est attiré,* oh ! bientôt le cœur vole vers Jésus, comme vers sa béatitude et son centre; rien ne peut l'arrêter... C'est alors que le Roi des anges fait entrer l'âme dans sa demeure la plus intime, qu'il lui révèle tout ce que l'œil charnel n'a pas vu, le cœur terrestre n'a pas ressenti.... C'est l'heure d'une ineffable transfiguration.

La religion devient *un trône orné de fleurs,* on y repose dans un calme heureux; l'esprit n'a plus de doutes, le cœur plus d'anxiétés; la vertu n'a plus d'obstacles quand l'âme chrétienne a su dire à Jésus avec une intelligence éclairée : *Attirez-moi,* je veux voler à votre suite dans les voies de l'abnégation et de l'espérance, je préfère votre amour à toutes les délices, à tous les trésors... A la vérité, *je suis noire,* l'ardeur des passions m'a calcinée, m'a flétrie, mais je puis cependant dire que je suis *belle,* parce que les mérites du sang de mon Jésus m'ont régénérée dans la justice et dans la vérité.

« *Mon bien-aimé Jésus est pour moi comme un faisceau de myrre.* » Que le langage du cœur est ravissant au moment où Notre-Seigneur s'unit à nous par la sainte communion. Ce seul mot « *mon bien-aimé* » est l'acte le plus solennel de la reconnaissance inspirée par cet aimable mystère..: Mais ce bien-aimé quel est-il? Etonnez-vous, âme juste, abîmez-vous, tremblez!... Non, aimez en l'adorant, c'est *le Dieu saint,* souverainement bon ! *Mon bien-aimé* est la splendeur du père, le Rédempteur des hommes, le Juge suprême, le Dieu de gloire... Sa divine présence empêche, par la mortification que sa grâce fait pratiquer, la corruption de l'esprit et du cœur; il est donc pour l'âme comme *un faisceau de myrre* et semble prendre en elle son repos... Ah! dormez, dormez, miséricordieux et paisible ami, Sauveur tout débonnaire, ne craignez pas que je vous éveille!... Votre repos me *délasse,* vos yeux fermés ouvrent les miens! Chaque battement de votre cœur forme un écho dans mon cœur et cet écho redit des paroles d'adoration et d'amour!...

« *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.* » Dans le champ de la véritable Eglise, c'est l'Eucharistie qui nous offre la fleur que nous aimons... *le lis des vallées.*

Pendant les jours de sa vie mortelle, il était l'homme de douleurs. Son auguste visage, dans le cours de la passion, était obscurci par ses larmes et par ses meurtrissures; mais dans l'Eucharistie, il est comme sur le Thabor : sa gloire est incompréhensible; la blancheur ineffable de ses vêtements d'immortalité surpasse l'éclat du plus beau lis. Quelle majesté tempérée par la mansuétude. Son cœur brille sans éblouir, comme un or pur voilé par une gaze légère; il est tout l'ornement de l'autel devenu son trône de grâce. Devant lui, tout s'éclipse, tout disparaît... Tabernacle couvert de pierreries, vases d'albâtre, guirlandes, flambeaux sans nombre, l'œil de l'âme ne vous voit plus; elle voit Jésus avec sa sainteté, sa douceur, sa clémence, son amour infini, sa dignité majestueuse et divine ; elle ne voit que LUI, il absorbe seul ses pensées et ses sentiments.

Comme le lis au milieu des épines, ma bien-aimée s'élève au-dessus des jeunes vierges (1).

Notre-Seigneur rend ses hommages aux efforts que fait l'âme fidèle pour seconder les prévenances de sa grâce; il aime, en publiant son innocence que figure la blancheur du lis, à exalter par ces paroles divines, le mérite de sa foi. Comme *le lis au milieu des épines,* au milieu des difficultés des épreuves, *ma bien-aimée* l'âme que j'embellis des dons de ma grâce *s'élève,* par l'héroïsme de ses vertus, *au-dessus des autres âmes* pures qui ne la suivent que de loin. C'est une admiration pleine de complaisance. C'EST LA JOIE DU CŒUR DE JÉSUS.

Déjà l'hiver est passé. Les fleurs ont paru sur la terre, la saison des chants est venue.

Le divin Sauveur fait aussi appel aux âmes repentantes : « Vos péchés vous sont remis, » leur dit-il, *les pleurs ont cessé, elles ont fui...* Le temps des tentations, des épreuves, des combats, est passé. Sa grâce enchanteresse fait *fleurir* votre cœur; la foi y devient plus vive, les pensées s'élèvent, les principes s'affermissent; les vertus dominent, la réflexion remplace la légèreté : on pressent l'approche du monde éternel; le moment de la douce piété, suivie des joies de l'Esprit saint est arrivé... Les gémissements intérieurs, l'esprit de componction, la charité, rendent l'âme de plus en plus digne d'approcher de la table sainte.... « *Venez, levez-vous, hâtez-vous,* » ici, tout est bonheur, tout est amour, c'est le ciel sur la terre! Oh! le tabernacle, quel abri!... Oh! le sanctuaire, quel séjour!...

Mais, plus Dieu ouvre à l'âme recueillie les trésors de la délection eucharistique, plus elle lui doit de reconnaissance et de fidélité. Elle aura rempli les intentions du divin Sauveur si elle travaille avec un zèle infatigable à déraciner les habitudes qui se ressentent de la misère naturelle, telles que les petits retours d'amour-propre, les sensibilités, les susceptibilités extrêmes, les amitiés trop humaines, les goûts trop sensuels, les paroles oiseuses, parfois critiques, les impatiences volontaires, les lâchetés dans le service de Dieu, les tiédeurs, les négligences dans la prière, les immortifications de cœur, d'esprit, de langue. Voilà, dans un sens spirituel, *les petits renards* qu'il faut chercher à prendre, parce qu'ils *ravagent les vignes.* : car *notre* vigne, la vigne de notre âme, a fleuri!...

Le texte sacré nous offre ensuite *Jésus, le bien-aimé* des âmes ferventes, *qui conduit son troupeau au milieu des lis.* Que cette image est belle! Que le sens en est ravissant et sublime.

Mais qu'est-ce que ce tableau, tout enchanteur qu'il puisse être, comparé à celui d'une multitude d'âmes purifiées par le sang du Sauveur, ennoblies par la plus intime union avec le Verbe de Dieu, ayant des pensées surnaturelles, des sentiments purs, une foi agissante, une charité parfaite, formant toutes ensemble *le troupeau* de l'adorable Pasteur, de Jésus dans l'Eucharistie. Voilà cependant ce qui se présente aux regards, partout où les fidèles qui sont admis à la table sainte, savent mettre à profit le *Bienfait divin...*

Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui! Oh! qu'il est doux d'être à lui! Qu'il est avantageux pour l'âme qu'il soit à elle! L'amour tend à l'unité, l'unité entre la Création et le Créateur s'opère dans la communion et par ses inénarrables effets... C'est le commencement de la béatitude éternelle! Vous tous, qui êtes affamés de bonheur et de

1. Ces paroles sont ordinairement appliquées à la très-sainte Vierge, par analogie elles peuvent présenter le sens que leur donne le pieux auteur.

paix, *venez, voyez* et *goûtez* combien le Seigneur est doux!....

Nous continuerons, dans un de nos prochains numéros, cet aperçu forcément restreint et imparfait d'un livre qui est *si beau* que ce que l'on cite fait regretter ce que l'on laisse; *si touchant et si pieux* qu'en le lisant l'âme émue se dilate et s'enflamme, comme la fleur qui ouvre ses pétales aux purs rayons du soleil. C. de C.

PEINTURES MURALES DE LA CRYPTE.

La crypte de Notre-Dame de Chartres vient de s'enrichir de nouvelles peintures murales. Indépendamment de cette magnifique décoration symbolique dont M. Paul Durand poursuit le projet et dont la description complète viendra plus tard, quatre grandes scènes d'histoire qui en promettent d'autres, commencent à orner la galerie méridionale.

On sait que les murs de ce long souterrain sont divisés, de distance en distance, par de larges pilastres qui supportent les arceaux de la voûte. Ces parties nues et encadrées par le cintre des arcs présentent une surface très-favorable à l'exécution de sujets historiques.

Mgr l'évêque de Chartres, qui a tant à cœur la restauration de la crypte, a conçu l'heureuse idée de faire retracer, sous ces vastes cintres, tous les traits les plus saillants des annales religieuses de son Eglise. Les faits ne manquent pas et leur importance est connue; la plupart se rattachent à notre histoire nationale.

Il ne s'agissait que de trouver un dessinateur habile qui pût et voulût bien donner à ses compositions le caractère des anciennes peintures murales et le faire concorder avec les exigences de l'art moderne. Ce dessinateur s'est rencontré à l'ombre même des clochers de Notre-Dame : c'est un enfant de Chartres. Son talent naturel s'épanouissait de lui-même dans une obscurité volontaire, pour se révéler tout-à-coup à l'heure de sa maturité. Inutile de citer son nom : ses œuvres le diront assez haut; du reste, elles sont signées.

Les deux peintres belges qui ont traduit sa pensée et ses dessins, MM. H. Deplancke et Jean Van Elslander ont droit aux éloges les mieux mérités. Ils ont prêté au dessinateur un concours aussi modeste qu'intelligent. On jugera de leur talent et de leur savoir artistiques par la vigueur et la sureté des lignes, par l'harmonie et la variété des couleurs qui distinguent ces peintures. Mais à plus tard l'appréciation.

Les artistes connus, voici, pour le public, une description rapide de ces quatre grandes scènes. Il faut les examiner à partir de l'entrée dans la crypte, sous le vieux clocher :

1. Le premier tableau est une interprétation de la légende de Notre-Dame de Sous-Terre appelée la Vierge druidique. Il consacre la croyance traditionnelle à cette légende relatée dans nos vieilles annales et à l'introduction du christianisme dans la cité des Carnutes, dès les temps apostoliques.

L'auteur s'est un peu inspiré pour cette composition, d'une vieille gravure de la Parthénie et a puisé dans l'historien Souchet les données nécessaires pour habiller ces personnages.

La statue de la Vierge *qui doit enfanter*, tenant son enfant dans son giron, apparaît au fond d'une grotte sombre, au milieu d'un bocage sacré. C'est comme une apparition du Christianisme qui va bientôt se lever sur le monde, mais qu'on n'entrevoit encore qu'à travers le voile des prophéties. Les prêtres du culte druidique, chercheurs de

la vérité, saluent déjà cette aurore qui va naître. A genoux devant la statue de la Vierge Mère prédite par Isaïe, ils lui offrent leurs hommages. Ils ont gravé sur le socle où elle repose le motif de leur espérance : *Virgini pariturœ, à la Vierge qui doit enfanter.* Ils sont vêtus de robes blanches, comme le veut Souchet, et le grand-prêtre se distingue au milieu des autres, par sa tiare d'où retombent deux bandes par derrière. L'un deux tient à la main la serpe d'or qui servait à cueillir le gui sacré. Le peintre n'a pas oublié de suspendre cette plante parasite aux vieux chênes de la grotte.

A droite du tableau, des bardes, couronnés de chênes, chantent des hymnes en s'accompagnant des sons de la harpe. A gauche, sous le feuillage, un jeune guerrier, l'angon à la main, revêtu de l'armure gauloise, promène fièrement un regard stupéfait sur cette scène mystérieuse et paraît se demander ce que signifie ce nouveau culte.

Les personnages de ce tableau sont parfaitement groupés et l'ensemble exprime bien la transition du paganisme au culte du vrai Dieu.

2. Cependant les premiers apôtres chartrains ont fait connaître à nos pères le Dieu crucifié qu'a enfanté la Vierge, objet de leur vénération et de leurs espérances. Mais ce n'est qu'à travers le sang des martyrs que sa religion se frayera le chemin de l'univers. La persécution commence dans la grotte druidique transformée en église. C'est ce que nous représente le deuxième tableau.

Les premiers chrétiens sont surpris dans leur chapelle souterraine par les satellites du gouverneur Quirinus. Ces soldats, au type romain, à l'air farouche, massacrent sans merci hommes, femmes et enfants. A droite, ils vont précipiter dans le puits appelé *des Saints-Forts*, les cadavres de deux victimes. Sur le devant du tableau, une sainte étendue à terre expire en pressant la croix sur son cœur. Plus haut, l'on voit une mère qui demande grâce moins pour elle-même que pour son petit enfant qu'elle enlace de ses bras; mais le geste du soldat signifie : pas de grâce! A gauche, une autre martyre reçoit en pleine poitrine le coup mortel; la pointe de la lance s'enfonce et le sang jaillit!... Dans l'encoignure du cintre, un chrétien, à genoux, les mains jointes, dirigées vers le ciel, attend avec fermeté le coup de hache qui va lui fendre la tête.

Mais la scène qui attire surtout les regards, est celle que l'artiste a placée au centre du tableau. Une jeune vierge, vêtue d'un long manteau bleu, debout entre deux soldats, les regards tournés vers les cieux, semble répondre à Dieu plutôt qu'à ses persécuteurs : je suis chrétienne! Cette vierge s'appelle Modeste, et nos anciennes chroniques nous la représentent comme la fille du gouverneur. C'est ce qui nous explique cette hésitation dans l'attitude, cette sorte de pitié contenue dans la physionomie des deux soldats qui la pressent de renoncer à la religion nouvelle. Elle persistera dans sa résolution : la foi résignée qui se peint sur ses traits nous en donne l'assurance, et la vierge Modeste va mourir chrétienne. Un ange venu du ciel se prépare à déposer sur son front la couronne du martyre.

Un livre tombé sur le pavé du saint lieu, s'est ouvert à cette page où le Sauveur a dit : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*, etc., *bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice...* C'est la légende de ce tableau dramatique. C'est la parole divine où les martyrs ont puisé leur divin courage.

Cette peinture rappelle mieux que les autres, par son exécution, le genre primitif. Sauf quelques espaces un peu vides, sur la gauche, c'est une composition bien traitée et qui impressionne vivement le spectateur. Elle renferme des personnages, entre autres, le soldat qui

lève la hache, dont la pose ne serait pas désavouée par un maître.

3. Le troisième tableau représente la fuite des Normands devant les remparts de la ville, en l'an 911. Rollon, leur chef, poursuivant le cours de ses brigandages, est venu assiéger Chartres. Et sans une intervention de la T.-S. Vierge, il l'eût mise à feu et à sang, comme avait fait un demi-siècle auparavant, le barbare Hasting. La scène que nous avons sous les yeux nous retrace admirablement cette délivrance providentielle.

L'évêque Gausselin, accompagné des principaux dignitaires de son clergé, apparaît, au milieu du tableau, sur une porte des remparts, qu'on a nommée depuis *porte drouaise*. Il tient à la main, comme un nouveau labarum, la sainte Relique de Notre-Dame, ou voile de la Vierge, sur laquelle figure la forme de la chemisette consacrée par l'usage. A cette vue, le *gros* Rollon s'arrête, se redresse sur son cheval blanc, fait un geste d'effroi et paraît reculer devant une force invisible. C'est que l'apparition de la précieuse relique a enflammé l'ardeur des assiégés et porté l'épouvante dans l'armée des pillards. Aussi quelle déroute ! Comme ces soldats revêtus de la défroque de tous les peuples, s'enfuient à toutes jambes et en désordre dans le ravin qui longe les remparts. Leurs mouvements sont habilement variés, mais un même instinct les pousse : la panique est générale.

Cette scène si animée est remarquable par l'ensemble harmonieux de sa composition ; en lui donnant cette vie que produit l'illusion des ombres et des lumières, on en ferait un beau tableau d'histoire.

4. La quatrième scène est déjà connue : *Le roi Robert offrant un saphir à Notre-Dame de Chartres.* Mais cette peinture qui n'était qu'un essai, présentait quelques imperfections, sous plusieurs rapports. Etant faite à l'huile, les couleurs en étaient criardes ; il fallait la refaire à la cire, comme les autres, pour lui donner des tons analogues. Les artistes belges ont parfaitement réussi dans cette restauration. Le dessinateur en a aussi profité pour modifier un peu le groupe du milieu qui ne laisse plus rien à désirer.

Ce bon roi Robert, à genoux et vêtu d'un manteau à la romaine, offre à Notre-Dame le saphir sur un coussin de velours. Derrière lui les gens de sa cour et des guerriers tout bardés de fer se tiennent dans l'attitude de la prière. Un page royal porte le sceptre et un autre le casque du monarque.

A droite et à gauche de ce groupe, sur les côtés du tableau, l'autel de la Vierge de Sous-Terre et l'antique châsse d'or contenant la sainte Tunique, forment pendant et sont là comme les deux fondements sur lesquels reposent et la dévotion à Notre-Dame de Chartres et l'incomparable édifice qui en est l'épanouissement.

Au dernier plan, le personnage qui se tient debout, devant un siége richement orné, est l'illustre Fulbert, évêque de Chartres, l'ami du roi Robert. Assisté de deux prêtres, ses plus hauts dignitaires, il honore de sa présence l'acte pieux du souverain.

Cette page était la plus difficile à composer ; elle exigeait un vrai talent d'invention. Après les petites corrections qu'elle a subies, elle peut aisément défier la critique.

Tel est l'heureux début de M. Auguste Hoyau. Il fera certainement désirer la suite de cette série de tableaux si bien inaugurée, et que, seuls, des obstacles matériels peuvent retarder.

Un prochain numéro de la *Voix* contiendra quelques mots d'explication et d'appréciation, au point de vue artistique.

L'abbé Hénault.

LETTRE DU P. DÉNIAU,

MISSIONNAIRE CHARTRAIN AUX ÎLES FIDJI, EN OCÉANIE (Suite.)

3° Na Koro levu. — Na Koro levu aura lui aussi, cette année, une belle page dans le livre du bon Dieu. Le nombre de ses catholiques a augmenté de dix, ce n'est pas mal; mais ce qui est beaucoup, Na Koro levu m'a fourni trois catéchistes. Le premier est un nommé Venerado. Il est mort martyr de sa charité. La veille du départ pour la guerre dont je vous ai parlé, Venerado (qui était depuis quelque temps catéchiste de Lawaki) vint me trouver et me demander la permission d'aller à la guerre. J'eus un pressentiment de sa mort. Je lui répondis : Venerado, n'y va pas; tu es trop ardent, j'ai peur. Si tu vas à la guerre, tu n'en reviendras pas, et que deviendront ta femme et tes enfants? Reste à Lawaki, fais la prière, le catéchisme aux femmes et aux enfants, apprends-leur à lire et à chanter, et le bon Dieu t'aimera bien. — Venerado me répondit : Prêtre, je reste : tu l'as dit. Mais mes trente catholiques qui partent pour la guerre sont à plaindre : qui donc leur fera la prière, leur parlera du bon Dieu auquel ils ne pensent pas même, et si quelques-uns d'entre eux sont atteints d'une balle, qui donc les baptisera? Prêtre, retire ta parole, laisse-moi partir. Si je meurs, le bon Dieu qui, comme tu nous l'as souvent dit, prend soin des petits oiseaux, prendra soin de ma femme et de mes enfants. » Je pris alors la main de Venerado dans la mienne : va, lui dis-je, et sois bien sage. Que le Jésus de la sainte communion que je t'ai donné ce matin reste bien dans ton cœur. Ton chapelet, mon ami, ne le quitte pas! Prends bien soin de tes gens. Et surtout, si tu meurs, pense au ciel, à celui qui t'aime, à ceux que je t'ai confiés. Venerado s'inclina alors avec respect, me baisa la main et partit la joie dans le cœur. Le lendemain il était mort. Huit jours après Lawaki était tout entier catholique. Dix hérétiques de Na Koro levu rentraient dans le sein de l'Eglise. Quelques jours après j'allai moi-même consoler sa femme, ses petits enfants, faire le panégyrique de mon cher catéchiste, et lorsque je fis entrevoir à mes chers baptisés de Na Koro levu la couronne que du haut du ciel Venerado leur montrait et qui serait la leur s'ils imitaient son courage, deux de ses frères se présentèrent à moi pour aller le remplacer dans sa fonction de catéchiste. J'en pris un et laissai l'autre pour une occasion qui ne tarda pas à se présenter.

4° Na Kalawaca. — Na Kalawaka est aujourd'hui un bon petit village qui aime bien son pasteur et en prend bien soin. Il compte environ quarante catholiques à peu près tous baptisés. Comme la prière change le pays et les gens! Lorsque je visitai Na Kalawaka pour la première fois, je n'y trouvai guère que cinq ou six catholiques sachant à peine faire le signe de la croix. Aujourd'hui quelle différence! Je dois le dire, là aussi il est mort un catéchiste qui est certainement au ciel, priant pour son village comme il me l'a promis.

Mais, me direz-vous, trois catéchistes morts dans une année, quelle peine pour un pauvre missionnaire. Ah! sans doute, et encore ce n'est pas tout; un quatrième (celui qui était leur chef, quoiqu'il fût le plus jeune) vient de mourir il y a deux mois. Ah! priez, priez bien N.-D. de Chartres, sauvez mes chers Océaniens. Sauvez leur pasteur. Qu'importent les peines qu'il éprouve!

5° Nukurna. Nukurna, le village de mon cher Joachim compte aujourd'hui cent trente catholiques; il y a quatre ans, il n'en comptait que quarante.

6° Na Daro avait d'abord reçu la religion; moi-même je m'étais rendu dans ce village pour y consoler, encourager et soutenir ces pauvres gens qui étaient réellement persécutés parce qu'ils étaient catholiques. Mais malgré mes efforts et sans doute parce qu'un instant vous aviez comme Moïse cessé d'élever les mains vers le ciel, Na Daro effrayé avait abandonné la religion.

Dernièrement il est revenu, et voici pourquoi : Un jeune homme, le chef de Na Daro, vint demander en mariage une de mes catholiques de Nukurna. Réunissant tous les chefs, je fis venir les deux futurs époux pour les interroger publiquement. Voici quelle fut mon interrogation : — Dis-moi, jeune homme, est-ce bien ton intention de te marier avec cette jeune fille? — Oui, prêtre. — Et toi, mon enfant, est-ce bien ton intention de te marier avec ce jeune homme? — Oui, mon Père, s'il veut se faire catholique, sinon je ne serai jamais son épouse. — Vous avez entendu, repartis-je, voyez ce que vous avez à faire.

Un profond silence régna dans l'assemblée. Le jeune chef réfléchit, puis tout-à-coup d'un ton assuré : Prêtre, me dit-il je suis catholique. — C'est bien lui répondis-je, mais souviens-toi que tu es chef et ne va pas, comme un vil roturier, abandonner jamais ta religion. — Prêtre, me dit-il, compte sur moi.

Ce que j'avais prévu arriva : nos anciens catholiques de Na Daro qui n'avaient abandonné la religion que par crainte, revinrent immédiatement. Le dimanche suivant ils étaient trente à l'église.

7° Verata. — Verata lieu de ma résidence est complètement catholique. Déjà il compte soixante baptisés dont quelques-uns s'approchent de la sainte Table tous les mois. Je vous recommande bien un petit enfant de Verata appelé Clément que j'avais intention d'envoyer en France pour en faire un prêtre, ses parents m'ont fait de telles difficultés que j'ai été obligé de renoncer à mes belles espérances.

Il existe à Verata une école (externat) pour les enfants du village garçons et filles, et une école (internat) pour les enfants et jeunes gens de tous les villages du district. (Je n'ai pas besoin de vous nommer le maître d'école). Parmi les enfants de l'externat qui sont au nombre de 35 savoir : 14 garçons et 21 filles, il n'y a plus qu'un seul garçon et deux filles qui ne soient pas baptisés, 32 savent lire, et sur ces 32, vingt-cinq savent écrire.

Du pensionnat fondé le premier novembre 1868, il est déjà sorti quarante-un enfants sachant lire, quatorze sachant écrire, vingt-deux baptisés, cinq communiants, cinq catéchistes. Quelle belle moisson, et cela sans la moindre ressource!

Mais hélas! il n'est pas de roses sans épines, celui que j'avais mis à la tête du pensionnat, le chef de mes catéchistes, mon cher Xavier, le vrai zouave de la Ste-Vierge à Fidji, mon Xavier est mort... Mais me voici encore, c'est toujours moi! non, il n'est pas mort, il est allé au ciel patronner mes chers enfants, tous mes catéchistes.

Ici un beau souvenir se présente à ma mémoire, laissez-moi vous le raconter :

C'était un dimanche; Xavier (âgé de 22 ans), était étendu sur sa natte. J'allai le voir et le trouvant bien mal je lui dis : Xavier, tu vas mourir mon enfant, c'est sûr, ne crains rien, le ciel est à toi, car tu as généreusement combattu les combats du Seigneur. Il n'est pas de village où tu n'aies porté la religion, ta couronne est déjà tressée. Prépare-toi à recevoir aujourd'hui le sacrement de l'extrême-onction et le saint Viatique. Mais écoute bien ce que je vais te dire : Tu le

sais, je t'ai établi chef des catéchistes : Souviens-toi, lorsque tu seras au ciel, que tu es toujours leur chef. — Prêtre de Dieu, mon père, répondit Xavier, quand je serai là-haut, compte sur moi! mais mes vieilles fautes sont-elles suffisamment expiées? Et puis aujourd'hui encore que d'impatience! Ah! j'ai bien peur d'aller et pour longtemps en purgatoire. — Mon enfant, lui répartis-je, si tu vas en purgatoire, aie confiance en ma promesse. Tous les jours je prierai pour toi; oui tous les jours à la Sainte Messe j'éleverai vers le ciel le sang de Jésus. — Prêtre, je suis content; va vite me chercher l'extrême-onction et la sainte communion.

Je sortis alors, et quelques instants après, le bon Dieu des malades quittait son humble sanctuaire et descendait pour la première fois dans les sentiers des Fidji. J'avais fait prévenir mes catholiques, aussi chacun des coups de la sonnette qui me précédait, ou plutôt qui précédait mon Dieu, agrandissait le silence, agenouillait et inclinait quelque nouveau Fidjien sur le bord du chemin. Des larmes d'amour roulaient dans mes yeux. Comme j'aimai mon Verata ce jour là!!

8° Teanuca. — Teanuca était, il y a deux ou trois ans, un amas de gens venant de la première montagne. Leurs villages ayant été brûlés; ils s'étaient réfugiés sur tous les points pour sauver leur vie, et il en était venu d'un peu partout à Teanuca.

Lorsque je visitai cette localité, j'y trouvai une quarantaine de catholiques. Je m'emparai des petits enfants, je leur appris à lire, à écrire, je les préparai au baptême; plus tard, quand je vis que les différents villages de la montagne étaient reconstruits, je déposai le Jésus de la Sainte-Communion dans leurs petits cœurs, et armés ainsi de leur baptême et de leur Dieu, je les envoyai bombarder leurs villages. Les enfants, telles sont les bombes avec lesquelles j'incendie les villages. Quelque fortifiés qu'ils soient, je n'en ai pas encore trouvé un seul qui pût résister à ce feu de nouvelle espèce. Aujourd'hui, sans compter trente catholiques qui restent encore à Teanuca, il y en a cinq ou six cents dans la montagne. Ainsi vous voyez que le bon Dieu a exaucé vos prières. Ayez donc bon courage et priez toujours bien.

9° Na wai ni vei draidrai. — Na wai ni vei draidrai compte environ quatre-vingts habitants tous catholiques. Ce village, bien qu'arrivé le dernier pour travailler à la vigne du Seigneur, saura bien passer un des premiers.

Que je voudrais que vous vissiez mon petit Michel, seul dans le silence de la nuit, roulant sous ses doigts les grains de son chapelet. Que je voudrais surtout que vous le vissiez refusant d'attendre le jour fixé pour sa confession et accourant de cinq ou six lieues, se purifier dans l'eau sainte de la pénitence, le jour même où la plus petite faute a souillé sa belle âme.

Ah si le missionnaire a des peines, des fatigues, qu'il a donc aussi parfois de belles joies! Merci, mon Dieu, à vous qui me les prodiguez, merci à vous, mes chers amis, enfants de Notre-Dame de Chartres, qui me les méritez.

10° Na busa. — A Na busa, le nombre des catholiques augmente d'une manière incroyable. Il y en a déjà aujourd'hui cent-cinquante, mais il sont loin d'être de bons catholiques, ce sont plutôt des enfants des bois. Patience, je me prépare à lancer mes batteries ordinaires sur ce village. La muraille qui ferme les cœurs des gens de Na busa, tombera comme les autres sous le feu de mes batteries. J'ai ici à la maison, un petit Moïse, vrai sauvé des eaux, sous tous les rapports; je vais tâcher d'implanter dans son cœur, l'instruction

et la foi, et je le renverrai ensuite armé de son baptême et de son Dieu, à la conquête de son Dieu; Na busa sera vaincu.

P. Deniau, de la Société de Marie.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — La troisième session publique du Concile a été tenue le dimanche de la *Quasimodo*. La première constitution dogmatique, votée à l'unanimité, comprend quatre chapitres et dix-huit canons dont la plupart sont une condamnation du rationalisme et de quelques erreurs modernes.

— Le récit des fêtes de Pâques à Rome, se trouve dans la plupart des journaux catholiques. Le cadre de notre petite revue ne nous permet pas de toucher à un sujet qui demanderait trop de pages et qui d'ailleurs n'apprendrait rien de nouveau à un grand nombre de nos lecteurs.

Artillerie pontificale. — Le Président du Comité central de l'Artillerie pontificale est de retour de Rome, où il est allé déposer entre les mains du Saint-Père l'album contenant les noms de tous les souscripteurs de l'œuvre. Il s'est trouvé en rapports fréquents avec le général Kanzler, pro-ministre des armes, et le colonel commandant en chef l'artillerie. Ces messieurs l'ont remercié chaleureusement et l'ont chargé de transmettre à tous les souscripteurs l'expression de leur reconnaissance.

Ils désirent que l'Œuvre de l'Artillerie, qui a rendu déjà de si importants services, continue; ils demandent en ce moment que l'on travaille au recrutement de 450 artilleurs devenus indispensables pour renforcer ce corps et créer une nouvelle batterie, car rien n'est fait tant que manque l'élément essentiel : le soldat vigoureux et aguerri qui seul fait parler le canon et donne la force aux remparts.

Déjà toutes les mesures sont prises pour arriver à trouver des soldats, et pour cela le Comité s'est assuré le concours d'hommes dévoués en Suisse, en Belgique, en Irlande. Le Bureau de recrutement sera à Lyon, où les membres du Comité de Saint-Pierre veulent bien offrir leurs services comme ils le font pour la Légion et les Zouaves.

Mais pour que ce plan réussisse, il faut des ressources, et c'est dans ce but que le Comité central s'adresse à tous les comités de France, les priant de faire de nouveaux efforts auprès des cœurs généreux et dévoués, afin de recueillir la somme nécessaire au voyage des recrues.

Nous ne voudrons pas laisser l'œuvre inachevée, et nous avons la confiance que ce nouvel appel sera entendu dans ce généreux diocèse de Chartres qui a déjà apporté un si large tribut à l'œuvre et qui tiendra à prouver qu'il ne se lasse pas de travailler à la défense de Pie IX. Ayons toujours devant les yeux et dans le cœur ces belles paroles qui terminent le bref adressé par Sa Sainteté à l'œuvre et à ses souscripteurs : « Chers Fils, recevez nos cordiales félicitations » et qu'elles soient pour vous tous un encouragement à défendre » toujours avec plus d'ardeur la cause de Dieu et de l'Eglise. Tant » que vous combattrez ainsi pour la justice, vous conserverez à votre » nation l'honneur de protéger ce Saint-Siége et vous préparerez à » vous-mêmes une très-riche récompense. » (On peut adresser les

offrandes, comme par le passé, à M. H. de Boissieu, rue Chantault, 3, Chartres).

Les Orphelins arabes d'Alger. — Monseigneur l'archevêque d'Alger vient de publier une longue et touchante lettre sur ses *Orphelins arabes* (leur passé, leur avenir, leur adoption en France et en Belgique). On pourra se procurer cette lettre chez M. l'abbé Soubiranne, 12, rue du Regard, Paris). Qu'elle est digne de notre sympathie cette œuvre spéciale à laquelle Monseigneur Lavigerie consacre son dévouement et son zèle épiscopal ! Elle a pour objet l'adoption des orphelins arabes par des bienfaiteurs chrétiens, qui feraient les frais de leur éducation dans les établissements charitables fondés pour eux près d'Alger. Ces frais se monteront à 200 francs par année, pour l'entretien complet et l'éducation de chaque enfant. L'adoption durera quatre ou cinq ans au plus, suivant l'âge des enfants. Les bienfaiteurs qui adopteront ainsi un de ces enfants, recevront immédiatement, s'ils le désirent, le nom arabe, l'histoire et le portrait photographique de l'orphelin qu'ils auront adopté. L'enfant lui-même leur écrira dès qu'il saura écrire, et, en attendant, on les tiendra au courant de ses dispositions et de ses progrès.

Plusieurs personnes peuvent s'associer pour adopter un enfant, et, dans ce cas, celle d'entre elles qui se chargerait de recueillir les offrandes de ses co-associées, recevrait de l'Œuvre des Ecoles d'Orient un livret d'adoption sur lequel les offrandes seraient inscrites. Les personnes qui adopteront un enfant seront appelées à lui donner le nom chrétien qui devra, au baptême, remplacer son nom arabe, et qu'il commencera à porter immédiatement.

N. S. P. le Pape Pie IX a daigné enrichir de nombreuses indulgences cette Œuvre de miséricorde, qui peut devenir si féconde pour l'avenir chrétien de l'Afrique du Nord.

Pour adopter un orphelin on peut s'adresser : 1° directement, à Alger, à Mgr l'Archevêque ; 2° à M. le Directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, 12, rue du Regard, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur pour diverses grâces obtenues. — 2° Une bague ornée d'un beau rubis pour être attachée à la Sainte-Châsse. — 3° Un cœur à N.-D. du Pilier, offert par une personne anonyme. — 4° Plusieurs dons en argent pour la *continuation des peintures décoratives* de l'église de Notre-Dame sous terre. Une dame du diocèse de Séez nous a fait remettre 100 francs à cette intention.

Lampes. — On nous a adressé dans le courant du mois d'avril 99 demandes de lampes, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre* : 68 pendant 9 jours, 14 pendant 1 mois, 1 pendant 2 mois, 2 pendant 3 mois. — *Devant Notre-Dame-du-Pilier* : 2 pendant 9 jours. — Dans *la chapelle de Saint-Joseph* : 6 pendant 9 jours, 2 pendant 1 mois. — A l'autel du Sacré-Cœur de Jésus : 2 pendant 9 jours, 2 pendant 1 mois.

Recommandations, Neuvaines de Prières et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues depuis un mois les plus nombreuses demandes sont, après celui de Chartres, ceux de Versailles, Paris, Le Mans, Laval, Evreux, Strasbourg, Nantes, Blois, Bourges, Soissons, Nevers, Reims, Tours, Dijon, Périgueux, etc.

Consécration des petits enfants. — 33 nouveaux enfants inscrits, dont 8 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'avril : 285. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 247. — Nombre des visiteurs de la Crypte : 404.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Dernièrement je me recommandais aux prières des jeunes Clercs et des Membres de l'Archiconfrérie ; le succès de mes entreprises a dépassé mes espérances. (J. M. à Orléans).

2. Une femme veuve était bien souffrante; le médecin ne lui donnait aucun remède, elle se mourait de faiblesse : je vous ai demandé pour elle une neuvaine; avant même la fin de cette neuvaine la malade s'est trouvée guérie. (J. de C. diocèse de Chartres).

3. Une faveur sollicitée depuis bien des années et de laquelle dépendait le bonheur d'une famille très-chrétienne vient d'être obtenue à la suite d'une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Alors que tout semblait perdu, la divine Providence a accordé une solution inespérée. Action de grâces à Notre-Dame de Chartres, dont les *litanies* ont été récitées avec tant de ferveur.
(F. de diocèse d'Angers).

4. Merci pour vos bonnes prières, à l'intention d'un pauvre pècheur âgé de 73 ans; après la demande qui vous a été faite d'une neuvaine de lampe et d'une messe, le vieillard s'est enfin confessé et a reçu tous les sacrements; il est au vingtième jour de la fièvre typhoïde; s'il obtient la guérison, que sa conversion soit persévérante; prions de nouveau Notre-Dame de Chartres dans ce but.
(Un abonné de Boulogne-sur-Mer).

5. L'année dernière j'ai reçu une grande grâce de Notre-Dame, le jour même de mon pélerinage à Chartres avec la paroisse de Saint-Sulpice. Depuis quelque temps je me sentais souffrante de la poitrine ; ma toux continuait et s'aggravait. La veille du pélerinage je me confessai de mon mieux ; le matin, je me sentais plus souffrante encore que d'habitude, pendant le trajet j'avais la poitrine oppressée. je ne pouvais chanter comme mes compagnes. Arrivée à la cathédrale, je me jette à genoux en demandant ma guérison. Au moment de ma communion je ne puis vous dire ce que j'éprouvai; le reste du jour se passa parfaitement et le soir je ne sentais plus rien ; depuis ce temps ma santé à été excellente. Gloire à Notre-Dame de Chartres ! (E. enfant de Marie, à Paris).

6. J'avais demandé une neuvaine devant commencer un samedi pour l'entreprise d'une affaire difficile; cette affaire a été traitée dans le courant de la neuvaine et tout a été pour le mieux.
(Un abonné du diocèse de Chartres).

7. La pauvre mère de famille pour qui vous avez dit une messe et fait une neuvaine a été guérie. (S. F. de B. dioc. de Tours).

8. J'ai été guéri par Notre-Dame de Chartres, aussi je viens avec confiance lui recommander mes intentions.
(M. V. de Pontarlier diocèse de Besançon).

9, Je vous avais demandé une neuvaine pour ma nièce atteinte d'une fièvre cérébrale; dès le commencement de la neuvaine, un mieux sensible s'est déclaré et l'amélioration se continuant a bientôt abouti à une guérison complète.
(M. G. de Nog-le-R. diocèse de Chartres).

10. J'ai le cœur si reconnaissant envers Notre-Dame et le bon Saint-Joseph que j'accours vite pour vous prier de leur offrir mes remerciements; oui je suis bien heureux qu'ils m'aient obtenu la

grâce demandée pour moi au pied de leurs autels à la crypte. (L. à T. diocèse de Versailles).

11. Encore une fois de plus gloire à Marie ! Notre petite J. a ressenti les effets de la protection de Notre-Dame ; sa mère se propose de la conduire à Chartres remercier elle même sa divine libératrice. (S. E. de M. diocèse de Versailles).

12. Nous sommes exaucés pour la personne recommandée ; elle se prépare à bien mourir. (S. de C. diocèse de Chartres).

13. Aidez-moi à remercier Notre-Dame de Chartres. Presque immédiatement après notre dernière demande de prières, mon mari dont l'état désespérait le médecin a éprouvé un mieux sensible. Aussitôt qu'il sera de force à faire un voyage, il ira à Chartres remercier Notre-Dame à qui il doit tant. (J. du diocèse du Mans).

14. J'envoie mon ex-voto ; j'avais promis de faire cette offrande si ma femme avait une heureuse délivrance. Notre-Dame a exaucé nos prières. (L'institut. de M. diocèse de Blois).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

— La fête de l'Adoration mensuelle, pour le mois de mai, aura lieu le jeudi 19, dans l'église de Saint-Martin-au-Val (hospice des pauvres, faubourg Saint-Brice). Le sermon sera donné par M. l'abbé Barrier, vicaire-général, à 4 heures du soir ; le salut du Saint-Sacrement suivra immédiatement le sermon. — Au moment où nous allons mettre sous presse, on célèbre à Boissy-en-Drouais le dixième anniversaire des obsèques de M. l'abbé Pâquert, ancien vicaire-général et supérieur du séminaire. Dans le prochain numéro nous parlerons de cette cérémonie ; nous publierons à cette occasion une notice que nous tenons déjà prête sur la vie de ce saint homme.

— Nécrologie. — Madame Daverne, Sœur Adelaïde, supérieure des Sœurs de Saint-Paul, à *La Guadeloupe*.

Sœur Adelaïde, vivait à la Guadeloupe depuis près d'un demi

siècle. Partie de Chartres en 1826, elle fut supérieure successivement de l'hôpital de Saintes, de celui de la Pointe-à-Pitre et de celui de la Basse-Terre. Elle a terminé sa belle vie le 14 janvier 1870. Ses obsèques eurent lieu le 15, en présence de toutes les autorités du pays et d'un immense concours de population. Nous avons entre les mains le discours prononcé sur sa tombe, par M. Griffon du Bellay, chef du service de santé à l'hôpital; nous en extrairons une page pour faire connaître cette digne religieuse, dont les sœurs de Saint-Paul de Chartres conserveront le souvenir comme une de leurs plus belles gloires. « Vous ferai-je l'histoire de Mme la supérieure de Saint-Paul, dit l'orateur dans son éloge de sœur Adelaïde. A quoi bon? Elle est écrite dans les annales de la Guadeloupe. Cherchez-y la date des calamités trop nombreuses qui ont affligé le pays depuis quarante-cinq ans : épidémies, coups de vent, grandes convulsions de la nature, et dites-vous sans hésiter : « A cette date, à cette heure, Mme Adelaïde était là; elle s'y montra courageuse et bienfaisante. »

« Courageuse, elle l'était en effet; mais avec simplicité, sans éclat, sans bruit, ne tenant à le paraître que juste assez pour réchauffer les cœurs tièdes et les entraîner par son exemple.

« Il ne m'a pas été donné de la voir pendant les périodes héroïques de son existence. Je ne l'ai vue ni pendant la grande épidémie de fièvre jaune, de 1852 à 1856, où elle se montra si admirable; ni après l'ouragan de 1865, où elle parcourut la colonie avec M. le Gouverneur de Lormel, et faillit mourir à Marie-Galante, victime de son zèle; ni enfin pendant l'épidémie du choléra de 1865. Mais je sais qu'en parlant de son courage de ces jours néfastes, je réveille en vous bien des souvenirs qui m'approuvent; de même aussi qu'en parlant de sa charité, je fais vibrer plus d'un écho dans vos cœurs.....

« J'ai pu d'ailleurs, sans assister à cette effroyable épidémie de 1865, juger quel grand caractère y avait montré Mme Adélaïde, par l'émotion avec laquelle m'en a parlé souvent un homme qui, dans cette lutte terrible, s'était montré son égal par le courage et par l'abnégation, M. le Procureur général Baffer.....

« Les services rendus pendant de si longues années à la colonie par Mme la Supérieure de Saint-Paul, aussi bien auprès des malades qu'à la tête de la grande administration qu'elle dirigeait, méritaient une récompense exceptionnelle. Plusieurs médailles en faisaient foi : à deux reprises différentes la décoration de la Légion d'honneur fut demandée pour elle. Peut-être qu'une démarche directe, une présentation au Chef de l'État lui eût assuré cette distinction; quelques personnes influentes l'y conviaient; jamais elle n'y voulut consentir : « Voilà la croix qui me convient, disait-elle, en montrant celle de son rosaire, et je demande à Dieu d'en être toujours digne. » Elle perdit ainsi peut-être, par un excès de modestie, une récompense qui eut honoré dans sa personne les sœurs hospitalières, émules de son zèle et compagnes de ses travaux.

« Du reste, les véritables récompenses qui convenaient à sa nature à la fois élevée et modeste, elle en a joui jusqu'au dernier jour de sa vie. Vous tous, Messieurs, qui avez voulu l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, vous lui aviez voué le respect et la haute estime que commandaient son caractère droit et ferme, son intelligence nette et précise, son esprit juste, et parfois singulièrement vif, son cœur plein de charité. Aux sœurs qui l'entouraient, elle avait su inspirer un véritable amour, et cet amour a fait des miracles : sans lui,

Messieurs, sachez-le bien, sans les soins ingénieux qu'à toute heure, à toute minute il suggérait à ses pieuses garde-malades, il y a longtemps que la mort nous eût réunis autour de cette tombe.

« Cet amour des dames de Saint-Paul pour leur Mère, elle le leur rendait avec usure. Ceux de nous qui ont pu la suivre depuis le début de la dernière épidémie de fièvre jaune, ont été frappés de la douloureuse émotion qu'elle éprouvait malgré la fermeté de son âme, chaque fois qu'elle apprenait qu'une de ses filles était atteinte par le fléau. La santé revenait-elle à la sœur, la joie rentrait au cœur de la Supérieure; mais l'impression produite sur cette organisation sensible était ineffaçable, et chaque émotion nouvelle y marquait une nouvelle défaillance de la vie.

« Quand elle a senti que ses derniers jours étaient venus, son caractère, en même temps énergique et affectueux, ne s'est pas démenti. Acceptant avec reconnaissance les soins qui lui étaient prodigués, se prêtant volontiers aux épanchements intimes, elle savait toujours les arrêter au seuil de l'attendrissement et de la faiblesse. On la voyait alors, d'une volonté ferme et inflexible, mais d'une voix que faisait vibrer une émotion mal contenue, imposer à ses compagnes les apparences d'un calme et d'une confiance qu'elle-même, hélas! n'éprouvait plus. C'est ainsi, Messieurs, que cette femme d'élite, si vénérée hier encore, et aujourd'hui l'objet de tous nos regrets, a su obéir, jusque dans sa lutte contre la mort, à cette belle devise qui a dicté tous les actes de sa vie, et que je voudrais voir écrite sur son tombeau : « DEVOIR ET CHARITÉ!!! »

— NÉCROLOGIE. — *L'abbé Deshayes.* — M. le curé de Saint-Aubin nous fait l'honneur de nous écrire :

« Le vendredi 1er avril dernier, nous rendions, mes confrères et moi, les derniers devoirs à M. l'abbé Deshayes, Emmanuel-Alexandre, curé de Fontaine-la-Guyon, décédé le 30 mars, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, après 40 ans d'apostolat dans sa paroisse. Trop éloigné de son frère, curé dans un diocèse voisin, accablé d'infirmités et frappé de maladies graves et incurables, notre vénérable confrère dut être transporté à Chartres où il reçut les soins les plus éclairés et les plus empressés des docteurs et des bonnes sœurs de l'établissement. Sa mort fut des plus édifiantes, au témoignage de M. l'abbé Boucher, aumônier de l'hospice, dont le zèle fut, comme toujours du reste, au-dessus de tout éloge. — Mais ce qui mérite une mention spéciale, c'est le respect, je dirais presque le culte religieux, dont furent entourés les restes mortels du bon vieillard. Il me semble voir encore ce digne confrère, étendu sur son lit funèbre, revêtu de sa soutane, de son rochet et de son étole. On eût dit qu'il dormait. Auprès de lui six cierges brûlaient continuellement; des fleurs blanches, emblêmes de la virginité du prêtre, et des violettes symboles de la bonne odeur des vertus dont nous devons donner l'exemple, étaient placées à ses pieds. A part l'idée attachée à la circonstance, c'était ravissant, et à donner envie d'aller là terminer ses jours.

» Toutefois le plus touchant, c'était de voir les convalescents et surtout des soldats venir prier auprès des dépouilles du défunt. Ce furent encore quatre de ces braves soldats qui tinrent à honneur de conduire jusqu'au char funèbre le corps de notre confrère *une torche à la main*; car après avoir été déposé tout habillé, muni même de son étole, dans sa bière, les violettes à ses pieds, le bon curé, selon les désirs de son frère et les siens, fut transporté à Fontaine, où il attend, uni à ses paroissiens, le jour de la résurrection.

Ses obsèques, grâce à la généreuse et désintéressée intervention de la famille Maure, de Chartres, qui sut improviser un riche catafalque, furent dignement célébrées.

Que tous ceux qui ont contribué à entourer de soins et d'honneur, tant pendant sa vie qu'après sa mort, le vénérable curé de Fontaine, reçoivent ici l'expression de notre vive gratitude, en notre nom et au nom de M. le curé de Gazeran, frère du défunt! »

— Nous venons d'apprendre la mort de M. l'abbé Nollet, prêtre habitué résidant à La Loupe.

MAI 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mai 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu.* O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la *communion réparatrice*, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er mai, dimanche. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession qui a lieu à la cathédrale, après les vêpres, le premier dim. de chaque mois.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour la prière : *O ma Maîtresse, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

3, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour le scap. bleu.

4, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

5, jeudi. — Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

6, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

7, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

8, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph.

9, lundi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (visite de l'église paroissiale (jour au ch. des fid.).

10, mardi. — Ind. plén. pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

11, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'Archic. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

12, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois, la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc.; — 2° pour la

récitation quotidienne de l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (jour au choix des fid.).

13, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

14, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc. comme au 7 mai (jour au ch. des fid.).

15, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* ou le *Regina cœli*, au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fid).

16, lundi. — Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.)

17, mardi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au ch. des fid.).

18, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

19, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles.)

20, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.).

21, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 7 mai (jour au ch. des fidèles).

22, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

23, lundi. — Ind. plén. : Pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fid.).

24, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire.

25, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (jour au choix des fid.).

26, jeudi. Ascension. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. du Carmel; — 3° pour le scap. bleu; — 4° pour les Tert.-Franc.; — 5° pour les assoc. à l'arch. de saint Joseph; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

27, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (jour au choix des fidèles).

28, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plénières et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc. (comme au 7 mai) (jour au ch. des fid.).

29, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

30, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

31, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les exercices du mois de Marie (jour au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quatorzième année.

6e NUMÉRO. — JUIN 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE EYMARD,

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

Dans une après-midi du mois de janvier 1851, un pélerin, au costume religieux, à la taille élevée, aux traits empreints de cet ascétisme qui fait rêver du ciel, gravissait la sainte colline de Fourvières et s'avançait à pas rapide vers le sanctuaire de Marie. Après cette ascension, qu'un vent violent rendait difficile, l'homme de Dieu pénétra dans le temple de Marie et alla s'agenouiller aux pieds de la miraculeuse image.

La foule qui le matin remplissait la chapelle, s'était peu à peu écoulée. Le pélerin resté seul, fut tout à coup enlevé aux sentiments des choses terrestres, et ravi en extase, il eut une céleste vision..... Marie lui apparut, et d'une voix plus douce et plus mélodieuse que la plus suave harmonie, elle fit entendre cette plainte qui renfermait un désir : « Mon fils n'a point pour glori- » fier SON MYSTÈRE D'AMOUR de corps religieux qui en fasse sa fin, » et y consacre tous ses soins. IL EN FAUT UN (1) ».

(1) Pour nous conformer au décret du pape Urbain VIII, nous déclarons, *une fois pour toutes*, qu'en donnant, soit dans nos *fleurs des Saints*, soit dans nos *esquisses biographiques*, le titre de *Saints* à des personnages que l'Eglise n'a pas encore canonisés ; en qualifiant de célestes et divines révélations, de prophéties, de miracles, des faits qu'elle n'a pas encore reconnus comme tels, nous n'entendons exprimer qu'une opinion purement humaine, ne voulant en rien devancer les jugements du Saint-Siége apostolique auquel nous soumettons humblement tous nos écrits.

Les paroles de Marie ne tombèrent pas dans une terre stérile... ses mains maternelles l'avaient depuis longues années préparée à les recevoir et devaient, en un jour de bénédiction, y faire croître un bel arbre appelé à porter des fleurs embaumées et des fruits pleins de saveur.

Avant de suivre ses merveilleux développements, disons quelques mots de Celui qui fut choisi de Dieu pour le planter dans le jardin de l'Eglise, et le féconder de ses sueurs.

Pierre-Julien Eymard naquit à La Mure d'Isère le 4 février 1811. Son père était coutelier mécanicien; sa mère s'occupait des soins du ménage. Tous deux avaient des sentiments profondément religieux. La mère se montrait très-assidue à tous les offices de sa paroisse, surtout aux saluts du *Très-Saint-Sacrement*. Elle y portait son petit nouveau-né..... « Tiens, Julien, regarde le bon Dieu, lui disait-elle, en lui montrant le rayonnant ostensoir, » et le cher enfant, levant ses beaux yeux sur l'autel, souriait à *Jésus-hostie* et se tenait tranquille sur les genoux maternels..... Il n'avait de pleurs que pour quitter le saint lieu.

N'ayant encore que quatre ou cinq ans, il dit à sa sœur Marianne qui, plus âgée que lui, communiait fréquemment : — Que tu es heureuse, sœur, de recevoir si souvent le bon Dieu dans ton cœur;.... fais-le donc une fois pour moi! — Je veux bien, petit frère; mais que faut-il demander pour toi? — Que je sois bien doux, bien pur, *pas gourmand*, puis, comme s'il sentait la haute portée de la grâce qu'il voulait obtenir, il ajouta d'un ton grave et mystérieux. — Demande-lui que je sois PRÊTRE un jour! Le Dieu du Tabernacle avait dardé un rayon illuminateur sur l'âme du petit Julien... Elle en était tout embrasée.....

Il y eut un jour grand émoi au foyer paternel, on appelle l'enfant... il ne répond pas..... on va et vient dans la maison sans pouvoir le trouver. Où est-il? qu'est-il devenu? Deux heures se passent ainsi, anxieuses, troublées... A la fin la mère — les mères ont toujours la divination du cœur — court à l'église, et quel n'est pas son pieux saisissement en voyant Julien à genoux sur un escabeau adossé au maître-autel, les mains jointes, fixant ses yeux humides de larmes sur le Tabernacle — Que fais-tu là, lui dit-elle? Et lui de répondre en essuyant ses pleurs :

— JE SUIS PRÈS DE JÉSUS ET JE L'ÉCOUTE!!!

A L'ADORATION il joignit bientôt cet autre grand devoir de la RÉPARATION, qui en est le sublime écoulement; un matin il se passe

une corde au cou, quitte ses souliers, et, se croyant seul à l'église, il s'approche du sanctuaire un cierge à la main, pour faire amende honorable au DIVIN OUTRAGÉ de nos autels. On le vit... et *on se moqua!*... il se rencontre toujours des *prudents* et des *sages* pour blâmer les bienheureuses Folies du saint amour!... Le cher ange sollicitait depuis longtemps la *faveur* d'aller à confesse : ne pouvant l'obtenir, il part avec un de ses compagnons pour un village voisin, où il reçut le bienfait de la pénitence : « Que je suis content, disait-il en revenant à son ami, je suis *pur* maintenant..... » Il devait toujours l'être, puisque selon de graves témoignages, il ne perdit jamais la grâce de la régénération. Nous le croyons facilement ; car il conserva jusqu'à la mort cette simplicité, cette candeur, cette *enfance chrétienne* qui sont les caractères distinctifs de l'Innocence baptismale.

Toutes les actions de cet enfant prédestiné furent une préparation au grand acte de la première communion. On ne sait qu'un mot de ce qui se passa entre Jésus et son jeune serviteur dans cet ineffable *embrassement*; — c'est lui-même qui l'a rapporté. « Quand je pressai Jésus sur mon cœur, je serai *prêtre*, lui dis-je, je vous le promets. » On le voit, la pensée du sacerdoce poursuivait Pierre-Julien... Mais les obstacles se levaient devant lui, grands, sérieux, presque insurmontables.... Son père possédait le *génie de l'invention*. Il avait fabriqué un pressoir à huile d'un nouveau système et se faisait aider par son fils, qu'il voulait intéresser à sa découverte.

L'enfant s'y prêtait..... seulement le cœur n'y était pas..... il était tourné vers l'étude..... Cédant à l'attrait intérieur, il avait acheté des livres latins, étudiait à la dérobée, et quand les vacances venaient, il faisait recorriger ses devoirs par des séminaristes de la Mure. — « Plusieurs fois on me repoussa, racontait-il naïvement, parce que je *sentais l'huile.* » En effet, la grâce était sur son âme *comme une huile répandue*, mais ce n'était pas de celle-là qu'on parlait....

Le jeune Eymard ayant perdu sa mère et son père à peu d'années de distance, vit enfin s'ouvrir devant lui les portes du Grand-Séminaire de Grenoble. Il y resta trois ans, étant pour tous un parfait modèle d'assiduité au travail, de sagesse et de piété.

Le 20 juillet 1834, il recevait le caractère sacerdotal. Aussitôt après il allait secrètement se réfugier dans une pieuse solitude consacrée à la Reine des cieux. Il dit sa première Messe sous le

regard maternel de Marie... aussi aimait-il à répéter cette vérité si douce pour son cœur, « c'est la Très-Sainte-Vierge qui m'a conduit à Jésus ! »

Nommé curé, il appela auprès de lui sa sœur *Marianne*, excellente fille, qui était parfois bien tentée de disputer au bon Dieu les longues heures que le jeune prêtre passait au pied du Tabernacle. Elle avait bien d'autres mécomptes du côté du prochain, vu que ce *cher prochain*, lorsqu'il prenait la figure du *Pauvre*. avait la plus large part de tout ce que contenait l'humble presbytère, ce qui faisait que pour conserver les choses indispensables à la vie, il fallait les déposer dans quelque coin mystérieux; mais la *charité* du frère découvrait les *cachettes* de la sœur ; que mangerons-nous, disait alors la prévoyante pourvoyeuse? La question était brûlante... La Providence se chargeait d'y répondre et l'on trouvait toujours quelque chose pour le repas. Pauvre sœur! elle était destinée à un dépouillement bien autrement douloureux.

« *Viens, tu seras mon fils et tu porteras mon nom* », avait dit intérieurement la Vierge Marie au jeune prêtre... et lui de répondre « *ecce venio* »... Me voici, je viens... c'était l'acceptation du cœur et de la volonté : elle ne pouvait être effective qu'en obtenant l'autorisation formelle de l'Évêque de Grenoble. Mgr Bruillard, consulté, résista longtemps; mais finit par céder. « Je montre assez, dit le vénérable pontife à M. Eymard, mon estime pour la Société de Marie, en lui donnant *un prêtre tel que vous...* »

Rentré chez lui le curé de *Monteynard* — c'était le nom de la paroisse du saint prêtre — fait un petit paquet de son linge et part, rapide comme la colombe qui fuit l'oiseleur ; mais voilà qu'à la sortie du village il rencontre sa sœur éplorée qui revenait de Grenoble, où elle avait appris la triste nouvelle. — Adieu, *Marianne*, dit le fugitif en comprimant ses larmes, je vais où Dieu m'appelle. — O mon bon frère, restez de grâce encore, lui répond celle-ci en sanglottant. — Ma sœur, c'est impossible, *Dieu m'appelle aujourd'hui*, laisse-moi suivre ma vocation. ... Demain CE SERAIT TROP TARD !.... Il partit et fut admis au noviciat de la Société de Marie, dans l'octave de l'Assomption 1839.

Devenu professe, le Père Eymard remplit successivement les charges importantes de directeur du Petit-Séminaire de Bellay, de provincial, et de supérieur du bel établissement d'éducation de la *Seyne-sur-Mer*.

Ce fut avant de quitter Lyon, pour se rendre en Provence, qu'il fit le pélerinage de Notre-Dame de Fourvières, dans lequel son zèle pour la glorification de Jésus-hostie devait prendre une nouvelle extension.

Pendant les quatre années que le Père passa à la *Seyne*, il fut poursuivi sans relâche par Notre-Seigneur. L'attrait eucharistique violentait son âme, s'imposait à lui, et l'embrasait d'une séraphique ardeur : d'un autre côté sa vocation, les devoirs de sa charge, les règles de la prudence lui faisaient un devoir de *résister* et de se tenir dans l'obéissance. Suprême tourment, connu des grands cœurs que Dieu retire de la voie commune pour leur faire suivre, *en aveugles*, celle tout exceptionnelle qu'il lui plait de leur tracer.

Le jour de la fête de saint Joseph, le Père fut inondé pendant l'action de grâces de sa Messe des plus ineffables délices, Notre-Seigneur alla plus loin que la Divine mère; il demanda au saint religieux le douloureux sacrifice de sa vocation de mariste..... Le Père y consentit généreusement et fit vœu de se dévouer jusqu'à la mort à fonder une *société d'adorateurs* du Très-Saint-Sacrement.

Le 13 mai 1856, le Père Eymard était mandé à l'archevêché de Paris. Il n'y arrivait pas seul, il avait avec lui un auxiliaire, un *ami*, tel que le Saint-Esprit en donne à ceux qu'il choisit pour faire de grandes choses. Trois Évêques s'y trouvaient réunis en qualité de *Juges*..... Le Père Eymard fit, sur leur demande, l'exposé contradictoire des raisons qui militaient et qui s'opposaient à la réalisation de son œuvre. Douze jours passés dans une retraite profonde avaient illuminé son âme d'une clarté surnaturelle. Les paroles tombaient de ses lèvres, pressées, abondantes, et cependant empreintes de calme et de lucidité. La réponse des trois pontifes fut affirmative. Mgr Sibour bénit avec effusion le Père Eymard et ses compagnons..... La société des religieux du Saint-Sacrement était fondée (1).

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

1. *Ces esquisses* sont tirées de l'intéressante Biographie du *Père Eymard*, écrite par un de ses fils spirituels, 1 vol. in-8°. (Prix : 2 fr., à Marseille rue *Nau*, 7).

TRADITION DE L'ÉGLISE DE CHARTRES

TOUCHANT L'AUTORITÉ DU SOUVERAIN-PONTIFE (1).

La *Voix de Notre-Dame* insérait dans son dernier numéro une étude nécessairement incomplète sur les — « Traditions de l'Eglise de Chartres, touchant l'autorité du Souverain Pontife. » — Depuis lors de précieuses communications nous ont été faites, et dès aujourd'hui nous nous empressons de publier les extraits suivants :

I. — L'ENSEIGNEMENT THÉOLOGIQUE A CHARTRES EN 1682.

Monsieur le Rédacteur,

Les nombreux témoignages recueillis par M. l'abbé J. M. nous ont montré la foi de nos grands évêques aux prérogatives du Siége apostolique. A l'appui de ces belles citations je me permets de vous communiquer un document qui vous paraîtra peut-être de quelque importance. Il nous apprend en effet quel était l'enseignement théologique et partant la croyance générale du clergé sous NN. SS. de Neufville et Godet des Marais, c'est-à-dire en 1682, à l'époque la plus critique : il nous montre la foi de nos pères dans toute son intégrité, sa pureté, avant que la pression despotique de Louis XIV l'eût comprimée et dénaturée.

Certain janséniste, irrité du zèle éclairé que déployait contre l'hérésie Mgr Godet des Marais, et ne pouvant d'ailleurs entamer la réputation du vertueux prélat, imagina de l'attaquer dans la doctrine qu'il enseignait à son jeune Clergé. Au grand scandale des novateurs, le théologien suivi depuis nombre d'années au séminaire de Chartres, était Dumetz, Dumetz selon notre pamphlétaire « casuiste relâché s'il en fut jamais et fauteur de je ne sais combien d'opinions damnables. » Aussi lui fit-on impitoyablement son procès, et l'évêque fut dénoncé à l'indignation publique comme responsable de tous ses pernicieux principes.

Nous avons revisé nous-même les divers chefs d'accusation et nous confessons la prétendue culpabilité de notre auteur. — Oui, comme tant d'illustres théologiens, il se montre probabiliste très-avancé ; on peut le suspecter à bon droit d'attritionarisme et de molinisme, et, qui plus est, nous le voyons tout imbu des idées romaines. S'agit-il en effet de déterminer l'autorité des Papes et des Conciles, il renvoie purement et simplement à *l'ultramontain Melchior Cano.* — Et ailleurs, énumérant les sources du droit ecclésiastique, il songe si peu à *la supériorité du Concile sur le Pape* que les constitutions pontificales tiennent le premier rang, et les décrets des Conciles seulement le second.....

Il faut donc le reconnaître : en 1682 et même au commencement du XVIIIe siècle, le diocèse de Chartres affectionnait particulièrement des maximes qui avaient été celles de Suarez et devaient être celles de saint Liguori. S'en est-il écarté depuis sous l'influence d'un gouvernement oppresseur? Je l'ignore. — En tout cas, selon le mot de Stolberg à un protestant, en nous rapprochant de l'Eglise romaine, nous n'aurions fait que renouer le fil des véritables traditions ; abandonner les opinions de nos pères pour revenir à la foi de nos grands pères.

II. — LES ÉVÊQUES DE CHARTRES AU XVIIIe SIÈCLE.

.... D'illustres et saints pontifes du XVIIIe siècle nous ont laissé des lettres pastorales, des mandements. D'où vient qu'en affirmant

1. Voir le numéro précédent.

leur dévouement, leur soumission au Saint-Siége, ils ne parlent plus ce langage ferme et résolu que nous admirons dans Palladius, dans saint Fulbert, dans saint Yves. — La réponse est facile et péremptoire : « *Ils ne le pouvaient pas.* » On sait comment l'autorité civile respectait la conscience épiscopale en ces temps où fleurissaient les libertés de l'Eglise, où Jansénistes et philosophes inondaient impunément la France de leurs scandaleux libelles?

1° Il était *absolument* interdit de publier aucun écrit théologique dont les principes ne fussent en tout conformes à la déclaration de 1682 :

2° Essayer des moyens termes, employer des formules adoucies n'était guère moins dangereux, tant les Parlements sévissaient avec rigueur.

C'est ainsi que Thomassin, bon français pourtant, ne put échapper à leur censure ; son traité des Conciles fut supprimé et confisqué. — L'évêque de Laon, pour avoir *cité* un Concile romain, fut consigné dans son diocèse. — Le vénérable archevêque d'Arles, Mgr de Forbin Janson, coupable de soutenir l'indépendance de l'Eglise dans la publication des indulgences, vit son mandement lacéré et brûlé par la main du bourreau...

Gardons-nous donc de réclamer le témoignage de ceux que l'on a violemment réduits au silence.

III. — Mgr de Mérinville et les détracteurs du Saint-Siége.

Mgr de Mérinville, le *père des pauvres,* occupa le siége de Chartres de 1710 à 1746. En ces temps malheureux l'Eglise de France avait à déplorer de lamentables défections ; des personnages influents, des prêtres, des évêques même semblaient s'être conjurés avec la Sorbonne pour infirmer l'autorité du Pontife romain et semer parmi les peuples les germes du schisme et de l'hérésie.

Le courageux Prélat prend alors hautement la défense du vicaire de Jésus-Christ : il exalte sa primauté divine ; il ne craint pas de comparer les *murmurateurs* à Luther et à Calvin ; et démasquant leur hypocrite soumission, les menace de l'anathème infligé par saint Paul aux rebelles des premiers siècles.

« ..... La Chaire apostolique, centre respectable de notre unité, n'est plus aujourd'hui, aux yeux de ces hommes égarés, qu'une source d'erreurs et de ténèbres. Le jugement qui en est émané proscrit selon eux « la doctrine de l'Eglise, éteint la lampe des divines Ecritures, opprime l'innocence et la justice. »

Ainsi commencèrent, il y a deux siècles, les hérésies qui furent si fatales à ce royaume : ainsi s'exprimait-on sous l'impérieux Luther dans l'Université de Wittemberg, lorsqu'on y traitait la bulle de Léon X avec la même indignité que les sectateurs de Jansénius traitent celle de Clément XI. Ainsi pensait le Recteur de l'Université de Paris qui, à la tête de ce corps, s'était uni aux ennemis de l'Eglise dont il méprisait les décisions.

Que si ces esprits inquiets et séduits se couvrent de l'apparence d'une feinte soumission, si lors même qu'ils déchirent les entrailles de notre commune mère, ils essayent de persuader qu'ils la respectent encore et qu'ils la ménagent, nous leur dirons avec ces anciens docteurs de Paris : « Il est à craindre que les maux que Luther a faits à l'Eglise ne soient moindres que ceux qu'on lui prépare, puisque tous les gens de bien gémissent de ce qu'en divers lieux ceux qui se disent catholiques manquent néanmoins au juste attachement qu'on doit avoir pour le premier évêque du monde

chrétien. » Les clameurs de quelques séditieux, clameurs qu'on ose appeler des murmures publics, la prévarication de quelques *Facultés* n'ébranleront pas notre fermeté. On murmurait à Nicomédie contre les décisions de Nicée; on murmurait à Antioche contre celles d'Ephèse; on murmurait à Constantinople contre le saint pontife Flavien en faveur du moine Eutychès; les Macédoniens murmuraient au temps de saint Basile; « Les villes, dit ce père, les extrémités du monde retentissaient de ces injustes plaintes. Partout où il s'est trouvé des erreurs condamnées, on a vu des hommes opiniâtres et emportés dans leurs discours; mais bien loin que ces murmures soient de quelque poids dans l'Eglise, saint Paul nous apprend le peu de cas qu'on en doit faire lorsqu'il menace les murmurateurs des châtiments que Dieu a promis à leur indocilité (1). »

UN VIEUX SERVITEUR DE NOTRE DAME DE CHARTRES.

Un pieux vieillard, admirable serviteur de Notre-Dame de Chartres, est décédé dans notre ville le 6 mai 1870; il avait atteint sa quatre-vingtième année et depuis bien longtemps, en considérant ses bonnes œuvres, on le regardait comme plein de jours devant Dieu. Nous voulons parler de Louis-Ambroise Hervet, ancien garde-du-corps du roi Louis XVIII, juge-honoraire au tribunal civil. L'intérêt particulier qu'il portait à l'œuvre des Clercs et à tout ce qui concerne le pèlerinage, mérite bien que nous payions ici à sa mémoire un tribut de reconnaissance; la glorieuse réputation que lui ont acquise au près et au loin tant de services rendus, et tant de beaux exemples donnés, est un motif de plus pour esquisser son histoire.

Nous avons eu la bonne fortune de recevoir quelques notes écrites de sa main, notes qu'il avait rédigées dans un tout autre but certes que celui de la publicité; on nous permet de les reproduire pour compléter notre notice; elles roulent sur la première partie de sa longue existence; les détails que nous réunirons dans la dernière moitié de notre récit offriront un intérêt plus grand encore; on répétera après la lecture de ces détails ce que ses amis disaient sur sa tombe : c'était un saint!

M. Hervet écrivait donc en 1860 :

« Je suis né à Mondoubleau (Loir-et-Cher), de parents catholiques, simples dans leur foi et dans leurs mœurs, qui ne m'ont jamais scandalisé; en écrivant ceci, ma pensée embrasse tout le temps que j'ai eu le bonheur de les posséder!...

» Un personnage se trouva à ma naissance, c'était M. le comte d'Estournel grand-bailli de l'ordre de Malte, ayant la jouissance des commanderies du Temple et d'Arville, dont il avait confié l'administration à mon père, qui exerçait bien honorablement les fonctions de notaire. Catholique dans la sincère acception du mot, il en avait les conséquences: il était rempli de bonté, d'affabilité et de droiture. Il avait su apprécier mon père dont les traits annonçaient la candeur et la probité. M. le comte avait en lui la plus grande confiance et l'honorait de son amitié dont il lui donnait souvent des témoignages flatteurs. Il voulut être mon parrain à mon entrée dans le monde spirituel, et me donna les noms de Louis-Ambroise, que lui-même avait reçus au baptême. Il dit à mon père et à ma mère : je me charge de l'avenir de cet enfant. Un an ne s'était pas écoulé qu'il était expédié de la cour de Rome, un brevet me nommant *chevalier diaco* dans l'ordre souverain de Malte,

1. Mémoire composé en 1717 par Mgr de Mérinville et 27 autres évêques. (Paris, François Muguet).

avec affectation d'un bénéfice dont j'aurais joui à ma majorité. Je devais aller à Malte pour mon instruction et y faire mes premières armes. »

La Révolution, puis la prise de Malte par les Anglais, mirent fin à l'ordre célèbre et ainsi le jeune Hervet fut-il destiné à une autre carrière. « J'aurais été bien indigne d'entrer dans les ordres sacrés, » disait-il plus tard avec l'humilité que nous lui avons connue.

Il reçut les premières notions religieuses de deux Sœurs refugiées chez sa mère à Mondoubleau; toute sa vie il conserva pour ces excellentes personnes une affectueuse reconnaissance. A l'âge de six ans, mis en pension chez M. le curé de Rahais, il puisa dans le cœur et sur les lèvres de cet homme apostolique un nouvel aliment pour sa foi; immense avantage compensant bien l'inconvénient d'études un peu négligées; la vie nomade de son maître, obligé souvent de se cacher pour fuir la persécution, devait causer plus d'une interruption dans le travail de l'élève. De là il fut placé au collége de Vendôme, puis pour les classes supérieures à celui du Mans. Son cours de philosophie terminé, il resta au collége du Mans maître d'études pendant une année et professeur pendant les quatre années suivantes, attendant l'époque où il devait faire son droit; sa famille l'avait destiné à la magistrature. Ce fut lorsqu'il accepta les labeurs de l'enseignement que se montra chez lui la ferveur d'une âme touchée de la grâce, le poste était difficile à tenir à cause surtout de la présence de ses anciens condisciples dont il était devenu le maître. Ecoutons sur ce sujet les confidences de son manuscrit :

« Quelle devait être ma tenue, ma circonspection! Je voulais l'observance et l'observance la plus absolue de la règle, et pour y parvenir, user de l'influence combinée et inconciliable de mon ancienne camaraderie et de la rigidité de ma vie; ce fut un travail tel, que je ne puis aujourd'hui, quarante ans après, me figurer comment j'ai pu m'y livrer, sans succomber à la peine. Pendant un an je me suis couché sans me déshabiller, sans prendre le sommeil dont a si grand besoin le jeune homme de 18 à 19 ans; couchant près du dortoir, j'avais constamment l'œil au guet, et le matin j'étais sur pied quand sonnait la cinquième heure......

Devenu professeur à la rentrée de 1811, mes sollicitudes ont été moindres; je n'avais par jour que quatre heures de classe à faire à scixante-dix élèves, mais mon travail était aussi considérabble que possible, je n'allais jamais en classe sans avoir fait les devoirs des élèves et sans avoir appris leurs leçons... »

Au mois de novembre 1809 il lui vint la pensée, conjointement avec M. l'abbé Rivière et M. B., de Mamers, de rendre au culte la belle église de l'Oratoire, attenante au collége, laquelle depuis 1790 servait de magasin à fourrage, après avoir éte momentanément l'hôpital des infortunés vendéens, vendéennes et de leurs enfants, trahis et massacrés à l'affaire dite du Mans.

« Nous commençâmes cette œuvre, dit-il, avec le plus grand zêle et la plus grande ardeur. D'abord nous nettoyâmes le sol de tous les débris qui le couvraient, nous en enlevâmes vingt ou trente voitures,puis avec des instruments de peintres en bâtiments, nous grattâmes les murs, de bas en haut, les arabesques et tous les ornements; puis nous leur donnâmes deux couches de couleur appropriée au style de l'édifice. Nous employions à ce travail toutes nos récréations, tous nos jours de congé, et notre ardeur était telle que, perché au haut d'une échelle, habit bas, je ne m'apercevais qu'à titre de curiosité, que lorsque je ne précipitais pas mes coups de pinceaux, les soies de mon instrument s'attachaient aux parois du mur, tant était grande l'intensité du froid...... Ce travail était rude, surtout à cause de la poussière qu'il était impossible de ne pas as-

pirer; mais la grâce divine me secondait tellement, qu'il m'était arrivé maintes fois, après le coucher de règle, de me lever pour m'agenouiller sur le carreau de ma chambre, et là j'avais des entretiens délicieux avec mon Dieu.... »

« Mon église de l'Oratoire, disait-il encore dans ses dernières années, fait ma consolation, parce que lorsque je paraîtrai devant Dieu, je pourrai la lui présenter!... »

A la fin de l'année scolaire 1814, il refusa la place de censeur à Angers pour commencer son droit selon le désir de ses parents. Il vint s'installer à Paris dans les conditions les plus modestes; car il amenait avec lui un jeune homme de très-haute capacité qui, sans son secours, n'aurait pu poursuivre sa carrière. Voici plusieurs points de leur réglement commun :

« Lever au jour; prière; messe le dimanche et le jeudi. Préparation de la leçon de droit jusqu'à neuf heures : alors déjeûner très-frugal. De cette heure jusqu'à quatre, bibliothèque ou Palais. Notre dîner était presque aussi frugal que le déjeuner... Nous nous sommes ainsi conduits jusqu'au 15 mars 1815; ce jour apporta un grand changement dans nos habitudes. »

En effet M. Hervet s'engagea dans les volontaires royaux; son dévouement à la cause royale était inspiré par la force de ses convictions et par l'attrait de son cœur. Après la rentrée de Louis XVIII en France, il obéit encore à une invitation pressante pour reprendre l'épée. Il fut présenté à l'audience du roi qui reçut son serment, et il entra dans la 1e compagnie des gardes-du-corps sous le commandement du duc d'Havré, à Versailles. Dans cette ville il fréquenta les réunions toutes paternelles qui avaient lieu chez l'excellent abbé O'Bern; il y avait été conduit par deux irlandais de sa compagnie, qui, ne sachant pas un mot de français, avaient eu recours à sa charité et l'avaient choisi pour leur interprète au moyen de la langue latine. Nous placerons ici une note du manuscrit :

« A la garnison on me donna pour camarade de chambre M. le chevalier du B., ancien élève distingué de M. l'abbé Liautard, jeune homme parfait au physique comme au moral. Garde-du-corps de la création, il avait comme ancien, droit de choix dans le logement et dans un camarade; je ne m'expliquais pas pourquoi il m'avait demandé, je lui en fis la question. Il me répondit : Voulant matin et soir faire ma prière à genoux, je vous ai pris pour camarade, ayant su que vous teniez à l'accomplissement de vos devoirs religieux. Je l'en remerciai et lui dis que je ferais en sorte qu'il n'eût pas à se repentir de son choix. Pendant les quatre ans que nous avons été ensemble aucun nuage ne s'est élevé entre nous.

A mon arrivée auprès de M. le chevalier du B. il me dit : on vous appelle Hervet (Hervé est un nom de baptême en Bretagne), mais vous avez un autre nom? Oui, répondis-je, j'en ai même deux; je m'appelle Louis-Ambroise. Il me prit la main et me dit : je vous comprends, c'est très-bien... »

Dans les commencements notre brave chrétien s'entendait souvent nommer d'Hervet, qu'on le fit par ignorance ou par habitude de la particule qui précédait les noms de la plupart des gardes; alors il ne répondait pas. Mais témoigna-t-il de l'orgueil de faire partie d'un corps composé presque entièrement de jeunes gens appartenant aux premières familles de France? Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Pendant les cinq années que je suis resté dans cette position, je n'ai eu d'autre déplaisir que d'y être déplacé, et de m'y trouver trop heureux. »

On lui offrait d'être garde de la Manche; mais ne voulant pas mettre un plus long obstacle aux vues de sa famille, et surtout par respect

pour l'autorité de sa mère (fille d'un avocat au parlement de Rennes), il couronna par un dernier examen ses études de droit qu'il avait continuées tout en étant militaire, fut reçu avocat et fit son stage. Nous dirons plus loin comment il sut profiter de cette position pour rendre mille services soit à des jeunes gens avides d'apprendre, qui plus tard se reconnurent redevables de leurs succès à son dévouement, soit à d'autres personnes dont il se montra le soutien. Le R. P. Roncin, jésuite, qui faisait beaucoup de bien à Paris à cette époque, dirigeait les premiers élans de sa charité qui depuis ne connut plus de repos.

Nommé juge à Gien d'abord, puis à Montargis, il le fut enfin à Chartres en 1824. C'était vers le même temps que Monseigneur Clausel de Montals prenait possession de son siége épiscopal. La foi si fortement trempée de l'illustre et vaillant évêque trouvait un écho fidèle dans le cœur du jeune magistrat; il l'honorait de sa confiance dans des affaires de droit temporel, et lui parlait non-seulement avec cette franchise qui lui était ordinaire, mais avec une vigueur toute apostolique digne des premiers siècles. Il en fut toujours ainsi. Un mot du vénérable évêque, lorsqu'il fut atteint de cette cécité qui devait être pour lui un véritable supplice, toucha profondément M. Hervet et rendit sa foi encore plus austère pour lui-même. Dans toute l'effusion de son cœur affligé, il avait cru pouvoir exprimer à Monseigneur la peine qu'il éprouvait de cette cruelle épreuve qui affectait Sa Grandeur : voici la réponse qu'il en reçut et qu'il rapporta avec admiration : « Taisez-vous; vous êtes un » démon! N'est-ce pas par nos sens que nous péchons? Eh bien, quand » l'un d'eux vient à nous manquer, nous devons en rendre grâce à » Dieu. »

En 1828 eut lieu la grande mission, donnée durant l'avent, par le Père de Rozan et deux autres missionnaires de France. M. Hervet en suivit les exercices avec empressement et paya si bien de sa personne, sans s'inquiéter du qu'en dira-t-on? qu'à partir de ce moment, Notre-Seigneur, l'acceptant pour son fidèle disciple, lui donna part à son calice et l'associa à sa croix.

L'année 1830 le trouva juge à Chartres; désormais il n'y eut plus d'avancement pour lui, malgré tout le zèle qu'il montrât durant le long exercice de ses fonctions, surchargées souvent par l'intérim de l'Instruction, intérim officieux ou nécessaire. Mais Dieu, qui se réservait de le récompenser lui-même, augmenta encore ses labeurs par les sollicitations incessantes de la charité; jamais il ne demeura sourd à ces appels. *La suite au prochain numéro.*

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — C'est le 13 que Mgr Pie, évêque de Poitiers, au nom de la députation *de fide*, a présenté un rapport sur l'ensemble du *schema* de la primauté et de l'infaillibilité du Pape. — La discussion du *schema* sur le Petit Catéchisme est close.

— Au sujet du *Postulatum* demandant que saint Joseph soit déclaré *Protecteur de la sainte Eglise*, on nous dit que la pétition des catholiques de la Grande-Bretagne, adressée au Pape et au Concile, est couverte de 200,000 signatures et forme un rouleau de 700 mètres qui vient d'être envoyé à Rome. D'autres pétitions se préparent et seront expédiées vers la fin de ce mois.

— Le 16 mai, Sa Sainteté s'est rendue à Sainte-Marie-des-Anges, dans les thermes de Dioclétien, afin d'y présider à la clôture solennelle de l'exposition romaine et d'y distribuer les prix et les récompenses. On nous dit que les exposants français ont été bien traités par le jury et qu'ils ont rédigé une adresse au Saint-Père, qui contient les paroles suivantes : « Que le Souverain Pontife nous ordonne tous les changements qu'il lui plaira dans la forme des vêtements sacerdotaux, des vases et des ustensiles sacrés, nous sacrifierons tout et serons heureux de lui obéir. » *(Revue de Rodez).*

Chartres était représenté à cette exposition. Nous apprenons que M. Lorain, notre peintre-verrier, a été honoré d'une médaille pour ses vitraux d'église.

Œuvres de Saint Augustin et de Sainte Monique. — Monseigneur l'evêque de Constantine et d'Hippone vient de donner à l'Archiconfrerie des Mères chrétiennes un compte-rendu de son œuvre des orphelinats agricoles. A cette occasion, nous rappellerons l'attention sur cette fondation si intéressante et si utile pour l'avenir de l'Algérie. — Adresser les offrandes à M. le Directeur-général de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, rue Duguay-Trouin, 3, Paris.

Le vénérable de La Salle. — Le directeur de la *Voix* de Notre-Dame de Chartres reçoit d'un ami la communication suivante : « M. Villemain est mort hier; il a demandé et reçu les Sacrements de l'Église. Depuis longtemps il remplissait ses devoirs religieux.

« Vous apprendrez avec joie que la conversion de cet écrivain célèbre est surtout due à la protection du Vénérable de la Salle. Deux neuvaines ont été faites dans cette chapelle, à la demande de la famille, pour obtenir cette grâce. »

D'un autre côté, une personne qui, par respect, a fait mettre le portrait du Vénérable de la Salle dans un cadre en argent massif, m'écrivit ces jours-ci : « J'ai obtenu de très-grandes faveurs du vénérable de la Salle dans ces derniers temps, tant pour ma famille que pour mes amis. Ainsi, la semaine sainte, un enfant de 2 ans, fils unique de la marquise de P., était condamné par les médecins. Comme j'aime beaucoup la mère de ce pauvre petit malade, je m'affligeais avec elle, puis, tout d'un coup, comme par inspiration, j'ai pensé au Vénérable, j'ai pris son image qui se trouve toujours près du lit de mon fils et je retournai chez Mme la Marquise. Je trouvai la mère désolée et le père dans un complet désespoir à cause de l'état de leur fils. Je leur dis : Voici un médecin que je vous apporte, priez-le avec ferveur et vous verrez : trois jours après le malade était tout à fait hors de danger. Il avait une phthisie qui maintenant a disparu. C'était un fait trop éclatant pour ne pas vous en parler. »

Suéma ou la petite esclave africaine enterrée vivante. — Monseigneur Gaume, protonotaire apostolique, vient d'écrire un petit livre que nous ne pouvons trop recommander à cause de l'œuvre importante qu'il fait connaître et pour laquelle il excite un si vif intérêt. En Europe, les fidèles ne se doutent guère des abominations qui se commettent encore dans l'Afrique orientale, particulièrement au sujet des esclaves. On ignore que le vol des nègres et surtout des enfants s'y fait en grand; que ces pauvres petites créatures sont destinées au sort le plus affreux. Qu'on lise le livre intitulé : *Suéma ou la petite Africaine enterrée vivante,* histoire contemporaine, et l'on sera instruit de toutes ces barbaries, conséquences de la traite des nègres encore en usage chez certains peuples; les Arabes surtout sont indiqués comme coupables

de ce forfait contre lequel ont protesté des nations chrétiennes. Zanzibar, dans le Mozambique, est un centre pour le marché des êtres humains. Aussi les Pères de la Congrégation du Saint-Esprit, en mission dans ce pays, y ont établi des orphelinats pour l'éducation des jeunes nègres ou négresses soustraits à la cruelle rapacité des nègriers. C'est spécialement en faveur de cette œuvre que le Prélat cité plus haut excite notre compassion et appelle nos aumônes. Adresser ses offrandes à Mgr. Gaume, rue de Sèvres, 16, Paris, ou au R. P. Procureur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, 30, rue de Lhomond, Paris.

— L'*Œuvre de Saint-Michel* a pour but la publication et la propagation des bons livres à bon marché. Afin de favoriser cette diffusion, elle a formé des bibliothèques populaires à des prix réduits : 72 volumes coûtent 50 fr., 60 vol. 40 fr., 45 vol. 30 fr., 30 vol. 20 fr.

Dans la dernière assemblée générale, présidée par le R. P. Félix, on a décidé la création prochaine d'un journal de lectures populaires paraissant chaque semaine. Ce journal aura pour but d'instruire en amusant. Il publiera des romans honnêtes, des voyages, des nouvelles intéressantes du monde religieux, en France, en Europe et dans les Missions, sans oublier les questions d'hygiène, d'agriculture et même de sciences mises à la portée de tous. Moniteur de la lecture, ce journal indiquera les ouvrages utiles et les livres dangereux, afin de recommander les uns et de prémunir les lecteurs contre les autres. Ce journal ne coûtera que 5 francs par an pour la France. Dès maintenant on peut souscrire au journal aussi bien qu'aux bibliothèques populaires, en adressant les demandes à M. Tequi, bibliothécaire de l'Œuvre de Saint-Michel, rue Mézières, 6, à Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur à Notre-Dame Sous-Terre, en reconnaissance de plusieurs grâces obtenues par son intercession. — 2° Un cœur à Notre-Dame du Pilier à l'occasion d'une guérison sollicitée et obtenue. — 3° Pour l'église Notre-Dame Sous-Terre, *trois couvertures d'autel*, ornées de riches bandes de tapisserie en forme de lambrequins. Deux de ces bandes ont été confectionnées par des personnes de Chartres, et la troisième par une dame de Paris. Nous espérons voir bientôt ce genre d'ornement décorer les nombreux autels de la Crypte. — 4° Une somme de 25 francs envoyée par une personne de Versailles pour l'acquisition de quelques objets de lingerie nécessaires au culte. — 5° Une plaque de marbre avec cette inscription : Souvenir de reconnaissanee d'une famille, le 26 avril 1870, 6 heures du soir. — 6° 2 corporaux pour l'église de Notre-Dame Sous-Terre. — 7° Plusieurs sommes de 5, 10 et 20 fr. pour l'embellissement de la chapelle de Notre-Dame Sous-Terre. — 8° Deux magnifiques branches de lis avec feuillage d'or pour la chapelle de Notre-Dame du Pilier. — 9° Une belle chasuble avec tous les accessoires, envoyée comme ex-voto à Notre-Dame Sous-Terre par une dame de Rennes. — 10° Une robe en moire blanche offerte à Notre-Dame du Pilier par les jeunes filles de Thibodaux (Louisiane, Amérique). Voir l'article spécial pour cet objet.

Lampes. — 182 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de Mai, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre* : 103 pen-

dant 9 jours, 50 pendant un mois, 2 pendant 3 mois, 1 pendant 6 mois, 2 pendant un an. — *Devant Notre-Dame-du-Pilier* : 8 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle Saint-Joseph* : 8 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus, 1 pendant 9 jours, 3 pendant un mois.

Recommandations, Neuvaines de Prières et Cierges. — Les diocèses d'où nous sont venues pendant le mois de mai les plus nombreuses demandes sont, après celui de Chartres, ceux de Cambrai, d'Orléans, de Paris, d'Evreux, d'Angers, de Saint-Claude, de Fréjus, de Nevers, de Coutance, de Strasbourg, de Blois, du Mans, de Nantes, d'Arras, etc.

Consécration des petits enfants. — 23 nouveaux enfants inscrits, dont 8 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de mai, 268. — Nombre des visiteurs pour les clochers : 555. — Nombre des visiteurs de la Crypte (après les heures des messes) : 1415.

Fête du 31 mai. — Le 31 mai est un bel anniversaire à Chartres. C'est à pareil jour, en 1855, qu'eut lieu le couronnement de N.-D. de Chartres au nom et par l'autorité de Pie IX. A cette époque, la chrétienté n'était pas accoutumée, comme elle l'est un peu plus aujourd'hui, aux couronnements solennels de Madones. On ne citait guère que celui de l'image de Marie dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome, par le pape Grégoire XVI en 1837, et celui de Notre Dame des Victoires, à Paris, en 1853. Après avoir cité ces deux faits comme exceptionnels, un pieux auteur publiait à Paris, vers la fin de l'année 1854, les lignes suivantes dans un livre que nous venons de rencontrer :

« Un autre couronnement se prépare, celui de la statue de Notre-Dame de Chartres, si célèbre par son pieux pèlerinage qui attire chaque annee un concours prodigieux de fidèles dévoués à la Mère de Dieu.

Cette fête touchante, célébrée à la suite de jours de grâces et de bénédictions, (d'un jubilé) alors que tous les cœurs seront purs, au milieu du saint enthousiasme de la reconnaissance et de l'amour, n'est-elle pas la reproduction de l'écho fidèle de la fête de Rome? Notre-Dame du Vatican et Notre-Dame de Chartres ne semblent-elles pas deux sœurs bien unies et présentées ainsi à l'admiration et à la vénération du monde catholique?

Que tous les cœurs chrétiens accueillent cette pensée, et qu'ils se portent, d'un commun élan, vers ces deux sanctuaires consacrés par le culte et les faveurs de Marie! »

Le 31 mai de chaque année, depuis 1855, la procession du soir et le salut ont rappelé cette mémorable fête à laquelle prirent part plusieurs archevêques et évêques. Le prédicateur du Jubilé qui précéda le jour du couronnement était le R. P. Carboy, religieux de la Miséricorde; c'est encore le R. P. Carboy qui a prêché la station du mois de Marie de 1870. Nous avons retrouvé en lui l'ardeur de foi, la vivacité d'imagination, la pieuse éloquence qui, il y a quinze ans, faisaient l'admiration de tous.

— Le pélerinage de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris à Chartres a été annoncé pour le 30 mai.

— Notre Dame de Chartres et la Louisiane. — M. l'abbé Ménard, curé de Thibodaux dans la Louisiane (Etats-Unis), est depuis longtemps un associé de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre.

Il a bien voulu entretenir avec les chapelains du double pèlerinage de fréquentes relations; aussi savions-nous son zèle à propager en Amérique le culte de notre Auguste Patronne. Les jeunes filles de sa paroisse viennent de nous prouver combien elles aimaient Notre-Dame de Chartres en nous envoyant pour Elle une très-belle robe en moire blanche brodée en or avec dessins emblématiques. C'est M. l'abbé Favre, vicaire de M. l'abbé Ménard, qui nous l'a apportée en venant faire un pèlerinage au nom de la paroisse de Thibodaux et des missions qui s'y rattachent. Les pieuses Américaines avaient exprimé le désir que leur *don* fût présenté à Notre-Dame par les Enfants de Marie de la cathédrale de Chartres; de leur part nous avons eu le plaisir de remettre aux jeunes Chartraines l'adresse suivante :

Pieuses Demoiselles et chères Consœurs;

La renommée de l'antique et vénéré sanctuaire, que la bonne ville de Chartres a l'insigne honneur de posséder, a franchi les barrières de l'Atlantique : elle est parvenue jusqu'à nous, à travers les plaines de la Louisiane, et comme l'odeur suave d'une des plus belles fleurs de la terre de France, elle a embaumé d'une indicible joie nos cœurs aussi reconnaissants qu'heureux au souvenir de la Mère-Patrie.

Aussi, avons-nous bientôt résolu d'envoyer à votre douce et puissante Madone une offrande qui lui parlerait pour nous, humbles enfants de Marie de Thibodaux. A peine notre projet conçu, nous avons pensé à vous pour son exécution, à vous qui êtes les filles privilégiées de Notre-Dame de Chartres. Nous nous sommes dit : ces bonnes demoiselles, nos consœurs, seront nos entremetteuses intelligentes et dévouées auprès de notre commune et tendre Mère; elles feront pour nous ce que nous ferions si volontiers nous-mêmes, et elles le feront mieux que nous : n'ont-elles pas un accès plus facile et plus autorisé à l'autel de la *Vierge-Mère?* Elles sont nées, elles vivent et elles mourront à l'ombre de sa statue plus de vingt fois séculaire.

Nous vous envoyons donc notre modeste offrande. Si nos mains eussent été habiles comme les vôtres, elles auraient tressé quelque gracieuse couronne et écrit quelque filiale louange à Notre-Dame du Pilier; mais la littérature et les arts ne sont guère connus dans notre petite ville. Nous n'avons autour de nous que d'anciennes forêts, des plaines immenses et de grands fleuves!... Non, nous remettons entre vos mains une couronne bien simple et une louange plus simple encore..., une couronne formée des branches qui croissent dans nos bois et des rares fleurs qui ornent nos jardins; et cette couronne, qui est notre pauvre louange, n'est ni riche, ni brillante : elle ressemble à notre petite association. Tout le mérite extérieur de la couronne et de la louange consiste à rappeler, sous des emblêmes divers, et les noms, si vulgaires dans notre contrée, de pape, cardinaux, oiseaux-mouches, le Vicaire de Jésus-Christ sur terre, et les princes de la sainte Eglise, et notre très-réelle chétiveté.

Mais vous donnerez à la couronne et à la louange leur mérite le plus précieux, si vous daignez accomplir notre souhait, et ce souhait, qui nous tient tant au cœur, est que vous déposiez une fois, et plus souvent même, notre misérable don sur votre statue bien-aimée.

Vous nous accorderez ce bienfait et cette gloire, nous en avons la ferme confiance. N'êtes-vous pas les dignes enfants d'une Mère à qui on n'a jamais rien demandé en vain? Et la démarche que vous ferez en notre nom sera, entre vous et nous, un trait d'union que le temps n'effacera pas et qui s'éternisera dans le Ciel, où nous contemplerons

ensemble et à jamais, non l'image, mais le visage de la Mère de Jésus et la nôtre.

Nous sommes, pieuses Demoiselles et chères Consœurs, avec tous les sentiments de respect et de gratitude,

Vos très-affectionnées servantes.

(Suivent 62 signatures)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour un jeune homme guéri d'un grand mal à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres. (I. J. de D., dioc. de Versailles).

2. Il y a quelques semaines je vous écrivais pour vous faire part de la guérison de mon enfant tant recommandé à N.-D. de Chartres pendant le cours de sa maladie (fluxion de poitrine); je présente aujourd'hui un *ex-voto* en reconnaissance d'un tel bienfait.

(L. B. du diocèse de Versailles).

3. Notre malade s'est convertie avant de mourir. C'est à l'intercession de N.-D. de Chartres que nous attribuons cette grâce obtenue le jour où nous nous y attendions le moins; il me semble que je n'ai jamais aussi bien prié la Sainte-Vierge que ce jour-là. Le matin j'avais presque perdu tout espoir, et le soir notre malade s'était mise en état de paraître devant Dieu.

(L. L., du dioc. de Versailles).

4. Reconnaissance aux chers et pieux petits Clercs qui, par leurs bonnes prières, ont obtenu contre toute espérance la guérison d'un jeune père de famille atteint d'une très-mauvaise petite vérole.

(A. B., de Chartres).

5. Je vous avais demandé une neuvaine pour une jeune dame tellement malade qu'on lui donna l'extrême-onction et que généralement dans la ville on crut à sa mort. Notre confiance ne diminua point cependant; aussi, vers la fin de la neuvaine la malade fut hors de danger; elle a pu se relever quatre semaines après, bien que le médecin eût assuré qu'elle ne pourrait quitter la chambre avant trois mois. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres.

(A. H. d'Évreux).

6. Voici une offrande à N.-D. de Chartres, en reconnaissance de ma guérison et de celle de ma sœur; vous prélèverez sur la dite somme les honoraires d'une messe, et vous pourrez employer le restant aux besoins de l'Œuvre des Clercs.

(L. D. de C., dioc. de Cambrai).

7. J'avais fait recommander autrefois à N.-D. de Chartres un frère bien cher qui avait rompu avec la pratique des devoirs religieux par suite de tracas de ménage. Abandonné par sa femme, très-mauvaise épouse il est mort chez ma mère en excellent chrétien. Sa conversion datait de six mois lorsqu'il a rendu son âme à Dieu; dans ce laps de temps il a communié trois fois. Nous attribuons sa mort si édifiante à la protection de Notre-Dame.

(Un instituteur du dioc. de Besançon).

8. Plusieurs de nos intentions pour lesquelles vous avez invoqué N.-D. de Chartres ont été bien favorablement accueillies par cette bonne mère et, chaque jour, elle tient à honneur de continuer, de perfectionner son œuvre.

(F. P., d'Angers).

9. Grâce à la protection de N.-D. de Chartres, la jeune personne recommandée a subi un examen honorable et, de plus, elle a trouvé une place très-convenable. Veuillez faire brûler une lampe en action de grâces. (S. A. d'A., dioc. de Sens).

10. Mon père, vieillard septuagénaire, dont j'avais demandé la conversion à N.-D. de Chartres, est mort en excellent chrétien. On m'écrit que lorsqu'il s'est agi de communier, il n'a pas voulu le faire au lit; il a reçu la sainte Communion à genoux dans sa chambre, et ses dernières paroles étaient des invocations continuelles à la Sainte-Vierge, à saint Joseph et à saint Louis. Il a expiré en étreignant et en baisant son crucifix.

(B. de V., dioc. de Chartres).

11. Une de nos élèves nous donnait les plus graves inquiétudes sur sa santé. Un rhumatisme articulaire aigu, une fluxion de poitrine et une péricardite nous laissaient peu d'espoir. J'ai fait une promesse à N.-D. de Chartres si elle nous guérissait notre chère enfant. Aujourd'hui la chère petite est parfaitement rétablie; je viens accomplir ma promesse.

(M. C., supérieure d'Ec., dioc. de Versailles).

12. Encore des actions de grâces au nom de la bonne famille qui avait déjà obtenu une si grande faveur. Une affaire importante a eu une heureuse issue depuis la dernière neuvaine faite dans ce but. Nous avons maintenant à Angers trois maisons, y compris la mienne, où N.-D. de Chartres a donné des preuves de sa toute-puissante bonté, depuis deux mois environ.

(Une abonnée d'Angers).

13. J'envoie à N.-D. de Chartres ce que je lui avais promis. Nous sommes exaucés; la délivrance a été heureuse; la mère et l'enfant sont en parfaite santé. Remerciements à Marie.

(B., instituteur au dioc. de Blois).

14. A peine la neuvaine a-t-elle été commencée pour la guérison de notre malade que nous avons remarqué du mieux dans son état; maintenant sa position est excellente. Les parents s'unissent à moi pour remercier N.-D. de Chartres.

(C. T. de P., dioc. d'Orléans).

15. N.-D. de Chartres bénit les remèdes et les rend efficaces. Oh! qu'elle est bonne! J'aurais pourtant mieux aimé mourir, mais j'accepte la vie avec soumission et la guérison avec une profonde reconnaissance. Il y a un mois il y eut une consultation à mon sujet : je fus déclarée incurable. Aujourd'hui j'ai assisté à la sainte Messe; la paralysie disparaît; les douleurs de la colonne vertébrale diminuent; tout fait croire que je reviens à une santé passable.

(P., du dioc. de Besançon.)



BULLETIN DIOCÉSAIN.

— M. l'abbé Bâton, ancien professeur du Petit Séminaire de Saint-Cheron, a été installé le 1er mai curé de Chaudon.

— On nous annonce que, sur la demande de Monseigneur notre Evêque, N. S. Père le Pape a accordé un lot pour la loterie organisée en faveur de l'Œuvre du dégagement des abords de la cathédrale de Chartres.

— Boissy-en-Drouais. — Le 26 avril dernier se célébrait à Boissy-en-Drouais un service anniversaire auquel se rattachaient, particulièrement pour les habitants de la localité, de bien douloureux souvenirs. A pareil jour, il y a dix ans, cette paroisse en partie, mieux vaudrait dire toute cette paroisse, était à Chartres, tant était nombreuse la

députation qui la représentait. Et quel est donc le grand événement qui l'y avait attirée? hélas, elle venait de perdre dans la personne de M. l'abbé Paquert, supérieur du Grand Séminaire, le plus cher de ses enfants. Franchissant la longue distance qui les séparait de leur bien-aimé compatriote, parents et amis étaient venus en toute hâte pour lui donner un dernier témoignage de leur estime et de leur affection en l'accompagnant de leurs prières et de leurs larmes jusqu'à la tombe.

C'est donc le dixième anniversaire de ce grand jour de deuil que l'on vient de célébrer à Boissy, mais avec des circonstances qui lui donnent plus d'intérêt que jamais. Si, depuis trop longtemps déjà, M. l'abbé Paquert a cessé de vivre parmi les siens, sa mémoire y vit encore et vivra toujours, tant que vivront eux-mêmes ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Mais quand à cette génération viendra succéder une autre génération qui, elle, n'aura pas eu le même bonheur, n'était-il pas à craindre que le temps qui efface, hélas, tant de souvenirs, n'effaçât aussi à la longue, même à Boissy, le souvenir du plus grand homme de bien, du plus grand homme de Dieu qu'il ait produit? Non, non, se sont dit quelques uns de ses amis, d'autant plus ses amis qu'ils ont plus ou moins vécu avec lui sous le ciel qui l'a vu naître, non, non, M. Paquert ne peut pas, ne doit pas être oublié à Boissy. Boissy doit à son honneur de conserver, pour le transmettre à la postérité, un nom qui fait son orgueil et sa gloire. Pour le soustraire donc, ce nom vénéré, à l'action délétère du temps, nous le graverons sur la pierre; cette pierre, nous la confierons à la garde du temple. Et là, à jamais, se survivra à lui-même celui qui fut tant aimé de Dieu, tant aimé des hommes, *Dilectus Deo et hominibus*. Et là, à jamais, sa sainte mémoire sera en bénédiction, *et erit memoria in benedictione*.

Tel est le vœu qu'avaient formé depuis longtemps sept prêtres qui, dans l'espace de près d'un demi-siècle, ont successivement exercé le saint ministère à Boissy. C'est ce vœu que, tous ensemble, ils viennent d'accomplir en ce solennel anniversaire. Je dis *tous*, car s'il en est un dont on ait eu à regretter l'absence, quoique éloigné de ses chers confrères il n'en était pas séparé. Oui, son cœur était là, s'associant à leurs cœurs pour dédier un monument impérissable de vénération et d'amour à celui qui fut pour les uns le plus aimable des fils, pour les autres le plus tendre des frères, et pour tous un ami selon le cœur de Dieu.

Heureux mille fois de se donner à eux-mêmes cette grande consolation, ils le sont infiniment plus de la faire partager à une paroisse qui a eu leurs premières affections avec les prémices de leur sacerdoce.

Le service religieux, auquel assistaient un certain nombre de prêtres des environs, s'est fait avec toute la pompe possible, grâce au zèle de M. le curé de Boissy et avec le concours de ses prédécesseurs qui se sont partagé les différentes fonctions à remplir en cette solennelle circonstance. La première de ces fonctions, la célébration de la grand'Messe, a été déférée au vénérable doyen d'âge et d'installation dans la paroisse. Quant au discours de circonstance, celui qui fut chargé de le prononcer l'a fait de manière à intéresser vivement son auditoire en commentant cette belle parole si heureusement appliquée au vénérable défunt : *consummatus in brevi, explevit tempora multa; mort à la fleur de l'âge il a longtemps vécu.* La cérémonie s'est terminée par la bénédiction de la pierre commémorative qui, scellée

aux parois du sanctuaire, doit en être à jamais un des plus beaux ornements.

— En participant à la solennité funèbre que nous venons de décrire, les habitants de Boissy étaient loin de penser que la mort allait, quelques semaines après, leur demander une nouvelle victime bien chère à tous : cette victime devait être celui même qui avait présidé à l'organisation de la cérémonie du 26 avril, leur jeune et zélé pasteur. M. l'abbé Foreau (Narcisse) a succombé, le 20 mai, à une courte mais violente maladie : un rhumatisme articulaire monté à la tête. Il était dans sa trentième année.

M. l'abbé Jumeau, curé de Laons, a prononcé l'éloge funèbre de M. l'abbé Foreau; on nous a cité le passage suivant de son discours :

« Tout jeune prêtre il était un modèle de foi... Il n'y a, pour en juger, qu'à considérer tout ce qu'il a fait en si peu de temps dans cette église, celle de Garancière et les autres confiées à sa garde. Il régnait dans toutes une tenue des plus irréprochables, témoin non équivoque de la piété sacerdotale.

Il aurait vivement désiré opérer dans les âmes ce qui paraissait intérieurement sur les murailles du temple. Quelle peine ne se donnait-il pas pour l'éducation des enfants, la visite des malades, la prédication! Mais hélas, m'a-t-il dit quelquefois, les cœurs ne sont pas si faciles à manier que les pierres : il faut bien du temps pour gagner leur confiance Cependant il ne se décourageait pas, il ne se rebutait pas; ah! c'est qu'il était en même temps l'homme de l'espérance. Il s'était dit qu'il sèmerait quand même, dût récolter n'importe qui plus favorisé de Dieu. Il se disait encore : La récompense du prêtre sera d'autant plus grande au ciel qu'il aura manqué de toute vraie consolation sur la terre! Et enfin, n'y eût-il qu'une sainte âme qui profitât de telles leçons, le temps du prêtre ne serait pas perdu. Notre-Seigneur serait bien descendu du ciel pour le salut d'un seul! Le disciple n'est pas plus que le maître. Et jamais le jeune pasteur ne perdait courage; il était toujours égal à lui même. Il avait plus que sa foi et l'espérance : il était brûlé par le feu brûlant de sa charité, charité pour Dieu, pour le prochain, les pauvres, ses amis, ses confrères. Il aimait son Boissy et tous les hameaux qui lui étaient confiés. Mais comment Dieu a-t-il béni une constance si bien employée? Mystère impénétrable que je tâcherai pourtant d'expliquer : c'est que le bon prêtre qui fait tant de bien pendant sa vie en produit infiniment plus après sa mort. Placé au sein de la divinité dans le ciel, n'obtiendra-t-il pas beaucoup pour ses chers paroissiens?...

— Fontaine-Simon. — M. l'abbé Rayer (René-Pierre-Noël), curé de Fontaine-Simon est décédé le 13 mai à l'âge de 73 ans 4 mois. M. l'abbé Bigarne, curé de Senonches, a bien voulu nous écrire à ce sujet :

« Sous le coup de l'émotion bien légitime que nous venons d'éprouver à l'occasion des obsèques solennelles de notre bon et vénéré confrère de Fontaine-Simon, M. Rayer, je viens vous prier d'insérer dans votre journal le juste tribut d'éloges que lui a rendu, au nom de tous les prêtres qui l'entouraient, M. l'abbé Marteau, curé de la Loupe, l'un de ses plus intimes amis. Ce touchant langage du cœur a fait couler bien des larmes au milieu du peuple si nombreux, accouru de toutes parts pour unir son deuil au deuil si profond de ses bons paroissiens. La modestie de l'orateur a été violentée à plusieurs reprises, et ce n'est qu'après bien des supplications que notre bien-aimé collègue de la Loupe a consenti à me remettre son manuscrit que je vous envoie avec bonheur. »

Tu autem idem ipse es, et anni tui non deficient.

En présence de toute une population en larmes, je m'écrie avec le prophète royal : O mon Dieu, vous êtes toujours le même et vos années n'auront point de fin. Il n'en est pas ainsi de la stabilité des êtres créés, des êtres jetés dans le tourbillon du temps. Tout passe, tout vieillit, tout meurt, les générations passent, les empires disparaissent. Le poète ne disait-il pas : ci-git Lacédémone; Athènes fut ici. Les trônes, les sceptres et les couronnes sont emportés par le souffle des révolutions. Parfois la terre tremble, bondit, s'effondre, renverse les monuments, engloutit des victimes. Partout l'ange de la mort étend ses ailes funèbres. A vous seul, Dieu tout-puissant, appartient l'immutabilité. « Et anni tui non deficient. » Je le redis avec l'accent d'une douleur profonde : Il n'en est pas ainsi du roi de la création, du vassal de Dieu sur la terre. Du berceau à la tombe, l'homme navigue sur un fleuve de larmes. Tous ces visages abattus, tous ces vêtements de deuil, tous ces flambeaux, tous cet prêtres vénérables, en un mot toute cette pompre funèbre, nous rappellent la fragilité, la vanité, le néant de notre existence. Qu'est-ce donc que la vie humaine? Une fleur qui brille le matin et qui penche le soir sa tête flétrie et fanée. Qu'est-ce donc que la vie humaine? Une ombre qui passe, un torrent qui descend des montagnes, une vapeur qui se dissipe.

Il n'est donc plus, le bien-aimé pasteur qui vous évangélisait depuis bientôt un demi-siècle. Il n'est donc plus, l'excellent curé qui vous conduisait dans le chemin du Ciel, depuis de longues années. Sa douce parole ne retentira plus à vos oreilles attentives. Ah! mes chers frères, que la perte que vous avez faite est grande! Je n'entends autour de ce cercueil qu'un concert de louanges. Petits et grands, riches et pauvres, font l'éloge du défunt. Tous disent d'une voix unanime : Que nous avions un bon curé! Tous les prêtres des alentours rendent le même témoignage : tous etaient heureux de jouir de son gracieux commerce et de sa bienveillante amitié. Il n'est plus, le digne prêtre qui avait pris pour devise le jour de sa promotion aux ordres sacrés : « Ministerium meum honorificabo. » La vie sainte qu'il a menée au milieu de vous est belle comme le sentier du juste; le sillon qu'il a tracé est brillant et lumineux. Oppressé par la douleur, bouleversé par ce coup imprévu, je ferai ce que font les pieux légendaires ; je mettrai sous vos yeux les fleurs les plus suaves et les plus éclatantes que la religion a fait éclore dans ce délicieux parterre.

Le jour, la nuit, le zélé curé de Fontaine-Simon était à la disposition de ses chers paroissiens. A toute heure, on pouvait frapper à la porte du presbytère, l'homme de Dieu était toujours prêt à essuyer des larmes, à pardonner des fautes, à donner des consolations. Les malades, les infirmes, les moribonds étaient l'objet spécial de sa sollicitude paternelle. Ouvrir les portes du ciel, remettre les péchés, administrer les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, voilà sa noble ambition. Les nuits les plus sombres, les jours les plus rigoureux de l'hiver ne l'empêchaient pas de remplir les pénibles fonctions du saint ministère. La neige, les froids, les pluies, toutes les injures du temps, il les bravait à soixante-dix ans, comme un jeune homme à qui l'évêque vient d'imposer les mains. Aussi que d'âmes il a introduites dans le ciel! Que de pécheurs il a sauvés! Quels transports d'allégresse, quelle explosion de joie parmi ces bienheureux en voyant leur pasteur assis sur un trône éblouissant de lumière!

Aux grandes solennités de l'Eglise, cet homme, qui n'avait qu'un souffle, passait de longues heures à ranimer le feu sacré dans l'âme de ses pénitents.

Vous qui lui avez confessé vos péchés, vous qui lui avez révélé les secrets les plus intimes de votre cœur, n'étiez-vous pas profondément touchés de sa bonté, de sa patience et de sa charité. L'enfant prodigue, il le pressait contre son cœur, il l'inondait de ses larmes. Quel soin il avait du voyageur meurtri de coups et dépouillé de ses richesses? Une

âme enfoncée dans la boue provoquait les élans de son zèle et de sa mansuétude.

Les vérités effrayantes de la religion, il ne les cachait pas à son peuple :

La mort, le jugement, les peines éternelles, il les rappelait avec une liberté toute apostolique. Ce que l'on disait d'un célèbre prédicateur, on pouvait le lui appliquer avec raison. Le curé de Fontaine-Simon montrait le dogme dans toute sa nudité, et au tribunal de la pénitence il absolvait tous les pécheurs. Sa charité était à la hauteur de son zèle. Sa bourse était ouverte à tous ceux qui étaient dans l'indigence. Un jour il envoya du linge, des draps, à une pauvre femme qui était tombée dans une affreuse misère. Dans une autre circonstance, il faisait passer des mets de sa table à un pauvre infirme cloué sur un lit de douleur. Votre digne pasteur aimait et consolait les pauvres : il les regardait comme les trésors de son église; c'était la portion favorite de son troupeau. A ses derniers moments il pense encore à eux, et leur laisse une touchante marque de son affection. Je ne parle pas de son obéissance à ses supérieurs, aux règlements du diocèse, et à toutes les décisions de l'Eglise. Son humble soumission était sans borne. Heureuse paroisse de Fontaine-Simon, tu es donc bien notée, bien recommandée auprès de Dieu! Quel bon prêtre le Seigneur t'a donné dans sa miséricorde! Un saint prêtre est un riche cadeau du ciel : C'est l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Plus nous contemplons cette belle vie, plus nous en déplorons la perte. Nous ne verrons plus, nous n'entendrons plus dans nos pacifiques réunions, ce prêtre dont les mœurs étaient si pures et la conduite si ecclésiastique. O digne prêtre, comme tu as honoré ton ministère pendant les quarante-trois ans que tu as passés dans cette paroisse si religieuse et si édifiante! Quelle discrétion, quelle réserve, quelle prudence dans cet ouvrier évangélique! Vénéré confrère, l'ami de mon âme, le guide de mon cœur, l'étoile de ma jeunesse sacerdotale, reçois mes vifs remerciements et mes respectueux hommages. Tu as été fidèle à la devise de ton drapeau : tu as honoré ton sacerdoce : « Ministerium meum honorificabo. » Si la vie de ce prêtre vénéré a été sainte, sa mort si précieuse devant le Seigneur, l'a encore été davantage.

Le soldat, mes chers frères, qui tombe sur le champ de bataille, afin de reculer les bornes de la patrie, a des droits à la reconnaissance publique. Son nom est gravé au temple de la Gloire. C'est le jour de Saint-Marc que le pasteur de Fontaine-Simon se sent frappé d'une maladie mortelle. Va-t-il rétrograder, va-t-il faire volte-face? Non, non, mes chers frères, l'amour du devoir l'emporte. Le digne curé préside la procession, il accomplit sa tâche, il demande à Dieu de bénir les champs, les vergers de ses chers paroissiens. Martyr de ton zèle, tu moissonnes dans les hameaux de ta cure des lauriers éternels, tu te tresses une couronne immortelle. Au retour du pieux pélerinage, le célébrant, inondé de sueur, monte à l'autel, célèbre les Saints Mystères, s'immole avec la grande victime, puis, après l'auguste sacrifice, le malade rentre dans sa demeure, se couche pour ne plus se relever.

Pendant qu'une fièvre brûlante tient l'homme de Dieu au seuil de l'éternité, l'airain frémit, la cloche de la paroisse résonne, elle appelle les enfants au catéchisme : « Mes chers enfants, s'écria le moribond, mes chers enfants, je ne vous verrai donc plus dans mon église, je ne vous parlerai plus dans la maison de Dieu » : ce qui afflige le pasteur, ce qui désole le bon pasteur, c'est de ne plus voir les agneaux du troupeau, ses yeux se remplissent de larmes, son cœur est troublé. Chers enfants, n'oubliez jamais les exemples et les instructions que vous a donnés votre excellent curé. Mais hâtons-nous d'esquisser ce touchant tableau.

Voyant que la mort arrivait à grand pas, le malade ne se fait point illusion : il demande la réception des sacrements. Il veut édifier sa paroisse jusqu'à la fin. Lorsque je tenais la Sainte Hostie, le bon prêtre fait un suprême effort, se met sur son séant, et s'écrie d'une voix défaillante:

« Mon Dieu, je vous aime, mon Dieu, je vous adore ! Je meurs dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine. » Tout-à-coup le visage du malade devient tout rayonnant. La piété du juste est satisfaite: le saint prêtre est content, il a un conducteur pour marcher dans les avenues de l'éternité. Après la cérémonie, comme je me disposais à quitter l'appartement du vénérable curé, il me dit d'un air effrayé : « Mes péchés m'épouvantent. » Aussitôt je prends un crucifix, je l'approche des lèvres du malade en lui rappelant les consolantes paroles de saint Paul : *Et propitiatio pro peccatis nostris, non pro nostris tantum, sed pro totius mundi.* Le nuage était dissipé, le calme et la sérénité étaient revenus. J'étais si ému, si touché que je me disais : Je voudrais bien mourir avec les mêmes dispositions. Je voyais la colombe briser les liens et prendre son essor vers les tabernacles éternels.

Cependant, mes chers frères, comme Dieu trouve des taches dans le soleil, comme l'enfant qui vient de naître n'est pas pur à ses yeux, comme l'argent a besoin de passer sept fois dans la fournaise pour être sans alliage, adressons au Ciel de ferventes prières pour le repos de l'âme de notre cher défunt. Un pape disait en mourant : « J'ai eu entre les mains les clefs du royaume des cieux, n'eût-il pas mieux valu qu'on m'eût confié les clefs d'un monastère ? » Après tant d'absolutions données, tant de messes célébrées, tant de sacrements administrés, on est parfois tout-à-fait troublé. L'Apôtre des Gentils ne savait pas toujours s'il était digne d'amour ou de haine. Préparons-nous tous à la mort et formons tous le même vœu que formait un juste de l'ancien temps : « *Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia.* » Que mon âme meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur.

Ainsi soit-il.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. l'abbé Huet (Louis-Maximin), curé de Denonville, décédé le 22, à l'âge de 64 ans. Une cruelle maladie l'empêchait depuis longtemps de remplir toutes les fonctions de son ministère ; plein de courage, il voulut jusqu'à la fin s'occuper le plus possible de sa chère paroisse.

— CHATEAUDUN. — Il nous est revenu de Châteaudun, trop tard pour être insérée dans notre dernier numéro, une communication discrète, mais pas sous le secret, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Le R. P. Pétiot, de la Société de Marie, avait été désigné pour donner les exercices du Jubilé dans la paroisse de la Madeleine pendant la dernière moitié du Carême. En moins d'une semaine il eut conquis la sympathie de son auditoire et fut constamment suivi et surtout regretté. Quatre semaines de prédications presque journalières ne lassèrent point l'attention des habitants réputés pourtant un peu froids. Le zèle infatigable du missionnaire avait su réchauffer la piété des bons fidèles et toucher le cœur de plusieurs arriérés que la grâce avait amenés à l'entendre. Le P. Pétiot aura laissé à Châteaudun, comme partout où il a évangélisé, un souvenir doux et salutaire, et peut être certain qu'on l'y reverrait plus tard encore avec plaisir et avec fruit.

— FÊTE DE L'ADORATION. — La fête mensuelle de l'Adoration du Saint-Sacrement a été célébrée le jeudi 19 mai dans la belle église de Saint-Martin-au-Val. Les élèves de l'Ecole normale ont chanté messe, vêpres et salut ; leurs motets harmonieux remplissaient admirablement les nefs sonores de l'édifice. Le prédicateur, M. l'abbé Barrier, vicaire-général, a développé dans un discours très-substantiel cette strophe

de saint Thomas : *se nascens dedit socium, convescens in edulium, se moriens in pretium, se regnans dat in præmium.*

La fête prochaine aura lieu à la communauté des Sœurs de Saint-Paul, le 23 Juin.

JUIN 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu.* O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la *communion réparatrice*, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juin, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.).

2, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc., 2° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaquemois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.).

3, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge.

4, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

5, dim., Pentecôte. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu ; — 3° pour le scap. du Carmel; — 4° pourles Tertiaires-Franciscains; — 5° pour le rosaire; — 6° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

6, lundi. — Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fid.)

7, mardi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois la prière : *Angele Dei, etc., Ange de Dieu, etc.* (jour au choix des fidèles).

8, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (merc. au ch. des fidèles).

9, jeudi. — Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles.).

10, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

11, sam — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc. comme au 4 juin (jour au ch. des fid.).

12, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-

Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains.

13, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fid.).

14, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

15, mercredi. — Indulgence plénière : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois les actes de Foi, d'Espérance et de Charité (jour au choix des fidèles.)

16, jeudi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'archiconfrérie du saint Cœur de Marie (jour au choix des fid.).

17, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour le scap. rouge.

18, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 4 juin (jour au ch. des fidèles).

19, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le rosaire; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc. indulgenciés.

20, lundi. — Ind. plén. : Pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.)

21, mardi. — Ind. plén. pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

22, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph (mercr. au ch. des fid.)

23, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint,* etc. (jour au choix des fidèles).

24, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le scap. rouge; — 4° pour le rosaire; — 5° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

25, sam. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour, pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié,* etc. (jour au choix des fid.).

26, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

27, lundi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le chapelet brigitté)j. au ch. des fid.)

28, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière; (jour au ch. des fidèles).

29, merc. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception (j. au ch. des fid.)

30, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind. etc. (comme au 4 juin) (jour au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Quatorzième année.

7e NUMÉRO. — JUILLET 1870.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

MONSEIGNEUR L. E. REGNAULT, ÉVÊQUE DE CHARTRES, ET LA QUESTION DE L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE.

Un journal a cru devoir apprécier le discours que Monseigneur l'Evêque de Chartres a prononcé, le 2 juin, au Concile. Il ne nous appartient pas de relater ce qui a pu se passer dans cette auguste assemblée; mais ce que nous nous croyons en droit d'assurer, c'est que Monseigneur l'Evêque de Chartres a, dans son discours, affirmé nettement et clairement l'infaillibilité du Souverain Pontife enseignant toute l'Eglise. Au reste le sentiment de notre Evêque sous ce rapport est bien connu. Il l'a publiquement manifesté à son clergé dans les conférences ecclésiastiques, où il a lu quelques extraits de l'un de ses ouvrages.

Monseigneur a fait imprimer en 1868 une histoire en trois volumes des premiers siècles de l'Eglise, destinée aux personnes du monde; ouvrage qu'il n'a point encore publié, mais qu'il a communiqué à quelques amis et à plusieurs membres de son clergé. Dans le 2e volume, page 225, on trouve cette note au sujet du Pape Libère.

« Quelques auteurs modernes (Dissert. crit. et hist., par l'abbé Corgne. Paris, 1736, Stiling. in act. Sanctor. 23 sep., tom. VI, Orsi de Patr. auctorit., tom. III. Ballerin. de potesta. SS. Pontifi.) se sont attachés à prouver que l'on n'avait absolument rien à reprocher au pape Libère, et que tout ce qui avait été écrit contre la mémoire de ce pontife n'était qu'une calomnie. Il est très-vrai que Théodoret loue le pape Libère et lui conserve le nom d'admirable, même lorsqu'il revint à Rome. Ce témoignage est fort, et nous porte à nous défier de plusieurs reproches que les hérétiques n'ont pas épargnés à ce saint pape.

C'est ce témoignage et quelques raisons de la dissertation insérée dans les actes des Saints qui nous ont fait rejeter l'opinion de l'abbé Fleury (liv. XIII, nº 14) et qui nous ont porté à user dans notre récit de la réserve que le lecteur aura remarquée. Sans doute celui qui aura pesé les paroles de saint Athanase (Athan. ad monach., nº 41), celles de saint Jérôme (Catal. scrip. Eccles.), et qui de plus aura examiné la lettre septième authentique du pape Libère (Labb. Collect. Concil., tom. II, p. 751), rapportée aussi par le cardinal Baronius dans ses Annales (tom. III, an 357), jugera probablement ce pontife plus sévèrement que nous; mais s'il a le courage de lire la longue dissertation mentionnée ci-dessus, peut-être modifiera-t-il son sentiment. Pour nous, sans abandonner comptètement l'opinion du savant et pieux cardinal, nous avons cru devoir tenir compte de plusieurs raisons apportées par l'auteur de la dissertation déjà citée. Au reste, il n'y a rien qui puisse surprendre les fidèles instruits dans ce que nous avons rapporté du pape Libère. Ce saint pontife n'a rien enseigné de contraire à la foi, et si, dans les circonstances qui ont précédé son retour à Rome et sa manière d'agir, il y eut quelque chose de fâcheux ou même de répréhensible, ce n'a été que l'effet de la violence, et ce qui a pu paraître défectueux au dehors, a été suffisamment désavoué par tous ses actes, aussitôt qu'il a été rendu à la liberté. Voyez nos remarques sur ce fait et plusieurs autres analogues à la fin de cet ouvrage. »

On lit en effet à la fin du 3e volume dans une note imprimée à part :

« Nous aurions pu citer d'abord l'exemple de saint Pierre à qui saint Paul reprocha de n'avoir point agi avec assez de droiture, en présence des fidèles qui croyaient devoir s'assujettir encore aux cérémonies légales.

» Il est vrai qu'Eusèbe (hist. eccl. liv. I, chap. 12,) rapporte d'après Clément d'Alexandrie que l'on disait, *fertur*, que le Céphas d'Antioche avait été un des soixante et douze disciples; en sorte que le reproche de saint Paul ne retomberait pas sur le prince des apôtres. Mais tel n'est pas le sentiment commun des pères et la tradition universellement reçue. (Voyez S. Anselm. ap. Cornel. à Lapide, ibid. ad Theophilact. epist. ad Gal. S. Greg. pap. exp. in Ezech. liv. 2 homil. 18. S. Thom. Aquin, 2-2 q. 33 ad 4 Baron. et Bellarm. ap. Corn. à Lapide.) Le témoignage de saint Jérôme est ici d'un grand poids, et bien qu'il atténue avec les anciens pères ce qui pouvait paraître repréhensible au premier coup-d'œil dans la manière d'agir de Céphas d'Antioche, il regarde néanmoins comme indubitable qu'il s'agit ici de l'apôtre saint Pierre. Saint Grégoire, pape, dans son exposition sur Ezéchiel, homél. 18, réfute l'opinion de ceux qui n'appliqueraient point à saint Pierre ce qui est dit du Céphas d'Antioche, et il fait bien voir par là son sentiment ; c'est-à-dire qu'il n'est pas impossible que le Pasteur suprême soit averti ou repris charitablement, sans que pour cela il perde rien de sa prérogative d'affermir ses frères dans la foi. Ce qui est arrivé à Antioche, dit le saint Pape, n'a fait que manifester davantage l'humilité de saint Pierre, humilité qui devait être d'autant plus grande qu'il avait été appelé à une plus haute dignité. Saint Jérôme exprime la même pensée. Il n'est guère d'évêques, dit-il, ou il en est bien peu qui ne soient répréhensibles en quelque chose, et ils ne doivent pas s'en indigner ni trouver mauvais qu'on ne leur accorde pas une irrepréhensibilité que le prince des apôtres n'a point eue.

Quis indignabitur sibi denegari quod princeps apostolorum non habuit. Contrà Pelagia. liv. I, ea. 8. Nous aurions fait les mêmes remarques sur le pape Honorius, si notre ouvrage nous avait conduit jusqu'à ce pontife. Nous aurions essayé de prouver que s'il a prescrit un silence préjudiciable à la bonne cause et dont les partisans de l'erreur ont pu s'étayer, il n'a pourtant rien enseigné qui fut contraire à la saine doctrine. Qui ne sait que plusieurs ont pu encourir quelque blâme dans leur façon d'agir à l'extérieur, sans qu'ils aient cessé pour cela d'être les soutiens et les défenseurs de la foi.

« D'ailleurs ceux qui ont été si prompts à censurer les papes, à l'occasion surtout des conflits survenus entre le sacerdoce et l'empire, n'ont pas toujours étudié avec assez de soin les monuments authentiques qui nous restent de cette époque. Ils n'ont pas bien connu les principes du droit public alors existant, qui étaient acceptés de tous et auxquels les souverains eux-mêmes souscrivaient par avance. L'auteur de l'histoire de France A. M. D. G. avoue bien que le pape Boniface VIII aurait pu garder plus de ménagement envers Philippe le Bel, et que Jules II a été plus guerrier que religieux, mais qu'est-ce que cela fait à la foi : ceux qui gouvernent l'Eglise ne sont pas impeccables. Nous avons eu dans ces derniers temps un exemple qui confirme ce que j'avance. Quand Pie VII, dans sa prison à Fontainebleau, eut cédé pour un moment à la volonté de l'empereur Napoléon qui exigeait de lui une concession qui aurait été au détriment de la discipline ecclésiastique, le pontife, dit le cardinal Pacca dans ses mémoires, eut horreur de lui-même après un tel acte et il ne se donna point de repos qu'il n'eut rétracté sa promesse. Ce fait sert à expliquer les précédents et fait voir qu'il ne faut tirer aucune conséquence de certains actes passagers qui ne tiennent pas au fond de la doctrine et qui sont presque aussitôt désavoués que produits. Ce qui est indubitable et fait la consolation des fidèles, c'est que le pontife romain enseignant librement l'Église n'a jamais avancé d'erreur et n'en enseignera jamais aucune. »

Nous sommes heureux d'opposer à l'appréciation du journal dont nous avons parlé plus haut, ces textes qui exposent si clairement la doctrine de notre Evêque. A la fin de notre premier article sur la Tradition de l'Eglise de Chartres touchant l'autorité du Saint-Siége (numéro de mai), nous avions cité un passage de la lettre circulaire de Sa Grandeur au sujet de l'encyclique 1865. Qu'on veuille bien s'y reporter et comparer la citation avec les pages ci-dessus et l'on retrouvera ici et là les mêmes affirmations. C'est la doctrine *infaillibiliste* à laquelle, Monseigneur le sait, le clergé du diocèse de Chartres a donné bien des preuves de son attachement.

A. F. G.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE EYMARD. (1) — (Suite).

La Providence prit soin de ses enfants : ils n'étaient que deux, *Pierre et Jean* ; leur nombre augmenta bientôt... Le *Cénacle* primitif, d'abord presque aussi dénudé que l'étable de Béthléem, se couvrit de tentures, l'autel de fleurs et de flambeaux ; et le

(1) D'après sa vie écrite par un religieux du Saint-Sacrement. — Paris, chez Poussielgue frères, rue Cassette, 27. Prix : 2 fr. 40, franco.

jour de l'Épiphanie qui vit les rois de l'Orient déposer leurs couronnes aux pieds du Maître des Empires, NOTRE-SEIGNEUR monta sur son trône eucharistique (6 janvier 1857).

Avant de se jeter en *haute mer*, le Père Eymard avait soumis un projet de règle à l'examen d'un personnage ecclésiastique très-versé dans une pareille matière ; il avait aussi écrit au Souverain-Pontife pour lui exposer l'objet de son œuvre, ses différents apostolats, et lui demander s'il devait en abandonner ou en poursuivre la réalisation.

Pie IX lui répondit : « Cette pensée vient de Dieu ; l'Église a » besoin de CELA... qu'on prenne tous les moyens pour faire » connaître la divine Eucharistie. »

L'œuvre du Père Eymard s'avançait en *pleine eau :* avec les encouragements du Chef de l'Église, elle eut aussi cette *sanction* crucifiante de l'épreuve qui est le cachet surnaturel que Dieu imprime aux œuvres qu'il inspire et qu'il bénit. A peine sortis des travaux d'installation, les Pères durent songer à quitter leur pieuse retraite... Où en trouver une autre? où abriter le Roi des rois? on priait, on demandait..., on cherchait en vain... Le *Père* était confiant, et pourtant il était *triste*... Les vocations s'effeuillaient, sous le souffle de l'inconstance ou de la crainte, mais lui, sans se décourager, disait à son Dieu : « Je boirai *virilement* le calice de votre passion pour VOTRE AMOUR !!! »

Notre-Seigneur se laissa toucher et indiqua, après une année d'attente, le tabernacle de son choix.

C'était la petite chapelle du faubourg Saint-Jacques. Le Sauveur y demeura pendant neuf ans sur son trône eucharistique, répandant les grâces avec une telle profusion que le Père Eymard appelait ce sanctuaire la *Chapelle aux miracles*...

En effet, le saint religieux guérit bien des malades avec l'huile de la lampe qui brûlait devant JÉSUS-HOSTIE, et quand ils revenaient pour remercier le bon Père : « Allez donc à Notre-Seigneur, je vous en prie » leur disait-il, « est-ce que je suis pour quelque chose *là-dedans* ? »

« Pour obtenir des *miracles*, » disait-il un jour à ses fils spirituels, « il ne faut qu'un peu de Foi... Le plus grand miracle que l'on puisse faire aujourd'hui, c'est d'élever un trône à Notre-Seigneur, » et il ajoutait, les larmes aux yeux : « Je sais ce qu'il *m'en coûte!*... » Chaque vocation lui demandait un sacrifice et, selon son expression énergique, *lui valait une mort!*...

Le Père Eymard se rendit à Rome en décembre 1858. Pie IX bénit l'œuvre et l'ouvrier, accorda de précieuses indulgences, et signa de sa main un bref des plus laudatifs.

La parole du Vicaire de Jésus-Christ est féconde. En 1862, le Père Eymard comptait autour de lui des enfants en nombre suffisant pour ouvrir les exercices d'un noviciat régulier.

Faisons une halte au milieu de cette sainte tribu afin d'en bien connaître l'*organisation*, les *mœurs* saintes et les séraphiques *labeurs*.

Le *but* de la Société du Très-Saint Sacrement est de glorifier la DIVINE EUCHARISTIE ; son *moyen*, l'exposition perpétuelle de l'auguste SACREMENT de l'AUTEL. Il sera le MAITRE ; il aura des serviteurs uniquement occupés du service de sa *royale* présence, ne refusant pas tout apostolat au dehors, mais se bornant aux ministères qui se rattachent à cette noble fin.

Ainsi Notre-Seigneur *sortira* de son Tabernacle ; il se *montrera*; il RÈGNERA... Trois fois le jour, le religieux est de service royal auprès de Notre-Seigneur ; il parcourt successivement toutes les heures du cadran, afin de participer à la joie du *matin*, à la douce mélancolie du *soir*, à la religieuse gravité de la *nuit*. Son heure d'adoration est pour lui, ainsi que le disait le Père dans la grâce inimitable de son langage, «une heure du Paradis. » Sa mission est d'honorer la présence du Roi des rois, d'être son *chambellan*, son GARDE DU CORPS..., et tandis que les vaillants soldats de la Croix se livrent, pour la gloire de Jésus-Christ et de son Église, à des luttes constantes et acharnées, lui, il met tous ses *soins*, toute sa *gloire* à ce que le Maître ne soit pas seul; il lui consacre *tout* ce qu'il est, *tout* ce qu'il possède de qualités, de science et de vertu, sans PROPRE PERSONNEL, *absque sui proprio*. Ces derniers mots résument toute la vie intérieure du Père Eymard.

Dans tout ce que nous faisons, disait-il à ses enfants, la louange, le mérite reviennent à Jésus, *notre maître*. Le *soldat* gagne la victoire *et meurt*. Seul, le ROI TRIOMPHE et en a la GLOIRE ; et lorsque, dans l'enthousiasme de sa foi, il prononçait ces magnifiques paroles, ses yeux rayonnaient d'amour, et, sous le feu de ce regard, on se sentait entraîné, subjugué, ravi. « L'Eucharistie, disait-il encore, » voilà le *tison incendiaire* que JÉSUS-CHRIST est venu apporter sur la terre. Il n'a qu'un désir, c'est de le voir embraser tout l'univers. »

Saintement inspiré, il fit un jour à ses novices cet admirable commentaire du point fondamental de leur règle, *adorer* et *servir le Maître*.

« Quand vous êtes venus frapper à la porte de ce saint asile,
» vous a-t-on interrogés sur votre aptitude, vos bonnes œuvres,
» vos vertus? — non. — On vous a demandé : Qui vous envoie? —
» Jésus-Christ.— A qui venez-vous? à Jésus-Christ.— Avez-vous

» quelques conditions à faire? — aucune. — Entrez, entrez vite!...

» On vous a invité à l'adoration. — Voulez-vous vous mettre » sur ce *Prie-Dieu* et y brûler comme le cierge qui est devant? » Voulez-vous être serviteurs de Notre-Seigneur? — Oui. — » *Venez*, *aimez* et ADOREZ. »

Et lui, prêchant d'exemple, demeurait aux pieds du Très-Saint Sacrement dans une complète immobilité, les mains jointes, touchant à peine l'accoudoir, et les yeux modestement fixés sur JÉSUS-HOSTIE. Le Père Eymard, dans l'épanouissement de sa carrière, continuait ces actes d'adoration que, tout petit enfant, il faisait à genoux sur l'escabeau du maître-autel de *La Mure*.

Pour avancer, pour dilater le règne du Sauveur dans les âmes, le zélé fondateur résolut de mettre toutes les classes de la Société sous l'influence directe du soleil eucharistique

L'œuvre de la *première communion des pauvres adultes*, l'*agrégation du T.-S. Sacrement*, l'*association des prêtres de paroisse*, et celle de la *Retraite* pour les vétérans du sacerdoce, furent les différents moyens, fournis par le Père, pour atteindre ce divin but.

L'œuvre de la première communion des adultes avait les plus tendres sympathies du bon Père ; il l'appelait une *œuvre princière* et s'y dépensait tout entier... Il avait un *flair* tout particulier pour découvrir ces pauvres ouvriers, ces apprentis qui, plus déshérités encore des biens de la grâce que de ceux de la fortune, n'avaient pu trouver le temps de recevoir *une seule fois* le bon Dieu pendant le cours de leur jeune vie..., il les attirait, les réunissait, les catéchisait, les *communiait* de sa main, et en faisait ensuite autant d'apôtres pour la famille ou pour l'âtelier;.. aussi avait-il toujours quelque vieillard à préparer, quelque union un peu ancienne à bénir... Il ne savait pas résister ce bon Père à une demande du cœur, et, comme on connaissait son extrême condescendance, les importuns abusaient de ses moments, ce qui donnait sujet à ceux qui l'entouraient de le *reprendre*, de le *gronder*; mais cela ne le *corrigeait* pas... On rapporte à ce sujet qu'étant allé, par une matinée pluvieuse de février, marier deux de ses *néophytes* dans une paroisse éloignée de la banlieue, il en revint harassé, mouillé, toussant, n'en pouvant plus. — « Vous n'auriez pas dû sortir par ce temps-là, mon Père, » lui dit-on, « ni surtout aller si loin. » — « C'est vrai, mais ces pauvres gens *ont été si heureux!* » belle réponse comme en savent faire les saints.

On se fâchait bien *un peu* aussi pour obtenir qu'en dehors du service eucharistique, il eût quelques moments de liberté. — « Vous vous laissez déranger pour des *riens*, » lui fit observer

une personne qui lui était toute dévouée. — « Ce que je pourrais appeler des *riens*, » objecta le bon Père, « paraît sans doute très-*sérieux* à ceux qui en traitent avec moi... D'ailleurs, le prochain *contrariant* n'est-il pas l'instrument de Dieu ? »

« Notre-Seigneur, » ajoutait-il agréablement, « n'a pas d'heure à *lui* ; il est toujours prêt à nous entendre. Moi, je ne suis pas *gagé* à l'heure, mais à la *journée...* »

Il n'y avait pas de répliques pour de telles réponses.

L'*amitié* se trouvait désarmée et vaincue par la CHARITÉ !

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

L'HYMNE DE LA DIVINE DILECTION. (1) — (Suite et fin).

« *Que vous êtes belle*, MA BIEN-AIMÉE, *que vous êtes belle.* » Tous les trésors de la révélation viennent dans l'âme avec le Dieu du Tabernacle. Je suis la vérité, a dit Jésus. Il est la vie éternelle ! Comment, avec ce foyer de lumière et de zèle, n'être pas agréable à Dieu?... Voilà toute la *beauté*, tout le *bonheur d'une intelligence;* mais il est une vertu surhumaine qui vaut mieux que les richesses et les honneurs du monde entier ; elle met l'âme en communication avec le *bien-aimé* des Anges, avec JÉSUS : cette vertu est la pureté ! vertu sublime que la religion divine peut seule faire aimer et pratiquer; vertu pleine de grâce et de candeur ; vertu délicieuse qui embaume la vie comme les fleurs parfument le bosquet !... Tout est dans le calme avec elle; tout par elle est aimable. Elle fait parvenir jusqu'à nous l'harmonie du ciel ; elle révèle le repos de la patrie; elle fait pénétrer dans les secrets de la divinité. On lui doit l'esprit des *prophètes;* la science des *docteurs*, la force des *martyrs*, la modestie, la simplicité, la gloire des VIERGES. Cette pureté angélique est belle comme l'aurore, lumineuse comme le soleil, consolante comme l'espérance, parfumée comme la rose de nos jardins. O adorable EUCHARISTIE, c'est toi qui produis dans le cœur humble cette merveilleuse vertu; c'est toi qui la cultives; sans toi, bientôt elle se fane, elle se dessèche et meurt comme le lis des vallées, faute de la rosée du matin !... O mon Dieu, mon Sauveur, puisque vous êtes ma vie, faites que je ne *vive* que pour vous... O époux, ô roi des vierges, que mon âme aime votre règne d'innocence, de pureté et d'amour !

« *Jusqu'à ce que le jour se lève et que les ombres s'inclinent, j'irai à la montagne de la myrrhe, à la colline de l'encens.* »

Le jour se lèvera avec une incomparable splendeur à la fin des siècles ; le voile du mystère sera déchiré. Mais jusqu'à cette époque décisive, les vrais adorateurs de l'HOMME-DIEU, les enfants fidèles de l'Eglise de Jésus se complairont sur la *montagne de la myrrhe*, sur la *colline de l'encens*, gémiront comme des colombes au pied des tabernacles, car Notre-Seigneur est si bon qu'il veut être avec nous ici-bas jusqu'à la fin des temps, *tous les jours !...* Oh! tous les jours, que ses adorateurs se multiplient. Oh! prêtres, ne laissez pas votre Maître seul. Que votre Eglise soit le lieu de vos délices : on aime à

(1) Commentaire du *cantique des cantiques* appliqué à l'Eucharistie, par l'abbé Briano. (Voir le numéro de mai de la *Voix*).

voir le prêtre faire *une faction d'honneur* **DEVANT LE PRISONNIER D'AMOUR !...**

La foi qui l'anime se communique! O FOI! O FOI VIVE! toi seule fais entrer dans le saint des saints, tu donnes l'attrait de l'ADORATION, tu conduis dans le sanctuaire, tu lèves le voile, tu montres Jésus aux prêtres et aux fidèles dans toute la gloire du THABOR, dans tout le triomphe de son Ascension! O foi divine! perdons tout, mais reste-nous ; *sentinelle* du tabernacle, oh! veille pour nous : nous ne pouvons connaître, aimer, adorer Jésus que par toi!... Un prêtre, un chrétien sans foi, c'est un corps sans âme!...

« *Vous êtes belle, ma bien-aimée! aucune tache n'est en vous.* »

C'est ici le sentiment heureux d'un cœur maternel au sourire d'un enfant chéri! Qui comprendra jamais la dilection de Jésus pour l'âme immortelle qu'il est venu racheter par tant de sacrifices! Puis la fréquente union de l'âme avec le Fils de Dieu lui fait faire des progrès si sensibles dans la perfection, sous la conduite de ce docteur si saint, que bientôt elle devient habituellement sans tache à ses yeux... Placée dans ce *soleil* des intelligences, peut-il y avoir des ténèbres pour elle!... Reposant dans le CŒUR DE JÉSUS devenu son oratoire, son doux asile, peut-elle contracter les souillures du péché? Oh! la grâce eucharistique a tant de puissance!... puis, Notre-Seigneur a tant d'amour! Comment se décider à contrister un si bon cœur!... Jésus, fils de Dieu, ce n'est que par vous que notre âme est sans tache; à ce titre, elle est sur la terre et elle sera dans votre royaume éternel votre *bien-aimée;* et vous, ô adorable Maître, vous serez son bonheur. Que vos anges vous bénissent ; que tous les hommes vous connaissent là où il est si consolant de vous aimer dans le SACREMENT DE L'AUTEL! Jésus caché, Jésus aimable, tout à vous, tout pour vous, toujours vous, vous SEUL!!!

« *Je dors mais mon cœur veille.* »

Dans le moment de l'union de Notre-Seigneur avec nos âmes par l'EUCHARISTIE, il se répand dans notre cœur un calme si doux, une paix si profonde que toutes nos facultés sont comme soumises au *sommeil* de l'extase ; *sommeil* d'adoration et d'amour, *sommeil* de paix dont elle seule connaît la douceur ; l'intelligence ne raisonne plus, la mémoire ne cherche pas, l'amour seul agit, parle, *veille!...* Dans ce moment *d'audience divine* le cœur retrouve son principe de vie surnaturelle ; l'esprit de JÉSUS l'échauffe, l'éclaire, l'embrase par une parole intérieure dite dans le cœur et par le cœur. Aussitôt une réponse de reconnaissance le suit... C'est un soupir de l'âme qui ne peut exprimer ce qu'elle éprouve de joie sainte ; et lorsque ce doux colloque semble se ralentir, l'âme le ranime en se rappelant les douleurs de JÉSUS au *Jardin des Olives*, sa sueur ensanglantée, ses opprobres du *prétoire*, ses larmes et son sang répandus sur le CALVAIRE. Ces considérations, faites à l'ombre du tabernacle, attendrissent l'âme et font verser des pleurs : pleurs de compassion et d'amour que Jésus fait couler!... Il est si délicieux de prier à ses pieds..., de reposer sur son cœur. Oh! place digne d'envie! Que d'attraits cachés dans le cœur de Jésus! Le ciel est *là*. A cette école, on apprend que la piété est aimable, douce et humble, parce qu'elle a son principe dans le cœur même de Dieu.

« *Ma colombe est unique, elle est parfaite...* »

Marie est cette *colombe unique*, cette créature *parfaite*, chef-d'œuvre de la grâce, *choix* de la charité divine qui l'a comme *engendrée* en l'affranchissant de toute souillure originelle... n'est-ce pas cette puissante amie du genre humain que les *jeunes vierges virent et appelèrent bienheureuse?* Les *reines, toutes les femmes,*

toutes les générations chrétiennes ne l'ont-elles pas célébrée, honorée à cause de sa maternité divine? Ce sens est exquis... il est si doux de parcourir les pages saintes où s'offre, sous les plus vives couleurs, le portrait de cette tendre mère; tout se ranime à ce tableau : l'intelligence s'élève, l'imagination s'embellit, le cœur, quand il s'agit de la Sainte Vierge, s'épanche en sentiments qui, après ceux qu'inspirent le Seigneur, font le bonheur de la vie. Oh! que le souvenir de l'auguste Marie console pendant le triste pélerinage d'ici bas!... Comme sa pensée est délicieuse à l'heure de la mort! O mère de Jésus! du fond de l'exil on vous aime comme une *espérance*, on vous révère comme une SOUVERAINE, on vous implore comme une MEDIATRICE.

..... Toutes les œuvres faites par l'impulsion de la grâce rendent les âmes agréables au divin Maître, mais il y a une *colombe unique*, parfaite : c'est l'âme qui, avec discernement, avec amour, fait ses délices de la communion quotidienne. Elle est appelée *Bienheureuse* par les anges et par les hommes... Elle édifie le prochain; elle se sanctifie de plus en plus dans la paix; son esprit de charité s'exprime par son silence, comme par la parole; son abnégation est héroïque. Elle *voit* Dieu par le sentiment de sa foi; elle *vit* de Dieu par une amoureuse fidélité, par le besoin qu'elle éprouve de prier sans cesse, par l'active vigilance qui la maintient dans le recueillement et la ferveur; elle *aime* Dieu uniquement.

Aussi les anges, ravis d'admiration, se demandent-ils : « *Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore naissante, belle comme la lune, brillante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille.* »

Tout est enchanteur d'images dans ce verset. Quoi de plus agréable à l'œil que l'*aurore naissante*, lorsqu'elle est pure; c'est le prélude d'un beau jour. Le rayon qui part de l'autel, foi douce, pénétrante et vive, c'est l'aurore naissante de l'éternité bienheureuse, c'est le prélude du grand jour de Dieu que l'on contemple après la mort et dont on est réjoui comme Abraham. Oh! que ce premier rayon ravit l'âme qui voyage dans l'exil! La *lune* a un rayon qui vient du soleil; sa clarté n'éblouit pas. Cette comparaison est suave. L'EUCHARISTIE transmet et tempère les rayons de la gloire de Jésus; elle calme, pacifie et porte au recueillement intérieur!...

Voyez à l'horizon l'astre des nuits : il monte lentement, et son reflet sur la terre imprime à tous les objets un caractère mystérieux; sa lueur pendant le silence universel prédispose à la méditation; elle porte à la prière. Oh! bien faible image, tu n'es rien en rapport avec la réalité! Le cœur uni au Cœur de Jésus dans la communion jouit de la sécurité, le silence lui plaît; il adore, comme les anges, par l'amour!... La foi est l'*astre* qui luit dans la nuit eucharistique; elle est la pensée de Jésus, son principe lumineux.

La grâce de la Sainte-Eucharistie rend encore l'âme *brillante comme le soleil* par les vertus de l'HOMME-DIEU qui les lui communique. Satan la redoute ainsi revêtue de l'armure sainte de Jésus. Elle est *terrible* par l'énergie que lui donne la présence habituelle du Dieu fort. Sans l'Eucharistie, tout manque à l'âme pour combattre avec persévérance et pour triompher avec héroïsme. Sans l'EUCHARISTIE, les âmes vont en multitude dans la voie de l'éternité malheureuse. Jésus n'est pas avec elle, et son absence qui hélas! ne les touche pas est la cause réelle de leur perte. Le glorieux et saint pontife PIE IX a bien raison de dire : « La communion fréquente sauve les âmes. »

Ah! c'est surtout quand le moment sera venu de partir pour la patrie que nous sentirons que l'amour de JESUS-HOSTIE est délicieux, qu'il *est plus fort que la mort!* En effet, que craindre quand on l'aime? L'espérance n'est-elle pas avec nous pour nous couvrir de ses

ailes? A la porte du ciel pourquoi redouter l'enfer? Jésus est identifié avec l'âme qu'il a nourrie durant le pèlerinage de la vie présente ; elle vit en LUI. JÉSUS VIT EN ELLE ; chaque soupir, chaque larme, chaque battement du cœur est l'expression d'une jubilation divine. Elle voyage vers le port, elle chante l'hymne de la délivrance, elle salue le rivage heureux qui n'a plus d'écueils!

O émotions saintes d'une âme qui *sait* et qui *sent* profondément, qui pourra vous raconter ce que donne l'EUCHARISTIE? que vous êtes ravissantes lorsque la mort arrive lentement, *peu à peu*, afin d'accroître les mérites de *l'amour et de l'espérance.* Par chaque rayon qui s'échappe de la céleste Jérusalem, et à mesure que le voile se lève, que le temps s'enfuit, que la vie mortelle s'éteint, la vie immortelle commence. Venez donc tous à l'EUCHARISTIE..., venez, *on* n'exclut personne ; venez, il *n'en coûte rien...*, venez, il n'en *coûte* que le *vouloir* ; et quand l'époux tant désiré sera venu, alors on n'aura plus besoin de dire *venez...* On dira éternellement : *amen,* il est ainsi, tout est accompli, louons Dieu : *alleluia, alleluia* ; et l'écho du ciel redira ALLELUIA, ALLELUIA.....

Pour extrait : C. de C.

QU'EST-CE QUE LE DENIER DE SAINT-PIERRE ?

Depuis vingt-cinq ans, quelle magnifique série d'événements nous montre l'intervention de Dieu dans les affaires du monde et dans la direction de l'Église ! La révolution romaine vaincue par l'épée d'une autre révolution et l'Illustre Pie IX ramené en triomphe du rocher de Gaëte dans les murs de Rome pacifiée ; l'assentiment spontané de tous les évêques s'unissant à la voix infaillible de leur chef, pour proclamer le dogme de l'Immaculée Conception ; la manifestation solennelle de l'épiscopat, protestant devant l'univers en faveur de la souveraineté temporelle des Papes ; la glorieuse défaite de Castelfidardo dont les nobles victimes furent autant de martyrs héroïques, et la victoire de Mentana sur les furieux adeptes de l'anarchie ; les touchantes démonstrations qui, dans la grande famille catholique, se produisirent pour célébrer les noces d'or du Souverain-Pontife et le cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale ; enfin, la réunion de tous les évêques sur les hauteurs du Vatican, pour combattre avec les armes de la foi et de la vérité les champions publics et secrets de l'incrédulité, les ennemis acharnés de l'Église et de l'État. Et tous ces événements, dont un seul ferait la gloire d'un règne, sont couronnés comme d'un signe providentiel par la vigoureuse longévité du chef de la chrétienté ; il reste en quelque sorte comme le soleil de Josué au firmament de la société religieuse et politique, immobilisé par la volonté de Dieu, pour que la victoire puisse s'achever sur les Chananéens des temps modernes.

Mais il est une autre manifestation qui, bien que silencieuse et souvent anonyme, parle cependant un langage expressif ; elle est populaire malgré les sarcasmes et les dérisions d'un journalisme impie ; elle est généreuse malgré le nombre des pauvres et la multiplicité des bonnes œuvres ; elle est générale malgré la variété des nations et la grandeur des distances ; nous voulons dire la manifestation de la charité catholique caractérisée par ce nom historique : *Le Denier de saint Pierre.*

Le Denier de saint Pierre est une aumône, une protestation, une souscription ; une aumône offerte par l'amour filial à la pauvreté du Saint-Père, une protestation dirigée par l'amour de la justice contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques, une souscription consacrée par l'amour de la vérité aux frais du concile œcuménique.

Nous disons d'abord que le Denier de saint Pierre est une aumône, et cette aumône dans laquelle se réunissent les billets de banque du riche et l'obole du pauvre, est due à l'initiative de la charité du peuple catholique ; car le Souverain-Pontife n'a pas élevé la voix pour faire connaître l'étendue de son indigence, et cette indigence noblement soutenue par sa vieillesse ne sera pas un de ses titres les moins puissants à l'admiration de la postérité. Roi, il s'est trouvé sans royaume; père, il s'est trouvé sans patrimoine; propriétaire, il s'est trouvé sans propriété. Que manquait-il donc à ses parchemins pour établir la légitimité de ses droits? Ce n'est pas la prescription de quinze cents ans, ce n'est pas l'approbation de l'histoire, ce n'est pas le respect des puissances passées; il manquait la brutalité du sabre et la force du canon, comme si un père devait se mettre en garde contre ses enfants. Pourtant, dans sa pauvreté, les charges sont restées les mêmes : soutenir l'éclat de sa royauté temporelle et spirituelle, satisfaire aux dépenses quotidiennes que demande l'administration de l'Église dans les cinq parties du monde, entretenir l'existence des missionnaires et favoriser l'extension de leur influence religieuse, alimenter les œuvres d'utilité publique et faire face aux grandes calamités accidentelles. Voilà les charges; où sont les ressources? Dans les dons volontaires de la charité chrétienne. Car il est pauvre, lui, le soutien naturel et le défenseur des pauvres ; il est pauvre, lui, le président nécessaire de toutes les institutions charitables ; il est pauvre, lui, le grand dépositaire des trésors célestes ; il est pauvre, lui, le père spirituel de deux cents millions d'âmes ; il est pauvre, lui, le plus beau représentant moderne de l'autorité divine et humaine, et notre cœur resterait insensible devant le spectacle de sa pauvreté! Les enfants ne se font-ils pas un devoir de payer à leur père malheureux la rente des soins et des travaux dont ils ont été l'objet dans l'impuissance et la faiblesse de leurs premières années? Les sujets ne s'honorent-ils pas en rehaussant par leurs contributions la majesté de leur monarque et la gloire de son trône? Le Souverain-Pontife, voilà notre père et notre roi. L'aumône, en s'élevant jusqu'à sa personne, monte plus haut que le Vatican ; elle arrive jusqu'à Dieu dont il est le vicaire et le ministre, et Dieu se fait le débiteur de sa créature. Quel intérêt rendra-t-il pour le capital le plus minime déposé entre les mains de son représentant? Le centuple sur la terre, le centuple dans le ciel ; car une petite pièce de monnaie envoyée par la charité se convertit sous l'œil de sa bonté reconnaissante en bénédictions dont la valeur dépasse tous les calculs de l'intelligence humaine.

Date eleemosynam, faites donc l'aumône.

(La suite prochainement.)

UN VIEUX SERVITEUR DE NOTRE-DAME DE CHARTRES. (Suite).

La piété qu'avait montrée M. Hervet pendant sa jeunesse, loin de se démentir, s'était fortifiée avec l'âge. L'esprit chrétien ne doit-il pas avoir son développement tout naturel au milieu des graves occupations du magistrat. Il paraît que le juge Hervet, à l'instruction ou au tribunal, laissait presque toujours deviner en lui le charitable disciple de Jésus-Christ; c'est qu'avant de procéder aux interrogatoires, avant même de se rendre à l'audience, il avait pour habitude de se livrer à la prière. Bien des accusés ont dû se rappeler la forme de ses questions par lesquelles il désirait tant appeler le

remords, les douces paroles qu'il savait mêler aux accents sévères et mérités du reproche. Plusieurs fois, nous a-t-on dit, arrêté dans la rue par des inconnus qui l'abordaient avec un air de contentement, et demandant leur nom, il fut bien surpris d'obtenir cette réponse : « Je suis un tel ; c'est moi que vous avez envoyé là-bas. » Là-bas, c'était Gaillon ou un autre lieu de détention où ces gens avaient subi leur peine. Ainsi, au lieu du ressentiment causé par le souvenir de la sentence, on voyait en eux le respect causé par le souvenir des bons conseils adressés à la conscience coupable.

Des conseils, M. Hervet avait mission pour en donner à bien d'autres qu'aux justiciables. Soit à la ville, soit à la campagne où, de 1832 à 1841, il passait plusieurs jours chaque semaine, il lui fallait recevoir de nombreuses visites. C'était toujours à pied qu'il regagnait le samedi sa propriété, sise entre Saint-Prest et Jouy, et que le mardi il revenait à la ville ; on le savait et on aimait à le rejoindre sur la route, pour lui soumettre des litiges ou autres questions embarrassantes. Souvent, debout au pied d'un arbre, en tête-à-tête avec des villageois, il rappelait saint Louis, son patron, donnant audience sous le chêne de Vincennes. Toujours dans l'attitude du travail au jardin comme au cabinet, il tenait beaucoup à l'exemple d'une vie laborieuse ; l'admirant d'abord sur ce point, les visiteurs sentaient s'accroître leur confiance en ses avis. Les chrétiens, mieux que les autres, doivent accepter la loi du travail qui est pour tous une loi d'expiation ; en l'observant, lorsque leur position semble pouvoir les en exempter, ils édifient et, par conséquent, font quelque bien aux âmes ; telles étaient les vues de M. Hervet.

Assez énergique pour renoncer au repos et assez pieux pour désirer la sanctification des autres en même temps que la sienne, cet excellent homme n'avait-il pas les qualités requises pour avoir un rôle important dans les bonnes œuvres de son pays? Les années 1826 et 1840, voilà deux dates qui doivent marquer dans la biographie de ce chrétien. La première nous le montre devenant un des administrateurs de l'hospice de Josaphat ; cette fonction ne devait pas être une sinécure ; protecteur des enfants trouvés, car il y avait un tour à Josaphat, il acceptait dès lors une sollicitude qui pesa sur sa vie presque jusqu'à la fin, mais dont il ne se plaignit jamais ; on ne saurait dire le nombre des orphelins et des vieillards qu'il a secourus et placés, pas plus que des personnes qui ont reçu des emplois ou obtenu d'autres faveurs par sa protection, grâce à l'influence que lui avaient acquise ses nombreuses et belles relations.

En 1840, désirant voir s'étendre à Chartres le réseau des œuvres charitables, il se dévoua à l'établissement de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Nommé président de cette magnifique association dont le développement a répondu à sa courageuse initiative, il voulut prendre pour lui la part la plus difficile du travail. Il voulut se restreindre dans ses rapports avec la haute Société, pour avoir plus de temps à donner aux pauvres, et ses visites étaient surtout réservées aux plus abandonnés parmi eux (au quartier du Tripot). On l'a vu pousser l'humilité et la bienveillance jusqu'à faire lui-même le lit des infirmes et nettoyer des chambres où l'incurie et la maladie avaient introduit plus que le désordre ; ainsi savait-il s'industrier pour donner du cœur à ses protégés. C'était de leurs intérêts spirituels qu'il s'occupait avant tout. Dans ce but, que de mesalliances dissipées au sein des familles ! Que de mariages réhabilités par les bénédictions de l'Église ! Pour obtenir ce dernier résultat, le président de la

Conférence n'épargnait ni démarches ni argent ; il lui est arrivé de donner jusqu'à ses vêtements à ceux qui alléguaient le manque de costume comme obstacle à ses désirs. En un mot, il aimait pratiquement les malheureux. Pendant les longues années de sa magistrature, on l'appela « l'avocat des pauvres, » et les succès de ses plaidoiries ont montré que leurs causes étaient en bonnes mains. Pendant les années qui suivirent sa retraite, il demeura leur conseiller et leur médiateur en toutes circonstances ; il n'était pas rare que dans la même journée et souvent dans le même temps, les pauvres obligés rencontrassent à sa porte les personnes que M. Hervet avait implorées en faveur de leur indigence ou de leurs autres besoins.

Nos lecteurs seront tentés de croire que des préoccupations si multipliées rendaient impossible à M. Hervet le soin de sa famille. Les nombreuses personnes qui ont été en relation avec les enfants et les petits-enfants de ce vrai patriarche peuvent prononcer un jugement là-dessus en connaissance de cause et dire si sa maison a gardé les traces de ses leçons et de ses exemples, de ses habitudes de foi, de piété douce et d'exquise politesse. M. Hervet gagnait les cœurs, et les cœurs sur lesquels il savait agir le mieux, c'étaient ceux de ses enfants. Qu'on nous permette de citer comme témoignage quelques phrases de lettres qui lui ont été adressées jadis par sa fille aînée, de vie et de mort si édifiantes ; cette insertion sera en même temps un hommage à la mémoire bénie de Mme L....

« Mon cher Père, écrivait-elle en 1858, à mesure que les années » s'écoulent, mes devoirs envers mes enfants me font penser à » toutes les peines que vous avez prises pour moi, à toutes celles que je » vous ai données, et c'est bien l'exacte vérité, lorsque je dis que chaque » année je vous aime davantage. Que Dieu, mon cher Père, vous accorde une » bonne santé, je le lui demande de tout mon cœur. Que mes petits enfants » soient dignes de vous, voilà ce que je souhaite. Priez bien pour nous, » vous êtes notre espérance, notre Moïse...

L'année suivante, Mme L... écrivait :

» Comment vous quitter sans avoir le cœur déchiré ! Oh que vous êtes » bon, et comment pourrais-je vous remercier de toutes vos bontés. Le » paradis serait sur la terre si l'on pouvait rester tous ensemble ! »

Dans une autre lettre :

« Adieu mon cher Père. Oh que je vous aime ! que je vous remercie de » tous vos exemples de foi et de fidélité ! que mon séjour à Chartres, près » de vous, m'a fait du bien !... »

L'année qui précéda la mort de son mari :

» Bonne année toujours dirigée vers Dieu, d'intentions, de pensées et » d'actions. Oh, cher Père, ce n'est pas un souhait à vous faire, c'est » depuis longtemps la règle de votre vie ; mais que Dieu qui n'a point mis » de limites à notre bonne volonté, vous fasse la grâce de vous rapprocher » encore de lui davantage, et à nous de marcher sur vos traces de notre » mieux. C'est là mon unique souhait ; le reste est trop fragile et trop » dangereux. Aidez-nous bien de vos prières. Que je vous remercie encore » aujourd'hui de toutes les bontés que vous avez eues pour nous pendant le » cours de cette année ! Que d'aide, que de force morale j'ai trouvée chez » vous, surtout pendant notre séjour à Chartres, où vous avez eu tant de » part à mes peines... Cher bon Père, nous pouvons vous dire ces paroles » du *Gloria* : nous vous louons, nous vous remercions, mais gardant » l'adoration pour le Bon Dieu, nous finirons en disant que nous vous » aimons, oh ! oui de toute la force de nos cœurs ! »

Ces belles et tendres paroles de Mme L.... rappellent celles qu'elle

prononça à son lit de mort et qu'on nous a rapportées : « J'endure de vraies tortures ; mais j'ai demandé à Dieu de souffrir pour... (la pieuse agonisante désignait ici une intention qui montrait une plaie toujours saignante de son cœur maternel), pour l'expiation de mes péchés et pour mon bon père, afin qu'il ait une mort douce. » Nous verrons comment ce vœu de l'amour filial s'est réalisé.

Le Seigneur ne ménage point les peines à ses fidèles serviteurs. A ce titre, M. Hervet devait beaucoup souffrir ; il eut un genre d'épreuves bien étonnant, au milieu des doux soins que prodiguaient à sa vieillesse des filles si pieuses et si dévouées ; il voulait à tout prix se faire moine. Il y a une quinzaine d'années, ce désir de la vie monastique faillit se réaliser. Déjà, sous le prétexte d'une visite à une parente du Mans, il avait quitté Chartres après de longues et mûres délibérations ; au Mans, il communiqua son vrai dessein à sa parente, se disposant à partir pour la Trappe de Meilleraye ; vite une dépêche informe ses enfants qui accourent de Chartres, et, à force de considérations, finissent par le vaincre et à le ramener dans sa demeure, où Dieu voulait qu'il restât pour le plus grand bien de tous. Il réitéra depuis, auprès des abbés de plusieurs couvents, sa demande d'admission qui ne fut point exaucée ; son âge et la délicatesse de sa santé ne le permettaient plus.

Notre Tiers-Ordre franciscain offrit un dédommagement aux sacrifices imposés à ses goûts ; il fut donc tiercaire ; il vint donner à ses frères et à ses sœurs en religion l'exemple du détachement du monde et de l'esprit de prière, car c'étaient, dans les derniers temps surtout, ses vertus favorites. Simple dans son régime de vie, il se plaisait, malgré l'étendue de ses connaissances, parmi les gens de foi simples en leur langage. Que de fois il professa son mépris pour les frivolités du siècle ! Après les conversations mondaines qu'il lui fallait subir de la part de certains visiteurs, il aimait à fredonner le refrain du cantique : « Nous cherchons les cieux ; nous cherchons les cieux. » Et en effet, tel était le but principal de ses pensées. « Es-tu bien devers Dieu ? » disait-il souvent à ses enfants quand l'une d'elles se présentait à lui. Le recueillement lui était devenu si facile à lui-même.

Nous nous rappellerons ce grand vieillard, à la figure calme et douce, saluant sur son passage avec une inclination profonde les églises ou les madones fixées aux murs de la cité, faisant le signe de la croix, même en public, quand sonnaient les heures, et surtout priant d'une manière angélique devant les autels. La prière faisait son bonheur. Le matin, à son lever, son premier acte était d'aller à sa fenêtre ouvrant du côté de la cathédrale, et là, d'envoyer au Dieu du tabernacle un salut affectueux, puis il continuait sa première oraison en baisant ses divers objets pieux, particulièrement une statuette de saint Pierre. Il aimait tant le Saint-Père ! « Heureux zouaves, défenseurs de la papauté, s'écriait-il souvent, je vous porte envie ! » Attaché du fond du cœur à l'Eglise, il avait tant de respect pour les décisions futures du Concile, qu'y adhérant pleinement par avance, il ne voulait jamais parler des discussions qui les précèdent, et ne se permettait point la lecture des articles de journaux qui en traitent. Ses principaux exercices de religion étaient, avec l'assistance à la Messe et la méditation, la récitation de l'Office divin qu'il interrompait souvent pour baiser la terre, une lecture quotidienne dans l'Ancien et le Nouveau Testament et dans les Vies des Saints, le chapelet qu'on l'entendait répéter à mi-voix le jour et la nuit à des intentions variées, particulièrement pour les âmes de ses chers défunts.

Les prières d'un si pieux chrétien devaient avoir plus d'une fois un résultat visible. Nous rapporterons le trait suivant qu'on nous a cité comme preuve de sa confiance au ciel récompensée. Il fut atteint, en 1859, d'une décomposition de sang fort inquiétante et, en 1860, d'une sorte de lèpre aux jambes. Il eut recours aux remèdes de la Faculté, mais, chose dont la pensée seule amènerait un sourire niais sur la physionomie des libres penseurs, il crut à l'efficacité plus grande d'un autre genre de secours ; il fit des neuvaines ; dans les deux circonstances que nous venons de signaler, il invoqua Notre-Dame, puis les Saints ; il employa de l'eau de la Salette ; la cure fut prompte et complète, et, avec son esprit que plus d'un libre penseur pourtant a mainte fois admiré, M. Hervet osa prétendre que sa double guérison tenait à une cause surnaturelle.

La maladie revint le visiter vers le commencement de l'automne dernier ; cette fois il était dans les desseins de la divine Providence de le laisser souffrir ; le moment de lui donner la couronne approchait. Le bon vieillard, frappé d'une paralysie à l'estomac, ne fit plus que languir, songeant sans se plaindre à la mort prochaine : « La vie n'est pas la vie, » redisait-il en faisant allusion au livre de Mgr Gaume ainsi intitulé. C'est le 2 février qu'il communia pour la dernière fois devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre ; il pouvait dire ce jour-là son *Nunc dimittis*, en quittant la cathédrale, but si ordinaire de ses visites, rendez-vous si fréquent de ses aspirations.

Cette âme d'élite dut se purifier encore dans le creuset de la souffrance, s'unissant à Jésus, son modèle de résignation et de mansuétude : « Que désirez-vous, mon père, » lui disait sa fille, sa chère garde-malade. « Ce que je demande, c'est la foi, l'espérance et la charité. » Une autre fois ses petits-enfants étaient là, venus de loin pour le visiter : « Vous arrivez, dit-il gaiement, et moi je m'en vais. » A ses petites-filles qui lui demandaient comment il se trouvait : « Bien quand je vous vois, » répondit-il. Et toujours la même amabilité qui, de tout temps, avait rendu si facile l'accès auprès de sa personne. Sa piété eut comme une expansion nouvelle à la fête de Pâques ; on l'entendait réciter continuellement par cœur les prières liturgiques de cette solennité. On craignait la fatigue, l'épuisement ; sa fidèle domestique lui en fit la remarque : « Oh ! répliqua-t-il, comment pourrais-je ne pas prier quand mon Dieu me parle sans cesse ! »

Son Dieu, il l'avait reçu le plus souvent possible dans la communion, surtout pendant le mois de mars, époque où le mal avait laissé un peu plus de relâche. Le mardi 3 mai, le malade communia en viatique ; il avait été administré la veille, heureux de demander lui-même les derniers sacrements au commencement du mois consacré au culte de la *Bonne Mère*. Le jeudi suivant, le directeur du Tiers-Ordre vint lui donner l'absolution papale qu'il reçut avec une véritable joie. Comme il sut trouver des paroles humbles et touchantes pour remercier les prêtres qui avaient exercé en faveur de son âme quelque ministère! en s'adressant au supérieur de la Maîtrise, il voulut le féliciter spécialement sur l'œuvre des clercs de N.-D. qui, disait-il, l'avaient si souvent édifié au sanctuaire. Le lendemain matin, cet homme aux vertus patriarcales bénit sa famille agenouillée, puis sa voix presque éteinte ne murmura plus que ce cri du cœur bien des fois répété : « Mon Dieu !... Jésus !... » Ses bras sans force essayaient de tracer le signe de la croix. Enfin, le vendredi à 11 heures du matin, une dernière ab olution et l'indulgence de la Bonne Mort vinrent donner à la beauté de cette âme un dernier éclat. Ce fut le signal du départ ; immédiatement après on s'aperçut que le juste s'était endormi dans la paix du Seigneur.

Une très-nombreuse assistance honora la cérémonie de ses funérailles ;

tous les asiles de pauvres, si connus de sa charité, envoyèrent leur députation à côté des représentants du clergé et de la magistrature et des amis du défunt. Deux discours furent prononcés sur sa tombe, et nous aimons à constater que, par leur accent franchement chrétien, ces oraisons funèbres furent dignes à la fois de la sainteté du lieu où se pressait l'auditoire et des sentiments de l'homme dont on faisait l'éloge. L'humble M. Hervet n'avait pas compté sur ces louanges, mais bien plutôt sur les prières que l'on demanderait pour le repos de son âme. L'Abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Le 16 Juin a Rome. — Notre Saint-Père le Pape Pie IX est entré jeudi 16 juin dans la vingt-cinquième année de son pontificat. *Cinquante et un* ans de sacerdoce, *quarante-trois* d'épiscopat!

A chacun de ces anniversaires, les catholiques sont heureux de rendre grâces à Dieu pour la protection qu'Il accorde si visiblement à son Vicaire sur la terre. Le Sacré-Collége et un très-grand nombre d'évêques ont été présenter leurs hommages et leurs vœux à Sa Sainteté qui a répondu par un discours plein de majesté et de vigueur sur les circonstances actuelles. Espérons pour l'an prochain une semblable fête.

Plusieurs des prédécesseurs de Pie IX ont approché des vingt-cinq ans. Adrien Ier et Pie VII régnèrent vingt-trois ans et demi; Pie VI régna vingt-quatre ans et six mois.

— Le sacre de Mgr Ridel, vicaire apostolique de la Corée; la procession de la Fête-Dieu; le baptême de six Israëlites, par le cardinal-archevêque de Pérouse, assisté d'une dizaine d'évêques; la lettre de Mgr Mercurelli remerciant le clergé français des adresses pour l'Infaillibilité; l'intention où serait le Pape de traiter la Pologne en *pays de mission*, ce qui serait une humiliation bien méritée pour la Russie; tels sont les faits principaux signalés par les correspondances de Rome en dehors des chroniques du Concile.

— La plupart de nos lecteurs ont entendu parler de l'incendie de Constantinople, arrivé le 5 juin dernier. Mgr Soubiranne, directeur-général de l'œuvre des Ecoles d'Orient, a reçu et publié des détails navrants sur cette affreuse catastrophe. Les quartiers brûlés étaient presque exclusivement habités par des chrétiens, qui maintenant mettent leur espoir dans leurs frères d'Europe. Vingt mille personnes sont sans logement, et la plupart sans ressources. Le vicaire apostolique latin, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les religieuses arméniennes catholiques ne possèdent plus rien. Mgr Hassoun, le vénérable patriarche, ainsi que ses prêtres, ont fait des pertes immenses. Il y a au moins cinq mille maisons de brûlées; on parle de douze cents morts, parmi lesquels plusieurs religieuses, victimes de leur dévoûment pour sauver des malades. Quelle immense calamité! quelle désolation profonde! Les personnes qui auraient la généreuse inspiration de secourir les incendiés, peuvent envoyer leurs offrandes à Mgr Soubiranne, rue du Regard, 12, Paris.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. Les offrandes à N.-D. de Chartres ont été très-nombreuses pendant le mois de juin. 1. Une riche couverture d'autel offerte, le jour du grand pèlerinage de la paroisse de Saint-Sulpice, par de

pieuses demoiselles toutes dévouées au culte de Notre-Dame de Chartres. 2. Un très-gros cierge en reconnaissance d'une guérison demandée à Notre-Dame et promptement obtenue malgré l'état désespéré de la malade. Sur ce cierge l'on avait placé un écusson avec ces deux inscriptions : Exaltavit me de portis mortis. — Grati animi pignus. 3. Un cierge de 25 fr. pour la guérison d'un jeune homme de S. 4. Un cœur en reconnaissance d'une guérison obtenue à la suite d'un vœu. 5. Une plaque de marbre avec cette inscription : Examens de juillet et d'août 1869. Une mère reconnaissante. 6. Un cœur offert en reconnaissance de la guérison d'un paralytique. 7. Un cœur à N.-D.-S.-T. pour diverses intentions. 8. Un cœur et un collier avec pierreries offerts à Notre-Dame du Pilier. 9. Un collier à Noire-Dame de Sous-Terre. 10. Une offrande de 30 fr. destinée à l'acquisition d'une aube. Cette somme a été remise par une jeune fille qui désire vivement obtenir de Notre-Dame de Chartres la grâce de bien faire sa première communion. 11. Un cœur à N.-D. du Pilier. 12. Une pieuse mère, voyant son enfant dangereusement malade, fit le vœu d'aller en pèlerinage à N.-D. de Chartres et d'offrir un cœur si elle obtenait la guérison sollicitée. La grâce a été obtenue et le vœu accompli. 13. Un porte-cierges parfaitement adapté au style de la Crypte, nouveau don de l'une des principales bienfaitrices de l'église de Notre-Dame de Sous-Terre.

Dans la Chronique de l'un des mois suivants il sera parlé du riche tapis destiné à orner le sanctuaire de Notre-Dame de Sous-Terre. Ce tapis se composera de près de cent carrés de tapisserie. Déjà un bon nombre de carrés ont été réclamés par des dames de Paris dévouées à notre auguste patronne et par des dames de Chartres heureuses de trouver une nouvelle occasion de témoigner leur amour à la reine des Carnutes.

Lampes. 120 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juin, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre*, 65 pendant 9 jours, 16 pendant un mois, 3 pendant 3 mois, 3 pendant 1 an. *Devant Notre-Dame du Pilier*, 2 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. *Dans la chapelle de Saint-Joseph*, 3 pendant 9 jours, 5 pendant un mois. *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, 9 pendant 9 jours, 1 pendant 15 jours, 5 pendant 1 mois. *Devant l'image de la Sainte-Face de Notre-Seigneur*, 1 pendant 6 mois.

Recommandations, neuvaines de prières et cierges. — Nous avons des demandes de 24 diocèses. De plus, des recommandations nous sont venues de la Belgique, de l'Italie, de la Prusse et des Etats-Unis d'Amérique.

Consécration des petits enfants. 34 nouveaux enfants inscrits dont 17 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la crypte pendant le mois de juin : 267.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 454.

Nombre des visiteurs de la Crypte (après les heures des messes) : 654.

— Le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Sulpice à Notre-Dame de Chartres a eu lieu le 30 mai, comme nous l'avions annoncé. Près de neuf cents personnes, parmi lesquelles beaucoup d'hommes, s'étaient réunies sous la conduite du clergé de Saint-Sulpice. Le vénérable curé, M. Hamon, a dit la Sainte Messe et parlé deux fois. Nous avons été bien touchés du recueillement de l'assistance composée de pieux fidèles que la dévotion, beaucoup plus que la curiosité, avait amenés aux pieds de nos Madones. Les communions ont été fort nombreuses; trois prêtres distribuaient en même temps le pain eucha-

ristique. Les Chartrains ont fait le meilleur accueil à ces frères dans la foi et dans l'amour de Marie; au nom de tous, les Clercs de Notre-Dame ont remercié les pèlerins de leur visite édifiante en leur faisant entendre des chants enthousiastes au moment du départ pour la capitale.

— Le lundi de la Pentecôte, M. le curé de Tillières, M. le curé de Courteilles et M. le vicaire de Verneuil, tous trois du diocèse d'Evreux, amenaient à Chartres environ quarante paroissiens qui venaient se consacrer à Notre-Dame. On peut se rappeler ce que nous avons dit l'an dernier du pèlerinage de Tillières et de Bérou accompli à la même époque.

— Pèlerinages pour demander de la pluie. La sécheresse continue à désoler nos campagnes. Les neuvaines et les pèlerinages se multiplient. Le Seigneur, dont la justice infinie est bien en droit de nous frapper, ne s'est pas encore laissé fléchir. Que de fois pourtant, en de semblables circonstances, les pluies bienfaisantes ont été accordées à la prière. Entre autres exemples, les *Archives* du département d'Eure-et-Loir relatent le fait suivant :

« En l'année 1681, la sécheresse fust si grande et si générale dans toute la France qu'il n'y eut point de diocèse où les évêques et chapitres n'ordonnassent des prières publiques et des processions générales et particulières pour la conservation des fruits de la terre. Messire Ferdinand de Neuville, conjointement avec son chapitre, en ordonna une des plus célèbres qui fust faicte pour lors dans tout le royaume. Elle fut précédée de trois jours de jeune et, le troisième jour qui fut le mercredy 18 de juin, jour qu'il fut commandé de chaumer dans la ville et banlieue, la procession partit de la cathédrale sur les six heures du matin pour se rendre en l'église abbatiale de Josaphat. Il se trouva en cette procession plus de 500 ecclésiastiques, tous revêtus de chapes, sans les religieux des divers ordres qui y estoient en grand nombre, et plus de 30 processions des paroisses de la campagne. L'on porta toutes les châsses, les reliques des corps saints que possèdent la cathédrale et toutes les églises de la ville et banlieue, mais la principalle de toutes fût la Sainte-Châsse qui renferme la chemise dont estoit revestue la bienheureuse Vierge lorsqu'elle enfanta le Sauveur du monde. Il y eut d'abord quelque difficulté pour le rang qu'on donneroit à Messieurs du Séminaire nouvellement establis, mais les choses estant réglées, on marcha avec un si bel ordre, tant de modestie et de gravité que tout le peuple accouru de dix lieues à la ronde estant extraordinairement édifié de la piété des ecclésiastiques se prosternoit en terre, les yeux baignés de larmes, avec un cœur contrit et humilié, demandant à Dieu qu'il luy pleust, par l'intercession de la très-sainte Vierge, arrester sa collère et destourner les fléaux qu'il avoit mérités par son ingratitude et désobéissance. On ne fut pas dans une moindre modestie en revenant et on ne rentra dans la cathédrale qu'à près de deux heures. Les rues estoient toutes tapissées et jonchées de fleurs et verdures, même dans les champs. » — *Et les prières furent exaucées.*

Notre historien Chevard, qui rapporte aussi ce fait, n'oublie pas d'ajouter que « des pluies survenues aux approches de la récolte rendirent la fécondité à la terre et firent promptement monter les plantes céréales dont la récolte fut abondante contre l'attente de tout le monde. » La sécheresse qui avait duré « depuis le mois de février jusque vers la mi-juin, avait tellement arrêté la végétation que les blés et autres grains ne paraissaient pas plus avancés qu'en plein hiver. » (Chevard, *Histoire de Chartres*, tome 2, page 520).

La procession à laquelle presque tout Chartres nous a semblé s'asso-

cier, le vendredi 17 juin, à 7 heures du soir, nous a rappelé la cérémonie de 1681. La châsse de Saint-Taurin, exposée à la Cathédrale pendant la neuvaine que Messieurs les Vicaires généraux avaient prescrite au nom de Monseigneur absent, a été portée solennellement dans les rues de la ville, au milieu d'une affluence incroyable. Le cortége qui l'entourait, composé des trois paroisses de la ville, des séminaires et des communautés, a stationné un instant dans l'église de Saint-Pierre où l'on a invoqué sainte Soline dont les reliques et la statue étaient présentées à la vénération ; de là, il s'est dirigé vers l'église de Saint-Martin-au-Val où les reliques des saints patrons du lieu étaient aussi exposées et où tout était prêt pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Comment décrire l'effet imposant produit par cette masse de voix chantant la belle prière : *Exaudi, exaudi, Domine*? Au retour comme au départ, qu'il était beau de voir ces foules encombrant les trottoirs ou suivant le clergé; tous ces fidèles s'agenouillant au passage de la châsse et égrénant leur chapelet pendant que des centaines de voix répétaient les litanies des saints, les psaumes de la pénitence ou l'invocation : *Sancte Taurine, ora pro nobis.* Cet élan de la foi a été presque général dans le diocèse. Les populations se sont portées vers différents centres de pèlerinages dans le même but. Les paroisses qui sont plus près de la ville épiscopale sont venues à la cathédrale ; plusieurs paroisses s'y trouvaient à la fois, chantant la messe à des autels différents; si cette confusion de chants n'était pas toujours harmonieuse pour l'oreille, le cœur n'en était pas moins touché à la pensée que ces accents discords redisaient le même cri de la foi et de l'espérance. Nous avons vu successivement auprès des reliques de saint Taurin et devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre les paroisses de Champhol, de Saint-Prest, de Sours, de Coudray, de Lèves, de Nogent-le-Phaye, de Saint-Pierre de Chartres avec l'hospice de Saint-Brice, de Bailleau-l'Evêque, de Bouglainval avec Berchères-la-Maingot et Poisvilliers, de Mainvilliers, de Gasville, de Lucé, d'Houville, de Luisant. Chacune de ces députations de la campagne avait déployé toute la pompe possible pour la solennité de la procession; le plain-chant était généralement exécuté d'une manière satisfaisante ; l'orphéon d'Oisème s'est signalé par la bonne exécution de plusieurs motets en musique. Mais ce qui était vraiment saisissant, n'était-ce pas d'entendre redire les invocations aux saints, dans les rues même de la ville par tous ces chrétiens de la campagne dont les travaux préparent aux gens de la ville le pain quotidien?

Oh! si le Seigneur qui n'a jamais promis de prendre notre heure pour accéder à nos demandes permet que les biens de la terre subissent un désastre malgré nos supplications, souvenons-nous que les souffrances qui doivent en résulter sont avant tout des exhortations à la pénitence et à la réparation pour l'oubli trop général de sa loi. Les bons ont leur part d'afflictions ici-bas comme les méchants, mais du moins ils ont la consolation d'attendre une part plus grande de bienfaits spirituels et les joies du ciel.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Chargé l'année dernière de demander une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour l'obtention d'une grâce spéciale, je suis chargé cette année de constater l'impétration de la grâce demandée. Marie s'est montrée la Vierge fidèle; la grâce persévère depuis un an. (Le curé de B., diocèse de Chartres).

2. J'ai eu l'occasion de m'adresser à vous pour solliciter une neuvaine à Notre-Dame de Chartres. Les prières que vous avez bien voulu adresser pour moi ont été exaucées..... Quelle que soit mon admiration pour la science de la docte faculté, je suis de l'école de ceux qui disent : « Les médecins pansent, Dieu guérit. »

(L., étudiant, à Paris).

3. Le jeune homme pour qui je vous avais demandé la neuvaine s'est confessé et a communié. Je vois plus que jamais qu'on n'implore point Notre-Dame en vain. (B., de Chartres).

4. Une jeune personne atteinte d'une maladie mortelle, condamnée par deux médecins, a été guérie, au mois de septembre 1869, à la suite du vœu que l'on a fait pour elle d'aller en reconnaissance visiter Notre-Dame de Chartres si elle obtenait sa guérison. — Moi-même j'ai obtenu une faveur semblable au milieu de cruelles douleurs que les secours de l'art ne soulageaient point.

(M. C., d'Orléans).

5. Je rends grâces à Notre-Dame de Chartres pour la faveur qui nous a été accordée après les deux dernières neuvaines faites à notre intention. (T. D., de B., diocèse de Soissons).

6. C'est avec une sincère reconnaissance à Notre-Dame de Chartres et à saint Joseph que je viens vous faire part de la convalescence du malade recommandé à la crypte; le mieux est maintenant tout-à-fait consolidé. Actions de grâces.

(D. L. T., d'Et., diocèse de Versailles).

7. Je suis en pleine convalescence, grâce à Dieu et à Notre-Dame. Je viens vous remercier vous et vos clercs d'avoir bien voulu prier pour moi. (E. de La G., diocèse d'Evreux).

8. Le jeune homme pour qui vous avez fait deux neuvaines est guéri; de plus il a fait ses pâques et vit d'une manière édifiante.

(J., de C., diocèse de Chartres).

9. A titre de reconnaissance pour faveurs obtenues, je viens demander un abonnement à la *Voix* de Notre-Dame.

(G., de J., diocèse de Chartres).

10. J'ai l'honneur de vous adresser un ex-voto à Notre-Dame de Chartres à l'intercession de laquelle j'attribue la guérison de mes enfants. (Une abonnée de S., diocèse de La Rochelle).

11. Je vous avais recommandé une personne malade d'une fluxion de poitrine; elle s'est trouvée guérie, aussitôt que la neuvaine a été commencée. Remercîments à cette bonne Mère.

(M., de D., diocèse de Versailles).

12. Bénie soit Notre-Dame de Chartres qui nous a obtenu la grâce demandée. Nous désirons que notre enfant nouveau-né soit voué à la très-sainte Vierge jusqu'à l'âge de sept ans; il portera des vêtements aux couleurs de Marie. (M. d'Y., dioc. de Rouen).

13. J'ai vu mes vœux pleinement exaucés par Notre-Dame de Chartres à qui vous aviez transmis ma prière; voici un petit témoignage de ma reconnaissance. (F. A., du Mans).

14. Grâce à la protection de Notre-Dame de Chartres, le succès couronne nos efforts; les travaux se poursuivent dans notre établissement, les constructions continuent, etc... Continuez de prier pour nous cette bonne Mère. (Sr S.-P. à S. P., diocèse d'Arras).

AVIS.

— LES RELIGIEUSES DE LA VIERGE FIDÈLE. — Nous eussions voulu donner plus tôt les renseignements suivants :

« Le couvent des religieuses de la Vierge-Fidèle à Saint-Hilaire-Pigeon, près Mortagne, diocèse de Séez, se rendant aux désirs qui lui ont été exprimés, se propose de donner chaque année, une ou plusieurs retraites destinées aux personnes du sexe vivant dans le monde.

« Cette année la première retraite commencera le 28 juin au matin et finira le 3 juillet. La seconde ouvrira le 12 juillet, et sera close le 17 au soir.

« Les Dames qui seront désireuses de participer à l'une de ces retraites, sont priées de retenir leur place en écrivant le plus tôt possible à la Mère Supérieure, et en indiquant à quelle retraite elles désirent participer. »

— Des religieuses du même institut sont établies à La Délivrande (Calvados). On nous prie d'avertir que là elles reçoivent durant la saison des bains et dans le local consacré aux pensionnaires en chambre, les dames qui en font la demande, et qui sont connues de la communauté ou qui lui sont recommandées. Les personnes qui désireront plus de renseignements sur ce sujet, pourront écrire au couvent de la Vierge-Fidèle, à La Délivrande (Calvados); on leur enverra un prospectus indiquant les conditions auxquelles on traite avec l'établissement.

— Un livre a recommander. — La Divine Eucharistie, sujets pour l'adoration du Très-Saint-Sacrement par le Père Eymard, qui a fait passer dans ces pages délicieuses son âme tout entière, son cœur tout embrasé de l'amour de Jésus-Hostie. In-32 de 309 pages. — Prix : 1 fr, 50; chez Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris.

— On nous prie d'annoncer aussi un nouveau livre de M. Edmond Lafond : *Rome œcuménique,* lettres à un ami. — Prix : 1 fr., chez Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25, Paris.

BULLETIN DIOCÉSAIN.

Fête de l'Adoration. — La fête du 23 juin dans la chapelle de la communauté des Sœurs de Saint-Paul, a été, aussi bien que celles des années précédentes, une occasion pour les fidèles d'admirer comment on entend chez les religieuses la beauté du culte. M. l'abbé Fauchereau, vicaire général, a officié le matin et le soir. M. l'abbé Sévestre, chapelain de la communauté, a donné une forte et suave instruction dont l'épitre de la messe lui avait fourni le sujet. Dans une maison consacrée à saint Paul n'était-ce pas une heureuse idée de développer les paroles mêmes de l'Apôtre sur la dévotion à l'Eucharistie?

La fête prochaine de l'Adoration aura lieu le 21 juillet, au monastère de la Visitation.

— *Fête patronale de la paroisse Saint-Pierre, à Chartres.* Au moment où nous mettons sous presse, on nous annonce un triduum préparatoire à la fête de Saint-Pierre pour appeler sur l'Eglise, sur le Souverain Pontife et sur chacun de nous, par l'intercession des SS. apôtres Pierre et Paul les grâces spirituelles et temporelles, actuellement si nécessaires. — Le 29 juin, ouverture solennelle avec le concours de Messieurs les curés et les prêtres du canton Chartres-sud; exposition de la châsse de Saint-Pierre; le R. P. Dominique Chapotin de l'ordre des Frères-prêcheurs, doit prêcher le matin et le soir de chaque jour du triduum.

— Pouvons-nous parler de l'église de Saint-Pierre et nous taire sur le spectacle magnifique et édifiant que la population chartraine a rencontré près de cette église, le 26, à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement. C'était une véritable nouveauté que le *reposoir militaire* élevé par les soldats à la porte de leur caserne. Cette charmante disposition d'armures diverses formant un vaste autel avec candélabres, girandoles, etc., attirait tous les yeux comme un vrai chef-d'œuvre de bon goût; de tels préparatifs étaient bien faits surtout

pour attirer les bénédictions du Dieu des armées sur le règiment du 7me cuirassiers qui a donné là une preuve publique de foi et d'esprit chrétien.

— *Les Prêtres détenus pendant la grande Révolution.* — L'abondance des matières nous a empêché d'insérer plus tôt la lettre suivante :

Le premier numéro de janvier 1870 de la *Voix de Notre-Dame* contenait, dans le *Bulletin diocésain*, un TABLEAU ALPHABÉTIQUE des ecclésiastiques de notre diocèse détenus pendant le grande Révolution ; ce tableau, extrait de l'histoire de l'église du Mans, était précédé de réflexions très-judicieuses par M. l'abbé M... Mais il se plaint à tort, dans ce préambule, de voir disparaître des souvenirs qui nous sont chers ; il ignore sans doute que l'on travaille, depuis longtemps déjà, à recueillir les noms oubliés de nos prêtres persécutés par la Révolution.

« Des titres de gloire de l'Eglise de Chartres, dit M. l'abbé M .., les quelques notes de M. Roux (c'est M. Rouillier qu'il faut lire) sur l'ancien Chapitre, sont *jusqu'ici* tout ce que l'on possède. Ce que sont devenus un millier peut-être d'ecclésiastiques, aucune relation ne nous l'apprend. Encore quelques années, et les souvenirs auront eux-mêmes disparu. Il faudrait sauver tout cela de l'oubli. »

Il y a longtemps, encore une fois, que *le Messager de la Beauce et du Perche* se préoccupe de cette relation, et il a trouvé en *M. Rouillier*, juge au tribunal de Chartres, l'auteur des *notes sur le Chapitre*, l'homme seul capable de lui fournir les documents nécessaires.

Quand le *Messager* a commencé, il y a quatre ou cinq ans, à publier des notes biographiques sur les prêtres du diocèse de Chartres, victimes de la Révolution, il connaissait parfaitement tous ceux dont les noms ont été relevés et imprimés : 1° dans *le Moniteur* ; 2° dans le *Dictionnaire des individus envoyés à la mort par le Tribunal révolutionnaire de Paris ;* 3° dans *Ange Pithou*, 2 vol. in-8° ; 4° dans *Dom Piolin,* histoire de l'église du Mans, où l'auteur de l'article susdit a puisé son *tableau alphabétique ;* 5° dans *les Martyrs de la foi,* par l'abbé Guillon. Mais le *Messager,* qui a l'habitude de publier des articles inédits, en fait d'histoire locale, n'a pas voulu, tout d'abord, reproduire servilement ces noms imprimés et connus des historiographes ; il a préféré sauver de l'oubli, à force de recherches minutieuses, le plus grand nombre possible de ces noms vénérés.

Le *Messager de la Beauce et du Perche*, qui est plutôt une publication archéologique et littéraire qu'un almanach, continuera ce travail qui s'adresse particulièrement au clergé, et lorsqu'il l'aura terminé, autant qu'il est possible de le faire, il sera facile de réunir tous ces noms épars, pour en faire un *tableau alphabétique* complet.

Que tous ceux qui s'intéressent à notre histoire religieuse se rassurent donc, qu'ils prennent patience, et même, s'ils le veulent, nous aident à tirer de la poussière ce monument historique que nous voulons élever à la gloire de nos pères dans la foi.

L'abbé HÉNAULT.

— Tout ce qui touche à l'embellissement de nos monuments religieux ne saurait nous être indifférent ; aussi, après avoir parlé de l'habile restauration de l'église de Saint-Hilaire de Nogent le-Rotrou, ne devons-nous point laisser passer inaperçue la fort jolie verrière dont M. Lorain, de Chartres, vient d'enrichir l'abside, et recommander aux amis des bonnes traditions artistiques le charmant

médaillon qui décore la chapelle de la Compassion. La légende : *Ecce mater tua, ecce filius tuus*, qu'on lit sur les bas-côtés, indique le sujet et le texte dont l'artiste s'est inspiré pour le choix de la scène de désolation représentée sur le médaillon central. C'est l'œuvre d'un jeune peintre verrier, M. Deballe qui, depuis deux ans, a fondé un atelier déjà prospère à Nogent même, son pays natal. Pureté de dessin, richesse de coloris, harmonie de tons, tout révèle dans ce travail un incontestable talent auquel nous croyons devoir prédire le succès.

JUILLET 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juillet 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu*. O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, indul. plén. pour les associés de la *communion réparatrice*, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er juillet, vendredi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. rouge. (Outre les conditions ordinaires, méditer quelque temps sur la passion de N.-S. J.-C.

2, samedi. — Ind. plén. : Deuxième des deux indulg. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

3, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour le rosaire; — 4° pour les Tertiaires-Franciscains; — 5° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés; — 6° pour les assoc. à la confrérie de Notre-Dame de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois; — 7° Indulg. de sept ans et de sept quarantaines pour les associés à l'archic. de Notre-Dame Sous-Terre.

4, lundi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaq. jour, pend. un mois la prière : *Angele Dei, etc., Ange de Dieu, etc.* (jour au choix des fid.)

5, mardi. — Ind. plén. : 1° Première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fidèles); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

6, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

7, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg.; — 3 pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

8, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

9, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg.; visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge.

10, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour

avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

11, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous*.

12, mardi. — Ind. plén. : 1° Deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaq. mois les assoc. à l'archiconfrérie du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

13, merc. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph (merc. au ch. des fid.).

14, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de Foi, d'Espérance et de charité (j. au ch. des fid.).

15, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

16, sam. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour le rosaire.

17, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'Apostolat de la prière; (jour au ch. des fidèles).

18, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge.

19, mardi. — Ind. plén. pour les assoc. à la Sainte-Enfance, à la condition prescrite par le Souverain-Pontife de prier pour l'accroissement de l'œuvre.

20, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archic. de St Joseph.

21, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (jour au choix des fidèles).

22, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour le scapul. bleu.

23, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc., comme au 10 juillet (jour au choix des fidèles).

24, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.).

25, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'archiconfrérie de Saint Joseph; — 2° pour les posses. de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

26, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le chapelet brigitté (j. au ch. des fid.).

27, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

28, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

29, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

30, jeudi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc. comme au 9 juillet (jour au ch. des fid.).

31, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Quatorzième année.

8e NUMÉRO. — AOUT 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.



DÉCRETS
DU
CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN

APPROUVÉS ET PROMULGUÉS

PAR SA SAINTETÉ PIE IX,

Dans la quatrième Session générale tenue le lundi 18 juillet 1870, fête de S. Camille de Lellis.

CONSTITUTION DOGMATIQUE DE L'ÉGLISE DU CHRIST

PIE, ÉVÊQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

SACRO APPROBANTE CONCILIO AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Le pasteur éternel et l'évêque de nos âmes, afin de rendre perpétuelle l'œuvre salutaire de sa rédemption, résolut d'édifier la sainte Eglise en laquelle, comme dans la maison du Dieu vivant, tous les fidèles sont unis par le lien d'une même foi et d'une même charité. C'est pourquoi, avant qu'il ne fût glorifié, il pria son Père, non-seulement pour les Apôtres, mais aussi pour ceux qui par leur parole devaient croire en lui, afin que tous fussent un comme le Fils lui-même et le Père sont un (1). De même donc qu'il a envoyé les Apôtres qu'il s'était choisis dans le monde, comme lui-même avait été envoyé par

(1) Voyez S. Jean, XVII, 1. 20 et suiv.

son Père, de même il a voulu des Pasteurs et des Docteurs dans son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Mais, pour que l'épiscopat fût mis à l'abri des divisions, pour que la multitude de tous les croyants fût conservée dans l'unité de foi et de communion par des prêtres unis entre eux, plaçant le bienheureux Pierre au-dessus des autres Apôtres, il a institué en lui le principe perpétuel et le fondement visible de cette double unité, afin que sur sa solidité fût bâti le temple éternel, et que sur la fermeté de sa foi s'élevât l'édifice sublime de l'Eglise qui doit être porté jusqu'au ciel (2). Et comme les portes de l'enfer s'élèvent de toutes parts, avec une haine chaque jour croissante, contre le fondement divinement établi de l'Eglise, afin de la renverser, si c'était possible, Nous jugeons, *sacro approbante concilio*, qu'il est nécessaire, pour la sauvegarde, le salut et l'accroissement du troupeau catholique, de proposer pour être crue et tenue par tous les fidèles, conformément à l'ancienne et constante foi de l'Eglise universelle, la doctrine sur l'institution, la perpétuité et la nature de la sainte primauté apostolique, dans laquelle consiste la force et la solidité de toute l'Eglise, et de proscrire, et de condamner les erreurs qui lui sont contraires, erreurs si préjudiciables au troupeau du Seigneur.

CHAPITRE I.

DE L'INSTITUTION DE LA PRIMAUTÉ APOSTOLIQUE DANS LA PERSONNE DU BIENHEUREUX PIERRE.

Nous enseignons donc et nous déclarons, conformément aux témoignages de l'Evangile, que la primauté de juridiction sur toute l'Eglise de Dieu a été immédiatement et directement promise et conférée par Notre Seigneur Jésus-Christ au bienheureux apôtre Pierre. C'est, en effet, au seul Simon à qui il avait dit : « Tu seras appelé Céphas (3), » après qu'il eut fait cette confession : « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant ; » c'est à Simon seul que le Seigneur a adressé ces paroles : « Tu es bien heureux, Simon, fils de Jean, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père, qui est aux cieux ; et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera aussi délié dans le ciel (4). » C'est aussi au seul Simon Pierre que Jésus, après sa résurrection, a conféré la juridiction de

(2) S. Léon le Grand, serm. IV (al. III), chap. 2 : Au jour de sa naissance.
(3) Saint Jean, 1, 42.
(4) S. Matth., XVI. 16-19.

Pasteur suprême et de guide sur tout son troupeau, en lui disant : « Pais mes agneaux, pais mes brebis (5). » A cette doctrine si manifeste des saintes Ecritures, telle qu'elle a toujours été comprise par l'Eglise catholique, sont ouvertement contraires les opinions de ceux qui, renversant la forme du gouvernement établi dans son Eglise par le Christ Notre Seigneur, nient que Pierre seul ait été investi par le Christ d'une véritable et propre primauté de juridiction au-dessus des autres Apôtres, soit séparés, soit tous réunis; ou qui affirment que cette même primauté n'a pas été immédiatement ou directement conférée au bienheureux Pierre, mais à l'Eglise, et que c'est par celle-ci qu'elle lui est transmise comme ministre de cette même Eglise.

Si donc quelqu'un dit que le bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été constitué par le Christ Notre-Seigneur le prince des Apôtres et le Chef visible de toute l'Eglise militante ; ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement du Christ Notre Seigneur qu'une primauté d'honneur, et non de véritable et propre juridiction, qu'il soit anathème.

CHAPITRE II.

DE LA PERPÉTUITÉ DE LA PRIMAUTÉ DE PIERRE DANS LES PONTIFES ROMAINS.

Il est nécessaire que ce que le Prince des Pasteurs et le Pasteur suprême de brebis, Notre Seigneur Jésus-Christ a établi en la personne du bienheureux Pierre pour le salut perpétuel et le bien permanent de l'Eglise, subsiste constamment par lui aussi dans l'Eglise, qui, fondée sur la pierre, demeurera stable jusqu'à la fin des siècles. Il n'est douteux pour personne, loin de là, c'est un fait notoire dans tous les siècles que, jusqu'à notre temps et toujours, le saint et bienheureux Pierre, prince et chef des Apôtres, colonne de la foi et fondement de l'Eglise catholique, qui a reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ, sauveur et Rédempteur du genre humain, les clefs du royaume, vit, règne et juge en ses successeurs les évêques du Saint-Siége romain, établi par lui et consacré par son sang (6). C'est pourquoi, chacun des successeurs de Pierre dans cette Chaire possède, en vertu de l'institution de Jésus-Christ lui-même, la primauté de Pierre sur l'Eglise universelle. L'économie de la vérité demeure donc, et le bienheureux Pierre, gardant toujours la solidité de la pierre qu'il a reçue, n'a pas quitté la charge du gouvernement de l'Eglise (7). Pour cette raison, il a toujours été nécessaire que toute l'Eglise, c'est-à-

(5) S. Jean, XXI, 15-17.

(6) Concile d'Ephèse, acte III. — Saint Pierre Chrysologue, ép. au prêtre Eutychès.

(7) Saint Léon le Grand, serm. III (Al. II), c. 3.

dire l'universalité des fidèles, répandus en tous lieux, fût en union avec l'Eglise romaine, afin que, unis, comme les membres à leur chef, en ce Siége d'où émanent sur tous, les droits de la vénérable communauté; ils ne formassent qu'un seul et même corps (8).

Si donc quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution de Jésus-Christ ou de droit divin, que le bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la primauté sur toute l'Eglise; ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du bienheureux Pierre dans la même primauté, qu'il soit anathème.

CHAPITRE III.

DE LA NATURE ET DU CARACTÈRE DE LA PRIMAUTÉ DU PONTIFE ROMAIN.

C'est pourquoi, appuyés sur les témoignages manifestes des saintes Ecritures et fermement attachés aux décrets formels et certains tant de nos prédécesseurs, les Pontifes romains, que des conciles généraux, nous renouvelons la définition du concile œcuménique de Florence, en vertu de laquelle tous les fidèles du Christ sont obligés de croire que le Saint-Siége apostolique et le Pontife romain a la primauté sur le monde entier, que le même Pontife romain est le successeur du bienheureux Pierre, prince des Apôtres, le vrai vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le père et docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui a été confié par Notre Seigneur Jésus-Christ, en la personne du bienheureux Pierre, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle, ainsi qu'il est contenu dans les actes des Conciles œcuméniques et les saints canons.

Nous enseignons donc et nous déclarons que l'Eglise romaine, par l'institution divine, a la principauté de pouvoir ordinaire sur toutes les autres Eglises, et que ce pouvoir de juridiction du Pontife romain, vraiment épiscopal, est immédiat; que les Pasteurs et les fidèles, chacun et tous, quels que soient leur rite et leur rang, lui sont assujettis par le devoir de la subordination hiérarchique et d'une vraie obéissance, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers, de sorte que gardant l'unité soit de communion soit de profession d'une même foi avec le Pontife romain, l'Eglise du Christ est un seul troupeau sous un seul Pasteur suprême. Telle est la doctrine de la vérité catholique, dont nul ne peut dévier sans perdre la foi et le salut.

Mais loin que ce pouvoir du souverain Pontife nuise à ce pouvoir ordinaire et immédiat de juridiction épiscopale, par lequel les évêques

(8) Saint Irénée. — Concile d'Aquilée. — Pie VI, Bref *Super soliditate*.

qui, établis par le Saint-Esprit, ont succédé aux apôtres (9), paissent et régissent comme vrais pasteurs, chacun le troupeau particulier confié à sa garde, ce dernier pouvoir est proclamé, confirmé et corroboré par le suprême et universel Pasteur, selon la parole de saint Grégoire-le-Grand : « Mon honneur est l'honneur de l'Eglise universelle. Mon honneur est la force solide de mes frères. Je suis vraiment honoré, lorsque l'honneur dû à chacun ne lui est pas refusé (10). »

De ce pouvoir suprême du Pontife romain de gouverner l'Eglise universelle, résulte pour lui le droit de communiquer librement dans l'exercice de sa charge avec les pasteurs et les troupeaux de toute l'Eglise, afin qu'ils puissent être instruits et dirigés par lui dans la voie du salut. C'est pourquoi nous condamnons et réprouvons les maximes de ceux qui disent que cette communication du Chef suprême avec les pasteurs et les troupeaux peut être légitimement empêchée, ou qui la font dépendre du pouvoir séculier, prétendant que les choses établies par le Siége apostolique ou en vertu de son autorité n'ont de force et d'autorité que si elles sont confirmées par l'agrément de la puissance séculière.

Et comme le Pontife romain, par le droit divin de la primauté apostolique, est préposé à l'Eglise universelle, nous enseignons de même et nous déclarons qu'il est le juge suprême des fidèles (11) et qu'on peut recourir à son jugement dans toutes les causes qui sont de la compétence ecclésiastique (12) ; qu'au contraire le jugement du Siége apostolique, au-dessus duquel il n'y a point d'autorité, ne peut être réformé par personne, et qu'il n'est permis à personne de juger son jugement (13). Ceux-là donc dévient du droit chemin de la vérité, qui affirment qu'il est permis d'appeler des jugements des souverains Pontifes au Concile œcuménique comme à une autorité supérieure au Pontife romain.

Si donc quelqu'un dit que le Pontife romain n'a que la charge d'inspection et de direction, et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise universelle, non-seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers ; ou qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême ; ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas ordinaire et immédiat soit sur toutes les Eglises et

(9) Concile de Trente.
(10) Saint Grégoire, ép. XXX.
(11) Pie VI, Bref *Super soliditate*.
(12) Second Concile œcuménique de Lyon.
(13) Lettre de Nicolas I[er] à l'empereur Michel.

sur chacune d'elles, soit sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux ; qu'il soit anathème.

CHAPITRE IV.

DU MAGISTÈRE INFAILLIBLE DU SOUVERAIN PONTIFE.

Ce Saint-Siége a toujours tenu, l'usage permanent de l'Eglise prouve, et les Conciles œcuméniques eux-mêmes, ceux-là surtout où l'Orient se réunissait à l'Occident dans l'union de la foi et de la charité, ont déclaré que le pouvoir suprême du Magistère est compris dans la primauté apostolique que le Pontife romain possède sur l'Eglise universelle en sa qualité de successeur de Pierre, prince des Apôtres. C'est ainsi que les Pères du quatrième Concile de Constantinople, marchant sur les traces de leurs prédécesseurs, ont émis cette solennelle profession de foi : « Le salut est avant tout de garder la règle de la vraie foi. Et comme la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ disant : Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise (14), ne peut être vaine, elle a été vérifiée par les faits, car, dans le Siége apostolique, la religion a toujours été conservée immaculée et la sainte doctrine toujours enseignée. Désirant donc ne nous séparer en rien de sa foi et de sa doctrine, nous espérons mériter d'être dans l'unique communion que prêche le Siége apostolique, en qui se trouve l'entière et vraie solidité de la religion chrétienne (15). » Avec l'approbation du deuxième Concile de Lyon, les Grecs ont professé : « Que la Sainte Eglise romaine a la Souveraine et pleine primauté et principauté sur l'Eglise catholique universelle, principauté qu'elle reconnaît en toute vérité et humilité avoir reçue, avec la plénitude de la puissance, du Seigneur lui-même dans la personne du bienheureux Pierre, prince ou chef des Apôtres, dont le Pontife romain est le successeur : et, de même qu'elle est tenue plus que toutes les autres de défendre la vérité de la foi, de même, lorsque s'élèvent des questions relativement à la foi, ces questions doivent être définies par son jugement. » Enfin, le Concile de Florence a défini : Que, « le Pontife romain est le vrai vicaire du Christ, la tête de toute l'Eglise et le père et docteur de tous les chrétiens, et qu'à lui, dans la personne du bienheureux Pierre, a été remis, par Notre Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître, de conduire et de gouverner l'Eglise universelle (16). »

Pour remplir les devoirs de cette charge pastorale, nos prédécesseurs ont toujours ardemment travaillé à propager la doctrine salu-

(14) S. Matth., XVI, 18.

(15) De la formule du Pape saint Hormisdas, telle qu'elle a été proposée par Adrien II et souscrite par les Pères du huitième Concile œcuménique, quatrième de Constantinople.

(16) Voy. S. Jean, XXI, 15-17

taire du Christ parmi tous les peuples de la terre, et ont veillé avec une égale sollicitude à la conserver pure et sans altération partout où elle a été reçue. C'est pourquoi les évêques de tout l'univers, tantôt dispersés, tantôt assemblés en synodes, suivant la longue coutume des Eglises (17) et la forme de l'antique règle (18), ont toujours eu soin de signaler à ce Siége apostolique les dangers qui se présentaient surtout dans les choses de foi, afin que les dommages portés à la foi trouvassent leur souverain remède là où la foi ne peut éprouver de défaillance (19). De leur côté, les Pontifes romains selon que leur conseillait la condition des temps et des choses, tantôt en convoquant des conciles œcuméniques, tantôt en consultant l'Eglise dispersée dans l'univers, tantôt par des synodes particuliers, tantôt par d'autres moyens que la Providence leur fournissait, ont défini qu'il fallait tenir tout ce que, avec l'aide de Dieu, ils avaient reconnu conforme aux Saintes Ecritures et aux traditions apostoliques. Le Saint-Esprit n'a pas en effet été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils publiassent, d'après ses révélations, une doctrine nouvelle, mais pour que, avec son assistance, ils gardassent saintement et exposassent fidèlement les révélations transmises par les Apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi. Tous les vénérables Pères ont embrassé, et tous les saints docteurs orthodoxes ont vénéré et suivi leur doctrine apostolique, sachant parfaitement que ce Siége de Pierre reste toujours exempt de toute erreur, selon cette divine promesse du Seigneur notre Sauveur, faite au prince de ses disciples : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, lorsque tu seras converti, confirme tes frères (20). »

Ce don de la vérité et de la foi qui ne faillit pas, a donc été divinement accordé à Pierre et à ses successeurs dans cette chaire, afin qu'ils s'acquittassent de leur charge éminente pour le salut de tous; afin que tout le troupeau du Christ, éloigné par eux du pâturage empoisonné de l'erreur, fût nourri de la céleste doctrine; afin que, toute cause de schisme étant enlevée, l'Eglise fut conservée tout entière dans l'unité, et qu'appuyée sur son fondement, elle se maintînt inébranlable contre les portes de l'enfer. Or, à cette époque, où l'on a besoin plus que jamais de la salutaire efficacité de la charge apostolique, et où l'on trouve tant d'hommes qui cherchent à rabaisser son autorité, Nous pensons qu'il est tout à fait nécessaire d'affirmer solennellement la prérogative que le Fils unique de Dieu a daigné joindre au suprême office pastoral.

(17) S. Cyrille d'Alexandrie au Pape S. Célestin.
(18) S. Innocent Ier aux Conciles de Carthage et de Milène.
(19) Voyez S. Bernard, épître 190.
(20) Voy. S. Agathon, ép. à l'empereur, approuvée par le VIe conc. œcuménique.

C'est pourquoi, Nous attachant fidèlement à la tradition qui remonte au commencement de la foi chrétienne, pour la gloire de Dieu notre Sauveur, pour l'exaltation de la religion catholique et le salut des peuples chrétiens, Nous enseignons et définissons, *sacro approbante concilio*, que c'est un dogme divinement révélé : Que le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fût pourvue en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs; et, par conséquent, que de telles définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise.

Que si quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème.

(*Traduction de l'*Univers.)

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

LE PÈRE EYMARD,

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

(*Suite et fin*).

Continuons l'exposé des œuvres du Père Eymard. Celle de *l'agrégation* est une sorte d'affiliation séculière à la Société du Très-Saint Sacrement. Son esprit est le même ; ses pratiques s'en rapprochent; ses effets sont identiques. LA ROYALE ADORATION DE JÉSUS-HOSTIE ; l'*Incarnation* de sa vie eucharistique dans les âmes, en sont les liens mystiques et sacrés.

L'association des prêtres des paroisses a pour but, de les unir par la prière, certains statuts, des conférences périodiques, et de les sanctifier par le TRÈS-SAINT SACREMENT. Le Père avait sur le prêtre des idées sublimes. « Le prêtre », disait-il, est un homme de dévouement et de sacrifice. L'Eucharistie est le sacrifice par excellence; qu'il se mette sous ce pressoir d'amour. De *l'autel* au *sacrifice*, il n'y a qu'un pas, comme des agapes des catacombes aux supplices du cirque !... Mais tous les prêtres sont

attachés à une église, ils sont les gardiens, les serviteurs nés du Dieu du Tabernacle... Que la Sainte Eucharistie devienne le centre de leurs pensées, le but de leurs travaux; *ils auront à leur disposition* le moyen le plus efficace de conversion et de sanctification pour leurs peuples. Ils trouveront de plus en Jésus-Hostie un *ami* dans leur solitude, une *force* invincible dans leurs combats. Les prêtres associés se rappelleront qu'ils sont lancés sur le monde comme les *incendiaires* du Dieu-Amour, et ils travailleront sous les auspices de Marie adoratrice au Cénacle, à propager et à étendre le règne eucharistique de notre Seigneur; car, par cette douce mère, on va plus vite et plus suavement à Jésus.

A cette œuvre si belle vient se joindre celle de *la retraite des prêtres âgés*, ayant pour objet de procurer à ces vétérans du sacerdoce le moyen de consacrer ce qui leur reste de force et de vie au Dieu pour lequel ils ont travaillé, souffert, milité. Ah! elle vient du ciel cette pensée de réunir autour du *Trône de l'agneau*, ces *vieillards* couronnés de leurs cheveux blancs, et entonnant d'une voix que l'âge et l'émotion rendent tremblante, le cantique de l'éternel amour!...

Aucun service actif ne leur est imposé ; mais du moins leur âme de prêtre aura un aliment. Une désespérante inutilité ne viendra plus peser sur eux comme un affreux cauchemar... Ils *n'étoufferont* plus entre ces murs plus ou moins restreints qui forment leur demeure. Après avoir vécu de Jésus, *ils ont besoin de respirer le même air que lui!* .. L'atmosphère de Jésus-Hostie est la seule qui leur convienne..., la seule qui dilate leur cœur... C'est le *corps de réserve* du Très-Saint Sacrement.

Ce sont les *lampes* du sanctuaire... Il en est qui jettent plus ou moins d'éclat; mais toutes disent à leur manière — JÉSUS EST LA, donc tous à lui... Croyez... Espérez... Aimez.

Comme le bon Père comprenait bien le rôle séraphique de l'adoration, quand, immobile sur son prie-dieu, les mains jointes, légèrement appuyées sur l'accoudoir, les yeux modestement fixés sur la blanche Hostie, il oubliait tous les objets créés pour s'abimer et se confondre dans l'océan du céleste amour! Comme il sentait le prix de ce quart d'heure *d'omnipotence* toute divine où le prêtre fait descendre sur l'autel et tient entre ses mains le Créateur du monde!

Tous ceux qui l'ont vu offrir les saints mystères, en ont gardé l'impérissable souvenir. Les indifférents même en étaient

émus, et les fervents sentaient s'allumer en leur âme ce feu nouveau, ce feu mystérieux qui est à la fois LUMIÈRE ET VIE.

Comme M. Vianey, le père Eymard possédait l'érudition du Paradis. Comme Saint François de Sales, l'art de gagner et de convertir les cœurs... Quand il parlait de l'Eucharistie, il n'était plus de la terre Bien des fois pendant ses prédications, on le vit s'arrêter tout court pour regarder le Saint-Sacrement. On eût dit qu'il conversait avec Notre Seigneur, et lui demandait ce qu'il fallait dire. Il poursuivait ensuite simplement, changeant de sujet sans transition, s'il en avait reçu l'inspiration du Divin Maître.

Il ne montait jamais en chaire sans s'y être longuement préparé aux pieds de Jésus-Hostie, et, chose admirable, afin de s'inoculer, pour ainsi dire, la sève d'amour qui découle de l'Évangile de Saint-Jean, il le plaçait sur son cœur quand il devait prêcher. Le Père ne conservait aucun souvenir des instructions qu'il avait faites : ce qui lui fit dire naïvement, un jour qu'on lui lisait le résumé d'un de ses sermons donné la veille : *qui donc a dit de si belles choses ?* Il faut être bien saint pour en arriver là... Sa maxime était — Prêcher *le mieux possible*; mais de manière à se faire complètement oublier. — Aussi disait-il à ses scolastiques « prêchez simplement, effacez-vous pour laisser parler Notre Seigneur... Gardez-vous bien d'élever *un petit trône* auprès du sien. »

Le père disait des choses merveilleuses sur la fréquente communion, et il le disait avec un accent pathétique, inspiré, qui faisait évanouir tous les prétextes, toutes les résistances.

« Il y a des vertus qui ne sont pas aimables. — C'est le bon Père qui parle, — ce sont celles qui se forment uniquement par les combats et les sacrifices. »

« Sans la communion *fréquente*, la vertu peut avoir la force du lion; pour avoir la douceur de l'agneau, *il faut boire son sang*. »

« Je crois à l'atmosphère de la grâce autour du Très-Saint Sacrement et des lieux qu'il habite... Aussi, vous, mères, épouses qui demandez une conversion chérie, ah! communiez, emportez Jésus *chez vous!* C'est un feu qui, en transperçant votre cœur ira réchauffer autour de vous; on *respirera l'Eucharistie*. La douceur que vous puiserez dans la communion et qui en rejaillira sur votre conduite vous fera aimer d'abord, et puis CELUI que vous portez. »

« La communion, *c'est le moule de Jésus en votre âme*... Qu'il

en coûte peu quand on a communié, d'être humble, on a Jésus descendu jusqu'à soi, on le sent anéanti en soi. »

« Comme la douceur est facile alors sous l'action de la bonté si tendre de Jésus se donnant à nous dans la *douceur* de son cœur. »

« Que le cher prochain devient aimable, nourri du même pain de vie, aimé avec tant d'effusion par Jésus. La croix perd son amertume, si on sent dans son cœur Jésus crucifié. »

Puisque le charme de notre sujet nous entraine, continuons nos citations.

« Il y a des âmes qui tremblent sans cesse; elles n'ont pas une véritable intelligence de la communion. Il faut oublier nos *misères;* la distance qui nous sépare de Dieu; ne songer *qu'à notre besoin.* »

« Venez, nous dit-il, je suis le Dieu de votre cœur. » N'objectez pas vos *craintes* d'abuser de l'Eucharistie; votre *désir* d'attendre une circonstance opportune, une nécessité plus pressante. Oh! s'écrie le père, si vous ne voulez pas communier *pour* vous; communiez *pour* Jésus-Christ, » et il ajoute : « le caractère de Jésus dans la communion est tendresse et douceur. C'est la familiarité *du tête-à-tête*; il entrera dans l'intimité de votre cœur, *dans la chambre de l'amitié.* Il se passe alors des choses ineffables. L'âme acquiert une délicatesse inouïe, elle dit à Jésus, *prenez tout*, *régnez sur tout, et aimons-nous toujours*, *je serai votre servante pour l'éternité.* »

Le saint Prêtre indique aussi en traits de feu la manière de bien *utiliser* l'action de grâces. « Demandez, demandez beaucoup, Jésus est votre bien; faites donc valoir le talent, le Père céleste vous l'a donné. Sachez donc le *négocier* et vous en servir... La plupart, hélas! chose désolante, ensevelissent en eux Notre Seigneur. *Demandez* par Jésus-Christ, *payez* avec Jésus-Christ.

Jésus *vaut* plus que toutes les grâces et si Dieu vous donne le ciel, en vue de son fils Jésus, il est encore *en reste* avec vous.

Le Père Eymard, si modeste, si humble, avait cependant une ambition, celle de voir son œuvre sanctionnée par le Saint-Siége. En cela, il plaçait sa vie et sa prospérité. « Tout ce qui s'attache au tronc vigoureux de la Sainte Eglise, disait-il, grandit et demeure; *vivre à côté,* plus ou moins, c'est se condamner à la mort. » Aussi qu'elle ne fut pas sa joie, son bonheur, lorsque, par un décret, en date du 8 mai 1863, le Souverain Pontife Pie IX

approuva la constitution de la Société, fondée par le Père Eymard, et la confirma solennellement.

La création des *servantes du Très-Saint Sacrement*, destinées à continuer aux pieds de l'adorable Eucharistie la vie de la Très-Sainte Vierge au cénacle, vint couronner dignement les œuvres de l'homme de Dieu.

Pendant les années qui suivirent, notre Seigneur acheva de polir son âme resplendissante de grâces et de vertus, au diamant de la douleur.

Il connut les outrages auxquels son Jésus était exposé dans le sacrement de son amour, et son cœur en fut abreuvé d'amertume... Il fut de plus en proie à ces délaissements intérieurs, à ces assauts terribles que Dieu livre à toute âme qu'il veut transformer en lui. Les souffrances physiques, fruits peut-être de ses incessantes austérités, vinrent aussi l'atteindre. Mais au lieu d'affaiblir son courage, « qu'elles soient les bienvenues, puisque Notre-Seigneur les envoie, » disait-il en souriant, lorsqu'il en prévoyait l'approche.

Le bon Père aima ses disciples jusqu'à la fin. Le 1er mai 1868, il se rendit à Saint-Maurice, maison de solitude qu'il avait fondée dans un site agréable, pour être le ciel de la terre à ceux de ses enfants que Dieu appelle à une vie plus parfaite, à une contemplation plus soutenue.

Les réunissant tous autour de l'autel de Marie, il leur fit une allocution touchante qu'il termina par cette invocation toute brûlante d'amour : « Notre-Dame du Saint-Sacrement, MÈRE ET MODÈLE des adorateurs, priez pour nous qui avons recours à vous. »

Ce fut pour le père Eymard, le *chant du cygne*; le dernier monument élevé à la gloire de Jésus et de Marie... Le samedi, 1er août, il recevait *à La Mure*, dans la petite chambre où avait été placé son berceau, la *visite* du Maître Divin. Quelques heures après il allait la *lui rendre* en Paradis; celle-là du moins n'aura jamais de fin.

Le passage du Père Eymard sur la terre avait été de 57 ans, 5 mois et 27 jours. A peine la nouvelle de son bienheureux trépas fut-elle répandue que la foule envahit sa demeure pour contempler ses traits, *embellis* par la mort, et faire toucher des chapelets et des médailles à ses restes vénérés!...

Un humble servant de Marie.

AUX ARMES !

Comment ce cri belliqueux sort-il de nos lèvres habituées à ne redire que des paroles de mansuétude et d'amour ?

Comment trouve-t-il un écho dans la *Voix de Notre-Dame* de Chartres, cette douce messagère de la paix?

Serait-il une vibration de celui qui retentissait naguère dans les rues de la grande Cité?

Un effet de cet enthousiasme électrique qui fait de nos plus jeunes fils, de nos vieillards, autant de guerriers, de défenseurs de la Patrie ?

Pour réponse, remontons le cours des siècles écoulés : et, parvenus sur le sommet d'une haute montagne de l'ancien monde, arrêtons-nous à contempler un vieillard dont les bras sont étendus vers le ciel, tandis que ses lèvres murmurent des mots mystérieux dont Dieu seul a le secret.

Jetons ensuite nos regards sur les vastes plaines qui s'étendent au bas de la montagne; nous y verrons les fils d'*Amalec* aux prises avec le peuple d'Israël. Malgré leur nombre et leur vaillance, tant que le vieillard tient ses bras en haut, les ennemis du peuple de Dieu sont vaincus; mais, quand de faiblesse et de lassitude, il les laisse retomber vers la terre, aussitôt ils sont vainqueurs. Ce que voyant deux Israélites qui se trouvent aussi sur la montagne, ils font asseoir Moïse, L'HOMME DE LA PRIÈRE, et soutiennent de chaque côté ses mains défaillantes, afin que ses enfants et ses frères soient toujours victorieux.

Le combat dura jusqu'à la fin du jour, et, quand le soleil, se couchant dans un nuage de pourpre et d'or, disparut de l'horizon, les Amalicites dispersés et confondus, fuyaient à travers les sables du désert comme la paille qu'emporte au loin un vent impétueux.

Les supplications et la prière, voilà les *armes* que peuvent manier sans peine les mains les plus débiles... Qu'elles les portent sans défiance, elles ne sauraient avoir de fatals contre-coups.

Jeanne d'Arc, cet idéal de l'héroïsme chrétien; cette *extatique chevaleresque*, cette *contemplative guerrière*, comme l'appelle dans son langage inimitable, Mgr de Poitiers (1), comprenait admirablement ce grand rôle que *joue* la PRIÈRE dans le gain des batailles. Elle savait qu'elle est tout à la fois une expiation et une demande. « *Car*, disait-elle, *c'est souvent pour punir les péchés des peuples que Dieu permet qu'ils soient vaincus.* » Elle n'ignorait pas les maux profonds, insondables qu'entraînent ces luttes armées : aussi disait elle avec une indicible mélancolie : « Eh! mon Dieu, qui de nous n'a pas vu la guerre? mais de si tristes choses, parlons doucement et à voix basse. » Suivant le conseil de la Vierge inspirée : cherchons, sans bruit, à réunir cette phalange sainte qui aura pour mission d'invoquer le Dieu des batailles en faveur de nos armées; parce que — c'est encore Jeanne qui parle — « si les guerriers combattent, c'est Dieu qui donne la victoire. »

En temps de guerre tout homme est soldat; mais les femmes, les enfants, les vieillards (ces vétérans de la vie), ont aussi leur mission *militante*. Leurs *fusils à aiguille*, leurs *mitrailleuses*, leurs *torpilles*, c'est la prière, ce sont leurs larmes. Ces ENGINS en valent bien d'autres : le Seigneur ne se mettant pas *en garde* contr'eux, ils vont

(1) Paneg. de Jeanne d'Arc.

le blesser au cœur, et de cette ineffable blessure découle une eau qui régénère et qui guérit.

Le bataillon *priant* doit planter ses tentes autour de la TENTE DIVINE dressée en permanence dans nos Eglises. C'est le point central de ses évolutions à la fois pacifiques et belligérantes. C'est de JÉSUS-HOSTIE qu'il doit tenir son mot d'ordre, son signe de ralliement; c'est dans ce foyer inextinguible de l'éternel amour qu'il puisera la flamme vive et pure qui fera monter jusqu'au trône du Dieu trois fois saint, ses prières et ses vœux.

On lit dans les annales chartraines, que, lorsque l'ennemi assiégeait ses remparts; tous ceux qui ne pouvaient porter les armes couraient à la *Crypte*, aux pieds de Notre-Dame de Sous-Terre, pour attirer sur les généreux défenseurs de la cité de Marie, les bénédictions du ciel.

Ne soyons pas au-dessous de la Foi de nos aïeux. Notre-Dame de Chartres n'est-elle pas toujours la *Vierge Fidèle*?... LA VIERGE AUX MIRACLES?... LA VIERGE MÈRE?

Ayons donc confiance en son tutélaire secours. Si son *voile*, déployé dans les airs, a causé la fuite des farouches Northemans; si sa *statue* vénérée a vu s'émousser contre elle les traits des Huguenots, et tomber à ses pieds leurs boulets impuissants, elle saura bien encore protéger la France, notre *catholique patrie*, et FAIRE TRIOMPHER SON DRAPEAU!

C. de C.

LA PRUSSE EN DEÇA DU RHIN.

Un voyage sur les bords du Rhin, quoi de plus intéressant! Chaque année des milliers de Français l'entreprennent et en rapportent de délicieux souvenirs. Une longue promenade de Strasbourg à Mayence, de Mayence à Bonn, puis de Bonn à Cologne, avec des excursions en lignes parallèles ou obliques, à Aix-la-Chapelle, à Trèves et sur le chemin de Metz, c'est le programme du touriste. En ce moment les visiteurs sont innombrables dans ces contrées; mais ce n'est pas la curiosité qui les y a conduits. S'il vous arrive d'examiner sur la carte le théâtre de la guerre actuelle, et qui ne s'est pas donné cette satisfaction? votre doigt, en louvoyant les majuscules du fameux mot : *Prusse Rhénane*, peut cacher, en moins d'une seconde, des centaines de mille hommes armés jusqu'aux dents et fort peu inquiets de votre poursuite; votre imagination les observe et votre ardeur guerrière s'enflammera peut-être au contact de la leur, sans nul danger pour vous. Nous avons eu la fantaisie de faire ce petit voyage; notre œil a rencontré les forteresses, les lieux de campement: notre oreille a frémi au bruit des fanfares guerrières, prélude d'une musique plus utile, quoique moins harmonieuse, de l'horrible tapage promis par les mitrailleuses et les chassepots. Nous l'avouons, tous ces préparatifs de la lutte, tous ces appareils nécessaires de la mort, ne nous ont point séduit; nous avons passé vite à ce que nous appelons les places de refuge, à ces lieux bénis où, de tous temps, vainqueurs et vaincus, ont pu se regarder avec calme, se traiter en frères, se pardonner mutuellement leurs malheurs et leurs succès, élevant leur âme au-dessus des événements terrestres vers le Maître des empires qui se sert des hommes comme d'instruments pour l'accomplissement de ses desseins : nous avons visité les monuments religieux de la Prusse ou de la Hesse Rhénanes.

C'est d'abord la cathédrale de Mayence avec son dôme et ses deux chœurs, ses fresques et ses pierres tumulaires élevées à la mémoire de princes, d'électeurs, d'archevêques, d'évêques et de chanoines. Nous sommes ici sur le principal théâtre du zèle de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie; nous voyons des restes des donations de nos aïeux les Francs ; une des femmes de notre Charlemagne y a son tombeau. Prions saint Boniface de veiller sur les âmes des soldats qui doivent être victimes dans les deux armées ennemies ; si nous sommes exclusif et patriote pour le désir de la victoire, ne devons-nous pas être cosmopolite, catholique pour le désir du salut éternel des combattants.

Sur la route de Mayence à Cologne, nous laissons la ville de Coblentz, une des anciennes résidences de nos empereurs Carlovingiens, et chef-lieu, il y a soixante-dix ans, du département français du Rhin-et-Moselle : nous avions laissé de même sur la rive gauche de Rhin la ville de Francfort, ancienne capitale de la France orientale ou Franconie, célèbre par un concile de trois cents prélats, tenu au VIIIe siècle ; sa grande basilique, où jadis furent couronnés les empereurs, avait pourtant de quoi satisfaire notre curiosité.

Courons à Bonn ; saluons les flèches élancées de sa cathédrale où nous voyons la statue de sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Nous donnons un moment à la prière et un autre à la visite de ce majestueux temple, puis nous sortons à la hâte de cette jolie ville; pour un français dépourvu de fusil à aiguille, ce n'est pas l'heure de rester dans ces rues que traversent les douze cents étudians de l'Université, et une foule de soldats aux épaulettes en queue d'écureuil.

Nous arrivons à Cologne, la patrie de saint Bruno, le lieu de sépulture de sainte Ursule et de ses nombreuses compagnes. Quelle admirable église! vrai bocage de pierres! La cathédrale de Chartres dans l'ancienne Neustrie, et celle de Cologne dans l'ancienne Austrasie, voilà pour nous les deux premiers chefs-d'œuvre de l'art gothique sur la terre qui fut l'empire des Francs. Allons nous prosterner dans la chapelle de saint Engelberg; on nous montre son tombeau, et tout auprès, nous savons que se trouve le cœur de Marie de Médicis, veuve de Henri IV et mère de Louis XIII, décédée à Cologne. Puis nous admirons le tableau célèbre des trois Rois; les reliques des Mages reposent en ce lieu, selon le témoignage de l'histoire. Nous n'en finirions pas s'il fallait décrire toutes les merveilles de l'étonnant édifice, au point de vue de l'architecture, comme à celui des richesses artistiques et religieuses que l'on y conserve. Quittons la rive du Rhin, pour nous rapprocher du territoire Belge.

La ville dont le nom se dessine le plus nettement sur la carte, c'est Aix-la-Chapelle. Aix-la-Chapelle, séjour aimé de Charlemagne, salut ! Entrons dans la vaste église, dont plusieurs parties remontent au grand empereur et au pape Léon III qui fit l'inauguration de la chapelle antique, aujourd'hui la nef. Que de souvenirs en cette enceinte sacrée ! Voyons le sarcophage en marbre de Paros, où furent déposés, pendant un demi-siècle, les restes de Charlemagne; son trône, c'est-à-dire le fauteuil où il fut trouvé assis dans son tombeau; puis les grandes reliques que l'on n'expose devant le peuple que tous les sept ans; les pèlerins accourent par milliers ; confondons-nous avec eux ; d'ailleurs, parmi les pieux objets offerts à la vénération, il en est auxquels nous devons, plus que bien d'autres, attacher une estime particulière ; le trésor du pieux chartrain, c'est la sainte tunique de Notre-Dame; or à Aix-la-Chapelle, il trouve un morceau de la robe et la ceinture de la sainte Vierge, et ces belles reliques venues, comme la nôtre, de

Constantinople, où elles avaient été apportées de Judée, étaient chères à nos rois carlovingiens et à tous les sujets de leur immense empire. Nous avons donc bien le droit, prosterné auprès de ces objets sacrés, de prier pour le soldat français, comme d'autres y prient pour le soldat prussien.

Si, en finissant de tracer le contour de la Prusse rhénane, notre doigt s'égare sur les confins du Luxembourg, il rencontrera la ville de Trèves, chef-lieu de notre département de la Sarre, depuis 1794 jusqu'en 1815, et nous nous rappellerons les hommages rendus à la robe de Notre-Seigneur que l'on conserve depuis si longtemps en cette vieille ville austrasienne. Mais ne nous arrêtons point : si nous ne voulons revenir à la frontière belge, il nous faudra traverser Thionville et Metz, et les avenues en sont gardées par les canons de nos compatriotes, qui n'ont plus guère le temps de viser notre passeport. Hâtons-nous et crions avec eux : Dieu sauve la France !

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Quatrième Session publique du Concile œcuménique du Vatican(1). — Lundi dernier, 18 juillet, le Concile a tenu à la Basilique Vaticane, dans la salle conciliaire, près du tombeau du Prince des Apôtres, la quatrième session publique pour la promulgation de la première constitution dogmatique *De Ecclesia Christi*.

Les Pères se sont rendus, entre huit et neuf heures du matin, à la basilique de Saint-Pierre, se sont revêtus, dans les chapelles à ce destinées, des ornements pontificaux (chape et mitre), et, après avoir adoré le Saint-Sacrement, se sont rendus individuellement, au fur et à mesure de leur arrivée, à la salle conciliaire, où ils ont pris chacun leur place habituelle.

A neuf heures et quelques minutes, la messe du Saint-Esprit a été célébrée, suivant le cérémonial ordinaire, par S. Em. le cardinal Barili. Dans les sessions précédentes, il y avait eu grand'messe; dans celle-ci, il n'y a eu qu'une messe basse.

Vers la fin de la messe, le Souverain-Pontife, après s'être revêtu des ornements pontificaux, a fait son entrée solennelle dans la salle du Concile par la porte donnant dans la chapelle Grégorienne, accompagné de sa noble antichambre et des principaux personnages de sa cour.

Le Pape était assisté du plus ancien des cardinaux-prêtres, le cardinal De Angelis, et de deux cardinaux-diacres, le cardinal Grassellini et le cardinal Mertel.

S. Em. le cardinal Capalti a rempli les fonctions de diacre pour l'Evangile et Mgr Martial de Avila, auditeur de Rote, celles de sous-diacre apostolique.

Le Pape ayant pris place sur son trône, le Secrétaire du Concile, Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte, prenant entre ses mains le livre des saints Evangiles, fut le porter respectueusement à l'autel et le déposa sur le petit trône de velours que venaient de dresser les clercs de chapelle.

Alors le Pape, tous les Pères étant à genoux, commença, par la belle et touchante prière *Adsumus, Domine sancte Spiritus*, cette longue et admirable série d'hymnes, de litanies, d'oraisons, de sup-

(1) Nous avons emprunté ces détails au journal Le Monde.

plications de toutes sortes qui n'a pas duré moins de trois quarts d'heure à une heure.

Aux litanies des saints après l'invocation : Ut Dominum Apostolicum, et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris... Te rog.

Le Pape s'est levé debout, puis, la mitre en tête et tenant dans la main gauche la croix au lieu du bâton pastoral, il a béni par six fois le Concile en disant :

Ut hanc sanctam Synodum, et omnes gradus ecclesiasticos bene†dicere, digneris... Te rog.

Ut hanc sanctam Synodum, et omnes gradus ecclesiasticos bene†dicere, et regere digneris.

Ut hanc sanctam Synodum, et omnes gradus ecclesiasticos bene†dicere, rege†re, et conser†vare digneris.

Te rogamus, audi nos, a répondu le peuple des fidèles unissant sa voix à celle de tous les Evêques et des Pères du Concile.

Les litanies terminées, le cardinal Hannibal Capalti a chanté, suivant le cérémonial ordinaire, l'Evangile tiré du chapitre XVI, vers. 13 et suivants de saint Mathieu.

Arrivé à la fin des prières prescrites, le maître des cérémonies pontificales se disposait à prononcer le : *Exeant omnes locum non habentes in Concilio,* et à faire fermer les portes de la salle conciliaire, mais, sur un ordre du Pape, la session est demeurée entièrement publique jusqu'au bout, comme dans les trois autres sessions précédentes.

Mgr Fessler, secrétaire du Concile, accompagné de Mgr Valenziani, évêque de Fabriano, s'est rendu au pied du trône pontifical, a baisé le genou de Sa Sainteté et a reçu de ses mains le texte de la Constitution *De Ecclesia Christi*. L'ayant transmis à Mgr Valenziani, celui-ci est monté en chaire et a donné lecture de la Constitution dogmatique tout entière. Il a lu le titre de la Constitution debout et la tête découverte, puis, s'étant assis et couvert, il a poursuivi sa lecture. Celle-ci achevée, il s'est levé de nouveau et a interpellé les Pères du Concile en leur disant : *Reverendissimi Patres, placentne vobis decreta et canones qui in hac Constitutione continentur ?*

On procéda alors à l'appel nominal des Pères en commençant par les Cardinaux et les Patriarches, suivant l'ordre hiérarchique et l'ancienneté. Les Pères, à l'appel de leurs noms, ont répondu par les mots *placet* ou *non placet.*

Le nombre des Pères présents à la session publique était de 540.

Les suffrages ont été recueillis et inscrits par les prélats scrutateurs et protonotaires du Concile au fur et à mesure qu'ils étaient donnés. Le recensement terminé, les scrutateurs, les protonotaires et le secrétaire du Concile se sont présentés au trône pontifical et ont rendu à Sa Sainteté compte du résultat des votes.

Les chiffres officiels n'étant pas encore connus du public, nous donnerons ceux qui sont le plus généralement admis.

Votants : 540. — *Placet, 538.* — *Non placet, 2.*

Après avoir pris connaissance du résultat des suffrages, le Souverain-Pontife, debout, la mitre en tête, proclama et sanctionna, de son autorité suprême, les décrets et les canons de la première Constitution dogmatique *De Ecclesia Christi*, en prononçant solennellement les paroles suivantes : *Decreta et canones, qui in Constitutione modo lecta continentur, placuerunt fere omnibus Patribus, Nosque, sacro approbante Concilio, illa et illos, ut lecta sunt, definimus, et Apostolica auctoritate confirmamus.*

Immédiatement après, le Saint-Père adressa quelques paroles aux Pères du Concile.

Les promoteurs du Concile, le commandeur de Domenicis-Torli, et Mgr Philippe Ralli, tous les deux avocats consistoriaux, conduisant avec eux les protonotaires du Concile, se sont approchés du trône pontifical et les ont interpellés, leur demandant de vouloir bien dresser procès-verbal de tout ce qu'ils avaient vu et entendu. Les protonotaires répondirent par la formule ordinaire : *Conficiemus vobis testibus*, en désignant le majordome et le maître de chambre de Sa Sainteté.

Le Pape, sans mître, a alors entonné le *Te Deum*, qui a été continué par les Évêques, les chantres de la Sixtine et le peuple.

Après l'*Oremus*, le Saint Père a donné la bénédiction au peuple, puis il est descendu de son trône, a traversé la salle, la mître d'or en tête, a béni de nouveau les Pères et est sorti par la porte qui conduit à la chapelle Grégorienne, où il a laissé les ornements pontificaux. Il est remonté ensuite au palais du Vatican.

Les Évêques, de leur côté, ont quitté la salle et se sont retirés. Il était un peu après midi un quart.

Tel est le bien pâle récit de ce qui s'est passé dans cette immortelle matinée du 18 juillet 1870. Le souvenir en sera ineffaçable pour ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette belle cérémonie religieuse. Un fait tout particulier et remarquable nous est signalé par notre correspondant. Au moment même de la proclamation du dogme de l'Infaillibilité, un orage qui grondait dès le matin sur Rome a éclaté tout à coup dans de terribles et extraordinaires coups de tonnerre, de sorte que la situation rappelait tout à fait celle du mont Sinaï, et que le peuple recevait le dogme si impatiemment attendu au milieu de la foudre et des éclairs.

Le spectacle n'en était que plus grand et plus sublime; aussi à peine la promulgation du dogme était-elle achevée que le peuple, répondant à l'émotion des Pères du Concile et ne pouvant contenir plus longtemps sa joie, l'a laissée, contre tous les usages reçus, s'échapper en une éclatante manifestation. Les cris de : Vive le Pape infaillible ! Gloire et hommage à Pie IX ! Gloire et reconnaissance aux Pères du Concile ! ont retenti en d'indicibles accents sous les vastes voûtes du plus beau temple du monde. La grande voix du peuple, le cri de la reconnaissance de la catholicité entière se mêlant aux lueurs des éclairs et aux retentissants éclats du tonnerre, sont de ces incomparables scènes qui n'apparaissent que bien rarement à travers le cours des âges.

Massacres de Chine.— M. Fontanié, consul de France, MM. Simon, Thomassin, sa femme, huit sœurs de charité, les pères Chevrier et de Chalmaison, en tout quatorze Français, ont été massacrés par la populace de Tien-Tsin, le 22 juin. Ce massacre a été provoqué par le soupçon absurde que des enfants avaient été mis à mort dans les établissements des missionnaires. Le consulat de France et l'établissement des missionnaires ont été détruits. Le gouverneur général de Pékin a été envoyé pour rétablir l'ordre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — 1° Un cœur offert par les enfants de la première communion de la paroisse de Notre-Dame de Chartres. Ce cœur contient les noms de tous ces enfants. — 2° Un cœur offert par les enfants de

la première communion de la paroisse de Saint-Aignan de Chartres. — 3° Deux cœurs offerts par les premières communiantes d'une institution de demoiselles de Chartres. — 4° Une grande médaille d'argent offerte par les enfants de la première communion de la paroisse d'X. en souvenir de leur pélerinage à N.-D. de Chartres. — 5° Un riche cœur offert par une famille de Chartres pour grâces spirituelles et temporelles.

Lampes. — 105 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de juillet, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre :* 63 pendant 9 jours, 22 pendant un mois, 1 pendant 2 mois, 4 pendant 6 mois, 1 pendant un an. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 3 pendant un mois, 1 pendant six mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph ;* 3 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus :* 1 pendant 9 jours, 1 pendant un mois, — *Dans la chapelle de Sainte Anne :* 1 pendant 9 jours, 2 pendant un mois (Dans le nombre de ces lampes, 40 environ ont été demandées depuis huit jours pour des militaires).

Recommandations, neuvaines de prières et cierges. — Plusieurs centaines de militaires de diverses contrées de la France ont été recommandés à N.-D. de Chartres depuis la déclaration de la guerre. Chaque jour les Clercs de Notre-Dame font des prières spéciales pour tous les soldats recommandés.

Consécration des petits enfants. — 20 nouveaux inscrits, dont 8 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois de juillet, 284.
Nombre des visiteurs pour les clochers : 675.
Nombre des visiteurs de la Crypte (après les heures des messes) : 940.
De plus notre Crypte a été visitée par plusieurs centaines de soldats en passage dans notre ville.

— Les Directeurs des Clercs de Notre-Dame se sont engagés, pour toute la durée de la guerre, à dire, chaque semaine deux messes pour les soldats de l'armée française : la première, le mercredi, à 8 heures, à l'autel de Saint-Joseph dans la Crypte ; la seconde le samedi, également à 8 heures, à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre. La première de ces messes a été dite le mercredi 20 ; chaque fois nous remarquons beaucoup d'assistants. A l'issue du Saint Sacrifice, on récite la prière suivante :

« O Notre-Dame de Chartres, forte et terrible comme une armée rangée en bataille, que de fois vous avez sauvé la France dont vous êtes la céleste gardienne ! Vous la sauverez encore ; vous la sauverez toujours. Bouclier du soldat, protégez vos frères au milieu des périls, assistez les mourants ; secourez nos blessés. Calmez les inquiétudes de tant de familles qui vous invoquent ; soutenez dans leurs chagrins tant de mères séparées de leurs enfants ; rendez à tous la paix et la sécurité. Nous servirons fidèlement Jésus dans notre patrie de la terre, et nous irons vous bénir dans notre patrie du ciel. Ainsi-soit-il. »

Rien ne pouvait mieux nous exciter à prier aux intentions ci-dessus exprimées, que la conduite des soldats de Chartres avant leur départ. Le 7e cuirassiers a quitté notre ville le samedi 23. La plupart avaient témoigné une grande confiance en Notre-Dame ; presque tous avaient sollicité des médailles, on en a distribué en pleine caserne ; un bon nombre sont venus s'agenouiller au sanctuaire de Marie et mettre un

cierge devant les Madones ; nous en avons vu se confesser et recevoir le scapulaire. Au moment où ils montaient en wagon au milieu d'une foule immense qui les saluait par des signes de sympathie, plusieurs demandaient encore des médailles et se les faisaient attacher sur la poitrine; le respect humain était loin. On se sentait à un de ces moments où la foi se réveille et s'exprime en toute liberté. Nous nous souviendrons de cet édifiant spectacle, excellente leçon pour certains vils journalistes parisiens qui voudraient si bien ridiculiser la religion et décatholiciser la France.

Retour de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres dans sa ville épiscopale. — Monseigneur l'Evêque de Chartres est rentré dans sa ville épiscopale le lundi 25 juillet, à 7 heures et demie du soir. Le clergé de la cathédrale, des différentes paroisses et des séminaires s'était rendu au devant de Sa Grandeur; une masse compacte de spectateurs remplissait les avenues de la gare. Une expression de bonheur rayonnait sur tous les visages; on allait recevoir le représentant de Pie IX, et ce représentant était pour tous un Pasteur, un Père bien-aimé. Monseigneur a paru; aussitôt il est conduit processionnellement à la cathédrale; les enfants de Marie, les députations des communautés, les élèves du Petit Séminaire, les clercs de Notre-Dame, les ecclésiastiques défilent à la suite de leurs bannières respectives, au chant du psaume *Benedictus* que couvrent les sons bruyants du bourdon de Notre-Dame. A peine Monseigneur a-t-il franchi le seuil de la basilique, que M. l'abbé Barrier, vicaire-général, lui présente l'eau bénite et l'encens et lui adresse les paroles suivantes :

A votre départ pour la ville éternelle, nous formions les vœux les plus ardents pour votre heureux retour ; nous conjurions le Dieu tout puissant et miséricordieux de vous ramener dans votre diocèse avec la paix, la santé et la joie. Nos prières ont été exaucées ; nos vœux sont accomplis ; nous avons l'ineffable consolation de revoir, après une si longue absence, notre bien-aimé Pontife.

Que Dieu en soit mille fois béni ! soyez béni vous-même, Monseigneur. Aujourd'hui plus que jamais, il convient de dire que vous venez au nom du Seigneur. *Benedictus qui venit in nomine Domini*. C'est en ce nom sacré que vous êtes allé à Rome combattre le bon combat, et défendre avec vos collègues dans l'épiscopat la cause de la vérité et du droit si tristement attaquée de nos jours. C'est en ce même nom que vous venez nous apporter les saintes décisions et les jugements irréfragables du vénérable Concile du Vatican. Nous les acceptons avec une parfaite docilité, avec une entière soumission d'esprit et de cœur.

Votre clergé, Monseigneur, s'est tenu dans une humble et modeste expectative ; plein de confiance dans la sagesse des évêques assistés par le Saint-Esprit, leur laissant le soin et le privilège qui leur appartient de décider ce qui concerne les grands intérêts de la foi. Aujourd'hui, il n'a qu'un seul et même esprit pour croire, une seule et même voix pour acclamer ce qu'a défini le Saint Concile, et ce qu'a proclamé la bouche vénérable de l'auguste Chef de l'Église.

Le privilège divin du docteur universel, du suprême pasteur des âmes est assuré de manière à ne plus laisser lieu à la plus légère incertitude.

Ce dogme qui n'a rien de nouveau que la sanction solennelle d'un Concile œcuménique, loin d'infirmer, ne fera que fortifier et accroître notre respect pour le pieux et sage Pontife que Dieu dans son infinie bonté a donné au diocèse de Chartres.

Oui, Monseigneur, je le dis au nom du vénérable Chapitre de notre cathédrale, au nom du clergé de votre ville épiscopale, au nom du clergé tout entier de votre diocèse, notre dévouement, notre amour filial vous sont acquis. Nous voulons vous demeurer unis par des liens encore plus étroits ;

nous voulons vous adoucir, autant qu'il dépendra de nous, la charge de votre auguste et pénible ministère. Au milieu des fléaux qui se déchaînent en ce moment, nous sentions le besoin d'avoir au milieu de nous notre chef, notre guide et notre père. Il nous semble, Monseigneur, qu'avec l'appui de vos conseils et de vos exemples, nous serons plus forts pour traverser les épreuves du temps présent, et pour travailler avec plus de succès à cette grande œuvre du Seigneur, qui ne doit avoir son terme et son dénouement que dans la bienheureuse éternité.

Sa Grandeur remercie M. le Vicaire-Général par quelques mots aimables et se rend de suite à la grande chaire pour saluer la nombreuse assemblée et lui faire part de ses sentiments. Pendant la marche l'orgue fait entendre une large harmonie; les accords de l'instrument ont fait place à un majestueux silence; et Monseigneur prend la parole. Pourquoi la sténographie n'est-elle pas venue à notre secours pour nous traduire un discours si utile et dont nous ne pouvons donner qu'une très-rapide analyse?

S'adressant au clergé et aux fidèles de sa ville épiscopale, Monseigneur leur a témoigné le bonheur qu'il goûtait en se retrouvant au milieu d'eux. Puis résumant en quelques mots les occupations du concile : « Qu'avons-nous vu à Rome, dit le prélat et qu'y avons-nous fait? — Nous y avons vu l'Eglise représentée par le Vicaire de Jésus-Christ et par les successeurs des Apôtres. — Qu'y avons-nous fait? Nous avons raffermi la foi, repoussé les ennemis de l'Eglise, condamné les erreurs. Nous nous sommes rattachés d'une manière plus étroite au Souverain Pontife en proclamant comme dogme une vérité reconnue de tout temps, mais devenue de foi depuis quelques jours seulement. Maintenant y refuser sa croyance, serait encourir la note d'hérésie. Nous nous sommes de plus occupés de la jeunesse en qui résident les espérances de l'avenir.

Que doivent faire les fidèles de leur côté — se tenir étroitement unis à leur évêque. Pour moi, mes frères, je suis lié très-intimement à la chaire de Pierre. En nous y fixant, nous ne saurions nous égarer. Voilà, mes frères, ce que vous êtes obligés de faire. Repoussez loin de vous toutes les insinuations perfides qui voudraient vous entraîner hors de la vraie voie. — Efforcez-vous aussi de vous retremper dans la foi, et manifestez-la par des œuvres afin de ne pas paraître devant Dieu les mains vides de mérites.

Monseigneur termine par des remerciements adressés au clergé de la ville et du diocèse ainsi qu'à tous ses diocésains, et sa voix émue annonçant les bienfaits d'une bénédiction apostolique implora les grâces du ciel sur tous ceux que Dieu lui a confiés.

Sa Grandeur se rend ensuite au pied du maître-autel où va commencer le salut. L'*Adoremus*, un imposant *Tu es Petrus* et le *Tantum ergo* sont chantés par les élèves de la Maîtrise et du Petit-Séminaire réunis. Après avoir donné la bénédiction du Saint-Sacrement, Sa Grandeur va prier au sanctuaire de la Vierge du Pilier, Notre-Dame de Chartres, que nous remercions avec lui de son heureux retour en chantant le *Magnificat*.

Le *Te Deum* est entonné et tout le cortége s'achemine vers le palais épiscopal dans l'intérieur duquel devaient s'échanger les dernières salutations. C'est en ce moment qu'à la surprise des assistants, les Clercs de Notre-Dame ont entonné un chœur préparé pour la circonstance en l'honneur du Pape Infaillible et de notre Evêque dont notre feuille avait publié la doctrine sur l'Infaillibilité avant la Définition, doctrine toujours conforme à celle de l'Eglise. L'assemblée s'est dissoute en répétant les acclamations suivantes : Vive Pie IX! Vive Monseigneur!

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. La jeune fille pour qui je vous demandai des prières est entièrement rétablie. Reconnaissance à Notre-Dame!
(Sœur L. de T. diocèse de Chartres)

2. J'avais pris un engagement envers N.-D. de Chartres à l'occasion du terrible fléau de la grêle qui a ravagé les champs voisins des miens et épargné ma propriété; plein de reconnaissance envers Celle que j'aime tant à prier, je viens m'acquitter de ma promesse.
(v. cultivateur du diocèse d'Orléans).

3. A peine la neuvaine a-t-elle été commencée qu'une lueur d'espérance est venue ranimer nos cœurs affligés. Au moment où la malade paraissait être aux portes du tombeau, on remarqua dans sa position un changement extraordinaire que l'on attribua à l'intervention de Notre-Dame de Chartres. Aujourd'hui la malade bien reconnaissante pour une telle amélioration de santé, consacra son enfant à N.-D. et le voua aux couleurs. (D. de P. diocèse d'Orléans).

4. Arrêté par une enflure aux pieds, qui résultait d'un excès de fatigue, je me sentais obligé de me faire remplacer pour mon service. J'eus alors la pensée de faire une promesse à Notre-Dame de Chartres, en lui demandant qu'elle m'aidât à continuer mon travail sans interruption. Je n'avais pas fait cent pas qu'il m'est venu l'envie de ne plus marcher boiteux; et mon enflure et ma douleur ont diminué sensiblement. Avant-hier ayant eu un surcroît de travail, j'ai pu marcher d'une vitesse de six kilomètres à l'heure et pendant trois heures et quart. J'envoie aujourd'hui mon offrande et j'espère que l'accomplissement de mon vœu fera disparaître les dernières traces de mon mal. (Un facteur du diocèse de Cambrai).

5. Le petit garçon que j'avais recommandé par un télégramme aux prières des Clercs est hors de danger; cet enfant était consacré à N.-D. de Chartres (D. M. de S. diocèse de Moulins).

6. Il y a un peu plus de six semaines, je vous demandais une neuvaine pour ma bonne mère, gravement malade et souffrant extrêmement. Aujourd'hui, je vous prie de faire commencer une seconde neuvaine pour remercier la très-sainte Vierge d'avoir exaucé nos prières. Votre lettre, Monsieur, avait déjà relevé notre courage, et nous avait inspiré une grande confiance. Nous vous remercions des quelques bonnes paroles que vous daignâtes nous adresser; elles nous aidèrent à attendre l'effet de la protection de Marie. Depuis bientôt un mois nous sommes exaucées. Daigne notre puissante protectrice nous continuer ses maternelles bontés!
E. B. de V. diocèse de St-Claude).

— La retraite ecclésiastique commencera à Chartres, le dimanche 21 août. Elle sera prêchée par le R. P. Vernoy, supérieur des Prêtres de la Miséricorde de la maison de Bordeaux.

— On vient de nous annoncer le décès de M. l'abbé Silly, curé de Donnemain-St-Mamès, mort à l'âge de 78 ans. Ce bon vieillard était connu dans une grande partie du diocèse et dans les diocèses voisins pour des services rendus à beaucoup de malades. Que Dieu le récompense de ses bonnes œuvres!

— La fête de l'Adoration a eu lieu au Monastère de la Visitation, le 21; M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre, a donné un excellent sermon sur la sainte pratique de la communion fréquente.

— La fête prochaine aura lieu dans la chapelle des Religieuses Carmélites, le jeudi 18 août.

— La distribution des prix au Petit-Séminaire aura lieu le lundi 1er août, à 1 heure de l'après-midi; celle de l'Institution Notre-Dame, le jeudi 4, à 1 heure et demie.



AOUT 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Août 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

1er août, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

A partir de trois heures du soir, aujourd'hui 1er août jusqu'au coucher du soleil, demain 2 août, ind. plén. de la Portioncule à gagner pour tous les fidèles autant de fois qu'ils visiteront la chapelle de Sainte-Madeleine, dans l'église de Notre-Dame de sous-terre, à Chartres, et y prieront chaque fois selon les intentions du Souverain-Pontife. (La confession et la communion sont requises. La communion peut se faire le 2 août ou la veille ; la confession de tous les huit jours ou de tous les quinze jours suffit.

2, mardi. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tierçaires-Dominicains.

3, merc. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph. (j. au ch. des fid.)

4, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 3° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

5, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur ; 2° pour le scap. rouge; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 4° pour le rosaire.

6, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi (jour au choix des fidèles).

7, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu; — 3° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 4° pour le Rosaire; — 5° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois.

8, lundi. — Indul. plén. 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

9, mardi. — Ind. plén. 1° pour les Tertiaires-Dominicains ; — 2° pour avoir récité chaq. jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous.*

10, mercredi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité.

11, jeudi. — 1° pour les assoc. à l'archiconfrérie du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.); 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au ch. des fid.).

12, vend. — Ind plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

13, sam. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° **Pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indul. plén.**

et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg.; visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

14, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc. *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

15, lundi. — Assomption de la Sainte-Vierge. Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; 2° pour les associés de l'Archic. du saint et immaculé Cœur de Marie; — 3° pour le scapulaire du Carmel; 4° pour le scap. bleu; 5° pour les Tertiaires-Franciscains; — 6° pour le rosaire; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 2° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, indulg; — 9° pour les litanies de la sainte Vierge récitées chaque jour (visite).

16, mardi. — Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains; 2° pour les Tertiaires-Dominicains; 3° pour les associés à la Propagation de la Foi. (Elle peut être gagnée le jour de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave).

17, mercredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

18, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au ch. des fid.).

19, vend. — Ind. plén.: 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

20, samedi. — Ind. plén. 1° pour le rosaire; — 2° pour les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulgences, visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge.

21, dim. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

22, lundi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc. (j. au ch. des fid.).

23, mardi. — Ind. plén. 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

24, merc. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

25, jeudi. — Ind. plén. pour avoir récité chaq. jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

26, vend. — Ind. plén. 1° pour le scap. rouge; 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière; (jour au ch. des fidèles).

27, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc. comme au 13 août (jour au ch. des fid.).

28, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Franciscains; — 2° pour le scap. bleu.

29, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner, etc. comme au 13 août (j. au ch. des fid.).

30, mardi. — Ind. plén. pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

31, merc. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'archiconf. de St-Joseph (merc. au ch. des fidèles).

Pour les Chroniques et Extraits : L'abbé GOUSSARD,
Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. GOUVERNEUR.

Quatorzième année.
9e NUMÉRO — SEPTEMBRE 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

ÉLISABETH CANORI-MORA

DAME ROMAINE DU TIERS ORDRE DES TRINITAIRES DÉCHAUSSÉS (1).

Nous ne saurions mieux démontrer l'efficacité de la prière, et l'effet tout puissant sur le cœur de Dieu, des immolations volontaires, offertes pour détourner les châtiments que méritent les pécheurs, qu'en faisant connaître la vie admirable d'*Élisabeth Canori-Mora :* sainte et courageuse victime qui souffrit les plus effroyables tourments, afin de jeter le contre-poids de ses sacrifices héroïques, dans la balance où se pèsent nos iniquités.

Élisabeth Canori naquit à Rome le 21 septembre de l'année 1774, de parents respectables qui l'élevèrent avec un soin tout particulier.

Douée d'une extrême sensibilité, d'un esprit vif, enjoué; d'un caractère aimable, complaisant, elle n'avait qu'à se montrer pour exciter les plus affectueuses sympathies.

L'adversité vint bientôt ajouter une trempe virile à ses douces

(1) D'après sa vie, traduite de l'Italien, et approuvée à Rome par l'assesseur de la Sacrée Congrégation des rites et le maître du Palais apostolique.

vertus; son père perdit une partie considérable de sa fortune. Les privations qui en furent la suite étaient d'autant plus sensibles aux *Nori*, qu'ils avaient toujours vécu dans l'aisance. La petite Elisabeth était pour ses parents l'ange de la consolation; ils ne pouvaient en effet songer à se plaindre de ce qu'ils avaient perdu, quand ils voyaient le trésor que Dieu leur laissait en leur donnant une fille si accomplie.

Afin de développer encore ses heureuses dispositions, une personne de la famille offrit à ses parents de payer sa pension et celle de sa sœur Benoîte, au couvent des dames Augustines de Cascia. Élisabeth y reçut de grandes faveurs du Ciel; aussi éprouva-t-elle un vif chagrin quand, par raison de santé, on la retira de cette pieuse retraite...

Les années, en se succédant, n'apportaient que des complications aux affaires de sa famille : la mésintelligence régnait parmi ses frères dans la gestion de la fortune, et enlevait aux relations intérieures cet abandon et cette suavité, fruits précieux de la concorde et de l'union. La jeune fille, gémissant de son impuissance à ramener la paix au milieu des siens, et se sentant vivement portée vers le silence et la solitude du cloître, résolut avec sa sœur de se faire religieuse; le Seigneur qui avait sur elles des vues différentes, permit que Benoîte seule fût acceptée dans l'ordre des Oblates de Saint-Philippe de Néri.

Élisabeth, voyant s'évanouir ses espérances et désirant rompre avec les chagrins domestiques, songea à se marier ; plusieurs partis se présentèrent, son choix tomba sur Cristophe Mora dont la famille était en grande estime à Rome. Lui-même exerçait avec talent la charge d'avocat et jouissait d'un patrimoine considérable. Ils reçurent la bénédiction nuptiale le 10 janvier 1796. Élisabeth était âgée de 21 ans.

Les somptueux appartements, et toutes les délices des favorisés de la fortune que le nouvel époux procurait à Élisabeth, étaient bien capables de flatter son esprit et de tourner son cœur vers les jouissances terrestres : heureusement le Seigneur veillait sur sa servante. Les joies qu'elle goûtait furent bientôt empoisonnées par la jalousie de son époux, qui le porta à lui interdire presque toute communication extérieure, même avec ses parents ; elle resta dans cet état de peine et d'affliction l'espace de 10 mois.

Après la naissance de leur premier enfant, Christophe laissa plus de liberté à sa patiente compagne; mais elle acheta bien

cher l'allégement de ses chaînes. L'avocat se jeta dans de folles dépenses, et, par sa mauvaise conduite, vint remplir d'amertume son cœur si tendre et si dévoué.

Le père de Christophe crut tout arranger en assignant au jeune ménage un étage au dessus du sien dans sa propre maison; Élisabeth quitta, sans murmures comme sans regrets, sa magnifique demeure du palais *Vespiniani*; mais le bonheur n'était pas pour elle une fleur de saison, elle retrouva dans cette nouvelle demeure les mêmes sujets de tristesse. La naissance d'une charmante petite fille vint pourtant jeter sur cette famille un rayonnement de joie qui fut bientôt voilé sous d'épais nuages.

Élisabeth, consumée par le chagrin, tomba dangereusement malade; guérie d'une manière inespérée, elle sentit que la reconnaissance lui imposait le doux et rigoureux devoir de se donner entièrement au Seigneur. Elle rompit donc avec le monde, ce qui lui attira une désapprobation générale. Les railleries dont elle était l'objet lui furent si sensibles que sans une protection directe de *Marie* elle n'aurait pu, disait-elle, en supporter le piquant aiguillon. Dans la matinée du 7 septembre 1803, cette bonne mère lui apparut tenant dans ses mains une colombe resplendissante qui avait sous les ailes l'impression des clous ensanglantés de N.-S., et envoyait des rayons de feu. Un de ces rayons perça le cœur d'Élisabeth : la douleur qu'elle éprouva de cette blessure mystique lui fit perdre l'usage de ses sens. Revenue à elle, la servante de Dieu se trouva entièrement changée : et, tout embrasée de charité et de ferveur, elle répétait dans l'extase de sa foi : « Tu as vaincu ô saint amour, tu as vaincu! »

Malgré les lumières surnaturelles dont elle était inondée, l'humble Élisabeth se reconnaissait impuissante à former l'âme de ses filles chéries; aussi les consacra-t-elle un jour d'une manière solennelle à la T.-S. Vierge, lui abandonnant tous ses droits sur elles, et déclarant ne vouloir agir désormais qu'à titre de curatrice : depuis ce moment elle rappela souvent à ses filles qu'elles étaient les enfants de *Marie*.

Anne l'aînée désirant s'établir, Elisabeth, après avoir longtemps consulté Dieu dans la prière, connut intérieurement qu'elle était appelée au mariage, et lui procura un établissement avantageux. *Lucine* la seconde, témoignant au contraire un vif attrait pour l'état religieux, la pieuse mère, bien loin de l'en détourner, l'aida par de sages conseils à correspondre aux desseins provi-

dentiels. (1) La vocation religieuse, chose grande et sainte que bien des parents hélas! s'efforcent non d'éprouver, ce qui serait d'une prudence toute chrétienne, mais d'arracher du cœur de leurs enfants, les jetant eux mêmes dans un milieu de dissipations et de vanités!

Le Seigneur fit comprendre à Elisabeth combien il était outragé par une telle conduite, en lui montrant, pendant une nuit de Noël l'enfant Jésus dans sa crèche tout couvert de sang : en même temps le Seigneur lui révéla que cette effusion sanglante était causée par ces parents qui persécutaient Jésus à sa naissance dans le jeune et tendre cœur de leurs enfants.

Malgré les privations et les sacrifices de tous genres que s'imposait depuis tant d'années la servante de Dieu, elle ne put améliorer les affaires de son mari. Une faillite était prévue, imminente; elle arriva au préjudice des membres de la famille, dont plusieurs rejetèrent sur l'innocente Elisabeth les déplorables effets de la mauvaise gestion de Cristophe Mora. Que faisait cependant cette épouse dévouée? Elle vendait tout ce qu'elle avait de précieux et se présentait chez les créanciers de l'avocat, les conjurant de se contenter, pour le moment du moins, des faibles à-comptes qu'elle leur apportait. Afin de supporter le poids de ces démarches humiliantes, elle portait sur son cœur un Christ, le bouclier du chrétien : « sans la pensée du *méprisé* d'Hérode et des soldats du prétoire, je n'aurais pu remplir, disait-elle, la rude tâche que je m'étais imposée. » On le voit, les saints ressentent aussi les révoltes et les défaillances de la nature ; seulement ils les surmontent, tandis que trop souvent on se laisse dominer par elles. Un *saint* n'est point un être impassible ; mais, fort du secours de Dieu sur lequel il s'appuie uniquement, il est l'homme de la prière, de la lutte, de la victoire ; et c'est parce qu'il a *vaincu* qu'il est éternellement couronné.

La longue chaîne des épreuves qu'eut à subir la sainte femme va maintenant se dérouler sans interruption à nos yeux. Chaque anneau s'entrelace, se rejoint et, en passant de l'un à l'autre, on se demande lequel devait la faire souffrir davantage? A cette question le cœur s'émeut, l'esprit se trouble et demeure comme interdit. Maltraitée par son époux ; par une de ses belles sœurs, qui ne craint pas de frapper ses enfants — Quelle douleur pour une mère! — réduite dans la maison au rôle de simple servante ;

(1) *Procès ord. Rom , p. 284* et suivantes. La cause d'*Élisabeth Canori-Mora* est introduite en Cour de Rome.

chargée des offices les plus abjects; forcée, à la mort de son beau-père de quitter le toit de la famille et de chercher une demeure dont le prix augmente sa gène extrême, elle a de plus la douleur de voir son mari faire partie de l'une de ces sociétés secrètes qui machinent dans l'ombre la ruine de la société.

Avertie par le Seigneur que, s'il n'abandonne pas ses *frères* dans l'iniquité, la justice Divine lui ménage un châtiment exemplaire, elle le conjure de rompre ses coupables liens... il s'y refuse... le malheureux apprend bientôt par lui-même le danger auquel il s'expose. Un de ses complices l'attend un soir dans une rue écartée dans le but de le poignarder au moment où il passera. Le voyant venir, il s'élance sur lui prêt à le frapper de son arme. Mais en même temps le Seigneur disait à Elisabeth : « Va, et avec ton esprit sauve ton mari qui est sur le point de recevoir un coup mortel. »

Aussitôt le furieux demeure impuissant et Christophe échappe ainsi à une mort certaine. Nous touchons ici à cette phase merveilleuse de la vie d'Élisabeth où l'élément surnaturel, prenant en elle ce développement qui rend l'âme souple et docile sous l'action divine, lui fera contracter une étroite alliance avec son Bien-Aimé, et la rendra capable des plus héroïques sacrifices.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro.)

LA RELIGION AU CAMP ET SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

Dernièrement on a entendu des émeutiers s'écrier dans les rues de la capitale, avec une insultante ironie : « Les curés à la frontière!! » On pouvait leur répondre : Oui, les curés peuvent s'y rendre car ils y sont traités avec un respect affectueux par nos soldats qui, à la veille du danger, s'inclinent pieusement sous leurs bénédictions; mais des émeutiers on n'en voudrait pas à la frontière, on n'en veut nulle part, parce que personne n'en attend du bien. Les hommes de Dieu ne manquent jamais là où l'on fait appel à leur dévouement; bien plus ils devancent cet appel et ils ne se plaignent que d'une chose, c'est qu'il se trouve sur terre des hommes presque incapables de comprendre un prêtre, vu qu'ils ne comprennent pas Jésus-Christ, dont le prêtre continue les œuvres et doit rappeler les vertus. La crainte du danger n'a point détourné nos aumôniers du poste assigné à leur ministère et l'annonce trop prématurée, il est vrai, de la mort d'un ecclésiastique, que l'on disait tué récemment sur le champ de bataille en assistant un blessé, n'a point empêché bien d'autres aumôniers de demander à s'immoler pour le service des âmes parmi les combattants. Quant à nous qui, sur la montagne comme

Moïse, prions pour Israël luttant dans la plaine, quelle pensée nous console plus que celle-ci : les ministres du Seigneur sont là-bas pour bénir nos frères. Les mères chrétiennes surtout souffrent moins en s'attachant à cette pensée. Celles qui avaient demandé avec larmes la conversion de leurs fils avant le départ, se persuadent avec raison que le canon est un excellent prédicateur et qu'à moins d'être atteints inopinément par les premiers projectiles, il est difficile aux jeunes gens pieusement élevés, de fermer l'oreille à la voix du Dieu bon qui tourmente la conscience et provoque le repentir. Que de merveilles de la grâce ne nous rapportent pas les notes particulières des prêtres, qui ont rempli les fonctions d'aumôniers de régiments en différents pays depuis quelques années. Nous avons feuilleté les correspondances imprimées des missionnaires qui se trouvaient aux guerres du Schleswig Holstein en 1864, puis à celles d'Amérique en 1861 et en 1862. Le mouvement religieux que dépeignent ces lettres dans des armées en partie composées de protestants et de mauvais catholiques, montre le doigt de Dieu, si désireux de guérir les âmes. Nous reproduirons ici quelques passages bien propres à nous encourager à la prière pour nos soldats français.

« Que le Seigneur soit béni, qui fait servir un aussi grand mal que la guerre à ses desseins de bonté et de miséricorde! Lui seul avec ses Anges connaît tous les fruits de salut qui s'opèrent ici..... Tous les jours, après midi, des troupes de 50, 100 et même 200 soldats se présentent à notre quartier. Ordinairement, nos hommes attachent leurs casques à la haie qui entoure notre ferme, et se préparent à la confession..... là un capitaine catholique enfonce son épée en terre pour servir d'appui à l'aumônier et se met à genoux pour se confesser à la tête de sa compagnie; et le prince généralissime (protestant), voyant ses soldats assister à la messe, se confesser dans un grenier ou même en plein air, avant le combat, ne peut s'empêcher de proclamer hautement que, dans ces moments critiques, il est bien doux pour un soldat d'être catholique et de se voir entouré de tant de secours et de charité (Schleswig).

» Je me suis procuré une clochette, dit un aumônier de la guerre des États-Unis, et chaque matin, avant la messe, je l'agite avec force pour qu'on l'entende dans tout le camp. Après cela vient qui veut, personne n'y est obligé. On y voit d'ordinaire la moitié du régiment, et le dimanche il y est presque tout entier. A la fin de la journée, quand les exercices militaires sont terminés, je récite la prière du soir. Je viens de préparer à la communion 400 soldats appartenant à divers régiments. » (Fort Albanie — Etats-Unis).

« L'un des soldats assez avancé en âge, avait particulièrement attiré mon attention par un air de componction profonde et concentrée. Je le rencontrai, et j'engageai conversation avec lui. Je lui demandai s'il n'avait pas conservé quelque pratique de dévotion envers la Sainte Vierge : « Oui, Père, me répondit-il; quoique j'aie été plusieurs années sans remplir mes devoirs religieux, je n'ai jamais laissé passer un seul jour sans réciter quelques prières en l'honneur de la Sainte Vierge. — Eh bien! vous voyez aujourd'hui comment cette bonne Mère a fini par vous ramener. — Oui, mon Père, me dit-il, je le vois, » et il se mit à sangloter. De mon côté je ne pus retenir mes larmes à la vue de ce nouveau prodige de la Mère de miséricorde. » (Baltimore).

« Pendant que j'étais à la recherche des blessés pour leur administrer les derniers Sacrements, dit encore un missionnaire d'Amérique en 1862, je rencontrai un soldat irlandais qui avait autour de son cou un scapulaire, une médaille et un crucifix. Il priait avec beaucoup de

dévotion. Dès qu'il m'aperçut : « Mon Père, me dit-il, ne perdez pas votre temps avec moi. Car je suis préparé à mourir. Allez plutôt à la recherche d'un protestant, mon ami, qui vient de recevoir une blessure mortelle, et qui désire se faire catholique. » Je pris aussitôt la direction que le soldat irlandais venait de m'indiquer. Au bout de quelques instants, je trouvai le pauvre jeune homme baigné dans son sang et près d'expirer. Sur ma demande s'il voulait mourir catholique : « Oh! oui, Père me répondit-il avec empressement. Je veux être baptisé et mourir dans la vraie Eglise. » Je me hâtai de courir à la grève et à défaut de vase, je trempai mon mouchoir dans la mer, puis je fis couler l'eau du salut sur le front du moribond. Je lui administrai ensuite l'Extrême-Onction, je l'instruisis et le consolai de mon mieux. Je me disposais à me séparer de ce cher enfant pour aller à d'autres : « Oh! Père, me dit-il, d'un ton suppliant, ne m'abandonnez pas. Tous les autres blessés sont catholiques : Ils savent comment il faut mourir. Mais moi, je ne le sais pas! » Je ne pouvais me refuser à de pareilles instances; je restai à côté de lui jusqu'au moment où j'eus recueilli son dernier soupir. » (Ile Santa-Rosa).

« Nos pères aumôniers avaient grand besoin d'auxiliaires. J'ai partagé leurs travaux pendant six semaines. Quelle joie de ramener des pécheurs en retard depuis dix, quinze et vingt ans, d'en préparer plusieurs à la première communion, et, le croirez-vous, d'en baptiser! Tel père a gagné, à lui seul, toute une brigade. » (Baltimore).

« Ce matin, à la pointe du jour, pendant que je disais la Messe, un courrier m'a remis à l'autel une dépêche me pressant de partir aussitôt pour administrer les blessés qui se mouraient. La messe terminée, je me hâte de monter à cheval. J'arrive à temps pour assister mes braves gens et les aider à bien mourir. L'un d'eux me disait : « Mon Père, hier soir je n'ai pas pu réciter mon chapelet, parce qu'on nous a fait partir avant la nuit. Mais à la place du chapelet, j'ai dit en route les litanies de la Sainte Vierge. (Camp Michigan).

— Combien de soldats français, partis vers l'ennemi après une bonne confession que leur genre de vie au village n'avait point semblé promettre, sentent renaître en eux la dévotion à Marie et sont capables des actes les plus pieux à l'insu même de leurs voisins de chambrée.

Et croira-t-on que le prêtre, harassé de fatigues par un si laborieux ministère, puisse céder à des raisons de prudence humaine pour s'arracher à une telle moisson des âmes? Un jour un aumônier semblant à bout de forces recevait d'un officier le conseil de prendre un congé. L'aumônier qui savait d'ailleurs ce conseil inspiré par une compassion vraie et non par le mépris de son apostolat, répondit simplement : « En quittant mon poste dans de telles conjectures, je croirais me déshonorer et manquer à mon devoir. « Et vous seriez, reprit vivement le colonel devant tous les officiers, vous seriez le premier prêtre catholique à infliger un pareil déshonneur à son Église. Vous viendriez à mourir, que vos os blanchis nous resteraient encore pour nous enseigner, à nous autres hommes, à faire notre devoir jusqu'à la mort! »

— Nous n'avons parlé jusqu'ici que des prêtres; que n'aurions-nous pas à dire si nous voulions décrire le rôle de la Religieuse? Une de nos Sœurs de charité a eu les jambes emportées par un boulet en vaquant à son office d'infirmière pendant un des récents combats. Comment refuser son admiration à ces humbles et saintes filles, autres représentants de la religion sur le champ de bataille? Lisons aussi sur ce sujet quelques phrases des lettres dont nous avons indiqué plus haut la source. « Les protestants émerveillés de voir que nos Sœurs

de charité ne sont pas, comme on le leur avait répété, de vieilles filles dégoûtées de la vie, viennent leur apporter de larges aumônes pour les soldats blessés, afin d'avoir l'occasion de les voir de leurs propres yeux et de s'édifier de cette charité si nouvelle pour eux. » (Schleswig-Holstein, avril 1864). — Et ailleurs: « Il y a telle ambulance desservie par les Sœurs de charité où la grâce a opéré des merveilles. Plusieurs centaines de blessés, tant protestants que catholiques, y ont vu s'ouvrir pour eux la porte du ciel. Gagnés d'avance par le dévouement et les soins maternels des bonnes Sœurs, ils ne manquaient pas de bien accueillir des conseils donnés avec autant d'adresse que de charité sur les graves intérêts de leurs consciences. « Bonne Sœur, disait le malade, je suis prêt à tout ce que vous voudrez. Vous avez eu soin du corps; je consens volontiers à ce que vous fassiez aussi du bien à mon âme. » Et là-dessus la Sœur se mettait à expliquer les principales vérités de la religion, puis, à défaut de prêtre, elle excitait à la contrition, et, au besoin, administrait le baptême. » (Baltimore, avril 1862).

— Les bulletins de la guerre qui nous préoccupe tant à cette heure constateront bien des faits de ce genre, nous en sommes sûrs. Outre les récits officiels qui prépareront à la postérité des matériaux pour l'histoire, il y aura les relations particulières contenant plus de détails intimes destinés à instruire sur l'œuvre du Seigneur par rapport au bien des âmes et à la gloire de la religion catholique, de cette religion qui, partout arbore le même drapeau et adopte la même devise: « Secours des Chrétiens, et surtout des blessés et des malheureux! »

Déjà les feuilles publiques s'accordent à dire que l'esprit religieux de l'armée française est admirable. Le sentiment chrétien, des troupes, dit le *Propagateur de la dévotion à Saint Joseph*, est si général dans les détachements avancés qui occupent nos villages des frontières que les prêtres des paroisses ne peuvent suffire à entendre les confessions. La maison des Rédemptoristes établie à Uterchen près Boulay (Moselle) a chargé huit de ses Pères de seconder le clergé séculier; et malgré tout leur zèle, prêtres et religieux peuvent difficilement répondre à tous les appels. Les Jésuites de Metz ont distribué plus de 40,000 médailles à nos braves soldats; 7 à 8000 scapulaires ont été donnés à Dôle, au passage des troupes. Une personne digne de foi, dit la *Semaine de Bayeux*, d'après une information très-sûre, affirme que les soldats du maréchal Mac-Mahon s'étaient confessés, avant la bataille de Reichshoffen. A la veille du 5 août, c'est-à-dire la veille même des affaires de Reichshoffen et de Wœrth une lettre écrite du camp où se trouvait le corps d'armée du maréchal Mac-Mahon, disait: « Rien n'a été négligé au camp de Strasbourg pour rappeler le soldat aux fortifiantes pensées de la religion; les ecclésiastiques de la ville s'y sont rendus avec empressement. Des conférences militaires sont prêchées, deux fois la semaine, par le R. P. Joseph, aumônier auxiliaire, dans la chapelle de l'hôpital militaire. Tous y courent, soldats valides et invalides; hier soir des turcos étaient massés auprès de la porte de l'édifice sacré. Plusieurs témoignèrent la disposition de se faire catholiques. Les soldats assistent en grand nombre à la sainte Messe chaque matin; plusieurs y communient et presque tous, avant de sortir de l'établissement, reçoivent le scapulaire avec les cérémonies prescrites. »

Un ecclésiastique s'exprime ainsi dans une lettre. — Hier un jeune sous-officier de Paris m'abordait: « Monsieur l'abbé, me dit-il, je n'ai plus été me confesser depuis ma première communion. Je ne puis ainsi partir en Prusse. » Et il tombe à genoux, dans la poussière du grand chemin... Quelques minutes après il se relève radieux. « Ah!

si ma mère, s'écrie-t-il, connaissait le bonheur de son fils! Maintenant je puis mourir... Adieu, Monsieur l'abbé et mille fois merci!... »

Qu'ils sont cruels pour leurs compatriotes, pour leurs frères, les journalistes impies et francs-maçons, qui veulent arracher du cœur des Français l'amour de la douce, de la bienfaisante religion de Jésus-Christ!

A. F. G.

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME AUX ILES GAMBIER

(OCÉANIE), PRÉDIT PAR UNE PYTHONISSE.

Un de nos compatriotes, missionnaire aux îles Gambier, a écrit au digne Supérieur de notre Œuvre, la lettre suivante qui n'est arrivée à destination qu'au bout de dix mois. Nous sommes heureux de pouvoir enfin l'insérer aujourd'hui.

Magareva (dit Gambier).

24 juin, 1869.

« Voilà 12 ans que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît, et c'est pour la première fois que j'en reçois deux numéros, mars et avril 1868. Notre-Dame de Sous-Terre nous rappelle un événement antérieur au christianisme, et elle me donne occasion de vous raconter des faits bien extraordinaires aussi, qui ont existé bien des années avant que nous n'arrivions à Magareva, le père François-d'Assise Caret et moi. Je veux vous parler de la fameuse Pythonisse, qui a prédit en des termes élevés l'établissement du christianisme dans nos îles, ainsi que de deux ou trois autres prêtres des idoles qui en ont dit également quelque chose.

Toapere (c'est le nom de cette fameuse devineresse) appartenait à la classe des *Hurumanus*, c'est-à-dire des plébéiens. De tout temps, même pendant son adolescence, au dire des anciens, elle a été de mœurs pures. Mariée en secondes noces, elle a eu beaucoup à faire pour ramener à l'ordre son mari débauché plus que d'autres. Elle est arrivée jusqu'à l'âge d'environ 30 ans, sans donner aucune marque de pythonisme, quand tout-à-coup on la vit comme sous l'inspiration d'un dieu. Le dieu, disait-elle, qui s'est emparé de moi, c'est *Teikatoura*, fils aîné du roi Napururé. Or un requin avait dévoré ce fils aîné du roi, un jour qu'il s'était offert à sa voracité à la suite d'une querelle qu'il avait eue avec son père, au sujet d'une personne qu'il voulait prendre pour femme, bien qu'elle ne fut pas de son rang.

Quand le vieux *Napururé* eut appris que *Toapere* était soi-disant obsédée par son propre fils, il voulut l'éprouver. Il se rendit à *Hakamaru*, île qu'habitait la nouvelle Pythonisse, et l'une des quatre de l'archipel. Là, en présence de *Toapere* il se mit à proposer un cas que lui seul et son fils connaissaient. « Si c'est toi, mon fils, dit-il, qui parles par la bouche de *Toapere*, dis-moi où tu as caché l'ancre de mon radeau royal. » — Allez, lui répondit Toapere, vous le trouverez dans le bourbier qui se trouve à *Tai-o-ahuokura*. Le vieux roi se hâta de revenir dans la grande île pour vérifier le fait, et il trouva son ancre à l'endroit indiqué. Alors il résolut d'aller

chercher la Pythonisse pour lui faire rendre les honneurs dûs aux *Tahuras* (prêtres des idoles) et aux *hakaratas* (devins). Il monta donc sur son radeau royal avec tous les *Tahuras* de la grande île et le chœur des chants sacrés appelés *rogoroges*. Chemin faisant, on battait du tambour, appelé *Toamiru*, et on débitait mainte légende en l'honneur des Dieux. Le vieux roi fit placer *Toapere* sur un trône, la déclara *Tapu*, c'est-à-dire séparée des profanes, défendit à son mari d'approcher d'elle et fixa sa demeure près de la sienne, avec des gardiennes d'un certain âge, pour veiller autour d'elle jour et nuit.

Arrivons maintenant à ce qu'il y a de tout à fait extraordinaire dans l'histoire de cette Pythonisse. Tandis qu'une autre prêtresse et ventrilogue pèrorait pour les Dieux et la dissolution des mœurs, *Toapere*, elle, parlait de leur chute comme devant arriver bientôt et annonçait qu'il allait être prêché une nouvelle doctrine provenant des antipodes de la terre : *mei ha vahïki mai*. Or aucun navire n'avait encore touché à ces îles quand elle parlait déjà de la sorte. Elle ne pouvait donc pas avoir eu connaissance de ce qui se passait au delà de son horizon. Wilson s'était trouvé en vue des îles Gambier en 1777 ; mais personne, si l'on doit en croire nos chroniqueurs, n'était monté à bord et n'avait pu échanger avec lui des paroles. Un jour, elle annonça qu'il allait venir des navires, et qu'ils eussent à ne pas communiquer avec eux, parce qu'ils ne devaient pas être bons. Beechez, en 1824, et un autre navire marchand arrivèrent en effet, et ils eurent à démêler avec eux de rudes affaires. « Je vous avais bien dit, s'écria *Toepere* de n'avoir pas avec eux de communication ! Mais en voici *un* qui va venir ; celui-là est bon. Il y aura à bord deux hommes vêtus de blanc ; ce sont eux qui vont vous apporter la nouvelle doctrine. Oh ! que leur Dieu est grand ! Il s'étend dans la nuit et dans le jour : *toro ite po ! toro ite uo !* (c'est-à-dire dans l'autre monde et dans celui-ci). Sa lèvre supérieure s'élève jusqu'aux cieux, et sa lèvre inférieure descend jusqu'au fond des abîmes ! Ils arriveront devant moi, sans effort et par un beau jour de calme : *epue tahaga mai, ematagituharreki!* Ils se promèneront sur la grève et s'entretiendront avec vous continuellement et familièrement comme des amis : *ehakapopomarnate*. C'est ici (elle était alors à *Hakamaru*) qu'ils resteront d'abord. Ce ne sera que plus tard qu'ils iront à Margareva, la grande île. Oh ! que vous serez heureux avec eux ! Vous verrez tout cela, vous mes enfants, dit-elle en s'adressant à la jeunesse. Moi, je ne le verrai pas ! *Napururé* et moi nous seront morts alors ! Ce sera sous ton règne, ô *Naputeoa!* qu'ils arriveront. Puis, s'adressant de nouveau à tout *Hakamaru*, ce sera par eux et par vous que le règne de *Naputeoa* s'affirmera. *Matua* et *Makopunué* qui cherchent à se former un parti, ne seront pas rois. Avec ces nouveaux arrivés, vous aurez ici de la nourriture étrangère, et des animaux qui fouilleront la terre, et jusque dans vos fours. Vous vous réjouirez alors de toutes ces choses ; et, vous rappelant que je vous les ai prédites, vous reconnaîtrez la vérité de ce que je vous annonce aujourd'hui.

Une autre fois, et ceci se repéta assez souvent, *Toapere* se mit à crier ; battez le *tapa* (fabriquez-vous de l'étoffe en *papyrus*) revêtez-vous de vos plus beaux ornements ! Voici venir le bon navire ! Voici ces deux hommes qui doivent vous apporter la nouvelle parole. Ils vont arriver devant moi ! » Quand tous les préparatifs d'une fête étaient prêts, on lui disait : eh ! où est donc le bon navire? Elle ré-

pondait : « Ne vous ai-je pas dit qu'il ne devait arriver que quand *Napururé* et moi nous serons morts? »

Un jour encore on vit sa case se remuer, on entendit un bruit assez semblable aux roulements du tonnerre; puis comme la chute de quelque chose de lourd. Revenue à ses sens ordinaires, on lui demanda ce que c'était que tout ce bruit que l'on croit entendre. C'est la chute des Dieux de Magareva, dit-elle. Ils vont tomber par la puissance du grand Dieu des antipodes. Je ne verrai pas cela, moi mes enfants, mais vous le verrez, vous. Toutefois il n'y aura que les plus vaillants à le voir ; *kite a aretou! kite a teitama!* parce qu'auparavant il doit arriver des maladies qui enlèveront beaucoup de monde.

Ces deux locutions : *ils arriveront quand je serai morte; et ils arriveront devant moi*, devaient être pour ceux qui l'écoutaient une véritable énigme. Cependant ce fut le sept août 1834, sous le règne du jeune *Maputeoa*, après que diverses maladies eurent décimé ce peuple, que nous arrivâmes à Gambier, par un temps des plus magnifiques et à l'aide d'un léger et rafraîchissant zéphir. Nous mouillâmes, s'il vous plaît, et sans le vouloir en face du tombeau de *Toapere*.

Ce fut à *Ankèna* et à *Hakamaru* que nous commençâmes nos travaux apostoliques, mais nous étions plus souvent et plus longuement à l'île *Hakamaru*, à cause que c'était l'endroit qui promettait le plus pour l'acceptation de la divine parole. Ce n'est que plus tard que nous sommes allés à Magareva et *Taravaï*. Nous portions alors la soutane blanche que doit un jour porter notre ordre, et l'on ne dira pas que c'est pour faire accomplir la prophétie de la divineresse, puisque ce ne fut que longtemps après qu'elle nous fut racontée par une infinité de personnes, vieillards et jeunes gens. Au reste excepté la prêtresse *Moiako* qui prenait la défense des Dieux, comme je viens de le dire plus haut, tous les devins de cette époque n'avaient qu'une idée : des *navires* et un *nouveau Dieu*. L'un d'eux, qui vit encore, s'éveilla en criant : « *Meimann* (c'est le nom poétique de la grande île) *Voici que le pouvoir va passer au fils aîné de celui qui soutient la terre.* » Un autre nommé *Turueropo* courait la peuplade comme un possédé en prédisant des choses à venir. Il aborda le jeune Maputeoa, alors roi, et lui dit : « *Voici l'arrivée d'un grand Dieu et des étrangers! Matua, ton oncle sera ton serviteur! Ton pouvoir sera soutenu par ces étrangers. Tu revêtiras des habits fins et des vêtements brillants comme les nuages rouges du soleil levant!* » Aussi, la première fois que Grégorio Maputeoa mit un habit de drap et se ceignit d'une ceinture rouge, il s'écria involontairement : « Voilà bien ce que m'a prédit Teoruaopo ! » etc.

Agréez, etc.

F. Hon. Laval,
supérieur de la mission.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé LEGENDRE.

Le diocèse de Chartres vient de perdre un prêtre connu d'un grand nombre de nos abonnés. M. l'abbé Legendre (Jean Baptiste-Benjamin), premier vicaire de la cathédrale, est décédé dans la matinée du lendemain de l'Assomption, à l'âge de 46 ans. Sa santé, dont l'affaiblissement était progressif surtout depuis la mort de sa vénérable mère dont la ville de Chartres a admiré les vertus, a succombé enfin aux ravages

d'un cancer intérieur. Pour comprendre l'étendue des regrets que cause la perte de notre bien aimé vicaire, il suffit de se rappeler les œuvres principales qui ont marqué sa vie. Nous avons commencé à connaître M. l'abbé Legendre lorsqu'il sortit sous-diacre du séminaire de Saint-Sulpice pour professer la sixième au petit-séminaire de Chartres (1846). Tel il était alors, tel nous l'avons vu depuis : maître habile à trouver les moyens d'émulation pour ses élèves, prêtre ingénieux à provoquer, à encourager parmi les fidèles le zèle pour toutes les bonnes œuvres ; toujours homme d'initiative et de dévouement. En 1847, il fut nommé desservant de Santilly, en Beauce, et les trois ans de son ministère dans cette paroisse ont laissé de beaux souvenirs. En 1850, feu M. l'abbé Lecomte, alors curé de la cathédrale, le demanda et l'obtint pour vicaire ; il trouva en lui un collaborateur tel qu'il l'avait désiré ; les deux successeurs du saint curé que nous venons de nommer se sont plu également à rendre hommage aux talents, à l'activité et à l'esprit de foi de M. l'abbé Legendre, dont le travail incessant paraît avoir eu pour objets principaux : l'organisation et le développement de la Sainte-Enfance, l'établissement sur la base la plus large et la plus solide des catéchismes de persévérance, l'extension du culte de Notre-Dame de Chartres. Sur ce dernier point particulièrement nos éloges sincères, si chaleureux qu'ils puissent être, ne seront jamais qu'un faible écho de ceux qui ont été décernés au défunt par la population chartraine.

Membre de la Commission de la Crypte, il a su lui procurer, pour sa part, de précieuses ressources ; puis s'occupant spécialement de Notre-Dame du Pilier, il a contribué beaucoup à l'ornementation de son sanctuaire ; la Confrérie qu'il a fait connaître et aimer se souviendra de ses efforts et de ses succès.

Les personnes qui assistaient aux obsèques de ce digne ecclésiastique, et l'affluence était fort considérable, ont remarqué parmi les plus honorés du cortége, les Petites-Sœurs des pauvres et leurs vieillards ; sur tous ces visages pourquoi ces larmes ? pourquoi une telle expression de douleur ? C'est que M. l'abbé Legendre avait aimé à sanctifier ses dernières années en vivant au milieu des pauvres. Aumônier de l'asile des Petites-Sœurs, il y était regardé comme une seconde Providence ; par la multiplicité de ses soins pieux et par les preuves de sa générosité, il avait bien droit à l'affection de tous. C'est dans la chapelle de l'asile que, selon son désir, furent exposés ses restes jusqu'à l'heure de l'office funèbre, et les sanglots qui, pendant deux jours, entourèrent là sa dépouille, disent assez que le cœur sacerdotal de M. l'abbé Legendre avait été compris comme lui-même il avait compris le pauvre : *beatus qui intelligit super egenum et pauperem.* Monseigneur l'évêque, ses vicaires-généraux, le clergé de la ville et des prêtres de la campagne, parmi lesquels deux des anciens élèves du défunt, assistèrent à la cérémonie des obsèques. La présence d'une députation de la communauté de St-Paul non loin du respectable frère et des autres parents du défunt, nous rappelait la fondation de l'établissement dit de Notre-Dame-du-Riard, encore un monument qui restera à la mémoire de M. l'abbé Legendre et de sa famille au milieu de leur belle propriété de Châtenay. Une longue procession où paraissaient les bannières de Notre-Dame, se déroula dans les rues de la cité pour conduire au champ des morts le prêtre qui, surtout depuis le 31 mai 1855 et le 17 octobre 1860, a pu être appelé l'organisateur des processions comme des pélerinages en l'honneur de Notre-Dame de Chartres.

L'abbé Goussard.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Il n'y a plus à Rome en ce moment que 150 évêques environ; ils préparent les travaux pour les futures sessions. Le Saint-Père, dit-on, ne sortira pas de Rome cet automne. La maison de Castelgondolfo est du reste inhabitable. Tout ce qu'elle contenait en fait de mobilier en a été enlevé pour subvenir aux besoins des évêques. La santé du Pape est parfaite.

— Le 13 août a été tenue une congrégation générale en présence de cent trente-deux pères environ. Pendant la séance a eu lieu, au scrutin secret, l'élection de dix nouveaux membres de la Commission de Discipline destinés à remplacer les évêques absents. Parmi eux nous remarquons Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon.

— Le général Kantzler s'occupe, dit-on, d'élever des fortifications autour des portes de Rome comme en 1867. Ce sont les zouaves pontificaux qui occupent Civita-Vecchia. Tous les permissionnaires de l'armée pontificale sont rappelés. Cent vingt canadiens devaient partir; leur temps de service était expiré; ils restent. De plus deux cents canadiens sont en route, se dirigeant sur Rome.

(*Bulletin de Versailles*).

— Les aumôniers et les sœurs de charité se multiplient au service de nos armées. Des centaines de prêtres et de religieux font des instances pour aller affronter les fatigues et les dangers auprès de nos soldats. En même temps les évêques offrent les salles de leurs palais épiscopaux, leurs séminaires pour servir d'ambulances aux blessés; les Jésuites, Trappistes, Dominicains, Trinitaires, les Frères des écoles chrétiennes, font les mêmes propositions; c'est-à-dire que ceux qui sont constitués par vocation les hommes de la prière et de la paix, n'ayant pas le droit de verser le sang d'autrui, veulent s'exposer à recevoir la mort sans la donner aux autres, ou, du moins en restant dans leur pays, payer de leur personne pour le soulagement de leurs frères. Et c'est en ce moment même que les républicains du Corps législatif ont osé porter à la tribune les pétitions qui demandent que l'on incorpore dans l'armée les Séminaristes, les Frères, les Religieux, pétitions approuvées, soutenues bien entendu par toute la plèbe écrivassière des journaux destinés à tous les estaminets de France. C'était tout simplement ignominieux. Aussi le Corps législatif a fait justice de ces absurdes demandes. Il comprenait trop bien que nos républicains ne pensaient pas précisément à accomplir un acte patriotique; le contingent formé par les séminaristes et les religieux devait être de trop médiocre importance pour le nombre. Mais la haine de l'Eglise était au fond de ces réclamations; la Chambre l'a compris et sa décision n'a pas répondu aux désirs des prêtrophobes.

Nous n'avons point été surpris de ces singulières demandes. Quoi donc peut nous surprendre en nos tristes jours où nous voyons d'une part l'impie Voltaire, le plus fameux Prussien de France, comme on l'a appelé si justement à cause de ses louanges pour la Prusse et de ses invectives contre son pays, oui, Voltaire honoré il y a quelques jours d'une statue sur une place de la capitale; où nous voyons d'autre part *les plus ineptes calomnies* répandues sur le Saint-Père par des feuilles publiques qui finiront sans doute par choisir pour *épigraphe de chacun de leurs numéros* ces paroles de Voltaire leur patron : « *Mentons, mentons; il en restera toujours quelque chose.* »

Secours a l'armée. — Le Comité catholique de secours à l'armée, comité dont le siége est établi chez M. de Poussielgue, rue Cassette, 27, Paris, et dont les membres sont Mgr de Ségur, M. l'abbé de Girardin, plusieurs députés et conseillers d'Etat, etc., a déjà donné des

comptes-rendus de la distribution des aumônes reçues pour répondre aux besoins religieux en même temps qu'aux besoins matériels : l'Eglise qui s'occupe d'abord de l'âme, n'oublie pas le corps surtout dans des moments pareils.

Le département d'Eure-et-Loir a aussi son comité particulier de secours pour les blessés et les familles des soldats. Le *Journal de Chartres* publie les listes des souscripteurs; les aumônes sont reçues dans toutes les mairies et au secrétariat de l'Evêché. Un tronc pour les blessés est établi dans la cathédrale.

Vertu miraculeuse de l'Eau bénite et du Pain bénit. — Le R.P. Huguet vient d'écrire un charmant opuscule sur ce sujet. (Il se vend à Lyon, chez Gauthier, libraire, rue Mercière, 26. Prix : 15 cent. l'exemplaire. — 1 fr. 20 la douzaine. — 9 fr. 50 le cent.) Nous extrayons de ce petit livre deux passages qui suffiront pour en faire apprécier l'importance.

Eau bénite. «... Bien que la vénérable antiquité de l'eau bénite et la coutume de l'Église de l'employer dans presque toutes les bénédictions, et la vertu dont elle jouit de chasser les esprits immondes et de rendre vaines toutes les méchancetés et toutes les ruses de la perfidie satanique, d'éloigner tout ce qui peut compromettre l'incolumité ou le repos des hommes, de purifier l'âme des fautes légères et de procurer la santé spirituelle et corporelle, doivent en recommander de la manière la plus pressante l'usage aux chrétiens; toutefois, il est déplorable qu'au moment où la nécessité d'un si puissant secours est plus pressante, l'usage en soit presque partout négligé, ou du moins ne soit pratiqué par la plupart, ni avec la religion ni avec la foi qui conviennent.

« Elle a donc été excellente, nous n'hésitons pas à le dire, la pensée de rappeler aux fidèles la sainteté, la vertu et les avantages de cette eau salutaire, qui tient un rang si éminent parmi les sacramentaux, afin que les ayant présents à l'esprit, ils soient excités à en faire un usage plus fréquent et plus religieux. Comme Nous désirons ardemment qu'il en soit ainsi, Nous aurons soin d'encourager et de favoriser cet usage, même en y attachant le bénéfice des Indulgences. »

— On lit dans la *Vie de la Sœur Marie-Marguerite Bonetti,* Religieuse de la Visitation de Turin :

« Cent fois le jour elle prenait pieusement de l'eau bénite pour effacer ses fautes vénielles, et elle en bénissait toutes choses, surtout les remèdes qu'elle administrait aux malades. « — Mes enfants, leur « disait-elle, en leur présentant cette eau sanctifiée, tout cela sert « pour l'éternité, ce sont les charitables inventions que Notre-Seigneur « nous a données pour la gagner, c'est son sang précieux qui nous « les a méritées. »

Pain bénit. «... Les nombreux et éclatants miracles opérés par saint Bernard contribuèrent beaucoup au succès de ses travaux apostoliques. Pendant que ce saint Abbé était à Sarlat, ville épiscopale, après le sermon, le peuple lui apporta quantité de pains pour les bénir selon sa coutume, en faisant dessus le signe de la croix; il assura les assistants, pour marque de la vérité de ce qu'il leur disait et de la fausseté de la doctrine des hérétiques, que tous les malades qui mangeraient de ces pains seraient guéris. Le vénérable Godefroy, évêque de Chartres, qui était proche du saint, croyant que cette proposition était trop générale, la voulut modifier, ajoutant qu'ils

seraient guéris pourvu qu'ils en mangeassent avec une ferme foi. Mais le saint, dont la confiance en Dieu n'avait point de bornes, reprit la parole et dit : *Je ne dis pas cela, mais je dis absolument que tous les malades qui mangeront de ces pains seront guéris, afin que l'on connaisse par ce grand nombre de prodiges, que ce que nous annonçons est véritable.* Une promesse si authentique fut suivie de l'exécution; une infinité de malades furent guéris en mangeant de ces pains, et personne n'en mangea qui ne reçut la guérison. Ce grand événement fut un coup de massue qui écrasa presque tous les restes de l'hérésie.

— Nous recommandons également un livre intitulé : *Petit manuel de dévotion au Glorieux thaumaturge des Frères mineurs Saint-Antoine-de-Padoue*, par le R. P. Henry des Frères mineurs Capucins. (Lyon, chez Gauthier, 26, rue Mercière. Ce livre se vend 60 centimes au profit d'une bonne œuvre). Tous les tierçaires de Saint-François seront heureux de ce renseignement : Saint-Antoine est un des premiers patrons de l'Ordre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-Voto. — Un gros cierge d'un kilog. demandé par un soldat qui attribue à N.-D. de Chartres sa conservation dans les terribles combats du 6 et du 7 août. — 2. Une bague de mariage destinée à enrichir la Sainte-Châsse. — 3. Six nouvelles fleurs artificielles dont 2 pour N. D. du Pilier et 4 pour N.-D. de Sous-Terre. — 4. Plusieurs sommes de 10 et 12 francs offertes par des personnes désirant contribuer aux frais du riche tapis de N.-D. de Sous-Terre. (*Il reste encore quelques carrés à placer*). — 5. Un cœur en action de grâces de faveurs très-précieuses obtenues par l'intercession de N -D. de Sous-Terre. — 6. Une chaîne en or offerte par une pieuse dame de la Suisse.

Lampes. — 165 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois d'août, savoir : *Devant Notre-Dame de Sous-Terre :* 97 pendant 9 jours, 39 pendant un mois, 6 pendant 2 mois, 3 pendant 3 mois, 1 pendant 6 mois. — *Devant Notre-Dame du Pilier :* 2 pendant 9 jours, 1 pendant 1 mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph :* 8 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus :* 3 pendant 9 jours, 1 pendant un mois. — Devant l'image de la Sainte-Face de Notre-Seigneur, 1 pendant 9 jours.

Recommandations, neuvaines de prières et cierges. — Depuis le commencement de la guerre nous avons reçu de tous les points de la France un très-grand nombre de lettres. On a recommandé à N.-D. de Chartres plusieurs généraux, de nombreux officiers et sous-officiers, près de deux mille soldats ou gardes mobiles. Déjà nous avons reçu une dizaine de lettres d'actions de grâces.

Consécration des petits enfants. — 26 nouveaux inscrits, dont 10 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la Crypte pendant le mois d'août : 250
Nombre des visiteurs pour les clochers : 964.
Nombre des visiteurs de la Crypte (après les heures des messes) : 920.

(Pour les avis, les lampes, les neuvaines, les recommandations, voir la dernière page de la couverture).

— « Quel pieux aspect présente votre église ! » nous disait dernièrement une personne étrangère dans l'admiration de la cathédrale et de la crypte. L'impression sous laquelle parlait cette personne est en effet celle que paraissent ressentir ordinairement les visiteurs. Cette impression devait être bien plus vive depuis un mois en voyant l'affluence continue des fidèles qui viennent, souvent les larmes aux yeux, épancher leur cœur dans celui de la Vierge aux miracles. Les lampes et les cierges brûlent; les cœurs sont ardents; des parents inquiets, des conscrits et des soldats, se souvenant de leur éducation première et réveillant en eux-mêmes la confiance en Marie, des officiers venant parler à Notre-Dame de leurs espérances, puis la foule des pieux habitués, voilà ce que nous remarquons chaque jour devant nos deux madones. La fête de l'Assomption, les deux sanctuaires du pèlerinage ont été extraordinairement fréquentés. Nous avons été également bien édifiés du nombre et de la tenue recueillie de Messieurs les fonctionnaires accourus tous à l'office pontifical, bien qu'à cause des circonstances ils n'eussent reçu aucune convocation officielle. La quête a été faite au profit des blessés.
Dans l'après-midi a eu lieu la procession annuelle dite du Vœu de Louis XIII; la sainte Châsse a été portée dans les rues de la ville au chant des litanies. Au retour, entre les complies et le salut, M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre à Chartres, a donné un sermon fort pratique dont la matière était conforme à l'objet de la fête; triomphe et joies de Marie succédant à ses humiliations et à ses douleurs.

— Le prédicateur pour les deux jours auxquels est fixée l'indulgence de la Portioncule était cette année M. l'abbé Pauger, aussi vicaire de Saint Pierre. Sa parole pieuse et sympathique a excité les âmes à la prière pour le soulagement de nos chers défunts.

— C'est le 31 juillet que Monseigneur l'Evêque de Chartres a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse un mandement qui ordonne des prières pour le succès de nos armes pendant la guerre. Depuis cette époque Sa Grandeur a donné un nouvel avis pour multiplier les exercices publics dans le même but. A la Cathédrale, la sainte Châsse a été exposée le matin jusqu'après la messe du Chapitre pendant une neuvaine; depuis la fin de la neuvaine, on continue de dire une messe chaque matin à 7 heures et de donner le salut chaque soir.

La prière a N.-D. de Chartres en temps de Guerre. — En lisant les dépêches attristantes de la seconde semaine d'août un soldat disait à ses camarades en montrant la porte de l'église de La Couture au Mans : « Mes amis, voilà une église, ce que nous avons de mieux à faire, c'est d'y aller prier pour nos camarades de là-bas et pour nous qui irons peut-être bientôt les remplacer. » Et le groupe de ces bons militaires alla faire sa prière à l'église. Cette parole nous rappelle celle d'un Préfet dans la même circonstance. Après avoir lu une dépêche qui vient de lui être remise, il s'écrie devant le peuple assemblé sous ses fenêtres : « Mes amis, prions Dieu. » C'est la parole qui retentit de toutes parts; de toutes parts le sentiment chrétien s'anime; on fixe les yeux au ciel et on sollicite sa protection pour le salut de la patrie. On s'adresse surtout à l'intercession de Marie, la patronne de la France, et des recomman-

dations innombrables sont envoyées aux directeurs des principaux lieux de pèlerinage. Les personnes qui connaissent l'histoire de N.-D. de Chartres, et maintenant il se trouve de ces personnes sur tous les points de l'Empire, se rappellent que la Vierge druidique, tant vénérée chez nous, n'est pas seulement l'objet d'un culte local *mais d'une dévotion vraiment nationale* parce qu'Elle a sauvé la France entière dans les moments les plus critiques. Ne sait-on pas qu'aux pieds de N.-D. de Chartres eurent lieu la grande défaite des Normands au commencement du x[e] siècle et, par là, l'extinction du paganisme, la grande défaite des protestants et le sacre d'Henri IV qui brisait à jamais les efforts de la secte pour envahir notre patrie à la fin du XVI[e] siècle; puis la bataille et le traité de Brétigny qui firent échouer l'invasion des Anglais au XIV[e] siècle. Ces souvenirs historiques et bien d'autres confirment et autorisent cette invocation de nos litanies : Notre-Dame de Chartres, gardienne de la France, priez pour nous.

Aussi ne sommes-nous point étonnés de ce que le petit imprimé contenant la *Prière à Notre-Dame de Chartres en temps de guerre* nous soit réclamé avec un empressement si général. Des diocèses même qui s'honorent à juste titre de pèlerinages particuliers et célèbres, nous avons reçu beaucoup de demandes; on a senti là, comme ailleurs, qu'à Chartres, depuis deux mille ans, Notre-Dame avait ouvert une source spéciale pour les grâces à solliciter en de si graves circonstances. Nous continuerons donc d'adresser aux personnes qui nous en demanderont, des exemplaires de la prière dont nous venons de parler. A la Crypte nous la récitons publiquement au pied de l'autel après les *messes pour les soldats que nous disons chaque jour à six heures et, de plus, le mercredi et le samedi à huit heures*. Nous connaissons certaines localités en dehors de notre diocèse où la même pratique est observée; on nous a signalé entre autres des églises du diocèse d'Orléans et de celui de Soissons. A la cathédrale de Chartres, cette prière est encore récitée publiquement à la fin du salut.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Actions de grâces! Un de mes fils que j'avais tant recommandé à Notre-Dame de Chartres est un des quelques hommes du 3[e] hussards qui ont échappé au désastre de Freischwiller. Après la bataille, il a rencontré d'une manière inattendue son frère, soldat comme lui, qui n'avait pas pris part au combat. Que Notre-Dame continue de veiller sur mes enfants! (Une dame du diocèse de Chartres).

2. La petite fille recommandée au moment où tout semblait désespéré dans son état, a été de mieux en mieux depuis.

(M. de P. diocèse de Soissons).

3. Le malade pour lequel je vous avais demandé une neuvaine est entièrement guéri; ses parents regardent cette guérison comme due à une intervention particulière de N-D. (G. diacre du dioc. de Chartres).

4. Ma chère petite fille pour laquelle j'ai eu l'honneur de vous écrire nous est conservée et se porte très-bien, grâce à la protection de N.-D. de Chartres. (V[tesse] de S. M. à S. A. dioc. de Blois).

5. Nous rendons grâces pour l'heureuse délivrance de la personne que nous avions fait recommander à la Crypte. La jeune mère consacre son enfant à N.-D. de Chartres. (D. L. C. à M. dioc. de Moulins).

6. C'est avec bien de la satisfaction que je viens vous faire part de la guérison du petit A.; et, par mon entremise, la mère heureuse et reconnaissante envers Notre-Dame de Chartres envoie une offrande pour son œuvre des Clercs, selon la promesse qu'elle en avait faite. (Sœur P. à V. diocèse d'Evreux).

7. J'avais demandé des prières à N.-D. de Chartres pour une personne de ma famille; cette personne a été guérie de suite. (S. du diocèse de Verdun).

8. Remerciements à Marie! J'ai obtenu tout ce que je lui demandais depuis quelque temps pour mon changement de position et pour l'amélioration de la santé de ma bonne. (F. P. d'Angers).

9. L'an dernier, pendant un court séjour que je fis à Chartres, je pus passer quelques heures dans la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre. Là, je versai bien des larmes et demandai instamment une grâce particulière; je suis heureuse de pouvoir dire, à la gloire de notre bonne Mère, que j'ai été exaucée. (L. du Mans).

10. Je vous avais recommandé un jeune homme de 24 ans, poitrinaire, pour que Notre-Dame de Chartres disposât son cœur à un acquiescement parfait aux desseins de Dieu. Depuis cette époque les sentiments de foi se sont développés dans cette âme. Marie a obtenu à ce jeune homme la grâce la plus précieuse, celle d'une sainte mort; on l'avait vu sur son lit de douleur se préparer d'une manière plus prochaine en récitant ou en faisant réciter fréquemment le chapelet; il a expiré sous mes yeux après avoir reçu avec une grande piété tous les sacrements, et pendant que nous disions les prières des agonisants et les invocations à Marie. (R. de R. diocèse du Mans).

11. La jeune dame pour laquelle vous avez bien voulu offrir le divin sacrifice et faire une neuvaine de concert avec sa famille, bénit et remercie de tout son cœur Notre-Dame; elle a été exaucée presque au-delà de ses désirs. (D. curé de J. dioc. de Chartres).

12. Je viens accomplir ma promesse à N.-D. puisque cette bonne Mère a exaucé notre demande. (M. D. de B. diocèse de Chartres).

13. Une mère à qui le ciel vient d'accorder son neuvième enfant remercie vivement Notre-Dame de ce qu'elle l'a délivrée, après les prières faites pour elle, du danger très-grand qu'elle a couru. (T. de B. diocèse de Lyon).

14. Je vous avais recommandé une petite fille affligée d'une humeur portée au visage et notamment aux yeux dont l'un était constamment fermé depuis environ deux mois; elle avait subi différents traitements et le mal n'avait fait qu'empirer; le jour où ma lettre a dû vous parvenir, l'enfant a ouvert son œil (celui qu'elle avait à peine entr'ouvert quelques heures depuis deux mois), et les personnes habituées à la voir dans un si triste état sont émerveillées de voir le mieux se continuer; nous remercions N.-D. de Chartres. (D. de C. diocèse de Séez).

15. Nous avons été entourés de malades de la petite vérole; aucun élève de ma classe n'a été atteint; chaque jour nous priions N.-D. de Chartres dans ce but. Remercîment à cette bonne Mère! (F. A. instituteur du diocèse d'Orléans).

BULLETIN DIOCÉSAIN.

— La fête de l'Adoration aura lieu à la cathédrale, le jeudi 15 septembre, octave de la Nativité.

— Les prêtres de la dernière ordination sont : M. l'abbé Bordeau, nommé vicaire de Saint-Hilaire (Nogent-le-Rotrou); M. l'abbé Fieujean, professeur au petit Séminaire de Saint-Cheron, en remplacement de M. l'abbé Villemont, maintenant curé d'Oinville-sous-Auneau; M. l'abbé Haye, nommé vicaire de Nogent-le-Roi; M. l'abbé Morin, nommé curé de Boissy-en-Drouais; M. l'abbé Tirant, nommé curé de Villampuy, en remplacement de M. l'abbé Durand, maintenant vicaire de Notre-Dame (Nogent-le-Rotrou).

— Nous avons parlé plus haut de la mort de M. l'abbé Legendre, vicaire de la cathédrale; déjà un autre décès était venu affliger le diocèse au commencement du mois. Le 1er août une lettre de l'évêché nous apprenait la perte que nous avions faite en la personne de M. l'abbé Laye (Eugène), chanoine honoraire, curé d'Authon, décédé la veille à l'âge de 60 ans et demi. M. l'abbé Laye a été enlevé rapidement par une congestion cérébrale à ses paroissiens qui le pleurent; il méritait leur affection par tant de qualités précieuses, particulièrement par une grande bonté de cœur et un dévouement infatigable. La paroisse de Morancez, qu'il avait desservie bien longtemps avant d'être curé d'Authon, n'a point oublié son ancien pasteur et s'associe à nos regrets.

— Les Muses sont amies de la paix. Comment, en temps de guerre, se complaire à parler de littérature, d'études, de fêtes littéraires? On devra donc attribuer aux circonstances la sobriété de détails que l'on remarquera ici sur la séance si intéressante donnée, le 31 juillet, au clergé de la ville par les jeunes académiciens du petit séminaire de Chartres, sur la distribution des prix du lendemain, comme aussi sur la fête du 4 à l'Institution Notre-Dame. Ce dernier établissement, si honoré de voir auprès de Monseigneur M. le Préfet, M. le Maire de Chartres et bien d'autres personnages assister à sa distribution des prix, a dû voir dans ces marques d'une sympathie générale un gage de succès pour l'avenir. Nous offrons nos humbles félicitations aux ecclésiastiques si dévoués qui dirigent ce beau pensionnat de jeunes gens laïques, et particulièrement à l'orateur de la fête du 4 août, à M. l'abbé Durand, qui a si bien parlé sur la part que doit prendre la famille dans l'éducation chrétienne des enfants.

— *Dammarie.* Dans les campagnes comme dans les villes, les fidèles se réunissent en masse pour prendre part aux prières réclamées par les circonstances où se trouve la nation; c'est en plusieurs endroits l'occasion de grandes solennités. C'est ainsi qu'à Dammarie la fête de l'Assomption, fête patronale du bourg, a été couronnée par une cérémonie splendide. A sept heures et demie du soir toutes les familles, sans invitation spéciale, quittaient leurs réunions privées et se rendaient à l'église où ensemble elles devaient prier pour l'armée et particulièrement pour les militaires enfants de la paroisse. M. l'abbé Prévost, curé de Mignières, commença la cérémonie par une instruction touchante, développant ce texte que les prêtres répètent chaque jour à l'autel dans l'oraison pour le temps de la guerre : « O Dieu qui nous guérissez en frappant et nous sauvez en pardonnant, » *qui nos et percutiendo sanas et ignoscendo conservas.* L'enceinte sacrée regorgeait d'assistants et tout le monde paraissait ému de ces réflexions qui montraient les terribles fléaux ramenant les âmes vers Dieu. Le salut du Saint-Sacrement fut ensuite chanté par le chœur de l'Archiconfrérie; l'autel de la Sainte-Vierge était illuminé de plus de trois cents feux; le digne curé de Dammarie

avait voulu que chaque famille fût représentée par une lumière au moins. Les jeunes conscrits présents à cette cérémonie où l'on avait recommandé les âmes des défenseurs de la patrie, morts ou vivants, durent retourner à leur demeure graves et résolus; chacun dut sortir de l'église meilleur chrétien.

PREMIÈRE COMMUNION A ROUVRES.

La première communion partout si touchante, a, cette année, à Rouvres, emprunté de quelques circonstances particulières une solennité dont les habitants de cette paroisse conserveront longtemps un bien doux souvenir. Cette solennité était due à une famille sincèrement chrétienne, établie depuis quelques années seulement dans la contrée, mais qui déjà a su s'attirer par ses bonnes œuvres, les sympathies de tous. Je veux parler de l'honorable M. Wazler, dont le fils, ainsi que d'autres enfants de la paroisse, s'approchait pour la première fois de la Table Eucharistique. M le curé doyen d'Anet, presque tous les ecclésiastiques des paroisses voisines et plusieurs personnes de distinction, s'étaient rendus avec empressement à l'invitation qui leur avait été faite d'assister à la fête de famille; mais la paroisse de Rouvres était surtout heureuse et fière de posséder en ce jour deux prêtres vénérables à qui revenaient de droit les honneurs de la journée, et dont la seule présence donnait à la cérémonie un véritable éclat. C'étaient M. l'abbé Bainvel, curé de Sèvres, et l'éloquent abbé Codant, missionnaire apostolique, chanoine de plusieurs diocèses et supérieur des Religieuses Dominicaines de la même ville.

M. l'abbé Bainvel, que plusieurs prêtres anciens du diocèse ont pu voir sur les bancs du séminaire de Versailles, portant déjà à sa boutonnière le ruban de Chevalier de la Légion d'honneur, avait tout jeune encore, mérité cette glorieuse distinction en sauvant par son courage et en ramenant victorieux les héroïques enfants du Collége de Vannes, que la levée de boucliers de 1815 avait jetés avec le reste de la Bretagne contre ce que l'on appelait alors les Bleus. Malgré cette décoration flatteuse et le brevet de capitaine que lui délivra la Restauration en récompense de cet exploit, le jeune séminariste n'en resta pas moins fidèle à la vocation sublime à laquelle le ciel l'appelait, et c'est à Chartres même, en qualité de vicaire de Notre-Dame, qu'il débuta dans la carrière sacerdotale. Vicaire général-honoraire de plusieurs diocèses, M. l'abbé Blainvel refusa pour lui-même la dignité épiscopale afin de finir ses jours dans cette paroisse de Sèvres où son zèle et son immense charité ont produit une foule de merveilles. Tel est le digne prêtre qui se faisait un bonheur de venir lui-même présider notre fête.

La parole en cette circonstance appartenait à M. l'abbé Codant; sous les auspices de Mme la vicomtesse de Sourches de Caraman, la modeste chaire de l'église de Rouvres, déjà honorée par les cardinaux de Fare et de Latel, par MMgrs Frayssinous et de Montals, par les abbés Gerbet et Pie avant leur promotion à l'Episcopat, et par le R. P. Levasseur, ce pieux supérieur des Missionnaires de France, et naguère encore par le célèbre abbé Darras, eut l'insigne honneur, cette fois encore, de retentir des accents d'un autre Brydaine qui, en mettant à la portée de nos bons villageois sa haute éloquence dans cette touchante circonstance, sut, par ses

charitables et irrésistibles leçons, tirer d'eux bien des larmes.

Je regrette que la place ne me permette pas de rapporter ici quelques extraits des ces émouvantes instructions, je citerai seulement une particularité qui rappelle le zélé missionnaire auquel j'ai comparé tout-à-l'heure notre éminent orateur. Après le discours des Fonts que la masse des fidèles eût bien désiré voir se prolonger plus longtemps; après la touchante cérémonie de la renovation des vœux du baptême, la procession, composée de la Charité de Rouvres, des Confréries, des femmes, des jeunes filles de la Sainte Enfance et de tous les ecclésiastiques présents à la fête, se dirigea en bon ordre vers les places du village.

Grâce aux soins intelligents des religieuses institutrices, aux travaux et aux veilles desquelles l'église devait sa belle décoration, s'y élevait un reposoir simplement mais coquettement paré, que surmontait la statue de la Mère de Dieu. C'est là que devait avoir lieu pour les enfants la consécration à la Sainte-Vierge; mais c'est là surtout que, de sa puissante parole dominant la foule, M. l'abbé Codant rappela à ses jeunes auditeurs et à tous les fidèles que, sous l'emblème de la fille de Pharaon, sauvant des eaux et protégeant le jeune Moïse dont il raconta l'histoire, nous est représentée une autre reine plus miséricordieuse dont l'appui ne nous fait jamais défaut.

La musique ne pouvait manquer à cette fête unique dans les annales de notre humble campagne; aussi l'harmonium, touché par une main habile, mariait-il par intervalles ses accompagnements mélodieux à la voix de plusieurs artistes venus exprès de Paris, de Dreux et d'Ivry-la-Bataille, afin de faire entendre leurs plus suaves, leurs plus mélodieux cantiques.

Je ne dis rien de la fête purement récréative, offerte le lendemain par les bons châtelains après la messe d'action de grâces aux enfants de la première communion; ni des lanternes vénitiennes qui, le soir, éclairaient par centaines les allées du vieux parc; ni des feux de bengale, colorant les bosquets de leurs nuances variées, ce serait sortir de notre sujet. Je me contenterai d'ajouter que les fêtes les plus douces, celles même qui nous rapprochent le plus du ciel, ont toujours leur terme sur la terre. Aussi, les enfants de la première communion, présentés par leur bon curé et leurs dignes institutrices dans l'une des vastes salles du château de la Ronce, à M. le curé de Sèvres et à leur zélé prédicateur, en recevaient une double et précieuse bénédiction, puis se retiraient dans leurs demeures, emportant dans leurs jeunes âmes des émotions dont ils garderont toute leur vie le touchant souvenir.

Comme leurs pères en cheveux blancs qui ne peuvent se rappeler, après près d'un demi siècle, sans être doucement émus, la mission du bon père Levasseur; les habitants n'oublieront pas les paternelles et charitables instructions de M. l'abbé Codant, et la foi, qui malgré son dépérissement, a conservé encore dans ce pays au sein de bon nombre de familles, des racines solides, s'y ravivra, nous l'espérons, pour y produire, en plus grand nombre, des fruits de grâce et de salut.

A. B., de Rouvres.

On nous prie d'insérer les détails suivants destinés au bulletin de l'Œuvre des Campagnes :

1° *Chatillon-en-Dunois*, arrondissement de Châteaudun. — Le R. P.

Rocipon, mariste de la communauté de Ste-Foy, à Chartres, a donné une mission d'un mois dans cette localité, et les résultats obtenus sont de nature à consoler les cœurs chrétiens. Tous les soirs où il y avait instruction, l'église était pleine et l'assistance fort recueillie. On est profondément édifié quand on songe que les gens qui se pressaient ainsi autour de la chaire évangélique, comptant pour rien les fatigues d'une pénible journée de travail, ne reculaient pas devant les cinq ou six kilomètres qu'ils avaient à parcourir pour se rendre à l'église d'où ils ne sortaient guère avant 10 ou 11 heures. Mais ce n'est pas seulement l'assistance aux saints offices qui a été remarquable : plus de cinquante conversions, dont une dizaine parmi les hommes et quelques-uns des mieux posés, sont venues prouver que le bien n'était pas uniquement à la surface, et une grande quantité de personnes ont pris le saint scapulaire.

Le jour de l'Ascension, on fit la première communion et elle fut des plus édifiantes. Le matin, beaucoup de grandes personnes s'étaient approchées de la sainte Table. Entre la messe et les vêpres, l'église était remplie de pieux fidèles faisant le chemin de la croix. Aux vêpres, l'affluence était considérable, et à la procession qui les suivit, il y eut un tel élan que des hommes attablés au cabaret en sortirent pour se mettre dans les rangs. Nous ne parlons pas des jours qui ont précédé et des jours qui ont suivi. Chacun d'eux a vu de nombreuses communions, et presque tous les matins quelques personnes faisaient le chemin de la croix. Heureux de tant de bonnes dispositions, le missionnaire a écrit à l'Œuvre des Campagnes pour avoir des croix, des chapelets, etc., et sa demande ayant été accordée il a bénit et indulgencié quantité de ces pieux objets dont la distribution a été faite par M. le Curé, le dimanche, après les vêpres. Comme preuve de sa pleine satisfaction, le bon missionnaire a donné à la paroisse, avant de partir, la bénédiction papale, et on peut dire qu'elle a été reçue avec autant de recueillement que la bénédiction du Saint-Sacrement. De pareils faits réjouissent le cœur et ils sont de nature à consoler l'Œuvre de tous ses sacrifices et de tous ses efforts. Puisse le bon grain de la parole de Dieu, qui paraît être tombé sur un excellent terrain, ne pas y rester enseveli et y fructifier au centuple.

2º *Lanneray*, arrondissement de Châteaudun. — Deux petites missions y ont été données par un curé missionnaire du voisinage et l'un des premiers zélateurs de l'Œuvre des Campagnes. Sa parole, si aimée dans ce canton, a été comme toujours écoutée avec bonheur, avec assiduité. Beaucoup de communions et plusieurs retours ont consolé le digne pasteur de la paroisse et le curé qui s'est fait missionnaire pour sauver des âmes. Puisse sa santé, si ébranlée, ne pas le rendre victime de son zèle.

3º *Arrou*, même arrondissement. — Deux petites missions y ont également été données par un curé missionnaire d'un diocèse voisin. Sa charité et le talent de sa parole auraient bien dû appeler un plus nombreux auditoire. Cependant, l'œuvre de Dieu, pour être plus lente, n'a pas été sans consolation pour le vénéré pasteur de la paroisse, et il a l'espoir de remettre bientôt la charrue dans le champ du Père de famille, lequel a une si grande étendue dans la paroisse d'Arrou.

— Dans la réunion du Conseil, tenue à l'Evêché le 28 juillet 1870, la réunion de Châteaudun a été fixée au 29 septembre à midi et demi.

Cette réunion a pu être présidée par Monseigneur qui était de retour depuis trois jours seulement. Sa Grandeur a appris avec satisfaction que de nombreuses missions avaient été données dans le diocèse par l'Œuvre des Campagnes pendant l'année 1869 et depuis le 1er janvier 1870. Elles s'élèvent au nombre de 19, et en y ajoutant des secours accordés pour des bibliothèques ou des écoles, elles atteignent le chiffre de 3,065 francs.

Beaucoup de paroisses du diocèse ont donc à se féliciter de l'établissement de l'Œuvre des Campagnes au milieu d'elles, et tous les cœurs chré-

tiens sont persuadés de son utilité puisqu'elle multiplie la parole de Dieu, qui est le moyen le plus puissant dont il se serve pour ranimer la foi dans les âmes.

SEPTEMBRE 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Septembre 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

1er septembre, jeudi. – Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

2, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur ; — 2° pour le scap. rouge. (Outre les conditions ordinaires, méditer quelque temps sur la passion de N.-S. J.-C.)

3, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

4, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 3° pour le Rosaire ; — 4° pour les associés à la confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois à la cathédrale.

5, lundi. — Ind. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles) ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc. *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

6, mardi. — 1° Pour les porteurs du scap bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg. ; visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

7, merc. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph. (merc. au ch. des fid.)

8, jeudi. — Nativité de la Sainte-Vierge. Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ; — 2° pour les associés à l'Archic. du saint Cœur de Marie ; — 3° pour le rosaire ; — 4° pour le scapulaire du Carmel ; — 5° pour le scap. bleu ; — 6° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 7° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph ; — 8° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulg. ; — 9° pour les litanies de la sainte Vierge récitées chaque jour.

9, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge ; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

10, sam. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses indul. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 6 sept. (jour au ch. des fid.).

11, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour le Rosaire.

12, lundi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén, que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la Foi ; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière.

13, mardi. — Indul. plén. : 1° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'archic. du saint Cœur de Marie ; — 2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois au moins, un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

14, mercredi. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour le scap. bleu.

15, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Dominicains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles.)

16, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

17, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc., visite (j. au ch. des fid.).

18, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour le Rosaire; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

19, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 6 septembre (jour au ch. des fid).

20, mardi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'archiconf. du saint Cœur de Marie (jour au choix des fidèles).

21, merc. — Ind. plén. 1° pour le scap. du Carmel; 2° pour les assoc. à l'arch. de St-Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelets, médailles, crucifix, etc., indulgenciés.

22, jeudi. — Ind. plén. 1° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous*; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fid.)

23, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

24, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — pour les Tertiaires-Dominicains.

25, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

26, lundi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois l'oraison : *Loué et remercié*, etc. (j. au ch. des fid.).

27, mardi. — Ind. plén. : 1° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité (jour au ch. des fid.).

28, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les associés à l'arch. de St-Joseph (merc. au ch. des fidèles).

29, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet de l'Immaculée-Conception.

30, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulgences plénières et partielles du Saint-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc. (j. au ch. des fid.).

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

10e NUMÉRO. — Quatorzième année. OCTOBRE 1870. —

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

ÉLISABETH CANORI-MORA

DAME ROMAINE DU TIERS ORDRE DES TRINITAIRES DÉCHAUSSÉS.

(*Suite et fin.*)

Le dimanche 7 juillet 1816 est une date mémorable dans la vie d'Elisabeth. Le Seigneur lui fit connaître, durant son action de grâces, qu'il la prenait pour toujours sous sa paternelle protection. Joignant aussitôt l'effet à la promesse, le divin Maître inspira au pieux ecclésiastique Félix d'Imola de porter chez elle une image miraculeuse de *Jésus Nazaréen* (Ecce Homo). Cet homme vénérable raconta ainsi qu'il suit à la servante de Dieu l'origine de ce tableau.

« Voulant éprouver dans la vertu d'obéissance un de mes » pénitents, je lui commandai de me peindre en miniature un » portrait de *Notre-Dame des Sept Douleurs*, un autre de l'*Ecce* » *Homo* et un troisième de la *Vierge-Mère*. Le jeune homme, » bien qu'il n'eut jamais touché un pinceau, réussit admirable- » ment. J'ai offert l'image de N.-D. des Douleurs à Pie VII, » continua le bon prêtre. Daignez accepter celle de l'*Ecce Homo*, » parce que Jésus lui-même veut demeurer avec vous. »

Elisabeth, transportée de reconnaissance, baisa mille fois la sainte image et la plaçant avec respect dans son oratoire, elle fit brûler une lampe jour et nuit devant le portrait divin. Deux jours

après le Seigneur commença la série des prodiges qui devaient rendre son image si précieuse à la sainte femme. Nous en citerons un seul qui les domine tous, et qui a pour garant le procès de béatification où il se trouve reproduit.

Le vice-recteur de l'hospice de *Tata Giovanni* à Rome, était atteint d'une de ces maladies cruelles contre lesquelles l'art médical se montre impuissant. Une personne pieuse ayant prié Elisabeth de le recommander au Seigneur: « Allons prier *Gesù Nazareno* répondit-elle; » toutes deux s'agenouillèrent dans l'oratoire; quand la servante de Dieu se releva, ses yeux mouillés de douces larmes rayonnaient d'espérance; prenant alors de l'eau contenue dans un vase placé devant la sainte image, elle en remplit une petite fiole qu'elle remit à la visiteuse : « que l'on en verse, avec un sentiment de foi, quelques gouttes dans le vin ou le potage du vice-recteur, dit-elle, et il sera guéri. » La chose fut exécutée ainsi qu'Elisabeth l'avait prescrite, et *Jean Mastaï*, c'était le nom du vice-recteur, qui fut changé depuis en celui de Pie IX, se trouva radicalement guéri..... L'origine de cette grâce insigne resta cachée, et l'on attribua généralement cette cure extraordinaire à la bénédiction du souverain Pontife Pie VII.....

Les souffrances et les épreuves qu'Élisabeth avait supportées jusqu'ici avec tant de générosité, n'étaient que de pâles avant-coureurs des maux qui devaient fondre sur elle quand elle aurait contracté avec son Dieu l'étroite, mais douloureuse alliance de la Croix : aussi, pour communiquer à sa fidèle épouse de nouvelles forces et la faire entrer dans une voie encore plus parfaite, le Seigneur lui ordonna d'entrer dans le *tiers ordre des Trinitaires déchaussés*. Elle obéit et reçut l'habit de tertiaire des mains du Père Ferdinand de Saint-Louis, religieux d'une haute vertu auquel Dieu avait remis le soin de cette âme d'élite.

A partir de cette époque Elisabeth connut, par une suite de visions symboliques, ce qu'elle aurait à souffrir en qualité de *victime*; il lui fut aussi révélé que par ses volontaires expiations elle apaiserait le courroux du Seigneur, et qu'après avoir éprouvé d'inexprimables tourments, elle serait inondée d'ineffables délices; mais comme une autre Thérèse, se mettant au-dessus des consolations promises, elle s'écriait: « Toujours souffrir, Seigneur, plutôt que de voir les pécheurs se perdre à jamais, plutôt que de voir votre gloire outragée, votre église persécutée, et votre réprésentant sur la terre tomber entre les mains de ses ennemis. »

Les deux grandes phases *torturaires* de la vie d'Elisabeth Mora

se rapportent aux années 1820 et 1821: on sait combien dans ces jours néfastes la Sainte Eglise catholique eut à souffrir des trames ourdies contre elle et son chef vénéré, par la malice des sectaires. Elisabeth, éclairée par une lumière surnaturelle voyait clairement toutes ces odieuses machinations; elle savait que le Pape finirait par en triompher: mais que pour atteindre ce grand résultat il ne devait pas quitter Rome ainsi qu'il en recevait le timide conseil. Elle pria donc avec une ferveur extraordinaire pour que Dieu manifestât sa volonté au saint Pontife: aussitôt, par une de ces merveilles dont Dieu seul a le secret, elle pénétra en esprit jusqu'au Quirinal et parla au Pape avec toute liberté, mais seulement d'une manière spirituelle et par voie d'intelligence. Pie VII, persuadé, fit donner contre ordre pour le départ qui devait avoir lieu immédiatement, déclarant qu'au lieu de monter dans la voiture qui l'attendait pour l'emmener, il resterait dans son palais. Le détail des supplices qu'Elisabeth souffrit de la part des démons déchaînés contre elle, est si terrible que notre plume se refuse à le donner. Celui des grâces insignes qui furent la récompense de cette générosité héroïque, quoique bien consolant, nous échappe également. L'aigle peut impunément placer son aire sur le sommet des monts, et de là fixer le soleil; mais le passereau ne peut quitter sans témérité son toit solitaire, ni la colombe le creux du rocher. De même, le vol de l'extase qui porte certaines âmes jusque dans les célestes régions, est une faveur exceptionnelle dont notre faiblesse ne saurait comprendre la mystique portée. Néanmoins nous redirons l'admirable révélation dont Elisabeth fut favorisée en 1820, le jour de la fête de saint Pierre, et qu'elle a écrite par ordre de son confesseur, malgré les résistances de son humilité. Rapportée dans un livre approuvé par les plus graves autorités (1), elle acquiert, par ce fait même, une authenticité et une importance qui permettent de la transmettre à des lecteurs sérieux.

Remarquons toutefois que le siècle où doivent avoir lieu les événements annoncés dans la vision n'est point indiqué; c'est le côté obscur, mais nécessaire pour que les fidèles vivent uniquement de la foi, et attendent avec un saint tremblement et une vive confiance les moments du Seigneur.

« Je vis, » c'est Elisabeth qui parle, « le Ciel s'ouvrir et en descendre le prince des Apôtres accompagné d'une multitude de célestes esprits. Le Bienheureux était revêtu d'habits pontificaux.

(1) L'assesseur de la congrégation des rites, le maître du sacré palais apostolique et l'archevêque Castellani, vice-régent.

Avec sa crosse il forma une croix et appuyant sur les quatre extrémités, il en fit sortir quatre arbres qui avaient eux-mêmes la forme d'une croix. Ces arbres doivent servir de refuge au petit troupeau de J.-C. et préserver les personnes religieuses et les bons chrétiens du terrible châtiment qui bouleversera le monde entier.»

Ici la voyante prononce d'effrayants anathèmes contre ceux qui suivent les maximes erronées condamnées par l'Eglise et vont même jusqu'à renier la divinité de J.-C.

« Aussitôt que le saint Apôtre eut mis en sûreté le troupeau du Seigneur, continue Elisabeth, il remonta au Ciel accompagné de tous les anges. A peine eurent-ils disparu que le firmament se couvrit d'épais nuages et que d'immenses légions de démons parcoururent la terre y causant d'affreux ravages (1). »

. . . .

« Je vis ensuite le ciel s'éclaircir tout à coup, saint Pierre descendit de nouveau sur la terre. Les anges conduisirent devant le trône du prince des Apôtres le petit troupeau qui était resté fidèle à J.-C. Ces fervents Chrétiens rendirent grâces à Dieu de les avoir préservés de la ruine générale et d'avoir conservé et soutenu la sainte Eglise, en ne permettant pas qu'elle fut entraînée par les fausses maximes du monde..... Le prince des Apôtres choisit le nouveau Pontife. Les ordres religieux furent rétablis, et les maisons des Chrétiens ressemblaient à des cloîtres, tant étaient grands la ferveur et le zèle pour la gloire de Dieu. » La victime du divin amour ne pouvait vivre sans souffrance, elle en était aussi avide que « le cerf altéré qui court après l'eau des fontaines ». Pendant l'espace de deux mois, elle se livra aux plus effrayantes macérations, pour obtenir le retour à Dieu d'un homme très-haut placé dont la conversion semblait impossible; mais ce mot qui est encore bien moins *chrétien* qu'il n'est *français*, n'était pas connu d'Elisabeth. « On peut beaucoup par la prière, » disait la sainte femme; elle obtint en effet la conversion si désirée : et dans sa reconnaissance elle demandait à Dieu de ne pas l'épargner afin qu'elle put, à force de dévouement et de sacrifices, lui prouver son amour et le dédommager des outrages qu'il reçoit au T.-S. Sacrement de l'autel. Ah! pour consoler, ce qu'elle appelait dans son langage du cœur, l'*amour trahi*, elle aurait supporté avec joie tous les tourments de l'enfer si cependant en enfer il eût été encore permis d'aimer!

(1) Pour de plus amples détails nous renvoyons nos lecteurs à la Vie d'Elisabeth, p. 122 et 123.

Cette soif inextinguible d'expiation était sans cesse excitée par la profonde connaissance de son néant, qui lui avait été donnée dans un de ces éclairs illuminateurs que Dieu envoie aux âmes qu'il veut enrichir de ses dons les plus précieux. Son humilité trouvait donc un aliment dans les faveurs célestes qu'elle recevait et dont elle se reconnaissait indigne : son union avec Dieu était si continuelle que la solitude lui semblait un Paradis; et quand, par devoir d'état, elle était obligé de se livrer à des occupations extérieures, elle le faisait avec un tel dégagement d'esprit qu'elle ne perdait pas un instant la présence de son Bien-aimé. Elisabeth prédit sa mort 5 années à l'avance et quand le moment du *départ* fut venu, elle en prévint ses chères filles, et leur laissa comme héritage le seul bien qu'elle possédât sur la terre, la miraculeuse image de *Jésus Nazaréen!* (1)

La mort au lieu d'altérer les traits d'Elisabeth les recouvrit d'un glorieux rayonnement; ses membres conservèrent toute leur souplesse, et son corps, revêtu de l'habit des Trinitaires, resta exposé plus de 90 heures sans que la corruption ait pu l'atteindre. En présence de cette dépouille inanimée, on n'éprouvait que des sentiments d'allégresse et de paix : au lieu de prier pour elle on l'invoquait. Des guérisons instantanées, vinrent augmenter encore la confiance de la foule qui se pressait autour de son cercueil. Elisabeth apparut aussitôt après sa mort à plusieurs personnes qu'elle avait affectionnées pendant sa vie. Elle leur annonça son bonheur, leur donna les plus sages conseils et leur promit de se souvenir d'elles à jamais. Douce et sainte amitié qui survit au trépas! Belle fleur du Ciel! épanouie sur la terre pour consoler le cœur des exilés qui l'habitent, en attendant le moment où les portes éternelles s'ouvrant devant eux, ils seront introduits pour toujours dans la bienheureuse Patrie!

Un humble servant de Marie.

SURSUM CORDA!

Depuis cet appel à la prière que la *Voix de Notre-Dame de Chartres* faisait, il y a deux mois, aux fervents chrétiens, bien des maux ont frappé notre chère patrie : comme aux jours des Macchabées, « nous sommes à une époque *de châtiments, de ruine, d'indignation et de colère.* » Apprenons de ces grands cœurs, formés par Dieu lui-même

(1) Cette image vénérée se voit encore dans le couvent des Oblates de Saint-Philippe de Néri qui compte parmi ses plus ferventes religieuses l'une des filles d'Élisabeth.

pour le temps des épreuves de son peuple, comment, en s'élevant au niveau des plus sublimes sacrifices, ils ont triomphé de leurs ennemis.

Pour cela il suffit d'ouvrir les pages inspirées où sont décrites ces luttes héroïques et les merveilles opérées par le ministère des esprits célestes qui sont les exécuteurs rapides et fidèles des volontés du Très-Haut : « car, remarque un judicieux écrivain (1), c'est tout à la fois parce qu'il est le Dieu de toute force humaine comme le Dieu de toute angélique puissance, que le Seigneur est appelé le Dieu des batailles et le Dieu des armées. »

L'intervention des Anges est manifeste dans cette épopée biblique tout étincelante de patriotisme et de foi. Michel, l'ange des *combats* du Seigneur, se lève pour soutenir la cause du peuple de Dieu et l'exciter à la défense de sa loi et de son pays.

Des apparitions extraordinaires annoncent aux Juifs persécutés par l'impie Antiochus, la gloire des Macchabées. « Il arriva, dit le livre sacré, que dans toute la ville de Jérusalem on vit durant quarante jours des cavaliers volant au milieu des airs, avec des vêtements d'or, et avec des lances comme des troupes sous les armes ; et des rangs de cavaliers courant les uns sur les autres ; et des engagements de bataille ; et des boucliers agiles, et une multitude armée de casques et d'épées nues. C'est pourquoi *des prières* s'élevaient de partout pour implorer l'heureux accomplissement de ces signes prodigieux. »

Mathathias, ce prêtre courageux qui avait jeté le cri de la liberté sur la montagne de Modin, était mort en désignant son fils Judas pour le remplacer dans la guerre contre les ennemis d'Israël.

Le jeune héros n'avait sous ses ordres qu'une petite armée, mais prenant pour devise ces mots vainqueurs :

Le Secours de Dieu :

il taille en pièce la puissante armée d'Apollonius, lieutenant d'Antiochus Epiphane, roi de Syrie. Séron, autre général de ce prince survient avec des forces immenses : Judas rassure sa faible troupe par ces paroles de foi. « Il est facile au petit nombre de réduire une multitude ; et le Dieu du Ciel donne la victoire sans compter les combattants de part ou d'autre : *car le succès n'est pas dans la force humaine, mais il vient d'en haut.* »

Séron et son armée furent défaits, et la terreur des Macchabées se répandit sur toutes les nations voisines.

Les généraux syriens se succèdent pour combattre Judas, et tous sont également frappés de la main de Dieu par les armes des fidèles Hébreux sous la conduite de l'ange exterminateur.

Caphin, ville fortifiée, ferme ses portes aux vainqueurs. Les assiégés, pleins de confiance dans l'élévation de leurs murailles et l'abondance de leurs provisions, se livrent au blasphème (2) ; « mais, dit l'Ecriture, Macchabée invoquant le grand Roi de l'univers, qui, au temps de Josué, sans aucune *machine de guerre*, fit tomber Jéricho, monte rapidement à l'assaut, et la cité est prise *par la volonté de Dieu.* »

Dans les courts intervalles de leurs combats et de leurs victoires, Judas Macchabée et ses frères se dirent : « Voilà nos ennemis défaits ; allons maintenant purifier et renouveler le temple..... Après les pleurs vinrent les joyeuses cérémonies *de la Dédicace ;* elles durèrent 8 jours, et tout le peuple était dans l'allégresse, « parce que l'opprobre était ainsi chassé loin de lui. »

« Cependant les nations voisines de Jérusalem apprenant que l'autel et le sanctuaire étaient rétablis, s'en irritèrent et résolurent d'exter-

(1) Guillemin, Les anges de la Bible. — (2) Idem, p. 583.

miner la race de Jacob. Mais l'ange du Seigneur veillait sur les restes de son peuple. » (1)

La guerre recommença donc avec tous ses épouvantements. Le syrien Timothée s'avance avec une armée auxiliaire remplie d'ardeur et de vaillance. Mais les Macchabées avaient invoqué le Seigneur, « et au fort de la bataille des cavaliers parurent dans les airs; couvrant Judas de leurs armes et le préservant du danger, et tous ils lançaient des traits et les éclairs de la foudre contre les ennemis qui, jetés dans la confusion et frappés d'aveuglement, périssaient en foule. » — Lysias accourt pour venger Timothée; mais les Macchabées conjurent le Seigneur dans la prière et dans les larmes, d'envoyer un *bon ange pour le salut d'Israël*. Et lorsqu'ils sortaient tous avec intrépidité de Jérusalem, un cavalier portant une robe blanche, avec des armes d'or et agitant une lance, apparut à leur tête..... Ils couraient donc avec pleine assurance sous la protection du Ciel; et le Dieu des miséricordes veillait sur eux. Puis, se précipitant comme des lions sur leurs ennemis, ils en firent un grand carnage.

Nicanor fut envoyé à son tour contre Judas. Celui ci arma les siens non point de lances et de bataillons; mais de paroles et de pieux encouragements. Le récit d'une merveilleuse vision qu'il avait eue relevant les forces et exaltant l'ardeur des jeunes guerriers, ils résolurent de livrer bataille et de combattre intrépidement, afin que le courage décidât l'affaire, au moment où la ville sainte et son temple étaient grandement menacés. «Car (chose admirable) ils étaient moins effrayés pour leurs femmes, pour leurs enfants, pour leurs frères et pour toutes leurs familles, que par le danger d'une profanation du temple. Et alors qu'on était dans l'attente du jugement, l'ennemi en présence, l'armée en bataille, la cavalerie à son poste, de même que les éléphants; Macchabée, regardant la multitude prête à s'élancer et l'appareil de *tant d'armes diverses*, et la férocité des animaux formidables, leva les mains au Ciel et pria le *Dieu des merveilles* qui donne la victoire *comme il lui plait* et non point selon la *puissance des armes*, à ceux qu'il en a jugés dignes; et il s'écria : Envoyez Seigneur votre *bon ange* devant nous et répandez le trouble et la terreur par la puissance de votre bras; afin qu'ils tremblent ces hommes, qui, le blasphème à la bouche, viennent combattre votre peuple saint. C'est ainsi qu'il priait. Cependant Nicanor s'avançait avec son armée au bruit des trompettes. Et aussitôt Judas et sa troupe, invoquant le Seigneur, engagèrent le combat *dans les élans de leur prière*; et tandis que leur bras chargeait l'ennemi, leur cœur *parlait* à Dieu : et dans la force de son assistance ils ne tuèrent pas moins de 35,000 hommes. Et quand le combat eut pris fin, ils s'en retournèrent plein d'allégresse bénissant dans la langue de leur Père le Dieu tout-puissant. »

Il nous semble que l'on peut tirer des conclusions saisissantes de ces faits prodigieux!

Quelle bravoure personnelle; mais quelle confiance en Dieu!

Quel zèle pour venger la gloire du Seigneur, pour purifier son Temple et relever son Autel!

Quelle foi vive! Quelle prière persévérante! récompensées par l'assistance que ces religieux guerriers reçoivent des célestes esprits!....

Ah! comme eux, en ces jours d'épreuve, conjurons le Seigneur d'envoyer à notre secours les phalanges angéliques qui firent triompher les armées d'Israël. Invoquons S. Michel, qui est le défenseur de l'Eglise de Jésus-Christ comme il le fut de la Synagogue; S. Michel,

(1) Guillemin, Anges de la Bible, p. 586.

l'ange de Jeanne d'Arc, qui lui disait la *grande pitié* qu'il y avait au royaume de France et l'excitait à correspondre aux desseins du Seigneur.

La *grande pitié !*..... ce mot serait-il trop fort pour peindre nos malheurs? Oh non ! il suffit de jeter les yeux sur nos campagnes désolées et désertes, sur ces vastes ambulances, entrepôts de la douleur, sur ces familles en deuil, sur ces citoyens en péril, sur ces fugitifs qui sillonnent nos routes, traînant après eux leurs troupeaux bêlants, pour dire qu'il est d'une lamentable vérité..... Néanmoins, qu'au lieu de nous abattre, il soit un aiguillon pour notre courage..... Ayons confiance..... Les anges gardiens de la France veillent sur elle..... Marie, sa puissante patronne, ne l'abandonnera pas..... Mais, pour mériter le secours du ciel, comme les Macchabées, élevons nos cœurs vers Dieu..... SURSUM CORDA, dit le prêtre à l'autel; que le peuple fidèle réponde d'une seule et commune voix : HABEMUS AD DOMINUM : et le Seigneur, se laissant fléchir par cette immense clameur, bénira nos efforts; les ennemis seront vaincus, *et la France sera sauvée !*

C. de C.

UN BEAU MODÈLE

OFFERT A TOUS CEUX QUI PRIENT POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE.

Le présent article, qu'a bien voulu adresser à la *Voix* M. l'abbé Dumax, ancien sous-directeur de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, complètera l'esquisse publiée sur la vie du F. Fiacre, dans les numéros de mars, avril et mai. On trouvera ici quelques détails auxquels les circonstances actuelles donnent un intérêt nouveau.

Mon cher lecteur, en ces jours d'anxiété et d'angoisse pour notre pays, en ces jours où les dures nécessités de la guerre apportent à tous et à chacun de si légitimes sujets de larmes, devant lesquels on semble oublier les espérances du lendemain, vous éprouvez sans doute, comme tous les vrais chrétiens, le besoin de prier pour la France.

On a pensé répondre à vos désirs en vous proposant, pour vous édifier et pour vous servir de saint exemple, un beau, un touchant modèle de la vraie prière catholique, que notre capitale eut le bonheur de posséder et d'offrir à la patrie, dans des circonstances analogues à celles où nous nous trouvons.

Il nous faut remonter à deux siècles et plus en arrière dans l'histoire de l'Eglise et dans l'histoire de notre pays; il nous faut remonter en plein XVIIe siècle.

En ces temps-là s'inaugurait en France un des règnes que nos annales comptent parmi les plus glorieux : il connut toutes les prospérités, je dirais presque tous les bonheurs. Cependant ce glorieux règne devait voir à son début bien des nuages amoncelés, et être agité par de violents orages. Tandis qu'à l'intérieur des désordres civils bouleversaient le pays, la capitale en particulier, il nous fallait, sur les frontières et à l'étranger, entretenir de nombreuses armées contre un puissant ennemi qui s'appelait la maison d'Autriche, et achever, dans une lutte suprême, une guerre commencée depuis

de longues années (1), laborieux héritage du règne précédent.

Nous avions eu de grands succès; mais comme ils étaient chèrement achetés! Le commerce était paralysé, les populations des villes languissaient dans l'attente et la souffrance, les levées d'hommes avaient épuisé les campagnes, l'inquiétude régnait partout.

On était en l'année 1646. Sans doute l'intrépidité et les talents du jeune héros (2) qui commandait nos troupes étaient connus de tous; sans doute les précédentes victoires qu'il avait remportées (3) encourageaient les cœurs les plus timides; mais un revers pouvait tout compromettre et replonger la France dans les péripéties et les incertitudes d'une nouvelle lutte.

Ce revers, l'année 1747 devait l'apporter au pays. En cette malheureuse année(4), une défection permit aux armées ennemies d'envahir nos frontières du nord; et tandis que Condé était occupé en Espagne et essuyait un échec à Lérida, l'archiduc Léopold, frère de l'empereur d'Allemagne, s'emparait d'Armentières, de Comines, de Landrecies et de Dixmude, et nous perdions au siége de la ville de Lens, dans l'Artois (alors la Flandre), un de nos meilleurs généraux, le brave maréchal de Gassion.

Evidemment, après une si longue lutte, après ces derniers échecs surtout, on avait besoin d'une victoire décisive, prélude d'une paix sérieuse qui pût rétablir la tranquillité du pays et réparer les malheurs de la guerre.

Cette victoire, cette paix étaient l'objet des désirs de tous; une multitude de personnes pieuses ne cessaient de les demander à Dieu dans leurs prières. Mais entre toutes ces personnes pieuses, saintes même, comme le vénérable M. Olier et saint Vincent de Paul, il en était une qui personnifiait, pour ainsi dire, la prière de tous.

C'était un pauvre religieux du couvent des pères augustins déchaussés de Notre-Dame des Victoires. Ce sanctuaire béni comptait quelques années seulement d'existence; et déjà il était en grande réputation, et la sainte Vierge avait voulu choisir un des serviteurs de sa maison pour manifester ses bontés.

Les emplois du religieux étaient des moins relevés : c'était un simple frère convers; sa charge la plus importante l'obligeait à faire, deux fois la semaine, la quête dans la ville pour le couvent et pour les pauvres. On le nommait le frère Fiacre.

Mais quelque chétifs que fussent, selon le monde, le ministère et

(1) Elle avait commencé en l'année 1620. La France y avait pris une part plus active depuis 1635. Cette lutte terrible entre deux grandes puissances et leurs alliés est connue dans l'histoire sous le nom de « Guerre de Trente Ans, » à cause du nombre des années durant lesquelles elle ensanglanta l'Europe.

(2) Le duc d'Enghien, fils de Henri II, prince de Condé. Il avait alors 25 ans. Cette même anné 1646 (26 décembre), son père étant mort, il prit le titre de prince de Condé. Il devait immortaliser ce nom. L'histoire l'appelle le grand Condé.

(3) Les principales sont bien connues : ce sont les victoires de Rocroi, de Fribourg et de Norlingue. La bataille de Rocroi fut gagnée le 19 mai 1643, cinq jours après la mort de Louis XIII. Condé n'avait que 22 ans. Fribourg en Brisgau (ville du grand-duché de Bade) fut prise le 3 août 1644. — L'année suivante, le même jour marquait la célèbre victoire de Norlingue.

(4) Cette année (1647) ne fut pas heureuse pour la France. (Le président Hénault, « Abrégé chronol. de l'hist. de France, » p. 256.)

le rang du frère Fiacre, son air modeste, son abord facile, sa douceur, son humilité, et surtout son amour pour Dieu et sa dévotion filiale envers la très-sainte Vierge, lui avaient gagné tous les cœurs.

D'ailleurs on savait que Dieu l'avait fait plusieurs fois le confident de ses merveilles.

Frère Fiacre passait pour un ami du ciel; partout, jusqu'à la cour, on le regardait comme tel : on ne l'appelait que le saint. La reine mère avait en lui une grande confiance. Elle le faisait souvent venir au palais pour l'entretenir et se recommander à ses prières ou lui confier le succès de quelque affaire importante. Déjà elle l'avait envoyé plusieurs fois, en son nom et au nom de la France, faire des pélerinages en des sanctuaires renommés.

Le frère Fiacre, que ses fonctions appelaient sans cesse dans la ville, ne pouvait ignorer la guerre que soutenait la France avec l'Allemagne et toutes les péripéties de cette longue lutte; que dis-je? un attrait irrésistible de la grâce le portait depuis longtemps à prier pour le complet triomphe de nos armées, la cessation de la guerre et l'établissement d'une paix solide.

Aux prières le saint religieux ajoutait de durs exercices de pénitence. Dans le but d'apaiser la justice de Dieu et d'obtenir le succès de nos armées, il jeûnait presque tous les jours; tous les jours aussi, pour le même motif, il meurtrissait son corps sous les coups d'une longue et sanglante discipline.

Et persuadé que ces macérations étaient sans valeur, il aspirait à faire bien davantage : « Mon Dieu, disait-il un jour, si je pouvais découvrir quelque pénitence qui pût vous apaiser, je m'en servirais sur l'heure. »

Du moins, ne trouvant rien à faire de plus, il se considérait comme une victime destinée à être sacrifiée pour satisfaire à la justice divine, et il s'offrait à Dieu comme tel, dans le sentiment de la plus profonde humilité et de la générosité la plus complète.

Vous le voyez, mon cher lecteur, on ne saurait manifester plus de zèle pour le salut de ses frères et pour le bonheur de la patrie qu'en montra ce saint homme dans les tristes conjectures où se trouvait la France.

Tant de dévouement pour son pays lui donnait bien le droit de lui faire quelques fraternelles remontrances. Il les lui adressait parfois dans ses prières :

« Pauvre France, disait-il alors, comprends que tu as mérité l'épreuve que Dieu t'envoie. Il est juste, ce grand Dieu, et la sagesse préside à toutes ses décisions. Est-ce que ton orgueil, ta présomption, une folle confiance en tes forces ne t'avaient point aveuglée et ne te faisaient pas oublier de recourir à celui qui est le maître de toutes choses et qui dispose du succès des batailles, comme il tient dans ses mains les ouragans et les tempêtes ? »

Jusqu'ici le frère Fiacre n'avait eu dans ses prières multipliées et ferventes qu'une initiative toute privée, comme celle de tant d'autres fidèles et de saints personnages qui partout regardaient comme la plus pressante de leurs obligations celle de supplier le ciel en faveur de la France. Mais la prière du modeste religieux devait recevoir un cachet exceptionnel d'autorité et lui-même devait à cette occasion revêtir un caractère tout officiel. A la fin de l'année 1647, sur quelques représentations que le saint homme crut devoir soumettre à la

reine mère, et qu'elle accepta comme un avertissement d'en haut, cette princesse le chargea de se rendre à Chartres et d'y aller faire, en son nom et au nom de la France, aux pieds de l'image miraculeuse de la mère de Dieu, une neuvaine pour la cessation de la guerre et pour l'établissement de la paix.

Frère Fiacre partit le 26 décembre. Dès sa sortie du couvent, trouve-t-on relaté dans ses mémoires, il commença ses prières aux intentions de la reine; il les poursuivit tout le long de sa route, et les anges de Dieu pourraient seuls dire ce que furent ces prières, ce que furent surtout celles qu'il ne cessa d'offrir à Marie, pendant les neuf jours qu'il demeura auprès de son sanctuaire, et de quels soupirs, de quelles larmes il les accompagna.

Le Seigneur devait se laisser vaincre par les supplications que le frère Fiacre et la France catholique tout entière n'avaient cessé de faire monter vers le ciel, supplications dont le pauvre augustin déchaussé venait de devenir le représentant authentique, aux pieds de N.-D. de Chartres, et comme le céleste ambassadeur.

Peu après le pélerinage du frère, dans le courant de l'année 1648, les armées françaises remportaient dans les plaines de Lens la fameuse victoire relatée sous ce nom dans nos annales, victoire qui réparait les échecs de l'année précédente et anéantissait les ressources des ennemis.

La même année (24 octobre) était signé à Munster, en Westphalie, le célèbre traité qui mettait fin à la guerre de Trente ans.

Les esprits forts d'alors, il y en a dans tous les temps, crurent que ces heureux résultats ne devaient être attribués qu'à l'habileté des chefs et à la bravoure des soldats secondés par la fortune; mais ceux-là qui comptent avec le monde surnaturel et qui savent que Dieu ne détourne jamais son regard et sa protection de la prière faite avec humilité et confiance, se plurent à penser que la prière des amis de Dieu était venue en aide à l'épée de nos soldats; qu'elle avait servi à doubler leur bravoure et avait attiré sur eux la bénédiction de celui qui s'intitule le Dieu des combats et le Dieu de la paix.

CONCLUSIONS DU RÉCIT.

Vous avez admiré sans doute, mon cher lecteur, le beau modèle qui vient de vous être proposé; sans aucun doute aussi, en lisant les précédentes pages, vous avez formé la résolution d'imiter l'humble religieux qui, au dix-septième siècle, sut se faire l'ange de la prière pour la France.

Dieu nous a protégés au dix-septième siècle, il nous protégera encore au dix-neuvième; comme autrefois, il viendra en aide au dévouement et à l'habileté de nos chefs, à la bravoure et à l'héroïsme de nos soldats. Mais sachons mettre l'auguste mère de Dieu dans nos intérêts.......

L'abbé V. Dumax.

LA RELIGION AU CAMP ET SUR LE CHAMP DE BATAILLE

(*Suite*).

Nous ne pouvons mieux continuer l'article publié sous ce titre dans notre numéro de septembre qu'en insérant la lettre suivante de M. l'abbé d'Hulst, aumônier du 12ᵉ corps d'armée. Ce digne ecclésias-

tique, ordonné à Chartres il y a quelques années, et bien connu dans notre diocèse où sa noble famille possède de belles propriétés, a bien voulu adresser au bulletin du pèlerinage qu'il aime, le récit de ses impressions sur le théâtre de la guerre.

Paris, le 14 septembre 1870.

Monsieur le rédacteur,

C'est un désir naturel de raconter ce qu'on a vu, surtout si le concours des circonstances vous a rendu témoin de quelqu'un de ces événements extraordinaires qui sont les surprises de l'histoire. Toutefois, si je n'avais d'autre titre pour vous parler, je me tairais aujourd'hui, non-seulement dans la crainte de redire ce qui a été mieux dit avant moi, mais aussi, et bien plus encore, parce que le silence est le meilleur compagnon de la tristesse et de la stupeur.

Aussi ne viens-je pas vous parler de nos revers; mais, appelé à l'honneur de suivre nos soldats pour tenir toujours à leur portée le pardon de Dieu et l'espérance du ciel, je considère en ce moment comme un devoir de rendre un public témoignage à l'estime et à l'usage qu'ils ont fait de ces religieux secours.

Dans ces longues journées de marche qui ont précédé les trois fatales rencontres, le rôle de l'aumônier se bornait presque toujours à partager les fatigues du soldat, à se montrer dans les rangs comme pour dire : Amis, je suis là.

Seul, celui que son titre attachait à l'avant-garde pouvait mettre à profit les loisirs de la colonne arrivée la première à l'étape. Ainsi faisait, à la tête du premier corps, le vaillant échappé de Reichshoffen, celui dont de nombreux amis ont pleuré la mort et que nous étions tout heureux de retrouver plein de vie à notre tête, M. l'abbé de Beuvron. Sur pied avant le jour, en marche avec les siens, arrivant vers midi à l'étape, sa première visite était pour le curé du prochain village : il prenait avec lui les dispositions nécessaires, puis se rendait au camp et annonçait à travers les tentes une réunion à l'église pour le soir. Jamais cet appel ne fut stérile : chaque soir un nouveau sanctuaire voyait accourir, couverts de boue ou de poussière, les jeunes recrues et les vieux troupiers, heureux d'entendre cette parole fraternelle qui repose l'âme, la relève et la purifie. L'instruction terminée, beaucoup demeuraient sur leurs bancs : vous devinez pourquoi : c'était pour se confesser. Le soldat appelle les choses par leur nom.

Embarrassé le plus souvent dans les lenteurs de l'arrière-garde, je n'ai pas connu, pendant les marches, la joie de ces charmantes réunions. Plus d'une fois, cependant, parmi les fatigues de la route, le prêtre côtoyant la colonne discernait dans le regard du troupier comme une interrogation et une espérance; la réponse muette ne se faisait point attendre, et sur le revers du fossé on voyait le prêtre et le soldat cheminer côte à côte comme absorbés dans un entretien intime, la main du prêtre s'élevait discrètement pour tracer la croix, la tête du soldat en marche s'inclinait un instant sous le pardon, puis les deux mains se serraient dans une chaude étreinte, et le soldat courait reprendre sa place, le cœur léger, prêt à dire à la mort : « Viens, si tu veux, je ne te crains plus. »

Elle vint, en effet, pour beaucoup d'entre vous, nobles enfants d'un pays malheureux! Le 30 août, jusqu'à midi, l'armée de Châlons ne connaissait de la guerre que les privations et les fatigues : le soir de ce même jour, elle avait fait une rude expérience de ces trois choses qui s'appellent la défaite, la douleur et la mort. Ici commence le labeur pour ceux que Dieu a chargés non de détruire, mais de con-

soler et de guérir. Prêts à sortir de la petite ville de Mouzon pour continuer, à la suite du 12e corps, notre marche sur Montmédy, nous sommes arrêtés à la porte par deux flots qui se croisent et se contrarient : l'artillerie s'élance au galop sur la hauteur pour installer ses batteries, la cavalerie descend au trot pour se poster dans la vallée.

Il ne s'agit plus de marche pour la journée, il s'agit de combat. Déjà le canon prussien retentit formidable sur les collines de Beaumont, et la fumée s'élève en colonnes épaisses : Mac-Mahon est là, devant nous, avec son état-major, observant les débuts de l'affaire qui se passe encore à deux lieues : une vive curiosité nous presse de rester auprès de lui, et de voir enfin de nos yeux cette chose inconnue dont le nom est si familier à nos lèvres : une bataille. Mais voici un chasseur à pied qui m'arrête au passage : « Monsieur l'abbé, me dit-il, je crois qu'on a besoin de vous à l'hôpital. — Eh quoi? y a-t-il donc déjà des blessés ici? » Adieu la curiosité, voici le devoir. Je cours à l'hôpital; un blessé vient d'être apporté; son état est affreux : ses entrailles pendent sanglantes avec ses chairs arrachées; mais déjà un de mes collègues a pris place auprès de son lit. Le malheureux a sa pleine connaissance; le prêtre a reçu ses aveux, il lui a donné avec le suprême pardon l'onction qui fortifie l'athlète pour le dernier combat : un quart d'heure ne s'est pas écoulé, et le premier blessé a rendu son âme à Dieu. Mais en voici bien d'autres qui arrivent : l'un est sur un brancard, l'autre sur un cacolet; celui-ci vient à pied, il a parcouru huit kilomètres avec une main emportée ; c'est un sergent de zouaves : il monte au pas de course les degrés de l'hôpital. « Qu'avez-vous, mon ami? — Ce n'est rien, répond-il, il me manque une main. »

L'ambulance militaire n'est pas là : elle se trouve embarrassée, sur les bords de la Meuse, parmi les bagages de l'armée. Que vont devenir ces pauvres blessés qui ne cessent d'arriver plus nombreux, à mesure que le combat se rapproche? Heureusement, la deuxième ambulance internationale n'a pas encore quitté Mouzon.

Sous la direction du docteur Sée, le service est organisé en un clin d'œil : pansements, extractions de balles, amputations nécessaires, soulagements précieux, tout arrive à point; les jeunes médecins et étudiants attachés à l'ambulance font preuve, en cette première rencontre, d'un sang-froid et d'une adresse qui répondent à leur dévouement. Pendant qu'ils prodiguent leurs soins aux membres meurtris et déchirés, les deux aumôniers de leur ambulance, puis le vénérable doyen de Mouzon et son vicaire, ne cessent d'aller de place en place porter la consolation et le pardon. Nous avons eu aussi notre part à ce glorieux ministère, et, dans cette première journée, pas un blessé ne s'est rencontré qui ne l'ait accueilli avec joie et reconnaissance.

Mais voici un fracas effroyable, signe certain de notre défaite.

A chaque instant, la mousqueterie plus proche nous annonce que l'ennemi gagne du terrain. Des hauteurs opposées qui environnent Mouzon, les deux artilleries se répondent, et leurs obus croisés passent en mugissant par dessus la grande place; au roulement des feux de peloton se joint le grincement sinistre des mitrailleuses. Tout à coup voici les pantalons rouges qui envahissent la place; ils sont refoulés jusqu'aux portes de l'hôpital.

A ce moment solennel, il faut pourvoir au salut des blessés. Nous fermons les portes, en ayant soin de jeter en dehors toutes les armes; puis, les bras croisés, sur le perron, nous attendons l'événement. Trois fois entraînés par l'intrépide maréchal, nos fantassins s'élancent

en avant; trois fois, nous les voyons revenir en désordre. L'un d'eux a la main percée; il accourt à moi : « Faites-moi vite bander la main, que je retourne au feu. Je veux aller mourir. »

Il est six heures du soir : le combat est encore plus acharné au faubourg. Plusieurs de nos officiers supérieurs trouvent dans cette rue de village une mort glorieuse. Toutes les maisons, toutes les granges sont encombrées de blessés; la paille est rougie de sang. La nuit tombe et un silence de mort succède au tumulte du combat. Les Français battent en retraite sur Sedan, hélas! (ce n'était pas leur chemin) et les Saxons attendent le jour pour faire leur entrée dans Mouzon. Jusque là (procédé sommaire d'éclairage), ils allument deux maisons aux deux bouts de la ville pour observer les mouvements de l'ennemi!

Toute la nuit se passa pour nous à visiter nos pauvres blessés; l'hôpital regorgeait; l'église, transformée en ambulance, contenait 250 malades; la maison d'école en était remplie. Si l'incendie venait à gagner! Il y eut là deux heures de mortelle angoisse. Enfin le feu s'amortit; la plainte des blessés s'endort, elle aussi, vaincue par la fatigue, et chacun tombe par terre pour prendre un instant de repos.

Le lendemain et le surlendemain, dans les environs de Sedan, se jouaient les destinées de la France, et nous ne savions rien de ce qui se passait. Occupés, soit à battre les bois et les champs pour y rechercher les blessés oubliés, soit à les visiter dans toutes les maisons de la ville, nous n'accordions qu'un regard indifférent au spectacle nouveau pour nous des uniformes prussiens. Là, cependant, nous pûmes les voir à l'œuvre, pleins d'égards et de soins délicats pour les blessés, rudes et brusques avec les habitants, exigeants, mais disciplinés pour la plupart, et malgré d'inévitables excès, desquels aucune armée victorieuse ne sut jamais entièrement s'abstenir, dignes jusque là de l'estime de ceux qu'ils avaient vaincus.

Cependant le canon du 1er septembre avait dû nous préparer de nouveaux labeurs. Inquiet de l'événement, je laissai mes confrères au soin des blessés de Mouzon, et je partis le 2 pour me mettre au service des blessés de Sedan. Sur la route, la rencontre inattendue de longs cortéges de prisonniers vint m'avertir de notre désastre. Hélas! alors même je n'en pouvais soupçonner l'étendue. C'était l'heure où la main qui devait tenir l'épée de la France signait sa honte. Tout a été dit sur la capitulation : je n'y reviendrai pas.....

Entre Douzy et Sedan, affreux itinéraire. Je n'essayerai pas, après tant d'autres, d'en retracer les horreurs. Et pourtant je l'ai vu, ce bourg de Bazeilles, la veille encore asile florissant de 2,000 habitants, succursale active de la grande industrie sedanaise : aujourd'hui monceau fumant de pierres calcinées, de cadavres noircis par les flammes. Et qui donc a pu allumer cet incendie inexorable qui n'a rien oublié? Sont-ce les bombes du combat? Non; c'est la main patiente du Bavarois, instrument d'une barbarie qui, au nom de la civilisation, insultait en le châtiant l'héroïsme des défenseurs.

Je sors de cette fournaise où l'air même est embrasé. Je poursuis ma route au milieu des régiments prussiens, dont les musiques triomphantes, échos admirables des grands maîtres, ne font qu'irriter ma douleur. Deux prêtres bavarois m'arrêtent au passage : « Vous êtes Français, me disent-ils, vous allez pouvoir être utile au curé de Balan qui sera probablement fusillé. » Je m'approche, glacé d'horreur. Le conseil de guerre siége dans la plaine; au centre, un vieillard dresse noblement sa tête blanche; le vent souffle impétueux, la pluie tombe

en abondance, les feux obscurcis de Bazeilles reprennent, à la faveur de la nuit qui s'approche, une lugubre intensité.

De quoi est-il accusé, ce vieux prêtre? D'avoir tiré sur l'ennemi. Oh! cette accusation, il la repousse avec indignation : le pasteur ne sait pas l'art de tuer. — Mais, du moins, il a pris part à la défense. — Oh! s'il suffit pour cela d'avoir accueilli nos braves soldats de marine, qui, de toutes les fenêtres du bourg, infligeaient à l'ennemi des pertes sanglantes, pourquoi non? Devrait-il en rougir? — A en croire mes interlocuteurs, il le devrait assurément. Pendant ces deux mortelles heures que je passai avec eux dans ce champ, j'eus tout le loisir d'apprendre comment ils entendent la civilisation. Celui-là est civilisé qui considère le soldat comme une machine à tuer, et lui en laisse le droit, — le bourgeois comme une machine à subir les conséquences de la guerre, et ne lui permet pas d'y prendre part. Un médecin se mêle à notre entretien : il partage l'avis de ses compatriotes; mais, avec plus de sagacité, il ajoute : « En matière de civilisation, il nous est difficile de nous placer au point de vue des Français. — Oui, monsieur, car à notre place vous n'eussiez pas, sans doute, admiré les Espagnols, et dans le siége de Sarragosse l'humanité eût été, à vos yeux, du côté des envahisseurs! »

Enfin le conseil a terminé son œuvre. Renvoyé à une juridiction supérieure, le vénérable curé entendait, le lendemain, prononcer son arrêt de mort, et ne devait la vie qu'à la *clémence* du général. Moins heureux, un pauvre paysan, que je vois assis, pâle, défait, va subir sa peine. Hier déjà une famille entière, le père, la mère, l'enfant, sont tombés sous les balles prussiennes : voici leurs trois cadavres dans le fossé de la route. Je les ai vus de mes yeux.

J'arrive à Sedan, je vois notre armée captive défiler sans armes devant nos vainqueurs; je vois nos canons, nos mitrailleuses se ranger en parc sous les ordres de l'ennemi; je vois nos chassepots entassés sur les remparts, et chargés dans nos propres voitures par les mains de l'étranger. J'entends ce cri sinistre : « Brisons, brisons! » Ce sont nos lanciers qui n'ont pas encore rendu leurs armes, et qui, les jetant à terre, les rompent d'un seul coup. Mais je ne suis pas venu ici pour me repaître de ces lugubres spectacles. Je cherche les blessés : ils sont partout. Hôpitaux civils et militaires, églises, théâtres, temples, écoles, tribunal, usines, maisons particulières, tout dans la ville est ambulances; au dehors, tous les villages regorgent de malheureux à qui tout manque, même un peu de pain, même une poignée de paille pour reposer leurs membres sanglants. De toutes parts cependant les soins s'organisent. Plus d'une main habile et généreuse travaille à soulager ces misères. C'est le moment pour le prêtre de songer aux âmes.

Je puis affirmer ici que chacun a fait son devoir. Pendant dix jours, pour ma part, je n'ai cessé de m'agenouiller de place en place, recueillant l'aveu sur les lèvres du blessé, et lui rendant en échange la grâce et la paix. Les catholiques allemands, et ils sont nombreux, ne sont pas les moins empressés à saisir ce crucifix que je porte à mon côté, et que les baisers de cent mourants me rendront à jamais sacré. Si quelqu'un doutait des services que le sacerdoce catholique rend à nos blessés, je l'inviterais à prendre les blessés pour juges : sur plus de 500 à qui j'ai offert mon ministère, il s'en est trouvé six qui n'en ont pas profité. Et je ne parle pas seulement de ceux à qui les approches de la mort enlevaient toute autre espérance : un grand nombre, retenus par des blessures relativement légères, saisissaient

avec empressement l'occasion de se mettre en paix avec Dieu, et le sourire de l'incrédulité disparaissait de leurs lèvres quand j'en approchais l'image sacrée du Rédempteur.

Chaque soir, à mon retour d'un village dont j'avais parcouru les maisons, je réunissais, dans la chapelle des Frères, les blessés *valides* de mon ambulance : j'avais le bonheur de leur parler de Dieu et de la patrie, puis nous faisions ensemble la prière du soir, et je leur donnais la bénédiction du Saint-Sacrement. Dès le premier soir, douze restèrent pour se confesser, et l'un d'eux me disait en pleurant : « Ah ! monsieur, vos paroles de tout à l'heure m'ont été jusqu'au fond du cœur. — Non, mon ami, vous vous trompez, lui dis-je, ce ne sont pas mes paroles, c'est Dieu qui a pénétré dans votre cœur; il vous attendait ici : il vous fallait cette blessure pour retrouver le chemin du ciel. »

Cependant, grâce aux mesures intelligentes de l'autorité prussienne, l'évacuation des blessés se faisait rapidement. Au bout de dix jours, j'avais terminé ma tâche et je me hâtais de demander à la libre terre de Belgique un passage pour regagner notre Paris et m'enfermer dans ses murs avec ses défenseurs. Et maintenant, Paris, souviens-toi de ceux qui sont tombés au loin pour te couvrir. Toi aussi, tu vas combattre : imite-les en toutes choses, ces nobles aînés. Imite-les dans leur héroïsme, mais imite-les aussi dans leur foi. Pas plus qu'eux, ne rougis de t'agenouiller devant Dieu et devant son Christ, de demander la victoire au pied de l'autel et le pardon au tribunal de la miséricorde. Savoir prier, c'est savoir vaincre, puisque c'est savoir mourir.

Ch. d'Hulst, prêtre,
Aumônier du 12e corps.

FAITS RELIGIEUX.

Rome. — Les églises où le Saint-Père fait célébrer le *triduo* pour la paix sont remplies d'une foule extraordinaire. Un sentiment de terreur douloureuse s'est emparé de tous les cœurs. Jamais, dit-on, le mensonge de notre siècle qui s'attribue une part si large de civilisation et de progrès n'a paru plus flagrant. Jamais des vœux plus ardents d'amour et de compassion n'avaient été faits pour la grande nation catholique.

Le peuple romain imite son grand roi Pie IX. Il aime la nation fille aînée de l'Eglise et se sait uni à elle par les doux liens de la charité.

Permettez-moi de rappeler la parole que laissait tomber, jeudi dernier, de ses lèvres bénies, le Pape Pie IX :

— *Je suis obligé* de dire tous les matins la messe pour la France.

Et il accentuait ces mots : *Je suis obligé*, de façon à montrer que son cœur débordait de tendresse et de douleur pour la *povera Francia*.

La Pologne. — L'héroïque Pologne prie pour la France. Le dimanche 7 août, dans toutes les églises de Varsovie, il y a eu des prières solennelles pour implorer la protection de Dieu sur nos armées. Toutes les églises étaient remplies de monde. Il n'y a que les nations catholiques qui puissent et sachent se souvenir, car, de même qu'il est la vérité, le catholicisme est aussi la mémoire.

Les Sœurs de Charité. — Quelque chose de touchant se produit

sur le théâtre de la guerre : ce sont les sœurs de charité des deux nations venant des deux côtés après le combat panser les blessés et se séparant ensuite après s'être embrassées au nom du Dieu qui est amour.

— Les Sœurs de charité ! on a tout dit sur leur dévouement et leur abnégation, sur ce je ne sais quoi de mystérieux, doux et bienfaisant qu'elles répandent autour d'elles. Un vieux sergent, très-grognard, nommé ou surnommé Rose, demandait un jour à la Religieuse qui le soignait :

« Savez-vous, ma sœur, quelle différence il y a entre vous et moi ?

« Non, monsieur Rose, fit-elle.

« Eh bien ! je vais vous l'apprendre. Moi, je commande toujours et l'on ne m'obéit jamais ; vous, vous ne commandez jamais et l'on vous obéit toujours. »

Foi des Soldats Bretons. — Un de nos élèves, clerc de Notre-Dame, en vacances, nous écrivait dernièrement : « Hier, les mobiles de Brest sont partis pour la capitale ; ils ont défilé sous nos fenêtres. Le dernier bataillon s'est arrêté tout à coup, puis il a entonné les litanies de la Sainte Vierge et, arrivé à l'invocation *Sancta Maria*, il s'est remis en marche comme l'on fait dans les églises pour une procession et, à la gare, le même bataillon a chanté le *Magnificat*. »

— Nous lisons ailleurs : « S'arrêtant dans la gare du Mans, une escouade de jeunes soldats de la Bretagne disait à un voyageur : « Priez pour nous qui allons mourir pour vous. » Un Monsieur, peu clérical et esprit fort, semblait ne pas comprendre cette supplication de la foi. Un soldat, lui frappant sur l'épaule, accentua d'une manière énergique sa chrétienne demande : « Oui, bourgeois, priez pour nous qui allons mourir pour vous ! » Et le bourgeois cessa de rire. »

— « Chaque jour des bataillons des départements viennent remplir les cadres : Hier c'était le tour des compagnies de Bretagne. Nous en avons remarqué une qui se distinguait par la taille et la vigueur de ses soldats. A leur tête marchait leur curé et sur toutes leurs poitrines brillaient des médailles de Notre-Dame d'Auray. C'étaient bien là les robustes enfants de la vieille Armorique, cette terre de granit qui produit des géants.

Les Volontaires Vendéens. Nous lisons dans *Paris-Journal :*

« La catholique Vendée ne pouvait voir sans frémir le sol français souillé par la Prusse protestante. Aussi vient-elle de se soulever en masse contre l'invasion étrangère. Une lettre que nous avons sous les yeux évalue à près de cinquante mille les volontaires qui sont partis de ce seul coin de la France, et parmi lesquels il y a jusqu'à des vieillards de 70 ans.

» Ils se sont mis en marche lundi, après avoir entendu la messe et fait bénir leurs armes par les curés. Le Bocage tout entier offrait, paraît-il, le plus imposant coup-d'œil. Les églises étant trop petites dans beaucoup d'endroits, la messe fut dite en plein air, au milieu d'un immense concours de population. »

— Dans d'autres contrées que la Bretagne et la Vendée, se montre aussi la foi de beaucoup de soldats, mais nulle part on ne nous a montré des manifestations aussi générales au moment du départ des foyers. Quelques traits édifiants nous ont été cités venant de paroisses du diocèse de Chartres : on nous a nommé une paroisse dont tous les mobiles, avant de partir, se sont confessés et ont communié.

— Ne nous étonnons pas si la Sainte Vierge se plaît à récompenser

la confiance après des démonstrations pieuses comme celles dont nous avons été témoins. On verra plus loin, par nos extraits de correspondance quelque chose des preuves de protection que N.-D. de Chartres a donnée à ses fidèles. Voici un fait à la gloire de N.-D. de Lourdes :

Colombey-les-Belles, 12 août.

« Mes chers parents,

« L'arrivée de mon portefeuille vous aura étonnés, mais je n'ai pas eu le temps de vous écrire. Je vous l'envoie tel qu'il était au moment où il a été traversé par une balle qui s'est arrêtée devant l'image de Notre-Dame de Lourdes. La poche de ma tunique a été toute déchirée, ainsi que mon pantalon. Que Louis remette le portefeuille à l'aumônier de la chapelle et lui demande une messe pour remercier la bonne Vierge.

» J'ai été brave, je me suis fait remarquer. Je vais recevoir la médaille militaire.

» Adieu tous. Beaucoup de prières.

» Adieu et au revoir.

MAURICE. »

Nous avons sous les yeux le carnet déchiré par la balle.

(*Annales de Lourdes*).

— Un autre fait à la gloire de N.-D. de la Garde (Marseille).

Un sous-officier du 36e de ligne écrit du théâtre de la guerre à sa famille que, s'il est encore en vie, il le doit à l'intervention de Celle qui est terrible comme une armée rangée en bataille : « Avant de m'élancer dans la mêlée, écrit ce noble enfant de Marseille, je me recommandai à Notre-Dame de la Garde; je lui promis de faire brûler un cierge à son autel si je revenais sain et sauf du combat. Sur trente sous-officiers qui composaient notre bataillon, nous sommes restés six, et je suis du nombre, malgré les balles nombreuses qui ne cessaient de siffler autour de moi. »

On se figure avec quel empressement la pieuse famille B... s'est hâtée d'accomplir le vœu d'un soldat si digne de la patrie qui lui a donné le jour. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

EX-VOTO. Une nouvelle plaque de marbre, avec cette inscription : Un bachelier reconnaissant. J. R. — 2. Un cœur en vermeil, en reconnaissance d'un heureux établissement. — 3. Une somme de 20 fr. pour contribuer à l'acquisition d'un nouveau calice pour l'église de N.-D.-S.-T. — 4. Plusieurs corporaux et plusieurs purificatoires.

LAMPES. — 150 demandes de lampes nous ont été adressées pendant le mois de septembre, savoir : *Devant N.-D. de Sous-Terre :* 76 pendant 9 jours, 46 pendant un mois, 1 pendant 2 mois, 2 pendant 3 mois, 1 pend. 6 mois, 1 pend. 1 an. —*Devant N.-D. du Pilier :* 3 pend. 9 jours, 1 pendant 6 mois. — *Dans la chapelle de Saint Joseph ;* 3 pendant 9 jours, 5 pendant un mois. — *Dans la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus :* 7 pendant 9 jours, 3 pendant un mois. — *Dans la chapelle de Sainte-Anne,* une pend. un mois.

RECOMMANDATIONS, NEUVAINES DE PRIÈRES ET CIERGES. — Les demandes nous arrivent de tous les points de la France. Plusieurs centaines de militaires nous ont été recommandés pendant ce mois. Les

lettres d'actions de grâces pour protection spéciale attribuée à N.-D. de Chartres se multiplient.

Consécration des petits enfants. 63 nouveaux enfants inscrits dont 28 de diocèses étrangers.

Nombre des messes dites à la crypte pendant le mois d'août : 253.

Nombre des visiteurs pour les clochers : 1116.

Nombre des visiteurs de la Crypte (après les heures des messes) : 1733.

Voir les avis sur la dernière feuille de la couverture.

Prière à N.-D. de Chartres en temps de guerre. — En publiant au commencement du mois d'août cette belle prière récitée pour la première fois à la crypte le 20 juillet, nous étions loin de nous attendre à la propagande qui a eu lieu pour nos petits imprimés. D'ici à quelques jours le nombre de ces imprimés portant la prière à N.-D. de Chartres, distribués dans toutes les parties de la France, aura atteint le chiffre de *cent vingt mille.* Nous en avons donné à toutes les personnes qui s'approchaient de nous dans le sanctuaire de la Sainte Vierge à la cathédrale; que de soldats, que de mobiles ont reçu un exemplaire de nos mains; puis comme il était édifiant de voir ces pauvres jeunes gens, à genoux, récitant avec ferveur l'invocation à la Vierge tutélaire de la France; plus d'une fois, réunis à la Crypte en bon nombre, ils l'ont récitée ensemble; dans une de ces circonstances on les a vu chanter le *Magnificat* et l'*Ave Maris stella;* puis se retirer confiants en Celle que nous appelons le *Bouclier du soldat.*

L'octave de la Nativité a été prêchée par M. l'abbé Foucault, professeur du petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou. L'orateur a pris pour sujet : *la Mére admirable*, ou Marie considérée dans ses priviléges, dans ses vertus, dans ses grandeurs et dans ses gloires. Le plan était vaste; M. l'abbé Foucault a dû se borner à développer les points les plus importants qu'il a ainsi distribués :

Priviléges.

1er *jour :* Marie admirable dans les merveilles de sa naissance.

Vertus.

2e *jour :* Marie admirable dans son humilité.
3e *jour :* Marie admirable dans sa virginité.

Grandeurs.

4e *jour :* Marie admirable dans la dignité de Mère de Dieu dont elle a été revêtue.
5e *jour :* Marie admirable dans les douleurs qui ont été l'apanage de sa divine maternité.

Gloires.

6e *jour :* Marie admirable dans la suavité de sa mort.
7e *jour :* Marie admirable dans la conversion des pécheurs.
8e *jour :* Fête de l'Adoration mensuelle du Saint-Sacrement.

Pour concilier les exigences de la fête et celles de l'octave, M. l'abbé Foucault a montré : 1° comment l'Eucharistie nous est venu par Marie; 2° ce qu'est l'Eucharistie pour Marie.

L'attention soutenue et l'assiduité de l'auditoire, après avoir été un puissant encouragement pour le prédicateur, nous dispensent de tout éloge.

Monseigneur l'Evêque de Chartres et Consécration aux Sacrés Cœurs. — Le 15 septembre, octave de la Nativité de la Sainte Vierge,

avant la grande cérémonie du soir qui devait couronner les huit jours de solennités par une procession aux flambeaux à la crypte, Monseigneur l'Evêque de Chartres a précédé le prédicateur de la station dans la chaire de la cathédrale et a annoncé l'ouverture d'une neuvaine de messes et de prières en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, laquelle serait suivie d'une autre neuvaine au Cœur Immaculé de Marie. Nous sommes en mesure de rapporter les paroles de Sa Grandeur : « Dans des circonstances si graves et un moment si cri- » tique Dieu nous demande quelque chose de particulier, et il veut » une démarche qui témoigne de notre retour vers lui et apaise sa » justice. La cause de tous nos maux, c'est que nous avons offensé » Dieu, que nous nous sommes retirés de lui. Dans nos villes, nos » campagnes, les hommes ont déserté le temple saint, ils n'ont plus » fait cas de la parole sainte, ils ont mis de côté l'accomplissement » des devoirs religieux; partout la corruption des mœurs est grande. » Les hommes n'ont pas encore compris ces choses; ils n'ont pas en- » core levé les yeux vers le ciel; ils n'ont pas reconnu la main qui » les frappe. Pourtant un bon nombre réfléchissent, et voient qu'il » n'est pas bon d'abandonner Dieu. Car, a dit le Seigneur par son » prophète, les hommes ne sont *malheureux que parce qu'ils m'ont* » *délaissé, moi qui suis la source de la vie et du vrai bonheur, et* » *ils se sont creusé des citernes vides qui ne peuvent contenir l'eau.* » » Revenons-donc à Dieu, N. T. C. F., recourons au cœur de Jésus, » consacrons-nous à lui. C'est le cœur de celui qui autrefois, en pen- » sant à la guerre, à la famine et aux désastres qui allaient fondre » sur l'infortunée Jérusalem, répandait des larmes amères, car » c'était sa patrie et l'héritage qu'il s'était choisi. Qui sait, N.T.C.F., » si Dieu ne se laissera pas toucher par nos supplications et si, voyant » notre repentir et notre volonté sincère de lui être fidèles, il ne nous » donnera pas un témoignage éclatant de sa puissance et de sa misé- » ricorde infinie ! »

Voici maintenant les actes de consécration que Monseigneur avait composés et qui ont été récités l'un au grand chœur pendant le salut, l'autre au pied de l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre, quand la marche de la procession a été arrêtée devant le sanctuaire antique.

Consécration au Sacré Cœur de Jésus. — Cœur de Jésus, rempli d'un amour immense pour les hommes, nous venons à vous, nous nous consacrons à vous. O divin Sauveur, vous si compatissant pour ceux qui souffrent, vous qui répandites autrefois des larmes sur l'infidèle Jérusalem, soyez touché de nos maux, faites luire dans nos âmes cette lumière céleste qui nous découvre l'énormité de nos fautes, et inspirez-nous ce repentir sincère qui nous les fasse expier. Sans votre infinie miséricorde, nous demeurerons insensibles : ayez pitié de nous, sauvez-nous et nous serons sauvés. Nous voulons vous aimer, vous servir et vous bénir, ô divin Cœur de Jésus, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

Au Cœur Immaculé de Marie. — O Marie, notre tendre mère, soyez touchée des épreuves et des maux qui nous accablent. Nous sommes vos enfants : regardez ce peuple de la France que vous aimez, cette cité de Chartres que vous vous êtes choisie entre toutes les autres. Non, vous ne pourrez jamais détourner vos regards de nos misères, nous nous réfugions dans votre Cœur maternel, nous nous consacrons à lui. Ramenez les pécheurs, touchez ceux qui jusqu'ici se sont montrés froids et insensibles; obtenez-leur la grâce du re-

pentir. Nous vous le demandons, nous vous en conjurons, ô douce Vierge, ô Vierge pleine de clémence et de bonté ! *O clemens, ô pia, ô dulcis virgo Maria !*

Monseigneur l'Évêque de Chartres dit lui-même chaque jour la messe annoncée pour les neuvaines, et le salut a lieu chaque soir au grand chœur de la cathédrale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE.

1. Actions de grâce à Notre-Dame de Chartres.

C'est avec toute l'effusion de la plus vive reconnaissance que toute une famille remercie la Très-Sainte Vierge de la protection toute maternelle et miraculeuse qu'elle vient d'accorder à un officier en le sauvant au milieu des périls et des horreurs de l'un des derniers combats. Il en a été quitte pour une blessure regardée d'abord comme très-grave et qui ne laisse plus d'inquiétudes. Il n'en restera de cicatrice que pour attester la protection toute-puissante de Marie. On supplie cette bonne Mère de l'assister ainsi que plusieurs de ses amis pendant la captivité.

(Une famille de Chartres).

2. Je viens vous prier de bien vouloir faire dire de suite une neuvaine de messes à Notre-Dame de Sous-Terre pour mes trois frères MM. de Gramont; le troisième a eu un bras emporté par un boulet à la bataille de Reischoffen et nous a été malgré cela providentiellement conservé; le second, qui commandait à Chartres avant la guerre, après avoir été légèrement blessé à la bataille de Gravelottes, a dû prendre part aux derniers et terribles combats. Nous sommes dans l'angoisse et n'avons d'espoir qu'en Dieu, sa Sainte Mère et les saints Anges.

(G. M. D. P. Versailles, 8 septembre).

3. J'ai obtenu une si grande grâce par l'intercession de N.-D. de Chartres, dont vous m'avez envoyé une médaille, que je viens vous demander quatre autres médailles dites « Chemisettes de N.-D.; » je les destine à des membres de ma famille actuellement aussi en de grands dangers.

(Ch. à N., diocèse de Chartres).

4. Je viens vous prier de faire dire le plus tôt possible une messe d'actions de grâces à la chapelle de la Vierge miraculeuse pour remercier Dieu de m'avoir conservé mon mari, officier de l'armée, et le prier de le conserver encore ainsi que mes six beaux-frères.

(M. de B. à D., diocèse de Périgueux).

5. Veuillez faire dire une messe d'actions de grâces à N.-D. de Chartres pour un jeune homme protégé.

(Un abonné T. R., diocèse de Versailles).

6. Je viens remercier N.-D. de Chartres de la grâce qu'elle vient de nous accorder. Mon fils a communié ce matin; il y a longtemps que j'avais demandé sa conversion; il a voulu, avant d'aller au-devant de l'ennemi, se préparer à paraître devant Dieu.

(V. R., Paris).

7. Veuillez recommander aux prières qui se font aux pieds de N.-D. de Chartres plusieurs jeunes gens de ma famille actuellement à l'armée. Remerciement à cette bonne Mère qui les a protégés jusqu'à présent au milieu des périls qui les ont enveloppés.

(B. de R. d'A., dioc. de Chartres).

8. Le jeune homme pour qui je vous ai demandé une neuvaine va beaucoup mieux; les médecins et chirurgiens l'ont déclaré hors de danger. Je remercie de tout cœur Notre-Dame de Chartres de la protection qu'elle lui a accordée.

(A. C. de Paris).

9. J'ai actuellement dans l'arme de cavalerie et à l'armée du Rhin mon gendre et mon fils. L'un d'eux ayant déjà eu son cheval tué sous lui à la grande bataille du 16, je désire les mettre tous les deux plus spécialement sous l'efficace protection de Notre-Dame de Chartres, et, à cet effet, je demande qu'une lampe soit immédiatement allumée et brûle à leur intention pendant six mois devant l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre.

(D. R. à Blois).

10. Je viens vous demander une neuvaine de prières pour mon pauvre mari qui est à l'armée du Rhin; il a déjà perdu chevaux et bagages dans les ambulances de Forbach, dont il était médecin en chef; il a échappé providentiellement à l'incendie de Forbach; Notre-Dame de Chartres que j'ai tant invoquée pour lui continuera de nous protéger, nous l'espérons.

(B. de R., diocèse de Versailles).

11. J'ai reçu la chemisette de Notre-Dame que je vous avais demandée. — Déjà nous avons obtenu une protection très-spéciale de la Sainte Vierge; nous lui demandons maintenant qu'elle veuille bien achever son œuvre.

(D. P. à V., diocèse de Rennes).

12. L'un de mes neveux pour lequel je vous avais demandé les prières de vos Clercs a donné de ses nouvelles; sa famille a reçu de lui deux lettres, l'une du 2 septembre et l'autre du 3. Lui et ses deux frères étaient aux combats des 30, 31 août et 1er septembre; il déclare n'être sorti que miraculeusement des dangers qu'il a courus; il portait sur lui un chapelet, puis l'image du Sacré-Cœur avec cette inscription: « Arrête, le Cœur de Jésus est avec moi; » nous l'avions recommandé à Saint Joseph et à Notre-Dame de Chartres.

(D. S. L. à S., diocèse de La Rochelle).

13. Nous sommes des cuirassiers échappés au carnage de Wissembourg; nous avons donné quatorze fois. Nous avons échappé à la tuerie d'une manière humainement inexplicable; mon camarade et moi nous portions les livrées de la Sainte Vierge sur nous; Marie nous a protégés; pour moi mon scapulaire ne m'a pas quitté depuis l'âge de douze ans. Nous sommes heureux de passer dans votre ville, au retour des batailles pour remercier Notre-Dame de Chartres.

(V. D. et X., volontaires français habitant l'Angleterre avant notre engagement).

14. Le cher Fr. N. a reçu des nouvelles de son frère soldat que vous aviez recommandé; il a été blessé le 6 août et maintenant il est guéri. Remerciement à Notre-Dame.

(F. A., d'Orléans).

15. Je viens vous prier de remercier notre bonne Mère du Ciel, Notre-Dame de Chartres, de la grâce qu'elle vient de nous faire en permettant que mon neveu H. de F. en ait été quitte pour une blessure au bras au combat du 17 devant Metz; il a été conduit dans Metz à l'ambulance des bons Pères Jésuites, desquels il avait reçu ses principes d'enfance à Saint-Cyr. Il m'écrit lui-même, m'assurant que la balle qui lui arrivait droit au cœur a dévié sur son bras sans offrir aucun caractère de danger; c'est lui qui, le 1er août, m'écrivait de Phalsbourg : « J'entre en campagne demain, ma chère tante, ne craignez rien, car je pars en chrétien, j'espère me conduire en soldat et, quand même, vous revenir sain et sauf. J'ai du reste toutes les livrées de la Sainte Vierge, médaille, scapulaire, chapelet de notre bonne Marie (de sa sœur envolée au Ciel à 21 ans). Priez, priez, ma chère tante, pour que je fasse mon devoir. »

(A. de F., Paris).

Nous avons reçu un grand nombre d'autres lettres que nous pourrions reproduire. Nous avons voulu aujourd'hui nous borner à celles qui concernent les soldats recommandés.

Nécrologie. — Nous lisons dans la *Semaine du Mans.* — M. l'abbé Alexandre Mortier, curé de Requeil, au doyenné de Pontvallain, est mort dans sa *soixante-cinquième* année. Né à Melleray, près de Montmirail, le 11 juillet 1806, il avait reçu les premières leçons de latin des soins de l'excellent M. Fouquet, ancien curé d'Ecommoy. Ordonné prêtre le 18 juin 1837, il fut successivement vicaire de Pringé et de Mézeray. En 1839, il passa dans le diocèse de Chartres, où il administra près de quinze ans la petite paroisse de Trizay. Nommé curé de Requeil, le 22 novembre 1855, par son zèle et ses vertus sacerdotales il se montra un véritable pasteur : son aménité et l'ouverture de son caractère en firent un prêtre aimé de tous ses confrères. « Inter oves pastor bonus, inter fratres fidelis amicus. » — A Chartres nous avons perdu au commencement du mois M. l'abbé Tousche, ancien curé de Pierres, qui était venu sanctifier ses derniers jours dans la retraite non loin du monastère de la Visitation.

OCTOBRE 1870.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1870.

(Pour le calendrier, voir sur la couverture).

Chaque jour, indulgence plénière pour la prière : *O bone et dulcissime Jesu*, O bon et très-doux Jésus, etc.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la *communion réparatrice*, à gagner le jour de la semaine qui leur est assigné pour faire leur communion.

1er oct., sam. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *O ma Souveraine, ô ma Mère*, etc. (jour au ch. des fid.)

2, dim. — Ind. plén. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains; — 4° pour le Rosaire; — 5° pour les associés à l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à la condition de prier pour son accroissement; — 6° pour les associés à la Confrérie de N.-D. de Chartres, assistant à la procession du premier dimanche du mois à la cathédrale.

3, lundi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Dominicains; — 2° première des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les associés à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (jour au ch. des fidèles).

4, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois la prière : *Angele Dei*, etc., *Ange de Dieu*, etc. (jour au ch. des fid.).

5, merc. — Ind. pl. : 1° pour le scap. bleu; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les assoc. à l'arch. de St Joseph.

6, jeudi. — Ind. plén. : 1° deuxième des deux ind. plén, que peuvent gagner chaque mois les associés à l'œuvre de la Propagation de la foi; — 2° pour les personnes qui récitent le premier jeudi du mois, en présence du Saint-Sacrement, la prière : *Regardez, Seigneur*, etc.

7, vend. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les Tertiaires-Dominicains.

8, samedi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour tous les porteurs du scapulaire bleu, nombreuses indulgences plénières et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner ces indulg., visiter une église et y prier quelques instants devant un autel de la Sainte-Vierge (jour au ch. des fid.).

9, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° prem. des deux ind. plén. que peuvent gagner chaque mois les assoc. à l'arch. du saint Cœur de Marie (jour au ch. des fid.).

10, lundi. — Indulgence plén. : 1° pour les Tertiaires-Dominicains; —

2° pour avoir fait chaque jour, pendant un mois, au moins un quart d'heure d'oraison (jour au choix des fid.)

11, mardi. — Ind. plén. : 1° pour les associés à l'Apostolat de la prière; — 2° pour avoir récité l'*Angelus* au moins une fois par jour pendant un mois (jour au choix des fidèles).

12, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

13, jeudi. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pend. un mois le *Memorare* ou *Souvenez-vous* (jour au choix des fidèles).

14, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

15, samedi. — Ind. plén.: 1° pour le scap. bleu; — 2° pour le scap. du Carmel.

16, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

17, lundi. — Pour les port. du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. des sept Basiliques de Rome. Pour gagner, etc., comme au 8 oct.)

18, mardi. — Ind. plén.: 1° deuxième pour les associés à l'archiconf. du saint Cœur de Marie; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois les actes de foi, d'espérance et de charité.

19, merc. — Ind. plén.: 1° pour le scap. du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains; — 3° pour les associés à l'archiconf. de St-Joseph (merc. au ch. des fidèles).

20, jeudi. — Ind. plén.: 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois le trisagion : *Saint, saint, saint*, etc., visite (j. au ch. des fid.).

21, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scap. rouge; — 2° pour les associés à l'Apostolat de la prière (vend. au ch. des fid.).

22, sam. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires Dominicains ; — 2° pour avoir récité chaque jour pendant un mois cette courte invocation : *Doux Cœur de Marie, soyez mon salut* (jour au choix des fidèles).

23, dim. — Ind. plén. : 1° pour les Tertiaires-Franciscains; — 2° pour les Tertiaires-Dominicains.

24, lundi. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses indulg. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces ind., etc., comme au 9 octobre (jour au ch. des fid.).

25, mardi. — Ind. plén. pour avoir récité chaque jour pendant un mois le chapelet brigitté (jour au choix des fidèles).

26, merc. — Ind. plén. : 1° pour le scapulaire du Carmel; — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

27, jeudi. — Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains.

28, vend. — Ind. plén. : 1° pour le scapul. rouge; — 2° pour les assoc. à l'archic. de St Joseph; — 3° pour les possesseurs de chapelet, médaille, crucifix, etc., indulgenciés.

29, sam. — Pour les porteurs du scap. bleu, nombreuses ind. plén. et part. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte. Pour gagner ces indulg., etc., comme au 9 octobre.

30, dim. — Ind. plén. : 1° pour les membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus (jour au ch. des fid.); — 2° pour les Tertiaires-Franciscains.

31, lundi. — Ind. plén. pour les Tertiaires-Franciscains.

Pour les Chroniques et Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Directeur du Journal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'OEUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Année 1870.

(Les Clercs de Notre-Dame qui finissent leurs humanités au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ont obtenu, dans les classes supérieures 85 nominations, savoir : 42 prix et 43 accessits.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Gabriel Brillet, de Sœurdres (dioc. d'Angers). — 2e prix : Casimir Forrière, de Senonches.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, de Paris. — 2e prix : Florent Darsonville, de Besny-Loisy (diocèse de Soissons).

Sixième. — 1er prix : Casimir Pichot, de Chartres. — 2e prix : Ernest Marigault, de Chartres. — Accessit : Jules Métivier, de Friaize.

Septième. — 1er prix : Justin Étienne, de Joinville-sur-Marne (dioc. de Langres). — 2e prix : Romain Duménil, de Reclainville. — Accessit : Désiré Garanché, de Châteaudun.

Huitième. — 1er prix : Ernest Bourgine, de Levéville-la-Chenard. — 2e prix : Arthur Fagnoue, de Tancrainville. — 1er accessit : Zéphir Poyeau, de Prasville. — 2e accessit : Aristide Coutadeur, d'Orléans.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE (donné à Pâques).

Quatrième. — 1er prix : Jules Vassor, de Chartres et Auguste Rousseau, de Brou. — 2e prix : Lucien Moreau, de Rouvray-Saint-Florentin.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 2 fois nommé. — 2e prix : Victor Bouchage, de Paris.

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, de Romilly-sur-Aigre. — 2e prix : Casimir Pichot, 2 fois nommé. — 1er accessit : Jules Métivier, 2 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Tissier, de la Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois).

Septième. — 1er prix : Désiré Garanché, 2 fois nommé. — 2e prix : Eugène Porcher, de Moriers. — Acc. : Romain Duménil, 2 f. n.

Huitième. — 1er prix : Alexis Monpithon, de Paris. — 2e prix : Louis Caillaux, de Chartres. — 1er accessit : Ernest Bourgine, 2 f. n. — 2e accessit : Adrien Daubray, de la Ferté-Beauharnais (diocèse de Blois).

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Paul Leroy, de Gasville. — 2e prix : Auguste Rousseau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 3 fois n. — 2e prix : Joseph Presles, de Pannes (dioc. d'Orléans).

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, 2 fois n. — 2e prix : Casimir Pichot, 3 f. n. — Acc. : Joseph Tissier, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Désiré Garanché, 3 f. n. — 2e prix : Honoré Julliot, de Chartainvilliers. — Acc. : Eugène Porcher, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Adrien Daubray, 2 f. n. — 2e prix : Ernest Bourgine, 3 fois nommé. — 1er acc. : Zéphir Poyeau, 2 fois n. — 2e acc. : Arthur Fagnoue, 2 f. n.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Lucien Moreau, 2 fois n. — 2e prix : Paul Leroy, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 3 fois n. — 2e prix : Paul Legendre, de Châteaudun.

Sixième. — 1er prix : Casimir Pichot, 4 fois n. — 2e prix : Jules Métivier, 3 fois n. — Acc. : Louis Hubert, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Marie Lécuyer, de Bérou-la-Mulotière. — 2e prix : Romain Duménil, 3 fois n. — Acc. : Joseph André, d'Ermenonville-la-Grande.

Huitième. — 1er prix : Ernest Bourgine, 4 fois n. — 2e prix : Adrien Daubray, 3 fois n. — 1er acc. : Louis Caillaux, 2 fois n. — 2e acc. : Arthur Fagnoue, 3 fois n.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Paul Leroy, 3 fois n. — 2e prix : Jules Vassor, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Florent Darsonville, 2 fois n. — 2e prix : Joseph Presles, 2 fois n.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Paul Leroy, 4 fois n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 3 fois n.

THÊME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Auguste Rousseau, 4 fois n. — 2e prix : Jules Vassor, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 4 fois n. — 2e prix : Constantin Alleaume, de Bouglainval.

Sixième. — 1er prix : Casimir Pichot, 5 fois n. — 2e prix : Louis Hubert, 4 fois n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Vassor, 4 fois n. — 2e prix : Paul Leroy, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 5 fois n. — 2e prix : Victor Bouchage, 2 fois n.

Sixième. — 1er prix : Jules Métivier, 4 fois n. — 2e prix : Eugène Vallée, de Dammarie. — Acc. : Louis Hubert, 5 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Porcher, 3 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 4 fois n. — Acc. : Joseph André, 2 fois n.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Vassor, 5 fois n. — 2e prix : Auguste Rousseau, 5 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 6 fois n. — 2e prix : Victor Bouchage, 3 fois n.

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, 6 fois n. — 2e prix : Jules Métivier, 5 fois n. — Acc. : Joseph Tissier, 3 fois n.

Septième. — 1er prix : Eugène Porcher, 4 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 3 fois. — Acc. : Joseph André, 3 fois n.

Huitième. — 1er prix : Albert Néré, de Bouville. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 3 fois n. — 1er acc. : Louis Harranger, d'Illiers. — 2e accessit *ex-æquo :* Ludovic Gérondeau, de Fresnay-le-Comte et Louis Caillaux, 3 fois n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Florent Darsonville, 3 f. n. — 2e prix : Victor Dirringer, 7 fois n.

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, 7 fois n. — 2e prix : Alexandre Clerval, de Blussans (dioc. de Besançon). — Acc. : Ernest Marigault, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Honoré Julliot, 2 fois n. — 2e prix : Maurice Lorin, de Châteaudun. — Acc. : Romain Duménil, 3 fois n.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Hilaire Quentin, de Sours. — 2e prix : Léon Manceau, de Luplanté. — Acc. : Louis Hubert, 7 fois n.

Septième. — 1er prix : Honoré Julliot, 3 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 6 fois n. — Acc. : Eugène Porcher, 5 fois n.

Huitième. — 1er prix : Albert Néré, 2 fois n. — 2e prix : Louis Caillaux, 4 fois n. — 1er acc. : Joseph Tiercelin, de Cormainville. — 2e acc. : Zéphir Poyeau, 4 f. n.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Petit, de Voise. — 2e prix : Auguste Rousseau, 6 fois n.

Cinquième. — 1er prix *ex-æquo :* Florent Darsonville, 4 fois n., et Victor Dirringer, 8 fois n. — 2e prix : Jules Rouleau, de Bouville.

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, 8 fois n. — 2e prix : Emile Thireau, de Chartres. — Acc. : Casimir Pichot, 6 fois n.

Septième. — 1er prix : Justin Etienne, 2 fois n. — 2e prix : Eugène Simonet, d'Ablon (dioc. de Versailles). — Acc. : Romain Duménil, 4 fois n.

Huitième. — 1er prix : Joseph Tiercelin, 2 fois n. — 2e prix : Louis Caillaux, 5 fois n. — 1er acc. : Zéphir Poyeau, 5 fois n. — 1er acc. : Zéphir Poyeau, 5 fois n. — 2e acc. : Ernest Bourgine, 5 fois n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Jules Petit, 2 fois n. — 2e prix : Paul Beaudoin, de la Ferté-Villeneuil.

Cinquième. — 1er prix : Florent Darsonville, 5 fois n. — 2e prix : Victor Dirringer, 9 fois n.

Sixième. — 1er prix : Charles Sevestre, de Chamarande (dioc. de Versailles). — 2e prix : Joseph Tissier, 4 fois n. — Acc. : Louis Hubert, 9 fois n.

Septième. — 1er prix : Romain Duménil, 5 fois n. — 2e prix : Désiré Garanché, 7 fois n. — Acc. : Eugène Porcher, 6 fois n.

Huitième. — 1er prix : Albert Néré, 3 fois n. — 2e prix : Louis Caillaux, 6 fois n. — 1er acc. : Joseph Tiercelin, 3 fois n. — 2e prix : Ludovic Gérondeau, 2 fois n.

ARITHMÉTIQUE.

Quatrième. — 1er prix : Achille Savary, de Paris. — 2e prix : Jules Vassor, 6 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Jules Rouleau, 2 fois n. — 2e prix : Victor Bouchage, 4 fois n.

Sixième. — 1er prix : Louis Hubert, 10 fois n. — 2e prix : Casimir Pichot, 7 fois n. — Acc. : Émile Thireau, 2 fois n.

Septième. — 1er prix : Romain Duménil, 6 fois n. — 2e prix : Justin Étienne, 3 fois n. — Acc. : Eugène Porcher, 7 fois n.

Huitième. — 1er prix : Urbain Poumeau, du Temple-la-Guyon (dioc. de Périgueux). — 2e prix : Zéphir Poyeau, 6 fois n. — 1er acc. : Ernest Bourgine, 6 fois n. — 2e accessit *ex-æquo:* Arthur Fagnoue, 4 fois n., et Ludovic Gérondeau, 3 fois n.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Paul Leroy, 6 fois n. — 2e prix : Paul Beaudoin, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Victor Dirringer, 10 fois n. — 2e prix : Florent Darsonville, 6 fois n.

Sixième. — 1er prix : Alexandre Clerval, 2 fois nommé. — 2e prix : Casimir Pichot, 8 fois n. — Acc. : Louis Hubert, 11 fois n.

Septième. — 1er prix : Désiré Garanché, 8 fois n. — 2e prix : Eugène Porcher, 8 fois n. — Acc. : Alexis Monpithon, 2 fois n.

Huitième. — 1er prix : Louis Caillaux, 7 fois n. — 2e prix : Zéphir Poyeau, 7 fois n. — 1er acc. : Joseph Tiercelin, 4 fois n. — 2e acc. : Albert Néré, 4 fois n.

MUSIQUE.

Chant : soprano. — 1er prix : Eugène Vallée, 2 fois n. — 2es prix : Alexis Monpithon, 3 fois n., et Désiré Garanché, 9 fois n. — Acc. : Louis Caillaux, 8 fois n., et Émile Dureau, de Paris.

Alto. — Prix : Ernest Marigault, 3 fois n. — Acc. : Adrien Daubray, 4 fois nommé.

Classe élémentaire. — Prix : Ludovic Gérondeau, 4 fois n. — Acc. : Jules Alleaume, de Bouglainval.

Plain-chant. — 1er prix : Jules Vassor, 7 fois n. — 2e prix : Léon Manceau, 2 fois n. — Acc. : Lucien Moreau, 3 fois n., et Paul Legendre, 2 fois n.

Étude du piano. — 1er prix : Achille Savary, 2 fois n. — 2es prix : Constantin Alleaume, 2 fois n., et Victor Dirringer, 11 fois n. — 1er acc. : Joseph Presles, 3 fois n. — 2e acc. : Victor Bouchage, 5 fois n.

PRIX D'ACCESSITS.

Sixième. — Joseph Tissier, pour 4 accessits. — Louis Hubert, pour 5 accessits.

Septième. — Eugène Porcher, pour 4. — Joseph André, pour 3. — Romain Duménil, pour 3.

Huitième. — Arthur Fagnoue, pour 3. — Zéphir Payeau, pour 4. — Ludovic Gérondeau, pour 3. — Ernest Bourgine, pour 3. — Joseph Tiercelin, pour 3. — Louis Caillaux, pour 3.

La rentrée des élèves qui vont en vacances au mois d'août est fixée *au 2 et au 3 septembre,*

Et la rentrée générale, au Mardi 4 Octobre.

